

*S
 103 Canada. Parliament. House
 H7 of Commons. Standing Comm-
 34-2 ittee on Public Accounts.
 P8 Minutes of proceedings.
 A1
 no. 1 021

NAME - NOM

DATE DUE

AUG 29 1995		
AOUT 29 1995		
REC'D JUN 06 2002		

J

103

H7

34-2

P8

A1

no. 1-21

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 1

Fascicule n° 1

Thursday, April 20, 1989

Le jeudi 20 avril 1989

Tuesday, May 9, 1989

Le mardi 9 mai 1989

Chairman: Len Hopkins

Présidente: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Organization meeting

Réunion d'organisation

Report of the Auditor General of Canada to the
House of Commons for the fiscal year ended March
31, 1988 in accordance with Standing Order
108(3)(F)

Rapport du Vérificateur général du Canada à la
Chambre des communes pour l'exercice financier
clos le 31 mars 1988 conformément à l'article
108(3)(F) du Règlement

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 114

On Thursday, May 4, 1989:

Gabriel Fontaine replaced Al Horning.

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

En conformité avec l'article 114

Le jeudi 4 mai 1989:

Gabriel Fontaine remplace Al Horning.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 20, 1989

(1)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:05 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Len Hopkins, Diane Marleau, Jean-Marc Robitaille, Geoff Wilson.

Acting Members present: John Cole for Jean-Guy Guilbault, Robert Horner for Al Horning, Girve Fretz for Ross Stevenson, David Stupich for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

Geoff Wilson moved, seconded by Robert Horner, that Leonard Hopkins do take the Chair of this Committee as chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Leonard Hopkins took the Chair.

On motion of Eugène Bellemare, it was agreed,—That Geoff Wilson be Vice-Chairman of the Committee.

Diane Marleau moved that,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present provided that at least 3 members are present, including a member of the opposition.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

On motion of Robert Horner, it was agreed,—That the Committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, as established by the Board of Internal Economy.

On motion of Geoff Wilson, it was agreed,—that the Chairman, the Vice-Chairman, and a representative of the New Democratic Party, appointed by the Chairman, after the usual consultations with the whips of different parties, do compose the Sub-committee on Agenda and Procedure.

On motion of John Cole, it was agreed,—That the Committee retain the services of two Research Officers from the Library of Parliament to assist the Committee in its work, at the discretion of the Chairman.

On motion of David Stupich, it was agreed,—That during the questioning of witnesses, at any meeting of this Standing Committee, there be allocated ten minutes for the first questioner of each party and thereafter 5 minutes be allocated to each subsequent questioner.

Girve Fretz moved,—That, as established by the Board of Internal Economy and if requested, reasonable

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 20 AVRIL 1989

(1)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics tient, aujourd'hui à 9 h 05, dans la pièce 307 de l'Édifice de l'ouest, sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Len Hopkins, Diane Marleau, Jean-Marc Robitaille, Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: John Cole remplace Jean-Guy Guilbault; Robert Horner remplace Al Horning; Girve Fretz remplace Ross Stevenson; David Stupich remplace Sid Parker.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Le greffier du Comité préside l'élection du président.

Geoff Wilson, appuyé par Robert Horner, propose,—Que Leonard Hopkins occupe le fauteuil du présent Comité à titre de président.

La motion est mise aux voix et adoptée.

Leonard Hopkins occupe le fauteuil.

Sur motion d'Eugène Bellemare, il est convenu,—Que Geoff Wilson soit élu vice-président du Comité.

Diane Marleau propose,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et en permettre l'impression en l'absence du quorum, à condition qu'au moins trois (3) membres, dont un de l'opposition, soient présents.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Sur motion de Robert Horner, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, conformément à la politique du Bureau de la régie interne.

Sur motion de Geoff Wilson, il est convenu,—Que le président, le vice-président et un représentant du parti néodémocrate, désigné par le président après les consultations d'usage avec les Whips des divers partis, forment le Sous-comité du programme et de la procédure.

Sur motion de John Cole, il est convenu,—Que le Comité retienne, à la discrétion du président, les services de deux attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

Sur motion de David Stupich, il est convenu,—Que, lors de l'interrogatoire des témoins à toute séance du Comité permanent, dix (10) minutes soient accordées au premier intervenant de chaque parti, et cinq (5) minutes par la suite à chaque autre intervenant.

Girve Fretz propose,—Que, conformément à la politique du Bureau de la régie interne, et sur demande,

travelling expenses be reimbursed to witnesses who will be invited to appear before the Committee.

Diane Marleau moved.—That the motion be amended by adding the following: “provided that no more than three persons of any one organization be reimbursed.”

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

The question being put on the motion, as amended, it was agreed to.

At 9:40 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, MAY 9, 1989

(2)

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:05 o'clock a.m. this day in Room 371, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Member present: Barry Moore for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witness: Mr. Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

The Committee commenced consideration of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

The Chairman presented the First Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure which reads as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on Thursday May 4th and agreed to recommend:

That on Tuesday May 9 at 9:00 o'clock a.m., the Auditor General appear on his Report for the fiscal year ending March 31, 1988.

That on Thursday, May 11 at 9:00 o'clock a.m., there be a short briefing by the Research Officers of the Committee on the 1989-90 Estimates of the Auditor General, followed by a meeting for the members of the Sub-committee on Agenda and Procedure.

That on Tuesday, May 16 at 9:00 o'clock a.m., there be a briefing by the Comptroller General of Canada and that at 10:00 o'clock a.m., there be a briefing by the Secretary of the Treasury Board.

les témoins invités à comparaître devant le Comité soient remboursés de leurs frais de déplacement et de séjour jugés raisonnables.

Diane Marleau propose.—Que la motion soit modifiée en ajoutant ce qui suit: «et ce à raison de tout au plus trois délégués par organisme».

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

La motion ainsi modifiée est mise aux voix et adoptée.

À 9 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 9 MAI 1989

(2)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 05, dans la pièce 371 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membre suppléant présent: Barry Moore remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoin: M. Kenneth M. Dye, Vérificateur général du Canada.

Le Comité entreprend l'étude du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988, lequel est réputé déferé en permanence au Comité, conformément à l'alinéa 108(3)(f) du Règlement.

Le président présente le Premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, libellé en ces termes:

Votre Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le jeudi 4 mai 1989 et il a convenu de faire les recommandations suivantes:

Que le mardi 9 mai, à 9 heures, le Vérificateur général compareisse relativement à son rapport portant sur l'exercice financier clos le 31 mars 1988.

Que le jeudi 11 mai, à 9 heures, les attachés de recherche donnent aux membres du Comité une brève séance d'information sur le budget des dépenses (1989-1990) du Vérificateur général, séance suivie d'une réunion à l'intention des membres du Sous-comité du programme et de la procédure.

Que le mardi 16 mai, à 9 heures, le Vérificateur général donne une brève séance d'information, suivie d'une autre séance d'information, à 10 heures, par le secrétaire du Conseil du Trésor.

That on Thursday, May 18 at 9:00 o'clock a.m., the Auditor General will appear on his Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1990.

On motion of Geoff Wilson, the first report of the Subcommittee on Agenda and Procedure was concurred in.

On motion of Jean-Guy Guilbault, it was agreed,—That the Committee report to the House seeking permission to travel to Edmonton from July 9 to 12, 1989 to attend the annual meeting of the Canadian Council of Public Accounts Committees.

Kenneth M. Dye made an opening statement and answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

Que le jeudi 18 mai, à 9 heures, le Vérificateur général comparaisse relativement à son budget principal des dépenses portant sur l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990.

Sur motion de Geoff Wilson, le Premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

Sur motion de Jean-Guy Guilbault, il est convenu,— Que le Comité obtienne de la Chambre l'autorisation de se rendre à Edmonton, du 9 au 12 juillet 1989, pour y assister à la réunion annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Kenneth M. Dye fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

À 11 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, April 20, 1989

• 0902

The Clerk of the Committee: Order, please. Hon. members, you have your quorum.

In conformity with Standing Order 106.(2), the first item of business is the election of a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Mr. Clerk, I would like to put in a nomination for chairman in the name of Len Hopkins.

Mr. Horner (Mississauga West): I second that motion.

Motion agreed to

The Clerk: I declare Mr. Hopkins duly elected chairman of this committee, and I invite him to take the Chair.

The Chairman: Thank you very much for the honour of chairing this committee, and I want to thank Geoff for nominating me. It was quite a task on his part; he gave it a lot of consideration. But I do want to thank you and I am looking forward to chairing this committee and to having a good set of hearings. I think we can all work very well together, and if we make up our minds in the beginning that we are going to work constructively, I think we can have some very useful work done on this committee.

At this stage, I would call for nominations for vice-chairman.

M. Eugène Bellemare, député (Carleton—Gloucester): Je propose l'élection de M. Geoff Wilson comme vice-président.

• 0905

Ms Marleau (Sudbury): I second the motion.

The Chairman: It is moved by Mr. Bellemare and seconded by Diane Marleau that Geoff Wilson be elected as vice-chairman of the Public Accounts Committee. Is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Motion agreed to

The Chairman: Thank you. I declare Geoff Wilson elected vice-chairman. Congratulations.

Mr. Wilson: Thank you very much, Mr. Chairman. Certainly I and other members of the committee look forward to working with you over the next while and we wish you well in your capacity as chairman of the committee. I know a number of us agonized at great length over the choice and in the end it became obvious and we are very pleased to be with you in this endeavour.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 20 avril 1989

Le greffier du Comité: Je déclare la séance ouverte. Messieurs les membres du Comité, le quorum est atteint.

Conformément à l'article 106.(2) du Règlement de la Chambre des communes, le premier point à l'ordre du jour est l'élection du président. Je vous invite à me présenter des motions à cet effet.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le greffier, je propose que nous élisions M. Len Hopkins comme président.

M. Horner (Mississauga-Ouest): J'appuie cette motion.

La motion est adoptée

Le greffier: Je déclare M. Hopkins élu en bonne et due forme président du Comité et je l'invite à prendre le fauteuil présidentiel.

Le président: Je suis très honoré d'avoir été choisi pour présider le comité, et mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Geoff, qui a proposé ma candidature. Je remercie également tous les autres membres du Comité, avec lesquels je compte avoir une collaboration fructueuse. Si nous avons de bonnes intentions et si nous partons du bon pied, je suis persuadé que le comité fera oeuvre utile.

Le moment est venu d'élire un vice-président.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): I nominate Mr. Geoff Wilson as vice-chairman.

Mme Marleau (Sudbury): J'appuie la motion.

Le président: M. Bellemare propose, appuyé par M^{me} Diane Marleau, que M. Geoff Wilson soit élu vice-président du Comité des comptes publics. Le Comité est-il disposé à voter en faveur de cette motion?

La motion est adoptée

Le président: Je vous remercie et je déclare Geoff Wilson élu vice-président. Toutes mes félicitations.

M. Wilson: Merci beaucoup, monsieur le président. Mes collègues, j'en suis sûr, se joignent à moi pour vous exprimer notre satisfaction de pouvoir collaborer avec vous en tant que président du Comité. Certains d'entre nous ont longuement réfléchi avant de se prononcer, et je suis certain que nous sommes tous satisfaits de notre choix.

[Texte]

The Chairman: The next item is hearing evidence and printing same when a quorum is not present.

M. Bellemare: Est-ce exact que votre élection et celle de M. Wilson prennent effet immédiatement aujourd'hui, mais que vos mandats doivent se terminer à la Fête du travail, vers le 4 septembre?

The Chairman: We do have an election of a chairman and a vice-chairman following Labour Day of the new session.

I would like to have a motion that the chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present. My suggestion would be provided that three members are present, but what has been the practice of this committee in the past?

Mr. Bellemare: I have a question regarding procedure. Is it normal for a chairman to make motions or are you suggesting that perhaps one of us make a motion?

The Chairman: I am asking for a motion because it is an item of business on the agenda.

M. Bellemare: Parfait.

Ms Marleau: I move that—I do not have the motion in front of me—provided we have one member of the opposition.

Mr. Wilson: I think the intent is that there would be three, of which at least one would be opposition if Mr. Hopkins is away. If I were in the Chair there would have to be an opposition member present to constitute a hearing quorum.

Motion agreed to

The Chairman: I want to entertain a motion for the printing of a specific number of copies of *Minutes of Proceedings and Evidence*. I would like the clerk to explain to us what has been the practice in the past with regard to printing.

The Clerk: The present situation in essence is that the Board of Internal Economy has finally agreed that 550 copies of the issues of *Minutes of Proceedings and Evidence* would be appropriate for the committees at the start. If there is something special about any particular meeting that number can be increased. But the suggestion from the board is that the motion passed at the organization meeting be for 550, which seems to have proved adequate for regular meetings of the committee.

The Chairman: Based on that information, could I have a motion, please.

Mr. Horner: I so move.

• 0910

Motion agreed to

[Traduction]

Le président: Le point suivant à l'ordre du jour porte sur l'audition des témoignages et l'impression des compte rendus en l'absence du quorum.

Mr. Bellemare: Is it true that your nomination and Mr. Wilson's take effect as from today, but that your terms of reference will be terminated around the 4th of September, on Labour Day?

Le président: Effectivement, à la rentrée qui suivra la Fête du travail, nous procéderons à l'élection d'un nouveau président et vice-président.

Pourriez-vous proposer une motion autorisant le président à tenir des séances pour entendre des témoignages et autoriser l'impression de ceux-ci en l'absence du quorum. Je propose qu'au moins trois députés soient présents, mais quel a été l'usage jusqu'à présent?

M. Bellemare: Je voudrais poser une question de procédure: Est-il d'usage que le président propose une motion ou bien vous adressez-vous à nous pour demander que l'un d'entre nous en propose une?

Le président: C'est le point suivant de l'ordre du jour, et il me faut une motion à cet effet.

Mr. Bellemare: Very well.

Mme Marleau: Je n'ai pas la motion sous les yeux, mais je propose une motion allant dans ce sens, à condition qu'un des députés de l'opposition soit présent.

M. Wilson: Je pense effectivement qu'il devrait y avoir trois membres dont un au moins représenterait l'opposition si M. Hopkins est absent. Si c'est moi qui préside la séance, un membre de l'opposition devrait être présent pour constituer le quorum nous permettant d'entendre les témoignages.

La motion est adoptée

Le président: La motion suivante devrait porter sur l'impression d'un certain nombre d'exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages*. Le greffier aurait-il l'obligeance de nous expliquer quel est l'usage du Comité en matière d'impression des procès-verbaux.

Le greffier: Le Bureau de la régie interne a finalement accepté que soient imprimés, au début, 550 exemplaires des *Procès-verbaux et témoignages* pour les séances ordinaires des comités, étant entendu que dans des cas spéciaux, ce chiffre pourrait être augmenté. Mais le Bureau propose que nous nous en tenions pour le moment, à 550 exemplaires, chiffre qui s'est avéré suffisant pour les réunions ordinaires du Comité.

Le président: Est-ce que quelqu'un voudrait proposer une motion à cet effet.

M. Horner: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

[Text]

The Chairman: Now we come to the item on appointment of a subcommittee on agenda and procedure. We have nine members on this committee, and nine is too large a number for a subcommittee. I would like to have some discussion on this.

Mr. Wilson: Mr. Chairman, given the nature of this particular committee, I would suggest it might be in the interests of all concerned to have a steering committee that would consist of three members, one from each of the parties.

Mr. Horner: Plus the chairman.

Mr. Wilson: Including the chairman.

The Chairman: So what you are suggesting, Mr. Wilson, is the chairman, probably yourself, as vice-chairman, or your designate, and the NDP representative on the committee? That is then moved by Mr. Wilson.

Ms Marleau: I was wondering if it was a natural progression that the chairman be part of the steering committee.

The Chairman: Definitely.

Motion agreed to

The Chairman: I would like the steering committee to remain after the meeting this morning to see if we could have a discussion.

M. Bellemare: Je lis dans le document préparé par la Chambre que ce Comité se réunit à huis clos. J'aimerais connaître la définition de «à huis clos».

The Chairman: An in camera meeting is simply one that—

M. Bellemare: Non, non. Je sais ce qu'est une réunion à huis clos. J'ai siégé 20 ans au conseil municipal. J'aimerais savoir ce que veut dire «à huis clos» en ce qui concerne ce Comité.

The Chairman: You know what an in camera meeting is.

Mr. Bellemare: I know what an in camera meeting is. I was 20 years on municipal council, 5 on a regional council, and 1 year as a public school trustee.

An hon. member: Far too long.

Mr. Bellemare: That is why I came here; and I will be here for 20 years.

I know what an in camera meeting is in more ways than one, let me tell you. Now, what does it mean in this context? Does it mean in camera, you three alone? Does it mean some of us may come? Does it mean these people may not come? Or does it mean the public cannot come? In camera varies with the set-up.

[Translation]

Le président: Le point suivant est la nomination d'un sous-comité du programme et de la procédure. Notre Comité compte neuf membres, ce qui est un chiffre trop important pour un sous-comité. J'aimerais que nous discutions de cette question.

M. Wilson: Compte tenu de la nature de ce comité, monsieur le président, les intérêts de tous seraient servis, je pense, par la constitution d'un comité de direction comprenant trois membres représentant chacun des partis.

M. Horner: Avec le président en plus.

M. Wilson: Y compris le président.

Le président: Vous proposez donc, monsieur Wilson, que le président, vraisemblablement vous-même, ou votre suppléant comme vice-président et que le représentant du NPD siègent à ce comité? Telle est donc la motion de M. Wilson.

Mme Marleau: Est-il d'usage que le président fasse partie du comité de direction?

Le président: Certainement.

La motion est adoptée

Le président: Je voudrais demander aux membres du comité de direction de rester après la fin de cette séance, afin que nous puissions discuter ensemble de certaines questions.

Mr. Bellemare: I have been reading in the document prepared by the House of Commons that this committee meets in camera. Could you give me a definition of "in camera"?

Le président: Dans une réunion à huis clos. . .

Mr. Bellemare: I have been sitting for 20 years on a municipal council and I know what is an in-camera meeting, but I would like to know what it means as far as this committee is concerned.

Le président: Vous savez donc ce qu'est une réunion à huis clos.

M. Bellemare: Oui, je le sais, car j'ai siégé pendant 20 ans au conseil municipal, cinq ans au conseil régional et un an au conseil scolaire.

Une voix: C'est beaucoup trop longtemps.

M. Bellemare: C'est bien pourquoi je suis devenu député, et j'entends le rester pour une bonne vingtaine d'années.

Je n'ignore donc nullement ce qu'est une réunion à huis clos, mais j'aimerais savoir ce qui en retourne dans le cas qui nous concerne: est-ce une réunion à laquelle seuls vous trois êtes présents, ou d'autres d'entre nous peuvent-ils se joindre à vous? Les autres membres ici présents ne pourront-ils pas y assister? Ces réunions sont-elles fermées au public? La notion de huis clos varie selon les circonstances.

[Texte]

The Chairman: It has been normal that the members of the committee are present for an in camera meeting, and the officials who work directly with that committee.

Mr. Bellemare: So if Ms Marleau wants to come to this meeting just to observe, or even to question, she may?

The Chairman: Yes.

Mr. Bellemare: Thank you. I now feel like an insider.

The Chairman: It has been normal in the past that we have had two researchers from the parliamentary library, and they are with us this morning. They assist the committee in its work at the direction of the chairman, and the chairman will get some of his direction, of course, through the steering committee. I would like to entertain a motion at this time from somebody that these two people be retained for the purpose of serving this committee.

Mr. Cole (York—Simcoe): I so move.

• 0915

Motion agreed to

The Chairman: Eric Adams, for the Library of Parliament, and Tom Wildman. These are the two people who will be working very closely with this committee. Thank you, gentlemen.

Mr. Wilson: Are Rotarians allowed to advise this committee, Mr. Chairman?

The Chairman: I would say that because of their background and experience it would be very important that their integrity and their expertise certainly be used at all times.

Mr. Wilson: Fair enough.

The Chairman: Time allocation: that during the questioning of witnesses at any meeting of this standing committee there be allocated 10 minutes for the first questioner of each party, and that thereafter 5 minutes be allocated to each subsequent questioner.

I noted that on the original document they had 20 minutes for each opening speaker and I believe it was 10 minutes thereafter. I took a look at that and I said that we are going to be sitting here for one hour listening to three people and the rest of them will be gone home. So that is why I suggested we go back to 10 minutes, which I think is ample time for lead-off, and then, to keep our meetings going and to give everybody a chance, with only nine on the committee—and they are not always all going to be present—there should be lots of second and third rounds during a committee meeting.

So I would entertain a motion to that effect now, please.

Mr. Stupich (Nanaimo—Cowichan): I so move.

Motion agreed to

[Traduction]

Le président: Il est d'usage que les membres du Comité assistent à une réunion à huis clos ainsi que le personnel qui est au service du Comité.

M. Bellemare: Si M^{me} Marleau souhaite donc venir en tant qu'observateur à une telle réunion, voire poser des questions, elle y est autorisée?

Le président: Certainement.

M. Bellemare: Je vous remercie, me voilà initié.

Le président: Il est d'usage que deux attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement assistent à nos réunions, et ils sont aujourd'hui parmi nous. Guidés par le président, ils sont là pour aider le Comité dans ses travaux et le président, à son tour, consulte le comité directeur. Je voulais justement demander qu'une motion soit déposée aux fins de conserver, pour le Comité, les services de ces attachés de recherche.

M. Cole (York—Simcoe): J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

Le président: Je vous présente donc Eric Adams, de la Bibliothèque du Parlement, et Tom Wildman, qui seront les collaborateurs de ce Comité. Je vous remercie, messieurs.

M. Wilson: Les membres du *Rotary Club* sont-ils autorisés à conseiller ce Comité, monsieur le président?

Le président: Avec leur expérience et leur intégrité, ils sont agréablement placés pour cela.

M. Wilson: C'est bien vrai.

Le président: Nous en arrivons à la répartition du temps: je propose que lors des réunions de ce Comité, 10 minutes soient consacrées au premier intervenant de chaque parti, puis cinq minutes à chaque intervenant suivant.

Je constate que sur le premier document, on avait prévu 20 minutes pour le premier intervenant, puis 10 minutes, si je ne me trompe. J'ai réfléchi à ces questions, et j'ai conclu que si nous passons une heure à écouter trois personnes, les autres se disperseront. Aussi proposerais-je que nous en revenions à 10 minutes, ce qui me paraît amplement suffisant pour mettre la discussion en train, et que nous prévoyions plusieurs tours pour que l'intérêt ne faiblisse pas et qu'avec neuf membres—qui ne seront d'ailleurs pas toujours présents au complet—chacun puisse avoir voix au chapitre.

J'aimerais donc que vous me présentiez une motion dans ce sens.

M. Stupich (Nanaimo—Cowichan): J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

[Text]

The Chairman: The next item is on witness expenses: that it is established by the Board of Internal Economy, and, if requested, reasonable travelling expenses be reimbursed to witnesses who will be invited to appear before the committee. It is a normal motion.

Mr. Horner: It is very important that it state "the witnesses who are invited".

The Chairman: Yes, I agree.

Ms Marleau: There should be a top limit to the numbers, say no more than three per organization. I do not know why we should pay expenses for more than three people.

The Chairman: It says "if requested".

Ms Marleau: Oh, they come with 20 sometimes.

The Chairman: "if requested, reasonable travelling expenses be reimbursed to witnesses". I think it would be unreasonable to come with a whole squad of people—

Ms Marleau: They do.

The Chairman:—and I hope that you would leave that kind of flexibility maybe to the steering committee, that we will not have more than that.

Ms Marleau: No, I would like to see an amendment put on that motion to say that we will not pay the expenses for more than three people from the same organization.

The Chairman: An amendment to the motion has been made that any delegation that is requested by the committee to come here be limited to three people per organization, and that this is the most we will pay expenses for. That is the essence of the amendment to the motion.

Amendment agreed to.

Motion as amended agreed to.

The Chairman: That is all for this morning, unless someone else has some words of wisdom to offer at the end of the meeting.

M. Bellemare: La personne ressource principale, est-ce M. Kenneth Dye?

The Chairman: He certainly is one of the key players—there is no question about that—for this committee, but the committee still has the right to call any other witnesses along the way. In fact, it would be very much a hang-up on the part of the committee if we were to hear the Auditor General all the time. If there are going to be comments in the Auditor General's report about a department—

[Translation]

Le président: Le point suivant porte sur les frais des témoins. Il est prévu par le Bureau de la régie interne que si la demande en est faite, les témoins invités à comparaître devant le Comité soient défrayés, dans des limites raisonnables, de leurs dépenses de voyage. C'est là une motion ordinaire.

M. Horner: Mais il est important de préciser qu'il s'agit des témoins qui ont été invités.

Le président: Oui, je suis d'accord.

Mme Marleau: Nous devrions également fixer une limite à leur nombre, par exemple trois au maximum par organisation. Je ne vois pas pourquoi nous devrions payer les frais de plus de trois personnes.

Le président: Mais nous précisons «sur demande».

Mme Marleau: Parfois les témoins viennent à vingt.

Le président: «sur demande, les frais de voyage seront remboursés, dans des limites raisonnables, aux témoins». Une arrivée en troupe ne me paraîtrait guère raisonnable. . .

Mme Marleau: C'est pourtant ce qui arrive.

Le président: . . . et j'aimerais que vous vous en remettiez pour cela au comité de direction en lui laissant une certaine latitude dont il n'abusera pas.

Mme Marleau: Non, j'aimerais que cette motion soit amendée pour préciser que nous ne paierons pas les dépenses de voyage de plus de trois personnes représentant la même organisation.

Le président: Il est proposé que la motion soit amendée aux fins de préciser que le nombre de personnes pour lequel le Comité paiera les frais de voyage sera de trois, au maximum. C'est bien là le sens de l'amendement à cette motion.

L'amendement est adopté.

La motion telle qu'amendée est adoptée.

Le président: Nous avons expédié les affaires courantes et pouvons lever la séance, à moins que l'un d'entre vous n'ait quelques sages paroles à dire en épilogue.

Mr. Bellemare: The main resource person is Mr. Kenneth Dye, is he not?

Le président: C'est certainement une des personnes pivot pour le Comité, mais nous pouvons faire appel à d'autres témoins et c'est même fort désirable, car nous ne voudrions pas nous limiter à n'entendre que le Vérificateur général. Si le rapport du Vérificateur général contient des observations sur un ministère. . .

• 0920

Mr. Bellemare: But is he the resource person?

M. Bellemare: Mais est-il la personne-ressource?

[Texte]

The Chairman: —or anybody, then naturally the department should be called upon to appear before the committee to explain or to be questioned.

Mr. Bellemare: Excuse my ignorance, Mr. Chairman, but from my limited amount of knowledge about this committee, I would suspect that Mr. Kenneth Dye, if he is the right person, is the Auditor General and we do a bit of checking on what is happening in the auditing. Is that not what this committee is all about?

The Chairman: Yes. We represent Parliament, and the Auditor General is our key witness. He comes before us to explain his report and to make a statement. Beyond that, I am not quite sure what you are getting at.

Mr. Horner: When Mr. Dye submits his report, he comes before this committee as a witness. He gives his statement, is questioned, and so on. Then, if he has complimented or criticized a certain department, then this committee can at its pleasure call people from that department to explain why they did certain things. It may emanate from his report, but he will only appear once or twice before this committee, and the rest of the time will be . . .

Let us suppose he finds some problems with defence spending. Then we will call officials from the Department of National Defence to find out why certain things were done.

The Chairman: The committee gets a lot of its direction from the Auditor General's report. But that does not mean to say that it is bound entirely by it.

Ms Marleau: I have been in the auditing field for a number of years. You receive a management letter from your auditor. The auditor's management letter tells you where the weaknesses are in the organization. You can ask him how he came up with these weaknesses and why he says this. But then it is up to you, as an owner, to investigate that weakness and get other people to come in and interview the actual department or whatever.

In essence what we are doing here is reviewing a management letter and deciding—and we can decide on our own without that management letter that we want to investigate whatever.

The Chairman: If there is no further business, then I declare this meeting adjourned to the call of the Chair.

Tuesday, May 9, 1989

• 0902

The Chairman: Ladies and gentlemen, I see a quorum, so we will get under way.

The steering committee has set up a tentative schedule, and it has been circulated to you. There are a few housekeeping items we would like to get out of the way

[Traduction]

Le président: . . . ou sur qui que ce soit, le ministère en question doit, bien entendu, être convoqué devant le Comité pour donner des explications.

M. Bellemare: Excusez mon ignorance, monsieur le président, mais si j'ai bien compris le mandat de ce Comité, M. Kenneth Dye, en tant que Vérificateur général, est la personne tout indiquée, et notre tâche consiste, entre autres, à suivre de près ce qui se fait en matière de vérification. N'est-ce pas la raison d'être même de ce Comité?

Le président: Certainement, nous représentons le Parlement, et le Vérificateur général est notre témoin principal. Il comparait devant nous pour commenter son rapport et faire une déclaration, mais à part cela, je ne vois pas très bien où vous voulez en venir.

M. Horner: Lorsque M. Dye présente son rapport, il comparait devant le Comité en tant que témoin, fait sa déclaration, répond aux questions, etc. S'il a loué ou blâmé un ministère, il est loisible au Comité de convoquer des représentants de ce ministère pour leur demander des explications. Nous nous basons sur le rapport du Vérificateur général, mais ce dernier ne comparait qu'une ou deux fois devant le Comité, le reste du temps étant . . .

Supposons qu'il ait à redire aux dépenses en matière de défense; en ce cas, nous convoquons les cadres du ministère de la Défense nationale pour en apprendre davantage sur certaines questions.

Le président: Le Comité se laisse effectivement guider, dans une grande mesure, par le rapport du Vérificateur général sans pour autant être complètement lié par lui.

Mme Marleau: J'ai une solide expérience de la vérification comptable: votre vérificateur vous adresse une lettre, dans laquelle il met en relief les lacunes et faiblesses de l'organisation. Vous pouvez alors lui demander comment il est parvenu à ces conclusions et en quoi consistent ces faiblesses mais c'est à vous ensuite, en tant que patron, de faire une enquête sur les questions soulevées, de convoquer d'autres personnes et de leur poser des questions pertinentes.

Notre mandat consiste, pour l'essentiel, à étudier le rapport qui nous a été présenté et à prendre des décisions, mais nous pouvons décider de demander des explications sans nous limiter à ce rapport de gestion.

Le président: S'il n'y a plus d'autres questions, je déclare la séance levée.

Le mardi 9 mai 1989

Le président: Mesdames et messieurs, nous avons le quorum, nous allons commencer.

Le Comité directeur a établi un calendrier provisoire et vous l'avez tous reçu. Nous avons quelques détails administratifs à régler avant d'entreprendre nos

[Text]

before we start this morning, and we will go through the report of the Subcommittee on Agenda and Procedure first.

Your standing committee met on Thursday, May 4 and agreed to recommend that on Tuesday, May 9 at 9 a.m. the Auditor General appear on his report for the fiscal year ending March 31, 1988. On Thursday, May 11 at 9 a.m. there will be a short briefing by the research officers of the committee on the 1989-90 estimates of the Auditor General, followed by a meeting for the members of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

On Tuesday, May 16 at 9 a.m. there will be a briefing by the Comptroller General of Canada. On Tuesday, May 16 at 10 a.m. there will be a briefing by the Secretary of the Treasury Board.

On Thursday, May 18, at 9 a.m., the Auditor General will appear on his main estimates for the fiscal year ending March 31, 1990.

• 0905

That is the agenda set up by your steering committee. Will some move that the first report of the Subcommittee on Agenda and Procedure be concurred in?

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Another item that I want to broach to you this morning is the annual meeting of the Canadian Council of Public Accounts Committees. This is being held in Edmonton from July 9 to 12 this summer. The Canadian Council of Public Accounts Committees is composed of legislators who are members of Canadian public accounts committees or of similar legislative committees that scrutinize public spending. Representatives of our committee have attended those meetings for the last nine years.

I think it would be a good introductory as well as follow-up meeting for any who wish to attend. So will someone therefore move that the committee report to the House seeking permission to travel to Edmonton from July 9 to July 12 to attend the annual meeting of the Canadian Council of Public Accounts Committees and that the necessary staff do accompany the committee?

Mr. Guilbault (Drummond): I so move.

Motion agreed to

The Chairman: At this time I want to introduce Mr. Kenneth Dye, the Auditor General of Canada, and to welcome him before our committee. This is our first formal get-together as a committee with him present. We have had briefings from him prior to this, and we want to thank him for that. Our thanks go out to him, and his staff, of course, who were with him the other day.

[Translation]

délibérations, et nous allons nous pencher en premier lieu sur le rapport du sous-comité du programme et de la procédure.

Votre comité permanent à siégé le jeudi 4 mai et il a recommandé que le vérificateur général compare le mardi 9 mai à 9 heures du matin, relativement à son rapport sur l'exercice financier terminé le 31 mars 1988. Les agents de recherche du Comité nous présenteront le jeudi 11 mai à 9 heures de courts exposés sur le budget des dépenses de 1989-1990 du vérificateur général, après quoi le Sous-comité du programme et de la procédure se réunira.

Le mardi 16 mai, nous entendrons le contrôleur général du Canada à 9 heures et le secrétaire du Conseil du Trésor à 10 heures.

Le jeudi 18 mai à 9 heures, le vérificateur général viendra nous parler de son budget des dépenses principales pour l'année financière qui prendra fin le 31 mars 1990.

Voilà le programme que votre Comité directeur vous a préparé. Qui propose l'adoption du premier rapport du Sous-comité des programmes et de la procédure?

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: Je veux également que nous abordions ce matin la réunion annuelle des Conseils canadiens des comités des comptes publics, qui aura lieu, cette année, à Edmonton du 9 au 12 juillet. Ce Conseil se compose de législateurs membres de comités des comptes publics au Canada ou de comités législatifs semblables, qui examinent les dépenses de l'État. Notre comité est représenté à ces réunions depuis novembre.

Je crois que les intéressés y trouveront une bonne introduction et d'intéressantes informations. Quelqu'un veut-il proposer que le Comité fasse rapport à la Chambre et demande la permission de se rendre à Edmonton du 9 au 12 juillet prochain, accompagné du personnel nécessaire, pour assister à la réunion annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

M. Guilbault (Drummond): Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: Je vous présente maintenant le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye et je lui souhaite la bienvenue. C'est la première fois que nous nous réunissons officiellement en sa présence. Il nous a déjà fait des exposés et nous lui en sommes reconnaissants. Nous remercions également son personnel, bien sûr, qui l'accompagnait l'autre jour.

[Texte]

Before you start your account of the Auditor General's report in brief to us, would you introduce the staff who are with you this morning, Mr. Dye.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Thank you, Chairman. Good morning, everyone.

With me is Larry Meyers, Deputy Auditor General, who is responsible for audit operations. All our auditors report to Larry. His counterpart, Raymond Dubois, is unavoidably absent today. Other staff are on the seats on the side, Mr. Chairman, and I do not think we are going to need to call them to the table today.

The Chairman: All right. Would you proceed then? Do you have an opening statement for us?

Mr. Dye: If I may, Mr. Chairman, I have a three-page opening statement; and then I thought what I would do is go through the highlights of the report, subject to the wishes of your committee.

It is a very good opportunity for me to speak to you this morning about last year's report. This is six months later than usual because Parliament was not available at our usual tabled—

Mr. Wilson: On a point of order, I was wondering if copies of the report are available for the committee. It is customary I think that we have the material before us.

The Chairman: Do you have copies of your introductory—

Mr. Dye: Certainly we do. I know that members have other copies, but we will offer it in English or French. They are available.

The Chairman: Would you distribute those before you start?

Mr. Dye: It would be helpful, as I am going to go through the report. But before I do that, I will start by perhaps talking about the relationship between my office and your committee, Mr. Chairman.

Mr. Wilson: On a point of order, Mr. Chairman. I guess I did not make myself clear. I am not talking about the annual report, which we all have, but rather that which the Auditor General is proceeding to read into the record.

The Chairman: That is precisely what I heard too—the notes of your presentation, Mr. Dye.

Mr. Dye: I am sorry.

Mr. Wilson: Some of us are better readers than listeners, Auditor General.

• 0910

The Chairman: Do you have copies?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would be happy to share this with you. Unfortunately, I have it available to me this morning only in the English language. We normally provide these a week in advance for your meetings. I do

[Traduction]

Auriez-vous l'obligeance, monsieur Dye, de nous présenter le personnel qui vous accompagne ce matin avant de nous donner un aperçu de votre rapport annuel?

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Merci, monsieur le président, et bonjour, tout le monde.

Mon compagnon est Larry Meyers, Sous-vérificateur général, qui est chargé des opérations de vérification. Tous nos vérificateurs relèvent de Larry. Son homologue Raymond Dubois n'a pu venir aujourd'hui. D'autres membres du personnel sont assis sur le côté mais je ne crois pas que nous aurons besoin de les faire venir à la table aujourd'hui.

Le président: D'accord. Veuillez alors commencer. Avez-vous une déclaration préliminaire à faire?

M. Dye: J'ai effectivement une déclaration préliminaire de trois pages, monsieur le président, après quoi je comptais vous donner un aperçu général du rapport si cela répond aux désirs du comité.

C'est pour moi une excellente occasion de vous parler du rapport de l'an dernier. Je me présente six mois plus tard que d'habitude parce que le Parlement ne siégeait pas à la date usuelle. . .

M. Wilson: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je me demande si l'on pourrait remettre au Comité des exemplaires du rapport. Il me semble que nous avons ordinairement ce document devant les yeux.

Le président: Avez-vous des exemplaires de votre déclaration. . .

M. Dye: Certainement. Je sais que les membres en ont des exemplaires, mais nous l'offrirons en anglais ou en français. Ce document est disponible.

Le président: Voulez-vous le distribuer avant de commencer?

M. Dye: Cela serait utile, puisque je vais parcourir le rapport. Mais en premier lieu, j'aimerais dire quelques mots au sujet du rapport entre mon bureau et votre comité.

M. Wilson: J'invoque encore le Règlement encore monsieur le président. Peut-être ne me suis-je pas exprimé clairement. Je ne parle pas du rapport annuel, que nous avons tous reçu, mais du document dont le vérificateur général s'apprête à donner lecture.

Le président: C'est bien ce que j'ai compris—votre déclaration préliminaire, M. Dye.

M. Dye: Excusez-moi.

M. Wilson: Certains d'entre nous comprennent mieux en lisant qu'en écoutant.

Le président: En avez-vous des exemplaires?

M. Dye: Monsieur le président, je serais heureux de le partager avec vous. Malheureusement, je l'ai seulement en anglais ce matin. D'ordinaire, ce document vous parvient une semaine avant la réunion. Je ne sais pas pourquoi

[Text]

not know why we have changed our procedure for this meeting, but we will be certain that you have not only the version I read, but a copy in the other official language.

The Chairman: Yes, it is very important that we have these ahead of time and also the translation, because we want to keep the committee moving smoothly and we can do that only if we get these things out to the individual members.

Mr. Dye: They will always be available for you, Chairman. Rather than my reading this, since members do not have it and I do not want you to feel uncomfortable about it, I do want to talk for a moment about the relationship of your committee with my office.

We have a long-standing tradition going back to 1878 in Canada and earlier, and I think it boils down to a situation where we need one another. We can go so far with the auditing and we can report to Parliament and give you information, and we are really dependent on you to take that information and use it, as parliamentarians do, to assist in holding the government of the day accountable by the Parliament. We are very closely related to this tradition of the accountability of Parliament over government, and so I and my staff work for Parliament, not for government, and it seems to be a good balance.

However, as I say, I am really dependent on your assistance. I do need you to give serious consideration to the major issues of my report and I need you to hold your meetings in public and make your reports, because that is how change happens that is constructive for parliamentarians and how you get satisfaction out of helping to govern this country, and certainly it is satisfactory for the taxpayer. You will find in our annual reports many items of significant financial impact, hundreds of millions of dollars of savings that are possible, and they are possible because your committee takes the time to reflect on them and report and the government responds. It is in that response that taxpayers save a great deal of money.

I am looking forward to working with you individually or as a committee. My office is always open to any of you—indeed, any Member of Parliament—if you wish to come and visit us with a question that is on your mind, but specifically our relationship is within this committee. All our reports that go to Parliament are automatically referred to you by your rules of the House; and as a consequence, while I do accept invitations to go to other committees, I always check with you first to see if this issue that is perhaps being raised is on your agenda. So your committee has preference from our office.

Chairman, that was a very brief comment about the relationship. I would like to have it on the record because you are a very important committee to us and we want to serve you well.

[Translation]

notre procédure n'est pas la même cette fois-ci, mais nous allons nous assurer que vous receviez non seulement la version dont j'aurai donné lecture, mais aussi la traduction.

Le président: En effet, il importe beaucoup que nous recevions ces documents à l'avance et dans les deux langues pour que les délibérations du Comité se déroulent sans heurts; il faut à cette fin que les membres reçoivent la documentation.

M. Dye: Vous pourrez toujours vous la procurer, monsieur le président. Plutôt que de lire ma déclaration, vu que les membres ne l'ont pas en main et que je ne veux pas les incommoder, je dirai quelques mots au sujet des rapports entre votre Comité et mon bureau.

Suivant une longue tradition qui remonte au Canada jusqu'en 1878 ou même plus tôt, je pense qu'en dernière analyse, nous avons besoin les uns des autres. Le travail du vérificateur a ses limites; nous pouvons faire rapport au Parlement et vous communiquer les renseignements, mais il vous incombe à vous, parlementaires de vous servir de ces renseignements pour nous aider à tenir le gouvernement du jour responsable devant le Parlement. Nous sommes strictement attachés à cette tradition de l'imputabilité du gouvernement face au Parlement; c'est pourquoi mon personnel et moi-même travaillons pour le Parlement, et non pour le gouvernement, et cette situation semble produire un bon équilibre.

Mais, je le répète, votre aide m'est essentielle. Il faut que vous vous penchiez sérieusement sur les principaux points de mon rapport, il faut que vous vous réunissiez en public et que vous présentiez vos propres rapports parce que c'est ainsi que se produisent des changements constructifs; c'est ainsi également que vous avez la satisfaction d'aider à gouverner le pays et que vous donnez satisfaction aux contribuables. Vous trouverez dans nos rapports annuels de nombreux articles très importants sur le plan financier; on peut épargner des centaines de millions de dollars à condition que votre Comité prenne le temps d'y réfléchir et de faire rapport, et que le gouvernement réagisse. Cette réaction permettra de faire économiser de grosses sommes aux contribuables.

Je suis toujours impatient de collaborer avec vous soit individuellement, soit en tant que comité. Mon bureau vous est toujours ouvert—comme il l'est d'ailleurs à tous les députés—au cas où vous voudriez venir nous poser des questions, mais nos liens s'établissent plus précisément avec votre Comité. Tous les rapports que nous présentons au Parlement vous sont renvoyés automatiquement; c'est pourquoi, même lorsque j'accepte des invitations que m'adressent d'autres comités, je vous demande toujours d'abord si la même question figure déjà à votre ordre du jour. Pour nous, votre Comité a la préséance.

Voilà, monsieur le président, un très bref commentaire sur nos rapports, mais je tiens à ce qu'il figure au procès-verbal parce que le travail de votre Comité nous tient à coeur et nous désirons bien vous servir.

[Texte]

Now, with respect to the report, the other day in our briefing we took you through the structure, and my intention today is to take you through the highlights of the report. That is not really possible in the time we have, given that your members may have questions, Chairman. I am quite happy to pause as we go along and try to expand a bit, because I am really going to touch only the items I think are of the most significance.

You should know that we did get all the information and explanations we required, including Cabinet documents. We have been getting Cabinet documents for over a century. There has been only one occasion where we did not get them, and that is a matter before the Supreme Court at the moment and will probably be decided within the year. That is on the Petrofina case.

Now, as Larry was explaining to you the other day, chapter 1 is my chapter. This is an opportunity for me to look at the government operations in the past year and look at our audits and try to sum up in one short chapter the things that are really on my mind regarding issues you, as parliamentarians, should be concerned about.

This year I have talked about quite a few issues, starting with good news, the well-performing organizations. There is some criticism of our getting into issues such as identifying organizations that are doing well, but I have a responsibility to make up my mind regarding what I think is of importance to Parliament and I think it is important that parliamentarians understand that the whole thing is not all wrong. Some parts of it do function quite well, are a credit to the individuals involved and a credit to the government as a whole.

• 0915

We have looked at organizations we thought were performing well with an idea of finding out why did they perform well. We thought that was very important and that particular chapter has received worldwide acclaim. It is being used in universities and, in fact, I believe two other major European governments will conduct the same kind of study. It is a very interesting study in that nobody has done this kind of thing in government before, and probably each year you will find our audit report will present to you things that have never been tried before in the world. We tend to be innovative and we take some pride in being seen to be leaders.

I will come back to well-performing organizations because it is chapter 4.

I am concerned about the information you get as parliamentarians. I do not think it is good enough for you to be able to do your jobs. I know you get an awful lot of information. The problem with what you get is that it is probably not packaged in a concise enough form or in a format in which you can easily scrutinize it and give yourselves an opportunity to be up to speed on so many issues that you face as parliamentarians.

[Traduction]

Je reviens maintenant au rapport annuel. L'autre jour, nous vous en avons présenté la structure et, ce matin, je veux en faire ressortir les principaux points. Je n'en ai pas vraiment le temps, vu que vos membres auront peut-être des questions à poser. Je serai bien heureux de m'arrêter en cours de présentation pour donner quelques détails additionnels, parce que je compte mentionner seulement les points que je juge les plus importants.

Je dois vous signaler que nous avons reçu toute l'information et toutes les explications voulues, y compris les documents du Cabinet. Nous obtenons les documents du Cabinet depuis plus d'un siècle. Il y a eu un seul cas, celui de Pétofina, où nous n'avons pas obtenu les documents demandés mais la Cour suprême a été saisie de la question et rendra probablement sa décision d'ici un an.

Comme Larry vous l'a expliqué l'autre jour, le premier chapitre m'appartient. C'est pour moi une occasion de me pencher sur les activités du gouvernement durant l'année écoulée; je revois nos vérifications et j'essaie de résumer en un petit chapitre les choses qui me préoccupent gravement et qui doivent vous préoccuper aussi.

Cette année, j'ai soulevé un bon nombre de points en commençant par les bonnes nouvelles, c'est-à-dire les organisations performantes. On nous a critiqués pour avoir mentionné les organismes qui fonctionnent bien, mais il m'incombe de décider ce qu'il importe de présenter au Parlement; je juge important que les parlementaires sachent que tout ne va pas mal. Certains organismes fonctionnent au contraire très bien et c'est tout à l'honneur des intéressés et du gouvernement dans son ensemble.

Nous avons étudié les organisations à notre avis performantes, afin de découvrir les raisons de leur réussite. Cette question nous semblait très importante et ce chapitre a d'ailleurs été bien accueilli dans le monde entier. On s'en sert dans les universités et, si je ne m'abuse, deux grands gouvernements européens effectueront une étude du même genre. C'était très intéressant en ce sens qu'aucun autre gouvernement ne l'avait encore fait; vous trouverez probablement chaque année dans notre rapport des choses totalement inédites. Nous voulons innover, et notre réputation de chefs de file est pour nous une cause de fierté.

Je reviendrai aux organisations performantes lorsque j'arriverai au quatrième chapitre.

L'information que vous recevez en qualité de parlementaires est une cause des soucis. Elle n'est pas d'une qualité suffisante pour vous permettre de vous acquitter de vos fonctions. Je sais que vous recevez des masses de renseignements. Malheureusement, ces renseignements ne sont pas suffisamment concis ou ne vous sont pas présentés sous une forme facile à consulter; vous ne pouvez donc pas accélérer l'étude des nombreuses questions dont vous êtes saisis.

[Text]

One of the documents you do get that we look at in our auditing is the Part III. You will be looking at my Part III on May 18. We think there has been quite an improvement in the Part III in terms of accountability to Members of Parliament. They could be better, and we go on to describe why we think they could be better.

We have been emphasizing the need for Members of Parliament to understand the public debt and the reasons for deficit. There is quite an emphasis on it these days that is politically driven, but irrespective of the government's drive for better understanding and reduction of deficit, I think it is important that parliamentarians understand the mechanisms behind why the government gets itself into a deficit. It might fit a particular political ideology.

I am not dealing with the ideological dimension of deficit, but I think you should understand what those numbers mean because they have a great deal of meaning. They matter a great deal. This is the public accounts committee and I think it is squarely on the shoulders of the members of this committee to be aware of how those numbers react, one with another. We are happy to discuss that with you.

This year we also looked at the management of the borrowing program. It is not just auditing the numbers in the debt but looking at how we go about getting into debt; how we borrow. Do we borrow efficiently? Do we borrow economically? Do we have proper procedures? The answer is generally yes.

There are a number of continuing problems as one might expect across government. One situation that always concerns me is a lack of urgency in dealing with issues. The government is big; it is sometimes ponderous, and we think there should be a greater sense of urgency.

Your previous colleagues on this committee studied a thing called the Federal Government Reporting Study. It was a study on the needs of users of financial statements of an industrialized nation. We put together for you a model of what the United States government financial statements should look like and what the Canadian government financial statements should look like in order to satisfy a wide array of users.

That study was done in 1986. Your predecessors on this committee were, I think, rather pleased with that study and directed the government to respond to it. I do not think they have yet, and that was in 1986 and here we are in 1989. I think there is great merit in reviving that one because it would give you, as Members of Parliament, a far better grasp of the financial transactions of government. I think it would certainly help make government more understanding not only to taxpayers but

[Translation]

Un des documents que nous consultons lors de la vérification est la Partie III. Vous vous pencherez le 18 mai sur la Partie III relative à mon bureau. Nous estimons que la Partie III est grandement améliorée en ce qui a trait à la responsabilité devant les députés. Cette partie peut encore être améliorée, et nous précisons plus loin pourquoi.

Nous soulignons depuis un certain temps la nécessité pour les députés de comprendre la dette publique et les raisons pour lesquelles le déficit existe. On insiste beaucoup ces jours-ci sur cette question pour des motifs politiques mais, quels que soient les efforts déployés par le gouvernement pour mieux comprendre et pour réduire le déficit, il me semble important que les députés comprennent pourquoi le gouvernement se met dans une situation déficitaire. Il se peut que cela corresponde à une idéologie politique donnée.

Je ne parlerai pas de l'aspect idéologique du déficit, mais vous devez comprendre ce que les chiffres signifient parce qu'ils sont en fait très significatifs. Ils sont très importants. Vous formez le comité des comptes publics, et il vous appartient de comprendre l'interaction entre ces chiffres. Nous serons heureux d'en discuter avec vous.

Cette année, nous avons aussi examiné la gestion du programme d'emprunts. Il ne s'agit pas uniquement de vérifier les chiffres mais de voir aussi comment nous empruntons. Empruntons-nous efficacement? Empruntons-nous de façon économique? Avons-nous une procédure appropriée? Dans l'ensemble, la réponse est oui.

Comme on pourrait s'y attendre, il y a un certain nombre de problèmes persistants. Une situation qui me préoccupe constamment est le peu d'empressement qu'on met à se pencher sur les questions soulevées. La machine de l'État est considérable; elle est quelquefois lourde et il nous semble qu'elle devrait manifester plus d'empressement.

Vos prédécesseurs au comité ont examiné un document intitulé *Étude sur les rapports financiers des gouvernements fédéraux*. Cette étude portait sur les besoins des utilisateurs d'états financiers dans une nation industrialisée. Nous avons élaboré pour les gouvernements du Canada et des États-Unis un modèle d'états financiers devant répondre aux besoins d'une vaste gamme d'utilisateurs.

Cette étude a été effectuée en 1986. Vos prédécesseurs l'ont plutôt bien accueillie et ont chargé le gouvernement de faire connaître sa position à son sujet. Je ne crois pas qu'il l'ait fait encore, et pourtant nous sommes en 1989, c'est-à-dire trois ans plus tard. Il serait excellent, à mon avis, de ramener cette étude sur le tapis parce qu'elle vous permettrait, en tant que députés, de comprendre beaucoup mieux les opérations financières du gouvernement. Elle devrait sans doute aussi permettre au

[Texte]

to the whole world out there, those lenders to our country, to the media, to the analysts.

We find there has been procrastination, that the government has identified issues but it has not dealt with them. These are things it can deal with, sometimes without great expense, and we think we should get past some of this problem where progress is so slow. Procrastination is very costly.

There are systems troubles. We identified a whole series of systems problems, big computer problems in our 1987 report, some of which have been around a long time, some of which have been extremely expensive systems started where needs were not clearly identified, with people changing over time, ministers changing, deputy ministers changing, computer specialists changing. Ten years later you wind up with a system you have spent \$40 million on and it does not work, and that is not right in terms of best use of public funds.

• 0920

So I continue to be concerned about the leisurely pace of governing this country. We could do better.

In my report, I report on federal-provincial programs, just the tip of the iceberg because we have not done a great deal of work in this area. But with the advent of the Meech Lake accord, if it is passed, it will have an even more significant effect, I think, on these transfer payments to the provinces. You, as parliamentarians in the federal parliament, will make a decision believing that some economic good is going to happen somewhere in a region, but at the other end you do not have mechanisms to feed back to you to tell you that you have what you thought you were going to get when you said, yes, send region A, B, or C \$500 million. You are entitled to it. You have a responsibility to know what happened with the money you have appropriated to various regions.

We have an audit this year on the offshore fund in Nova Scotia, the Canada-Nova Scotia Development Fund, which has demonstrated why all of us in this room should be concerned. There, \$200 million was associated with offshore development. In our audit of it, well over \$100 million is very difficult to link to the offshore. You, as a parliamentarian, thought \$200 million was going to the offshore; well, somewhere under \$100 million is identifiable with it, using a reasonable person's basis.

[Traduction]

gouvernement d'être mieux compris non seulement par les contribuables mais aussi par tout le monde, c'est-à-dire les prêteurs, les médias et les analystes.

Nous avons constaté qu'on remet les choses à plus tard, que le gouvernement connaît les questions dont il doit s'occuper, mais qu'il ne fait rien. Ce sont des choses qu'il peut régler sans engager de grandes dépenses dans certains cas, et il nous semble qu'il faut régler certaines de ces questions où les progrès sont tellement lents. L'inaction coûte très cher.

Il y a des difficultés en ce qui concerne les systèmes. Nous avons identifié tout un ensemble de problèmes concernant les systèmes d'ordinateur dans notre rapport de 1987. Certains de ces problèmes existent depuis longtemps. Certains de ces systèmes sont extrêmement coûteux et ont été mis en place alors que les besoins n'avaient pas été clairement établis, alors que les ministres, les sous-ministres et les spécialistes en informatique changeaient, ce qui, dix ans plus tard signifie que l'on se retrouve avec un système pour lequel on a dépensé 40 millions de dollars, un système qui ne fonctionne pas et pour lequel les deniers publics n'ont pas été utilisés de la façon la plus efficace possible.

Je continue à me préoccuper par conséquent de la façon désinvolte avec laquelle ces choses se font. Il me semble que l'on pourrait faire mieux.

Dans mon rapport, je mentionne les programmes fédéral-provinciaux—mais cela n'est que la partie émergée de l'iceberg car nous n'avons pas fait beaucoup de travail en ce domaine. Cependant, si l'Accord du lac Meech est adopté, il aura des effets encore plus importants sur les paiements de transfert aux provinces. Vous prendrez des décisions en tant que parlementaires fédéraux en pensant que des avantages économiques pourront en découler dans telle ou telle région alors que vous ne disposez pas des mécanismes qui vous permettront de savoir exactement ce qu'il adviendra des fonds que vous auriez pu affecter à telle ou telle région. Or, c'est précisément de ce genre de renseignements que vous devriez bénéficier puisqu'il vous incombe de savoir quelle utilisation a été faite des fonds que vous avez votés pour les différentes régions.

Nous avons procédé dès cette année à une vérification du fonds destiné à la mise en valeur des ressources sous-marines, le Fonds de développement Canada-Nouvelle-Ecosse, et elle montre bien à quel point nous devons tous nous préoccuper de la situation. En effet, 200 millions avaient été prévus pour la mise en valeur des ressources sous-marines. Or, au cours de notre vérification, nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile de relier l'utilisation de plus de 100 millions à ce genre de mise en valeur. Les parlementaires ont pensé que 200 millions de dollars serviraient à ces programmes de mise en valeur des ressources alors que moins de 100 millions de dollars ont servi à réaliser cet objectif.

[Text]

In these federal-provincial agreements there is a very significant risk of Parliament's role being eroded, and I want you to alert yourselves to that and understand the issues, because we have reported these to you before. In 1987 we were commenting on Health and Welfare; in 1984 we were talking about Secretary of State; and this year we have the offshore—and these things may get much bigger. You might look at the money being transferred in forestry; there is a chapter on forestry this year. Again, the federal accountability is lacking.

One of our concerns is about the amount of auditing being done by the Department of Supply and Services, and we think it is too shallow, it is insufficient. Huge amounts of contracts are being let and goods being acquired, particularly on the military side. I am not convinced that you are getting good value for money, or indeed adequate protection to the Crown, in the DSS audit process. It is getting very thin.

You as parliamentarians need to have those monitoring processes so you can feel comfortable that most of the things are going well and you can deal with the issues that need to be dealt with. If you do not know what is going on, you are not going to find out. If the government does not know, it is not going to be able to tell you or deal with it itself.

One of my favourite themes in the last couple of years has been the concept of one taxpayer. There is one person out there whose wallet supplies the funds for three, sometimes four, governments; and I must say I am concerned about each of these bodies who is trying to look after the well-being of the taxpayer in their constituency, taking great credit for how they have done something at the expense of another government, when really at the end of the day there is one taxpayer paying for all those governments. It does not make much sense to me that a provincial government can say, look how we got all these federal funds to help us in this province, or municipally they say, we have done all this for you, when indeed the taxpayer has done it for himself or herself. There is a serious concern there, and I intend to press on this point in the next several years. I will be Auditor General only for another two years, but I intend to follow up on this question of public accountability, or greater accountability on how every dollar is spent under such agreements on these transfers.

We spent a lot of time on inspections this year, with respect to food particularly. You will see that in the Agriculture chapter, the Fisheries and Oceans, and the Health and Welfare. There is a significant issue there. I do not want to cause great panics in the land about eating the

[Translation]

Les programmes de contributions fédéral-provinciaux risquent fort de contribuer à l'érosion du rôle du Parlement. Je veux simplement que vous soyez au courant de ces questions et c'est pour cela que nous en faisons mention dans notre rapport. En 1987, nous avons présenté des commentaires sur le ministère de la Santé et du Bien-être; en 1984, nous avons parlé du Secrétariat d'État et cette année, nous passons en revue la question de la mise en valeur des ressources sous-marines. La situation pourrait empirer. Vous pourrez également considérer la question des fonds de transfert dans le domaine de l'industrie forestière. Nous avons prévu un chapitre sur cette question dans le rapport de cette année. Nous soulevons une fois de plus des questions au sujet de la responsabilité du gouvernement fédéral en la matière.

Nous nous préoccupons des vérifications réalisées par le ministère des Approvisionnements et Services. Nous estimons qu'elles n'est pas faites de façon suffisamment détaillée; elles ne sont pas suffisantes. De nombreux contrats sont signés, des biens sont acquis, particulièrement dans le domaine militaire, mais je ne pense pas que le processus de vérification au sein de ce ministère permette une rentabilité maximum, ni une protection suffisante pour la Couronne. En fait, le processus de vérification est très faible.

Vous devez disposer de telles méthodes de surveillance si vous voulez être assurés du bon fonctionnement du système pour ne plus vous attaquer qu'aux questions qui nécessitent votre attention. Si vous ne savez pas ce qui se passe, vous ne pourrez déceler les lacunes là où il y en aura. Si le gouvernement n'est pas au courant, il ne pourra vous informer, ni régler la situation.

Au cours des deux dernières années, un de mes thèmes favoris a été celui du contribuable unique. Car en fin de compte, c'est une seule et même personne qui fournit les fonds nécessaires au fonctionnement de trois ou quatre gouvernements. En fait, je me pose des questions au sujet de tous ces paliers de gouvernement qui s'occupent du bien-être de leurs contribuables et se flattent d'avoir réalisé quelque chose aux dépens d'un autre palier de gouvernement tant qu'en fin de compte, c'est ce même contribuable qui sort d'une seule et même poche tout l'argent. J'ai l'intention d'insister sur cette question au cours des prochaines années. Je n'exercerai mes fonctions que pendant deux autres années, mais j'ai bien l'intention de ne pas laisser tomber cette question de la responsabilité et de l'obligation pour les gouvernements de rendre compte des dépenses engagées dans le cadre de ces paiements de transfert.

Nous avons passé beaucoup de temps cette année à la vérification en matière de production et d'inspection alimentaires. Dans le chapitre consacré à l'Agriculture, aux Pêches et Océans ainsi qu'à la Santé et au Bien-être social, vous trouverez des détails à ce sujet. Le problème

[Texte]

food, but we have a problem. I will be getting to more of the details in a moment.

[Traduction]

est d'envergure. Je ne voudrais pas causer la panique au sujet des produits alimentaires, mais il est certain que nous avons là un problème. Je ferai allusion aux détails dans quelques instants.

• 0925

The government changed its policy on the collection of tax in 1984. There seemed to be an abuse of taxpayers and the government said to the tax department, we think you should go about this in a different way. Since that time productivity has fallen 18% in collection, and the bad debts have risen from \$50 million to \$600 million by easing off on the collection. I think some Canadian taxpayers would feel if they pay their taxes, others should pay theirs too. So there is an issue there that would seem to be unfair to taxpayers.

Le gouvernement a modifié sa politique en matière de perception fiscale en 1984. Les contribuables n'avaient pas été bien traités, et le gouvernement a demandé au ministère du Revenu-impôt de modifier sa façon de faire. Depuis cette époque, la productivité en matière de perception a diminué de 18 p. 100 et les créances irrécouvrables sont passées de 50 à 600 millions de dollars, ce qui est dû à un relâchement dans la perception. Les contribuables canadiens estiment sans doute que s'ils paient leurs impôts, les autres devraient en faire de même. Il semblerait qu'il y a ici une injustice qui ait été commise envers les contribuables.

About our forests, we have a forestry ministry now. It is a great resource of this country, and the Canadian Forest Service is having trouble coping with its responsibilities in order to do what you think it is supposed to be doing. You in Parliament have set the rules. They are not able to fulfil your expectations.

Il existe à l'heure actuelle un département des forêts. Nous savons que les forêts représentent une ressource extrêmement importante pour notre pays, et le Service canadien des forêts semble avoir du mal à s'acquitter de ses responsabilités. Or c'est le Parlement qui a établi les règles que ce service ne peut respecter.

I often bring to your attention the issue of the cost of information. Information is a valuable resource for an organization such as Parliament. It is vital to the economy of the country. Information has a great cost to it, and I think you should be concerned about the costs of the information you get as parliamentarians through the big computer systems we have. Indeed, one thing we did in response to the previous PAC was to respond to your concern about information on a future basis. A whole series of public accounts committee meetings have made the point that this information is a year old, or it is a year and a half old, and this is too slow.

Je parle souvent de la question du coût de l'information. L'information est une ressource importante pour une organisation comme le Parlement. Elle est vitale pour l'économie du pays, mais elle représente des coûts importants. Je crois que les parlementaires devraient se préoccuper de ce que coûtent les grands systèmes informatisés nécessaires à cette information. À la suite des délibérations au sein du Comité des comptes publics, nous avons décidé de tenir compte de vos préoccupations en ce domaine: vous aviez dit en effet que les renseignements en matière d'information étaient déjà vieux d'un an ou d'un an et demi.

We took the risk of auditing information in the future. That is not done by many auditors general around the world. We have tried to bring to your attention the cost of information associated with the proposed registered retirement savings plan legislation that has been tabled in the House but has not yet been enacted. I think parliamentary consideration has been postponed until some time in 1989. But there you have a situation where I think we had a \$330 million price tag for bringing in this legislation. This \$330 million will be paid by the private sector in order to accommodate the new laws. Those laws will have a very significant impact on people who have to re-program computers, educate staff, and on and on it goes. We reported to you on that.

Nous avons, par conséquent, décidé d'adopter une façon de procéder tout à fait nouvelle, et nous avons pris le risque de procéder à de la vérification comptable qui porterait sur des événements futurs. Il ne s'agit pas d'une façon de procéder qui est habituelle pour les différents vérificateurs généraux au monde. Nous avons essayé d'attirer votre attention sur le coût de l'information reliée à la législation présentée à la Chambre et qui concerne le Régime enregistré d'épargne-retraite. En fait l'étude de cette mesure législative ne se fera pas avant quelque temps en 89. Les frais reliés à l'adoption de la nouvelle loi s'élevaient à 330 millions de dollars; c'est ce que cela coûtera au secteur privé pour tenir compte des dispositions de la nouvelle loi. En effet, il faudra programmer à nouveau les ordinateurs, instruire le personnel, etc. Nous vous parlons de cela dans notre rapport.

That is chapter 1, which has touched on the real highlights as I see them. What I propose to do is to dash through the report and amplify these. But perhaps your members would have questions at this point. Perhaps they

Il s'agit en fait du chapitre 1 qui porte sur les points saillants du rapport. J'ai l'intention de passer en revue ces points saillants avant de parler des détails. Mais avant tout j'aimerais savoir si les membres du comité voudraient me

[Text]

would like me to keep dashing. It gets to be awfully difficult for them to listen to me chatter away.

Mr. Wilson: Mr. Chairman, I think it might be useful if members did have an opportunity to question the Auditor General at this point, because there are a number of matters of particular importance he has raised in his overview. I would welcome the opportunity to get into it at this point and perhaps we could carry on later with additional chapters and some further questioning.

Mr. Parker (Kootenay East): Is there a possibility we could split it up, say two or three minutes now and then seven minutes later?

The Chairman: I have a feeling Mr. Wilson will want more than two or three minutes.

Mrs. Marleau (Sudbury): Mr. Dye, I want to say first of all I am quite impressed by your report, and I like the idea of the praising of those who do a good job. I think it is important you do that as well as criticize those who do not.

• 0930

I am fairly new on Parliament Hill. Do you also do an audit of the budgetary process and the process leading towards the estimates?

Mr. Dye: Yes, we have done quite a lot of work in the process and we are actively involved with the Comptroller General's Office in establishing Part III of the estimates. We have not taken a role in actively testifying in committees that are considering estimates of other departments, but we have made them aware of findings in our reports over, say, the previous three years that might be relevant to that committee. I have not involved myself in other committees. I guess I have some reservation because it becomes a political process. This committee is relatively neutral and non-partisan in its activities; an estimates meeting might well become more charged.

Mrs. Marleau: One of the reasons I am asking the question is that, in comparing estimates from one year to the other, I have realized the final reports and the terminology are not the same. There is a tendency to use, I guess, constructive accounting or to group certain items in different ways or to call them by something else, so it is not as easy for a new person to pick up the estimates and say, oh yes, this is exactly what they did last year with this money. It is more difficult for a parliamentarian to judge exactly what they meant to do with the money this year, and whether it is based on the same capacity as last year. I wonder whether in the past you have made recommendations as to consistency in presenting these reports.

[Translation]

poser des questions ou s'ils voudraient que je continue. Il sera peut-être difficile de m'écouter parler uniquement.

M. Wilson: Monsieur le président, je crois qu'il serait utile que nous ayons la possibilité de poser des questions au vérificateur général maintenant. Il y a plusieurs questions particulièrement importantes auxquelles il a fait allusion lorsqu'il passait en revue les points saillants de son rapport. Je préférerais passer aux questions pour revenir par la suite aux autres chapitres et à d'autres questions.

M. Parker (Kootenay-Est): Pourrions-nous peut-être partager le temps, deux ou trois minutes maintenant et sept minutes plus tard?

Le président: Je pense malheureusement que M. Wilson voudra utiliser plus de deux ou trois minutes.

Mme Marleau (Sudbury): Monsieur Dye, je dois dire tout d'abord que je suis très impressionnée par votre rapport. J'estime qu'il est bon de féliciter ceux qui font un bon travail. Je crois qu'il est important que vous procédiez de cette façon tout en critiquant également les organismes qui ne sont pas performants.

Je suis une nouvelle députée. J'aimerais savoir si vous vérifiez également le processus budgétaire, tout ce qui mène à l'établissement du budget?

M. Dye: Oui, nous avons fait pas mal de travail à ce sujet et nous participons activement avec le Bureau du contrôleur général à l'établissement de la partie III du budget. Nous n'avons pas assumé un rôle actif en témoignant devant les comités qui étudient le budget des autres ministères, mais nous avons tenu les membres au courant dans les rapports que nous avons publiés au cours des trois dernières années et qui pourraient être pertinents. Personnellement, je n'ai pas participé aux séances des autres comités. Il s'agit en effet d'une tribune politique, et c'est la raison pour laquelle j'ai quelques réserves à participer à ceci. Le Comité des comptes publics est assez neutre, mais il n'en est pas nécessairement de même pour un comité où l'on discute du budget.

Mme Marleau: Si je vous pose la question, c'est qu'en comparant le budget d'une année à une autre je me rends compte que les rapports et la terminologie ne sont pas les mêmes. Il semblerait en effet que l'on veuille procéder à une sorte de comptabilité que l'on pourrait définir comme constructive ou que l'on veuille regrouper certains postes de différentes façons, utiliser une terminologie différente, ce qui rend la tâche assez difficile à toute personne qui veut comparer le budget de différentes années. Les parlementaires ne peuvent juger que difficilement de l'utilisation des fonds, puisque la base de référence n'est pas toujours la même que l'année précédente. J'aimerais savoir si, dans le passé, vous aviez fait des recommandations quant à la cohérence dans la présentation des rapports.

[Texte]

Mr. Dye: I think you will find there has been some improvement in consistency. I think it provides you with information that is not necessarily comparable, but it is consistent. For example, in my organization we have all kinds of people who are considered management category, yet some of them are not managing anybody and may in fact not be managers. This is done because of the need for consistency in classifications. MPs have about 12 different classifications to deal with.

There are some flaws in it, but there has been a great effort to render things consistent across the government for Members of Parliament. I think there has been an improved effort to have information going into the budget through the estimates and out through the Public Accounts, so when you start off with a process and you get to the end reporting you can link one to the other.

It has been very difficult for members to go from budgetary information and see it come out the other end. That is being improved, I believe, and I think it will be helpful to you. It is frustrating for you to go from plan to plan and then have somebody inject actual data that are always different; then you begin to wonder, especially in committee, which numbers you are dealing with. That is being improved for you.

I do not necessarily want to take credit for government work, but I think we have had some influence in terms of improving the nature of information that members get. We also audit the Part IIIs. Those are a regular part of our value-for-money audits of the departments from the viewpoint of seeing whether or not members are getting accurate and relevant information, and we have been able to point this out.

One area in which I can recall some problems was in the creation of new jobs. In the past ministers have been told that a job opportunity activity that is being proposed will create 2,000 jobs. It depends how you count a job. Is it somebody going to a place one day, or is it somebody employed for a whole year? Is it part-time or full-time? What are we talking about here? Sometimes the statistics that are given to ministers when they make decisions may be a little exaggerated. I think you need a more common base for job-creation statistics. It would be very useful for Parliament.

The Chairman: I might add, as a follow-up to Mrs. Marleau's comments and questions, that this committee has had an overview of all the estimates ever since 1969. They have discussed the problem areas and have made recommendations in those problem areas, and the committee has followed up thereafter to find out what has been done. So the procedures are there, and those are certainly the ones I intend to follow and want to see the committee follow in this regard. It is a good system, and we will have a chance to discuss this further when we meet with the Secretary of the Treasury Board and the Comptroller. The clerk of our committee has handed out

[Traduction]

M. Dye: Vous vous rendrez compte sans doute d'une certaine amélioration dans la cohérence de l'information. Celle-ci n'est pas nécessairement comparable mais elle est cohérente. Ainsi, dans mon organisation, beaucoup de gens qui occupent un poste de la catégorie de la gestion ne supervisent parfois personne. Le but visé ici est la cohérence dans la classification. De cette façon, il est plus facile pour les députés de s'y retrouver avec les douze classifications.

Le système n'est pas parfait, mais on a attaché beaucoup d'importance à faciliter la tâche des députés en restaurant une certaine cohérence entre les différents organismes gouvernementaux. Cette cohérence a été respectée également dans la manière de faire rapport, d'abord dans les prévisions budgétaires, ensuite dans le budget et finalement dans les comptes publics.

Il était difficile auparavant de suivre l'information budgétaire tout au long de son évolution. Les choses ont été améliorées en ce domaine, ce qui vous facilitera la tâche. Il est évidemment frustrant de ne pas avoir une base à laquelle on peut se fier quand on ajoute les chiffres et en fin de compte on ne sait plus à quel saint se vouer. Cette situation a été améliorée.

Je ne voudrais pas nécessairement me flatter du travail qui a été réalisé par le gouvernement, mais je peux dire que nous avons eu un certain rôle à jouer dans l'amélioration des renseignements qui sont maintenant mis à la disposition des députés. Nous vérifions également les parties III du budget. Cela fait partie de notre vérification habituelle de la rentabilité des ministères; il s'agit de voir si les députés obtiennent des renseignements exacts et pertinents. Nous avons pu procéder à une vérification.

Un des domaines où je me rappelle qu'il y a eu des problèmes était celui de la création de nouveaux emplois. Dans le passé, les ministres se laissaient dire que telle nouvelle activité créerait 2,000 nouveaux emplois. Tout dépend évidemment de la façon de compter: s'agit-il d'un travail d'un jour ou d'un an, un travail à temps partiel ou à temps plein. Parfois, les chiffres dont disposent les ministres lorsqu'ils doivent prendre des décisions sont exagérés. Il faudrait pouvoir définir les termes de façon fiable pour pouvoir ensuite donner des chiffres en matière de création d'emploi. Cela serait utile pour les parlementaires.

Le président: Dans le cadre de la question posée par M^{me} Marleau, il serait utile de dire que le comité a passé en revue les points saillants du budget depuis 1969. On a discuté des problèmes et présenté des recommandations, et le comité a fait un suivi des rectifications. Les mécanismes sont donc en place, nous avons l'intention de nous en servir au comité. Le système est bon, et nous aurons la possibilité d'en discuter davantage avec le secrétaire du Conseil du Trésor et le contrôleur. Le greffier du comité a distribué la liste des priorités auxquelles fait allusion le rapport du vérificateur général et vous venez de la recevoir.

[Text]

the list of priorities that are really touched on in the Auditor General's report, and you have just received that.

• 0935

Mr. Parker: I too want to express my appreciation as a new member of this committee for the information you have supplied to us. I have not really had a chance to look through it all yet, as you may know.

I do want to move right into the remarks you made earlier in your presentation, because I think there are some very important issues I would like to have clarified. If I am in the wrong field, I am sure you will let me know. First, I am going to use the Nova Scotia situation as an example, but I am not just identifying Nova Scotia. I want it to cover a broad base and use this as an example with regard to the sheet harbour highway, the vocational training assistance, Highway 107, and so on, and your role there. Of course, it is being questioned in the province of Nova Scotia.

I want to use this in a broader sense now with regard to equalization grants to the provinces. A large amount of money is going to the provinces, and there is indeed a question of whether it is going to the areas where it should be spent, whether we are talking about the forestry program we are now getting into or social programs in a broad sense. Of course, you are being questioned at this time by the Auditor General of the Province of Nova Scotia, and I wonder whether that is indeed happening across Canada.

I will use the example of the Western Diversification Fund, a large fund set up through the Western Grain Transportation Act. Is it being used specifically for the types of development it is supposed to be? I know that is quite broad.

Mr. Dye: There are three issues there to which I intend to respond. First, as western diversification was just set up last year, we have not yet audited that program, but we will be. We will be doing the same for the Atlantic Opportunities Agency and the Northern Ontario Program. We are always auditing in DRIE, and we have lots of findings in that area.

The Auditor General of Nova Scotia has decided to criticize our report, but he is looking at it from a provincial perspective. Apparently that report is very embarrassing to the government, and he seems to be supporting or defending the government of the day. It is an unusual activity for an Auditor General to support a government rather than deal only with Parliament. I have been invited and have accepted an invitation to rather timidly go and testify before their committee a week from Wednesday. Their committee has five ministers on it, all

[Translation]

M. Parker: J'aimerais moi aussi exprimer mon appréciation en tant que nouveau membre du comité pour les renseignements que vous nous avez fournis. Je n'ai pas eu la possibilité d'en prendre connaissance intégralement, comme vous le pensez bien.

J'aimerais passer directement aux remarques que vous avez faites plus tôt au cours de votre exposé: je pense qu'il y a aussi des questions fort importantes auxquelles j'aimerais obtenir certaines réponses. Si je me trompe, faites-le moi savoir. Je me servirai de l'exemple de la Nouvelle-Écosse mais je ne me bornerai pas à celui-ci. Je m'en servirai pour faire allusion à la route de Sheet Harbour, au programme d'aide à la formation professionnelle, à la route 107, etc., et aussi à votre rôle. Bien sûr, il est contesté en Nouvelle-Écosse.

J'aimerais évoquer cette question dans le sens plus large des paiements de péréquation aux provinces. Une partie importante du budget fédéral va aux provinces et l'on se pose la question de savoir si ces fonds vont véritablement aux régions où ils devraient être dépensés, qu'il s'agisse du programme des ressources forestières, des programmes sociaux, etc. Le vérificateur général de la province de Nouvelle-Écosse est en train de mettre en doute votre rapport à ce sujet et je me demande si la même situation se produit pour les autres régions du Canada.

Je prendrai l'exemple du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest, établi dans le cadre de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Ce fonds est-il utilisé pour le genre de développement prévu? Je sais que la question est pas mal vaste.

M. Dye: Vous faites allusion à trois questions auxquelles je vais essayer de répondre. Tout d'abord, étant donné que le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest date seulement de l'année passée, nous n'avons pas encore vérifié les comptes de ce programme, mais nous le ferons à l'avenir. Nous en ferons de même pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et pour le Programme du nord de l'Ontario. Nous vérifierons toujours les comptes du MEIR et nous avons beaucoup de choses à rapporter à ce sujet.

Le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse a décidé de critiquer notre rapport, mais il envisage les choses d'un point de vue provincial. Il semble que notre rapport embarrasse fortement son gouvernement et il paraît vouloir appuyer ou défendre le gouvernement actuel. C'est assez inhabituel pour un vérificateur général d'appuyer un gouvernement plutôt que le Parlement. J'ai été invité à témoigner devant le comité de Nouvelle-Écosse mercredi en huit. J'ai accepté cette invitation sans trop d'enthousiasme. Le comité se

[Texte]

of whom are annoyed with me. So it is not going to be a nice meeting for me.

Going back to the question of equalization, with the complicated tax point system and the broadness of the way in which funds are transferred, it would be very difficult to specify and give you assurance as a Member of Parliament that those funds are indeed being used as intended. We are aware of situations where money is presumably intended, say, for post-secondary education, and we know there are provinces that have received a block of funds and that block of funds exceeds their total educational costs. But we have not gone into that side of it. It is a very interesting question of where the Auditor General's responsibility stops with respect to the transfer of funds.

If you look at government in all its forms, an awful lot of money cascades down from the federal government to the provincial government. Indeed, it happens again to the municipal government. Municipal governments buy more goods and services than the federal government. The federal government tends to have a lot of payments to individuals and transfers to provinces.

• 0940

I think it would be a very good thing if across Canada there were more accountability for the process of purchases of goods and services at the municipal level. I think comprehensive auditing, as we are keen about calling this process of a broad-scope audit, would be very valuable at the municipal level, because most of the money being spent on goods and services is going out that end and is not getting the coverage that, say, we give the federal expenditures. So I am not able to satisfy you, Mr. Parker, that the money going out in the various systems we have of transferring funds from the federal government to other governments is indeed meeting its expected results.

Mr. Parker: I can understand that, because it is a very broad and very complicated—

Mr. Dye: It is not specific enough.

Mr. Parker: Then I guess I will go back to your role, because I think it is important to find out the authority you really do have; and I am going to use the Nova Scotia situation again, because as we get into the Western Diversification Fund we could be told the same thing, as when we get into various other departments. So could you respond to Mr. Cormier's remarks, specifically relating to the process used, the conclusions, and the scope of the mandate?

Mr. Dye: Certainly. I would be happy to do that, because our audit has been of the federal side of that program, looking at it from the Canadian Parliament's point of view. So we are looking at the process of transferring the funds. In doing that, we have dealt with federal officials, and a number of provincial officials too,

[Traduction]

compose de cinq ministres qui sont tous embêtés par mon rapport. Je puis vous dire par conséquent que la réunion ne sera pas trop agréable pour moi.

Pour en revenir à la question de la péréquation, étant donné que le système de points fiscaux est compliqué et étant donné également le fait que les fonds sont transférés de façon globale, il serait très difficile de préciser et de vous assurer en tant que députés que ces fonds sont utilisés comme il avait été prévu. Nous sommes au courant de situations où les fonds sont prévus pour l'éducation postsecondaire et nous savons qu'il y a des provinces qui ont reçu un financement global qui excède le coût total de l'éducation. Cependant, nous n'avons pas poussé les choses plus loin. La question de savoir où s'arrête la responsabilité du vérificateur général en matière de transfert de fonds est très intéressante.

Il est certain que beaucoup de fonds du gouvernement fédéral sont transférés aux provinces et le processus se poursuit jusqu'au niveau municipal. Car ce sont les administrations municipales qui achètent des biens et services en beaucoup plus grande quantité que le gouvernement fédéral lui-même. Ce dernier procède à beaucoup de versements aux particuliers et à des paiements de transfert aux provinces.

Le pays s'en trouverait bien mieux si les administrations municipales devaient justifier les achats de biens et services. C'est pourquoi la vérification intégrée, comme nous aimons appeler ce processus de vérification très vaste, serait très valable au niveau municipal. En effet, c'est à ce niveau qu'est dépensée en biens et services la plus grande partie des fonds, et pourtant les dépenses à ce niveau ne font pas l'objet d'une vérification aussi poussée qu'au niveau fédéral. Je ne pourrais donc répondre de façon satisfaisante à votre question, monsieur Parker, et vous certifier que les fonds de transfert du gouvernement fédéral à d'autres gouvernements sont utilisés à bon escient.

M. Parker: Je le comprends, tout est tellement complexe. . .

M. Dye: Et manque de précision.

M. Parker: J'aimerais revenir à votre rôle. J'estime qu'il est important de savoir comment vos pouvoirs se délimitent. J'utiliserai si vous voulez bien l'exemple de la Nouvelle-Écosse. Dans le cas du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest, la situation est semblable comme d'ailleurs pour d'autres ministères. Pourriez-vous donc donner suite aux remarques de M. Cormier qui portaient sur les méthodes employées, les conclusions et la portée du mandat?

M. Dye: Certainement. En effet, nous avons procédé à une vérification du point de vue fédéral, du point de vue du Parlement canadien. Nous envisageons donc la question sous l'aspect transfert de fonds. Nous avons vérifié tous nos commentaires auprès de fonctionnaires fédéraux et provinciaux également. Je pense que, dans les

[Text]

in being absolutely certain all the facts we have stated in our chapter are correct. We have substantiated everything we have said. I think provincially they are looking at it and saying this is casting a perspective on this that federal auditors general should not get involved in. I have not been concerned about that as much as I have been about getting adequate information to the federal Parliament about the money it has allocated for this particular fund. All our activity then has been looking at it from a federal point of view.

I think our findings are of great concern. They should be of concern to the taxpayer in Nova Scotia as well, because that same taxpayer is one taxpayer and there are three governments. His pocket-book or her purse is perhaps being violated in terms of whether the funds are being used for the purposes intended.

Mr. Parker: Another area I am very concerned about is the Canadian Jobs Strategy program. I am wondering whether you have identified the results of that program; whether it is indeed supplying or meeting the requirements it was laid out to do in the field of training people and providing them with opportunities for employment.

The second question is on the tremendous amount of housing we see taking place in Metro Toronto and the large areas. When I see communities in my riding and throughout the smaller areas, where they have serious problems with sewer, water, and developments of their projects, I wonder whether indeed a lot of these large municipalities are including their sewer, water, and so on in their projects and small municipalities cannot get federal assistance for the development of their properties, yet possibly the large municipalities are including a lot of their extensive programs within their building processes and developments.

Mr. Dye: To answer the last set of questions first, we have not done a great deal on housing other than our audits of Canada Mortgage and Housing, and those have only been in an overview way, because they had private-sector auditors until recently. Now we are jointly auditors with another firm. We did cite CMHC as being one of the well-performing organizations. But I do not recall our office, certainly in the time I have been Auditor General—and I was just asking Larry and I do not think he recalls either, in the time he has been associated with the office—looking into the question of sewers and that type of thing.

On the Canadian Jobs Strategy, we reported last year quite extensively on the CJS activities. There is a whole chapter there that is still relevant, I think, to Members of Parliament, should you wish to take a look at it. In fact, I think the committee did have a hearing on CJS, did it

[Translation]

provinces, on estime que les vérificateurs généraux fédéraux ne devraient pas s'occuper de ces questions. Mais je ne me suis pas préoccupé de cela, j'ai voulu obtenir les renseignements adéquats pour le Parlement, renseignements portant sur l'utilisation des fonds prévus à ce chapitre. Nous avons donc envisagé les choses d'un point de vue strictement fédéral.

Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés sont très inquiétantes. Elles devraient être inquiétantes pour les contribuables de la Nouvelle-Écosse également, car c'est dans la même poche que sont puisés les fonds qui vont aux trois paliers de gouvernement. Ces contribuables peuvent se demander si ces fonds sont utilisés conformément au but recherché.

M. Parker: Je me préoccupe également du Programme de planification de l'emploi. Ce programme réalise-t-il les objectifs prévus en matière de formation et de possibilités d'emploi.

J'aimerais poser une autre question concernant la construction effrénée de logements qui a lieu à Toronto et dans les grands centres. Dans ma circonscription et dans les régions moins peuplées, on éprouve de la difficulté à obtenir des fonds fédéraux pour viabiliser les terrains de construction.

M. Dye: Pour répondre à votre dernière question à premier lieu, je vous dirai que nous n'avons pas fait beaucoup de travail en matière de logement; nous nous sommes contentés de faire un survol des activités de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, car cette société disposait de vérificateurs du secteur privé jusqu'à très récemment. Nous nous occupons depuis peu de temps de la vérification comptable de cette société conjointement avec d'autres vérificateurs. Nous avons dit de la SCHL qu'il s'agissait d'une des organisations performantes. Je ne me souviens cependant pas que nous ayons étudié la question de la viabilité des terrains, etc., au cours de mon mandat de vérificateur général. Je viens de poser la question à Larry, et je ne crois pas qu'il se souvienne que cette question ait été étudiée alors qu'il travaillait pour notre bureau.

En ce qui concerne le Programme de planification de l'emploi, nous avons fait l'année dernière un rapport complet des activités de ce programme. Nous avons rédigé à ce sujet un chapitre complet qui est encore pertinent à l'heure actuelle. Si je ne me trompe, le comité a consacré

[Texte]

not? Maybe I was just speaking with Miss Nicholson about it. She was interested in the topic.

The Chairman: Yes, I think there was a meeting.

• 0945

Mr. Dye: Yes, I think there was.

The Chairman: Yes, there was.

Mr. Dye: And we identified all kinds of problems associated with training: not matching up training with training needs, the funding of these issues. We got into the statistics of jobs being created, and I was concerned about ministers being misled. They would agree to programs where there was not the kind of basis I thought there should be for the information they made their decisions on.

I cannot remember the chapter number, but I will find it for you after the meeting. I would be happy to do that.

The Chairman: I believe this committee reported to the House on Canadian Jobs Strategy on August 17, 1988.

Mr. Wilson: I would like to follow up on Mr. Parker's initial line of questioning, and it relates to the role of the Office of the Auditor General. I would like to understand better the relationship between the Auditor General and Parliament, and between this committee and the Auditor General.

I think the Nova Scotia matter does have some significance, although not in regard to the specifics of the particular offshore fund mentioned in the report. Obviously, it could be Saskatchewan, it could be British Columbia, in theory it could be some municipal body, I suppose—any number of possibilities.

I wonder, just to begin at the beginning, if you could describe what you understand to be the exact status of the Office of the Auditor General. Is the Auditor General of the day an officer of Parliament, for example?

Mr. Dye: My view is that he is an officer of the House of Commons, and yet that is nowhere in statutes. It is, for example, in the statutes in Great Britain, and it is about to become in Australia as a result of the reform in their office. But it is understood that I am an officer of the House of Commons. I do not report to the Senate and, as a consequence, narrowly defined I think I am an officer of the House of Commons, not an officer of Parliament. But it is not stated. If you look at political science literature, I am referred to as an officer of Parliament.

[Traduction]

une de ses réunions à l'étude de ce programme, n'est-ce pas? Ou peut-être me suis-je simplement entretenu avec M^{me} Nicholson à ce sujet, car elle voulait procéder à une étude de cette question.

Le président: Oui, je crois qu'il y a eu une réunion.

M. Dye: Je crois, oui.

Le président: En effet, il y en a eu une.

M. Dye: Et nous avons cerné différents problèmes liés à la formation, notamment le fait que celle-ci ne correspond pas aux besoins en matière de formation et les questions de financement. Nous avons examiné les statistiques relatives à la création d'emplois, et je craignais que les ministres ne soient induits en erreur. Ils ont approuvé des programmes sans avoir en main tous les renseignements nécessaires pour rendre leur décision.

Je ne me rappelle pas le numéro du chapitre, mais je le vérifierai après la réunion. Je vous fournirai volontiers ces renseignements.

Le président: Sauf erreur, le comité a présenté à la Chambre son rapport sur la Planification de l'emploi le 17 août 1988.

M. Wilson: Je voudrais revenir sur la première série de questions de M. Parker, concernant le rôle du Bureau du vérificateur général. J'aimerais mieux comprendre les rapports existant entre le vérificateur général et le Parlement, et entre le comité et le vérificateur général.

L'affaire de la Nouvelle-Écosse revêt une certaine importance, mais pas en ce qui concerne le fonds prévu pour l'exploitation des gisements marins dont il est question dans le rapport. De toute évidence, il pourrait s'agir de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et même, en théorie, d'une municipalité: je suppose que tout est possible.

Pour commencer par le début, je voudrais que vous nous expliquiez quel est, selon vous, le rôle exact du Bureau du vérificateur général. Le titulaire de ce poste est-il un fonctionnaire du Parlement, par exemple?

M. Dye: À mon avis, oui, mais pourtant, cela n'est pas prévu dans nos lois. C'est prévu par exemple dans les lois de la Grande-Bretagne, et ce sera bientôt le cas en Australie, où le bureau a fait l'objet d'une réforme. Toutefois, nous partons du principe que je suis un fonctionnaire de la Chambre des communes. Je ne relève pas du Sénat et, de ce fait, je dois préciser que je suis un fonctionnaire de la Chambre des communes et non du Parlement. Toutefois, ce n'est pas officiel. Si l'on examine la documentation dans le domaine des sciences politiques, on constate que je suis considéré comme un fonctionnaire du Parlement.

[Text]

Mr. Wilson: Would you say, then, that as an officer of the House of Commons your office would have obviously the privileges of that office?

Mr. Dye: I think whatever privileges there may be are accorded to me as an individual, not to the entire office.

Mr. Wilson: Does the mandate of the Auditor General, as set out in the Auditor General Act and the Financial Administration Act... do those sections of the act specifying your responsibilities toward the House limit your right to address other bodies, including provincial legislative committees, on matters contained in your annual report?

Mr. Dye: I am not aware of any restriction, and we did a little research on this invitation because we were not sure we could accept an invitation from another public accounts committee to report on matters within our federal report. I do not recall it ever happening before. I have testified before other provincial public accounts committees on matters of interest to them not related to my work, and to the Australian joint public accounts committee. I was invited by the speaker of their House there to testify with respect to their mandate.

I do not think there is any prohibition. In fact, I could not find a reason why I should not accept. I felt that they could subpoena me, and rather than put them in the awkward position of subpoenaing me I said I would be agreeable to going, knowing full well that the particular committee is going to be a political committee.

This committee has always been very generous with the testimony from my office. They have been non-partisan and it has worked on a balanced basis. I may be anticipating this entirely wrongly, but I suspect I am into a political maelstrom for a day. I will survive and they will survive and the story will be told. I am going to be telling them that I am auditing the federal expenditures and as the parliamentary auditor for the federal government I am concerned about the public accountability of those funds.

So I think there is no-prohibition, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Is an officer of the House of Commons then subject to subpoena elsewhere?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I have been asked a legal question to which I have no idea of the answer. In the research we did I think we did touch with the House of Commons—probably the Parliamentary Library—I do not know. I felt that I was doing the proper thing by responding to their invitation.

[Translation]

M. Wilson: Diriez-vous, dans ces conditions, qu'en votre qualité de fonctionnaire de la Chambre des communes, votre bureau jouit manifestement des privilèges de ce titre?

M. Dye: Les privilèges éventuels qui accompagnent ce poste me sont accordés à titre personnel, et non à tout mon bureau.

M. Wilson: Le mandat du vérificateur général, énoncé dans la Loi sur le vérificateur général et la Loi sur l'administration financière... les articles de la loi qui prévoient vos responsabilités à l'égard de la Chambre ne limitent-ils pas votre droit de traiter avec d'autres organismes et notamment les comités des assemblées législatives provinciales, des questions examinées dans votre rapport annuel?

M. Dye: A ma connaissance, il n'existe aucune restriction, et nous avons fait quelques recherches après avoir reçu cette invitation, parce que nous n'étions pas certains de pouvoir accepter de parler devant un autre comité des comptes publics de questions qui se trouvent dans notre rapport fédéral. Pour autant que je m'en souviens, cela ne s'est jamais produit par le passé. J'ai comparu devant d'autres comités provinciaux des comptes publics pour traiter de questions qui les intéressaient mais qui n'avaient pas de rapport avec mon travail, ainsi que devant le comité mixte des comptes publics de l'Australie. Le président du Parlement de ce pays m'a invité à témoigner au sujet du mandat de ce comité.

Je ne pense pas qu'il existe d'interdiction. En fait, je n'avais aucune raison de refuser. J'ai estimé que l'on pouvait me citer à comparaître, et au lieu de les mettre dans une situation si délicate, j'ai accepté volontiers de témoigner, en sachant parfaitement que le comité en question va jouer un rôle politique.

Votre comité a toujours été très généreux à l'égard des témoignages fournis par mon bureau. Il a toujours fait preuve d'objectivité et a essayé de trouver un juste équilibre. Je me fais peut-être des idées, mais je suppose que je vais être emporté par un tourbillon politique pendant une journée. Je survivrai et eux aussi, et on en parlera longtemps. Je vais leur dire que je vérifie les dépenses fédérales et qu'en tant que vérificateur parlementaire pour le gouvernement fédéral, je me préoccupe de l'obligation de rendre compte au public de l'utilisation de ses fonds.

Je pense donc qu'il n'y a aucune interdiction, monsieur Wilson.

M. Wilson: Un fonctionnaire de la Chambre des communes peut-il donc être cité à comparaître ailleurs?

M. Dye: Monsieur le président, on m'a posé une question d'ordre juridique, dont je ne connais pas la réponse. Au cours de nos recherches, je pense que nous avons communiqué avec la Chambre des communes—sans doute la Bibliothèque parlementaire—je n'en sais rien. Je pensais avoir raison d'accepter leur invitation.

[Texte]

Mr. Wilson: I know you are a very thorough auditor and I would have expected that aspect of the matter would have thoroughly canvassed by your people. Anyway, I hear what you are saying.

It has been said that the Auditor General's Act ensures your independence of the executive branch and confirms your position of being answerable and subservient only to Parliament. I am just paraphrasing there. What then are the parameters of this independence? You are answerable to Parliament but I take it you view that you are free of them to respond to any committee, any organization, any entity within the economy, which would wish to summon you to appear before it.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I think I would probably confine any responses to summonses to a legislative body that is receiving federal public funds. I am the auditor of the Northwest Territories; I am the auditor of the Yukon. I testified before their public accounts committees on a fairly regular basis; certainly my senior staff do all the time.

I do accept invitations to report to the United Nations, where I am involved. I am the chairman of the panel of the United Nations auditors. I would accept an invitation, should I be asked—and I have not been—by NATO. Our office assists in the auditing of NATO. We have been involved in trying to assist in the reform of the audit process at NATO. We do get involved beyond just a federal parliamentary committee, but when it is a federal matter I get in touch with this committee first.

For example, annually, sometimes twice a year, I testify before the Senate Finance Committee. I touch base with the chairman here and say the invitation has been issued, and it is on this topic, and ask the chairman if he is going to review that himself. In the past, anyhow, the answer has been no, that it is not a problem. Then I go and testify over there. I did the same thing here with the Nova Scotian one; I kept the chairman informed.

Mr. Wilson: You would respond then only to a legislative committee. I take it then if you were subpoenaed by some other entity, a municipal or quasi-judicial body with some sort of inquiry which might be investigating matters relating to federal funding and federal spending, that you would feel inclined to decline the subpoena in those circumstances.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not think I wanted to leave the impression with your committee that I would decline a subpoena. I might decline an invitation. A subpoena is a legal matter and I would have to take legal advice. I am not a lawyer, I am a chartered accountant, and I would be very dependent on very solid legal advice. You can be assured that we are thorough when we make these decisions. We do not take them lightly. But in a

[Traduction]

M. Wilson: Je sais que vous êtes un vérificateur très méticuleux et je m'attendais à ce que vos collaborateurs examinent à fond cet aspect de la question. Quoi qu'il en soit, je comprends ce que vous nous dites.

Selon certains, la Loi sur le vérificateur général garantit votre indépendance à l'égard de l'appareil exécutif et confirme que vous n'avez de devoirs qu'envers le Parlement devant lequel vous êtes responsable. Je ne fais que paraphraser l'article de la loi. Quels sont les critères de cette indépendance? Vous êtes responsable devant le Parlement, mais si j'ai bien compris, vous estimez être libre de répondre à l'invitation de n'importe quel comité, organisme, ou groupe qui vous demande de venir témoigner.

M. Dye: Monsieur le président, je pense que je répondrai uniquement aux citations émanant d'un appareil législatif qui reçoit des fonds du gouvernement fédéral. Je suis le vérificateur des Territoires du Nord-Ouest et aussi du Yukon. J'ai témoigné devant le comité des comptes publics de ces territoires de façon assez régulière; mes principaux collaborateurs le font continuellement.

J'accepte de venir témoigner devant les Nations Unies, lorsque je suis en cause. Je suis le président du groupe des vérificateurs des Nations Unies. Si on me le demandait, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici, j'accepterais de comparaître devant l'OTAN. Notre bureau participe aux vérifications de cet organisme. Nous avons pris part aux initiatives visant à réformer le processus de vérification de l'OTAN. Notre rôle ne se limite pas à prendre part, aux termes d'un comité parlementaire fédéral, mais s'il s'agit d'une question de ressort fédéral, je communique au préalable avec votre comité.

Par exemple, tous les ans, et parfois deux par an, je suis appelé à témoigner devant le Comité sénatorial des finances. Je communique avec le président de votre comité en lui faisant part de cette invitation, en lui signalant le sujet qui doit être discuté et je lui demande s'il veut y réfléchir. Par le passé, en tous cas, il m'a toujours dit qu'il n'y avait pas de problème. Je vais donc témoigner devant le comité sénatorial. J'ai fait la même chose dans le cas du comité de la Nouvelle-Écosse; j'ai tenu le président au courant.

M. Wilson: Donc, vous répondez uniquement à l'invitation d'un comité législatif. J'en déduis que si vous étiez cité à comparaître par un autre organisme, municipal ou quasi judiciaire chargé d'une enquête sur des questions relatives au financement fédéral et aux dépenses fédérales, vous seriez porté à refuser l'invitation dans ces cas-là.

M. Dye: Monsieur le président, je ne veux pas donner l'impression aux membres du comité que je refuse une citation à comparaître. Je peux refuser à l'occasion une invitation. Une citation a valeur juridique et je devrais consulter des juristes. Je ne suis pas avocat, je suis expert-comptable, et je devrais absolument obtenir un avis juridique solide. Vous pouvez être certain que nous sommes très consciencieux quand nous prenons ces

[Text]

hypothetical situation I have no idea what I might do. It is so rare anyhow. In eight years I have testified three times, I think, outside the federal Parliament, and I am not going around looking for invitations to testify before other bodies.

Mr. Wilson: I want to stress too I am not trying to be mischievous here. What I am trying to do at the outset here is just to try to understand the parameters of your office, how it relates to this committee, and to Parliament.

I gather this possibility of appearing before the provincial committee on matters of this nature is a bit of a precedent. I am wondering if it might in fact open the door to more regular sorts of requests and the possibility of an erosion of, or the appearance of erosion, of the independence of your office and the important function that you do, and there may become a politicization of the process.

In theory you could be asked to appear, or indeed be subpoenaed before the legislative committees—heaven only knows, ten of them—from each of the provinces. You in theory could spend 365 days a year in front of them, and that is something that concerns me. I am really asking, once you pull the finger out of the dyke, so to speak, where does this process end?

• 0955

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would be reluctant to have our office get itself engaged in political matters at, say, a provincial level. I am going to confine my comments to the federal perspective and not engage in the concerns of the local government there.

I suppose there is no reason why your committee could not invite Mr. Cormier to come and give you the reflections of his perspective. He has made a number of comments on our audit. Although he does not know very much about most of it, he has offered public comment. You may wish to invite him.

I do not know whether this would be an attractive thing to see over time expanding. I look at it, really, as a one-of situation that probably will not reoccur.

Mr. Wilson: Mr. Dye, that is exactly where I am coming from. I was going to raise that matter of reciprocal back-and-forths. I am not talking about it in a political sense. I do not think anyone is expecting that you are going to go anywhere and talk in a political sense. But, clearly, you feel you have a duty to comment on the spending of federal funds or whether the spending was in accordance with the suggested objectives of a particular program in a particular province.

That objective I think is something that virtually any provincial committee in any province could raise, not politically but in terms of fiscal matters—in terms of

[Translation]

décisions. Nous ne les prenons pas à la légère. Toutefois, dans une situation hypothétique, je ne sais ce que je ferais. De toute façon, cela est très rare. En huit ans, j'ai témoigné à trois reprises, je pense, devant des organismes autres que le Parlement fédéral, et je ne cherche nullement à me faire inviter à témoigner devant d'autres organismes.

M. Wilson: Je tiens à bien insister sur le fait que mes propos n'ont rien de malveillant. Je voudrais simplement essayer de comprendre le fonctionnement de votre bureau, et ses rapports avec notre comité et le Parlement.

Je suppose que la possibilité de comparaître devant le comité provincial pour examiner des questions de cet ordre constitue une sorte de précédent. Je me demande si cela ne risque pas de donner lieu à des requêtes plus fréquentes et si l'indépendance de votre bureau et le rôle important que vous jouez ne risquent pas d'en être amoindris, du moins en apparence, en même temps que le processus risque d'être politisé.

En théorie, vous pouvez être invité à comparaître, ou même être cité à comparaître devant les comités législatifs—et Dieu sait qu'ils sont nombreux—de toutes les provinces. En théorie, vous pourriez passer toute l'année à présenter ces témoignages, et c'est bien ce qui me préoccupe. Ce que je veux savoir, c'est où cela s'arrête, une fois que l'on a le doigt dans l'engrenage, si l'on peut dire?

M. Dye: Monsieur le président, j'hésiterais à permettre à notre bureau de s'embarquer dans des questions politiques au niveau provincial, disons. Je limiterais mes observations à la scène fédérale et ne parlerais pas des préoccupations du gouvernement local.

Il n'y a aucune raison pour que votre comité n'invite pas M. Cormier à vous faire part du fruit de ses réflexions. Il a formulé certaines observations au sujet de notre vérification. Même si bien des aspects lui en sont inconnus, il a fait des commentaires en public. Vous jugerez peut-être bon de l'inviter.

Je ne sais pas s'il est souhaitable que ce genre de chose se produise de plus en plus souvent à l'avenir. En fait, c'est à mon avis une situation unique qui ne se produira sans doute plus.

M. Wilson: Monsieur Dye, c'est exactement où je veux en venir. J'allais soulever la question de ces va-et-vient continuels. Je ne parle pas d'un point de vue politique. Personne ne s'attend à ce que vous teniez des propos politiques lorsque vous comparez devant un autre organisme. Toutefois, de toute évidence, vous estimez avoir le devoir de faire des observations sur les dépenses de deniers publics ou de dire si ces dépenses ont été conformes aux objectifs énoncés d'un programme donné dans une province donnée.

C'est une question que pratiquement tous les comités provinciaux, dans n'importe quelle province, pourraient examiner. Non pas du point de vue politique, mais en

[Texte]

government moneys, taxpayers' moneys—and I would think that perhaps when established could quite properly ask your attendance. That is why, again, I wonder if there is not the possibility, certainly the potential, for an unending, perpetual, round of requests. And indeed, if people were interested in mischief, indeed the federal end requesting provincial attendances, and back and forth, and whether the whole objective of an independent examination would be obscured. . . For example, I would assume that this Parliament and this committee—

The Chairman: Mr. Wilson, your time is up. Please finish off.

Mr. Wilson: Thank you, Chairman.

If this Parliament and this committee is not perfectly able to examine the items that you have quite properly raised in your report, indeed the matter of this specific fund or others that Mr. Parker raises, and indeed others that are yet to be raised, how is your accountability to this Parliament in any way heightened or enhanced by responding to the requests of organization A or B or C outside of this place?

Mr. Dye: Chairman, I often speak outside this meeting room to the public—particularly professional groups, usually auditors and consultants, often public servants, sometimes in other committees—and clearly I think all my messages in those are related to the work of my office and your committee, trying to enhance its work and bring better accountability to Canadians.

I am really not worried about this escalating. I think it would be very rare. I have used my judgment in this case to decide, as I am obliged to use my judgment all the time, that this was the appropriate thing to do, privately hoping that I am not going to wind up in this kind of situation very often. It is unique that I can see where an Auditor General. . . We did not criticize him in our report. He criticizes us in his report. I really felt that I had to go on public record to defend the findings.

Clearly, the terms and conditions of the agreement have not been held. Two ministers, a federal and provincial minister, have made arrangements clearly contrary to the terms and conditions of the contract itself and all the Treasury Board advice. It is a simple thing to see. I intend to carry that message to Nova Scotia and I hope balance the comments that another chartered accountant has made about me. I think that his public record is damaging to my reputation. I feel obliged to attend.

Mr. Wilson: Mr. Chairman, I would like to pursue this on the next round, please.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. You are indeed in uncharted waters here. This has not really been

[Traduction]

[Traduction]

s'en tenant à des considérations financières—c'est-à-dire les fonds publics, l'argent du contribuable—et je suppose que, une fois créé, ce comité pourrait avec raison vous inviter à venir témoigner. C'est pourquoi, je le répète, je me demande si l'on ne risque pas d'être confronté à une interminable série de demandes. En fait, si l'on est mû par la malveillance, le fait que le comité fédéral exige la présence de représentants provinciaux et vice-versa, ne risque-t-on pas d'oublier l'objectif d'un examen indépendant. . . Par exemple, je suppose que le Parlement et notre comité. . .

Le président: Monsieur Wilson, votre temps de parole est écoulé. Veuillez conclure.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Si le Parlement et le comité ne sont pas parfaitement en mesure d'examiner les questions que vous avez soulevées à juste titre dans votre rapport, notamment la question de ce fonds ou d'autres soulevées par M. Parker, et d'autres encore qui seront examinées par la suite, en quoi le fait de répondre aux demandes de tel ou tel organisme de l'extérieur améliore-t-il votre obligation de rendre compte au Parlement?

M. Dye: Je prends souvent la parole en public en dehors de cette salle de comité—surtout devant des groupes professionnels, en général des vérificateurs et des conseillers, souvent des fonctionnaires, parfois même devant d'autres comités—et il va sans dire que mes propos portent toujours sur le travail de mon bureau et de votre comité, dans le but de faciliter son travail et de rendre davantage de comptes aux Canadiens.

Cette escalade dont vous parlez ne me préoccupe guère. Ces cas seront très rares à mon avis. J'ai fait preuve de jugement en l'occurrence, comme je suis toujours obligé de le faire pour décider que c'était la bonne chose à faire, en espérant dans mon for intérieur que cette situation ne se reproduise pas trop souvent. Il est exceptionnel qu'un vérificateur général. . . Nous ne l'avons pas critiqué dans notre rapport. C'est lui qui nous critique dans son rapport. J'ai jugé bon d'intervenir officiellement pour justifier nos conclusions.

De toute évidence, les modalités de l'entente n'ont pas été respectées. Deux ministres, un fédéral et un provincial, ont manifestement pris des dispositions qui vont à l'encontre des modalités du contrat proprement dit et de tous les conseils reçus du Conseil du Trésor. C'est évident. J'ai l'intention de communiquer ce message à la Nouvelle-Écosse et j'espère pouvoir rétablir les faits, compte tenu des observations faites à mon sujet par un autre expert-comptable. À mon avis, les observations qu'il a faites en public ternissent ma réputation et je me sens obligé d'assister à cette réunion.

M. Wilson: Monsieur le président, je voudrais revenir sur cette question au deuxième tour, si vous le permettez.

Le président: Merci, monsieur Wilson. Vous avancez effectivement en terrain inconnu. À mon avis, cette

[Text]

discussed seriously before, I do not think. It is a new area, and I think it is well worth the discussion.

• 1000

I have been informed that this committee can subpoena any Canadian except a Member of Parliament and a Cabinet Minister, and with them we only have the right to report to Parliament that So-and-So refused to appear before the committee.

The question that came to my mind is this: if the Auditor General is a servant of the House of Commons, who protects the Auditor General when he gets into hot water? He is obviously in a position where he is the watchdog on government spending and may end up with not too many friends there over an issue, but who in fact comes to the rescue of the Auditor General in order to save the system if there is a problem?

Mr. Dye: The whole Auditor General Act has been developed with independence of the office being a cornerstone in the legislation, and our legislation is quite good. In fact, ours has been used around the world in many places as a basis for developing their own legislation, and some places are now enhancing theirs perhaps a little better than ours. For example, in England the Auditor General has immunity built into his act. If he has an audit failure, which can happen to any auditor—and you will know of some cases across the courts where auditors have been accused of injuring third parties—the Comptroller and Auditor General of Great Britain have immunity. I do not.

I am told that I have protection under several acts that are available to public servants; but when push comes to shove and the government of the day is mad at me, I do not know what my protections would be, because I am not exactly a public servant, I am an officer of the House of Commons. Do these other acts that protect other public servants protect me? I do not know. I am trying to avoid any audit failures. We try to be unassailable, but errors do happen and we do take risks. In fact, because of budgetary constraint we are taking greater risks now than we used to, and some time we may have a flaw in our opinions where somebody gets injured. Somebody is going to have to be accountable for that error. At the moment I see it is me, and I am prepared to accept that responsibility.

The Chairman: May I ask that the terms and conditions of the federal-provincial contracts in question be either tabled in the committee or given to each member of the committee.

Mr. Dye: Are you asking specifically for the Nova Scotia one? There are hundreds of them.

The Chairman: Yes, the Nova Scotia one.

Mr. Dye: I am sure that could be done. Are you asking the government to do that, or would you expect us to do that?

[Translation]

question n'a pas encore fait l'objet d'une discussion sérieuse. C'est un domaine nouveau, et la discussion est tout à fait justifiée, selon moi.

On m'a dit que le Comité peut citer à comparaître tout Canadien à l'exception des députés et des ministres. Pour ce qui est de ces derniers, nous ne pouvons qu'informer le Parlement qu'un tel a refusé de comparaître devant le Comité.

La question qui m'est venue à l'esprit est la suivante: si le vérificateur général est un employé de la Chambre des Communes, qui vient à sa défense lorsqu'il se trouve en difficulté? Comme c'est lui qui surveille de près les dépenses du gouvernement, il se peut que celui-ci ne partage pas son opinion sur une question donnée. Alors qui viendra à la rescousse du vérificateur général et donc du système s'il survient un problème?

M. Dye: La Loi sur le vérificateur général a été rédigée de façon à assurer l'indépendance du Bureau, et cette loi est bonne. De fait, elle a servi de modèle dans bon nombre de pays et certains pays y ont apporté des améliorations. En Angleterre par exemple, la Loi prévoit l'immunité du vérificateur général. Il peut y avoir un problème avec la vérification; cela peut arriver à n'importe quel vérificateur. Vous avez sans doute entendu parler de certains cas où un vérificateur a été accusé devant les tribunaux d'avoir causé un préjudice à des tiers. La Grande-Bretagne a accordé l'immunité à son contrôleur et à son vérificateur généraux. Je n'ai pas cette immunité.

On me dit qu'il y a plusieurs lois qui protègent les fonctionnaires, mais si les choses vont mal et que le gouvernement de l'heure est furieux contre moi, je ne sais pas quelles mesures de protection me sont offertes. Je ne suis pas tout à fait un fonctionnaire, je suis un employé de la Chambre des Communes. Est-ce que les lois qui protègent les fonctionnaires me protègent également? Je ne le sais pas. Je m'efforce d'éviter tout échec de la vérification. Même si mon Bureau se veut infaillible, il se produit des erreurs et nous prenons des risques. En fait, ces risques sont maintenant plus importants en raison des restrictions budgétaires et il se peut que nous fassions une erreur qui porte préjudice à quelqu'un. Quelqu'un aura à répondre de cette erreur. Pour l'instant, cette personne c'est moi, et je suis prêt à assumer cette responsabilité.

Le président: Serait-il possible d'avoir une copie des conditions des accords fédéraux-provinciaux concernés, soit pour le Comité ou pour chacun de ses membres?

M. Dye: Parlez-vous de l'accord avec la Nouvelle-Écosse? Il y a des centaines d'accords.

Le président: Oui, l'accord avec la Nouvelle-Écosse.

M. Dye: Cela pourrait se faire, j'en suis certain. Est-ce que vous vous adressez au gouvernement ou à mon bureau?

[Texte]

The Chairman: Could you provide us with that information, because your report—

Mr. Dye: The tradition of your committee is to ask government to ask the Treasury Board, I think, to provide you with that. I can do it, but it is not the way you usually go about your business, I believe.

The Chairman: Obviously you have based your judgment on these, so since you have based your judgment on them and put them into your report I would think that is justification for presenting the evidence to the committee.

Mr. Dye: I would be happy to oblige the committee.

The Chairman: Is that agreeable to everybody?

Some hon. members: Agreed.

M. Gabriel Fontaine (député de Lévis): Monsieur Dye, c'est avec plaisir que, depuis de nombreuses années, je lis le rapport du vérificateur général. Je trouve que c'est un excellent document. Pour quelqu'un qui veut acquérir une meilleure compréhension du gouvernement fédéral, c'est le document de base. C'est un document sérieux.

Je veux avoir certaines explications sur l'évolution de votre mandat. D'abord, comme vérificateur, je pense que vous vérifiez si les chiffres sont bons à partir des dépenses et des recettes. C'est la vérification dans le sens traditionnel du mot. Graduellement, au cours des années, vous avez choisi quelques ministères où vous avez développé une certaine expertise au niveau de la vérification de gestion. À ce moment-là, vous avez dit: Est-ce que les contribuables canadiens en ont pour leur argent en ce qui concerne le coût du service y par rapport au service lui-même. C'est la vérification de gestion.

• 1005

Graduellement, je crois percevoir que, dans votre évolution, vous commencez maintenant à vous prononcer sur l'opportunité de certains programmes gouvernementaux. Est-ce dans cette direction que vous vous dirigez officiellement, et est-ce relié à une interprétation de votre mandat? Si je vous pose cette question-là, c'est que vos collègues, des comptables agréés, m'ont proposé de le faire. Vos collègues de votre profession, les comptables agréés, vous regardent travailler et se demandent si telle sera l'évolution de votre profession. Pour ma part, je me demande si ce sera une évolution de votre rôle en tant qu'employé de la Chambre des communes.

M. Dye: Monsieur Fontaine, il y a eu un grand changement au mandat du Bureau du vérificateur général en 1977, à la suite d'une étude. Je pense que cette étude et les changements dans les lois sont la force majeure qui ont créé un nouveau type de vérification: la vérification de l'optimisation de ressources. C'est un mandat plus large, parce que la tradition veut qu'un vérificateur vérifie les états financiers et s'assure du respect des lois. Ce sont

[Traduction]

Le président: Pouvez-vous nous fournir ces renseignements parce que votre rapport. . .

M. Dye: Traditionnellement, c'est au Comité de demander au gouvernement de demander ces renseignements au Conseil du Trésor, si je ne me trompe pas. Je peux le faire mais, à mon avis, ce n'est pas la façon habituelle de procéder.

Le président: Vous vous êtes évidemment fondé sur ces documents pour formuler votre opinion et vous en parlez dans votre rapport. Le Comité est donc justifié dans sa demande.

M. Dye: Il me fera plaisir de rendre ce service au Comité.

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des voix: D'accord.

Mr. Gabriel Fontaine (Lévis): Mr. Dye, I have had the pleasure of reading the Auditor General's report for several years now. I find it to be an excellent document, a basic document for anyone who wants to get a better understanding of the federal government. It is a serious document.

I would like you to clear up something for me with regard to the way your mandate has developed. As an auditor, you start out by checking the figures based on expenditures and revenues. That is audit in the traditional sense of the word. Gradually, through the years, you chose a few departments and developed a degree of expertise in management auditing. At the time, the question was: is the Canadian taxpayer getting his money's worth with regard to the cost of service in relation to the service itself? That is management auditing.

I see that gradually, during the course of your evolution, you started commenting on the worth of certain government programs. Have you taken that direction officially and is it related to an interpretation of your mandate? I am putting that question to you at the suggestion of your chartered accountant colleagues. They have watched you work and are wondering if that is the new direction taken by your profession. As for myself, I wonder if it is an evolution of your role as an employee of the House of Commons.

Mr. Dye: Mr. Fontaine, a major change was made to the mandate of the Office of the Auditor General in 1977 following a study. I think that that study and changes in the legislation were the driving force behind a new type of audit: the value-for-money audit. It is a broader mandate, because traditionally, the auditor checks the financial statements and ensures compliance with legislation. That is the rule for all state auditors throughout the world.

[Text]

les normes pour tous les vérificateurs d'État dans le monde.

Depuis 1977, le Bureau a la responsabilité additionnelle d'offrir une opinion sur l'optimisation des ressources. Chaque année, nous avons le grand rapport. Ce rapport concerne seulement l'optimisation des ressources. Après une décennie, nous avons acquis beaucoup d'expérience et je pense que le Canada est un leader en matière de méthodologie et de technologie nécessaires dans la présentation de ce rapport au Parlement.

Pour ce qui est du secteur privé et des autres comptables agréés, la majorité de nos employés professionnels sont comptables professionnels. Larry et moi, par exemple, sommes comptables agréés. Je pense que nous exerçons une influence sur le secteur privé et les vérificateurs généraux des provinces. On sait que la majorité des provinces ont maintenant la responsabilité d'optimiser les ressources. Il n'est pas fréquent qu'on vérifie la mise en oeuvre des politiques et la gestion d'un hôpital ou d'une université, par exemple, mais il y a un changement. C'est aussi le cas des villes. Il y a maintenant beaucoup de vérifications d'optimisation des ressources.

Le secteur privé, les vérificateurs des provinces et notre organisme, le BVG, forment un groupe, la Fondation canadienne pour la vérification intégrée—*Canadian Comprehensive Audit Foundation*. La plupart utilisent le sigle CCAF. C'est un groupe qui fait beaucoup de recherche dans le domaine de l'optimisation des ressources. Le premier produit de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée a été le rapport Kelly-Hanson sur le rôle des comités des comptes publics. Cela a été très utile pour tous les comités des comptes publics du gouvernement.

M. Fontaine: Je suis à 100 p. 100 d'accord sur l'évolution de la vérification intégrée qui permet de maximiser les ressources humaines, financières, etc. C'est un peu plus loin que je me pose une question. Dans la lettre que vous adressiez à M. Hopkins le 20 avril, par exemple, vous parliez, à l'annexe 1, de la responsabilité du Canada au chapitre de la prestation et du financement des services aux Indiens. Est-ce que cela fait partie du mandat du vérificateur général que de discuter de la responsabilité du Canada, même si ce sont des choses importantes, voire souhaitables?

• 1010

Au chapitre suivant, vous parlez des objectifs de reboisement. Est-ce que vous avez, comme vérificateur, à porter un jugement sur les objectifs de reboisement des élus? À la page suivante, vous parlez de l'agriculture et vous semblez, là aussi, porter un jugement sur l'évolution de certains programmes. Il me semble que cela n'a pas grand-chose à voir avec l'optimisation des ressources, parce que vous proposez là des programmes. Je me demandais si le rôle des parlementaires n'était pas de proposer des programmes et le vôtre de vérifier la pertinence des dépenses et des revenus et de porter un

[Translation]

In 1977, the office was given the additional responsibility to provide an opinion on value-for-money; each year, we produce a major report dealing with nothing else. We now have a decade of experience and I think that Canada is a leader with regard to the methods and the technology needed to submit the report to Parliament.

As far as the private sector and other chartered accountants are concerned, the majority of our professional employees are chartered accountants. Larry and I, for example, are chartered accountants. I think that we exercise an influence over the private sector and provincial Auditors General. We know that most provinces now look at value-for-money. It is rare to see an audit of the implementation of policies or the management of a hospital or a university, for example, but things are changing. The same can be said for cities. Value-for-money audits are now widespread.

The private sector, provincial Auditors General and our organization, the OAG, form a group, the Canadian Comprehensive Audit Foundation, usually referred to by its acronym CCAF. The Foundation has done a great deal of research in the area of value-for-money audit. The first report produced by the Canadian Comprehensive Audit Foundation was the Kelly-Hanson report on the role of public accounts committees. That report proved very useful for all government public accounts committees.

Mr. Fontaine: I fully recognize that comprehensive auditing has enabled us to maximize human, financial and other resources. My question goes beyond that. In Schedule 1 of your letter to Mr. Hopkins dated 20 April, for example, you discuss Canada's responsibility for the delivery and funding of services to natives. Does the Auditor General's mandate include discussing Canada's responsibility, whether or not that responsibility is important or even desirable?

In the next chapter, you talk about reforestation objectives. As an auditor, are you required to express an opinion on members' reforestation objectives? On the following page, you talk about agriculture and, once again, seem to express an opinion on the development of certain programs. It seems to me that recommending programs has very little to do with value-for-money audit. I thought it was parliamentarians' role to recommend programs while yours was to audit expenditures and revenues and give an opinion on the use of resources. You have gone beyond that.

[Texte]

jugement sur l'utilisation des ressources. Mais là, on va un peu plus loin.

Est-ce que c'est cela, votre évolution? Si c'est votre évolution, cela m'inquiète un peu.

M. Dye: Monsieur Fontaine, il y a là une ligne délicate. D'un côté de cette ligne, il y a les politiques et, de l'autre, la mise en oeuvre des politiques.

Nous devons être très prudents et examiner seulement la mise en oeuvre. Je pense que dans ce rapport, tous les commentaires portent sur la mise en oeuvre des politiques et non sur les politiques elles-mêmes. Du moins, je l'espère. C'est difficile parce qu'il y a un espace où ce n'est ni noir ni blanc.

The Chairman: Your time is up, Mr. Fontaine. Mr. Stevenson.

Mr. Stevenson (Durham): Thank you, Mr. Chairman.

As a new member here, I have read part of the report and was at your briefing the other day. I, too, along with the others here this morning, wish to congratulate you on your work.

I was somewhat surprised at the comments in the briefing session of a few days ago that some countries do not have a system for public auditing that is as extensive as ours. It is somewhat frightening to think of what may be going on there as far as the handling of money and the use of tax dollars and so on. It is not that I mean anybody is purposely being particularly dishonest, but just the size that governments are today and the many opportunities for tax funds to be used at less than full effectiveness I think is a major concern to everyone. I think your effort and that of your staff in doing the extensive auditing that you are doing is a very worthy service to the government and to the taxpayers of Canada. I have been very impressed with the reports that I have seen to date. I think I am going to enjoy very much being on this committee.

I might say that being a previous provincial member—for seven years I had some experience in this in another forum—I, too, am a little bit concerned about some of the issues raised by Mr. Wilson earlier. I want to follow that up a little bit.

When was the Auditor General's office originally created?

Mr. Dye: In 1878 in Canada.

Mr. Stevenson: How long has the Auditor General been auditing or evaluating funding of joint programs between federal and provincial governments? Is that something recent, or has it been going on as long as the Auditor General has had the role?

Mr. Dye: Chairman, I am not sure of the answer to that, as to formal studies or audits done by previous Auditors General prior to 1977 when the law was changed to bring in the responsibility for value-for-money auditing in section 7 of my act. I would think there was probably commentary. But it would not be as clearly mandated as

[Traduction]

Is that the new direction you are taking? If so, it worries me a bit.

Mr. Dye: Mr. Fontaine: There is a fine line. On one side, there are policies and on the other, the implementation of those policies.

We must be very careful and review implementation only. I think that all the comments in my report deal with the implementation of policies and not the policies themselves or at least, I hope so. It is difficult, because there is an area that is neither black nor white.

Le président: Votre temps est écoulé maintenant, monsieur Fontaine. Monsieur Stevenson.

M. Stevenson (Durham): Merci, monsieur le président.

En tant que nouveau membre, j'ai lu une partie de votre rapport et j'ai assisté à votre séance d'information l'autre jour. Tout comme mes collègues ici ce matin, j'aimerais également vous féliciter de votre travail.

J'ai été quelque peu surpris des commentaires entendus à la session d'information il y a quelques jours à l'effet que certains pays n'ont pas un système de vérification publique aussi étendu que le nôtre. Il fait peur de penser à l'emploi qu'on pourrait faire des deniers publics dans ces pays. Je ne veux pas parler de malhonnêteté, mais tout simplement de la grande taille des gouvernements et des nombreuses occasions qui pourraient mener à un certain gaspillage des fonds publics. À mon avis, vous et votre personnel, par l'entremise de vos vérifications approfondies, rendez un service notable au gouvernement et aux contribuables du Canada. Les rapports que j'ai vus jusqu'ici m'ont bien impressionné. Je crois que je vais trouver très intéressant de siéger au sein de ce comité.

Je dois dire que mes sept années en tant que député au niveau provincial m'ont donné une certaine expérience dans ce domaine. J'aimerais revenir sur quelques-unes des questions soulevées par M. Wilson.

À quel moment le bureau du vérificateur général a-t-il été créé?

M. Dye: En 1878, au Canada.

M. Stevenson: Depuis combien de temps le vérificateur général vérifie-t-il le financement de programmes conjoints entre les gouvernements fédéral et provinciaux? Est-ce une nouvelle fonction ou fait-elle partie du rôle du vérificateur général?

M. Dye: Monsieur le président, je ne crois pas pouvoir répondre à cette question pour ce qui est des études ou des vérifications du vérificateur général faites avant l'adoption en 1977 de l'article 7 de la Loi sur le vérificateur général portant sur la vérification de l'optimisation des ressources. À mon avis, elles en

[Text]

today you see the mandate expressed in the Auditor General Act of 1977.

• 1015

Mr. Stevenson: Have there been many occasions in the past when the auditor has stated concerns about accountability of joint programs?

Mr. Dye: Yes. I think I have commented in 1985, and in 1987, concerns about the use of joint funding.

One of my concerns is there are all these jurisdictions and each has its auditor and each has some sort of a boundary around its auditor, and yet the funding seems to transcend all these bodies and go from one place to another.

The Americans have done an interesting thing with this question. They have this single audit concept where they will set criteria for an audit to satisfy all the stakeholders in this process, whether it be the federal government, the state, or a city, or a district. Everybody engages one auditor and the audit is done to satisfy the needs of all the different stakeholders.

We do not have that in Canada. We have co-operation. For example, I audit revenues on behalf of the provinces that participate in the . . . it would be all but Quebec, and they accept my report. I attest to a report that goes to provincial ministers in order not to have 10 provincial auditors general poking around through the federal tax collection system. We understand the system. We have audited it. So we have some co-operation. We rely on them to audit on the other side of receiving of funds. There are claims that are signed. In fact we have reviewed those claims in the Nova Scotia case, for example, and asked a number of questions about them.

It has been going on for some time. I do not know prior to 1977 when there was a very significant change in the mandate, but it has certainly been going on with my predecessor and myself.

The Chairman: This is your last comment, Mr. Stevenson, for this round.

Mr. Stevenson: When issues of some concern came forward, I assume that in the past members from various regions of Canada had full opportunity to address the concerns from their regions in front of this committee. Would that be a fair statement?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not recall regional representation at a Standing Committee on Public Accounts.

I vividly remember an audit we did of the Canadian Dairy Commission which focused on one province's dairy industry, and we had three very lively meetings where there was a particular local focus and the community that

[Translation]

parlaient, mais je ne crois pas que cela était exprimé aussi clairement qu'il ne l'est aujourd'hui dans la Loi sur le vérificateur général de 1977.

M. Stevenson: Y a-t-il eu plusieurs occasions par le passé où le vérificateur a exprimé une inquiétude au sujet de la responsabilité en matière de programmes conjoints?

M. Dye: Oui. Je crois avoir fait des commentaires sur l'emploi de fonds destinés à des programmes mixtes en 1985 et en 1987.

Je me suis toujours inquiété du fait qu'il y a tous ces niveaux de gouvernement, chacun avec son vérificateur et ses compétences en matière de vérification, et que le financement transcende chacun de ces niveaux pour se promener d'un endroit à un autre.

Les Américains ont fait quelque chose d'intéressant à cet égard. Ils ne font qu'une vérification dont les critères répondent aux besoins de toutes les parties intéressées, que ce soit le gouvernement fédéral, l'État, une ville ou un district. Ils embauchent tous un seul vérificateur et la vérification se fait de façon à satisfaire aux besoins de toutes les parties intéressées.

Nous ne procédons pas ainsi. Au Canada, nous avons la collaboration. Par exemple, je vérifie les revenus au nom des provinces participantes, donc toutes les provinces sauf le Québec, et celles-ci acceptent mon rapport. Je signe un rapport qui est acheminé aux ministres provinciaux pour éviter que 10 vérificateurs généraux provinciaux se mettent le nez dans le système de recouvrement des impôts du gouvernement fédéral. Nous comprenons le système. Nous l'avons vérifié. Il y a donc collaboration. Nous nous fions à eux pour vérifier l'autre source de financement. Il y a des demandes qui sont faites. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, par exemple, nous avons étudié ces demandes et posé un certain nombre de questions à leur égard.

Ce système fonctionne depuis quelque temps. Je ne sais pas ce qui se faisait avant 1977, année où il y a eu d'importants changements au mandat, mais mon prédécesseur et moi-même avons fonctionné selon le système actuel.

Le président: Monsieur Stevenson, un dernier commentaire jusqu'à votre prochain tour.

M. Stevenson: Par le passé, lorsque des questions importantes ont été soulevées, les députés de diverses régions du Canada ont sûrement eu l'occasion de faire part des inquiétudes de leurs régions aux membres de ce comité. Est-ce juste?

M. Dye: Monsieur le président, je ne me souviens d'aucune démarche régionale auprès du Comité permanent des comptes publics.

Je me rappelle clairement une vérification que nous avons faite à la Commission canadienne du lait, où nous nous sommes penchés sur l'industrie laitière dans une province. Il y a eu trois réunions animées à tenir

[Texte]

was affected by our audit did not like it very much. There we were with a rather regional focus on our findings.

The Chairman: Next I have Mr. Bellemare.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Je dois féliciter M. Dye pour sa présentation de l'autre jour. J'ai été fort impressionné par ses objectifs et sa présentation. M. Dye n'a sûrement pas la personnalité que je lui prêtais avant d'être élu député. Il a une personnalité très agréable et un sens de l'humour qui fait souvent défaut dans le domaine de la comptabilité. J'apprécie beaucoup.

J'ai aussi apprécié sa méthodologie de présentation et de simplification des choses pour les députés, surtout les nouveaux députés. Lorsqu'une personne étrangère à la comptabilité regarde des rapports de vérification, c'est quasiment comme plonger dans un océan pour elle. Je ne suis pas complètement étranger à la comptabilité, ayant fait partie pendant près de 20 ans d'un conseil municipal où on embauchait des vérificateurs. Le vérificateur qu'on engageait au niveau de la municipalité travaillait pour le compte de la municipalité. Je dois féliciter M. Wilson d'avoir entamé un sujet intéressant.

Vous dites que vous êtes un employé de la Chambre des communes. J'imagine que c'est écrit quelque part. Si je dis cela, c'est que je veux en venir à autre chose.

• 1020

Premièrement, si la province de la Nouvelle-Écosse, dans ce cas-ci, désire rencontrer notre vérificateur général, est-ce que c'est au Comité ou à la Chambre des communes plutôt qu'à un autre parlement, le Parlement provincial de la Nouvelle-Écosse dans ce cas-ci, de faire la demande directement à nous, l'employeur, ou si un groupe de l'extérieur peut inviter directement un employé, avec tout le respect que je porte à votre personne et à votre titre?

On a un employé qui est érudit dans sa matière et qui, en plus d'être érudit, se présente très bien. Je suis sûr que M. Dye peut très bien se défendre n'importe où, où il va, que ce soit au ciel ou en enfer. Si j'ai parlé de l'enfer, c'est que j'imagine qu'il y a peut-être certains bons diables, en Nouvelle-Écosse, qui aimeraient chauffer un peu les fesses de M. Dye pour des choses qu'il aurait dites et qui, d'après eux, seraient mal vues dans ce secteur du Canada.

Est-ce à M. Dye d'accepter ou s'il ne devrait pas passer par ce Comité-ci qui rend compte au Parlement? C'est peut-être une question très naïve, mais vous savez. . .

The Chairman: Mr. Bellemare, the authority of the Auditor General of Canada and his appointment are set out in a quotation from the act itself in the Auditor

[Traduction]

nettement régionale où le groupe touché par notre vérification a exprimé son désaccord. Dans ce cas, notre vérification avait un point de vue plutôt régional.

Le président: Passons maintenant à M. Bellemare.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): I must congratulate Mr. Dye on the presentation he gave the other day. I was very impressed by both his objectives and his presentation. Mr. Dye is definitely not the person I thought he was before I became a member. He has a very pleasant personality and a sense of humour that is often lacking in the field of accounting. I appreciate it very much.

I also appreciated the method he used in making his presentation and the way he simplified things for the members, especially the new members. When someone who knows little about accounting reads an audit report, it is almost like walking through a jungle. I am not a stranger to accounting, having been a city councillor for nearly 20 years. The auditor hired by the City Council worked for the council. I must thank Mr. Wilson for having brought up a most interesting topic.

You say you are an employee of the House of Commons. I imagine that that is stated somewhere. I am bringing that point up because it leads me to my next point.

First of all, if the Province of Nova Scotia, in this case, wishes to meet with our Auditor General, is it up to our committee or the House of Commons, rather than another body, such as the Legislature of Nova Scotia, to make the request directly to us, in our capacity as the employer, or can an outside group make a direct invitation to an employee, with all due respect to your position and your title?

We are talking about an employee who is an expert in the field and who, besides being an expert, is most impressive in person. I am sure that Mr. Dye is perfectly capable of defending himself in any forum, wherever he goes, be it heaven or hell. If I mentioned hell, it is only because I imagine there are a couple of little devils in Nova Scotia who may want to take Mr. Dye to task for some of the comments he has made—comments that, as far as they are concerned, are not particularly welcome in that sector in Canada.

Is it up to Mr. Dye to accept such an invitation, or should he go through this committee, which reports to Parliament? That may be a rather naïve question, but you know. . .

Le président: Monsieur Bellemare, le pouvoir du vérificateur général du Canada et ses attributions sont précisés dans un extrait de la Loi elle-même qui figure à

[Text]

General's report on page A-1. About the appointment and tenure of office it says:

3. (1) The Governor in Council shall, by commission under the Great Seal, appoint a qualified auditor to be the officer called the Auditor General of Canada to hold office during good behaviour for a term of ten years, but the Auditor General may be removed by the Governor in Council on address of the Senate and House of Commons.

(2) Notwithstanding subsection (1), the Auditor General ceases to hold office on attaining the age of sixty-five years.

(3) Once having served as the Auditor General, a person is not eligible for reappointment to that office.

His duties are really set out in an act. If we are entering an area where there is indecisiveness in the act, where it does not spell it out, and if Parliament or the Governor in Council wants to do something about clearing that, then I would think the onus is on them to amend their own act and to give the Auditor General his clear parameters, if there is a question on that.

However, I will let Mr. Dye comment on your question.

M. Dye: Merci pour votre commentaire sur notre rapport. Ce n'est pas moi; c'est tout le groupe du BVG, tous les employés qui sont très compétents et enthousiastes.

Est-ce le meilleur comportement pour le Comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse que d'écrire à votre Comité pour demander les services de votre vérificateur? Il n'y a pas de précédent. J'ai reçu l'invitation et j'ai pris une décision. Pour moi, le meilleur comportement était d'accepter l'invitation, mais j'ai un peu d'inquiétude.

M. Bellemare: J'apprécie beaucoup la réponse de M. Dye, mais ce qui m'inquiète, c'est ce qui se passera après M. Dye. Je sais que ce ne sera pas le déluge. Cependant, peut-être que la personne ne sera pas un orateur aussi intéressant et aussi fort que M. Dye. Peut-être que la personne sera timide et se fera bafouer par des agences étrangères à nous.

• 1025

Alors, je me dis que, dans ce cas-ci, on devrait peut-être inviter leur vérificateur général à faire une petite tournée. En somme, je trouve qu'on devrait avoir au moins une ou deux personnes à titre d'observateurs, surtout des personnes qui n'ont pas la langue dans leur poche, pour accompagner M. Dye et pour observer le processus en vue de l'avenir. Ce ne serait sûrement pas pour observer M. Dye, car il n'a pas besoin d'être de cela. Je n'ai assisté qu'à une réunion avec lui, et si j'étais multimillionnaire, j'engagerais M. Dye dès demain matin. M. Dye est exceptionnel. Cependant, c'est le

[Translation]

la page A-1 du Rapport du vérificateur général. En ce qui concerne la nomination et les attributions de ce dernier, la Loi prévoit ce qui suit:

3. (1) Le gouverneur en conseil, par commission sous le Grand Sceau, nomme un vérificateur compétent appelé le vérificateur général du Canada à titre inamovible pour un mandat de dix ans, sous réserve de révocation par le gouverneur en conseil sur adresse du Sénat et de la Chambre des Communes.

(2) Par dérogation au paragraphe (1), la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de vérificateur général est de 65 ans.

(3) Une personne qui a servi à titre de vérificateur général ne peut être nommée à nouveau à ce poste.

Ses fonctions sont précisé dans la Loi même. S'il s'agit d'une zone grise où la Loi ne précise pas ses responsabilités en pareille situation, et si le Parlement ou le gouverneur en conseil désire éliminer cette confusion, il me semble que c'est à eux de modifier la Loi et d'indiquer clairement quelles sont les responsabilités du vérificateur général, si jamais celles-ci ne sont pas claires.

Je vais tout de même permettre à M. Dye de réagir à votre question.

Mr. Dye: Thank you for your comment on our report. But I must point out that it is not only me; there are a whole group of us at the AGO, and they are all very competent and enthusiastic employees.

As to your question of whether the best way for the Nova Scotia Public Accounts Committee to proceed would be to write to your committee to request the services of your Auditor General, it is difficult to say, as there is no precedent. I received the invitation and made a decision. The best way to react was simply to accept the invitation, but I admit I have some concern.

Mr. Bellemare: I certainly appreciate Mr. Dye's comments, but what concerns me is what may happen after Mr. Dye has gone. I know that it will not necessarily be the deluge, but on the other hand, his successor may not be as interesting and as aggressive a speaker as Mr. Dye. Perhaps the person will be shy and leave herself or himself open to ridicule from bodies which have nothing to do with us.

So, I have been thinking that perhaps we should invite their Auditor General to pay us a little visit. Actually, I think we should have at least one or two people as observers, especially people who do not mince their words, to accompany Mr. Dye and to observe the process as a help in the future. They certainly would not be there to observe Mr. Dye, because he has no need of that. I have only been present at one meeting with him, but I can tell you that if I were a multi-millionaire, I would hire Mr. Dye tomorrow. Mr. Dye really is exceptional. However, what concerns me is the treatment the federal

[Texte]

traitement que d'autres groupes pourraient faire de la vérification au gouvernement fédéral qui m'intéresse, ainsi que cette question, *to take to task* comme on dirait en anglais, de la vérification à ce niveau-ci face à la petite politique d'autres groupes.

Monsieur le président, je trouve qu'on devrait envoyer des politiciens de ce Comité-ci ou des substituts pour aller observer la façon dont le processus va se dérouler et pour observer les attitudes. Une attitude, cela s'observe seulement sur place et non dans les écrits. Par la suite, il y aurait lieu d'inviter qui de droit, possiblement leur vérificateur général ou encore le plus bavard du groupe à Halifax, à venir faire un tour ici pour nous expliquer ce qu'ils ont fait de l'argent qu'ils nous ont donné.

Deuxièmement, on parlait de la protection du vérificateur à un moment donné. Si une agence de l'extérieur ou une province décidait tout à coup de poursuivre le vérificateur général, que se produirait-il? D'abord, est-ce qu'on peut le poursuivre? Si c'est le cas, est-ce que M. le vérificateur général est protégé par la Chambre des communes? Est-ce qu'on engagerait des spécialistes pour défendre notre vérificateur général? Est-ce que cela existe? Et si cela n'existe pas, est-ce qu'on ne devrait pas faire un rapport recommandant ce qu'on devrait faire dans une telle situation?

The Chairman: If I may comment on that first, Mr. Bellemare, we should remember that this committee has it within its powers to make those kinds of decisions, but the committee decisions should not in any way be mixed in with any of the provisions of the act of Parliament appointing the Auditor General. If the committee sees fit to send someone to a meeting, that is the committee's decision. When the Auditor General goes to a meeting, that is obviously his decision, and if there is a question as to what his clear role is then I think that is another subject for this committee. Since there is a great deal of interest in it, it is a matter we will want to have cleared up so the parameters are properly laid on and we do not get into this cross-fire every time we get into a discussion on federal-provincial matters.

If I may offer an opinion from the Chair, which is a very dangerous one, wherever federal funds are flowing through a system those funds have been spent, and it is the duty of this committee to have a report on where they go and what has been done with them since our role is that of a watchdog committee and we have to decide whether those funds were indeed spent on what they were assigned to do. This is why I think it is important that this committee have a copy of the documentation and the agreements and contracts on which this discussion is all based, because obviously the Auditor General based his decisions on those contracts. I think that is information that should be in the hands of every member. Mr. Dye, did you want to respond further to Mr. Bellemare's comments?

[Traduction]

government's audit process might get from other groups, and the idea that the Auditor might be taken to task by other groups concerned with their own petty politics.

Mr. Chairman, I think we should send members of this committee, or alternates, to observe the process which is going to unfold there and the attitudes of the various parties. Attitudes do not come across in writing; one has to observe them firsthand. Subsequent to that, it might be appropriate to invite those concerned, possibly their Auditor General or a spokesman for the group in Halifax, to come and meet with us to explain what they did with the money they gave us.

Secondly, mention was made at one point of protection for the Auditor General. If an outside agency or a province were suddenly to decide to prosecute the Auditor General, what exactly would happen? First of all, can he be prosecuted? If so, is the Auditor General protected by the House of Commons? Would experts be hired to defend our Auditor General? Do such experts exist? And if not, should we not prepared a report recommending what should be done in such a situation?

Le président: Si vous me permettez, monsieur Bellemare, j'aimerais vous rappeler que ce comité a le pouvoir de prendre de telles décisions, mais que cela n'a rien à voir avec les dispositions de la loi portant nomination du vérificateur général. Si le comité décide d'envoyer quelqu'un à une réunion, c'est sa décision. Lorsque le vérificateur général assiste à une réunion, c'est évidemment sa propre décision, mais si sa présence soulève la question de ses responsabilités, à ce moment-là, c'est un sujet qui intéresse le comité. Comme cela semble intéresser beaucoup de députés, nous allons certainement vouloir faire préciser la limite de ses responsabilités, afin d'éviter que nous nous retrouvions dans cette situation difficile chaque fois que nous entamerons une discussion sur les questions fédérales-provinciales.

Si le président peut se permettre d'offrir son opinion, ce qui est peut-être un petit peu risqué, lorsque des fonds fédéraux sont dépensés, il incombe aux membres de ce comité de savoir qui les a dépensés, et comment ils ont été dépensés, étant donné que nous sommes censés faire fonction de comité de vigilance et que nous avons à décider si ces fonds ont bel et bien été consacrés aux fins pour lesquelles ils étaient prévus. Voilà pourquoi il importe, selon moi, que ce comité ait un exemplaire de la documentation, c'est-à-dire des ententes et des contrats sur lesquels est fondée cette discussion, étant donné que le vérificateur général a dû évidemment fonder ses propres décisions là-dessus. Je pense que cette information devrait être accessible à chaque député. Monsieur Dye, avez-vous autre chose à dire en réaction aux remarques de M. Bellemare?

[Text]

• 1030

M. Dye: Pour ce qui est de la question de l'immunité, ce serait une bonne chose à ajouter aux règlements ayant trait au vérificateur général, et ce pour l'avenir. Cependant, j'espère que la protection est maintenant suffisante pour moi.

Mr. Chairman, if any of your members would like to accompany me and bring along a bullet-proof vest, I would be very pleased to have some company.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Moi aussi, je voudrais féliciter le vérificateur général, M. Kenneth Dye, pour le travail qu'il fait et le rapport qu'il nous présente chaque année. Il est le chien de garde des contribuables et il nous le démontre chaque année dans son rapport. D'ailleurs, cette année comme les autres années, il y a certaines histoires d'horreur qu'on a commencé à décrire tout à l'heure.

Par contre, il y a un fait nouveau cette année. Je reviens au Comité des comptes publics. Je me souviens qu'en 1984, le vérificateur général rendait compte, selon la loi le régissant, au Comité des affaires gouvernementales. Je sais que c'est différent maintenant; le vérificateur général rend compte au Comité des comptes publics.

L'autre fait nouveau, c'est que le vérificateur général est appelé à comparaître au sujet de programmes fédéraux-provinciaux où de l'argent a été dépensé. C'est un domaine qui, pour employer une expression anglaise, est très *touchy*. Comme M. Bellemare l'a dit tout à l'heure, on peut alors tomber dans la petite politiaillerie qu'on connaît, nous, les parlementaires. L'autorité du vérificateur général est très reconnue. Je le connais personnellement; j'ai participé avec lui à certains comités canadiens, ainsi qu'à différents voyages. Je ne voudrais pas qu'il soit attaqué. Je sais que c'est notre responsabilité que de le défendre le plus possible.

Donc, c'est un fait nouveau. Je sais que le vérificateur général a accepté de lui-même d'aller témoigner. Est-ce que ce ne serait pas au comité du Parlement de la Nouvelle-Écosse de venir comparaître devant nous et devant le vérificateur général plutôt qu'au vérificateur général d'aller comparaître en Nouvelle-Écosse? Pouvez-vous me faire un commentaire, monsieur Dye?

Il y a deux ans, un rapport n'était pas tout à fait complet, et on avait dit qu'on ferait un autre rapport sur le rapport des fonctionnaires de votre Bureau. On avait fait l'enquête à Ottawa plutôt que dans le comté désigné. Je ne voudrais qu'une chose semblable se reproduise dans une province canadienne où on essaierait de ternir votre réputation. Je sais que vous êtes une personne intègre et que vous faites du bon travail, et je ne voudrais pas que la politiaillerie se mette dans cela.

C'est mon commentaire.

[Translation]

Mr. Dye: As far as the the question of immunity is concerned, it might be worthwhile adding something like that to the regulations regarding the Auditor General with a view to future protection. However, I hope that I now have adequate protection.

Monsieur le président, si l'un des membres de votre comité désire m'accompagner, et s'il est en possession d'une veste pare-balles, je serai très heureux d'avoir de la compagnie.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): I, too, would like to commend the Auditor General, Mr. Kenneth Dye, on the work he has done and the report that he tables with us every year. He acts as a watchdog for Canadian taxpayers and proves this every year in his report. Indeed, this year, as in past years, there are a certain number of horror stories that were being described a little earlier.

There is something new this year, however. I used to be a Member of the Public Accounts Committee, and am now sitting on the Committee again. I remember that in 1984, however, the Auditor General reported to the Government Affairs Committee, pursuant to the legislation governing his activities. I know that that has changed now; now the Auditor General reports to the Public Accounts Committee.

The other new element this year is that the Auditor General is now going to be called upon to discuss federal-provincial programs where money has been spent. That is certainly a very touchy area. As Mr. Bellemare pointed out earlier, that is where we see the kind of petty politicking that we, as parliamentarians, know all about. The Auditor General's authority is well known. I, myself, know him personally; I sat on a number of Canadian committees with him, and travelled with him on a number of occasions. I would not like to see him subject to attack. I know that it is our responsibility to defend him as best we can.

So, that is something entirely new. I know that the Auditor General has himself agreed to appear. But, is it not in fact up to the appropriate committee of the Nova Scotia Legislature to appear before us and before the Auditor General, rather than have the Auditor General appear in Nova Scotia? Could you please comment on that, Mr. Dye?

Two years ago, a report was not complete, and it was said at the time that another report would be filed on the report done by the employees in your office. The enquiry had been done in Ottawa rather than in the appropriate riding. I would certainly not like to see that sort of thing recur in a Canadian province, where an attempt might be made to tarnish your reputation. I know that you are a person of great integrity and that you do very good work, and I would not like to see petty politics coming into all of this.

Those are my comments.

[Texte]

M. Dye: Les questions politiques sont une menace pour la crédibilité de mon Bureau.

• 1035

Je pense que la meilleure proposition est celle d'une vérification unique pour les programmes, par un vérificateur privé, un vérificateur d'une province ou un vérificateur de notre Bureau, une seule vérification qui réponde directement aux inquiétudes de tous les groupes qui ont investi dans le programme. Il n'est pas nécessaire d'avoir trois vérifications. Une est suffisante, selon moi.

M. Guilbault: Je comprends cela. Seulement, on a là...

The Chairman: Mr. Guilbault, I might mention that earlier in the meeting since this question came up we approached the parliamentary counsel and the procedural authorities of the House and they are looking into the matter to see if there is any precedent or any legal ruling on that. They have not found one as yet, but when they do that information will be transferred to the committee.

Mr. Guilbault: Thank you.

The Chairman: It seems to me that what we are really into here in a sense is a political question and in another sense it is very definitely an audit question. If the Auditor General appears before another body, then of course under the act it is his duty to follow through on strictly the auditing processes and the protection of federal spending. That is his authority.

There is no doubt but what there will be a great deal of politics in this particular item. That is why I think it is important that, number 1, we get a ruling on it and, number 2, that we have a look at those contracts on which the comments are based. And it may be the wish of the committee when we finish this discussion to suggest to the government in our report to the House that the act clarify this role. I will leave that with you.

Mr. Wilson: Chairman, I had indicated a desire to participate on the second round, but there are others who have precedence, I believe.

Mrs. Marleau: I was going to make a statement. I was under the impression that the Auditor General is an independent person appointed by Parliament and answering to us, at least presenting his report to us. The Auditor General in essence has to be independent and rule in his own right what he will report to us in terms of the spending of the money that we have authorized. He has to be prepared to defend what is in his report, and I would think anything that he does concerning this report is a defence of what he has put in there. If he cannot defend it, he would not have put it in there. I think he is certainly in his right to report to anyone who is interested

[Traduction]

Mr. Dye: Political issues do represent a threat as far as the credibility of my office is concerned.

I think the best solution would be a single audit for programs, by a private auditor, a provincial auditor or an auditor from our office; a single audit that would directly meet the concerns of all the groups that had invested in the program. There is no need for three audits. One is adequate, as far as I am concerned.

Mr. Guilbault: Yes, I understand. But...

Le président: Monsieur Guilbault, il convient de vous signaler que lorsqu'on a soulevé cette question un peu plus tôt, nous nous sommes adressés à l'avocat du Parlement ainsi qu'aux instances procédurales de la Chambre, et ils vont se pencher là-dessus afin de déterminer s'il existe un précédent ou une décision juridique sur cette question-même. Jusqu'ici, ils n'en ont pas trouvé, mais dès qu'ils auront cette information, ils vont nous la transmettre.

M. Guilbault: Merci.

Le président: Il me semble que nous sommes aux prises avec, d'une part, une question politique, et d'autre part, une question de vérification. Si le vérificateur général comparait devant un autre groupe, eh bien, conformément à la loi, il lui incombe de s'intéresser uniquement aux questions de vérification et de protection des fonds fédéraux. Voilà son devoir.

Néanmoins, il n'y a pas de doute que cette question est particulièrement controversée. Voilà pourquoi il est essentiel, d'après moi, que nous demandions aux autorités appropriées de se prononcer là-dessus et, deuxièmement, que nous ayons l'occasion d'étudier les contrats sur lesquels sont fondées les remarques du vérificateur. Le comité va peut-être juger bon, une fois cette discussion terminée, de recommander au gouvernement, dans notre rapport à la Chambre, que la loi apporte certaines précisions en ce qui concerne son rôle. Mais c'est à vous d'en décider.

M. Wilson: Monsieur le président, je vous avais demandé la parole pour le deuxième tour de questions, mais je pense qu'il y en a d'autres qui devraient avoir la priorité.

Mme Marleau: Je voulais faire une petite observation. J'avais l'impression que le vérificateur général est autonome, qu'il est nommé par le Parlement et qu'il relève de nous, c'est-à-dire qu'il nous présente son rapport. Au fond, le vérificateur général doit absolument être autonome et décider de son propre chef ce qu'il va inclure dans son rapport au sujet de l'utilisation des fonds que nous avons votés. Il doit être en mesure de défendre ce qu'il dit dans son rapport, et je présume que s'il décide d'agir, c'est bel et bien pour défendre les affirmations qu'on y retrouve. S'il n'est pas en mesure de les défendre, il ne les aurait jamais faites. Il me semble qu'il a tout à

[Text]

and to defend the comments and the points that he has placed in this document. Correct me if I am wrong.

Mr. Dye: Chairman, I happen to agree with the interpretation. I think I am solely responsible for the contents and what we choose to audit and how we choose to report it, and I think I have the obligation to decide where I will speak.

The Chairman: Yes. I think this is a time that this committee has to remain its own body and the Auditor General has to remain his independent self in his own work. I think it is very important that that delineation be recognized through these discussions.

Mr. Parker: I would like to follow up on the conversation that has been going on with regard to the Nova Scotia situation.

I have a copy of the April 19. . . of the Public Accounts committee for the legislative chamber, and in that discussion with Mr. Cormier he has stated that

I am not trying to defend the fund. But I guess I can say this, Mr. McLean, and maybe I should not. I think when it came down to this one I wondered if I was a Nova Scotian first and an Auditor General second or an Auditor General first and a Nova Scotian second. Mr. Brown says, you should have been an Auditor General first; and of course Mr. Cormier answered, maybe I should have been.

• 1040

I think this comes very clearly down to the fact that we are getting into the political side of it and the Auditor General side of it; and I think we have to stick to the Auditor General side of this question as being part of this committee. I just wanted to bring that forward and ask Mr. Dye if he agrees that is the area that. . .

Mr. Dye: Mr. Parker, we should be dealing with the big issues of \$200 million of public funds and what happened to them. I think there is an accountability to your Parliament. The fact that another Auditor General decides to criticize me, I think, is taking the whole debate to an Office of the Auditor General situation, which is completely irrelevant when it comes to the spending of public money. I would like the debate to be on the big issues. That is how I intend to approach the Nova Scotia public accounts committee.

Perhaps it will become more politicized. If it does, I intend to answer criticisms of the work of our office. I am convinced all the facts stated in our report are accurate. They are well substantiated. I think the tale is told clearly.

[Translation]

fait le droit de comparaître devant quiconque s'intéresse à la question et de défendre les affirmations de ce document. Mais corrigez-moi si je me trompe.

M. Dye: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec une telle interprétation. Je suis la seule personne, il me semble, qui puisse assumer la responsabilité du contenu de ce rapport, des choix que nous avons faits vis-à-vis des activités vérifiées et de la manière dont nous avons présenté nos conclusions; je pense qu'il m'incombe de décider si, oui ou non, je veux comparaître.

Le président: Oui. Je pense que dans une situation pareille, ce comité doit se contenter de faire son propre travail et que le vérificateur général doit rester autonome et répondre de son propre travail. Je pense qu'il est très important que l'on reconnaisse le rôle de chacun dans cette discussion.

M. Parker: J'aimerais faire une observation dans le cadre de notre discussion sur la situation en Nouvelle-Écosse.

J'ai un exemplaire des délibérations du 19 avril. . . du Comité des comptes publics, et dans la discussion avec M. Cormier, ce dernier a dit ce qui suit:

Je n'essaie pas de défendre le fonds. Mais je pense pouvoir dire ceci, monsieur McLean—même si je ne devrais peut-être pas le dire. Lorsque j'ai dû prendre une décision, je me suis demandé si j'étais d'abord un habitant de la Nouvelle-Écosse et deuxièmement un vérificateur général, ou d'abord un vérificateur général et deuxièmement un habitant de la Nouvelle-Écosse. M. Brown lui a dit: Vous auriez dû être d'abord vérificateur général; et bien entendu, M. Cormier a répondu: Vous avez peut-être raison.

Il ressort clairement de tout cela que la question revêt désormais deux aspects: d'une part, le côté politique, d'autre part, le côté du vérificateur général; à mon avis, notre comité doit s'en tenir à ce dernier aspect. Je voulais simplement soulever la question et demander à M. Dye s'il convient que ce secteur. . .

M. Dye: Monsieur Parker, nous devrions traiter de la question importante des 200 millions de deniers publics et du sort qui leur a été réservé. J'ai l'obligation de rendre des comptes à votre Parlement. Le fait qu'un autre vérificateur général ait décidé de me critiquer, selon moi, fait porter toute la discussion sur le fonctionnement du Bureau du vérificateur général, ce qui n'a absolument rien à voir avec les dépenses de deniers publics. Je voudrais que le débat porte sur les questions fondamentales. C'est ce que j'ai l'intention de dire au comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse.

Le processus deviendra peut-être plus politisé. Si c'est le cas, je compte bien répondre aux critiques formulées à l'égard du travail de notre bureau. Je suis convaincu que tous les faits que renferme notre rapport sont exacts. Ils

[Texte]

There was very poor accountability to the federal Parliament.

The Chairman: It would seem if you are really going to zero in on federal-provincial programs, if there comes a point where the Auditor General of Canada is not supposed to go any further, then he no longer has control really to report on that program. It is like blocking up a river. Once the water flows over the dam, you have no more control of it. Public funding that goes down through the streams from the federal government to wherever is still part of the public purse and part of the public spending. Objectively, that is what I would like to see our committee stick to. Our job is really to follow the spending of public funds and to make sure they are spent properly. If we do not do that, then we cease to be really a watch-dog committee.

I think members on the committee have had a good discussion on this issue this morning, and out of this discussion may come a desire to clarify the position of the Auditor General. But I would hope it would be in such a way as not to inhibit in any way his duty as Auditor General of Canada for all money spent. I think that is the bottom line we must remember throughout the entire discussion. So I appreciate all the candid remarks that have been made.

Mr. Wilson: What concerns me, Chairman, is the involvement outside of Parliament and outside of this committee. I think I agree with just about everything I have heard, that the Auditor General should decide what to audit, how to report it. He should be perfectly able to report. He has done so. We have it in front of us. We are talking about it. The question in my mind is whether his office or he personally, I guess, needs to be drawn into partisan provincial politics, partisan whatever. There is a potential there, in my estimation, to go beyond provincial committees. There could be inquiries. There could be commissions. I can see an endless number of possibilities. I think once a precedent is established, it is wide open.

My remarks, I want to stress again, are not political in any way, shape, or form. I think this committee is perfectly capable of examining this particular fund the Auditor General has singled out. It is our job, in fact. I believe it is up to our committee to look at it with the material and the assistance of the Auditor General.

Let us just forget about Nova Scotia for a moment. It could be British Columbia, and it could be another program; it could be virtually any entity where federal government money is being spent, and the Auditor General has a duty to assist Parliament in accounting for it. I think that is the role.

[Traduction]

sont pleinement justifiés. On a très peu rendu de comptes au Parlement fédéral.

Le président: Si vous comptez véritablement concentrer toute votre attention sur les programmes fédéraux-provinciaux, si l'on en arrive au point où le vérificateur général du Canada n'est pas censé aller plus loin, à ce moment-là il n'a plus vraiment de contrôle pour faire un rapport sur ce programme. C'est un peu comme lorsqu'on bloque les eaux d'une rivière. Une fois que l'eau commence à passer au-dessus du barrage, il est impossible de la contrôler. Les fonds publics que le gouvernement fédéral achemine vers d'autres secteurs sortent néanmoins du Trésor public et font partie des dépenses publiques. J'aimerais que notre comité s'en tienne à cette question. Notre tâche consiste à surveiller les dépenses de deniers publics et à nous assurer qu'elles sont effectuées à bon escient. Si nous ne le faisons pas, alors nous cessons d'être vraiment un comité de surveillance.

Les membres du comité ont longuement discuté de cette question ce matin, et ils souhaitent tous que la position du vérificateur général soit plus clairement définie. J'espère toutefois que, ce faisant, on ne l'empêchera pas d'assumer sa fonction de vérificateur général du Canada à l'égard de tous les fonds de pensés. C'est là le fin mot de l'histoire, et nous ne devons pas l'oublier pendant toute cette discussion. C'est pourquoi j'apprécie la franchise des remarques qui ont été faites.

M. Wilson: Ce qui me préoccupe, monsieur le président, c'est le rôle que joue le vérificateur en dehors du Parlement et de notre comité. Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit, à savoir qu'il incombe au vérificateur général de décider quels secteurs doivent faire l'objet d'une vérification et comment préparer son rapport. Il doit être tout à fait en mesure de le faire. C'est ce qu'il a fait et nous avons ce rapport sous les yeux. C'est l'objet de notre discussion. Je me demande si son bureau ou lui-même a besoin d'être mêlé à des questions sectaires de politique provinciale. À mon avis, l'affaire risque de se répercuter au-delà des comités provinciaux. Il peut y avoir des enquêtes, des commissions. J'entrevois un nombre interminable de possibilités. Une fois qu'un précédent est créé, c'est une porte grande ouverte.

Je le répète en insistant, mes observations ne sont nullement politiques. J'estime que le comité est tout à fait à même d'examiner le fonds particulier dont parle le vérificateur général dans son rapport. C'est notre tâche, en fait. C'est à notre comité qu'il incombe d'examiner cette question grâce à la documentation et à l'aide fournies par le vérificateur général.

Oublions un instant la Nouvelle-Écosse. Il pourrait s'agir de la Colombie-Britannique, ou d'un autre programme; il pourrait s'agir pratiquement de n'importe quel secteur où l'on dépense des deniers publics, et le vérificateur général a le devoir d'aider le Parlement à en rendre compte. Voilà quel est son rôle, selon moi.

[Text]

• 1045

In my mind the discussion is not in any way really about Nova Scotia, and I do not think documents and agreements pertaining to Nova Scotia really bear on the thing. We can talk about Nova Scotia another time. I am talking about the principle here of whether the Auditor General should be responding to requests and/or subpoenas from other jurisdictions to come and talk.

Now, I just want to ask a couple of questions. I believe, Auditor General, you mentioned that when you received the request you sought various advice and you decided to talk to the chairman of this committee about it.

Mr. Dye: I wrote.

Mr. Wilson: You wrote to him. Was there any response, verbal or written?

Mr. Dye: Chairman, I do not think I did receive a response to it. I followed it up with a conversation in passing, but I do not think there was an official response. My problem at the time, Chairman, was that there was really no public accounts committee when the invitation came. Your committee was about to be formed. Had we been in regular session, I probably would have come to you and said, look, this is a problem and I would like your wise counsel on this. You were not available in the timeframe, and so I proceeded on my own, taking some legal advice.

Mr. Wilson: What I am really leading to is whether the opinion of the chairman would have any relevance to your decision whether to participate, to answer a request or a subpoena from any place.

Mr. Dye: I think it would be very relevant, Chairman. If you were to say, without having a formal meeting on it, that the sense of the meeting was that your members would be offended should I accept such an invitation, I think I would take note of that very quickly.

The Chairman: Mr. Wilson, to assist you here, the letter came to me before we were formally formed as a committee. Also at that stage, as I recall—I do not have the letter in front of me—Mr. Dye had already accepted the invitation.

Mr. Dye: I think that is true. As a matter of information, your chairman was chairman-designate by his party. We did not know who was on the Conservative side or other sides and we felt we had to respond. It would be improper not to be responsive to another legislative committee in another Parliament, and so I took advice and responded. Their letter took a week to come to us by fax, which was interesting, and I tried to respond within three days or so, I think.

Mr. Wilson: What I am trying to seek is the significance of speaking to the chairman and/or receiving

[Translation]

A mon avis, la discussion ne porte pas vraiment sur la Nouvelle-Écosse, et je ne pense pas que les documents et ententes portant sur cette province soient vraiment importants. Nous pouvons parler de la Nouvelle-Écosse en une autre occasion. Je parle du principe de l'opportunité pour un vérificateur général de répondre à des demandes ou à des citations émanant d'autres provinces.

Je voudrais simplement poser deux questions. Sauf erreur, monsieur le vérificateur général, vous avez dit que, lorsque vous avez reçu cette invitation, vous avez consulté diverses personnes et avez décidé d'en faire part au président du comité.

M. Dye: Je lui ai écrit.

M. Wilson: Vous lui avez écrit. Avez-vous obtenu une réponse, verbale ou par écrit?

M. Dye: Monsieur le président, je ne pense pas avoir reçu de réponse à ma lettre. J'ai soulevé encore la question au cours d'une conversation, mais je ne pense pas avoir reçu de réponse officielle. Mon problème à ce moment-là, monsieur le président, venait de ce qu'il n'existait pas vraiment de comité des comptes publics lorsque l'invitation m'est parvenue. Votre comité était sur le point d'être constitué. Si le Parlement avait été en session, je serais sans doute venu vous voir pour vous exposer le problème et vous demander votre avis. À l'époque, il n'y avait pas encore de comité, et j'ai donc agi de mon côté, en consultant des juristes.

M. Wilson: Ce que je veux savoir, en fait, c'est si l'avis du président aurait influé sur votre décision de répondre à une demande ou à une citation quelconque.

M. Dye: J'en tiendrai compte sans hésiter, monsieur le président. Si vous me disiez, sans tenir de réunion officielle à ce sujet, que les membres de votre comité seraient choqués si j'acceptais cette invitation, je pense que j'en tiendrai compte au plus tôt.

Le président: Monsieur Wilson, pour tirer les choses au clair, je dois dire que la lettre m'est parvenue avant que le comité n'ait été officiellement constitué. À ce moment là, si ma mémoire est bonne—je n'ai pas la lettre sous les yeux—M. Dye avait déjà accepté l'invitation.

M. Dye: C'est exact. Pour votre gouverne, je vous signale que votre président a été désigné par son parti. Nous ne savions pas qui représentait le parti conservateur ou les autres partis et nous avons jugé nécessaire de répondre. Il serait déplacé de notre part de ne pas répondre à un autre comité législatif d'une autre législature, c'est pourquoi j'ai consulté des experts et répondu à l'invitation. La lettre a pris une semaine à parvenir à notre bureau par télécopie, ce qui est intéressant, et j'ai essayé d'y répondre dans les trois jours, je pense.

M. Wilson: J'essaie de comprendre dans quelle mesure il est important de consulter le président ou de connaître

[Texte]

the wishes of the committee. If, for example, it were the view of this committee—and I do not know whether it is or not—that it would diminish the office to respond to whatever requests there might be outside this place, what would your reaction to that be?

Mr. Dye: Chairman, I would be very agreeable, when the committee exists and the committee chairman is available for consultation, to receive information from them, bearing in mind that I have responsibilities set out that are my responsibilities to make judgments on. But I do not operate in a vacuum; nor do I want to be offensive to a committee that is my client. I am very aware of your wishes, and if the committee were to offer its views as to the acceptance of addresses I might give. . .

For example, I was invited by the Speaker of the Australian Parliament to go down and advise a committee. You had no committee here; we had no Parliament. I undertook that one—it was all at their expense—and I think that was the proper thing to do. In fact, their recommendations have been very Canadian. I am rather pleased with how their report has come out.

So you have to use judgment in the time available to you to act prudently and properly, and I think in this case we did what we considered to be the proper thing. Should your committee wish to express a view prior to the meeting next Wednesday, I would certainly accept that as wise counsel. It might be difficult to turn their agenda back now, given that we are into the event eight days from now.

• 1050

The Chairman: Mr. Wilson, there are two things I might mention here. I will see to it that every member of the committee gets a copy of that letter Mr. Dye wrote to me and, secondly, it will be interesting to find out whether a provincial committee has the right to subpoena the Auditor General of Canada. That is a ruling we are waiting on too, and that will be a very important one for us.

Mr. Wilson: As I understand it, there was not a subpoena but rather a simple request, to which the Auditor General has acceded. So I guess that is an academic—

Mr. Dye: I knew that they might subpoena me, and rather than putting a committee at some public expense to do that I just felt we could avoid that whole scenario. I do not want to appear to be difficult with any parliamentary committee. They, on the other hand, were going through a political exercise as to whether or not they would invite me, and by a curious loss of a vote, and a negative vote by the chairman in accordance with the traditions of the public accounts committees in the Westminster Parliament, I wound up being invited, and there we are.

[Traduction]

l'avis du comité. Si, par exemple, notre comité estimait—je ne sais pas si c'est le cas ou non—qu'il nuirait à vos fonctions de répondre à d'éventuelles demandes émanant de l'extérieur, quelle serait votre réaction?

M. Dye: Monsieur le président, je serais tout à fait disposé à consulter le comité, s'il est créé et si son président est disponible pour fins de consultation, sans perdre de vue le fait que j'ai certaines responsabilités qui m'obligent à faire preuve de jugement. Toutefois, je ne travaille pas dans le vide; je ne veux pas non plus aller contre les désirs d'un comité qui est mon client. Je suis très sensible à vos désirs, et si le comité devait donner son avis sur les invitations que je peux accepter. . .

Par exemple, j'ai été invité par le président du Parlement australien à venir dans son pays pour conseiller un comité. Votre comité n'était pas encore formé; le Parlement ne siégeait pas. J'ai accepté l'invitation—toutes les dépenses étaient payées par l'Australie—et je pense avoir eu raison de le faire. En fait, les recommandations de ce comité s'inspiraient fortement du système canadien. Je suis très heureux de la façon dont il a établi son rapport.

Il faut donc faire preuve de jugement, dans les délais requis, pour agir avec prudence et selon les convenances, et en l'occurrence, nous avons pris une décision qui nous semblait appropriée. Si votre comité souhaitait exprimer une opinion avant la réunion de mercredi prochain, j'accepterais volontiers ce sage conseil. Il sera peut-être difficile de modifier l'ordre du jour, étant donné que cette réunion doit avoir lieu dans huit jours.

Le président: Monsieur Wilson, j'ai deux remarques à faire. Je vais m'assurer que tous les membres du comité reçoivent une copie de la lettre que m'a envoyée M. Dye et, deuxièmement, il serait intéressant de déterminer si un comité provincial a le droit d'assigner le vérificateur général du Canada. C'est une décision que nous attendons également et qui aura beaucoup d'importance pour nous.

M. Wilson: Si je comprends bien, il ne s'agissait pas d'une assignation, mais plutôt d'une simple demande à laquelle le vérificateur général a accédé. Je suppose qu'en théorie. . .

M. Dye: Je savais qu'il pouvait me citer à comparaître, et au lieu d'obliger un comité à engager des dépenses à cette fin, j'ai préféré éviter toute cette procédure. Je ne veux pas donner l'impression de créer des problèmes à un comité parlementaire quelconque. D'autre part, ce comité a tenu un débat politique sur la question de savoir s'il fallait ou non m'inviter, et à une voix près, outre le vote négatif du président, conformément aux traditions du comité des comptes publics du Parlement de Westminster, j'ai fini par être invité. Voilà où nous en sommes.

[Text]

The Chairman: Mr. Wilson, what I was going to say is that you and I are practical politicians. We realize that if an invitation is sometimes not acceptable, then the right is there to subpoena if it is. If that happens, it is perhaps more damning than the softer approach at the beginning.

Mr. Wilson: I understand what you are saying, Mr. Chairman.

I guess I will just sum up. I have a concern that is larger than the offshore development fund. It could be any federal expenditure that finds its way through a provincial board, a body, possibly some municipal organization. I do not really know what the scope of this is—I have not thought it through—but I see it as being a precedent that has a great deal of potential to erode and to damage the Office of the Auditor General. I see the possibility of requests to appear, to become involved in matters that will certainly have political overtones. I understand, and I think the Auditor General understands very well, the line between the two. But the fact is that the way things are reported and the impressions that are left are often lasting. While the response of the Auditor General in a milieu outside this place may be perfectly above-board, perfectly objective, and pertaining to his role, it may indeed be seen as something completely different.

I see that as having a tremendous potential to erode the office, and I am somewhat disappointed. I am not sure what it is, whether it is a case of hurt feelings or just what, but it diminishes the office to respond to the request or to any other request. I say again that it has nothing whatever to do with the Nova Scotia situation; it could be some cost-shared program elsewhere—and will be, in short order. I will make that prediction, and I believe within the remaining time of your mandate, sir, you will be called again and again. I believe it diminishes the role of Parliament, because as I understand it you are responsible to this place. It is the job of this committee to be examining that fund and other federal expenditures that you report on and concerning which you are responsible to report to us on behalf of the taxpayers of Canada.

That is where I am coming from. I fear that responding to requests like this will ultimately politicize the office and I believe will potentially tarnish the reputation of the Auditor General. I see no value in getting into spitting contests with provincial counterparts or other organizations, and I am sure that in imagination we could come up with many scenarios. I guess I have probably said enough on it. We are setting a dangerous precedent here, and I would urge the Auditor General to consider it.

I have raised it here because we are at the beginning of our term and important questions are raised about the duties and responsibilities of the office. I am trying to develop an understanding of the committee's relationship

[Translation]

Le président: Monsieur Wilson, je voulais dire que vous et moi sommes des hommes politiques pratiques. Nous comprenons que si une invitation est à l'occasion inacceptable, le comité a le droit d'assigner quelqu'un. Si c'est le cas, c'est encore plus accablant que la démarche souple utilisée au début.

M. Wilson: Je comprends ce que vous voulez dire, monsieur le président.

Je suppose que je vais simplement résumer. Mes préoccupations ne se limitent pas au fonds d'exploitation des gisements sous-marins. Il pourrait en être de même pour toute dépense fédérale effectuée par l'entremise d'un organisme provincial, et même d'une municipalité. Je ne sais pas vraiment jusqu'où va cette affaire—je n'y ai pas vraiment réfléchi—mais je crains que l'on ne crée un précédent qui risque de faire du tort au Bureau du vérificateur général. Je crains qu'on ne lui demande à nouveau de comparaître, et qu'il se trouve mêlé à des questions qui prendront sans nul doute une tournure politique. Je comprends la nuance entre les deux, tout comme le vérificateur général, je suppose. Toutefois, la publicité faite autour d'une affaire et les impressions qui en découlent sont souvent durables. Même si les observations du vérificateur général dans un contexte extérieur au Parlement sont parfaitement générales et objectives, et tout à fait en rapport avec sa fonction, certaines personnes peuvent les interpréter de façon tout à fait différente.

À mon avis, cela risque de ternir la réputation du Bureau, et je suis un peu déçu. Je ne sais pas exactement pourquoi, si je suis simplement vexé, mais à mon avis, le vérificateur général s'abaisse en répondant à cette demande ou à une autre. Je le répète, cela n'a rien à voir avec le problème de la Nouvelle-Écosse; il pourrait s'agir d'un autre programme à frais partagés—et ce sera le cas sous peu. C'est ce que je prévois, et je suis convaincu que d'ici la fin de votre mandat, monsieur, vous serez convoqué continuellement. Cela sape le rôle du Parlement, à mon avis, car, d'après moi, c'est devant lui que vous êtes responsable. Notre comité est chargé d'examiner ce fonds et d'autres dépenses fédérales dont vous parlez dans votre rapport et au sujet desquelles vous êtes chargé de nous faire un rapport au nom des contribuables canadiens.

C'est ce qui me préoccupe. Je crains que le fait de répondre à des demandes semblables ne finissent par politiser votre fonction et ce genre de chose risque de ternir la réputation du vérificateur général. Il est inutile, selon moi, d'essayer de rivaliser inutilement avec vos homologues provinciaux ou d'autres organismes, et je suis convaincu qu'on peut envisager toutes sortes de scénarios. J'en ai sans doute dit assez sur la question. Nous établissons un dangereux précédent, et j'exhorte le vérificateur général à y réfléchir.

J'ai soulevé la question au comité car nous sommes au début de notre mandat et que d'importantes questions sont soulevées au sujet des fonctions et des attributions de votre charge. J'essaie de mieux comprendre les rapports

[Texte]

and Parliament's relationship with the Auditor General and his office, and just where the Auditor General stands.

• 1055

There is no question here that he has to be independent, that he has to be able to investigate that aspect of federal spending he wishes and reports in here, and I completely respect that. The fear I have is that by responding elsewhere to other bodies, to other tribunals, to other committees, his role may be seen to be diminished; and I think what we want to ensure in here above all is a continued independence and a continued respect for that office. That is my point.

The Chairman: Mr. Wilson, I want to thank you for your very worthy contribution today. I always thought you were a pretty good lawyer. I think Mr. Dye wants to respond.

Mr. Dye: Mr. Chairman, just briefly, one of the many factors we considered was the tarnishing of the Office of the Auditor General of Canada by these public comments made by a colleague in a public forum and to the journals. He has accused us of improper auditing, of lack of facts—I think I can justify every fact—and he has indeed gone on to suggest we have been unethical.

It is very difficult for me to leave that on public record. One of the factors to be considered is how I remove that alleged tarnish of my office. Do you do it here, or do you do it there? Having no knowledge of whether your committee was interested at all in this topic—and I do not control your agenda, you do—there was this opportunity on a timely basis to deal with the issues at hand.

That was one of many factors we took into account in terms of maintaining, I think, the rather good image and I believe the well-deserved image of the work of my staff; and I cannot let them take that kind of public abuse. I think they deserve my support as the leader of my organization, and I took that opportunity. It was one of the factors I considered.

The Chairman: Thank you, Mr. Dye. I think if the other two members are available immediately following this meeting for a brief discussion on it—I know Mr. Wilson has an 11 a.m. appointment.

An hon. member: I have one, too.

The Chairman: Could you stay for about three minutes until we have a brief discussion on this?

Mr. Wilson: Yes, I can.

The Chairman: All right. One, I think we should do that, and two, we should pursue this legal matter as to whether a provincial body has the right to subpoena the Auditor General of Canada. We will pursue that with the clerk and the legal authorities of the House of Commons,

[Traduction]

entre le comité et le Parlement, d'une part, et le vérificateur général et son bureau, d'autre part, et j'aimerais connaître la position du vérificateur général.

Il est indubitable qu'il doit être indépendant, qu'il doit pouvoir enquêter sur tout aspect des dépenses fédérales qui l'intéresse et nous faire un rapport, ce que je respecte totalement. Je crains toutefois que son rôle ne soit amoindri s'il fait des observations ailleurs devant d'autres organismes, d'autres tribunaux, d'autres comités; et nous voulons avant tout ici garantir l'indépendance de ce bureau et le respect dont il jouit. Voilà ce que je voulais dire.

Le président: Monsieur Wilson, je tiens à vous remercier de votre contribution très valable aujourd'hui. J'ai toujours pensé que vous étiez un excellent avocat. Je pense que M. Dye souhaite vous répondre.

M. Dye: Monsieur le président, je serai bref. Nous avons tenu compte de nombreux facteurs, et notamment du fait que ces commentaires faits par un collègue en public et devant la presse ternissaient la réputation du Bureau du vérificateur général du Canada. Cette personne nous a accusé d'avoir recours à de mauvaises procédures de vérification, de ne pas citer de faits—je pense pouvoir justifier chacun d'entre eux—il est même allé jusqu'à dire que nous avons agi contrairement à la morale.

Il m'est très difficile de ne pas répondre à ces commentaires faits en public. Il faut réfléchir, entre autres, à la façon dont je peux lever ce doute qui nuit à la réputation de mon bureau. Faut-il le faire ici ou là-bas? Ne sachant pas si votre comité s'intéressait le moins au monde à la question—et ce n'est pas moi qui décide de votre ordre du jour, mais bien vous—j'ai saisi cette occasion tout à fait opportune d'examiner les questions en jeu.

C'est l'un des nombreux facteurs que nous avons pris en considération pour préserver, je pense, notre bonne réputation et la réputation bien méritée du travail de mon personnel; je ne peux pas laisser passer de telles insultes publiques. Je pense qu'il mérite mon appui puisque c'est moi qui dirige cette organisation, et j'ai donc profité de l'occasion. C'est l'un des facteurs dont j'ai tenu compte.

Le président: Merci, monsieur Dye. Si les deux autres membres du comité sont disponibles, tout de suite après la réunion, nous pourrions en discuter brièvement. Je sais que M. Wilson a un rendez-vous à 11 heures.

Une voix: Moi aussi.

Le président: Pourriez-vous rester pendant environ trois minutes pour que nous en discutions brièvement?

M. Wilson: Oui, c'est possible.

Le président: Très bien. D'une part, je pense que c'est nécessaire et, d'autre part, nous devons examiner la question du point de vue juridique pour savoir si un organisme provincial a le droit d'assigner le vérificateur général du Canada. Nous soumettrons la question au

[Text]

and I think what has been said here this morning is very, very well put. Where does this end? If there is another dispute between Manitoba and the Auditor General, or Alberta and the Auditor General, is he going to be running around the country defending himself from other levels of government and so on, taking up a lot of time instead of doing the job he is assigned to do?

I want to thank members for their candid discussion this morning. The last half of it was not the type of meeting we had planned, but I think some meetings are the ones that we plan least for.

If Mr. Parker and Mr. Wilson could stay briefly afterwards, we will have a little discussion. I think on Thursday morning, as a matter of business for this committee, we should settle this issue and come to a decision on it, as to what we are going to recommend.

Mr. Dye: Mr. Chairman, in that you are raising this topic on Thursday in a public meeting, would you like me to attend as an observer?

The Chairman: Yes, I would think if we are going to discuss the matter, you certainly should be privy to what is being discussed, since you are fully involved.

Mr. Dye: Perhaps I could send an observer on my behalf.

The Chairman: There is a briefing meeting on Thursday morning, following that, but I think initially we should express a view on this situation and there is no way that you are going to be kept in the dark.

Mr. Dye: If I may, I will send an observer just so we know what is going on.

The Chairman: All right.

Mr. Dye: Thank you.

The Chairman: Thank you very much everybody. This meeting stands adjourned until Thursday morning at 9 a.m.

[Translation]

greffier et aux juristes de la Chambre des communes, et je pense que la discussion de ce matin est des plus utiles. Jusqu'où cela ira-t-il? S'il y a un autre litige entre le Manitoba et le vérificateur général, ou entre l'Alberta et le vérificateur général, va-t-il se promener dans tout le pays pour se défendre contre d'autres paliers de gouvernement et ainsi de suite, ce qui lui fera perdre beaucoup de temps au lieu de se consacrer aux tâches qui lui incombent?

Je tiens à remercier les membres du comité de leur franchise au cours de la discussion de ce matin. La dernière partie de la réunion ne s'est pas déroulée tel que prévu, mais c'est souvent le cas.

Si M. Parker et M. Wilson acceptent de rester quelques minutes après la réunion, nous en discuterons brièvement. Jeudi matin, dans le cadre des travaux du comité, nous devrions régler la question et statuer à ce sujet pour savoir ce que nous allons recommander.

M. Dye: Monsieur le président, puisque vous allez soulever cette question jeudi au cours d'une séance publique, souhaitez-vous que j'y assiste à titre d'observateur?

Le président: Oui, si nous devons discuter de cette question, vous devriez sans nul doute entendre ce qui va se dire puisque cela vous concerne directement.

M. Dye: Je pourrais peut-être envoyer un observateur pour me remplacer.

Le président: Il y a une séance d'information jeudi matin, mais je pense que nous devrions tout d'abord prendre position sur ce problème, et il n'est pas question que vous soyez tenu à l'écart de la discussion.

M. Dye: Si vous le permettez, j'enverrai un observateur pour savoir où en sont les choses.

Le président: Très bien.

M. Dye: Je vous remercie.

Le président: Merci à tous. La séance est levée jusqu'à jeudi matin à 9 heures.

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
	Book Tarif rate des livres	
K1A 0S9 OTTAWA		

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

TÉMOIN

Kenneth M. Dye, Vérificateur général du Canada.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 2

Fascicule n° 2

Thursday, May 11, 1989

Le jeudi 11 mai 1989

Chairman: Len Hopkins

Présidente: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

Future business of the Committee

INCLUDING:

First Report to the House

CONCERNANT:

Travaux futurs du Comité

Y COMPRIS:

Premier rapport à la Chambre

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

REPORT TO THE HOUSE

Thursday, May 11, 1989

The Standing Committee on Public Accounts has the honour to present its

FIRST REPORT

In relation to its mandate under Standing Order 108(3)(f) your Committee recommends that it be empowered to travel to Edmonton, Alberta from July 9 to 12, 1989, to attend the Annual Meeting of the Canadian Council of Public Accounts Committees and that the necessary staff do accompany the Committee.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (Issue No. 1 which includes this report) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

LEON HOPKINS,

Chairman.

In any event, what we had on Tuesday was the Auditor General's report for last year, a report that was available but that we are now beginning to disassemble and to examine. Really, we were hung up in the first chapter of that report, I believe, an overview, the personal comments of the Auditor General, where he highlighted a number of problems that I think are...

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le jeudi 11 mai 1989

Le Comité permanent des comptes publics a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

En exécution du mandat qu'il a reçu en vertu de l'article 108(3)f) du Règlement, votre Comité demande à être habilité à se rendre à Edmonton, Alberta, du 9 au 12 juillet 1989 pour assister à la Conférence annuelle du Conseil des comités des comptes publics et qu'il se fasse accompagner du personnel nécessaire.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (fascicule n° 1 qui comprend le présent rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,

It was agreed that the Chairman write to the Auditor General expressing the decision of the Committee that it will be continuing to consider his most recent report in the coming weeks, which is being tabled to the Committee at 9:30 a.m. It was agreed that the Committee in its capacity to proceed with the matter of its research officers on the Estimates 1989-90 of the Auditor General of Canada.

At 9:30 a.m. it was agreed that the Committee in its capacity to proceed with the matter of its research officers on the Estimates 1989-90 of the Auditor General of Canada.

On Tuesday, May 9, 1989, the Committee met in Room 205 West Block and discussed the Auditor General's report for last year, a report that was available but that we are now beginning to disassemble and to examine. Really, we were hung up in the first chapter of that report, I believe, an overview, the personal comments of the Auditor General, where he highlighted a number of problems that I think are...

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 11, 1989

(3)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:07 o'clock a.m. this day in Room 269, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Other Members present: Bob Speller, David Bjornson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

It was agreed.—That in spite of the previous decision of the Committee to sit *in camera*, the Committee hold a public meeting.

The Committee proceeded to consider the issue of the Auditor General of Canada appearing before the Public Accounts Committee of Nova Scotia, while the Committee has yet to complete the study of the Auditor General's Report for the fiscal year ended March 31, 1988.

It was agreed.—That the Chairman write to the Auditor General expressing the decision of the Committee that it will be continuing to consider his most recent report in the coming weeks, which is currently referred to the Committee.

At 9:40 o'clock a.m., it was agreed.—That the Committee sit *in camera* to proceed with the briefing by its research officers on the Estimates 1989-90 of the Auditor General of Canada.

At 10:45 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 11 MAI 1989

(3)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 07, dans la pièce 269 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Autres députés présents: Bob Speller, David Bjornson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Il est convenu.—Qu'en dépit de la décision antérieurement prise par le Comité de siéger à huis clos, celui-ci tiendra une séance publique.

Le Comité entreprend d'examiner la question de l'éventuelle comparution du Vérificateur général du Canada devant le Comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse, alors que le Comité permanent doit encore mener à terme son étude du rapport du Vérificateur général portant sur l'exercice financier clos le 31 mars 1988.

Il est convenu.—Que le président du Comité informe le Vérificateur général, par écrit, de sa décision de continuer à étudier le plus récent rapport de ce dernier au cours des prochaines semaines, rapport présentement déposé au Comité.

À 9 h 40, il est convenu.—Que le Comité adopte le huis clos pour la séance d'information que lui donneront ses attachés de recherche sur le Budget principal des dépenses de 1989-1990 émanant du Vérificateur général du Canada.

À 10 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, May 11, 1989

• 0908

The Chairman: I call the meeting to order. I see a quorum.

Ladies and gentlemen, this morning the meeting has been advertised as one of briefing by our researchers. But we have another follow-up to the meeting last Tuesday relating to the issue of the appearance of the Auditor General before a provincial committee before appearing before this public accounts committee of the House of Commons.

So this part of the meeting with that discussion is open. I want to get it over very shortly so we can get on with the briefings we had planned for this morning.

On Tuesday morning we will have the Comptroller General for one hour before our committee, and following that we will have the Secretary of the Treasury Board for one hour.

I will open discussion to follow up on the issue that was raised on Tuesday.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Mr. Chairman, I appreciate the opportunity to say something further, after the meeting on Tuesday.

• 0910

I believe that the first duty of the Auditor General, and his responsibility, of course, is to the people of Canada, as represented by this Parliament. As I understand it, he is an officer of the House, and it is his primary duty to audit the accounts of Canada and to report to the House of Commons. Whether he can or cannot appear elsewhere is something I am not sure of. It appears to be new ground, and I think it is probably uncharted ground, because the nature of auditors generally is more of a reclusive role, and I think here we have a situation where the person occupying that post at the moment is perhaps more proactive than most, and perhaps more used to the public eye than your average auditor.

In any event, what we had on Tuesday was the Auditor General appearing in front of us and presenting his annual report for last year, a report that was available last fall and one that we are now beginning to discuss and to examine. Really, we were hung up in the first chapter of that report, I believe, an overview, the personal comments of the Auditor General, where he highlighted a number of problems. I think those are indeed the areas it is

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 11 mai 1989

Le président: Il y a quorum, et la séance est donc ouverte.

Mesdames et messieurs, tel qu'annoncé, nous nous réunissons aujourd'hui en séance d'information, en collaboration avec nos recherchistes. Auparavant, j'aimerais que nous revenions à une question que nous avons soulevée lors de la séance de mardi, à propos du vérificateur général. Nous nous sommes alors demandé ce qu'il fallait penser de la possibilité qu'il témoigne devant un comité provincial avant de témoigner devant celui des comptes publics de la Chambre des communes.

J'aimerais donc que nous discutons de nouveau de cela. J'espère que ce sera très bref, afin que nous puissions entamer tout de suite la séance d'information déjà prévue.

Mardi matin, nous allons recevoir le contrôleur général pendant une heure, et ensuite, nous accueillerons le secrétaire du Conseil du Trésor pendant une heure.

Revenons cependant à la question soulevée mardi dernier.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le président, je vous suis reconnaissant de nous permettre de revenir sur la question que nous avons évoquée mardi.

A mon avis, le vérificateur général doit avant tout rendre compte de ses activités à la population canadienne, telle que représentée par le Parlement; c'est son devoir primordial. Il est fonctionnaire de la Chambre, et à ce titre, il est chargé d'effectuer la vérification des comptes publics du Canada et d'en faire rapport à la Chambre des communes. En revanche, j'ignore s'il peut ou non témoigner devant d'autres tribunes. Ce serait probablement un précédent, et il y a donc toute une zone grise à cet égard. En outre, de par leur travail, les vérificateurs en général sont assez discrets; or, le titulaire actuel du poste est peut-être un peu plus visible que la plupart des vérificateurs, et peut-être plus habitués aux échanges publics.

Quoi qu'il en soit, mardi, le vérificateur général nous a présenté son rapport de l'année dernière, qui nous a été remis dès l'automne dernier, mais dont nous venons à peine d'entamer l'étude. Nous en sommes d'ailleurs restés au premier chapitre, qui donne un aperçu général où le vérificateur général souligne quelques problèmes. D'ailleurs, il revient au Comité d'étudier ces questions, et je suis sûr que nos membres voudront examiner certains

[Text]

incumbent on this committee to examine, and I am sure members of this committee will want to examine a number of the issues that were raised in that chapter by the Auditor General.

It is my feeling and position that it is perhaps an awkward precedent for the Auditor General to consider responding to a request from any other jurisdiction for purposes of talking about the actual contents of his report to this Parliament concerning the expenditure of federal money, whether it is a committee of the Legislature of Nova Scotia or of any other province. To my way of thinking that could be extended to a harbour authority or perhaps Hydro, or even private industry. Once that precedent is established, I see nothing to prevent the Auditor General from being called and asked to appear in front of a myriad of hearings, boards, investigations, or whatever.

It is my feeling that exposing the office to that possibility, and indeed I would say probability, once the precedent has been established, can lead to nothing more than a diminution, a derogation, a taking away from the effectiveness of the office. I think the Office of the Auditor General is built on independence and the authority he derives from the federal act. He is, after all, a federal auditor general. To the extent that he is found in front of other organizations and commenting extraneously, it is going to take away, I believe, from the effectiveness and integrity of his role.

So it is certainly my feeling, as I tried to say Tuesday, that it is up to this committee to try to ensure that the integrity and independence of the office are continued and protected. It is the duty of this committee to hear the Auditor General, and what I would personally like to see this committee do is to have the Auditor General back in to continue the discussion that was begun last Tuesday concerning the direction of the committee. I believe we should hear from the Auditor General on what he views as the priority items this committee should view. Based on those recommendations, the committee would then be able to have some further discussion on the direction it will be going in.

Clearly the Auditor General raises a number of important points in his report. One is the particular offshore fund. But there are many, many other items. I think the whole area of federal transfers to the provinces, EPF and so on, is definitely worthy of examination, because there are serious questions about whether, at least in theory, those moneys are being utilized entirely for the purposes originally intended. But for purposes of our meeting today, I would simply like to reiterate that my intention in raising it at all times has nothing to do with the particular fund, the particular audit, the situation in Nova Scotia. It has everything to do with the independence and integrity of the office.

[Translation]

des problèmes soulevés dans ce chapitre par le vérificateur général.

A mon avis, que le vérificateur général envisage de témoigner ailleurs au sujet de son rapport sur les dépenses du gouvernement fédéral, que ce soit devant un comité de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse ou de toute autre province, créerait un précédent assez gênant. On peut même concevoir qu'il pourrait témoigner devant des administrations portuaires, des services publics d'électricité, ou même des entreprises privées. Une fois le précédent créé, à mon avis, il n'y aurait rien qui empêcherait le vérificateur général d'être appelé à témoigner devant toutes sortes d'organismes, comme des régies, des commissions d'enquête ou autres.

Une fois le précédent établi, j'estime que cette possibilité, ou plutôt cette probabilité, ne peut qu'amoindrir l'efficacité des fonctions du vérificateur. Or, ces dernières se fondent sur l'indépendance et sur le pouvoir que lui confère la loi fédérale. N'oublions pas en effet qu'il s'agit du vérificateur général fédéral. En conséquence, dans la mesure où ils témoignera devant d'autres organismes, l'efficacité et l'intégrité de ses fonctions seront amoindries.

Ainsi, pour reprendre les propos que j'ai tenus mardi, notre Comité doit s'efforcer de maintenir et de protéger l'intégrité et l'indépendance du vérificateur général. Il doit aussi l'entendre, et personnellement, j'aimerais que nous le convoquions de nouveau afin que nous poursuivions la discussion entamée mardi dernier au sujet de notre orientation. Le vérificateur général devrait nous dire sur quelles questions nous devrions nous pencher en priorité. Nous serions ensuite mieux à même de discuter de l'orientation que nous voulons donner à nos travaux.

Il ne fait aucun doute que le rapport du vérificateur général soulève un certain nombre de points importants. Je songe entre autres aux fonds destinés à la mise en valeur des ressources extracôtières. Il y en a cependant beaucoup d'autres qui méritent un examen, comme par exemple les transferts fédéraux aux provinces, le financement des programmes établis, et le reste. Ces crédits méritent certainement qu'on les examine, car on se demande sérieusement, du moins en théorie, si les sommes qui ont été affectées sont utilisées uniquement aux fins prévues à l'origine. Toutefois, pour revenir à la question qui nous occupe aujourd'hui, je tiens à répéter que si je l'ai soulevée, ce n'est pas parce que je me préoccupe de tel fond, de telle vérification ou de telle situation en Nouvelle-Écosse. Cela est tout à fait lié à l'indépendance et l'intégrité des fonctions du vérificateur.

[Texte]

[Traduction]

• 0915

I have no doubt in my mind that if the occupant of that office is to expose himself or herself to other jurisdictions, other bodies, other hearings, it can do nothing but tarnish the office over time. I would like to see some clarification, really, of the role of the Auditor General as to whether as an officer of the House of Commons he or she ought to be appearing elsewhere, whether that person could be compelled to appear elsewhere. Clearly, the law is that the first and primary duty is that the Auditor General is responsible to Parliament. He has said that here himself, and we think there is lots of work to do here. It is my belief that the items in that annual report are in front of this committee now.

The public accounts committee of this Parliament is seized with the issues the Auditor General has raised, including the particular offshore fund. I know that members in here will want to examine that in the course of the committee's work. At the very least, I believe it is the duty of this committee to deal with the contents of the Auditor General's report, and I, for one, would feel that the role of this committee would be very much diminished if its work were pre-empted by some other body, whether it is a committee of a legislature or some other jurisdiction in Canada. What I am saying is that the matter of this particular fund and a number of the other issues that the Auditor General has raised are in front of this committee at this point in time. We are seized with those matters, and I believe that it is the duty of our committee here to deal with those items. I think it would take away seriously from the role of our committee if we were pre-empted in our duties by having the Auditor General of Canada commenting and giving evidence on a matter before this committee has had an opportunity to deal with it.

In conclusion, I do not think it is up to this committee to attempt to order anyone to do anything, but the Auditor General himself has said that he feels he is responsible to this committee and, through this committee, to Parliament. I would very much like to see the Auditor General consider continuing his role and his function in dealing with these matters in front of this committee, which is seized of them.

Perhaps, as an aside, this committee might, if it sees fit, make a suggestion to the House that consideration be given to affording some further protection to further the independence and the integrity of the office of the Auditor General. It may be that the House, in its wisdom, would feel that it would not be appropriate for other jurisdictions to be able to summon or order the Auditor General to be in front of them. That summarizes my position.

Mrs. Marleau (Sudbury): On the same topic, first of all we must remember what an auditor is. An auditor is an independent person. Albeit that the Auditor General is hired by the Parliament of Canada, he is given a mandate, and that is to be independent and to protect the rights of

Je suis convaincu que si le titulaire de ces fonctions prend le risque de témoigner devant d'autres organismes ou d'autres audiences cela ne peut que porter atteinte à son poste. J'aimerais cependant être éclairé à ce sujet, c'est-à-dire savoir si le vérificateur général ou tout autre fonctionnaire de la Chambre des communes devrait témoigner ailleurs ou pourrait y être forcé. Il ne fait aucun doute que selon la loi, le devoir primordial du vérificateur général est de rendre compte des dépenses publiques devant le Parlement. Il nous a lui-même dit cela devant nous, et de toute façon, il y a beaucoup de travail à faire ici. En outre, le rapport annuel est déjà déposé au Comité.

Cela veut dire que le Comité des comptes publics de cette législature est saisi des questions soulevées par le vérificateur général, y compris en particulier le fonds destiné aux ressources extra-côtières. Nul doute que nos membres voudront les examiner de plus près au cours de notre travail. Il me paraît d'ailleurs de notre devoir d'étudier le rapport du vérificateur général, et en conséquence notre rôle serait de beaucoup diminué si un autre organisme au niveau de gouvernement entendait le vérificateur général avant nous. Je répète que nous sommes déjà saisis de la question du fonds lié aux ressources extra-côtières et d'autres questions que le vérificateur a soulevées devant nous. Nous devons donc les étudier. Je pense que si le vérificateur général faisait d'abord ses remarques à d'autres tribunes, le rôle de notre Comité en serait gravement diminué.

En conclusion, à mon avis, notre Comité ne devrait pas imposer quoi que ce soit à quiconque, mais n'oublions pas que le vérificateur général lui-même a reconnu se sentir responsable devant nous et devant le Parlement. Je tiens donc à ce qu'il poursuive son témoignage devant notre Comité au sujet des questions dont on nous a saisis.

Entre parenthèses, notre Comité peut toujours proposer à la Chambre d'envisager de protéger davantage l'indépendance et l'intégrité des fonctions du vérificateur général. Elle pourra alors estimer que d'autres niveaux de compétence ou d'autres organismes ne devraient pas pouvoir convoquer le vérificateur général. C'est tout.

Mme Marleau (Sudbury): Toujours sur le même sujet, d'abord rappelons-nous ce qu'est un vérificateur. Il s'agit d'une personne indépendante. Le vérificateur général relève bien du Parlement du Canada, mais selon son mandat, il doit conserver son indépendance afin de

[Text]

individual taxpayers in how their tax money is spent. To protect his role, we must maintain this complete independence of the Auditor General. It is extremely important that he not answer to one body per se, because then we could control what he says and where he says it and whatever. That would be wrong, because then the protection of the taxpayer would not happen. We do this because it is essential that the moneys that are spent are accounted for in a very open and above-board manner.

• 0920

The report has been tabled. It is a public document. The statements are in the document for anyone and everyone to read. There is one taxpayer. The audit is of an agreement between our level and a provincial level. It happens to affect both levels. I see absolutely no problem in the auditor making a judgment call and saying he will explain what is in his book. He can say it to the press, because it is a public document. He can say it to whomever he wishes without us telling him who to speak to. That is the beauty of what an auditor general has in the role that he plays. And to protect his role, we must make sure that this continues.

I certainly do not hesitate in saying that if he wishes to come here and deal with the matter before us before he goes to the other level of government, that is fine too. There is no problem there. But I do not feel that we can dictate to whom the auditor general speaks. I am going to stick by that, because the premise and the bottom line in all of this is that there is one taxpayer.

The Chairman: Perhaps I should make a comment here on the comments that have already been made.

I think the thing we are really coming to grips with here is that we are not trying to say you cannot go, or you can, or you cannot speak. That is not the issue here. To keep the focus on the centre of the road here, what we are discussing here is that it would be a diminution of the role of this public accounts committee of Canada if the Auditor General went elsewhere to discuss his report at another level of government before appearing before this committee on that particular topic. Because the Auditor General's report is referred to this committee permanently, then this is the committee to which it should go first. That is the point.

The other point is that nobody is cutting anyone off from anything. If we see fit to call someone before this committee because they have a complaint or a beef or something in the Auditor General's report, we will be zeroing in on those issues in the Auditor General's report. But this should be the forum here for that discussion, since the report is permanently referred to us.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): C'est dans ce sens-là que je voulais parler,

[Translation]

protéger les droits des contribuables et veiller à ce que leur argent soit dépensé à bon escient. Si donc nous voulons protéger ses fonctions, il nous faut maintenir sa totale indépendance. Il est de la plus grande importance qu'on ne limite pas les témoignages du vérificateur général à un seul organisme car en ce cas, nous pourrions contrôler ce qu'il dit, où il le dit et le reste. Son rôle de protecteur du contribuable serait alors compromis. Si nous faisons cela, c'est parce qu'il est essentiel que l'on rende compte de ses dépenses publiques d'une façon très ouverte et honnête.

Le rapport est déjà déposé. Il s'agit d'un document public puisque tout le monde peut lire son contenu. En outre, il n'y a qu'un contribuable. La vérification résulte d'une entente entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et elle porte sur les deux niveaux. Je ne vois rien à redire au fait que le vérificateur général décide d'expliquer le contenu de son document. Il peut le faire à l'intention de la presse ou de quiconque sans que nous lui disions à qui parler car il s'agit d'un document public. C'est d'ailleurs ce qu'il y a d'intéressant dans ses fonctions. Or si nous voulons protéger ces dernières, nous devons veiller à ce que son indépendance soit maintenue.

Cela dit, je ne verrai certainement pas d'objection à ce qu'il témoigne d'abord devant nous avant tout autre niveau de gouvernement. Je ne pense pas cependant que nous pouvons imposer au vérificateur général certains interlocuteurs plutôt que d'autres. En conclusion, tout cela se résume à mon avis au fait qu'il y a le contribuable.

Le président: J'aimerais intervenir ici au sujet des propos qu'on vient de tenir.

Il n'est pas question ici de dire au vérificateur général qu'il peut ou ne peut pas s'adresser à une autre tribune. Ce qui importe ici, c'est de savoir si le rôle du Comité des comptes publics serait amoindri au cas où le vérificateur général présenterait d'abord ailleurs son rapport. Le rapport du vérificateur général est toujours envoyé à notre Comité, et c'est donc devant lui qu'il devrait d'abord être discuté. Voilà l'essentiel.

En second lieu, cette façon de procéder ne prive personne de quoi que ce soit. Si nous estimons en effet qu'il convient de faire témoigner devant notre Comité quiconque s'est plaint ou trouve à redire au rapport du vérificateur général, alors nous irons droit à la question dans le rapport du vérificateur. Cependant, c'est ici que l'on devrait en discuter étant donné que le rapport nous est envoyé en permanence.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): What I would like to say is in the same general direction, Mr.

[Texte]

monsieur le président. Je crois que les deux députés qui m'ont précédé ont raison tous les deux. Étant donné que le vérificateur général rend compte de son travail à ce Comité-ci, car c'est un employé de la Chambre des communes, je crois qu'on devrait l'inviter à faire une présentation sur ce sujet-là, très spécifiquement, avant qu'il aille ailleurs.

Je propose, monsieur le président, que le vérificateur général soit invité à la prochaine réunion, pour faire une présentation sur ce point-là, et que l'on ait une discussion; que le vérificateur, par la suite, soit libre de faire ce qu'il juge bon envers les payeurs de taxes du Canada. Maintenant, je reconnais que la province de la Nouvelle-Écosse, eh bien, c'est une juridiction différente et un pallier différent. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une bonne partie des deniers publics viennent de la Nouvelle-Écosse et retournent à la Nouvelle-Écosse. Étant donné qu'il a soulevé un problème et des questions fort intéressantes, c'est à nous, et c'est notre devoir de lui demander d'étoffer un peu plus ici ces problèmes-là.

• 0925

Monsieur le président, on devrait aussi ne pas oublier d'aviser notre vérificateur général et le groupe de la Nouvelle-Écosse qui l'a invité, à remettre leur rendez-vous à un moment ultérieur, le lendemain ou dans deux jours, dans trois semaines ou un an après. . . Bref! Ce sont les affaires de la Nouvelle-Écosse. Mais notre vérificateur général, qui est payé par nous, répond d'abord devant nous de tout cela, et doit nous parler en premier avant d'aller faire des discussions ou entamer des débats ailleurs.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: I would bring to your attention the letter that the Auditor General wrote to me yesterday and which has been circulated to all members of the committee. In that letter he states that he is prepared to notify the public accounts committee of Nova Scotia that he will defer his visit to their committee until he has appeared before this committee. That answers your comment, Mr. Bellemare.

Mr. Stevenson (Durham): Generally what has been said covers a lot of what I would have said. I wanted to address the image of the Office of the Auditor General.

When the Auditor General is challenged on some of these issues from outside, even by chartered accountants or other provincial auditors, I question whether that does have that much impact really and whether the challenge, in a sense, means that much.

The Auditor General and the various people who have held that role, and of course the staff who worked in that office, have proven over the years that they are independent from government, that they are willing to make strong statements and take tough stands. I think the direction of your report, stating what agencies of government are doing a good job and those that are not, has developed in such a way to give that office a good

[Traduction]

Chairman. I think that the two members who spoke before me are both right. Since the Auditor General must answer for his work before our committee, since he is an employee of the House of Commons, I think we should invite him to speak specifically about his report, before he might go elsewhere.

Therefore, Mr. Chairman, I would like the Auditor General to be invited to our next meeting, to make a presentation on that very point, and that we discuss the question; also, that afterwards, the Auditor General remain free to do what he deems right for Canadian taxpayers. Now, I recognize that Nova Scotia is a different jurisdiction. However, let us not forget that a good proportion of our public funds comes from Nova Scotia and returns there. Since he has raised very interesting problems and questions, I think it is incumbent upon us to ask him to elaborate on what he has to say about them.

Mr. Chairman, the Auditor General and the group from Nova Scotia that invited him, should also be asked to postpone their meeting until the day after or a few days after, or even later. . . That is up to Nova Scotia to decide. However, our Auditor General, paid by us, is first accountable to us for all his work, and he must therefore speak to us before he goes anywhere else to do it.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: J'aimerais attirer votre attention sur la lettre que le vérificateur général m'a envoyée hier, et qui a déjà été distribuée à tous les membres du comité. Il y affirme être disposé à aviser le comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse qu'il remet sa comparution à une date ultérieure afin de lui permettre de venir s'expliquer devant nous auparavant. Je crois que cela répond à vos propos, monsieur Bellemare.

M. Stevenson (Durham): En général, ce qui a été dit jusqu'à maintenant correspond à mes préoccupations. Je voulais cependant parler aussi de la perception qu'on a du bureau du vérificateur général.

Que les conclusions du vérificateur général soient contestées de l'extérieur, même par des comptables agréés ou même par des vérificateurs généraux des provinces, je me demande si cela a tant de retentissement et de signification.

Le vérificateur général actuel et ses prédécesseurs, et bien entendu tous leurs collaborateurs, ont fait preuve d'indépendance vis-à-vis du gouvernement et de fermeté, tant dans leurs propos que dans leurs positions. Je crois qu'en indiquant dans votre rapport quels sont les organismes gouvernementaux qui font du bon travail et quels sont ceux dont la performance est insatisfaisante, vous avez donné au public une bonne image du bureau.

[Text]

image. I question whether what others may say from time to time has that big an impact on the image and the reality of independence that exist with the office and the people associated with that office.

I think this is potentially a dangerous precedent. Having been a provincial member, I can see that if the Auditor General decides—and I feel that it is not really up to this committee to order him exactly how he should carry out his role—to appear as a witness at various outside forums. If it happens once I can almost assure you that further requests will come. The question with many of these outside hearings or appearances, where there would be any sort of questioning done in some sort of official way, is that the Auditor General has a potential of putting himself in a position where the agenda can be orchestrated by various interests, and on some of these occasions they will be highly politically charged, whether it is partisan politics or not. There will be strong views on either side of the issue in question. In a number of these situations I expect it will come out that nothing will really be settled. Each side will get their statements made to the audiences they care to make them to. In many situations that could potentially develop and I wonder how much would really be gained.

• 0930

I do not really want to define my views of the reputation of politicians, but I think the Auditor General should be careful in deciding where he might want to appear. I am not talking about speaking to various groups at an invited speech; I am talking about appearing in front of a committee or some sort of hearing format, particularly if it is politically charged. If it happened often, the office would appear to be becoming more political, whether that was a fact or not. The reputation of the office might well change if it happened many times.

In appearances in front of this committee, members around the table can ask any question that wants or needs to be asked. We have members of Parliament here from every part of Canada. We have members on various sides of almost any issue you may wish to name, and invariably there will be people willing to ask questions of clarification involving the efficiency and effectiveness of government spending and value for money spent.

I think there is a risk of going too far from the established pattern of practice in the past. It runs the risk of getting into situations where maybe efficiency and effectiveness of government spending may not in fact be the real issue in question. I would suggest that the Auditor General should take a serious look at the long-term implications of going outside the more traditional role by relating to situations that are potentially highly politically charged.

The Chairman: I guess wherever you are going to discuss the spending of dollars, you are going to get a politically charged situation.

[Translation]

Je doute donc fort que les critiques occasionnelles qu'on lui adresse aient beaucoup de répercussion sur cette image et sur l'indépendance réelle du bureau et de ses membres.

J'estime cependant qu'il s'agit là d'un dangereux précédent. J'ai été député provincial moi-même, et, à mon avis, si le vérificateur général décide de témoigner ailleurs une fois, je suis presque sûr qu'on le sollicitera de nouveau. Cela ne veut pas dire que notre comité devrait lui dire quoi faire. Cependant, dans bon nombre de ses autres audiences, où le vérificateur serait interrogé sur bien des choses, il risquerait d'être quelque peu manipulé par divers intérêts, parfois très politisés. Les opinions sur la question risquent d'être très partagées. Dans un certain nombre de cas, il n'en résulterait pas grand-chose de positif. Chacune des parties s'adressera à son auditoire. Je me demande ce que cette discussion pourra apporter.

Je ne veux pas parler ici de la réputation des politiciens. Je pense seulement que le vérificateur général devrait trier soigneusement ses invitations. Je ne songe évidemment pas ici aux divers groupes qui pourraient l'inviter à prononcer un discours. Je parle de comités et d'audiences officielles, en particulier dans un contexte politique. La présence répétée du vérificateur général devant de tels auditoires risque de le faire paraître plus impliqué dans la politique, que ce soit le cas ou non. Si ces situations se répètent souvent, la réputation de son bureau peut en souffrir.

Devant notre comité, les députés peuvent poser toutes les questions qu'ils désirent et qui doivent être posées. Il y a ici des députés de toutes les régions du pays. Ils représentent presque tous les points de vue imaginables. Ils sont prêts à demander tous les détails possibles sur les questions d'efficacité et d'efficacités des dépenses gouvernementales ainsi que sur la question de l'optimisation des deniers publics.

Il y a danger à trop s'écarter de la ligne de conduite établie. Il peut arriver que la vraie question ne soit plus l'efficacité et l'efficacité des dépenses du gouvernement. Je pense que le vérificateur général devrait examiner sérieusement les répercussions à long terme de l'élargissement de son rôle traditionnel en tenant compte du danger de politisation.

Le président: Chaque fois qu'il y a une dépense de fonds, il y a une connotation politique.

[Texte]

I am reminded of when I first came to the House of Commons. Mr. Henderson was the Auditor General of Canada, and I know every government of the day wondered what they were in for prior to the tabling of his report, because he certainly presented a very controversial report every time it came forward. The same discussions went on then that maybe it would be too politically charged, and so on.

I think every member of the committee realizes that wherever you talk about the expenditure of dollars and someone is reporting on it, you are certainly going to get your pros and cons, and you are going to get a large element of politics. I think your comments about the parameters are well taken, Mr. Stevenson.

Mr. Parker (Kootenay East): I think it is a matter of communication with the committee, with the Auditor General and with the Province of Nova Scotia on this particular issue. We have an unfortunate situation, as the Auditor General has told you, in that we were not formed at the time he was approached. So he has made decisions, rightly or wrongly, that affect this committee.

• 0935

I agree that this is the place where the Auditor General has his responsibility, and the report should be made here and we should complete our study with him.

Mr. Chairman, maybe this is something you could consider as the chairman of this committee: with some communication with the Auditor General, when groups with a very serious problem such as the Province of Nova Scotia want to have their side of that question answered, perhaps an arrangement could be reached where this is the forum for that to be held in. If the committee set its up this way, if this province feels strongly that their view is not being heard, perhaps that debate should be taken here with the Auditor General and the people of the Province of Nova Scotia. Perhaps this committee should hear that kind of discussion; this may be the forum for it. We are the committee, and he is reporting to us. If someone disagrees with what is in that report, to the extent that they are prepared to come to Ottawa we should be available to hear both sides of that story and report back.

I think maybe there is a matter of communication here between the Auditor General and this committee and the procedures we are following with regards to his report. I am in full agreement with the discussions we have had that we should be completing his report. Sure, comments will be made to the press once it becomes public and so on, but if a group wishes to challenge what he has said, I think they have the right and we should set aside the time, especially when we are talking about hundreds of millions of dollars. I feel that, as a committee, we should be prepared to have the Auditor General here and be part of that discussion so we are fully aware of both sides of the issue.

[Traduction]

Je me souviens de mon arrivée à la Chambre des communes pour la première fois. C'est M. Henderson qui était vérificateur général à l'époque. Le gouvernement à ce moment-là ne savait jamais sur quel pied danser avant le dépôt du rapport du vérificateur général parce que ce rapport était toujours très controversé lorsqu'il finissait par être publié. Il y en avait également qui se demandaient à ce moment-là si son rapport n'avait pas un caractère trop politique.

Chaque député du comité sait très bien que chaque fois qu'il est question des dépenses et que chaque fois qu'il y a un rapport sur les dépenses, les opinions varient et la politique entre en ligne de compte dans une certaine mesure. Il reste que vos suggestions au sujet des paramètres sont intéressantes, monsieur Stevenson.

M. Parker (Kootenay-Est): C'est une question de communication entre le comité, le vérificateur général et la province de la Nouvelle-Écosse dans le cas présent. Par malheur, comme l'indiquait le vérificateur général, nous n'étions pas encore constitués en comité lorsque l'affaire s'est présentée. Il a pris un certain nombre de décisions, bonnes ou mauvaises, qui touchent ce comité.

En ce qui me concerne, c'est ici que le vérificateur général doit jouer son rôle, c'est ici qu'il doit déposer son rapport et c'est ici que ce rapport doit être examiné.

Je me demande si vous pourriez envisager cette possibilité, monsieur le président. Lorsqu'il y a des groupes ou des entités comme la province de la Nouvelle-Écosse qui ont des difficultés avec une question en particulier et qu'ils veulent se faire entendre, vous pourriez peut-être communiquer avec le vérificateur général en vue d'organiser une rencontre ici devant notre Comité. À ce moment-là, s'il y a une province comme la Nouvelle-Écosse qui a des opinions très arrêtées sur un sujet donné, elle peut avoir l'occasion d'engager la discussion avec le vérificateur général. Notre Comité peut être la tribune qu'il faut pour ce genre de chose. Nous sommes le comité à qui le vérificateur général fait rapport. S'il y a quelqu'un qui n'est pas d'accord avec le contenu de ce rapport et qu'il est prêt à venir ici à Ottawa, nous devrions entendre sa version et rendre compte de la situation.

Ce qui est en cause ici, c'est la communication que nous devrions avoir avec le vérificateur général et les procédures que nous devrions suivre pour l'étude de son rapport. Je suis tout à fait d'accord avec ceux qui disent que nous devrions terminer l'étude de son rapport. Une fois qu'il est rendu public, les journaux peuvent le commenter tant qu'ils veulent. S'il y a un groupe en particulier qui n'est pas d'accord avec son contenu, il a le droit de se faire entendre et nous devons essayer de trouver le temps nécessaire à cet effet, surtout lorsqu'il est question de centaines de millions de dollars. En tant que comité, nous devons être prêts à demander au vérificateur général de participer à la discussion afin de connaître les deux côtés de la médaille.

[Text]

The Chairman: Mr. Parker, with regard to your comments on communication, in this particular instance there could have been no communication of that nature because it was a *fait accompli* before we officially became a committee. So I do not think it is fair to say there has been a lack of communication, because there was no one in existence to communicate with.

But I know what you are saying. Our relationship with the Auditor General will have to be very good, and if we are frank with one another, I think that is precisely what it will be. In fact, I look upon this whole discussion as a very healthy exercise at the beginning of our committee. I think it will sensitize everyone to the refined workings and relationships between the parliamentary committee and the Auditor General.

I quite agree with you—and that is a point I was trying to make earlier—that we do not want anything to happen that is going to fragment or diminish the work and the effectiveness of this committee, because it is the vehicle for the Public Accounts of Canada and no other body of government should be seen to upstage it in any way or to have something heard there first.

As for the other role, I think that is for future discussions too.

Mr. Parker: To clarify that point, I was not criticizing the communications. I am suggesting that possibly, if this format had been put in place, the answer that Mr. Dye, the Auditor General, gave them would have been that there is a procedure of applying to the committee and requesting a hearing. So what I am saying is that, if we had that kind of suggestion put in place, I am sure it would ease the problem our Auditor General has and it would set up the mechanism for us to be able to deal with a situation such as this.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Merci, monsieur le président.

Pour débiter, je ne voudrais pas être mal interprété pour ce que j'ai dit mardi. Je ne voudrais pas être mal cité non plus, parce que le vérificateur général, pour commencer, est un ami personnel. Une discussion comme on a là, ce n'est peut-être pas la première fois qu'on en a une au Comité. Je suis un ancien du Comité, car en 1984, 1985, 1986 et 1987, j'ai fait partie du Comité. Même en 1988, si je ne suis pas venu souvent. J'ai été en compagnie du vérificateur général à plusieurs occasions, lors de voyages à l'extérieur avec le Comité, pour voir ce qui se passait dans d'autres pays.

• 0940

Quant au rôle du vérificateur général, eh bien comme ailleurs, il est responsable devant le Comité où il rend compte. Même aux États-Unis, quand on dit que le vérificateur général s'est rapporté au Comité, généralement on ne le nomme même pas, car il est *low profile* comparativement à chez nous. Je n'ai rien contre le fait que M. Dye, notre vérificateur général, ait ce qu'on

[Translation]

Le président: En ce qui concerne la communication, monsieur Parker, il n'a pas pu y en avoir dans ce cas-ci parce que la situation s'est présentée avant que le comité ne soit officiellement formé. Donc, il n'y a pas eu manque de communication. Le vérificateur général n'avait personne avec qui communiquer.

Je comprends cependant votre point de vue. Pour avoir de bons rapports avec le vérificateur général, nous devons être francs les uns avec les autres. A cet égard, la discussion que nous avons actuellement au début de nos travaux est des plus saines. Elle permettra de sensibiliser un peu tout le monde à la subtilité des rapports qui doivent exister entre notre comité parlementaire et le vérificateur général.

Je conviens avec vous—je l'ai déjà indiqué un peu plus tôt—que nous ne devons rien faire pour fractionner ou réduire l'activité ou l'efficacité de notre Comité, parce qu'il est le comité choisi pour l'étude des comptes publics du Canada. Aucun autre organisme gouvernemental ne doit essayer de lui enlever ce rôle ou de contester sa primauté.

Pour ce qui est de son autre rôle, il reste à en discuter.

M. Parker: Je ne voulais pas dire qu'il y avait eu un manque de communication. Je disais simplement que si cette tribune avait été organisée à l'époque, M. Dye, le vérificateur général, aurait pu répondre aux gens qui s'adressaient à lui qu'il y avait une procédure à suivre, laquelle consistait à passer par le comité et à demander à être entendu. Si nous avions été là et que nous avions accepté la suggestion qui a été faite, nous aurions pu éviter des problèmes au vérificateur général. Nous aurions eu un mécanisme adéquat qui nous aurait permis de faire face à la situation.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Thank you, Mr. Chairman.

I would first want to say that I hope my intervention Tuesday is not misinterpreted or misquoted. The Auditor General is a close friend. However, the discussion we are having at the present time is not the first one to occur on this particular subject. I have some experience with the committee since I was a member in 1984, 1985, 1986 and 1987. I was also a member in 1988, even if I did not attend very often. I have had many occasions to travel as a member of the committee with the Auditor General to see what was going on in other countries.

As to the role of the Auditor General, everywhere he is accountable to the designated committee. In the United States, when the Auditor General reports to the committee, he is so low profile compared to his counterpart here that he is not even named. I have no objection if our Auditor General, Mr. Dye, adopts a high profile, accepts outside invitations and makes speeches,

[Texte]

appelle en anglais un *high profile*, qu'il aille ailleurs et qu'il fasse des déclarations, etc. Mais mardi, j'ai essayé de le mettre en garde. Parce que j'ai un ami de Nouvelle-Écosse, justement, et qui m'avait dit: «Laisse-le venir ici, il va prendre une *ride*!» C'est le mot que l'on a utilisé. Je n'aime pas ça, parce que tout de même, si on est un comité apolitique, et j'ai appris à vivre ça au fil des ans, je trouve que c'est très important que ce soit ainsi. Que le vérificateur général fasse rapport, et que des témoins comparaissent. Bref! Que l'on fasse avancer les choses, et que l'on travaille pour nos payeurs de taxes et nos concitoyens. C'est très important. Je suis d'accord avec M^{me} Marleau pour ce qu'elle a dit tout à l'heure, ainsi qu'avec M. Bellemare et le président.

Je suis d'accord pour que le vérificateur vienne se rapporter à nous. J'ai un article de journal ici, du quotidien *Le Devoir* du 16 décembre 1988, où il y a un nommé Albert Juneau qui dit:

Manifestement, le vérificateur général oublie que dans un régime fédéral le contrôle du pouvoir central doit avoir des limites. Autrement, tout versement fédéral aux provinces, même ceux au titre de péréquation fédérale, devraient faire l'objet d'un contrôle détaillé. Alors, pourquoi s'arrêter là. Faudrait-il aussi contrôler l'usage que font les bénéficiaires des allocations familiales qu'ils reçoivent?

J'en ai un autre, là, quand j'ai voulu dire quelque chose mardi... Eh bien! C'est les bandes indiennes. À tous les ans, on nous revient dans le rapport avec les bandes indiennes. S'il faut que le Conseil des 400 et quelque chose de bandes indiennes demande au vérificateur général d'aller dans l'Ouest pour y témoigner, va-t-il y aller? Je ne sais pas, mais cela n'a plus de fin. En tout cas, j'en ai un autre, ici, un article de Parizeau de *La Presse*; j'en ai des tas d'articles de journaux qui disent ce que le rôle du vérificateur général devrait être... Mais on le sait, parce qu'on est allé dans d'autres pays et on a vu comment ça fonctionne.

Je n'ai rien contre ça. Si personnellement il veut y aller et puis... Par contre, c'est le Comité qui aura à en souffrir. Et je vous dis, s'il fait une bonne job... Je pense que tout ce qu'il y a dans le rapport du vérificateur général, si on doit en discuter ici, c'est pour l'intérêt de nos concitoyens, les payeurs de taxes canadiens. Je suis d'accord avec vous là-dessus.

Mrs. Marleau: The point I wanted to make is that it is being suggested the public accounts committee from the province come here if they have complaints about this auditor's report. I wonder how we could receive their complaints. We have received the report. It is our job now to act on this report. If they do not like what we are recommending to do as a result of this report, then they can come to us and say they do not like what we are recommending they do. But we cannot judge for them whether we want this portion to be included in the report or not. Our job is to make recommendations to Parliament to deal with what is in this report. I think it was alluded to many times that the same

[Traduction]

etc. However, Tuesday, I tried to warn him. Because I have a friend in Nova Scotia who told me about this whole situation: "I hope he comes in the province, because he will be given a *ride*!" This is the term he used. I am a little bit apprehensive because we have always been non-political in this committee. I have learned to appreciate it over the years. I find it is a very important feature. The Auditor General should make his report and witnesses should appear. We should be satisfied to improve the situation and protect the taxpayers and the citizens. It is an important enough role. I agree with what Mrs. Marleau said earlier, as well as with Mr. Bellemare and the Chairman.

The Auditor General should report to us. Let me quote to you from an article published in *Le Devoir* of December 16, 1988. It is signed by one Albert Juneau:

Obviously, the Auditor General forgets that in a federal system the central power's control must have limits. Otherwise, every federal contribution to the provinces, even in the case of equalization, becomes subject to a very elaborate set of controls. It has no end. Why not then control the use made of the family allowances by the recipients?

I have another example here I wanted to mention on Tuesday... It is about Indian bands. Every year, we hear about Indian bands in the report. If the council of the 400-or-so Indian bands asked the Auditor General to go in the west to explain his report, does he have to go? The requests can go on and on. I have another article here from Parizeau of *La Presse*. I have numerous newspaper articles that discuss the role of the Auditor General... However, we know what his role should be, because we have had the opportunity to travel in other countries and see how the system works.

He can go to other places if he wants to. I have no objection... However, I think it is to the detriment of the committee... The committee can say if he does a good job... If everything contained in the Auditor General's report is discussed here, it is in the best interest of the Canadian citizens and the Canadian taxpayers. I agree with you on this point.

Mme Marleau: Il a été proposé que si un comité des comptes publics d'une province a des plaintes à formuler au sujet du rapport du vérificateur, il peut se présenter ici. Je ne sais pas comment nous pouvons examiner de telles plaintes. Nous sommes saisis du rapport du vérificateur. Notre travail consiste à l'examiner et à agir au besoin. Si les autres ne sont pas d'accord avec nos recommandations, ils peuvent à ce moment-là nous faire part de leurs doléances. Cependant, nous ne pouvons pas à leur demande indiquer si nous sommes d'accord ou non avec l'inclusion de tel ou tel point. Notre tâche consiste à faire des recommandations au Parlement à la suite de notre examen du contenu du rapport. Il a été mentionné

[Text]

recommendations, the same points are made, and we do not act on them; the government does not act on them, but that does not stop the point from being made or the people from objecting about having the point made by the auditor.

There are two things here. We cannot judge whether this report is accurate or not. That is not in our best interests. Maybe I am misunderstanding what you are saying. It bothers me that other public accounts committees should come before us so we as politicians would judge; because they are upset with this report, obviously.

M. Guilbault: Pour commencer, le vérificateur général est confronté avec ses pairs. Le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse. . . ce n'est jamais arrivé encore! Ce n'est pas seulement que le Comité. Le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse dit ni plus ni moins au vérificateur général. . . C'est assez rare de voir des comptables se confronter sur la place publique. C'est ça que j'ai voulu dire. Quand je dis que le Comité. . . peut-être le Comité ou le président pourraient venir témoigner. Quand on va analyser le rapport, on va en discuter, parce que lui, il est là-bas et il sait ce qui se passe.

Je peux vous dire que le vérificateur général a fait un rapport sur la prison de Drummondville, sur la deuxième phase, etc., et quand j'en ai discuté à huis clos ici, on s'est aperçu que dans le rapport on avait oublié des choses, entre autres le terrain était revendu, le système de chauffage n'était prévu que pour un. . . Bref! Toutes sortes de choses peuvent arriver. Vous savez, quand la politique s'en mêle!

• 0945

Mr. Wilson: Mr. Chairman, I just want to understand some of what I think I have heard. First of all, I think Mr. Parker's concerns can be accommodated. I believe it is within the purview of this committee now to summon witnesses on a particular topic. If in the Auditor General's report there is a suggestion that X, Y, Z Limited committed some inpropriety or there are problems in the course of a project of some sort involving federal money, I would expect if this committee were examining that particular issue the Auditor General has raised of course we would request that contractor or that particular entity to come before us. I am sure it has happened many times in the past and will continue to happen.

But for purposes here, I think the committee would feel itself seized of the Auditor General's report. He presented it here—we are talking about the 1987-88 report at this time—and he is part-way through his explanation, which he gave to us between 9 a.m. and 11 a.m. last Tuesday. As far as I am concerned, we are not finished with it. I am sure he has more to tell us about the contents of his report. And we are certainly not finished hearing this in regard to that report. I assume what we will do is hear the Auditor General in a general way. I expect we will be asking him for the items he feels are

[Translation]

à plusieurs reprises que les mêmes recommandations, les mêmes points se répètent, mais que le gouvernement ne prend pas les mesures appropriées. Rien n'empêche que les mêmes points reviennent ou que les gens fassent part de leurs objections.

Il y a donc deux points à souligner. Nous ne pouvons pas juger si le rapport est exact ou non. Un tel jugement n'est pas dans notre intérêt. Je ne sais pas si j'ai bien compris ce que vous disiez. Je ne vois pas pourquoi les autres comités des comptes publics se présenteraient devant nous pour que nous portions un jugement quelconque en tant que politiciens sous prétexte qu'ils ne sont pas d'accord avec le rapport du vérificateur général.

Mr. Guilbault: It is not only the committee. The Auditor General has also his counterparts to deal with. There is the Auditor General of Nova Scotia. . . It is a first! The Auditor General of Nova Scotia is more or less saying to the Auditor General. . . You do not see too often accountants disagree publicly among themselves. This is the only thing I had in mind when I said that the committee. . . the committee or the Chairman of the committee could appear. They know what is going on down there. We can discuss it when we examine the report.

I can tell you that the Auditor General reported on the second phase of the Drummondville penitentiary and a number of things. When we discussed it here in camera, we realized that there had been omissions in the report, among other things that the land was being resold, that the heating system was only intended to. . . Anything can happen when politics is involved.

M. Wilson: Monsieur le président, je veux être sûr de bien comprendre. Premièrement, je crois qu'on peut répondre aux préoccupations de M. Parker. Il me semble que le comité est autorisé à convoquer des témoins sur un sujet particulier. Si le rapport du vérificateur général fait allusion à une incartade de la part de telle ou telle société ou à des problèmes dans la réalisation d'un projet financé d'une façon ou d'une autre à même le Trésor fédéral, je suppose que le comité pourrait certainement convoquer l'entrepreneur ou la société en question. Je suis sûr que cela s'est souvent produit dans le passé et continuera de se produire.

Mais en ce qui concerne nos réunions, le Comité s'estime saisi du rapport du vérificateur général. Il nous l'a présenté—je parle ici du rapport de 1987-1988—et il est à mi-chemin de son explication qu'il a commencée mardi dernier de 9 heures à 11 heures. Nous n'avons donc pas encore terminé, et je suis sûr qu'il en a plus à nous dire au sujet du contenu de son rapport. Je suppose que nous entendrons donc le vérificateur de façon générale et que nous lui demanderons quels sont d'après lui les priorités. Je suppose que le comité voudra ensuite en discuter ici comme il se doit. Après tout, c'est sa raison

[Texte]

priority ones. I expect the committee will want to deal with those priority items here, as it should. After all, it is the duty of the committee to do that. So I expect the committee here will be wanting to pursue these various items and to deal with them expeditiously.

Perhaps the appropriate way to conclude this thing is that the committee suggest that you, Mr. Chairman, simply express the view, the feeling of the committee, about this matter to the Auditor General, and leave it at that, and that the committee proceed with its duties. Perhaps the other matter that was raised is one the committee may want to explore with the House. But clearly we are not going to conclude that today.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. To bring this discussion to a conclusion, I would suggest, if it is all right with the committee, that I write a letter to the Auditor General in reply to the one he sent me yesterday, outlining the views of the committee, and that a copy of what has been said here this morning be attached to that letter as additional information for his records.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: I should thank, by the way, Mr. Mark Hill, who is here this morning as an observer for the Auditor General. While we did not hear from him this morning, obviously, we thank him for his presence and for his interest. I think we are going to have a very good liaison officer in Mr. Hill as the days go on.

[Proceedings continue in camera]

[Traduction]

d'être. Je suppose donc que le comité voudra aborder ces diverses questions ici et en disposer dans les plus brefs délais.

Pour régler cette question, le comité pourra peut-être vous demander, monsieur le président, de faire simplement part de notre sentiment au vérificateur général, et que nous poursuivions par ailleurs nos travaux. Le Comité voudra peut-être soumettre l'autre question qui a été soulevée à la Chambre, mais il est clair que nous ne viderons pas la question aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Wilson. Pour conclure, si cela vous convient, j'écrirai un lettre au vérificateur général en réponse à celle qu'il m'a envoyée hier pour lui communiquer l'opinion du comité, et j'y annexerai un compte rendu de la réunion de ce matin pour lui fournir de plus amples informations.

Des voix: D'accord.

Le président: Soit dit en passant, je remercie M. Mark Hill, qui a assisté à la réunion de ce matin en tant qu'observateur du vérificateur général. Nous ne l'avons pas entendu ce matin, mais le remercions quand même de sa présence et de son intérêt. Il fera certainement un très bon agent de liaison.

[Le comité adopte le huis clos]

	Canada Post	Postes Canada
	Postage paid	Port payé

Book Tariff rate des livres

**K1A 0S9
OTTAWA**

If undelivered, return COVER ONLY to:
 Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
 retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
 Centre d'édition du gouvernement du Canada,
 Approvisionnement et Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

Issue No. 3

Fascicule n° 3

Thursday, May 18, 1989

Le jeudi 18 mai 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

Minutes of Proceedings and Evidence on the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Main Estimates 1989-90: Vote 25 under the Office of the Auditor General of Canada

Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 1989-1990 : Crédit 25 sous la rubrique du Bureau du Vérificateur général du Canada

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

That on Tuesday, May 16th, 1989 at 10:00 o'clock a.m. and on Thursday, May 18th at 9:00 o'clock a.m., the Auditor General of Canada be invited to appear before the Committee on the Annual Report for 1988.

Que le mardi 23 mai 1989, à 9 heures, et le jeudi 25 mai, à 9 heures, le vérificateur général du Canada soit invité à comparaître devant le Comité en vue de son rapport annuel de 1988.

On motion of Geoff Wilson, the Second Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure was concurred in.

Sur motion de Geoff Wilson, le deuxième rapport du Sous-comité de programmation et de la procédure, libellé en ces

The Order of Reference dated April 25, 1989 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1990 being read as follows:

Lecture de l'ordre de référence en date du 25 avril 1989 relatif au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990 en ces termes :

Ordered,—That Finance, Vote 25 be referred to the Standing Committee on Public Accounts.

Il est ordonné.—Que le crédit 25 finances soit référé au Comité permanent des comptes publics.

The Chairman called Vote 25 Program Expenditures under the Auditor General.

Le président prit en délibération le crédit 25 dépenses de Programme, lequel sera le ressort de l'attention du Comité.

Kenneth M. Dye made an opening statement and with the other witness answered questions.

Kenneth M. Dye fit une déclaration préliminaire et, avec l'autre témoin, répondit aux questions.

At 10:50 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

À 10 h 50, le Comité s'ajourne à l'appel de la présidence.

Nino A. Travella

Le président du Comité

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella
Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité
Nino Travella

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 18, 1989

(4)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:07 o'clock a.m. this day in Room 371, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Gabriel Fontaine, Len Hopkins, Diane Marleau, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: John Cole for Jean-Guy Guilbault, Robert Nault for Eugene Bellemare, Stan Hovdebo for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada; D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit Operations.

The Chairman presented the Second Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on Thursday, May 18, 1989 and agreed to recommend the following:

That on Tuesday, May 23rd, 1989 at 9:00 o'clock a.m. and on Thursday, May 25 at 9:00 o'clock a.m., the Auditor General of Canada be invited to appear before the Committee on his Annual Report for 1988.

On motion of Geoff Wilson, the Second Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure was concurred in.

The Order of Reference dated April 28, 1989 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1990 being read as follows:

*Ordered,—*That Finance, Vote 25 be referred to the Standing Committee on Public Accounts.

The Chairman called Vote 25, *Program Expenditures* under the Auditor General.

Kenneth M. Dye made an opening statement and with the other witness answered questions.

At 10:50 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella,
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 18 MAI 1989

(4)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 07, dans la pièce 371 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents : Gabriel Fontaine, Len Hopkins, Diane Marleau, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents : John Cole remplace Jean-Guy Guilbault; Robert Nault remplace Eugène Bellemare; Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents : De la Bibliothèque du Parlement : E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins : Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada; D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de vérification.

Le président présente le Deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, libellé en ces termes :

Votre Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le jeudi 18 mai 1989 et a convenu de faire la recommandation suivante :

Que le mardi 23 mai 1989, à 9 heures, et le jeudi 25 mai, à 9 heures, le Vérificateur général du Canada soit invité à comparaître devant le Comité au sujet de son rapport annuel de 1988.

Sur motion de Geoff Wilson, le Deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

Lecture de l'ordre de renvoi du 28 avril 1989 ayant trait au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990 est donnée en ces termes :

*Il est ordonné,—*Que le crédit 25, Finances, soit déferé au Comité permanent des comptes publics.

Le président met en délibération le crédit 25, *Dépenses du Programme*, inscrit sous la rubrique Vérificateur général.

Kenneth M. Dye fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et l'autre témoin répondent aux questions.

À 10 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, May 18, 1989

• 0906

The Chairman: Order. Your steering committee met this morning to draw up a program, and we decided to have Mr. Dye back here on Tuesday morning for the conclusion of his summary of the highlights of his report, which we did not finish last time he was on this subject; and to have him back again on Thursday of next week for more in-depth questioning and knowledge of the highlights of various issues. Then your committee will be meeting next week to bring in a progress report for you on what meetings we will have in the following two weeks. We did discuss the three major issues, one of which is the debt situation. We do want to zero in on that one sometime in June. No dates.

Specifically I want to ask you to pass this morning approval for having the Auditor General back on Tuesday to finish the highlights of his report, and then more depth and zeroing in on those issues on Thursday of next week. Could I have a motion for approval of that? Moved by Mr. Wilson. Seconded by Mrs. Marleau.

Motion agreed to

This morning we want to welcome the Auditor General once again. He is appearing here this morning on his own estimates. I will leave it to Mr. Dye to introduce the people with him this morning. I will call vote 25, the program expenditures for the Auditor General.

Mr. Dye, I will turn it over to you.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Thank you, Chairman. I would be happy to hit just the highlights of my opening remarks.

I think the main messages are that our workload is up, our funding over the last five years has been limited. The effects of that limitation of funding are beginning to show, and that troubles me a bit in terms of our being able to serve you. Our audit universe has increased by 165%. You might take a look at page 19 of Part III to see the background for that comment. We reduced our person-years by 40 last year. That had the impact of reducing our funding for 40 persons. With that combination, and the no-inflation features of budgeting in the government for the last four or five years—in other words, all non-salary costs have had no inflation added to it—we are finding that is beginning to make a difference. The telephone bill does go up, the cost of paper does go up, everything goes up, but we have not had any more money.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 18 mai 1989

Le président: Je déclare la séance ouverte. Ce matin, le comité directeur s'est réuni pour préparer un programme. Il a été décidé de faire revenir M. Dye mardi matin pour qu'il puisse terminer sa récapitulation des faits saillants de son rapport, ce qu'il n'a pas pu faire la dernière fois où il a comparu à ce sujet. Il sera invité à nouveau jeudi de la semaine prochaine pour répondre à des questions plus détaillées au sujet des faits saillants. Le Comité se réunira la semaine prochaine pour faire le point sur les rencontres qui se tiendront dans les deux semaines qui suivront. Nous avons discuté de trois grandes questions, dont celle de l'endettement. Nous voulons nous y consacrer dans le courant du mois de juin, mais aucune date n'a été fixée.

Ce matin, j'ai besoin de votre approbation pour inviter le vérificateur général à revenir mardi pour compléter l'exposé sur les faits saillants de son rapport, puis jeudi de la semaine prochaine, pour fouiller davantage ces questions. Quelqu'un veut-il proposer la motion? Motion proposée par M. Wilson et appuyée par M^{me} Marleau.

La motion est adoptée

Je souhaite maintenant à nouveau la bienvenue au vérificateur général. Il comparait ce matin pour discuter de son propre budget des dépenses. Je laisse à M. Dye le soin de présenter les membres de sa délégation. Je mets maintenant en délibération le crédit 25, sous la rubrique du Bureau du vérificateur général.

Monsieur Dye, je vous donne la parole.

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Merci, monsieur le président. Je vais me contenter de vous livrer l'essentiel de ma déclaration.

En deux mots, notre charge de travail a augmenté et nos crédits sont plafonnés depuis cinq ans. Les effets de ce plafonnement commencent à se faire sentir, et je crains de ne pas pouvoir vous servir comme je le voudrais. Notre champ de vérification financière a augmenté de 165 p. 100. Je vous renvoie à la page 22 de la partie III pour en savoir davantage. Quarante années-personnes ont été supprimées l'année dernière. Notre budget a donc été amputé proportionnellement. Ces facteurs combinés, ajoutés au fait que depuis quatre ou cinq ans, le budget de l'État ne tient pas compte de l'inflation—aucun indice d'inflation n'est ajouté aux dépenses non salariales—font que nous commençons à nous en ressentir. La facture du téléphone, celle du papier, tout monte, mais on ne nous donne pas plus d'argent.

[Texte]

• 0910

In addition to that we have tried to play ball with the government on restraint. We have been very serious about it, and we have made a voluntary annual contribution now of \$2.4 million a year out of our budget since 1985-86. The impacts of that are that our contracting budget is going down.

We have a tradition of using the private sector considerably. Two years ago we used about 79,000 hours; next year we can only buy 50,000 hours. We simply do not have the money to direct in that direction.

That is not so serious as the question of erosion of value-for-money auditing. I am most concerned about that. My view is that we should be putting in about as many hours into value-for-money auditing as we are for attest auditing.

Our first responsibility though in law is to do the attest work and the value-for-money work. It really becomes discretionary. So out of the money we get, we do our attest work, giving opinions on financial statements and some compliance work. That comes first. The rest of the money is left to do value-for-money auditing and administer the office. That part, I think, is in danger of slippage. The hours on value-for-money auditing, we start off with plans that are a little more optimistic than our achievements. But we are slipping.

I think you Members of Parliament get the real value out of the value-for-money auditing. That is the annual report. You are not so worried, I do not believe, about the attest auditing unless there is a problem. We do all kinds of attest audits across the government and Crown corporations, with the exception of Parliament. You should feel some comfort in those.

However, the value-for-money one is the one this committee has traditionally looked at, and the proportion of hours spent on it is slipping. I would like to rebalance it. I have tried to hit 50:50. I think we got up to 46% one year, but we are slipping, and I am concerned about that.

Another thing is training is getting into jeopardy. We have a good training program. We have looked at our whole organization to determine whether we are properly training our people in comparison with the private sector and other professions. We believe there is a significant job

[Traduction]

En plus, nous avons essayé de collaborer avec le gouvernement dans son programme de modération des dépenses. Nous avons pris la chose très au sérieux, et nous avons consenti une contribution annuelle volontaire de 2,4 millions de dollars par année à même notre budget depuis 1985-1986, avec pour conséquence que notre budget d'impartition rétrécit sans cesse.

Nous avons toujours fait largement appel au secteur privé. Il y a deux ans, nous avons retenu à contrat 79,000 heures de travail; l'année prochaine, nous ne pourrions retenir que pour 50,000 heures de services. Nous ne disposons tout simplement plus d'argent pour cela.

Il y a plus grave encore: la part de plus en plus petite que représente la vérification de l'optimisation des ressources. C'est ce qui m'inquiète le plus. À mon avis, nous devrions consacrer autant d'heures à la vérification de l'optimisation des ressources qu'à la vérification d'attestation.

Aux termes de la loi, notre mission première est de réaliser les vérifications d'attestation, après quoi nous passons à l'autre type. Cela devient discrétionnaire. À même les crédits que nous recevons, donc, nous effectuons les vérifications d'attestation, nous nous prononçons sur les états financiers et nous réalisons un certain nombre de travaux concernant le respect des autorisations parlementaires. Telle est la priorité. Le reste des crédits va à la vérification de l'optimisation des ressources et à l'administration. C'est là, je crains, que nous risquons de perdre du terrain. Quand nous projetons les heures que nous allons consacrer à la vérification de l'optimisation des ressources, nos prévisions sont toujours un peu plus optimistes que nos réalisations. Le fait est que nous perdons du terrain.

Là où les députés en ont vraiment pour leur argent, c'est dans les vérifications de l'optimisation des ressources. C'est ce qui constitue le rapport annuel. Je n'ai pas l'impression, par contre, que vous accordez beaucoup d'attention à la vérification d'attestation, à moins qu'il n'y ait un problème. Nous réalisons toutes sortes de vérifications d'attestation à la grandeur de l'administration et dans les sociétés d'État, à l'exception du Parlement. Cela devrait vous rassurer.

Par contre, de tout temps, le Comité s'est surtout penché sur les vérifications d'optimisation et, proportionnellement, il y a diminution constante du nombre d'heures qui y est consacré. J'aimerais rétablir l'équilibre. Je vise moitié-moitié. Je pense que nous avons atteint 46 p. 100 une année, mais c'est en train de baisser, et cela me préoccupe.

L'autre chose qui est menacée, c'est la formation. Notre programme de formation est bon. Nous avons comparé comment nous formons nos gens à ce qui se fait dans le secteur privé et dans d'autres professions. Selon nous, il y a beaucoup de travail à faire, et pour cela, il faudra des

[Text]

to be done that will require increased resources. We have a plan to do that, but that plan is threatened because of no money.

Another concept that I think would have a pay-off for the taxpayers would be a hotline—a telephone line where concerned taxpayers could phone a number without giving up their identity and causing themselves embarrassment to inform us of problems of waste, extravagance, and noncompliance with federal law and so on.

I personally think that is not a role for the Auditor General. I think it would be better if management were to do that. I have been to government. Government has other priorities at this time, and of course they too are strapped for money. I think there is a real pay-off there, but it takes money to do these things. I think we would more than get our money back fast, but we are unable to pursue this. I would like to see it pursued in the government.

There is a loss of potential pay-off there, and I am concerned about the value-for-money slippage. It is not acceptable.

New demands are coming. For example, the new sales tax is around the corner. All these new programs have impacts on my office. That one I think is going to be one that will cause us a fair amount of audit time, because there will be millions of people claiming refunds and sending in tax. That has an implication for us in terms of auditing the revenue of the nation.

We have managed to . . . restraints so far. I think we have managed well.

I do not want to be an alarmist, but I guess I am softening you up, if it is fair to say, for when we come to you next year, because I think we are going come to you with a quantum leap in the base budget next year. We are going pretty much as we have done in the last few years this year; but the point is you are not going to get the same service you used to.

Thank you, Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Dye.

• 0915

Mr. Dye: Mr. Chairman, I neglected to introduce my officials which—

The Chairman: Sure. Okay, go ahead.

Mr. Dye: —you asked me to do, and I apologize for that.

On my left is Larry Meyers. He is a chartered accountant, an engineer, and Deputy Auditor General responsible for half of our audit operations. On my right is Ron Warme, Deputy Auditor General, MBA, who is

[Translation]

crédits supplémentaires. Le plan est tracé, mais il est compromis, faute d'argent.

Il y a une autre idée qui serait rentable pour les contribuables: un téléphone rouge, c'est-à-dire un numéro où le contribuable pourrait appeler et nous informer de façon anonyme—pour ne pas se sentir gêné—de cas de gaspillage, de folles dépenses ou de non-respect des lois fédérales.

Mon avis, c'est que ce n'est pas un rôle pour le vérificateur général. Je pense que c'est plutôt un rôle pour la direction. J'en ai parlé aux autorités. Le gouvernement a d'autres priorités à ce moment-ci, et lui aussi est à cours d'argent. Je pense qu'une idée comme celle-là pourrait vraiment rapporter, mais il faut de l'argent pour la concrétiser. Je pense que l'on récupérerait largement notre investissement, mais il est impossible d'aller plus loin. J'aimerais que le gouvernement pousse la chose.

Nous perdons donc une source potentielle de revenu ici, et je m'inquiète au sujet de la vérification de l'optimisation des ressources, qui rétrécit comme une peau de chagrin. C'est inacceptable.

On va aussi nous demander davantage. Par exemple, la nouvelle taxe de vente est imminente. Tous les nouveaux programmes ont des répercussions sur mon bureau. Celui-là, je crois, va nous imposer un grand nombre d'heures de vérification supplémentaires parce que des millions de citoyens vont soit réclamer un remboursement, soit acquitter la taxe. Cela nous touche lorsqu'il s'agit de vérifier les recettes nationales.

Jusqu'à présent, nous avons réussi à nous accommoder du plafonnement des crédits. Je pense que nous nous sommes bien tirés d'affaire.

Je ne veux pas être alarmiste, mais disons que j'essaie de vous préparer à notre comparaison de l'année prochaine, parce que notre budget de base va faire un bond spectaculaire l'année prochaine. Cette année, nous faisons à peu près la même chose qu'au cours des dernières années. Par contre, vous n'obtiendrez plus le service auquel vous êtes habitués.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dye.

M. Dye: Monsieur le président, j'ai oublié de présenter les gens qui m'accompagnent. . .

Le président: Bien sûr, allez-y.

M. Dye: . . . comme vous me l'avez demandé; je m'en excuse.

À ma gauche se trouve M. Larry Meyers, comptable agréé, ingénieur; il est sous-vérificateur général chargé de la moitié de nos opérations de vérification. À ma droite se trouve M. Ron Warme, sous-vérificateur général chargé de

[Texte]

responsible for all of our administrative activities. Among the three of us we should be able to answer your questions.

Mrs. Marleau (Sudbury): The first thing that comes to mind is you are saying that you have been contributing \$2.4 million to the restraint. Can you tell us how you did that?

Mr. Dye: Sure, I would be happy to. In fact I am going to let Ron Warme answer that because he engineered it for us.

Mr. Ronald M. Warme (Deputy Auditor General): When the government came in with their restraint program back in 1983-84, all departments were asked to voluntarily give up x number of dollars as a percentage of their estimates in the restraint program. We decided at that time to follow suit with the rest of the government and participated in the restraint program like any other government department. In one instance I can recall that we gave slightly more than they asked for, just to indicate our independence.

Mrs. Marleau: Does that mean you budget a certain amount and then you turn around and give it back to them afterwards, that you do not spend what you have asked for? Is that what you do?

Mr. Dye: We cut the budget.

Mrs. Marleau: You cut the budget, in essence. That is fine.

Mr. Dye: We were here and we went there.

Mrs. Marleau: Do you keep cutting it every year by \$2.4 million?

Mr. Warme: Yes, each year the \$2.4 million is just not there for us to have. If that had not happened back in 1983-84, the numbers you would be looking at today would be higher.

Mrs. Marleau: How have you managed to keep up with inflation, if that is the case?

Mr. Warme: With great difficulty.

Mr. Dye: That is the problem. We are stretching out the work. We are not doing as much as we probably should be. We are getting to the point where I am concerned about it.

Mrs. Marleau: I have noticed from your estimates that you do have a peak in the time where your person-years have gone down. You did say that they were down 40 last year. According to some of the estimates I have, they were actually up a bit.

Mr. Dye: We had been asking for the money for 659 person-years and we cut that to 619 last year. Do not let person-years confuse you because they are a fiction. For every time that we do not have the body as a public

[Traduction]

l'ensemble des services administratifs. À nous trois, nous devrions être en mesure de répondre à vos questions.

Mme Marleau (Sudbury): La première chose qui me vient à l'esprit, c'est que vous avez dit avoir contribué 2,4 millions de dollars au programme de modération des dépenses. Pourriez-vous nous dire comment vous y êtes parvenus?

M. Dye: Bien sûr, avec plaisir. Même que je vais laisser Ron Warme répondre, parce que c'est lui qui s'en est occupé.

M. Ronald M. Warme (sous-vérificateur général): Lorsque le gouvernement a instauré son programme de modération en 1983-1984, tous les ministères ont été priés de renoncer volontairement à une partie de leur budget exprimée en pourcentage du Budget des dépenses. Nous avons décidé d'emboîter le pas et de participer au programme de modération des dépenses, comme tout autre ministère. Dans un cas, je me souviens que nous avons renoncé à un peu plus d'argent que ce qui nous était demandé, uniquement pour montrer notre indépendance.

Mme Marleau: Est-ce à dire que vous prévoyez une certaine somme à votre budget et que vous la retournez par la suite? Est-ce de l'argent que vous aviez demandé et que vous n'avez pas dépensé? Est-ce ainsi que vous procédez?

M. Dye: Nous amputons le budget.

Mme Marleau: Vous amputez le budget, essentiellement. Bien.

M. Dye: Nous avons coupé à gauche et à droite.

Mme Marleau: Vous amputez le budget chaque année de 2,4 millions de dollars?

M. Warme: Oui, chaque année, il nous manque 2,4 millions de dollars. Si cela ne s'était pas produit en 1983-1984, les chiffres d'aujourd'hui seraient plus élevés.

Mme Marleau: Comment avez-vous réussi à suivre l'inflation, si c'est le cas?

M. Warme: Avec beaucoup de mal.

M. Dye: Voilà le hic. Nous espaçons le travail et nous n'en faisons probablement pas assez. Nous approchons de la zone rouge.

Mme Marleau: En consultant le budget des dépenses, j'ai constaté une pointe qui coïncidait avec la baisse du nombre d'années-personnes. Vous dites qu'il y a eu une baisse de 40 années-personnes l'année dernière. D'après certains chiffres dont je dispose, le chiffre a en fait monté un peu.

M. Dye: Nous demandions des crédits pour 659 années-personnes et nous avons abaissé le chiffre à 619 l'année dernière. Ne vous laissez pas abuser par les années-personnes, c'est une fiction. Si nous ne pouvons pas

[Text]

servant, we get a contractor. The other side of it is we have people who are taking salary dollars who do not use person-years, such as summer students.

Person-year equivalents are a fiction, in my view. It is an elaborate thing. It is probably a control, but it is a very secondary control. The real control is dollars spent on salaries and contracts, because that is people working.

Mrs. Marleau: When you use a person-year it just means that this is the number of people you need to do a job, whether you contract it out or not. Are you saying that when you contract it out, you do not include it in person-years?

Mr. Dye: That is right. I could run with 400 person-years and still have 700 people working, so do not get lost in the person-year debate. It is a very technical debate.

Mrs. Marleau: I was under the impression when you gave this, that it was the total needed.

Mr. Dye: No. It is the money, and if you stick with the money you will have a better opportunity to control as a parliamentarian. With the way person-year numbers can be manipulated, it is strictly a statistic.

Mrs. Marleau: So when I look at this and I see a decline in your person-years from 86 to 87 and so on, I do not know you have actually spent less money. You could have spent more money and contracted out a whole bunch of it.

Mr. Dye: Exactly.

Mrs. Marleau: Why are we doing this?

Mr. Dye: Because the government requires we have person-year control. While I think it has probably had a value, there are so many ways of getting around person-years. Departments will lend people to one another. One department will keep the person-years and the other person gets the use of the worker.

Mrs. Marleau: Would it not be better for us to relate to the workload in terms of person-years and then put a dollar figure to it? Then you could compare from one year to the next. If what you are saying is last year you only had 500 person-years because you could not fill the other positions but you contracted for 200 person-years, it is not realistic to do it like that.

Mr. Dye: The realistic approach to my kind of operation—we are something like a CA firm or a consulting firm—is hours. The number of hours we need to get the job done is the real control in our shop, and we buy some of those who are full-time salary people. We employ summer students who, while they are on the

[Translation]

compter sur un fonctionnaire, nous retenons les services d'un entrepreneur. La contrepartie, c'est que celui qui émarge au budget des traitements n'émarge pas au budget des années-personnes. C'est le cas d'un étudiant pendant l'été, par exemple.

J'estime que les équivalences en années-personnes sont une fiction. C'est quelque chose de compliqué. C'est probablement une garantie, mais très secondaire. La véritable garantie, c'est le budget consacré aux salaires et aux contrats, parce que cela représente les gens qui travaillent pour nous.

Mme Marleau: Le nombre d'années-personnes représente le nombre de gens qu'il vous faut pour remplir une tâche, qu'ils soient à contrat ou pas. Êtes-vous en train de me dire que lorsque vous donnez le travail à contrat, cela ne figure pas dans les années-personnes?

M. Dye: Précisément. Je pourrais disposer de 400 années-personnes et quand même avoir 700 personnes à mon service. Il ne faut donc pas se perdre dans un débat autour des années-personnes. C'est une question très spécialisée.

Mme Marleau: J'avais l'impression qu'il s'agissait du nombre total de personnes qu'il vous fallait.

M. Dye: Non. C'est l'argent qui compte, et si vous vous en tenez à cela, il vous sera plus facile à titre de parlementaire de conserver la haute main sur la situation. Le nombre d'années-personnes, ça se travaille et ce n'est qu'une statistique.

Mme Marleau: Donc, si je constate une baisse du nombre d'années-personnes entre 1986 et 1987, je ne peux pas savoir si vous avez vraiment dépensé mon argent. Vous pourriez avoir dépensé plus d'argent, dont une grande partie sous forme de contrats.

M. Dye: Tout juste.

Mme Marleau: Pourquoi procède-t-on comme cela?

M. Dye: Parce que le gouvernement veut tenir en laisse le nombre d'années-personnes. Même si cela a déjà eu de l'utilité, il y a quantité de façons de contourner cette exigence. Les ministères se prêtent des fonctionnaires entre eux. Un ministère va conserver l'année-personne, tandis que l'autre va obtenir l'employé.

Mme Marleau: Ne serait-il pas mieux pour nous de concevoir la charge de travail sous forme d'années-personnes, puis de voir combien d'argent cela représente? De cette façon-là, on pourrait faire des comparaisons d'une année à l'autre. Si vous me dites que l'année dernière, vous n'aviez que 500 années-personnes parce qu'il était impossible de combler les autres postes, mais que vous avez donné à contrat l'équivalent de 200 années-personnes, ce n'est pas réaliste du tout.

M. Dye: La façon réaliste de calculer les choses dans mon domaine—nous sommes comme une entreprise de comptabilité ou d'experts-conseils—c'est de calculer en heures. Le nombre d'heures qu'il nous faut pour faire un travail, c'est la véritable unité de mesure chez nous. Une partie de ces heures sont représentées par des salariés qui

[Texte]

payroll, are not person-years, and we have lots of consultants who spend the hours, but those are contract dollars.

• 0920

Mrs. Marleau: It would be fairly simple for you to tell us from one year to the next how many actual hours you need—that is really what we are talking about—instead of saying that you are down this year and you need more. That is irrelevant there.

Mr. Dye: True. That is exactly right. I contracted 71,000 hours last year. That is 47 person-years, but it does not show on my person-years. If you are trying to control me on person-years, I use contractors.

By the way I am not subject to person-year control. It is just that we do this for the record, because other government departments do. Our office, although it is slightly different, tries to make it consistent. Our numbers are going to be confusing to you when you look at our statistics to see how many managers there are, for example. That is really designed for transport; it is not designed for my office. But we are using the over-all government approach.

Mrs. Marleau: Can you give us an accurate estimate of whether the hours have gone down over the last few years or whether they have increased? Are you really asking us for an increase in hours at this point, or are you just remaining at the same level? That is really what we want to know. We want to know whether you are increasing the number of people you need to do the job, or whether you are just asking us for the same number.

Mr. Dye: I am going to have to seek some advice. I would say we have been between 1.2 million and 1.3 million hours for three years. It has been roughly constant in hours.

Mrs. Marleau: Are you asking us for the same thing now?

Mr. Dye: Yes.

Mrs. Marleau: That is what we want to know. We want to know if you are going to spend the same amount of money to do the same types of jobs.

Mr. Dye: Am I going to spend more? My concern is whether we are giving you the level of service you want. If you want to have half our hours in value-for-money auditing, which is the kind of information you need to hold the government accountable, and we are getting six new Crown corporations—we get new demands all the time for more and more work, but no more resources—somewhere you get to a point that you are going to compromise on the quality of the work, or the work is not going to get done. We are getting close to that point,

[Traduction]

travaillent à temps plein, tandis que d'autres, des étudiants pour l'été, émargent au budget des salaires, mais pas à celui des années-personnes. Un autre grand nombre d'heures de travail sont données à des experts-conseils, mais eux émargent au budget d'impartition.

Mme Marleau: Il vous serait relativement facile de nous dire d'une année à l'autre de combien d'heures vous avez besoin, puisque c'est de cela qu'il s'agit, au lieu de nous dire que vos ressources ont baissé et qu'il vous en faut plus. Cela n'a rien à voir.

M. Dye: Oui, c'est exactement le cas. J'ai donné 71,000 heures à contrat l'année dernière. Cela représente 47 années-personnes, mais ça n'entre pas dans le calcul de mes années-personnes. Si vous essayez de limiter le nombre de mes années-personnes, j'ai recours à des contrats.

Au fait, je ne suis pas assujéti aux limites sur les années-personnes. Je le fais seulement selon l'usage pratiqué par les autres ministères. Même s'il est légèrement différent, mon bureau essaie d'adopter une présentation uniforme. Nos chiffres vont vous mêler lorsque vous essaieriez de voir combien nous avons d'administrateurs, par exemple. Cela a été conçu pour un ministère comme celui des Transports, pas pour le mien. Reste que nous reprenons la méthode qui a cours dans l'ensemble du gouvernement.

Mme Marleau: Pouvez-vous nous dire avec précision si le nombre d'heures a monté ou baissé ces dernières années? Aujourd'hui, nous demandez-vous une augmentation du nombre d'heures, ou les choses restent-elles telles quelles? C'est ce que nous voulons savoir. Nous voulons savoir si vous augmentez le nombre de gens qu'il vous faut pour faire le travail ou si vous nous demandez le même chiffre.

M. Dye: Je vais devoir demander des renseignements. Je dirais que nous faisons entre 1,2 et 1,3 million d'heures depuis trois ans. En heures, c'est resté à peu près constant.

Mme Marleau: Nous demandez-vous la même chose aujourd'hui?

M. Dye: Oui.

Mme Marleau: C'est ce que nous voulons savoir. Si vous allez dépenser la même somme pour faire le même travail.

M. Dye: Est-ce que je vais dépenser plus? Ce qui m'inquiète, c'est de savoir si nous vous donnons le service que vous voulez. Si vous voulez obtenir la moitié de nos heures de travail sous forme de vérification de l'optimisation des ressources, ce qui est le genre de renseignements dont vous avez besoin pour exiger des comptes du gouvernement, et si l'on nous confie six nouvelles sociétés d'État—on nous demande constamment de faire plus de travail, sans nous donner plus de ressources—à un moment donné, il faudra compromettre

[Text]

and since I refuse to compromise on the quality, we are stretching out the assignments.

I think the last time we reported to Parliament on the RCMP was in 1981, and I think we will report again in 1990. That is nine years. Fortunately in 1981 we believed it was a well-run organization, so maybe there is not too high a risk in there, but it is still a long time for coverage.

We would like to have more active coverage. Ten years ago we started out with a plan to report to Parliament on all departments and agencies once in the life of a Parliament. We are slipping. We have a rotation schedule for each department—what we think is desirable.

In fact the original concept of once in a Parliament is probably too optimistic. It probably does not need to be that much for some departments, but it should be that much for some of the high-risk ones.

The Department of Public Works is one this committee has paid a lot of attention to over time. We were there in 1983 or 1984. We are on an eight-year rotation with the Department of Public Works. My view is that probably we should be on a five-year rotation. There is slippage. It is not to the point of being devastating, but it is a concern. Do you go to eight, then nine, then twelve? In my view you then do not get the coverage you as a parliamentarian require.

Mrs. Marleau: Well, my suggestion for future years would be to give us just the number of hours you are requesting, and equate it to dollars. You can do that also for comparison, I guess. It is important that we judge whether you are asking for the same amount of hours or less.

Mr. Dye: I think that is a more apt way of understanding what we are about than the person-year games that can be played.

Mrs. Marleau: If person-years are translated, it is very important that we know whether the component that is contracted out is included.

I gather you have saved a lot of person-years with the advent of computers. Perhaps you would elaborate slightly on how you have been able to make up the slack. As you say you have not increased your personnel, you have not increased your hours of work, but now you have computers.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we are highly computerized. Virtually everybody who needs a computer in our office has one. That would put us in a very good position relative to government, or indeed the private sector. Some would say, well, that is pretty rich.

[Translation]

la qualité du travail ou, alors, ce travail ne sera pas fait. Nous approchons de ce moment-là, et comme je refuse de compromettre la qualité, nous espaçons les vérifications.

La dernière fois que nous avons déposé un rapport au Parlement au sujet de la GRC, c'était en 1981, et je pense que le prochain rapport sera remis en 1990. Cela fait neuf ans. Heureusement, en 1981, nous avons jugé que l'organisme était bien administré, si bien que le risque n'est peut-être pas trop grand dans ce cas-ci. L'intervalle reste quand même long.

Nous aimerions qu'il soit plus court. Il y a dix ans, nous avons lancé un programme selon lequel un rapport sur tous les ministères et organismes serait déposé au Parlement au moins une fois pendant chaque législature. Nous prenons du retard. Il y a un calendrier pour chaque ministère, ce que nous trouvons souhaitable.

En fait, l'idée initiale d'une vérification au cours de chaque législature était probablement trop optimiste. Pour certains ministères, c'est probablement trop, tandis que pour d'autres, c'est beaucoup trop peu.

Au cours des années, le Comité a accordé beaucoup d'attention au ministère des Travaux publics. Nous y étions en 1983 ou 1984. Pour ce ministère, le cycle est de huit ans. A mon avis, il devrait être de cinq ans. On perd du terrain. Ce n'est pas la catastrophe, mais c'est une source d'inquiétude. Va-t-on allonger le cycle jusqu'à huit, neuf, puis douze ans? Dans ce cas, vous n'obtenez pas toute l'information dont vous avez besoin dans vos fonctions de parlementaire.

Mme Marleau: Dans ce cas-là, ce que je vous suggère pour l'avenir, c'est de nous donner le nombre d'heures dont vous avez besoin et de le convertir en argent. Cela pourrait aussi servir aux comparaisons, j'imagine. Il est important pour nous de savoir si vous nous demandez le même nombre d'heures ou un nombre inférieur.

M. Dye: Je pense que cela sert davantage à comprendre ce que nous faisons que les manipulations d'années-personnes auxquelles on peut se prêter.

Mme Marleau: Si on fait la conversion d'années-personnes, il est très important de savoir si l'on a inclus ce qui a été donné à contrat.

Je crois savoir que vous avez économisé un grand nombre d'années-personnes grâce à l'informatisation. Pourriez-vous nous dire comment vous avez réussi à compenser les choses? Vous n'avez augmenté ni votre effectif ni le nombre d'heures de travail, mais vous avez des ordinateurs.

M. Dye: Monsieur le président, l'informatisation est très avancée. Quiconque a besoin d'un ordinateur en a un. Cela nous place dans une situation très avantageuse par rapport au gouvernement, ou même au secteur privé. Certains diraient que nous sommes choyés.

J'ai estimé qu'elle était nécessaire pour économiser de l'argent. D'ailleurs, nous économisons 1,5 million ou 1,6

I take the view that this was necessary in order to save money. In fact, we save \$1.5 million or \$1.6 million a

[Texte]

year now by not having to use outside data extraction facilities. There have been very significant savings on audits. Quality of audit has gone up, and we are seen in the accounting profession around the world to be some of the most able computer auditors. So we are very pleased with that.

On the administrative side, because of a high-tech approach to administration, we have gone from somewhere around 135 down to 104 or 105 staff on administration. There have been significant decreases in requirements, and it is because we are very efficient. Our communication is virtually all electronic. Our executives key regularly. It reduces the amount of additional staff time required to get the job done.

We are out there as leaders now. That has a price, and we have spent something in the order of about \$1 million a year on high tech for a number of years now. But we are getting back a couple of million dollars a year, so I thought it was a very good investment, and I am very pleased with our strategic thinking on the introduction of high technology. It is working well.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): In your Part IIIs, you show on page 25 a reduction of 40 person-years, but on page 7 you show an increase of 35 person-years.

Mr. Dye: Perhaps Mr. Hovdebo could tell me where the 35 is.

Mr. Hovdebo: On page 7.

Mr. Dye: Thank you. One is going plan to plan; the other is going plan to actual. That was only forecast; that was not actual—I am sorry. In October 1988 our estimates were that we would need 116 people. That was down 40. It used to be 659. Then, when we produced this document in October, we looked at it and asked how many person-years would probably be used up that year, and it was 584. Now I think we have the actual number for this year. March has passed, so that forecast number going to an actual number for 1988-89 is different again. We were one out on our forecast.

Mr. Hovdebo: So your actual this year is going to be. . .

Mr. Dye: We are shooting for 619.

Mr. Hovdebo: Which is an increase of 35 over your actual for last year.

Mr. Dye: In fact, if you went around and counted heads in my office today, or last week, you would have, believe it or not, 669 heads that are on the payroll, and it looks like the head count forecast to get us to the end of the year is 627, and the utilization rate, because somebody who was there for ten months is only ten-twelfths of a

[Traduction]

million de dollars par an maintenant en ne faisant pas appel à des services externes. Nous avons réalisé des économies appréciables sur les vérifications. La qualité des vérifications a augmenté, et nous sommes considérés sur la scène internationale de la comptabilité professionnelle comme étant parmi les vérificateurs informatisés les plus compétents. Nous sommes donc très satisfaits.

Du côté administratif, grâce à cette approche technologique de pointe, nos effectifs sont passés d'environ 135 à 104 ou 105. Grâce à notre grande efficacité, les besoins ont été nettement réduits. Toutes nos communications se font virtuellement par voie électronique. Nos cadres se servent des ordinateurs régulièrement. Cela réduit le nombre d'heures de personnel supplémentaires pour faire le travail.

Nous sommes à l'avant-garde. Bien sûr, cela se paie et cela fait maintenant un certain nombre d'années que nous consacrons un million de dollars par an à la technologie de pointe. Mais nous récupérons un ou deux millions de dollars par an; c'est donc un très bon investissement, et je suis très satisfait de notre stratégie d'utilisation de la technologie de pointe. Cela marche bien.

M. Hovdebo (Saskatoon-Humboldt): Dans la partie III, vous indiquez à la page 27 une réduction de 40 années-personnes, mais à la page huit, vous indiquez une augmentation de 35 années-personnes.

M. Dye: M. Hovdebo pourrait peut-être nous dire où il a trouvé ce chiffre de 35.

M. Hovdebo: A la page 8.

M. Dye: Merci. Dans le premier cas, c'était un calcul prévisionnel, dans le deuxième, c'est la réalité. Ce n'était qu'une prévision, ce n'était pas le reflet de la réalité—je m'excuse. En octobre 1988, d'après nos calculs, il nous fallait 116 personnes. Cela faisait 40 de moins. Auparavant, ce chiffre était de 659. Lorsque nous avons préparé ce document, en octobre, nous l'avons examiné et nous nous sommes demandé combien d'années-personnes il nous faudrait probablement pendant cette année, et nous sommes arrivés au chiffre de 584. Je crois que ce que nous avons maintenant est le chiffre réel pour cette année. Le mois de mars est passé, si bien qu'il y a de nouveau une différence entre le chiffre prévu et le chiffre réel pour 1988-1989. Nous nous étions trompés d'un chiffre dans nos prévisions.

M. Hovdebo: Donc, le chiffre réel pour cette année sera de. . .

M. Dye: Notre objectif, c'est 619.

M. Hovdebo: C'est-à-dire une augmentation de 35 par rapport au chiffre réel de l'année dernière.

M. Dye: Si vous faisiez l'appel dans mon bureau aujourd'hui, ou même si vous l'aviez fait la semaine dernière, croyez-le ou non, vous auriez trouvé 669 salariés, et il semblerait que les prévisions pour nous mener à la fin de l'année sont de 627 et que le taux d'utilisation—certaines personnes n'ayant été employées

[Text]

person-year, looks like it will be 621 people, and we are asking for 619.

You wind up with a lot of confusing numbers: the original forecast when we are going for estimates; the most recent information we have at the time we print something; then we have reality because we now know what it is, and we are looking ahead again. So it is very difficult to tell you just who is what.

Now, there are summer students in the 669 heads, who are not person-years, or parts of person-years, except they are on the payroll. That is why if I take you through the person-year debate, which I would be happy to do, you are going to wind up dizzy. At least I do.

• 0930

Mr. Hovdebo: What is the basis for the decision between person-year and contract? How do you make that decision?

Mr. Dye: What we do is we look at the environment long term, five years out, and we look at next year, two years ahead, and we ask ourselves what we have to get done; and what we have to get done in terms of very high priority, what we have to get done that would be important but not absolutely critical, what would be desirable to do, and what is on our wish list. If you want to maintain the pace at which we said we were going to go in the first place, or even where we think we ought to be today, you would probably want about \$8 million more, maybe \$9 million more, translated into salaries, to get the job done at a pace that would satisfy us if we had a perfect comfort level. You do not necessarily have to give us perfect comfort.

But getting back to how many hours we need in a year, Larry and Raymond Dubois, the other deputy auditor general, in Audit Operations, make a plan. The plan is always bigger, because there are lots of things to do, than what we can do, and we say, well, let us chop this, chop that, chop that. We come up with a number of hours, and then we go out and say, well, we have only so many people. We are asking for funding for that many. If we get the money for that, we can hire them. We go out to try to hire them. In fact we have done a lot of hiring recently, because we had some drainage off to the private sector. As the economy improved, they were taking our staff in a big hurry.

So we have a plan of what audits we have to do, how many hours we estimate they will take. It is much easier to estimate attest assignments, because they are fairly regular and they happen year after year. When we get into

[Translation]

que pendant dix mois et ne représentant donc que les dix douzièmes d'une année-personne—sera vraisemblablement de 621 années-personnes, et nous en demandons 619.

On se retrouve avec toutes sortes de chiffres contradictoires: les prévisions initiales pour le budget; les renseignements les plus récents au moment de l'impression du budget; puis la réalité, parce que nous savons maintenant ce qu'elle est, et les perspectives futures. Il est donc très difficile de vous dire exactement qui est quoi.

Dans ces 669, années-personnes, il y a des emplois d'été pour les étudiants qui ne correspondent pas à des années-personnes ou à des parties d'années-personnes, sauf qu'ils figurent sur nos feuilles de paie. C'est la raison pour laquelle, si j'essaie de vous faire une récapitulation des années-personnes—ce que je ferais avec plaisir—vous finirez par avoir la tête qui tourne. En tout cas, c'est mon cas.

M. Hovdebo: Quand vous avez à choisir entre les années-personnes ou des contractuels, comment prenez-vous cette décision?

M. Dye: Nous examinons les perspectives à long terme, sur cinq ans, les perspectives à court terme, sur un an, deux ans, et nous réfléchissons à nos priorités. Il y a ce qui est important, mais pas absolument critique, ce qui est souhaitable et ce qui peut attendre, mais pas trop longtemps. Si nous voulons respecter le calendrier que nous avons promis au départ, voire même ce que nous nous étions fixé pour cette année, il nous faudra probablement 8 millions de plus, peut-être 9 millions de plus, traduits en salaires, pour faire le travail à un rythme satisfaisant, dans des conditions confortables. Vous n'êtes pas obligés de nous accorder des conditions de travail confortables.

Cependant, pour revenir au nombre d'heures qu'il nous faut par année, Larry et Raymond Dubois, l'autre sous-vérificateur général, responsable des opérations de vérification, préparent un plan des activités. Ce plan est toujours plus important parce qu'il y a toujours plus de choses à faire que nous ne le pouvons, et nous nous disons: laissons tomber ça, ça et ça. Nous arrivons avec un certain nombre d'heures et nous nous disons alors: très bien, mais nous n'avons que tant de personnes. Nous demandons alors des fonds pour en engager plus. Si nous les obtenons, nous les engageons. Nous essayons de les engager. En fait, nous avons engagé beaucoup de personnes dernièrement parce que le secteur privé nous en a pris beaucoup. L'économie s'améliorant, le secteur privé a débauché notre personnel.

Nous avons donc un plan des vérifications que nous devons faire, avec le nombre d'heures que nous comptons y consacrer. Il est beaucoup plus facile d'évaluer les attestations, car elles sont beaucoup plus régulières et elles

[Texte]

value-for-money assignments, you might start off with a plan, and as soon as you have done just a bit of work, you find out your line of inquiry is going to change direction and it may be less costly or more costly. You cannot estimate as easily on those, but we will take a stab at it for planning purposes and see how it works out.

Mr. Hovdebo: You have a number of attest audits, and you are also the statutory auditor for some departments and a number of corporations. Do you charge any of that back?

Mr. Dye: No, we do not, except for work we are doing on behalf of External Affairs for a United Nations agency, the International Civil Aviation Organization. My view is that I send one bill to Parliament annually, and you are getting it today. It is \$51 million. That gets the audits done for Parliament. We report to you all the hours and all the costs, so it is completely transparent. We do not, however, send individual billings.

Mr. Hovdebo: But it does have the effect of reducing the costs of certain corporations, certain departments.

Mr. Dye: Yes, it does, because the Crown corporations do not pay us and do pay the private sector auditors, where there is a private sector auditor in place. There is a difference. With ours, on their books there is no cost. If they had a firm of private sector auditors there would be a cost, \$100,000 or \$500,000 or whatever the assignment is.

Mr. Hovdebo: So why do you not charge back? Is that statutory, or is it a decision you make or the government has made over the years? Is it tradition?

Mr. Dye: I think it is historical tradition that we have not done it. We have the data to do it.

I must say I am not inclined to it. Interestingly, in Australia the joint public accounts committee there have just done a major review of the Australian auditor general charging their equivalent Crown corporations, and they have recommended the bill go to Parliament and Parliament get the auditing done for Parliament's sake, so the relation is pure with the shareholder, rather than that the bill go to the paid officers of the corporation.

You can go either way. In fact, around the world people do go either way. The majority of us do not send a bill, but there are some occasions when bills are rendered. Sometimes they are on the basis of staff time only. Sometimes they are on the basis of a competitive market price. Sometimes it is just a number that is traditional.

So we could generate the numbers that are billed on the same basis as the private sector. I think it is a better arrangement to go the way the Australian PAC have

[Traduction]

se font année après année. S'agissant de l'évaluation de l'optimisation des ressources, on peut fort bien commencer avec un plan et, après avoir tout juste commencé à travailler, s'apercevoir que les travaux de recherche vont devoir se faire dans une autre direction, et cela peut coûter moins cher ou plus cher. Il n'est pas aussi facile de faire des évaluations dans ce domaine, mais aux fins de la planification, nous essayons quand même, pour voir ce que cela peut donner.

M. Hovdebo: Vous avez un certain nombre de vérifications d'attestation et vous êtes également le vérificateur statutaire de certains ministères et d'un certain nombre de sociétés. Faites-vous payer ce travail?

M. Dye: Non, sauf pour le travail que nous faisons au nom des Affaires extérieures pour une agence des Nations Unies, l'Organisation de l'aviation civile internationale. J'envoie une facture annuelle au Parlement, et c'est ce que vous avez aujourd'hui entre les mains. Cela représente 51 millions de dollars. Ils servent à réaliser les vérifications pour le Parlement. Nous vous donnons toutes les heures et tous les coûts; la transparence est donc complète. Cependant, nous n'envoyons pas de factures individuelles.

M. Hovdebo: Il reste que cela réduit les coût de certaines sociétés, de certains ministères.

M. Dye: Oui, car les sociétés de la Couronne ne nous paient pas, alors qu'elles paient les vérificateurs du secteur privé lorsqu'elles en emploient. Il y a une différence. Dans leur comptabilité, notre travail ne correspond pas à une dépense. Si elles devaient faire appel à un cabinet de vérificateurs du secteur privé, cela leur coûterait 100,000 dollars, 500,000 dollars, ou ce que coûte le travail à faire.

M. Hovdebo: Pourquoi dans ce cas ne les faites-vous pas payer? Est-ce statutaire, ou est-ce une décision que vous prenez, ou que le gouvernement a toujours prise? Est-ce une tradition?

M. Dye: Je crois que c'est une tradition historique. Nous avons les données pour le faire.

C'est-à-dire que je ne suis pas favorable. En passant, en Australie, le Comité mixte des comptes publics vient de procéder à une étude importante de la pratique de son vérificateur général, qui fait payer ses services par l'équivalent de sociétés de la Couronne, et il recommande que la facture soit envoyée au Parlement et que le Parlement fasse faire les vérifications pour le Parlement, afin que les rapports avec l'actionnaire soient purs, plutôt que d'envoyer la facture aux agents salariés de la société.

Vous avez le choix. Ailleurs dans le monde, c'est l'un ou l'autre. La majorité d'entre nous n'envoient pas de factures, mais dans certains pays, il arrive que les factures soient envoyées. Parfois, elles se fondent sur le nombre d'heures. Parfois, elles correspondent au prix du marché. Parfois, c'est simplement une somme traditionnelle.

Nous pouvons donc facturer comme le secteur privé. Je crois qu'il est préférable d'aller dans le sens recommandé par le Comité des comptes publics

[Text]

concluded, having studied it a bit: the Canadian way of not sending a bill and having Parliament get one bill, and the auditor serving the Parliament, not the corporations.

• 0935

Mr. Hovdebo: That would be an acceptable approach if you do it in all cases. At the moment you are the joint auditor in some situations, a complete auditor in other situations, and in others you have no responsibility at all.

Mr. Dye: That could be addressed by having the Auditor General take responsibility for all of them and then contract out the work. That is done in some parliaments too.

Mr. Hovdebo: Or the other way around.

You spoke of the four-year cycle. I thought you had a five-year cycle on comprehensive audits.

Mr. Dye: We have talked about the life of a parliament. I think in 1987 my predecessor was talking about four or five. I am not so sure it was pinned down, but we have not been able to achieve that over time.

For example, at the Department of Agriculture we are on the cycle of 11 years. We think 10 is probably appropriate. If you go to the Department of Communications, we are on a cycle of 10 years, and we think 5 would be more appropriate. If you go over to the Department of Finance we are on an actual cycle of 12 years, and we think 5 would be appropriate.

The Department of National Defence is one that sticks out because it is very big. We are on a cycle of 18 years, and we think 9 would cover it because it is so vast. If we doubled up the effort, that would mean another chapter every year. You are getting one a year now on National Defence, and it would cover three or four programs. We think we should probably double that in order to maintain a pace of coverage over nine years.

M. Gabriel Fontaine (député de Lévis): Monsieur Dye, j'ai écouté avec beaucoup d'ouverture d'esprit vos représentations concernant les disponibilités financières qui maigrissent au niveau de votre programme de vérification de gestion. Je sais que la vérification de gestion devient de plus en plus importante. Vous avez donc devant vous quelqu'un de sympathique à ces représentations de même qu'à vos besoins en matière de formation.

J'ai trois questions à vous poser. La première a trait au document que vous nous avez remis aujourd'hui. À la page 3, vous dites que vous avez confié à des spécialistes des contrats de services concernant la vérification de l'optimisation des ressources. Dans cette spécialité, il est sans doute difficile de donner du travail à contrat et

[Translation]

australien, c'est-à-dire la méthode canadienne, où seul le Parlement reçoit une facture, le vérificateur servant le Parlement, et non pas les sociétés.

M. Hovdebo: Ce serait une approche acceptable si elle était suivie dans tous les cas. À l'heure actuelle vous faites parfois le travail de vérification avec un autre vérificateur, dans d'autres cas votre bureau est entièrement chargé de cette tâche et parfois vous n'avez aucune responsabilité en la matière.

M. Dye: On pourrait régler ce problème en confiant au vérificateur général la responsabilité de toutes ces vérifications, quitte à faire la sous-traitance ensuite. C'est ce que font certains parlements aussi.

M. Hovdebo: Ou vice-versa.

Vous avez parlé d'un cycle de quatre ans. Je pensais que les vérifications intégrées étaient effectuées en fonction d'un cycle quinquennal.

M. Dye: Nous avons parlé d'une durée d'une législature. En 1987 je pense que mon prédécesseur envisageait une période de quatre ou cinq ans. Je ne suis pas sûr que l'on ait précisé exactement la durée mais nous ne sommes pas parvenus à suivre ce rythme.

Par exemple, au ministère de l'Agriculture notre cycle dure 11 ans et il faudrait probablement le ramener à dix ans. Quant au ministère des Communications, nous observons un cycle de dix ans mais il serait préférable de le réduire à cinq ans. Le cycle réel pour le ministère des Finances est de 12 ans mais nous pensons qu'un cycle quinquennal serait préférable.

Le cycle pour le ministère de la Défense nationale est particulièrement long, étant de 18 ans, et à notre avis une période de neuf ans devrait suffire pour effectuer le travail étant donné son ampleur. Si nous y mettions deux fois plus d'effort, nous pourrions sortir un autre chapitre tous les ans. À présent le rapport annuel compte un chapitre consacré à la Défense nationale et traitant de trois ou quatre programmes. À notre avis il faudrait doubler ce rythme de travail afin de pouvoir étudier l'ensemble des programmes sur neuf ans.

Mr. Gabriel Fontaine (Lévis): Mr. Dye, I have listened with an open mind to your representations about the shortfall for your management audit program. I know that management auditing is becoming increasingly important. I am therefore sympathetic to your representations and understand your training requirements.

I have three questions for you. The first concerns the document you presented here today. On page 2, you mention the awarding of service contracts to specialists for value-for-money audits. I can imagine that in this specialized type of work, it is harder to contract out and to evaluate the results. Nonetheless, you seem to have

[Texte]

d'évaluer les résultats. Vous semblez pourtant avoir réussi. Vous dites que c'est économique, et je le crois.

Croyez-vous que c'est le rôle du vérificateur général que de déterminer si ce genre d'expérience peut se vivre dans les ministères du gouvernement? Autrement dit, est-il rentable pour le vérificateur général de confier de plus en plus à des organismes extérieurs la responsabilité de certains travaux? Serait-ce rentable pour les ministères?

Deuxièmement, dans ce même rapport, vous dites que vous songez à l'opportunité d'installer une ligne ouverte au grand public pour signaler des fraudes, des gaspillages et des excès. Je trouve l'idée originale. Cependant, il serait bon que vous élaboriez un peu là-dessus si vous voulez faire de nous vos ambassadeurs dans la réalisation de cette idée.

Troisièmement, vous avez parlé tout à l'heure de l'utilisation éventuelle de vos ressources pour le contrôle de la taxe sur les biens et services. Vous dites que vous allez avoir besoin d'une grande quantité de ressources pour en contrôler tant l'entrée que les déboursés conséquents. C'est peut-être déjà fait, mais dans le cas contraire, croyez-vous qu'il serait approprié que vous preniez contact avec les professionnels qui s'occupent de penser à l'application de cette taxe, afin que votre rôle de vérificateur soit plus compatible avec le rôle de nos percepteurs ou celui de ceux qui vont émettre des chèques de remboursement de la taxe de vente? Si on pensait ensemble à vos services, cela pourrait rentabiliser le peu de ressources qu'on a tous à notre disposition.

• 0940

M. Dye: Monsieur Fontaine, en ce qui concerne l'utilisation des contrats, je pense qu'il y a une place pour les contrats. Il y a parfois un problème quand le travail est transféré d'un fonctionnaire à un agent contractuel, mais le poste et les responsabilités sont les mêmes. La priorité est de réduire le nombre de fonctionnaires, mais c'est le fonctionnaire qui a pris sa retraite qui fait le travail. Il y a beaucoup de bonnes occasions d'utiliser les agents contractuels. Par exemple, nous avons une bonne relation avec l'Ordre des comptables agréés et ses membres. C'est très utile et efficace pour notre Bureau.

Votre deuxième question portait sur les lignes ouvertes. Je pense que c'est une bonne activité pour le gouvernement lui-même et les gestionnaires. En théorie, ce n'est pas une responsabilité du vérificateur, mais une responsabilité des gestionnaires. Cependant, nous avons bonne réputation auprès des citoyens du Canada et c'est peut-être une bonne agence. C'est une stratégie de mon collègue américain, M. Chuck Bowsher, le contrôleur général des États-Unis. Il a établi une ligne ouverte en 1978, et cela avec succès. Par la suite, il y a eu l'établissement d'inspecteurs généraux pour chaque grand ministère. La ligne ouverte est maintenant transférée des contrôleurs aux inspecteurs. Le résultat est bon. C'est rentable.

[Traduction]

been successful. You say it is more cost-effective, and I can believe you.

Do you think that it is part of the Auditor General's role to determine whether this type of experience can be applied to government departments? In other words, is it cost-effective for the Auditor General to contract out an increasing amount of work to outsiders? Would it cost-effective for the departments?

In your statement, you also say that you are considering the possibility of setting up a hotline for the public to identify fraud, waste and extravagance. The idea strikes me as original. However, I would appreciate hearing more about it if you would like our help in having this suggestion followed through.

My third point concerns your reference to the possible use of your resources for auditing the goods and services tax. You say that a great many resources will be required to control both the intake of money and the subsequent spending. Perhaps this has already been done, but if not, do you think it would be appropriate for you to get in touch with the professionals who are involved in developing the application of this tax so as to ensure greater consistency between your responsibilities as auditor and the role of our tax collectors or those officials who will be issuing refund cheques for the sales tax? If we joined our efforts on behalf of your service, we would be able to get better use out of the limited resources at our disposal.

Mr. Dye: Mr. Fontaine, as far as contracts go, I think they do have a use. There may be a problem when the work is transferred from a public servant to a person or contract, but the job and responsibilities remain the same. The priority is to reduce the number of public servants, but retired public servants are the ones who do the work. There are many good opportunities to make use of contracting out. For example, we do have a good relationship with the Order of Chartered Accountants and its members. It is very useful and efficient for our office.

Your second question dealt with the hotlines. In my opinion the practice would be useful for the government and its officials. Theoretically, it is not a responsibility of the auditor, but rather of managers. But we do have a good reputation with the Canadian public and it might be the right agency. The idea comes from my American counterpart, Mr. Chuck Bowsher, the Controller General of the United States. He set up a successful hotline in 1978. This was followed by the establishment of inspectors general for each major department. The hotline has now been transferred from the comptrollers to the inspectors. They have been effective and produced results.

[Text]

En ce qui concerne la nouvelle taxe, nous n'avons pas la responsabilité première de la vérification. C'est la responsabilité du ministère du Revenu national. Nous avons cependant la responsabilité de vérifier le processus du ministère. Nous n'avons pas de contact direct avec les entreprises qui paient les taxes, mais avec le ministère.

M. Fontaine: Je sais que vos relations se font avec le ministère, mais vous allez confier certaines tâches aux ressources humaines que vous allez affecter au contrôle de la taxe sur les produits et services, que ce soit pour l'entrée ou la sortie des fonds. Vous est-il possible de discuter tout de suite de ces tâches afin qu'elles soient assez compatibles avec les responsabilités du ministère du Revenu national? Vous est-il possible de le faire immédiatement afin que vous n'ayez pas à arriver devant le fait accompli et à dire: Il aurait été préférable de faire les choses de telle façon: si vous nous aviez consultés, on aurait amélioré votre système. . . C'est dans ce sens-là que je fais des représentations.

M. Dye: C'est toujours notre stratégie naturelle. Nous faisons beaucoup de planification avec le ministère. L'année dernière, un agent de notre groupe est allé au Royaume-Uni pendant un an. C'était un échange, mais il avait aussi la responsabilité de bien étudier le système européen de la taxe à la valeur ajoutée. Il y a eu beaucoup d'approches chez mes collègues d'Europe, et nous devons adopter une approche très efficace et efficiente.

• 0945

M. Fontaine: Vous faites allusion à des exemples européens. Dans le processus de réorganisation du Royaume-Uni, est-ce qu'on a vu une grande tendance à la privatisation? Est-ce que là aussi, on a confié à contrat des responsabilités à des professionnels autres que les vérificateurs? Chez les ingénieurs, dans le domaine de l'emploi, par exemple, est-ce qu'il y a eu des expériences positives et concluantes en Angleterre?

Do you understand what I mean?

M. Dye: Je ne suis pas sûr d'avoir la compétence nécessaire pour bien répondre. J'ai des connaissances sur le travail du contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni, comme on l'appelle. Il a fait une revue des conseils et de la privatisation. Je ne suis pas sûr en ce qui concerne l'autre question sur les contracteurs et la privatisation.

M. Fontaine: Vous n'êtes pas sûr des résultats?

M. Dye: Nous avons aussi un rapport sur la privatisation en Colombie-Britannique et sur les inquiétudes du vérificateur général. Je pense qu'il y a un rapport, mais je n'en suis pas sûr. Nous avons aussi une équipe qui examine tout le temps la privatisation et les règlements dans les ministères.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): My question is more general, because, frankly, I do not feel equipped to quiz you about certain aspects of the department, as to how many person-years it takes you to

[Translation]

With respect to the new tax, we do not have main responsibility for auditing, but rather the Department of National Revenue. We must however audit the process followed by the department. We do not have any direct contact with the businesses paying taxes, but rather with the department.

Mr. Fontaine: I realize that your relationship is with the department, but certain manpower resources will be assigned to overseeing the tax on goods and services, that is for both the inflow and outflow of money. Is it possible for you to begin your discussion of these functions now so that they can fit in with the responsibilities of the Department of National Revenue? Can you begin examining this relationship immediately so that you do not find yourself faced with established practices which could have been improved, had there been sufficient consultation at the beginning. . .? That is the point I am getting at.

Mr. Dye: That would be our usual way of going about things. We do a lot of planning with the department. Last year, an officer from our group went to the United Kingdom for a year. It was an exchange, but he was also commissioned to carry out a thorough study of the European value-added tax system. There are many different approaches taken by our colleagues in Europe, and we must try to find a very efficient and effective one.

Mr. Fontaine: You refer to European examples. Was there a notable trend towards privatization in the reorganization process in the United Kingdom? Was it also the practice there to contract out jobs to professionals other than auditors? Have there been positive and conclusive experiences in England with engineers, for instance, in the field of employment?

Comprenez-vous ce que je veux dire?

Mr. Dye: I am not sure I am qualified to answer. I am informed about the work done by the Comptroller and Auditor General of the United Kingdom, as he is called. He carried out a review of the privatization boards. I am not sure about the other question relating to contracting out and privatization.

Mr. Fontaine: You are not sure about the results?

Mr. Dye: We also have a report on privatization in British Columbia and the Auditor General's concerns. I believe there is a report, but I am not sure. We also have a team which regularly examines privatization and regulations in the department.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Je vous pose une question d'ordre général car je ne m'estime pas assez bien renseigné pour vous interroger au sujet de certains aspects de votre ministère, le nombre

[Texte]

do your job, etc. Clearly, you lay things out and you come to government.

I see this exercise against the backdrop of the larger picture. You have commented in your annual report about the debt situation the government finds itself in, and more particularly the interest burden. I guess the debt of itself is nothing as long as you do not have to pay interest on it. But we are at a point where we are told that approximately one-third of each revenue dollar has to be expended for purposes of servicing the past debt, and it is obvious that the minister has a problem because he is on a treadmill in the sense that he has either to curtail expenditure or to increase revenue by \$3 billion, \$4 billion, or \$5 billion this year just to service the interest on last year's interest. And on it goes. So the interest is feeding on itself at this point.

If you were back in the private sector and you were examining an enterprise that had a financial statement similar to that of the Government of Canada at present, what would you say to the owners and the shareholders of an enterprise like that?

Mr. Dye: If I were back in the private sector dealing with private sector clients—and I enjoyed that when I was there for 25 years—I would have been using a concept of going concern. The auditors have this measure of going concern that applies to private sector entities. As a consequence, I would measure the ability of the organization to continue in the state in which it was functioning.

When you go to the public sector, the notion of going concern, while it may have some relevance, is simply not as relevant in that governments have the ability to tax. Governments tend to exist for centuries and it is a different type of concept, so the concept does not apply. I cannot take my private sector hat and apply it to the public sector because it is not a fair comparison.

• 0950

Mr. Wilson: Yes, I guess a person can dance around it, but given the capacity of people to bear a tax burden, and given the requirements of various government programs, I guess I am saying I do not think it is quite a sufficient answer. Surely we have to view government, at least in part, in a business sense, because you will agree the revenue has to be found in order to operate the machinery. It has to come from somewhere. The problem we have is not going to be wished away, so clearly it has to be addressed by tax increases or by expenditure curtailment or expenditure reduction. Are there any other ways?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I have been concerned about debt and deficit and have brought it to Parliament's attention a number of times. I would like to refer you to my chapter 1 of 1987 and my chapter 1 of 1988. I am in

[Traduction]

d'années-personnes nécessaires pour effectuer votre travail etc. De toute évidence, c'est à vous d'exposer vos besoins et demander ce qu'il faut au gouvernement.

Je situe cet exercice dans le contexte plus général. Dans votre rapport annuel vous parlez de l'endettement du gouvernement et plus particulièrement du fardeau que représentent les intérêts. La dette en elle-même ne signifie pas grand chose sans les intérêts. Mais nous en sommes maintenant au point où environ un tiers de chaque dollar de revenu doit-être consacré au service de la dette accumulée et il est évident que le ministre fait face à un problème dans la mesure où il doit ou bien réduire les dépenses ou augmenter les recettes de \$3, \$4 ou \$5 milliards cette année simplement pour payer les intérêts de l'année dernière. Et le cycle continue. Ainsi la dette se nourrit d'elle-même.

Si vous étiez dans le secteur privé et chargé d'examiner une entreprise dont les états financiers ressemblent à ceux du gouvernement du Canada, que recommanderiez-vous au propriétaire et aux actionnaires de cette entreprise?

M. Dye: Si j'étais dans le secteur privé en train de m'occuper d'un client privé, comme je l'ai fait pendant 25 ans, j'utiliserais ce que nous appelons la convention de la continuité et de l'exploitation. C'est une convention utilisée par les vérificateurs dans leur étude des entreprises privées et il s'agit d'évaluer la capacité de l'entreprise de continuer à fonctionner de la même façon qu'auparavant.

Cette convention de la permanence de l'entreprise ne s'applique pas de la même façon au secteur public parce que les gouvernements ont toujours la capacité de lever des impôts. Les gouvernements existent pendant des siècles, et le concept n'est donc pas le même. Par conséquent, il m'est impossible d'utiliser des critères prévus pour le secteur privé afin de juger le secteur public puisque la comparaison n'est pas valable.

M. Wilson: En effet, je suppose qu'il y a moyen de tourner autour du pot mais, compte tenu de la capacité de payer des contribuables et des besoins des divers programmes gouvernementaux, la réponse ne suffit pas, à mon avis. Il faut certainement considérer le gouvernement, tout au moins en partie, comme une entreprise qui doit trouver des revenus pour financer ses activités. Il faut bien que l'argent vienne de quelque part. Le problème qui nous confronte ne va pas disparaître comme par enchantement et il est donc évident que pour les régler, il faudra soit augmenter les impôts, soit réduire ou comprimer les dépenses. Y a-t-il d'autres façons de le faire?

M. Dye: Monsieur le président, la question de la dette et du déficit me préoccupe et j'en ai saisi le Parlement à diverses occasions. Je vous renvoie au chapitre 1 de mon rapport de 1987 et de mon rapport de 1988. La position

[Text]

the precarious position of not being able to take an idiosyncratic view. I cannot take a political view: is deficit good, is deficit bad? I am not going to get into that debate, because I do not think that is my role. I have called a number of times now for Members of Parliament to get the kind of information they need so they can understand clearly the significance of these numbers. Where are the good parts, where are the tough parts, where are the political parts? I would really like Parliament, all members on all sides, to take an interest in the numbers, because the numbers really do have a message. I have tried to bring that to your attention. I would like you to pay attention.

I am just delighted to hear, Mr. Chairman, that your schedule will include consideration of the public accounts and the debt and deficit. I think that is what you people should be doing. I have tried to point out to you that we have an economic view of our numbers, we have an accountant's view of our numbers. You get diverse views in the paper. Sometimes I do not know what to believe when I read one account of it saying it is good, another one saying it is bad. The accountants take a wholly different basis for measuring from the one the economists do. The poor old taxpayer, the poor old MP, is confused with all this conflicting information and viewpoint. I think it is important that at least you all start from the same base set of numbers and understand the implications of them.

For example, I have pointed out to Parliament that even in times of a full economy, everybody reasonably employed in this country, we would still have a structural deficit. A "persistent deficit" is what I call it, because most people's eyes glaze over when the economists start using their jargon. But there is a persistent deficit of the order of \$16 billion if we are running full tilt—which we are not. So we are going through. . . the plan is, what, \$37 billion or \$39 billion next year, with an ever-increasing chunk of interest on the debt service.

I am very anxious that Members of Parliament, particularly this committee, understand the elements of what makes up debt and what makes up deficit. Newspapers sometimes confuse debt and deficit. They say, well, it is the same thing. It is not the same thing. It is quite different. I would like you to understand that, and I must say I would appreciate the opportunity in a future meeting to explore this further.

Mr. Wilson: It is just an aside, Mr. Chairman, but I do hope we have the opportunity to explore this in much more depth with the Auditor General, because I, and I think many others, view this as being the first 18 problems on the list, and then we can go on and deal with 19 and 20, whatever they may be. Clearly this is the difficulty we face. It just seems to me what is going to be required from all departments of government is somehow

[Translation]

dans laquelle je me trouve est difficile puisque je ne suis pas en mesure d'adopter une optique particulière. Je ne puis exprimer d'opinion politique: dire que le déficit est une bonne ou un mauvaise chose. Je vais m'abstenir de participer à ce débat, puisque je considère que ce n'est pas là mon rôle. J'ai invité les députés à de nombreuses reprises à obtenir les renseignements qui leurs sont nécessaires pour comprendre les chiffres, pour interpréter les résultats qui leur sont présentés. Je souhaite que tous les députés s'intéressent aux chiffres, à des chiffres qui, effectivement, veulent dire quelque chose. C'est à cela que j'ai tenté de vous sensibiliser. Je souhaite vous voir y accorder l'importance voulue.

Je suis fort heureux de constater, monsieur le président, que vous prévoyez examiner les comptes publics ainsi que la dette et le déficit. C'est bien ce que vous devriez faire, il me semble. J'ai tenté de vous expliquer que les chiffres ne veulent pas dire la même chose pour les économistes et les comptables. Dans les journaux, on présente diverses optiques. Parfois, je ne sais plus quoi croire parmi les opinions contradictoires qui circulent. Les comptables ne mesurent pas du tout les choses de la même façon que les économistes. Tous ces renseignements et points de vue contradictoires donnent bien du fil à retordre aux contribuables et aux députés. Il me semble important tout au moins que les chiffres de dépenses soient les mêmes pour vous tous et que vous en compreniez les implications.

Par exemple, j'ai signalé au Parlement que, même lorsque l'économie fonctionne à plein rendement et que le plein emploi est virtuellement atteint, un déficit structurel subsiste. Pour ma part, je préfère parler de «déficit persistant», étant donné que le jargon des économistes le don d'endormir la plupart des gens. Il y aurait donc un déficit persistant de l'ordre de 16 milliards de dollars si l'économie fonctionnait à plein rendement—ce qui n'est pas le cas. Ainsi, on prévoit pour l'an prochain un déficit de 37 à 39 milliards de dollars, et une proportion toujours plus importante sera affectée au service de la dette.

Il me semble tout à fait essentiel que les députés et en particulier ceux qui font parti de ce comité comprennent, dans les grandes lignes, ce qu'est la dette et ce qu'est le déficit. Dans les journaux, on ne fait pas toujours la part des choses entre dette et déficit. Parfois on donne l'impression que c'est la même chose. Or, ce n'est pas la même chose, c'est même tout à fait distinct. Je tiens à ce que vous le compreniez et je dois dire que j'aimerais avoir l'occasion d'approfondir cette question lors d'une prochaine rencontre.

M. Wilson: Je dois dire en passant, monsieur le président, que j'espère, moi aussi, que nous aurons une occasion d'approfondir bien davantage cette question avec le vérificateur général, puisque, à mon avis et de l'avis de bien d'autres, il s'agit d'une question nettement prépondérante. De toute évidence, le problème est là. Il me semble tout simplement que tous les ministères vont devoir trouver les moyens d'en faire davantage avec

[Texte]

more for less. We are going to have to rationalize departments in every way possible. Against that backdrop, what I see is roughly an increase in your department that exceeds 5%. That presumably exceeds inflation. I have no doubt you have all sorts of good reasons why, but against the backdrop of that monumental problem, I guess I have to ask you why the department's requirements should exceed inflation, for example.

Mr. Dye: I think the easy answer to that is there is much more work to do. We have been given six new Crown corporations. There are new taxes coming out. I think there are 10 provincial-federal and private sector arrangements for the agricultural area. Audit opinions are required to assist other agencies, such as every Minister of Finance in the various provinces, in auditing the revenue number. I guess we do not do that for Quebec, but for all the others. There is this opinion given to the Minister of Finance. We come and do that on behalf of the provinces, rather than having the auditor general of every province crawl around through the department here. There is a lot of increasing work so the quantum of work is increasing. That is why we are asking for more money.

• 0955

Mr. Wilson: I hear what you are saying, but can we not expect to hear that from every single arm and agency and department of government, that because of the nature of our society—

Mr. Dye: Not necessarily.

Mr. Wilson:—there is more and more and more work to do? Well, we are going to hear it, are we not? I guess it is a question of whether it is justified or not.

Mr. Dye: Well, if they build their case that there is more. . . They may have a situation where there is less. But it is a reality. I can demonstrate to you that there are more agencies to do, there are more opinions to give, and an imbalance is beginning to show between the required attest work and the value-for-money work, which is where the taxpayer really gets a pay-off. That is what I would like to be doing about half of. That is a good balance, but we are slipping from that.

Mr. Wilson: Well, I hear what you are saying. I guess my question really is a general one, that against the interest burden that we have on the massive public debt, the problem is running away, it seems, each year. In spite of the interests that have been instituted, there is still actually an increase in the annual deficit, and of course a \$30-billion increase in the national debt, which means that next year even at 10% there is going to be \$3 billion

[Traduction]

moins. Il sera nécessaire de rationaliser les ministères par tous les moyens. Et, dans ce contexte, je constate dans le cas de votre bureau une augmentation qui dépasse les 5 p. 100. On peut supposer que c'est plus que l'inflation. Vous avez certainement toutes sortes de bonnes raisons pour l'expliquer, mais dans le contexte de ce problème monumental qui nous occupe, il faut bien que je vous demande pourquoi les besoins de votre bureau augmentent plus vite que l'inflation.

M. Dye: Je suppose que la réponse toute faite, c'est qu'il y a beaucoup plus de travail à faire. On nous a affecté six nouvelles sociétés d'État. De nouvelles mesures fiscales ont été introduites. Dans le domaine agricole, je crois qu'il existe 10 ententes entre les autorités fédérales et provinciales et le secteur privé. D'autres organismes sollicitent les avis du bureau du vérificateur général, c'est le cas de tous les ministres des finances des diverses provinces, pour ce qui est de la vérification des recettes fiscales. Nous ne le faisons pas pour le Québec, je suppose, mais nous le faisons pour toutes les autres provinces. Pour ce qui est de l'avis que nous donnons au ministre des finances de la province, nous le faisons au nom de la province, pour éviter que le vérificateur général de chaque province soit obligé de faire toute une série de démarches dans nos bureaux. La charge de travail augmente beaucoup et c'est pourquoi nous demandons plus d'argent.

M. Wilson: Oui, je comprends bien ce que vous dites, mais n'est-ce pas ce à quoi nous pouvons nous attendre de tous les organismes et ministères du gouvernement, à cause de la nature même de notre société. . .

M. Dye: Pas nécessairement.

M. Wilson: . . . puisqu'il y a toujours de plus en plus de travail à faire? N'est-ce pas ce que tout le monde va prétendre? Il s'agit de savoir si la chose est justifiée.

M. Dye: Certains peuvent justifier des augmentations. . . Dans d'autres cas, c'est le contraire. Dans le nôtre, je suis en mesure de vous prouver qu'il y a un plus grand nombre d'organismes à vérifier, un plus grand nombre d'opinions à donner et qu'il y a un déséquilibre grandissant entre les travaux d'attestation et les travaux de vérification de l'optimisation des ressources, ces derniers étant ceux qui sont le plus utile du point de vue du contribuable. J'aimerais être en mesure de consacrer environ la moitié de mes ressources à l'optimisation. Il s'agirait d'une proportion raisonnable, mais nous perdons du terrain à cet égard-là.

M. Wilson: Très bien, je comprends. Ma question est d'ordre général, je suppose; elle a trait au fait que, vu le fardeau de l'intérêt sur l'énorme dette publique, il semble que la solution du problème nous échappe d'année en année. En dépit des mesures qui ont été prises, le déficit annuel continue de croître, ce qui entraîne évidemment une augmentation de quelque 30 milliards de dollars de la dette nationale. Par conséquent, l'an prochain, même en

[Text]

more to find just for interest on this year's interest. Away we go. What we have to ask for, surely, is leadership from all departments, but I would think especially from that of the Auditor General. The signal for restraint and for recognizing the problem has to come, surely, from your office above all others.

Mr. Dye: We absolutely agree with that, and we have tried to demonstrate it. Our audit costs are dropping. We have made an annual contribution to reduce our work. There is no inflation on all our activities save for salaries, and that amount of inflation given to us on salaries is the amount the Treasury Board decides on. I do not decide on that.

We have accepted this year 12 new entities. There are 31,000 hours of new work. That is \$3 million auditing if it were private sector fees. Of that, \$884,000 is being paid out of my cash into the contract dollars, into the private sector.

You get to a point where either you do less quality work or you need more base. My advice to you is that I refuse to compromise the quality below where it is today. We have already, last year, raised our materiality on the public accounts by \$100 million. We reduced our confidence levels by 2%. These have saved us \$1 million, but I am taking a lot more risk as auditor and that is about as far as I want to go.

Mr. Wilson: But the Government of Canada, of course, is borrowing to pay your bills.

Mr. Dye: Perhaps they are borrowing to pay some other department's bills and they have the revenue from mine.

Mr. Wilson: Interest on past bills.

Mr. Dye: But I would refer you to page 19, where you see a continuing decrease in our cost of auditing. I think we have managed well. We are reasonably efficient. I could be more efficient. You can always cut, but then you are in this trade-off of cost versus quality, and I have an obligation to do my job well and I intend to do it.

The Chairman: In a letter to the previous chairperson of this committee dated September 30, 1988, Mr. Dye, you stated the following in the first paragraph:

Throughout the summer months my staff have been busy on a number of initiatives, some of which arose as a result of your committee's hearings on my office's 1988-89 estimates. At this point in time, particularly as

[Translation]

supposant un taux de 10 p. 100, il faudra trouver 3 milliards de dollars de plus simplement pour payer l'intérêt sur l'intérêt de l'année en cours. Et c'est parti. Il faut donc que tous les ministères fassent preuve d'initiative, mais il me semble que cela devrait être d'autant plus vrai dans le cas du Vérificateur général. S'il y a un organisme qui doit faire preuve de modération et de conscience du problème, c'est bien votre bureau.

M. Dye: Nous sommes tout à fait d'accord avec cela et nous avons tenté de le prouver. Nos coûts de vérification sont en baisse. Nous avons contribué à la réduction de notre charge de travail annuelle. Le coût d'ensemble de nos activités n'augmente pas, sauf dans le cas des salaires, et le taux d'inflation qui s'applique aux salaires est celui que nous donne le Conseil du Trésor. La décision ne relève pas de moi.

Cette année, nous avons accepté 12 nouvelles entités. Cela représente 31,000 heures de travail de plus. Pour le secteur privé, cela représenterait 3 millions de dollars en frais de vérification. De ce montant, 884,000\$ qui proviennent de notre budget servent à payer des services contractuels du secteur privé.

À partir d'un moment donné, si le budget de base n'augmente pas, la qualité du travail en souffre. Ce que j'ai à vous dire, c'est que je refuse de réduire davantage la qualité. Déjà, l'an dernier, nous avons relevé de 100 millions de dollars le critère de l'importance relative en matière de comptes publics. Nous avons réduit le niveau de confiance de 2 p. 100. Ces mesures nous ont permis d'économiser 1 million de dollars mais, à titre de vérificateur, je prends beaucoup plus de risques et je ne suis pas disposé à en prendre davantage.

M. Wilson: Mais le gouvernement du Canada contracte des emprunts pour payer vos comptes.

M. Dye: Il se peut qu'il contracte des emprunts pour payer les comptes d'un autre ministère et qu'il se serve des revenus pour payer les miens.

M. Wilson: Je pensais aussi à l'intérêt sur les comptes déjà payés.

M. Dye: Je vous renvoie à la page 19, où vous pouvez constater une baisse constante de notre coût de vérification. Nous avons fait preuve de bonne gestion, il me semble. Nous sommes passablement efficaces. Nous pourrions l'être davantage. Il y a toujours moyen de comprimer, mais à un moment donné, la réduction des coûts se fait aux dépens de la qualité. Ayant l'obligation de bien faire mon travail, j'ai bien l'intention de m'y appliquer.

Le président: Dans une lettre que vous adressiez à l'ancien président de ce comité, le 30 septembre 1988, monsieur Dye, vous déclariez ce qui suit au premier paragraphe:

Le personnel du Bureau du vérificateur général a consacré une grande partie de l'été à un certain nombre d'initiatives dont quelques-unes ont été prises à la suite des audiences que le comité a tenues

[Texte]

we face a somewhat uncertain fall parliamentary schedule, I thought it would be appropriate for me to inform you as to where we stand with respect to these initiatives.

Then you go on, and on page 2 of that letter you state:

A study group has been formed within my office to review and, where appropriate, to revise the form and content of the estimates of my office for the 1989-90 fiscal year. I expect these improvements will facilitate the future review of my estimates by your committee and other interested parliamentarians.

• 1000

I am picking just one out of that recommendation. My question is: what are the significant improvements in form and content of this year's Part III that you have included in these estimates?

Mr. Dye: Chairman, I think we have succeeded in making the Part IIIs more readable. There is less clutter, less standardized material in there, and we have tried to make it so that a Member of Parliament can pick up the front of it and get the grasp of our office in a couple of pages. We have tried to improve our graphics so you can look at the pictures and say, gee, it is going up or it is going down, and you need not get bogged down. It was cosmetic in some respects, and I think there is less wording but more significant information.

I think that letter also talked, if I recall correctly, about the response of our office to the views of this committee last year about getting on with efficiency. We had planned to report to you on efficiency in 1991-92, I think it was, and we are moving that up to this year. There is a very significant shift in resources. There is a \$1 million shift in resources, and given the size of the amount of value-for-money work we do, that is a significant shift. It means something else gets delayed. But your committee indicated interest and we have shifted resources. We did not get more resources, so you are moving things around.

That was a change in plan mid-year, a \$1 million change. It has not been easy to cope with, but I think we are going to come out with a very interesting piece for you in this year's report as a result of trying to get input from Members of Parliament.

The Chairman: Yes. In the second paragraph of that letter under "Efficiency Study", you state:

[Traduction]

relativement au budget de 1988-1989 du bureau. J'ai cru bon, tout particulièrement parce que nous ne savons pas encore très bien à quoi ressemblera la session parlementaire de cet automne, de vous tenir au courant des progrès réalisés dans le cadre de ces initiatives.

Et puis, vous poursuivez, et à la page 2 de la lettre, vous déclarez ce qui suit:

Un groupe d'étude a été formé au sein du bureau pour examiner et, au besoin, modifier la forme et le fond du budget 1989-1990 du Bureau du vérificateur général. J'espère que les améliorations apportées faciliteront la tâche du comité et des parlementaires intéressés lorsqu'ils examineront le budget du bureau à l'avenir.

Je m'attache à un aspect particulier de cette recommandation et ma question est la suivante: quelles améliorations notables avez-vous apportées au fond et à la forme dans la partie III que vous avez présentée cette année?

M. Dye: Monsieur le président, je crois que nous avons réussi à rendre la partie III plus facile à lire. Le document est plus aéré, il contient moins de renseignements figés et nous avons tenté de donner aux députés dans les quelques premières pages un bon aperçu des activités de notre bureau. Nous nous sommes efforcés d'améliorer le graphisme pour que les illustrations montrent bien une hausse ou une baisse et que le lecteur ne perde pas de temps. Jusqu'à un certain point, c'est dans l'apparence que le document a changé et j'estime que, tout en étant moins verbeux, et il contient plus de renseignements pertinents.

Il me semble qu'il était également question dans cette lettre, si j'ai bonne mémoire, de la réaction de notre bureau aux opinions exprimées l'an dernier par ce comité au sujet de l'étude sur l'efficacité. Nous avons prévu vous faire un rapport à ce sujet en 1991-1992, si je me souviens bien, et nous avançons cette échéance d'un an. Il s'agit là d'un déplacement de ressources fort considérable. Cela représente un million de dollars et, compte tenu de l'importance de nos travaux de vérification de l'optimisation des ressources, la réaffectation est considérable. D'autres travaux devront nécessairement être retardés, mais puisque votre comité s'est montré intéressé à cette question, nous y avons réaffecté les ressources. Nos ressources n'ont pas augmenté, nous les utilisons autrement.

Il y a eu modification à mi-chemin dans l'année, une modification de 1 million de dollars. Ce changement en cours de route n'a pas été facile à réaliser, mais j'estime que nous allons pouvoir vous présenter des résultats fort intéressants dans le rapport de cette année à cause de la participation des députés.

Le président: En effet. Dans le deuxième paragraphe de la lettre, sous la rubrique «Etude sur l'efficacité», vous dites ce qui suit:

[Text]

In view of your committee's particular interest in the general topic of Public Service efficiency, I have brought forward my planned study of efficiency from 1991 for reporting in 1989.

Mr. Dye: That causes minor chaos internally. That is not easy to do—but we are doing it—because it means we are dealing with so many departments and getting everybody organized to handle it. Work is under way, and I think we will be reporting.

Mrs. Marleau: I would like to go back to the overall increase in dollars you are asking for this year. You made a statement that you are going to be auditing a number of Crown corporations that you did not have responsibility for auditing in the past. Obviously they were having audits in the past and they were budgeting dollars if they were paying for outside auditors. Is there no way you can actually bill them for time spent on the audit? As far as I am concerned, it is a new responsibility we were not paying for before, that they themselves were bearing the cost of in the past, I believe.

Mr. Dye: Chairman, we have thought about billing in the past. One of the curiosities of billing would be that we would not get the money. The money would go directly to the CRF, and I would come to you with a similar budget, not showing any recoveries. We could do that. I do not think, though, that creates the right kind of relationship.

In the private sector the theory is that the shareholder engages the auditor to report to the shareholder. The reality is that the auditor reports most often to the board of directors and the public meetings are held and it is all very set; there is no discussion. So there is a bit of a nuance as to who works for whom. It is important for auditors, then, to maintain a very good relationship with the senior officers of the corporation and the directors in order that he be re-engaged the following year to earn those fees.

Now, there is a certain sense of purity in our relationship in that we are not there to continue earning our fees and be re-engaged; most often we are there on a statutory basis. But where we are not, then I think you would find a situation that in the profession is called "low-balling".

There is a situation in the private sector where firms will deliberately underprice the audits in order to get a great deal of consulting, which is where some profits are made, a great deal of profits. We are not in the consulting game, so for us to go into the billing basis would put us on a competitive basis with the private sector. I do not mind that; I feel I am as competitive as the private sector. But in terms of billing, they would say, firm X will do this for \$200,000 and the Auditor General charges us \$300,000. But firm X may hypothetically be able to pick up \$1 million worth of consulting in which there is \$0.5

[Translation]

Puisque la question de l'efficacité de la Fonction publique intéresse beaucoup le Comité, j'ai décidé de déposer mon étude à ce sujet plus tôt que prévu, soit en 1989 au lieu de 1991.

M. Dye: Cela nous occasionne tout un remue-ménage. Ce n'est pas chose facile—mais nous le faisons—puisque nous traitons un si grand nombre de ministères et qu'il faut organiser tous les intervenants en conséquence. Le travail est en cours et un rapport sera présenté.

Mme Marleau: Je voudrais revenir sur l'augmentation totale que vous sollicitez pour cette année. Vous avez déclaré que vous allez assurer la vérification d'un certain nombre de sociétés d'État qui ne relevaient pas de votre responsabilité par le passé. De toute évidence, ces sociétés faisaient l'objet de vérifications auparavant et elles avaient les budgets nécessaires pour payer des vérificateurs externes. Ne serait-il pas possible pour vous de leur facturer le temps que vous consacrez à la vérification? Quant à moi, il s'agit d'une nouvelle responsabilité pour laquelle nous ne payions pas auparavant et dont elles assumaient le coût, il me semble.

M. Dye: Monsieur le président, nous avons déjà envisagé la facturation par le passé. Il y a à cela un aspect particulier: c'est que nous ne recevions pas l'argent. L'argent irait directement au Trésor et mon budget ne serait pas modifiée. Il ne ferait état d'aucun recouvrement. On pourrait le faire. Mais selon moi, la nature des relations de travail qui seraient ainsi établies laisserait à désirer.

Dans le secteur privé, en théorie, l'actionnaire retient les services du vérificateur pour que ce dernier lui fasse un rapport. En réalité, cependant, c'est le plus souvent du conseil d'administration que relève le vérificateur et les réunions publiques ne sont essentiellement qu'une formalité qui donne lieu à peu de discussions. Il n'est donc pas tout à fait évident de qui relève le vérificateur. Le vérificateur a donc intérêt à entretenir d'excellents rapports avec les dirigeants et les membres du conseil d'administration d'une société s'il veut voir ses services retenus l'année suivante et mériter ses honoraires.

Or, dans notre cas, il y a un certain désintéressement du fait que nous ne cherchons ni à nous assurer des honoraires futures, ni à voir nos services retenus à l'avenir; la plupart du temps, nos activités relèvent d'une disposition légale. Dans le cas contraire, je crois que nous pourrions constater un phénomène de soumission à rabais.

En effet, dans le secteur privé, il arrive que des sociétés offrent leurs services de vérification à rabais pour avoir accès aux bénéfices très considérables qui découlent des activités de consultation. Puisque nous ne sommes pas des experts-conseils, le fait pour nous d'adopter la facturation nous mettrait en concurrence avec le secteur privé. Je dois dire que je me sens tout à fait compétitif par rapport au secteur privé, mais, en termes de facturation, telle ou telle société offrirait ses services pour disons 200,000 dollars en soulignant que le Vérificateur général facture 300,000 dollars. Mais il ne faut pas perdre de vue que

[Texte]

million profit. They can cross-product their profits, whereas we are only auditing in our business.

• 1005

I must say I am not anxious to get into billing. Even if we did get into billing we would not get the money, so it would not show as a reduction. We could report to you the amounts we billed, but it would not help us in terms of funding. You give us money to do our auditing; you do not take into account revenues that we would receive for our work.

Mrs. Marleau: I was only making that point because that was one of the reasons you gave for the \$2.6 million increase in your budget. Also, in my mind, if they were already paying for an audit somewhere else, you could actually have an offsetting amount there.

Mr. Wilson: Who did do them before? That was your question, was it not?

Mrs. Marleau: That is right. I did ask who did the audits before.

Mr. Dye: I am not going to be able to give you all the names, but they are large, private sector firms. For example, the Federal Business Development Bank was done by Price Waterhouse, as I recall. I think it is done jointly now with Maheu Noiseux-Collins Barrow.

The Government of Yukon is just getting into its value-for-money work—never done before. We have always been auditors of the Government of Yukon. That is a new one; nobody else audited that. It is the same with the Northwest Territories.

VIA Rail I think was Samson Belair, private sector auditors.

Cape Breton Development, Devco, was Touche Ross, I think. Enterprise Cape Breton, I think is sort of a subsidiary or was a part of Devco and I think it has been split out. Probably Touche Ross did it while it was within Devco.

Marine Atlantic was Peat Marwick, I think. I must admit I am guessing which firm, but I am reasonably sure.

[Traduction]

cette société pourrait être en mesure de réaliser des bénéfices de 500,000 dollars en facturant des services de consultation d'une valeur de 1 million de dollars. Les sociétés du secteur privé sont en mesure de transférer les bénéfices d'un client à l'autre, tandis que nous n'avons qu'un seul client.

Je dois dire que la perspective de la facturation ne m'enthousiasme pas. Même si nous l'adoptons, les montants facturés ne nous reviendraient pas et nos besoins financiers ne seraient donc pas réduits. Nous pourrions faire état des montants facturés, mais cela n'améliorerait pas notre situation sur le plan du financement. Lorsque vous nous accordez des crédits pour la vérification, vous ne tenez pas compte des revenus que pourrait apporter notre travail.

Mme Marleau: Si je soulevais cet aspect, c'est parce que c'est une des raisons que vous avez citées pour expliquer l'augmentation de 2,6 millions de dollars de votre budget. De plus, il me semble que puisque ces sociétés payaient déjà des frais de vérification ailleurs, vous auriez effectivement pu bénéficier d'un montant correspondant.

M. Wilson: Qui assurait la vérification auparavant? C'est la question que vous posez, n'est-ce pas?

Mme Marleau: En effet. J'ai demandé qui effectuait les vérifications auparavant.

M. Dye: Je ne vais pas être en mesure de vous citer tous les noms, mais il s'agit de grandes sociétés du secteur privé. Par exemple, pour la Banque fédérale de développement industriel, il s'agissait de Price Waterhouse, il me semble. En ce moment, je crois que la vérification est faite conjointement avec Maheu Noiseux-Collins Barrow.

Pour le gouvernement du Yukon, la vérification de l'optimisation des ressources est une activité nouvelle. Nous avons toujours été les vérificateurs du gouvernement du Yukon. C'est donc une nouvelle activité de vérification que personne n'avait effectuée auparavant. Il en va de même des Territoires du Nord-Ouest.

Pour ce qui est de VIA Rail, je crois qu'il s'agit de Samson Belair, une société de vérification du secteur privé.

Dans le cas de la Société de développement du Cap-Breton, il s'agissait, je crois, de Touche Ross. Entreprise Cap-Breton était, je crois, en quelque sorte une filiale ou une partie de Devco dont on a formé une entreprise distincte. C'est probablement Touche Ross qui assurait la vérification lorsque cette entreprise faisait partie de la Société de développement du Cap-Breton.

Dans le cas de Marine Atlantic, je crois qu'il s'agissait de Peat Marwick. Je dois dire que je me fie un peu à ma mémoire mais je suis assez certain que les entreprises que je nomme sont les bonnes.

[Text]

Canada Mortgage and Housing was a sole appointment with Deloitte Haskins & Sells. It is now becoming joint. We are picking up half there.

Arctic College is a new one.

Western Diversification Office is a new enterprise of government.

Energy Corp. is a new entity.

Atlantic Canada Opportunities Agency is a new entity and was not audited before.

The Tripartite, that is in the farming business with pork bellies, apples, potatoes, all kinds of farm products. And the Farmer, the provincial regulatory agency, and the federal Department of Agriculture all want audits. They are talking about having one auditor and they are looking to us.

CBC Real Estate is a new enterprise. CBC All News Channel, a new enterprise. We are the auditors of CBC.

So that is 31,402 hours in there, some of which was private sector business.

Mrs. Marleau: I can just see the huge audit bills that would have been submitted to these Crown corporations by these firms.

Mr. Dye: They run \$100,000 to... I am not sure what CN would pay, but it would be a large fee, probably a million dollars. I just do not know what the fee is.

Mr. Hovdebo: When Mrs. Marleau was asking her questions, I was thinking that having gone through the experience of auditors in Canadair I know there is a real concern, a real possibility, of the private sector auditors not taking responsibility because it is a government operation.

However, the questions I want to ask are: What does it cost to change auditors, either on the basis of a percentage of the total audited or just as a matter of going from the government to the private sector, from the private sector to an auditor?

Mr. Dye: Chairman, I cannot give you an exact number, but the process is there is a steep learning curve for a new auditor to be engaged. And a strategy is used where the auditor believes he is in for a short term.

For example, a number of these clients that are coming to us came to us because the Financial Administration Act was amended in 1984, and it said that those organizations that are dependent on public funds should be in the Auditor General's natural work, without

[Translation]

La vérification des états de la Société canadienne d'hypothèque et de logement était confiée exclusivement à Deloitte Haskins & Sells. Il s'agit maintenant d'une vérification conjointe. Donc, dans ce cas, nous allons assumer la moitié du travail.

Arctic College est une nouvelle société.

Le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest est également une nouvelle société d'État.

Energy Corp. est une nouvelle entité.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique est une nouvelle entité qui n'a pas fait l'objet de vérifications auparavant.

Pour ce qui est de l'entreprise agricole Tripartite qui s'intéresse aux porcs, aux pommes, aux pommes de terre et à toutes sortes de produits agricoles, les agriculteurs, l'organisme de réglementation provincial et le ministère fédéral de l'Agriculture veulent tous des rapports de vérification. Ils souhaitent qu'il n'y ait qu'un seul vérificateur et ils envisagent de confier le travail à notre bureau.

CBC Real Estate et CBC All News Channel sont deux nouvelles entreprises. Nous assurons déjà la vérification de Radio-Canada.

Il y a donc un total de 31,402 heures de travail de vérification, dont une partie était confiée au secteur privé auparavant.

Mme Marleau: J'imagine que les sociétés privées devaient facturer des montants énormes en frais de vérification à ces sociétés d'État.

M. Dye: De 100,000\$ en montant... Je ne sais pas ce que le CN payait au juste, mais le montant serait considérable, probablement de l'ordre du million de dollars. Je ne sais pas au juste.

M. Hovdebo: Alors que M^{me} Marleau posait ses questions, je réfléchissais, à la lumière de l'expérience de vérification à Canadair, au danger réel qu'il existe de voir des vérificateurs du secteur privé refuser d'assumer la responsabilité dans le cas d'une entreprise gouvernementale.

Cependant la question que je souhaite poser est la suivante. Qu'en coûte-t-il de changer de vérificateur, qu'il s'agisse de passer d'un service gouvernemental de vérification au secteur privé ou vice versa?

M. Dye: Monsieur le président, sans vouloir vous citer de chiffres exacts, je puis dire que la période de l'apprentissage d'un nouveau vérificateur est fort coûteuse. Par conséquent, le vérificateur qui sait que ses services ne seront retenus que brièvement a tendance à adopter une certaine stratégie.

A titre d'exemple, je vous dirai que c'est à la modification de 1984 de la Loi sur l'administration financière que nous devons un certain nombre de clients qui nous viennent maintenant. La loi modifiée prévoit que la vérification des organisations qui sont financées à

[Texte]

question, and then some that are commercial should be either the Auditor General or some other outside firm.

The government had the choice of letting the accounts run out and then have a transition at the usual. . . It is usually about five years for the appointment. But they knew the appointment would only be three years, or two years, and yet they engaged private sector auditors, knowing the account was coming to us. In those cases, my understanding is, the firms sent an additional learning curve fee, and those fees could be \$100,000 or so.

There is a big cost to take on a sizeable client. You have to build permanent files, you have to get to know the clientele, you have to know the business. And first time out you are less efficient than the third time out. My view is that there should not be much change on audit assignments.

• 1010

I am a great believer that if you are getting good service with your auditor, stick with him, because he knows the client and the issues. They get more efficient, and the firm can internally change the people on the assignment over a reasonable period of time, change the partners, change the managers, and you get a fresh viewpoint, which is the purpose of change, and to maintain the independence. I think five years is a little too fast to turn over. But there is a cost.

Mr. Hovdebo: Can you not give us a ballpark figure or a percentage per million or something?

Mr. Dye: I really cannot, but it would be significant. If it were a million dollar fee, my guess is that the learning curve is 20%. We will give you a ballpark of 20% to 50% just to get going. We really do not know. Otherwise, I could give you an answer.

Mr. Hovdebo: That is a big ballpark.

Mr. Dye: It is a big ballpark. It depends on the complexity of the organization.

Mr. Hovdebo: On page 19 of Part III you give an indication of a cost of auditing per \$1,000. Is that a logical and objective approach?

Mr. Dye: My view is that it is slightly flawed, but it is one measure we can use, in that the government gets

[Traduction]

même les deniers publics doit incontestablement relever du Vérificateur général et que celle de certaines organisations de nature commerciale doit relever soit du Vérificateur général, soit d'autres sociétés de l'extérieur.

Le gouvernement avait le choix de mener à leur terme les contrats de vérification et de prévoir par la suite une période de transition normale. . . En règle générale, les vérificateurs sont nommés pour environ cinq ans. Cependant, quand bien même les vérificateurs ne seraient nommés que pour trois ans ou deux ans, le gouvernement a eu recours à des vérificateurs du secteur privé, tout en sachant que le travail nous reviendrait par la suite. Dans ce cas, les sociétés de vérification tiennent compte des coûts d'apprentissage non répartis dans le temps, qui peuvent représenter une facturation additionnelle de l'ordre de 100,000\$.

Tout nouveau client d'importance coûte cher à la société de vérification. Il faut créer des dossiers permanents, apprendre à connaître le client, son activité. Les gains d'efficacité ne sont pas les mêmes au début que par la suite. Selon moi, il ne devrait y avoir beaucoup de changement du côté de la vérification.

Je suis un grand défenseur du principe selon lequel si vous obtenez de bons services de la part de votre vérificateur, vous ne devriez en changer, car il connaît et le client et les dossiers. Les vérificateurs deviennent plus efficaces, et la société peut, à l'intérieur de l'équipe, changer les personnes responsables du travail, sur une période de temps raisonnable; elle peut changer les partenaires, changer les gestionnaires, ce qui donne une nouvelle perspective, ce qui est l'objet même du changement, et ce qui permet de maintenir l'indépendance. Je pense qu'un roulement tous les cinq ans, c'est un peu trop, mais il y a un coût.

M. Hovdebo: Pourriez-vous nous donner un chiffre approximatif ou un pourcentage par million ou quelque chose du genre?

M. Dye: Je ne le peux pas, mais ce serait considérable. Si les frais s'élevaient à un million de dollars, je pense que la courbe d'apprentissage correspondrait à 20 p. 100. Pour lancer la discussion, disons que cela varierait, grosso modo, entre 20 p. 100 et 50 p. 100. Nous ne le savons pas, autrement je serais en mesure de vous donner une réponse.

M. Hovdebo: C'est vraiment très approximatif ce que vous nous donnez.

M. Dye: Les choses sont très approximatives dans ce domaine. Tout dépend de la complexité de l'organisme concerné.

M. Hovdebo: A la page 19 de la partie III, vous donnez une idée du coût de la vérification par 1,000 dollars. S'agit-il là d'une approche logique et objective?

M. Dye: Ce n'est pas l'approche parfaite, mais c'est une façon de mesurer le coût, en ce sens que le gouvernement

[Text]

bigger every year, often because of debt. We do more auditing of the debt, but not that much more. There is, say, \$25 billion more this year, so the denominator goes up. You are dividing that denominator into the cost. We are getting little help out of inflation in that statistic. It is not a perfect number, but it is an indicator from year to year.

It is a trend that I like. I like to see our costs per thousand going down. For example, you could not apply that to a private sector firm—it just would not make sense—nor necessarily could you apply it to, say, the Auditor General of Australia, because he might have a thousand opinions on small indicators, and I might have a hundred opinions. All I am doing is comparing with myself really. It is just an indicator.

Mr. Hovdebo: I have one more question, if I may. This follows a question of the member from Lévis. You suggested that the job of forecasting the impact of a policy decision was not your responsibility. However, you have done it in the past, and I point to the research credit. Who is responsible for that type of work? Why does the Auditor General not have some kind of responsibility there, since he is likely the first one who may recognize or have to deal with a bad situation down the road?

Mr. Dye: Mr. Hovdebo, you will remember the recommendations made to us that we audit on a more proactive timely basis. You will find in this year's report our view of the burden to the taxpayer to comply with new laws with respect to pensions. The pension laws are in front of the House, but they have not been passed. There we are doing what I think the last public accounts committee asked us to do. I suspect it is very dangerous politically, in that we could be accused of touching on a policy issue, because the policy has not been implemented yet and the law is not there yet.

Mr. Wilson: That would be an unusual thing.

Mr. Dye: Never do that. Here we are commenting that the burden was going to be in the order of \$300 million to get into the business of the tax filer, the employer, and the trust company providing this information to government. There was a red tape burden that had not been, in our view, sufficiently considered by the department, and so we raised that with you.

I think it would be very dangerous for the office to start advising on political or policy strategies in advance. This was an implementation cost, but it has not happened yet. That is getting awfully close to meeting your needs, I hope, as members of Parliament asking us for timely

[Translation]

grossit d'année en année, à cause souvent de la dette. Nous faisons plus de vérifications du côté de la dette, mais pas beaucoup plus. Disons qu'il y a cette année 25 milliards de dollars de plus; le dénominateur doit donc monter. Vous divisez le coût par le dénominateur. Pour ce qui est de ces chiffres, l'inflation ne nous aide guère. Il ne s'agit pas d'un nombre parfait, mais d'un indicateur pour la situation d'une année à l'autre.

C'est une tendance que j'aime. J'aime voir nos coûts par mille diminuer. Par exemple, vous ne pourriez pas appliquer cela à une société privée—ce ne serait tout simplement pas logique—et vous ne pourriez pas forcément l'appliquer non plus aux activités du vérificateur général de l'Australie, car il aurait peut-être mille opinions sur de petits indicateurs alors que moi j'en aurais cent. En vérité, tout ce que je fais, c'est comparer cela par rapport à moi. Ce n'est qu'un indicateur.

M. Hovdebo: Si vous permettez, j'aimerais vous poser encore une question qui découle d'une autre qui vous a été posée par le député de Lévis. Vous avez dit que le travail de prévision de l'incidence d'une décision politique n'était pas de votre ressort. Or, vous l'avez fait par le passé, et j'aimerais qu'on s'intéresse ici plus particulièrement au crédit à la recherche. Qui est responsable de ce genre de travail? Pourquoi le vérificateur général n'a-t-il pas une responsabilité en la matière, étant donné que c'est sans doute lui qui sera le premier à reconnaître une mauvaise situation qui surviendra plus tard ou qui aura à y réagir?

M. Dye: Monsieur Hovdebo, vous vous souviendrez des recommandations qu'on nous a faites, demandant que nous entreprenions des vérifications plus régulières de notre propre initiative. Vous trouverez expliquée dans le rapport de cette année notre opinion relativement au fardeau que suppose pour les contribuables l'observation des nouvelles lois en matière de pensions. Le projet de loi visant les pensions a été déposé à la Chambre, mais il n'a pas encore été adopté. Voilà un exemple qui montre bien que nous faisons ce que le dernier comité des comptes publics nous avait demandé de faire. Ce pourrait être très dangereux sur le plan politique, car on pourrait nous accuser de nous immiscer dans une question de politique, car la politique n'a pas encore été mise en oeuvre et la loi n'est, elle non plus, pas encore en place.

M. Wilson: Ce serait assez peu habituel.

M. Dye: Ne faites jamais cela. Nous disons ici que le fardeau sera de l'ordre de 300 millions de dollars, et je parle ici du processus mettant en jeu le contribuable, l'employeur et la société de fiducie pour acheminer ces données au gouvernement. Il y a tout un aspect bureaucratique auquel le ministère n'a, selon nous, pas suffisamment réfléchi, et c'est pourquoi nous avons tenu à soulever cette question auprès de vous.

Je pense qu'il serait très dangereux pour notre bureau de commencer à donner à l'avance des conseils sur des stratégies politiques ou de politique. Il est question ici de frais de mise en oeuvre, mais rien encore n'a été fait. J'espère que cela satisfait les besoins des députés qui nous

[Texte]

information in advance of something happening, at the same time staying on the implementation side of the debate as to whether the auditor is auditing policy or the implementation of policy.

• 1015

Mr. Hovdebo: I have just one comment. To operate efficiently as an organization, you would almost have to do that for your own in-house effectiveness, would you not?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I agree with that. We are always scanning the horizon for issues. You mentioned the research tax credit. That law was put into the House in January for consideration. That was in 1984. I think the law was passed about April. We were auditing it in the summer. We found great flaws in the implementation of it. We reported this to government.

The country was in the middle of an election and the minister was obliged to stick with his policy even though he may have seen how the thing was being manipulated. He chose not to deal with it because the election was in September and this was August and he was not going to start changing policies.

The new government came along and we talked to the new Minister of Finance who tried to put a cap on it and grandfather it. Still there was spillage, about another billion dollars worth of spillage on grandfathering. It was a huge number. It was about \$3.8 or \$4 billion which went through this process and the cost to government in the extra assessment, the bad debts, and the problem of what people did with the money has been very significant.

We were there very early, just after the law had been passed, but we were unable to change the minds of the bureaucrats or of the politicians of that day. Then the new administration came in and took a fresh look at it.

The Chairman: I would like to recommend that questions be kept to the main estimates of the Auditor General and his operations, because I am sure you would not want the Auditor General to get off too lightly this morning by having questions about government operations instead of about the Auditor General's office.

Mr. Wilson: I have just three areas I want to pursue very briefly. One has been touched on before. Mention was made of some new programs, new audits, such as WD—Western Diversification—requiring an audit where there was not one previously. At the same time there must surely be some reduction from the load in the sense that

[Traduction]

demandant de fournir des renseignements pertinents avant que quelque chose ne se produise, tout en restant du côté «mise en oeuvre» du débat quant à savoir si le vérificateur vérifie des politiques ou la mise en oeuvre de celles-ci.

M. Hovdebo: Juste un commentaire. Pour fonctionner comme un organisme efficace, il vous faudrait pratiquement faire cela pour évaluer votre propre efficacité, n'est-ce pas?

M. Dye: Je suis d'accord, monsieur le président. Nous surveillons sans cesse l'horizon pour y déceler des problèmes. Vous avez parlé du crédit d'impôt pour la recherche. Le projet de loi avait été déposé en janvier à la Chambre, pour que celle-ci l'examine. C'était en 1984. Je pense que la loi a dû être adoptée aux environs du mois d'avril. Dès l'été, nous en faisons une vérification. Nous avons découvert des failles énormes du côté de sa mise en oeuvre et nous avons rapporté nos conclusions au gouvernement.

Le pays était au beau milieu d'une élection et le ministre avait été obligé de s'en tenir à sa politique même s'il avait peut-être vu comment la chose se faisait manipuler. Il a choisi de ne pas s'y attarder car les élections devaient avoir lieu en septembre. Cela se passait au mois d'août, et ce n'était pas le moment de commencer à changer les politiques.

Le nouveau gouvernement est arrivé et nous avons discuté avec le nouveau ministre des Finances qui a essayé de fixer un plafond et d'établir une règle de droits acquis. N'empêche qu'il y a eu «déversement», et il y a eu encore 1 milliard de dollars en déversements du côté des droits acquis. C'était énorme. Entre 3.8 et 4 milliards de dollars sont passés par ce processus et le coût, pour le gouvernement, des cotisations supplémentaires, des créances irrécouvrables et des problèmes causés parce que les gens avaient fait de l'argent étaient énormes.

Nous sommes intervenus très tôt, juste après l'adoption du projet de loi, mais nous nous sommes trouvés dans l'incapacité de faire changer d'opinion les administrateurs et les politiciens qui étaient en place. Puis arriva la nouvelle administration, et qui a examiné les choses avec un regard neuf.

Le président: Je tiens à vous recommander de vous en tenir, dans vos questions, aux prévisions budgétaires du Vérificateur général et de ses activités, car je suis certain que vous ne voudriez pas que le vérificateur s'en tire à trop bon compte ce matin en lui posant des questions sur les opérations du gouvernement plutôt que sur le bureau du Vérificateur général.

M. Wilson: J'aimerais examiner brièvement trois questions, dont une a déjà été évoquée. On a dit que certains nouveaux programmes, certaines nouvelles vérifications, comme la diversification de l'économie de l'Ouest, par exemple, qui devaient faire l'objet d'une vérification, laquelle n'existait pas auparavant. En même

[Text]

other programs are phased out, Canada Special Grains, for example. There must be programs which do come to an end and I would hope that there would be a cancelling out of the load that way. Is that, in fact, what happens?

Mr. Dye: Mr. Chairman, yes, that is what happens. In fact we recommend to government they stop asking for audits in some circumstances and they say, no, carry on. They are irritants; they are 100-hour, 200-hour audits. Last year there were 5,453 hours reduced because Teleglobe was privatised, German Army Training was withdrawn, and we recommended to them that they have their own internal auditors.

G.B.-Allied Military Training was down. That was only 66 hours. The Northwest Atlantic Fisheries Organization and Northern Canada Power Commission were sold off to the two northern governments. We got it back on the other end though, in the same activity in a different entity. There was a \$0.5 million reduction there and a \$3 million increase in fees. Government is not getting smaller. It is getting bigger.

Mr. Wilson: Yes, that is what troubles me. I gather that in spite of divestitures and what not, overall the tentacles are extending further and further and the trend is in the direction of more and not less.

Mr. Dye: And we are at a point where we cannot do much more with less. The realities are setting in that, if you want the work done properly, you will have to pay for it.

Mr. Wilson: Yes, with borrowed money.

Mr. Dye: Exactly.

Mr. Wilson: It is inevitable that we are drawn to the hundred-dollar items and when you add six or ten zeros to them, we do not talk about these things.

On your previously reported initiative in this video tape business, I see you have qualified it by saying that an assessment of the impact of this initiative is presently being carried out internally. I am glad to see that. Frankly I hope to see it scrapped because I do not know what the cost is, but it seems to me that in terms of optics it is something a lot of people would question. Do you want to make any comments in relation to it ahead of your own impact study?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would be pleased to do so. Our study is not completed, and I have an intermediate review. What it is telling us is that the medium of video is very popular with people who like new things, so we have a lot of people asking for the tapes. We are not getting any play on the OASIS. Members are not using their OASIS to look at that, unless they are looking in the first week,

[Translation]

temps, le fardeau doit s'être allégé avec la disparition d'un certain nombre d'autres programmes, comme par exemple celui des grains spéciaux. Il doit y avoir des programmes qui sont supprimés, ce qui devrait alléger le fardeau. Est-ce bien ce qui se passe dans les faits?

M. Dye: Oui, monsieur le président, c'est ce qui se passe. D'ailleurs, il arrive que nous recommandions au gouvernement d'arrêter de demander des vérifications dans certaines circonstances, mais il refuse, exigeant que nous poursuivions. Il y a des sources d'irritation; il y a des vérifications de 100 ou de 200 heures. L'an dernier, il y a eu une réduction de 5,453 heures par suite de la privatisation de Téléglobe et de la formation de l'Armée allemande, et nous leur avons recommandé de recourir à leurs propres vérificateurs internes.

Du côté du programme de formation militaire Grande-Bretagne—Forcés alliées, il y a eu une réduction. Il n'y a eu que 66 heures. Quant à la Northwest Atlantic Fisheries Organization et à la Commission d'énergie du Nord canadien, ces deux organismes ont été cédés aux deux gouvernements du nord. Cela nous est cependant revenu, au bout du compte, dans le cadre de la même activité mais relevant d'une entité différente. Il y eu une réduction de 500,000\$ de ce côté-là, et une augmentation de 3 millions du côté des frais. Le gouvernement n'est pas en train de rapetisser, bien au contraire.

M. Wilson: Oui, c'est ce qui me préoccupe. Si j'ai bien compris, en dépit des désinvestissements et autres, les tentacules s'étendent de plus en plus et la tendance est à l'augmentation plutôt qu'à la réduction.

M. Dye: Et nous en sommes arrivés à un point où nous ne pouvons pas faire grand-chose de plus avec moins. Les gens commencent à se rendre compte du fait que pour que le travail soit bien fait, il faut payer.

M. Wilson: Oui, avec de l'argent emprunté.

M. Dye: Précisément.

M. Wilson: Il est inévitable que nous sommes attirés aux postes de cent dollars, et lorsqu'on ajoute à ces montants six ou dix zéros, alors on n'en parle pas.

Pour ce qui est de l'initiative dont vous avez déjà fait part relativement aux bandes vidéo, je constate que vous précisez qu'une étude de l'incidence de cette initiative est en train d'être faite au niveau interne, et j'en suis fort heureux. Bien franchement, j'espère que cela sera abandonné, car j'ignore quel en est le coût, mais il me semble que dans le domaine de l'optique, c'est quelque chose que beaucoup de gens remettraient en question. Auriez-vous des commentaires à faire à ce propos, avant la sortie de votre propre étude d'impact?

M. Dye: Monsieur le président, ce serait pour moi un plaisir. Notre étude n'est pas terminée, j'ai un rapport intérimaire. Ce qu'il nous apprend, c'est que le vidéo est très populaire auprès de ceux qui apprécient la nouveauté, nous avons donc beaucoup de gens qui demandent ces bandes. Je ne les passe pas sur l'OASIS. Les députés ne se servent pas de leur OASIS pour les

[Texte]

when it is timely; and I have no way of counting that, because it is on all the time.

• 1020

We did have a lot of Members of Parliament take a look at the briefing. Quite a few of them looked at it. We had a lot of play on television. Millions of people have seen these tapes this year, so there has been very broad exposure on the national news. The Fisheries and Energy, Mines and Resources tapes have attracted a fair amount of widespread interest. I understand they are being run on cable TV.

I am not so sure the test is complete whether they should be scrapped or not. When we started out with our first pilot, the Veterans Affairs committee said this is very good, and the Public Accounts committee said try this pilot. So we went and gave the Public Accounts committee and other Members of Parliament I think six tapes the next year. Not many watched it on OASIS. In fact, having asked for it, they then asked why we did this. I thought that was unfair, but that is the way things turn out sometimes. I took a little public criticism. In fact, I think I have some cartoons about wasting public funds on something the committee asked for.

This year we have looked at it and we have asked if we should approach the question this year as one more pilot approach, by doing an overview tape. Instead of doing a few chapters, why not do a whole overview of the significant issues, so Members of Parliament and the public can pick up the big issues? It would be a sort of dash through chapter 1, if you will.

I think it is a valid medium for getting our message across. We know Members of Parliament generally do not read our report. We know they do read newspapers. We know they do watch television. They are sensitized to messages coming through those media. They are not, generally, on reading our report. Some members will take a particular interest in chapters that are relevant to their constituency or their area of interest, but generally you are not reading our report, partly because it is awfully big. The answer to that is of course to produce it periodically and give you a small book on a lot of topics instead of a large book that is overwhelming.

I am not prepared to write it off yet as a recommendation to this committee. If the committee says stop doing it, fine, we will stop doing it. But I think you are missing an opportunity to inform the public about public expenditure.

The Chairman: Mr. Wilson, you and I could always show the films on Swift Current Cablevision and

[Traduction]

regarder, à moins qu'ils le fassent la première semaine, lorsqu'elles sont d'actualité; et je n'ai aucun moyen de le savoir, car le système est branché tout le temps.

Un grand nombre de députés ont regardé la bande d'information. Elle est beaucoup passée également à télévision. Des millions de gens ont vu les bandes cette année, on leur a fait une grande place aux nouvelles nationales. Celles sur les Pêches et l'Énergie, les Mines et Ressources ont suscité pas mal d'attention. Je crois savoir qu'elles sont diffusées par télédistribution.

Je ne suis pas certain si les résultats sont suffisamment concluants, dans un sens ou dans un autre. Lorsque nous avons commencé, le Comité des affaires des anciens combattants a dit que c'était excellent, et le Comité des comptes publics en a demandé autant. Nous lui avons donc donné, ainsi qu'aux autres députés, six bandes l'année suivante. Ils n'ont pas été nombreux à les regarder sur l'OASIS. De fait, après les avoir demandées, ils nous ont demandé pourquoi nous les avons faites. J'ai trouvé cela injuste, mais il en est ainsi parfois. J'ai essuyé pas mal de critiques du public. Je crois même avoir quelques dessins humoristiques où l'on me reproche de dépenser l'argent du contribuable à quelque chose que le comité a demandé.

Cette année, nous avons réexaminé la question et nous nous sommes demandé si nous n'allions pas faire un enregistrement résumé. Au lieu de prendre quelques chapitres isolément, pourquoi ne pas faire un enregistrement traitant des principaux problèmes, afin que les députés et le public puissent avoir un tour d'horizon des grandes questions? Ce serait en quelque sorte une revue rapide du chapitre 1 si vous voulez.

Je pense que c'est un médium approprié pour faire passer notre message. Nous savons que les députés, en général, ne lisent pas notre rapport. Nous savons qu'ils lisent les journaux. Nous savons qu'ils regardent la télévision. Ils sont sensibles aux messages transmis par ce médium. Mais, dans l'ensemble, ils ne lisent pas notre rapport. Ainsi, ils vont peut-être s'intéresser aux chapitres qui concernent leurs circonscriptions ou le domaine qui les intéresse particulièrement, mais ils ne lisent généralement pas la totalité de notre rapport, celui étant très volumineux. Notre solution serait bien sûr de le publier périodiquement et de vous remettre un petit volume sur un grand nombre de sujets, plutôt qu'un seul gros volume qui devient indigeste.

Je ne suis pas encore disposé à renoncer à cette méthode, à recommander son abandon au Comité. Si vous nous demandez d'arrêter, très bien, nous le ferons, mais je pense que l'on perdrait ainsi une occasion d'informer le public des dépenses de l'État.

Le président: Monsieur Wilson, vous et moi pourrions toujours diffuser les films sur la télévision par câble à

[Text]

Pembroke Cablevision and bring a report back to the committee as to how they were received.

Mr. Wilson: One could, but there are also 300 people wandering around this Hill whose job it is to expose all sorts of things, and perhaps they should be left to do it. It is their job.

Mr. Nault (Kenora—Rainy River): I would just like to ask the Auditor General one question on the concept of this public hotline, which intrigues me no end, in the sense that you come to some very interesting conclusions in your statement here. In this paragraph you say the concept is to identify fraud, waste, and extravagance, and then you go on to say you have every reason to believe this project would have a very short pay-back period, which is a conclusion that there is waste and a potential of fraud and extravagance. Based on that, and your mandate to examine and express your opinion, which I am very interested in hearing, what would be your opinion of areas that are difficult for you and your department as they relate to finding out about these extravagances and the waste and potential fraud you cannot observe but possibly, with a public hotline, could get the information on that you cannot get now?

Personally, I think this is a great idea, because you will get individuals calling you, certainly, and I would love to see it. But I would like to know how you come to the conclusion, if that is the case, that these certain situations are taking place. Is it the fact that you are spread too thin that means you cannot get a handle on all those "extravagances" going on out there, or is it just that they are hidden in such a way that they are very difficult to audit?

• 1025

Mr. Dye: The basis for our conclusion that there is a big pay-off in this area actually comes from the American experience. There they get thousands of calls that are really just grist for the mill. They are just chaff. They do not amount to anything. However, every once in a while there are very significant issues, particularly in their defence area. When you are auditing, you may well look at documents that on the surface look perfectly fine and you would say there is not a problem with them, but underlying them there has been some sort of a subterfuge. The only way you get at those things is through a whistle-blowing type of exercise, and that is how they find them. And you find huge—am I exaggerating when I say \$1 billion on a defence contract? hundreds of millions, anyhow—numbers.

I think our initial cost of running a hotline was \$600,000, to get into it. Was it not \$300,000 for annual operating? That is a lot of money. It is money I do not have. Should I spend that money to make money, if you will, or reduce waste and extravagance? There would be a lot of nuisance in it.

[Translation]

Swift Current et à Pembroke, et faire ensuite un rapport au Comité quant à l'accueil qu'ils ont reçus.

M. Wilson: Peut-être, mais il y a également 300 personnes qui circulent sur la Colline et dont le travail est de mettre au jour toutes sortes de choses, et peut-être faudrait-il s'en remettre à eux. C'est leur travail.

M. Nault (Kenora—Rainy River): Je voudrais poser au vérificateur général une question sur cette idée de ligne téléphonique ouverte au public, qui m'intrigue beaucoup, en ce sens que vous tirez quelques conclusions très intéressantes dans votre déclaration. Vous dites, dans ce paragraphe, vous dites qu'il s'agit d'identifier la fraude, les gaspillages et les dépenses extravagantes et vous poursuivez en disant que vous avez toutes raisons de croire que ce projet serait très rapidement amorti, d'où l'on ne peut que conclure qu'il existe effectivement des gaspillages, des fraudes et des dépenses extravagantes. Ayant pour mission de rechercher justement ces cas et d'exprimer votre opinion, dans quel domaine votre service et vous-même avez-vous le plus de difficultés à dépister ces gaspillages, ces extravagances et ces fraudes et où une ligne téléphonique ouverte au public pourrait vous apporter les renseignements qui vous échappent aujourd'hui?

Personnellement, je pense que c'est une excellente idée, car vous allez avoir des gens qui vont vous appeler et cela me paraît excellent. Mais j'aimerais savoir comment vous savez que ces choses se passent à votre insu. Est-ce parce que vous manquez de moyens que vous ne parvenez pas à déceler toutes ces «extravagances» ou est-ce parce qu'elles sont trop bien cachées pour devenir apparentes?

M. Dye: L'intérêt que nous portons à cette méthode repose sur l'expérience américaine. Là-bas, ils reçoivent des milliers d'appels, parmi lesquels il faut certainement trier le bon grain et l'ivraie, la plupart n'étant que de l'ivraie. Mais, de temps en temps, ils obtiennent ainsi des renseignements très intéressants, particulièrement dans le secteur de la défense. Lorsque vous opérez votre vérification, vous avez beau examiner des documents qui, en apparence, sont tout à fait en ordre et ne posent pas de problème, mais qui cachent en fait un subterfuge. La seule façon de découvrir le pot-aux-roses est une dénonciation. Et c'est ainsi que vous trouvez des malversations ou des gaspillages énormes, de l'ordre de 1 milliard de dollars, ou en tout cas de centaines de millions de dollars, des chiffres de cet ordre.

Je crois que le coût initial de cette ligne téléphonique était de 600,000\$. Est-ce que ce n'était pas 300,000\$ comme frais annuels de fonctionnement? Cela fait beaucoup d'argent. C'est de l'argent que je ne possède pas. Est-ce qu'il est justifié que je dépense cet argent pour en gagner plus, si vous voulez, ou pour réduire les gaspillages et la gabegie? Cela embêterait beaucoup de monde.

[Texte]

We have looked very carefully at the American operation of how they have criteria in order to get down to the real issues—not get stuck on some UIC claimant who got an extra \$20 who should not have but get on to the big issues.

We are convinced that there is real money in this, and it would be salutary for the public at large to know that if there is waste, extravagance, or that type of thing then it is ferreted out and reported and stopped.

Mr. Nault: One of the things that I guess makes our system a little different from the Americans' is that we tend to think of ourselves as being a little more civilized in our dealings as these relate to government. That is quickly changing, but we are trying to put a stop to it.

One of the things I have a fear of is that this will become in a sense an ability or a chance for individuals to discriminate or to try to throw certain areas of scandal at the government of the day—not so much this government, or any government for that matter.

If you set up this particular hotline, how would you go about putting it back into the public domain in the sense that it would not be done in a way to discredit a minister, for example?

Mr. Dye: The best way to do it would be to have the government do it instead of the auditor. Why have Parliament's auditor do it when it is management's responsibility? They are showing zero willingness. Priorities, resources, and adverse impact on public sector morale are reasons cited by government.

We have been around to see the key players on this matter, but I do not think we have convinced them that they want to undertake it at this time. It would be, I suspect, a problem if we were to do it and we had a situation such as you suggest which was scandalous. Then the Auditor General may well find himself in a position of being seen to be attacking a minister of the government. In such a hypothetical situation, the plan we have would be that this type of stuff would be automatically referred to the RCMP, not us. Anything that is fraudulent—fraud that is criminal—would have to go through the RCMP. Waste and extravagance are probably more matters of our domain.

M. Jean-Marc Robitaille (député de Terrebonne): Monsieur Dye, dans la Partie III du Budget des dépenses de l'an dernier, on affectait environ 1 million de dollars au remplacement du matériel de traitement électronique des données du vérificateur général. Il est fait mention de l'utilisation de micro-ordinateurs à la page 23 de la Partie III du Budget des dépenses de cette année. Quel est le degré d'efficacité de la technologie informatique utilisée par le Bureau du vérificateur général comparativement à celle des entreprises de comptabilité publique du secteur privé? Dans quelle mesure la technologie de pointe a-t-elle permis de réduire le personnel? Quelles économies peuvent être réalisées à long terme?

[Traduction]

Nous avons examiné de très près l'expérience américaine, et les critères qui servent à faire le tri—pour éviter de passer son temps sur quelques chômeurs qui touchent vingt dollars de trop, et identifier les gros morceaux.

Nous sommes convaincus de la rentabilité du système et aussi qu'il est salutaire pour le public en général de savoir que s'il y a gaspillage, gabegie et ce genre de choses, qu'on va le découvrir, le signaler et y mettre fin.

M. Nault: Ce qui distingue un peu notre système du système américain est que nous aimons nous considérer comme un peu plus civilisés dans nos relations avec le gouvernement. C'est en train de changer mais nous essayons de renverser la tendance.

Ce que je crains est que cela va donner une occasion ou inciter certains à exercer une discrimination ou tenter de faire trébucher le gouvernement en place sur quelque scandale—et je ne parle pas forcément du gouvernement actuel, mais des gouvernements en général.

Si vous avez ce genre de ligne téléphonique, comment ferez-vous pour remettre ce qui s'y dit dans le domaine public, afin que l'on ne s'en serve pas pour discréditer un ministre, par exemple?

M. Dye: La meilleure façon d'assurer cela serait que le gouvernement les exploite, au lieu du vérificateur. Pourquoi faut-il que le vérificateur mandaté par le Parlement fasse ce travail, qui relève de la responsabilité de l'administration? Or, elle s'y refuse tout à fait, citant d'autres priorités, le manque de ressources et invoquant l'effet néfaste sur le moral des fonctionnaires.

J'en ai parlé aux principaux responsables mais je ne suis pas parvenu à les convaincre de donner suite pour le moment. Il y aurait, effectivement, problème si nous mettons en place cette ligne et qu'un scandale éclate. Le vérificateur général risquerait alors effectivement d'être perçu comme attaquant un ministre. Notre plan, pour une telle hypothèse, serait de communiquer automatiquement ce genre de renseignement à la GRC. Tout ce qui concernerait une fraude—une fraude criminelle—passerait à la GRC. Les gaspillages et la gabegie relèvent davantage de notre compétence.

Mr. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Mr. Dye, in Part III of last year's estimates, a million dollars were set aside for the replacement of the Auditor General's data processing hardware. Mention is made of the use of micro-computers on page 20 of Part III of this year's estimates. How efficient is the data processing technology used by the Office of the Auditor General compared with that used by private accounting firms? To what extent has the use of state-of-the-art technology enabled you to reduce your staff? And what savings will be possible in the long term?

[Text]

M. Dye: Je pense que l'efficacité de notre technologie informatique est plus avancée que celle du secteur privé. Par exemple, nous avons vendu des logiciels au secteur privé, aux grandes sociétés, aux *big A firms*. Nous avons maintenant une stratégie électronique, la première au monde. Une stratégie électronique entraîne une réduction du coût de la vérification auprès des clients. Par exemple, nous avons une réduction des coûts de 1.6 million de dollars par année parce que nous utilisons nos logiciels et non ceux du secteur privé. C'est une grande économie.

• 1030

Vous avez aussi parlé de la réduction du nombre d'employés. Dans le groupe administratif, il y a une réduction de 135, je crois, mais ce n'est pas attribuable uniquement à l'impact de la technologie informatique.

M. Robitaille: Voici pourquoi je vous posais cette question. Comme vous le disiez tout à l'heure, et comme on le dit dans le Budget, il y a cette année une augmentation des responsabilités au niveau de la vérification à cause des sociétés d'État. Cela entraîne automatiquement une augmentation d'années-personnes dans votre budget. À ce moment-là, est-ce que les techniques informatiques peuvent permettre de réduire les besoins en années-personnes?

M. Dye: Bien sûr, mais il y a une augmentation de nos autres responsabilités. Par exemple, le coût de la vérification des comptes publics était de 15 millions de dollars et il est maintenant de 7.8 millions de dollars. C'est le résultat direct de l'utilisation de la bonne technologie électronique. Cependant, nous avons utilisé les économies ainsi réalisées pour les sociétés de la Couronne, pour nos autres engagements. Il y a un changement de priorités dans l'utilisation des ressources.

M. Robitaille: Monsieur Dye, je vais aborder la question des *hot lines*. J'ai du mal à saisir. Si j'ai bien compris, n'importe qui peut appeler pour déposer des plaintes sur des possibilités de scandale, de fraude et ainsi de suite. Vous n'avez pas peur qu'avec un système semblable, presque tout le monde voie des scandales partout et appelle? Ne craignez-vous pas que cela vous impose une charge administrative trop lourde et exige des ressources trop importantes? Ne craignez-vous pas que tout cela ne devienne assez désagréable?

M. Dye: Peut-être y aura-t-il un problème pour la GRC, mais, si je me fie à l'expérience des États-Unis, je pense que ce ne sera pas le cas. Il y a un niveau stable. Il n'y a pas d'augmentation année après année. Mais nous n'en sommes pas sûrs. C'est une expérience, et on nous conseille de mettre un *sunset clause*. C'est une expérience qui durera peut-être deux ans.

• 1035

Mr. Hovdebo: I have a couple of things, both on the use of computers. Your cost of machines went up very greatly in the last few years and then levelled off. Is it going to be reducing?

[Translation]

Mr. Dye: I believe the efficiency of our data processing technology is ahead of that of the private sector. For example, we have sold software to the private sector, to large companies, to big A firms. We now have an electronic strategy, the first in the world. It results in the lowering of costs for client audits. For example, our costs are reduced by \$1.6 million a year because we are using our own software rather than private sector software. It is a great saving.

You also referred to the reduction in the number of employees. In the administrative group, there has been a drop of 135. I believe, but it is not only because of the impact of computer technology.

Mr. Robitaille: That is why I was asking the question. As you said, and as is pointed out in the budget, there is an increase this year in audit responsibilities because of Crown corporations. This automatically results in an increase in the number of person-years in your budget. I would like to know whether computer technology will enable you to bring down your person-year requirements?

Mr. Dye: Of course, but there is an increase in our other responsibilities. For example, the cost of auditing the public accounts was \$15 million and it is now \$7.8 million. This was made possible through the use of appropriate computer technology. But the savings obtained in this way have been absorbed by the Crown corporations and our other obligations. There has been a change of priorities in the use of resources.

Mr. Robitaille: Mr. Dye, I would now like to turn to hot lines. I am having trouble understanding. I gather that anyone can call to make a complaint about possible scandals, fraud and so forth. Are you not afraid that a system such as this might lead people to see scandals everywhere and call in? Do you not think that it would create far too heavy an administrative burden requiring a disproportionate share of resources? Are you not afraid that all this would end up being rather unpleasant?

Mr. Dye: There might be a problem for the RCMP, but, judging from the American experience, I do not think it will be the case. The level has remained stable, there has not been any increase from year to year. But we are not sure about it. It is an experiment, and we suggest putting in a sunset clause. The experiment might last for two years.

Mr. Hovdebo: J'ai deux questions sur l'utilisation des ordinateurs. Le coût des machines a augmenté chez vous énormément au cours des dernières années, puis a atteint un plateau. Pensez-vous qu'il fléchira?

[Texte]

Mr. Dye: Chairman, to answer Mr. Hovdebo, I think it is going to be reducing. What has happened in the industry is that there has been great change, and I think a computer expert would suggest to you that today a computer has an estimated useful life of three to four years. Now, I know we are going to use them longer than three or four years; in fact, we have some we have been using for seven or eight years. But there is tremendous change, and every time you make a change you have to have a benefit in sight in order to spend the money.

They do not seem to wear out too much; the maintenance is not too high, but there is maintenance. We are at a point where just about everybody who needs a microcomputer to do their work has one, so we are not putting new ones into the system. There are very significant changes in software. Some of them require larger systems, and so while you have a perfectly good computer in front of you, it may not run the kind of software we choose to run unless you get a bigger computer.

The nature of auditing, I think, is going to change. If you look forward to, say, the year 2000, I think auditors are going to have less emphasis on auditing financial statements and more emphasis on auditing data bases and giving you an opinion on the integrity of the information in the data bases, so that somebody who is interested in information can dial a data base rather than looking at a financial statement if they want to be sure the numbers they are dealing with are properly recorded.

I think there is going to be a change in the way business is done. It might be this generation; it might be the next. But all that, I think, is going to require more and more high-technology. The cost is shifting, I suggest, away from the cost of equipment to the cost of software. You cannot ignore the cost of software.

Now, there are the concepts of networking and communications. We are all connected electronically in my office. The government is getting that way. You are, I believe, as a Member of Parliament; you have your system. That is getting pretty popular, and it has a cost to it, and those costs are not going down in the industry.

While we are trading off costs on the cost of memory, we are getting into more software, we are getting into more complex things, and we are doing things faster. What we are auditing today is just amazing, the quality of the audit and the amount of the material we can process. There are some dramatic reductions, such as from taking three weeks to do something down to twenty minutes. It is astonishing what you can do now.

Mr. Hovdebo: You have partially answered my second question, but I still want to ask it to some extent. If you become more and more dependent upon the information from your client, from the department or corporation you

[Traduction]

M. Dye: Monsieur le président et monsieur Hovdebo, je pense qu'il fléchira. L'industrie de l'informatique a connu de grands changements, et les spécialistes vous diraient aujourd'hui que l'on estime la vie utile des ordinateurs à trois ou quatre ans. Or, je sais pertinemment bien que chez nous, on les utilise plus de trois ou quatre ans; en fait, nous en avons même qui remontent à sept ou huit ans. Mais ce domaine est en changement perpétuel, et chaque fois qu'il y a un nouveau changement, vous ne devez dépenser de l'argent que si vous avez un avantage quelconque en vue.

Les ordinateurs ne semblent pas s'user beaucoup et ne requièrent pas beaucoup d'entretien, même s'il y en a tout de même un peu. Nous en sommes arrivés au point où tous ceux qui en ont besoin ont un micro-ordinateur dans leur bureau, de sorte qu'il n'est plus nécessaire d'en acheter de nouveaux. Mais les logiciels subissent eux aussi d'énormes changements. Certains ne peuvent être utilisés que sur de grands ordinateurs, de sorte que même si vous avez un excellent micro-ordinateur sous la main, il ne vous sera peut-être pas d'une grande utilité, si le type de logiciel que vous utilisez ne lui convient pas.

C'est la nature même de la vérification qui change. En l'an 2000, je crois que les vérificateurs mettront moins l'accent sur la vérification des états financiers que sur la vérification des bases de données, pour pouvoir vous donner une opinion sur l'intégrité de l'information injectée aux bases de données; par conséquent, il suffira aux intéressés de sélectionner une base de données plutôt que d'examiner un état financier, pour s'assurer que les chiffres composés sont enregistrés comme il faut.

Cela modifiera sans doute la façon dont le travail est fait, peut-être pas au cours de cette génération-ci, mais sans doute au cours de la prochaine. Mais cela implique aussi qu'on fera appel de plus en plus à la technologie de pointe. Autrement dit, ce qui nous coûtera le plus cher, ce ne sera plus l'équipement, mais le logiciel. On ne peut refuser de tenir compte du coût des logiciels.

Passons maintenant aux notions de réseautage et de communication. Dans mon bureau, moi et mes gens sommes tous reliés électroniquement. C'est ce que cherche à faire le gouvernement dans l'ensemble. Je crois que tous les députés font eux aussi partie d'un réseau. Cette méthode, qui devient de plus en plus populaire, coûte cher et les coûts ne sont pas près de fléchir dans ce domaine.

Tandis que nous compensons en payant plus pour les mémoires, nous nous spécialisons de plus en plus dans les logiciels, qui sont de plus en plus complexes, mais qui nous permettent d'aller plus vite. Il est surprenant de voir aujourd'hui la qualité de ce que nous vérifions et la quantité de données que l'on peut traiter. Ce qui prenait autrefois trois semaines à vérifier ne prend plus aujourd'hui que vingt minutes. C'est phénoménal.

M. Hovdebo: Vous avez en partie répondu à ma deuxième question, mais je la poserai tout de même. N'oublions pas que dans ce domaine, à données inexactes, les résultats ne peuvent être qu'erronnés. Autrement dit,

[Text]

are auditing—it is the garbage-in, garbage-out approach I am thinking about—how do you get away from that dependence on the information, which would be very easy to develop? I know you do it in the regular audit, too; you have to depend on that information to a certain extent. But it is much easier to change information in the computer world than it is in the print world. How do you get away from that danger?

Mr. Dye: Mr. Hovdebo, it is a concern to all auditors. The potential for fraud or white-collar crime in the computer world is significant, I am told, and yet nobody has a measure. We, as auditors of the Government of Canada, and the government itself have no idea of the extent of fraud. Part of the rationale behind the hot line is to find out if there is a fair amount of fraud out there. But we cannot tell because—you are quite correct—it is possible to program a computer to do things to the advantage of an individual or a group and against others.

We take all the reasonable steps. My people are competent to be state of the art in terms of auditing these vast computer systems, but we are not able to give you a guarantee. We can say it is likely that there are no significant problems and we have a confidence level of 97%, but I cannot give you a 100% guarantee.

I am told that the sophistication is causing bigger and bigger problems in the United States in terms of computer fraud. We are very much aware of these issues and have developed ways of training ourselves so that we are competent to take a prudent approach as auditors. However, it is getting tougher and tougher, I think, because of the complexities of systems. We believe the Canadian systems have integrity, the data bases.

• 1040

My counterpart in the United States is very concerned. We have basically one big data base for the public accounts. In the United States they have 400 different data bases, and I have heard their comptroller general say he does not believe those data bases have integrity. That is a terrible denouncement. If you cannot rely on your numbers, how do you manage, how do you report, how do you take responsibility for the outcome if the numbers are not necessarily correct?

My sense of it is we are in reasonably good shape, but we have to stay that way and that means continuous investment in technology.

[Translation]

comment faire pour ne pas tomber dans le piège et pour faire en sorte de ne pas dépendre uniquement de l'information que vous fournit votre client? Je sais que dans les vérifications ordinaires que vous effectuez, vous devez là aussi dépendre de l'information qui vous est fournie dans une certaine mesure. Mais n'oubliez pas qu'il est beaucoup plus facile de transformer l'information électronique que l'information imprimée. Comment ne pas tomber dans le piège?

M. Dye: Monsieur Hovdebo, cela préoccupe tous les vérificateurs. On ne peut négliger la possibilité qu'il y ait fraude ou crime dans le monde des affaires par le biais des ordinateurs, et pourtant, personne n'a de chiffres en main. Ni le gouvernement ni nous-mêmes, vérificateurs de ce même gouvernement, n'avons une idée exacte de l'ampleur que peut prendre ce phénomène. Une des raisons pour lesquelles on a instauré la ligne ouverte aux États-Unis, c'était pour tenter de définir l'ampleur des fraudes. Mais vous avez tout à fait raison de dire qu'il est possible de programmer un ordinateur de façon que cela profite à un particulier ou à un groupe, plutôt qu'à d'autres.

Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour combattre ce phénomène. Mes gens sont compétents et sont à la fine pointe de la vérification des grands systèmes informatisés, mais nous ne pouvons toutefois pas vous donner la garantie qu'il n'y ait pas de fraude. Nous pouvons tout simplement vous affirmer que, en toute probabilité, il n'existe pas de grave problème, et que notre niveau de confiance atteint les 97 p. 100; mais nous ne pouvons pas être sûrs à 100 p. 100.

On me dit que le perfectionnement des machines est à l'origine du nombre croissant des problèmes de fraude dans l'informatique aux États-Unis. Nous y sommes très sensibles, et avons mis au point des méthodes de formation pour que nos vérificateurs soient les plus prudents dans leur méthode de travail. Mais il devient de plus en plus difficile d'être sûr de soi, à cause de la complexité des systèmes informatisés. Nous croyons quand même que les bases de données canadiennes sont encore intactes.

Mon homologue américain est, quant à lui, très inquiet. Contrairement à nous qui n'avons, au fond, qu'une grande base de données pour tous nos comptes publics, on compte aux États-Unis 400 bases de données différentes; j'ai même entendu le contrôleur général des États-Unis avouer ne plus croire en l'intégrité de ces bases de données, ce qui est terrible à dire. Si vous ne pouvez plus vous fier à vos chiffres, c'est-à-dire si ceux-ci ne sont pas nécessairement les bons, comment faites-vous pour gérer, pour rendre les comptes, et pour assumer la responsabilité des résultats?

Je pense que nous sommes ici, au Canada, en assez bonne posture, mais qu'il nous faut investir continuellement dans la technologie de pointe pour pouvoir y rester.

[Texte]

Mr. Wilson: I will be brief. The last thing I wanted to touch on was I guess a cost of the office function on a per capita basis. It appears to be \$2 per capita if one could put it in those terms.

Mr. Dye: Roughly.

Mr. Wilson: I wondered how that compared with what goes on in other countries. I have no doubt that you have comparisons. I am curious as to what sort of a per capita expenditure there is in the United States, Britain, other nations.

Mr. Dye: I am not prepared to give precise answers to this, but I can give comments from my memory. I do not think it is relevant anyhow, because they have different responsibilities; they do different things. The information I am going to give you is kind of useless, but let me try.

Mr. Wilson: If I may say, I am sure there are all sorts of qualifications to be attached and all the rest of it, but I am wondering if that information could be gleaned. Well perhaps I could ask our researchers to make note of it and attempt to try to find out what the cost of similar functions is in other countries.

Mr. Dye: Per capita. I can give you some ballpark on Great Britain and the United States. The United States has between 5,000 and 6,000 employees, and I have 600. Their cost is \$360 million U.S., so let us say \$400 million and change Canadian. And there are 300 million Americans roughly—less than that, I suspect—so you are looking at \$1 and change. It is less than ours per capita, if that is relevant.

If you go to Great Britain, I am trying to think of their annual report. I think they are of the order of slightly more than our operation, converted to Canadian, and they have 50 million Brits; so again, theirs is less. They do not audit Crown corporations, a big chunk if you are trying to make comparisons. In the United States they do not have Crown corporations either. Well they have a couple, but very few. So everybody has a different mandate.

If I went to the provincial offices, I do not know. That is easy for me to find out, but I just do not have their costs at my fingertips. I know that Alberta has 160 on staff. I think Rhéal Chatelain in Quebec has 180, 175, something of that order. Ontario has gone up from 102 or 103 to I think 130, something of that order.

Everybody has different mandates, different responsibilities, and therefore they are trying to meet it depending on the circumstances. So I do not know that

[Traduction]

M. Wilson: Je serai bref. Je voudrais, pour finir, vous interroger sur ce que vous coûte votre bureau per capita. Peut-on dire qu'il vous coûte 2 dollars per capita?

M. Dye: En gros.

M. Wilson: Comment se compare le Canada aux autres pays? Je suis sûre que vous avez déjà tenté de faire des comparaisons. Combien dépense-t-on pour la même fonction aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, par exemple?

M. Dye: Je n'ai pas de chiffre précis à vous fournir, mais je puis vous répondre de mémoire. Mais je ne pense pas que cela vous serait très utile, parce que les responsabilités des autres vérificateurs généraux ne sont pas nécessairement les mêmes que les miennes. Mais je veux bien essayer de vous répondre, même si cela ne vous sera pas très utile.

M. Wilson: Je suis sûr que ces chiffres devront être pondérés par toutes sortes de facteurs, mais j'aimerais bien savoir si vous pouvez aller glaner cette information. Je peux peut-être demander à nos documentalistes de se renseigner pour que l'on puisse comparer ce qu'il en coûte dans votre bureau à ce qu'il en coûte ailleurs dans d'autres pays.

M. Dye: Par personne? Je peux vous donner en gros ce que cela coûte en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Aux États-Unis, le Vérificateur général a de 5,000 à 6,000 employés, alors que je n'en ai que 600. Il lui en coûte 360,000,000 dollars américains, ce qui revient à quelque 400,000,000 dollars canadiens. Comme on compte 300,000,000 d'Américains environ—un peu moins, je crois—cela donne en gros 1 dollars et des poussières par habitant. Cela revient donc moins cher par habitant aux États-Unis qu'au Canada, si cela peut répondre à votre question.

Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, j'essaie de me rappeler ce que j'ai lu dans le rapport annuel. Je pense que le coût total d'exploitation est un peu plus élevé que le nôtre, en dollars canadiens, et comme on ne compte que 50,000,000 de Britanniques, le coût de revient est donc encore une fois inférieur au nôtre par habitant. Mais évidemment, les Britanniques ne vérifient pas leurs sociétés d'État, ce qui représente une bonne part de notre travail, si vous voulez absolument comparer. Aux États-Unis, il n'existe pas non plus de société d'État. Il y en a bien quelques-unes, mais assez peu. Vous voyez que les fonctions sont différentes.

Si je voulais comparer avec les bureaux provinciaux, je pourrais facilement aller chercher les chiffres, car je ne les ai pas sur le bout des doigts. Je sais que le bureau de l'Alberta compte 160 employés, et qu'au Québec, Rhéal Chatelain en compte quelque 180. En Ontario, je crois qu'on est passé de 102 ou 103 employés à 130 environ.

Comme chaque bureau a un mandat et des responsabilités différents, les coûts varient selon le cas. Je ne crois pas qu'il vous soit très utile de connaître ce qu'il

[Text]

per capita would be very helpful to you, but I think it could be found if you thought it was useful.

I do not have information with respect to many South American countries or European countries, but I know that we could find fairly easily budgets for Australia, New Zealand, Great Britain, and the United States.

The Chairman: If I may interject, what do they call the equivalent of a Crown corporation in the United States?

Mr. Dye: Well, you have the Tennessee Valley Authority, the TVA, the big hydro exercise. You have their passenger railway, Amtrak, and they do a couple of insurance type of regulatory. . . There is FSLIC, the Federal Savings and Loan Insurance Corporation, and a number of those things. They have Eximbank—that would be Export Development Corporation. But where we have lots of them, they have very few.

The Chairman: Sorry, Mr. Wilson. Continue.

Mr. Wilson: No, that is fine. Auditor General, I do not want your staff using their valuable time on this exercise.

Mr. Dye: Oh, I thought you were asking your staff.

• 1045

Mr. Wilson: We will get our researchers to—

Mr. Dye: When you get that number, you should bear in mind that none of the other auditors general in the world provide an opinion on the public accounts. We used to spend about \$15 million; we now spend \$7.8 million or \$7.9 million on giving you an opinion on the public accounts, which the other countries simply do not do. Right there you are looking at 35¢ or something a Canadian, which is not in the other calculations at all.

Mr. Hovdebo: When you get that number, tell the Auditor General.

Mr. Wilson: Do we need this opinion? Why are we the only country in the world that has need for it?

Mr. Dye: I think you should be proud of that, sir. The Americans are very desirous of having information. They go from plan to plan without ever having actual. They do not know what their deficit is. You will read in the paper that they increased their borrowing limits from \$2.5 trillion to \$2.6 trillion or something. My best guess is their debt is really about \$5 trillion. They do not have

[Translation]

nous en coûte par habitant, mais si vous le voulez vraiment, on pourrait aller aux renseignements pour votre gouverne.

Je n'ai aucun renseignement sur bien des pays d'Amérique du Sud ou d'Europe, mais il me serait assez facile de retrouver le budget de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Le président: Puis-je interrompre? Comment appelle-t-on aux États-Unis l'équivalent d'une société d'État?

M. Dye: Aux États-Unis, on fait la vérification de la Tennessee Valley Authority ou TVA, une des grosses compagnies d'hydro-électricité. On y fait aussi la vérification du chemin de fer pour voyageurs, l'Amtrak, et on assure aussi la vérification de quelques organes d'assurances, comme la FSLIC, la «Federal Savings and Loan Insurance Corporation», notamment. On vérifie aussi l'Eximbank, qui équivaut à notre Société d'expansion des exportations. Mais nous, nous en avons beaucoup à vérifier, alors qu'on n'en vérifie que très peu aux États-Unis.

Le président: Pardon de vous avoir interrompu, monsieur Wilson. Poursuivez.

M. Wilson: Je vous en prie. Monsieur le Vérificateur général, je ne voudrais pas que votre personnel consacre trop de son temps précieux à cette recherche.

M. Dye: Oh, je pensais que vous alliez demander cela à votre personnel à vous?

M. Wilson: Nous demanderons à nos documentalistes. . .

M. Dye: Lorsque vous aurez obtenu vos chiffres, rappelez-vous qu'aucun autre vérificateur général du monde n'émet un avis sur les comptes publics. Autrefois, nous dépensions 15 millions de dollars et nous en dépensions aujourd'hui 7,8 à 7,9 millions de dollars pour émettre une opinion sur les comptes publics, ce qu'on ne fait nulle part ailleurs dans le monde, et ce qui représente déjà, au départ, une proportion importante de ce qu'il vous en coûte par Canadien; n'oubliez pas que ce facteur n'entre pas en ligne de compte dans vos calculs pour les autres pays.

M. Hovdebo: Quand vous aurez obtenu vos chiffres, touchez-en un mot au vérificateur général.

M. Wilson: Avons-nous vraiment besoin de cet avis? Pourquoi sommes-nous le seul pays du monde à vouloir recevoir un avis?

M. Dye: Vous devriez vous en enorgueillir. Les Américains voudraient bien avoir de l'information de ce genre; en effet, ils ne font que réviser un plan annuel après l'autre, sans vraiment avoir en main les chiffres réels. Ils ne savent même pas quel est réellement leur déficit. Vous pouvez lire dans le journal que les Américains ont fait passer leur limite d'emprunt à 2,6

[Texte]

accounts. I think it is very valuable for you to have accounts.

Every country does have national accounts drawn up on a United Nations agreed basis.

I think in order to have proper accountability to the taxpayer, you should have financial statements. I know the Comptroller General of the United States would be anxious to have them for the United States and indeed then go about auditing them.

Many of them will have cash lists of what a department spent and the auditor general will come along and say yes, it sums up.

The Chairman: Mr. Dye, I know Jack Brooks from the Ninth Congressional District of Texas extremely well. He is not given to speaking lightly and of course, as you know, he has stated that the public accounts reports of the United States really are not worth the paper they are written on.

Mr. Dye: He has also told me that he does not want the United States accounted for like a hardware store.

Mrs. Marleau: I would like to go back to these Crown corporation audits that you are going to be doing now. Are the Crown corporations going to show on their books a value for the service they used to have to pay for; and if not, is this just going to be a windfall for them and a hidden subsidy of the federal government to the Crown corporations?

Mr. Dye: The answer is yes. They have already lots of hidden subsidies: some of the pension costs; some of their space costs, although most of them are now paying rent for their space. All the Crown corporations are accounting on a generally accepted accounting principle basis, GAP basis, and they all have audited opinions. Those are available to you in Volume III of *Public Accounts of Canada*. Yes, it will be a windfall. Given the relationship of the activities of Crown corporations and the cost of auditing them, it is a nit. It is not very big.

Mrs. Marleau: Still, you are asking for a \$2.6 million increase and basically that is the cost of auditing these additional Crown corporations.

Mr. Dye: No. That \$2.6 million is directly related to the additional costs of salaries in my shop and we are doing a lot more than just auditing Crown corporations. There is a wide variety of things. We give 100 opinions, plus do all the value-for-money work.

[Traduction]

billions de dollars environ; or, d'après mes calculs, leur dette tourne autour des 5 billions de dollars. Il n'existe pas de comptes publics aux États-Unis; or, en avoir, c'est précieux pour le Canada.

Tous les pays ont des comptes nationaux qui sont calculés sur une formule agréée par les Nations unies.

D'après moi, si l'on veut véritablement être responsable envers le contribuable, il faut le faire par l'intermédiaire d'états financiers. Je sais que le contrôleur général des États-Unis aimerait bien pouvoir en dire autant pour les États-Unis, ce qui lui permettrait ensuite de les vérifier.

Tout ce qu'on a, aux États-Unis, ce sont des listes de caisse des dépenses d'un département, listes que peut vérifier le vérificateur général pour voir si les sommes concordent.

Le président: Monsieur Dye, je connais très bien Jack Brooks, du Neuvième district du Congrès du Texas. Il ne parle jamais à la légère, comme on le sait, et il aurait dit que les rapports des comptes publics des États-Unis ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits.

M. Dye: Il m'a dit, à moi, que la comptabilité des États-Unis ne devait pas se comparer à celle d'une quincaillerie.

Mme Marleau: Je voudrais en revenir à la vérification des sociétés d'État que vous devez entreprendre. Verra-t-on dans les livres de ces sociétés la valeur des services qu'elles devaient autrefois payer? Dans la négative, est-ce que cela représentera tout simplement une retombée bénéfique pour elles, sous la forme d'une subvention cachée du gouvernement fédéral?

M. Dye: En un mot, oui. Elles profitent déjà d'un grand nombre de subventions cachées qui représentent une partie de ce que leur coûtent les pensions ou de ce que leur coûtent leurs locaux, bien que la plupart d'entre elles soient maintenant obligées de payer un loyer. La comptabilité de toutes les sociétés de la Couronne se fait selon les principes comptables généralement reconnus, les PCGR, et fait toujours l'objet de vérifications. Vous pouvez d'ailleurs les trouver dans le volume III des Comptes publics du Canada. Vous pouvez dire en effet que cela constitue pour elles une retombée bénéfique. Mais étant donné le lien qui existe entre les activités des sociétés de la Couronne et ce qu'il nous en coûte pour les vérifier, c'est une bouchée de pain, ou peu s'en faut.

Mme Marleau: Mais vous demandez quand même une augmentation de 2,6 millions de dollars, ce qui représente au fond le coût de vérification de ces sociétés de la Couronne supplémentaires?

M. Dye: Non. Cette somme de 2,6 millions de dollars représente directement les coûts supplémentaires des salaires que je verse aux gens de ma boîte, et nous faisons beaucoup plus que vérifier uniquement les sociétés d'État. Nous faisons toutes sortes de choses. Nous émettons des centaines d'avis, et faisons tout un travail d'optimisation des ressources.

[Text]

Mr. Cole (York—Simcoe): You have talked about value-for-money auditing in this whole process and I think I have a grasp of it. When you are doing this value-for-money auditing, have you ever looked at whether we are getting more value for our money when, for instance, auditing is done by your department as opposed to being done by the private sector? I think there is a concept perhaps by the public and certainly by some members that it is more efficient for the private sector to do something as opposed to the public sector. I just wondered if in the auditing business, through your department, you have found a difference in the efficiency level when it is contracted out and when it is done in house.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we have found a difference. We have had the benefit of some private sector low-balling. We contract out work and go to a half a dozen firms at a time, saying: Here is a project. Here is what we expect out of it. Here is the criteria. Would you like to take this on? We get back proposals and they are very attractive. And because the firms are roughly comparable in terms of capability, we engage the lowest price bid. I annually have a meeting with the senior partners who ask why they ever took on the job for that price. Well, the answer is they want to get their people stationed in the organization so they can get some consulting work.

• 1050

It is not an exact measure, but if you look just at the cost of doing the audit, I think there is a potential for using more private sector auditors on the attest work, because they will compete vigorously to get the job so they can get other kinds of business. That is a benefit to the taxpayer in getting the cost of attest auditing down.

Big firms are good. Larry and I and most of our auditors grew up in big firms, and we have been partners in firms and we know how they operate. When you get to value-for-money auditing, then you are getting into very senior people, high-cost people; people whose billing rates are \$250 an hour; very expensive people. There my suggestion to you is that there is maybe an advantage to going public sector rather than private sector, where you have highly talented people who do not have fancy charge-up rates and fancy costs.

It is hard to measure comparatively. I can measure an attest audit against an attest audit quite easily. I have trouble measuring a VFM audit against a VFM audit,

[Translation]

M. Cole (York—Simcoe): Vous avez parlé depuis le début de la vérification de l'optimisation des ressources, et je crois que je m'y connais un peu. Vous êtes-vous déjà demandé si nous optimisons nos ressources en faisant faire la vérification par votre bureau plutôt que par le secteur privé? Les Canadiens, et peut-être aussi certains députés, ont l'impression qu'il est plus efficace de faire faire du travail par le secteur privé que par le secteur public. Pour ce qui est du travail de vérification, avez-vous pu constater une différence dans l'efficacité du travail effectué à l'extérieur par rapport au travail interne, par votre bureau?

M. Dye: Monsieur le président, nous avons en effet constaté une différence. C'est parce que nous avons pu profiter de l'abaissement des tarifs par certaines compagnies privées. Lorsque nous offrons du travail à contrat, nous demandons à une demi-douzaine d'entreprises toutes en même temps, combien elles nous demanderaient pour effectuer tel ou tel travail, dans le cadre de tel ou tel projet, dont nous attendons tel et tel résultat en fonction de tel et tel critère. On nous répond avec des propositions qui sont très intéressantes. Et comme les entreprises se comparent en gros en termes de compétence, nous engageons celle qui nous fait l'offre la moins disante. J'ai d'ailleurs tous les ans une rencontre avec les associés principaux de ces entreprises pour savoir pourquoi ils ont accepté de faire le travail à aussi bas prix. On me répond chaque fois que c'est parce qu'on voulait avoir un pied dans la place, pour pouvoir servir ensuite d'expert-conseil.

Ce n'est peut-être pas très scientifique, mais si vous regardez le coût de la vérification comme tel, il devrait être possible d'aller chercher plus de vérificateurs privés pour faire les attestations, parce que dans ces cas, ils se feront une concurrence vigoureuse pour pouvoir entrer dans la place de façon à se faire octroyer d'autres contrats plus tard. Il devient alors plus avantageux pour le contribuable de faire baisser le coût de l'attestation.

Il est bon d'aller dans les grands cabinets. Larry et moi de même que la plupart de nos vérificateurs, avons acquis notre expérience dans les grandes boîtes, nous avons été associés dans ces maisons, et nous savons bien comment elles fonctionnent. Mais lorsque vous passez à la vérification de l'optimisation, vous passez à des associés principaux qui coûtent très cher, c'est-à-dire à des personnes dont les tarifs sont 250\$ de l'heure. D'après moi, c'est dans ce cas-là qu'il vaut mieux faire faire le travail par le secteur public plutôt que par le privé, parce qu'on trouve dans le secteur public des gens avec beaucoup de talent mais qui ne gonflent pas leurs tarifs à volonté.

Il est difficile de faire une comparaison exacte. Si je peux aisément comparer deux attestations, j'ai au contraire beaucoup de mal à comparer deux vérifications

[Texte]

because approaches may be different, judgments may be at different levels, reporting strategies may be different. It is hard for me to give you a comparative answer. My suggestion, though, is there is money to be saved on the attest side.

Mr. Cole: So just looking at the attest side, then, would it be safe to say you would look to the private sector as much as possible where you felt there was the ability for the private sector maybe to come in with low-ball or to save the government money or whatever? Would it be done on the basis that here is what we project it is going to cost if we do it within the department and then we put it out to tender, if you like, and take the lower of those two?

Mr. Dye: We had a good experience last year on three assignments where our cost the previous year was \$138,000, with us using a full costing basis, which brings in every cost you can think of and applying all our overheads, and the billings we got the next year were \$82,000. Now, whether the firms would like to continue doing that year after year. . . It is nice to get in at a low price and then move up the fee, which is a traditional strategy. That was a good experience, so we are planning to do far more experimentation.

Bear in mind we already spend \$5.6 million a year on private sector contractors, so this is really a small nip. But we are changing the nature of the relationship, from an individual service to our office to a firm service to our office. I think the auditor general in Alberta has had a good experience. I think he is contracting out something in the order of 15% of his work, where they give him an opinion and he then does some further work to review their work and reports to his legislature. It seems to be working all right; and I have every reason to believe it will work all right for us too, especially with these new Crowns. We have a big burden of work to do there. We will be using more private sector people to help us do those. I believe we have made an arrangement with one firm to do DEVCO, if we are going to carry on. Because there are local auditors there and it is less expensive than to travel, we will be using their people.

We are certainly not contrary-minded to the private sector. If they can do the job better, we will use them.

The Chairman: I want to thank Mr. Dye and his staff for being with us this morning and for being very forthcoming. I also want to compliment the members of this committee on their attendance. Since we started

[Traduction]

d'optimisation, parce que les méthodes de travail peuvent être différentes, les jugements peuvent se faire à différents niveaux de comptabilité, et les stratégies de compte rendu peuvent varier. La comparaison serait donc boiteuse. Mais je pense qu'en effet, on peut économiser en faisant faire les attestations à l'extérieur.

M. Cole: Donc, en ce qui concerne les attestations, on pourrait dire que vous vous tourneriez volontiers du côté du privé, chaque fois que, d'après vous, il est possible d'avoir des coûts plus faibles et de faire économiser de l'argent au gouvernement? Comment faites-vous? Est-ce que vous calculez combien il vous coûterait de le faire faire à l'interne, avant de faire des appels d'offres et d'accepter le moins-disant?

M. Dye: Nous avons eu une bonne expérience dans ce domaine l'année dernière: nous avons choisi trois projets qui nous avaient coûté l'année précédente 138,000\$, selon la méthode du coût de revient complet qui fait intervenir tous les coûts imaginables et auxquels on ajoute tous nos frais généraux, et pourtant on nous a facturé l'année suivante 82,000\$ seulement. Évidemment, on peut se demander si les maisons privées seraient prêtes à continuer à faire affaire avec nous une année après l'autre. . . De tout temps, la stratégie a toujours été de mettre un pied dans la place à moindre prix, quitte à majorer le tarif l'année suivante. Mais comme l'expérience a été fructueuse pour nous, nous comptons aller encore plus loin.

N'oubliez pas que nous dépensons déjà 5,6 millions de dollars par année en contrats avec le secteur privé, de sorte que cela ne représente véritablement qu'une petite bouchée. Mais nous changeons la nature de nos relations avec le privé: nous passons d'un service individualisé à notre bureau à un service d'entreprise. Je crois aussi que le vérificateur général d'Alberta a eu une aussi bonne expérience que la nôtre. Je crois savoir qu'il donne à contrats quelque 15 p. 100 de tout son travail, à des gens du privé qui émettent des avis, et dont il vérifie ultérieurement le travail avant de rendre compte à son Parlement. Cela semble donner de bons résultats; et j'ai toutes raisons de croire que cela donnera aussi de bons résultats pour nous, en particulier dans le cas des nouvelles sociétés d'État, qui représentent une grande part de notre charge de travail. Nous irons chercher plus de vérificateurs du secteur privé pour nous aider. Je crois que nous avons conclu une entente avec une entreprise pour qu'elle effectue la vérification de la Devco, si nous décidons d'aller de l'avant. Avec des vérificateurs choisis localement, cela nous coûte moins cher en frais de déplacement et c'est pourquoi nous les employons.

Vous voyez que nous ne sommes assurément pas contre le secteur privé. Si ces gens peuvent faire un meilleur travail que nous, nous ferons appel à eux.

Le président: Je remercie M. Dye et ses collaborateurs d'avoir comparu ce matin et d'avoir été si francs dans leurs interventions. Je veux aussi féliciter les membres du Comité de leur présence. Depuis les débuts, nous avons

[Text]

sitting, the attendance in this committee has been excellent. I want to make note of that and to thank you for your co-operation. I hope we can continue that.

We will not pass the item in the estimates this morning. We will leave it open. It is open to us to pass it between now and the end of June. If we never get around to passing it, it is deemed to have been passed when it is reported back to the House anyway. However, I like to keep those things tidy, so at some time along the way when we have a quorum we can attend to the passage of that item.

The meeting is adjourned.

[Translation]

toujours eu un grand nombre de membres présents. Je tiens à vous féliciter de vive voix et à vous remercier de votre coopération. J'espère que nous continuerons dans la même veine.

Nous n'adopterons pas ce matin le crédit du budget à l'étude. Nous le réserverons pour plus tard, puisqu'il nous suffit de l'adopter d'ici la fin de juin. Même si nous finissons par ne pas l'adopter, on considérera qu'il l'aura été au moment où le budget fera l'objet d'un rapport à la Chambre. Mais comme j'aime bien que tout soit fait dans les règles, nous finirons bien par l'adopter à un moment donné où nous aurons le quorum.

La séance est levée.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

**Book Tarif
rate des livres**

**K1A 0S9
OTTAWA**

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada;
D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit
Operations.

TÉMOINS

Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada;
D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de
vérification.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Tuesday, May 23, 1989

Chairman: Len Hopkins

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le mardi 23 mai 1989

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

Public Accounts

RESPECTING:

Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons for the fiscal year ended March 31, 1988 in accordance with Standing Order 108(3)(F)

WITNESS:

(See back cover)

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Comptes publics

CONCERNANT:

Rapport du Vérificateur général du Canada à la Chambre des communes pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988 conformément à l'article 108(3)(F) du Règlement

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 23, 1989

(5)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:10 o'clock a.m. this day in Room 371, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witness: Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada.

The Committee resumed consideration of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

Kenneth M. Dye made an opening statement and answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

*Clerk of the Committee***PROCÈS-VERBAL**

LE MARDI 23 MAI 1989

(5)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 10, dans la pièce 371 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoin: Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada.

Le Comité reprend l'étude du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988, lequel rapport est réputé déferé en permanence au Comité conformément aux dispositions de l'alinéa 108(3)(f) du Règlement.

Kenneth M. Dye fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

À 11 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, May 23, 1989

• 0910

The Chairman: I see a quorum, so we will proceed. We will resume consideration of the 1988 Annual Report of the Auditor General. He will be giving us the highlights of his report. We did not finish this the last meeting of this nature we had. I now call upon Mr. Dye for his presentation.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Good morning, everyone. I have with me Larry Meyers, Deputy Auditor General, whom you have already met. Between the two of us, I hope we can answer your questions.

I propose to start at chapter 2. I had a fairly good review of chapter 1 with you in our previous meeting. What I propose to do is go through the chapters sequentially on a sort of overview idea; and if you wish to interrupt as I go, or however you wish to handle that, I would be happy to explain any points that I touch on that are of interest. We might be able to do ten or so chapters in the two hours.

Shall I just start, Chairman, with chapter 2?

The Chairman: Yes, please proceed, because we have had the overview of the introduction.

Mr. Dye: Chapter 2 is different this year, in that it is my observations on the financial statements of Canada. You used to find these in the Public Accounts. Now you only find in volume 1 of the Public Accounts my opinion on the public accounts. We used to have observations right beside them, because observations are, in plain language, what the rather legalistic or accountingese-type language tells you in the opinion. The opinion is only a page or so long. This is a number of pages explaining our main concerns about the summary financial statements of Canada in the Public Accounts.

I think we should acknowledge that the Government of Canada is a leader in producing financial statements. Very few governments have public accounts as we do, and fewer still have them audited. So we are a world leader. And while I audit these accounts and I congratulate the government for producing a set of summary financial statements, I also have reservations. There are three major reservations. One is a failure to provide an allowance of at least \$1.3 billion in borrowings by Crown corporations; and behind that reservation is a concern with respect to sovereign loans. I have an ongoing dispute with the government as to sovereign loans. Their view is that they are ultimately collectible. My view is there is risk associated with the collection of sovereign loans.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 23 mai 1989

Le président: Comme nous avons le quorum je déclare la séance ouverte. Nous reprenons l'étude du rapport annuel du vérificateur général pour 1988. Il va nous en donner les points saillants et je donne donc la parole à monsieur Dye.

M. Kenneth M. Dye (Vérificateur général du Canada): Bonjour à tous. Vous avez déjà rencontré monsieur Larry Meyers, Vérificateur général adjoint et j'espère qu'à nous deux nous parviendrons à répondre à toutes vos questions.

Je propose que nous commençons par le chapitre 2 vu que nous avons déjà passé en revue le chapitre 1 au cours de la réunion précédente. J'ai donc l'intention de passer en revue les différents chapitres dans l'ordre; je ne sais pas si vous voulez m'interrompre pour me poser des questions, auquel cas je me ferai un plaisir d'y répondre. Nous devrions pouvoir examiner une dizaine de chapitres en deux heures.

Puis-je donc commencer par le chapitre 2 monsieur le président?

Le président: Oui, je vous en prie.

M. Dye: Le chapitre 2 diffère cette année du fait qu'il comporte mes observations sur les états financiers du Canada alors que ceux-ci figuraient auparavant dans les comptes publics. Actuellement, le volume 1 des comptes publics contient uniquement mes observations relativement aux comptes publics. Auparavant les observations figuraient à côté de l'opinion qui ne comporte qu'une page environ. Il s'agit donc de quelques pages qui exposent nos préoccupations concernant le résumé des états financiers du Canada dans les comptes publics.

Il est intéressant de remarquer à ce propos que le gouvernement fédéral se trouve à l'avant-garde en ce qui concerne la rédaction des états financiers car très peu de gouvernements publient des états financiers comparables aux nôtres et ceux qui les font vérifier sont encore plus rares. Nous occupons donc la tête du peloton à cet égard. Aussi je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir établi un résumé des états financiers que je suis chargé de vérifier même si j'ai quelques réserves à ce sujet. Ces réserves sont de trois ordres. Premièrement une provision d'un minimum de 1,3 milliards de dollars pour les emprunts effectués par les sociétés d'État n'a pas été constituée. En outre je ne suis pas d'accord avec le gouvernement en ce qui concerne les prêts à l'étranger. Le gouvernement estime que ces prêts sont recouvrables alors que je suis d'avis que leur recouvrement est aléatoire.

[Texte]

My second reservation is there is a failure to consolidate the financial statements of the Crown corporations into the summary financial statements, and therefore the reported assets, liabilities, revenues, and expenditures are understated by significant amounts because we do not bring the Crown corporations into the entity.

Thirdly, there is a government accounting policy that says they record all the liabilities in the financial statements, and yet they do not include \$4.2 billion of liabilities related to the indexing of employee pension plans.

So I have those three reservations in the accounts.

I would give you assurance that the accounts are drawn up in accordance with the rules of Treasury Board and the Financial Administration Act and so on. I also give you assurance that the financial statements are drawn up in accordance with the government's stated accounting policies, with these exceptions, however. I am not satisfied that they are as good as they could be. I think the financial statements of the government would have more credibility if they modified the accounting policies of the government. You now have available to you an exhaustive study on a number of issues related to financial statements for governments through the Public Sector Accounting and Auditing Committee of the Canadian Institute of Chartered Accountants. They have a number of guidelines available that I think would be most appropriate for the Government of Canada to adopt. So if they were to adopt the PSAAC, and I will be using that expression often—CICA is Canadian Institute of Chartered Accountants and PSAAC is the Public Sector Accounting and Auditing Committee—then the credibility would be enhanced.

• 0915

Also, their understandability would be enhanced if the financial statements were presented in a summary format that meets the needs of users. I think you can have a succinct annual report. In fact, we produced models for you. In 1986 we did a study called *The Federal Government Reporting Study*, FGRS figures, and that study produced model financial statements of the Government of Canada and the Government of the United States, plus a book on the research we carried out. You may find that document very helpful to you in understanding the accounts and what accounts should contain.

Those are all the comments I intended to make on chapter 2. Shall I go to chapter 3?

The Chairman: I have a hand over here. Mr. Bellemare, is this a question on what has gone on so far?

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): Yes, on chapter 2.

[Traduction]

Deuxièmement les états financiers des sociétés de la Couronne n'ont pas été cumulés dans les états financiers résumés ce qui fait que l'actif le passif les recettes et les dépenses ont été significativement sous-estimées, les sociétés d'État ne figurant pas dans les états financiers résumés.

Troisièmement d'après le gouvernement, la totalité des passifs doit figurer dans les états financiers; toutefois ces derniers ne comportent pas 4,2 milliards de dollars de passif découlant de l'indexation des régimes de pensions des employés.

J'ai donc exprimé trois réserves en ce qui concerne ces comptes.

Par ailleurs je puis vous assurer que ces états financiers ont été rédigés conformément aux règles du Conseil du Trésor et des dispositions de la Loi sur l'administration financière. Ces états financiers ont également été rédigés conformément aux principes comptables du gouvernement, sauf les trois exceptions que je viens de relever. J'estime cependant qu'il y aurait moyen de perfectionner ces états financiers et qu'ils seraient notamment plus crédibles si la politique comptable du gouvernement était changée. Vous pouvez à ce sujet consulter une étude détaillée sur différentes questions portant sur les états financiers des administrations publiques, étude publiée par le Comité de la comptabilité du secteur public et de la vérification de l'Institut canadien des comptables agréés. Cette étude comporte un certain nombre de directives que le gouvernement ferait bien d'adopter. La crédibilité des états financiers serait donc renforcée si le gouvernement adoptait les recommandations du Comité sur la comptabilité et la vérification du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés.

Il serait par ailleurs plus aisé de comprendre les états financiers s'ils étaient présentés de façon abrégée, conformément aux besoins des usagers, car j'estime qu'il est parfaitement possible de publier un rapport annuel abrégé; nous vous en avons d'ailleurs soumis quelques exemplaires. Ainsi, en 1986, nous avons effectué une étude intitulée *Étude sur la présentation des comptes du gouvernement fédéral*, étude dans laquelle figuraient des exemples des états financiers du gouvernement du Canada et du gouvernement des États-Unis ainsi qu'un livre sur la recherche que nous avons effectuée. Cette étude devrait nous permettre de mieux comprendre les comptes publics et vous donner une idée de ce qu'ils devraient être.

C'est tout ce que j'ai à dire au sujet du chapitre 2. Puis-je passer maintenant au chapitre 3?

Le président: Monsieur Bellemare, vous avez une question au sujet de ce que M. Dye a dit jusqu'à présent?

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Oui, j'ai une question au sujet du chapitre 2.

[Text]

The Chairman: How would you prefer to handle this? Would you prefer to go chapter by chapter, or would you like to wait until all the information has been put?

Mr. Bellemare: First, we could forget our questions. Second, unless it is a question that is highly politically motivated and you are all geared up and it is all written out... but if it is just on impulse and wanting information, my point of view is that all of a sudden something is said that I am quite interested in at the moment and it might be interesting for everyone else. Three chapters from now I might be tired out and I will just decide to forget the thing. It keeps interest going.

The Chairman: We have only been going for four minutes, so I hope the interest span is much longer than that. You could write your questions down. Maybe we should take another chapter. Otherwise, we could get bogged down on one chapter and be here all day and not cover the work. So we could take one more chapter and then we will go on the two. So take your questions down in the interim.

Proceed, Mr. Dye, on chapter 3, and then we will stop there.

Mr. Dye: Chapter 3 is an assembly of audit notes that fall out of our year's work but do not fit into any other chapter. For example, the first two deal with comments we have made when we have given opinions on two Crown corporations. In Atomic Energy there was a problem with a departure from generally accepted accounting principles on when to book an expenditure. On Canadian Saltfish Corporation there is a recurring observation of mine where they continue to get involved in frozen fish but their charter says they can only deal with saltfish.

Then we have a number of observations on departments as we were doing our annual attest work. For example, in the Department of Agriculture there was a failure of the Agricultural Products Board to deposit receipts in the consolidated revenue fund that resulted, as I recall, from the sale of grapes in Ontario. Again on the Department of Agriculture, there were inadequate financial controls and records in the Agricultural Stabilization Board; there we had to be very patient with the accounting before we could get to the auditing because the accounts were not in good shape.

In the Department of Environment and the Department of Public Works, there is the problem of a lease on Indian lands at the north end of the Lions Gate Bridge in Vancouver. This property has been leased now for 14 years, yet it is not being used. It is costing a huge sum; I forget the exact number, but it is of the order of \$1 million a year in rent, for which the country is getting no benefit, other than the Indian band who is receiving the rental. That issue has been brought before this committee before, but there has been no action. It is 14 years later.

[Translation]

Le président: Comment allons-nous procéder? Allons-nous poser des questions après chaque chapitre ou bien allons-nous attendre que M. Dye ait terminé?

M. Bellemare: Si nous attendons, nous risquons d'oublier nos questions. D'autre part, s'il s'agit simplement d'une demande d'éclaircissements et non pas d'une question de politique, je pense qu'il est préférable de la poser immédiatement car la réponse est susceptible d'intéresser d'autres membres du Comité. Au bout de trois chapitres, par contre, je risque de n'être plus guère attentif et d'oublier toute l'affaire.

Le président: Cela ne fait que quatre minutes que nous avons commencé et il faut espérer que vous pourrez vous concentrer sur le sujet plus longtemps que cela. Vous pouvez d'ailleurs noter vos questions. Je propose que nous passions en revue le chapitre suivant, sans quoi nous n'avancerons pas et nous serons encore ici ce soir. Je propose donc que M. Dye parle du chapitre suivant et entre-temps, vous n'avez qu'à noter vos questions.

Monsieur Dye, vous pouvez donc nous parler du chapitre 3, après quoi, nous allons nous arrêter pour poser des questions.

M. Dye: Le chapitre 3 contient des remarques au sujet de notre travail de vérification de l'an dernier qui ne se rattachait à aucun autre chapitre. Ainsi, les deux premières observations se rapportent à deux sociétés d'État. Ainsi, l'Énergie atomique du Canada n'a pas appliqué les principes de comptabilité généralement admis relativement à la date à laquelle il convient d'inscrire les dépenses. En ce qui concerne la Société canadienne du poisson salé, j'ai fait remarquer à plusieurs reprises qu'elle continue à produire du poisson surgelé alors que d'après son mandat, elle est censée s'en tenir exclusivement au poisson salé.

Nous avons par ailleurs émis un certain nombre d'observations au sujet de différents ministères au moment de notre audit annuel. Ainsi, au ministère de l'Agriculture, l'Office des produits agricoles n'a pas remis de reçus au Trésor pour les ventes de raisins en Ontario. Toujours au ministère de l'Agriculture, l'Office de stabilisation des prix agricoles n'a pas effectué de contrôles financiers suffisants et la tenue des livres laisse à désirer ce qui a rendu d'autant plus difficile notre travail de vérification.

Au ministère de l'Environnement et au ministère des Travaux publics, il y a un problème avec des terres indiennes situées au nord de Lions Gate Bridge, à Vancouver. Ces terres qui sont louées depuis 14 ans déjà ne sont toujours pas utilisées. Elles coûtent énormément d'argent, je ne me souviens pas du montant exact mais le seul loyer revient à plus de 1 million de dollars par an; or, personne n'en profite sauf la bande indienne qui touche le loyer. Ce n'est pas la première fois que nous signalons cette question à l'attention du Comité, mais jusqu'à présent, rien n'a été fait et cela fait 14 ans que ça dure.

[Texte]

In the Department of Finance, there is an undisclosed subsidy with the Saint John Harbour Bridge. Tolls have been the same for many years—I think it is 25¢ with no change—and yet the debt is building up and they are unable to pay the amount they are supposed to be repaying to the federal government under the original arrangements when the bridge was built.

• 0920

Over in Fisheries and Oceans, there is a failure to deposit public money into the Consolidated Revenue Fund and a lack of compliance with programs. That is on a salmonid enhancement program, where the salmon is being sold and the money is not going into the CRF where it should go. There is a lack of due regard for economy on the sale of several boats. The Fisheries department takes several boats out of circulation, buys up the fishing permits, pays what seem to be prices well in excess of market values even though there are appraisals—after reading the section, one would question what value the taxpayer gets—and the vessels are back in service in other fisheries. But there is, in our view, a lack of due regard for economy.

At DRIE there was a failure to collect funds from Rendez-vous '87, the hockey match. There were funds left over. The money should have been returned to the federal coffers, and no attempt was made to collect that money. I think there has been an attempt since we wrote this report. At DRIE again, to build the *Caribou II*, the ferry going to Newfoundland, there were payments made in advance to the contractor and the contractor accumulated a great deal of interest.

Over at VIA there is a lack of control of payments to VIA that we believe to be a serious situation.

That is chapter 3 in a nutshell, Mr. Chairman.

The Chairman: I will take a couple of questions now, if you have any, on chapters 2 and 3; and if not, proceed with chapter 4.

Mr. Bellemare: You say in chapter 2: "The accounting policies, I believe, are inappropriate and result in the following". How are these concerns best addressed? It is fine to receive mountains of books and things, and Mr. Dye recites all that. I was trying to keep up with him concerning audit notes. I did not see any of the comments he was making. Mr. Dye could complain all week, if he wanted to, if there is no mechanism to make changes to correct what he thinks may be wrong. In chapter 2 he says he has a grave concern about three points. So the question is either: so what, or how do we fix it? I hear neither question. Perhaps you could explain to me the exercise we are going through.

The Chairman: I think we touched on that the other day when we said that what this committee has normally done in the past in its reports to the House is recommend what steps should be taken by government departments or

[Traduction]

Au ministère des Finances, nous avons relevé une subvention d'un montant inconnu pour le pont du port de St-Jean. Les redevances fixées à 25c sont restées inchangées depuis de nombreuses années alors que la dette ne cesse de s'alourdir et il n'y a pas de quoi rembourser le gouvernement fédéral comme il avait été convenu au moment où le pont a été construit.

Au ministère des Pêches et Océans, les deniers publics n'ont pas été versés au Trésor et certains programmes n'ont pas été respectés. Il s'agit notamment du programme de mise en valeur des salmonidés dans le cadre duquel l'argent découlant de la vente du saumon n'est pas versé au Trésor. D'autre part, au moment de la vente de bateaux, on n'a pas cherché à réaliser le maximum. Le ministère des Pêches et Océans rachète des permis de pêche ainsi que des bateaux et paie ceux-ci à des prix bien plus élevés que leur valeur marchande et ce, malgré l'évaluation qui en a été faite, après quoi les bateaux sont réutilisés ailleurs. Ils n'ont donc pas cherché à tirer le meilleur profit de cette opération.

Au ministère de l'Expansion industrielle régionale, on n'a pas encaissé l'argent qui restait du match de hockey Rendez-vous '87. Cet argent aurait dû être remboursé à l'État en principe, mais cela n'a pas été fait. Depuis que notre rapport a été rédigé, je crois savoir qu'on essaie de toucher cet argent. Toujours au ministère de l'Expansion industrielle régionale, lors de la construction du bac de Terre-Neuve le *Caribou II*, des acomptes ont été versés au constructeur qui a ainsi accumulé pas mal d'intérêts.

Les versements effectués à VIA Rail n'ont pas fait l'objet d'un contrôle strict.

Voilà donc les points essentiels du chapitre 3, monsieur le président.

Le président: Je vais maintenant donner la parole aux membres du Comité pour des questions relativement aux chapitres 2 et 3. S'il n'y en a pas, nous passerons immédiatement au chapitre 4.

M. Bellemare: Vous avez dit dans le chapitre 2 que l'état des comptes laisse à désirer. Que faut-il faire à votre avis pour remédier à cette situation? C'est très beau de nous faire parvenir une pile de documents. Je ne parviens pas à retrouver ces notes d'audit. Les critiques de M. Dye ne serviront d'ailleurs à rien tant que des mesures ne seront pas prises pour redresser la situation. Il a relevé notamment trois lacunes graves au chapitre 2. Or, l'essentiel pour moi est de savoir comment nous comptons redresser la situation. Peut-être pourriez-vous m'expliquer en quoi tout cela consiste.

Le président: Je croyais vous l'avoir déjà expliqué l'autre jour lorsque je vous ai dit que les rapports que le Comité soumet à la Chambre contiennent des recommandations quant aux mesures à prendre par les

[Text]

agencies to upgrade their efficiency and to correct problems found therein by the Auditor General or by the public accounts committee during its operations. Then, as you will recall, I said the previous committee brought a number of items to the attention of government departments that we will be following up on to find out what has been done. In fact, at their last meeting here, we put a question to the secretary of Treasury Board to find out what corrections he had made following a report this committee had made to the House on June 30, 1987.

So this is the kind of follow-up that is needed, and not only to have this committee make recommendations, but also to make sure there is a follow-up thereafter, that these people appear before our committee to tell us what corrections or steps they have taken to improve their operations. That system is in place.

• 0925

M. Gabriel Fontaine (député de Lévis): On pourrait poser de questions à M. Dye sur la sous-évaluation des actifs du gouvernement canadien et peut-être sur la sous-évaluation des dettes. C'est un problème majeur que vous avez mentionné. N'y aurait-il pas surévaluation des dettes des pays étrangers envers le gouvernement canadien? Par exemple, lorsqu'on a eu le Sommet de la francophonie au Québec, le gouvernement du Canada a oublié une dette qui était recevable. Les autres dettes, qui ont une valeur économique d'à peu près 10 p. 100 ou 15 p. 100 de leur valeur nominale, sont-elles évaluées à leur valeur nominale dans les états financiers du gouvernement du Canada?

M. Dye: Les dettes des gouvernements souverains sont dans les dossiers historiques. Il y en a à beaucoup d'endroits. Par exemple, il y a des emprunts à la Commission canadienne du blé. Il y a aussi beaucoup d'emprunts pour de nombreuses activités de la Société pour l'expansion des exportations. J'ai une réserve à formuler quant aux états financiers de la Société pour l'expansion des exportations: elle n'a pas d'évaluation des emprunts des gouvernements souverains. Il y a aussi les autres emprunts dans les dossiers du gouvernement du Canada.

Tous ces emprunts sont des *soft loans*. Il y a une prévision pour tous ces emprunts au gouvernement du Canada, mais pas à la Société pour l'expansion des exportations ni à la Commission canadienne du blé. Il y a 1.3 milliard de dollars dans les réserves ici, ainsi qu'avec la Commission canadienne du blé.

M. Fontaine: Quelle est la politique du gouvernement américain et du gouvernement britannique? Qu'est-ce qui fait qu'ils sont différents de nous quant à la présentation de leurs états financiers? On m'a dit que si on avait un processus d'élaboration des états financiers comparable au leur, on n'aurait pratiquement pas de déficit. Qu'est-ce qui fait la différence comptable entre eux et nous?

[Translation]

différents ministères et agences en vue d'améliorer leur efficacité et de remédier aux problèmes repérés par le vérificateur général ou par le Comité des comptes publics. J'avais également fait remarquer que le précédent comité avait fait savoir à un certain nombre de ministères qu'il comptait suivre certaines questions pour savoir quelles suites y seraient données. Ainsi, lors de la dernière réunion du Comité au cours de la précédente législature, nous avons demandé au secrétaire du Conseil du Trésor de s'assurer des suites données au rapport du Comité déposé à la Chambre le 30 juin 1987.

Il s'agit donc non seulement pour le Comité de faire des recommandations, mais également d'en assurer le suivi en convoquant notamment, devant le comité, les responsables qui sont censés nous expliquer s'ils ont effectivement tenu compte des observations qui leur ont été faites.

Mr. Gabriel Fontaine (Lévis): I could question Mr. Dye concerning the fact that the assets of the Canadian government are being undervalued and maybe also debts. You said this was a major problem. Are not our foreign debts being overvalued? For instance, during the Francophone Summit in Quebec, the Government of Canada forgot a debt which was due. I would like to know whether the other debts which have an economic value amounting to 10% or 15% of their nominal value are evaluated at their nominal value in the financial statements of the Government of Canada?

Mr. Dye: The debts of foreign countries appear in many places. For instance, there are loans of the Canadian Wheat Board. The Export Development Corporation also has many loans for its numerous activities. I have a reservation regarding the financial statements of the Export Development Corporation which does not evaluate loans to foreign countries. The Government of Canada has many other loans.

All of these loans are the so-called soft loans. The Government of Canada has allowances for all these loans, but the Export Development Corporation and the Canadian Wheat Board have no such allowances. There is \$1.3 billion at the Canadian Export Development Corporation, as well as with the Canadian Wheat Board.

Mr. Fontaine: How does the presentation of the financial statements of the American government or of the British government differ from ours? I was told that if we prepared our financial statements the way they do, we would have practically no deficit at all. What is the difference between their way of doing things and ours?

[Texte]

Mr. Dye: Mr. Chairman, that is an excellent question: what are the comparative differences between the United States, Great Britain and Canada? Canada's financial statements are closer to commercial-type accounting than the other two governments in that some of the assets are on our books and all of the liabilities are on our books, and all expenditures of all the activities are recorded with the accounts payable accrued.

In the United States there are no financial statements other than the national accounts drawn up in accordance with the United Nations' standards. We do that too. That brings in other entities of government, and they hold aside a number of their activities which they say are off balance sheet. So they will not have on their books major governmental activities which we would have on our books.

If you go to Great Britain, they keep track of the central government on a cash basis. What comes in goes on the books, what goes out goes on the books on a cash basis only. They do not record, for example, their national industries. They have a lot of local government activity—I guess it would be provincial—because they do not have that middle level of government. Their books are different from ours, in that they do not have that intermediate government step. If you looked up Defence, you would have all the expenditures of Defence for which they paid cash only. All the bills that are owing are not on their books.

You have three different approaches. My view is the Canadian approach is superior to all of them. I know that in the United States, the Comptroller General of the United States would like to have the United States draw up their accounts on a basis something like ours. Ours could be improved too, but I think we are better off.

• 0930

I think ours are more understandable than anybody else's, unless you go right back to a cash basis, where it is very easy to understand what came in and what went out. That is how most governments in the world account: here are the taxes we have received and here are the bills we have paid. That is all they do. They do not really tell you what your liabilities are or what receivables you may have. There are a large number of accounting concepts that should be explored.

In answer to Mr. Bellemare's point about what can be done, I think this committee did a great deal in looking at the public accounts when we presented the federal government reporting study. The Comptroller General undertook to report back to this committee in two years' time. I do not think that report has ever been made, and it might well be a good exercise to ask the Comptroller General what progress is being made.

[Traduction]

M. Dye: Il serait effectivement intéressant de savoir quelles sont les différences entre les méthodes utilisées par les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada en ce qui concerne l'établissement des états financiers. Les états financiers du Canada se rapprochent davantage des méthodes comptables commerciales que ce qui se fait dans ces deux autres pays car chez-nous la plupart des actifs ainsi que tous les passifs figurent dans les livres y compris la totalité des dépenses ainsi que les comptes créditeurs.

Aux États-Unis par contre il n'existe pas d'états financiers saufs ceux qui sont établis conformément aux normes des Nations-Unies, ce que nous faisons également d'ailleurs. Donc, certaines activités de l'État ne figurent pas dans ces comptes financiers alors que chez-nous, au contraire, ils sont notés.

En Grande-Bretagne c'est la méthode de comptabilité de caisse qui est utilisée pour les opérations de l'État. Ainsi on note les recettes et les dépenses uniquement selon cette méthode. Il n'est pas tenu compte entre autres des industries nationalisées. Il n'existe pas en Angleterre de niveau intermédiaire de gouvernement correspondant à nos provinces, ce qui explique en partie la différence entre leur comptabilité et la nôtre. Ainsi dans le chapitre défense, il y a uniquement les dépenses au titre de la défense réglées en espèce alors que les factures à payer ne figurent pas dans leurs livres comptables.

Il existe donc trois méthodes différentes mais j'estime pour ma part que la nôtre est la meilleure. Je sais que le contrôleur général des États-Unis voudrait justement s'inspirer de notre exemple. Il y aurait sans doute moyen de faire encore mieux mais dans l'ensemble je dirais que notre méthode est la meilleure.

Je crois que nos comptes publics sont les plus faciles à comprendre de tous, sauf, bien entendu, si l'on revenait tout simplement à la comptabilité de caisse, qui rend les entrées et sorties très faciles à comprendre. La plupart des gouvernements du monde tiennent leurs livres de cette façon: les impôts perçus d'un côté et les factures réglées de l'autre. Un point c'est tout. Ce système ne reflète cependant pas bien l'état du passif, ni celui des comptes recevables. Toute une gamme de notions de comptabilité méritent d'être étudiées.

Pour répondre à la question de M. Bellemare au sujet de ce qui peut être fait, j'estime pour ma part que ce Comité a beaucoup fait en se penchant sur les comptes publics lorsque nous avons présenté l'étude sur le système d'état financier du gouvernement fédéral. Le contrôleur général s'est engagé à faire rapport au Comité dans deux ans. Le rapport n'a pas été présenté, si je ne m'abuse, et il serait peut-être valable de demander au contrôleur général où en sont les choses.

[Text]

There has been progress made in the years when Mr. Hovdebo was on the committee. Every year he would ask when we were going to get rid of some of these reservations and how they would go away. In fact, some of them have been going away. It does not look like new ones are emerging. So there is a possibility, if the government would take some action, to get rid of the Auditor General's reservations on the accounts. I would like to see that.

I am going to retire in two years. It has been my objective to have these off the books. I have been complaining about these things for eight years. It is about time the government took action. They have been studying these matters, and they know all the surrounding issues. All they would have to do now is take action, and I would like to see the accounts of Canada without reservation. It can be done.

The way we have arranged for the government to do it is to put any significant changes through the budget at the front end, so they eventually get in the public accounts at the back end. That is almost a two-year process. I did not see things in the budget this year that would eventually come out in the public accounts two years from now to get rid of some of those reservations. But I know there is constant work on it, and I think your committee would be well served if you heard what timetable the government might have in order to get rid of the Auditor General's reservations.

The Chairman: In replying to Mr. Bellemare a while ago, I may have made an error in statement when I said I asked the secretary of Treasury Board a question at the last meeting. I am informed now that I put that question to the Comptroller General. We had both of them here at the same time. I just make that correction.

M. Fontaine: Monsieur le président, les membres du Comité peuvent-ils prétendre évaluer au mérite les recommandations du vérificateur général et faire des recommandations à la Chambre des communes concernant certaines améliorations à apporter? Pourrions-nous déposer officiellement à la Chambre des communes un rapport disant: À partir de telle recommandation contenue dans tel rapport et répétée au cours des années, nous proposons telle chose et attendons une réponse du gouvernement? Est-ce qu'on peut faire cela, et est-ce que le Comité serait prêt à faire cela?

The Chairman: Yes. As long as we are willing to do our own homework on a very solid and firm basis, we have every right to make those recommendations to the House and ask for that information. I believe I am correct in that. Of course we have the right under the rules to ask for a response from the government.

M. Fontaine: Alors, est-ce qu'on peut demander aux membres du Comité s'ils sont tous d'accord pour que les

[Translation]

On a pu constater des progrès durant les années où M. Hovdebo a fait partie du Comité. Chaque année, il demandait comment nous allions nous débarrasser de certaines de ces réserves et ce qu'il fallait faire pour les supprimer. De fait, certaines d'entre elles s'estompent et il ne semble pas y en avoir de nouvelles à l'horizon. On peut donc envisager, dans la mesure où le gouvernement prend certaines initiatives, que le vérificateur général n'aura plus à formuler de réserves au sujet des comptes publics. J'aimerais que nous en soyons là.

Je vais prendre ma retraite dans deux ans. Je me suis fixé comme objectif de faire en sorte que ces réserves ne soient plus nécessaires. Je soulève ces questions depuis maintenant huit ans. Il est grand temps que le gouvernement agisse. Il étudie ces questions depuis longtemps et il connaît le contexte à fond. Tout ce qu'il reste à faire maintenant, c'est d'agir et je souhaite bien que les comptes publics du Canada n'aient plus à faire l'objet de réserves. Cela peut être fait.

Nous avons convenu que tout changement important serait introduit tout d'abord par le gouvernement dans le budget pour se répercuter ensuite dans les comptes publics, presque deux ans plus tard. Je n'ai rien vu dans le budget de cette année qui aurait une incidence sur les comptes publics deux ans plus tard et permettrait de supprimer certaines de ces réserves. Mais je sais qu'on travaille constamment à cette question et j'estime que votre Comité aurait avantage à connaître les projets et les échéances du gouvernement pour ce qui est de supprimer les réserves du vérificateur général.

Le président: Lorsque j'ai répondu à M. Bellemare tout à l'heure, il se peut que j'aie fait erreur en déclarant que j'avais posé une question au secrétaire du Conseil du Trésor lors de la dernière réunion. On m'informe à l'instant que c'est au contrôleur général que j'avais posé la question. Ils étaient présents tous les deux. Je tenais à faire cette rectification.

Mr. Fontaine: Mr. Chairman, can the members of this committee make their own assessment of the Auditor General's recommendations and then make recommendations to the House concerning certain improvements which could be made? Could we officially submit to the House of Commons a report saying that, based on such and such a recommendation contained in such and such a report and repeated over the years, we are making a certain recommendation and we are expecting a response from government? Is this something that we can do, and would this committee be willing to do it?

Le président: Oui. Dans la mesure où nous sommes disposés à étudier la question à fond et à fonder nos recommandations sur des bases solides, nous avons tout à fait le droit de les formuler à la Chambre et de solliciter une telle réponse. Je crois pouvoir le dire. Évidemment, en vertu du Règlement, nous avons le droit de demander que le gouvernement donne une réponse.

Mr. Fontaine: So then may we ask members of the committee if they all agree to have our research staff take

[Texte]

rechercheurs du Comité tiennent compte de tous les témoignages afin que nous puissions étudier un projet de rapport à la Chambre?

The Chairman: I would rather have these things talked about at a steering committee, so we do not get bogged down at the meeting. I think they are out of order this morning, Mr. Fontaine.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): On a fait un rapport sur les états financiers du gouvernement en 1987, si je me souviens bien, et on l'a présenté à la Chambre. Donc, on a déjà fait des rapports. C'est le huitième rapport.

The Chairman: That is June 30, 1987.

Mr. Dye, let us take a look at the *Public Accounts of Canada*, volume 1, section 2, "Opinion of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada", listed here as page 2.21. That is 1988.

• 0935

In previous years I have noted that the observations of the financial statements of the Government of Canada have been included in volume one, in this volume of *Public Accounts of Canada*, and this year the observations are only in the Auditor General's report, chapter two. Why were they removed from the Public Accounts, volume one? Normally it is understood that before this is done there is some consultation with the Public Accounts Committee before a major revision of the report. How did this come about?

Mr. Dye: I believe it was at the request of the Comptroller General of Canada, who asked if we would be satisfied at having the observations moved. From our perspective, if they wanted to take them out of the Public Accounts, we would then publish them in the auditor's report. But that put an obligation upon the government to be sure they had tabled the Public Accounts prior to my tabling of the annual report, because if I had commentary in my annual report with respect to the Public Accounts I would be obliged to hold up my tabling of these until the government had tabled the financial statements.

It is not a problem for me. The information is available to Parliament, whether it is in this book or that book, and my opinion is in the Public Accounts. But I must have your agreement that the government will publish its financial statements before I table. The arrangement was that I will usually table—there is exception here, such as last year because of the election—that I would normally table before the end of October, and the government has undertaken to table its accounts prior to the end of October. So it is likely you are going to see both the Public Accounts and the Auditor General's report tabled either day by day or on the same day.

From my perspective, there is more coverage by having it in my report than having it in the Public Accounts,

[Traduction]

into account all statements made by witnesses so that we may examine a draft report to the House?

Le président: Je préférerais que nous discutions de ce genre de questions au comité de direction, pour éviter de faire trainer en longueur les délibérations de notre Comité. Elles sont irrecevables, selon moi, ce matin, monsieur Fontaine.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): A report was made on the government financial statements in 1987, if I am not mistaken, and it was submitted to the House. Therefore, some reports have already been prepared. This is the eighth report.

Le président: Plus précisément, le 30 juin 1987.

Monsieur Dye, penchons-nous sur les Comptes publics du Canada, volume 1, section 2, «Opinion du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada», qui figure à la page 2.21. Il s'agit de l'année 1988.

J'ai constaté que pour les années précédentes les commentaires sur les états financiers du gouvernement du Canada faisaient partie du volume un des comptes publics du Canada; cette année cependant les commentaires ne figurent que dans le rapport du vérificateur général, au chapitre deux. Pourquoi ces commentaires ne figurent-ils plus dans le volume un des comptes publics? En temps normal, il y a consultation avec le Comité des comptes publics avant qu'une modification importante ne soit apportée au rapport. Comment cela s'est-il produit?

M. Dye: Je crois que c'est le contrôleur général du Canada qui a demandé si nous étions d'accord pour faire figurer ailleurs les observations sur les états financiers. De notre point de vue, si les observations ne figurent plus dans les comptes publics, alors elles seront publiées dans le rapport du vérificateur. Mais, de ce fait, le gouvernement doit faire en sorte que les comptes publics soient déposés avant mon rapport annuel. En effet, si ce rapport contient des commentaires sur les comptes publics, je dois en retenir le dépôt tant que le gouvernement n'a pas publié ses états financiers.

Je n'y vois aucun problème. L'information émise à la disposition du Parlement, que ce soit dans un document ou dans l'autre, et mon opinion figure dans les comptes publics. Cependant, vous devez être d'accord pour que le gouvernement publie ses états financiers avant que je ne dépose mon rapport. Il a été convenu qu'en situation normale—et il peut y avoir des exceptions, comme l'année dernière, en raison des élections—je déposerais mon rapport avant la fin d'octobre et que le gouvernement en ferait autant des comptes publics. Il est donc vraisemblable que les comptes publics et le rapport du vérificateur général soient déposés à quelques jours d'intervalle ou le même jour.

De mon point de vue, on atteint un public plus vaste en publiant mes observations dans mon rapport au lieu de

[Text]

because the Public Accounts are not generally read. They are tabled and forgotten as an historical document, whereas my report is read by your committee and gets good coverage. So I think my message is getting across by having it in here. I saw no value in having it both in here and in there; it was just duplication. But the request came from the Comptroller General.

The Chairman: Was there any discussion with the committee on this matter at the time?

Mr. Dye: I do not recall. I do not know if they sent any letters to you. Certainly there was no discussion from my point of view, unless it was informal. I do not recall anything formal at all.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I have some questions relating to the matter of the loans that are guaranteed by the Government of Canada, loans that are made by the Wheat Board and also by the Export Development Corporation. I am just wondering if now is the time to ask these questions, or whether we should be listening to the Auditor General go through the report on a chapter-by-chapter basis and then make our notes and deal with the specific items.

I do not know what the process has been in the past. Perhaps I am asking what the most efficient way to deal with these matters is. What has been the practice in the past? Do we simply go page by page through this thing, or do we listen to the Auditor General and then come back to specific points at the end?

The Chairman: If we are going to get through this thing in this meeting, what I would prefer is to carry on with the report and then get the questions at the end. Then if at the end we still need more information, well, we can slot another meeting. But I think it is important. What we are interested in doing this morning is getting the overview and getting the main highlights and understanding what is in it.

Mr. Wilson: Well I have expressed a particular interest in this particular aspect. I think we should get moving. I will reserve the right to come back, or perhaps we can deal with these outstanding items at another meeting.

The Chairman: Okay. Would you proceed then, Mr. Dye?

• 0940

Mr. Dye: Before I go on to chapter 4, I would be very agreeable to a substantive discussion on this question of sovereign loans. It is an irritant that persists, and I think it should be cleared up. I would like to have that one dealt with before I retire from my post.

[Translation]

les publier dans les comptes publics puisque peu de gens se donnent la peine de prendre connaissance des comptes publics. Une fois déposé, ce dernier document est vite oublié et rangé aux archives, tandis que mon rapport est étudié par votre comité et obtient une bonne couverture de presse. Je crois donc que c'est une meilleure façon de faire passer mon message. Je ne voyais pas moi-même l'utilité d'inclure mes opinions dans les deux documents et de faire ainsi double emploi. Mais l'initiative a été prise à la demande du contrôleur général.

Le président: La question a-t-elle été discutée avec le Comité à l'époque?

M. Dye: Je ne me souviens pas. Je ne sais pas si des lettres vous sont parvenues. Je n'ai certainement pas moi-même participé à de telles discussions, sinon à titre officieux. Je ne me souviens d'aucune discussion officielle à ce sujet.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): J'ai quelques questions au sujet des prêts garantis par le gouvernement du Canada, ces prêts qui sont consentis par la Commission canadienne du blé et aussi par la Société pour l'expansion des exportations. Je me demande si j'ai choisi le bon moment pour poser de telles questions ou bien s'il vaudrait mieux écouter l'exposé du vérificateur général sur le chapitre de son rapport en prenant des notes, quitte à passer ensuite aux aspects particuliers.

Je ne sais pas comment cela s'est passé auparavant. De fait, je m'interroge sur la façon la plus efficace d'aborder la question. Qu'a-t-on fait jusqu'à maintenant? Est-ce que nous épluchons le document page par page, ou bien est-ce que nous écoutons le vérificateur général pour ensuite revenir sur certains aspects à la fin?

Le président: Pour que nous terminions l'examen du document avant la fin de cette réunion, je préfère que l'exposé sur le rapport se poursuive et que les questions viennent ensuite. Si certains renseignements nous manquent, nous pourrions toujours prévoir une autre réunion. L'aspect important, selon moi, c'est que ce matin nous visons à dégager une vue d'ensemble et à comprendre les grandes lignes du rapport.

M. Wilson: Ayant signalé l'intérêt que je porte à un certain aspect, j'estime que nous devons poursuivre. Je me réserve le droit de revenir sur cette question, ou bien il se peut que nous puissions aborder ces aspects lors d'une autre réunion.

Le président: D'accord. Poursuivez donc, monsieur Dye.

M. Dye: Avant de passer au chapitre 4 je dois signaler que je verrais d'un très bon oeil une discussion de fond sur cette question de prêts à des pays souverains. Il s'agit d'une question épineuse que nous traînons toujours et qui doit-être réglée, selon moi. J'aimerais bien que ce soit chose faite avant que je ne quitte mon poste.

[Texte]

To go on to chapter 4, it is different type of chapter. You might not expect to have a chapter of analysing behaviour in an Auditor General report. Our report in 1983 had a study on constraints on productive management in the public service, and this is in some ways a follow-on to that, in that it takes eight organizations deemed to be well-performing by people in the centre of government and we try to find out why they are well-performing: what are the attributes of good performance; how is it that managers manage well in spite of the constraints, the red tape, and the pressures on them to manage well? We have not tried to highlight the entities themselves. That was not the point of this chapter. The point of it was to find out what these attributes are.

We found there is a considerable emphasis on people. These organizations, the eight of them we cited, challenge their people, motivate them, and develop them. We find there is participative leadership, where people at all levels of the organization have a chance to share in the vision of the organization. They have innovative work styles. They have abandoned some of the traditions and tried different ways of performing, and in doing so they solve problems in a creative manner. They have a very strong client orientation. They are out there to look after the needs of those they are supposed to serve, and they have a mind-set that continues to insist on optimum performance. That is probably the most important of all of them: they are always seeking to do better.

This chapter has received world-wide acclaim. The author of it, Otto Brodrick, has been invited to speak all over the world. I understand two European governments are going to replicate the study in their own countries. It is an interesting thing.

We get a lot of benefit out of this type of study. I hope Members of Parliament do too, because it does demonstrate that some things do go well. You are entitled to know that all is not bad, and I think it is important for you to understand what makes these organizations go, what the forces behind good management are. Maybe we can get some more of it across the government. We are going to follow on this chapter in two years with a values study on what makes the bureaucrat tick. I hope you will find that equally as useful.

We are going on to chapter 5. This is a theme of information for Parliament. You will see us come to this theme frequently, because we like to champion the cause of good information for you, the Members of Parliament; and sometimes you do not get very good information. In

[Traduction]

Je passe maintenant au chapitre 4, un chapitre plutôt distinct. En effet, un chapitre sur l'analyse du comportement peut surprendre dans le rapport d'un vérificateur général. Notre rapport de 1983 comportait une étude sur les entraves à la productivité des gestionnaires de la Fonction publique et ce qui vous est présenté cette année est en quelque sorte la relance de cette étude. Huit organisations performantes, selon des observateurs et agences centrales, ont été retenues et l'analyse consiste à tenter d'expliquer leur rendement exceptionnel. Comment caractériser un bon rendement? Comment des gestionnaires arrivent-ils à bien gérer en dépit des contraintes, des lenteurs bureaucratiques et des attentes qu'on leur impose? Nous n'avons pas cherché à mettre en relief les entités elles-mêmes. Ce n'était pas ce que visait ce chapitre. Il s'agissait de mettre le doigt sur les caractéristiques qui vont de pair avec un bon rendement.

Nous avons constaté que les gestionnaires de ces organisations accordaient beaucoup d'importance aux personnes. Dans ces huit organisations dont nous avons parlé, on stimule les employés, on les motive, et on les met en valeur. Le leadership est participatif: à tous les niveaux, les employés ont l'occasion de participer aux perspectives de l'organisation. Les habitudes de travail sont innovatrices. Certaines méthodes traditionnelles ont été délaissées et on a tenté de faire les choses autrement, ce qui a débouché sur des solutions créatrices. Ces organisations accordent une grande importance à leurs clients. Elles s'attachent à répondre aux besoins des gens qu'elles sont censées servir et elles continuent de manifester une volonté ferme d'atteindre l'excellence. Il s'agit là peut-être de la plus importante des caractéristiques: le souci constant de perfectionnement.

Ce chapitre a reçu un accueil très chaleureux partout dans le monde. Son auteur, Otto Brodrick, a été invité à prononcer de nombreuses conférences dans divers pays. J'ai appris que deux gouvernements européens vont faire la même étude dans leur pays. Tout cela est fort intéressant.

Ce genre d'étude nous procure toute une série d'avantages. J'espère que les députés y trouveront également leur compte, puisque c'est une étude qui prouve que l'excellence et le rendement existent effectivement. Vous avez bien le droit de savoir que tout ne va pas si mal et il me semble important que vous compreniez pourquoi ces organisations fonctionnent bien et quelles seront les éléments critiques d'une saine gestion. Et pourquoi ne pas imaginer que ces bonnes pratiques puissent se répercuter ailleurs dans le secteur public? Nous allons donner suite à ce chapitre dans deux ans en présentant une étude sur les valeurs et les motivations des fonctionnaires. J'espère qu'elle vous sera toute aussi utile.

Nous passons maintenant au chapitre 5, qui porte sur l'information destinée au Parlement. C'est un thème sur lequel nous allons souvent revenir, compte-tenu de l'importance que nous accordons à la qualité de l'information que méritent, et que n'obtiennent pas

[Text]

this case we have taken a look at how the part IIIs have evolved and of what use they are to the parliamentarian. Do they contain relevant information to you, and are they useful? We have found they have been improving steadily, and they compare favourably to the best we have found in other countries. However, we do not think they are complete. We think much could be put in them that would be useful to you, and the information in there should be easy to find. Right now we believe the information is too hard for you to extract. The three additions to improve the understandability and accessibility would be to have a short overview of major program components, to have an index, and to have a citation of documentary sources.

So we think much could be done, but basically we think you are being much better served than your predecessors were in years gone by. At least you have in one place now a great deal of information. We would hope the big improvement would be that better performance indicators would be in there, so you are able to look at a comparative performance over time in the departments and agencies.

Chapter 7 is on Agriculture; and that is perhaps confusing, because really the topic is the Canadian Forestry Service, which at the time of the audit was a separate part of Agriculture. It is now split out and it is its own ministry. We have a number of important concerns here. This is the first time we have done an audit of Forestry. We cited this particular chapter as a priority for your committee to consider, because we think the forestry situation is very concerning. We are basically concerned about the ability of the forest to sustain production. We have too little information to understand sustainability of our forests, and they are an enormously important resource in the economy of Canada, particularly with our export situation.

• 0945

There has been a great deal of expenditure in forest resource development agreements, but we think the backlog of restocked forest continues to accumulate. Although the accumulation of restocked forest is better than it used to be, we believe it is certainly not keeping up with the cut.

The problem is we do not have a national data collection system, so the Canadian forestry people are really unable to monitor the situation of the forests and they are unable to tell you about the status of the forests. Partly this is because forests are managed mostly by the provinces with a federal involvement, so it is not a clear situation.

[Translation]

toujours les parlementaires. Cette fois-ci, nous nous sommes penchés sur l'évolution des parties III et sur leur utilité pour les parlementaires. Nous nous sommes demandés si elle contenait des renseignements qui vous intéressent et qui vous sont utiles. Nous avons pu constater une amélioration constante et le document se compare enviablement à ce qui existe de meilleur à l'étranger. Cependant, nous les trouvons incomplètes. Il y a bien des renseignements qui devraient s'y trouver et qui vous seraient utiles. Aussi, les informations qui s'y trouvent doivent être faciles à localiser. Il nous semble pour le moment que l'information est trop difficile à extraire. Pour que le document soit plus accessible et plus facile à comprendre, il faudrait ajouter un bref récapitulatif des principaux éléments des programmes, un index et des renvois à des sources de documentation.

Il y a donc fort à faire, selon nous, mais nous estimons tout de même que, par rapport à vos prédécesseurs, vous disposez d'un document beaucoup mieux fait. Vous y trouvez au même endroit une foule de renseignements. La principale amélioration que nous souhaitons consisterait à mettre au point de meilleurs indicateurs de rendement qui vous permettraient de comparer, au fil du temps, le rendement des ministères et des agences.

Nous en sommes maintenant au chapitre 7 sur l'agriculture. Le titre prête peut-être à confusion, puisque, en réalité, le chapitre porte sur le Service canadien des forêts qui, au moment de la vérification, faisait partie du ministère de l'Agriculture. Et il fait désormais partie d'un ministère distinct. Ce secteur nous préoccupe à divers titres. C'est la première fois qu'une vérification du secteur forestier est faite. Nous signalons au Comité le caractère prioritaire de ce chapitre, puisque nous estimons qu'il y a vraiment lieu de s'inquiéter de la situation dans ce secteur. L'inquiétude fondamentale porte sur la capacité de maintenir des niveaux de production actuels. Nous avons trop peu d'information pour évaluer correctement la durabilité de notre production forestière et il s'agit d'une richesse naturelle extrêmement importante pour l'économie du Canada, notamment sur le plan des exportations.

Des dépenses considérables ont été engagées dans le cadre d'accords de développement des ressources forestières, mais nous estimons que les efforts de reboisement continuent d'être insuffisants. Les superficies reboisées sont plus importantes qu'auparavant, mais le reboisement ne suit certainement pas à la cadence de la coupe.

Puisque nous n'avons pas de réseau national de renseignements sur les ressources forestières, les intervenants du secteur forestier ne sont vraiment pas en mesure de contrôler la situation et de faire le point sur le secteur. Cela est attribuable en partie au fait que la gestion des forêts relève surtout des provinces, avec une certaine participation fédérale, de sorte que la situation n'est pas claire.

[Texte]

We think the Canadian Forestry Service should improve its records so it is able to tell you the state of the forests, and we think they should improve their cost records so they can tell you the cost of their research. They carry on a great deal of research and they do not have a good costing system, which is not in due regard to the economy or the efficiency of their research programs. I think your committee would find that an interesting chapter, Mr. Chairman.

Going on to chapter 8, again on the Department of Agriculture, this time we are looking at the Food Production and Inspection Branch. We think this chapter should be a priority of the Standing Committee on Public Accounts. Overall, we were impressed with the dedication of the staff involved in the process of inspection. They are very good, and they have a very good international reputation. We think they should target first where the risks are most serious when looking at the safety, health and wholesomeness of food. In that way we think they could dedicate their resources to the highest risk areas first, as opposed to their present scattergun approach.

We think they should strengthen several of their key inspection practices so the department can give reasonable assurance health and safety threats posed by chemical and bacterial hazards associated with food and agricultural products are prevented or removed.

There is a problem with the current procedures for registering and regulating pesticides. We think those procedures should be strengthened. We think the inspection standards and practises of the importation process should be improved as well to reduce Canada's own vulnerability to pests and other hazards for our plants and for our animals.

We think we should strengthen the export certification practices. There is a great deal of material in there, Mr. Chairman. It is a topic that will have to be done with great sensitivity if you choose to discuss it, because I am anxious to not create anxiety across Canada that food is unsafe. There is much however that could be done with the inspection practices to give us better assurance that it is indeed safe.

Chapter 9 is about the Canadian International Development Agency, CIDA. We spent a great deal of time looking at their contract administration posture. Contracts are often used by CIDA to deliver international aid. Unfortunately work delivered or performed under those contracts does not necessarily correspond with the project needs approved by CIDA and the recipient countries. We do not think CIDA has adequate procedures to ensure the goods are purchased at prevailing market prices or that they have the required Canadian content.

[Traduction]

Nous estimons que les Services canadiens des forêts doit-être amélioré pour être en mesure de dresser un tableau de la situation et nous croyons que ce service doit améliorer sa comptabilité des coûts pour être en mesure de mieux cerner les coûts de ses recherches. Les activités de recherche de ce service sont considérables mais la comptabilisation des coûts est déficiente, ce qui se répercute sur l'efficacité de programmes de recherche. Je suis convaincu que les membres de votre Comité liront ce chapitre avec intérêt, monsieur le président.

Je passe maintenant au chapitre 8 qui porte encore une fois sur le ministère de l'Agriculture. Il s'agit cette fois de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments. Nous estimons qu'il s'agit d'un chapitre prioritaire pour le Comité permanent des comptes publics. Dans l'ensemble, nous avons été impressionnés par le professionnalisme des membres du personnel d'inspection. Ils sont excellents et leur réputation internationale l'est toute autant. La direction doit s'attacher à déterminer les risques les plus sérieux sur le plan de la sécurité, de la santé et de la comestibilité des aliments. De la sorte, elle pourrait affecter ses ressources au secteur qui comporte le plus de risques au lieu de répartir les efforts uniformément, comme cela se fait actuellement.

La direction générale doit renforcer plusieurs pratiques d'inspections clés, pour que le ministère puisse fournir l'assurance raisonnable que l'on prévient les menaces à la santé et à la sécurité humaines liées aux contaminants chimiques et bactériens dans les produits agro-alimentaires.

Les méthodes actuelles d'homologation et réglementation des pesticides doivent-être revues et renforcées. Nous estimons également qu'il faut réduire les lacunes dans les normes et pratiques d'inspection des produits importés. Ainsi le Canada sera-t-il moins vulnérable à l'importation de maladies animales ou végétales exotiques.

Il y a lieu aussi, selon nous, de renforcer certaines pratiques de certification des exportations. Il y a donc là beaucoup de pain sur la planche, monsieur le président. La question est délicate et, si vous l'abordez, je vous recommande de le faire avec prudence et circonspection pour éviter de susciter des inquiétudes au Canada au sujet de la salubrité des aliments. Il y a beaucoup à faire en matière de pratiques d'inspection pour obtenir de meilleures garanties de salubrité des aliments.

Le chapitre 9 porte sur l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI. Nous avons consacré beaucoup de temps à l'examen des pratiques d'administration des contrats de l'agence. L'ACDI a souvent recours à des contrats dans le cadre de l'exécution de ses programmes de coopération internationale. Malheureusement, les travaux exécutés dans le cadre de ses contrats ne correspondent pas nécessairement aux objectifs des projets approuvés par l'ACDI et les pays bénéficiaires. À notre avis, les procédures de l'ACDI ne garantissent pas l'achat de biens et de services aux prix du

[Text]

We think they could review contractor performance. We think their information system, which cost \$40 million to develop over a period of six years, could give them far better management information. It does give financial information, but it is intended to give a broader range of management information. It fails to do so. So you are not getting good value for money in terms of that system giving people who manage in the CIDA system good project information. And we think they could do better monitoring to match their funds being given to non-governmental organizations.

• 0950

The next chapter is chapter 10, again I believe a priority for your committee, Chairman. This is a chapter that looks at the Department of Energy, Mines and Resources management of federal-provincial contribution programs. We looked at three different programs, and in each case we found there is evidence of weak accountability to Parliament. We think there are inadequate plans to guide the spending on individual projects, and we think there should be better arrangements.

Specifically, we looked at the Canada-Nova Scotia Development Fund and their \$200 million that was set aside for projects associated with the offshore. We commented that over \$100 million of that did not seem to be associated with the offshore. We are concerned about that one because we think money was spent contrary to the terms and conditions of the agreement, and we think it is worthy of your review.

We were also looking at the Canada-Newfoundland Offshore Development Fund and the mineral development agreements. Those seemed to comply with the broad purposes of the agreements, but the agreements are drawn very broadly. So once you have ministerial agreement, anything can happen. We think they should be tighter.

Our overall concern is there is very poor accountability to Parliament with these federal-provincial contribution programs. We think you should know that when you agree to spend money on a provincial scheme you should get what you expected to get for your expenditure.

Now, there are a great number of these programs around, and if the Meech Lake accord goes through there perhaps will be many more. I am concerned that the Canadian Parliament is not getting the information they deserve on these accords.

This is the chapter that caused concerns in the Nova Scotia Legislative Assembly, where I was invited to speak

[Translation]

marché mais le respect des exigences en matière de contenu canadien.

L'agence devrait être en mesure d'évaluer l'exécution des exécutants. Son système d'information, qui a été mis au point au coût de 40 millions de dollars sur une période de six ans, pourrait renseigner beaucoup mieux les gestionnaires. Ce système donne effectivement des renseignements d'ordre financier, mais il est censé fournir une gamme plus vaste d'informations de gestion. Ce n'est pourtant pas ce qui se produit. Le système d'information sur les projets à l'intention des gestionnaires de l'ACDI ne vous en donne pas pour votre argent. L'agence pourrait aussi mieux contrôler les fonds qu'elle verse aux organismes non gouvernementaux.

Le chapitre suivant, le chapitre 10, devrait aussi être prioritaire pour le Comité, monsieur le président. Il est consacré à la gestion de programmes de contribution fédéraux-provinciaux du ministère de l'Énergie, des mines et des ressources. Nous avons passé en revue trois programmes distincts, et dans chacun des cas nous avons constaté le peu d'obligation de rendre compte devant le Parlement. Les plans qui donnent des directives sur les sommes à dépenser pour chaque projet sont insuffisants et nous estimons qu'il devrait y avoir de meilleurs arrangements.

Pour être précis, nous avons étudié le Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse, d'une valeur de 200 millions de dollars, créé pour financer des projets au large des côtes. Des engagements de plus de 100 millions de dollars n'avaient, semble-t-il, rien à voir avec la mise en valeur extra-côtière. Cela nous préoccupe parce que nous jugeons que les crédits ont été dépensés en contravention des conditions de l'entente, ce qui justifie une étude de votre part, selon nous.

Nous nous sommes aussi penchés sur le Fonds Canada-Terre-Neuve de développement extra-côtier ainsi que sur les Ententes sur le développement minéral. Ces projets semblent cadrer avec l'objectif général des ententes, mais le cadre des ententes est très vaste, si bien qu'une fois obtenu l'accord du ministre, tout est possible. Cela devrait être resserré.

Ce qui nous préoccupe généralement, c'est qu'il y a très peu de comptes à rendre au Parlement au sujet de ces programmes de contribution fédéraux-provinciaux. Il faut que vous le sachiez. Quand vous décidez d'affecter des crédits à un projet provincial, vous êtes en droit d'obtenir ce pourquoi vous avez dépensé cette somme.

Des programmes de ce genre, il y en a une quantité, et si l'accord du lac Meech est entériné, il n'y en aura peut-être beaucoup plus. Je crains que le Parlement du Canada n'obtienne pas l'information dont il a besoin sur ce programme.

Il s'agit ici du chapitre qui a semé l'émoi à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, qui m'a invité à prendre

[Texte]

to their PAC. It is the contents of this chapter that were raised by the public accounts committee in Nova Scotia.

Chapter 11 has to do with the management of the borrowing program. We are not just auditing the fact that the debt exists and is properly stated, we are looking at the management of how we borrow money federally. The interest on the public debt has become the largest of public expenditures, so it is a particularly important issue to look at to ensure that the government is meeting its own regulations and is exhibiting due regard to economy and efficiency in terms of managing the public debt itself.

When you get into the topic there are all kinds of different debt instruments. New ones are coming on the market all the time. We think the costs of the different types of instruments should be taken into account. There is a difference in borrowing using Canada Savings Bonds as opposed to, say, Treasury bills. The full relative costs of these different instruments should be taken into account when the decision is made to use a particular type of instrument.

We think that parliamentarians would be much better informed if the full objective of the borrowing programs, the performance of the borrowing cash management operation, and the linkages of the program to the fiscal monetary and regulatory operations are known to you. You do not get that information now. Right now the management is between the Bank of Canada and the Department of Finance. There is a four-man team over at Finance and a large organization in the Bank of Canada. I think you probably should know more about the cost of financing the government because it is such a big issue.

Overall we were satisfied, I think, with the operation in Finance. We were unable to give you a view on the insides of the Bank of Canada because we did not spend much time looking at the processes inside the Bank of Canada.

Again with the Department of Finance, chapter 12, there is a study on managing the information burden relating to income tax. Every time the income tax law is changed there are impacts on those who have to comply with all the laws. The particular one we looked at was one with respect to pension plans. We were looking at the significant information burden on corporate and individual tax filers. This particular one was with the corporate side, and here, as I mentioned the other day, we were getting close to auditing things before they were law. This particular piece of legislation has not yet passed the House. We thought it would have passed, because it has been around for some time. It was introduced into the previous House and it was with respect to pension plans. I am sorry, it is broader than RRSPs.

[Traduction]

parole devant son comité des comptes publics. C'est le chapitre dont il a été question en Nouvelle-Écosse.

Le chapitre 11 est consacré à la gestion du programme d'emprunts. Notre vérification ne porte pas uniquement sur la dette et sa présentation puisque nous examinons aussi la façon dont le gouvernement fédéral contracte ses emprunts. L'intérêt de la dette publique est les principales postes des dépenses fédérales. Il est donc particulièrement important de voir comment le gouvernement respecte ses propres règlements et manifeste, dans la gestion de la dette publique, le degré voulu d'économie et d'efficacité.

Lorsque l'on étudie la question, on s'aperçoit qu'il y a toutes sortes de titres d'emprunts. De nouveaux arrivent sur le marché constamment. Et leurs coûts devraient être pris en compte. Le loyer de l'argent est différent selon que l'on se sert d'une obligation d'épargne ou d'un bon du Trésor, par exemple. Il faudrait tenir compte du coût relatif de chacun de ces instruments lorsque la décision est prise d'en retenir un plutôt qu'un autre.

Les parlementaires en sauraient bien d'avantage si on leur communiquait toutes les intentions visées par les programmes d'emprunts, le rendement des opérations de gestion des emprunts et les liens entre le programme et les opérations de réglementation, financière et monétaire. A l'heure actuelle, cette information vous ne l'obtenez pas. Actuellement, cela se décide entre la Banque du Canada et le ministère des Finances. Il y a quatre personnes aux finances et un gros service à la Banque du Canada. Vous devriez en savoir d'avantage sur ce que cela coûte pour financer les opérations du gouvernement, ne serait-ce qu'à cause de l'importance de la question.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de la façon dont vont les choses aux finances. Nous n'avons pas pu vous donner de vues détaillées de la Banque du Canada parce que nous n'y avons pas consacré beaucoup de temps.

Toujours au sujet du ministère des Finances, au chapitre 12, on trouve une étude sur la gestion du fardeau de l'information fiscale. Chaque fois que la loi sur l'impôt est modifiée, tous ceux qui doivent s'y conformer se voient touchés. Dans ce cas-ci, nous avons étudié l'épargne retraite. Nous avons étudié la somme considérable de renseignements que l'on exige des contribuables, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers. Dans ce cas-ci, on s'est surtout préoccupé des entreprises. Comme je vous l'ai dit, l'autre jour, nous étions sur le point de procéder à des vérifications avant même que la loi ne soit adoptée. Le Parlement ne l'a toujours pas votée. Nous pensons qu'il l'aurait fait, puisqu'on en parle depuis un bon moment déjà. Le projet de loi a été déposé lors de la législature précédente. Il s'agissait des régimes de retraites. Désolé, cela va plus loin que les REER.

[Text]

[Translation]

• 0955

The changes in that legislation had an impact, a one-time cost of about \$330 million, on corporations that had to gear up in order to comply with a change in the act. That is a significant amount of money. We felt \$170 million was related to the review and possible amendment of existing plans. About \$100 million related to the costs of providing information to plan members, and about \$60 million represented the cost of setting up systems in order to comply, to change all the computers across the land for the various employers. We thought there would be a further annual cost of about \$15 million to comply with these new rules.

The point of all this is that none of this costing information, as far as we can determine, was included in information that went to Parliament when Parliament was asked to consider this legislation. We got into this because your predecessors on this committee asked us to be more timely. Well, we are more timely in this case. Here we are commenting on the implementation of a law which has yet to pass the House. Should it pass, there will be a great deal of cost impact on those who to comply. We are trying to get the government to take into account the significance of the imposition of complying with the rules when they make a change.

I think when ministers recommend such a change they should know that the private sector, and indeed all the public sector employees, are going to bear a large cost in order to comply with a new law. Those things should be taken into account when laws are drawn up.

Going on to chapter 13, it has to do with the Atlantic operations of Fisheries and Oceans, looking at their inspections and corporate functions. There we are dealing with a very complex and sensitive issue, the Atlantic fisheries. We think there are a number of improvements possible, certainly a need for improved economic analysis of the long-term viability of the fleet.

We think the government should consider their enforcement costs. You have had reported to you that the costs of arming the fisheries officers was far more than they planned—not only arming them, but training them to scale the wall of a ship on the high seas to go aboard. You need training to do that type of thing, and those costs exceeded expectations.

We think the productivity of crews on the inshore boats could be increased. We are concerned about the procedures to inspect fish. Again, this is similar to the question over in the agricultural chapter. You might want to consider these two at the same time, if you do wish to look at the question of food safety.

La modification de la loi s'est traduite par une dépense d'environ 330 millions de dollars pour les entreprises qui ont dû s'adapter pour pouvoir se conformer à la loi. C'est beaucoup d'argent. Nous pensions que 170 millions de dollars étaient liés à l'évaluation et à la modification éventuelle des régimes en place. Environ 100 millions de dollars devaient servir à informer les souscripteurs et environ 60 millions de dollars devaient aller à la création de systèmes informatiques des divers employeurs à l'échelle du pays. Nous avons conclu que cela coûterait environ 15 millions de dollars de plus par année pour se conformer aux nouvelles règles.

Le but de tout cela, c'est de signaler qu'aucun de ces coûts, à notre connaissance, n'a été communiqué au Parlement lorsque le projet de loi lui a été présenté. Nous avons évalué ces coûts parce que le Comité qui a précédé le vôtre nous a demandé d'être plus ponctuels dans nos interventions. Et bien, cette fois-ci nous le sommes. Nous voilà en train de faire des observations sur les conséquences d'une loi que le Parlement n'a pas encore votée. Si elle l'est, cela coûtera très cher à ceux qui devront s'y conformer. Nous essayons d'amener le gouvernement à tenir compte de la charge supplémentaire qu'entraîne l'obligation de se conformer à de nouvelles règles.

Lorsque que des ministres recommandent un changement comme celui-là, ils devraient ne pas oublier que le secteur privé et même les employés du secteur public sont ceux qui vont devoir payer le prix fort pour s'y conformer. Il faut en tenir compte lorsque l'on rédige des lois.

Je passe maintenant au chapitre 13, qui porte sur les opérations de pêches dans l'Atlantique au sein du ministère des Pêches et des Océans. Il s'agit tout particulièrement de l'inspection et des services intégrés. Le dossier de la pêche dans l'Atlantique est très complexe et très délicat. Selon nous, il est possible d'apporter un certain nombre d'améliorations et il y a sûrement lieu d'améliorer l'analyse économique de la viabilité à long terme de la flotte.

Nous trouvons que le gouvernement devrait réfléchir à ce que coûte l'application de la loi. On vous a signalé que le coût de l'armement des agents des pêches a été bien supérieur à ce qui avait été prévu à cause du coût non seulement des armes mais aussi de la formation nécessaire pour pouvoir arraisonner les navires en haute mer. Il faut être formé à ce genre de chose, et les coûts ont été supérieurs aux prévisions.

La productivité de l'équipage des patrouilleurs côtiers pourrait être augmentée. Les méthodes d'inspection du poisson nous préoccupent. Cette question est apparentée à celle qui se trouve dans le chapitre sur l'agriculture. Vous voudrez peut-être les étudier en même temps, si vous voulez vous pencher sur la question de l'innocuité des aliments.

[Texte]

In the fishery, the inspection process is basically sensory. They are looking at the product, and smelling the product. That does not determine bacteria counts and things you can determine in a laboratory. We think there is a problem there in control of the management practice of inspection. We think there should be improved inspection practices to improve the quality of inspection.

We are pleased to report that when we looked back on the Pacific fishery—we had done an audit there two years ago and reported to you, and as part of the follow-up we are pleased to tell you that there were a large number of our recommendations followed up.

It is an industry that is very difficult to predict, particularly the northern cod. There is a crisis on right now about the lack of availability of northern cod. The whole industry seems to have crises associated with it. In fact, I know that the management of Fisheries and Oceans have developed a strategy to deal with crises. They go from mussels to all kinds of problems where overnight there is a very significant problem and they have to deal with it.

• 1000

To move along to chapter 14, this is the Department of Indian Affairs and Northern Development. Again this might be a priority for your committee. Certainly it has been relevant recently with representatives of the Indian community on the Hill concerned with education, which is one of our main points: the question of a clear legislated mandate for funding and delivering post-secondary educational systems and social development services.

These roles and responsibilities are unclear. If the department is to carry on doing this type of activity, then you as parliamentarians have not specifically said they should. There is no law we can find that says they should be in this business. And it is expensive business: you are looking at over \$100 million in the education side alone. Should DIAND be in the business of educating that community and providing for post-secondary educational assistance when there is no specific mandate to do so? But it does go on.

So we think the legislative mandate should be cleared up so that there is a clarification of what Canada is responsible for. There is a devolution of responsibility both to the provinces and to the Indian bands themselves. This is going on all the time, and yet there is no background for it in legislation. We think legislation is required.

We think the department should improve its systems and procedures for the funding of housing and community capital facilities. Often when a band runs into a deficiency they use their housing money in order to pay the bills to operate the band. So Indian housing that was intended does not get built and people continue having an

[Traduction]

Dans le domaine de la pêche, on effectue ce que l'on appelle une inspection organoleptique, c'est-à-dire que l'on regarde et sent le poisson. Il ne s'agit pas d'une analyse bactériologique qui se fait en laboratoire. Ici, selon nous, la difficulté réside dans le contrôle de la gestion des inspections. Nous pensons que les pratiques d'inspection devraient être améliorées.

Nous avons procédé à une vérification de la pêche du Pacifique il y a deux ans et, dans le cadre de notre suivi, nous sommes heureux de vous informer qu'on a donné suite à un grand nombre de nos recommandations.

Ce secteur d'activité se prête mal aux prévisions, surtout dans le cas de la morue du Nord. La rareté de ce poisson a atteint des proportions critiques. Tous les secteurs semblent connaître des crises. A tel point que la direction de Pêches et Océans a élaboré une stratégie pour faire face aux crises. On passe des moules à tout un éventail de problèmes qui surviennent du jour au lendemain.

Je passe maintenant au chapitre 14 consacré au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Cela pourrait être étudié en priorité par le Comité. Chose certaine, c'est d'actualité puisque les représentants des autochtones sont venus sur la Colline pour exprimer leurs préoccupations au sujet de l'éducation, ce qui est l'un des points principaux que nous évoquons. La question soulevée est celle d'un mandat législatif clair et précis pour le financement et la prestation de services d'aide à l'éducation postsecondaire et de développement sociale.

Les rôles et les responsabilités en la matière sont imprécis. Si le ministère doit se charger de cette activité, vous, en votre qualité de parlementaires, ne lui en n'avez pas expressément donné le mandat. Nous n'avons trouvé aucune mesure législative qui lui donne le mandat d'intervenir dans ce domaine. Et cela coûte cher: plus de 100 millions de dollars au seul volet éducation. Le MAINC devrait-il vraiment s'occuper d'éducation pour cette population et offrir de l'aide à l'enseignement postsecondaire en l'absence d'un mandat? C'est pourtant le cas.

A notre avis, il faudrait éclaircir le mandat législatif pour bien déterminer ce dont le gouvernement fédéral est chargé. Des responsabilités seront déléguées aussi bien aux provinces qu'aux bandes indiennes. Cela se fait tous les jours, pourtant rien ne prévoit cette délégation dans les textes législatifs. Nous pensons qu'il en faut.

D'après nous, le ministère devrait améliorer ses systèmes et ses procédures de financement du logement et des immobilisations communautaires. Lorsqu'une bande est à court d'argent, elle puise souvent à même les crédits destinés au logement pour payer ses dépenses courantes. Des projets de logement ne voient jamais le jour, les

[Text]

inadequate stock of housing even though the money has been provided for it by Parliament.

There is another big problem with respect to the bands themselves being able to assure you as Members of Parliament that the money you give them is being used for the purposes intended. There is not a good reporting system back to the House of Commons.

We think DIAND itself could improve its monitoring role of activities. This is all in a vast evolutionary process of the devolution of responsibilities. So it is a difficult area for you, and for the whole Parliament, but I think you should be tackling it as a priority from our report.

Going on to chapter 15, we looked at the question of whether or not the system will produce munitions on a timely basis in case of conflict. The notion is that we will have a wartime production capability for critical ammunition items, and yet that capability has yet to be defined. We think it would be a very good idea if DND did identify what production capability they require, and then perhaps the question could be addressed. We also think the department needs to develop a medical supply system that will be in position in case of an outbreak of hostilities. At present we do not think they can.

With the question of ammunition, there are vast stocks of ammunition for training that are above the levels authorized or required. Also, the reparable parts pipeline is considerably in excess of what is required for peacetime purposes.

We think there is a requirement for increased management attention to the performance of contractors. We think a lot more should be done in terms of auditing the procurement and the reparable contracts, and we think more work should be addressed to the question of warranties.

Other countries do a much better job than we in auditing national defence. You read regularly in the papers about problems of suppliers in the United States. We do not do very much auditing through our Department of Supply and Services. The whole process is weak. It has been weakened over time to the point where I do not think you are getting the assurances you deserve about the money that is being spent on defence contracts because the contracts are not being audited.

• 1005

If you audit something, a certain amount of attention is paid to observing the requirements of contracts. If you do not audit it, what does not get audited does not get respected, so I think there is a problem brewing there.

[Translation]

Indiens continuent d'être mal logés alors même que le Parlement a affecté les crédits nécessaires.

L'autre gros problème c'est que les bandes ne peuvent pas vous garantir à vous députés, que l'argent que vous leur donnez sert bien à l'affectation que vous en avez faite. Les rapports qui sont destinés à la Chambre des communes laissent à désirer.

Le ministère lui-même pourrait améliorer le contrôle qu'il exerce sur ses activités. Tout cela se situe dans le cadre d'un processus d'évolution en faveur d'une plus grande délégation des responsabilités. C'est donc une question difficile pour vous, et pour le Parlement dans son entier, mais je pense que vous devriez vous y attaquer en priorité.

Au chapitre 15, nous avons étudié la question de savoir si l'appareil militaire pouvait produire des munitions à temps en cas de conflit. Il s'agit de garantir une capacité de production de munitions critiques en temps de guerre. Or, cette capacité reste à établir. Il nous semble que ce serait une très bonne idée si le ministère de la Défense déterminait ce dont il a besoin comme capacité de production, après quoi on pourra s'attaquer à la question. Il faut aussi que le ministère élabore un système d'approvisionnement en fournitures médicales qui soit à pied d'oeuvre en cas de déclenchement des hostilités. À l'heure actuelle, nous ne pensons pas que ce soit possible.

Côté munitions, les stocks de munitions d'instruction dépassent largement ce qui est autorisé ou nécessaire. De même, les quantités d'articles réparables dépassent largement ce qui est nécessaire en temps de paix.

La direction devrait porter une plus grande attention au rendement des entrepreneurs. On pourrait faire bien davantage en ce qui concerne la vérification des achats et des contrats de réparation, et on devrait faire porter plus d'efforts sur la question du respect des garanties.

D'autres pays font un travail bien supérieur au nôtre en ce qui concerne la vérification du secteur de la défense. On entend constamment parler dans les journaux des problèmes que causent les fournisseurs aux États-Unis. Il ne se fait pas beaucoup de vérification par l'intermédiaire de notre ministère des Approvisionnements et Services. C'est tout le processus qui est faible. Avec le temps il s'est affaibli au point, où, à mon avis, vous n'obtenez pas les garanties que vous méritez au sujet des sommes qui sont consacrées au marché de la défense parce que ces marchés ne font plus l'objet de vérification.

Dans le cadre d'une vérification, on examine dans quelle mesure les exigences du marché ont été respectées. Si on ne procède à une vérification, ce qui échappe à la vérification échappe aussi au contrôle du respect des conditions. Je pense donc que c'est un problème larvé.

[Texte]

Going on to chapter 16, over at Supply and Services, this is a chapter that deserves priority attention by your committee. There is \$8.8 billion worth of contracts going through and again we are featuring, on the Audit Services Bureau, lack of contract auditing. We do think it is important that costs of contractors and profits paid to contractors are fair and reasonable. We conclude that the contract audit coverage by the Department of Supply and Services is inadequate. It is deficient. You need to do more.

Moving on to chapter 17, with respect to the collection of income taxes we have noted a decline in the productivity of tax collection over the last five years—a decline of 18%. There was a significant change in attitude there. You may recall four or five years ago there were a number of complaints about the tax department being too tough on those who had not paid their taxes, and there were horror stories about children's piggy banks being robbed to pay off dad's taxes.

The department changed its approach. A consequence of that is a large increase in the accounts receivable, or taxes receivable. It was running in the order of \$50 million a year. It is now \$600 million. I am sorry, I said "taxes receivable"; I meant "taxes written off". We used to write off a level of about \$50 million a year. Now the order of magnitude is \$600 million a year. That is partly related to the easing back, being fairer with the tax filer or the taxpayer. These losses are high. That is \$600 million written off and other taxpayers will have to replace those funds, one way or the other. It is a problem for the department.

In dealing with that write-off, I do not think much of that—in fact, very little of that—is related to the scientific research tax credits. There is a great deal of work being undertaken there by the tax department and there will be large losses associated with that program. The \$600 million I speak of is ordinary taxes. There is about \$1.2 billion, I think, to be written off on the SRTCs—a big write-off.

In chapter 18 we are looking at Canada Employment and Immigration Commission, and there we note that the unemployment insurance people are improving their productivity in terms of processing unemployment insurance claims. One of the big problems for them is the record of employment produced by employers. It is a basic document that is required in order to process a claim. The employers have many errors on them, causing a great deal of additional work by the government, and it causes a lot of overpayments and underpayments. The estimate relating to these records of employment is that there are \$76 million worth of overpayments and \$57 million worth of underpayments, all as a result of employers making errors on these documents. Those are very significant numbers.

[Traduction]

Le chapitre 16, consacré aux Approvisionnement et Services, mérite l'attention prioritaire du Comité. Des marchés de 8,8 milliards de dollars sont passés et l'examen du bureau des services de vérifications révèle que l'on ne les soumet pas à la vérification. J'insiste: il est important que les coûts défrayés et les marges bénéficiaires versées aux entrepreneurs soient justes et raisonnables. Nous avons abouti à la conclusion que l'étendue de la vérification des marchés effectuée par le ministère des Approvisionnement et Services est insuffisante. Elle laisse à désirer, il faut faire davantage.

Chapitre 17: recouvrement de l'impôt. Au cours des cinq dernières années, nous avons constaté une diminution de 18 pour cent de la productivité en matière de recouvrement de l'impôt. Il y a eu un revirement d'attitude au ministère. Il y a quatre ou cinq ans, on se plaignait de la sévérité du ministère à l'endroit de ceux qui ne versaient pas leur impôt et des horreurs ont circulé sur les tirelires d'enfants qui ont servi à acquitter l'impôt de papa.

Le ministère s'est ravisé avec pour conséquence que les impôts à recevoir ont considérablement grossi. Avant, on parlait d'une cinquantaine de millions de dollars par année. On parle maintenant de 600 millions. J'ai dit «impôt à recevoir», je m'excuse, je voulais dire «impôts radiés». On en radiait environ 50 millions de dollars par année. Il s'agit maintenant 600 millions de dollars par année. Cela est lié en partie à la politique d'assouplissement dont le but d'être plus juste pour le contribuable. Ces pertes sont élevées. On fait une croix sur 600 millions de dollars, et ce sont les autres contribuables qui compenseront le manque à gagner, d'une façon ou d'une autre. C'est un problème pour le ministère.

Une très petite partie de cette radiation est attribuable au crédit d'impôt pour la recherche scientifique. Le ministère fait beaucoup de travail dans ce dossier et on subira des pertes importantes à cause de ce programme. Les 600 millions de dollars dont je parle représentent l'impôt normal. En crédits d'impôt pour la recherche scientifique, la radiation sera de 1,2 milliards de dollars—une grosse somme.

Le chapitre 18 porte sur la Commission de l'Emploi et de l'immigration du Canada, où nous constatons une amélioration de la productivité dans le traitement des demandes d'assurance-chômage. Une source de problèmes pour la Commission est le relevé d'emploi produit par les employeurs. C'est le document de base qui sert à traiter une demande. Les employeurs font beaucoup d'erreurs ce qui crée quantité de travail supplémentaire pour la Commission et est la source d'un grand nombre de trop-payés et de moins-payés. On estime à 76 millions de dollars les trop-payés et à 57 millions de dollars les moins-payés, tout cela attribuable aux erreurs des employeurs dans les relevés d'emploi. Ce sont des chiffres très importants.

[Text]

We think the commission should have better performance indicators in order to inform Parliament of their operational efficiency and effectiveness. We find that there are uneven or different applications when somebody goes to register in a centre. The computerized inventories of worker clients were not always used efficiently or effectively. So we think there is too little co-ordination between the people who know what jobs are available and those who are seeking jobs. One would think that an unemployed person going into a centre would expect to be able to be matched to a job. We believe what often happens is that they come in to register, the job is there, an employer is looking for somebody of those particular skills, yet the person is not told about it and there is no connection. That is a waste of funds, in our view.

• 1010

So there are substantial savings possible if greater efforts were made to get the UI claimants back into the work force faster.

Now chapter 19 is a series of smaller audits, special audits in there, we call them, because they do not deal with a whole department at a time. There is a section in there that I think will be a priority for your committee, and that has to do with major capital projects in chapter 19.

We have the Government of Canada building in Edmonton, which is a major building in the city, and it does not meet the construction codes. I think that is wrong. There are problems with loading levels on the floors. The building was not built to standard, and it should have been.

There is an animal diseases research institute in Lethbridge that has a number of issues associated with it, such as size, planning. And there is the proposed animal virus laboratory of the Department of Agriculture that was supposed to be over in Hull. They did have plans; those plans have been abandoned at some considerable cost, and they still do not have this laboratory, which they require.

Also in that chapter there is a section on suspected fraud reporting procedures. This is related to the question of the hot line that I raised the other day. The government does not know the extent of fraud. As auditors, we do not know the extent of fraud. There are procedures to report fraud, and we do not think they are being followed. So there are some interesting issues in there.

On special air services, we looked at the air services provided by a number of agencies. It is surprising the number of planes that are operated by the federal government, in the Department of Agriculture, DOT, RCMP. The RCMP have quite a little airline; it is used to move their own people around, but also to move patients

[Translation]

La Commission devrait disposer de meilleurs indicateurs de rendement pour informer le Parlement de son efficacité et de son efficacité opérationnelles. Nous avons constaté l'existence de formulaires d'inscription différents d'un centre à l'autre. Les répertoires informatisés de clients-travailleurs n'ont pas toujours été utilisés de manière efficiente et efficace. A notre sens, il y a trop peu de coordination entre ceux qui sont au courant des possibilités d'emploi et les demandeurs d'emploi. Il serait normal de croire qu'un chômeur puisse voir sa demande d'emploi jumelée à un poste ouvert. Trop souvent, par contre, voici ce qui se passe. Un emploi est disponible, l'employeur cherche un travailleur qui a des compétences déterminées et pourtant le demandeur d'emploi n'en est pas informé et il n'y a donc pas de jumelage. D'après nous, c'est du gaspillage.

On pourrait donc réaliser des économies importantes si l'on faisait d'avantage d'effort pour faire réintégrer rapidement les prestataires d'assurance-chômage dans le marché du travail.

Le chapitre 19 est consacré à une série de vérifications spéciales de plus petite envergure qui n'englobent pas un ministère en entier. Les grands projets d'immobilisations devraient faire l'objet de votre attention en priorité.

L'immeuble du gouvernement du Canada à Edmonton est un grand bâtiment dans cette ville, qui ne répond pas aux critères du code. C'est inacceptable. La capacité de charge des planchers est déficiente. L'immeuble n'a pas été construit dans le respect des normes, comme il se doit.

A Lethbridge, l'Institut de recherches vétérinaires soulève un certain nombre de problèmes sur le plan de ses dimensions et de sa planification. Il y a aussi le cas du laboratoire de virologie animale du ministère de l'Agriculture qui était censé être construit à Hull. Les plans étaient prêts, mais ils ont été abandonnés à grands frais. Le ministère n'a toujours pas de laboratoire, même s'il en a besoin.

Toujours à ce chapitre, une section est consacrée à la procédure de déclaration des actes présumés de fraude. Cela est lié à la question de la ligne ouverte que j'ai soulevée l'autre jour. Le gouvernement ignore l'ampleur de la fraude. Vérificateurs, nous l'ignorons aussi. Des procédures sont en place pour déclarer les actes de fraude, mais nous ne croyons pas qu'elles sont suivies. Il y a donc là quelques questions intéressantes.

En ce qui concerne les services spéciaux de vols, nous avons examiné les services aériens assurés pendant un certain nombre d'organismes. Il est étonnant de constater combien d'appareils sont exploités par le gouvernement fédéral au ministère de l'Agriculture, au ministère des Transports, à la GRC. La gendarmerie à une jolie petite

[Texte]

requiring special services out of the north. There are a number of issues we raise for your consideration there.

We also looked at multiple subsidies, of one organization getting paid twice for the same thing. There is a possibility of that happening, but we are not too anxious about it. We have seen incidents, but it does not seem to be a huge problem for government.

Now we also did what we usually do, which is our follow-up of previous years' work. Our general strategy is to go back two years and report on what agencies and departments said they would do and what in fact they did do—what response they had to your committee's recommendations. So in chapter 19 we looked at 15 or more different agencies and what they did. Twenty, is it? Sorry. Oh, it is chapter 20. How many agencies? I have not counted them up, but there are quite a few, going back from the 1986 report basically.

I think this is a useful strategy. This is the fourth year we have reported to you this way—going back two years and seeing what has happened. It is an uneven response. Some of the departments have been very good; others have done very little. We do get a response though, and I think this type of process encourages a response, because the departments and agencies know that we are going to report publicly on the undertakings they have put in our chapter.

Now chapter 21 is a story about my office. You received a lot of information in our part III; there is more information in here. Then the back of the report has the Auditor General Act, the Financial Administration Act, all your reports of this committee, and this year we included one report of the Senate Committee on National Finance because they were dealing with comprehensive auditing—you normally would not find that there—and the reports we gave on the quarterly reports on Crown corporations tabled by the President of the Treasury Board.

• 1015

I am reminded that in my dashing through here I neglected to tell you about chapter 6. I apologize. I do not know why. It is an interesting little chapter about the group surgical-medical insurance plan. We think this plan is not being managed very well. The government could manage it much better. Annual premiums are about \$100 million a year. Expenditures are less, so there is quite a surplus building up—some \$93 million at the end of 1987. We think the government, the Treasury Board Secretariat in particular, in consultation with the National

[Traduction]

ligne aérienne bien à elle. Elle s'en sert pour assurer le déplacement de ses propres membres, mais aussi pour transporter les malades qui ont besoin d'être évacués vers le sud pour des soins spéciaux. Nous portons à votre attention un certain nombre de questions.

Nous avons aussi étudié la question des subventions provenant de sources multiples. Cela arrive lorsqu'un organisme reçoit deux fois un paiement pour la même chose. La chose est possible, mais cela ne nous inquiète pas trop. Nous avons eu connaissance de certains cas, mais cela ne semble pas être un gros problème pour le gouvernement.

Par ailleurs, nous avons aussi fait ce que nous faisons normalement: nous faisons le suivi des recommandations formulées dans les rapports antérieurs. Nous remontons deux ans en arrière pour voir ce que les organismes et les ministères ont dit qu'ils allaient faire et ce qu'ils ont effectivement fait. Autrement dit, quelle suite ils ont donné aux recommandations de votre Comité. Au chapitre 19, donc, nous avons examiné le cas d'au moins 15 organismes. 20, dites-vous? Désolé. Non, c'est plutôt au chapitre 20. Combien d'organismes? Je ne les ai pas comptés, mais il y en a pas mal, à commencer par ceux du rapport de 1986.

Je pense que c'est une bonne façon de procéder. C'est la quatrième année que nous vous faisons un rapport de ce genre, un rapport qui remonte deux ans en arrière pour voir ce qui s'est produit. Le suivi est inégal. La réaction de certains ministères a été excellente, d'autres ont fait très peu. Quoiqu'il en soit, nous avons obtenu des réactions et je pense que cette façon de procéder est une incitation à réagir parce les ministères et organismes savent que nous allons déposer un rapport public sur les promesses qu'ils ont faites dans notre chapitre.

Le chapitre 21, quant à lui, est un exposé sur mon bureau à moi. Vous avez reçu quantité d'informations dans notre partie III, en voici d'avantage. A la fin du rapport, vous trouverez la loi sur les vérificateurs général, la loi sur l'administration financière, tous les rapports du Comité. En plus, cette année, nous avons inclut un rapport venant du Comité des finances nationales du Sénat parce qu'il s'est penché sur la question de la vérification intégrée. Normalement, ça ne s'y trouverait pas. Vous trouverez enfin les rapports que nous avons produit au sujet des états trimestriels des sociétés d'État déposé par le président du conseil du Trésor.

On me rappelle que dans ma hâte j'ai oublié de vous parler du chapitre 6. Je m'en excuse. Je ne sais pas pourquoi. C'est un petit chapitre intéressant consacré au régime d'assurance collective chirurgicale-médicale. Nous trouvons que ce régime n'est pas très bien géré. Le gouvernement pourrait l'administrer beaucoup mieux. Les primes annuelles s'établissent à environ 100 millions de dollars par année. Les dépenses sont inférieures à cette somme si bien qu'il est en train de se constituer un excédent non négligeable: quelque 93 millions de dollars à

[Text]

Joint Council, should do a thorough review of the financial arrangements, because right now we think they are overcharging.

Chairman, that is a dash through the whole report. I would be happy to answer any questions you might have on any specifics.

The Chairman: It certainly provides lots of scope for questioning. There is one question I would like to put before calling on anybody, and that is with regard to the munitions supply questions. In the last Parliament a bill went through the House transferring Canadian Arsenals Limited to a private company. I believe it was SNC. Was there not a guarantee in that bill, as I recall at the time, that supply for the Canadian military in the munitions field was guaranteed as part of that legislation?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not recall the terms and conditions of the contract and the sale, but when SNC bought Arsenals we were involved because we had been auditors of Arsenals. They produced bullets. I think we have quite a considerable supply of the product in inventory, so when we are over at DND auditing we are critical of their having inventory levels well in excess of their needs. Whether that is specific with the products coming out of Arsenals or not. . . Of course the bill was public. I would have to do some research, or your researchers could look into the bill to determine whether there was a condition of continued production. Offhand, I do not know the answer.

The Chairman: I wonder whether our researchers could check out that bill. I think I spoke on that one. In fact I may have handled it in the House. I seem to recall that. Maybe they are saving up all that ammunition for the militia units going to base Petawawa during the summer months. I recall one time they put the wrong size shell in a gun during militia training and it ended up on the shoreline of a first cousin of mine on the opposite side of the Petawawa River. That created a little bit of excitement for me for the weekend.

Mrs. Marleau (Sudbury): Something that comes back time and again as you go through some of your different chapters, and it is of grave concern to me and probably to you, is the general process of contracts and the tendering of capital projects. As you are aware, over the last few years there have been some fraud charges in terms of bribery associated with certain contracts.

There is also the moving of the Transport building from Ottawa to Hull, which is in the media right now. There is some controversy over whether it is actually a saving to leave it where it is, because now it is going to be extremely expensive to rebuild the building.

[Translation]

la fin de 1987. Nous pensons que le gouvernement, le Secrétariat du Conseil du Trésor en particulier, en consultation avec le Conseil national mixte devrait procéder à un examen minutieux des arrangements financiers par ce que, à notre avis, les primes sont actuellement excessives.

Monsieur le président, c'était un survol rapide de tout le rapport. Je serai heureux de répondre aux questions que vous voudrez me poser sur des points particuliers.

Le président: Voilà qui nous donne matière à poser bien des questions. Avant de donner la parole à quelqu'un d'autre, je voudrais poser une question au sujet des stocks de munitions. Or de la dernière législature, un projet de loi a été adopté à la Chambre dans le but de céder les Arsenaux canadiens Ltée à une compagnie privée. Je pense qu'il s'agissait de SNC. N'était-il pas stipulé dans le projet de loi que l'approvisionnement des forces canadiennes en munitions était garanti?

M. Dye: Monsieur le président, je ne me souviens pas des conditions du contrat de vente, mais lorsque SNC a acheté les Arsenaux, nous avons été partie prenante parce que c'est nous qui avons fait la vérification pour les Arsenaux. Ce sont eux qui fabriquaient les balles. Je pense que nous en avons des stocks considérables, de sorte que lorsque nous faisons la vérification à la Défense nationale, nous critiquons le fait que ses stocks dépassent largement ses besoins. Quant à savoir s'il s'agit d'un problème particulier associé aux produits des Arsenaux. . . Évidemment, le projet de loi était public. Il faudrait que j'aie aux renseignements ou que vos attachés de recherches consultent la loi pour déterminer si le maintien de la production était une condition de vente. Comme ça, je ne pourrais pas vous le dire.

Le président: Nos attachés pourraient voir dans la loi. Je suis intervenu dans ce débat. Je pense même l'avoir piloté à la Chambre. Je crois m'en souvenir. On stocke peut-être toutes ces munitions pour les unités de la milice qui vont à la base de Petawawa pendant l'été. Un jour, je me souviens, ils ont mis un obus du mauvais calibre dans un canon pendant l'instruction des miliciens, et il a atterri sur le terrain d'un cousin à moi en bordure de la rivière Petawawa. Disons que ça a égayé mon weekend.

Mme Marleau (Sudbury): Tout au long de vos chapitres, je trouve un fil directeur qui me préoccupe et qui doit vous préoccuper aussi. Je pense au processus d'adjudication des contrats et des appels d'offres pour les projets d'immobilisations. Comme vous le savez, ces dernières années, des accusations de fraude et de pots de vins ont été portées à propos de certains marchés.

Il y a aussi le cas du déménagement du ministère des Transports d'Ottawa à Hull, qui fait les manchettes des journaux. Il y a une controverse sur la question de savoir si l'on réalise effectivement des économies en le laissant où il est étant donné qu'il sera très coûteux de reconstruire l'immeuble.

[Texte]

What kinds of controls could the government put in, first of all on the tendering process and secondly on the actual contract, to ensure the actual job is being done on a value-for-money type of format? This is a very broad question, but it is of very significant importance.

• 1020

Mr. Dye: It seems to me that the controls exist. The Treasury Board and the Comptroller General have established rules, regulations, and policies to cover potential problems. They have contract audit in the rules and regulations, but they do not do it. If you were to have better contract audit, considerably more of it, you would probably have fewer of the kinds of problems you cite.

There is also a political dimension to many of the major capital projects. For example, our last year's report clearly came out opposed to the notion of lease purchase, because of the increased cost to the taxpayer. At the end of the day it costs taxpayers a great deal more to lease than to buy outright. Yet the transport building was going to be on a lease basis. I looked at it and said it would be far more costly using that process.

Part of it is following the rules, part of it is being serious about contract audit, and part of it is the political dimension involved in sharing the taxpayer's dollars.

Mrs. Marleau: You mention the building in Edmonton that had some big structural faults. In a case like that, where would the specifications have come from? I take it there would have been certain specifications, a certain procedure, that would have been followed before the plans were even put out to tender. Or would that have happened after?

Mr. Dye: In that case, all the issues were taken back to the contractor and to the Public Works people. It was known before the building was finished that certain areas would not sustain the weights they were supposed to.

I do not remember why the building was continued without meeting the codes, or why they accepted the building. It would be a good question for this committee to ask the department. Incidentally, should your committee go to Edmonton to the conference of members of the Public Accounts Committee, it might be a good opportunity for you to take a tour of that building. It is a large, interesting building, and you might find where the weaknesses are.

The Chairman: We already have it down as a possible item for the next steering committee meeting. If we are going to be out there anyway, it would be a good visit to make.

Mr. Dye: It is a good field auditing trip.

[Traduction]

Quels contrôles le gouvernement pourrait-il instaurer sur les processus d'appels d'offres et sur l'adjudication du contrat pour garantir que les travaux seront conformes à l'optimisation des ressources? Ma question est très vaste, mais elle est aussi très importante.

M. Dye: À mon avis, les contrôles existent. Le Conseil du Trésor et le contrôleur général ont prévu des règlements et des politiques pour faire face aux problèmes éventuels. Les règlements prévoient une vérification des marchés, mais on n'en fait pas. Si on faisait davantage de vérifications de marchés, et si elles étaient meilleures, il y aurait probablement moins de ces problèmes que vous avez mentionnés.

Beaucoup de grands projets d'immobilisation comportent une dimension politique également. Par exemple, dans notre rapport de l'année dernière nous nous sommes opposés à la notion de bail avec option d'achat, à cause des coûts plus élevés pour le contribuable. En fin de compte, il coûte beaucoup plus cher aux contribuables de louer que d'acheter directement. Cependant, l'immeuble du ministère des Transports devait être loué avec option d'achat. J'ai examiné cette possibilité et j'ai dit que l'immeuble coûterait beaucoup plus cher de cette façon.

La réponse à la question tient en partie au respect du règlement, en partie à des vérifications de marchés plus sérieuses, et en partie à la dimension politique de l'utilisation de l'argent des contribuables.

Mme Marleau: Vous avez parlé de l'immeuble à Edmonton qui avait de graves défauts structuraux. Dans un cas de ce genre, d'où provient le cahier des charges? Je suppose qu'on a suivi une certaine procédure avant même de lancer l'appel d'offres. Ou est-ce que cela aurait été fait après?

M. Dye: Dans ce cas, on a présenté toutes les questions à l'entrepreneur et aux responsables du ministère des Travaux publics. Même avant la fin de la construction, on savait que certaines parties de l'immeuble ne supporteraient pas les poids qu'elles devaient supporter.

Je ne me souviens pas pourquoi on a continué la construction sans que l'immeuble ne respecte les normes, ni pourquoi on avait accepté l'immeuble. Cela vaudrait la peine que les membres du comité posent cette question au ministère. Si votre comité décide de se rendre à Edmonton pour assister à la conférence des membres du Comité des comptes publics, ce serait peut-être une bonne occasion de visiter l'immeuble. C'est un immeuble grand et intéressant, et on pourrait peut-être vous indiquer où sont les défauts.

Le président: On a déjà inscrit cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur. Si on va à Edmonton de toute façon, il serait bon de visiter cet immeuble.

M. Dye: C'est un bon projet de vérification sur place.

[Text]

The Chairman: You note that we are skipping the 10-minute deal today because this is an information meeting.

M. Guilbault: Monsieur le vérificateur général, je vous remercie et je vous félicite pour la façon dont vous nous avez exposé votre rapport. C'était très bien fait et très intéressant.

Mon collègue, Gabriel Fontaine, a demandé tout à l'heure si on pouvait faire un rapport à la Chambre sur les recommandations de votre rapport. Justement, concernant le chapitre 17, on a déjà fait des recommandations au gouvernement quant au crédit d'impôt pour la recherche scientifique.

Avez-vous pu déterminer le montant que le gouvernement avait récupéré en rapport avec des fraudes liées à ce programme-là?

Mr. Dye: I do not think we know the answer yet.

Il y a une perte de 1.2 milliard de dollars pour le CIRS, mais il y a aussi beaucoup d'autres programmes. Le total du programme est de 3.9 milliards de dollars. C'est le grand total.

Je ne suis pas sûr qu'il soit question de fraude envers le gouvernement dans

the income tax department. There are many assessors in the field now looking at those filings. The answer is yet to come.

• 1025

M. Guilbault: Je vous demandais cela comme ça. Quand j'étais au Comité des comptes publics à l'époque, une entreprise de Montréal avait communiqué avec moi par l'entremise de son directeur général pour savoir de quelle manière on pouvait s'entendre avec Revenu Canada. Naturellement, je les ai référés au service intéressé et, apparemment, ils se sont entendus et ont payé un montant appréciable.

Dans votre rapport, comme pratiquement chaque année, vous faites des recommandations sur les Affaires indiennes. Est-ce qu'il y aurait pour nous une façon de procéder pour faire en sorte que cela ne revienne pas toujours? Vous avez parlé des maisons tout à l'heure; l'argent sert à autre chose. Vous avez parlé antérieurement de clôtures; des montants avaient été approuvés et n'avaient pas été utilisés à cela.

M. Dye: Monsieur le président, il y a ici beaucoup d'éléments nouveaux pour le Comité, éléments qui ne sont pas des répétitions d'anciennes questions. Peut-être est-ce un bon sujet pour le sous-ministre des Affaires indiennes que votre Comité pourrait convoquer.

En ce qui concerne les Affaires indiennes, il y a un processus par lequel nous recevons un rapport tous les six mois sur le progrès accompli. Chacun de ces rapports est

[Translation]

Le président: Les membres du comité auront constaté qu'on ne respecte pas la règle concernant les tours de dix minutes aujourd'hui étant donné qu'il s'agit d'une séance d'information.

Mr. Guilbault: I would like to thank you, Mr. Dye, and congratulate you on your explanation of your report. It was very well done and very interesting.

A little earlier, my colleague, Gabriel Fontaine, asked if we could report to the House on the recommendations contained in your report. We have in fact already made recommendations to the government on chapter 17, regarding the Scientific Research Tax Credit.

Have you been able to determine how much money the government was able to recover out of the frauds committed under this program?

M. Dye: Je pense qu'on ne connaît pas encore la réponse.

There was a \$1.2-billion loss because of the SRTC, but there were many other programs as well. The grand total was \$3.9 billion.

I am not sure that it was actually a case of fraud against the government in

le ministère de l'Impôt sur le revenu. À l'heure actuelle il y a beaucoup d'inspecteurs des impôts qui sont en train d'examiner les déclarations d'impôts en question. On n'a pas encore la réponse à votre question.

Mr. Guilbault: I was just wondering, because when I was on the Public Accounts Committee at the time, the CEO of a Montreal firm got in touch with me to find out how his company could reach an agreement with Revenue Canada. I of course referred him to the appropriate authorities, and apparently they have reached an agreement and the company paid a considerable amount of money.

In your report, you make recommendations about the Department of Indian Affairs, as you do almost every year. Is there anything we could do to prevent this issue from recurring each year? You talked about housing earlier; the money is being used for other purposes. You have spoken in the past about fences; the amounts were approved but were not used for the purpose for which they were intended.

Mr. Dye: I think the report contains many new points that are not merely a repetition of earlier issues. This may be a good subject to raise with the Deputy Minister of Indian Affairs. Your committee could consider inviting him to appear.

In the case of the Department of Indian Affairs, there is a process in place whereby we receive a progress report every six months. All these reports are examined by our

[Texte]

examiné par notre Bureau. C'est très utile. C'est une bonne stratégie pour votre Comité, monsieur le président, que d'avoir un processus de rapports périodiques, du niveau de ministre vers vous.

The Chairman: Mr. Guilbault, I understand, and you know this because you are on the committee, that there were recommendations made on Indian Affairs and Northern Development in a report from this committee to the House of Commons. That report was responded to but in what the committee considered to be an unsatisfactory manner. It is still in the Auditor General's report, and that is another item that I think we should follow up on. As a follow-up also to Mr. Bellemare's original question at the meeting today, I think it is very important for the committee to realize that when we make recommendations or reports to the House the follow-up is just as important as making the report in the first place. That is a good rule for us to adopt.

M. Guilbault: C'était un peu cela, ma question. Je pense qu'on devrait faire le suivi du rapport. Ce serait important.

Mrs. Marleau: Let us now tackle the Canada-Newfoundland Offshore Development Fund. I have seen the video that you have made and we all know that you have been asked to appear before their Public Accounts Committee.

The Chairman: I believe it was a slip of the tongue that you said Canada-Newfoundland agreement.

Mrs. Marleau: Canada-Nova Scotia. Sorry about that. When you do appear before this group, what kinds of statements will you be making with regard to what you have in your report here, which are some fairly serious breaches of compliance?

Mr. Dye: Mr. Chairman, my response, if I am reinvited to the Nova Scotia Public Accounts Committee, would be exactly the same as I would make in this committee, following the contents of the report and not varying from the issues.

There is a big question of public accountability for the funds that were intended for a purpose, and this Parliament, the Canadian Parliament, does not get information back about the linkages between the projects which were intended to be connected to the offshore. I think you should have assurance that the money you authorized for the offshore is used on the offshore.

• 1030

So my comments there would be the same as they would be here. There would be an exception, perhaps, in that the Auditor General of Nova Scotia has made a number of accusations about our chapter. Perhaps there would be questions with respect to his accusations, and I think I would respond to those. But the basic message is the same: there should be good accountability for public money being spent on projects the money is intended for.

[Traduction]

office. This is a very useful procedure. It might be a good idea for your committee, Mr. Chairman, to have periodic reports from the department to the committee as well.

Le président: Puisque vous étiez membre du comité à l'époque, monsieur Guilbault, vous savez que le comité a déjà fait des recommandations au sujet du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans un rapport qu'il a présenté à la Chambre des communes. Il y a bien eu une réponse au rapport, mais le comité l'a jugée insatisfaisante. La question figure toujours dans le rapport du vérificateur général, et je pense qu'il faut y donner suite. Il y a également la question posée par M. Bellemare au début de la réunion d'aujourd'hui. À mon avis, il est très important que le comité sache que lorsqu'il présente des rapports à la Chambre ou qu'il lui fait des recommandations, le suivi est tout aussi important que le rapport lui-même. Il ne faut pas oublier ce principe.

Mr. Guilbault: That is really what I was getting at in my question. I think it is important that we follow up on the report.

Mme Marleau: Abordons maintenant la question du Fonds Canada—Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers. J'ai vu la vidéocassette que vous avez préparée, et nous savons tous qu'on vous a convoqués à comparaître devant le Comité des comptes publics de la province.

Le président: Je pense que vous avez fait un lapsus en parlant de l'accord Canada—Terre-Neuve.

Mme Marleau: Il s'agit de l'entente conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse. Excusez-moi. Lorsque vous comparâtes devant le comité, qu'allez-vous dire au sujet de votre rapport, où vous faites état de certaines violations assez sérieuses?

M. Dye: Si on me réinvitait à comparaître devant le Comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse, ma réponse serait la même que je ferais devant ce comité. Je m'en tiendrais au contenu du rapport et je ne changerais pas d'avis sur les questions.

C'est une question de responsabilité envers le public, car les fonds étaient affectés à une fin donnée, et le Parlement du Canada ne reçoit pas de renseignements au sujet des liens entre les différents projets de développement des ressources extracôtiers. Je pense que le Parlement devrait avoir l'assurance que les montants autorisés à cette fin y sont effectivement consacrés.

Je ferais donc les mêmes remarques là-bas qu'ici. La différence, peut-être, c'est que le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse a fait un certain nombre d'accusations concernant ce chapitre de notre rapport. Il y aurait peut-être des questions au sujet de ces accusations, et je pense que j'y répondrais. Néanmoins, mon message fondamental est le même: il faudrait qu'on rende un compte exact des deniers publics, qui devraient être dépensés pour les projets auxquels ils sont affectés.

[Text]

Mrs. Marleau: Is it just improper accountability, or is it just the way the whole agreement was administered? Obviously someone made a decision at some point that it was not as important to follow the actual directives of the fund.

Mr. Dye: Indeed, the terms of the contract and the understanding of the Treasury Board were not followed. Treasury Board said to do such and so and ministers went ahead and did not follow those requirements.

Mrs. Marleau: And this would be the federal ministers as well as the provincial ministers. Is that correct?

Mr. Dye: Yes.

Mrs. Marleau: Who actually manages the fund? Is it the provincial ministers, or is it federally managed?

Mr. Dye: It is a joint exercise. I have forgotten the exact title. Both the federal people and the provincial people have an organization where the two come together in order to monitor the progress. I could get the exact name for you very quickly. It is the Canada-Nova Scotia Development Fund Committee.

Mr. Stevenson (Durham): I would like to follow up briefly on this account auditing and contract auditing. It is not completely clear to me at the moment where this auditing should be done. Is that in Supply and Services or in each department? How is that accomplished?

Mr. Dye: My comments, Chairman, were aimed at the Department of Supply and Services. Within that department is a group called the Audit Services Bureau that in the 1970s was highly regarded as contract auditors. There has been severe cut-backs in the staffing, and as a consequence the coverage they have today is very limited. I do not think it is adequate. It is really within DSS.

Mr. Stevenson: Are they suffering from lack of people, or is there a chance to improve the technology level in that department along some of the lines you have done in your own area that would augment that? Is it largely people and funding that is required?

Mr. Dye: It is a combination of both. There have been large reductions in staff, but also their technology is basically the same today as it was 15 years ago. With the advancement of electronic technologies particularly they could be far more efficient, in our view, and more effective.

M. Fontaine: Je veux parler du chapitre sur l'environnement. Il s'agit du chapitre 8 si je me rappelle bien. On parle de plus en plus de développement économique viable. Il y a des ententes internationales qui tendent à dire qu'à l'avenir, chaque pays devra prévenir

[Translation]

Mme Marleau: En a-t-on seulement mal rendu compte, ou s'agit-il de l'administration de l'accord dans son ensemble? Il est évident qu'à un moment donné quelqu'un a décidé qu'il n'était pas tellement important de suivre les directives concernant l'utilisation du fonds.

M. Dye: Il est vrai que les modalités du contrat et le protocole d'entente du Conseil du Trésor n'ont pas été respectés. Le Conseil du Trésor a dit qu'il fallait faire telle et telle chose, et les ministres n'ont pas respecté ces obligations.

Mme Marleau: Vous faites allusion aux ministres fédéraux aussi bien qu'aux ministres provinciaux. Est-ce exact?

M. Dye: Oui.

Mme Marleau: Qui, des ministres provinciaux ou des fédéraux, est responsable de la gestion du fonds?

M. Dye: Il s'agit d'un exercice conjoint. Je ne me souviens plus du titre exact. Il y a un organisme regroupant des représentants fédéraux et provinciaux qui est chargé de suivre le progrès de la mise en oeuvre de l'accord. Je pourrais vous trouver le nom exact très rapidement. Il s'agit du Comité du fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse.

M. Stevenson (Durham): Je tiens à poser une autre petite question au sujet de la vérification des comptes et de la vérification des marchés. Je ne comprends pas exactement qui devrait s'occuper de la vérification. Est-ce le ministère des Approvisionnements et des Services, ou si c'est chaque ministère individuellement? Comment fait-on ces vérifications?

M. Dye: Mes remarques, monsieur le président, visaient le ministère des Approvisionnements et des Services. Il y a au sein du ministère le Bureau des services de vérification, qui avait une bonne réputation dans les années 70 pour son travail de vérification des marchés. À cause de réductions importantes du personnel, le travail que peut faire ce bureau est très limité actuellement. À mon avis, il n'est pas suffisant. Il s'agit d'un bureau qui fait partie du ministère des Approvisionnements et des Services.

M. Stevenson: Est-ce qu'on peut compenser le manque de personnel en améliorant la technologie utilisée au sein du ministère, un peu comme vous avez fait dans votre bureau? C'est un problème de personnel ou de financement?

M. Dye: Ce sont les deux. Il y a eu des réductions importantes du personnel, mais la technologie utilisée au sein du bureau est à toutes fins pratiques la même qui a été utilisée il y a quinze ans. Avec les avances des technologies électroniques surtout, le bureau pourrait être beaucoup plus efficient et efficace, à notre avis.

Mr. Fontaine: I would like to talk about your chapter on the environment. I believe it is chapter 8. We hear more and more about sustainable economic development. There are international agreements that provide that in future each country should prevent the negative

[Texte]

les conséquences négatives de son développement économique sur l'environnement.

En tant que vérificateur général, entendez-vous devenir un genre de protecteur de l'environnement dans vos rapports, par exemple lorsque vous commenterez le développement économique possible ou la politique de reboisement? Étant donné l'importance capitale de notre environnement collectif au niveau mondial, voyez-vous le vérificateur général comme ayant un rôle curatif ou préventif à jouer à ce niveau-là?

M. Dye: Monsieur le président, le vérificateur général a un bon rôle à jouer en ce qui concerne le ministère de l'Environnement. Nous avons fait un rapport en 1982 ou 1983. Il y a l'environnement, les parcs et les services.

Notre vérification porte sur la mise en oeuvre des politiques, et non sur les politiques elles-mêmes. Ce n'est le rôle du vérificateur général que de se faire l'avocat du point de vue des environnementalistes ou de celui des industrialistes.

• 1035

M. Fontaine: Ma prochaine question portera sur le chapitre 9, à propos de l'Agence canadienne de développement international. Vous semblez dire qu'il y a beaucoup de problèmes au niveau administratif et au niveau de programmes qui font l'objet de signatures entre un client et l'ACDI. Ensuite, vous semblez prétendre que lorsque ces programmes se matérialisent, il y a beaucoup de différence entre les prévisions et la réalité. Avez-vous des recommandations précises à faire aux autorités de l'ACDI ou aux parlementaires en vue d'améliorer la qualité de la gestion de ces programmes-là?

M. Dye: Au chapitre 9, il y a beaucoup de paragraphes; c'est peut-être le paragraphe 9.43. Au paragraphe 9.48, on dit en anglais:

9.48 CIDA should ensure that contract monitors are in place at the right time to provide adequate support for ongoing assessment of contractor performance. CIDA should also establish a method to review contract disputes.

Management has responded by saying yes, they are undertaking improvements in their contract processes. So I think CIDA is trying to respond to improve their operations. They do not see that they need to add to their processes regarding contract disputes.

Mais le paragraphe 9.48 est une suggestion.

The Chairman: I would like to ask a question about the forestry problem at the present time. I am extremely interested in the crisis we have in the forest resources of

[Traduction]

environmental impact of its economic development projects.

As Auditor General, do you intend to become a sort of environmental ombudsman in your reports, for example when you comment on possible economic developments or a reforestation policy? Given the crucial importance of the environment for the world as a whole, do you think the Auditor General should play a preventative or curative role in this regard?

Mr. Dye: Mr. Chairman, the Auditor General has a useful role to play regarding the Department of the Environment. We reported on it in 1982 or 1983. The department looks after environmental matters, parks and weather services.

Our evaluation deals with the implementation of policies, not with the policies themselves. It is not the role of the Auditor General to be the advocate of either the environmentalist or industrialist point of view.

Mr. Fontaine: My next question relates to the Canadian International Development Agency, discussed in chapter 9. You seem to be saying there are quite a few problems with respect to administration and programs calling for a signed agreement between a client and CIDA. Further on, you seem to claim that when these programs do materialize, there is a significant gap between the estimated cost and the actual cost. Do you have any specific recommendations to make to CIDA or to Members of Parliament with a view to improving the quality of program management?

Mr. Dye: Well, there are quite a few paragraphs in chapter 9; perhaps you are referring to paragraph 9.43. Perhaps I could read the English version of paragraph 9.48:

9.48 L'ACDI devrait faire en sorte que les surveillants des contrats se trouvent sur les lieux au moment voulu afin de fournir des données suffisantes pour permettre l'évaluation continue des travaux exécutés par le contractant. L'ACDI devrait également mettre au point une méthode permettant d'examiner les litiges qui se présentent dans l'exécution des contrats.

Les dirigeants de l'ACDI acceptent cette critique et cherchent actuellement à améliorer leurs méthodes de passation des marchés. Je pense que l'ACDI cherche vraiment à accroître l'efficacité de ses opérations. Mais ses dirigeants ne voient pas la nécessité d'établir d'autres formalités en ce qui concerne le règlement des différends.

But paragraph 9.48 is only a suggestion.

Le président: J'aimerais poser une question sur les problèmes forestiers que nous connaissons actuellement. La crise des ressources forestières canadienne que nous

[Text]

Canada. I think it is one we should be tackling very seriously at this time.

I was once briefed by a section of the Canadian Forestry Service on the collection of records and information on land that was not good agriculture land and should be replanted into forests, and they had the number of hectares or acres compiled in that area, the areas that had been burned over by forest fires, the areas that had been replanted, and the areas that had been cut and not replanted. I believe a company that operates north of Sault Ste. Marie has recently put on the record that they only reforest one-eighth of the area they cut over.

All this is creating a serious matter for forest resources in Canada. Is there not presently an ongoing process whereby the Canadian Forestry Service collects this kind of data from provincial natural resources departments and compiles it into one national story, or is that no longer ongoing?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not think that story on the forestry stock does exist. They do have information. Each province has information, some of it different from others. But I do not think there is information to tell you the annual cut, the annual losses due to pestilence and fire, the amount of reforestation going on, and the condition of that reforestation, in that once the seedlings are put in the ground they do need care several times before they mature. It is one thing to put them in the ground, and it is another thing to see that they survive. All that data is not accumulated on a national basis. It may well exist in some provinces. It may well exist in some corporations where they have control over forest lands and own it outright. They may well know for their own stocks. But as a view nationally that does not exist, and in our view it should. We do not know what the sustainability is of our forests because we do not have that information accumulated nationally.

The Chairman: Federal-provincial forestry agreements are very key. I do not like to use the term "spending money" on them; I like to use the term "investment fund", because it really is that, in putting your forests back into operation. Of course, it is the Auditor General's job to decide whether or not those funds were spent correctly for what they were assigned to achieve.

But on the national picture, when you looked into this, did you take into consideration the capacity or the ability or the effectiveness of various provincial governments to

[Translation]

confrontons en ce moment m'intéresse beaucoup. À mon sens, c'est un problème très grave que nous ne devrions pas tarder à attaquer très énergiquement.

Une fois j'ai assisté à une séance d'information donnée par une section particulière du Service canadien des forêts et portant sur le rassemblement des données et la tenue de dossiers sur les terres qui ne sont plus considérées comme de bonnes terres agricoles et qu'il faut donc reboiser; ils avaient le nombre d'hectares ou d'acres de ce genre de terre, la superficie des terres dénudées par des incendies de forêt, la superficie des terres reboisées, ainsi que la superficie des terres déboisées sans être reboisées par la suite. Je crois savoir qu'une compagnie établie au nord de Sault Ste-Marie aurait récemment déclaré publiquement qu'elle ne fait du reboisement que sur un huitième de la superficie de la coupe.

Tout cela a créé des problèmes très graves au niveau des ressources forestières canadiennes. N'existe-t-il pas déjà une procédure en vertu de laquelle le Service canadien des forêts obtient ce genre de données des ministères provinciaux des forêts afin de préparer le bilan national, ou est-ce que cela a été aboli?

M. Dye: Monsieur le président, je ne crois pas qu'il existe un bilan national de nos ressources forestières. C'est sûr qu'ils ont certains renseignements. Chaque province a sa propre information, et cette information n'est pas nécessairement la même d'une province à l'autre. Mais je ne pense pas qu'il existe un système national grâce auquel on peut savoir la coupe annuelle, les pertes annuelles causées par la maladie et les incendies, la superficie des terres boisées, le stade de développement des terres reboisées—c'est-à-dire qu'une fois que les plants ont été repiqués, ils ont besoin d'entretien pendant quelque temps avant d'atteindre la maturité. C'est très bien de les repiquer, mais il faut également assurer leur survie. De telles données ne sont pas réunies à l'échelle nationale. Mais il est possible qu'elle existe dans certaines provinces. Il est également possible que certaines sociétés qui contrôlent leurs boisés du fait d'en être propriétaires réunissent ce genre de données—du moins, en ce qui concerne leurs propres stocks. Mais je ne pense pas qu'il existe un bilan national, et c'est une lacune, selon nous. Nous ne savons pas à quel point nos forêts sont renouvelables, tout simplement parce que nous ne disposons pas de ce genre de données nationales.

• 1040

Le président: Les ententes fédérale-provinciales dans le domaine forestier sont très importantes. Je n'aime pas parler de la nécessité de dépenser de l'argent dans ce domaine; je préfère voir cela comme une sorte de fonds de placement, car à mon sens, faire du reboisement, c'est tout à fait cela. Certes, c'est au vérificateur général de déterminer si les fonds votés ont bel et bien servi à la fin pour laquelle ils étaient prévus.

Mais sur la question du bilan national, lorsque vous avez étudié la situation, avez-vous considéré la capacité qu'ont les gouvernements provinciaux de réunir et de

[Texte]

collect that data and have it available? It seems to me that, because natural resources and forestry are really under the provinces—except for the territories, where it becomes a federal matter, but in a very small way—is there an effective collection of data at the provincial levels of natural resources or in similar departments, whatever they may be called in the various provinces? That will be the main source for the federal program. Under new technology now developed and new computer systems within the Canadian Forestry Service, can they assess this without having to go to the provinces? It seems to me it might be a bit of both.

Mr. Dye: Mr. Chairman, it may well be a bit of both. I think if you were to ask the head of the department to discuss this with you, you would get much better answers to those questions you formulated than I can give you.

But our audit did not go into provincial records. We do know that a great deal of information exists in the provinces, and it may not be the same information in each province. There is no network and there is no accumulation that we are aware of on a federal basis to look at the forests from a national perspective, which is the responsibility of the Canadian Forestry Service. They do not have the data base. The technology is there; there is no problem with available technology.

The Chairman: Is there in existence at the present time an ongoing federal-provincial committee to assess this matter?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not know the answer to that question. You will have to ask the department.

The Chairman: I will leave that to the researchers to look into for us.

M. Guilbault: Monsieur le vérificateur général, j'ai bien apprécié votre rapport abrégé. Il nous est très utile. Je le traîne dans ma valise. Ici au Comité, à plusieurs reprises, on vous a demandé de numéroter les pages et de faire un index des chapitres pour qu'on puisse consulter assez facilement le rapport complet, d'autant plus que les pages françaises et les pages anglaises ne correspondent pas. Nous apprécierions beaucoup qu'à l'avenir, vous numérotiez les pages et fassiez un index de chaque chapitre. Ce serait beaucoup plus appréciable que n'importe quoi d'autre que vous pourriez nous faire. Ce serait encore mieux qu'un vidéo. Pour ma part, je consulte assez souvent et assez régulièrement votre rapport, et j'ai souvent des difficultés. Tout à l'heure, j'ai eu du mal à trouver un chapitre.

M. Dye: Monsieur le président, il est difficile de trouver des renseignements spécifiques dans le rapport. Nous avons un ordinateur et le logiciel nécessaire pour

[Traduction]

distribuer cette information ou encore l'efficacité d'un tel système? Étant donné que les ressources naturelles et les forêts relèvent en réalité des provinces—à l'exception des Territoires, où cela relève du gouvernement fédéral—il me semble qu'il importe tout d'abord de savoir s'il existe un système efficace de rassemblement des données dans les ministères provinciaux des ressources naturelles ou d'autres ministères qui se chargent de cela, n'est-ce pas? Ce sont eux qui seront la principale source d'information du programme fédéral. Grâce à la nouvelle technologie dont nous disposons et les nouveaux systèmes d'ordinateurs dont dispose le Service canadien des forêts, peut-on obtenir cette information sans avoir à la demander aux provinces? J'ai l'impression que ce serait un peu des deux.

M. Dye: Monsieur le président, c'est fort possible que ce soit un peu des deux. Mais si vous en discutiez avec les responsables du ministère, je suis sûr que vous obtiendriez de bien meilleures réponses à vos questions que je n'en peux vous donner.

Mais notre vérification n'a pas porté sur les dossiers provinciaux. Nous savons que les provinces détiennent beaucoup d'information là-dessus, mais l'information n'est peut-être pas la même dans chaque province. À notre connaissance, il n'existe aucun réseau national d'information sur les forêts, ce qui relèverait du Service canadien des forêts. Ce dernier ne dispose pas actuellement d'une telle base de données. Mais la technologie existe; la technologie actuelle nous permet de le faire.

Le président: Existe-il actuellement un comité fédéral-provincial qui pourrait se pencher sur la question?

M. Dye: Monsieur le président, j'ignore la réponse à cette question. Il va falloir que vous la posiez aux fonctionnaires du ministère.

Le président: Je m'en remettrai aux attachés de recherche pour obtenir cette information.

Mr. Guilbault: Mr. Auditor General, I very much appreciated your abridged report. It is extremely useful to us. I carry it in my briefcase all the time. I believe you have been asked a number of times by this committee to number the pages of your report and to include a chapter index so that we may more easily consult the full report, especially since the page numbers of the French and English versions do not correspond. We would very much appreciate it if you could number the pages in the future and provide an index for each chapter. That would be much more useful than anything else you might do. It would be even better than a video. I, for one, consult your report quite regularly, and I often have problems. A little while ago I had trouble finding a particular chapter.

Mr. Dye: Mr. Chairman, it is difficult to find specific information in the report. We have a computer and the necessary software to locate information on any given

[Text]

trouver tous les renseignements sur un sujet précis. Il est vrai qu'il est difficile de trouver un renseignement précis sans ordinateur.

• 1045

Nous avons étudié la possibilité de numéroter les pages. Il y a un problème car le nombre de pages n'est pas le même en anglais et en français. C'est la raison pour laquelle les numéros de paragraphes sont les mêmes. Chaque paragraphe porte un numéro et les numéros sont les mêmes en anglais et en français. Par exemple, il y aurait un problème si on devait se référer à la page 100 en anglais et à la page 102 en français.

M. Guilbault: Vous pourriez le faire quand même. Pour ma part, je travaille en français, et j'aimerais bien pouvoir me référer à l'un et à l'autre. Ce serait plus facile pour marquer les chapitres.

M. Dye: Le meilleur système, je pense, est l'ordinateur. C'est plus facile et tous les renseignements sont là.

M. Guilbault: Je suis d'accord avec vous. Vous avez cela sur disquette. Moi, j'ai une adjointe et une secrétaire, et quand je veux voir quelque chose de votre rapport, si l'une d'elle se sert de l'ordinateur je ne peux pas y avoir accès. C'est une autre chose qui est difficile. Quand il y a un rapport, le rapport est là et il m'est très facile de le lire. J'ai deux yeux et je préfère travailler avec le rapport. Si vous pouviez me donner... Ce n'est pourtant pas compliqué!

M. Dye: Monsieur le président, si un député a une question à poser, il peut téléphoner à notre bureau, à M. Mark Hill ou à moi-même pour avoir une réponse immédiate.

M. Guilbault: Si on a un discours à faire à la Chambre des communes et qu'on doit obtenir un renseignement assez rapidement, comme cela m'est arrivé la semaine dernière encore, on ne peut pas vous appeler et obtenir la réponse en deux minutes.

M. Dye: Nous examinerons la possibilité de numéroter les pages.

M. Guilbault: Très bien, et aussi la possibilité de faire un index; ce serait plus facile.

Tout à l'heure, dans votre déclaration sur le chapitre 13 portant sur le ministère des Pêches et des Océans, vous avez dit qu'il y avait un manque d'inspection ou que les inspecteurs ne faisaient peut-être pas leur travail de la façon dont on le fait dans d'autres ministères. Vous n'avez pas une opinion semblable du ministère de l'Agriculture. Au chapitre 8, vous dites que le Canada est reconnu pour son bon travail et ses bonnes inspections, que tout est contrôlé et salubre, etc. Mais vous dites qu'aux Pêches, cela se fait par l'odorat. Est-ce que ce sont des biologistes qui ont vérifié cela ou si ce sont vos vérificateurs qui l'ont fait? De quelle façon procédez-vous pour en arriver à une conclusion semblable? Cela m'intrigue beaucoup.

[Translation]

subject. But there is no doubt it is difficult to find that kind of specific information without a computer.

We have looked at the possibility of numbering the pages. But this would pose a problem in that the number of pages in English and French is not the same. That is the reason why we number the paragraphs. Every paragraph is numbered, and the numbers are the same in both English and French. But it would be a problem, for instance, if one had to refer to page 100 in English and page 102 in French.

Mr. Guilbault: But you could do it all the same. I, for one, work in French, and I would like to be able to refer to both. It would be a lot easier to mark the chapters.

Mr. Dye: I think the best system is to use a computer. It is easier, and all the information is there.

Mr. Guilbault: I certainly agree. You have it on diskette. I have both an assistant and a secretary, and when I want to look up something in your report, if one of them is using the computer, I cannot access that information. That is one more thing that causes problems. But when there is a report, and I have a copy of the report, it is very easy for me just to read it. I have eyes for that purpose and I really prefer to work with the report. If you could just give it to me... After all, it is really not hard!

Mr. Dye: Mr. Chairman, if a member has a question, he can call our office and speak to either Mr. Mark Hill or myself to get an immediate answer.

Mr. Guilbault: If we are scheduled to make a speech in the House of Commons and have to get some information very quickly—which is what happened to me last week again—we cannot just call you and get the answer in two minutes.

Mr. Dye: Well, we will look at the possibility of numbering the pages.

Mr. Guilbault: Very good; and also the possibility of providing an index; it would make things much easier.

Earlier, when you were discussing chapter 13 on the Department of Fisheries and Oceans, you said that there was inadequate inspection or that the inspectors were not doing their work the same way it is done in other departments. You do not seem to have a similar opinion of the Department of Agriculture. In chapter 8, you say that Canada is recognized for its excellent work and thorough inspections, that everything is carefully checked, and clean, etc. But you say that at Fisheries and Oceans, inspectors rely only on their sense of smell. Were biologists called upon for this part of the audit or was it done by your own people? Just how did you come to that conclusion? I find it quite intriguing.

[Texte]

Mr. Dye: We use a number of specialists in the type of Fisheries audit we did. The inspection was not only smelling. They touch and they look; they look at the product. It is all sensory, though. There are other tests available, using laboratories to determine bacterial content or other problems in the fish product.

We think they should update their methodology so as not to have to rely only on sensory skills. The same thing applies at Agriculture. There, however, our point is more that they should be looking where most of the disease issues are present. They should improve their statistical sample. And they are. They are looking at this question. In fact, they borrowed one of my statisticians to assist them in determining how to go about their tests.

M. Guilbault: On sait qu'il y a eu plusieurs tragédies. Dernièrement, on a injecté du poison dans des fruits; aux États-Unis, des contenants ont été souillés, ce qui a causé des pertes de vie. A-t-on fait des analyses semblables ici pour savoir si certains contenants pouvaient être plus sûrs pour la population? Il me semble qu'il faut être sadique pour faire cela! On pourrait avoir d'autres histoires du genre.

• 1050

Est-ce que quelqu'un de votre Bureau a étudié les pratiques courantes des établissements ou des manufacturiers et pourrait faire une recommandation en vue de protéger la vie et la santé des Canadiens?

Mr. Dye: Yes, much could be done. Our system at the border is not complete. There are a lot of entry points where goods are not inspected. Those who are responsible for inspection may not have the proper training. We rely on other countries to have adequate inspection methods, but we do not check out whether they in fact carry out the methods they say they employ. So we are at some risk, and we report the problems in our chapter about the different types of containers, the different entry points, the training, the question of other countries perhaps not maintaining the standards of Canada and yet these food products come in as if they had been inspected under Canadian standards.

M. Guilbault: Mon observation ne visait pas tant les pays étrangers de qui nous exportons des biens de consommation que les établissements canadiens qui fabriquent des biens de consommation ou des produits pharmaceutiques. On sait ce qui est arrivé aux États-Unis il y a quelques années. N'avez-vous pas examiné la possibilité de faire quelque chose dans ce domaine?

[Traduction]

M. Dye: Nous avons fait appel à un certain nombre de spécialistes pour le genre de vérifications que nous avons à effectuer à Pêches et Océans. En fait, ils ne font pas uniquement appel à l'odorat pour faire leurs inspections. Ils touchent les produits et ils les examinent. Mais ils ne font appel qu'à leurs sens pour faire ces inspections, alors que d'autres tests sont disponibles—des tests de laboratoire permettant de déterminer le degré de contamination bactérielle ou de déceler d'autres problèmes.

Nous pensons que le ministère devrait améliorer ses méthodes afin que les inspecteurs ne soient pas obligés de dépendre de l'acuité de leurs sens pour détecter un problème. Même chose pour le ministère de l'Agriculture. Mais en ce qui concerne ce dernier, nous pensons qu'il y aurait lieu de s'attarder sur la détection des maladies. Il faut une amélioration de l'échantillon statistique. Et c'est justement ce qu'essaie de faire le ministère. Ses responsables sont justement en train d'étudier la question. En fait, ils ont demandé l'aide de mes statisticiens pour déterminer comment préparer leurs tests.

Mr. Guilbault: We know that there have been a number of tragedies. Recently, fruit was injected with poison; in the United States, containers were contaminated, causing loss of life. Have similar studies been done here to ascertain whether certain containers could be made safer for the people using them? It seems to me you have to be a real sadist to do that! But we may well have more incidents like that in the future.

Has anyone from your office examined the common practices of establishments or manufacturers in order to be able to make recommendations to protect the life and health of Canadians?

M. Dye: Oui, il reste beaucoup à faire. Notre système d'inspection aux frontières est lacunaire. Il y a beaucoup de postes d'entrée où la marchandise n'est pas inspectée. Les responsables de l'inspection n'ont peut-être pas reçu la formation voulue. Nous nous fions aux méthodes d'inspection des autres pays, mais nous ne vérifions pas s'ils utilisent bien les méthodes qu'ils affirment utiliser. Nous courons donc un certain risque, et nous faisons rapport des problèmes qui surviennent dans notre chapitre portant sur les diverses sortes de conteneurs, les divers postes d'entrée, la formation, la possibilité que les autres pays ne respectent pas les normes canadiennes même si ces produits alimentaires entrent au Canada comme s'ils avaient inspectés selon nos normes.

Mr. Guilbault: My comment was not directed so much toward foreign countries from which we import consumer goods, but rather toward Canadian manufacturers of consumer goods and pharmaceuticals. We all know what happened in the United States a few years ago. Have you not considered the possibility of doing something in this area?

[Text]

M. Dye: Oui, nous avons fait un rapport sur la question des produits pharmaceutiques.

There is a big backlog in that field too, in the registration of pharmaceutical products, and there is a huge backlog, which I believe is increasing, in the question of registration of pesticides. We have bodies who are supposed to be doing this work, though they cannot keep up with the workload and they are getting behind.

The Chairman: I am interested in following up on the employees' pension plan in Crown corporations that you mentioned. You mentioned, I believe, that \$4.2 billion is owing to employees' pension funds.

Mr. Dye: Yes. This is not necessarily with respect to Crown corporations; it is the indexing section in the Public Service—

The Chairman: No, I want to separate the two. I treat them as two separate subjects. Employees' pensions funds are number one. You said that there was a \$4.2 billion—

Mr. Dye: Shortfall in the recording of the liabilities. That was with respect to the indexing part.

The Chairman: It is my understanding that there was a time when this fund was kept up to date, and that both employer and employees put their contributions into it. When were these funds taken out of the employees' pension plans?

Mr. Dye: I do not think the funds ever went into the pension plans. What happens is the cash is used for other purposes and a substitute for the cash is a promise to pay by the Government of Canada. There is a note payable from the Government of Canada to the employee funds. The cash is not deposited in underlying securities that back up the pension plans; generally the cash is used to run the government.

I have forgotten the exact number, but I think the employees from the Public Service have loaned to Canada something in the order of \$50 billion. I could check that very quickly by looking at the public accounts. But the cash is gone, and in substitution there is a promise to pay by the government.

So when a person's pension becomes due, actually the current contributions by employees go in as the source of cash to pay the present employee retirement fund, the numbers. It does not come out of a big investment portfolio. If insufficient funds are being deducted at source for pension plans, then the other money comes out of the regular treasury or is borrowed to pay pensions.

The Chairman: So what we are actually saying, then, is that if the employer and employees both had contributed those funds in a regular way over the years then there

[Translation]

Mr. Dye: Yes, we have produced a report on the pharmaceuticals issue.

Il y a également un arriéré important dans ce domaine, l'enregistrement des produits pharmaceutiques, et il y a un arriéré énorme, qui selon moi continue de croître, pour ce qui de la question de l'enregistrement des pesticides. Nous avons des agences qui sont censées faire ce travail, mais leur charge de travail est trop importante et elles commencent à accuser du retard.

Le président: Je voudrais poursuivre la question des régimes de retraite des employés dans les sociétés d'État que vous avez mentionnées. Je crois que vous avez dit qu'on devait 4,2 milliards de dollars au fonds de pension des employés.

M. Dye: Oui. Il ne s'agit pas nécessairement des sociétés de la Couronne; c'est la section d'indexation à la Fonction publique. . .

Le président: Non, je veux faire la distinction entre les deux. Je veux en parler comme de deux sujets séparés. Premièrement, les fonds de pension des employés: vous avez dit qu'il y avait un manque à gagner de 4,2 milliards. . .

M. Dye: Un manque à gagner dans la comptabilisation du passif. Cela portait sur la partie indexation.

Le président: Je crois comprendre qu'il fut un temps où ce fonds était à jour, que l'employeur et l'employé y versaient leur contribution. À quel moment ces fonds-là furent-ils retirés des fonds de pension des employés?

M. Dye: Je crois que cet argent n'a jamais été versé au fonds de pension. Ce qui se produit, c'est que ces fonds sont utilisés à d'autres fins et on y substitue une promesse de paiement de la part du gouvernement du Canada. Il existe un effet à payer de la part du gouvernement du Canada au fonds de pension des employés. L'argent n'est pas déposé dans des valeurs mobilières qui sous-tendent les fonds de pension; cet argent est généralement utilisé pour faire fonctionner le gouvernement.

J'oublie le chiffre exact, mais je crois que les employés de la Fonction publique ont prêté au Canada un montant de l'ordre de 50 milliards de dollars. Je pourrais vérifier ce chiffre très rapidement en jetant un coup d'oeil aux comptes publics. Mais cet argent est disparu, et on y a substitué une promesse de payer de la part du gouvernement.

Donc, lorsqu'on doit commencer à verser une pension à un individu, ce sont vraiment les contributions actuelles des employés qui sont utilisées pour payer le fonds de retraite de l'employé. Cet argent ne provient pas d'un gros portefeuille de valeurs mobilières. Si les fonds qu'on déduit à la source pour les régimes de pension sont insuffisants, le manque à gagner doit provenir du Trésor régulier ou être emprunté pour payer des pensions.

Le président: Donc, cela revient à dire que si l'employeur et les employés avaient versé des contributions régulières au fil des ans, il n'existerait pas

[Texte]

would be no outstanding debt whereby the government would have to put money into that fund in order to pay current pensions to retired employees.

• 1055

Mr. Dye: My understanding is that for many years the government has decided not to fund pension plans but to operate on a pay-as-you-go basis, acknowledging that an amount was due by the employer to the fund. Of course they have the money from the employees. They have received cash, in that they did not pay the employees the money and then the employees paid it back to them, they just deducted that amount at source. I think it is 7.5% of an employee's pay that is deducted at source for the majority of the pension plans. I know it is different for some judges and it is different for Members of Parliament. My understanding is there are no securities backing up your pension funds. It is all a future promise to pay.

The Chairman: What present rate of interest does the government pay for those funds it borrowed from employees' pension plans?

Mr. Dye: Mr. Chairman, they have a method of calculating it. It is done at the Treasury Board on a basis that relates to current potential earnings of securities. I cannot tell you offhand exactly the formula, but a number is calculated to represent imputed interest on the money, it is added to the liability, and I believe a note is drawn up acknowledging the Government of Canada owes the pension fund money.

The Chairman: What is the total cumulative debt of Crown corporations at the present time?

Mr. Dye: For March 31, 1988, Mr. Chairman, the number is \$67,071,000. That is the total of the liabilities, which would be borrowings of \$14.8 million from agents, and from non-agents \$3.9 million. Owing to the Bank of Canada, \$20.4 million. Other liabilities, \$9.6 million. Owing to the government and other Crown corporations, \$18 million. I have been rounding numbers as I have been giving them to you, but the total is of the order of \$67 million. That is not in the *Public Accounts of Canada*.

The Chairman: How many Crown corporations does that include?

Mr. Dye: I think it is 44—it changes—between 41 and 44 parent Crown corporations. It would include all the Crowns.

M. Guilbault: Dans vos actifs, est-ce que vous comptabilisez la Voie maritime du Saint-Laurent, les ponts qui appartiennent au gouvernement fédéral ou d'autres canaux qui appartiennent au gouvernement du Canada et qui sont tout de même des actifs importants?

[Traduction]

de dette qui fait en sorte que le gouvernement doit verser de l'argent dans ce fonds afin de pouvoir payer les pensions actuelles aux employés retraités.

M. Dye: Que je sache, le gouvernement a décidé il y a de nombreuses années de ne pas financer les régimes de pension, mais d'adopter un système de retenue à la source, reconnaissant que l'employeur devait faire une cotisation. Il dispose bien entendu de l'argent des employés. Il a touché de l'argent en espèces—enfin, il n'a pas versé cet argent aux employés pour que ces derniers le lui rendent, mais il l'a simplement retenu à la source. Sauf erreur, pour la majorité des régimes de pension, la retenue à la source est de 7,5 p. 100 pour les employés. Ce n'est pas la même chose pour certains juges ou pour les députés. Je crois savoir que vos régimes de pension ne s'accompagnent d'aucune garantie. Il s'agit simplement d'une promesse de payer à l'avenir.

Le président: Quel taux d'intérêt le gouvernement paie-t-il actuellement sur les fonds qu'il a empruntés des régimes de pension des employés?

M. Dye: Monsieur le président, il y a une méthode de calcul. C'est le Conseil du Trésor qui fait ce calcul en tenant compte du revenu éventuel, à l'heure actuelle, des valeurs. Je ne peux pas vous expliquer au pied levé cette formule, mais on calcule un chiffre qui correspond aux intérêts théoriques afférents aux fonds, lequel s'ajoute à la dette, et, sauf erreur, le gouvernement du Canada signe une note dans laquelle il reconnaît devoir de l'argent au fonds de pension.

Le président: À combien s'élève la dette cumulative totale des sociétés d'État à l'heure actuelle?

M. Dye: Au 31 mars 1988, monsieur le président, la dette cumulative atteignait 67,071,000 millions de dollar. Il s'agit du total de la dette, soit les emprunts de 14,8 millions effectués auprès des mandataires, et de 3,9 millions auprès des non-mandataires. Les sociétés d'État doivent aussi 20,4 millions de dollars à la Banque du Canada. Elles ont d'autres dettes pour un montant de 9,6 millions de dollars. Elles doivent 18 millions au gouvernement et à d'autres sociétés d'État. J'ai arrondi les chiffres que je viens de vous citer, mais le montant total est de l'ordre de 67 millions de dollars. Cela ne figure pas dans les comptes publics du Canada.

Le président: Combien de sociétés d'État cela inclu-t-il?

M. Dye: Environ 44—cela varie—entre 41 et 44 sociétés d'État mères. Cela englobe toutes les sociétés d'État.

Mr. Guilbault: In your assets, do you include the St. Lawrence Seaway, bridges or canals that belong to the federal government and which do represent substantial assets?

[Text]

M. Dye: Pour ce qui est de la Voie maritime, on ne la classe pas dans l'actif, mais dans le passif.

The Chairman: The meeting is now adjourned.

[Translation]

[Translation]

Mr. Dye: As regards the Seaway, it comes under liabilities, not assets.

Le président: La séance est levée.

[Text]

... M. Dye: Je voudrais revenir sur ce que j'ai dit à propos de la Voie maritime. On ne la classe pas dans l'actif, mais dans le passif. C'est parce qu'elle est une dette pour le gouvernement. ...

... Mr. Dye: I would like to go back to what I said about the Seaway. It is not an asset, it is a liability. It is a debt for the government. ...

... M. Dye: Je voudrais revenir sur ce que j'ai dit à propos de la Voie maritime. On ne la classe pas dans l'actif, mais dans le passif. C'est parce qu'elle est une dette pour le gouvernement. ...

... Mr. Dye: I would like to go back to what I said about the Seaway. It is not an asset, it is a liability. It is a debt for the government. ...

... M. Dye: Je voudrais revenir sur ce que j'ai dit à propos de la Voie maritime. On ne la classe pas dans l'actif, mais dans le passif. C'est parce qu'elle est une dette pour le gouvernement. ...

... Mr. Dye: I would like to go back to what I said about the Seaway. It is not an asset, it is a liability. It is a debt for the government. ...



Minutes of the Standing Committee on the

Public Accounts

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Comptes publics

RESPECTING

Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons for the fiscal year ended March 31, 1988 in accordance with Standing Order 108(3)(F)

CONCERNANT

Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988 conformément à l'article 108(3)(F) du Règlement

WITNESSES

(See back cover)

TÉMOINS

(Voir à l'arrière)

TÉMOIN

Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada

WITNESS

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada

	Canada Post	Postes Canada
	Postage paid	Port payé
Book Tarf rate des livres		
K1A 0S9 OTTAWA		

If undelivered, return COVER ONLY to:
 Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
 retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
 Centre d'édition du gouvernement du Canada,
 Approvisionnement et Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada.

TÉMOIN

Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Thursday, May 25, 1989

Chairman: Len Hopkins

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 5

Le jeudi 25 mai 1989

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

Public Accounts

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Comptes publics

RESPECTING:

Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons for the fiscal year ended March 31, 1988 in accordance with Standing Order 108(3)(F)

WITNESSES:

(See back cover)

CONCERNANT:

Rapport du Vérificateur général du Canada à la Chambre des communes pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988 conformément à l'article 108(3)(F) du Règlement

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Nina A. Trivella
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Nina A. Trivella

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella
Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité
Nino Travella

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 25, 1989

(6)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:05 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Robert Skelley for Sid Parker; Dave Worthy for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada; Bill Woodley, Audit Principal, Audit Operations Branch.

On motion of Jean-Guy Guilbault, it was agreed.—That the Work Plan and Budget Submission of the Committee, for the budget period April 1, 1989 to March 31, 1990, be approved and that the Chairman present it to the Liaison Committee.

The Committee resumed consideration of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

The witnesses answered questions.

At 10:35 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

*Clerk of the Committee***PROCÈS-VERBAL**

LE JEUDI 25 MAI 1989

(6)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 05, dans la pièce 307 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Robert Skelley remplace Sid Parker; Dave Worthy remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada; Bill Woodley, directeur principal, Direction générale des opérations de vérification.

Sur motion de Jean-Guy Guilbault, il est convenu.— Que le plan de travail et la présentation du budget du Comité pour la période allant du 1^{er} avril 1989 au 31 mars 1990 soient approuvés; et que le président présente ledit budget au Comité de liaison.

Le Comité reprend l'étude du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988, lequel est réputé déferé en permanence au Comité, conformément à l'alinéa 108(3)(f) du Règlement.

Les témoins répondent aux questions.

À 10 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, May 25, 1989

• 0909

The Chairman: I see a working quorum so I will call the meeting to order. The first item of business we have this morning is the committee's budget. We have gone over it this morning again and it is quite self-explanatory. There is money here for the Edmonton Public Accounts Committee's federal-provincial meeting in July.

There is another meeting in Toronto in November on the Canadian Comprehensive Auditing Foundation. We noted that meeting is held on November 12 to 14. That is Remembrance Day weekend, and it will be very difficult to get members to go to that one. I notice some disagreement here on that date, but we will come to that one again. If it is at that particular time, it will be a difficult one for members to attend.

• 0910

As we get down to making our reports and into some of the issues in the Auditor General's report, certainly we are going to need some extra office help and that is in there. Should we require any witnesses to come to Ottawa where we have to pay their expenses, we have included \$2,000 in the budget for that. The hospitality item is for those times when people from public accounts committees internationally or nationally and other dignitaries are coming, so that we at least can have lunch with them or something. "Miscellaneous" covers a whole host of things including the coffee and juice you are drinking this morning, which is one of the gifts Mr. Silverman left behind him. These are the items the committee must cover. Maybe the best title to give it is "miscellaneous".

I want to point out to the committee and to the Auditor General that we feel the budget for this committee may be the smallest or one of the smallest of any parliamentary committee. I would hope this committee would be written up in next year's Auditor General's report under the good management section, and that he would say we are operating very efficiently and effectively.

Having gone through the report, could I have a motion that the work plan and budget submission of the committee for the budget period April 1, 1989, to March 31, 1990, be approved and that the chairman present it to the Liaison Committee?

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): Assuming there might be something that would come up and we would not have the funds, would there be a problem?

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 25 mai 1989

Le président: Nous avons le quorum et je déclare la séance ouverte. Nous allons tout d'abord nous occuper du budget du comité. Nous l'avons parcouru tout à l'heure, il ne nécessite pas vraiment d'explications. Nous avons prévu des fonds pour la réunion du Comité des comptes publics, réunion fédérale-provinciale qui doit avoir lieu au mois de juillet à Edmonton.

Il y aura au mois de novembre, à Toronto, une réunion de la Fondation canadienne de vérification intégrée. Nous avons noté que la réunion aurait lieu du 12 au 14 novembre. Cela coïncide avec la fin de semaine du Jour du souvenir, et nous risquons d'avoir du mal à faire venir les députés. Je remarque d'ailleurs que certains contestent le choix de cette date, nous y reviendrons. Effectivement, certains députés auront peut-être du mal à se rendre à cette réunion, si cette date est maintenue.

L'examen du rapport du vérificateur général et la rédaction de nos propres rapports exigera certainement que nous recrutions du personnel supplémentaire; c'est prévu. Si nous avons besoin de faire venir des témoins à Ottawa et de leur verser une indemnité de déplacement, cela serait tiré d'un budget de 2,000\$ que nous avons prévu. Si nous décidons d'inviter des gens, par exemple pour venir nous parler d'autres comités des comptes publics, au Canada ou à l'étranger, nous avons prévu une rubrique «accueil», afin de pouvoir au moins les inviter à déjeuner. «Autres dépenses», c'est un peu un poste fourre-tout qui comprend aussi bien le café et les jus de fruits que vous consommerez ce matin. C'est un souvenir de M. Silverman. Cela fait maintenant partie du budget du comité. Le titre «autres dépenses» serait peut-être mieux choisi.

Je tiens à faire remarquer au comité, et au vérificateur général, que le budget de ce comité est peut-être le plus modeste, ou l'un des plus modestes, de tous les budgets des comités parlementaires. J'espère que dans son prochain rapport le vérificateur général nous citera en exemple de bonne gestion, et qu'il nous décernera des félicitations pour notre efficacité.

Cela fait et dit, j'aimerais que vous me soumettiez une motion pour l'adoption du plan de travail et de la présentation budgétaire pour l'exercice allant du 1^{er} avril 1989 au 31 mars 1990, et que vous autorisiez le président à le soumettre au comité de liaison.

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Et en cas d'imprévu, que se passerait-il?

[Texte]

The Chairman: I am told we can put in a supplementary request if the committee agrees to do so. Moved by Mr. Guilbault and seconded by Mr. Bellemare that the budget be adopted.

Motion agreed to

The Chairman: Now we will resume consideration of the 1988 Annual Report of the Auditor General. Unless the Auditor General has a further statement to make we will start in with questioning.

Mr. Bellemare: An item that has attracted my attention because of the good work of the Auditor General is the one on the Nova Scotia operation. When are we going to be looking at that item?

The Chairman: We have a tentative schedule drawn up for future meetings right through until about the third week in June. That is tentatively on the report we will be studying at 10.30 a.m. at a steering committee meeting. At the beginning of Tuesday morning's meeting I hope to be able to present a slate of meetings to the whole committee for approval. That subject is among those we have proposed in that timeframe.

• 0915

So on Tuesday morning we will be able to give you a very direct answer to that question for your consideration.

Are there any further questions of a procedural nature before we move on? All right. Then this morning being a formal meeting, we will start off in the usual way of questioning.

Mrs. Marleau (Sudbury): I am going to zero in on the Department of Energy, Mines and Resources and the management of federal-provincial contribution programs, since they happen to be an important topic. One of the things I want to ask the Auditor General is what made him decide to pick these particular programs to do a special audit. Was there something in the past that led him to believe there might be some discrepancies or something?

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): No, there was no particular issue out there. We started off, as we always do, with an environmental scan, looking out five years ahead, and in the Energy, Mines and Resources portfolio, as in many other portfolios, there are interprovincial agreements. We looked at the potential risk in various programs and that one came up. It could have been others. It happened to be that particular program. We looked at not one but three interprovincial agreements in Energy, Mines and Resources last year. There was no particular reason to select that, other than an assessment of risk on the broad horizon. It was not a brown envelope or something that started the exercise.

Mrs. Marleau: It was not one of your hot-line tips?

[Traduction]

Le président: Si le comité le désire, nous pouvons ajouter une ligne supplémentaire pour cela. M. Guilbault, appuyé par M. Bellemare, demande que le budget soit approuvé.

La motion est adoptée

Le président: Nous reprenons maintenant le rapport annuel 1988 du vérificateur général. À moins que celui-ci ait une déclaration à faire, nous allons tout de suite passer aux questions.

M. Bellemare: Le vérificateur général a fait un excellent travail, et il a tout particulièrement attiré mon attention sur le cas de la Nouvelle-Écosse. Quand allons-nous en discuter?

Le président: Nous avons déjà prévu un calendrier de travail provisoire, avec des réunions jusqu'à la troisième semaine du mois de juin. Cela n'est qu'une proposition, nous en discuterons à 10h30 à la réunion du comité directeur. J'espère donc pouvoir présenter à la réunion du comité permanent de mardi matin un programme des réunions que vous pourrez approuver. Ce sujet est sur notre liste.

Nous pourrions donc vous donner une réponse définitive mardi matin.

Avez-vous d'autres questions d'organisation à poser? Très bien. Ce matin, nous recevons officiellement le Vérificateur Général et nous passons tout suite aux questions.

Mme Marleau (Sudbury): J'aimerais me pencher plus particulièrement sur le ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources et, en l'occurrence, les programmes de contribution fédéral-provinciaux car c'est un sujet important. Je vais d'abord demander au Vérificateur général ce qui l'a incité à vérifier plus particulièrement ces programmes. Certains événements l'auraient-ils amené à penser qu'il risquait de découvrir certaines anomalies?

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Non, rien de particulier. Nous avons commencé, comme c'est notre habitude, par un examen général, et nous nous sommes penchés notamment sur les cinq années à venir. Il se trouve que le ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources comme tant d'autres, a des obligations aux termes de certaines ententes avec les provinces. Nous avons donc examiné les programmes qui pouvaient comporter certains risques d'exécution, et nous avons retenu celui-ci. Il aurait pu y en avoir d'autres. Nous avons donc vérifié non pas une, mais trois ententes fédéral-provinciales concernant plus particulièrement le ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources. A cela aucune raison particulière, si ce n'est de façon très générale cette notion de risque, dont j'ai parlé. Ça n'est donc pas un dossier particulier qui est à l'origine de notre choix.

Mme Marleau: Vous n'avez pas reçu de dénonciation?

[Text]

In your book here you say a contribution imposes a greater degree of accountability than, for example, a grant or a transfer payment. Can you perhaps give us some reasons for that?

Mr. Dye: Yes. I think I can. You have loans, which are repayable. You lend the money, you charge interest, and you get your money back. You have grants, which are at the other end of that continuum. They are just an outright grant of money, based on the merits of whatever the case was, and the government decides to transfer funds without any strings attached. There is the money, do with it as you agreed to do with it, but we are not going to check up, there will not be an audit, there will not be an evaluation, there will be no report to Parliament.

In between the two are contributions. Some are repayable. Some are not. Within that group you have some requirements of accountability. Contributions have an accountability dimension to them. The money is given for a specific purpose. It is intended that the purpose be observed, that the expenditures be audited, that the program perhaps be evaluated, and that the terms and conditions be met, or otherwise there is usually a situation where if you have not met all that, then you have to give the money back, because you did not meet the requirements.

Contributions are therefore a different thing from grants. They fall in between loans and grants.

Mrs. Marleau: Is there a mechanism in place now for accountability for these contributions, or is that mechanism not being enforced, if it is there?

Mr. Dye: Yes, there are mechanisms. Certainly on the federal side there are very clear mechanisms on what should happen with a contribution, and additional requirements can be stipulated by the Treasury Board, which was the case with these contributions. So you have a general approach in the contribution framework, plus the specific requirements imposed usually by Treasury Board, but it could be ministers imposing other requirements.

Mrs. Marleau: In the case of Nova Scotia, would you say they did not follow these guidelines?

Mr. Dye: No, I do not think they did. In fact, we are aware of several issues where we think the requirements were not met at all. That is why we reported them to Parliament.

Mrs. Marleau: On what grounds is the Auditor General for the Province of Nova Scotia disagreeing with you? I realize he is taking offence to some of these things, which I think have been very well documented.

[Translation]

Dans votre rapport vous dites que les contributions doivent être surveillées de beaucoup plus près que les subventions ou autres paiements de transfert. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi un peu plus en détail?

M. Dye: Oui. Il y a d'abord les prêts, qui sont remboursables. Vous prêtez de l'argent, vous fixez un intérêt, et vous récupérez les sommes prêtées. Il y a ensuite les subventions, à l'autre extrémité de l'éventail. Il s'agit d'un simple transfert qui dépend de l'importance de la cause. C'est-à-dire qu'il n'y a aucune vérification, d'aucune sorte, aucune évaluation des résultats obtenus, aucun rapport au Parlement.

Entre les deux vous avez les contributions. Certaines sont remboursables, d'autres non. Ces contributions sont versées à condition que l'obligation de rendre compte soit ensuite respectée. On fixe un objectif précis à l'opération, celui-ci doit effectivement être respecté, les dépenses font l'objet d'une vérification et le programme est évalué. On veille à ce que les conditions soient bien appliquées, et dans le cas contraire on peut être tenu de rendre les sommes allouées, pour non-respect des engagements.

C'est ce qui distingue les contributions des subventions. Elles représentent une catégorie intermédiaire entre le prêt et la subvention.

Mme Marleau: L'obligation de rendre compte est-elle assujettie à certaines modalités, et celles-ci sont-elles vraiment appliquées comme il convient?

M. Dye: Oui, ces modalités existent. En tous les cas du côté fédéral elles sont précises, la procédure a été définie, et le Conseil du Trésor peut éventuellement y ajouter certaines obligations, ce qui s'est d'ailleurs produit dans ce cas. Il y a donc au départ une procédure dont les modalités sont fixées de façon assez générale et le Conseil du Trésor peut ensuite définir les conditions de l'obligation de rendre compte de façon plus précise. Les ministres aussi peuvent imposer certaines conditions.

Mme Marleau: Pensez-vous que dans le cas de la Nouvelle-Écosse les modalités en question n'ont pas été respectées?

M. Dye: Je le pense. Nous avons eu connaissance de certaines anomalies précises qui démontrent que les conditions n'ont pas été respectées. Voilà pourquoi nous en avons fait rapport au Parlement.

Mme Marleau: Comment se fait-il que le Vérificateur Général de la province ne soit pas d'accord avec vous? Vous semblez avoir suffisamment de preuves, et pourtant il n'est pas du tout d'accord.

• 0920

Mr. Dye: He has views, which he has communicated to his parliamentary committee, the Public Accounts Committee of Nova Scotia, and he has written in his

M. Dye: Il a communiqué ses conclusions à son propre comité parlementaire, le Comité des comptes publics de Nouvelle-Écosse; il en a parlé également dans son rapport

[Texte]

annual report. He takes quite a different position from us on the contribution agreement. He originally thought it was a loan agreement. He is absolutely wrong on that point. That is just not the case, but he claims it was a loan. It is not a loan, it is a contribution.

He disputes with us the claims on vocational schools, and within those we were of the view, having had evidence from a number of provincial officials, that this was a claim based on estimates, in spite of the fact that provincial officials and the Auditor General had certified that they were on cost. He has since written to me to explain clearly that, in his view, these claims were based on cost.

I have to accept that. I have not seen his working papers, and I do not intend to ask him for them. However, he has made the point that they were based on cost. If that is so, then there are, I think, requirements for a hard look at that, because when we questioned the claim, suddenly the whole basis of the claim changed two years later. The numbers were changed, the kinds of issues claimed for were changed, there was a CEIC grant that should be refundable, and there is, I think, a significant error in there. I do not have it quantified, but it is probably between \$15 million and \$20 million.

It is \$22-million worth of claims, and in that there is a labour component, which is specifically excluded from the agreement. It is not to be in there. The Auditor General there has certified that this claim meets the requirements of the contribution agreement. I think he is wrong. I think Canada should get the money back. I do not know the exact amount, but he could tell you. It is a large sum of money. Perhaps the department could tell us what element was salaries, provincial employees' salaries, which are specifically excluded from the agreement, and they claimed for it and got the money.

I think our Department of Energy, Mines and Resources should not have authorized that payment to include salaries. It is a significant sum, and they paid it in error, in my view.

Mrs. Marleau: Is there a mechanism to go back and collect that money?

Mr. Dye: Yes, I am sure there is a mechanism. I think it will take a will.

Mrs. Marleau: Obviously they are not agreeing with your definition. It is pretty obvious they have paid these wages, and that is not included, so it should not—

Mr. Dye: I think an error has been made.

Mrs. Marleau: —be a very difficult thing to prove. It is there.

Mr. Dye: The Auditor General disagrees with us on this. He thinks it is in accordance with the agreement, or

[Traduction]

annuel. Il n'est pas du tout d'accord avec nous, puisqu'il pensait qu'il s'agissait à l'origine d'un prêt, alors qu'il s'agit d'une contribution, là-dessus il est complètement dans l'erreur. Il continue à prétendre qu'il s'agissait d'un prêt. Ce n'est pas un prêt, c'est une contribution.

Nous sommes notamment en désaccord complet sur la question des réclamations de fonds concernant les écoles professionnelles; après avoir vérifié auprès de certains haut-fonctionnaires des provinces, nous avons eu la preuve que ces réclamations étaient fondées sur des coûts estimatifs, alors que d'après le vérificateur général elles seraient fondées sur les coûts réels. Il m'a d'ailleurs écrit depuis pour m'expliquer en détail qu'à son avis les déclarations correspondent bien à des dépenses réelles.

Que voulez-vous que je réponde? Je n'ai pas vu ses dossiers, et je n'ai pas l'intention de les lui demander. Il affirme qu'il s'agit de coûts réels. Dans ce cas, je pense qu'il faudrait regarder cela de très près; en effet, lorsque nous avons émis certains doutes, la présentation de ce budget de dépenses a été complètement modifiée, et cela deux ans plus tard. Les chiffres n'étaient plus les mêmes, les postes avaient été modifiés, la subvention du Ministère de l'emploi et de l'immigration qui aurait dû être déduite, ne l'avait pas été, ce qui constitue à mon avis une faute grave. Je n'ai pas le chiffre exact, mais ce sont sans doute entre 15 et 20 millions de dollars.

Il y a donc une déclaration de dépenses de 22 millions de dollars au total, incluant les salaires qui avaient été explicitement exclus de l'entente. Ça ne devrait pas y figurer. Le vérificateur général de la province n'en a pas moins déclaré que ce budget de dépenses correspondait bien à l'entente signée. Je pense qu'il se trompe et que l'État fédéral devrait être remboursé. Je ne connais pas la somme exacte mais, il pourrait vous la donner. C'est assez considérable. Le ministère pourrait peut-être nous dire à quoi correspondent exactement ces salaires des employés provinciaux qui avaient été explicitement exclus de l'entente, alors que la province a présenté un budget de dépenses incluant ces salaires, et elle a obtenu l'argent.

Je pense que notre Ministère de l'énergie, des mines et des ressources n'aurait pas dû autoriser le versement de ces fonds puisque les salaires en étaient exclus. C'est une somme importante, versée par erreur, à mon avis.

Mme Marleau: Sommes-nous sans recours, pouvons-nous récupérer cet argent?

M. Dye: Certainement, je suis sûr que c'est possible mais il faudra de la persévérance.

Mme Marleau: De toute évidence, ils ne sont pas d'accord avec votre interprétation. Et pourtant les salaires ont été payés alors qu'ils n'étaient pas inclus dans l'entente. Ils ne devraient pas être. . .

M. Dye: Je pense que c'est une erreur.

Mme Marleau: . . . très difficile de le prouver. C'est là noir sur blanc.

M. Dye: Le vérificateur général n'est pas d'accord avec nous. Il pense que l'entente a été respectée, il dit d'un

[Text]

he has said to his parliament that he is not responsible, in some ways, for looking at the terms and conditions, and then he goes on to say he is responsible. I am not quite sure what his view is on that point.

Mrs. Marleau: Is any thought being given to inviting the Auditor General to appear before us on these charges, Mr. Chairman? Perhaps that should be discussed here.

The Chairman: I have thought about it. We mentioned it very briefly in the steering committee, but we have not seriously discussed it. As we get into this subject, if the steering committee and the committee as a whole approve our schedule, not only would we have EMR before us, but I think we should have a meeting where we have the other side of the picture. In cutting new ground here, the Public Accounts committee could be seen as hearing only federal officials and not the other side of the story.

If federal-provincial agreements are going to become an issue with a follow-up by auditors general on the expenditures, you should also have the people who are responsible locally for their administration, or regionally in Canada is probably a better term.

Mrs. Marleau: Would we invite the minister also? We should consider inviting the minister, our federal minister, in charge of these programs.

The Chairman: We will take that into consideration as a steering committee, but I do not want to get into a steering committee decision here before the Committee of the Whole this morning. If you will leave that with us—

Mrs. Marleau: It is a strong suggestion on my part.

The Chairman:—we will take it up.

Mrs. Marleau: Back to Mr. Dye. Has the Auditor General in Nova Scotia audited these particular programs, and, if so, what kind of report has he written on these?

• 0925

Mr. Dye: I am not sure what the Auditor General of Nova Scotia has audited. I know he did a claims audit on the vocational schools. He has offered comment on a number of other areas and I am not sure whether he audited those or not.

I have asked Mr. Woodley to come to the table with me. He is a principal in my office, a former parliamentary liaison officer who worked closely with this committee in the post that Mark Hill now holds. He is back on the line as an auditor and he did the work in this case. Perhaps he could better answer your question of what we believe the Auditor General of Nova Scotia has covered in his work.

Mr. Bill Woodley (Principal, Audit Operations Branch, Office of the Auditor General): The provincial auditor is

[Translation]

côté à son assemblée législative qu'il n'est pas là pour vérifier les termes de l'entente, et par ailleurs il dit exactement le contraire. Ce n'est pas très clair.

Mme Marleau: Est-ce que nous avons pensé à inviter le vérificateur général de la province à une réunion de Comité pour répondre de tout cela, monsieur le président? Il faudrait peut-être l'envisager.

Le président: J'y ai réfléchi. Nous en avons rapidement discuté au comité directeur, mais il faudra y réfléchir encore. Et puisque vous en posez la question, si le comité directeur et le Comité plénier approuvent notre calendrier de travail, le Ministère de l'énergie, des mines et des ressources comparaitra, mais il faudra également que nous entendions la partie adverse. Puisque c'est quelque chose d'assez nouveau, évitons de donner l'impression que seuls la partie fédérale est invitée au Comité des comptes publics.

Si ces ententes fédérales-provinciales sont suivies par les vérificateurs fédéraux, il convient d'entendre les responsables locaux; le terme régional est probablement préférable.

Mme Marleau: Est-ce que nous inviterons le ministre? Je pense qu'il faudrait le faire, je parle du ministre fédéral responsable de ces programmes.

Le président: Nous en discuterons au comité directeur, attendons qu'il prenne sa décision. Remettez-vous-en à nous. . .

Mme Marleau: J'insiste.

Le président: . . . Nous en discuterons.

Mme Marleau: Je reviens à M. Dye. Le vérificateur de Nouvelle-Écosse a-t-il procédé à une vérification de ces programmes et, dans l'affirmative, que contient son rapport?

M. Dye: Je ne sais pas exactement ce que le vérificateur général de Nouvelle-Écosse a vérifié. Je sais qu'il a vérifié le budget de dépenses des écoles professionnelles. Ses observations portent par ailleurs sur un certain nombre de domaines, dont je ne sais pas si ils ont effectivement été soumis à vérification.

J'ai demandé à M. Woodley de se joindre à nous. Il occupe un poste important dans mon bureau. Il était jadis responsable du service de liaison avec le Parlement, et il a travaillé en étroite collaboration avec ce Comité lorsqu'il occupait le poste qu'occupe maintenant Mark Hill. Il est à nouveau vérificateur, et il s'est occupé du dossier. Il pourra peut-être vous dire ce sur quoi le travail de vérification du vérificateur général de Nouvelle-Écosse a porté.

M. Bill Woodley (directeur principal, Direction générale des opérations de vérification, Bureau du

[Texte]

required by the agreement with Nova Scotia to audit all claims submitted by the province, and he did so. We were particularly interested in the vocational school claims, but he audited claims for all the projects.

Mrs. Marleau: What kind of report did he give? Did he just go in and make sure there were no wrong dealings in the spending of money, no one putting money in his pockets? Or did he do a more in-depth study of where the funds had gone and whether they fitted in with the actual parameters of the program?

Mr. Woodley: The Auditor General has provided a certification that the expenditures are within the purposes of the agreement. I could read the wording of that certification if it would be helpful.

Mrs. Marleau: Please do.

Mr. Dye: It is very short. I think it would be worthwhile just to put it on the record.

Mr. Woodley: I am reading from the Auditor General's report in Nova Scotia this year where he covers or deals with this program.

Mr. Dye: There are two certifications on claims: one by provincial officials and another by the Auditor General. Both are quite short.

Mrs. Marleau: Would you please read both? I would be interested in both.

Mr. Woodley: The provincial official responsible certifies that:

the value of the work performed is in accordance with the above-noted agreement

—that is the Development Fund Agreement—

and that the amount due represents the work which has not been included in any previous audited claims tendered.

Then the provincial auditor says:

I the undersigned provincial auditor concur with the above, and further certify that the statement is in accordance with the amounts and records of the province and is supported by proper vouchers and other documents; that all applicable credits have been taken into account; and, should any further credits or refunds be received pertaining thereto, I undertake to notify the Department of Energy, Mines and Resources.

Mrs. Marleau: Is he ignoring the employee component completely? Obviously.

Mr. Woodley: He does not mention it in any of his opinions or certifications, no.

The Chairman: I would like to ask Mr. Wilson if he would take the Chair in my place. I have to go for a radio

[Traduction]

vérificateur général: Selon l'entente avec la Nouvelle-Écosse le vérificateur provincial doit vérifier toutes les demandes soumises par la province, et c'est ce qu'il a fait. Il a donc vérifié les demandes de tous les projets, et de notre côté, nous nous sommes plus particulièrement intéressés au cas des écoles professionnelles.

Mme Marleau: Et que contient son rapport? S'est-il contenté de vérifier qu'il n'y avait eu aucune malversation, aucun détournement de fonds ou bien a-t-il fait une étude approfondie pour vérifier si les sommes en questions avaient bien été affectées comme prévu par le programme?

M. Woodley: Le vérificateur général certifie que les dépenses correspondent bien aux termes de l'entente. Je pourrais lire la certification qu'il a délivrée si vous le voulez.

Mme Marleau: Je vous en prie.

M. Dye: C'est très court. Je pense qu'il serait intéressant d'en faire une lecture publique.

M. Woodley: Il s'agit donc du rapport du vérificateur général de Nouvelle-Écosse, de cette année, et plus particulièrement du passage qui nous intéresse.

M. Dye: Ces budgets de dépenses doivent être doublement certifiés: une fois par les haut-fonctionnaires de la province, et une autre fois par le vérificateur général lui-même. Le texte en est très court.

Mme Marleau: Pouvez-vous lire les deux?

M. Woodley: Le haut-fonctionnaire de la province responsable certifie que:

les sommes et travaux déclarés sont en conformité avec l'entente sus-mentionnée

... il s'agit de l'entente du fonds de développement...

et qu'aucune somme comptabilisée n'apparaît dans aucun des budgets de dépenses précédents ayant fait l'objet d'une vérification.

Le vérificateur de la province déclare de son côté:

Je, sous-signé vérificateur de la province, déclare la vérification faite en bonne et due forme, et certifie que les sommes déclarées sont conformes aux sommes comptabilisées par les services de la province, et qu'elles ont été dûment justifiées; les déductions ont été dûment prises en compte, et je m'engage à communiquer au Ministère de l'énergie, des mines et des ressources tout autre remboursement perçu par les services provinciaux.

Mme Marleau: Il laisse complètement de côté la question salariale?

M. Woodley: Effectivement il n'en est question dans aucune de ses conclusions.

Le président: Je vais demander à M. Wilson de me remplacer; je vais être interviewé à la radio sur la

[Text]

interview with regard to the Westinghouse closing in Renfrew yesterday.

Mr. Wilson, after 10 minutes if I am not back, maybe we could have Mr. Guilbault take the Chair while Mr. Wilson has his 10 minutes of questioning.

Mr. Skelly (Comox—Alberni): It is difficult, I know, for the Auditor General to switch around from chapter to chapter in his report. But as aboriginal affairs critic for my party in the House, and as a member of the select standing committee looking into post-secondary education, I would like to ask a few questions with respect to chapter 14 of the report.

There has been a change in the guidelines governing the department's post-secondary education program that came down in March. The minister, in issuing the new guidelines, indicated in a letter that he felt some students had abused the program, had been using it as a living allowance or second method of income.

• 0930

I noticed in section 14.41 of your report that you had examined 70 student files—I guess you had sampled student files—and while you had found many errors, they appear to be errors in accounting and billing procedures.

I am wondering if you looked at that issue. Are students abusing the program, or using it as a living allowance, or using it as another kind of welfare hand-out rather than using it for post-secondary education purposes?

Mr. Dye: Mr. Chairman, we did not have a line of audit entry with respect to abuse. However, we were looking at files in the administrative side of the program, and there we found a number of errors.

We also concluded, based on the progress, that some students take a remarkably long time to complete their programs. We did not comment here, and I cannot give you the number; I think I have the number somewhere, but I am not sure. I think the department will certainly have the number.

There may well be very legitimate factors for, say, taking nine years instead of three or four or five years, and I do not think I have audited evidence to demonstrate to Parliament why they are taking a longer time than the average student and, indeed, all the reasons may well be legitimate. I just do not have evidence on that point. But they do take, statistically, I think, a longer time to complete a program.

Mr. Skelly: You indicate in another section of your report that most of these are mature students—people who have left school—in some cases, dropped out of elementary and secondary school, and have had to pick

[Translation]

question de la fermeture, hier à Renfrew, de Westinghouse.

Monsieur Wilson, si je ne suis pas de retour dans 10 minutes, vous pourriez peut-être demander à M. Guilbault de vous remplacer pour votre tour de 10 minutes.

M. Skelly (Comox—Alberni): Je sais qu'il est pénible pour le vérificateur général de sauter sans cesse d'un chapitre à l'autre de son rapport et je m'en excuse. Je suis responsable du dossier des autochtones dans mon parti, et comme je fais partie du Comité permanent spécial qui s'occupe de l'enseignement post-secondaire, j'ai des questions à lui poser sur le chapitre 14 du rapport.

Au mois de mars, les lignes directrices du programme de l'enseignement post-secondaire ont été modifiées. À cette occasion le ministre, a expliqué dans une lettre qu'à son avis certains étudiants abusaient du programme, et que celui-ci devenait purement et simplement une allocation de subsistance, une deuxième source de revenu en quelque sorte.

Vous dites à la partie 14.41 de votre rapport que votre analyse de 70 dossiers d'étudiants—que vous avez sans doute choisis par échantillonnage—a révélé beaucoup d'erreurs, apparemment dans les procédures de comptabilité et de facturation.

En concluez-vous que les étudiants exploitent le programme, ou l'utilisent comme une sorte de régime de bien-être social ou de subsistance, et non pour financer vraiment des études supérieures?

M. Dye: Le but de notre vérification n'est pas de déterminer si les bénéficiaires abusent du programme. Durant notre examen des procédures administratives, nous avons cependant constaté un certain nombre d'erreurs.

Nous avons constaté aussi que certains étudiants prennent beaucoup de temps pour achever leurs programmes. Je ne peux pas vous donner de chiffres exacts, je ne les ai pas avec moi, mais je suis certain que le ministère pourrait vous les fournir.

Un étudiant peut fort bien avoir des raisons tout à fait valables pour achever un programme en neuf ans au lieu de trois, quatre ou cinq ans qui sont prévus, mais je n'ai pas cherché à les connaître. Il se peut fort bien qu'ils aient tous des raisons très légitimes. Je n'ai aucune information concrète à ce sujet. Tout ce que je peux vous dire c'est que les statistiques indiquent que certains prennent beaucoup de temps.

M. Skelly: Vous dites ailleurs dans votre rapport que la plupart d'entre eux sont des étudiants plus âgés que la moyenne, qui ont parfois quitté l'école élémentaire ou secondaire et ont dû reprendre des études plus tard. Il

[Texte]

up graduation equivalents and then have gone back to school as mature students. Often, in those cases, people take an inordinately long time to complete their programs.

So in the examination of both the program administered by the department and the program administered by the bands, you did not follow that line of audit to find out if students were abusing the program and using it as a living allowance or as a welfare program.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not think we did. I am in the awkward position of not knowing exactly what is in my audit files. As you may appreciate, there are hundreds of people doing auditing, and I have not looked at every file.

I am being briefed on all major issues, and that particular question of whether or not we pursued a line of abuse and tried to prove it. . . I am not aware that we did.

I think it is probably unlikely that we would do that, but I cannot speak with certainty. I apologize for that. I just do not know exactly how far our auditors went with respect to trying to prove abuse. When we came across a number of situations where the files are inaccurate, the claims perhaps are wrong, and the statistics are inappropriate.

There is a lot of clerical error, and from my reading of the audit reports on the program management, we have taken more of a bureaucratic approach, if you will, rather than the on-site problems dealing with a single parent and three children and still carrying on a university career and trying to survive. I do not think we looked at the dimension.

Mr. Skelly: I just wonder where the Department of Indian Affairs got its information that the program was being used as a welfare system, if that did not turn up in your audit.

Mr. Dye: Perhaps this is a question the department would be prepared to answer in testimony.

Mr. Skelly: Certainly. You indicated, also in a section of your report—I guess it was 14.50—that there is a problem in monitoring the success of this program, or it seems to have a lack of goals, and at some point the mandate has changed from encouraging people to acquire university or professional qualifications to encouraging people just to attend post-secondary courses.

You indicate that increasing the participation rate seems to be the mandate of the program. It is interesting that when natives have only one-third of the participation rate that the population as a whole enjoys, is that not a legitimate goal for a program—from an auditor's point of view—when we are attempting to achieve equity between two racial groups in Canada? That this is almost an affirmative action program, and therefore increases in the

[Traduction]

n'est pas rare que ce genre d'étudiants ait besoin de plus de temps que les autres pour achever un programme.

Or, dans votre examen du programme géré par le ministère et du programme géré par les bandes, vous ne vous êtes pas efforcés de déterminer s'il y a des étudiants qui abusent effectivement du programme et qui l'utilisent comme moyen de subsistance.

M. Dye: Je ne crois pas, monsieur le président. Je suis dans la situation assez bizarre de ne pas savoir exactement ce qu'il y a dans mes fichiers de vérification, mais vous comprendrez qu'il y a dans mon bureau des centaines de personnes qui font des vérifications et qu'il m'est impossible d'examiner tous les dossiers.

On m'informe de toutes les questions importantes, mais je ne saurais vous dire si, dans le cas qui nous intéresse, nous avons ou non tenté de prouver qu'il y avait des abus. A ma connaissance, nous ne l'avons pas fait.

Je dois dire qu'il est peu probable que nous ayons fait de genre d'analyse, mais je n'en suis pas absolument certain. Veuillez m'en excuser. Je ne sais pas si nos vérificateurs ont poussé les recherches assez loin et tenté de prouver qu'il y avait des abus. Je sais par contre que certains dossiers étaient inexacts, que certaines demandes étaient erronées et certaines statistiques inappropriées.

Nous avons relevé beaucoup d'erreurs d'écritures et, si j'en crois les rapports de vérification de la gestion du programme, notre étude a été plutôt administrative; par exemple, nous ne sommes pas allés voir un parent qui élève seul trois enfants et essaye de faire en même temps des études universitaires.

M. Skelly: Je me demande bien où le ministère de Affaires Indiennes a déniché que ce programme était utilisé comme un service de bien-être social, si vous ne l'avez même pas constaté dans votre vérification.

M. Dye: C'est sans doute une question à laquelle les représentants du ministère accepteront de répondre eux-mêmes.

M. Skelly: Sans doute. Vous dites également dans votre rapport, à la partie 14.50 si je ne me trompe, que l'on n'a pas établi d'objectifs but suffisamment précis pour ce programme, et même que sa mission a changé en cours de route, puisqu'à l'origine il s'agissait d'encourager les gens à obtenir des qualifications universitaires ou professionnelles, et qu'ensuite il n'a plus servi qu'à encourager les gens à suivre des cours postsecondaires.

Vous en concluez que la mission du programme semble être aujourd'hui d'augmenter le taux de participation. A une époque où le taux de participation des autochtones n'est que le tiers de celui du reste de la population, ne croyez-vous pas que ce soit un objectif légitime, dans la mesure où cela reflète la volonté de favoriser l'équité entre deux groupes raciaux? N'est-ce pas pratiquement un programme de promotion sociale?

[Text]

participation rate should be encouraged, and should be a mandate of the program?

Mr. Dye: Our point was not on the policy of should there be a relative change of people in our Canadian society. Our point was that their only performance indicator seemed to be the participation rate. We think they could have a whole array of more useful statistics—including participation rate, but it would be very useful to understand how many single parents are in the program, what degrees they are pursuing. For example, I am particularly interested in encouraging young people to be chartered accountants. I am aware of only one native chartered accountant in the entire land. There are lots of lawyers. There are lots of teachers. Why do young native people not become chartered accountants? The Department of Indian Affairs does not have that kind of data, and it would be very useful for them, in order to target their funds, if they understood the needs of the community.

• 0935

Mr. Skelly: So from the point of view of a chartered accountant looking at the needs of the community, you have identified the need for more chartered accountants.

Mr. Dye: It would be a very healthy thing to have more people from our native communities as chartered accountants, especially if they were to return to their bands. The accountability for band funds is not good. In fact, it is very poor, and part of the reason is that there are not enough people trained in the native community to account.

Mr. Skelly: Right. Have you examined the new guidelines that have been put forward by the ministry as a response to your audit of the post-secondary education program? Do they meet some of the objections you have indicated or some of the recommendations you have made here?

Mr. Dye: I personally have not reviewed these guidelines recently promulgated, but I am sure my staff have. I have not been briefed on it, and I have no knowledge of whether or not they indeed meet the recommendations we have made. But we will be following up two years after our audit and be reporting to Parliament on the reaction of government to our report. We would not undertake that review for another year, so it is premature for us to reflect on what has happened.

Mr. Skelly: I see. Given that a standing committee is looking into it, the issue has been debated currently in the House, and it is a current issue of concern to people across Canada, would the Auditor General's office not become involved at taking a look at those guidelines to see if they follow the recommendations made in your annual report?

[Translation]

M. Dye: Notre commentaire n'a strictement rien à voir avec l'évolution des caractéristiques de la société canadienne, et porte simplement sur le fait que le seul indicateur de rendement du programme semble être le taux de participation. Le ministère aurait dû recueillir des statistiques plus complètes, y compris, le taux de participation. Cela dit, il serait très utile de comprendre pourquoi tant de parents seuls sont inscrits au programme et de savoir de façon plus précise quelles études ils poursuivent. J'aimerais par exemple que l'on encourage les jeunes à embrasser la carrière de comptable. Or je ne connais qu'un seul comptable agréé autochtone dans tout le pays. Il y a des quantités d'avocats, des quantités d'enseignants, pourquoi les autochtones ne se dirigent-ils pas vers la comptabilité? Le ministère des Affaires indiennes n'a donc pas ce genre de données? Cela lui serait pourtant très utile pour mieux comprendre les besoins de cette partie de la population, et donc mieux utiliser ses crédits.

M. Skelly: Vous avez étudié la situation du point de vue d'un comptable agréé et vous avez remarqué qu'il n'y avait pas suffisamment de comptables agréés parmi les Indiens pour faire face aux besoins de la population?

M. Dye: Effectivement il serait très utile qu'il y ait plus de comptables agréés autochtones, surtout s'ils retournent dans leur bande. La comptabilité des bandes n'est pas bien faite. Elle même assez catastrophique, et tout cela parce qu'il n'y a pas suffisamment de personnel formé dans ces collectivités indiennes.

M. Skelly: Très bien. Avez-vous examiné les nouvelles directives du ministre en réponse à votre vérification du programme post-secondaire? Correspondent-elles à vos critiques et aux recommandations que vous faites ici?

M. Dye: Je n'ai pas personnellement pris connaissance de ces nouvelles lignes directrices, mais je suis sûr que mon personnel l'a fait. Je n'en ai pas été informé, et je ne sais pas si oui ou non elles correspondent aux recommandations que nous avons faites. Nous allons assurer un suivi pendant deux ans, et nous informerons le Parlement des mesures prises par le gouvernement suite à notre rapport. Mais nous allons attendre un an avant de commencer ce travail, il est donc un peu tôt pour répondre à votre question.

M. Skelly: Je vois. Et puisqu'un comité permanent a été saisi de cette question, une question dont on a également parlé à la Chambre et qui préoccupe tous les Canadiens, le Bureau du vérificateur général serait-il disposé à examiner ces lignes directrices, et voir si elles sont bien conformes aux recommandations de votre Rapport annuel?

[Texte]

Mr. Dye: The Auditor General has a responsibility himself—perhaps some day herself—to make those decisions. The Auditor General does not necessarily follow the day-to-day issues in Parliament. The interests of parliamentarians are certainly part of our environmental scan, but we do not switch quickly from one issue to another based on what happened in *The Globe and Mail*. We have a long-term program and we have coverage of all the programs in the Department of Indian Affairs and Northern Development over—and I am guessing—I would say about an eight-year period, something of that order. I guess that by dumb luck we are rather timely on the issue of post-secondary education, because it became a matter of interest to Parliament recently and we of course had done this audit a year ago. They happened to coincide.

However, there is not a direct correlation between what is happening in the daily news and the work of the Auditor General. We try to target matters of interest, and we are certainly in the Department of Indian Affairs and Northern Development all the time, trying to deal with matters significant to Parliament.

Mr. Skelly: You indicated that your staff may have taken a look at the new guidelines to determine how they conform with your recommendations. Would it be possible, if a Member of Parliament or a committee initiated a request to you, to take a look at the work your staff have done in that area?

Mr. Dye: I am always responsive to the interests of Members of Parliament, and if a Member of Parliament would like a briefing on something then we usually ask them to come over to the office, with perhaps a member opposite, and try to inform them of what it is that we know has been publicly reported. We do not disclose information that is still under audit. Should this committee direct me to provide you with the views of my office on a particular strategy of government, we would try to be of all the assistance we could. However, we would have to go back to the department; we would have to do auditing. It is one thing for my officers to sit at their desk and say: oh, this is interesting, a minister said this and how does that react? But we have to go and find out what the realities are in the field. That takes time, and it takes time to write a report and clear that report, and I would not be able to give you the overnight response that perhaps the committee would like. These things are done with great thought and carefully.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Monsieur le vérificateur général, je vais revenir à des questions que je vous ai posées mardi sur la santé et la sécurité des Canadiens. Cela me préoccupe beaucoup.

• 0940

Je suis du milieu des affaires. On avait un magasin à grande surface. J'ai remarqué que certaines entreprises dépensent beaucoup d'argent pour la présentation d'un

[Traduction]

M. Dye: Le vérificateur général—qui sera peut-être un jour une vérificatrice—prend seul ses décisions. C'est-à-dire qu'il ne suit pas nécessairement au jour le jour les péripéties du débat parlementaire. Nous restons très sensibles à ce qui peut préoccuper les parlementaires, mais nous ne nous laissons pas guider, dans notre travail, par les manchettes du *Globe and Mail*. Nous planifions notre travail longtemps à l'avance, et nous avons prévu d'examiner tous les programmes du ministère des Affaires indiennes et du nord canadien dans un délai—si je ne me trompe—d'environ huit ans. C'est de cet ordre-là. Nous avons cette chance bête de tomber juste cette fois-ci sur la question de l'enseignement post-secondaire, puisqu'il en a été récemment question au Parlement, et que notre vérification a été faite il y a un an. C'est une coïncidence.

Mais il n'y a pas de rapport de cause à effet entre l'information quotidienne des médias et le programme de travail du vérificateur général. Nous essayons de faire des bons choix et, dans le cas du ministère des Affaires indiennes et du nord canadien, de traiter de sujets qui peuvent intéresser le Parlement.

M. Skelly: Vous dites que votre bureau a peut-être déjà examiné ces nouvelles lignes directrices pour savoir si elles sont conformes à vos recommandations. Serait-il possible à un député, ou même à un comité, de prendre connaissance de ce travail s'il a été fait?

M. Dye: J'attache beaucoup d'importance à tout ce qui peut intéresser les députés, et lorsqu'un député demande à être informé plus particulièrement sur telle ou telle question, nous l'invitons à notre bureau, en compagnie d'un député de l'autre côté de la Chambre peut-être, et nous essayons de les informer de tout ce qui a déjà été rendu public. Nous ne divulguons rien de ce qui peut être en cours de vérification. Si le comité me demande de vous fournir ce que pense mon bureau de telle ou telle stratégie du gouvernement, nous ferons tout ce que nous pouvons pour vous obliger. Cependant nous serons obligés de reprendre contact avec le ministère, et de faire un travail de vérification. Qu'un fonctionnaire de mon bureau prenne connaissance de telle ou telle directive du ministre, et la trouve très intéressante, c'est une chose, c'en est une autre d'aller sur place voir de façon concrète ce qui se passe. Cela demande du temps, le temps de la rédaction d'un rapport, qui doit être ensuite approuvé, et je ne pense pas pouvoir vous donner en 24 heures la réponse que le comité aimerait peut-être avoir. Ce genre de travail demande toujours beaucoup d'attention.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): I would like to come back to questions pertaining to health and safety, which I asked on Tuesday. I am very concerned.

I am a business person; I used to have a hypermarket. I have noticed that some businesses spend a great deal of money on marketing a product, but less on the safety of

[Text]

produit, mais en dépensent moins pour la sécurité des capsules ou des bouchons. Je ne dirais pas qu'elles sont négligentes, mais elles pensent peut-être moins à la sécurité de nos Canadiens.

Dans le chapitre 8 de votre rapport sur le ministère de l'Agriculture, vous signalez les graves dangers qui menacent la santé et la sécurité des Canadiens et auxquels doit s'attaquer la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments. Pouvez-vous me faire un commentaire là-dessus? À quoi pensez-vous quand vous dites cela?

M. Dye: En effet, nous nous inquiétons beaucoup quant à l'inspection des produits agricoles. Il y a la menace des pesticides et des insecticides. Il y a aussi la question des normes d'importation des produits des autres pays et celle de la revue des produits dans ce pays. Enfin, il y a les viandes et, dans le chapitre sur Pêches et Océans, les poissons.

En agriculture, il s'agit de revoir la stratégie. À notre avis, les risques les plus graves devraient être la priorité des inspecteurs. Je pense qu'il vaudrait mieux allouer les ressources directement aux risques énormes.

Il y a aussi la question de l'arriéré dans l'enregistrement des pesticides. Il y en a beaucoup, beaucoup. Après plusieurs années, il n'y a pas de revue. Un permis est disponible et renouvelable plusieurs fois. C'est un problème.

Nous n'avons pas donné de réponse sur la question des conteneurs. Il n'y a pas ici de remarque sur la question de conteneurs.

M. Guilbault: Vous n'avez pas examiné à fond le problème de la sécurité des bouchons et des bouteilles? C'est un problème que je constate, parce qu'on a cela partout sur les tablettes, dans tous les magasins. C'est comme les fruits, d'ailleurs. Un sadique pourrait. . .

M. Dye: Oui, exactement. On a connu certaines expériences aux États-Unis dans le cas des médicaments.

Mr. Guilbault: You can go in English if you want, if you feel more comfortable.

M. Dye: Vous parlez de conseils sur la sécurité?

Mr. Guilbault: Yes, safety caps. Some have safety caps.

M. Dye: Exactement. Il y a un processus de contrôle. Il y a des commissions sur la sécurité. Il y a une revue pour le compte de Consommation et Corporations Canada.

There are the trade marks people.

Nous n'avons cependant pas vérifié le processus.

M. Guilbault: Vous parlez aussi des pesticides. Quelle est votre recommandation quant aux pesticides qu'on utilise au Canada? Si vous l'avez mentionné, c'est panada?

M. Dye: Notre premier conseil est de réduire l'arriéré. Il faut aussi voir à l'enregistrement et procéder à une revue.

[Translation]

bottle caps. I would not call these people negligent, but perhaps the safety of Canadians is of less concern to them.

In chapter 8 of your report on the Department of Agriculture, you point out serious dangers to the health and safety of Canadians that the Food Production and Inspection Branch should address. Can you comment on those dangers? What exactly do you mean?

Mr. Dye: The inspection of agricultural products is of considerable concern to us. Pesticides and insecticides present some risks. We also looked at the question of import standards for products from other countries and inspection of products here in Canada. Lastly, we examined meat, and, in the chapter on Fisheries and Oceans, fish.

Agricultural strategy should be reviewed. We feel that inspectors should give the highest priority to the most serious risks. I think it would be preferable to allocate resources directly to the major risks.

We also looked at the pesticide registration backlog. It is just enormous. There has been no review for a number of years. The problem is that a permit, once obtained, may be renewed repeatedly.

There is no response about containers.

Mr. Guilbault: You did not thoroughly investigate bottle cap safety? This is a problem of which I am aware, since they are on all the shelves in all the stores. And, as in the case of fruit, a sadist could. . .

Mr. Dye: Yes, you are right. There were some cases in the United States involving medication.

M. Guilbault: Vous pouvez parler anglais si vous le préférez.

Mr. Dye: You are referring to safety warnings?

M. Guilbault: Oui. Les capsules dans certains embouteillages sont sécuritaires.

Mr. Dye: Exactly. We have quality control processes, safety commissions, and a magazine issued by Consumer and Corporate Affairs Canada.

Il y a le service d'enregistrement des marques de commerce.

However, we did not audit this process.

Mr. Guilbault: You also mentioned pesticides. What is your recommendation on pesticides used in Canada? I am sure you mentioned this point because. . .

Mr. Dye: Our first recommendation is to reduce the backlog. In addition, registration and a review need to be considered.

[Texte]

M. Guilbault: Avez-vous pu constater que certaines marques ou certains produits étaient plus dangereux que d'autres pour la santé des Canadiens?

• 0945

M. Dye: Non, monsieur Guilbault. Notre vérification porte sur le processus et non pas spécifiquement sur le produit lui-même.

M. Guilbault: Vous dites dans votre document abrégé qu'on a une renommée mondiale parce qu'on a pu procéder à l'éradication de la brucellose et de la tuberculose des bovins. Avez-vous examiné plus en profondeur ce secteur de l'économie de l'agriculture?

M. Dye: Pas avec le Comité parlementaire de l'agriculture, mais nous avons examiné la question des *phytosanitary certificates*. Il y a un problème en ce concerne le contrôle des certificats.

M. Guilbault: Je pensais que vous aviez examiné cela. Au Comité de l'agriculture, l'an dernier, on a examiné en profondeur l'étude sur les pesticides dangereux que les agriculteurs utilisent. Je pensais que vos employés avaient regardé cela.

M. Dye: Je suis certain, monsieur, que nos vérificateurs ont fait une revue des témoignages du Comité de l'agriculture. C'est une norme à notre Bureau.

M. Guilbault: Mardi, vous avez dit, quant au chapitre 13 sur le ministère des Pêches et des Océans, que les contrôles de qualité n'étaient pas assez sévères. Vous nous avez dit qu'on se servait surtout de l'odorat. Je me suis renseigné auprès de gens qualifiés du ministère, et on me dit que les normes internationales et régulières dont on se sert sont l'odorat, le goût et la couleur, et qu'on a aussi de nouveaux procédés chimiques depuis deux ans. C'est sans doute pour cela que vous dites dans ce chapitre que le contrôle de la qualité dans les usines de transformation n'est pas efficient.

M. Dye: Mardi, j'ai dit qu'il y avait un problème quant au processus dans les laboratoires. Je pense avoir fait une petite erreur. C'est vrai dans le cas de l'agriculture, mais dans notre paragraphe 13.96, nous avons dit que les politiques et les procédures étaient conséquentes avec les objectifs. Notre inquiétude porte sur la question des inspections sensorielles. Il y a, par exemple, un problème de perfectionnement des inspecteurs. Il y a aussi une question de couleurs. Il y a peut-être des inspecteurs daltoniens. C'est un problème.

M. Guilbault: Mardi, vous m'avez dit qu'on se servait toujours de l'ancien procédé. Je me suis renseigné auprès du ministre des Pêches et des Océans lui-même, et il me dit que depuis deux ans, on se sert d'un procédé chimique; au moyen d'un procédé chimique et par la couleur, on peut déterminer si le poisson est bon ou non. Il y a une entente internationale selon laquelle on se sert du goût, de la couleur et de la senteur. On me dites qu'on est à la fine pointe.

[Traduction]

Mr. Guilbault: Were you able to identify any brands or products that were more dangerous than others to the health of Canadians?

Mr. Dye: No, Mr. Guilbault, our audit deals with the system and not with any specific product.

Mr. Guilbault: In your summary, you note our international prestige for having eliminated brucellosis and tuberculosis in cattle. Did you examine this aspect of the agricultural economy in depth?

Mr. Dye: We did not discuss this issue with the parliamentary committee on agriculture, but we did look at the problem of control over the issuing of phytosanitary certificates.

Mr. Guilbault: I thought you had examined the other point. Last year, the committee on agriculture carefully examined the report on dangerous pesticides used by farmers. I thought your employees had investigated that problem.

Mr. Dye: Mr. Guilbault: I am sure our auditors went through testimony given before the committee on agriculture. That is a standard procedure in our office.

Mr. Guilbault: On Tuesday, concerning chapter 13 on the Department of Fisheries and Oceans, you stated that quality control was not strict enough. You told us that inspectors mainly relied on their sense of smell. I questioned some qualified people in that department, and I was told that the standard international criteria used are odour, taste and colour, and that new chemical tests have been in use for two years. That is probably why in this chapter you state that quality control in processing plants is not efficient.

Mr. Dye: On Tuesday, I stated that there was a problem in the laboratory procedure. I think I made a slight error. Although this is true of agriculture, in section 13.96 we stated that policy and procedures are consistent with objectives. Inspections based on sensory input did concern us. For example, there are problems in inspector training, and in colour identification. Some inspectors may be colour-blind. That is the problem.

Mr. Guilbault: On Tuesday, you told me that the old system was still in use. I asked the Department of Fisheries and Oceans directly and was told that for two years a chemical test has been in use; the chemical test and a colour test are used to determine whether fish is good. There is an international agreement specifying criteria of taste, colour and odour. I am told that this is the most sophisticated process available.

[Text]

M. Dye: Peut-être; c'est sûr qu'il y a un processus de laboratoire et nous pensons raisonnablement que les ministères suivent la procédure.

• 0950

En ce qui concerne la question de l'inspection visuelle des poissons, il y a un problème de procédure d'échantillonnage. Je pense que l'approche pourrait être plus efficiente dans le cas du poisson de fond. L'inspecteur est là pour un moment, mais pas pendant les quarts de soir. L'échantillonnage pose un problème.

M. Guilbault: Le ministre et le fonctionnaire à qui j'ai parlé m'ont dit qu'on a des inspecteurs sur place pour vérifier à chaque point où l'on fait de la congélation ou de la transformation, et que le Canada est à la fine pointe dans ce domaine. Il y a d'autres pays qui se servent encore de l'ancien système, soit le système de la senteur, du goût et de la couleur.

M. Dye: Oui. Nous offrons nos félicitations aux Canadiens pour leur position internationale, mais notre responsabilité est envers les Canadiens, et non envers les autres pays. Il est possible d'améliorer le processus.

Mr. Worthy (Cariboo—Chilcotin): Mr. Dye, I am not a regular member of the committee. I was asked to substitute, so this is a pleasant opportunity for me to talk with you.

I have one major concern. I am from Cariboo—Chilcotin in British Columbia, and in my previous life I was in the forest industry. When your report came out, most of the points made in the section on forestry were very valid and legitimate. I think they will help Forestry Canada do their job better.

The overall impression and impact of your statement as it pertained to the FRDAs tended to be negative. We are coming into a situation of negotiations and a renewal of these agreements. I was devastated by the impact that could have on some of the bureaucracy and the politicians coming to decisions about the new FRDA projects.

At least in British Columbia the perception within the industry is that the overall statement you are making is wrong. It is one of the best things we have seen out there in terms of addressing our nation's most valuable resource. I know the Northern Ontario Lumbermen's Association tried to analyse your report and come up with what they felt was a more accurate statement of the situation. Did you receive a copy of this? If so, how do you respond to their assessment?

Mr. Dye: Mr. Chairman, our chapter on the Canadian Forestry Service was not specific to any province. In fact, it does not mention British Columbia, although you will see some pictures in it from British Columbia. I too am from British Columbia, so I was pleased to see those pictures there.

[Translation]

Mr. Dye: Perhaps it is; we do know that there is a laboratory test and we think departments make reasonable efforts to follow the procedure.

Concerning visual inspection of fish, there is a procedural problem with sampling. I think our system for inspecting groundfish could be more efficient. Inspectors are on the job for some time, but not on the evening shifts. Sampling is a problem.

Mr. Guilbault: The minister and the official to whom I spoke told me that inspectors are stationed at each point where freezing or processing is done, and that Canada is using the most sophisticated techniques in this field. Other countries still use the old system based on smell, taste and colour.

Mr. Dye: That is correct. Canada is to be congratulated for its international position, but our responsibility is to Canadians and not to other countries. The system can be improved.

M. Worthy (Cariboo—Chilcotin): Monsieur Dye, étant donné que je suis membre suppléant et non membre titulaire du Comité, c'est un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de vous parler.

J'ai une question à soulever. Je viens de Cariboo—Chilcotin, en Colombie-Britannique, et j'ai déjà travaillé dans l'industrie forestière. La plupart des observations sur l'industrie forestière dans votre rapport sont tout à fait valables, et je pense qu'elles faciliteront le travail du ministère canadien des Forêts.

En général, vos commentaires concernant les ententes sur la mise en valeur des ressources forestières étaient négatifs. Nous aurons bientôt à renégocier ces ententes, et l'influence que pourrait avoir vos vues sur les fonctionnaires et les représentants élus responsables de ces décisions m'inquiètent énormément.

En Colombie-Britannique du moins, on pense que vous vous méprenez sur ces ententes, qui sont un excellent moyen de mettre en valeur la plus grande richesse de notre pays. Je sais que la Northern Ontario Lumbermen's Association, après avoir étudié votre rapport, a essayé de rétablir les faits. Avez-vous reçu un exemplaire du document que cette association a produit? Si oui, quelle est votre réponse?

M. Dye: Monsieur le président, le chapitre concernant le Service canadien des forêts ne visait aucune province en particulier; la Colombie-Britannique n'y figure qu'en photo. Je suis également originaire de la Colombie-Britannique, et ces photos m'ont plu.

[Texte]

It seems there are several schools of thought in British Columbia. I have had quite a lot of correspondence. I believe I have received a report from the northern group from Chilcotin. I think I got a report from Prince George.

Mr. Worthy: It is the Prince George group, but the Cariboo group agree with them.

Mr. Dye: I am sure I did receive letters. In fact, I had quite a vibrant response from the forestry minister, Mr. Parker, who felt our report was...

Mr. Skelly: It is the first time he has ever been vibrant.

Mr. Dye: He was certainly vibrant on the telephone. I have never met the gentleman. He took great exception. At that time of course he had not read the report, but he was making a lot of allegations about the quality of my report. So I suggested he read it and I provided him with a copy. I have not heard from him since.

Several eminent people from British Columbia who are well known in the forestry industry assisted in our findings. Subsequent to that a number of other people in the industry, who I believe would take a neutral response—they would not be forestry management people themselves—have written to congratulate us on our findings. Then, I have the concerns of other people who are saying, well, you do not understand, Auditor General.

• 0955

Our audit was of the federal service and applied to most provinces. If somebody takes from our report that these agreements are not useful—that is not what we have said at all. Certainly we identified problems, and I think one of the big problems was the follow-on. If you are going to, for example, reforest and you put the seedlings in—if I understand silviculture, you have to really look after that area, cull it, and continue to prepare it for about ten years. If there is no follow-on agreement, then the planting will not produce any mature trees because it is not looked after. So they have to have continuous effort in maintaining these replanted areas.

The minister said he had two reports that showed our report was of no value. I have had those two reports looked at subsequently and I do not think they address the issues we were addressing.

I know we have caused a reaction in British Columbia. That was not intended. Our intention is to audit the Canadian Forest Service and indicate the problems in it. When the Forest Resource Development Agreements are renegotiated, I would hope that the problems are addressed.

Mr. Worthy: You indicate that the unsatisfactory restocked forest land backlog is in fact continuing to increase.

Mr. Dye: Yes.

[Traduction]

D'après les nombreuses lettres que j'ai reçues—dont une du groupe du nord, à Chilcotin, et une de Prince George—les avis sont partagés en Colombie-Britannique.

M. Worthy: En effet, c'est le groupe de Prince George qui vous a écrit; le groupe de Cariboo s'aligne sur sa position.

M. Dye: J'ai bien reçu des lettres et même une réponse vigoureuse de la part du ministre des Forêts, M. Parker, qui trouvait notre rapport...

M. Skelly: C'est la première fois qu'il s'est montré vigoureux.

M. Dye: Je n'ai jamais rencontré ce monsieur, mais au téléphone il faisait des reproches tout à fait vigoureuses. Sans avoir lu le rapport, il trouvait à redire sur sa qualité. Je lui ai envoyé un exemplaire et suggéré qu'il le lise. Je suis toujours sans réponse de sa part.

Certaines personnes bien connues dans l'industrie forestière en Colombie-Britannique nous ont aidés dans nos recherches. Par la suite un certain nombre de personnes de l'industrie, qui peuvent à mon avis faire preuve d'objectivité car ce ne sont pas des gestionnaires de société forestière, nous ont écrit pour nous féliciter. Il faut tenir compte aussi de l'avis de ceux qui disent: «Monsieur le vérificateur général, vous n'y comprenez rien».

Notre vérification a porté sur le service fédéral, tel qu'il s'applique à la plupart des provinces. Si en lisant notre rapport on conclut que ces ententes ne sont pas utiles, on aura tiré une conclusion erronée. Ce n'est pas du tout ce que nous avons dit. Certes, il y a des problèmes, notamment des problèmes de suivi. Si on veut faire du reboisement, il ne faut pas se contenter de planter des plants, il faut également entretenir la plantation, et ce, pendant une bonne dizaine d'années. Donc, s'il n'y a pas d'entente sur le suivi, les plants ne deviendront pas des arbres adultes, car ils n'auront pas été entretenus. L'effort doit être soutenu.

Le ministre a dit qu'il avait reçu deux rapports montrant que le nôtre n'avait aucune valeur. Je les ai fait examiner et je dois dire qu'ils ne portent aucunement sur les problèmes que nous avons soulevés.

Je sais que nous avons suscité une réaction en Colombie-Britannique, mais ce n'était pas notre objectif. Nous voulions simplement vérifier les activités du Service canadien des forêts et voir s'il y avait des problèmes. J'espère que ces problèmes seront pris en considération quand on renégociera les ententes de mise en valeur des ressources forestières.

M. Worthy: Vous dites que l'étendue des zones forestières qui n'ont pas été replantées de manière satisfaisante continue d'augmenter.

M. Dye: Oui.

[Text]

Mr. Worthy: I would like some explanation of what you mean by that. In other words, are more forest fires taking place, which exceed the land that is being replanted? My understanding is that the current logging is being kept up with, so it must be natural disasters that are exceeding the replanting efforts.

Mr. Dye: I do not think our point, Mr. Chairman, was on natural disasters—infestation, fires, the damage is amazing and I think that exceeds the cut on an annual basis. There is a great loss to these uncontrollable, if you will, activities.

Our point was on the object of the Forest Resource Development Agreements. The purpose of those is to reduce the unsatisfactory restocked forest. I think they are aimed at helping to restock the forest.

Now, one of the problems is that we do not know the total forest situation in Canada. There are no national data. Some provinces have better information than others, and some forestry companies have quite good information about their own responsibilities. But it is not brought together for a national picture, which is one of our concerns.

From the information we do have, we believe the objective is not being met. In other words, the national forest—to the best information we have—is not being restocked in order to maintain a sustainable yield. Now, that is nationally. We are not talking specifically about northern British Columbia at all. I do not know the information on northern British Columbia at this moment.

About 50% of the funds in these agreements goes to reforestation. Since 1982 there has been something like 470,000 hectares of land reforested. The Canadian Forest Service estimates that the amount of unsatisfactory reforested land continues to increase, but the rate of increase is less than it used to be. So the problem is there. We are cutting more than we can sustain.

• 1000

M. Bellemare: Monsieur le président, deux matins de suite, à *CBO Morning*, j'ai entendu des discussions concernant la possibilité d'avoir, au Canada, une ligne ouverte semblable aux *hot lines fraud* aux États-Unis. Si je me souviens bien, le directeur de ce système aux États-Unis a parlé hier matin ou ce matin. Il disait que, lorsqu'on a institué le système, le premier jour, on a reçu des centaines, sinon des milliers d'appels. Dès qu'on raccrochait, on recevait un autre appel. On reçoit surtout des appels de personnes travaillant au gouvernement américain qui désirent informer qui de droit qu'il y a la possibilité de fraude, ou de la fraude ou de la malfaisance dans les opérations gouvernementales.

J'ai l'impression que cela n'existe pas au Canada. J'ai aussi entendu M. Kenneth Dye dire que ce serait

[Translation]

M. Worthy: Que voulez-vous dire exactement? Voulez-vous dire que les zones détruites par les feux de forêt sont plus vastes que les zones reboisées? D'après mes informations, les zones reboisées équivalent à peu près aux zones exploitées, ce qui me porte à conclure que le déficit doit être causé par les catastrophes naturelles.

M. Dye: Non, monsieur le président, notre argument ne portait pas sur les catastrophes naturelles, bien que les parasites et les feux de forêt provoquent des dégâts considérables sur des zones probablement plus étendues que celles consacrées aux coupes. Ce sont cependant des pertes que j'appellerais incontrôlables.

Notre commentaire portait plutôt sur les ententes de mise en valeur des ressources forestières, dont l'objectif est de contribuer aux activités de reboisement.

L'un des problèmes auxquels nous nous heurtons au Canada est qu'il n'existe pas de données nationales sur les ressources forestières. Certaines provinces ont de meilleures informations que d'autres, et c'est aussi le cas de certaines sociétés forestières. Cependant, toutes ces données ne sont pas regroupées au plan national.

Les informations dont nous disposons nous font penser que l'objectif du programme n'est pas atteint, c'est-à-dire que les forêts nationales ne sont pas suffisamment reboisées pour qu'on puisse maintenir les rendements souhaités. Cette conclusion porte cependant sur la situation nationale, et pas du tout sur la situation spécifique du nord de la Colombie-Britannique. En fait, je ne sais pas quelle est actuellement la situation dans cette région.

Environ la moitié des crédits prévus par ces ententes sont consacrés au reboisement. Depuis 1982, 470,000 hectares ont ainsi été reboisés. Le Service canadien des forêts estime que la superficie totale des terres mal reboisées continue d'augmenter, même si le taux d'augmentation est inférieur à ce qu'il était. Voilà donc le problème: nous coupons plus qu'il ne le faudrait.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, for two consecutive mornings now, I have been hearing discussions on *CBO Morning* about the possibility of having hotlines in Canada similar to those in the United States. If I remember correctly, the director of this system in the United States was a guest on the show either yesterday morning or this morning. He said that when the system was introduced in his country, they received hundreds, if not thousands of calls, on the first day. As soon as they hung up on one call, another one would come through. Most of the calls we receive are from American government employees who want to let someone know about possible fraud, fraud or wrong-doing in government operations.

I have the impression that this does not exist in Canada. I have also heard Mr. Kenneth Dye say that it

[Texte]

possiblement une excellente idée. Je dois admettre que je suis complètement d'accord avec lui. La Fonction publique a plusieurs milliers d'employés qui seraient peut-être en mesure de donner des renseignements sur ce qu'ils perçoivent comme de la fraude. Ils peuvent hésiter à le mentionner à leurs supérieurs, pour toutes sortes de raisons. Il serait donc bon qu'on ait un système semblable au Canada. J'espère qu'on va établir un système semblable. Je verrais sûrement des gens téléphoner pour donner des renseignements et des enquêteurs pourraient vérifier ces renseignements.

Comment institue-t-on un tel système? Est-ce le gouvernement, une personne comme Kenneth Dye, ou le contrôleur général du Canada qui l'institue?

M. Dye: Pour ma part, je préférerais que ce soit le contrôleur général ou le Conseil du Trésor, parce que je pense que c'est la responsabilité des gestionnaires que de prendre connaissance des fraudes ou des problèmes d'extravagance et de gaspillage. Nous avons fait de la planification à ce sujet, mais nous n'avons pas d'argent.

M. Bellemare: Je verrais plutôt cette activité dans un organisme comme le vôtre, parce que vous êtes apolitique. Si c'était le contrôleur, qui est responsable devant un ministre, on se demanderait toujours si les choses ne seront pas enterrées après quelque temps ou à un certain niveau. Je ne dis pas que cela arriverait, mais on se poserait la question.

On sait que chez vous, vous n'êtes pas forts pour mettre des couvertures sur les activités dont tout le monde devrait être au courant selon vous. Si vous n'avez pas d'argent, qu'est-ce qu'on fait en attendant?

M. Dye: J'ai l'option de changer mes priorités; je peux annuler une vérification pour l'année prochaine et consacrer l'argent ainsi épargné aux lignes ouvertes. C'est une question de ressources.

M. Bellemare: Vous avez sûrement de bonnes ressources parce que votre budget n'a pas été très amputé. Est-ce que vous pourriez trouver dans votre budget. . . ?

M. Dye: Je demande une augmentation.

M. Bellemare: Oui, on veut toujours une augmentation, mais pourriez-vous trouver de l'argent pour établir une ligne ouverte dès cette année? Pourquoi serait-ce un projet pour l'an prochain seulement? C'est ma première expérience avec vous, monsieur Dye, et je vais commencer à croire que, dans certains domaines, vous faites de la temporisation. Je ne pense pas qu'il soit dans votre caractère de remettre à demain ce que vous pourriez faire aujourd'hui. Si c'est une question de fonds, étant donné que vos fonds sont assez considérables et que vous avez des qualités de comptable extraordinaires, vous pouvez sûrement trouver un moyen de débiter dès cette année.

• 1005

M. Dye: Monsieur le président, nous nous attendons à recevoir 51 millions de dollars pour notre budget de cette

[Traduction]

may well be a very good idea. I must say that I am in full agreement with him. There are several thousand employees in the Public Service who may be in a position to provide information on what they perceive as fraud. They may hesitate to mention it to their superiors for all kinds of reasons. It would therefore be a good thing if we had a similar system in Canada. I hope that such a system will be established. I can certainly see people phoning to provide information, and investigators could verify that information.

How can such a system be introduced? Should it be done by the government, someone like Kenneth Dye, or the Comptroller-General of Canada?

Mr. Dye: Personally, I would prefer that it be done by the Comptroller-General or by Treasury Board, because I think it is up to managers to find out what they can about fraud, extravagance or waste. We have done some planning in this regard, but we do not have any money.

Mr. Bellemare: I would tend to see this activity coming under an organization such as your own, because you are apolitical. If it was the Comptroller-General, who reports to a minister, we would always wonder whether things are swept under the rug after some time or at a certain level. I am not saying that would necessarily happen, but the question might arise.

It is a well-known fact that you do not hush up activities you feel should be made public. If you do not have any money, what should we do in the meantime?

Mr. Dye: I have the option of changing my priorities; I could cancel an audit next year and use the money thus saved for hotlines. It is a question of resources.

Mr. Bellemare: Surely you have adequate resources, since your budget was not significantly cut. Could you not look at your budget and find. . . ?

Mr. Dye: I would request an increase.

Mr. Bellemare: Yes, everybody wants an increase, but could you find the funds to establish a hotline this year? Why wait until next year? This is the first opportunity I have had to ask you questions, Mr. Dye, and I am beginning to think you are stalling. I do not think you are the kind of man who would put off till tomorrow what could be done today. If it is a matter of money, I am sure you could find a way to start this year, considering the rather large amounts you are provided with, and your extraordinary talents as an accountant.

Mr. Dye: We expect to receive \$51 million for this year, Mr. Chairman, which will be enough to audit the

[Text]

année. C'est suffisant pour faire la vérification des comptes, pour maintenir un programme de vérification intégrée et pour faire un rapport sur l'optimisation des ressources, mais la fréquence de couverture est un problème.

Je vous ai dit la semaine dernière que la couverture était un peu en retard. Par exemple, à la GRC, on le fait tous les neuf ans; au ministère des Travaux publics, tous les huit ou neuf ans. J'aimerais qu'on fasse une vérification au moins une fois pendant une législature, soit tous les quatre ou cinq ans, dans les ministères à risque.

Il m'est possible de changer mes priorités. Par exemple, je peux retarder la vérification à la Défense nationale pour établir un programme de lignes ouvertes. Cependant, avec nos responsabilités accrues en ce concerne les autres sociétés de la Couronne, les vérifications d'optimisation des ressources et les examens spéciaux dans les sociétés de la Couronne, et avec les augmentations au gouvernement en général, nous avons un problème de ressources.

The Chairman: Mr. Bellemare, your time is up.

M. Bellemare: J'ai une question de procédure. Un député peut poser une question qui dure 30 secondes et M. Dye peut parler pendant 10 minutes. Il peut le faire exprès. Cela devrait être un peu plus équitable.

The Chairman: Well, let us get on with the meeting in the meantime. First, I would request that questioners be sure they are asking questions on items that are in the Auditor General's report and not matters of estimates for the Auditor General. That is very important. There is a great difference. We hope we will have the Auditor General back before this committee, possibly in another session, on his own estimates. I hope you will be really well informed and geared and will have your good potential questions ready for him at that time, in depth.

M. Gabriel Fontaine (député de Lévis): Monsieur Dye, je voudrais avoir une idée de votre processus de vérification. Je prétends que, lorsque vous vérifiez les dépenses directes du gouvernement du Canada, vous mettez beaucoup plus d'efforts et de personnel que lorsque vous vérifiez ou tentez de vérifier les dépenses faites par les provinces.

Par exemple, on a aujourd'hui un budget de 142 milliards de dollars. À combien de milliards de dollars affectez-vous vos ressources, et combien de ces milliards sont transférés aux provinces? Quelle est la qualité de vos interventions lorsque ces sommes font l'objet d'un transfert pour les programmes d'éducation, de voirie ou de santé? Jusqu'où va votre effort dans ces cas?

• 1010

M. Dye: La majorité de nos vérifications portent sur les dépenses directes des ministères. On fait un très petit effort dans le cas des transferts. Par exemple, nous ne

[Translation]

accounts, to sustain a program of comprehensive auditing and to produce a report on value for money, but there may be a problem as far as the frequency of audits is concerned.

I told you last week that we were a bit late on that point. For instance, we audit the RCMP once every nine years, and Public Works once every eight or nine years, whereas I would like us to audit "risk departments" at least once every parliamentary session, that is to say, once every four or five years.

Of course, I could change my priorities. For example, I could delay doing an audit of National Defence, in order to establish an hotline program. However, considering the additional responsibilities we have towards the other Crown corporations, as well as for value-for-money audits, special audits of Crown corporations, and in view of the increased activities of government in general, we do have a resource problem.

Le président: Monsieur Bellemare, votre temps de parole est écoulé.

Mr. Bellemare: I would like to raise a matter of procedure, Mr. Chairman. A member could take only 30 seconds to ask a question but Mr. Dye could take 10 minutes to answer. He could do it on purpose. There should be more fairness.

Le président: Poursuivons nos travaux. Je rappelle d'abord aux membres du comité qu'ils doivent poser des questions sur les points soulevés dans le rapport du vérificateur général, et non pas sur son budget. C'est très important, et très différent. Nous espérons que le vérificateur général viendra à nouveau témoigner devant notre comité au sujet de son budget. J'espère que vous serez alors très bien informés et que vous pourrez lui poser beaucoup de questions très précises.

Mr. Gabriel Fontaine (Lévis): I would like to have more information about your audit process, Mr. Dye. I am convinced that you are putting more effort and staff into auditing the direct expenditures of the Government of Canada than those of the provinces.

We have today a budget amounting to \$142 billion. How much of those billions do you audit, and how many billions go to the provincial governments? What is the quality of your audits when those amounts are transferred to the provinces for education, roads or health programs, for example? How much do you apply yourselves in those cases?

Mr. Dye: Most of our audits bear on the direct expenditures of departments. Our involvement in transfer programs is very limited. For example, we do not review

[Texte]

faisons pas maintenant une revue de l'éducation, mais je pense que ce serait un bon sujet pour le vérificateur général, peut-être en collaboration avec les vérificateurs généraux des provinces.

M. Fontaine: Combien de milliards de dollars du budget d'aujourd'hui, en pourcentage ou en chiffres, ne font pas l'objet d'une vérification préoccupante de votre part?

M. Dye: Je n'ai pas les comptes publics ici, mais toutes les dépenses fédérales sont sujettes à une vérification par le vérificateur général, et toutes font l'objet d'une vérification par les comptables qui vérifient l'exactitude des comptes. Cependant, beaucoup de ces dépenses ne font pas l'objet d'une vérification d'optimisation des ressources.

M. Fontaine: Si quelqu'un vous posait une question, pourriez-vous lui dire: La province x a reçu tel paiement de péréquation et voici ce qu'elle en a fait? Est-ce que cette information fait partie de vos dossiers normaux?

Mr. Dye: Mr. Chairman, we have been very light in the whole area of interprovincial transfers. We have not followed through and committed large resources to this process. Part of the question is with respect to our rights to enter into a province, particularly with block funding where a sum is sent to a province, or a province receives tax points and receives revenues by virtue of a case they have made when the tax points are sorted out. We have not ventured into that area.

However, I am concerned about this area. If you look at how money is spent across government, you can see a cascading of public funds from federal to provincial, provincial on to municipal. There is a great deal of money being spent without audit, particularly at the municipal level, where the goods and services are usually bought, or perhaps at the provincial level. Federally, there are these large transfers and they are not subjected to the same level of accountability. I think they should.

I spoke at another meeting about perhaps the notion of a single audit, where all the stakeholders would engage one auditor to review the issues that are of significance to them, and the audit would then proceed.

M. Fontaine: Vous avez en vue ou vous avez des ententes formelles avec les vérificateurs des provinces canadiennes qui auraient recours ou qui ont recours à vos services et qui disent: La province a reçu x milliards de dollars de transferts et nous les avons vérifiés; voici notre vérification et nous croyons que c'est conforme, etc. Est-ce que cela est systématiquement organisé? Est-ce que cela couvrirait 100 p. 100 du budget du gouvernement canadien?

M. Dye: Actuellement, ce n'est pas disponible pour les dépenses, mais c'est là pour les revenus. Nous avons un accord avec les vérificateurs généraux des provinces et le

[Traduction]

education funding, even though I believe it would be an excellent item to audit, perhaps with the co-operation of provincial Auditors General.

Mr. Fontaine: What part of the present budget, in percentage or in dollars, is not audited by your people?

Mr. Dye: I do not have the Public Accounts with me, but I can tell you that all federal expenditures are audited by the Auditor General, and by accountants who check on the accuracy of the figures. However, many of these expenditures do not lead to a value-for-money audit.

Mr. Fontaine: Would you be able to answer this kind of question: how much equalization money did such and such a province receive, and what did it do with it? Would you have this information, as a matter of course?

M. Dye: Je dois dire que nous sommes encore très faibles sur le plan des transferts interprovinciaux, M. le Président. Nous n'avons pas consacré de ressources importantes à ce secteur. Le problème vient en partie du fait que nos droits sont limités en ce qui concerne l'examen des crédits provinciaux, notamment lorsqu'il s'agit de crédits bloqués ou de sommes perçues par une province grâce à des points fiscaux qui lui ont été consentis. Nous ne nous sommes pas aventurés dans ce secteur.

Cela ne me laisse toutefois pas indifférent. Si on examine la façon dont les gouvernements dépensent leur argent, on constate qu'il y a une sorte de cascade de deniers publics allant du niveau fédéral au niveau municipal en passant par le niveau provincial. Beaucoup d'argent est dépensé sans aucune vérification, notamment au niveau municipal, où sont généralement achetés beaucoup de biens et services, et peut-être aussi au niveau provincial. Il y a donc ces vastes transferts fédéraux qui ne sont pas assujettis au même degré de responsabilité. Je crois qu'ils devraient l'être.

J'ai déjà abordé lors d'une réunion antérieure l'idée d'une seule vérification, à l'occasion de laquelle toutes les parties concernées demanderaient à un seul vérificateur d'étudier de fond en comble toutes les questions pertinentes.

Mr. Fontaine: Have you established formal agreements with the provincial Auditors General in order to be able to say, such and such a province has received so many billions of dollars for transfer payments and our audit allows us to conclude that everything is above board? Is this kind of audit systematically organized? Could it be applied to 100% of the federal budget?

Mr. Dye: This is not available, at the present time, for expenditures, but it is for revenues. We do have an agreement with the provincial Auditors General and the

[Text]

ministère du Revenu de chaque province selon lequel notre Bureau est le vérificateur pour les revenus de l'impôt des particuliers et de l'impôt des sociétés.

The Chairman: Mr. Fontaine, I am sorry. Your time is up. I will now call upon Mr. Stevenson.

Mr. Stevenson (Durham): I wanted to ask a few questions in this area of food inspection. You mention that you try to concentrate your work in areas where risks are the greatest. Exactly how do you define risk?

Mr. Dye: Chairman, that is an excellent question. I have not thought about how I would define the word "risk". I would start with the dictionary and find out how the dictionary defines "risk". But to give you a working reaction to that, I think the risk would be where life is threatened, where people have a potential to become ill, where the environment is threatened. I think the extent of threat to various parts of our society is the definition of risk I would employ in dealing with the safety of food.

Mr. Stevenson: I am going to give you three groupings: a grouping of tobacco and alcohol, a grouping of salmonella aflatoxin, and a grouping of pesticides. How would you rate those three groupings as far as risk to human health is concerned?

Mr. Dye: Chairman, I am not expert enough to give this committee an expert opinion on the rating of the three groupings. I think each has within it its own set of risks because of the application of the product to individuals or to the environment. I apologize, but I am not capable of giving you an insightful analysis of the extent of risk. I think there are experts who could. I am a chartered accountant, not a pesticide specialist.

Mr. Stevenson: I have a little bit of concern. I am not at all concerned that you are in this area of work; I have a little concern about the direction your analysis took. If there had been a little clearer definition of risk in the minds of your people who were doing the work, I wonder if the approach of your audit would have been somewhat different.

When you go into an area of investigation that is clearly quite technical in nature, how do you try to separate your audit of the process from the duties of the people who are working in the area and who are quite knowledgeable about the process? What indicators do you look for to see that, although they may be good people and trying hard, they are not accomplishing what you might expect them to accomplish?

Mr. Dye: Chairman, because we are not experts, we engage toxicologists, agricultural specialists, people who understand all the issues we have addressed. There would have been people competent in their field making the review itself in terms of understanding the responsibilities in accordance with the law and regulations, interpreting that in an expert way so that the people we engage,

[Translation]

Revenue department of each province, under which our office is the official auditor of the tax income provided by citizens and by corporations.

Le président: Je regrette, M. Fontaine, votre temps est écoulé. Je donne maintenant la parole à M. Stevenson.

M. Stevenson (Durham): Je voudrais poser quelques questions sur l'inspection des aliments. Vous avez dit que vous essayez de concentrer vos travaux sur les domaines dans lesquels les risques sont les plus élevés. Quelle est votre définition du risque?

M. Dye: Excellente question, monsieur le président. Je ne me la suis jamais posée mais je suppose que je devrais commencer par voir comment ce terme est défini dans le dictionnaire. Sur le plan pratique, je dirais sans doute qu'il y a risque quand une vie est menacée, quand les gens risquent d'être malades, ou quand l'environnement est menacé. Autrement dit, si vous parlez de la sécurité des aliments, je dirais que le risque est déterminé par la gravité de la menace pour l'ensemble de la société.

M. Stevenson: Je vais vous donner trois groupes: le tabac et l'alcool, la salmonellose, les pesticides. Selon vous, quel est le degré de risque de chacun de ces groupes pour la santé humaine?

M. Dye: Je ne peux vous donner un avis qualifié monsieur le président. Chaque groupe présente un ensemble de risques spécifiques, pour les particuliers ou pour l'environnement. Je regrette, mais je suis incapable de faire une analyse valable de cette forme de risque. Je crois qu'il y a des experts pour cela. N'oubliez pas, je suis comptable agréé et non spécialiste des pesticides.

M. Stevenson: Cela m'inquiète un peu. Je ne suis pas du tout préoccupé par vos activités dans ce domaine, mais plutôt par l'orientation de vos travaux. Si votre personnel avait une idée plus précise de la nature du risque, je me demande si votre vérification aurait produit des résultats légèrement différents.

Lorsque vous aborder une enquête dans un domaine très technique, comment pouvez-vous faire la distinction entre la vérification des procédures et la vérifications des activités des spécialistes? Quels indicateurs recherchez-vous pour vous assurer que tout est fait comme il le faut?

M. Dye: Comme nous ne sommes pas des experts, monsieur le président, nous faisons appel à des spécialistes, par exemple à des toxicologues ou à des agronomes, c'est-à-dire à des gens qui comprennent les questions qui nous intéressent. Ces gens-là peuvent examiner les activités et vérifier qu'elles sont conformes aux lois et règlements. De cette manière, nous parvenons

[Texte]

including our own staff, would have a clear understanding of what the organization should be about.

Having done that, I am sure their definition of risk—and some considerable thought would have been put into that, and I was not part of those discussions—would have looked at threat to human life and threat to health and threat to the environment. I think that would be part of their thinking, and in doing so, they would have had substantial discussions with people in the department and people in the industry.

First, the scope of the investigation or examination would have outside experts in these fields to advise us on the strategy we are undertaking. We would also discuss with them about mid-point in the audit how our findings are turning out, and we would have those same types of people come in to advise us, together with our own experts and consultants we have engaged, on how the report turned out. So we do have something more than just auditors from my office engaged in the project.

• 1020

At the end of the day, for example, in this chapter, the Department of Agriculture has agreed with all of our findings and our recommendations. So, I do not think we are way off base. We have concurrence from the department.

Mr. Stevenson: Yes, that does not surprise me. I suppose my concern about these sorts of things is that when we talk about risk, all too often included in our evaluation of risk is our comfort level associated with some of the things we are looking at.

We have a considerable comfort level with, for example, alcohol, because it is quite commonly used in our daily lives. However, as far as toxicology goes and as far as cost to society in dealing with that and its effect on human life, it is a very high risk chemical. I would suggest it costs our society more and is a greater risk to human health than many of the things we read about on page one of the newspapers, quite frankly, that we are not nearly so comfortable with because we do not understand them. They are deemed to be quite highly risk oriented, but mainly because we do not have a comfort level with them.

When one looks at the cost to government and the taxpayer, to families, to health care system, and so on relating to food poisoning, relating to smoking, relating to alcohol use and so on, compared to whatever cost there is relating to pesticides in human health, I think one would see a very significant difference there, but on a quick definition of risk most people would not necessarily rate them in the order that I might rate them.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we have not undertaken an audit of the perils of the use of alcohol in our society that would involve things like family breakdown, illness and accident rates. That would be quite an exercise for an

[Traduction]

à bien comprendre les activités de l'organisme faisant l'objet d'une vérification.

Quant à la notion de risque, je suis certain que les experts dont je viens de parler y réfléchissent sérieusement. Je ne participe pas à ces discussions, mais je suis sûr qu'ils tiennent compte des menaces à la vie humaine, à la santé et à l'environnement. Je suis convaincu que ces éléments sont pris en considération.

Donc, pour commencer une vérification, nous demandons à des experts indépendants de nous recommander une stratégie. Nous discutons également avec eux au cours de la vérification, pour vérifier la nature de nos constatations, et nous les consultons également à l'étape du rapport. Ces vérifications ne sont donc pas effectuées seulement par des membres de mon bureau.

Vous constaterez ainsi, dans ce chapitre, que le ministère de l'Agriculture approuve toutes nos constatations et recommandations. Je ne crois donc pas que nous nous soyons beaucoup trompés. Nous avons reçu l'aval du ministère.

M. Stevenson: Cela ne m'étonne pas. Ce qui me préoccupe c'est que, quand nous parlons de risque, nous avons trop souvent tendance à peser notre confort dans la même balance.

Par exemple, nous sommes assez tolérants à l'égard de l'alcool, parce que c'est un produit d'usage courant. Par contre, si on examine la consommation d'alcool sur le plan de la toxicologie et des coûts sociaux, il faut bien conclure que c'est un produit à risques très élevés. J'irais même jusqu'à dire qu'il coûte plus à la société et présente plus de risques sur le plan de la santé humaine que beaucoup des choses dont la presse nous rebat les oreilles et que nous comprenons mal, il faut bien le dire. Il y a beaucoup de choses que nous pensons très dangereuses, mais c'est surtout parce que nous les connaissons mal.

Si on examine les coûts que doivent assumer les gouvernements et les contribuables, ainsi que les familles et les services de santé, à cause des empoisonnements alimentaires, de l'usage du tabac, de l'alcoolisme, etc, par rapport aux coûts résultant des pesticides, on ne tarde pas à réaliser qu'ils ne sont pas du tout comparables. Par contre, si on demandait à la plupart des gens de les classer par ordre de risques, ils ne donneraient pas nécessairement l'ordre dans lequel je viens de les mentionner.

M. Dye: Nous n'avons jamais tenté de mesurer les périls de l'alcool pour la société, monsieur le président, car cela impliquerait une évaluation de facteurs tels que la maladie, la séparation des familles et les accidents. Pour

[Text]

office like ours to undertake. I suspect it would be within our mandate if we decided to do it. I like to do audits that I can finish, and that would be an extraordinary exercise.

In this case we did look at the process of inspection. There is a department of government responsible for inspecting food products and that is what we audited. We have not yet branched out into other very important areas in our society.

I see no reason why if public funds are being used on these things—and I suspect they are—that it would not fall within the domain of the Auditor General if we undertook to look at them and take on these broad societal issues from a point of view of audit.

The Chairman: Mrs. Marleau, did you indicate you had another question? We have five minutes left so we are going to have to hurry.

Mrs. Marleau: I think we touched on the question of contract audits the last time you were here, and you were of the opinion that obviously there was not enough work done in follow-ups on these contracts especially in some instances. What would you say should be done and how quickly should this audit be done, and once the findings are in, what kind of remedies, what kind of recourse do we as parliamentarians have on some of these contracts that have not been executed properly?

Mr. Dye: Based on the experience of the past in Canada and in the United States at this time, there is a tremendous pay off. For a dollar spent on auditing you get a tremendous recovery.

The government is in a mode of restraint. Person-years are being reduced, dollars are being reduced, and as a consequence that is one area that has been significantly reduced. When you do that there are trade-offs to be made. In this case a salary dollar and a person-year have been saved. The potential savings resulting from the work of that person who might have been engaged or of the consultant who might have been engaged does not show. So, you have to make decisions as to how you want to trade off the use of public funds.

Mrs. Marleau: Who is responsible for contract audits?

Mr. Dye: The government generally.

Mrs. Marleau: Each department?

Mr. Dye: Specifically, I think in the cases we were looking at we were targeting the Department of Supply and Services purchases for the military.

• 1025

Mrs. Marleau: Have they stopped doing these contract audits? Is this something we should really look into as a committee in terms of having stricter guidelines for how quickly they do these audits and so on? Some serious

[Translation]

un bureau comme le nôtre, ce serait un travail considérable. Je suppose que nous aurions parfaitement le droit d'entreprendre une telle étude, mais je dois vous dire que j'aime bien finir ce que je commence.

Dans le cas que vous avez évoqué, nous avons examiné le processus d'inspection des aliments. Comme il y a un ministère qui est responsable de cette activité, nous avons vérifié son travail. Par contre, nous n'avons pas encore abordé les autres aspects très importants de notre société que vous venez d'évoquer.

Je ne vois cependant rien qui empêche le vérificateur général d'effectuer de telles analyses, sur des questions sociales de portée beaucoup plus générale, à condition qu'on soit prêt à y consacrer les fonds requis.

Le président: Madame Marleau, vous vouliez poser une autre question. Il nous reste cinq minutes.

Mme Marleau: Lors de votre dernière comparution, nous avons abordé la question de la vérification des contrats, et vous pensiez que dans certains cas il n'y avait manifestement pas assez de suivi. Que faudrait-il faire? Quelles solutions pouvez-vous proposer? D'autre part, que peuvent faire les députés, au sujet des contrats qui n'ont pas été exécutés correctement?

M. Dye: Si je me fonde sur l'expérience passée du Canada, et l'expérience présente des États-Unis, les activités de vérification sont extrêmement rentables. Chaque dollar consacré à la vérification permet d'en récupérer beaucoup plus.

Nous traversons actuellement une période de compressions budgétaires, qui touchent évidemment aussi les activités de vérification. Dans une telle situation, on accepte certains compromis. Lorsqu'on dit qu'on a économisé le salaire d'une année-personne dans le secteur de la vérification, on ne montre pas les sommes qui auraient pu être récupérées par cette personne, ou par l'expert qu'on aurait pu recruter.

Mme Marleau: Qui est responsable de la vérification des contrats?

M. Dye: En règle générale, le gouvernement.

Mme Marleau: Les ministères?

M. Dye: Si je me souviens bien, nous parlions des achats militaires; ce serait donc le ministère des Approvisionnements et Services.

Mme Marleau: Ces vérifications de contrats ont-elles cessé? Croyez-vous que notre comité devrait envisager d'exiger des lignes directrices beaucoup plus rigoureuses, par exemple sur les délais d'exécution des vérifications?

[Texte]

problems come out if you do not do contract audits properly.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would suggest that your committee consider a meeting with the deputy minister and perhaps the people from the Audit Services Bureau to discuss their coverage—their methods. We think their technology is stale. We do not think they have enough people, and we think they are under-auditing when there is potential for great savings to the Canadian taxpayer in this area. It is worthy of your consideration, in my view.

Mrs. Marleau: Thank you.

Mr. Skelly: I have a small question requiring a large response. You indicated in your report—and I am going back to the Department of Indian Affairs—that there is no legislative authority, other than appropriations legislation, for such programs as post-secondary education, and that creates problems of accounting and responsibility and evenly delivering the programs across the country. You also mentioned in your report that there are regional differences.

I guess I am getting into some of the questions asked by the member opposite about your jurisdiction. I am wondering if your jurisdiction applies to Canada's obligations under treaties with native entities. I am referring particularly to the James Bay and Northern Quebec Agreement. I suppose this could be considered the equivalent of legislative authority, but Canada entered into a treaty with the James Bay Cree and agreed under that treaty to provide certain funds for post-secondary education, child welfare and other services.

In spite of what the Prime Minister said in Senegal yesterday, Canada consistently violates its obligations under those treaties. It is not providing the funds it agreed to provide for post-secondary education, and as a result regional differences have been created in post-secondary education entitlements for the James Bay Cree. They have constantly taken Canada to court to try to get this country to fulfil its obligations under those treaties.

In terms of your audit of the Department of Indian Affairs, I am wondering if you have taken it upon yourself to audit the treaties themselves. Do you have jurisdiction over those treaties? Do you have jurisdiction over the expenditures that Canada is required to make under those treaties in the area of post-secondary education in particular? Have you done an audit to make sure Canada is fulfilling its requirements under those treaties? The James Bay Cree and other treaty nations say that Canada is not fulfilling its obligations, even when those obligations are spelled out in fixed dollar terms or in percentage expenditures to meet a percentage of the need, with Quebec providing the other percentage.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I believe we would have a right, indeed I think a responsibility, to audit treaties that require the expenditure of public funds. If the money

[Traduction]

On sait qu'il peut y avoir de graves problèmes si les contrats ne sont pas vérifiés correctement.

M. Dye: Monsieur le président, votre comité pourrait peut-être rencontrer le sous-ministre, et les représentants du bureau des services de vérifications, pour discuter des méthodes de vérification des contrats. A mon avis, elles sont dépassées. Nous ne pensons pas que le bureau ait suffisamment d'employés, et nous sommes convaincus qu'ils ne font pas assez de vérifications, alors qu'il y a là un potentiel d'épargne considérable pour le contribuable canadien. A mon sens, ce secteur mérite que vous vous y intéressiez.

Mme Marleau: Merci.

M. Skelly: Je vais poser une courte question qui méritera une longue réponse. Au sujet du ministère des Affaires indiennes, vous dites dans votre rapport qu'il n'y a pas de pouvoirs législatifs, à l'exception des lois d'affectation budgétaire, pour des programmes tels que l'enseignement post-secondaire, ce qui crée des problèmes de comptabilité et de responsabilité, et même des problèmes pour la prestation des programmes. Vous dites également qu'il y a des différences régionales.

Comme le député d'en face, je veux vous poser quelques questions au sujet de vos pouvoirs spécifiques. Je me demande si vous avez le pouvoir d'examiner les obligations du Canada envers les groupes autochtones, au titre des traités. Je songe notamment à l'accord de la Baie James, par lequel le Canada s'est engagé à fournir des crédits aux Indiens cris pour l'enseignement post-secondaire, le bien-être de l'enfance, et pour d'autres services.

Malgré ce qu'a déclaré hier le premier ministre au Sénégal, le Canada ne cesse d'échapper à ses obligations au titre de ces traités. Il ne fournit pas les fonds qu'il avait accepté d'octroyer au titre de l'enseignement post-secondaire, ce qui signifie qu'il existe maintenant des différences régionales quant au droit à l'enseignement post-secondaire pour les Cris de la baie James. Ceux-ci sont constamment obligés d'aller devant les tribunaux pour tenter de forcer le pays à respecter ses devoirs.

Dans le cadre de votre vérification du ministère des Affaires Indiennes, avez-vous pris l'initiative de vérifier les traités eux-mêmes? Cela relève-t-il de votre compétence? Auriez-vous le pouvoir de vérifier les dépenses que le Canada est tenu de faire au titre de ces traités, notamment dans le domaine de l'enseignement post-secondaire? Avez-vous fait une vérification pour vous assurer que le Canada respecte ses obligations au titre des traités? Comme d'autres nations qui ont signé des traités, les Cris de la Baie James affirment que le Canada ne les respecte pas, même quand il s'agit de montants clairement établis, ou de dépenses à partager avec le Québec.

M. Dye: Je crois que nous aurions le droit, voire la responsabilité, de vérifier les traités exigeant des dépenses de fonds publiques. Si les fonds viennent du Trésor, je

[Text]

comes out of the CRF, I think I am responsible to audit that money. So yes, I do think I should. No, we have not audited the James Bay accord. I think we considered it. If I recall our own internal discussions at the time I think it was the settlement of the land claim thing as a financial issue that would be of great interest to my audit office. We have not dealt with it yet. It is an issue that is evolving, and we just simply have not dealt with it. There is no reason why we could not.

Mr. Skelly: In terms of what the Prime Minister was saying about human rights in Senegal, Canada has an obligation to clean up its act at home before it starts lecturing foreign nations. This is one area where I think Canada does not live up to its obligations and to its supposed respect for human rights. I would hope that in the future your office would consider an audit of Canada's obligations under these treaties as a priority item.

Mr. Dye: Mr. Chairman, were we to audit a treaty and there were violations of the terms and conditions, we would, as we usually do, comment on the significant issues to Parliament. I take note of the member's interest in this area.

Mr. Skelly: Thank you.

• 1030

The Chairman: Mr. Skelly, for your added interest, on March 16, 1987, in its fifth report to the House of Commons, your Public Accounts committee of that day made certain recommendations. Some response has been received from the Department of Indian Affairs and Northern Development, but it is considered to be unsatisfactory. I would ask that our research people put that on their list as a follow-up item. I am sure they have it already, because there are a number of things that we want to follow up on that are hanging out loose, where we have not gone back and asked: "What have you done about this?"

Mr. Skelly: I think this would be an appropriate one.

The Chairman: The Indians' lands claim is one of those items. I just want to bring you up to date on that. There will be a follow-up with the department on that question and on this fifth report of March 1987.

M. Bellemare: Je désire de la documentation sur le fonds de développement de la Nouvelle-Écosse. Cela devrait aussi être distribué à mes collègues, évidemment. C'est au sujet d'une citation de M. Dye:

The money was spent contrary to the terms and conditions of the agreement for salaries of regular provincial employees.

Could he provide us with a copy of that particular quote that specifies the conditions relating to salaries? He says "salaries of regular provincial employees". Could he

[Translation]

crois qu'il m'appartient d'effectuer les vérifications. Je dois donc répondre par l'affirmative à cette partie de votre question. Par contre, nous n'avons pas vérifié l'accord de la baie James. Je crois que nous nous sommes posé la question mais, si je me souviens bien, nous avons conclu que c'était le règlement des revendications territoriales qui, par ses aspects financiers, présentait le plus d'intérêt pour nos services de vérification. C'est une question qui continue d'évoluer et nous n'avons tout simplement pas fait de vérification à ce sujet. Je ne peux pas vous dire pourquoi.

M. Skelly: Compte tenu des déclarations faites par le premier ministre au Sénégal au sujet des droits de la personne, il est évident que le Canada devrait mettre de l'ordre dans ses propres affaires avant d'aller faire la leçon aux pays étrangers. Il y a un domaine dans lequel ces affaires ne sont pas en ordre, c'est celui du respect des droits humains. J'espère que votre bureau envisagera sérieusement d'accorder la priorité à une vérification des obligations du Canada au titre de ces traités.

M. Dye: Si nous faisons une telle vérification et que nous constatons que les modalités du traité ont été violées, nous n'aurions aucune hésitation à le signaler dans notre rapport au Parlement. Je prends note de votre intérêt pour cette question.

M. Skelly: Merci.

Le président: Pour votre information, monsieur Skelly, le Comité des comptes publics a formulé certaines recommandations à ce sujet dans son cinquième rapport, daté du 16 mars 1987. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien avait répondu à ces recommandations, mais ses réponses ont été jugées insatisfaisantes. Je vais demander à nos chargés de recherche de suivre cette question de près. Je suis sûr qu'ils l'ont déjà fait mais nous pourrions peut-être obtenir d'autres précisions.

M. Skelly: Ce serait tout à fait approprié.

Le président: L'une de ces questions concerne les revendications territoriales. Je dois vous dire que nous ferons le suivi avec le ministère sur cette question, ainsi que sur ce cinquième rapport, daté mars 1987.

Mr. Bellemare: I would need some data concerning the development fund for Nova Scotia. Of course, this should also be provided to my colleagues. This relates to a statement by Mr. Dye:

L'argent a été dépensé contrairement aux modalités et conditions de l'accord portant sur le salaire des employés provinciaux réguliers.

Pourrait-il nous donner des précisions à ce sujet? Il parle des «salaires des employés provinciaux réguliers». Pourrait-il nous donner, non pas les noms des employés,

[Texte]

enumerate, not the names of the employees, but the functions of these employees so that we could see that there is either a relationship or not?

Mr. Dye: The request is one on which we would like to satisfy the committee, but my understanding is that this specific requirement is in what is called a Cabinet document, and I do not reveal Cabinet documents publicly. Should your committee ask the Treasury Board for that document, maybe you will get it. I am simply unable to give you a Cabinet document.

M. Bellemare: Puis-je demander au président de faire la demande auprès du Cabinet?

The Chairman: Our research people have been in touch with Energy, Mines and Resources on this. I believe they will be meeting with them again this afternoon to see if a copy of that agreement is available to the committee. It seems to me it puts us in a very awkward position if we are sitting here discussing an agreement and we do not have a copy of the agreement. I hope they give me a satisfactory explanation.

I cannot understand why this agreement would not be available to the committee since it is a federal-provincial agreement, and it is federal-provincial funding. Because we are dealing with taxpayers' dollars I think we have every right to have it available to the committee.

It has been on our agenda, and we will see what comes out of it.

Mr. Dye: The best I could do is offer you the substance of that information in paragraph 10.8. I cannot reveal a "cab doc".

M. Bellemare: N'a-t-on pas accès à des documents publics? Si une municipalité conclut une entente avec une compagnie, le document devient public pour n'importe qui dans la collectivité.

The Chairman: You must remember there is a difference between public documents and Cabinet documents, and you are getting into a pretty sensitive area there in Cabinet documents, with a longtime tradition, Privy Council secrecy and so on. As far as the signature of an agreement is concerned, between two levels of government, I cannot understand why it is not public. Whenever we signed agreements of this nature before, they seemed to become available to the press.

I do not know the extenuating circumstances here, but we will find out, hopefully this afternoon. I would ask our researchers to report to me so that I can get the information back to the committee.

I would like to adjourn the meeting at this time. I would ask Mr. Skelly to join Mr. Wilson and myself in a steering committee meeting between now and 11 a.m. so that we can get some order into our schedule for the next month or so.

[Traduction]

mais leurs postes, afin que nous puissions nous faire une opinion?

M. Dye: J'aimerais bien vous donner satisfaction, monsieur le président, mais je crois comprendre qu'il s'agit de ce qu'on appelle un document du Cabinet, et que je n'ai pas le droit de le révéler. Peut-être pourriez-vous obtenir ce document en vous adressant directement au Conseil du Trésor? Pour ma part, il m'est impossible de vous donner un document du Cabinet.

Mr. Bellemare: Could I ask the chairman to put the request to Cabinet?

Le président: Nos chargés de recherche ont déjà pris contact avec le ministère de l'Énergie à ce sujet. Je crois comprendre qu'ils doivent rencontrer à nouveau les représentants de ce ministère cet après-midi, pour voir s'il est possible d'obtenir un exemplaire de cette entente. Il est évident que nous nous trouvons dans une position très difficile lorsque nous devons discuter d'une entente dont nous ne pouvons même pas obtenir un exemplaire. J'espère que nous aurons des explications satisfaisantes.

Il est absolument incompréhensible que nous ne puissions pas obtenir cette entente, puisqu'il s'agit d'une entente de financement fédéral-provincial. Comme il s'agit de deniers publics, nous devrions tout naturellement avoir communication du document.

Nous verrons bien où tout cela nous mène.

M. Dye: Je ne peux aller au-delà des informations que j'ai communiqué dans le paragraphe 10.8 de mon rapport. Il m'est impossible de révéler le contenu d'un document du Cabinet.

Mr. Bellemare: Do we not have access to public documents? When a town signs a deal with a company, the document automatically becomes public.

Le président: Il y a cependant une différence entre les documents publics et les documents du Cabinet. En ce qui concerne les documents du Cabinet, le Conseil privé maintient depuis longtemps une tradition de secret. Mais en ce qui concerne l'entente signée entre deux niveaux de gouvernements, je ne vois pas pourquoi elle serait secrète. Chaque fois que des ententes de cette nature sont signées, la presse semble en avoir communication.

Je ne sais pas s'il y a d'autres facteurs à prendre en considération dans ce cas, mais j'espère que nous le saurons cet après-midi. J'ai demandé à nos chargés de recherche de me communiquer immédiatement le résultat de leur réunion de cet après-midi.

Je vais maintenant lever la séance. Je demande à M. Skelly de se joindre à M. Wilson et à moi pour une réunion du comité directeur jusqu'à 11 heures. Nous devons organiser notre programme du mois prochain.

[Text]

Thank you very much, Mr. Dye, and also your staff.

The meeting is adjourned.

[Translation]

Merci beaucoup, monsieur Dye, ainsi qu'à vos collaborateurs.

La séance est levée.

[Text]

Mr. Dye: The request is one of which we would like to see the committee and my understanding is that the specific request is in what is called a Cabinet document and I do not recall Cabinet documents. I would think your committee and the Treasury Board for the document might not be in the same category as you're talking about.

Mr. Bellavance: I just wanted to ask the president of the committee if he would be able to give us some information on the document that we are talking about. I think we would like to see it as well as the agreement that we have signed. I think we have a copy of the agreement that we have signed and we have a copy of the agreement that we have signed. I think we have every right to have it available to the committee.

It has been on our agenda and we will see what comes out of it. I think we have a copy of the agreement that we have signed and we have a copy of the agreement that we have signed. I think we have every right to have it available to the committee.

The Chairman: You must remember there is a difference between public document and Cabinet document and you are talking into a very specific area here in Cabinet document with a lot more information. I think we have a copy of the agreement that we have signed and we have a copy of the agreement that we have signed. I think we have every right to have it available to the committee.

I would like to adjourn the meeting at this time. I would ask Mr. Skelly to join Mr. Wilson and myself in a special committee meeting now and I am so



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada;
Bill Woodley, Audit Principal, Audit Operations Branch.

TÉMOINS

Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada;
Bill Woodley, directeur principal, Direction générale des
opérations de vérification.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Tuesday, May 30, 1989

Le mardi 30 mai 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Main Estimates 1989-90: Vote 25 under the Office
of the Auditor General of Canada

Budget principal des dépenses pour l'exercice
financier 1989-1990: Crédit 25 sous la rubrique du
Bureau du Vérificateur général du Canada

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

(Quorum 5)

Nino Travella
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Nino Travella

TÉMOINS

WITNESSES

(Voir à l'endos)

(See back cover)

WITNESSES

TÉMOINS

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada,
Bill Woodley, Audit Principal, Audit Operations Branch.

Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada;
Bill Woodley, directeur principal, Direction générale des
opérations de vérification.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 30, 1989

(7)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:00 o'clock a.m. this day in Room 269, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada; D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit Operations; Ronald M. Warne, Deputy Auditor General, Administrative Service Branch.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, May 18, 1989 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1990. (See *Minutes of Proceedings, Thursday, May 18, 1989, Issue No. 3*).

The Chairman called Vote 25—*Program Expenditures*.

The witnesses answered questions.

Vote 25 was allowed to stand.

At 10:55 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 30 MAI 1989

(7)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 heures, dans la pièce 269 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada; D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de vérification; Ronald M. Warne, sous-vérificateur général, Services administratifs.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 18 mai 1989 ayant trait au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990. (Voir *Procès-verbaux du jeudi 18 mai 1989, fascicule n° 3*).

Le président met en délibération le crédit 25—*Dépenses du programme*.

Les témoins répondent aux questions.

Le crédit 25 est réservé.

À 10 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, May 30, 1989

• 0904

The Chairman: All right, I see a quorum. I shall open the meeting.

You have before you the report of the Subcommittee on Agenda and Procedure. I believe both the French and the English have been circulated to each member of the committee. I have called a subcommittee meeting for Thursday at 8.30 a.m. in my office to look at changes that may have to take place with the last three slots, but I prefer not to go into that until I meet with the subcommittee. We have run into a problem with the inability of the Deputy Minister of Agriculture to appear because he has all the provinces in town on the 15th, and we had him slotted for that day. So we are trying to accommodate him in that respect.

• 0905

Are there any questions about the report as you see it in front of you? If not, will someone move the adoption of the subcommittee report?

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Adopt this schedule of meetings?

The Chairman: Yes.

Mr. Wilson: I think that is what we are going to be talking about in the steering committee. Am I confused?

The Chairman: This is a previous one. This is the one we have in place now, Mr. Wilson, that we are prepared to adopt this morning. We can either adopt it this morning or leave it and come back with a firm one on Thursday morning, whatever is the desire of the committee.

Mr. Parker (Kootenay East): I have a question. On Monday, June 12, it is an in camera briefing. Can you give me a reason for why that has to be in camera?

The Chairman: It is a staff briefing. It has nothing to do with the audits. It is a briefing of the committee with regard to chapter 8 of the Auditor General's report.

Mr. Wilson, what is your desire? Do you want to table this for the time being and have a second look at it on Thursday morning in the light of representations that have been made since, or do you want to adopt it and revise it on Thursday morning?

Mr. Wilson: Given the fact that we know there will have to be some modifications to it, perhaps we ought to table the proposed agenda and finalize it Thursday morning.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 30 mai 1989

Le président: Très bien, je vois que nous avons le quorum. Je déclare la séance ouverte.

Vous avez sous les yeux le rapport du Sous-comité du programme et de la procédure. Je pense que les deux versions, française et anglaise, vous ont été distribuées. J'ai prévu une réunion du sous-comité pour jeudi à 8h30, dans mon bureau, pour discuter d'éventuelles modifications des trois derniers paragraphes, mais je préfère ne pas en parler d'ici à la réunion du sous-comité. Je signale, entre autres, que le sous-ministre de l'Agriculture ne pourra pas comparaître le 15, comme d'abord prévu, parce qu'il reçoit les provinces ce jour-là. Nous allons donc essayer d'en tenir compte.

Avez-vous des questions à poser sur le rapport qui vous a été distribué? Dans la négative, quelqu'un proposerait-il une motion d'adoption du rapport du sous-comité?

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Adopter ce calendrier de travail?

Le président: Oui.

M. Wilson: Je croyais justement que c'était ce dont nous allions parler à la réunion du comité directeur. Est-ce que je me trompe?

Le président: Ça, c'est l'ancien. Celui que vous avez sous les yeux, monsieur Wilson, est celui que nous nous proposons d'adopter ce matin. Ou nous l'adoptons, ou nous laissons les choses en état, et nous vous repropoisons jeudi matin un programme définitif; à vous de choisir.

M. Parker (Kootenay-Est): J'ai une question à poser. On a prévu, pour le lundi 12 juin, une réunion à huis clos. Pourquoi à huis clos?

Le président: Il s'agit d'une réunion d'information du personnel. Cela n'a rien à faire avec les vérifications à proprement parler. Il s'agit d'une réunion d'information du Comité concernant le chapitre 8 du rapport du vérificateur général.

Qu'en pensez-vous, monsieur Wilson? Est-ce que vous voulez que nous déposions ce programme en attendant, et que nous en rediscutions jeudi matin, à la lumière de ce que nous aurons appris entre-temps, ou voulez-vous l'adopter et le revoir jeudi matin?

M. Wilson: Puisqu'il y aura des modifications, nous pourrions peut-être simplement le déposer et lui donner sa forme définitive jeudi matin.

[Texte]

The Chairman: Does the committee agree with that?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: So at 8.30 a.m. on Thursday in my office there will be a steering committee meeting.

Right now we are resuming consideration of vote 25, program expenditures, under the 1989-90 main estimates of the Auditor General of Canada. We have with us this morning Mr. Dye and his officials. Maybe he would prefer to introduce his officials before we start. Do you have a further statement, Mr. Dye, or do you prefer to go right into the estimates?

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Chairman, I have no statement to make this morning. To introduce my officials, with me I have Larry Meyers, Deputy Auditor General responsible for audit operations; and Ron Warne, Deputy Auditor General responsible for the administration of my office.

The Chairman: Thank you. I am now ready for questioners. Do you have a question, Mr. Bellemare, that you want to put to the Auditor General?

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): The increase from \$43,688,000 to \$45,918,000 is what percentage of an increase, in your estimation?

Mr. Dye: Mr. Chairman, the answer is 5.1%.

Mr. Bellemare: Since your function is one of auditing to make sure moneys are well spent, spent for what they are supposed to be spent, and third. . . I do not know if this is often spelled out, but I get the feeling that you say we should cut where it looks a little fat. I do not know where your estimates are fat because I am not an auditor, because it is not my specialty, and because I have not had the experience of sitting on this committee for more than a month or so. However, looking at the growth, and from my experience in municipal affairs where we were audited 20 years in a row and so on, if the cost of living is so much, and if the growth is so much, why are the auditors' expenditures increasing faster than the cost of living and all the other averages?

• 0910

Mr. Dye: Mr. Chairman, perhaps I could refer the committee to page 21 of part III; there you will see growth basically flat on a constant dollar basis. If you look at that bottom line, the dotted line, I think the numbers have moved up something like 11% over a decade. That does not track the growth in the amount of work we are expected to cover. The activities of the office are certainly much more active than the 11% in cash costs would represent.

We have far more Crown corporations to be responsible for, plus new duties with all the Crown corporations, plus additional clientele. I do not know how many it is over a decade but I would estimate maybe 20 or

[Traduction]

Le président: Le Comité est-il d'accord?

Des voix: Oui.

Le président: Réunion du comité directeur, donc, jeudi matin dans mon bureau, à 8h30.

Nous reprenons maintenant l'étude du crédit 25, dépenses du programme, du budget 1989-1990 du vérificateur général du Canada. Nous recevons ce matin M. Dye et les fonctionnaires du bureau. Peut-être pourrait-il d'abord les présenter au Comité. Avez-vous une déclaration à faire, monsieur Dye, ou voulez-vous que nous commençons tout de suite?

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Monsieur le président, je n'ai aucune déclaration à faire. Je présente mes hauts fonctionnaires: Larry Meyers, sous-vérificateur général à la Direction générale des opérations de vérification, et Ron Warne, sous-vérificateur général responsable de l'administration du bureau.

Le président: Merci. Je suis prêt pour les questions. Monsieur Bellemarre, voulez-vous commencer?

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Je vois une augmentation de 43,688,000 à 45,918,000\$; quel pourcentage cela représente-t-il, à votre avis?

M. Dye: Monsieur le président, il s'agit d'une augmentation de 5,1 p. 100.

M. Bellemarre: Vous êtes chargés de vérifier si les fonds et crédits sont bien dépensés, dépensés pour ce pour quoi ils sont censés l'être, et troisièmement. . . Je ne sais pas si c'est quelque chose de courant, mais j'ai l'impression que d'après vous, il faudrait comprimer certains budgets trop généreux. Je ne sais pas si c'est le cas du vôtre, je ne suis pas vérificateur, ce n'est pas mon métier, et par ailleurs, je ne suis membre du Comité que depuis un peu plus d'un mois. Étudions maintenant la croissance; j'ai une certaine expérience dans le domaine des affaires municipales, où nous faisons l'objet de vérifications tous les ans pendant 20 ans. On peut donc se demander pourquoi les dépenses du bureau du vérificateur augmentent à un rythme plus rapide que le coût de la vie ou toutes les autres données utilisées.

M. Dye: Monsieur le président, je vous renvoie à la page 24 de la partie III; vous constaterez que nous avons une croissance pratiquement nulle en dollars constants. Si vous étudiez la ligne du bas, la ligne pointillée, vous constaterez qu'il n'y a eu qu'une augmentation d'environ 11 p. 100 en dix ans. Évidemment, on ne tient pas compte de l'augmentation de notre fardeau de travail. Les activités du bureau ont certainement augmenté d'une façon plus marquée que nos coûts, qui n'ont augmenté que de 11 p. 100.

Nous devons maintenant vérifier les états financiers d'un plus grand nombre de sociétés d'État, qui offrent maintenant un plus grand nombre de programmes, et nous avons même eu de nouveaux clients. D'ailleurs, je

[Text]

30 new clients to look after. We are doing that with a real increase of some 11%. At the same time, of course, government has gotten larger and larger and larger.

Mr. Bellemare: Has the government gotten larger proportionately, equally, or what?

Mr. Dye: In terms of expenditure, I am not so sure I have it on a constant dollar basis, but on the amounts we have audited, if you look at figure 5 (a), on page 19, you will see that our expenditure, using current dollars, over the last decade has gone up 82% and the government has gone up double that, 165%. They have gone up from roughly \$300 billions that we audit to about \$800 billions that we audit. There is a large growth in activity.

Mr. Bellemare: You mention activity. Bring it down to simple terms. If I have \$100,000 mortgage and I want to remortgage to \$200,000 it does not take two lawyers and two accountants the next time I go to do that. It takes only the same accountant, and the same lawyer. In my mind I bring it down to simple terms and I ask why do you relate it to volumes of other people. It takes only one sergeant-major in the field to say, "Attention!" If you double the number of soldiers it does not mean you need two of them to echo each other.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we get the economies of scale that you suggest. As Canada's debt mounts \$20 billion to \$30 billion a year we do not have to do that much more auditing with respect to the debt. But if you look over the history of programming, there are indeed a large number of programs that have been established over time that do require more activity. There are more Crown corporations although the number is now beginning to reduce, but for a long time there was an increase in the growth of Crown corporations. And every time we have to give another opinion.

It may not be a big thing. For example we have HEAT, new bodies who would like to be audited by us. They represent the agricultural community, the provinces, and ourselves, and it is their desire to have us do it and pay us for it. We will not get the money. The expenses will show up here. The revenue will show up in the Consolidated Revenue Fund. Those are eight new assignments. Each would be 1,000 or more hours. A total of 1,000 hours is two-thirds of a person-year, and that costs resources.

Mr. Bellemare: Your presentation is one of being incremental; the more places you have to audit, the more people you need, obviously. You do not work in a

[Translation]

crois que nous avons accepté entre 20 et 30 nouveaux clients au cours des dix dernières années. Nous acceptons cette augmentation du fardeau de travail et nous n'avons demandé qu'une augmentation de 11 p. 100. Évidemment, pendant cette période, la machine gouvernementale est devenue beaucoup plus lourde.

M. Bellemare: D'une manière proportionnelle, égale, ou quoi?

M. Dye: Je ne sais pas si nous avons les dépenses du gouvernement en dollars constants. Pour ce qui est des sommes vérifiées, si vous étudiez le tableau 5a), à la page 22, vous constaterez que les dépenses de notre bureau, en dollars courants, au cours des dix dernières années, ont augmenté de 82 p. 100, alors que le total des sommes vérifiées a augmenté à un taux deux fois plus rapide, soit de 165 p. 100. Le total des sommes vérifiées est passé d'environ 300 milliards de dollars à environ 800 milliards de dollars. Cela représente une augmentation marquée.

M. Bellemare: Vous avez parlé du travail et des activités du bureau. Utilisons des termes simples. Si j'ai une hypothèque de 100,000\$ et que je veux prendre une deuxième hypothèque pour un montant de 200,000\$, je n'aurai pas besoin de deux avocats et de deux comptables pour le faire. Je pourrai me contenter du même comptable et du même avocat. Puisqu'on peut expliquer ces choses de façon si simple, pourquoi justifiez-vous les augmentations de votre service en les comparant à l'accroissement des activités des autres ministères? On n'a besoin que d'un sergent-major qui dit: «Garde-à-vous!». Si vous avez deux fois plus de soldats, ça ne veut pas dire que vous avez besoin de deux sergents-majors.

M. Dye: Monsieur le président, nous avons des économies d'échelle. La dette du Canada passe en un an de 20 milliards à 30 milliards de dollars; nous n'avons donc pas vraiment besoin d'étudier en détail cette dette. Cependant, si vous étudiez l'historique des programmes offerts, vous constatez qu'il existe un grand nombre de programmes qui devraient être étudiés de plus près. On essaie actuellement de diminuer le nombre de sociétés d'État, mais pendant un bon nombre d'années, plusieurs ont été créées. Chaque fois qu'on crée une nouvelle société d'État, notre bureau doit étudier ses états financiers.

Cela semble peut-être pas très important. Par exemple, il y a le groupe HEAT, de nouveaux groupes qui voudraient que le bureau procède à une vérification de leurs états financiers. Ils représentent le secteur agricole, les provinces, le gouvernement, et ils désirent que nous procédions à une vérification de leurs états financiers et veulent nous payer. Nous n'aurons pas cet argent. Les frais paraîtront dans notre budget. Les recettes seront transférées au Trésor. Il y a huit nouveaux projets. Chacun exigera 1,000 heures de travail ou plus. Le total de 1,000 heures de travail représente les deux tiers d'une année-personne. Cela représente quand même des coûts.

M. Bellemare: Tous les chiffres que vous nous donnez sont à la hausse. Plus votre charge de travail augmente, plus vous avez besoin d'employés. C'est évident. Vous ne

[Texte]

priorizing fashion. If you want to check out x number of cases this year, the next year you just keep adding, instead of saying you will not touch Consumer and Corporate Affairs because they are very quiet people and you know they are doing things very nicely, or you will not touch the NRC. You pick x , not x -plus. You just keep moving around like an investigator.

• 0915

Mr. Dye: That is exactly what we do when we are doing value-for-money auditing, looking at the implementation of policy and the management of government. We move it around on a cycle and we hit the areas of highest risks most often.

However, we do have the statutory requirement to give an opinion. In your first three comments about our responsibilities you did not include our requirements to state an opinion on the fairness of financial statements. We have about 100 financial statements on which we do opine. Not all of those are statutory. A good example might be the Airport Revolving Fund for transport. That fund does not require a statutory audit. On the other hand, all the airlines pay landing fees to the federal government, and they want to make sure the costs underlying the fees charged to them are properly audited, so we have been asked by Transport to conduct that audit. That is not a quick thing to do.

Mr. Larry Meyers (Deputy Auditor General, Audit Operations): About 5,000 hours.

Mr. Dye: That is a \$500,000 audit, or a little less than that. That is a big impact on the resources available. We do that every year. It is not statutory, but I have to consume the resources. Whether I have contractors or whether I use my own people, the resources are gone. That is 1% of my operations on that one audit right there, and I have a lot of those. That is why I do not have all the flexibility.

You ask if there is fat. You do not know where it is, and are suggesting that I might. It is not a matter of fat. I think the organization is well managed. It is a matter of priorities and a matter of discretion. Which ones do you choose to do on the value-for-money audits? If you choose this one, why not that one? If you want to do something new, what has to get bumped?

[Traduction]

semblez pas établir une liste de priorités. Si, d'une année à l'autre, le nombre de projets augmente, vous trouvez de nouveaux employés; pourquoi ne pas dire simplement que cette année, vous ne procéderez pas à une vérification du ministère des Consommateurs et des Sociétés parce que la gestion du ministère est efficace, ou dire simplement que cette année, vous ne procéderez pas à une vérification des états financiers du CNRC? Au lieu d'ajouter vos nouveaux clients à votre ancienne liste, pourquoi ne pas choisir certains clients chaque année?

M. Dye: C'est exactement ce que nous faisons lorsque nous procédons à une vérification de l'optimisation des ressources: nous étudions la mise en oeuvre des politiques et la gestion des programmes. Nous avons un programme cyclique et nous revenons plus souvent aux secteurs problèmes.

Cependant, nous avons certains engagements statutaires. Lorsque vous avez parlé de nos responsabilités, vous avez oublié que nous sommes tenus de présenter une vérification des états financiers. Nous devons évaluer une centaine d'états financiers. Certains, comme le Fonds renouvelable des aéroports, ne sont pas des engagements statutaires. Nous ne sommes pas tenus de procéder à une vérification statutaire de ce fonds. Cependant, toutes les lignes aériennes paient des droits d'atterrissage au gouvernement fédéral; elles veulent s'assurer que les coûts dont on se sert pour établir ces droits ont été vérifiés. C'est pourquoi le ministère des Transports nous a demandé de procéder à une vérification. Ce n'est pas une chose qui se fait en un clin d'oeil.

M. Larry Meyers (sous-vérificateur général, Direction générale des opérations de vérification): Il nous faut environ 5,000 heures.

M. Dye: Ces vérifications coûteraient donc un peu moins de 500,000\$. Évidemment, cela vient réduire les ressources disponibles. Nous procédons à cette vérification tous les ans. Ce n'est pas une vérification statutaire, mais nous devons quand même faire appel à nos ressources. Lorsque je fais appel à des pigistes, ou lorsque je fais appel à mes propres fonctionnaires, je n'ai plus accès à certaines ressources. Par exemple, 1 p. 100 de mes employés s'occupent actuellement de cette vérification. J'ai quand même plusieurs vérifications en cours. C'est pourquoi je n'ai pas la marge de manoeuvre que je voudrais avoir.

Vous demandez s'il y a des choses qu'on pourrait rationaliser. Vous me dites que je suis peut-être au courant de certaines choses qui pourraient être éliminées. Ce n'est pas qu'on peut rationaliser notre service. Je crois que l'organisation y est très bonne. Il s'agit de priorité et de discrétion. Dans quels cas procéderez-vous à une vérification de l'optimisation des ressources? Pourquoi choisir un projet plutôt qu'un autre? Si vous voulez étudier un nouveau groupe, quel ancien client laisseriez-vous tomber cette année-là?

[Text]

Mr. Bellemare: I have two quick questions. When the teams came in at municipalities to check auditors, there would be a senior auditor who would cost about \$150 an hour, and then it would go down to \$100, \$50, and \$25, whatever they charge.

Mr. Dye: There are no \$25s any more; they stop at \$50.

Mr. Bellemare: They would have a team; they would not necessarily have the senior auditor come in and charge you a bundle. Do you only send out the cream—all the top people—or do you have a mix of junior and even more junior people sniffing out, and then you send in your best nose when you smell something?

Mr. Dye: When we are organizing to do an attest audit, it is fairly similar to the private sector. We have a hierarchical team. We will have a principal, who will have either a director or a manager, or if it is a very big one he might have a director and a manager, plus auditors, plus some students, so you get that pyramid that you see in the private sector.

If we are using outsiders to expand our group, we might pay a partner on such an assignment \$160 an hour; but as you point out, he would not spend many hours. When you get down to a manager, the firms still want a large sum. This year we pay \$115 an hour for managers. Somewhere between \$115 and \$140 would be the general top-level kind of person on those assignments. A brand-new student, no experience, is charged to us by the firms at \$45 an hour on average. If they are recently qualified, you are looking at \$60 to \$65 an hour.

Mr. Bellemare: I am overwhelmed by the quantity you put out; it is just like Tolstoy's, *War and Peace*. Do you ever think of changing your writing style to one like the *Reader's Digest* and putting out numbered books that are much thinner? When it comes to something interesting you can become more literate.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we have thought a great deal about reducing the impact of our reports on Members of Parliament. It is a large report, approximately 700 pages. It would be my preference to have shorter reports and very readable reports. In fact we pitch that at grade 11. We used an artificial intelligence thing that grades our reports. Those are not doctoral studies; they are pitched at grade 11, which is probably a year above *Time* magazine. *Reader's Digest* I think is pitched at grade 8. We have not gone to that level of reporting, but we are at about grade 11, and my understanding is that the Members of

[Translation]

M. Bellemare: J'ai deux petites questions à vous poser. Lorsque des équipes visitaient les municipalités pour vérifier le travail des vérificateurs, il y avait un vérificateur principal, dont le salaire était d'environ 150\$ l'heure, puis les autres employés demandaient 100\$, 50\$ ou 25\$ l'heure.

M. Dye: Plus personne ne demande 25\$ l'heure. Le salaire commence à 50\$.

M. Bellemare: Il y avait une équipe. Il n'était pas toujours nécessaire que le vérificateur principal vienne étudier les états financiers. Vous n'avez plus besoin de payer son salaire. Est-ce que vos équipes sont composées exclusivement des meilleurs employés—les cadres—ou formez-vous des équipes d'experts, de gens qui ont un peu d'expérience, et de débutants? Vous contentez-vous d'envoyer vos experts lorsque vous pensez qu'il y a quelque chose qui vaut la peine d'être étudié plus en détail?

M. Dye: Lorsque nous devons confirmer une vérification, nous procédons comme on le fait dans le secteur privé. Nous avons des groupes hiérarchiques. Nous aurons un vérificateur principal, qui aura accès aux services d'un gestionnaire ou d'un directeur; s'il s'agit d'un dossier très important, il aura accès aux services d'un directeur et d'un gestionnaire, ainsi qu'aux services de vérificateurs, et d'étudiants. Il s'agit d'une équipe en V comme on en retrouve dans le secteur privé.

Si nous faisons appel à des pigistes pour compléter le groupe, nous offrirons peut-être un salaire de 160\$ l'heure; mais comme vous le signalez, ce chef ne consacrerait pas beaucoup d'heures à la vérification. Lorsque vous envoyez simplement un gestionnaire, l'entreprise qu'il représente exige quand même un bon salaire. Cette année, nous payons nos gestionnaires 115\$ l'heure. Un taux horaire de 115 à 140\$ est habituellement payé aux experts qui procèdent à ce genre de vérifications. Un étudiant, qui n'a pas encore d'expérience, est rémunéré, à la demande de ces entreprises, à un taux horaire de 45\$. Et s'il a acquis déjà une certaine compétence, son salaire passera à 60\$ ou 65\$ l'heure.

M. Bellemare: Je suis absolument renversé par tout le boulot que vous faites. C'est un peu comme *Guerre et Paix*, de Tolstol. Est-ce que vous avez déjà envisagé la possibilité de présenter une version condensée, un peu comme celle qu'on retrouve dans le *Reader's Digest*? Vous pourriez donner plus de détails si la vérification est particulièrement intéressante.

M. Dye: Monsieur le président, nous avons longuement étudié la question et nous voudrions réduire le volume de nos rapports présentés aux députés. Il s'agit d'un rapport d'environ 700 pages. Je préférerais que nos rapports soient plus courts et plus facilement lisibles. De fait, nous rédigeons ces rapports pour qu'ils puissent être compris sans peine par quelqu'un qui a terminé sa 11^e année. Il existe un programme informatique d'intelligence artificielle qui permet d'évaluer ces rapports. Il ne s'agit pas de thèses de doctorat; ces rapports sont rédigés pour être compris par des personnes qui ont terminé leur 11^e

[Texte]

Parliament we have interviewed agreed that it is about right.

[Traduction]

année, ce qui est un an de plus que le texte qu'on retrouve dans la revue *Time*. Je crois que, pour le *Reader's Digest*, le niveau de lecture correspond à la huitième année. Nous ne sommes pas allés jusque-là, mais nos rapports correspondent à peu près au niveau de la onzième année, et il semble que, selon les députés que nous avons interviewés, c'est le niveau qui convient.

• 0920

We can reduce it. Size can certainly be reduced. In fact we brought to your committee maybe four years ago a mock-up of a box in which a number of separate reports would be filed and there would be one for each chapter. Now each of these chapters is no longer than 20 pages. That is a rule in our office, and 20 pages seems to be quite a lot for an MP to absorb, given the time constraints on MPs' time.

Nous pouvons, bien sûr, réduire la taille de nos rapports. Nous avons d'ailleurs soumis à votre Comité, il y a de cela environ quatre ans, une maquette de boîte dans laquelle seraient déposés plusieurs rapports distincts, un pour chaque chapitre. Chacun de ces chapitres a une longueur maximale de vingt pages. Vingt pages, c'est ce que nous nous sommes fixé comme règle, et il semble que ce soit beaucoup pour un député, compte tenu de sa charge de travail.

Mr. Bellemare: I have a masters degree in administration, and I find that voluminous.

M. Bellemare: J'ai une maîtrise en administration, et je trouve que c'est effectivement beaucoup.

Mr. Dye: Yes, I agree with you.

M. Dye: Je suis d'accord avec vous.

Mr. Bellemare: If you are talking at grade 11, I say maybe we should look at grade 8, or executive summaries.

M. Bellemare: Si le niveau de lecture correspond à celui de la onzième année, peut-être y aurait-il lieu d'examiner la possibilité de le ramener à la huitième année ou de préparer des sommaires.

Mr. Dye: Yes.

M. Dye: En effet.

Mr. Bellemare: Because it is the volume, it is not the readability. It is fun. It is okay to read if that was all you were doing, but because of the multiplicity of reports that come to us I find that volume-wise you cannot read that fast.

M. Bellemare: Ce n'est pas tant la lisibilité des rapports que leur longueur. On prend même plaisir à les lire. Ils ne sont pas trop longs en soi, mais à cause de la multiplicité de rapports qui nous sont soumis, je trouve qu'il est impossible de lire assez vite pour tout absorber.

Mr. Dye: I think I have had all-party support for seven years now to get periodic reporting. Two things would happen. One, you would get information on a more timely basis, which I think you would like to have as a Member of Parliament; in fact, you have asked for that. Secondly, you would have less to cope with.

M. Dye: Il y a déjà sept ans, je crois, que tous les partis sont d'accord pour que nous présentions des rapports périodiques. Cette façon de faire présenterait deux avantages. Premièrement, vous obtiendriez l'information plus rapidement, ce qui vous aiderait sans doute dans votre rôle de député; c'est même vous qui me l'avez demandé. Deuxièmement, chaque rapport serait moins volumineux.

We have been successful in getting the concurrence of this committee with that idea. However, the government of the day over time has not been concurring. I think four times now a bill has been placed in the House by Stan Hovdebo, supported by Alan Redway and others over time, and debated, but it has always been talked out.

Nous avons réussi à faire approuver cette proposition par le Comité. Mais chaque fois qu'il en a été question, le gouvernement du jour s'y est montré réfractaire. À quatre reprises, un projet de loi a été présenté à la Chambre par Stan Hovdebo, appuyé par Alan Redway et par d'autres au fil des ans, puis débattu, mais les choses en sont toujours restées là.

I think I could serve you better if we had periodic reporting. I think you would like it and I would have fewer costs. I would give you the audits when they are finished, if I had the law to do that.

Je crois que je pourrais mieux vous servir si je vous présentais des rapports périodiques. Vous y gagneriez, et moi aussi, puisque mes coûts seraient moindres. Je vous présenterais les résultats des vérifications dès qu'elles seraient terminées, si la loi m'y autorisait.

Mr. Bellemare: Thank you.

M. Bellemare: Merci.

Mr. Parker: Mr. Chairman, I think too that something the committee could look at is periodic meetings with the Auditor General between the reports, because there are

M. Parker: Monsieur le président, je crois que le Comité pourrait également examiner la possibilité de tenir des rencontres périodiques avec le vérificateur

[Text]

many things that come up half-way through that I would think we would like to follow up on. I would like to pick up on that probably at another time.

Page 15 of the estimates, part III, figure 4 outlines the organization of your audit office. Will the Auditor General provide actual rather than planned person-years for each sub-activity?

Mr. Dye: Mr. Chairman, at the end of the year we believe we are going to be virtually bang on this 619. I do not have today the number of heads in my office that you could count, but I would guess that it is higher than 640. It will probably average out to 619 or 618 or 617 or 620. We have been recruiting aggressively because we lost a lot of people to the private sector about two years ago when their rates were much higher than ours. As a consequence we have had to rebuild. The profile will be just about that 619.

Mr. Parker: I would like to follow up on that if I may with regard to losing people to the private sector. Is there a problem there with regard to wages paid? I noticed here that I have a question with that difficulty in hiring adequate staff.

Mr. Dye: It depends on the community in which you are working. In Vancouver it is a little more difficult right now because the firms are out recruiting aggressively and the federal wages may not reflect private sector wages. We do not have an office in Toronto any more, and that is probably a blessing, because it would be a real problem to retain people there because they would all go to the private sector. Here in Ottawa we seem to be able to recruit quite well at the university. We have had very good candidates, particularly women candidates, over the last few years. I am quite pleased with our ability to recruit in the universities for the Ottawa office.

• 0925

When it comes to AU-1, AU-2 and AU-3, those are chartered accountants or other auditors in their first five or ten years of experience. We get people from the private sector and we get losses to the private sector. Some of those are people who want to go out and try it. They have done their training in the government, in the public sector, and they say they would like to go outside.

Some of it is aggressive recruiting with better opportunities. On balance it is not the disaster that you see in Australia, for example, where the audit office simply cannot keep their people. Their people are staying against differences of \$30,000 or \$40,000, and it is

[Translation]

général dans l'intervalle entre la présentation de ses rapports, puisqu'il y a bien des questions qui sont soulevées en cours de route et que nous aimerions examiner plus en détail. Je reviendrai sans doute sur cette question à un autre moment.

À la page 17 du Budget des dépenses, partie III, on trouve au tableau 4 l'organigramme de votre bureau. Le vérificateur général peut-il nous donner, pour chaque sous-activité, le nombre réel d'années-personnes, au lieu du nombre prévu?

M. Dye: Je crois qu'à la fin de l'année, nous serons tout près de ce chiffre de 619. Je ne sais pas quel est le nombre exact d'employés que j'ai actuellement à mon service, mais je pense qu'il serait supérieur à 640. Cependant, la moyenne à la fin de l'année se situera sans doute à 619, 618, 617 ou 620. Nous recrutons activement ces temps-ci pour remplacer les nombreux employés que nous avons perdus au secteur privé il y a environ deux ans en raison des taux de rémunération qui étaient alors beaucoup plus élevés dans le secteur privé que chez nous. Nous avons donc été obligés de reconstituer nos effectifs. Le nombre final sera tout près de 619.

M. Parker: Je voudrais obtenir plus de précision au sujet de ce phénomène des employés que vous avez perdus au secteur privé. Y a-t-il un problème en ce qui concerne les taux de rémunération? Il semble que vous ayez de la difficulté à embaucher du personnel compétent.

M. Dye: Tout dépend de la localité où est situé le bureau. À Vancouver, par exemple, nous avons quelques difficultés parce que les entreprises recrutent activement et que les taux de rémunération du gouvernement fédéral ne correspondent peut-être pas à ceux du secteur privé. Nous n'avons plus de bureau à Toronto, heureusement, parce qu'il serait très difficile d'y maintenir un personnel compétent en raison de l'immense attrait du secteur privé. Ici, à Ottawa, nous semblons pouvoir recruter beaucoup de diplômés d'université. Nous avons recruté d'excellents candidats ces dernières années, notamment parmi les femmes diplômées. Je suis très satisfait du niveau de recrutement que nous avons pu faire dans les universités pour le bureau d'Ottawa.

Pour les catégories AU-1, AU-2 et AU-3, c'est-à-dire les comptables agréés et les autres vérificateurs qui en sont à leurs cinq ou dix premières années dans le métier, nous recrutons des gens du secteur privé et nous en perdons aussi au secteur privé. Certains de ceux que nous perdons veulent tout simplement tenter leur chance dans le secteur privé. Ils ont fait leurs premières armes dans la fonction publique, et ils disent vouloir acquérir de l'expérience dans le secteur privé.

D'autres sont attirés par les méthodes énergiques de recrutement du secteur privé, qui leur offre des débouchés plus intéressants. Tout compte fait, la situation n'est pas aussi désastreuse qu'elle l'est en Australie, par exemple, où le Bureau de vérification n'arrive tout

[Texte]

tremendous loyalty to expect somebody to stay at that when they are sought after by other firms. We are not in that position. We are reasonably competitive, but we are not ahead of the private sector at all. We would be behind. We certainly do not have an apparent problem with people other than professional accountants. We seem to be able to attract very good people and they enjoy working with us. But there is some leakage of the professional accountants.

Mr. Parker: I wonder if you could briefly describe this function of program evaluation. As you know, this is my first term here. How would you describe your evaluation?

Mr. Dye: That function reports to me. It is my own internal operation to ensure that the quality of our work is high and that it meets all professional standards. For example, we look at how MPs receive our report. We will go out and do a number of interviews. Last year I think we did 25, if I remember correctly. We asked MPs how they found the report. Did we talk about the right things? Did we report them in a way they found useful in their work as a parliamentarian? Is the language clear? Have we hit the issues that are important? We are always trying to improve. We are always trying to equal or exceed any professional standards that exist, and I think we do. We are constantly self-criticizing ourselves.

By the way, an assistant auditor general with a staff of three or four others is included in there and he draws in people from audit operations to help him with his work. Attest audits are reviewed all the time. Value-for-money audits are reviewed. Our auditors do not like being audited. It is quite an internal mechanism, which, I think, adds to the quality of our work and gives you assurance that we are doing our work properly.

Mr. Parker: I would like to follow up on how you make decisions on some of the audits. I wonder if you could explain why all departments and agencies must be subject to a comprehensive audit on a four-year cycle if serious problems are not in existence. In other words, every four years there is an audit done on specific—

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would like to think it is that frequent, but it is not. We have a planning horizon we are always looking at. Every year we are looking five years ahead, with a two-year plan and a one-year plan. At the

[Traduction]

simplement pas à garder ses gens. En Australie, l'écart est de 30,000 à 40,000\$, et ce serait trop présumer de la loyauté des employés que de s'attendre qu'ils restent alors même que d'autres entreprises cherchent à les recruter. Nous n'en sommes pas rendus là. Nous sommes raisonnablement compétitifs, mais loin d'être en avance sur le secteur privé, nous serions plutôt à la remorque. Selon toute évidence, il n'existe aucun problème pour les catégories d'employés autres que les experts-comptables. Nous semblons pouvoir recruter d'excellents candidats, qui sont heureux de travailler chez nous. Nous perdons cependant un certain nombre de nos experts-comptables.

M. Parker: Je me demande si vous pourriez décrire brièvement l'activité dite «évaluation des programmes». Comme vous le savez, j'en suis à mon premier mandat ici. Comment décririez-vous cette fonction d'évaluation?

M. Dye: C'est une activité qui relève directement de ma compétence. Il s'agit d'une activité interne qui me permet de m'assurer que notre travail est de qualité supérieure et qu'il répond à tous les critères professionnels. Ainsi, dans le cadre de cette activité, nous cherchons à voir comment notre rapport a été accueilli par les députés. Pour cela, nous allons rencontrer un certain nombre d'entre eux. L'an dernier, si je me souviens bien, nous en avons rencontré 25. Nous leur avons demandé comment ils avaient trouvé le rapport. Les questions abordées étaient-elles pertinentes? Ont-elles été présentées de manière à leur faciliter leur travail de parlementaire? Le langage était-il clair? Le rapport a-t-il touché aux questions importantes? Nous essayons constamment de nous améliorer. Nous cherchons toujours à égaler ou à surpasser les normes professionnelles en vigueur, et je crois que nous y parvenons. Nous pratiquons constamment l'autocritique.

Soit dit en passant, cette activité est assurée par un vérificateur général adjoint, qui dispose d'une équipe de trois ou quatre personnes, et qui fait également appel à des gens des services de vérification pour l'aider dans son travail. Les vérifications d'attestation sont toujours soumises à un examen. Les vérifications d'optimisation des ressources sont également soumises à un examen. Nos vérificateurs n'aiment pas faire l'objet de vérifications. Il s'agit d'un mécanisme interne qui, à mon avis, ajoute à la qualité de notre travail et vous donne l'assurance que nous nous acquittons de nos responsabilités comme il se doit.

M. Parker: J'aimerais obtenir des précisions sur le processus décisionnel relatif à certaines de vos vérifications. Je me demande, par exemple, si vous pourriez nous expliquer pourquoi tous les ministères et organismes doivent faire l'objet d'une vérification intégrée tous les quatre ans, alors qu'aucun problème sérieux n'y a été relevé. Autrement dit, tous les quatre ans, on entreprend la vérification de certains...

M. Dye: Monsieur le président, je voudrais bien que les vérifications se fassent sur une base aussi fréquente, mais ce n'est pas le cas. Nous avons un plan d'action à long terme qui nous guide dans nos vérifications. Chaque

[Text]

moment the cycle is far from four years or the life of a Parliament, which was what my predecessor advised this committee in 1977. He said this is what we are going to try and do. We were too optimistic.

If you look at our cycle right now, to get around to all of the Department of Agriculture takes 11 years. To get around Communications takes 10; Consumer and Corporate Affairs is 7 years; Employment and Immigration is 4 years; Energy, Mines and Resources is 5 years; Environment is 5; and Finance is 12. I could give you all the major ones, if you wished.

Mr. Parker: Is that mandatory, or do you watch it even slightly as it goes? Eleven years seems a long time. I think if there are no problems there is no need to have an audit every four years, but eleven years for Agriculture seems a long time.

Mr. Dye: Chairman, I could not agree more. This is one of my concerns about how we allocate our resources. You give us \$51 million. We first must do our statutory audits for attest opinions. That is obligatory; it is in the law. Then we have to have some administration. What is left over is value-for-money type auditing, and that becomes my choice. I try to hit the important areas, but I think the slippage is getting to a point that is concerning, and I brought that to your attention in the last meeting on this topic. We should be doing more. We have a concept of the ideal cycle and the actual cycle, and I am concerned about the shortfall that is beginning to appear.

• 0930

Mr. Parker: Then I will follow up with this. In the course of a given year, does the Auditor General have an early warning system to identify a critical area for an audit?

Mr. Dye: Yes, we have our antenna up and we are scanning the environment all the time. We try to be abreast of all issues of interest to Parliament. I am made particularly aware of all the political issues that face you in the House, just to know what the to-ing and fro-ing is in political issues. Where they impact on audit issues, they are discussed immediately and considered for our plans.

Every year we have quite an interesting allocation of resources, setting our priorities for the Audit Operations

[Translation]

année, nous essayons de voir ce que nous ferons au cours des cinq années suivantes, et nous établissons un plan biennal et un plan annuel. Pour le moment, le cycle est loin d'être un cycle de quatre ans, ce qui correspondrait au mandat d'une législature, comme mon prédécesseur l'avait recommandé à ce Comité en 1977. Il avait dit que c'était ce que nous allions essayer de faire. Or, nous étions trop optimistes.

Le fait est que, pour faire une vérification complète du ministère de l'Agriculture, il faut 11 ans. Pour les Communications, il en faut 10, pour les Consommateurs et les Sociétés, pour l'Emploi et l'Immigration, quatre, pour l'Énergie, Mines et Ressources, cinq, pour l'Environnement, cinq, et pour les Finances, 12. Je pourrais vous donner le chiffre correspondant pour tous les grands ministères, si vous le vouliez.

M. Parker: Est-ce obligatoire, ou faites-vous un suivi, même minime, au fur et à mesure? Onze ans, cela me semble beaucoup. Je crois que, s'il n'y existe aucun problème, il n'est pas nécessaire de faire une vérification tous les quatre ans, mais 11 ans pour l'Agriculture, cela me paraît long.

M. Dye: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord. C'est d'ailleurs une des préoccupations que j'ai au sujet de la répartition de nos ressources. Vous nous accordez 51 millions de dollars. Nous sommes tenus en priorité de faire les vérifications réglementaires pour donner une attestation. Ces vérifications sont obligatoires aux termes de la loi. Nous devons également consacrer une partie de ces fonds à des fonctions d'administration. Ce qui reste sert à réaliser des vérifications d'optimisation des ressources, et c'est moi qui prends les décisions à cet égard. J'essaie de contrôler les secteurs importants, mais je crois que le nombre de ceux qui échappent à mon contrôle est alarmant, et je l'ai d'ailleurs porté à votre attention à la dernière réunion sur ce sujet. Nous devrions en faire davantage. Il y a, d'un côté, le cycle idéal, et de l'autre, le cycle réel, et je m'inquiète de l'écart qui commence à se creuser entre les deux.

M. Parker: J'entrerai donc un peu plus dans les détails de cette question. Au cours d'une année donnée, le vérificateur général a-t-il un mécanisme d'avertissement précoce qui lui permette de repérer les secteurs devant à tout prix faire l'objet d'une vérification?

M. Dye: Nous sommes toujours aux aguets, et nous scrutons constamment l'horizon. Nous essayons de nous mettre au fait de toutes les questions pouvant intéresser le Parlement. Je fais en sorte qu'on me tienne au courant de toutes les questions politiques auxquelles vous êtes confrontés à la Chambre, pour savoir à quoi m'attendre. Lorsque ces questions ont une incidence sur le travail de vérification, nous en discutons aussitôt et nous en tenons compte dans nos plans d'action.

Chaque année, nous décidons de la répartition de nos ressources selon un processus très intéressant, qui nous

[Texte]

Branch, Larry and his colleague Ray Dubois produce a document doing this environmental scan and saying where the issues might be. For example, we are shifting some of our interest into the environmental area, and that is because the political tide seems to be interested in the environmental area. I think you will see a little more attention paid to environment than was earlier.

Mr. Parker: Does the government ask for specific audits from you? In this period of restraint I can look at where serious decisions are being made in, say, defence, where the ramifications are very heavy in many of the areas where they have made decisions on major cut-backs. Does the government ask you specifically to audit there to see if indeed what they are doing is meeting the criteria they are after?

Mr. Dye: Rarely. The government does not very often officially ask me. . . The last one I would recall would be the oil import compensation fund or program, where large sums were being moved around depending on where oil came from and who imported it. I guess it was all on the import side; very large numbers. At the request of the government we did that. That ceased because that program is now over.

We have just recently had this request to look at pork bellies, berries, carrots, all kinds of agricultural products. They are tripartite agreements among the producers, the provinces, and the federal government. All three bodies have come to us and asked us to do this auditing work. I have accepted it in some cases. There is more to come. And every time we do one it consumes resources. We bill for those.

Mr. Wilson: I would like to pursue an avenue we discussed a couple of weeks ago when you were here, Auditor General. It relates to the person-years, the audit hours, and so on. As I recall, you made the statement that the person-years were a fiction, in a sense. I think you made reference to the fact that if person-years per se were not utilized the expenditure would manifest itself elsewhere, in outside contracts, summer employment, and things of that nature. I am having a problem getting my head around a lot of this, because it seems to me all of the estimates, all of the departments, talk about person-years and talk about dollars. Those seem to be the common themes that run through all the departments. If person-years are a fiction, then it rather implies to me we have to come up with more criteria or standards by which members are able to question departments concerning their estimates and to hold them accountable. I would

[Traduction]

amène à fixer nos priorités pour la Direction générale des opérations de vérification. Larry et son collègue, Ray Dubois, préparent un document dans lequel ils examinent les questions d'actualité pour voir lesquelles mériteraient d'être examinées. Ainsi, nous accordons plus d'importance ces derniers temps aux questions environnementales, en raison de l'intérêt qu'elles semblent susciter dans les milieux politiques. Il en sera donc davantage question dans nos rapports futurs.

M. Parker: Le gouvernement vous demande-t-il à l'occasion d'effectuer des vérifications spéciales? En cette période de contraintes budgétaires, il y aurait peut-être lieu d'examiner certaines décisions importantes qui ont été prises relativement à la défense, par exemple, et qui auraient de sérieuses conséquences pour de nombreuses régions touchées par les réductions. Le gouvernement vous demande-t-il de faire des vérifications spéciales pour voir si les décisions qu'il prend permettront effectivement de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés?

M. Dye: Rarement. Le gouvernement ne me demande pas très souvent de façon officielle. . . Si je me souviens bien, la dernière évaluation de ce genre qu'on m'a demandé de faire concernait le fonds ou le programme des indemnités pétrolières, en vertu duquel d'importantes sommes d'argent étaient déplacées selon que le pétrole venait de tel ou tel endroit et qu'il était destiné à tel ou tel endroit. Il s'agissait uniquement d'importations, et les sommes en cause étaient très considérables. Nous avons effectué cette vérification à la demande du gouvernement. Le programme a cessé d'exister depuis, de sorte que nous ne faisons plus de vérification.

Tout récemment, on nous a demandé d'effectuer une vérification en ce qui concerne le flanc de porc, les baies, les carottes et toutes sortes de produits agricoles. Il s'agit d'ententes tripartites entre les producteurs, les provinces et le gouvernement fédéral. Les trois parties ont fait appel à nous pour entreprendre ce travail de vérification. J'ai accepté de le faire dans certains cas, et il y en aura d'autres. Toutes ces vérifications consomment bien sûr de nos ressources, et nous facturons les parties en cause.

M. Wilson: Je voudrais revenir à une question dont nous avons discuté avec vous il y a quelques semaines, quand vous avez comparu devant nous, monsieur le vérificateur général. Il s'agit du nombre d'années-personnes et du nombre d'heures de vérification. Si je me souviens bien, vous aviez alors dit que le nombre d'années-personnes était en quelque sorte fictif. Vous avez dit que si les années-personnes comme telles n'étaient pas utilisées, les fonds prévus à cette fin seraient consacrés à des fins connexes, notamment pour payer les experts engagés sous contrat et les étudiants embauchés pour l'été. J'ai un peu de mal à comprendre tout cela, puisque, dans tous les budgets de dépenses des ministères, il est question d'années-personnes et de dollars. Ces deux thèmes reviennent constamment dans les prévisions budgétaires de tous les ministères. Si, comme vous le dites, le nombre d'années-personnes est fictif, il faudrait élaborer d'autres

[Text]

appreciate it if you would try to clarify or enlarge on your comments concerning the person-years and whether indeed the terminology is a fiction.

• 0935

Mr. Dye: I am convinced, Mr. Chairman, that in some sense person-years do create an illusion or a fiction because there are so many games played with them. They become a statistic. I mentioned to the committee that we had so many person-years but that we might substitute the funds allocated to a person-year and hire a contractor. The work gets done, so many professional hours are consumed. It does not change the consumption of resources very much in terms of cash, but it changes the statistics on PYs. I also mentioned that we have a number of students on salary in my office for the summer. They are doing audit work, but they do not consume person-years and yet they are salaried employees. So there are two indicators.

I know departments will swap. We have people working in other departments, seconded to other departments, where I have the person-year and they have the salary. So they do not help you very much in terms of accuracy. I think they are useful as a sub-set. I think you are better controlled, in my case, because of hours and dollars. In the case of most departments I would put my control on the consultation dollars and the salary dollars, and not necessarily all on the person-years.

Perhaps if time permits, Mr. Warme, because he is in personnel and knows more about how the numbers are manipulated, could respond to that.

Mr. Ronald M. Warme (Deputy Auditor General, Administrative Services Branch, Office of the Auditor General of Canada): As Mr. Dye said, Mr. Chairman, this committee has been concerned about the person-years area for years. For years we have tried to explain the games to the committee.

It is really not as much a game as asking for dollars to do our work. In the past you have been kind enough to give us those dollars. Last year we got into a little bit of a hassle talking about the 619 person-years we needed. We forecasted that after having received the 619 we would burn—we use the word “burn”, but it is probably not a good one—we will consume 584. In fact this year we will

[Translation]

critères ou d'autres normes en fonction desquels les députés pourraient interroger les ministères sur leurs prévisions budgétaires et les obliger à en rendre compte. Je vous saurais gré de bien vouloir nous donner des éclaircissements ou des précisions à ce sujet et nous dire s'il s'agit effectivement de nombres fictifs.

M. Dye: Je suis persuadé, monsieur le président, que le nombre d'années-personnes indiqué tient en quelque sorte de l'illusion ou de la fiction tellement les tours de passe-passe sont nombreux. Les chiffres deviennent autant de pions que l'on déplace à volonté. J'ai dit au Comité que, dans notre budget, nous prévoyons un certain nombre d'années-personnes, mais que nous pourrions très bien utiliser les fonds affectés à une année-personne pour engager quelqu'un sous contrat. Le travail est accompli, et on y consacre X heures de travail professionnel. Cela ne change pas grand-chose aux ressources financières utilisées, mais le nombre d'années-personnes n'est plus le même. J'ai également indiqué que nous embauchons un certain nombre d'étudiants pour l'été. Ces étudiants font du travail de vérification, mais ils n'utilisent pas d'années-personnes, bien qu'ils fassent partie du personnel. Il y a donc deux indicateurs.

Je sais que les ministères font des échanges de personnel. Ainsi, certains de nos employés travaillent dans d'autres ministères, en vertu d'affectations spéciales; leur poste compte toujours pour une année-personne à mon bureau, mais leur salaire leur est versé par le ministère d'accueil. Les chiffres relatifs au nombre d'années-personnes ne sont donc pas très exacts, mais je crois qu'ils peuvent être utiles quand ils sont utilisés conjointement avec d'autres indicateurs. À mon avis, on peut en arriver à un contrôle plus strict quand on s'en tient au nombre d'heures et au nombre de dollars. Dans la plupart des cas, je crois qu'il ne faut pas se fier uniquement au nombre d'années-personnes pour contrôler les dépenses des ministères, mais aussi à ce qu'il en coûte en fait de services de consultation et de salaires.

Si le temps le permet, peut-être M. Warme pourrait-il répondre à cette question, puisqu'il est au personnel et qu'il sait mieux que moi comment on joue avec les chiffres.

M. Ronald M. Warme (sous-vérificateur général, Direction générale des services administratifs, Bureau du vérificateur général du Canada): Monsieur le président, comme l'a dit M. Dye, cette question des années-personnes intéresse depuis longtemps le Comité. Il y a des années que nous essayons d'expliquer aux membres comment nous jouons avec les chiffres.

Ce n'est pas tellement que nous jouons avec les chiffres, mais que nous cherchons à obtenir les fonds nécessaires pour faire notre travail. Par le passé, vous avez bien voulu nous donner les fonds nécessaires. L'an dernier, on nous a fait quelques ennuis au sujet de ces 619 années-personnes dont nous disions avoir besoin. Nous avions alors prévu que, après avoir obtenu les 619 années-

[Texte]

probably use 577 actual person-years. But that does not concern us, as Mr. Dye has said, because at the same time we used 71,000 hours of contracting time, which, if you equate that to person-years consumed, was about 47.5, say 48 person-years. So we needed both salary dollars and contract dollars to get the job done. It is not as if we are going to lapse millions of dollars. We produced this report for you last year. It took virtually every cent we had during 1988-89 to produce that report. There are no extra dollars. If we could have found 619 people actually required to do the work, we would have found them. We did not find them, but we still had to do the work.

I am sure you would not be satisfied at the end of the year if we came here and said we could not find the 619, therefore we could not crank out an annual report. That would just be unacceptable to you, and we would accept that. So what we do is we think we need 619, we ask for the dollars for 619, we get those dollars, we hire as many as we can, we do the professional audits, we report to you on how many actual person-years that took and on how many dollars we have spent on contracting.

Mr. Wilson: So the dollar figure is the one that really counts, whether it is estimates for the Auditor General or indeed for any other department. There is not much value, in many ways, in focusing on PYs. What you are saying is that we should be interested in looking at the bottom-line dollars.

Mr. Dye: I suggest you go to dollars first. PYs give you an indicator because you can see change from year to year, but in a small organization like ours we can move 40 PYs around so simply by contracting that it does not really tell you a great deal.

By the way, we do not have person-year control like the government does in our office. We give you all this because the Office of the Comptroller General has a format they would like us to report in, so we comply with the government approach. But I am exempt from PY control.

Mr. Wilson: Just as an aside, could you explain what you mean by their having or not having PY control? You

[Traduction]

personnes, nous en consommerions—c'est le mot que nous utilisons, mais il n'est sans doute pas bien choisi— nous en utiliserions 584. Or, cette année, nous en utiliserons sans doute 577. Cela ne nous préoccupe pas, comme l'a dit M. Dye, puisque nous avons également utilisé 71,000 heures de travail donné à contrat, qui, si l'on fait la conversion, seraient l'équivalent d'environ 47,5, disons 48, années-personnes. Nous avons donc eu besoin des fonds affectés tant aux salaires qu'aux marchés de services pour faire notre travail. Il ne faut pas s'imaginer que nous allons laisser des millions de dollars se perdre. Nous avons produit un rapport pour vous l'an dernier. Eh bien, tous les fonds qui nous avaient été accordés pour 1988-1989 y sont passés. Il n'est pas resté d'argent. Si nous avions pu trouver les 619 personnes dont nous avons besoin pour faire le travail, nous l'aurions fait. Or, nous ne les avons pas trouvées, mais il fallait néanmoins que le travail se fasse.

Je suis sûr que vous ne seriez pas du tout contents que nous venions ici, à la fin de l'année, pour vous dire que nous n'avons pas pu trouver les 619 personnes dont nous avons besoin et que nous n'avons donc pas pu rédiger le rapport annuel. Vous trouveriez cela inacceptable, et nous le savons bien. C'est pourquoi nous vous disons que nous croyons avoir besoin de 619 années-personnes, nous vous demandons de nous accorder les fonds nécessaires pour payer ces 619 personnes, nous obtenons les fonds, nous engageons autant de personnes que nous le pouvons, nous réalisons les vérifications professionnelles, puis nous vous présentons un rapport dans lequel nous vous indiquons le nombre d'années-personnes effectivement utilisées, ainsi que le nombre de dollars que nous avons consacrés aux marchés de services.

M. Wilson: Alors, c'est le nombre de dollars qui compte en réalité, qu'il s'agisse du budget du vérificateur général ou de n'importe quel autre ministère. Le nombre d'années-personnes ne présente guère d'intérêt. Vous dites qu'il serait préférable d'examiner plutôt le nombre de dollars.

M. Dye: Je vous dis d'examiner d'abord le nombre de dollars. Le nombre d'années-personnes est un indicateur qui vous permet de suivre l'évolution d'une année à l'autre, mais dans un petit service comme le nôtre, il est tellement facile de déplacer 40 années-personnes en engageant des experts sous contrat que le chiffre comme tel ne vous dit pas grand-chose.

Soit dit en passant, nous ne sommes pas soumis au même genre de contrôle des années-personnes que les autres ministères du gouvernement. Si nous vous présentons tous ces chiffres, c'est parce que le Bureau du contrôleur général exige que nous suivions la présentation qui s'applique à l'ensemble de l'administration gouvernementale. Je suis toutefois exempté du contrôle des années-personnes.

M. Wilson: Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez par avoir ou non le contrôle des années-

[Text]

say you are not subject to control the way the government is. What do you mean by that?

Mr. Dye: As I understand it, resources are allocated both in PYs and in dollars for departments, and they may wish to increase a group by five PYs, but they cannot do it until they have permission of the Treasury Board. I do not have to go and ask for five more from the Treasury Board, but the Department of Communications does. If they cannot achieve it, they will use consultants. If they have a task they want to do and they are not allowed PYs, they will use consultants.

Mr. Wilson: Are you speaking about changes in PYs throughout the year, or are you talking about the process of building the estimates for the coming year, or both?

Mr. Dye: Both.

Mr. Wilson: Well, I have not been through your report chapter and verse, but I do not recall seeing a whole lot of attention being paid to audit hours as such. I think you indicated that within your daily work, the audit hours were a more meaningful guide-post than PYs. Is there some mention of the audit hours—

Mr. Dye: Indeed, there is. I am just trying to find the location of it. Or have I converted it all to dollars by now? On page 22—this does not give you the hours exactly, but it gives you a proportion of the hours consumed in auditing and in audit operations. You will see from 1984 we have gone from 71.7% to 77% planned this year. We were at 77.4% last year, so that is total hours. That is 700,000, or less? A little less than 700,000 hours of auditing there.

Mr. Wilson: There is nothing in the part IIIs here that indicates in any way what the hours are, the number of audit hours or—

Mr. Dye: No, we have given it to you, because it changes from year to year, on a percentage of total, and we have also given you the cost of every function. It is at the back of the report by the type of audit. That is in thousands of dollars, so you know every project we have done. Every completed project is reported to you in its total costs with all overheads built in, so we have told you what it costs to do the work.

Mr. Wilson: I will pursue this a bit further here. These PYs are not of much value to us, as you say, and yet you are using PYs throughout the part IIIs, saying that audit hours are important. Yet nowhere do you really mention the number of audit hours consumed, that I can find. I guess my question is will the number of audit hours for

[Translation]

personnes? Vous dites que vous n'êtes pas assujettis à des mesures de contrôle comme l'est le gouvernement. Que voulez-vous dire par cela?

M. Dye: À ma connaissance, les affectations aux ministères se font aussi bien en années-personnes qu'en dollars, et un ministère peut vouloir accroître l'effectif de cinq années-personnes, mais il ne peut le faire sans avoir obtenu la permission du Conseil du Trésor. Je n'ai pas à demander cinq années-personnes de plus au Conseil du Trésor, mais le ministère des Communications doit le faire. S'il n'est pas en mesure de les obtenir, il fait appel à des experts-conseils. S'il y a un travail à exécuter et que les années-personnes ne sont pas disponibles, alors on a recours aux experts-conseils.

M. Wilson: Est-ce que vous parlez de changements d'années-personnes au cours de l'année, ou est-ce que vous parlez du processus de préparation du budget principal pour la prochaine année, ou bien des deux à la fois?

M. Dye: Des deux à la fois.

M. Wilson: Eh bien, je n'ai pas examiné votre rapport sous toutes ses coutures, mais je me souviens d'avoir constaté qu'on y accordait beaucoup d'attention aux heures de vérification. Je crois que vous avez signalé que, dans le cadre de votre travail quotidien, les heures de vérification constituent un meilleur indicateur que les années-personnes. Y a-t-il mention des heures de vérification. . .

M. Dye: En effet. Je cherche l'endroit exact. Ou bien il se pourrait qu'à ce stade, j'aie tout transformé en dollars. À la page 22—vous n'avez pas ici les heures comme telles, mais la proportion des heures consacrées à la vérification et aux activités de vérification. Vous constaterez que depuis 1984, nous sommes passés de 71,7 p. 100 à une proportion prévue de 77 p. 100 pour cette année. Nous avons atteint les 77,4 p. 100 l'an dernier; donc, il s'agit d'heures totales. Cela donne 700,000, ou moins? Un peu moins que 700,000 heures de vérification.

M. Wilson: Il n'y a rien dans la partie III qui nous donne le total des heures de quelque façon que ce soit, le nombre d'heures de vérification ou. . .

M. Dye: Non, nous l'avons fourni parce que cela change d'une année à l'autre, comme pourcentage du total, et nous vous avons également donné le coût de chaque fonction. C'est à l'arrière du rapport, par type de vérification. En milliers de dollars, de sorte que vous êtes au courant de chaque projet exécuté. Chaque projet terminé est donné dans le rapport, avec ses coûts totaux, comprenant les coûts d'administration, de sorte que vous avez une idée claire de ce qu'il en coûte pour faire le travail.

M. Wilson: Je vais poursuivre cet aspect un peu plus à fond. Les années-personnes ne nous sont pas très utiles, comme vous le dites, et pourtant, vous utilisez les années-personnes dans toute la partie III, tout en nous disant que les heures de vérification ont de l'importance. Pourtant, on ne trouve nulle part le nombre d'heures de

[Texte]

1989-90 increase, or are they going to decrease from the amount used in 1988-89?

Mr. Dye: In the total office, the proportion of audit hours against total hours will increase slightly. We think we can bring a little more efficiency out of the organization, and anything we can get out of it will go to audit.

Mr. Wilson: I have trouble with this audit hour business, because if there are going to be fewer audit hours it seems to me that you will have trouble justifying why you are asking for whatever it is—35 more person-years. You mentioned a slight increase in audit hours. Is the increase in audit hours that you are talking about equivalent to 35 person-years?

Mr. Dye: No. I have not asked for 35 more, I have asked for the same. I have asked for 619. I asked for 659 two years ago, I asked for 619 last year, down 40, and I asked for 619 this year—no increase or decrease in person-years.

Mr. Wilson: Well, how many were utilized last year, then?

Mr. Dye: There were 577 on a PY basis.

Mr. Wilson: So on PYs, though, you are asking for an increase over what you actually used.

• 0945

Mr. Dye: No, I am asking for the money for 619. I intend to use the money for salaried people. If I cannot get them, I will use contractors. So the money for 619 will be used for labour for professional and administrative hours.

The Chairman: We will come back to that, Mr. Wilson.

I have a question with regard to your overall operations and your mandate, Mr. Dye. I noticed an interesting article in Saturday's *Citizen*, which says:

Nova Scotia Premier John Buchanan has rejected a suggestion his government explain how it spends federal money. The money in question is the province's \$200 million offshore development fund, a frequent target of federal Auditor General Ken Dye. "What we do in Nova Scotia is in the interest of Nova Scotians, and if the Auditor General of Canada does not like that, then that's unfortunate for him", Buchanan told reporters Friday.

[Traduction]

vérification, d'après ce que j'ai pu constater. Ma question est donc la suivante: est-ce que le nombre d'heures de vérification pour 1989-1990 va augmenter ou diminuer par rapport au nombre d'heures de 1988-1989?

M. Dye: Pour l'ensemble du bureau, la proportion des heures de vérification par rapport aux heures totales va augmenter légèrement. Nous croyons pouvoir augmenter encore un peu plus l'efficacité organisationnelle, et tout gain sera affecté à la vérification.

M. Wilson: Cette question des heures de vérification me pose problème, puisque, en supposant qu'il y aura moins d'heures de vérification, il me semble que vous allez avoir de la difficulté à justifier votre demande de 35 années-personnes de plus. Vous venez de parler d'une légère augmentation du nombre d'heures de vérification. Est-ce que cette augmentation correspond à 35 années-personnes?

M. Dye: Non. Je n'ai pas demandé 35 années-personnes de plus, j'ai demandé le même nombre d'années-personnes qu'auparavant. J'ai demandé 619 années-personnes. Il y a deux ans, j'en avais demandé 659; l'an dernier, j'en avais demandé 619, soit 40 de moins, et cette année, j'en ai demandé 619—donc, aucune diminution ou augmentation des années-personnes.

M. Wilson: Alors, combien d'années-personnes ont été utilisées l'an dernier?

M. Dye: L'utilisation a été de 577 en termes d'années-personnes.

M. Wilson: Ainsi, sur le plan des années-personnes, ce que vous demandez constitue une augmentation par rapport à l'utilisation réelle.

M. Dye: Non, ce que je demande, c'est l'argent correspondant à 619 années-personnes. J'ai l'intention d'utiliser cet argent pour verser des salaires. Si je ne l'obtiens pas, je vais faire faire du travail à contrat. Donc, les crédits correspondant à 619 années-personnes serviront à payer des heures de travail professionnel et administratif.

Le président: Nous reviendrons sur ce point, monsieur Wilson.

J'ai une question à poser au sujet de l'ensemble de vos activités et de votre mandat, monsieur Dye. J'ai remarqué un article intéressant du *Citizen* de samedi, qui dit:

M. John Buchanan, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, a rejeté une proposition voulant que son gouvernement explique comment il dépense les fonds qu'il reçoit du gouvernement fédéral. L'argent dont il est question, c'est le fonds provincial de développement des ressources extra-côtières, d'une valeur de 200 millions de dollars, qui est souvent la cible du vérificateur général du Canada, M. Ken Dye. «Ce que nous faisons en Nouvelle-Écosse correspond aux intérêts des Néo-Écossais et si cela ne fait pas l'affaire du vérificateur général du Canada, alors c'est

[Text]

I think the general question here is not the politics of the thing but the overall role of the Auditor General and his mandate. In your mandate, which is covered by your estimates this morning, what is there that does in fact give you the right to enter into federal-provincial agreements in auditing?

Mr. Dye: Mr. Chairman, in my annual report there is a copy of the Auditor General Act of 1977. I call attention to sections 5, 6 and 7, but in section 7 in particular I think you will find a clear mandate to instruct the Auditor General to determine whether monies authorized to be spent by Parliament have been expended with due regard to economy or efficiency. Paragraph 7.(2)(c) says:

(c) money has been expended other than for purposes for which it was appropriated by Parliament;

If you look at the preamble to section 2, there is a very broad mandate. Subsection 7.(2) says:

the Auditor General shall . . . call attention to anything that he considers to be of significance and of a nature that should be brought to the attention of the House of Commons

Within the funds allocated by Parliament some \$23 billion represents transfers from the federal government to the provinces. I think they fall within the ambit of the responsibility of the Auditor General.

I think there could be clarity. For example, these provincial cost sharing agreements do not necessarily have specific accountability processes. They do not have who shall audit. It does not provide for access for auditors. That would be very helpful if Parliament wanted greater accountability for the funds transferred to provinces. My advice would be to look at the process and ensure there are systems that provide for adequate accountability to satisfy the House of Commons.

The Chairman: Do you mean in the agreements themselves or as an amendment to your own particular mandate?

Mr. Dye: I think they could be placed right in the agreements themselves. Certainly some boiler plate wording could be established that would be a constant factor in these agreements, and it would set out the appropriate audit regime. I have suggested to your committee that perhaps it does not have to be my office. It might well be a provincial auditor, a private sector auditor, or a municipal auditor if the funds are going there.

I think the country would be better served if we had clear accountability linkages, clear criteria of what the process is supposed to achieve, and a requirement for

[Translation]

bien dommage pour lui», a déclaré M. Buchanan aux journalistes vendredi.

Il me semble que la question générale qui se pose ici n'a pas trait à l'aspect politique, mais plutôt au rôle du vérificateur général et à son mandat. Dans ce mandat, que visent vos prévisions budgétaires de ce matin, qu'est-ce qui vous autorise à mener des activités de vérification portant sur les ententes fédérales-provinciales?

M. Dye: Monsieur le président, mon rapport contient notamment le texte de la Loi sur le vérificateur général de 1977. Je me permets d'attirer votre attention sur les articles 5, 6 et 7, mais surtout sur l'article 7, qui, il me semble, définit clairement comme un mandat pour le vérificateur général de déterminer si les crédits autorisés par le Parlement ont été dépensés avec un souci d'économie ou d'efficacité. L'alinéa 7.(2)c) dit ce qui suit:

c) des sommes d'argent ont été dépensées à d'autres fins que celles auxquelles le Parlement les avait affectées;

Le préambule de l'article 2 contient un mandat fort vaste. Le paragraphe 7.(2) est libellé comme suit:

le vérificateur général signale tout sujet qui, à son avis, est important et doit être porté à l'attention de la Chambre des communes.

Parmi les sommes affectées par le Parlement, quelque 23 milliards représentent des transferts du gouvernement fédéral aux provinces. J'estime que cela relève de la responsabilité du vérificateur général.

Certains aspects mériteraient d'être définis plus clairement, il me semble. Par exemple, les ententes de partage des coûts avec les provinces ne comportent pas nécessairement des modalités précises en matière d'obligation redditionnelle. Elles ne prévoient pas qui fera la vérification, ni quelles seront les modalités d'accès des vérificateurs. Des dispositions pertinentes seraient très utiles si le Parlement souhaitait accroître l'obligation de rendre compte relative aux sommes transférées aux provinces. Je recommanderais que le processus soit examiné et que l'on fasse en sorte que des systèmes assurent l'obligation de rendre compte à la satisfaction de la Chambre des communes.

Le président: Voulez-vous dire qu'il y aurait lieu de le préciser dans les ententes, ou plutôt de modifier votre mandat en conséquence?

M. Dye: J'estime que les dispositions pertinentes pourraient faire partie des ententes. On pourrait certainement formuler un libellé type qui définirait le régime de vérification qui s'impose. J'ai laissé entendre à votre Comité que la vérification ne doit pas nécessairement être faite par mon bureau. Il pourrait bien s'agir d'un vérificateur provincial, d'un vérificateur du secteur privé, ou d'un vérificateur municipal, si c'est à ce niveau que les fonds sont destinés.

Selon moi, il serait avantageux pour le Canada de bien définir le partage de l'obligation redditionnelle, d'établir des critères clairement liés à l'objectif du processus et

[Texte]

reporting that to all the different stakeholders, so that one auditor—and not necessarily us—could meet the needs of all the stakeholders. In other words, they get the appropriate assurances that the money has been spent the way it was intended.

• 0950

Mrs. Marleau (Sudbury): Can we go back to these person-years? Would it be possible for you to set up a person-year equivalent, where you would take into consideration the actual contract personnel that you have? You asked for 619 person-years last year, you are asking for the same number this year. Actually you are not asking for an increase at all. All of these reports tell us that you are asking for an increase. You tell us that other departments within the government do the same thing.

Perhaps we should scrap the person-year thing and go with person-year equivalents so that we know exactly how many personnel are being used. You are asking us for \$2.6 million more, which is more than the rate of inflation. That is really what you have to explain at this point, because you are asking for the same number of people.

Mr. Dye: What I am asking for is what we had before, plus the amount of inflation that is given by the Treasury Board on salaries. These estimates do not include any inflationary increase on anything other than salaries. The cost of our paper goes up every year, the cost of our telephone goes up every year, the cost of everything we do goes up all the time. We have had no increase in that for four, perhaps five years. All we are asking for is the inflation, set by the Treasury Board, for us.

We have been giving you all these person-years not because we want to, but because the government wants us to. This is the style that the office of the Comptroller General says we should give you. I would rather argue on dollars and hours and satisfy Mr. Wilson's concerns. I am quite happy to be accountable for the hours we use because I think we can demonstrate in certain accounts some significant reductions on the attest work. We are very concerned about cost effectiveness; we are working at it all the time.

Mrs. Marleau: The last time we dealt with your estimates, I believe you or one of your staff said that the additional audit work to be done on Crown corporations would consume about—was it 31,000? That is equivalent to approximately 20 person-years.

[Traduction]

d'imposer l'obligation de rendre compte à tous les bailleurs de fonds, de sorte qu'un seul vérificateur—et il ne s'agirait pas nécessairement de notre bureau—puisse répondre aux besoins de tous les intéressés. Autrement dit, les bailleurs de fonds auraient ainsi toutes les garanties voulues que l'argent a été dépensé conformément à ce qui était prévu.

Mme Marleau (Sudbury): Pouvons-nous revenir à ces années-personnes? Pourriez-vous donner un chiffre qui soit l'équivalent des années-personnes pour tenir compte du nombre réel d'employés à contrat? Vous aviez demandé 619 années-personnes l'année dernière et vous demandez la même chose cette année. En réalité, vous nous demandez pas d'augmentation. Pourtant, tous ces rapports indiquent que vous demandez une augmentation et vous nous dites que d'autres ministères du gouvernement font la même chose.

Nous devrions peut-être laisser tomber les chiffres sur les années-personnes et adopter plutôt des statistiques équivalentes pour savoir exactement combien il y a d'employés. Vous nous demandez 2,6 millions de dollars de plus, ce qui dépasse le taux d'inflation. C'est cette anomalie que vous devriez expliquer, car vous demandez le même nombre d'années-personnes.

M. Dye: Ce que je demande équivaut à ce que nous avions auparavant, plus l'augmentation en fonction de l'inflation qu'accorde le Conseil du Trésor pour les salaires. Ces prévisions ne comprennent aucune augmentation inflationniste, sauf celle qui touche les salaires. Le prix du papier, le prix du téléphone, le prix de tout notre matériel augmente tout le temps. Nous ne prévoyons aucune augmentation pour cela avant quatre ou peut-être cinq ans. Nous demandons seulement l'augmentation équivalant au taux d'inflation qui est calculé par le Conseil du Trésor.

Nous vous donnons les chiffres pour les années-personnes non pas parce que c'est ce que nous voulons faire, mais parce que le gouvernement nous le demande. Ce sont les chiffres que le bureau du contrôleur général nous demande de vous donner. Je préfère quant à moi parler de dollars et d'heures et répondre aux préoccupations de M. Wilson. Je suis tout à fait prêt à rendre compte de nos heures de travail parce que je pense que nous pouvons établir dans certains cas qu'il y a eu des réductions importantes pour le travail d'attestation. Nous nous préoccupons beaucoup du rapport rendement-prix et nous essayons toujours de l'améliorer.

Mme Marleau: La dernière fois que nous avons examiné vos prévisions budgétaires, vous-même ou un de vos adjoints avez dit que le travail de vérification supplémentaire auprès des Sociétés d'État consommerait quelque... était-ce 31,000 heures? Cela représente environ 20 années-personnes.

[Text]

Mr. Dye: Yes.

Mrs. Marleau: It does say that you are utilizing your resources in some kind of effective fashion.

When I look at page 25 of your estimates, it seems to be very heavy on the management side. There are a lot of chiefs for the Indians.

Mr. Dye: That is a fair comment when you are looking at this the way the Public Service look at people they call managers. In our management group of 207 people, we have 62 MXs—that would be a management executive, 68 director executives, and 77 principals. Now, in a CA firm that would be 77 partners, 68 directors, and 62 managers. The majority of these people are professional auditors with experience. That is what we need, people with experience in the work. We do not want rookies, who do not understand the complexities of government operations, trying to provide information to Members of Parliament.

We are very fortunate to have these people. Now, they are expensive, but they are a very effective audit team. We are not the Department of Transport; we do not have one ADM and 500 employees.

Mrs. Marleau: Thank you.

M. Gabriel Fontaine (député de Lévis): Monsieur le vérificateur général, la semaine dernière, le 25 mai, je vous avais demandé quelle proportion du budget du gouvernement du Canada était transférée aux provinces et si vous aviez l'occasion de faire la vérification de ces sommes. Vous m'avez répondu qu'il n'y avait pas de vérification importante des sommes transférées globalement aux provinces. Vous m'avez également dit qu'il n'y avait pas d'entente formelle entre le Bureau du vérificateur général et les bureaux des vérificateurs des provinces. À ce moment-là, j'avais envoyé une petite note à votre collègue pour lui poser la question que je vous pose aujourd'hui.

• 0955

Quelle partie du budget du gouvernement est ainsi transférée aux provinces, en pourcentage ou en chiffres absolus, que ce soit pour la période s'étant terminée le 31 mars 1988 ou pour une autre période, et ne fait pas l'objet d'un suivi ou ne figure pas dans des comptes portant sur la qualité de son usage? Et c'est pour cela que je veux revenir aujourd'hui à cette question-là. Quels montants de base sont transférés aux provinces? Est-il toujours exact, comme j'ai cru le comprendre la semaine dernière, que ces sommes-là ne sont pas officiellement suivies avec les yeux d'un vérificateur?

Mr. Dye: The annual transfer of funds for the year ended March 31, 1988, was \$22.8 billion. In that group or block of \$22.8 billion is \$8.9 billion under the Established Program Financing for health and post-secondary education, and shared payments under the Canada

[Translation]

M. Dye: Oui.

Mme Marleau: Cela montre que vous utilisez vos ressources de façon relativement efficace.

En examinant la page 25 de vos prévisions budgétaires, il me semble que vous avez une très forte proportion de gestionnaires. Cela fait beaucoup de chefs pour le nombre d'Indiens.

M. Dye: C'est vrai si l'on considère les gestionnaires de la même façon que la Fonction publique. Notre groupe de gestion de 207 employés se compose de 62 MX ou cadres de direction, de 68 directeurs administratifs et de 77 directeurs. Dans un cabinet de comptables agréés, cela équivaldrait à 77 associés, 68 directeurs et 62 gestionnaires. La majorité de ces gens sont des vérificateurs professionnels qui ont déjà de l'expérience. Nous avons besoin de gens qui possèdent une certaine expérience. Nous ne voulons pas charger des débutants qui ne comprennent pas les complexités de l'activité gouvernementale de fournir des renseignements aux députés.

Nous avons bien de la chance d'avoir ces employés. Ils coûtent cher, mais ils constituent une équipe de vérification très efficace. Nous ne sommes pas le ministère des Transports; nous n'avons pas 500 employés pour un sous-ministre adjoint.

Mme Marleau: Merci.

Mr. Gabriel Fontaine (Lévis): Sir, on May 25, last week, I asked you what proportion of the budget of the Canadian government was being transferred to the provinces and whether you were able to audit these transfers. You replied that there was no major audit of the amounts transferred to the provinces. You also told me that there was no official agreement between the Office of the Auditor General and the offices of the provincial auditors. At the time, I had sent a note to your colleague asking him the same question I am asking you today.

What part of the government budget is transferred to the provinces, expressed either as a percentage or in absolute figures, whether for the period ending on March 31, 1988, or for another period, and is not subject to follow-up or audit to determine whether it has been properly spent? I wanted to come back to this issue today. What basic amounts are being transferred to the provinces? Is it true, as I understood it to be last week, that these transfers are not officially subject to audit?

M. Dye: Le montant des fonds transférés pendant l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988 s'élevait à 22,8 milliards de dollars. Là-dessus, il y avait 8,9 milliards de dollars au titre du financement des programmes établis pour la santé et l'enseignement

[Texte]

Assistance Program of \$4.2 billion. It is fair to say that our audits of value for money in that area are slim, but we do audit the accuracy, the fact that cheques are raised and the money is spent and it is allocated to the right place in the accounts. But as to the value for money with respect to that, not much is going on.

There are two major categories. One is the transfers to the provinces, and the second group is the transfers that are subjected to our audits, for example... I am not making a good distinction here. Of the \$22.8 billion, about \$20 billion remains roughly unaudited, and then there is about \$2 billion where there are many small transfers from many departments. These are things such as the softwood lumber tax, and a number of small programs in DRIE, Agriculture, Transport, and Energy are examined in detail each year. Another example might well be the crop insurance in Agriculture.

So we audit some, but not all, and it is not clear how we would audit something like an expenditure under the Established Program Financing for post-secondary education. It is a block transfer of funds. To my knowledge there is no requirement for a province, having received that money, to be accountable for it. I have not audited this, but I understand that certain provinces receive more funds labelled for education but there is no requirement upon the province to use those funds for education.

M. Fontaine: Pour que j'interprète mieux votre mandat, pouvez-vous me dire s'il est dans votre mandat normal de vérificateur de faire des représentations pour que ces 20 milliards de dollars soient vérifiés ou si c'est à nous, les députés, de voir à ce que des ententes soient conclues entre les provinces et votre Bureau? Je considère que les Canadiens ont droit à une vérification plus poussée de ces 20 milliards de dollars. Que pensez-vous de cet objectif, et quels sont les moyens de l'atteindre?

M. Dye: Je n'ai que le devoir de faire la meilleure comptabilité possible pour les dépenses du gouvernement. Les ententes entre les provinces et le gouvernement central sont une question politique. La question des points d'impôt est une autre grande question.

M. Fontaine: Oui, mais le mandat du vérificateur général est de porter un jugement sur l'utilisation de l'argent en relation avec les programmes gouvernementaux. Avez-vous besoin d'outils additionnels pour porter un jugement sur l'utilisation de ces 20 milliards de dollars conformément au mandat que vous donne la loi qui vous régit?

[Traduction]

postsecondaire et 4,2 milliards de dollars pour le partage des frais dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. Il est vrai que nous faisons peu de vérification d'optimisation, mais nous vérifions bien l'exactitude des chiffres, c'est-à-dire que nous nous assurons que les chèques sont établis, que l'argent est dépensé et qu'il est inscrit au bon endroit dans les comptes. Mais nous ne faisons pas grand-chose pour nous assurer qu'il est dépensé à bon escient.

Il y a deux catégories importantes. Une a trait aux transferts aux provinces et la deuxième a trait aux transferts assujetti à nos vérifications, par exemple... Mais je m'explique mal. Sur des transferts de 22,8 milliards de dollars, nous ne faisons pour ainsi dire pas de vérifications sur 20 milliards, mais il y a environ 2 milliards de dollars de transferts qui sont constitués par des petits transferts d'un grand nombre de ministères. Il y a notamment la taxe sur le bois d'oeuvre et divers petits programmes du MEER, de l'Agriculture, des Transports et de l'Énergie qui sont assujettis à une vérification détaillée chaque année. Il y a aussi le régime d'assurance-récolte de l'Agriculture.

Nous vérifions donc certains transferts, mais pas tous. Je ne vois pas vraiment comment nous pourrions vérifier quelque chose comme une dépense dans le cadre du financement des programmes établis aux fins de l'enseignement postsecondaire. Il s'agit d'un transfert global. A ma connaissance, une fois qu'une province a reçu l'argent, elle n'est pas obligée d'en rendre compte. Je n'ai pas fait de vérification à cet égard, mais je crois savoir qu'il n'y a rien qui oblige les provinces qui reçoivent des fonds destinés à l'enseignement à utiliser l'argent à cette fin particulière.

Mr. Fontaine: So that I may better understand your mandate, can you tell me whether it would be part of your normal mandate as Auditor General to make representations for having this \$20 billion audited, or whether it is up to us, as Members of Parliament, to see to it that there are agreements between the provinces and your office? I believe that Canadians are entitled to a more extensive audit of this \$20 billion. What do you think about this objective and how can it be met?

Mr. Dye: My only mandate is to do the best accounting possible of government expenditures. Agreements between provinces and the central government are a political issue. The question of tax points is another major issue.

Mr. Fontaine: Yes, but the mandate of the Auditor General includes making judgments about the use of money for government programs. Do you need additional tools to make a judgment on the use of this \$20 billion under your statutory mandate?

[Text]

Mr. Dye: Mr. Chairman, I think at the moment we should not try to tackle the entire \$20 billion all in one gulp. I think it would be helpful when new arrangements are being made with provinces to have strong accountability for the use of public funds and have an understanding of how they should be allocated. Within the improved accountability mechanism I think would be appropriate; I think audit would have a role to play.

I do not think it is possible or indeed appropriate for me to dive into the middle of a highly charged political debate with respect to the allocation of educational funds in the country. That is a matter of policy. I need processes where I can audit the implementation of policy. Where the original arrangement is fuzzy, perhaps deliberately, it is impossible to follow the use of funds. I would argue for greater accountability in future arrangements.

Mr. Stevenson (Durham): I want to get back to this person-years thing. Some of these questions you may already have answered and I may not have understood all of this. What were the total audit hours in 1988-89?

Mr. Dye: The total was 607,000 audit project hours.

Mr. Stevenson: Those are the audit project hours. That includes hours done by your own staff, plus contract hours. When you get funding for your 619 PYs, do you actually gain by careful contracting? Can you get more hours per dollar outside than you can inside? Can you possibly, with the funding available, actually end up with more audit hours than one would normally get had you done it yourself, or more audit hours than you might normally, equivalent to 619 person-years?

Mr. Dye: It really depends on what the assignment is, particularly the broader divisions between attest and value-for-money work. We have been contracting out some attest audits, and we have found we have learned something from our private sector colleagues. For example, in the audit of a payroll, traditionally auditors would plow through the payroll records. Our private sector colleagues now are using differential analysis. They are using a much improved concept of determining whether or not the total payroll numbers are correct, very quickly. On a computer they save 20 hours, or 50 hours, or 300 hours, depending on the assignment. We are finding that there are techniques we could employ that would make us more efficient, and we are working very hard at being more cost-efficient on the attest side.

I would say that it is likely on any given small attest assignment that our private sector colleagues probably would do them at a lesser cost, although I think we have

[Translation]

M. Dye: Pour l'heure, on ne devrait pas s'attaquer d'un coup à la totalité des 20 milliards de dollars. Il serait utile après la conclusion de nouvelles ententes avec les provinces, de prévoir un régime rigoureux pour l'utilisation des deniers publics afin de comprendre comment ils sont affectés. En même temps que ce régime amélioré qui me semble tout à fait de rigueur, on exercerait une fonction de vérification.

Il m'est impossible et ce serait du reste déplacé de ma part d'intervenir dans un débat politique échauffé concernant la répartition des fonds destinés à l'éducation. C'est une question de politique. Il faut que je puisse compter sur des rouages me permettant de vérifier la mise en oeuvre de la politique. Quand l'entente de départ est floue, à dessein sans doute, il est impossible de surveiller l'utilisation des fonds. Il faudrait que l'on prévienne un régime beaucoup plus serré à l'avenir.

M. Stevenson (Durham): J'en reviens au calcul des années-personnes. Vous avez sans doute déjà répondu à certaines questions mais je ne suis pas sûr d'avoir bien compris. En 1988-1989, quel a été le nombre total des heures de vérification?

M. Dye: Au total, 607,000 heures pour les projets de vérification.

M. Stevenson: Il s'agit d'heures calculées pour les projets de vérification, n'est-ce pas? Cela comprend les heures de votre propre effectif et les heures du personnel sous contrat, n'est-ce pas? Quand vous obtenez un budget pour 619 années-personnes, est-il intéressant pour vous d'avoir recours aux gens de l'extérieur? Autrement dit, pourriez-vous obtenir plus d'heures chez les contractuels que chez votre effectif permanent? Avec votre budget, pouvez-vous obtenir davantage d'heures de vérification en ayant recours à des contractuels plutôt qu'à l'équivalent de 619 années-personnes qui feraient partie de votre effectif?

M. Dye: Tout dépend de la tâche à accomplir suivant que le travail consiste en certification ou en vérification d'optimisation des ressources. Nous avons demandé à des contractuels d'effectuer des certifications et nous avons appris certaines choses auprès de nos collègues du secteur privé. En effet, lors de la vérification de la masse salariale, les vérificateurs d'habitude fouillent les dossiers de paye. Nos collègues du secteur privé ont désormais recours à l'analyse différentielle. Il s'agit d'une notion tout à fait améliorée pour déterminer si la masse salariale totale est juste et cela se fait très rapidement. Suivant la tâche, l'ordinateur offre 20 heures, 50 heures ou 300 heures. On a pu découvrir qu'il existe des techniques pour améliorer notre propre efficacité et nous faisons tous les efforts possibles pour maximiser notre efficacité quand il s'agit de certification.

J'avoue que quand il s'agit d'une certification mineure, le secteur privé y arrive à moindre coût, même si désormais nos propres coûts sont réduits. Certains

[Texte]

learned to reduce our costs. I have a number of reports coming in showing efficiencies as a result of using private sector people.

When you get to value for money, the problem with private sector people is that they do not understand government. They might have a great deal of knowledge in agriculture, but they might not know how the Department of Agriculture works when auditing in that department. So there is a learning curve that some of them go through—not all, because some have experience with us. It takes a while to educate a private sector person, whereas that background knowledge is resident among our team. I do not have any evidence to say they are most efficient or less efficient on value for money. Larry, perhaps you could offer a perception. You are closer to it than I am in terms of dealing with private sector people.

• 1005

Mr. Meyers: The value-for-money people are more difficult, because you have to have expertise in a field such as personnel. There might be many people in the private sector who have expertise in the field. You also have to have expertise in audit. You have to be an auditor who is expert in personnel or major capital projects, and you have to understand government.

So it is relatively difficult to contract out our work and determine whether or not the private-sector person is cheaper or more expensive. But the people we contract bring expertise to the system we are auditing, which may be personnel or major capital projects.

Mr. Stevenson: When you hire a team of people to come in from the private sector, do they usually have about the same blend of expertise as an inside group might have doing the same job, or will you tend to hire more junior people from a contractor and use your own senior people to work with them? Is there a usual makeup of an outside audit team, relative to what an inside one would look like?

Mr. Meyers: The only area in our mandate you could compare this with is the attest audit. You are given an opinion on a set of financial statements, and there the makeups would be very similar. We use people who were trained as professional accountants, with roughly the same years of experience. The difference might be that our people would have a bit more experience in auditing legislative compliance, whereas the others would be concentrating more on the economic messages coming out of financial statements. We would also be worried about compliance with the law, and our people would be trained in that. But in an attest audit the make-up would be about the same, and we can ask them to put a full team in.

[Traduction]

rapports signalent que nous nous sommes montrés plus efficaces en ayant recours au secteur privé.

Quand il s'agit de l'optimisation des ressources, on constate que les gens du secteur privé ne comprennent pas l'appareil gouvernemental. Ils connaissent très bien l'agriculture, par exemple, mais ils ne savent pas comment le ministère de l'Agriculture fait la vérification de ses opérations. Il y a donc un processus d'apprentissage que certains arrivent à faire, car certains ont déjà de l'expérience. Il faut un certain temps pour qu'une personne du secteur privé parvienne au niveau nécessaire alors que notre propre équipe possède déjà ce qu'il faut. Je n'ai pourtant pas de preuves permettant d'affirmer que notre personnel est plus efficace ou moins efficace quand il s'agit de l'optimisation. Larry, avez-vous quelque chose à ajouter? Vous connaissez mieux que moi les gens du secteur privé.

M. Meyers: Quand il s'agit d'optimisation des ressources, il faut avoir une certaine expérience du personnel. Il y a sans doute bien des gens du secteur privé qui possèdent cette expérience. Il faut par ailleurs s'y connaître en vérification. Il faut un vérificateur versé dans les questions de personnel ou les grands projets d'immobilisations, et ce vérificateur doit comprendre l'appareil gouvernemental.

Ainsi, il devient assez difficile de faire appel à des gens de l'extérieur et dès lors, de déterminer si un contractuel revient moins cher ou plus cher. Toutefois, les gens à qui nous faisons appel apportent la contribution de leur expérience du service que nous vérifions, que ce soit le service du personnel ou celui des grands projets d'immobilisations.

M. Stevenson: Quand vous faites appel aux gens du secteur privé, réunissent-ils à peu près les mêmes compétences qu'une équipe qui ferait partie de votre effectif pour faire ce travail ou avez-vous tendance à faire appel à des gens relativement peu expérimentés qui travailleraient sous la direction de vos employés chevronnés? Quand vous formez une équipe de vérificateurs à contrat, ressemble-t-elle à une équipe qui viendrait de chez vous?

M. Meyers: La comparaison n'est possible que pour ce qui est de la fonction de certification. On nous donne une opinion sur des états financiers, par exemple, et les vérificateurs qui le font ressemblent énormément à n'importe quelle équipe de chez nous. Nous avons recours à des gens qui sont des experts-comptables avec à peu près le même nombre d'années d'expérience à ceci près. En effet, notre personnel a un peu plus d'expérience quand il s'agit de vérifier le respect des dispositions législatives alors que les contractuels s'intéressent essentiellement aux messages économiques que l'on peut tirer des états financiers. Nous, nous devons tenir compte de la loi, et nos effectifs sont formés à cette fin. Pour les vérifications de certification, les équipes se ressemblent énormément et

[Text]

In a value-for-money audit, to date we have not asked them to put a full team in. We decide what the needs are, and then we contract out on an individual basis with people from the private sector, but we do not engage whole teams.

Mr. Dye: It is a large part of our budget; \$6 million went out last year on both attest and value for money.

Mr. Stevenson: A while ago I believe you said you had something like 620 people in the department right now. How many of those are the sort of people who would be recognized under the person-year system?

Mr. Dye: The majority. We call for 436 in audit operations. Whether they are contractors or salaried people, or summer students who do not burn up person-years, 436 is a reasonable answer to your question.

Mr. Stevenson: I am having trouble understanding this 619 business we see in part III. Last year you said you had 577 of your own people, yet at the moment there are some 600 people working there, some of whom are summer students that the PY system does not apply to. Where are you going to be this year in actual PYs?

Mr. Dye: We intend to consume the resources of 619 PYs, the equivalent dollars. If you went around and counted last Friday, I think you would have found 645 heads engaged as employees of my office. This would not include nine students from other countries who are working more than part-time but not full-time, and who are actually participating in audits. And this is before we get to the consultants. In any case, there were 645 of our own people on deck last Friday.

Mr. Parker: I was questioning you previously with regard to whether the government asked you to do audits. I would like to pursue that a little further.

• 1010

Because of the government's desire to bring in new tax changes—heavy tax changes, I might add—you are going to be called upon, and we as parliamentarians are going to be called upon, for more accountability all the way through the system. You have come up with an idea about an Auditor General's hotline. I do not know where that sits right now, but I think it has a lot of merit. Have you any idea what the costs might be to set up such a procedure?

Mr. Dye: Yes, I do. I have a plan such that if we were to set it up in my office it would be about \$200,000 to do the set-up—that would include the desks and the computers and that type of thing—and about \$700,000 to operate. The problem with that is it would depend on the activity. If it were busier than our plan, it would take more resources; if it were less busy, we would not need as

[Translation]

c'est pour cela qu'on peut engager des équipes au complet.

Jusqu'à présent, nous n'avons jamais embauché ce genre d'équipes pour la vérification de l'optimisation des ressources. Nous déterminons les besoins et nous faisons appel au secteur privé de façon ponctuelle sans engager d'équipes au complet.

M. Dye: Cela représente une grosse partie de notre budget. L'an dernier, pour la certification comme pour l'optimisation des ressources, nous avons dépensé 6 millions de dollars.

M. Stevenson: Il y a peu de temps, vous avez dit que votre bureau comptait 620 employés actuellement. Combien parmi ces employés sont-ils comptés au nombre des années-personnes?

M. Dye: La majorité. Pour les vérifications, il y en a 436, et il peut s'agir d'entrepreneurs, de salariés ou d'étudiants qui comptent pour peu dans le calcul des années-personnes. Je dirais que toutes catégories mêlées, cela représente 436 années-personnes.

M. Stevenson: Je ne comprends pas alors les 619 que l'on trouve à la partie III. L'an dernier, vous dites qu'il y avait 577 employés permanents et actuellement il y en a 600. Certains sont des étudiants qui n'interviennent pas dans le compte des années-personnes. Quel sera votre nombre d'années-personnes cette année?

M. Dye: Nous avons l'intention d'utiliser 619 années-personnes, c'est-à-dire l'équivalent en argent. Vendredi dernier, si vous aviez fait l'appel, vous auriez pu compter 645 personnes dans mon bureau. Cela sans tenir compte des 9 étudiants de l'étranger qui travaillent plus qu'à temps partiel sans travailler à plein temps et qui s'occupent des vérifications. En outre, cela n'aurait pas tenu compte des contractuels. De toute façon, vendredi dernier, nous avions 645 employés à notre bureau.

M. Parker: Je vous ai demandé tout à l'heure si le gouvernement vous demandait de faire des vérifications. J'aimerais approfondir cette question.

Le gouvernement envisage des modifications fiscales d'envergure, je dirais, et on va vous demander, comme à nous parlementaires, de témoigner d'une responsabilité financière accrue. Vous avez proposé une ligne directe au bureau du vérificateur général. Je ne sais pas si on a retenu cette idée mais je pense qu'elle présente beaucoup d'intérêt. Savez-vous combien coûterait une telle chose?

M. Dye: Oui. J'ai un projet qui, s'il était réalisé à mon bureau, coûterait 200,000\$ au départ. Cela engloberait les pupitres et les ordinateurs et il faudrait 700,000\$ pour s'en servir. Mais il faudrait savoir quelle activité. En effet, si nous étions sollicités plus que ce qui est prévu, il faudrait plus de ressources. Dans le cas contraire, il faudrait diminuer les effectifs. Nous ne savons pas à quoi

[Texte]

many people. We do not know the nature of the issues. The difficult problems would require a lot of follow-up. The easy ones would require little follow-up or could be transferred. The chaff would just be disregarded. It could be the whole exercise is a waste of time.

I do not think it would be. In fact, based on the U.S. experience... they have such a leverage or factor of recovery based on their investment that it is very large. It is temptingly large.

Mr. Parker: I would like to follow up on that, because while I was away in my riding a specific incident was brought to my attention, and while it may be only \$1 million, there is a great deal of anxiety out amongst the communities about it. It is about a breakwater that was announced in the riding. It was estimated to be up around \$800,000. They went into this area, tore out the old breakwater, tore out the beacon lights, started the process, spent the \$800,000, and found they were in quicksand after all the engineering had been done. Now they have pulled out. The residents in the area are upset. This is the type of thing where I think if a hotline were put into position... because in my view—and possibly you as Auditor General could clarify that—the engineers or someone have to be accountable to what took place there.

I would like to know if that is the type of thing you are looking for, or if that is the procedure. With the kind of taxation and the kind of changes the government is anticipating and we as parliamentarians are going to have to be responsible for, you and your department are going to be pressed with more accountability and we as parliamentarians are going to be pressed with those same kinds of questions. That is why I have raised this issue. It is a small example, but it is \$1 million.

Mr. Dye: Mr. Parker, I would not sneeze at \$1 million. That is hard-earned taxpayer money, which needs to be looked after well.

On the area of contractors and contracts, people not fulfilling the contract in accordance with the terms or getting a lot of change orders where the costs skyrockets because of poor project definition in the first place, this is very expensive for the taxpayer. I think that whole area of contracts could, if we used a hotline, offer significant savings to the taxpayer. So that is one major area where I think there would be some benefits from this process.

Mr. Parker: I would like to follow up on that. I also have been approached on contracts within federal parks where the contract has been awarded, the subcontractors have been hired, and after the contract has been completed the contractor has been paid but many of the subcontractors are coming and finding they have not been paid and coming to us as parliamentarians, trying to receive their moneys. In the municipal field, when I was a mayor of a city, there was always a hold-back on some of these areas. Do you find that in government contracts, or have you recommended 30-day hold-back periods, where when the project is completed there is a certain percentage held back? Or have you made recommendations of that kind?

[Traduction]

ressembleront les enjeux. Les problèmes épineux exigeraient un suivi intense. Les problèmes moins graves pourraient être transférés et n'exigeraient pas beaucoup. Le bois mort serait tout simplement laissé pour compte. Cela pourrait être une vaste perte de temps.

Pour ma part, je pense que non. En fait, d'après ce qui s'est fait aux États-Unis... le recouvrement de l'investissement est énorme. C'est très tentant.

M. Parker: Dans ma circonscription, on a attiré mon attention sur quelque chose. Il s'agit seulement d'un million de dollars mais chez mes administrés, on s'inquiète vivement. Il s'agit d'un brise-lames dont on a annoncé la construction dans ma circonscription et qui devait coûter environ 800,000\$. On a commencé à démolir l'ancien brise-lames, les balises, et on a commencé la construction, avant de découvrir qu'il y avait des sables mouvants, une fois que le travail d'ingénierie avait été fait et que 800,000\$ avaient été dépensés. On a tout abandonné. La population est très mécontente. Voilà un cas où une ligne directe avec votre bureau... Selon moi, et je voudrais que vous confirmiez cela, les ingénieurs ou quelqu'un d'autre doivent être tenus responsables.

Je voudrais savoir si c'est ce genre de choses qu'on viserait à empêcher, si c'est la procédure qu'on suivrait. Avec les nouveaux impôts, avec les modifications prévues par le gouvernement, les parlementaires vont devoir être comptables, vous-même et votre bureau allez exiger une responsabilité financière accrue et nous parlementaires, nous allons poser les mêmes questions. Si je vous donne cet exemple, qui est modeste, c'est pour mieux comprendre ce que vous envisagez.

M. Dye: Monsieur Parker, un million de dollars, ce n'est pas rien. Il s'agit de l'argent des contribuables, gagné à la sueur de leur front, et il faut qu'il soit bien géré.

Les entrepreneurs qui ne respectent pas le cahier des charges ou à qui on impose beaucoup de changements fort coûteux parce que tel ou tel projet n'est pas bien défini au départ, coûtent très cher aux contribuables. Si nous avions une ligne directe, on pourrait épargner énormément sur les contrats. Voilà donc une chose qui pourrait être fort avantageuse avec cette procédure.

M. Parker: J'aimerais poursuivre. Dans le cas des contrats avec les parcs fédéraux, le contrat ayant été adjugé, des sous-traitants ont été embauchés. Une fois le contrat terminé, l'entrepreneur est payé mais beaucoup de sous-traitants découvrent qu'ils ne le sont pas, eux, et se plaignent aux parlementaires, pour essayer d'obtenir ce qui leur est dû. J'ai été maire d'une ville et dans chaque cas, nous imposons un délai de carence. Le gouvernement fédéral en fait-il autant? Avez-vous recommandé un délai de carence de 30 jours, après la fin d'un contrat, permettant de retenir un certain pourcentage de la somme due? Avez-vous déjà recommandé cela?

[Text]

Mr. Dye: I believe the majority of the contracts do have hold-back provisions in them already. I guess the aggrieved people in that case would have legal recourse to get paid. It is not an issue that has been brought to my attention, this business of subcontractors not being paid on a federal project.

The Chairman: Mr. Parker, I think we are off the Auditor General's estimates here. I would ask you to come back on it.

• 1015

Mr. Parker: I am not, because in a way I am asking what his department is doing with regard to federal projects, and we are talking about his estimates. I am asking him whether indeed they follow up into those areas. In fact, Mr. Chairman, if we are talking about contracts right across the country, it is an area that I am very concerned about and this committee should be. So I will abide by your wishes.

Will the Auditor General explain why all departments and agencies must be subject to a comprehensive audit?

Mr. Dye: The definition of a comprehensive audit is an attest audit on its financial statements, the audit of compliance with the authorities and the value for money component. The Auditor General Act of 1977 says that the government shall be audited in such a fashion. The value for money component also applies now to the Crown corporations.

Mr. Parker: If you started into an audit and you see that area is functioning, is there no way you could say you were satisfied in this area—or do you just complete it?

Mr. Dye: We have quite an elaborate approach to scoping an audit where we look at the whole organization but then narrow it down into key issues in terms of the critical success factors for a department, agency or Crown corporation. We try to bring to Parliament only matters of significance. We do not deal with everything. We try to pick our points that are the riskiest or most important or sensible.

Mr. Wilson: I sense that we can chase the audit hours and the person-years around and around. I am not convinced we are going to get very far. I am starting to understand how allocations are made and what is done internally.

If the person-years are a fiction they are obviously capable of being moved around and manipulated and so on. What about the money, the bottom-line dollars? With x number of dollars to run a department, again, is not the money component capable of a certain amount of manipulation as well? I am asking for a flat-out comment on that to begin with.

Mr. Dye: I would rather not characterize it as manipulation, but it is true that my office does not have a

[Translation]

M. Dye: Je pense que la plupart des contrats contiennent une clause de délai de carence. Je pense que les personnes lésées auraient dans un tel cas un recours judiciaire. Cette question ne m'a pas été signalée, je veux dire les éventuels sous-traitants qui n'auraient pas touché ce qui leur est dû lors d'un projet fédéral.

Le président: Monsieur Parker, je pense que cela n'a rien à voir avec les prévisions budgétaires du vérificateur général. Il faudra que vous poursuiviez plus tard.

M. Parker: Monsieur le président, je ne suis pas d'accord avec vous. Les questions que je pose ont quelque chose à voir avec le bureau du vérificateur et les mesures qu'il prend dans le cas des projets fédéraux. Les prévisions budgétaires du vérificateur sont à l'étude. Je lui demande quelles mesures sont prises à cet égard. Monsieur le président, il s'agit de contrats qui visent tout le pays, et cet aspect m'inquiète vivement. Les autres membres du comité devraient s'inquiéter aussi. Mais je m'incline.

Le vérificateur général peut-il nous expliquer pourquoi tous les ministères et organismes doivent faire l'objet d'une vérification intégrée?

M. Dye: Par vérification intégrée, on entend une vérification de certification des états financiers, une vérification du respect des autorisations de dépenses et de l'optimisation des ressources. La loi de 1977 sur le vérificateur général dispose que le gouvernement doit faire l'objet de cette vérification. L'optimisation des ressources vise désormais également les sociétés de la Couronne.

M. Parker: Si en faisant une vérification, vous constatez que tout est en ordre, pouvez-vous vous arrêter en signalant votre satisfaction ou devez-vous poursuivre?

M. Dye: Notre façon de procéder prévoit une vérification qui vise toute un organisation. Ensuite, nous réduisons les choses à quelques secteurs clés qui représentent des facteurs de succès critique pour un ministère, un organisme ou une société de la Couronne. Nous ne signalons au Parlement que les questions importantes. Nous ne pouvons pas tout signaler. Nous choisissons suivant les risques ou l'importance.

M. Wilson: J'ai l'impression qu'il est difficile de démêler les heures de vérification et les années-personnes. Il semble impossible de tirer cela au clair. Je ne fais que commencer à comprendre comment on fait faire certaines choses à contrat et ce qui est fait sur une base interne.

Si les années-personnes sont fictives, manifestement, on peut tripatouiller les chiffres. Et qu'en est-il de l'argent? Vous avez un certain budget pour l'administration de votre bureau et je me demande si on ne peut pas tripatouiller ces chiffres-là. Je voudrais une réponse directe là-dessus.

M. Dye: Je ne dirais pas qu'il s'agit de tripatouiller mais il est vrai que mon bureau ne contrôle pas grand-

[Texte]

lot we control, which permits me to move money from line to another. We do. If we find that further down the year we have not had to complete a project, let us say that we estimated 10,000 hours and we abandon a project, we can reallocate that to some other activity, another audit activity or perhaps we can buy computers with it, which we have done. Because we get such a pay-back, we feel that is a good investment, so we make those choices. I do not think it is manipulation. I would characterize it as good management.

Mr. Wilson: What I am thinking about is the suggestion that there may be an orgy of fourth-quarter spending in the government's fiscal year, a March madness thing. People outside think this goes on and I would be surprised if people did not examine their particular departments and say they had quite a lot and they had better get it out before the end of March or else people would ask why they needed this allocation in the first place.

How much of this is going on? You and several of your people mentioned that it is difficult for outside people to understand government. That statement troubled me by the way, and I want to come back to that. How much of this sort of getting rid of the money before March 31 goes on around here?

Mr. Dye: That is an excellent question. We addressed that twice in my time as Auditor General. I was well aware of these allocations of March madness. In fact, it is December madness now, because you have to make your decision on some of this equipment by December 22.

• 1020

Is money being spilled unnecessarily, wastefully? We conducted an audit, I think about six years ago, and my staff came back to me and said: Auditor General, it is not as bad as you think. I said: I do not believe you; do more. So we did a whole chapter for Parliament four years ago, I think it was—and I might be wrong by a year—on the question of year-end spending.

It is not as easy as it looks to determine whether or not the spending has been done wastefully, because what happens is the marketplace in some ways makes it very attractive to spend prior to March 31 compared to April 1, if you happen to have funds, because the price list changes. So the supplier of a product could tell you to buy it now for 96¢ because it is going to be \$1.08 on April 1. So if they have funds, sometimes people make those decisions.

However, in doing our study, we looked at a large number of contracts, and when we traced them through,

[Traduction]

chose, ce qui permet d'imputer l'argent à un poste ou à un autre. Nous le faisons. Si on découvre une fois l'année commencée que nous n'avons pas besoin de terminer un projet, alors qu'on avait prévu 10,000 heures pour ce projet, nous faisons un transfert à une autre activité, une autre activité de vérification, ou encore nous pouvons choisir d'acheter des ordinateurs, ce qui s'est déjà produit. Étant donné que nous en tirons énormément, nous pensons que c'est un bon investissement et c'est cela qui guide nos décisions. Il ne s'agit pas de tripataouiller, mais de bien gérer.

M. Wilson: On pourrait croire qu'il y a une course à la dépense au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier, au mois de mars. La population en général pense que c'est ce qui se passe. Je ne trouverais pas étonnant que les gens, après avoir regardé ce que contiennent les coffres d'un ministère, se disent qu'il est important que tout soit dépensé avant la fin du mois de mars afin d'éviter qu'on leur pose des questions embarrassantes.

Est-ce fréquent? Vous avez dit, comme vos collègues, qu'il était difficile au public de comprendre l'appareil gouvernemental. J'ai trouvé cette affirmation singulière et j'y reviendrai. Jusqu'à quel point cette frénésie de dépenses existe-t-elle avant le 31 mars?

M. Dye: C'est une excellente question. Depuis que je suis vérificateur général, nous nous sommes penchés sur ce problème à deux reprises. Je suis parfaitement au courant de ce genre de frénésie au mois de mars. En fait, désormais, c'est au mois de décembre que cela se produit car dans le cas de certains biens d'équipement la décision doit être prise avant le 22 décembre.

Est-ce que des fonds sont dépensés inutilement? Eh bien, nous avons fait une vérification, il y a environ six ans, à la suite de laquelle mon personnel est venu me dire: monsieur le vérificateur général, la situation n'est pas aussi mauvaise que vous ne pensez. Et moi, j'ai répondu: je ne vous crois pas, approfondissez la question. Par conséquent, nous avons fait tout un chapitre pour le Parlement, il y a quatre ans, si je ne m'abuse—et je me trompe peut-être d'une année—sur la question des dépenses engagées en fin d'exercice.

Ce n'est pas aussi facile que cela n'en a l'air que de déterminer si les dépenses ont été engagées inutilement ou non, car dans un sens, le mode de fonctionnement du marché encourage les gens à dépenser leur fonds, s'il leur en reste, avant le 31 mars, car c'est à partir du 1^{er} avril que les prix changent. Ainsi le fournisseur d'un produit vous recommandera de l'acheter tout de suite à 96c., étant donné que le prix passera à 1.08\$ le 1^{er} avril. C'est pourquoi les gens achètent à ce moment-là s'il leur reste encore des fonds.

Cependant, au moment de faire notre étude, nous avons étudié un grand nombre de contrats, et lorsque

[Text]

very often the explanation was that this really is not waste; yes, we might have bought these goods in this accounting period instead of that accounting period because the money was available, but we need to use the goods soon. So you have people stocking up on inventory, and you will have oil being acquired to fill up the oil tanks in advance of the year-end or all the stationery cupboards are filled in advance, and that means the hit for that cost does not go in the next accounting period.

My recollection was that the majority of things were not wasteful; they were slightly in advance of time. We did a calculation—and I am relying on a memory that can be wrong—but I think we calculated \$42 million or \$44 million in interest being paid on the money that was spent in advance of need. So yes, the goods were acquired in March instead of April or May, but they were also good products.

I would recommend your committee study other models, Chairman. If you look at the Swedish model, for example, you have there a model of three-year budgeting. They do not have management tied up in knots trying to make sure they do not overspend, which is a big problem because that is illegal, yet they manage intelligently the resources allocated to them. Now, the Swedes are moving to a three-year model where the committees look at their plans for three years and then allow them a little leeway between years one and two and years two and three. So you might overspend by 10% in one year and underspend by 5% in another.

From a manager's point of view, it would be a much better use of management's talents. This cash control thing does not work very well from a manager's perspective. I would leave that thought with you.

Mr. Wilson: Yes, I can certainly understand the problems inherent in it. I am just curious as to whether or not, in your experience, whether it be your own experience or all departments put together, there are any unused moneys left at the end of year out of all the billions that are allocated.

Mr. Dye: Indeed, the Treasury Board plans on a built-in lapse, and you will see that in the estimates of the year. We try not to lapse; we try to use every penny that is allocated to us. Do we have our final figures for this year? It has to be a very small amount. We were managing this thing on a 24-hour basis—

[Translation]

nous avons remonté en arrière pour déterminer comment les fonds avaient été dépensés, très souvent on nous disait qu'il ne s'agissait pas du tout de gaspillage; qu'il était vrai que les articles en question avaient été achetés pendant la période comptable en cours, plutôt que d'attendre la période comptable suivante, du fait qu'on avait les fonds nécessaires, mais qu'on avait effectivement besoin de ces articles dans un très proche avenir. Alors les gens font des réserves; ils vont donc acheter du pétrole pour remplir leur réservoir ou encore, acheter tous les articles de bureau nécessaires avant la fin de l'année, de sorte que les dépenses ne soient pas engagées dans la période comptable suivante.

Si ma mémoire est bonne, il ne s'était pas agi de gaspillage dans la majorité des cas; on s'était simplement permis d'acheter ces articles ou produits à l'avance. Nous avons fait certains calculs—et là, je fais appel à ma mémoire, qui est une faculté qui oublie—et grâce à ces calculs, nous avons déterminé qu'environ 42 ou 44 millions de dollars en intérêt ont dû être versés sur les fonds dépensés avant que ce ne soit nécessaire. Il est donc vrai qu'on a acheté ces articles en mars, plutôt qu'en avril ou mai, mais il s'agissait aussi d'articles dont on avait vraiment besoin.

Je recommanderai, monsieur le président, que votre comité se penche sur d'autres modèles. Si l'on prend l'exemple du modèle suédois, là, il y a un cycle de budgétisation de trois ans. Ainsi les gestionnaires ne se font pas des ulcères en essayant d'éviter à tout prix les dépassements de coûts, ce qui est un grand problème étant donné que c'est illégal, et ils réussissent à gérer de façon intelligente les ressources qu'ils leur sont attribuées. En Suède, on envisage actuellement, dans le cadre de ce cycle de budgétisation de trois ans, de continuer à demander aux comités d'étudier leurs plans triennaux mais de leur permettre une certaine marge de manoeuvre entre les première et deuxième années et aussi, entre les deuxième et troisième années. Ainsi on pourrait dépasser son budget de 10 p. 100 au cours de la première année et dépenser 5 p. 100 de moins au cours d'une autre année.

Du point de vue du gestionnaire, c'est une bien meilleure façon de mettre à profit ses talents. Cette idée de contrôler de très près toutes les dépenses n'est pas très efficace, selon lui. Je vous invite à réfléchir à cette question-là.

M. Wilson: Oui, je comprends très bien les problèmes qui s'y rattachent. Je serais curieux de savoir, cependant, si selon vous, que vous vous fondiez sur votre propre expérience ou sur votre connaissance de tous les ministères, il arrive que certains fonds, par rapport aux milliards de dollars qui sont attribués à droite et à gauche, restent inutilisés à la fin de l'exercice financier.

M. Dye: Oui, le Conseil du Trésor prévoit en effet la péremption automatique des crédits annuels non utilisés, et vous allez d'ailleurs le constater dans les prévisions budgétaires de cette année. Pour notre part, nous essayons d'éviter que nos fonds deviennent périmés; autrement dit, nous nous efforçons d'utiliser tous les fonds qui nous sont

[Texte]

A witness: An hourly basis.

Mr. Dye: At the end of it, an hourly basis. An incredible amount of management effort has gone into this exercise of not lapsing. It is difficult to lapse because you have to have funds available in order to say you will expend them. That, in itself, builds in a lapse. Usually we lapse about \$1 million or less a year. This year, I am told, we are going to lapse less than one-tenth of 1%. That is almost too close. We are spending all our time managing—send out that contract, do not send out this—instead of getting on with the bigger issues that are important to taxpayers.

Mr. Wilson: I think the statement was made here—and it was in reference to the value-for-money end of your examination process—that bringing in outside people was a problem because it was difficult for them to understand government. I think perhaps Larry is one who—

Mr. Dye: Sometimes I said that.

Mr. Wilson: I think perhaps more than one of you said that. What did you mean? Can you elaborate on that? Are you talking about the difference between government and out there?

Mr. Dye: I think both of us commented on bringing in strangers to the process. Larry used an example of the personnel system. The government has a very elaborate human resource management system. Now, there are lots of experts out there who deal with corporate human resource systems who have talents that we need and are unavailable to us within, so we go out. But we have to teach them the government system before they can understand the environment they are expected to comment on, and there is a learning curve.

• 1025

Mr. Wilson: I am not sure that I understand your response. Can you break it down a bit for me?

The Chairman: Did you have something to add to that, Mr. Dye?

Mr. Dye: Well, I did not make myself clear, obviously.

There are hundreds and hundreds of personnel regulations that public officials must follow in the personnel system. You will get an expert, let us say Hickling-Johnston, a firm we might use, who come from

[Traduction]

affectés jusqu'au dernier sou. Avons-nous nos chiffres définitifs pour cette année? Je suis sûr qu'il s'agit d'un tout petit montant. Nous surveillons de très près la situation, toutes les 24 heures, en fait. . .

Un témoin: Toutes les heures même.

M. Dye: Oui, vers la fin, toutes les heures. La gestion a dû déployer beaucoup d'efforts pour éviter justement d'avoir des fonds qui puissent devenir périmés. C'est un exercice très difficile, car il faut avoir des fonds avant qu'on ne puisse dire qu'on va les dépenser. Le système en soi nous oblige en quelque sorte à garder certains fonds inutilisés. En règle générale, nos fonds inutilisés se chiffrent à 1 million de dollars ou moins chaque année. Mais cette année, d'après ce qu'on m'a dit, les fonds non utilisés se chiffreront à moins d'un dixième p. 100. C'est presque un peu trop juste. Nous consacrons tout notre temps à la gestion—c'est-à-dire à déterminer quels contrats il faut envoyer et lesquels il ne faut pas envoyer—plutôt que de nous concentrer sur les plus grandes questions, qui sont plus importantes du point de vue des contribuables.

M. Wilson: Je crois que quelqu'un a dit—peut-être en parlant de l'élément optimisation de votre méthode d'étude—qu'il ne convenait pas tellement de faire venir des gens de l'extérieur, puisqu'ils avaient du mal à comprendre comment fonctionne le gouvernement. Je pense que c'est peut-être Larry. . .

M. Dye: Moi-même, je l'ai dit à plusieurs reprises.

M. Wilson: Je pense que vous êtes plusieurs à l'avoir dit, en fait. Mais que vouliez-vous dire au juste? Parlez-vous des différences qui existent entre le gouvernement et le secteur privé?

M. Dye: Je crois que nous avons tous les deux parlé du fait de faire venir des gens de l'extérieur. Larry en parlait dans le contexte du système du personnel. Le gouvernement a un système de gestion des ressources humaines fort complexe. Il y a actuellement beaucoup de spécialistes du domaine dans le secteur privé dont les talents peuvent nous être utiles et n'existent pas chez nous, et voilà pourquoi nous faisons appel à ces personnes-là. Mais il faut qu'ils aient une bonne compréhension du système gouvernemental et du milieu qu'ils sont censés étudier avant de pouvoir l'évaluer; il y a donc une certaine période d'apprentissage.

M. Wilson: Je ne suis pas sûr d'avoir compris votre réponse. Pourriez-vous être un peu plus précis?

Le président: Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Dye?

M. Dye: Eh bien, il semble que mes remarques ne soient pas bien comprises.

Il y a des centaines et des centaines de règlements relatifs au personnel que tous les fonctionnaires doivent suivre. Mettons qu'on décide de faire appel à un spécialiste, en l'occurrence, la société Hickling-Johnston,

[Text]

Toronto. Their people may be brought in from their Toronto office or their Edmonton office, and they come and they sit down in Ottawa and suddenly they are auditing a process that goes on against all these regulations. They must learn the environment before their advice is useful to us, because it is no use to us to have advice that does not apply to the environment.

Mr. Wilson: I will come back to this another time.

M. Bellemare: Monsieur Dye, la question des lignes ouvertes m'intéresse beaucoup. Depuis que vous avez fait cette suggestion il y a quelque temps—je l'ai appris à l'émission de radio *CBO Morning*—, la question m'intéresse beaucoup. Cela m'a fait penser à l'époque où j'étais commissaire de police. J'avais lu l'histoire du fondateur de Scotland Yard. On comparait les systèmes policiers de différentes municipalités d'Amérique du Nord. Je crois que le directeur-fondateur de Scotland Yard était Sir Robert Peel. Selon lui, pour qu'un corps policier soit vraiment efficace, il fallait absolument que la communauté en fasse partie d'une façon ou d'une autre. Voici comment il expliquait cela.

Il y a des corps policiers qui répondent à l'appel lors d'un crime, qui font ensuite enquête, mais qui n'obtiennent aucune collaboration de la part des citoyens. On voit cela dans certaines villes américaines ainsi que dans certaines villes canadiennes, où le corps policier est vu quasiment comme l'ennemi, à cause de l'attitude souvent brutale de ses membres. C'est une perception, mais elle existe. Dans certaines nouvelles communautés résidentielles, on voit plutôt un agencement entre la communauté et le corps policier. C'est ce que l'on appelle le *community policing versus nab and grab cops* dans les *core areas* des villes. Un malaise existe dans les grandes villes, dans les *core areas*. Donc, la police ne peut pas être trop amicale avec tout le monde.

À certains endroits, la communauté contribue à assurer la sécurité: sécurité du voisinage, sécurité parents-enfants; il y a toutes sortes de programmes qui se développent. Il y a aussi, dans les nouvelles communautés, des gens ayant certaines spécialités qui participent à la gestion de la municipalité, qui disent que certaines dépenses ne sont pas correctes ou qu'ils aimeraient les vérifier. Donc, la communauté et les organismes d'enquête s'unissent, et cela crée une atmosphère où les choses sont plus correctes.

Je reviens à la question de la ligne ouverte. Vous n'iriez pas toujours enquêter pour trouver des problèmes. Les gens de la communauté auraient le sentiment qu'ils font partie de votre organisme parce que la ligne est ouverte. Ils pourraient téléphoner: Monsieur Dye, je crois que tel problème de gaspillage existe. Ils seraient prêts à vous donner des renseignements importants, et pas seulement des histoires en l'air. Y a-t-il un endroit dans votre budget où vous pourriez établir un système semblable? Est-ce que vous avez prévu cela dans votre budget? Sinon, est-ce que vous le feriez à la demande du

[Translation]

dont le siège est à Toronto. On pourrait décider de nous envoyer des gens de leur bureau de Toronto ou encore, de leur bureau d'Edmonton, et à ce moment-là ils seraient appelés à vérifier une procédure qui doit être suivie en appliquant ces règlements très différents. Il faut donc qu'ils aient une bonne connaissance du milieu avant de pouvoir nous donner des conseils utiles, car des conseils qui ne s'appliquent pas au milieu ne nous servent strictement à rien.

M. Wilson: Je vais revenir là-dessus une autre fois.

Mr. Bellemare: Mr. Dye, this matter of hot-lines is of great interest to me. Since you made the suggestion some time ago—and I learned of it while listening to a radio program called *CBO Morning*—I have been very interested in it. It reminds me of the time when I was a police commissioner. I had read the history of the founder of Scotland Yard. There were comparisons of police systems used in various municipalities in North America. I believe the founder and director of Scotland Yard was Sir Robert Peel. He believed that in order for a police force to be really effective, it was absolutely essential that the community participate in one way or another. This was his explanation.

There are police forces who respond to a call when a crime is committed, and who then carry out an investigation, but get absolutely no co-operation from citizens. We see this in some American cities, as well as in some Canadian cities, where the police force is almost seen as the enemy, because of the often insensitive attitude of its members. That is a perception that exists. In some new residential communities, what we are seeing instead is close co-operation between the community and the police force. It is what is called *community policing versus nab-and-grab cops* in the core areas of cities. There is definitely a feeling of discontent in the core areas of big cities. As a result, the police cannot be too friendly with everybody.

In some places, the community plays a role in ensuring its overall safety; the safety of the neighbourhood, parent-child safety, etc; there are all sorts of programs developing. Also, in new communities, people with certain types of expertise participate in managing a municipality and speak up if they think certain expenditures are not appropriate or that they would like them checked. So, the community and investigative bodies are coming together, and this is creating a healthier atmosphere.

I would like to now come back to the matter of the hot-lines. You, yourself, do not go around investigating things just to find problems. People in the community would have the feeling they were part of your organization if there were a hot-line to your office. They could call you and say: Mr. Dye, I think there is a lot of waste going on in such and such a place. They could provide you with important information, not just idle talk. Is there some way your budget could make provision for this kind of system? Or is there already such a provision in your budget? If not, would you do it at the request of the

[Texte]

Comité, à ma demande, à la demande du bon sens, en somme?

• 1030

M. Dye: Monsieur le président, la réponse est oui et non, et peut-être.

M. Bellemare: À quel paragraphe?

M. Dye: Il n'y a pas ici d'officiel pour la ligne ouverte. J'ai fait un commentaire lors de la première réunion. C'est une occasion qui est perdue parce que nous n'avons pas les fonds disponibles. J'ai dit que c'était le rôle du gouvernement et non celui de mon Bureau.

M. Bellemare: Ah, il faut faire de la vérification!

M. Dye: Je préférerais que ce soit le gouvernement qui offre ce service.

M. Bellemare: D'accord, mais si le gouvernement ne le fait pas? Vous faites de la vérification. Avez-vous suivi le parallèle avec le système policier? S'il y a dix personnes dans la communauté, qui fait la police? Un policier qui cherche partout, qui fouille dans les cours sans trouver quoi que soit. Si la communauté participe, on peut vraiment diminuer le nombre d'heures-personnes ou d'années-personnes dans le système policier. Il vous faudra un jour une armée d'un million d'enquêteurs pour tout vérifier si vous ne pouvez pas compter sur la collaboration et la participation du public. Si le public vous dirige vers certains endroits, s'il vous indique des raccourcis, vous allez pouvoir épargner beaucoup de main-d'oeuvre et beaucoup de temps que vous utilisez seulement à fouiller, fouiller et fouiller. Je sais que vous avez vraiment à coeur les finances et la gestion fédérales au Canada. Vous seriez sûrement disposé à remplacer quelques enquêteurs par votre système de lignes ouvertes.

M. Dye: Monsieur le président, la question qui se pose concernant le rôle du vérificateur est celle-ci: est-ce que le rôle d'investigateur est le meilleur rôle pour le vérificateur? La loi me donne un rôle d'assurance. Je vous donne l'assurance que les états financiers sont justes et que les fonctionnaires sont de bons gestionnaires. L'ajout d'un autre mandat, celui de chercher les fraudes, par exemple, impliquerait un changement au rôle du vérificateur. Il y a une analogie pour les vérificateurs: il y a les *watchdogs* et les *bloodhounds*. Rechercher les fraudes est un rôle de *bloodhound* et non un rôle de *watchdog*.

M. Bellemare: Je croyais que vous étiez un *watchdog*.

M. Dye: Oui, mais quand on recherche les fraudes, on est un *bloodhound*.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): J'aimerais revenir à la partie III du Budget des dépenses du Bureau du vérificateur général. À la page 23, parmi les initiatives, on dit que le Bureau est un chef de file dans l'utilisation des micro-ordinateurs et dans l'élaboration des logiciels de vérification. Dans la partie III du Budget des dépenses de l'an dernier, le Bureau de vérificateur

[Traduction]

committee, or at my request, or even just in the name of common-sense?

Mr. Dye: Mr. Chairman, the answer is yes and no, and perhaps.

Mr. Bellemare: To which question?

Mr. Dye: There is no official here to discuss the hot-line issue. I did make a comment on it at our first meeting. We have now lost the opportunity to do something in that regard because we no longer have the necessary funds. I did say that it was up to the government to act, and not my office.

Mr. Bellemare: Yes, but you do the auditing!

Mr. Dye: I would prefer that the government provide such a service.

Mr. Bellemare: But what if the government does not? You are the one who does the audits. Did you follow the parallel I drew with the police system? If there are 10 people within the community, who does the policing? One policeman, who pokes around in everybody's backyard without finding anything. But if the community participates, the number of person-hours or person-years within the police system can really be brought down. One day, you will need an army of investigators to audit everything if you cannot count on the co-operation and participation of the public. If the public can direct you towards certain problem areas, if it can indicate shortcuts, you can save yourself a lot of the time and manpower you currently devote to digging, digging and more digging. I know that you do have the proper management of Canada's resources at heart. But surely you would be prepared to replace a few investigators with a hot-line system.

Mr. Dye: Mr. Chairman, the question that arises with respect to the Auditor General's role is this: is the role of investigator the best role for the Auditor General? According to the law, my role is to provide certain assurances. I give you the assurance that the financial statements are accurate and that public servants are good managers. Adding another element to my mandate, namely the investigation of fraud, for instance, would involve changing the role of the Auditor General. There is an appropriate analogy for auditors: there are the *watchdogs* and the *bloodhounds*. Investigating fraud is the role of a *bloodhound*, and not that of a *watchdog*.

Mr. Bellemare: I thought you were a *watchdog*.

Mr. Dye: Yes, but when one goes around looking for fraud, one is a *bloodhound*.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): I would like to come back to Part III of the main estimates for the Office of the Auditor General. On page 23, under "Initiatives", it says that the office is a leader in the use of micro-computers and in the development of audit software. In Part III of last year's estimates, the Office of the Auditor General allocated \$1 million to replacing electronic data

[Text]

général affectait 1 million de dollars au remplacement du matériel de traitement électronique de données. Pouvez-vous me dire quel est le degré d'efficacité de la technologie informatique utilisée par votre Bureau par rapport à ce qui existe dans le secteur privé?

• 1035

M. Dye: Monsieur le président, je pense que nous occupons une place supérieure dans le domaine de la gestion de bureau au moyen d'ordinateurs. Nous avons gagné un prix international pour la meilleure gestion de bureau, et cela est attribuable aux ordinateurs. Dans les activités de vérification, nous sommes les leaders, je pense. Il y a deux ou trois autres groupes dans le monde qui sont aussi très forts, par exemple Peat, Marwick, Mitchell & Co., Arthur Andersen & Co. et Price Waterhouse & Co. peut-être. Tous utilisent les ordinateurs. Dans la province d'Alberta, par exemple, le vérificateur général est aussi un leader dans ce domaine.

Je suis tout à fait convaincu qu'on épargne des fonds publics quand on utilise la haute technologie.

M. Guilbault: Dans quelle mesure cela a-t-il permis de réduire le personnel de votre Bureau?

M. Dye: Nous avons donné 40 année-personnes en 1987, mais il n'est pas juste de dire que la haute technologie est la raison de cette réduction. S'il y a un gain, nous utilisons les fonds pour la vérification. Donc, on fait plus de vérifications.

M. Guilbault: Pouvez-vous me dire quelles économies ont été réalisées à long terme parce que vous aviez justement implanté ce système informatique? Quel montant avez-vous ainsi économisé?

M. Dye: Il est possible de démontrer que nous faisons une économie annuelle de 1.6 milliard de dollars parce que nous utilisons les CAAT, c'est-à-dire les *Computer Assisted Audit Techniques*.

M. Guilbault: Vous avez produit en 1987 six rapports de vérification sur bande vidéo, en français et en anglais. Comme vous estimez qu'il faut plus d'un an pour évaluer l'efficacité de ce système, vous en avez produit trois cette année. Pouvez-vous me dire combien de députés, de ministères ou de fonctionnaires ont utilisé votre système l'an dernier?

M. Dye: Nous ne savons pas combien de députés ont utilisé le système, parce qu'il n'y a pas eu de compte au cours des premières semaines. Il y a peut-être deux députés qui ont vu les bandes lors de la présentation. Pour ce qui est des fonctionnaires, il n'y a pas de registre, mais je pense que 80 bandes ont été envoyées aux universitaires et aux fonctionnaires.

We know that millions of people watched the news; the segments from several of those videos were used on the national news.

M. Guilbault: Avez-vous évalué le coût de production de ces bandes?

[Translation]

processing equipment. Can you tell me just how effective the data processing technology used by your office is, compared with what is used in the private sector?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I believe that we are in the vanguard of automated office management. We have won an international prize for best office management, and this can be attributed to computers. I think that we are the leaders in audit activities. There are two or three other groups throughout the world who are also very strong, for example Peat, Marwick, Mitchell & Co., Arthur Andersen & Co. and maybe Price Waterhouse & Co. They all use computers. The Auditor General of the Province of Alberta is also a leader in this field.

I am absolutely convinced we are saving taxpayers money by using high technology.

Mr. Guilbault: To what extent has this enabled you to reduce the staff of your office?

Mr. Dye: We gave up 40 person-years in 1987, but I do not think it is fair to say that high technology was the reason for this cut. If we gain anything, we use the funds for audits. Therefore, we conduct more audits.

Mr. Guilbault: Could you tell me what you have saved in the long term as a direct result of implementing this computer system? How much have you saved?

Mr. Dye: It is possible to demonstrate that we save \$1.6 billion a year as a result of using CAAT, or Computer Assisted Audit Techniques.

Mr. Guilbault: In 1987, you produced six audit reports on video, both in French and English. Since you think that it takes more than a year to assess the effectiveness of this system, you produced three of them this year. Can you tell me how many MPs, departments or officials used your system last year?

Mr. Dye: We do not know how many MPs used the system, because they were not counted during the early weeks. There may be MPs who saw the tapes during the presentation. We have no log for departmental officials, but I think that 80 tapes have been sent to academics and officials.

Nous savons que des millions de personnes écoutent le téléjournal: or des extraits de plusieurs de ces bandes vidéo furent diffusées au téléjournal national.

Mr. Guilbault: Have you evaluated the cost of production of those tapes?

[Texte]

• 1040

M. Dye: Oui. Le coût moyen de chacune est de 14,700\$.

Mrs. Marleau: I had one question I was going to ask, but now I am going to change my topic because you really did not answer Mr. Bellemare and I am interested.

We are going to go back to the fraud hotline. You did say that the government should be the ones doing it, and they have refused to do it so far and we do not think they are going to want to do it. Now, we also know that it is not in your estimates to put in this fraud hotline. But you are an independent person and as such, you have control over your budget and you could make the decision to go with the hotline without having it in your estimates at this time. Are you prepared to do that? Will you do it this year?

Mr. Dye: I think I have the capacity of doing it. I have not made a decision and I do not intend to make a decision until I speak to ministers about it. I would particularly like to speak to the President of the Treasury Board; I think it affects him.

It would be improper for me to venture into this type of thing. Frankly, I have been looking for some guidance from this committee. I think this is a major thrust and I think this committee should be involved in a discussion of the merits or the problems associated with this type of activity.

I am not in a position to make a decision—but I could; it is tempting. I keep coming back and saying that the government should. This is an American experience, not Canadian, but if ours is anything like theirs—and I do not know whether it is or not, but I suspect it is not so very different—I think they are getting a leverage or a factor of 20 to 50 times. For every dollar spent, they get back \$20 to \$50. It is very impressive.

Now, should I not pursue that, given that the taxpayers would benefit significantly? I think the government should consider it now. I would like to have more time to discuss it with government and perhaps persuade them of the merits of this concept.

Mrs. Marleau: In your special audits, are you going to be doing some more audits of contracts? We know there is an awfully big problem out there with the letting of contracts and then the carrying out of the actual contract, and so on. I am interested in knowing what role we play in influencing you and how many more are you planning to do.

Mr. Dye: There is no plan to tackle contracts again as a topic. But we do it in every department, all the time, and every year, we do report to you on major capital projects which are \$100 million at least. Do not let me leave you

[Traduction]

Mr. Dye: Yes. They cost \$14,700 each on average.

Mme Marleau: J'avais une question à vous poser, mais je vais en revenir à un autre sujet, car je crois que vous n'avez pas vraiment répondu à M. Bellemare et sa question m'intéresse.

Revenons-en aux lignes ouvertes pour dénoncer la fraude. Vous dites que c'est au gouvernement d'instituer un tel système, mais qu'il a refusé de le faire jusqu'à présent et qu'il n'y a pas raison de croire qu'il va changer d'avis. Nous savons également que cette ligne ouverte ne figure pas dans votre budget de dépenses. Cependant, puisque vous êtes très indépendant et que vous avez le contrôle sur votre budget, vous pourriez décider d'établir cette ligne directe sans pour autant qu'elle figure dans votre budget de dépenses cette année. Êtes-vous prêts à le faire? Entendez-vous le faire cette année?

M. Dye: Je crois que j'ai la compétence voulue pour le faire. Je n'ai pas encore pris ma décision et je n'ai pas l'intention de la prendre avant d'en avoir parlé aux ministres. Je tiens surtout à en parler au président du Conseil du Trésor, car j'estime que ça le concerne.

Il ne serait pas de mise pour moi de m'aventurer dans un tel système. Pour être franc, j'avais souhaité que ce Comité puisse me conseiller en cette matière. Je crois qu'il s'agit d'une initiative importante et que ce Comité devrait participer à toute discussion des avantages et des désavantages que présente cette activité.

Je suis mal placé pour prendre une telle décision, quoi que j'aie le droit de le faire; la tentation est forte. Je finis toujours par dire que ce serait au gouvernement de le faire. Il s'agit d'une expérience américaine et non pas canadienne, mais si la nôtre ressemble à la leur—je ne sais pas si ce serait le cas, mais j'ai des raisons de croire que ce ne serait pas très différent—je crois que leur taux de rentabilité est de l'ordre de de 20 ou 50. Pour chaque dollar qu'ils dépensent, ils en recouvrent 20 ou 50. C'est très impressionnant.

Devant ce fait, ne devrais-je pas prendre cette initiative, puisque le contribuable en tirerait un important bénéfice? Je crois que le gouvernement devrait y songer dès maintenant. J'aimerais avoir plus de temps pour en discuter avec le gouvernement et peut-être pour le persuader des mérites de cette idée.

Mme Marleau: Dans le cadre de vos vérifications spéciales, comptez-vous procéder à plus de vérifications de contrats? On sait qu'il existe un énorme problème au niveau de l'octroi de marchés de services et de leur exécution effective, etc. J'aimerais savoir dans quelle mesure nous vous influençons et combien de ces vérifications vous entendez mener.

M. Dye: Nous n'avons pas l'intention d'aborder à nouveau la question des marchés de services comme telle. Cependant, nous le faisons toujours dans tous les ministères, et à chaque année, nous vous présentons un

[Text]

with the impression that we are not interested in contracts. We are looking at them all the time.

Mrs. Marleau: When was the last time that you did a special on contracts?

Mr. Dye: It was last year, was it not?

Mrs. Marleau: You have some special audits here, but I am just saying a whole chapter.

Mr. Dye: I am a whole year ahead of myself. I am going to be reporting to you on DSS this year on contracting. We reported to you, and do regularly, in defence, where DSS does a lot of their contracting for them. We reported to you on those matters continually—quite a big one two years ago, I think it was—but you will have a chapter this year.

I am sorry; my mind is now on next year's report and I had forgotten that I have not given you the information that we have on contracting yet. Our report is delayed until October.

Mrs. Marleau: Okay. Thank you very much.

The Chairman: I have to leave for a couple of minutes. I am going to ask Mr. Guilbault to take over because Mr. Wilson is the next questioner, for five minutes.

Mr. Wilson: I have just three quick ones I wanted to get in here. The first one is if the phone call comes in on a line—whether it is yours, government's or MP's office or whatever—and the question is how does the Auditor General justify what appears to be a 15% salary increase, what would the generic response to the caller be?

Mr. Dye: Mr. Chairman, such an accusation, whatever it is—and that particular one is wrong, as it was 4.8%. . . It just looks that way in the estimates because of the way the estimates are built. The Auditor General is paid. . . his adjustments come in accordance with the adjustments to the Judges Act. The judges got 4.8%, so I got 4.8%.

• 1045

You have to be very careful to ensure that the process gathers the right facts and that somebody is not making wild allegations without substance. We have in our plan a concept of narrowing down; again we are using the American plan based on their experience to be sure that by the time we finish the phone call, we have relevant data that can be used and that it is not just somebody taking up time on a telephone.

[Translation]

rapport sur les principaux projets d'immobilisation de 100 millions de dollars et plus. Je ne voudrais pas vous donner l'impression que nous ne nous intéressons pas à la question des marchés de services. Au contraire, nous les surveillons continuellement.

Mme Marleau: Quelle est la dernière fois que vous avez fait une vérification spéciale sur les marchés de services?

M. Dye: C'était l'an dernier, n'est-ce pas?

Mme Marleau: Je vois que vous avez certaines vérifications spéciales ici, mais moi je parle d'un chapitre entier.

M. Dye: Je me suis devancé d'une année entière. Je vais vous présenter un rapport sur les marchés de services au ministère des Approvisionnement et Services dès cette année. Nous vous présentons régulièrement des rapports sur la Défense, pour qui Approvisionnement et Services passe beaucoup de marchés de services. Nous vous présentons souvent des rapports sur ces questions—je crois qu'il y a eu une vérification importante à ce sujet il y a deux ans—mais vous verrez un chapitre entier cette année.

Veuillez m'excuser; je pense déjà au rapport de l'an prochain et j'avais oublié que je ne vous avais pas encore donné les renseignements que nous avons recueillis sur les marchés de services. Notre rapport sera retardé jusqu'en octobre.

Mme Marleau: Très bien. Merci beaucoup.

Le président: Je dois vous quitter pour quelques minutes et je vais demander à M. Guilbault de me remplacer, puisque M. Wilson a maintenant la parole pour cinq minutes.

M. Wilson: Je n'ai que trois questions très brèves à vous poser. Premièrement, si le gouvernement ou un député ou votre Bureau reçoit un appel demandant comment le vérificateur général justifie une augmentation apparente de salaire de 15 p. 100, quelle devrait être la réponse générale à l'interlocuteur?

M. Dye: Monsieur le président, il s'agit d'une accusation qui est d'autant plus erronée puisqu'il s'agissait de 4.8 p. 100. Ça semble être 15 p. 100 à cause de la structure du budget des dépenses. Les ajustements salariaux du vérificateur général sont conformes aux ajustements que l'on retrouve dans la Loi sur les juges. Les juges ont reçu 4.8 p. 100, donc moi aussi j'ai reçu 4.8 p. 100.

Il faut faire très attention et être en mesure de vérifier les faits, ne pas laisser passer des allégations non fondées. Nous utilisons le principe du crible, encore une fois, nous nous inspirons des Américains pour nous assurer, lorsque la communication téléphonique est terminée, que nous possédons toutes les données dont nous avons besoin, que nous pourrions les utiliser, et que personne n'a perdu son temps au téléphone.

[Texte]

Mr. Wilson: On the point of the salary, just to get it in the record here, the figure shows it increasing from \$136,000 to \$157,000, which on the face of it is an increase of \$21,000 or around 15%. What are the facts then?

Mr. Dye: Last year my salary was \$151,700, but the estimates for the previous year, because adjustments had not gone through, indicated \$137,000 or whatever the number was. This year my income has been adjusted to \$158,900, which is the income before allowances, which I do not receive, and which is the income of a puisne judge.

Mr. Wilson: I am curious as to why the figures are as they are in the estimates when they are at variance with the facts. This bothers me. I understand about the act and the judges and all the rest of it, but I am troubled now by the information in here, which obviously is wrong and in error.

Mr. Dye: Mr. Chairman, the information was correct and was not an error at the time the document was prepared. There were retroactive adjustments after we submitted our documents to the Minister of Finance.

Mr. Wilson: The increase was from the year previous up to the \$151,000 figure.

Mr. Dye: The number of \$136,200 is April 1, 1986; on April 1, 1987, I went to \$143,900; on April 1, 1988, it was \$151,700; and now my income is \$158,900. Those are actuals. When the estimates are put in, they are based on all the available information at the time of submission and may not be actual. They may be planned or we may be waiting for legislation. The Judges Act is dependent on legislation plus now it has built into it an inflationary factor set with the composite industrial index, I think it is.

Mr. Wilson: I am trying to understand why it would show a figure of \$136,000 in the 1989-90 estimates.

Mr. Dye: It is because it was in the estimates last year and we had to go with that number. I do not want to adjust last year's number. Last year's number was there and it was the best estimate at the time when we put it in two and a half years ago to tell Parliament. I have always argued that it should be what we think it is going to be, but according to the way in which estimates are built the rules are that you have to follow what it is you know, not what you think it is going to be.

Mr. Wilson: I am rather troubled; it points out again how irrelevant the estimates are, with all due respect.

Mr. Dye: The estimates are prepared in the summer preceding the time you receive them, and they are locked up in about October. They are a long way ahead of reality, and laws change and rates change.

Mr. Wilson: I have more questions, but the final one for now is this: With reference to page 15 of the part IIIs,

[Traduction]

M. Wilson: À propos du salaire, je constate qu'il est passé de 136,000\$ à 157,000\$, ce qui semble représenter une augmentation de 21,000\$, c'est-à-dire environ 15 p. 100. Quels sont les faits alors?

M. Dye: L'année dernière, mon salaire s'élevait à 151,700\$ mais le budget de l'année précédente, qui n'avait pas encore été ajusté, indiquait 137,000\$, quelque chose de ce genre. Cette année, mon salaire a été porté à 158,900\$, sans compter les allocations que je ne reçois pas; cela correspond au revenu d'un juge puisné.

M. Wilson: Je ne comprends pas très bien pourquoi ces chiffres figurent dans le budget puisqu'ils ne sont pas conformes aux faits. Cela m'inquiète. Je comprends ce que vous dites de la loi, des juges, etc, mais de toute évidence, ces informations sont erronées, il y a des erreurs.

M. Dye: Monsieur le président, au moment où le document a été préparé, il n'y avait pas d'erreurs. Des ajustements ont été effectués rétroactivement après que nous avons soumis nos documents au ministre des Finances.

M. Wilson: Il y a eu une augmentation et le chiffre est passé à 151,000\$.

M. Dye: Le chiffre de 136,200\$ correspond au 1^{er} avril 1986; le 1^{er} avril 1987, mon salaire est passé à 143,900\$; le 1^{er} avril 1988, à 151,700\$; aujourd'hui, il est de 158,900\$. Voilà les faits. Les budgets sont soumis sur la base des informations disponibles au moment où ils sont préparés; ces informations ne sont pas toujours complètes. Il peut s'agir d'une planification, parfois on attend un projet de loi. La Loi sur les juges est une chose mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte, le facteur inflation, l'indice industriel, je crois, également.

M. Wilson: J'essaie simplement de comprendre pourquoi le chiffre de 136,000\$ figure au budget de 1989-1990.

M. Dye: C'est le chiffre qui figurait dans le budget de l'année dernière et nous avons dû nous en contenter. Je ne veux pas ajuster les chiffres qui figuraient dans le budget de l'année dernière et qui, à l'époque, étaient fondés sur les informations que nous possédions il y a deux ans et demi quand nous avons soumis le document au Parlement. J'ai toujours soutenu qu'il faudrait déclarer ce que nous tenons pour probable mais les règles d'établissement du budget nous obligent à nous contenter de ce qui est confirmé et à ne pas tenir compte de ce qu'on prévoit.

M. Wilson: Cela m'inquiète beaucoup, cela démontre à quel point ces budgets sont peu à jour.

M. Dye: Les budgets sont préparés pendant l'été qui précède la période où vous les recevez; ils sont finalisés vers le mois d'octobre. La réalité ne s'arrête pas à ce moment-là, les lois changent, les taux changent.

M. Wilson: J'ai d'autres questions, mais je me contenterai d'une dernière: à la page 15 de la partie III, il

[Text]

there is a chart indicating resources by subactivity. I am wondering if for the years 1987-88, 1988-89, and 1989-90 there could be an addition to this chart indicating the usage or allocation of audit hours to what you have submitted in this figure.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we would be pleased to amend the document to give you information with respect to audit hours. I would be happy to do that. I think it would be more relevant to the needs of parliamentarians. We have been complying with the Office of the Comptroller General rules, which try to make us look like a government department and we are not. We are an office that is serving Parliament. That is a different business.

Mr. Wilson: If your people could do that and provide the committee with it, I would appreciate it very much. Agreed?

Mr. Dye: Agreed.

Mr. Wilson: Thank you.

• 1050

Mr. Dye: Indeed. We try to be absolutely transparent, Mr. Chairman. I know it is difficult because of the way the numbers are put together, but I am quite happy to defend anything we do.

Mr. Parker: I would just like to have a quick question with regard to your auditing. How do you determine what you are going to audit? Let us take a look at this year, for instance. How would you determine where you are going to audit and how much of an audit you are going to do, just in a broad sense?

Mr. Dye: Well firstly, Mr. Chairman, we know which attest audits we must do to give opinions on financial statements because those are in the law, so that takes first call. On the value-for-money audit we look out about five years, we see what cycle audits have taken in the past and when the next one should normally be due. We look at the risk associated with it. We put defence much higher than national historic monuments, just to offer a contrast.

Then we look at the issues that are happening. We look at the interests of Parliament, of this committee, for example. This committee indicated they wanted to have an emphasis on efficiency. We changed our plan in order to bring in efficiency earlier, to meet the interests of your predecessors on this committee. There are a lot of environmental factors out there plus a schedule, so that over time we have complete coverage.

Mr. Parker: Thank you, Mr. Chairman. That may have been answered before, but I have missed a couple, and I just wanted to know from him.

[Translation]

y a un graphique des ressources par catégorie d'activités. Est-ce que pour les années 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990 on ne pourrait pas compléter ce graphique et indiquer comment ont été utilisées ou allouées les heures de vérification qui figurent dans ce graphique.

M. Dye: Monsieur le président, nous pouvons certainement modifier le document et vous donner des informations sur la façon dont les heures de vérification ont été utilisées. Effectivement, de cette façon ce serait plus utile aux parlementaires. Nous avons suivi les règles du Bureau du Contrôleur général qui ont tendance à nous assimiler à un ministère, ce que nous ne sommes pas. Nous sommes un bureau au service du Parlement, c'est très différent.

M. Wilson: J'apprécierais beaucoup que vos collaborateurs préparent ce document, d'accord?

M. Dye: D'accord.

M. Wilson: Merci.

M. Dye: Effectivement. Nous essayons d'être absolument transparents, monsieur le président. Je sais que la présentation des chiffres ne s'y prête pas toujours, mais je suis toujours prêt à défendre tout ce que nous faisons.

M. Parker: J'aimerais poser rapidement une autre question concernant votre travail de vérification. Comment faites-vous votre choix? Prenons l'exemple de cette année. Comment allez-vous décider ce que vous allez vérifier, et jusqu'où vous irez?

M. Dye: Tout d'abord, monsieur le président, nous sommes tenus par la loi de vérifier un certain nombre d'états financiers et de délivrer ensuite une attestation; ces vérifications ont donc la priorité. Pour ce qui est l'optimisation des ressources, nous opérons par tranche de cinq ans, et nous organisons un tour. Certains domaines sont, naturellement, plus sensibles que d'autres. Ainsi la défense aura la priorité sur les sites nationaux classés, pour ne vous donner qu'un exemple.

Nous procédons ensuite par catégorie de questions. Nous regardons ce qui a plus particulièrement attiré l'attention du Parlement, et de ce comité. Ainsi le comité aimerait que l'on accorde une priorité plus particulière à la notion d'efficacité. Nous avons donc modifié notre plan de travail pour tenir compte de cette priorité de la notion d'efficacité, comme l'avaient demandé vos prédécesseurs au comité. Il y a d'un côté toute une série de grandes questions d'ordre général, ensuite nous avons un programme à suivre, et au bout du compte je pense que notre examen est complet.

M. Parker: Merci, monsieur le président. Peut-être que l'on avait déjà répondu à la question auparavant, mais je voulais l'entendre une fois de plus de la bouche du vérificateur lui-même.

[*Texte*]

The Chairman: I do not see any more questioners, so I want to thank the Auditor General and his people for being here this morning.

This meeting stands adjourned until 9 a.m. Thursday. I would remind the two members of the steering committee that we have a meeting in my office at 8.30 a.m. on Thursday.

[*Traduction*]

Le président: Je vois que c'est fini pour les questions, je remercie donc le vérificateur général et les personnes qui l'accompagnent.

La séance est levée, nous reprenons nos travaux jeudi matin à 9 heures. Je rappelle aux deux membres du comité directeur que nous avons une réunion dans mon bureau ce même jeudi à 8h30 du matin.



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada;
D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit
Operations Branch;
Ronald M. Warne, Deputy Auditor General,
Administrative Services Branch.

TÉMOINS

Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada;
D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de
vérification;
Ronald M. Warne, sous-vérificateur général, Services
administratifs.

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Tuesday, June 6, 1989

Le mardi 6 juin 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

Public Accounts of Canada for 1987-88 in
accordance with Standing Order 108(3)(F)

CONCERNANT:

Comptes publics du Canada pour 1987-1988
conformément à l'article 108(3)(F) du Règlement

WITNESSES:

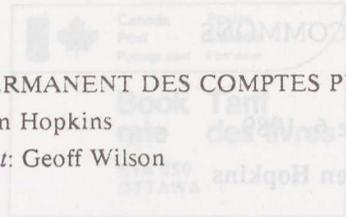
(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989



STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

(Quorum 5)

Nino Travella
Clerk of the Committee

Le greffier du Comité
Nino Travella

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

WITNESSES:

(See back cover)

WITNESSES

TÉMOINS

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada;
D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit
Operations Branch;
Ronald M. Warne, Deputy Auditor General,
Administrative Services Branch.

Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada;
D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de
vérification;
Ronald M. Warne, sous-vérificateur général, Services
administratifs.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 6, 1989

(8)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:05 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau and Jean-Marc Robitaille.

Acting Members present: Ken Monteith for Ross Stevenson; Murray Dorin for Geoff Wilson.

Other Member present: Stan Hovdebo.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Auditor General of Canada: Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada; Ron Thompson, Assistant Auditor General, Audit Operations. *From the Comptroller General of Canada:* J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada; John Hodgins, Director, Government Accounting Policy.

The Chairman presented the Fifth Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on Thursday, June 1, 1989 and agreed to recommend the following schedule of meetings:

—That on Tuesday, June 6, 1989 at 9:00 o'clock a.m., the Committee hold a meeting on the Public Accounts of Canada and invite the Comptroller General of Canada and the Auditor General of Canada to appear;

—That on Thursday, June 8, 1989 at 9:00 o'clock a.m., if necessary, a second meeting be held on the Public Accounts of Canada with the same witnesses;

—That on Monday, June 12, 1989 at 3:30 o'clock p.m., an *in camera* briefing be held by the Researchers of the Committee on the Food Production and Inspection Branch of the Department of Agriculture outlined in Chapter 8 of the Auditor General's report;

—That on Tuesday, June 13, at 9:00 o'clock a.m., representatives of the Department of Agriculture and representatives of the Auditor General be invited to appear on the above subject.

—That on Tuesday, June 20, at 9:00 o'clock a.m., the same witnesses as of June 13 be invited to appear;

—That on Thursday, June 22 at 9:00 a.m., the researchers of the Committee hold a briefing session *in camera*, on Chapter 10 of the Auditor General's Report for 1988 relating to the Department of Energy, Mines and Resources;

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 6 JUIN 1989

(8)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 05, dans la pièce 307 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau et Jean-Marc Robitaille.

Membres suppléants présents: Ken Monteith remplace Ross Stevenson; Murray Dorin remplace Geoff Wilson.

Autre député présent: Stan Hovdebo.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, Vérificateur général du Canada; Ron Thompson, vérificateur général adjoint, Opérations de vérification. *Du Bureau du Contrôleur général du Canada:* J.A. Macdonald, Contrôleur général du Canada; John Hodgins, directeur, Division de la politique comptable du gouvernement.

Le président présente le Cinquième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, libellé en ces termes:

Le Sous-comité a convenu de recommander le calendrier de réunions suivant au Comité:

—Que le mardi 6 juin 1989, à 9 heures, le Comité se réunisse pour examiner les Comptes publics du Canada et que le Contrôleur général du Canada et le Vérificateur général soient également invités à comparaître;

—Qu'au besoin, le jeudi 8 juin 1989 à 9 heures, le Comité tienne une deuxième séance sur les comptes publics en présence des mêmes témoins;

—Que le lundi 12 juin 1989 à 15 h 30, le Comité tienne une séance d'information à huis clos pour entendre ses attachés de recherche au sujet de la question de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture, abordée dans le chapitre 8 du Vérificateur général;

—Que le Comité invite les représentants du ministère de l'Agriculture et les représentants du Vérificateur général à comparaître le mardi 13 juin 1989 à 9 heures pour l'examen de cette question;

—Que le Comité invite les représentants du ministère de l'Agriculture à comparaître le mardi 20 juin 1989 à 9 heures ainsi que le Vérificateur général;

—Que le jeudi 22 juin 1989 à 9 heures, le Comité tienne une séance d'information, à huis clos, avec nos chercheurs sur le Chapitre 10 du rapport du Vérificateur général traitant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources;

—That on Monday, June 26 at 6:30 o'clock p.m., and on Tuesday, June 27, 1989 at 9:00 o'clock a.m., we invite the Auditor General, representatives of the Department of Energy, Mines and Resources and representatives of the Treasury Board.

On motion of Gabriel Fontaine, the Fifth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure, was concurred in.

On motion of Mr. Robitaille, it was agreed,—That all opening statements submitted in advance, but not read, be deemed read and printed as part of the Minutes of Proceedings and Evidence of the Committee.

The Committee commenced consideration of the Public Accounts of Canada for 1987-88 which stand permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(F).

The witnesses answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

—Que le lundi 26 juin 1989 à 18 h 30 et le mardi 27 juin à 9 heures, le Comité invite le Vérificateur général, des représentants du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et des représentants du Conseil du trésor.

Sur motion de Gabriel Fontaine, le Cinquième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

Sur motion de M. Robitaille, il est convenu,—Que toutes les déclarations préliminaires soumises à l'avance, mais non lues, soient tenues pour lues et soient imprimées comme faisant partie des *Procès-verbaux et témoignages* du Comité.

Le Comité entreprend de revoir les Comptes publics du Canada pour 1987-1988, lesquels sont réputés déferés en permanence au Comité, conformément aux dispositions de l'alinéa 108(3)(F).

Les témoins répondent aux questions.

À 11 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, June 6, 1989

• 0906

The Chairman: I see a quorum and call the meeting to order. This morning we have with us the Auditor General, Mr. Ken Dye and Mr. J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada. We welcome them and their staff this morning.

Before going on, we have received an advance copy of their opening statements. What I need from the committee, first of all, is a motion to say that the statement has been deemed to have been read. Following that, if the two gentlemen in turn want to review it or have some opening remarks, that is still quite appropriate.

Mr. Fontaine (Lévis): I so move.

Motion agreed to

Statement by Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada:

I am delighted that the Public Accounts Committee has chosen to examine my Audit Opinion and related observations on the 31 March 1988 Financial Statements of the Government of Canada.

Your timing could not be better. I would hope that, as a result of this hearing, your Committee might encourage the Government to revise certain of its accounting policies in next year's Budget.

The Government is already a world leader in providing summary financial information about its operations in audited form.

However, as explained in my Audit Opinion and elaborated on in my Observations, the information is based on certain accounting policies that I believe are inappropriate.

It is these accounting policies that I would like to see revised in next year's Budget.

The policies that I believe are inappropriate result in:

(i) failure to provide an allowance for a least \$1.3 billion in borrowing by Crown corporations;

(ii) failure to consolidate the financial statements of Crown corporations, causing reported assets, liabilities, revenues and expenditures to be understated by significant but as yet undetermined amounts; and

(iii) failure to record about \$4.2 billion in liabilities related to the indexing of employee pensions.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 6 juin 1989

Le président: Nous avons le quorum. La séance est ouverte. Nous accueillons ce matin le vérificateur général, M. Ken Dye, et le contrôleur général du Canada, M. J.A. Macdonald. Je vous souhaite la bienvenue à vous et aux fonctionnaires qui vous accompagnent.

Avant d'aller plus loin, je vous signale que nous avons reçu à l'avance des exemplaires de leurs exposés. J'aimerais qu'un des membres du Comité propose que leurs exposés soient réputés avoir été lus *in extenso*. Ensuite, si nos deux témoins veulent tour à tour nous présenter les points saillants de leur exposé liminaire, ils pourront se sentir bien libres de le faire.

M. Fontaine (Lévis): Je le propose.

La motion est adoptée

Exposé de Kenneth M. Dye, F.C.A., vérificateur général du Canada:

Je suis très heureux que le Comité des comptes publics ait choisi d'examiner mon opinion sur les états financiers du gouvernement du Canada, au 31 mars 1988, ainsi que les observations qui s'y rapportent.

Le moment ne pourrait être mieux choisi. J'ose espérer qu'à la suite de cette audience, vous incitez le gouvernement à modifier certaines de ses conventions comptables dans son prochain budget.

Le gouvernement s'avère déjà un chef de file au plan mondial, en ce qui concerne la présentation de renseignements financiers sommaires vérifiés sur ses opérations.

Toutefois, comme je le mentionne dans mon opinion de vérification et l'explique plus en détail dans mes observations, ces renseignements se fondent sur certaines conventions comptables que je crois inappropriées.

Ce sont ces conventions que je souhaiterais voir modifier dans le budget du prochain exercice.

Les conventions comptables que j'estime inappropriées ont pour conséquence:

(i) le défaut d'établir une provision d'au moins 1,3 milliard de dollars pour des emprunts contractés par les sociétés d'État,

(ii) le défaut de consolider les états financiers des sociétés d'État, d'où une sous-estimation des éléments d'actif et de passif ainsi que des recettes et des dépenses, sous-estimation importante dont le montant n'est pas encore établi,

(iii) le défaut de comptabiliser 4,2 milliards de dollars environ au titre d'éléments de passif, en rapport avec l'indexation des pensions de retraite des employés.

[Text]

Each of these issues is set out in separate Reservations in my Audit Opinion on the Government's 1988 financial statements, and elaborated on in Chapter 2 of my 1988 Report to Parliament.

I would be pleased to explore the Reservation issues with you this morning.

Significantly, the Canadian Institute of Chartered Accountants' Public Sector Accounting and Auditing Committee issued pronouncements last fall that deal with two of the three Reservation issues.

The pronouncements address the reporting entity and employee pensions. If the Government revises its accounting policies to conform with these pronouncements, I will be able to delete the second and third Reservation from my Audit Opinion.

One of my primary goals before retiring in 1991 is to be able to give an Audit Opinion on the Government's summary statements that is "clean"—an Opinion that contains no Reservations.

I will sign the 1990 Opinion, but someone else will have this job for 1991. Time is running out!

Another of my goals is to see the Government's financial statements made more understandable for Members of Parliament and others who may use them.

It seems to me that much could be accomplished by presenting the statements in a relatively brief report containing explanations and context for the numbers in plain, non-technical language.

Could Volume 1 of the Public Accounts become such a report?

Interestingly, some of the provinces are now publishing concise annual financial reports. Quebec, Ontario and British Columbia are three that come to mind.

The federal Department of Finance is also trying to help people get "the big picture" without getting buried in massive amounts of detail.

Finance now publishes two new four-page documents entitled "The Fiscal Monitor" and "The Economy in Brief". They are attractively presented, and contain tables, charts and text in plain language.

Would it not make sense to "package" the Government's annual audited financial statements with as much concern for the user?

In conclusion, I believe that Members of Parliament and other users need financial information about the Government that is both credible and understandable.

Credibility will be enhanced if the Government modifies its accounting policies to conform with recommendations of the Canadian Institute of Chartered

[Translation]

Chacune de ces questions est exposée dans des réserves distinctes qui font suite à mon opinion sur les états financiers du gouvernement pour 1988 et présentée en détail au chapitre 2 de mon Rapport de 1988 au Parlement.

Ce matin, j'aimerais examiner avec vous les questions exposées dans les réserves.

Fait révélateur, le Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés s'est prononcé, l'automne dernier, sur deux des trois questions dont traitent les réserves.

Ces prises de position portent sur les questions relatives à l'entité comptable et aux régimes de retraite des employés. Si le gouvernement modifie ses conventions comptables pour se conformer à ces prises de position, je pourrai éliminer les deuxième et troisième réserves de mon opinion de vérification.

Je souhaite vivement, avant la fin de mon mandat en 1991, être en mesure d'émettre une opinion de vérification sur les états financiers sommaires du gouvernement qui ne renferme pas de réserve.

Je signerai l'opinion de 1990, mais une autre personne prendra la relève en 1991. Le temps passe vite!

J'aimerais également que l'on modifie les états financiers du gouvernement de sorte qu'ils soient plus faciles à comprendre pour les députés et les autres personnes susceptibles de les utiliser.

Il me semble que l'on ferait un grand pas si l'on présentait les états dans un rapport relativement court, qui donnerait des explications et le contexte pour appuyer les chiffres, ceci dans un langage simple et non technique.

Le volume I des Comptes publics pourrait peut-être tenir lieu d'un tel rapport?

Ce qui est intéressant, c'est que certaines provinces publient maintenant des rapports financiers annuels concis. Me viennent à l'esprit le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Le ministère fédéral des Finances s'efforce également de «brosser le tableau complet» sans se perdre dans une foule de détails.

Il publie maintenant deux documents de quatre pages intitulés «La Revue financière» et l'«Économie en bref». On retrouve dans ces documents attrayants des tableaux, des graphiques qui sont rédigés dans un langage simple.

Ne serait-il pas logique de présenter les états financiers annuels vérifiés du gouvernement en se souciant autant du lecteur?

Bref, j'estime que les députés et d'autres personnes ont besoin d'information financière sur le gouvernement, qui soit fiable et compréhensible.

La crédibilité du gouvernement sera plus grande s'il modifie ses conventions comptables conformément aux recommandations du Comité sur la comptabilité et la

[Texte]

Accountants' Public Sector Accounting and Auditing Committee.

Understandability will be enhanced if the Government presents its financial statements in a comprehensive yet succinct annual financial report similar to annual reports published by corporations in the private sector.

Statement by Mr. J. Andrew Macdonald, Comptroller General of Canada:

Mr. Chairman and Members of the Public Accounts Committee, I am pleased to appear before you today to discuss the 1987-88 financial statements of the Government of Canada and the Auditor General's opinion thereon. I am particularly pleased because this represents my first opportunity, as Comptroller General, to discuss the financial statements with the Public Accounts Committee. However, more importantly, the governments's financial statements have not been the subject of a Committee meeting for over two years and this hearing is your first opportunity to review the financial statements with both the Comptroller General and Auditor General.

You will note that the financial statements are signed by three deputy ministers: the Deputy Minister of Finance, the Deputy Receiver General and the Comptroller General. This reflects the role of each respective ministry in their preparation. The Department of Finance is responsible for fiscal and economic policy; however it is, by virtue of the Financial Administration Act, also responsible for the form and content of the Public Accounts including the financial statements. The Office of the Receiver General is responsible for maintaining the Accounts of Canada and preparing the financial statements, based on policy direction from the Office of the Comptroller General. My Office shares responsibility with Finance for the form and content of the Public Accounts. I represent all three today, because my Office is also responsible for responding to the opinion of the Auditor General on the financial statements on behalf of the Government of Canada.

Improvements in Financial Statements

In recent years, many improvements have been made to our audited financial statements and to the Public Accounts. These include changes in financial information and changes designed to make Volume I more similar to an annual financial report, and changes to Volume II to provide an exact link to authorities provides through the Estimates.

Accounting Policy Changes

Significant changes in accounting policy were introduced in both 1984-85 and 1985-86. First, the government moved away from the practice of "fund accounting"; government revenues and expenditures previously recorded in special funds or accounts, were consolidated with all other government revenue and expenditures.

[Traduction]

vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés.

La compréhensibilité sera plus grande si le gouvernement présente ses états financiers dans un rapport financier annuel complet, mais succinct, analogue aux rapports annuels publiés par les sociétés privées.

Exposé de M. J. Andrew Macdonald, contrôleur général du Canada:

Monsieur le président et membres du Comité des comptes publics, c'est avec grand plaisir que je viens vous entretenir aujourd'hui des états financiers du gouvernement du Canada pour 1987-1988 et des observations du vérificateur général à ce sujet. Je me réjouis particulièrement du fait que c'est la première fois que j'ai l'occasion à titre de contrôleur général, de venir discuter des états financiers avec le Comité permanent des comptes publics. Mais ce qui importe encore plus, c'est que les états financiers n'ont pas fait l'objet de séance du Comité depuis deux ans et que cette séance est votre première occasion de passer en revue les états financiers avec le contrôleur général et le vérificateur général.

Vous remarquerez que les états financiers sont signés par trois sous-ministres: le sous-ministre des Finances, le sous-receveur général et le contrôleur général. S'il en est ainsi, c'est à cause du rôle que joue chaque organisme dans la préparation de ces états. Le ministère des Finances et responsable de la politique fiscale et économique; toutefois, il est aussi chargé, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, de la forme et du contenu des comptes publics, dont les états financiers. Le Bureau du receveur général est chargé de tenir les comptes du Canada et de préparer les états financiers, en fonction de l'orientation donnée par le Bureau du contrôleur général. Mon bureau partage avec le ministère des Finances la responsabilité de la forme et du contenu des comptes publics. Je représente les trois organismes aujourd'hui, parce que mon bureau est également chargé de répondre aux observations du vérificateur général sur les états financiers au nom du gouvernement du Canada.

Amélioration des états financiers

Ces dernières années, de nombreuses améliorations ont été apportées à nos états financiers vérifiés et aux comptes publics. En effet, nous avons modifié les principes comptables, amélioré la communication de renseignements financiers, remanié le volume I de façon à ce qu'il ressemble davantage à un rapport financier annuel et remanié le volume II de façon à pouvoir lier les autorisations parlementaires telles que pourvues dans le budget des dépenses.

Modification aux principes comptables

Des changements importants ont été apportés aux principes comptables tant en 1984-1985 qu'en 1985-1986. Tout d'abord, le gouvernement a délaissé peu à peu la «comptabilité par fonds»; les recettes et les dépenses publiques qui étaient auparavant comptabilisées dans des fonds ou des comptes spéciaux ont été groupées avec toutes les autres recettes et dépenses de l'État.

[Text]

Second, loans to developing countries were fully allowed for; they were not written off the books down by an allowance similar to private sector allowances for doubtful accounts receivable. This change is not to be confused with the issue of sovereign loans which I will discuss later. Although the loans to developing countries are sovereign loans, they were not issued under normal commercial terms. Typical terms for loans to developing countries were 0% interest, a ten-year period during which no principal is repaid and a 50-year term. The sovereign loan issue I will discuss later concerns loans issued with terms close to commercial rates of interest and repayment periods.

Third, internal transactions between government departments were eliminated so that reported government revenues and expenditures relate solely to outside parties.

Finally, changes in accounting policy were introduced on a retroactive basis of accounting; that is, the effects of the changes were reported in the year they occurred, rather than in the year of change. This achieved comparability among fiscal periods.

Disclosure

Significant improvements were also made in the disclosure of financial information in the financial statements. One of the more important, in my view, was the achievement of consistency in presentation between the Public Accounts and the Estimates. Now members can more readily follow the flow of information between the Budget, Estimates and Public Accounts. Other improvements in disclosure included better information on Crown corporations, government commitments, accounts receivable and use of parliamentary authorities.

Finally, changes have been introduced to begin the evolution of Volume I of the Public Accounts to that of a private sector type annual report. Section I of Volume I was revamped to provide a more visibly appealing historical overview of financial data, using charts and graphs rather than detailed numerical tables. In addition, colour highlighting of key information was introduced and certain extraneous detail in Volume I was moved into Volume II.

Current State of the Art

As a result of the above changes, the audited financial statements under consideration today are among the finest published by national governments in the world. I do not state this without support. At a recent governmental

[Translation]

Deuxièmement, les prêts aux pays en voie de développement ont été entièrement provisionnés; ils n'ont pas été radiés des livres, mais plutôt amortis au moyen d'une provision semblable aux provisions pour créances douteuses ayant cours dans le secteur privé. Ce changement n'a rien à voir avec la question des prêts à risque souverain, sur laquelle je reviendrai dans quelques instants. Bien que les prêts aux pays en voie de développement soient des prêts à risque souverain, ils ne sont pas émis selon les conditions normales du marché. Les prêts aux pays en voie de développement sont habituellement des prêts sans intérêts consentis pour une période de 50 ans et ne prévoyant aucun remboursement de capital avant 10 ans. La question des prêts à risque souverain, dont je discuterai avec vous dans quelques instants, concerne les prêts comportant des taux d'intérêt et des périodes de remboursement qui s'apparentent à ceux que l'on retrouve sur le marché.

Troisièmement, les transactions internes entre les ministères fédéraux ont été supprimées de sorte que les recettes et les dépenses publiques, telles que publiées, ne concernent que les transactions avec des tiers.

En dernier lieu, les changements touchant les principes comptables ont été apportés de façon rétroactive, c'est-à-dire que les effets des changements ont été signalés dans l'année où ils se sont faits sentir plutôt que dans l'année où les changements ont été apportés. Il en a résulté une comparaison plus facile entre les exercices.

Communication de renseignements

La communication de renseignements financiers dans les états financiers a été améliorée considérablement. L'une des principales améliorations a été, à mon avis, l'uniformisation de la présentation des Comptes publics, du Budget et du Budget des dépenses. Les membres du Comité pourront désormais plus facilement établir un rapprochement entre les renseignements apportés dans ces trois documents. Parmi les autres améliorations apportées à ce chapitre, on note des renseignements plus complets sur les sociétés d'État, les engagements du gouvernement, les comptes débiteurs et l'utilisation des autorisations parlementaires.

Enfin, des changements ont été apportés afin d'amorcer la transformation du volume I des Comptes publics en un rapport annuel semblable à ceux utilisés dans le secteur privé. Nous avons réorganisé la partie I du volume I de manière à y présenter de façon plus attrayante des données financières historiques, en utilisant des diagrammes et des graphiques plutôt que des tables numériques détaillées. De plus, l'utilisation de couleurs permet maintenant de mettre en relief les principales informations et certains détails qui figuraient dans le volume I sont maintenant présentés dans le volume II.

États financiers progressifs

Grâce aux changements que je viens de mentionner, les états financiers vérifiés à l'étude aujourd'hui figurent parmi les meilleurs publiés par les gouvernements nationaux dans le monde entier. Et je ne suis pas le seul à

[Texte]

accounting symposium in West Germany, the symposium organizer reported the results of a two-year review of the financial statements of most western industrial nations and concluded, at that symposium: "governmental accounting in Canada... is... dynamic and progressive, i.e., it is attempting to adapt governmental accounting to the users' needs and implement the latest state of the art in accounting." However, I recognize that much remains to be done; I will deal with this later.

The 1987-88 Fiscal Year

The financial statements before you today, present the story for the March 31, 1988 fiscal year. They are composed of four statements and a set of detailed explanatory notes.

The first statement is the Statement of Transactions which shows the extent to which cash going out exceeds cash coming in. The key figure here is the government's financial requirements, which were \$25,302 million in 1987-88. This is not, as some reporters now state, the government's annual deficit, it is simply the difference between all our cash coming in and all our cash going out.

The next statement is the Statement of Revenue and Expenditure and Accumulated Deficit. This statement shows government revenues, which are on a cash basis, government expenditures, which are on an accrual basis, and the resulting annual deficit for the year (\$28,083 million) which, when added to all annual deficits net of surpluses since Confederation, results in the accumulated deficit at March 31, 1988 of \$292,184 million.

This accumulated deficit is often referred to as the "net debt". The next statement, the Statement of Assets and Liabilities shows why. The "net debt" is equal to total government liabilities of \$333,521 million net of total government financial assets of \$41,337 million. This statement provides details of our assets and our liabilities. Note that by long tradition and practice, fixed assets are recorded at \$1, and form part of the annual expenditures.

The final statement is the Statement of Use of Appropriations which shows, by Ministry, the use of appropriation authority granted by Parliament; that is, whether authority has lapsed, been exceeded, or has been authorized for carry-over to future years.

These financial statements are completed by 18 explanatory notes which provide further details of items in the financial statements to assist users in gaining a fuller understanding of the government's financial condition.

At present, the Federal Government reports all revenue on a cash basis, because the bulk of our revenue

[Traduction]

penser ainsi. Lors d'un colloque sur la comptabilité publique tenu récemment en Allemagne de l'Ouest, l'organisateur du colloque a communiqué les résultats d'une étude d'une durée de deux ans sur les états financiers de la plupart des nations industrielles occidentales. Il a déclaré à la fin de son exposé que la comptabilité publique au Canada était dynamique et progressive et que le gouvernement s'efforçait de l'adapter aux besoins des usagers et d'adopter ce qui se fait de mieux dans le domaine de la comptabilité. Toutefois, je reconnais qu'il reste encore beaucoup à faire. Je reviendrai sur ce point dans quelques instants.

L'exercice 1987-1988

Les états financiers qui vous sont présentés aujourd'hui tracent le bilan de l'exercice se terminant le 31 mars 1988. Ils se composent de quatre états et d'un jeu de notes explicatives détaillées.

Le premier de ces états est l'état des opérations, qui indique la mesure dans laquelle les décaissements dépassent les encaissements. Le montant le plus important est celui des besoins financiers du gouvernement, qui s'élevaient à 25,302 millions de dollars en 1987-1988. Contrairement à ce que certains journalistes affirment à l'heure actuelle, ce montant ne représente pas le déficit annuel du gouvernement, mais simplement la différence entre nos rentrées de fonds et nos sorties de fonds.

Vient ensuite l'état des recettes et des dépenses et du déficit cumulé. Cet état présente les recettes publiques, comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, les dépenses publiques, comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et le déficit annuel qui en résulte pour l'année (28,083 millions de dollars) qui, ajouté à tous les déficits annuels depuis la Confédération, moins les excédents, donne un déficit cumulé de 292,184 millions de dollars au 31 mars 1988.

Ce déficit cumulé est souvent appelé «dette nette». L'état suivant, l'état de l'actif et du passif, nous indique pourquoi. La dette nette correspond au passif total du gouvernement soit 333,521 millions de dollars moins l'actif total du gouvernement soit 41,337 millions de dollars. Cet état renferme des précisions sur notre actif et notre passif. Vous remarquerez que, comme le veut la tradition, les immobilisations sont inscrites dans les dépenses annuelles et représentent des postes de 1\$.

Le dernier état, celui ayant trait à l'utilisation des crédits, indique, par ministère, l'utilisation qui est faite des autorisations accordées par le Parlement; c'est-à-dire si l'autorisation est devenue périmée ou a été dépassée, ou encore si des fonds peuvent être reportés d'une année à l'autre.

Ces états financiers sont accompagnés de 18 notes explicatives qui fournissent des précisions sur certains postes des états financiers afin d'aider les usagers à mieux comprendre la condition financière du gouvernement.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral déclare toutes ses recettes selon la méthode de comptabilité de

[Text]

is from self-assessed income taxes. Until we actually receive the cash, it is difficult to estimate tax revenues receivable. We do, however, report expenditures on an accrual basis because we can more easily determine the value of goods and services received and other contractual obligations incurred at the year end which have yet to be paid for.

Our reported assets are restricted to financial claims, that is, claims we have on outside individuals and organizations that will be returned to us in the form of cash in the future. This means that physical assets, such as land, buildings, equipment and inventories, are not recorded as assets but as expenditures in the year of acquisition. This is common practice among senior levels of government in Canada and all other nations. Because most of these assets will never be sold, nor do they directly contribute to government revenues, we therefore follow the conservative practice of treating them as expenditures. The private sector follows the opposite approach because their physical assets do contribute to revenues and therefore the cost of physical assets is allocated to the periods in which such revenues are earned.

Our liabilities are valued at the amounts ultimately payable. Some liabilities, such as accounts payable and unmatured debt, are easily calculated. Others, such as employee pension plans, require a complex actuarial approach which takes into account future assumptions about salary levels, employee statistics, and economic conditions. Dramatic changes in these actuarially-determined amounts can result from apparently modest variations in these underlying assumptions.

Reservations of the Auditor General

The Auditor General has three serious concerns with the financial statements I have just described.

First, he feels that our policy on valuation of loans to sovereign states, and I am referring here to commercial-type sovereign loans, is inappropriate. Let me say at the outset that the government considers that the status of these loans is a serious matter. Canadian government officials closely monitor the situation and meet regularly with the sovereign nations concerned. What is at issue here is an uncertainty and a judgement call in terms of valuing an asset. Neither the Auditor General nor the government can say with complete certainty that every dollar will be repaid. The Auditor General feels the government should make a judgement as to what will not be repaid. The Government of Canada, as stated in the notes to the financial statements, does not record a reduction in the value of these loans, unless a sovereign state has formally repudiated its debts. We have therefore presented our financial statement without any valuation

[Translation]

caisse, puisque le gros de nos recettes repose sur l'autocotisation de l'impôt sur le revenu. Il est difficile d'évaluer les recettes fiscales avant de les avoir effectivement reçues. Cependant, nous déclarons les dépenses selon la méthode de comptabilité d'exercice parce qu'il nous est plus facile de déterminer la valeur des biens et services reçus et autres obligations contractées en vertu de marchés à la fin de l'année, qui n'ont pas encore été payés.

Nos éléments d'actif déclarés se limitent aux créances, c'est-à-dire aux sommes que nous pouvons réclamer à des tiers et qui nous seront retournées sous forme de paiements comptants. Les immobilisations telles que les terres, les immeubles, l'équipement et les stocks existants ne sont donc pas comptabilisées comme des éléments d'actif, mais plutôt comme des dépenses effectuées dans l'année de leur acquisition. Il s'agit d'une pratique courante des paliers supérieurs de gouvernement au Canada et dans toutes les autres nations. Comme la plupart des éléments d'actif ne sont jamais vendus, et vu qu'ils n'ont aucune incidence directe sur les recettes de l'État, nous suivons donc l'approche conservatrice qui consiste à les considérer comme des dépenses. Le secteur privé suit l'approche contraire parce que les biens physiques influent effectivement sur les revenus et, par conséquent, le coût de ces biens est imputé aux exercices pendant lesquels les revenus sont gagnés.

La valeur de nos éléments de passif est fonction des sommes que nous devons verser. Certains éléments comme les créateurs et les dettes non échues sont faciles à calculer. D'autres, comme les régimes de pension des employés, requièrent des calculs actuariels complexes reposant sur des hypothèses concernant les niveaux salariaux, les statistiques de nos ressources humaines et les conditions économiques. Toute déviation, si modeste soit-elle, de ces hypothèses peut faire changer complètement les montants déterminés au moyen de calculs actuariels.

Réserves du vérificateur général

Le vérificateur général a fait de sérieuses réserves sur les états financiers que je viens de vous décrire.

Tout d'abord, il estime que notre politique d'évaluation des prêts consentis aux états souverains, et je veux parler ici des prêts à risque souverain de type commercial, n'est pas appropriée. J'aimerais premièrement préciser que le gouvernement ne prend pas cette question à la légère. Les hauts fonctionnaires du gouvernement canadien surveillent de près la situation et rencontrent périodiquement les représentants des pays souverains concernés. Ce qui est mis en cause ici, c'est le fait que l'évaluation d'un élément d'actif puisse se fonder sur les incertitudes et des opinions professionnelles. Ni le vérificateur général ni le gouvernement ne peuvent déclarer avec certitude que chaque dollar sera remboursé. Le vérificateur général estime que le gouvernement devrait juger quelles sommes qui ne sont pas remboursées. Comme l'indiquent les notes accompagnant les états financiers, le gouvernement du Canada ne comptabilise

[Texte]

adjustment, but with complete and fair disclosure of the uncertain situation in Note 12.

The second issues deals with the non-consolidation of Crown corporations in our financial statements. This has been an issue for some time now and its resolution, on a conceptual plan, was proposed by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) in November 1988. We are closely examining the CICA's recommendations on this issue and will be recommending a course of action to Ministers in due course. In the meantime, we now provide full disclosure in Note 7 to our financial statements.

The final issue deals with our \$4.2 billion unrecorded actuarial liability for the indexed portion of the pensions of public servants, members of the RCMP and armed forces, the judiciary, MPs and Senators. We are now examining the CICA's recently-released (November 1988) recommendations on accounting for employee pension liabilities.

The government had previously committed itself to recognize an appropriate actuarial liability under the pension regime proposed in Bill C-33 in the previous Parliament. It is the intent of my minister to bring legislative proposals regarding employee pensions before his Cabinet colleagues, and I would expect that should they be acceptable, then appropriate legislation could be introduced and passed by Parliament, thereby permitting a final resolution of this issue.

Plans for the Future

These and all other emerging issues will be examined closely by the government and, hopefully, solutions will be found. In this regard, we analyze carefully all recommendations of the CICA for governments to ensure that they are fully considered in any future accounting policy changes.

Progressively, over the next few years changes in the audited financial statements that address CICA recommendations will be made. For example, we will introduce a supplementary Statement of Changes in Financial Position that provides more detailed information on our cash transactions, and we will revise our Note on Crown corporations to disclose the estimated financial impact of consolidating their financial statements with those of the government.

I look forward to discussing these issues and future initiatives with you today.

[Traduction]

aucune réduction de la valeur de ces prêts à moins qu'un état souverain refuse officiellement d'honorer ses obligations. Nous avons donc présenté nos états financiers sans aucun rajustement pour évaluation, mais nous avons indiqué clairement dans la note 12 qu'il s'agissait d'une situation incertaine.

Le vérificateur général déplore également que nous n'ayons pas intégré les sociétés d'Etat dans nos états financiers. Cette question est à l'étude depuis quelque temps déjà et une solution de principe a été proposée récemment par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), en novembre 1988. Nous examinons de près les recommandations de l'ICCA et allons nous-mêmes faire des recommandations aux ministres en temps opportun. Dans l'intervalle, nous fournissons actuellement des renseignements complets à la note 7 de nos états financiers.

Le dernier problème soulevé par le vérificateur général a trait aux 4,2 milliards de dollars non-comptabilisés de la dette actuarielle relative à la partie indexée des pensions des fonctionnaires, des membres de la GRC et des Forces armées, des juges, des députés et des sénateurs. Nous passons actuellement en revue les recommandations que l'ICCA a publiées en novembre 1988 au sujet de la comptabilisation des obligations découlant des régimes de retraite des employés.

Le gouvernement s'était engagé à reconnaître une obligation actuarielle appropriée sous le nouveau régime de pension proposé dans le projet de loi C-33 du Parlement précédent. Mon projet de loi C-33 du Parlement précédent. Mon ministre entend soumettre certaines propositions législatives à l'étude de ses collègues du Cabinet en ce qui concerne les pensions des employés. Je m'attends, si celles-ci sont acceptables, que des mesures législatives puissent être présentées et adoptées par le Parlement, ce qui permettrait de résoudre une fois pour toute ce problème.

Projets

Le gouvernement se penchera sur ces questions et sur tous les autres problèmes qui se présenteront, en vue de trouver des solutions. À cet égard, nous analysons attentivement toutes les recommandations que l'ICCA a faites pour les gouvernements et nous verrons à ce qu'il en soit tenu dûment compte dans les changements qui seront apportés aux principes comptables à l'avenir.

Petit à petit, au cours des prochaines années, les états financiers vérifiés seront modifiés en fonction des recommandations de l'ICCA. Par exemple, nous allons ajouter un état qui traitera de l'évolution de la position financière et qui fournira des précisions sur nos opérations de caisse, et nous allons réviser notre note sur les sociétés d'Etat afin que l'on puisse y décrire les répercussions financières prévues du regroupement de leurs états financiers avec ceux du gouvernement.

Ce sera un plaisir de m'entretenir avec vous aujourd'hui de ces questions et des projets envisagés.

[Text]

The Chairman: Before getting further into the presentation, I understand Mr. Dye has some friends with him today, visitors from New Zealand, and I wonder if he would introduce them to the committee and the other people at this time.

Mr. Kenneth Dye (Auditor General of Canada): Mr. Chairman, thank you for the opportunity. My office is fortunate to have a distinguished visitor from the audit office, Mr. Graham Vaughan-Jones. Graham is the Assistant Auditor General in that office and he was the person responsible for putting on a very successful conference of legislative auditors recently.

He has been awfully good to Canadians who were recently in New Zealand. He is to visit us for a short time and then all of us are off to Berlin where the Auditors General of the world are having their triannual meeting.

The Chairman: We extend a warm welcome to you, Mr. Jones. We hope you have a good visit with us and that you do not get too bogged down with information around Parliament Hill, for I am sure there will be lots passed on to you. We hope you will come back to see us again. You are very welcome.

Mr. Dye: Mr. Chairman, may I take an opportunity to introduce Mr. Ron Thompson, Assistant Auditor General, who is responsible for the audit of the public accounts in my office. I do not want to go through all my opening comments because I do not really think there is much disagreement between myself and the Comptroller General.

Both of us recognize the need for improvements in government accounting policies and I think both of us recognize the need to transform Volume I into something that is more useful, more concise, easier to read.

I think both of us have participated in the activities of the Canadian Institute of Chartered Accountants, Public Sector Accounting and Auditing Committee; in fact, the Comptroller General was chairman at one time.

I think the issue we have not resolved is timing. Mr. Macdonald and I have a standing joke about my impending retirement, which is rapidly advancing, and I am quite hopeful to have no reservations before I leave. We have been talking about that and his predecessors now for eight years and we still are not rid of the reservations.

So I believe the opportunity is at hand to have a clean audit opinion. It is something I would certainly welcome. It would only happen if the government is able to

[Translation]

Le président: Avant de poursuivre nos travaux, je vous signale que M. Dye est accompagné aujourd'hui de visiteurs de Nouvelle-Zélande et je me demande s'il voudrait nous les présenter.

M. Kenneth Dye (vérificateur général du Canada): Monsieur le président, merci de m'en avoir donné l'occasion. Mon bureau a le bonheur d'accueillir un distingué visiteur du bureau de la vérification, M. Graham Vaughan-Jones. Graham est vérificateur général adjoint de ce bureau et c'est lui qui s'est chargé d'organiser récemment une conférence des vérificateurs législatifs qui a été un franc succès.

Les Canadiens qui se sont rendus récemment en Nouvelle-Zélande ont reçu de lui un accueil impeccable. Il fait un court séjour chez nous puis nous nous rendrons tous à Berlin où se tiendra l'assemblée triennale des vérificateurs généraux du monde entier.

Le président: Bienvenue, monsieur Jones. Nous espérons que votre séjour chez nous sera plaisant et que vous ne serez pas écrasé par le poids de tous les renseignements qui vous seront communiqués pendant votre visite à la Colline parlementaire. Nous espérons que vous reviendrez bientôt nous voir. Nous sommes très heureux que vous soyez parmi nous.

M. Dye: Monsieur le président, puis-je profiter de cette occasion pour vous présenter M. Ron Thompson, vérificateur général adjoint, qui est responsable de la vérification des comptes publics dans mon bureau. Je ne me propose pas de reprendre un à un tous les points mentionnés dans mon exposé liminaire puisque le contrôleur général et moi-même sont essentiellement du même avis.

Nous admettons tous deux la nécessité d'améliorer les politiques comptables du gouvernement et je crois que nous admettons tous deux la nécessité de transformer le Volume 1 en un document plus utile, plus concis et plus facile à consulter.

En outre, nous avons tous deux participé aux travaux du Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés; de fait, le contrôleur général a même été président de ce comité à une certaine époque.

À mon avis, le problème qu'il nous reste à régler est celui du moment. M. Macdonald et moi faisons régulièrement des blagues au sujet du moment de mon départ à la retraite, qui approche rapidement, et j'espère d'ici là ne plus avoir aucune réserve à exprimer au sujet des états financiers du gouvernement. Voilà huit ans que je discute avec lui et ses prédécesseurs de cette possibilité et nous n'avons toujours pas réussi à éliminer toutes les réserves.

Je crois ainsi qu'il me sera possible bientôt d'émettre une opinion de vérification claire et nette. Je m'en réjouirais certainement. Toutefois, cela ne se produira que

[Texte]

respond, and I think the government needs the encouragement of your committee, Mr. Chairman.

• 0910

Mr. J.A. Macdonald (Comptroller General of Canada): Mr. Chairman, I would like to introduce Mr. John Hodgins, who is responsible for accounting policy and the public accounts of Canada. I support what Mr. Dye has said. We have a common objective in the public accounts and disclosure. I too am working to rid government financial statements of reservations. It seems as quickly as we knock them off, he comes up with yet another one, so I am looking forward to an interesting discussion with your committee today.

Mrs. Marleau (Sudbury): There has been a demand for a clean opinion for some time. As early as 1984 the public accounts committee has been asking that you co-operate with the Auditor General to provide a clean audit opinion. We want inroads to be made into some of the requests of the Auditor General. I understand that on two points you are almost ready to move.

With regard to one of these, however, which is the loan to the Canada Wheat Board, I am very worried. To record as receivable loans outstanding that we know in large portion will never be collected, then to increase that receivable whenever we make a deal, and then to add the interest—all this seems wrong. Your statements would be off by \$1.3 billion if you were to account properly for these debts.

I realize it is not always easy to come up with a percentage of the debt that you know is not good, but it is done in other fields and I cannot understand why you have not been able to come up with a solution to this. It has been one of the reservations of the Auditor General for at least the last three sets of statements.

Mr. Macdonald: It comes down to a fundamental disagreement between the government and the Auditor about the nature of sovereign loans. We recognize that world-wide corporate entities are taking significant write-downs on their loans to developing countries when they are called into question. The Superintendent of Financial Institutions has established a set of regulations regarding provisions for the Canadian chartered banks, for example.

It is the position of the government that sovereign loans, government-to-government loans, are different. They are not like commercial loans. We do not have

[Traduction]

si le gouvernement est en mesure d'agir en ce sens et il me semble, monsieur le président, que votre comité pourrait l'encourager à le faire.

M. J.A. Macdonald (contrôleur général du Canada): Monsieur le président, j'aimerais vous présenter M. John Hodgins qui est responsable de la politique comptable et des comptes publics du Canada. J'appuie ce que vient de dire M. Dye. En matière de comptes publics et de divulgations, nous visons le même objectif. J'essaie moi aussi de préparer des états financiers pour le gouvernement qui ne fassent l'objet d'aucune réserve. Or, dès que nous réglons un problème, il en repère aussitôt un autre, ce qui me fait penser que la discussion que nous aurons aujourd'hui avec votre comité sera des plus intéressantes.

Mme Marleau (Sudbury): Il y déjà quelque temps que nous réclamons une opinion de vérification claire et nette. Déjà, en 1984, le comité des comptes publics demandait que vous collaboriez avec le vérificateur général afin qu'il puisse émettre une opinion de vérification claire et nette. Nous voulons que des mesures soient prises pour régler certains des problèmes qui amènent le vérificateur général à émettre des réserves. Je crois savoir que vous devriez sous peu corriger deux des problèmes mentionnés dans ces réserves.

Cependant, une des réserves me préoccupe vivement, à savoir celle concernant les emprunts de la Commission canadienne du blé. Il me semble abusif de comptabiliser comme comptes débiteurs des prêts en circulation dont on sait que la plupart ne seront jamais remboursés puis d'augmenter le montant de ces comptes débiteurs lorsqu'une transaction est conclue et enfin d'y ajouter les intérêts. Si vous comptabilisiez comme il se doit ces créances, il vous faudrait corriger vos états financiers pour y ajouter une somme de 1,3 milliard de dollars.

Je sais très bien qu'il n'est pas toujours facile de calculer le pourcentage des créances qui ne seront jamais recouvrées, mais d'autres entreprises parviennent à le faire et je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas réussi à trouver une solution à ce problème. Le vérificateur général a émis une réserve à cet égard pour les états financiers des trois dernières années au moins.

M. Macdonald: Cela tient à un désaccord fondamental entre le gouvernement et le vérificateur quant à la nature des prêts à des États souverains. Nous savons très bien que certaines multinationales attribuent une décote considérable aux prêts qu'elles ont consentis à des pays en développement lorsque ces créances deviennent douteuses. D'ailleurs, le Surintendant des institutions financières a imposé aux banques à charte canadienne toute une série de règles sur la constitution de provisions pour pertes.

Le gouvernement est d'avis que les prêts à des États souverains, c'est-à-dire les prêts consentis de gouvernement à gouvernement, n'ont rien de comparable

[Text]

commercial mortality. Things go on forever. It has been our experience that governments rarely, if ever, default on the sovereign loans. As a matter of fact, the only case I can recall involves Greece, regarding some military supplies during the second world war.

We have a complicated and interconnected system of rescheduling whereby countries in default reschedule principal, recapitalize interest, and make payments. For that reason, neither the government nor EDC makes provisions for these. It is the position of the government that at this time there is no need to move on this.

Mrs. Marleau: I do not understand that. So what if these countries have never actually defaulted, except perhaps in one case? That is easy to achieve if your loan is renewed forever. There is no end to this, and at some point, especially with the state of the economy in some of the countries, something ought to be done. I still insist that you must act at some point, if not very quickly.

Perhaps I should ask Mr. Dye what he would suggest, seeing that you seem to feel you can do nothing.

Mr. Dye: I believe the implementation of the government's policy with respect to risk associated with sovereign loans creates a misleading situation in the financial statements. I believe they should recognize in an accounting fashion the risks associated with sovereign loans. The whole world sovereign loan situation is fragile. I believe we have a significant problem that has gone unrecognized in our accounts, even though the government claims that it recognizes the costs of operating the government.

• 0915

I think the Canadian government should seriously look at the advice given by the public accounts committee of the United Kingdom. In a situation there not so very different, although slightly different, the Export Credits Guarantee Department, the ECGD, refused to acknowledge all the risk associated with the sovereign loans on its books. The Comptroller and Auditor General of the United Kingdom decided that was inappropriate and qualified the statements. There was a debate in the public accounts committee. The public accounts committee recommended that outside experts be brought in. The experts happened to agree with the Auditor General. The committee agreed with the Auditor General, and ECGD recognized the risks associated with sovereign loans.

[Translation]

aux prêts commerciaux. Nous ne risquons pas de disparaître comme c'est le cas de toute entreprise commerciale. Les États existent pour toujours. L'expérience nous a enseigné que les gouvernements manquent rarement à leurs engagements de remboursement de prêts souverains. De fait, à ma connaissance, la Grèce est le seul pays qui n'ait pas remboursé des emprunts contractés pour l'achat de matériel militaire pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il existe un système compliqué de rééchelonnement de la dette qui permet au pays en défaut de rééchelonner leur remboursement du principal, de recapitaliser les intérêts et d'effectuer leurs versements. Pour cette raison, ni le gouvernement ni la SEE ne constitue de provision pour ces créances. Le gouvernement soutient qu'il n'existe pour l'instant aucune raison de modifier cette façon de procéder.

Mme Marleau: Je ne comprends pas cela. Quelle différence cela fait-il que ces pays n'aient jamais manqué de rembourser leurs emprunts, sauf dans un cas? Cela s'explique assez facilement quand les emprunts sont renouvelés éternellement. C'est une spirale sans fin mais il faudra bien un jour, étant donné l'état de l'économie de certains de ces pays, faire quelque chose. Je continue de dire que vous devrez un jour vous décider à agir, sinon très rapidement.

J'aimerais demander à M. Dye quelle solution il propose puisque vous ne semblez pas admettre la nécessité d'agir.

M. Dye: À mon avis, la politique du gouvernement à l'égard du risque associé aux prêts consentis à des États souverains rend les états financiers trompeurs. J'estime qu'il faudrait tenir compte dans les états financiers des risques associés aux prêts à des États souverains. L'édifice tout entier des prêts aux États souverains est très fragile. À mon avis, c'est un problème très grave qui n'est pas reflété dans les comptes publics, même si le gouvernement prétend qu'il tient compte des coûts de fonctionnement du gouvernement.

Le gouvernement canadien devrait peser sérieusement les conseils donnés par le Comité des comptes publics du Royaume-Uni. Dans une situation assez semblable, leur Export Credits Guarantee Department (ECGD) a refusé de tenir compte dans ses états financiers de tous les risques associés aux prêts consentis à des États souverains. Le contrôleur et le vérificateur généraux du Royaume-Uni ont décidé que cette pratique était inacceptable et ont ajouté des réserves à leurs opinions de vérification des états financiers. Le Comité des comptes publics s'est saisi du dossier et a recommandé qu'il soit soumis à des experts comptables de l'extérieur. Or, ces experts étaient d'accord avec le vérificateur général. Le Comité s'est rangé à l'avis du vérificateur général et l'ECGD a dû tenir compte dans ses états financiers des risques associés aux prêts à des États souverains.

[Texte]

I do not think it is so very different. The ECGD is a member of the Paris Club. It goes through renegotiations all the time. But they did indeed agree there is risk associated with it, and I strongly believe that there is real risk associated with it and that we are fooling ourselves, and I do not think that is the appropriate way to account to the taxpayers of this country.

Mrs. Marleau: I guess this would mean that if we were to account the way you are asking the Comptroller General to account for these debts or these receivables then we would in fact for the year ending 1988 have a deficit of \$29.3 billion rather than \$28 billion. Is that correct? I will ask the Comptroller General.

Mr. Macdonald: No, it is not correct. What we would do is recognize and restate prior years' deficits for comparable purposes. I am not sure of the exact amount for the current year. It would be \$200 million to \$300 million in the current deficit, and adjustments of prior years.

I am not intimately familiar with the British example, but if memory serves me correctly they have a long portfolio that includes significant loans to developing countries, much in the way that we moved some years ago to address a previous concern of the Auditor General on soft loans to developing countries at highly concessionary terms. So while there is some parallel with the situation here, I do not think you could strictly say: it is an identical situation and therefore why does the government not move in the same direction? They tend not to be that way.

The major country in difficulty is Poland; that is quite clear. The view of the government at this time is that, with the recent changes going on there, we have confidence that they will in time get out of the difficulty and we see little need to provide a provision at this time.

Mrs. Marleau: I asked you the question about the deficit for the year ending 1988. If you went back and accounted over the past years, it would still mean that the accumulated deficit would increase by \$1.3 billion.

Mr. Macdonald: Yes, that is correct.

Mrs. Marleau: I realize that is a large number and governments do not like to have that kind of accumulated deficit. It is important, though, that everyone knows exactly what position the country is in, and if it is \$1.3 billion more in deficit than is stated then we should know about it.

Mr. Macdonald: Let me simply say that I do not think it is the \$200 million, necessarily, that is driving the government position behind this. We provide valuation reserves generally in excess of that on an annual basis, so I

[Traduction]

Il me semble que la comparaison est valable. L'ECGD est membre du Club de Paris. Cette entité renégocie régulièrement certains de ses prêts. Ils ont reconnu les risques associés aux prêts souverains et je suis convaincu que ces risques sont très réels et que nous nous leurrions si nous n'en tenons pas compte. Par ailleurs, j'estime que ce n'est pas une façon appropriée de rendre des comptes aux contribuables de ce pays.

Mme Marleau: Ainsi, si nous comptabilisons ces créances ou ces comptes débiteurs comme vous demandez au contrôleur général de le faire, nous aurions eu, pour l'exercice financier se terminant en 1988, un déficit de 29,3 milliards de dollars plutôt que de 28 milliards de dollars. Est-ce exact? Je vais poser la question au contrôleur général.

M. Macdonald: Non, ce n'est pas exact. Nous comptabilisons et nous redressons les déficits des années antérieures aux fins de la comparaison. Je ne sais pas quel sera le montant exact pour l'exercice en cours. Cela représenterait entre 200 millions de dollars et 300 millions de dollars pour le déficit de l'exercice en cours, compte tenu des redressements des années antérieures.

Je ne connais pas parfaitement l'exemple britannique, mais si ma mémoire est fidèle, l'organisme en question a un portefeuille à échéance longue qui comprend des prêts considérables aux pays en voie de développement. Il fait ce que nous avons fait il y a quelques années lorsque le vérificateur général a exprimé une réserve à l'égard des prêts à conditions de faveur accordés à des pays en voie de développement. Ainsi, même s'il est possible de tirer un parallèle avec la situation qui existe ici, je ne crois pas que l'on puisse dire: la situation est identique et pourquoi le gouvernement n'adopte-t-il pas la même solution? Les choses se passent rarement ainsi.

À l'heure actuelle, c'est sans doute la Pologne qui connaît les plus graves difficultés. Pour l'instant, étant donné les changements survenus récemment dans ce pays, le gouvernement croit que la Pologne réussira à s'en sortir et qu'il n'est pas nécessaire de constituer des réserves spéciales.

Mme Marleau: Je vous ai posé une question au sujet du déficit pour l'exercice financier clos en 1988. Si vous effectuiez des redressements pour les exercices antérieurs, il vous faudrait ajouter 1,3 milliard de dollars au déficit accumulé.

M. Macdonald: Oui, c'est exact.

Mme Marleau: Je sais bien que c'est une somme impressionnante et que les gouvernements n'aiment guère déclarer ce genre de déficit accumulé. Cependant, il est important que chacun sache exactement dans quelle situation se trouve le pays, et s'il faut ajouter 1,3 milliard de dollars à la somme du déficit rapporté dans les états financiers, il faudrait que nous le sachions.

M. Macdonald: Permettez-moi de dire que ce ne sont pas ces 200 millions de dollars nécessairement qui ont incité le gouvernement à prendre la position que vous savez. Nous constituons des réserves annuelles pour moins-

[Text]

would not want you to feel that the only stumbling-block is the impact on the accumulated deficit.

I think this comes down to a genuine disagreement between the government and the Auditor General as to the applicability of the valuation provisions to government-to-government loans.

Mrs. Marleau: Do you see any resolution in the immediate future, perhaps before Mr. Dye's retirement?

Mr. Macdonald: All I can say is that we monitor the situation. I suppose that if there were major changes that caused us to reassess our position then we might. I hope that as 1991 approaches, the Auditor General might show a little flexibility, but one never knows. It is difficult to say at this point in time.

• 0920

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): I want to start out by saying that I think a certain amount of congratulations are in order for both the OAGC and the OCGC as well as the PSAAC group in the sense that there is a certain amount of agreement in these reports this year, and there has also been a considerable improvement.

I want first of all to ask the Comptroller General about this committee's eighth report which made a number of recommendations mainly based on moving toward this particular report that was the basis of considerable study. How long is it going to take you to get the kind of report you are suggesting you would agree to? Is it going to take legislative changes to get to that point?

Mr. Macdonald: Mr. Chairman and Mr. Hovdebo, it is really very difficult to predict how quickly we will get there. If I recall the eighth report, basically it dealt with the reservations, improved financial reporting and some requests to have the Canadian Institute of Chartered Accountants mediate. If memory serves me correctly, it was felt the recommendation to have the CICA mediate would probably not be enthusiastically received by either the Auditor General's Office, our office or the CICA. They tend not to get involved in that.

We are working very hard to get the reservations off our books. I would have to say, as chief financial officer of the Government of Canada, that it does not make me particularly happy to have a set of financial statements with an opinion attached saying other than that this is a fair presentation.

I think you have to recognize, though, that this whole initiative really started about 1980. Prior to that, there were no general accepted accounting principles for any government. Governments habitually established their

[Translation]

values généralement plus élevées que cela et je voudrais pas vous laisser croire que notre réticence tient uniquement à l'incidence que cela pourrait avoir sur le déficit accumulé.

À mon avis, il s'agit plutôt d'un réel désaccord entre le gouvernement et le vérificateur général quand à la nécessité de constituer des provisions pour moins-values à l'égard des prêts consentis à des États souverains.

Mme Marleau: Croyez-vous que ce problème sera réglé dans un avenir prochain, peut-être même avant le départ à la retraite de M. Dye?

M. Macdonald: Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous surveillons de très près la situation. Nous pourrions très bien revoir notre position si l'évolution de la situation le justifiait. J'espère qu'à l'approche de 1991 le vérificateur général fera preuve d'un peu plus de souplesse, mais comment le savoir? Ce serait difficile à dire pour l'instant.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): J'aimerais d'abord dire qu'à mon avis il y aurait lieu de féliciter sincèrement le BVGC et le BCGC de même que le CCVOSP, puisque les rapports de cette année reflètent un certain consensus et cela constitue une nette amélioration.

J'aimerais d'abord poser une question au contrôleur général au sujet du huitième rapport de ce Comité qui contenait un certain nombre de recommandations, le fruit d'une étude approfondie, en faveur de la préparation d'un rapport de la qualité de celui-ci. Combien de temps vous faudra-t-il pour préparer le genre de rapport que vous pourriez approuver? Faudra-t-il pour en arriver là modifier la loi?

M. Macdonald: Monsieur le président et monsieur Hovdebo, il est vraiment très difficile de vous dire quand nous pourrions y parvenir. Si je me souviens bien de la teneur du huitième rapport, il portait essentiellement sur les réserves, sur l'amélioration des états financiers et sur la proposition de confier à l'Institut canadien des comptables agréés un rôle de médiateur. Si ma mémoire est fidèle, certains jugeaient que l'idée de confier un rôle de médiateur à l'ICCA serait accueilli assez tièdement par le bureau du vérificateur général, notre propre bureau et l'ICCA. Ce dernier a tendance à ne pas se mêler de ce genre de choses.

Nous faisons d'énormes efforts pour préparer des états financiers qui ne feraient l'objet d'aucune réserve. En tant que principal agent financier du gouvernement du Canada, je dois vous dire que cela ne m'enchant guère quand l'opinion de vérification de nos états financiers s'accompagne de réserves au lieu de dire tout simplement qu'ils sont une représentation fidèle de la situation.

Vous devez savoir que toute cette initiative remonte seulement à 1980. Avant cela, aucun gouvernement n'avait de principes comptables généralement acceptés. Les gouvernements établissaient habituellement leurs

[Texte]

own accounting policies and then reported that they were in compliance with them. The legislative auditor said that these are the accounting policies of the government and they are or they are not complying with them.

So in the space of under a decade we now have a structure where the basic framework for GAAP—generally accepted accounting policies for government—is in place, largely as a result of the work of the CICA. What that means is that legislative auditors in all the senior levels of government across the country, federally, ourselves and the people who prepare the statements, are now trying to reflect in our financial statements the accounting policies being recommended.

In some cases the information requirements are quite significant, and in other cases they are not. We try to deal with them as we come.

At least one outstanding reservation will require legislative change, and that is the pension one, simply because it is the intention of my minister to bring legislative proposals to Cabinet. If they are accepted, we would expect that in this session there would be pension legislation, at which time we would move to adjust the actuarial liability on the indexed portion of Public Service pensions to comply with however the bill was laid out.

Other than that, I think it is a question of trying to decide exactly how best to do it, to bring the changes forward and to have acceptance of it by ministers. So I would probably be unwise to give you a date within next year or the year after, but there is nothing I would like better, quite frankly, than to give Mr. Dye a retirement present of a clean opinion.

Mr. Hovdebo: I joined this committee in 1979, so I have gone through most of the changes. I suppose that is why I think there has been considerable progress.

• 0925

Regarding the eight report, we made a number of recommendations that were relative to the reporting as much as anything else. Is the government moving toward the opinions of the Comptroller General? Is the government moving toward accrual accounting in any sense at all, or to any extent, and is it moving toward majority owned Crown corporations being included in the financial statements?

Mr. Macdonald: Yes, we are, and let me explain how. The third report of the accounting side had a number of recommendations relating to accrual of non-tax revenues, and we are hopeful that this year, if we get over a particularly thorny problem with legislative restrictions on what you can write off, to accrue non-tax revenues.

[Traduction]

propres conventions comptables et indiquaient par la suite s'ils s'y étaient conformés. Le vérificateur législatif décrivait les politiques comptables du gouvernement et précisait si ce dernier s'y était conformé ou non.

Ainsi, en moins de 10 ans, nous avons mis en place, surtout grâce aux efforts de l'ICCA, toute une série de principes comptables généralement acceptés. Cela signifie que les vérificateurs législatifs à tous les échelons supérieurs du gouvernement fédéral, partout au pays, nous-mêmes et les responsables de la préparation des états financiers, essayons tous maintenant de refléter dans nos états financiers les politiques comptables recommandées.

Dans certains cas, cela exige des quantités considérables d'information. Nous faisons de notre mieux en prenant les choses comme elles viennent.

Pour au moins une des réserves que nous n'avons pas encore réussi à liquider, celle concernant les pensions, il faudra apporter des modifications à la Loi parce que le ministre a l'intention de soumettre des propositions législatives au Cabinet. Si elles sont acceptées, nous prévoyons qu'un projet de loi sur les pensions sera déposé au cours de cette session et nous ferons à ce moment-là le nécessaire pour redresser le passif actuariel au titre de la portion indexée des pensions de la fonction publique afin de nous conformer aux dispositions du projet de loi.

Par ailleurs, il s'agit à mon avis de décider quelle serait la meilleure façon de procéder, de proposer des changements et de les faire accepter par les ministres. Pour ces raisons, ce serait téméraire de ma part de vous dire que cela se fera l'an prochain ou l'année après, même si, je vous le dis très franchement, rien ne me ferait plus plaisir que de présenter à M. Dye en guise de cadeau de départ à la retraite des états financiers à l'égard desquels il pourrait signer une opinion de vérification claire et nette.

M. Hovdebo: Je suis membre de ce Comité depuis 1979, de sorte que j'ai été témoin de la plupart des changements. C'est sans doute ce qui me permet de dire qu'il y a eu des progrès considérables.

En ce qui concerne le huitième rapport, nous avons fait un certain nombre de recommandations relativement à la façon dont les comptes sont rendus. Le gouvernement a-t-il l'intention d'utiliser la comptabilité d'exercice et de faire figurer dans ces états financiers les sociétés d'État dans lesquelles il détient la majorité des actions?

M. Macdonald: C'est bien ce que nous comptons faire, et je vais vous expliquer comment. Le troisième rapport au chapitre de la comptabilité contenait un certain nombre de recommandations relatives à l'imputation des recettes non-fiscales; nous espérons donc inscrire comme produits à recevoir les recettes non-fiscales dans le courant de l'année, à condition que nous réussissions à

[Text]

Also at this point in time essentially we accrue expenditures through our payables at year-end policies. I think on the expenditure side we are there. On the revenue side, we will be accruing non-tax revenues and we will have a look at accruing tax revenues. It is a particularly difficult problem. One of the difficulties that makes it so hard is that the revenue flows are so significant that if you get into an estimation problem and you get out a little bit, a small percentage error in forecasting a very big number can have a very large impact on deficits.

It is something that over the next two to three years we hope to be actively investigating. We will be doing that hopefully in conjunction with the office of the Auditor General or certainly, at least, in consultation with him.

Regarding the Crown corporations, the CICA recommendations were only issued in November of last year and they were not quite the way we expected them to come out. There were a number of options on the table, and they opted for a rather creative approach to consolidating certain Crown corporations in a more traditional fashion, and others on a modified equity basis which is not the norm.

We have been looking at that. Frankly, we are still looking at it because it requires a certain amount of harmonization of accounting policies amongst Crown corporations. That is not completely in place and we are still wrestling with that one.

What we do hope to have this year if we are fortunate enough to get the numbers hard enough, is to provide disclosure in a note to the financial statements. We have one every year that does completely disclose the Crown corporations' status and we are hopeful this year, if we can pull it off, that we will provide disclosure on the basis of the recommendations of the CICA.

We will probably leave it in a note for a little while because some of the data might not be as hard as one would like to show them on the face of the statements.

I just want to say one other thing about the reservations we have with the Auditor General. I think it is important to note that disclosure is not the issue. We provide the information somewhere. If there is a concern with actuarial liabilities, there is a note that talks about it. But what it does not do is find its way onto the face of the statement.

What the Auditor General in part is saying is that our statements are complex enough and it is perhaps unfair to ask someone who is not a skilled accountant to bring this information forward and consolidate it themselves. He is urging us to move ahead to put these in place so we can show them on the face of the statements.

[Translation]

résoudre un problème particulièrement épineux découlant des contraintes législatives régissant les radiations.

Nous inscrivons également les charges à payer selon les principes des comptes à payer à la fin de l'exercice. Nous avons donc respecté nos objectifs en ce qui concerne les dépenses. Pour ce qui est des recettes, nous allons inscrire les recettes non-fiscales et nous allons voir s'il y aurait moyen de faire la même chose pour les recettes fiscales, qui constituent néanmoins un problème difficile. Cette difficulté est due au montant énorme de ces recettes, si bien qu'un faible pourcentage d'erreur dans les prévisions aurait de très graves répercussions sur le déficit.

C'est un problème que nous allons examiner très attentivement au cours des deux ou trois années à venir, de concert avec le bureau du vérificateur général ou à tout le moins après consultation avec lui.

En ce qui concerne les sociétés d'État, ce n'est qu'au mois de novembre dernier que l'Institut canadien des comptables agréés a publié ses recommandations, qui n'auront pas manqué de nous surprendre quelque peu. Il aurait pu choisir entre différentes solutions et il a opté pour une approche assez originale, consolidant de façon classique les comptes de certaines sociétés d'État, et celles d'autres selon une méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ce qui n'est guère usuel.

Nous sommes donc encore en train d'étudier ces recommandations qui exigeront des mesures d'harmonisation de leur comptabilité des diverses sociétés d'État. Or ce travail n'est pas encore terminé.

Si nous parvenons à obtenir des chiffres précis, nous espérons fournir ces renseignements cette année encore dans une note qui serait annexée aux états financiers. Chaque année nous présentons les comptes des sociétés d'État et nous espérons cette année le faire selon les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés.

Cela fera sans doute l'objet d'une note pendant un certain temps encore, tant que nous ne disposerons pas de chiffres tout à fait précis.

Je voudrais maintenant vous dire un mot au sujet de ces quelques réserves que nous avons, nous et le vérificateur général. Ce n'est pas la présentation des résultats en tant que telle qui est au coeur du problème, vu que ces données figurent nécessairement quelque part. Le passif actuariel, s'il existe, fait l'objet d'une note spéciale mais ne figure pas dans les états financiers.

D'après le vérificateur général, nos états financiers sont suffisamment complexes et il ne faut donc pas s'attendre à ce que des personnes qui ne s'y connaissent pas trop en comptabilité puissent présenter tous ces renseignements eux-mêmes. C'est pourquoi il vaudrait mieux que ces données figurent dans les états financiers eux-mêmes.

[Texte]

As we wrestle with that issue, we always endeavour to try to provide Parliament with the information. The notes are one of the principal vehicles for so doing, while we try to get around to establishing an appropriate change in accounting policy to show it on the face of the statements.

Mr. Hovdebo: But you will never reach the financial statement level that is suggested in this report, and which is recommended by the committee, until those reservations are somehow transferred into the financial statements.

Mr. Macdonald: Let me say I am certainly not anxious that the Comptroller General of Canada provide a shiny, glossy document that would have very wide circulation and is cluttered up with all sorts of reservations saying that what we are circulating to everyone is not a fair presentation. From my point of view, I would like to have a clean opinion before we move to a very slim document.

• 0930

Let me point out that we have been moving in this direction. If you go to section 1 of Volume I of the The Public Accounts of Canada, Mr. Hovdebo, perhaps you might recall that the presentation there now has charts, discussions and time series. We are evolving section 1 of the previous model, not completely, but we are moving in that direction. We will continue to move in that direction as we get our accounting policies in order.

At some point in time, Volume I of The Public Accounts of Canada could easily become the slim, few-figured model that was recommended by the Auditor General some years ago. While we are not there yet, it is not as though we are not making progress. As in most things in government, it requires a certain amount of patience. We make haste slowly, but we do make progress.

Mr. Hovdebo: I am going to repeat one question I asked before. What are the possibilities that deferred revenue will be recognized as assets in the government financial statements in the next few years? I am talking about RRSPs and deferred taxes from large corporations.

Mr. Macdonald: I must say I was not aware it was an issue. I do not think we do it now. Perhaps I could ask Mr. Hodgins to respond. It is not an issue I had identified as being one that was of principal importance.

Mr. John Hodgins (Director, Government Accounting Policy Division, Office of the Comptroller General of Canada): If I might just clarify what I think you are asking, these are taxes that we will have received now but will have to be refunded at a later date. You are suggesting that we would set it up as sort of a deferred revenue or as a liability, rather than recognizing it as revenue now.

Mr. Hovdebo: Everyone of us who has an RRSP is deferring a certain amount of taxes to some time in the future. There is a certain amount of deferred taxes or

[Traduction]

L'important pour nous c'est de porter tous ces renseignements à la connaissance du Parlement et en l'occurrence nous le faisons par le biais des notes, en attendant de pouvoir les faire figurer dans les états financiers.

M. Hovdebo: Mais vous ne parviendrez jamais à vous conformer aux recommandations du comité en ce qui concerne les états financiers tant qu'il n'y sera pas fait état de ces réserves.

M. Macdonald: Je ne voudrais pas que le contrôleur général fasse paraître un document imprimé sur papier glacé qui serait largement diffusé et qui dirait en fait que les chiffres présentés ne traduisent pas la réalité de la situation. Je préférerais, donc, pour ma part, être sûr de mon affaire avant de publier un document ne comportant que quelques pages.

Nous nous sommes d'ailleurs engagés sur cette voie. Ainsi, vous aurez pu constater, monsieur Hovdebo, que le chapitre 1 du volume I des Comptes publics du Canada contient d'ores et déjà des graphiques, des exposés et des séries séquentielles. Nous sommes en train de remanier le chapitre 1 du précédent modèle et nous appliquerons donc cette méthode au fur et à mesure que nous aurons fait de l'ordre dans nos méthodes comptables.

Donc, il se peut fort bien que d'ici un certain temps, le volume I des Comptes publics du Canada ne sera plus qu'un mince volume ainsi que cela a été recommandé par le vérificateur général il y a quelques années. Nous n'en sommes pas encore là mais on y arrive lentement. Il faut être patient, comme pour tout ce qui touche le gouvernement. Il faut nous hâter lentement, comme dit le dicton.

M. Hovdebo: Je voudrais répéter ma question. Envisagez-vous la possibilité d'ici quelques années d'imputer à l'actif des états financiers du gouvernement, les recettes différées, et je pense aux REER ainsi qu'aux impôts différés des grandes sociétés?

M. Macdonald: C'est la première fois que j'entends parler de cette question. Ce n'est pas ce que nous faisons maintenant, en tout cas. M. Hodgins pourrait peut-être vous répondre. En tout cas, il ne semblait pas que ce fût une question importante.

M. John Hodgins (directeur, Division de la politique comptable du gouvernement, Bureau du contrôleur général du Canada): Si j'ai bien compris votre question, elle porte sur les impôts perçus à une certaine date et qui devront être remboursés à une date ultérieure. Est-ce que vous proposez que ces impôts soient présentés comme des recettes différées ou un passif plutôt que comme des recettes?

M. Hovdebo: Les REER permettent de différer le paiement d'un certain montant d'impôt, auquel doivent correspondre des impôts ou des recettes différées. Je

[Text]

revenues that would be coming in this period. When will accrual accounting on both sides be part of the financial statements of the Government of Canada?

Mr. Macdonald: I think you are talking about tax expenditures here, Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: To a certain extent, yes.

Mr. Macdonald: I do not in fact ever see tax expenditures on the face of the financial statements of the Government of Canada. I can see disclosure of tax expenditures as supplementary information, but they are very difficult to estimate. There are real problems with establishing what a base case is in a number of instances. I think the best we could do is perhaps show data in separate sections but not bring them on the face of the statements.

I suggest we might ask the Auditor General whether or not he would agree with me. Certainly that would be my view.

Mr. Dye: Chairman, we do not think it would be appropriate for the government to book the accumulation of tax expenditures where taxes have been deferred by individuals or corporations.

However, you may recall the hearings held by this committee several years ago on the chapter on tax expenditures. We felt that Parliament was not being adequately informed as to the extent or the management of tax expenditures. We would certainly encourage the government to report the tax expenditures annually. We think they are of the order of \$30 billion. It is a huge number and I do not think the public is informed about them, and it should be.

Mr. Macdonald: I believe the Minister of Finance undertook to report bi-annually on tax expenditures.

Mr. Hovdebo: He did once.

M. Fontaine: Avant de poser mes questions, je voudrais saluer M. Vaughan-Jones de la Nouvelle-Zélande qui est votre invité, monsieur Dye. Bien que ce soit peut-être à l'extérieur du cadre de votre mandat général, j'espère que vous allez en profiter pour lui demander de vous parler de l'évolution du dossier de la taxe sur les produits et les services qui est appliquée en Nouvelle-Zélande. On a l'intention d'agir dans le même sens ici. Si vous aviez l'occasion d'avoir ses commentaires à ce sujet ainsi que sur les conséquences de l'application de l'entente de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ce serait intéressant pour nous, les parlementaires. Nous pourrions connaître la façon dont ces deux dossiers ont évolué, sur une base informelle.

• 0935

Le 1^{er} juin dernier, j'avais dit à votre collègue, M. Thompson, que je lui demanderais aujourd'hui de quelle façon l'Institut canadien des comptables agréés, ou l'ordre

[Translation]

voudrais donc savoir quand vous comptez appliquer la méthode de la comptabilité d'exercice à ces postes.

M. Macdonald: Il s'agit en fait de dépenses fiscales, monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: Oui, dans une certaine mesure.

M. Macdonald: À mon avis, les dépenses fiscales ne figureront jamais dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les dépenses fiscales pourraient éventuellement figurer à titre d'information complémentaire, même s'il est extrêmement difficile d'en estimer le montant. Ce sont les chiffres de référence qui sont très difficiles à déterminer en l'occurrence. On pourrait peut-être faire figurer ces renseignements dans des chapitres séparés, mais certainement pas dans les états financiers.

Je me demande ce que le vérificateur général en pense.

M. Dye: Je ne pense pas que les dépenses fiscales imputables aux impôts différés des particuliers ou des sociétés doivent figurer dans les états financiers du gouvernement.

Vous vous souvenez sans doute des réunions que le comité a consacrées il y a quelques années, justement aux dépenses fiscales. À l'époque, j'ai dit que le Parlement n'était pas suffisamment informé de l'ampleur ni de la gestion des dépenses fiscales. Il serait donc souhaitable que le gouvernement présente un rapport annuel sur ses dépenses fiscales, dont le montant doit atteindre une trentaine de milliards de dollars, ce qui est énorme; or, le public sait très peu de choses à ce sujet.

M. Macdonald: Je croyais que le ministre des Finances s'était engagé à soumettre un rapport semestriel relatif aux dépenses fiscales.

M. Hovdebo: Un tel rapport a été présenté une seule fois.

Mr. Fontaine: Before putting my questions, I would like to welcome Mr. Vaughan-Jones from New Zealand, who is Mr. Dye's guest. Even though this may not fall within your mandate, I hope that you will ask him to bring you up to date on the tax on goods and services that has been introduced in New Zealand and which Canada is planning to introduce. If you had the opportunity to get his comments on this, as well as on the consequences of the application of the free trade agreement between New Zealand and Australia, it would be of great interest to us parliamentarians. We could find out how those two situations evolved on an informal basis.

On June 1, I told your colleague Mr. Thompson that I would be asking him today how the Canadian Institute of Chartered Accountants, or the Order of Chartered

[Texte]

de comptables agréés à l'extérieur du pays, traitait ou traite les comptes débiteurs importants des banques à charte canadiennes et américaines. On sait que des sommes d'au-delà de 1,000 milliards de dollars sont dues à ces banques-là, en particulier par 34 pays qui ont été reconnus par le surintendant des institutions financières du Canada comme des pays en difficulté financière. Comment les vérificateurs de ces grandes banques traitent-ils ces dettes-là, d'autant plus qu'on ne pouvait pas déceler dans les états financiers de ces banques, particulièrement au cours de l'année 1982, que les dettes des pays en difficulté représentaient 177 p. 100 des actifs de certaines très grandes banques américaines? Je voudrais que vous me disiez comment cela est traité et que vous établissiez un parallèle avec la façon dont vous traitez cela dans le cas du bilan du gouvernement du Canada.

M. Dye: Monsieur le président, il y a une différence entre les banques du secteur privé au Canada et le gouvernement du Canada. Dans le secteur public, il y a le Bureau du surintendant des institutions financières. Il y a un conseil d'un groupe. Il a nommé les pays—ils sont au nombre de 34, je pense—, et il a dit qu'il était nécessaire d'avoir une reconnaissance de 35 à 45 personnes pour le groupe.

M. Fontaine: Je suis d'accord là-dessus, mais je veux savoir de quelle façon les vérificateurs, à partir de leurs propres principes comptables, en pratique, traitent cela, nonobstant l'intervention du surintendant des institutions financières du Canada. Je comprends qu'il est intervenu et qu'il a permis l'allocation de certaines réserves, mais quelle est la position de l'Institut canadien des comptables agréés? Et quelle est la vôtre? Vous avez une position libre car vous n'avez pas de comptes à rendre au surintendant des institutions financières, pas plus qu'à l'Institut canadien des comptables agréés. Je veux savoir quelle est leur position professionnelle.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I think the Superintendent of Financial Institutions has made it much easier for the auditors of financial institutions. By applying the OSFI rules to the risk in the portfolio of the bank, the corporation is deemed to have recognized the risks associated with the underlying accounts in its portfolio.

I am not a banking auditor, and perhaps the committee would like to seek advice from a banking auditor, but as I understand it, once the provision has been applied, the amount of judgment necessary to determine whether or not a bank's financial statements present fairly the affairs of the bank is less because they are applying the OSFI rules, and as long as the rules seem to square with an overall judgment, that is the end of it. They do not have to go through an elaborate exercise by themselves to determine whether or not the bank has adequately provided for risks associated with sovereign loans. As far as I know, they plug in the formula.

[Traduction]

Accountants outside this country, dealt with or deals with the major receivables of Canadian and American chartered banks. It is widely known that those banks are owed over \$1,000 billion, and particularly from 34 countries that have been designated as being in financial difficulty by the Superintendent of Financial Institutions of Canada. How do the auditors of these large banks deal with those debts, especially since the banks' financial statements, particularly for 1982, did not indicate that the debts of these financially strapped countries represented 177% of the assets of certain very large American banks? I would like you to tell me how this is dealt with and I would like you to draw a parallel with the way you handle this in the case of the Canadian government's balance sheet.

Mr. Dye: Mr. Chairman, there is a difference between Canadian private sector banks and the Government of Canada. In the public sector, there is the Office of the Superintendent of Financial Institutions. There is advice from a group. He named the countries—I believe there are 34 of them—and he said that it was necessary to have a consensus of 35 to 45 people for the group.

Mr. Fontaine: I agree with that, but I would like to know how auditors handle this in practice, given their own accounting principles, regardless of the intervention of the Superintendent of Financial Institutions of Canada. I understand that he intervened and that he permitted the allocation of certain reserves, but what is the position of the Canadian Institute of Chartered Accountants? And what is your position? You have an independent position, for you are accountable neither to the Superintendent of Financial Institutions nor to the Canadian Institute of Chartered Accountants. I want to know what their professional position is.

M. Dye: Monsieur le président, je crois que le surintendant des institutions financières a beaucoup facilité la tâche des vérificateurs des institutions financières. En appliquant les règles du BSIF aux risques que comporte le portefeuille de la banque, on estime que la société a reconnu les risques inhérents aux comptes qui font partie de son portefeuille.

Je ne suis pas vérificateur bancaire, et le Comité voudra peut-être obtenir les conseils d'un vérificateur bancaire, mais d'après ce que j'en sais, une fois qu'on a appliqué ces dispositions, le jugement nécessaire pour déterminer si oui ou non les états financiers d'une banque représentent les affaires de la banque de façon juste et équitable est moindre puisqu'on applique les règles du BSIF. Pourvu que les règles soient conformes au jugement général, il n'y a pas lieu d'aller plus loin. Ils n'ont pas besoin de passer par tout un processus compliqué afin de déterminer si oui ou non la banque a pris des mesures adéquates pour se protéger contre les risques reliés aux prêts à risque souverain. Selon mes renseignements, ils n'ont qu'à faire le calcul d'après la formule.

[Text]

M. Fontaine: Je trouve que le vérificateur a une responsabilité envers les déposants et envers les actionnaires de la banque. Je trouve que c'est à la lumière de ses propres principes qu'il devrait évaluer la qualité exacte du bilan des institutions financières, comme vous évaluez selon les principes de votre profession les comptes débiteurs du gouvernement fédéral. Disons que je ne suis pas satisfait à 100 p. 100 de votre réponse. Elle n'augmente pas ma compréhension de la chose.

• 0940

Je pourrai revenir à cette question à une autre séance, si vous préférez, car il m'intéresse beaucoup de savoir comment on traite les bilans des très grandes banques nord-américaines et canadiennes.

Mr. Dye: I of course could be much better prepared by having consultation with banking auditors. A number of firms are regularly bank auditors and within them they have certain partners who have spent most of their careers auditing banks. We would also have, and perhaps the committee could take advantage of, advice from Michael Mackenzie, the Superintendent of Financial Institutions, who is constantly supervising the affairs of the banks and is far more knowledgeable than I on auditing chartered banks in that he did it for a living in his career and now he supervises this process for the Government of Canada.

I am in an area where my own personal experience is limited to trust companies, credit unions, and some very junior work on auditing banks. I have never signed the accounts of a chartered bank, and so I really feel unable. My understanding is that they take the form and plug it in and carry on. But perhaps we could get a more astute answer from an expert in this field.

M. Fontaine: Je prétends, monsieur le vérificateur général, que votre traitement des états financiers est aussi conservateur que celui des vérificateurs des banques. Mon intervention n'a pas pour but de prouver que vous traitez les états financiers d'une façon insuffisamment conservatrice. Au contraire, peut-être êtes-vous encore plus prudent que les vérificateurs des institutions financières. Peut-être. C'est pour cela que je voudrais éclaircir cette question-là.

Ma deuxième question porte sur un point qui me préoccupe beaucoup. Le 30 mai, vous m'avez dit que le gouvernement fédéral, d'après le budget de 1988-1989, dépensait approximativement 22 milliards de dollars en paiements de transfert aux provinces. Vous m'avez dit que sur ces 22 milliards de dollars, 20 milliards de dollars n'étaient pas vérifiés de façon très officielle et qu'il n'y avait pas d'entente entre les vérificateurs de chacune des provinces. Le 1^{er} juin, j'ai également posé cette question à M. Thompson, votre collègue, qui m'a répondu que dans le cas de ces 20 milliards de dollars ou 22 milliards de

[Translation]

Mr. Fontaine: I feel that the auditor has a responsibility towards the bank's depositors and shareholders. I think that he should be evaluating the exact quality of the financial institutions' balance sheets according to his own principles, just as you evaluate the debit accounts of the federal government in accordance with the principles of your profession. Let us say that I am not 100% satisfied with your answer. It has not clarified this issue in my mind.

I could come back to that question at a future meeting, if you prefer, because I am very interested in finding out how the balance sheets of the very large North American and Canadian banks are handled.

M. Dye: Bien sûr, je serais beaucoup mieux préparé suite à une consultation avec des vérificateurs bancaires. Plusieurs cabinets de comptables agréés agissent régulièrement à titre de vérificateurs bancaires et certains de leurs associés ont passé la plupart de leur carrière à vérifier des banques. Le comité pourrait également bénéficier des conseils de Michael Mackenzie, le surintendant des institutions financières, qui surveille constamment les affaires des banques et qui s'y connaît beaucoup plus que moi en matière de vérification des banques à charte puisqu'il a fait carrière en ce domaine et qu'il surveille maintenant tout ce processus pour le gouvernement du Canada.

Mon expérience personnelle se limite aux compagnies de fiducie, aux caisses populaires, ainsi qu'à la vérification bancaire à un niveau très peu élevé. Je n'ai jamais eu à signer les comptes d'une banque à charte, donc je ne me sent vraiment pas compétent pour vous conseiller en cette matière. D'après ce que j'en sais, ils font simplement leurs calculs à partir de la formule et c'est tout. Mais nous pourrions sans doute obtenir une réponse plus étoffée de la part d'un expert dans le domaine.

Mr. Fontaine: In my opinion, sir, your handling of financial statements is as conservative as that of bank auditors. The point of my question is not to prove that you do not handle financial statements in a sufficiently conservative manner. On the contrary, you may be even more cautious than the auditors of financial institutions. That may well be, and that is why I wanted to clarify this issue.

My second question deals with a point that is of great concern to me. On May 30, you told me that according to the 1988-89 budget, the federal government was spending approximately \$22 billion in transfer payments to the provinces. You told me that of that \$22 billion, \$20 billion had not been formally audited and that there was no agreement between the auditors of each of the provinces. On June 1, I put the same question to your colleague, Mr. Thompson, and he answered that in the case of that \$20 billion or \$22 billion, they verify whether the figures concur with certain agreements and laws, but

[Texte]

dollars, on vérifie si les chiffres concordent avec certaines ententes et certaines lois, mais qu'on ne vérifie pas en détail l'utilisation de cette somme-là.

Étant donné que vous rendez compte aux députés et non pas à un ministre et que les députés sont, à toutes fins pratiques, vos clients, je voudrais savoir si vous allez tenter d'améliorer la vérification de ces énormes paiements de transfert que fait le gouvernement fédéral. Vingt milliards de dollars par année depuis 1984, cela fait 100 milliards de dollars qui n'auraient pas été vérifiés selon la façon conventionnelle.

Que nous conseillez-vous? Que fera votre successeur au niveau de cette vérification pour que les députés du niveau fédéral aient une appréciation exacte de l'utilisation des fonds qu'on met à la disposition des provinces? Dans le cas de Terre-Neuve, cela représente 75 p. 100 du budget de la province. On voudrait savoir si cet argent est bien utilisé.

Mr. Dye: I have a great deal of interest in greater coverage in the federal-provincial shared-cost programs in terms of value-for-money auditing. These programs have traditionally been subjected only to fairness and compliance types of reviews or audits by us, and as a consequence I think there is considerable merit in having not necessarily the Auditor General but a qualified auditor satisfy all the people who have a stake in a federal-provincial agreement.

As a consequence, I would like to see some wording in these agreements to provide for more audit, clarify access of the auditors, and have perhaps the criteria that would satisfy all the stake-holders set out, so there can be better accountability for shared-cost programs.

You have in the Public Accounts, Volume II, a long listing, if you start in section 10—pages and pages of shared-cost programs. Some are very small; some are enormous. There is about \$20 billion plus, I suspect, listed here and there is a lot of opportunity to do more value-for-money auditing in the shared-cost programs.

• 0945

There is going to be difficulty in doing it in certain ones, such as the education process, that are basically block funding. I am not convinced that the provinces believe they have to use the funds for the purposes the federal government believes they are transferring the funds.

There are access problems and there are perhaps some accountability problems backwards. I happen to believe there should be good accountability for all public dollars, whether at the provincial, municipal or federal level. I intend to pursue this area more aggressively in the future.

[Traduction]

that they do not check the utilization of those funds in detail.

Given that you are accountable to Parliament and not to a minister, and that members of Parliament are your clients for all intents and purposes, I would like to know if you will try to improve the audit of these enormous transfer payments made by the federal government. Twenty billion dollars a year since 1984 amounts to \$100 billion that has apparently not been audited in the usual way.

What do you advise us to do? What will your successor do about this audit in order to ensure that members of Parliament can obtain specific information on the use of the funds made available to the provinces? In the case of Newfoundland, such payments represent 75% of the province's budget. We would like to know if that money is being put to good use.

M. Dye: Je souhaiterais beaucoup qu'on procède à la vérification d'optimisation pour les programmes à frais partagés fédéraux-provinciaux. Traditionnellement, ces programmes n'ont fait l'objet que de révisions d'équité ou de conformité ou encore de vérifications faites par notre bureau, et en conséquence, je crois qu'il serait très désirable que ce soit un vérificateur qualifié et non pas nécessairement le vérificateur général qui procède à un examen pour satisfaire tous ceux qui ont un intérêt dans une entente fédérale provinciale.

J'aimerais donc voir que ces ententes contiennent de plus amples dispositions concernant la vérification, qu'on y éclaircisse la question de l'accès pour les vérificateurs, et qu'on songe à y rajouter des critères pouvant satisfaire toutes les parties intéressées dans le but d'améliorer l'imputabilité pour les programmes à frais partagés.

Dans le volume II des Comptes publics, à partir de la section 10, vous verrez que la liste des programmes à frais partagés est longue de plusieurs pages. Certains de ces programmes représentent des sommes très peu importantes, tandis que d'autres sont énormes. Cette liste représente plus de 20 millions de dollars, je crois, il y aurait certainement lieu de procéder à plus de vérifications d'optimisation pour les programmes à frais partagés.

Il sera difficile de le faire dans certains cas, notamment le processus de l'éducation, où il s'agit essentiellement de financement global. Je ne suis pas convaincu que les provinces croient qu'elles doivent utiliser les fonds aux fins prévus par le gouvernement fédéral lorsqu'il effectue le paiement de transfert.

Il y a des problèmes d'accès ainsi que des problèmes d'imputabilité inversée. Je suis parmi ceux qui croient que l'imputabilité s'impose pour tous les deniers publics, que ce soit au niveau provincial, municipal ou fédéral. J'ai l'intention de m'attaquer à ce problème de façon beaucoup plus assidue à l'avenir.

[Text]

The Chairman: I have a question for Mr. Macdonald. The subagreements flow out of the federal-provincial agreements, which are signed in both general and specific terms. What role does Treasury Board play, or do you play as Comptroller General, in making sure that the provisions within those subagreements are compatible and in agreement with the original federal-provincial agreements signed?

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, the role of the office really only impacts in two areas. First of all, it is one of our policies to establish the nature of grants, contributions and other transfer payments and of the various restrictions placed on a particular transaction, depending on how it is classified. We regularly review submissions, for example, to ensure that if it is a transfer payment—in other words, a transfer payment that is a contribution—there are some terms and conditions that can serve as the basis for audit.

The responsibility for the particular audit rests with the program department administering an ERDA subagreement, for example. I understand your committee will be discussing with one such department some observations the auditor general had made on a compliance-type of audit.

In this respect, I think we do ensure that the nature of the transaction is as identified by the department and that the terms and conditions are consistent with the overall policy. This is a very broad policy framework. It tends to be on a submission-by-submission basis.

To date we have not played a direct role in ensuring that the audits do in fact take place. During the past year in my office we have been trying to utilize internal audit in departments to provide much more information to the centre on the results of audits. We are putting in place an information system that would allow us, for example, to provide to a department or to Treasury Board consolidated information on the results of audits that would take place in the ERDA agreement. We do not go out and direct that audits take place for ERDA.

In terms of the role of the resource allocators—the Treasury Board Secretariat—I really think this is an issue you might better discuss with them. They are the resource allocators. They do analyse the cases that departments take. This would be Mr. Veilleux's organization. As you will recall from our discussion of this with you some time ago, they are the ones who do the analysis of the individual cases and present them to Treasury Board ministers for decision. I think they would be the ones to pose the question, if you wanted to get into the whys and wherefores.

I just want to say one other thing about transfer payments. As you have heard from Mr. Dye previously,

[Translation]

Le président: J'ai une question pour M. Macdonald. Les sous-ententes découlent des ententes fédérales-provinciales, qui sont signées en termes à la fois généraux et plus précis. Que fait le Conseil du Trésor, ou que faites-vous à titre de contrôleur général, pour assurer que les dispositions de ces sous-ententes sont conformes et compatibles avec l'entente fédérale-provinciale d'origine?

M. Macdonald: Monsieur le président, le rôle du Bureau n'a un impact que dans deux domaines. Premièrement, une de nos politiques est d'établir la nature des subventions, contributions et autres paiements de transfert ainsi que des diverses restrictions s'appliquant à une transaction particulière, selon sa catégorie. Nous revoyons régulièrement les présentations, par exemple, afin de nous assurer que s'il s'agit d'un paiement de transfert—en d'autres mots, un paiement de transfert qui est une contribution—qu'il y aient des conditions qui peuvent servir comme base à une vérification.

Le ministère gestionnaire de programmes qui administre une sous-entente d'EDER aurait la responsabilité pour une vérification particulière, par exemple. Je crois savoir que votre comité entend tenir des discussions avec un de ces ministères sur les observations du vérificateur général au cours d'une vérification de conformité.

En ce sens, je crois que nous assurons que la nature de la transaction est bien celle identifiée par le ministère et que les conditions sont conformes à la politique globale. Le cadre de cette politique est très large. On a tendance à l'appliquer aux présentations sur une base individuelle.

Jusqu'à présent, nous n'avons par joué un rôle direct pour assurer que les vérifications ont bien lieu. Depuis un an, mon bureau s'efforce d'utiliser les vérifications internes dans les ministères pour procurer beaucoup plus d'information au centre sur les résultats des vérifications. Nous sommes en train de mettre en oeuvre un système d'information qui nous permettrait, par exemple, de fournir à un ministère ou au Conseil du Trésor des renseignements consolidés sur les résultats des vérifications qui auraient lieu conformément à une EDER. Nous ne donnons pas l'ordre qu'une vérification ait lieu pour une EDER.

Pour ce qui est des organismes qui répartissent les ressources—le Secrétariat du Conseil du Trésor en l'occurrence—je crois vraiment que vous devriez discuter de cette question avec eux. Ce sont eux qui affectent les ressources. Ils analysent les cas que leur présente le ministère. Il s'agit donc de l'organisme que dirige M. Veilleux. Comme nous vous l'avons mentionné lors de notre discussion il y a quelque temps, ce sont eux qui analysent les cas individuels et qui les présentent aux ministres du Conseil du Trésor pour qu'ils puissent prendre leur décision. Je crois que c'est à eux que vous devriez vous adresser si vous voulez connaître les raisons qui sous-tendent ces décisions.

J'aurais un autre commentaire à propos des paiements de transfert. Comme M. Dye l'a dit tantôt, une partie

[Texte]

large blocks of them are basically block funding. They go out sometimes in cash and sometimes in tax points. In other words, it is a mixed bag of transfers of resources from federal to the provincial level. These are not accounted for on a line-by-line basis but are negotiated overall.

• 0950

I cannot speak for the Department of Finance or the departments that were directly involved in it, but I know the process that takes place is much broader than just a specific targeted program and a specific designated amount of money. It tends to be that we all have a rise of needs and we all have certain amounts of revenue, so let us sit down and haggle over the totality of it, and you will get so much and it will be formula-based and it will be part in tax points and it will be part in transfer payments that will be showing as expenditures. That tends to be the way it goes out.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Monsieur le président, ma question s'adresse au contrôleur général.

J'ai cru comprendre que vous disiez que, dans le passé ou récemment, certaines sommes d'argent n'avaient pas été recouvrées par le gouvernement canadien. Il s'agit d'emprunts ou de dettes de certains pays étrangers envers nous. Je crois que avez dit qu'on n'avait pas pu récupérer l'argent de la Grèce. Est-ce que j'ai bien compris?

Mr. Macdonald: Mr. Bellemare, I think what I said was that in my memory the only country I can ever recall defaulting on a government-to-government loan was the Government of Greece shortly after World War II—for some military supplies. That is the only one. No, I think the Central African Republic... when it broke up, we might have lost \$14 million on a CIDA loan. Other than that, we have never lost the loans; they are repaid. But it is done through the international monetary system and the Paris Club, and it is a long and protracted process. To be perfectly honest with you, I do not know the intricacies of the negotiations that go on. But what happens is they are rescheduled, the principal is rolled in, they are rescheduled at commercial rates. And it is the government's view that these will be repaid.

M. Bellemare: Dans le cas de la Grèce et du pays africain auquel vous faites allusion, est-ce oublié?

Mr. Macdonald: C'est cela. Oui.

M. Bellemare: Croyez-vous qu'au cours de l'année 1988-1989, il y aura des dettes impayées?

M. Macdonald: Non.

[Traduction]

importante de ces paiements représentent un financement global. Parfois il s'agit de paiements en espèces et parfois de bénéfices fiscaux. En d'autres mots, il s'agit de divers transferts de ressources du niveau fédéral au niveau provincial. Ces paiements ne sont comptabilisés ligne par ligne, mais sont plutôt négociés de façon globale.

Je ne peux pas parler pour le compte du ministère des Finances ni pour celui des ministères qui y ont joué un rôle direct, mais je sais que le processus qui est suivi est beaucoup plus vaste et qu'il ne se limite pas à un programme particulier ni à un montant d'argent fixe. De façon générale, nous avons tous vu nos besoins augmenter et nous disposons tous de certains revenus. Il s'agit donc de nous asseoir ensemble, de discuter de l'ensemble des éléments et de décider qui aura quoi. Le partage sera déterminé en fonction de la formule et il y aura un mélange de points fiscaux et de paiements de transfert qui figureront dans les livres sous la rubrique des dépenses. C'est en général de cette façon que les choses sont réglées.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Mr. Chairman, my question is for the Comptroller-General.

I understood from what you were saying that the federal government had not been able to recover certain sums recently or not so recently, loan repayments from certain foreign countries; Greece was mentioned, I believe. Or am I wrong?

M. Macdonald: Monsieur Bellemare, il me semble que ce que j'ai dit c'est qu'à ma souvenance le seul pays à avoir manqué à ses engagements dans le cadre d'un prêt entre États était la Grèce, mais cela s'est passé après la Deuxième Guerre mondiale. Le montant devait couvrir certaines pièces de matériel militaire. C'est le seul cas, sauf peut-être la République centrafricaine... Lorsque tout s'est écroulé, nous avons peut-être perdu 14 millions de dollars dans le cadre d'un prêt consenti par l'ACDI. En dehors de ces deux cas que je viens de citer, nous n'avons jamais perdu sur ces prêts; ceux-ci ont été remboursés. Mais tout cela est fait dans le cadre du système monétaire international et du Club de Paris; c'est un processus long et complexe. Pour être bien franc, j'ignore tous les mécanismes des négociations. Ce qui se passe, c'est que les prêts sont rééchelonnés, le capital est intégré, et le tout est rééchelonné à un tarif commercial. Le gouvernement estime que ces dettes seront remboursées.

Mr. Bellemare: So Greece and the African country you mentioned had their debts forgiven?

Mr. Macdonald: Yes.

Mr. Bellemare: Do you think there will be outstanding loans for 1988-1989?

Mr. Macdonald: No.

[Text]

Mr. Bellemare: Will the Auditor General and the Comptroller General comment on potential sources of new reservations to the government's financial statements? I understand there are now three reservations. Do you see new reservations appearing on the horizon?

Mr. Dye: I think it would be possible to eliminate all the reservations presently on the books. I think the Comptroller General and the Department of Finance have within their own power to do that immediately. I do not share the Comptroller General's views that it is necessary to have a change in legislation with respect to the pension liability. To take that approach would be to assume that funding arrangements are tied in with the accounting arrangements, and traditionally in accounting we separate funding from accounting. I think the government could account for its liabilities without having settled its funding side.

The government is saying we have to get the legislation passed. I do not believe that. My view is that they could drive into the forthcoming budget for next year all the issues that require change, and out would come at the end of the period a set of public accounts on which we would give an opinion without reservation, assuming nothing changes significantly that required a reservation. But if things were as they are today, you could get to no reservation.

Now I think the real answer at the end of the day is for the government to seriously consider the recommendations of the Public Sector Accounting and Auditing Committee, PSAAC, of the Canadian Institute of Chartered Accountants, proceed with those, and the reservations would evaporate—assuming there is no big problem in the accounts. But if they do comply, I think they have a clean opinion from some future Auditor General.

Mr. Macdonald: We certainly are working toward implementing PSAAC as appropriate in the federal government, there is no question of that. It basically provides a guideline whereby we can try to bring our accounting policies into place.

On pension liability, we felt that with pension legislation before Parliament it would be an appropriate time to make all the changes at once. Mr. Dye is technically correct. I suppose we could move on the pension one.

[Translation]

M. Bellemare: Le vérificateur général et le contrôleur général pourraient-ils nous expliquer les motifs potentiels de nouvelles réserves relativement aux états financiers du gouvernement? D'après ce que j'ai compris, il y a à l'heure actuelle trois réserves. En voyez-vous d'autres pointer à l'horizon?

M. Dye: Je pense qu'il serait possible d'éliminer toutes les réserves qui figurent présentement dans les livres. Je crois que le contrôleur général et le ministère des Finances seraient en mesure de le faire tout de suite. Je ne suis pas du même avis que le contrôleur général, qui juge qu'il serait nécessaire de modifier la loi relative aux obligations en matière de pensions. Prendre cette approche c'est supposer que les arrangements financiers sont liés aux arrangements comptables et, traditionnellement, en comptabilité, l'on sépare le financement de la comptabilité proprement dite. Je pense que le gouvernement pourrait rendre compte de ses obligations sans pour autant être tenu de régler l'aspect financement.

Le gouvernement nous dit qu'il nous faut faire adopter le projet de loi. Je ne suis pas du même avis. Je pense pour ma part qu'ils pourraient incorporer dans le budget de l'an prochain toutes les questions qui exigent des changements, et au bout du compte l'on se retrouverait avec des comptes publics sur lesquels nous pourrions nous prononcer sans émettre la moindre réserve, à condition que ne surviennent pas de changements importants exigeant des réserves. Si les choses étaient comme elles se trouvent aujourd'hui, l'on pourrait très bien envisager un scénario sans la moindre réserve.

Je pense quant à moi que la vraie réponse, tout compte fait, c'est que le gouvernement examine sérieusement les recommandations du Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (CCVOSP), et qu'il les mette en application, auquel cas les réserves s'évaporerait, à condition bien sûr qu'il n'y ait pas de problèmes majeurs du côté des comptes. Mais s'il s'y plie, je pense que le carnet que lui fera le vérificateur général en poste sera très positif.

M. Macdonald: Il n'y a aucun doute que nous travaillons à l'application des recommandations du Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public au sein du gouvernement fédéral. Ces recommandations prévoient des lignes directrices pour la mise en place de politiques en matière de comptabilité.

Pour ce qui est des obligations en matière de pension, nous avons pensé que, vu le projet de loi sur les pensions dont le Parlement est saisi, le moment serait opportun pour apporter en même temps tous les changements. Sur le plan technique, M. Dye a raison, et j'imagine que nous pourrions bouger pour ce qui est de la rubrique pension.

[Texte]

We are a little leery about pension liabilities, and perhaps I could just take a moment to share with the committee some of the concerns we have.

I think it is important to recognize that liabilities associated with pensions are not like other liabilities, such as loaning money to another country. They are actuarial estimates; they are very much estimates, and they are very much a product of the underlying assumptions that are used in computing the estimate. One of the difficulties in doing actuarial computations is that you can get a very large change in a liability estimate for a relatively modest change in one of the underlying assumptions.

A number of years ago we had an actuarial liability of \$15.8 billion for the indexed portion of Public Service pensions. As a result of some work that went on and discussions between the Auditor General and the Treasury Board department that was working in the pension area, a set of management assumptions were adopted, and it is management assumptions along with actuarial assumptions that formulate the basis for making the actuarial liability estimate. As a result of that the actuarial liability dropped from \$15.8 billion to \$6.4 billion, somewhere around there; it was almost a \$10 billion reduction for what appeared to be relatively straightforward changes, taking account of current conditions and then streaming into long-term trends over a five-year period, rather than assuming that the long-term trend was in place.

We have therefore been rather gun-shy about actuarial liabilities just for that reason. I guess it was the view of the government that we would await the legislative changes that were coming in place before we made the actuarial liability calculation, and we would book it. But Mr. Dye is correct; under current conditions right now under section 54, we could book it.

M. Bellemare: J'aimerais avoir le commentaire de M. Dye.

Mr. Dye: The Comptroller General says he is a bit gun-shy about booking actuarial estimations. He has \$52 billion on the books right now. I would like to see the rest put on and go with the estimates as they are done, display how the estimate is calculated in a reasonable way, so that the reader can have a good understanding. I think it can be done and it can be done quickly. There seems to be great resistance. I suspect that the resistance is over in the Department of Finance, and I do not know why.

M. Bellemare: Monsieur le contrôleur général, vous avez parlé tout à l'heure de dettes de la Grèce et de ce qui s'est passé après la Guerre; vous avez ensuite mentionné très rapidement un pays africain. Avez-vous oublié que,

[Traduction]

Nous avons quelques hésitations relativement aux obligations en matière de pension, et je pourrais peut-être prendre quelques minutes pour partager avec le Comité certaines de nos préoccupations à ce chapitre.

Je pense qu'il est important de reconnaître que les obligations liées aux pensions sont différentes des autres genres d'obligations, comme par exemple celles qui accompagnent des prêts consentis à des pays étrangers. Il s'agit de prévisions actuarielles, le mot prévisions est très important, car ces chiffres sont un produit des hypothèses sur lesquelles s'appuie le calcul des prévisions. L'un des problèmes qui surgissent lorsqu'on fait des calculs actuariels, c'est qu'un léger changement au niveau de l'une des hypothèses de base amène des changements très importants du côté des prévisions elles-mêmes.

Il y a plusieurs années, nous avons des exigences actuarielles de 15,8 milliards de dollars pour la partie indexée des pensions de la Fonction publique. Suite à certains travaux et à des discussions entre le vérificateur général et le service du Conseil du Trésor qui s'occupait des pensions, l'on a adopté plusieurs hypothèses de gestion, et ce sont les hypothèses de gestion et les hypothèses actuarielles qui sont la base sur laquelle l'on s'appuie lors du calcul des prévisions en matière d'exigibilités actuarielles. Suite au processus que je viens de décrire, ces exigences actuarielles sont passées de 15,8 à 6,4 milliards de dollars. Il y a donc eu une réduction de près de 10 milliards de dollars par suite de changements qui semblaient plutôt simples. L'on a tenu compte des conditions en vigueur et l'on a fait des projections sur une période de cinq ans, au lieu de supposer dès le départ que la tendance à long terme était déjà bien en place.

C'est pourquoi nous avons eu quelques hésitations dans le domaine des exigences actuarielles. Je suppose que le gouvernement a pensé qu'il serait préférable d'attendre que les changements législatifs soient apportés avant de calculer les exigences actuarielles, pour ensuite les inscrire dans les livres. Quoi qu'il en soit, M. Dye a raison: dans les conditions actuelles, et conformément à l'article 54, nous pourrions tout de suite boucler tout cela.

Mr. Bellemare: I would like to hear Mr. Dye's opinion.

M. Dye: Le contrôleur général dit qu'il hésite à inscrire dans les livres les prévisions actuarielles. Figurent déjà dans ces livres 52 milliards de dollars. J'aimerais pour ma part que le reste des chiffres y figure et que l'on suive la formule habituelle des prévisions, montrant comment celles-ci sont établies, et ce d'une façon qui permette au lecteur de bien comprendre. Je pense que cela est faisable, et que cela ne demanderait pas beaucoup de temps. Il semble y avoir beaucoup de résistance. J'ai l'impression que cette résistance se trouve du côté du ministère des Finances, mais j'ignore pourquoi.

Mr. Bellemare: The Comptroller General spoke earlier of some of Greece's debts and of what happened after the war. He then made mention of an African country. Have you forgotten that the government will soon be passing an

[Text]

ces jours-ci, le gouvernement doit adopter une loi concernant la dette de pays francophones africains? Quel est le montant de cette dette?

M. Macdonald: Monsieur Bellemare, la dette était d'environ 600 millions de dollars.

I am going by memory here; I do not have the details. But I should point out that this debt has already been written off the books of Canada. When we provide a valuation, which is what we have been discussing, against an obligation of an outside party to the Government of Canada, what it simply means is that country may owe us, say \$10 million, but we do not think we are going to get it. We will make a valuation provision of \$10 million and write down that debt; it no longer becomes an asset in our books. That does not mean the debt disappears: the debtor country is still expected to pay and the debt stays on the books and we undertake to make collection activities against it.

What is happening in this case is that the government is formally recognizing that some of these Third World debts for these poor African nations are not going to be repaid. However, we moved some years ago to provide a full valuation against those; they were part of the CIDA loan package. The changes were made in 1984, the concessional loans.

M. Bellemare: Six cents millions de dollars, c'est une somme énorme pour moi.

Mr. Macdonald: I think it is a large sum for anyone.

• 1000

M. Bellemare: Monsieur Macdonald, le gouvernement canadien a absorbé une dette de 327 milliards de dollars. Est-ce que cela veut dire qu'on a déduit cette somme-là de 600 millions de dollars?

Mr. Macdonald: It was already reflected in the accumulated deficit. At the time it was recognized in the accounts of Canada as not being collectible. It would have been shown in there already.

M. Bellemare: Pour le commun des mortels, le rapport du vérificateur général et les états financiers du Canada ne semblent pas corrects parce qu'il manque des chiffres, n'est-ce pas?

M. Macdonald: Non, il ne manque pas de chiffres.

M. Bellemare: Eh bien, oui, si 600 millions de dollars n'existent plus tout à coup.

M. Macdonald: Dans les états financiers, il y a des réserves pour l'évaluation. C'est-à-dire qu'il y a les actifs qu'on a, comme gouvernement, qui ne valent pas leur valeur originale. Il faut réduire le montant original. Le gouvernement, en consultation avec le vérificateur

[Translation]

act concerning the debt of certain countries of francophone Africa? What does the total debt amount to?

Mr. Macdonald: Mr. Bellemare, the debt totals approximately \$600 million.

Je dois malheureusement me fier à ma seule mémoire, car je n'ai pas les chiffres avec moi. Je tiens cependant à souligner que cette dette a déjà été radiée en ce qui nous concerne. Lorsque nous faisons une évaluation, ce dont nous venons de discuter, pour une obligation étrangère à l'égard du gouvernement canadien, tout ce que cela signifie, c'est que le pays nous doit peut-être 10 millions de dollars mais que nous pensons que nous n'allons pas récupérer cet argent. Nous prévoyons un rajustement de 10 millions de dollars et nous radions la dette; le montant ne figure donc plus dans notre actif. Cela ne veut pas dire que la dette disparaît: le pays débiteur est toujours censé rembourser, la dette demeure inscrite dans les livres et nous prenons des mesures en vue de récupérer l'argent.

Ce qui se passe dans le cas qui nous occupe ici, c'est que le gouvernement reconnaît officiellement que certaines des dettes de ces pays du Tiers monde et notamment de ces pays pauvres africains ne vont pas être remboursées. Or, il y a plusieurs années déjà, nous avons prévu les rajustements nécessaires; ces dettes faisaient partie des prêts consentis par l'ACDI. Les changements ont été apportés en 1984 et je songe ici aux prêts consentis à des conditions de faveur.

Mr. Bellemare: Six hundred million dollars is an awful lot of money to me.

M. Macdonald: C'est une somme énorme pour n'importe qui.

Mr. Bellemare: Mr. Macdonald, the Canadian government has absorbed a \$327-billion debt. Does that mean that this amount has been deducted from the \$600 million?

M. Macdonald: Elle figurait déjà dans le déficit accumulé. On avait admis à l'époque dans les comptes du Canada que cette somme n'était pas recouvrable. Elle y figurait donc déjà.

Mr. Bellemare: For ordinary people, the Auditor General's report and the financial statements of Canada do not seem correct since there are numbers missing, aren't there?

Mr. Macdonald: No, there are no numbers missing.

Mr. Bellemare: Yes, there are if those \$600 million suddenly cease to exist.

Mr. Macdonald: In the financial statements reservations are made for the assessment. This means that, as a government, we have assets and their value is not the one indicated initially. One has to reduce the initial amount. The government, in consultation with the Auditor

[Texte]

général, établit un montant indiquant la valeur actuelle de ces actifs.

De temps en temps, on dit: Écoutez, certains pays africains ne paieront jamais leurs dettes; on peut leur enlever ce fardeau. C'est une décision politique. Les résultats financiers étaient déjà établis il y a longtemps.

M. Bellemare: Je ne vous demande pas si on doit être charitables ou non. Je vous demande si, en fouillant bien dans les états financiers, je peux réellement trouver qu'il y a 600 millions de dollars qu'on ne pourra pas récupérer et qu'on a décidé de donner ou d'oublier.

Mr. Macdonald: The public accounts do provide the total amount of loans that are made to all countries. That is on pages 731 and 732. What we do not do is disclose the details of the valuation on a country-by-country basis, because if you owe me money and you know I have written off your loan in my books, you are going to be less likely to listen to my entreaties to repay. What we do is provide general valuation provisions, which are backed up by detail and are cleared with the Auditor General but are not disclosed. So you would not see a line anywhere in our financial statements that said "Loans to poor African countries, \$600 million".

A number of years ago we did convert the concessional loans from CIDA. We said, look, they are going to be grants from now on; we are not going to collect any more. I think what you are—

M. Bellemare: En 1988-1989, est-ce qu'on a prêté de l'argent à ces mêmes pays qui ne peuvent pas rembourser leurs dettes?

M. Macdonald: Je ne le pense pas.

To the best of my knowledge we are not making loans to them at this time. But I would have to refer back. If you want, I could go to the details and confirm that at our subsequent meeting. I have the impression we are not, but I really would have to go back and check the detail on that. If you like, I will do that for the next meeting.

Mr. Dye: In earlier comments on the sovereign loans it struck me that the only reason the government of the day changed the accounts and recognized the soft loans, got rid of the reservation, was the pressure your predecessor committee put on the government as a result of hearings like this to make the accounts more realistic. We are dealing with those soft loans and the concessionary nature of them. We thought it was nonsense, it was just a head-in-the-sands attitude; and I extend that view to this business of not accepting risk on sovereign loans. It is nonsense. It is head-in-the-sand. It is not realistic. I think you are being misled.

The Chairman: Mr. Macdonald, going back to my previous questions, in the case of contributions to the

[Traduction]

General, establishes an amount indicating the current value of those assets.

From time to time, we hear that certain African countries will never repay their debts; we could take that burden off their backs. This is a political decision. The financial statements were established a long time ago.

Mr. Bellemare: I am not asking you if we should be charitable or not. What I am asking is: if I look carefully at the financial statements, will I find that there are actually \$600 million which will not be repaid and which we decided to give away or to forget.

M. Macdonald: Les comptes publiques indiquent le total des sommes prêtées à tous les pays. Cela figure aux pages 731 et 732. Nous n'indiquons pas de façon détaillée la valeur pour chaque pays, parce que si je vous dois de l'argent et que vous savez que j'ai décidé de faire grâce de vos dettes, vous risquez fort de moins écouter mes tentatives pour vous prier de rembourser. Nous donnons des évaluations générales, qui se fondent sur des détails qui sont discutés avec le Vérificateur général mais qui ne sont pas révélés. Vous ne verrez donc nulle part dans les états financiers: «prêts à des pays africains pauvres: 600 millions de dollars».

Il y a plusieurs années, nous avons effectivement converti les prêts à des conditions avantageuses de l'ACDI. Nous avons dit que nous allions dorénavant les considérer comme des subventions; que nous ne demanderions rien en échange. Je pense que ce que vous. . .

Mr. Bellemare: Did we, in 1988-89, make loans to those same countries who are unable to repay their debts?

Mr. Macdonald: I do not think so.

Que je sache, nous ne leur accordons plus de prêts actuellement. Mais il faudrait que je me renseigne. Si vous voulez, je pourrais essayer d'en savoir davantage et vous confirmer la chose lors de notre prochaine réunion. Il me semble que nous n'en accordons plus, mais il faudrait que je le vérifie. Si vous voulez, je pourrais le faire pour la prochaine réunion.

M. Dye: En écoutant les remarques antérieures sur les prêts à des pays souverains, j'ai conclu que la seule raison qui a poussé le gouvernement de l'époque à changer ces comptes et à admettre les prêts de faveur, à se débarrasser des réserves, était la pression exercée par le comité précédent à la suite d'auditions comme celles d'aujourd'hui au cours desquelles on avait demandé que les comptes soient rendus plus réalistes. Nous parlons donc de ces prêts de faveur et de leur nature avantageuse. Nous avons estimé que c'était une attitude idiote; que cela revenait à se mettre la tête dans le sable; et je dirais que cela vaut également pour le fait de ne pas accepter les risques pour les prêts faits aux pays souverains. C'est idiot. C'est se mettre la tête dans le sable. Ce n'est pas réaliste. Je pense qu'on vous induit en erreur.

Le président: Monsieur Macdonald, pour en revenir à mes questions précédentes, dans le cas des contributions

[Text]

provinces, do provincial governments feed back adequate information to Treasury Board for them to make an accurate and good assessment on moneys spent?

• 1005

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, I think you should probably direct that question to Treasury Board. I think the feedback originally would come to line departments that are responsible for administering the various programs. If you are talking about an ERDA subagreement in Nova Scotia relating to oil and gas development, I would expect the information would feed back to the responsible departmental officials within the Department of Energy, Mines and Resources. I cannot really say what the nature of the flow-through is to Treasury Board Secretariat on that. I do not know.

I have said that through the audit regime we are putting in place we are trying to make the results of internal audits more generally available to the central agencies. I am not sure to what extent that relates to work of the legislative auditors for the audit of compliance with the conditions. Perhaps Mr. Dye has more knowledge on that, in that it does involve the legislative auditors and a degree of reliance on the part of his office and the government for the work of the legislative auditors.

The Chairman: Do these subagreements need the approval of Treasury Board before they proceed?

Mr. Macdonald: I believe the process is that a policy committee of Cabinet first approves them, and then Treasury Board approves the resources and the terms and conditions for them. It is first and foremost a policy decision of Cabinet. It is not the secretary of the board. This is a governmental policy decision. It is not an administrative decision delegated to a deputy minister.

The Chairman: So if a political decision is made, which really does not fit the original agreement—if there is something in the subagreement that is not compatible with the original agreement—then you are saying the Secretary of Treasury Board must go along with it because of the political masters as opposed to any reservations there may be about it.

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, I am a little on thin ice here. Again, I think this is something you would want to confirm with the Treasury Board Secretariat. I think it would be difficult to see an agreement placed that would be contrary to an overall umbrella agreement without it specifically being brought to the attention of ministers, and if ministers are the ones who make the original agreement, presumably it is in the power of Cabinet to vary an agreement they have established in the first place. So I do not think it is a question of this being forced down the throat of anyone in an administrative sense.

[Translation]

accordées aux provinces, les gouvernements provinciaux donnent-ils suffisamment de renseignements au Conseil du Trésor pour lui permettre de faire une évaluation juste et exacte des sommes dépensées.

M. Macdonald: Monsieur le président, il me semble que vous devriez poser cette question au Conseil du trésor. Je pense que les renseignements devraient d'abord arriver au ministère chargé d'administrer les divers programmes. S'il s'agit d'un accord subsidiaire en vertu de l'EDER en Nouvelle-Écosse pour ce qui est de l'exploitation du pétrole et du gaz, il me semble que ces renseignements devraient parvenir aux responsables du ministère au sein d'Énergie, mines et ressources. Je ne pourrais pas vous dire exactement ce qui parvient de tout cela au secrétariat du Conseil du trésor. Je ne sais pas.

J'avais dit qu'avec le nouveau régime de vérification que nous essayons d'instaurer, nous tentions de mettre les résultats des vérifications internes à la disposition des organismes centraux de façon plus générale. Je ne sais pas dans quelle mesure cela se rapporte au travail des personnes chargées de vérifier le respect des conditions. M. Dye en sait peut-être d'avantage sur cette question puisqu'elle concerne les vérificateurs législatifs et que son bureau ainsi que le gouvernement dépendent d'une certaine manière du travail de ses auditeurs.

Le président: Ces accords subsidiaires doivent-ils recevoir l'approbation du Conseil du trésor avant d'être mis en oeuvre?

M. Macdonald: Il me semble que c'est d'abord un comité du Cabinet chargé de la politique qui les approuve et que le Conseil du trésor approuve ensuite les ressources et les modalités de ces accords. Mais c'est le Cabinet qui décide en premier ressort et non le secrétariat du Conseil. Il s'agit d'une décision de politique gouvernementale. Ce n'est pas une décision administrative laissée à la discrétion d'un sous-ministre.

Le président: Si une décision politique est donc prise, et qu'elle ne corresponde pas à l'accord original—s'il y a quelque chose dans l'accord subsidiaire qui n'est pas compatible avec l'entente de départ—cela veut dire que le secrétariat du Conseil du trésor doit s'en accommoder parce que la décision a été prise au niveau politique en dépit des réserves que l'on pourrait avoir.

M. Macdonald: Monsieur le président, je suis dans une position quelque peu délicate. Il s'agit là encore d'une question qu'il faudrait voir avec le secrétariat du Conseil du trésor. Je pense qu'il serait difficile que l'on passe un accord qui aille à l'encontre de l'entente globale sans que cela soit signalé aux ministres, et si les ministres sont ceux qui ont passé l'accord original, le Cabinet devrait avoir la possibilité de modifier une entente qu'il a acceptée en premier lieu. Je ne pense donc pas que l'on force qui que ce soit à avaler quoi que ce soit, sur le plan administratif.

[Texte]

Cabinet approves terms and conditions for agreements. Presumably they are negotiated. If there was a request to vary it with the approval of parties, presumably Cabinet would have to approve a variance of it, and that would form the basis of whatever the agreement was. That is a very general answer, but quite frankly it is an area outside my immediate competence.

The Chairman: Mr. Dye, I will put the same question to you, since you have brought this particular part of your audit to our attention. In the case of contributions to the provinces, do the provinces provide adequate information to that department to make a valid judgment or audit of the money spent?

Mr. Dye: Mr. Chairman, based on only three we have reviewed this year—and it may be unfair to extend it to all—there is very poor accountability to the federal Parliament or to federal officials. I must say, I am concerned about the clarity of what the accountability arrangements should be, especially for the auditors.

I do not believe the provincial auditors have written in their mandates that they should be auditing federal-provincial agreements. It is an extra duty, which they accept and undertake because their provincial government asked them to do it, and they are well placed, because the activities are taking place in the books of the provincial government. So it makes sense that the provincial auditor would undertake the review. But they do not have large resources. The provincial auditors are generally short of resources. I do not think they can spend a lot of time on it, and based particularly on the Nova Scotia agreement we looked at, we think the accountability could be immensely improved to those who are the stakeholders in all parts of that agreement. So I would call for greater accountability mechanisms in those agreements.

The Chairman: But the question I want to put to the two of you is, who actually says whether or not a subagreement should be approved and that it in fact does pertain to the conditions laid down in the original federal-provincial agreement that eventually results in a transfer of federal funds?

• 1010

What questions are asked when that subagreement is signed? Does this fit the original agreement? That is the question I want answered. Whose responsibility is it to ask those questions, to make sure that it is done?

Mr. Macdonald: I believe that responsibility rests with the Treasury Board Secretariat, when the submission for

[Traduction]

Le Cabinet approuve les modalités des ententes. Elles sont en principe négociées. Si l'on demandait à les modifier avec l'approbation des parties, il faudrait sans doute que le Cabinet approuve cette modification, et cela constituerait la base de l'entente en question. C'est une réponse très générale, mais je dois vous avouer que c'est un domaine qui ne relève pas de ma compétence.

Le président: Monsieur Dye, je vous poserai la même question étant donné que vous nous avez signalé cette partie de votre vérification. Pour ce qui est des contributions aux provinces, ces dernières donnent-elles suffisamment de renseignements au ministère pour permettre de juger ou de vérifier de façon juste les dépenses?

M. Dye: Monsieur le président, sur la foi des trois que nous avons examiné jusqu'ici cette année—et il serait donc injuste de généraliser—on rendrait très peu de comptes au Parlement fédéral ou aux responsables fédéraux. Je dois dire que je m'inquiète de la clarté des arrangements qui devraient être prévus pour rendre des comptes, surtout pour les vérificateurs.

Je ne pense pas que la vérification des ententes fédérales provinciales figure dans le mandat des vérificateurs provinciaux. C'est un devoir supplémentaire, qu'ils acceptent d'entreprendre parce que leur gouvernement provincial leur demande de le faire et qu'ils sont bien placés puisque ces opérations figurent dans les livres comptables du gouvernement provincial. Il semble donc logique que les vérificateurs provinciaux procèdent à cet examen. Mais ils ne disposent pas de ressources importantes. Les vérificateurs provinciaux manquent généralement de ressources. Je ne pense pas qu'ils puissent consacrer beaucoup de temps à cette opération et, si l'on se réfère à l'entente de la Nouvelle-Écosse dont nous avons parlé, il semble que l'on pourrait nettement améliorer la façon de rendre des comptes aux intéressés pour tous les aspects de l'accord. Je demanderais donc que l'on prévoie dans ces ententes des mécanismes plus précis pour l'obligation de rendre des comptes.

Le président: Mais la question que je veux vous poser à tous les deux est la suivante: qui décide effectivement qu'un accord subsidiaire doit ou non être approuvé et qu'il respecte les conditions prévues dans l'entente fédérale provinciale originale qui aboutit en définitive à un transfert de fonds fédéraux?

Quelles questions pose-t-on lorsque l'on signe un accord subsidiaire? Cela rentre-t-il dans le cadre de l'accord original? C'est à cette question que j'aimerais qu'on me réponde. Qui a la responsabilité de poser ces questions, de vérifier que cela est bien fait?

M. Macdonald: Je pense que cette responsabilité revient au secrétariat du Conseil du Trésor au moment où

[Text]

the subagreement comes in, to ensure that it is in concert with the terms of the general development agreement.

The Chairman: Let us come back to the approval of a Cabinet committee. It is quite conceivable that Cabinet of course has the power to make that decision, whether the Secretariat of Treasury Board agrees or disagrees. Is that a fair assessment?

Mr. Macdonald: I think the process would be that Cabinet would make the policy decision that would underlie the expenditure.

They would say, for example, ERDAs will be directed in these areas, and departments will have certain resources generally allocated to undertake them. If specific agreements coming forward were consistent with that policy, they would be treated by the Treasury Board Secretariat.

Again, that is not my responsibility, and I really think it would probably be better to hear it firsthand from the secretariat. But when it does come in, it would be reviewed to see whether it is consistent with the policy decision of government. Quite frankly, Treasury Board submissions are often returned to departments, because they say this is not an operating decision. It is a policy issue, and that really belongs to a Cabinet committee that deals in the policy area.

Now, I recognize that under the new system Treasury Board has a certain policy role, and that is just being fleshed out now. But in terms of past behaviour, certainly the behaviour that was underlying the particular agreement in question here, if there were a perceived new policy initiative involved, it would be returned to the department. The department would be directed to submit it to the appropriate Cabinet committee for policy consideration.

Once approved, it becomes a spending decision. If it were a grant, the review would be relatively straightforward. If it were a contribution, then there would be the terms and conditions surrounding it. It would be reviewed by the secretariat, in consultation with my office, to ensure that the terms and conditions were consistent with the control framework that we put in place governing transfer payments that are contributions.

In other words, they are tied to specific areas of endeavour. Once it is completed, it would be submitted to ministers for consideration.

The Chairman: I will put one more question to Mr. Dye. In your analysis of the audits on the federal-provincial agreements regarding the offshore in Nova Scotia, were there any items in the subagreements that were incompatible with the umbrella agreement?

[Translation]

on présente l'entente subsidiaire afin de vérifier qu'elle correspond aux conditions de l'accord de développement général.

Le président: Revenons à l'approbation du Comité du Cabinet. Il est tout à fait concevable que le Cabinet ait le pouvoir de prendre cette décision, que le secrétariat du Conseil du Trésor soit d'accord ou non. Est-ce une juste évaluation?

M. Macdonald: Je pense que le Cabinet prendrait la décision politique qui serait à la base des dépenses.

Ils pourront par exemple dire que les accords EDER seront orientés vers ces domaines et que les ministères disposeront de certaines ressources en général pour les mettre en oeuvre. Si certains accords étaient conformes à cette politique, ce serait le secrétariat du Conseil du Trésor qui s'en occuperait.

Là encore, cela ne relève pas de ma responsabilité, et je pense vraiment qu'il vaudrait mieux le savoir directement du secrétariat. Mais lorsqu'une demande arrive, on l'étudie pour vérifier qu'elle correspond bien à la décision politique du gouvernement. Pour parler franchement, les présentations faites au Conseil du Trésor sont souvent renvoyées aux ministères parce qu'elles ne correspondent pas aux décisions qui ont été prises. Il s'agit d'une question politique et il revient au Comité du Cabinet de s'occuper du domaine politique.

J'admet que du fait du nouveau système, le Conseil du Trésor a un certain rôle politique à jouer, et on commence seulement à définir ce rôle. Mais par le passé, pour ce qui est de la réaction à l'égard d'un accord donné comme ceux dont il est question ici, si on pensait que cela portait sur une nouvelle initiative politique, on le renvoyait au ministre en lui demandant de le présenter au comité du cabinet concerné afin qu'il l'étudie sous l'angle politique.

Une fois approuvé, il faut alors prendre une décision en matière de dépenses. S'il s'agit d'une subvention, l'examen sera assez direct. S'il s'agit d'une contribution, elle sera assortie de conditions. Elle sera examinée par le secrétariat, en consultation avec mon bureau, afin de vérifier que les conditions sont conformes à la structure de contrôle que nous instaurons pour les paiements de transfert qui sont des contributions.

En d'autres termes, il faut qu'ils correspondent à certains domaines précis. Une fois cette étape franchie, la question est soumise à l'étude du ministre concerné.

Le président: J'aimerais poser une autre question à monsieur Dye. Lorsque vous avez analysé les vérifications des ententes fédérales-provinciales concernant l'exploitation en mer pour la Nouvelle-Écosse, certains articles des accords subsidiaires étaient-ils incompatibles avec l'accord cadre?

[Texte]

Mr. Dye: Mr. Chairman, the implementation of the subagreement was incompatible with the agreement that Treasury Board had set out. Their terms were violated.

The Chairman: In disagreement with the subagreement?

Mr. Dye: I am going to have to take advice on that, and I do not think I have anybody in the room who knows. Let me just check.

We do not have anybody with us who was reading the subagreement, Mr. Chairman, and I am reluctant—because it is an important point—to give you poor advice. Perhaps I could respond to you at the next meeting, or send you a letter on that particular—

The Chairman: We will reserve that for next meeting.

Mr. Dye: I am sorry I do not have the answer.

The Chairman: That is fine. Mr. Robitaille.

M. Jean-Marc Robitaille (député de Terrebonne): J'aimerais aborder le sujet des lignes ouvertes. On avait discuté, lors de notre rencontre du 18 mai avec M. Dye, de ce qu'on appelle les *hotlines*. Vous disiez que vous vous intéressiez à cette méthode et que votre intérêt reposait sur l'expérience américaine. J'aimerais connaître l'opinion de M. Macdonald à ce sujet.

• 1015

The Chairman: Mr. Robitaille, I am not sure the hot-line is an item for this particular meeting. I will let it go now, but I am not so sure it relates to the items before us this morning. Proceed.

M. Robitaille: Selon l'avis que j'ai ici, les comptes publics du Canada sont à l'ordre du jour. Est-ce que le vérificateur général relève des comptes publics?

Le président: Non.

M. Robitaille: Eh bien, je vais passer mon tour parce que mes questions portaient là-dessus.

The Chairman: I will allow your question, though, but I will have to cut it off at that one. Please proceed with it.

M. Robitaille: Je voulais poser une question à M. Macdonald. On parlait de l'expérience qui s'est faite aux États-Unis. Est-ce qu'on a des résultats d'expériences similaires faites aux États-Unis et dont il pourrait nous mettre au courant?

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, Mr. Robitaille, it is a particularly difficult issue for the government. A fraud hot-line is very attractive. I think it evokes a method of ferreting out wide-spread fraud. I should point out that the original proposal was for fraud, waste and mismanagement, so it was broader than fraud. This would

[Traduction]

M. Dye: Monsieur le président, la mise en oeuvre de l'accord subsidiaire était incompatible avec l'accord prévu par le Conseil du Trésor. Les conditions n'étaient pas respectées.

Le président: Incompatible avec l'accord subsidiaire?

M. Dye: Il va falloir que je me renseigne à ce sujet, et je ne pense pas que nous ayons ici quelqu'un qui puisse répondre directement. Voyons un peu.

Non, nous n'avons personne ici qui ait lu l'accord subsidiaire, monsieur le président, et j'hésite—parce qu'il s'agit d'une question importante—à vous donner des renseignements inexacts. Peut-être pourrais-je vous répondre lors de la prochaine réunion ou vous envoyer une lettre sur cette question particulière. . .

Le président: Nous réserverons la question pour la prochaine réunion.

M. Dye: Je regrette de ne pas avoir la réponse.

Le président: D'accord. Monsieur Robitaille.

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): I would like to discuss the question of the hotlines. When we met Mr. Dye on May 18, what we call the "hotlines" were discussed. You then said that such a method was of interest to you and that interest was based on the U.S. experience. I would like to know what Mr. Macdonald thinks about this subject.

Le président: Monsieur Robitaille, je ne suis pas sûr que la question des lignes ouvertes figure à l'ordre du jour de cette réunion. Je la laisserai passer pour l'instant, mais je ne suis pas sûr qu'elle porte sur l'une des questions prévues pour ce matin. Je vous laisse donc la poser quand même.

Mr. Robitaille: According to the notice I have here, the Public Accounts of Canada are on the agenda. Does the Auditor General come under Public Accounts?

The Chairman: No.

Mr. Robitaille: Since my questions deal with this subject, I will not take my turn.

Le président: Je vous permets cependant de poser une question, mais il faudra vous arrêter là. Je vous en prie, posez-la.

Mr. Robitaille: I wanted to ask Mr. Macdonald a question. We have been talking about the experiment conducted in the U.S. Does he know of any results from any other similar experiments in the U.S. and could he inform us of them?

M. Macdonald: Monsieur le président, Monsieur Robitaille, c'est une question particulièrement difficile pour le gouvernement. Une ligne ouverte pour les questions de fraude est une chose très intéressante. On la voit comme une méthode permettant de dénicher les fraudes largement répandues. Je dois préciser que la

[Text]

be a hot-line anyone could use to report on any of three issues.

It is working in the United States. The Auditor General says that he does not think we know the extent of fraud in Canada and that our existing mechanisms are perhaps not capturing everything. He is proposing that the government adopt, at least on a pilot basis, a hot-line to try it out and see how it works.

I would like to take about five minutes to go through the government view, because I think it is important that this be understood.

We happen to feel there are already considerable mechanisms in place to deal with fraud. It is true that in some cases they may need tuning up, but we are not immediately convinced the fraud hot-line is the way to go to directly. For example, in 1985, as a result of an audit the Auditor General's Office did on our loss of public money policy, a number of recommendations were made to sharpen up the way we report on losses of public money. This was implemented in a 1987 Treasury Board decision, and a policy was issued at that time. In 1988 the Auditor General's Office followed up and identified a number of problems we were having in getting departmental compliance with the reporting of fraud in the government, and I will come back to that in a moment.

I want to say that a lot of fraud is being detected and being reported. As a matter of fact, Volume II, Part II of the Public Accounts reports on pages 362, 363 and onward some 26,727 incidences of fraud totalling \$55 million in the fiscal year ending 1987-88. It also reported other losses of public money, \$85 million, so \$140 million a year is already being reported in the Public Accounts of Canada.

I do not want the committee to feel we have no information on fraud. In addition, we have a number of other existing mechanisms in place that are useful in dealing with fraud. Departments that provide line program delivery of financial benefits—National Health and Welfare, Revenue Canada Taxation, CEIC, Unemployment Insurance—have investigative units that report any violations and fraudulent use and undertake numerous investigations on their own initiative.

We also have internal audit groups within departments that are available to pick up instances of fraud when brought to their attention, although they do report them through. They are especially there for waste and mismanagement. Part of the mandate of internal audit units is to go after productivity increases. So any time you have a wasteful situation or a situation of

[Translation]

proposition originale portait sur les fraudes, le gaspillage et la mauvaise administration; c'était donc plus général que les fraudes. Ce serait donc une ligne ouverte que n'importe qui pourrait utiliser afin de signaler de tels cas.

Cela fonctionne aux États-Unis. Le vérificateur général dit ne pas penser que nous connaissions l'importance de la fraude au Canada et que les mécanismes existants ne permettent peut-être pas de tout déceler. Il propose que le gouvernement adopte, du moins, à titre d'expérience pilote, une ligne ouverte afin d'essayer cette méthode et de voir comment elle marche.

Il me faudra peut-être cinq minutes pour vous donner l'opinion du gouvernement, car je crois qu'il est important de la connaître.

Il me semble qu'il y ait déjà un nombre assez considérable de mécanismes en place s'agissant de la fraude. Il est vrai que dans certains cas une certaine mise à jour serait nécessaire, mais nous ne sommes pas tout à fait convaincus que les lignes ouvertes constituent la solution immédiate. Par exemple, en 1985, à la suite d'une vérification du Bureau du vérificateur général sur les pertes des deniers publics, un certain nombre de recommandations ont été faites pour améliorer les comptes rendus des pertes de deniers publics. Elles ont été mises en oeuvre dans une décision du Conseil du Trésor de 1987 et une politique a été publiée à cette époque. En 1988, le Bureau du vérificateur général est également intervenu et a identifié un certain nombre de problèmes portant sur la responsabilité des ministères de signaler les fraudes au sein du gouvernement, et je reviendrai là-dessus dans un instant.

Je dois dire que l'on décèle un bon nombre de fraudes et qu'elles sont signalées. En fait, on pourra trouver au volume II, partie II des rapports des Comptes publics aux pages 362, 363 et suivantes 26,727 cas de fraude correspondant à 55 millions de dollars pour l'exercice financier 1987-1988. On signale aussi 85 autres millions de pertes en deniers publics; ce qui fait 140 millions de dollars par an qui figurent déjà dans les comptes publics du Canada.

Je ne veux pas que le Comité croie que nous n'avons aucun renseignement sur les fraudes. De plus, divers autres mécanismes sont en place et ils permettent de résoudre les problèmes de fraude. Les ministères qui offrent des programmes comportant des avantages financiers—Santé et Bien-être social, Revenu Canada—Impôt, CEIC, Assurance-chômage—ont des unités d'enquête qui signalent toutes les infractions et tous les usages frauduleux et qui entreprennent de nombreuses enquêtes de leur propre chef.

Il existe également des groupes de vérification interne au sein des ministères qui peuvent s'occuper de tous les cas de fraude qui leur sont signalés, mais ils les signalent à leur tour. Ils s'occupent surtout du gaspillage et de la mauvaise gestion. Le mandat de ces unités de vérification interne consiste en partie à reconnaître les augmentations de productivité. Donc, chaque fois qu'il y a gaspillage ou

[Texte]

mismanagement, an internal audit is there to have a look at it.

• 1020

Let us talk a bit about the U.S. experience. There are fraud hot-lines. The General Accounting Office operates one, and 30 other departments do. They are exempt from the provisions of the Privacy Act in the United States, and I want to come back to that in a moment. We have been in touch directly with a number of people in the GAO and certain of the major departments in order to try to get firsthand some more information. I guess we would have to say that there are significant benefits being claimed by the individuals, but they are broader than just fraud hot-line. They relate to the whole Inspector General function within the American context, and this includes much of what our internal audit people do. The Inspectors General, if I recall, also have investigative powers in fraud cases similar to what the RCMP has, if my memory serves me correctly. So we are dealing with reported benefits that are much broader than that narrowly focused telephone call-in on whether or not there is a fraudulent or wasteful activity. The claimed savings include the broader investigations from internal audit and a number of other areas.

I think there is also a little unease as to just how valid some of the large numbers are coming out. There was a joint GAO-Inspector General review about a year, a year and a half ago that said the numbers. . . It is difficult to pin them down with great precision. However, the claim was made that there is a large deterrence factor in it.

In terms of statistics, in the GAO in 1988, out of 7,000 calls that came in, 121 cases were substantiated and completed which led to 4 legal actions and 3 prosecutions. In the Department of Defense, the largest of the fraud hot-line departmental users, I believe, along with their health and welfare equivalent, had 11,500 calls which led to 73 substantiated cases and \$16 million in savings.

So I guess what we are saying here is that it comes down fairly rapidly to a relatively small number. We are unable to substantiate some of the larger numbers we have heard regarding the savings to be gained from this.

In terms of transferring this to the Canadian context, I have mentioned already that the Inspectors General have an internal audit and an RCMP-type investigative responsibility which a fraud hot-line in a Canadian context would not. But I think the major concern we have at the moment relates to the provisions of the Canadian Privacy Act. I have a preliminary legal opinion, for example, that indicates there might not be a lot of

[Traduction]

mauvaise gestion, un groupe de vérification interne peut s'occuper de la question.

Parlons un peu de l'expérience américaine. Il existe des lignes ouvertes pour la fraude. Le bureau de vérification général en possède une ainsi que 30 ministères. Ils sont dispensés de respecter les dispositions de la loi américaine sur la protection de la vie privée, et je reviendrai là-dessus dans un moment. Nous avons eu des contacts directs avec plusieurs responsables du bureau de vérification général et de certains ministères importants afin d'avoir des renseignements directs. J'imagine que l'on pourrait dire que chacune de ces personnes trouve que cette méthode présente des avantages importants, mais ils ne viennent pas uniquement de cette ligne ouverte pour la fraude. Ils portent sur l'ensemble du rôle de l'inspecteur général dans le contexte américain et cela correspond à l'essentiel du travail que font nos vérificateurs internes. Les inspecteurs généraux, si j'ai bonne mémoire, peuvent également procéder à des enquêtes dans les cas de fraude un peu comme le fait la Gendarmerie Royale, si j'ai bonne mémoire. Nous parlons donc des avantages reconnus qui portent sur bien plus que la simple ligne de téléphone permettant de signaler des activités frauduleuses ou du gaspillage. Les économies réalisées comprennent également les résultats des enquêtes de vérification interne et plusieurs autres domaines.

Je crois qu'on est aussi un peu gêné pour ce qui est de la validité de certains des chiffres importants avancés. Il y a eu un examen fait conjointement par le bureau de vérification général et l'inspecteur général il y a environ un an un an et demie qui a révélé que les chiffres. . . il est difficile de les donner avec précision. Cependant, on pense qu'il y a à ce système un important facteur de dissuasion.

Quant aux statistiques, on indique que pour le bureau de vérification générale en 1988, sur 7,000 appels reçus, 121 cas ont pu être prouvés et poursuivis et ont abouti à 4 procès et à 3 accusations. Pour le ministère de la Défense, qui est je crois le plus gros usager de cette ligne ouverte pour la fraude parmi les ministères, ainsi que le ministère de la Santé et du Bien-être, on a reçu 11,500 appels qui ont donné lieu à 73 cas prouvés et à des économies de 16 millions de dollars.

Il semble donc que l'on puisse dire que l'on arrive en définitive à des chiffres assez faibles. Il n'a pas été possible de prouver certains des chiffres les plus importants concernant les économies pouvant être réalisées grâce à cette méthode.

Pour ce qui est de transposer cette méthode dans le contexte canadien, j'ai déjà indiqué que les inspecteurs généraux avaient un service de vérification interne et une responsabilité d'enquête semblable à la Gendarmerie Royale; ce que l'on ne pourrait pas obtenir au Canada avec une ligne ouverte. Mais ce qui nous pose le plus de problèmes pour l'instant, ce sont les dispositions de la Loi canadienne sur la protection de la vie privée. D'après une

[Text]

protection that could be afforded to people who use the fraud hot-line to report on public servants should an investigation prove there was no basis for criminal action. It could be that the accused could initiate legal action against an accuser, if in fact it did not go to criminal trial.

We do not have a final opinion on this right now, and I have sought from the Deputy Minister of Justice a more definitive legal opinion. But it could be, if it were forthcoming that this were the case, that some change in privacy legislation would be necessary. We are not sure, and I do not know. I simply cannot advise the committee clearly at this point in time whether or not that would be necessary. Should it be necessary it would call into question abridging certain privacy rights in order to put a social experiment for a fraud hot-line in place for two years to see whether or not it would work. That is an issue we will have to deal with when we have a more definitive legal opinion.

In terms of the cost, we feel that we have not done a detailed in-depth costing. The Auditor General has said it would probably cost under \$1 million a year. I think he is probably right. We think we will be dealing with a relatively small number of cases. And I guess the government's view at this point is that in the whole area of fraud there are number of ways of skinning the cat. It may be the fraud hot-line is a feasible proposition; it may not. We will get more information in. But I guess our view at the moment is we are not sure this is necessarily the best approach for the Canadian context.

The Chairman: I would think that the person who had the job of monitoring these calls and making decisions on them would be somewhat equivalent to being the present chief of the defence forces in China.

Mr. Dye: Mr. Chairman, as you know, we brought this issue to your attention when we were talking about my estimates. It was sort of an opportunity missed and suddenly the topic has gained a life of its own.

I do think the process is a valid thing. I think the government should explore it further, as they are doing. It may well be that the Canadian context is different from the American context. We understand the savings to be significant. It has been reported to me that they are of the order of 20 to 50 times the investment made in the process, so on the surface that appears to be attractive. I was intrigued that the Department of Transport set up a hot-line the other day on air safety, so it is not a thing we do not have in the Canadian context.

[Translation]

première opinion juridique que j'ai obtenue, par exemple, on ne pourrait guère offrir de protection aux personnes qui ont recours à la ligne ouverte pour la fraude afin de signaler des fonctionnaires si l'enquête prouvait que l'action criminelle n'était pas fondée. Il se pourrait que l'accusé entame des poursuites contre l'accusateur, si l'affaire n'a pas été jusqu'au criminel.

Nous n'avons pas d'opinion définitive à ce sujet pour l'instant, et j'ai essayé d'obtenir du sous-ministre de la Justice une opinion juridique plus précise. Mais il se pourrait, s'il s'avérait que tel était le cas, qu'il soit nécessaire d'apporter certaines modifications à la législation concernant la protection de la vie privée. Nous ne sommes pas sûrs pour l'instant. Je ne puis pas dire avec certitude au comité que cela est nécessaire ou non, pour le moment. Si c'était nécessaire, il faudrait envisager de réduire certains droits relatifs à la vie privée afin de faire l'expérience sociale en mettant en place une ligne ouverte pour la fraude pendant deux ans pour vérifier si cela fonctionne ou non. Nous devons régler cette question lorsque nous aurons une opinion juridique plus précise.

Pour ce qui est du coût, nous n'avons pas fait d'évaluation précise. Le vérificateur général pense qu'il faudrait un peu moins de 1 million de dollars par an. Je pense qu'il a probablement raison. Nous pensons que nous aurions à nous occuper d'un nombre relativement faible de cas. J'imagine que l'opinion du gouvernement, pour l'instant, est que dans ce domaine général de la fraude, il y a de nombreuses façons d'agir. Il est possible que la ligne ouverte pour la fraude soit une proposition réalisable, elle peut aussi ne pas l'être. Nous essayerons d'en savoir davantage. Mais pour l'instant, notre opinion est que nous ne sommes pas sûrs que cela soit nécessairement la meilleure solution dans le contexte canadien.

Le président: J'imagine que la personne qui serait chargée de vérifier ces appels et de prendre des décisions à leur sujet serait à peu près dans une position équivalente à celle du chef actuel des forces de défense chinoise.

M. Dye: Monsieur le président, comme vous le savez, nous avons porté cette question à votre attention lorsque nous parlions des prévisions budgétaires. C'était un peu une occasion manquée et tout à coup le sujet se détache comme entité distincte.

Je pense que ce processus est tout à fait valable. Je crois que le gouvernement devrait l'étudier davantage, comme il le fait d'ailleurs. Il est tout à fait possible que le contexte canadien soit différent de l'américain. Nous croyons que les économies pourraient être importantes. Il m'a été dit qu'elles pourraient être de l'ordre de 20 à 50 fois l'investissement fait; en apparence cela semble intéressant. J'ai été surpris que le ministère des Transports ait créé l'autre jour une ligne ouverte sur la sécurité aérienne; ce n'est donc pas une chose inconnue dans le contexte canadien.

[Texte]

My recommendation to you, Chairman, if your committee is interested in exploring this further, is to have a hearing on it. We would provide a number of insights into the statistics we have available to us, mostly from the United States, and the government could offer its processes and substantiation for its reasons perhaps not to proceed. You might find it useful.

As you know, I would prefer to see the government move on this. I am not convinced that it is necessarily the best role or best utilization of my resources, and I would be very interested in some direction from the public accounts committee on this matter.

Mr. Hovdebo: I have gathered a number of issues on which I want to ask some follow-up questions. There seem to be a number of areas where you are unable to follow up, where the moneys expended are either unable to do it or it is difficult to do it. The ERDA agreements are one area, and there are all the transfer payments to individuals, corporations and so on, payments to Crowns, loans and so on, where the Auditor General's office is unable to follow the expenditures to make sure they are being spent with the indications.

Do you have any idea of how big a figure this is? How many millions or billions of dollars are you unable to follow that are actual expenditures of the government in various forms?

Mr. Dye: Chairman, I do not have a precise answer, but the magnitude would be enormous. We talked in terms of \$22.6 billion on transfer payments. I am not quite sure what we would put into the list in accumulating the number or how much we would hold out of it. I can only inform the committee, sir, that it is a very large number.

Mr. Hovdebo: Do you have an inclusive or exclusive list of the areas where you are unable to follow up on the expenditures?

Mr. Dye: Chairman, we have not put together a list of concerns of inability to follow through on the expenditure of public funds. We have traditionally drawn a boundary around our office, being the federal boundary, and not followed funds across a provincial boundary or to a municipal level. I have not summed up all those transfers from all the departments, because most departments would be involved in that process and I have not made an analysis of just what we are talking about, but it would be billions and billions.

We have always looked at federal-provincial agreements; this summer we did it in a probably more organized way and it has caused us to have some anxiety about the proper accountability to Parliament. So I think I could determine the number of dollars transferred. I do not know that I could determine the amount I could not follow; for example, the tax points, which are a negotiated

[Traduction]

Je recommanderais, monsieur le président, si votre Comité est intéressé à étudier cette question plus avant, à tenir une audience à ce sujet. Nous pourrions donner quelques renseignements statistiques que nous possédons, surtout en provenance des États-Unis, et le gouvernement pourrait vous indiquer ses méthodes et préciser les raisons qui pourraient le dissuader d'appliquer ce processus. Cela pourrait vous être utile.

Comme vous le savez, je préférerais que le gouvernement agisse. Je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur rôle ou la meilleure utilisation de mes ressources, et j'aimerais beaucoup recevoir des suggestions de la part du Comité des comptes publics à ce sujet.

M. Hovdebo: J'ai rassemblé un certain nombre de sujets sur lesquels j'aimerais poser quelques questions complémentaires. Il semble qu'il y ait plusieurs domaines sur lesquels vous ne puissiez pas procéder à des études de suivi, pour lesquels les sommes dépensées n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés ou pour lesquels la chose est difficile. Les ententes EDER en sont un exemple. Il y a également tous les paiements transfert à des particuliers, à des sociétés etc., les paiements aux sociétés de la Couronne, les prêts etc. pour lesquels il semble que le Bureau de l'auditeur général ne puisse pas vérifier les dépenses afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux directives établies.

Avez-vous une idée de l'importance de ce chiffre? Combien de millions ou de milliards de dollars ne pouvez-vous retracer parmi les dépenses effectives du gouvernement sous diverses formes?

M. Dye: Monsieur le président, je n'ai pas de réponse précise, mais il s'agit d'un chiffre assez énorme. On a parlé de 22,6 milliards de dollars de paiements de transfert. Je ne sais pas trop ce que l'on devrait dire si l'on procédait par accumulation ou par déduction. Je peux simplement dire au Comité qu'il s'agit d'un chiffre énorme.

M. Hovdebo: Avez-vous une liste inclusive ou exclusive des domaines où il n'est pas possible de vérifier les dépenses?

M. Dye: Monsieur le président, nous n'avons pas fait de liste des secteurs où il est impossible de vérifier les dépenses de deniers publics. Nous plaçons généralement une limite autour de notre bureau, limite fédérale, et nous ne pouvons retracer les fonds dans les secteurs provinciaux ou municipaux. Je n'ai pas fait la somme de tous ces transferts provenant de tous les ministères, parce que la plupart des ministères participent à ce processus et je n'ai pas fait d'analyse précise de ce dont nous parlons, mais il doit sans doute s'agir de milliards et de milliards.

Nous avons toujours étudié les ententes fédérales-provinciales; cet été nous l'avons fait de façon plus structurée, et à la suite de cette expérience nous nous inquiétons de la question d'importabilité au Parlement. J'imagine que je pourrais vérifier le montant des dollars transférés. Je ne pense pas pouvoir donner ce qu'il n'est pas possible de vérifier; par exemple, les points d'impôt,

[Text]

revenue item; the block funding, whether or not it goes where it should. I just do not know what the access would be or the opportunity to measure the exact dollars, but my best answer, sir, is that it is huge.

• 1030

Mr. Dorin (Edmonton Northwest): You would have to make certain policy decisions before you could even undertake something like this. Block funding, for example, is in the neighbourhood of \$22 billion, but as you pointed out yourself, it is really a question of a transfer to the provinces that they can use, more or less, as they see fit. In theory there are some things behind this, but you would have to make a policy decision as to whether or not there would be any point in looking at how much the province of Ontario spent on universities, for example. It seems to me you would be opening up a whole new area of policy if you were going to include those sorts of things in your mandate.

ERDAs are something different; there is a defined group they are supposed to be spent on. But when you talk about the large dollars, those transfers really fall under the jurisdiction of the provinces, with no real responsibility to the federal government once they have been transferred. Would you disagree?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would agree with Mr. Dorin's observation. I do not think there is a real responsibility to be accountable for the transfers. It strikes me that those who pay taxes in this country would like accountability for the way their money is spent, so I think in this an area greater clarity could be achieved by building accountability mechanisms into the federal-provincial arrangements.

I am not saying my office has to be the auditor. In an earlier meeting with you I suggested that we explore the concept of a single audit so all the stakeholders—the local diking district, the provincial government municipal affairs department, the provincial government transportation department, the federal government transportation people—would identify what they would like to see out of the money spent, and one auditor would be able to measure the extent of satisfaction of the original intent.

Right now it is vague. The accountability is poor. I do not think the taxpayers are being well served in terms of accountability.

The Chairman: We have asked for the set of agreements from EMR a week ago. We were told we would have them immediately, but we do not yet have them. I will undertake to make further inquiries on this, because I want them in the hands of members of the

[Translation]

qui sont un élément de revenu négocié, le financement global, qu'il aille ou non là où il doit. Je ne sais pas exactement à quelles informations je pourrais avoir accès ou quelles possibilités j'aurais de vérifier le montant exact, mais la meilleure réponse que je puisse donner c'est que c'est un montant considérable.

M. Dorin (Edmonton-Nord-Ouest): Il faudrait prendre certaines décisions politiques avant d'entreprendre quelque chose de cet ordre. Le financement global, par exemple, est de l'ordre de 22 milliards de dollars, mais comme vous l'avez vous même indiqué, il s'agit d'un problème de transfert aux provinces qui peuvent, plus ou moins, utiliser ces sommes comme elles veulent. En théorie, il y a certaines conditions imposées mais il faudra prendre une décision politique pour savoir s'il serait ou non utile de voir combien la province de l'Ontario consacre aux universités, par exemple. Il me semble que vous vous occuperiez d'une tout autre série de considérations politiques si vous deviez inscrire ce genre de chose dans votre mandat.

Les EDER sont tout autre chose, les sommes doivent être dépensées dans des secteurs définis. Mais lorsque l'on parle de sommes importantes, ces transferts relèvent en réalité de la compétence provinciale sans que le gouvernement fédéral en soit responsable une fois le transfert effectué. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Dye: Monsieur le président, je suis d'accord avec les remarques de M. Dorin. Je ne pense pas que l'on ait véritablement à rendre compte des transferts. Il me semble que les contribuables aimeraient savoir comment le gouvernement dépense leur argent et je crois donc que l'on doit être plus clair et que l'on doit mettre au point des mécanismes de compte rendu pour les intégrer aux ententes fédérales-provinciales.

Je ne veux pas dire par là que mon bureau doit être chargé de la vérification. Lors d'une rencontre antérieure que j'ai eue avec vous, j'avais proposé que l'on étudie la question de la vérification unique afin que tous les intéressés—le service de district des ponts et chaussées, le ministère provincial des affaires municipales, le ministère provincial des transports, le ministère fédéral des transports—disent comment il faut utiliser cet argent, et un vérificateur serait chargé de voir dans quelle mesure la réalité correspond aux espérances.

Pour l'instant, les choses sont vagues. L'obligation de rendre des comptes est presque inexistante. Pour ce qui est de l'imputabilité, je ne pense pas que l'on défende les intérêts des contribuables.

Le président: Nous avons demandé il y a une semaine au Ministère d'énergie, mines et ressources de nous donner la liste des ententes. On nous a dit qu'on allait les recevoir immédiatement mais elles ne nous sont pas encore parvenues. Je vais essayer de savoir ce qu'il en est,

[Texte]

committee well in advance so they have time to look at them before those formal hearings take place.

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, I would just like to register a note of concern about what Mr. Dye has said. It seems to me if the government makes a policy decision to undertake block transfers to provinces as part of a global negotiation on funding, to then start to track through to see whether or not individual pieces are being used in a specific area is basically a challenge of a policy decision. It seems to me the forum for dealing with that is Parliament. This cannot be done in a value-for-money audit after the fact.

Mr. Hovdebo: The agreement, rather than the block areas, was my concern, and the transfers for specific reasons, in particular to individuals and corporations.

I want to ask a second question on the whole area of the reservations regarding the Canadian Wheat Board. In the public accounts there are a number of areas in which money is at risk, such as borrowings by agents, unmatured debts, pension plans, insurance programs. I am not now talking entirely of foreign debts to sovereign countries by these agencies. For instance, take the insurance program, the Canada Deposit Insurance Corporation, the Canadian Mortgage and Housing Corporation, the Export Development Corporation. Are there other areas similar to the Canadian Wheat Board situation, where the government is backing loans or is allowing loans even to Crown corporations, and those loans are at risk for other reasons? What about these insurance programs—Canadian Deposit Insurance, Canada Mortgage and Housing, and Export Development Corporation? That is even a foreign one as well.

• 1035

Mr. Dye: I am the auditor of the Canada Deposit Insurance Corporation, and in my view the accounts of the corporation are properly drawn up to reflect the risk associated with the collection of non-performing loans.

You may recall that several years ago I had to deny an opinion on that set of accounts because the corporation was unable to determine the amount of risk; we knew it was in the order of \$1 billion, but we were not sure what the number was. Subsequently they did make an estimate, and they have been able to reduce that estimate as they have been able to foreclose on the agreements they have, and they are getting the money back, which goes into the Consolidated Revenue Fund. However, the money really belongs, I think, to the participating banking community members. That whole process is funded by the banking community, trust companies, and they just borrow money from the CDIC.

[Traduction]

parce que j'aimerais que les membres du comité les ait entre leurs mains suffisamment tôt pour avoir le temps de les étudier avant les audiences.

M. Macdonald: Monsieur le président, j'aimerais simplement signaler que ce que viens de dire M. Dye me préoccupe un peu. Il me semble que si le gouvernement prend une décision politique de procéder à des transferts globaux aux provinces dans le cadre d'une négociation globale de financement, et qu'il essaie ensuite de voir comment chaque élément est utilisé dans chaque domaine particulier, essentiellement il remet en question une décision politique. Il me semble que ce genre de question devrait être discutée au Parlement. Cela ne peut se faire lors d'une vérification d'optimisation effectuée à postériori.

M. Hovdebo: Ce qui me préoccupais davantage que la question du financement global, c'était l'accord et les transferts faits pour des raisons précises, notamment à des particuliers et à des sociétés.

J'aimerais poser une deuxième question sur les réserves concernant la Commission canadienne du blé. Dans les comptes publics, il y a un certain nombre de secteurs où des risques sont à craindre comme les emprunts par des agents, les dettes non-échues, les régimes de retraite, les plans d'assurance. Je ne parle plus uniquement des dettes étrangères accordées à des pays souverains par ces organismes. Par exemple, prenons un plan d'assurance comme celui de la Société d'assurance-dépôts du Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de la Société pour l'expansion des exportations. Y a-t-il d'autres domaines comparables à la situation de la Commission canadienne du blé pour lesquels le gouvernement garantit les prêts ou autorise des prêts même à des sociétés de la Couronne, alors que ces prêts présentent des risques pour d'autres raisons? Que dire des assurances offertes par la Société d'assurance-dépôts du Canada, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par la Société pour l'expansion des exportations? Celle-là est également étrangère.

M. Dye: Je suis le vérificateur de la Société d'assurance-dépôts du Canada, et à mon avis, les comptes de cette société sont faits de façon à rendre compte du risque lié au recouvrement des prêts non rentables.

Vous vous souviendrez sans doute qu'il y a plusieurs années, j'avais refusé de me prononcer sur ces comptes parce que la société ne pouvait pas évaluer l'importance du risque; nous savions qu'il était de l'ordre de 1 milliard de dollars, mais nous n'en étions pas tout à fait sûrs. Une évaluation a par la suite été réalisée et il a été possible de réduire cette évaluation étant donné qu'il y a eu des saisies pour plusieurs accords et que la société recouvre cet argent qui va au fonds du revenu consolidé. Or, il me semble que cet argent revient en réalité aux banques concernées. Tout ce système est financé par les banques, les sociétés de fiducie et on ne fait qu'emprunter l'argent à la SADC.

[Text]

With respect to the Canadian Wheat Board, I am not the auditor. I believe Deloitte is the auditor. There the corporation, when it sells wheat and does not collect cash, will borrow the money from a bank with a government guarantee and pay the farmer. The corporation has an obligation to pay off the bank, but the corporation knows that the bank will be repaid if it cannot collect the receivable from the purchaser of the wheat. So the corporation books not only the principal sum but also accrues interest on non-performing loans and has this huge receivable for which it is not getting any payment and then the offsetting liability. Really it is the taxpayer who is at risk on the federal accounts, because the taxpayer is guaranteeing those accounts.

At the Export Development Corporation I understand that they will be retabing their accounts next Friday, if I recall the date correctly, and in that you will see my opinion on how that corporation reflects what I believe to be significant risk with respect to sovereign loans.

Mr. Hovdebo: For the Canadian Wheat Board and the Export Development Corporation, is there a possibility with those loans of doing the same thing; that is, writing them off, I guess, in the end, but establishing a reserve for them as the bank would do in the case that they are not going to be paid, actually taking them out of assets?

Mr. Dye: I would not recommend that they take them out of the list of assets, but I would recommend that they recognize the risk by providing for the risk associated with sovereign loans for perhaps an ultimate non-payment. Certainly in EDC's case they recognize risk associated with non-payment on time, and so they have significant reserves in the accounts. I think it is in the order of \$107 million against a \$5-billion portfolio—for delay, but they do not say that there is real risk associated with ultimate collectivity.

Mr. Hovdebo: Is there a parallel between the EDC and the Canadian Wheat Board?

Mr. Dye: Yes. Also with the Canada accounts, although I think those are mostly soft loans and fully provided for, but those would be on the books of Canada themselves.

Mr. Macdonald: Note 18, Mr. Hovdebo, indicates other contingent liabilities of the Government of Canada, which include all guarantees, borrowings by other than Crown corporations, insurance programs, other guarantees, and pending and threatened litigation. So we do provide an element of the potential risk and it amounts to some \$8.6 billion in the current year, to which these public accounts relate.

The Chairman: I am informed that it is two weeks since we asked for those agreements from EMR. So that

[Translation]

Pour ce qui est de la Commission canadienne du blé, je n'en suis pas le vérificateur. Je crois que c'est M. Deloitte. Dans ce cas, lorsque la commission vend du blé et qu'elle n'est pas payée en retour, elle emprunte de l'argent à une banque avec la caution du gouvernement pour pouvoir payer l'agriculteur. La société a l'obligation de rembourser la banque, mais elle sait que la banque sera remboursée si elle ne peut pas recouvrer les sommes dues de l'acheteur du blé. La société comptabilise non seulement le principal, mais aussi l'intérêt accumulé sur les prêts non rentables et a donc des sommes énormes de créance pour lesquelles elle n'est pas remboursée et le passif correspondant. C'est en réalité le contribuable qui prend des risques avec les comptes fédéraux, car c'est lui qui garantit ses comptes.

Pour la Société pour l'expansion des exportations, je crois qu'ils vont redéposer leurs comptes vendredi prochain, si je me souviens bien, et vous allez pouvoir y trouver une illustration de ce qui me semble être un risque important pour ce qui est des prêts faits à des pays souverains.

M. Hovdebo: Pour la Commission canadienne du blé et la Société pour l'expansion des exportations, est-il possible de faire la même chose pour les prêts? Est-il possible en définitive de les radier mais en créant une réserve comme le ferait une banque au cas où elle ne serait pas payée, en prenant en réalité les sommes dans l'actif?

M. Dye: Je ne conseillerais pas de prendre cela de l'actif, mais je recommanderais que l'on reconnaisse le risque en instaurant une provision pour le risque lié aux prêts faits à des pays souverains qui pourraient en définitive ne pas payer. Dans le cas de la Société pour l'expansion des exportations, on admet le risque de ne pas être payé à temps et l'on prévoit des réserves importantes dans les comptes. Je crois que c'est de l'ordre de 107 millions de dollars sur un portefeuille de 5 milliards de dollars, pour ce qui est des retards de paiements, mais on ne dit pas qu'il y a un risque véritable de non recouvrement définitif.

M. Hovdebo: Existe-t-il un parallèle entre la Société pour l'expansion des exportations et la Commission canadienne du blé?

M. Dye: Oui. Et également avec les comptes du Canada, bien qu'il s'agisse essentiellement de prêts de faveur assortis d'une provision totale, mais ils figureront dans les livres comptables du pays.

M. Macdonald: À la note 18, monsieur Hovdebo, on indique que le reste de la dette éventuelle du gouvernement du Canada, qui comprend toutes les garanties, les emprunts faits par d'autres entités que les Sociétés de la Couronne, les plans d'assurance, les autres garanties et les affaires en instance. Nous avons donc une provision pour le risque éventuel et elle s'élève à 8,6 milliards de dollars pour l'année en cours, pour ce qui est des comptes publics.

Le président: On me dit que voilà deux semaines que l'on a demandé les ententes à EMR. Je me vois donc dans

[Texte]

makes it all the more necessary that I ask our committee clerk to follow up today.

M. Robitaille: Monsieur Macdonald, si j'ai bien compris, vous parliez tout à l'heure de 7,000 appels aux États-Unis. Je reviens à la question des lignes. Vous parliez de 7,000 appels et de trois condamnations une fois tout le processus de vérification terminé. Est-ce exact?

• 1040

M. Macdonald: C'est cela.

M. Robitaille: Donc, 7,000 appels ont été reçus et il y a eu trois condamnations. Est-ce qu'il y a des chiffres, des dollars? Autrement dit, cela en valait-il la peine?

M. Macdonald: Il faut reconnaître que le succès d'une politique ne se mesure pas au nombre de condamnations. Si j'ai mentionné cela, c'est qu'il y a une réduction énorme des appels qui viennent par la porte et de ceux qui résultent d'un processus criminel, lors d'un procès. Je suis certain que cet autre recouvrement épargne de l'argent au gouvernement. Je pense que le ministère de la Défense a effectué un recouvrement de 16,000\$ l'année passée. Même si on parle de quelques condamnations seulement, il y a quand même des bénéfices.

En général, on divise par 10 tout résultat d'une expérience aux États-Unis. En fait, on se demande vraiment si cela en vaut la peine. C'est pourquoi on examine la question globale de plus près.

M. Robitaille: Cela veut dire que la . . .

The Chairman: Mr. Robitaille, you are hitch-hiking once again. I allowed you one question on that previously; now you are back on it again, but it does not refer to this morning's meeting directly. So unless you have something that pertains to the accounts, wind it up, please.

M. Robitaille: Juste un commentaire, monsieur Dye, parce que je ne saisis pas toujours ce qui se dit avec la traduction. Tout à l'heure, mon collègue vous parlait des paiements de transferts. Vous parliez de la vérification de la façon dont les provinces utilisent les paiements de transferts. Est-ce bien cela?

M. Dye: Oui, j'ai dit que c'était une bonne idée de faire une vérification des transferts de fonds entre les gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. M. Macdonald a dit qu'il était impossible de vérifier s'il n'y avait pas une bonne structure et de bons critères pour les paiements de transferts.

M. Robitaille: J'essaie de comprendre la différence entre les ententes fédérales-provinciales et les paiements de transferts. Il y a une différence, n'est-ce pas?

M. Dye: Il y a beaucoup de types de transferts. Il est possible de vérifier les fonds là où il y a un accord qui est vérifiable. Ce n'est pas une bonne utilisation de mes fonds que de dire à mes vérificateurs: Allez et vérifiez les paiements de transferts. C'est impossible.

[Traduction]

l'obligation de demander à notre greffier de chercher à voir où en sont les choses dès aujourd'hui.

Mr. Robitaille: Mr. Macdonald, if I understood you correctly, you were mentioning a while ago 7,000 calls in the U.S. To return to the subject of hot lines, you mentioned 7,000 calls and three convictions following a full investigation, did you not?

Mr. Macdonald: Yes.

Mr. Robitaille: So there were 7,000 calls and three convictions. Do you have any dollar figures? In other words, was it worth the trouble?

Mr. Macdonald: It must be realized that the success of a policy is not measured by the number of convictions. If I mention the figure, it is because there is a very wide gap between the number of calls received and those resulting in a criminal charge. I am sure that this method of recovery does represent a savings for the government. I believe the Department of Defence recovered \$16,000 last year. Even if there are only a few convictions, money is being recovered.

Generally speaking, we divide by 10 the results of any experiment in the United States. As a matter of fact, we do wonder whether it is worth the trouble. That is why we are taking a close look at the proposal.

Mr. Robitaille: It means that . . .

Le président: Monsieur Robitaille, vous continuez des questions dans la même veine. Je vous ai déjà permis une question à ce sujet, vous revenez à la charge mais il n'y a pas de rapport direct avec le sujet de notre réunion. Alors si vous n'avez rien à demander au sujet des comptes, je vous demanderais de terminer.

Mr. Robitaille: Just a comment, Mr. Dye, since I am not always sure about what is being said because of the translation. My colleague talked earlier about transfer payments. I gather you were talking about auditing the way provinces make use of such transfer payments, is that correct?

Mr. Dye: Yes, I said it would be a good idea to audit the transfers of funds from the federal government to provincial governments. Mr. Macdonald said it was impossible to determine whether there was a proper structure and appropriate criteria for transfer payments.

Mr. Robitaille: I am trying to understand the difference between federal-provincial agreements and transfer payments. There is a difference, is there not?

Mr. Dye: There are many types of transfers. It is possible to audit the funds if there is a specific agreement. However it would not be a good use of our money for me to tell my auditors to go audit transfer payments. It is impossible.

[Text]

M. Macdonald: Les deux sont des paiements de transferts, mais les classifications sont différentes. L'un est une subvention et l'autre est une contribution. Dans le cas des subventions, les fonds sortent par la porte et c'est fini. C'est pour cela que les paiements de transferts sont décidés par le gouvernement. C'est une politique. Je trouve incroyable qu'on puisse demander aux provinces de vérifier les paiements de transferts avec les ministères provinciaux et les ministères fédéraux. Pour moi, c'est impossible. Cela exige trop de relations fédérales-provinciales en ce moment, ou même au cours de n'importe quelle année.

À propos des contributions, notre responsabilité à nous est d'établir les termes et conditions de ces paiements. C'est la responsabilité des ministères qui dirigent les fonds, selon les accords et les sous-accords, d'établir un régime de vérification selon leurs termes et conditions. Cela est exigé par une politique du Conseil du Trésor, et les ministères qui dirigent les fonds ont la responsabilité d'établir un régime de vérification efficace et nécessaire.

• 1045

The Chairman: Mr. Robitaille, I compliment you on switching horses in midstream, as the saying is. You got right back on the topic extremely well. That was very well done. We will go now to Mrs. Marleau.

Mrs. Marleau: Mr. Macdonald, twice now you have made reference to the fact that perhaps some amount had been set up under contingent liabilities for some of the reservations of the Auditor General. If that is the case, you mentioned once generally that you did have some contingencies, and again I believe—now perhaps I misunderstood—that there were some. Now, I am convinced that if there were any allowance whatsoever for these reservations of the Auditor General he would not have made them in this fashion, which is failure to provide an allowance for at least \$1.3 billion in borrowing by Crown corporations, and the third is failure to record about \$4.2 billion in liabilities related to the indexing of employee pensions. Maybe I misunderstood.

Mr. Macdonald: I think you are starting from a false premise. There are no provisions made in any of those—

Mrs. Marleau: I realize that.

Mr. Macdonald: And there are no amounts shown in contingent liabilities. Basically, contingent liabilities are potential liabilities that may occur if a certain set of circumstances occurs or fails to occur. I do not think we extend contingent liabilities to me resolving with the Auditor General disagreements on that. It is not that sort of thing, quite frankly.

Mrs. Marleau: No, but it was somehow you were using that...

Mr. Macdonald: No. What I was attempting to do was to point out to Mr. Hovdebo that in the recognition of potential... He was asking are there other liabilities out there that might be of that sort, and really what I was

[Translation]

Mr. Macdonald: They are both transfer payments but the classification is different. One is a grant and the other is a contribution. In the case of grants, the money is paid out and that is the end of it. That is why transfer payments are determined by the government. They reflect a certain policy. It seems incredible to me that the provinces should be asked to audit the transfer payments received by provincial departments. I consider it to be impossible. It is expecting too much of federal-provincial relations at the present time or at any time.

With respect to contributions, our responsibility is to establish the terms and conditions of such payments. It is the responsibility of the departments in charge of the funds under the agreements and subagreements to set up an appropriate auditing method. It is a policy requirement of the Treasury Board, and the departments directing the funds are responsible for establishing an efficient audit system.

Le président: Monsieur Robitaille, vous avez très bien fait la transition à un autre sujet, revenant ainsi à nos moutons. Cela a été bien fait. Je donne maintenant la parole à madame Marleau.

Mme Marleau: Monsieur Macdonald, en réponse aux réserves exprimées par le Vérificateur général, vous avez déjà deux fois fait allusion à la création d'un fonds pour des dettes éventuelles. Si je vous ai bien compris, et je me suis peut-être trompé, vous avez reconnu avoir certains éléments de passif éventuel. Or, si des provisions avaient été établies je suis sûr que le vérificateur général n'aurait pas exprimé les réserves comme il a fait en signalant le défaut de prévoir au moins une somme de 1,3 milliards de dollars pour les emprunts effectués par les sociétés de la Couronne et aussi l'ommission d'inscrire environ 4,2 milliards de dollars de passif au titre de l'indexation des régimes de pension des fonctionnaires. Peut-être ai-je mal compris.

M. Macdonald: Je pense que vous partez d'une mauvaise prémisse. Il n'y a pas de provision pour aucun de ces...

Mme Marleau: J'en suis consciente.

M. Macdonald: Et il n'y a pas de montant comme élément de passif éventuel. Essentiellement les dettes éventuelles sont des dettes pouvant se matérialiser à la condition qu'une éventualité donnée survienne ou ne survienne pas. Je ne pense pas que l'on puisse interpréter comme des dettes éventuelles le règlement de certains de ces différends que j'ai avec le Vérificateur général.

Mme Marleau: Non, mais apparemment vous utilisiez...

M. Macdonald: Non. J'ai essayé de faire remarquer à monsieur Hovdebo que compte tenu du potentiel... Il m'a demandé s'il y avait d'autres éléments de passif éventuel du même genre et j'ai essayé de lui faire

[Texte]

trying to relate to him was that we do scan the gamut of governmental activities to look for liabilities that might be lurking out there. They are contingent, though. When they become real we book them. You know, we have native land claim settlements, and it is impossible—

Mrs. Marleau: I realize that, but they are not included.

Mr. Macdonald: They are not shown on the statements. They are shown in a note, and that is the best we can do.

Mrs. Marleau: No, but these are not included in those contingency—

Mr. Macdonald: No, they are not. And I think the auditor would have great difficulty with us including them. That is not the purpose for which that note is intended.

Mrs. Marleau: I realize that, but I thought perhaps it was some kind of an answer to the question I have been asking.

Mr. Macdonald: Perhaps in my enthusiasm I got carried away in what was in there.

Mrs. Marleau: Yes. Also, when you answered Mr. Bellemare you said that there were no cases in which there were loans in default, at least not this year. I believe Mr. Bellemare asked that question earlier in the meeting. Under the Canadian Wheat Board and the problem we are looking at right now, obviously there are not, because we do not acknowledge it unless the country goes bankrupt. But we do renegotiate the loans, and I believe there are a number of countries right now in default, which have renegotiated loans with capitalization of interest.

Mr. Macdonald: Mrs. Marleau, I guess what I should have said is where a country renounces a loan and says they are not going to pay. They have not done that. Basically we then use the international mechanism to reschedule. The loans are in default in the sense that the terms under which they are arranged are not being adhered to. You are quite right then: there are a number of countries in that situation.

Mrs. Marleau: And will you consider allowing for that?

Mr. Macdonald: The government always monitors those situations very carefully, and if circumstances change to the point where we feel it is appropriate to do so, of course we would. But we are not there yet.

Mrs. Marleau: You are not there yet, obviously. I am very interested in that, because I really believe you have to move in that direction. I do not think you would have any choice in the next year or so. You have to provide some allowance for the fact that these are not good loans—and we know it. I wanted you to answer that, but perhaps Mr. Dye would like to get in on this also.

[Traduction]

comprendre que nous inspectons toutes les activités du gouvernement pour y découvrir des éléments de passif éventuel. Il faut souligner qu'il s'agit de dettes éventuelles. Elles sont inscrites au moment où elles deviennent réelles. Vous savez, il y a les revendications territoriales des autochtones et il est impossible. . .

Mme Marleau: Je le comprends mais elles n'y figurent pas.

M. Macdonald: Elles ne figurent pas dans les états financiers. On y fait allusion dans une note, c'est le mieux que nous puissions faire.

Mme Marleau: Non, mais elles ne sont pas comprises dans ces éléments de passif éventuel. . .

M. Macdonald: Non, effectivement. Et je pense que le Vérificateur général aurait beaucoup de mal à nous convaincre de faire autrement. Ce n'est pas la raison pour laquelle la note a été ajoutée.

Mme Marleau: Je le comprends, mais je pensais qu'elle était peut-être la réponse à la question que je vous pose.

M. Macdonald: Peut-être que je me suis laissé emporter par mon enthousiasme.

Mme Marleau: Oui. Dans votre réponse à monsieur Bellemare vous avez dit qu'il n'y avait pas de cas de défaut de paiement pour les emprunts, du moins pour cette année. Je pense que monsieur Bellemare avait posé cette question au début de la réunion. Dans le cas de la Commission canadienne du blé, le problème se pose mais apparemment on ne le reconnaît pas à moins que le pays se déclare en état de faillite. Mais nous acceptons de renégocier des emprunts et je pense qu'il y a un certain nombre de pays qui font actuellement défaut de paiement et qui ont renégocié des prêts avec capitalisation des intérêts.

M. Macdonald: Madame Marleau, j'aurais sans doute dû préciser qu'il y a des cas où le pays renonce à rembourser un prêt. Cela ne s'est pas produit. Nous avons recours au mécanisme international pour rééchelonner le paiement. On peut parler de défaut de paiement dans la mesure où on ne se conforme pas aux modalités et aux conditions générales du prêt. Vous avez raison de dire que plusieurs pays se trouvent dans cette situation.

Mme Marleau: Et est-ce que vous allez établir une provision pour ces cas?

M. Macdonald: Le gouvernement suit toujours ces situations de près et si les circonstances semblent le justifier, nous prendrons cette mesure. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Mme Marleau: Évidemment vous n'en êtes pas encore là. Cela m'intéresse beaucoup parce que je suis persuadée que vous devrez choisir cette orientation en fin de compte. À mon avis, vous n'aurez plus le choix dans un an ou deux. Vous devrez établir une provision pour reconnaître le fait que ce sont de mauvaises créances, nous le savons tous. Je voulais entendre votre réponse

[Text]

Mr. Dye: The world's approach to looking at risk associated with sovereign loans has vastly changed. You saw our own EDC being a pioneer in establishing some provisions for late payment early on. Now you have seen a significant adjustment.

• 1050

For example, through their ECGD, the British have booked the risk. IMF and World Bank last year provided. . . not everybody: the Americans have not yet moved, the Canadians have not yet moved. It is my view that it is long overdue. The risk was probably assumed in the early 1980s somewhere, and now it is coming home to roost. I think we should book these risks to the best estimate we can achieve.

Mr. Hovdebo: A small one on the clean reports.

An hon. member: As opposed to dirty.

Mr. Hovdebo: It is nice to get some sense of humour at the end of a long meeting.

I was looking at the section in exhibit 2.(1) in the financial statements. It is that section from PSAAC with recommendations and so on. I am wondering if the possibility of a clean report is not considerably remoter than we suggest. Would the Auditor General not start feeling that his office is not doing its job if it could not find something in the statements it has to—

Mr. Macdonald: I want to respond to that. Who said that?

Mr. Hovdebo: You choose, Mr. Chairman, which one of them should answer first.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I think the audit office would be doing its job by providing proper assurance to Parliament that the accounts are drawn up in a fair manner in compliance with all the rules and accounting principles that are becoming generally accepted. So we would encourage a clean report. There is no delight in qualifying anybody's accounts, and I think it would be a step forward.

I have told this committee I think they could do it next year on the existing reservations, and if the government wished to go a full PSAAC route in accordance with Statement Three, they would have to do some other things too. PSAAC would require a note regarding physical assets. The government would probably have to do some homework to generate information on that point, but they can do that, and I think we would pass. If they made a good stab at it, we would probably be rather generous in our not qualifying on it if they made a good attempt.

[Translation]

mais monsieur Dye aurait peut-être quelque chose à y ajouter.

M. Dye: La façon dont les pays du monde envisagent les risques associés à des prêts accordés à des états souverains a changé énormément. Notre Société pour l'expansion des exportations a été un pionnier en la matière en prévoyant assez tôt la possibilité de paiements retardés. On vient de voir un ajustement important.

Par exemple, grâce à leur ECGD, les Britanniques inscrivent le risque dans leurs livres comptables. Le FMI et la Banque mondiale ont prévu l'année dernière. . . mais tout le monde n'en est pas à ce stade: Les Américains n'ont pas encore agi, les Canadiens n'ont pas encore agi. Il me semble pourtant qu'il y a longtemps qu'on aurait dû faire quelque chose. On a probablement assumé ce risque au début des années 80 et les conséquences se font sentir maintenant. Je pense qu'il faudrait que l'on inscrive ce risque dans nos livres comptables avec autant de précision que possible.

M. Hovdebo: Un faible risque sur les rapports sans réserve.

Une voix: A l'inverse des rapports avec réserve.

M. Hovdebo: C'est bien d'avoir un petit échange de vues humoristique à la fin d'une longue réunion.

Je regardais la section du document: 2.(1) des états financiers. Il s'agit de la section comportant les recommandations du CCVOSP. Je me demande si la possibilité de faire un rapport sans réserve n'est pas beaucoup moins grande qu'on ne le laisse entendre. L'auditeur général n'aurait-il pas l'impression que son bureau ne fait pas son travail si je ne pouvais pas trouver dans les états financiers. . .

M. Macdonald: Je veux répondre à cela. Qui l'a dit?

M. Hovdebo: A vous de choisir, monsieur le président, celui d'entre eux qui va répondre le premier.

M. Dye: Monsieur le président, il me semble que le bureau du vérificateur penserait faire son travail en garantissant au Parlement que les comptes sont faits comme il se doit en conformité avec les règles et les principes comptables généralement établis. Nous serions donc en faveur des rapports sans réserve. On n'a aucun plaisir à émettre des réserves pour les comptes de qui que ce soit, et je pense que cela constituerait un progrès.

J'ai dit au comité que je pensais que cela pouvait se faire l'année prochaine à partir des réserves existantes, et si le gouvernement souhaitait suivre exactement les recommandations du CCVOSP conformément à la déclaration 3, il faudrait également prévoir d'autres choses. Le CCVOSP demanderait une note concernant les immobilisations. Le gouvernement devrait sans doute beaucoup travailler pour donner des renseignements à ce sujet, mais c'est possible, et je pense qu'alors nous passerions. S'ils faisaient vraiment de leur mieux, on

[Texte]

[Interprétation]

[Traduction]

[Texte]

Mr. Chairman, if I may, that is not just a true answer. One of the difficulties with government action is that they

PSAAC would require a budget to do actual comparisons. I think that is a fair request. The Public Accounts are basically lined up the way the budget is. I think the government could do that simply. There is a requirement for a statement of changes in financial position. That is simple enough to do. I would recommend the government do it. The reason they are not doing it is we have not yet generated enough political will. It could be done within a year if the government wanted to do it. If the finance department said to Mr. Macdonald, do it, I am sure he could deliver.

The Chairman: Mr. Macdonald, do you have a comment on that?

Mr. Macdonald: I do not think I would be quite so categorical as the Auditor General on our ability to deliver on all of these. I think it is overstating the case to say we have all the information and it is just sheer cussedness on the part of the government that we are not moving.

We are trying to implement PSAAC recommendations. I think what has happened over the last eight or nine years is that we have been jointly making government accounting policy on the fly, so to speak. Reservations that initially were on our financial statements have been picked up and have been resolved through pronouncements of PSAAC. So a decade later, more or less, we are in much better shape now. Frankly, it benefits both the auditor and the government. It benefits the auditor in that he or she has authoritative pronouncements on which to make reservations, and it benefits the government in the sense that we are dealing with a known quantity. We know what the recommendation is and we can take it and shake it and look at it all over and see if it is applicable and try to come to a view on it.

So I think we have made a lot of progress over the last eight or nine years. I do not know whether some of the reservations that used to be there are no longer there. I think we are moving into an area where there is a broader range of understanding as to what accounting policy is in a government context. We have come a long way. But we are not there yet, and we have a way to go. We are working, and we are working very hard, to try to bring it ahead.

There are a variety of constraints and things. I mentioned the data problem relating to Crowns and what have you. I think we will overcome them, and we will bring them ahead as the opportunities present themselves. I want to assure this committee that, like the Auditor General, I am committed to removing the reservations from the financial statements and having a clean opinion, because it reflects on me as well.

serait probablement généreux et on ne mettrait pas de réserve dans le cas de tentatives honnêtes.

Le CCVOSP exigerait sans doute un budget pour pouvoir procéder à de véritables comparaisons. Je pense que c'est une demande justifiée. Les Comptes publics sont disposés essentiellement comme le budget. Je crois donc que le gouvernement pourrait faire les choses simplement. Il serait nécessaire de faire des déclarations de modification de la situation financière. C'est assez facile à réaliser. Je recommande que le gouvernement le fasse. Si cela ne se fait pas encore, c'est que la volonté politique n'est pas encore assez grande. Cela pourrait se faire dans l'intervalle d'une année si le gouvernement le souhaitait. Si le ministère des Finances disait à M. Macdonald de le faire, je suis sûr qu'il pourrait s'en acquitter.

Le président: Monsieur Macdonald, avez-vous une remarque à faire à ce sujet?

M. Macdonald: Je ne pense pas pouvoir être aussi catégorique que le Vérificateur général sur notre capacité de nous acquitter de toutes ces tâches. Je crois qu'il est un peu exagéré de dire que nous disposons de tous les renseignements et que ce n'est que pour embêter le monde que le gouvernement ne décide pas de le faire.

Nous essayons d'appliquer les recommandations du CCVOSP. Il me semble que ces huit ou neuf dernières années nous avons conjointement, mis au point une politique de comptabilité gouvernementale de façon ponctuelle, pour ainsi dire. Les réserves qui figuraient à l'origine dans nos états financiers ont été relevées et ont été résolues à la suite de décisions du CCVOSP. Ainsi, une dizaine d'années plus tard, nous nous trouvons dans une bien meilleure position. Bien franchement, cela profite aussi bien au vérificateur qu'au gouvernement. Cela profite au vérificateur puisqu'il ou elle a la possibilité de prendre des décisions concernant les réserves et cela profite au gouvernement en ce que nous pouvons travailler en connaissance de cause. Nous connaissons la recommandation, nous pouvons l'examiner sous toutes ses coutures et voir si elle est applicable avant de nous faire une opinion.

Je pense donc que nous avons réalisé de gros progrès au cours des huit ou neuf dernières années. Je ne sais si certaines des réserves qui existaient alors sont toujours là. Je pense que l'on comprend maintenant mieux ce qu'est une politique de comptabilité dans le contexte gouvernemental. Nous avons fait du chemin. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, et nous devons encore progresser. Nous travaillons très fort pour tenter de faire avancer les choses.

Il y a un certain nombre de contraintes et autres problèmes. J'ai parlé des problèmes de données relatives aux sociétés de la couronne. Je pense que nous pourrions les résoudre et que nous pourrions faire avancer les choses au fur et à mesure que des possibilités se présenteront. Je puis assurer le comité, que tout comme le vérificateur général, je cherche à supprimer les réserves des états financiers et à arriver à des rapports sans réserve, parce que cela se répercute également sur moi.

[Text]

• 1055

I note, however, and with more than just passing delight, that among my provincial colleagues I now have company in people who have reservations on their financial statements, whereas before I was alone, more or less. Now that PSAAC has come out, we have a lot of company. I have not noticed that the market price on T-bills has gone down week over week because we have reservations.

Nonetheless, we are working to get rid of the reservations. As I said earlier, I would like to give Mr. Dye a very nice going away present when he finally does retire in 1991, and we are working to see what we can do.

Mr. Dye: Mr. Chairman, if perhaps there is not sufficient political will to go whole hog, I am sure that, if the Comptroller General and the Department of Finance wanted to, they could present this committee with a model of what it would look like if they did comply with all the PSAAC things. That could be done for this year's accounts in reasonably short time or perhaps next year. The question of fixed assets is a difficult area, but I think they could make a decent try at it.

We accumulated some relevant data when we did the figure study back in 1985. I am sure that, with the assistance of Statistics Canada, sufficient relevant data could be put there for a model note. Perhaps if they cannot give us the accounts, they can give us a model.

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, I have a total of seven person-years working in this area and a very small budget. If I were to work on a model, almost everything else would cease. At this point in time, I would prefer focusing on working the reservations through, rather than spending it on model presentations.

The physical asset one is a particularly difficult area and it is going to require a considerable effort on our part, starting back in the departments. The major departments are the keepers of the physical assets of government. At the moment, assets are written off as they are acquired; they are not kept on the books on their book value, nor is depreciation calculated. That is not going to be any easy thing to come up with. It is going to require some time. We are moving ahead with it for other reasons, unrelated to financial statement presentation. I would be hard pressed, however, to provide this committee with any sort of number that was even within the ballpark on that in a short period of time.

Mr. Hovdebo: If you wanted to sell the Seaway, how much would you charge for it?

Mr. Macdonald: Who would buy it, Mr. Hovdebo? That is one of the problems.

[Translation]

Je constate cependant, et cela ne me réjouit pas simplement sur le moment, que parmi mes collègues provinciaux, nombreux sont ceux qui ont des réserves sur leurs états financiers, alors qu'auparavant j'étais plus ou moins le seul. Maintenant que le CCVOSP s'est prononcé, nous sommes nombreux. Je ne pense pas avoir remarqué que les prix du marché pour les bons du trésor ont baissé de semaine en semaine à cause des réserves.

Néanmoins, nous tentons de nous débarrasser de ces réserves. Comme je l'ai déjà dit, j'aimerais faire un beau cadeau de départ à monsieur Dye lorsqu'il va enfin prendre sa retraite en 1991, et nous faisons tout notre possible.

M. Dye: Monsieur le président, si l'on a pas la volonté politique suffisante pour réaliser tous les changements, je suis sûr que, si le contrôleur général et le ministère des Finances le souhaitent, ils pourraient présenter à ce comité un modèle de ce que l'on obtiendrait si l'on respectait toutes les recommandations du CCVOSP. Cela pourrait se faire pour les comptes de cette année dans un temps relativement court ou peut-être l'année prochaine. La question des immobilisations est une question épineuse, mais je crois qu'ils pourraient tenter le coup.

Nous avons accumulé un certain nombre de données pertinentes lorsque nous avons étudié les chiffres en 1985. Je suis sûr qu'avec l'aide de Statistiques Canada, on disposerait de données suffisantes pour constituer un modèle. S'ils ne peuvent pas nous donner les comptes, peut-être peuvent-ils nous donner un modèle.

M. Macdonald: Monsieur le président, je dispose de sept années-personnes pour ce secteur et d'un très petit budget. Si je devais m'occuper d'un modèle, je devrais cesser pratiquement toutes les autres activités. Pour l'instant, je préfère m'atteler aux réserves au lieu de passer mon temps à présenter un modèle.

La question des immobilisations est particulièrement difficile et elle va nous demander des efforts importants, non seulement à nous, mais auparavant aux ministères. Les principaux ministères sont les détenteurs des immobilisations du gouvernement. Pour l'instant, on passe en charges l'actif au fur et à mesure qu'on l'acquière; on ne les garde pas dans les livres comptables à leur valeur comptable, et l'on ne calcule pas l'amortissement. Ce ne sera donc pas facile de régler cette question. Il faudra du temps. Mais nous réalisons des progrès pour d'autres raisons, qui n'ont aucun rapport avec la présentation des états financiers. J'aurais cependant beaucoup de mal à fournir à ce comité un chiffre quelconque, même très approximatif, dans un court laps de temps.

M. Hovdebo: Si vous décidiez de vendre la voie maritime, combien demanderiez-vous?

M. Macdonald: Qui voudrait l'acheter, monsieur Hovdebo? C'est là un des problèmes.

[Texte]

Mr. Chairman, if I may, that is not just a trite answer. One of the difficulties with government assets is that they tend to be rather single use. You do not sell Seaways, you do not move bridges and cart them somewhere else, with the exception of London Bridge, and things like that. So we are into a different situation in certain of these government assets.

I am intimately familiar with the PSAAC pronouncement, because I was subcommittee chairman of that particular report. We said, let us first talk about the assets that are used as program inputs—buildings, equipment, things that you use in the delivery of services. Let us see if we can at least get note disclosure, which is a much less rigorous type of disclosure than showing it on the face of the statements, let us see if we can get governments to move towards that.

This year CICA should be coming out with a research study on the whole question of physical assets, but I think we are probably several years away from seeing a major presentation of physical assets on any government in this country.

Mr. Dye: It would not require all the note disclosure on physical assets to get a clean opinion. So I think they could do it if they wanted to.

Mr. Hovdebo: So you do not think that 33 and 34 are required before you can give a clean opinion?

Mr. Dye: I think it is likely we could give a clean opinion if there were not compliance with all the details.

The Chairman: This would seem like a good point to adjourn the meeting. Mr. Dye and Mr. Macdonald, I want to thank you for appearing before us this morning, along with your officials. We will call this meeting to order again on Thursday morning at 9 a.m. in this room with the same people. If we can get a larger room, we will, but for the moment it is this room.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

Monsieur le président, avec votre permission, ce n'était pas simplement une réponse frivole. L'un des problèmes avec les immobilisations gouvernementales, c'est qu'elles servent en général à une seule chose. On ne vend pas les voies maritimes plus qu'on ne déplace les ponts pour les mettre ailleurs, à l'exception sans doute du pont de Londres. Nous sommes donc dans une situation particulière pour certaines des immobilisations gouvernementales.

Je suis tout à fait au courant de la déclaration du CCVOSP parce que j'étais le président du sous-comité chargé de ce rapport. Nous nous sommes dit, parlons tout d'abord des immobilisations qui font partie des programmes—bâtiments, outillage, tout ce qui est utile pour la prestation de services. Voyons s'il est possible de le divulguer au moins dans une note, ce qui est une méthode moins rigoureuse de révélations que de le faire figurer dans les états financiers; voyons si nous pouvons amener les gouvernements à faire cela.

Cette année, l'ICCA devrait publier un travail de recherche sur l'ensemble de la question des immobilisations, mais je pense qu'il faudra attendre plusieurs années avant qu'on nous présente un document important sur les immobilisations de n'importe quel gouvernement dans notre pays.

M. Dye: Il ne serait pas nécessaire d'avoir toutes les présentations d'information par voie de notes sur les immobilisations pour avoir une opinion sans réserve. Je pense donc que cela pourrait se faire si on le voulait vraiment.

M. Hovdebo: Vous ne pensez donc pas qu'il faille en passer par les articles 33 et 34 avant d'avoir une opinion sans réserve?

M. Dye: Je pense que l'on pourrait avoir une opinion sans réserve si l'on ne devait pas respecter tous les détails.

Le président: Il me semble que c'est le moment idéal pour lever la séance. Monsieur Dye et monsieur Macdonald, je tiens à vous remercier d'être venus devant nous ce matin avec vos collègues. Cette réunion se poursuivra jeudi matin à 9 heures dans cette même pièce avec les mêmes personnes. Si nous pouvons obtenir une pièce plus grande, nous le ferons; mais pour l'instant la réunion se fera dans cette pièce.

La séance est levée.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Book Tarif rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Auditor General of Canada:

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada;
Ron Thompson, Assistant Auditor General, Audit
Operations.

From the Comptroller General of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada;
John Hodgins, Director, Government Accounting
Policy.

TÉMOINS

Du Bureau du Vérificateur général du Canada:

Kenneth M. Dye, Vérificateur général du Canada;
Ron Thompson, vérificateur général adjoint,
Opérations de vérification.

Du Bureau du Contrôleur général du Canada:

J.A. Macdonald, Contrôleur général du Canada;
John Hodgins, directeur, Division de la politique
comptable du gouvernement.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Thursday, June 8, 1989

Chairman: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

Public Accounts

RESPECTING:

Public Accounts of Canada for 1987-88 in
accordance with Standing Order 108(3)(F)

WITNESSES:

(See back cover)

Nino A. Trivella
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 8

Le jeudi 8 juin 1989

Président: Len Hopkins

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Comptes publics

CONCERNANT:

Comptes publics du Canada pour 1987-1988
conformément à l'article 108(3)(F) du Règlement

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Le greffier du Comité
Nino A. Trivella

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 8, 1989

(9)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:07 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau and Geoff Wilson.

Acting Member present: Stan Hovdebo for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Auditor General of Canada: Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada. *From the Comptroller General of Canada:* J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

The Committee resumed consideration of the Public Accounts of Canada for 1987-88 which stand permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(F).

Kenneth M. Dye made an opening statement, and with the other witness, answered questions.

At 10:55 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 8 JUIN 1989

(9)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit, aujourd'hui à 9 h 07, dans la pièce 307 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Len Hopkins, (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau et Geoff Wilson.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada. *Du Contrôleur général du Canada:* J.A. Macdonald, Contrôleur général du Canada.

Le Comité reprend l'étude des Comptes publics du Canada pour 1987-1988, réputés déferés en permanence au Comité, conformément aux dispositions de l'alinéa 108(3)(F).

Kenneth M. Dye fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et l'autre témoin répondent aux questions.

À 10 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, June 9, 1989

• 0905

The Chairman: I see a quorum. We will start our meeting. We will continue our discussions of the last day with regard to the reservations.

I ought to remind members to notify our clerk by Friday at the latest about their intention to travel to Edmonton for the meeting of public accounts committees being held between July 9th and 12th. The conference, of course, is entitled the Canadian Council of Public Accounts Committees.

Resuming consideration of the Public Accounts of Canada for 1987-88, our witnesses this morning are Mr. Kenneth Dye, Auditor General of Canada; Mr. Ross Thompson, Assistant Auditor General, Audit Operations; and from the Comptroller General of Canada we have Mr. J. A. Macdonald, Comptroller General of Canada; and John Hodgins, Director, Government Accounting Policy.

This morning I understand that Mr. Dye has an enlargement on what he had to say the last day in introductory remarks and I understand he wants to comment on the French-English translation.

Mr. Kenneth Dye (Auditor General of Canada): Before I get into the agenda for the day, Mr. Chairman, I have provided to your committee clerk a response in both English and French with respect to your question on agreements and subagreements.

This is my response with respect to the Department of Energy, Mines and Resources non-compliance with the terms of the Canada-Nova Scotia Development Fund Agreement.

In the case of Nova Scotia the act required Governor in Council approval of the Development Fund Agreement and of its terms and conditions. The Treasury Board also approved the terms and conditions of the agreement. Therefore, the Minister of Energy, Mines and Resources had the power to approve individual projects proposed by the province and before doing so, the minister was required to ensure that the projects were related to the purposes of the overall agreement.

There does not seem to be any mechanism in place to deal with the situation where a minister approves a project that does not comply with what Parliament, Cabinet, or Treasury Board approved.

To date, the federal minister has approved over 50 projects in Nova Scotia. A number of these do not conform to the act, to the agreement, or to the terms and conditions.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 9 juin 1989

Le président: Je vois que le quorum est atteint. J'ouvre la séance. Nous allons continuer le débat de la dernière séance concernant les réserves.

Je tiens à rappeler aux membres que s'ils ont l'intention d'aller à Edmonton pour la réunion des comités des comptes publics qui s'y déroulera du 9 au 12 juillet, ils doivent le signaler au greffier d'ici vendredi au plus tard. Évidemment la conférence s'intitule Conseil canadien des comités des comptes publics.

Nous reprenons l'étude des comptes publics du Canada pour l'exercice financier 1987-1988. Nous avons avec nous comme témoins M. Kenneth Dye, vérificateur général du Canada, M. Ross Thompson, vérificateur général-adjoint, M. J. A. Macdonald, contrôleur général du Canada, et M. John Hodgins, directeur, politiques et comptabilité gouvernementale.

Ce matin M. Dye va expliquer des observations qu'il a faites dans sa déclaration d'ouverture à notre dernière séance. Je crois comprendre qu'il veut dire quelque chose au sujet des traductions en français et en anglais.

M. Kenneth Dye (Vérificateur général du Canada): Monsieur le président, avant d'aborder notre ordre du jour, je vous signale que j'ai donné au greffier une réponse dans les deux langues officielles à la question sur les ententes et les sous-ententes.

Voilà ce que j'ai à dire concernant l'inobservation, par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'entente du fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse.

Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, la loi exigeait l'approbation, par le gouverneur en conseil, de cette entente et de ses conditions. Le Conseil du Trésor a aussi approuvé les conditions de cette entente. Le ministre de l'Énergie, mines et ressources avait donc l'autorité pour approuver le projet proposé par les provinces, après avoir au préalable, comme il y était tenu, vérifié que le projet en question correspondait bien aux objectifs de l'entente.

Il ne semble pas y avoir de mécanisme permettant de faire face à une situation dans laquelle un ministre approuve un projet non conforme à ce qu'a approuvé le Parlement, le conseil des ministre ou le Conseil du Trésor.

Jusqu'à maintenant le ministre fédéral a approuvé plus de cinquante projets en Nouvelle-Écosse. Un certain nombre de ces projets ne sont pas conformes à la loi, à l'entente ou à ses conditions.

[Texte]

• 0910

With respect to the act, the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement established a development fund to pay for infrastructural costs directly or indirectly relating to the exploration for, or development, production, or transportation of, oil or gas in the offshore area. When we looked at the projects federal ministers approved, however, we found over \$100 million had been allocated to building unrelated roads, bridges, and traffic light systems, etc.

With respect to the agreement, the project approval descriptions did not generally consider the criteria in the development fund agreement. Projects to be funded were supposed to be for infrastructural costs related to oil and gas activities in the offshore. They were supposed to have a defined social and economic rationale, to outline the benefits to Canada and Nova Scotia, to consider the relationship to other provincial and federal initiatives, and take into account the existing infrastructure. All these factors had to exist and were to be spelled out in the project proposals. Instead, they were generally brief and did not make a convincing case for spending federal funds.

With respect to the terms and conditions, the terms and conditions approved by the federal Treasury Board say the money should not be spent for any cost in respect of the services of regular provincial employees. However, we found the cost of regular provincial employees had been paid. For example, a large part of the \$22.7 million for vocational training assistance went to pay teachers' salaries.

Mr. Chairman, I hope that is a response to the issues you raised in the last meeting. I have an apology to make to the anglophone members of the committee. The francophone members have received an opening statement with one page and a bit more than the anglophone members have. If I might, I would like to read into the record the part the anglophone members have not received. Then everybody will have the same thing.

Statement by Mr. Kenneth Dye (Auditor General of Canada): As I mentioned on Tuesday, much can be accomplished in the coming year if the government has the will to do it.

Stated accounting policies can be revised in the 1990 budget.

Volume I of the *Public Accounts of Canada* can be transformed into a concise annual financial report.

M. Gabriel Fontaine (député de Lévis): Monsieur le président, étant donné qu'on a eu le document suffisamment en avance, ce qui nous a permis de l'avoir lu, et si les membres du Comité sont d'accord, il serait

[Traduction]

L'accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières a établi un fonds de développement destiné à financer les frais d'infrastructures entraînés directement ou indirectement par la prospection, la mise en valeur, la production ou le transport de pétrole ou de gaz dans la zone off-shore. Cependant, lors de notre examen des projets approuvés par le ministre fédéral, nous avons constaté qu'une somme de plus de 100 millions de dollars avait été allouée à la construction de routes, de ponts et d'installations de feux de circulation, etc.

En ce qui concerne l'accord, la description des projets approuvés ne tenait pas compte, de façon générale, des critères énoncés dans l'accord du fonds de développement. Les projets à financer devaient porter sur l'infrastructure nécessaire aux activités pétrolières et gazières off-shore. Ils devaient avoir une portée économique et sociale précise, mettre en valeur les avantages pour le Canada et la Nouvelle-Écosse, prévoir des liens avec les autres mesures provinciales et fédérales et tenir compte de l'infrastructure actuelle. Toutes les propositions de projets devaient comporter tous ces éléments et les décrire en détails; au lieu de cela, elles étaient en général brèves et ne justifiaient pas l'engagement de fonds publics fédéraux.

Les conditions approuvées par le Conseil du Trésor fédéral excluent les coûts liés aux services d'employés permanents de la province. Cependant, nous avons constaté que l'on avait défrayé des coûts de ce genre; par exemple, une grande partie des 22,7 millions de dollars consacrés à la formation technique et professionnelle avait été utilisée pour payer les salaires des professeurs.

Monsieur le président, j'espère que j'ai répondu aux questions soulevées au cours de la dernière séance. Je dois m'excuser auprès des membres anglophones du Comité. Les membres francophones ont reçu une copie de la déclaration d'ouverture, qui est une page et demie plus longue que celle reçue par les membres anglophones. Je voudrais consigner au compte-rendu la partie de la déclaration que les anglophones n'ont pas reçue afin que tout le monde ait la même chose.

Déclaration de M. Kenneth Dye (Vérificateur général du Canada): Comme je l'ai dit mardi, on peut accomplir beaucoup de travail dans l'année à venir si le gouvernement en a la volonté.

On peut réviser les politiques de comptabilité dans le budget de 1990.

On pourrait transformer le premier volume des *Comptes publics du Canada* en rapports financiers annuels très concis.

Mr. Gabriel Fontaine (Lévis): Mr. Chairman, since we did not get the document early enough to be able to read it, and if committee members agree, it might be a good idea to get to our questions immediately. Unless the other

[Text]

peut-être davantage pertinent de procéder immédiatement aux questions. À moins que les autres députés ne préfèrent peut-être l'entendre, je pense que ça nous sauverait du temps à tous, et ça nous permettrait de poser nos questions.

The Chairman: There is no English version for it. That is why we are letting the other members know.

M. Dye: Je m'excuse, il y a une petite erreur dans les deux versions.

Statement by Mr. Kenneth Dye (Continued):

These new changes would allow a clean audit opinion in the government's 1990 financial statements and the presentation of the statements in a more understandable form.

All of this can be accomplished by the government in the coming year with little outlay of funds.

In fact, I would be pleased to contribute expertise, as we have in the past. We would be prepared to help out the Office of the Comptroller General or Finance.

With a bit more effort, all the suggestions contained in statements issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants Public Sector Accounting and Auditing Committee, PSAAC, could be incorporated in the government's financial statements.

As discussed on Tuesday, the best way for the government to avoid new audit reservations on the summary financial statements is to make the statements conform to the PSAAC guidelines.

What I fail to understand is why the Department of Finance, the other key player, with Mr. Macdonald's office, does not seize the opportunity to achieve a clean audit opinion in a concise financial report by next year.

These are not just technical matters of interest only to accountants.

Reservations, in my opinion, mean you are being misled by the government's financial statements.

And presenting the government's statements in technical language without adequate context and explanations all but guarantees the statements will be understandable to experts.

Why should you or other users have to put up with this state of affairs?

I do not think you have to. It seems to me that clear direction from this committee would help create the will necessary to bring about change.

I will go further. If the government has no intention of producing a PSAAC-style official financial statement, presented in a concise annual report, my office will

[Translation]

members would like to hear it, I think it would save us all time if we were allowed to put our questions.

Le président: Il n'y a pas de version anglaise. C'est pour cela que nous voulons que les autres membres en prennent connaissance.

Mr. Dye: I am sorry, there is a slight error in both versions.

Déclaration de M. Kenneth Dye (Suite):

Grâce à ces modifications, il serait possible de formuler une opinion sans réserve sur les états financiers de 1990 du gouvernement, états qui seraient d'ailleurs présentés sous une forme plus facile à comprendre.

Le gouvernement pourrait mener à bien ces améliorations au cours des mois qui viennent à peu de frais.

Je serais même heureux d'apporter l'aide des spécialistes du Bureau, comme je l'ai fait par le passé. Je serais prêt à offrir de l'aide au Bureau du contrôleur général ou au ministère des Finances.

Avec un peu plus d'effort, il serait possible d'incorporer dans les états financiers du gouvernement toutes les suggestions formulées dans les prises de position du Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public (CCVOSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Comme on l'a mentionné mardi, la meilleure façon pour le gouvernement d'éviter que l'on émette des réserves sur les états financiers sommaires est de les rendre conformes aux lignes directrices du CCVOSP.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le ministère des Finances, autre intervenant clé en plus du bureau de M. Macdonald, ne saisit pas cette occasion d'obtenir une opinion sans réserve et de publier un rapport financier concis pour 1990.

Il ne s'agit pas uniquement de considérations techniques qui n'intéressent que les comptables.

Les réserves, à mon avis, signifient que les états financiers du gouvernement induisent en erreur.

En présentant les états financiers du gouvernement dans une langue technique sans contexte ni explications suffisants, on est certain que seuls des spécialistes peuvent les comprendre.

Pourquoi devrions-nous tolérer cet état de choses? Je ne pense pas que ce soit nécessaire.

Il me semble que si le Comité montrait clairement la voie, cela contribuerait à faire naître la volonté nécessaire au changement.

J'irai même plus loin. Si le gouvernement n'a pas l'intention de produire un état financier officiel du type suggéré par le CCVOSP, qui soit présenté dans un rapport

[Texte]

produce a model and prove it can be done for the year-end of March 1990.

I would like to offer some additional details for your consideration with respect to the issues raised in Reservations to my 1988 opinion.

Reservations 2 and 3, dealing with the reporting entity and employee pensions respectively, are the subjects of two new pronouncements from PSAAC.

All the Government has to do to get rid of these Reservations is conform its accounting policies to these two pronouncements.

My other Reservation, recognition of sovereign risk, is not covered by PSAAC.

On this issue, I agree with Mr. Macdonald's observation last Tuesday that "Neither the Auditor General nor the government can say with complete certainty that every dollar will be repaid".

This is one component of the risk that I believe should be provided for in the government's financial statements—the risk that amounts owing to the Government will ultimately not be repaid.

But there is also the risk of costs associated with repayment delays even if amounts owing are ultimately repaid.

And there is the risk of impairment in the present value of amounts owing arising from what seems to be virtually "perpetual renegotiation".

There is no "simple right answer" for the amount of risk to be recognized.

But prudence requires that some reasonable amount be included in the financial statements in order to keep them from being misleading.

History shows that the debt crises of the 1870s, 1890s and 1930s were quite similar to the situation we face today.

Although outright repudiation by countries has been relatively infrequent, sovereign debtors have often sought relief from external debts through complete or partial suspension of repayments followed by renegotiation of the terms and conditions of loans.

In order to settle the defaults, creditors often had to reduce interest rates, reduce the nominal value of the defaulted bonds, or both.

In other words, defaults have caused real losses.

[Traduction]

annuel concis, mon bureau en produira un modèle pour l'exercice se terminant en mars 1990 et prouvera que cela est faisable.

J'aimerais maintenant soumettre des détails supplémentaires à votre examen en ce qui concerne les questions soulevées dans les réserves que renferme mon opinion, pour 1988.

La deuxième et troisième réserves, qui portent respectivement sur les entités comptables et sur les pensions de retraite des employés, ont fait l'objet de deux nouvelles prises de position du CCVOSP.

Tout ce que le gouvernement doit faire pour éliminer ces deux réserves est d'aligner ses conventions comptables sur ces deux prises de position.

Le CCVOSP ne s'est pas penché sur mon autre réserve concernant le risque que comportent les prêts consentis à des pays souverains.

À ce chapitre, je suis d'accord avec M. Macdonald lorsqu'il a dit, mardi dernier, que ni le vérificateur, ni le gouvernement ne peuvent affirmer avec certitude que chaque dollar sera remboursé.

Un élément de risque—c'est-à-dire la possibilité que les sommes dues au gouvernement ne soient jamais remboursées—devrait se refléter dans les états financiers du gouvernement.

Néanmoins, les frais liés aux arriérés de paiement comportent aussi un risque, même si la dette finit par être réglée.

Il y a aussi le risque d'une carence de la valeur actuelle des montants dûs en raison de ce que l'on pourrait pratiquement appeler «une renégociation perpétuelle».

Il n'existe pas de réponse simple en ce qui concerne les montants à indiquer pour rendre compte du risque.

Mais la prudence exige qu'un certain montant acceptable soit inscrit aux états financiers de manière à ce qu'ils n'induisent pas en erreur.

L'histoire nous apprend que les crises d'endettement des années 1870, 1890 et 1930 s'apparentent à la situation à laquelle nous faisons face aujourd'hui.

Bien qu'un rejet complet de la part de pays soit relativement peu fréquent, les pays souverains débiteurs essaient souvent d'alléger le fardeau de leurs dettes en obtenant la suspension partielle ou complète des remboursements, suivie d'une renégociation des modalités des emprunts.

Pour remédier aux défauts de paiement, souvent les créanciers devaient soit réduire leurs taux d'intérêt, soit réduire la valeur nominale des obligations en souffrance, ou prendre ces deux mesures.

En d'autres mots, les défauts de paiement ont engendré des pertes réelles.

[Text]

We see the Canadian Wheat Board as an entity with government-guaranteed borrowings supported by assets of questionable value.

Although the Government's accounting policies do not require the Board to be consolidated, they do require the Government to provide for any portion of the Board's borrowings that are unlikely to be repaid from internally generated funds.

This is how provision for sovereign debt risk could be provided for in the government's statements.

In any portion of the Canadian Wheat Board's \$3.2 billion in receivables from countries experiencing payment problems are not collected, the Board will not have sufficient internally generated funds to pay its debts.

At 31 March 1988, I believe that the Board's receivables had a value that was at least \$1.3 billion less than the amount at which they were shown on the Board's books.

I believe that the Government should recognize, as a liability, at least that portion of the Board's borrowings which is supported by nothing more than a bookkeeping accrual in respect of overdue and unpaid interest.

This would be done by "booking" a provision in the Government's financial position statement through a charge to accumulated deficit.

In saying this, I am not in any way suggesting that the Canadian Wheat Board write off its receivables.

What I am saying is that the Government should record a liability provision to recognize the significant risk to the Government that some of the money owing to the Board may not be collected.

This can be done confidentially, without naming specific sovereign debtors. There is no reason why booking a provision for sovereign risk should impair collection of amounts due.

The receivable in arrears have not been provided for in the Canadian Wheat Board's financial statements and interest on these receivables is still being accrued in the Board's accounts.

The reason given in the Board's financial statements is that the Board is not at risk should any of its receivables prove uncollectible because the borrowings used to finance them are guaranteed by the Government.

Quite frankly, I think it is nonsense for the Board to continue to accrue interest on "non-performing" receivables. It seems to me that this creates "fictional

[Translation]

Nous considérons la Commission canadienne du blé comme une entité dont les emprunts, cautionnés par des éléments d'actif douteux, sont garantis par le gouvernement.

Bien que les conventions comptables du gouvernement n'exigent pas la consolidation des états financiers de la Commission, elles demandent néanmoins au gouvernement d'établir une provision pour toute fraction des emprunts de la Commission qui, vraisemblablement, ne pourra pas être remboursée à l'aide des fonds générés par la CCB.

C'est ainsi que l'on pourrait établir dans les états financiers du gouvernement une provision pour le risque de perte souveraine éventuelle.

Si la Commission canadienne du blé se trouve incapable de récupérer, auprès de pays qui ont de la difficulté à honorer leurs dettes, une partie des 3,2 milliards de dollars que ces derniers doivent lui rembourser, elle ne pourra régler ses dettes car elle ne génère pas elle-même assez de fonds.

Or, j'estime qu'au 31 mars 1988, la valeur des débiteurs de la Commission était inférieure d'au moins 1,3 milliard de dollars à la valeur inscrite dans ses livres.

J'estime que le gouvernement devrait comptabiliser comme dette au moins une partie des emprunts de la Commission qui n'ont d'autre garantie que leur inscription aux livres comme intérêt en souffrance.

Il suffirait de présenter dans l'état de l'évolution de la situation financière du gouvernement une provision dont le montant serait imputé au déficit accumulé.

Je ne veux en aucune façon laisser entendre que la Commission canadienne du blé devrait radier ses débiteurs.

Je dis simplement que le gouvernement devrait établir une provision pour dette afin de tenir compte du risque important, pour le gouvernement, que la CCB ne puisse recouvrer certaines sommes qui lui sont dues.

Le gouvernement peut le faire confidentiellement, sans divulguer le nom des souverains débiteurs. En outre, aucune raison ne permet de croire que l'inscription d'une provision pour perte éventuelle reliée aux emprunts à des pays souverains empêcherait le recouvrement des sommes dues.

Les états financiers de la Commission ne présentent pas de provisions pour les débiteurs en souffrance et l'intérêt couru sur ces comptes continue d'être comptabilisé par la Commission.

Or, les états financiers de la Commission expliquent que celle-ci ne risque rien advenant que ses débiteurs ne puissent être récupérés parce que les emprunts qui ont servi à les financer sont garantis par le gouvernement.

Franchement, j'estime qu'il est aberrant que la Commission continue à comptabiliser des intérêts sur des débiteurs qui ne produisent plus d'intérêt. Il me semble

[Texte]

assets", even if the Board's borrowings that financed the receivable are guaranteed by the Government.

It is clear that if the Canadian Wheat Board's borrowings were not guaranteed by the Government, sound accounting practice would require the Board to cease accruing interest on its receivables in arrears and to write them down to a lower value.

Providing a valuation allowance for receivables in arrears and accrued interest on them would be consistent with the spirit of the Superintendent of Financial Institutions' rules for valuing loans by commercial banks to sovereign nations that are experiencing difficulties in servicing their debts.

Providing a valuation allowance would also be consistent with good accounting practice as described in the Estey report.

The Superintendent's rules require that loans become "non-accrual": after 90 days if there is significant doubt as to collectibility of principal and interest; or after 180 days of interest being in arrears; or if management believes a loss will occur.

Once a loan becomes "non-accrual", all accrued interest is generally written off, with subsequent recoveries used to reduce the principal balance.

In addition, a valuation reserve is required to reduce by 35% to 45% the principal for loans to some 38 names countries.

If these criteria were applied to the Canadian Wheat Board's receivables, a reduction of between \$1.3 billion to \$1.7 billion in the reported value of principal and interest receivable would be required.

Once again, this would be provided through establishing an appropriate valuation allowance for the receivables in question, and not by writing them off the books altogether.

The Government's stated accounting policy only requires that amounts due from sovereign nations be reduced in value if the nations formally repudiate their debts—a most unlikely scenario given the various international mechanisms that exist for countries to reschedule their debts.

The Paris Club is such a mechanism for debts owed to governments. The London Club is a similar mechanism for debts owed to commercial banks. Both operate in a similar manner and require similar terms.

It seems to us that the Canadian Wheat Board's trade-receivables arose from commercial-type transactions and that applying commercial accounting conventions to their valuation is entirely appropriate in the circumstances.

[Traduction]

que cela crée un «actif fictif», même si les emprunts faits par la Commission pour financer ses débiteurs sont garantis par le gouvernement.

Il est évident que si les emprunts de la Commission canadienne du blé n'étaient pas garantis par le gouvernement, on devrait, selon de saines méthodes comptables, cesser de comptabiliser l'intérêt couru sur les débiteurs en souffrance et réduire la valeur des sommes à recevoir.

L'établissement d'une moins-value pour les débiteurs en souffrance et sur l'intérêt couru sur ces derniers serait conforme à l'esprit des règles établies par le Surintendant des institutions financières pour l'évaluation des prêts consentis par les banques commerciales à des pays souverains qui éprouvent des difficultés à assurer le service de leurs dettes nationales.

L'établissement d'une moins-value constituerait d'ailleurs l'une des méthodes comptables saines dont parle le rapport Estey.

Les règles établies par le Surintendant exigent que les prêts ne «produisent plus» d'intérêt après 90 jours, s'il subsiste un fort doute quant au recouvrement du principal et de l'intérêt ou s'il y a un retard de 180 jours dans le paiement des intérêts, ou si la direction juge qu'une perte est probable.

Une fois qu'un prêt «ne produit plus d'intérêt», tous les intérêts courus sont généralement radiés et les recouvrements ultérieurs servent à réduire le principal.

En outre, il faudra établir une moins-value afin de réduire de 35 à 45 p. 100 le montant principal des prêts de quelque 38 pays nommément désignés.

Si ces critères étaient appliqués aux débiteurs de la Commission canadienne du blé, il faudrait déprécier d'entre 1,3 et 1,7 milliard de dollars la valeur déclarée du principal et de l'intérêt débiteur.

Là encore, il faudrait établir une moins-value raisonnable pour les débiteurs en question et non pas carrément les radier des livres.

La convention comptable énoncée par le gouvernement exige simplement que l'on réduise la valeur des sommes que doivent rembourser certains pays s'ils se déclarent officiellement incapables de payer leurs dettes—une éventualité peu probable, compte tenu des divers mécanismes internationaux de rééchelonnement des dettes offerts à ces pays.

Le Club de Paris offre un mécanisme de rééchelonnement des dettes envers les gouvernements. Le Club de Londres offre un mécanisme semblable dans le cas des dettes à des banques commerciales. Les deux mécanismes fonctionnent de façon semblable, selon des conditions semblables.

À notre avis, les comptes débiteurs de la Commission canadienne du blé ont découlé d'opérations commerciales et il serait tout à fait opportun dans les circonstances d'appliquer les conventions comptables commerciales.

[Text]

The Government's argument that commercial accounting rules do not apply because country-to-country loans receive a higher priority does not appear to reflect the reality of the current situation.

Of the \$1.3 billion in question, \$1.2 billion relates to countries which are reasonably current with the banks, at least in terms of interest, but which have paid Canada only a small fraction of the interest they owe.

A Peat Marwick study, commissioned by the Public Accounts Committee in the United Kingdom to examine this issue, concluded that there was "... no clear difference between the Export Credits Guarantee Department and the commercial banks".

The study went on to explain that "... their objectives differ, but in essence, not their prospects or recoverability. The prudence concept of accounting requires the Export Credits Guarantee Department to recognize the potential losses on sovereign exposure in the form of provisions in the accounts. The best available measure of such losses is provided by the Bank of England's matrix (the U.K. version of the Canadian Superintendent of Financial Institutions' rules)".

The Government may not like the comparison to commercial banks, and may argue that the Export Credits Guarantee Department is different from the Canadian Wheat Board.

But how can the Government claim that it does not need to provide for sovereign risk when some of the world's largest and most influential financial institutions, such as the World Bank and the International Monetary Fund, are "booking" substantial provisions for similar loans?

In view, it is time for the Government to overhaul its accounting policies to ensure that financial statements based on them will reflect reality.

I hope these brief comments will be helpful to the Committee Mr. Chairman.

• 0915

Mr. J.A. Macdonald (Comptroller General of Canada): Mr. Chairman, I would like an opportunity to make a couple of comments on Mr. Dye's opening statement, if I may. I guess I am a little surprised by the opening verbal statement of the Auditor General, at least the English version of the verbal statement and the written one in French. I find it a little glib, quite frankly, in terms of a number of areas I would just like to respond to.

I think characterizing the kind of changes we have to go through to respond to PSAAC as being a bit more effort is to understate the complexity somewhat. I think

[Translation]

L'argument du gouvernement voulant que les règles de comptabilité commerciale ne s'appliquent pas puisque les prêts entre pays ont une priorité plus grande que de simples opérations commerciales ne reflète pas la réalité dans les circonstances actuelles.

Sur les 1,3 milliard de dollars en question, 1,2 milliard de dollars constitue la dette de pays qui remboursent les banques de façon régulière, du moins en ce qui a trait à l'intérêt de leurs dettes, mais qui n'ont, par contre, remboursé au Canada qu'une fraction de l'intérêt qu'ils doivent lui verser.

Une étude effectuée par la maison Peat Marwick, parrainée par le Comité des comptes publics du Royaume-Uni, a conclu qu'il n'y avait pas (traduction) «de différence évidente entre l'Export Credits Guarantee Department et les banques commerciales.»

L'étude poursuit en expliquant que (traduction) «leurs objectifs diffèrent mais, essentiellement, non leurs responsabilités d'être remboursées. Le principe voulant qu'en comptabilité, on fasse preuve de prudence, exige que l'Export Credits Guarantee Department reconnaisse les pertes éventuelles sur les prêts aux pays souverains en inscrivant une provision pour pertes dans les comptes. La mesure la plus fiable qui soit à l'égard de telles pertes est fournie par la matrice de la Banque d'Angleterre» (la version anglaise des règles du Surintendant des institutions financières du Canada).

Le gouvernement peut ne pas aimer se voir comparer aux banques commerciales et peut bien soutenir que l'Export Credits Guarantee Department diffère de la Commission canadienne du blé.

Mais comment peut-il soutenir qu'il n'a pas besoin d'inscrire des provisions pour pertes à l'égard des prêts de pays souverains alors que quelques-unes des institutions financières les plus grandes et les plus influentes du monde comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international inscrivent dans leurs livres d'importantes provisions pour pertes à l'égard de prêts semblables?

À mon avis, il est temps que le gouvernement revoie ses politiques comptables pour garantir que les états financiers fondés sur elles reflètent bien la réalité.

J'espère, Monsieur le président, que ces brèves observations vous seront utiles.

M. J.A. Macdonald (Contrôleur général du Canada): Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations au sujet de la déclaration liminaire de M. Dye. Je suis quelque peu surpris par sa première affirmation, dans la version orale en anglais et la version écrite en français. Je trouve qu'il y a un certain nombre de points qui sont un peu trop faciles.

Dire qu'il faut simplement un peu plus d'efforts pour donner suite aux recommandations du CCVOSP est sous-estimer la complexité de la situation. Regrouper quelque

[Texte]

the consolidation of some 60 parent Crown corporations and many subsidiaries, according to recommendations of the Canadian Institute of Chartered Accountants Public Sector Accounting and Auditing Committee and were issued less than a year ago, is not quite as simple a task as Mr. Dye might hold it out to be. I would further note that the note disclosure of program input fixed assets, which is called for by PSAAC, is not a simple task.

On the issue of technical language and complexity, I agree that our financial statements are complex. Unfortunately government is complex, and the figure statements themselves that Mr. Dye's office produced a number of years ago, while perhaps more simple than ours, with a better narrative at the front end, are themselves complex. I guess my message for this committee is that there will always be a degree of complexity in the financial statements of the federal government, because we are a complex operation.

With respect to users having to put up with this state of affairs, quite frankly I am not sure there is a widespread public demand for financial statements that are very, very simple, other than from the Auditor General's office. I am not demeaning the fact that it is important to continue to simplify the statements. I think the Auditor General is trying to put a priority on this that is somewhat higher than mine. My priority is to get rid of the reservations on the financial statements, change the underlying accounting policies and progress.

I find it a little upsetting to be told that you are being misled by the government's financial statements. I think what the Auditor General is saying is that we are in accordance with our stated accounting policies, but our stated accounting policies do not lead to fair presentation. What we have done in our efforts to resolve these problems is provide full disclosure in the notes to the financial statements of all the information addressed in the reservations. So while Mr. Dye is quite correct when he says if it is in the notes it is not the same as being on the face of the statements, I do not think we are intentionally out to mislead anyone on these issues.

With respect to the offer to go it alone and have Mr. Dye prepare a report in 1990 with a PSAAC-type statement, I am troubled by that, quite frankly. The Auditor General's office is rich in resources relative to ours, and he justifiably has a number of duties he has to do. I think I would just like to remind the committee of the duties according to his act. He is the auditor of the accounts of Canada, including those related to the consolidated revenue fund. As such he is charged to make such examinations and inquiries as he considers necessary to enable him to report as required by the act. That relates to our financial statements established under section 55 and any other statements we present to him, and then we ask him to give his opinion as to whether they present fairly in accordance with our stated accounting policies and on a consistent basis.

[Traduction]

60 sociétés de la Couronne mères et une multitude de filiales—comme le demande le Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés—lesquelles remontent à il y a moins d'un an, n'est pas aussi simple que M. Dye semble le croire. Par exemple, indiquer au moyen d'une note les immobilisations qui entrent dans les programmes, comme le demande le CCVOSP, n'est pas une mince affaire.

En ce qui concerne la langue technique et la complexité, je conviens que nos états financiers sont compliqués. Malheureusement, le gouvernement est compliqué. Les états que M. Dye a produits lui-même il y a quelques années, s'ils étaient plus simples que les nôtres et étaient préfacés par un meilleur texte, n'en étaient pas moins complexes. Ce que je veux dire, c'est que nos états financiers seront toujours assez complexes parce que le gouvernement fédéral lui-même n'est pas une petite affaire.

Pour ce qui est des difficultés des usagers, je doute qu'il y ait une demande très forte d'états financiers dans une forme vraiment simple, à l'exception peut-être de ceux qui peuvent émaner du bureau du vérificateur général. Je ne veux pas minimiser l'importance qu'il y a à continuer à essayer de simplifier les états. Je pense seulement que le vérificateur général y attache une plus grande priorité que moi-même. Ma priorité à moi est d'éliminer les réserves que l'on fait sur les états financiers, de modifier les grandes politiques comptables et de progresser.

Je n'accepte pas l'affirmation selon laquelle les états financiers du gouvernement sont trompeurs. Ce que veut sans doute dire le vérificateur général, c'est que nous suivons les politiques comptables établies, mais que ces politiques comptables établies ne donnent pas une présentation juste des faits. Pour résoudre ce problème, nous avons essayé de divulguer toute l'information au sujet des réserves dans les notes accompagnant les états financiers. Si de l'avis de M. Dye les notes ne peuvent pas être considérées comme les états financiers eux-mêmes, il ne peut pas dire non plus que nous essayons de tromper intentionnellement qui que ce soit.

En ce qui concerne l'offre de procéder indépendamment et de permettre à M. Dye de préparer en 1990 un état qui soit conforme aux recommandations du CCVOSP, j'ai de graves réserves. Le bureau du vérificateur général a plus de ressources que nous, et c'est normal, compte tenu de ses nombreuses responsabilités. Je les rappelle au comité. En vertu de la loi qui le régit, il vérifie les comptes du Canada, y compris ceux qui ont trait au Trésor. Il procède aux examens et aux enquêtes qu'il juge nécessaires pour lui permettre de faire rapport. C'est à ce titre que nous lui soumettons les états financiers prévus à l'article 55 de la loi ainsi que tous les autres documents dont il peut avoir besoin. A ce moment-là, il dit si, selon lui, ces états sont conformes à nos politiques comptables établies et sont cohérents.

[Text]

Mr. Chairman, nowhere in the AG's mandate can I find authority for him to undertake the study he has proposed to make by 1990 if I do not proceed. That is my role. That is the government's role. I indicated to the committee that I am devoting my limited resources first to resolving the financial statements and the Auditor General's reservations and responding to PSAAC.

A number of years ago the Auditor General did his FGRS study, and he spent a couple of million dollars to do it. At that time it made an important contribution to the work of our office and the work of the public sector committee. I guess my view is that if Mr. Dye feels it is this important, perhaps he and I should jointly make a Treasury Board submission through supplementary estimates to transfer resources from his office to mine, and we will do it by 1990.

The Chairman: Mr. Macdonald, I will ask a question before I call on Mr. Bellemare to go on. It would seem that what you are saying to us this morning is that you lack the resources within your own office to really do a major job on this, and you really need more people in your office to do the total job that you would like to do.

• 0920

Mr. Macdonald: No, that is not quite what I am saying, Mr. Chairman. This is not a plea to the Public Accounts committee for more resources for my office. What I am saying is that, in my view, the priority now is to resolve the issues that we have been discussing at the last meeting and that have been on our financial statements for some time, to allow us to progress, and not to devote resources to preparing some illustrative financial statements that we both agree are the direction in which we are headed. I frankly consider it a diversion of the resources I have.

I really do not want, at this point in time, to devote the resources I have to this. Frankly, I am not sure what would be gained. We have the FGRS study. We have the PSAAC recommendations. We have the reservations of the Auditor General. You have my testimony here saying we have a common objective to work to clear up these things. The Auditor General is saying that he wants it to go faster; he wants these model statements. I am saying that rather than do model statements, I want to work on fixing the reservations. I think he is saying that we are not going fast enough.

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): I have to preface this by stating I have a terrific admiration for both witnesses, both personally and professionally.

I find the professional jabbing that is going on interesting, and I know it is done in a professional, humorous way. However, I will give you one point of view. Out there, Mr. Macdonald, you say there is no great

[Translation]

Monsieur le président, le mandat du vérificateur général ne lui permet aucunement de procéder à une étude comme celle qu'il envisage pour 1990 si je n'engage pas le processus. C'est mon rôle. C'est le rôle du gouvernement. Et j'ai indiqué au Comité que j'entends utiliser mes précieuses ressources d'abord pour résoudre le problème des états financiers, pour répondre aux réserves du vérificateur général et réagir au CCVOSP.

Il y a quelques années, le vérificateur général a procédé à son étude de chiffres au coût de quelques millions de dollars. Ce travail nous a beaucoup aidés, nous et le comité du secteur public. Dans le cas présent, ma suggestion est celle-ci. Si M. Dye estime que c'est important, il peut se joindre à moi pour demander au Conseil du Trésor de transférer des ressources de son bureau au mien dans un budget supplémentaire. A ce moment-là, nous pourrions faire ce dont il parle en 1990.

Le président: J'aimerais vous poser une question, M. Macdonald, avant de passer à M. Bellemare. Il me semble que ce que vous nous dites ce matin, c'est que vous n'avez pas les ressources suffisantes à votre bureau pour faire le travail qui est attendu de vous, que vous avez besoin de plus de personnel pour vraiment vous acquitter de vos fonctions.

M. Macdonald: Ce n'est pas tout à fait ce que je dis, monsieur le président. Je ne m'adresse pas au Comité des comptes publics pour obtenir plus de ressources à mon bureau. J'estime simplement que notre priorité maintenant doit être de résoudre les problèmes dont nous avons discuté lors de la dernière réunion et que soulèvent nos états financiers depuis quelque temps déjà. Nous voulons faire des progrès en ce sens, et non consacrer des ressources à préparer des états financiers plus détaillés. De toute façon, c'est la voie dans laquelle nous sommes déjà engagés. Nous ne voulons pas détourner nos ressources ailleurs.

Je n'ai pas les moyens de me lancer dans cet exercice. Je ne vois pas d'ailleurs ce que j'aurais à y gagner pour l'instant. Il y a déjà une étude de chiffres. Il y a déjà des recommandations du CCVOSP. Il y a les réserves du vérificateur général. J'ai indiqué pour ma part que notre objectif commun était de régler tous ces problèmes. Le vérificateur général souhaiterait que les choses aillent plus vite; il parle d'états modèles. Avant d'en arriver à des états financiers modèles, je voudrais régler le problème des réserves. Le vérificateur général semble penser que nous n'allons pas assez vite.

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Je veux d'abord dire que j'ai une très grande admiration pour les deux témoins d'aujourd'hui, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

J'apprécie la séance d'escrime qui se passe entre eux deux. Je sais que ce n'est pas tellement grave. Cependant, j'aimerais vous dire ce que je pense de la situation. Vous dites, monsieur Macdonald, que le public ne s'indigne

[Texte]

big outcry. Well, I was out there, just four miles away in Gloucester, for 20 years doing this kind of stuff, and I never did make any great big outcry because I did not even know all this stuff existed until I came to this great big mountain of material that you pour out. Here I am on this committee and, to be frank, without an auditing or accounting background I find it horrendous to try to keep up.

I say that without shame, because I meet accountants in other governments and I discuss this with them. I meet accountants in the commercial field, and I also meet accountants at the federal level. They tell me not worry because there are very few people who really understand a whole lot—except for maybe Mr. Dye and yourself and most of your immediate assistants”. As you go down the line, if you go to an accountant, an accountant would have some difficulty explaining these things to me.

Here I am elected as a representative and then appointed to a committee to try to figure out that third language,

qui n'est pas le français, qui n'est pas l'anglais, mais qui est la troisième langue. Et la troisième langue, c'est un «maudit jargon».

It is a real jargon. I feel that Mr. Dye is a lot of fun, fun in the sense that I had my assistant last night read them all. Of course you can imagine his reaction this morning when he told me what was in there. It was not a play in one, or two, or three acts. It is so complicated. How can we do our job?

When you talk about “out there” and say there is no great big outcry, I think there is no need to mention it, because out there that is not their job. My job is here and I am trying to understand.

I like this committee because there is no political warfare and I have discussions with my colleagues. We discuss common goals, and it is fun. Speaking to both of you, I notice you have the same common goal, and I like that.

However, we come back to the same jargon, Mr. Chairman. When Mr. Dye recommends that we go on this and that he is going to make a model, I find that very challenging. I imagine it is a horrendous job for him to do it. He suggested he does it. I would turn the tables on him and say *après vous, Alphonse*; you do it and then we are going to check your books to see how efficient you are. If you mishandled that money and you were threatening to try to simplify things for us, go ahead and do it. Now we will compare budgets. What did you use? What kind of money did you use and so on? You rake him over the goals after he does it, if he has not done it properly. But in the meantime if for the common good of the community, and this is the community right here, we do the reporting and we get the reporting to us.

[Traduction]

pas. Eh bien, j'ai fait partie de ce public, à 4 milles d'ici, à Gloucester, et pendant 20 ans. Je ne me suis jamais indigné parce que j'ignorais l'existence de la montagne d'informations qu'on produit ici. Je fais partie du Comité, mais sans connaissance particulière en vérification et en comptabilité, je dois vous dire que j'ai beaucoup de mal à vous suivre.

Je n'en ai aucune honte, parce que j'ai eu l'occasion d'en discuter avec des comptables de d'autres paliers de gouvernement. J'en ai rencontré qui travaillent dans le secteur privé comme au gouvernement fédéral. Ils m'ont dit de ne pas m'en faire parce que de toute façon très peu de personnes y comprennent quoi que ce soit—à l'exception peut-être de M. Dye, de vous-même et de vos proches collaborateurs. Donc, même un comptable a bien du mal à comprendre.

J'ai été élu député, j'ai été nommé au Comité; maintenant je dois essayer d'apprendre une troisième langue.

a third language other than French or English. It is a “damn jargon”.

C'est un vrai jargon. Ce que raconte M. Dye est bien intéressant; je le dis parce que c'est mon adjoint qui a lu la documentation la nuit dernière. Vous auriez dû le voir ce matin lorsqu'il a essayé de me donner un compte rendu. C'est bien pire qu'une pièce en trois actes. Comment pouvons-nous vraiment faire notre travail dans ces conditions?

Vous dites que le grand public ne dit rien, mais c'est normal. Le grand public n'est pas obligé de comprendre toute cette documentation. Moi, je dois savoir de quoi il retourne.

J'aime bien le Comité parce qu'il n'y a pas de batailles politiques et que je peux discuter des problèmes avec mes collègues. Nous avons entre nous des objectifs communs. C'est la même chose entre vous deux, si je comprends bien, et j'en suis très heureux.

Cependant, nous revenons toujours au même jargon, monsieur le président. M. Dye a indiqué qu'il aimerait préparer des états modèles. Il s'attaquerait à une fichue tâche. Je vous dis *après vous, Alphonse*. Essayez, et nous verrons bien si vous réussirez. Si vous voulez risquer de mal utiliser les fonds dont vous disposez pour essayer de nous simplifier les choses, allez-y. Nous allons examiner votre budget. Nous allons essayer de voir quels fonds vous avez utilisés. Vous paierez le prix si vous avez commis une erreur. Entre temps, les intéressés sont les membres du Comité. Nous devons avoir les rapports.

[Text]

• 0925

Frankly, I have difficulty following what is going on, because you keep shoveling stuff at me every meeting and the books keep on competing with themselves. I now have had a full library of material and our researchers keep plugging me with questions I do not understand, whether they give them to me in English or French. It is not because of their language; it is because of that third language that I have difficulty comprehending because you keep changing the rules all the time.

If you had one simple rule like receipts and expenses and then performance indicators, and then when you start changing the figures around in columns if you tell me why, and if you make it very simple, then I can start asking questions. Then you can go to the library and bring in all those books and answer the question about the sub-Sahara.

You have to simplify this thing so we can ask you some simple questions that get complicated as we go along, if we want to learn more, suspect that there might be something we should be looking at more carefully. But do not just start with unloading and then chuckling away.

You have to react like a surgeon explaining to a patient what is about to happen to him—and you do not address the patient as if you were at the Harvard Medical School presenting a paper to an international medical society—so the individual can then say what he does not understand and ask for an explanation. If it is honest, if it is simple and if it is explainable, it will be done simply.

Mr. Chairman, If we would get more assistance, more money for each Member of Parliament—I met some congressmen over the weekend; they have a minimum of 18 assistants—I could hire myself at least a couple of accountants to read these things and then an interpreter—and I do not mean a language interpreter—to tell me what is going on. Then, whenever the government seems to be doing something wrong, I can ask an intelligent question. I understand there are no stupid questions, only stupid people who do not ask questions, but you create a situation in which neither premise works out.

Kenneth Dye has read something to me today—and because I know his performance and I really enjoy his performance, I am disappointed. If you say to me, according to the contract this, this, this, and that, my background says to me, let us see that clause, because you are telling me a little tale and you want me to react like a pitbull. It is as if you are saying “sick him”. If I bite that guy, and I am embarrassed because he shows me the paragraph you should have shown me in the first place, I am not going to like you any more, and I am not going to trust you because you sicked me on him.

[Translation]

Personnellement, j'ai beaucoup de mal à suivre. La documentation s'accumule à chaque réunion. J'en ai une montagne, et je suis inondé également de questions possibles préparées par les attachés de recherche, que ce soit en anglais ou en français. Ce ne sont pas eux qui sont à blâmer, c'est cette troisième langue que je n'arrive pas à comprendre et dont les règles changent constamment.

Si vous établissez des règles simples, avec des colonnes pour les recettes et les dépenses, avec des indicateurs de performance, si vous m'expliquez ce qui se passe lorsque vous changez les chiffres de colonnes, si vous essayez de démystifier la chose le plus possible, je veux bien essayer de poser des questions. On peut aller à la bibliothèque et consulter de gros ouvrages pour répondre à une question au sujet du sous-continent saharien.

Le processus doit être le plus simple possible parce que les questions se compliquent avec le temps. Nous devons savoir quelles sont les questions qui méritent d'être approfondies. Nous ne voulons pas être inondés et dégoûtés.

Vous devez vous comporter comme le chirurgien qui explique une intervention à son patient—vous ne pouvez pas vous adresser à lui comme si vous étiez de la faculté de médecine de Harvard et que vous ayez à présenter une étude à une société médicale internationale—de façon à ce que le patient puisse poser des questions s'il ne comprend pas. Si c'est quelque chose d'honnête, si c'est quelque chose de simple et d'explicable, c'est quelque chose qui se communique.

Monsieur le président, si nous avons plus d'aide, si nous avons une allocation plus généreuse pour chaque député au parlement—j'ai rencontré des membres du Congrès au cours du week-end; ils m'ont dit qu'ils avaient un minimum de 18 adjoints—nous pourrions nous adjoindre des comptables pour essayer de comprendre toute cette documentation. Nous pourrions nous payer un interprète—pas un interprète en langues—pour qu'il nous dise ce qui se passe. À ce moment là, si le gouvernement semblait dévier quelque peu, nous pourrions poser des questions intelligentes. Je comprends qu'il n'y a pas de questions stupides, seulement des gens stupides qui posent des questions, mais vous créez une situation dans laquelle ni l'une ni l'autre de ces deux propositions n'est vraie.

Kenneth Dye a lu quelque chose aujourd'hui—comme je sais de quoi il est capable, j'ai été déçu. Si vous me dites que selon le contrat, il doit se passer quelque chose, ma formation est telle que je me dis qu'il faut examiner la situation de près. Cependant vous me racontez une petite histoire et vous voulez que je réagisse comme un pilier de mêlée. C'est comme si vous disiez: «attaque». Si ma victime se défend et me montre un paragraphe que vous auriez dû me montrer en premier, je me trouve coincé. Je risque de ne pas tellement aimer cela. J'aurais tendance à l'avenir à ne pas vous faire confiance lorsque vous me direz d'attaquer.

[Texte]

I like the idea of trying to get at something and do something. You are saying that money was spent in Nova Scotia on the wrong thing. You, you are the bible truth; you are walking around. But if I go and talk to a third party about what you said to me, if I do not have the bag of materials, if I do not have the bullets in the gun, how can I talk to this third party?

I can have a lot of faith in you, and I do, but when I shoot the gun, there is no bullet. I need that clause. I need that clause that says thou shalt not spend money on anything else but oil research; thou shalt not build a bridge in the middle of nowhere, and it is written there and that is an agreement—Mr. Mulroney signed that with the Premier over there. And I can say, hey, what is going on? Funny bridge.

• 0930

The Chairman: Mr. Bellemare, you will have to wind it up. 10 minutes is up.

Mr. Bellemare: I am trying, yes, I should, because I want to give

le bon exemple et montrer comment on devrait être concis.

Merci.

The Chairman: Well, it was an interesting introduction to today's meeting, anyway.

On Tuesday afternoon I received the agreement material about 3.30 p.m. We feel there are some items still missing from it, and we are going back to get those. When we get the total package, a copy will be given to members of the committee, and then you can have another joyous night going through it. You will have the clause and the items in the agreement to go on. We are getting that together for you. Those two meetings are towards the end of June, so between now and then you will have a joyous time and midnight dreams going through it all.

Mr. Bellemare: Will it be simplified?

The Chairman: It will be in legal form.

Mr. Macdonald: I am not trying to belittle the idea of clear and simple financial statements. In fact, one of the things we have done in Volume I of the *Public Accounts of Canada* is that in about four pages the key information is presented: the deficit and the net debt and how it relates to GNP; what is affecting the deficit; what our revenues and expenditures are; what our financial requirements are; and a couple of pretty little charts. It happens to tie into the budget as well, which, quite frankly, in terms of published financial information, tends to be of much more interest to the ordinary Canadians than the after-the-fact accountability documents. We then have multi-year presentations of a very simple form that go back nine years with historical time series.

[Traduction]

Je suis d'accord pour fixer un but et essayer de l'atteindre. Vous dites que des fonds ont été dépensés à mauvais escient en Nouvelle-Écosse. Je veux bien vous croire. Pour moi, vous êtes la Bible. Cependant, si je dois essayer de convaincre une tierce partie, je dois avoir des arguments solides, je dois avoir des munitions.

Je veux bien vous faire confiance, mais si je tire, je ne dois pas tirer à blanc. J'ai besoin de quelque chose de concret. J'ai besoin d'un article qui dise que les fonds ne peuvent pas être dépensés à autre chose qu'à la recherche pétrolière; il ne doit pas être possible, en vertu de ce qui a été prévu, de construire un pont qui mène nulle part—M. Mulroney et le premier ministre provincial ont signé un document qui l'interdit clairement. À ce moment là, je puis poser la question. Que se passe-t-il? Voilà une bien étrange affaire que ce pont.

Le président: Essayez de conclure, monsieur Bellemare. Vos dix minutes sont écoulées.

M. Bellemare: Certainement,

I want to give a good example and show how concise one should be.

Thank you.

Le président: Eh bien, voilà une autre matière intéressante pour la réunion d'aujourd'hui.

J'ai reçu la documentation sur l'entente vers 15h30 mardi après-midi. Il y a des éléments manquants, mais ils doivent suivre. Lorsque nous aurons toute la documentation en main, nous vous en ferons parvenir des exemplaires de façon à ce que vous puissiez passer une autre joyeuse nuit à vous documenter. Vous aurez l'article et les points pertinents de l'entente. Tout cela est en voie de préparation. Les deux réunions prévues sont à la fin de juin; d'ici là, vous pourrez passer des moments agréables à vous préparer et à en rêver.

M. Bellemare: La documentation sera-t-elle plus simple?

Le président: Elle sera sous forme juridique.

M. Macdonald: Je ne voudrais pas minimiser l'importance d'états financiers clairs et simples. Justement, dans le volume I des *Comptes publics du Canada* nous avons pris quatre pages pour donner l'information clé: le déficit, la dette nette et ce qu'elle représente par rapport au PNB?; les facteurs qui influent sur le déficit; les revenus et les dépenses; les besoins financiers; quelques jolis petits tableaux. Cette information sera attachée au budget, qui est beaucoup plus intéressant comme tel pour tous les Canadiens. Les états financiers arrivent après coup. Nous avons également des perspectives sur plusieurs années. Nous avons des tableaux très simples, qui remontent jusqu'à neuf ans en arrière.

[Text]

We are beginning to work towards the figures presentation Mr. Dye is suggesting we move to. I as much as anyone would like to see a very simple presentation. As we move to that, I would also like to proceed with appropriate priority, and the priority I have been giving for my resources at this point has been to clean up the financial statements, get the reservations off, and move on.

I want to caution you that, because we are a complex operation, our detailed audited financial statements will be somewhat complex. I have been impressed by the way the City of Ottawa puts its financial statements together. It is very simple. I think that would be a level of simplicity that, while it might communicate a little, is so aggregated that it would not convey very much and allow you to ask an informed question.

We are doing a balance here. We are not trying to make them more complicated than they have to be, but it is a complicated business we are in. We are hopeful that the front end, with charts and gross measures and descriptions in plain language, will respond to the needs that are out there.

When I was saying I do not have users lining up banging on my door for simpler statements, that is not to say we are not trying to move it. It is just that in the overall priority of things I am according more attention to the problems we have with our financial statements per se.

Mr. Bellemare: Count me as banging on your door.

Mr. Macdonald: I will give you ticket number one.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): I appreciate what Mr. Bellemare has been saying. I was on the committee for nine years. One of the most frustrating things is that it is very difficult to get to a point where you think you are asking a question that is going to get you the answer. The first couple of years I found tremendously frustrating. After awhile I got to the point where I accepted it.

• 0935

I want to speak about the Auditor General's statement and suggestion. I think this committee has to look at the value of what the Auditor General has suggested. This committee has to make a decision based on what they themselves want to make, without these two witnesses being before us and without the prestige of these two witnesses being on the line in any way. I think that it is necessary to deal with the challenge—if that is what it is—that the Auditor General has put before us.

Meanwhile, I want to ask a couple of questions on a number of the items that have been suggested. First of all, Mr. Macdonald, in looking at this, is it possible to take section 1 and section 2 and cut it off and make it into a simple financial report of the Volume I?

[Translation]

Nous commençons à adopter la présentation utilisant les chiffres tels que suggérés par M. Dye. Personnellement, je n'ai rien contre une présentation très simple. Cependant, j'ai des priorités, et l'une d'elles est que je veux utiliser mes ressources en ce moment-ci pour nettoyer les états financiers, éliminer les réserves et aller de l'avant.

Cependant, je répète que nous sommes une entreprise complexe; nos états financiers vérifiés ne peuvent pas faire autrement qu'être complexes. J'ai été impressionné par la présentation des états financiers de la ville d'Ottawa. Ils sont fort simples. Ils sont si simples, justement, qu'ils ne communiquent pas suffisamment d'information et ne permettent pas de poser des questions suffisamment éclairées.

Nous devons essayer de maintenir un certain équilibre. Nous ne voulons pas compliquer les choses plus qu'il ne faut, mais notre activité est fort compliquée. J'espère que l'introduction que nous avons prévue, avec ses tableaux, ses chiffres en gros, ses descriptions en langage ordinaire, pourra répondre aux besoins.

Lorsque je disais que les gens ne faisaient pas la queue pour venir me réclamer des états financiers plus simples, je ne voulais pas indiquer que nous n'essayons pas d'améliorer la situation. Cependant, selon l'ordre des priorités que je me suis fixé, j'ai décidé de prêter une plus grande attention aux problèmes qui existent dans les états financiers comme tels.

M. Bellemare: Incluez-moi parmi ceux qui sont prêts à faire la queue.

M. Macdonald: Je vais vous donner le numéro un.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Je comprends le point de vue de M. Bellemare. Je fais partie du Comité depuis neuf ans. Ce qui est frustrant, c'est qu'il est très difficile d'arriver à poser la bonne question pour obtenir l'information qu'on souhaite. J'ai eu du mal à l'accepter les premières années. Ensuite, je m'y suis fait.

J'aimerais revenir sur la déclaration et la suggestion du vérificateur général. Je pense que le Comité doit les examiner. Et il doit décider de lui-même, sans que les deux témoins soient là et sans que le prestige de l'un ou l'autre ait à en souffrir. Cependant, le Comité doit répondre au défi—si c'est le bon mot—que le vérificateur général lui a lancé.

Ceci dit, j'aurais quand même quelques questions à poser aux témoins au sujet de leurs déclarations. D'abord, monsieur Macdonald, serait-il possible de prendre le chapitre 1 et le chapitre 2 et de les incorporer sous forme de rapport financier simple dans le volume I?

[Texte]

Mr. Macdonald: Mr. Chairman and Mr. Hovdebo, yes, it is and that indeed is our intent. We are increasing the disclosure in section 1 along the lines the Auditor General had suggested some years ago. We are working to clear the reservations off section 2. At such time as we get the reservations clean, we would then sever those two and probably undertake a more considerable revision of the total packaging of the *Public Accounts of Canada*. Yes, indeed that is our intent.

Mr. Hovdebo: What do you do then with sections 3 to 12?

Mr. Macdonald: They would probably become a volume of the *Public Accounts of Canada*. We might reproduce them and leave them in Volume I but just reprint sections 1 and 2 as an annual report of the Government of Canada.

Mr. Hovdebo: Is it possible to be done?

Mr. Macdonald: I think amongst the users of the *Public Accounts of Canada*, there are a number who do require more detail even than is contained in section 2, the audited financial statements. That is why, in Volume I, we try to bring the information forward in more detail as they relate to each of the major items that are on our financial statements.

If you want to know details of revenue or loans or whatever it is, including for Crown corporations, there is a section in Volume I of the *Public Accounts of Canada* that does relate directly to the line item in the financial statements.

Mr. Hovdebo: Regarding our reservations, since you have the figures in the note and since the PSAAC has suggested a method of doing it and you have the figures, would it not be possible to just follow the PSAAC recommendations to use those figures and put them into the financial statements?

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, Mr. Hovdebo, I think your basic premise is not correct. What I said the other day was that in certain areas in the notes we can make estimates. For example, in the consolidation of Crown corporations, we found that there are some reasonably heroic estimates that we had to make, deriving from the fact that various Crown corporations have slightly—and in some in some cases materially—different accounting policies and that a consolidation required a number of assumptions.

I am not sure that at this point in time we could bring the information to a quality that would enable us to put them on the face of the statement. However, we do have a little more leeway when we do things on the notes and in consultation with the audit staff. We make best estimates to do so.

We are not there yet on that. It is not simply a question of having all the information there and just putting it on the statements, particularly as it relates to PSAAC recommendations, other than that for consolidation.

[Traduction]

M. Macdonald: Oui, monsieur le président, monsieur Hovdebo, et c'est notre intention. Nous divulguons plus d'information dans le chapitre 1, selon ce qu'avait demandé le vérificateur général il y a quelques années. Nous travaillons également à supprimer les réserves qui se trouvent au chapitre 2. Lorsque nous y serons parvenus, nous pourrions réparer ces deux chapitres et probablement commencer une révision plus étendue de l'ensemble des *Comptes publics du Canada*. Donc, c'est notre intention.

M. Hovdebo: Que ferez-vous alors des chapitres 3 à 12?

M. Macdonald: Ils deviendront probablement à leur tour un volume des *Comptes publics du Canada*. Nous pourrions les reprendre et les laisser dans le volume 1, en réimprimant les chapitres 1 et 2 comme rapport annuel du gouvernement du Canada.

M^r. Hovdebo: Ce serait possible?

M. Macdonald: Parmi les usagers des *Comptes publics du Canada*, il y en a qui ont besoin de plus de détails que ce qui se trouve simplement au chapitre 2, les états financiers vérifiés. Voilà pourquoi au volume 1, nous essayons de donner plus de détails au sujet des principaux articles des états financiers.

Si on veut obtenir plus de détails au sujet des revenus, des prêts ou de quoi que ce soit d'autre, y compris tout ce qui touche les sociétés de la Couronne, il y a un chapitre du volume 1 des *Comptes publics du Canada* qui traite directement des articles en cause dans les états financiers.

M. Hovdebo: En ce qui concerne les réserves, puisque vous avez les chiffres dans une note et que le CCVOSP a suggéré une façon de procéder, ne pourriez-vous pas accepter l'avis du CCVOSP et les inclure dans les états financiers?

M. Macdonald: Votre point de départ n'est pas juste, monsieur Hovdebo. Ce que j'ai dit l'autre jour, c'est que pour certains articles dans les notes, nous pouvions procéder à des estimations. Par exemple, pour la consolidation des sociétés de la Couronne, nous nous sommes aperçus que nous devons faire des estimations assez risquées, héroïques compte tenu du fait que les diverses sociétés de la Couronne ont des politiques comptables quelque peu différentes—parfois très différentes. Pour arriver à faire la consolidation, il fallait que nous établissions un certain nombre d'hypothèses.

Je ne suis pas sûr que nous pourrions eu ce moment-ci améliorer suffisamment la qualité de l'information pour pouvoir l'inclure dans un état officiel. L'utilisation de notes, après consultation du personnel de vérification, accroît quelque peu notre marge de manoeuvre. Nous faisons les meilleures estimations pour en arriver là.

Nous n'en sommes pas encore là cependant. Surtout pour ce qui est des recommandations du CCVOSP, nous n'avons pas toute l'information voulue. Par exemple, nous n'avons pas l'information consolidée pour ce qui est des

[Text]

There are some recommendations where we simply do not have at this time the consolidated information: fixed assets are an example. We do not have the information and it will take us some years and some considerable expense to acquire it.

Mr. Hovdebo: Do you have a place for it? Can you have a place for it in the financial statements if you were to do it?

Mr. Macdonald: In the notes to the financial statements, we would have a note disclosing the fixed asset holdings of the Government of Canada.

• 0940

Mr. Hovdebo: So it would then become a note to the financial statement, as it presently is.

Mr. Macdonald: At the present time we do not disclose fixed assets at all, Mr. Hovdebo. We simply "expense" them in the year they are acquired and we so alert readers to that fact in note one to our financial statements.

Mr. Hovdebo: To go back to the reservations, for the first reservation—the Canadian Wheat Board particularly there, I suppose—is it possible to use the same procedures as are used by IMF and the World Bank in taking a position as far as that reservation is concerned as non-collection of sovereign debts?

Mr. Macdonald: Mr. Hovdebo, the position of the government is that no such action is necessary at this time.

Mr. Hovdebo: But as the Auditor General puts it, it remains possibly a non-collectable debt.

Mr. Macdonald: I do not want to dwell too much on this for obvious reasons, but I do want to say that sometimes reservations go away on their own. Some years ago we had a reservation of the Auditor General relating to an actuarial deficit in the mortgage insurance fund of the Canada Mortgage and Housing Corporation. Due to depressed economic conditions in western Canada there was an actuarial deficit of approximately \$650 million. At that time it was the government's position that no action was necessary to provide a valuation against that. We felt that over time, with the money coming in, things would correct themselves. That was a reservation in 1985, and economic conditions have improved to the point where indeed it is no longer a reservation and we expect that perhaps in the current year or next year the actuarial liability will be eliminated.

So when the government says we do not feel that on these sovereign loans it is as desperate as that and we think the underlying economic conditions out there will change and these things will go away, that is our best judgment at this point in time. We are not simply being pigheaded about it.

[Translation]

immobilisations. Pour l'obtenir, il nous faudra y consacrer des années de travail et des ressources considérables.

M. Hovdebo: Avez-vous quand même un endroit où l'indiquer dans vos états financiers si vous l'obtenez?

M. Macdonald: Dans les états financiers, nous aurions une note qui indiquerait les immobilisations du gouvernement du Canada.

M. Hovdebo: Donc cette information prendrait la forme d'une note jointe aux états financiers tels qu'ils existent actuellement.

M. Macdonald: Actuellement, nous ne divulguons absolument pas les immobilisations, monsieur Hovdebo. Nous les inscrivons simplement comme dépenses l'année où elles sont acquises et nous en avertissons les lecteurs dans une note jointe à nos états financiers.

M. Hovdebo: Pour revenir aux réserves, à la première en particulier—celle qui a trait à la Commission canadienne du blé—est-il possible de procéder de la même façon que le FMI et la Banque mondiale pour ce qui est de la non-perception des dettes pour les États souverains?

M. Macdonald: Monsieur Hovdebo, le gouvernement estime qu'une telle mesure n'est pas nécessaire actuellement.

M. Hovdebo: Comme le vérificateur l'indique, cependant, il peut s'agir d'une dette non-recouvrable.

M. Macdonald: Je ne veux pas m'attarder sur le sujet, mais je vous signale qu'il arrive que des réserves disparaissent d'elles-mêmes. Il y a quelques années, nous avons eu droit à une réserve du vérificateur général relativement au déficit actuariel dans la caisse d'assurance hypothécaire de la Société canadienne d'hypothèque et de logement. À cause de la mauvaise conjoncture dans l'ouest du Canada, il y avait un déficit actuariel d'environ 650 millions de dollars. À l'époque, le gouvernement a estimé qu'il n'avait pas à prendre de mesures de réévaluation. Nous pensions qu'avec le temps, avec les entrées de fonds normales, la situation pouvait se corriger d'elle-même. Cette réserve a été apportée en 1985, et la situation économique s'est améliorée depuis. Tant et si bien que cette année ou l'année prochaine le déficit actuariel aura disparu.

Dans ce cas-ci, le gouvernement estime que les prêts aux États souverains sont loin d'être perdus. Nous pensons que la situation économique s'améliorera avec le temps et que le problème sera corrigé. C'est notre évaluation de la situation en ce moment-ci. Nous ne sommes pas simplement entêtés.

[Texte]

Mr. Hovdebo: I want to divert a little bit here to ask the Auditor General this. On page 3 of his statement he makes the comment:

Quite frankly, I think it is nonsense for the Board to continue to accrue interest on 'non-performing' receivables. It seems to me that this creates 'fictional assets', even if the Board's borrowings that financed the receivable are guaranteed by the government.

If the board does not register those interests, because it continues to pay interest on those loans, would the board then not continue to accrue a deficit that really did not belong to the board but to the government since the government authorized that loan to start with?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I think that is exactly the case. The Wheat Board has a policy of accruing interest on non-performing loans, and the auditors say that is fair valuation, because if the loans are not paid off by the purchasers of the wheat, then the banks will pay the money in. The farmer wants his money, so we borrowed the money from the bank. The Canadian Wheat Board owes the bank the principal sum and the accruing interest, and so they have taken a position that, because the liability is certain to be covered off by the feds, therefore the asset is good.

That is an interesting way of making a judgment. I think it is two judgments: one is the judgment on the liability, and I have no problem with that; but with respect to the asset, I think there needs to be a provision. I think they should recognize squarely the loss to the taxpayers of Canada and it should be booked in the accounts of Canada.

• 0945

Mr. Hovdebo: As far as the Wheat Board is concerned, if they did not book the accruing interest, they would then be establishing a larger and larger deficit, because the bank would still be charging the interest on that loan.

Mr. Dye: That is correct.

Mr. Hovdebo: If the Wheat Board wants to keep its books balanced, it has to do this. Are you suggesting that it be transferred out of the Wheat Board accounts into the accounts of Canada?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I am not suggesting the Wheat Board move its accounts to the Government of Canada, but the Government of Canada is guaranteeing the payment of the interest to the banks that are supporting the loans from non-performing loans from wheat purchasers. It seems to me that the taxpayers are ultimately at risk on this one, and that risk is not shown in the federal financial statements. In order to show it, you either show a liability and leave the books of the Wheat Board the same, or you in fact have a subvention from the feds to the Wheat Board to pay the interest and they could take it into their accounts. I am not suggesting they move the accounts out of the Wheat Board at all.

[Traduction]

M. Hovdebo: J'aimerais maintenant poser la question suivante au vérificateur général. Il indique ce qui suit à la page 4 de sa déclaration:

Franchement, j'estime qu'il est aberrant que la commission continue à comptabiliser des intérêts sur des débiteurs qui ne produisent plus d'intérêts. Il me semble que cela crée un «actif fictif», même si les emprunts faits par la commission pour financer ses débiteurs sont garantis par le gouvernement.

Si la commission n'inscrit pas ses intérêts, parce qu'elle continue de payer des intérêts sur ses prêts, n'a-t-elle pas un nouveau déficit, même si ce déficit ne lui appartient pas vraiment, mais appartient au gouvernement puisque c'est le gouvernement qui a autorisé les prêts au départ?

M. Dye: Tout à fait, monsieur le président. La Commission canadienne du blé a pour politique de continuer de faire courir les intérêts sur les prêts en souffrance. Les vérificateurs estiment que c'est une évaluation juste parce que si les prêts ne sont pas remboursés par les acheteurs de blé, les banques paieront. Comme les agriculteurs veulent leur argent, nous avons emprunté aux banques. La Commission canadienne du blé doit aux banques le principal et les intérêts courus. Elle adopte la position selon laquelle ces actifs sont bons puisqu'ils sont garantis par le gouvernement fédéral.

C'est un raisonnement assez intéressant. Il porte sur deux choses: le passif et l'actif. Pour ce qui est du passif, je ne vois pas de problème. Pour ce qui est de l'actif, cependant, je pense qu'il doit y avoir une réserve. Il faudrait reconnaître sans ambages qu'il y a une perte pour les contribuables canadiens et il faudrait que cette perte soit inscrite dans les comptes du Canada.

M. Hovdebo: Du point de vue de la Commission du blé, si elle ne comptabilisait pas l'intérêt accumulé, elle créerait un déficit de plus en plus lourd, car la banque continuerait à percevoir des intérêts sur ce prêt.

M. Dye: C'est juste.

M. Hovdebo: Si la Commission du blé veut équilibrer ses comptes, elle doit procéder ainsi. Dites-vous qu'il faudrait transférer ce poste des comptes de la Commission du blé à ceux du Canada?

M. Dye: Monsieur le président, je ne demande pas du tout que la Commission du blé intègre ses comptes à ceux du gouvernement fédéral, mais ce dernier garantit aux banques le paiement des intérêts sur les emprunts en souffrance des acheteurs de blé. Il me semble que le contribuable encourt le risque ultime à cet égard, et ce risque n'apparaît pas dans les états financiers fédéraux. Pour le faire apparaître, il faut soit inscrire un passif et laisser tels quels les comptes de la Commission du blé, soit avoir une subvention fédérale à la Commission du blé couvrant les intérêts, et celle-ci devra apparaître dans les comptes. Je ne préconise nullement le transfert des comptes de la Commission du blé.

[Text]

Mr. Hovdebo: I understand.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I want to pursue the Wheat Board matter, specifically reservation number one. With regard to the Wheat Board, it seems to me that these loans are credit sales. Wheat is sold to other nations, and it is sold on credit, and the Government of Canada is guaranteeing that there will be payment in the event that the foreign nation defaults on its obligations.

If I understand it correctly, the Wheat Board, in showing the receivables, is showing the loan. Is the Wheat Board also showing the unpaid interest that is accruing on these loans as an asset?

Mr. Dye: Yes, they are. They continue to book interest as if it were earned by booking non-performing interest accruing on their loans receivable from the purchasers of the wheat. They are not getting the money, but they are booking the income.

Mr. Wilson: There is no disagreement on that point. That is the way it is. This situation really is very similar to the Canadian Commercial Bank or the Northlands Bank. While the assets that were supporting a lot of the bank's loans had severely decreased in value, the loans continued to be shown at their principal value, plus the unpaid interest which was accruing constantly continued to be shown as an asset value of the bank. The situation is exactly the same, is it not?

Mr. Dye: My understanding of banking rules is any non-performing loans would be required to stop booking the interest. I thought the problem was the value of the security fell out. I am not absolutely certain on that point, but I know that banking rules would require non-recording of interest, and I think it is 90 days that would trigger that non-recognition of interest.

Mr. Wilson: Let us say the institution rewrote the loan and said that it was going to take the principal unpaid, plus the unpaid interest. It would be written up as a new loan for a higher amount, all inclusive—principal and interest—and would show as an asset to the value.

Mr. Dye: I think that is correct. The strategy there was to keep renegotiating these loans as if they were good loans. So the assets kept getting pumped up and the security value did not rise.

Mr. Wilson: Am I correct in saying that in essence the way in which the Wheat Board's receivables are shown is exactly the same as the Canadian Commercial or Northland's process?

I am not suggesting any wrongdoing or anything like that, I am simply saying this is the process and this is how it is being done.

- 0950

Mr. Macdonald: Mr. Wilson, I believe that is correct. I just want to make one point, though. The difference between the Northlands Bank and government-to-government loans is that the governments do not go out

[Translation]

M. Hovdebo: Je comprends.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Je voudrais rester un peu sur cette question de la Commission du blé, particulièrement votre réserve numéro un. En ce qui est de la Commission du blé, il me semble qu'il s'agit-là de ventes à crédit. Nous vendons du blé à des pays étrangers, à crédit, et le gouvernement du Canada garantit le paiement au cas où le pays étranger manquerait à ses obligations.

Si je comprends bien, la Commission du blé fait apparaître dans ses comptes les sommes à recevoir, c'est-à-dire le prêt. Est-ce qu'elle inscrit également à son actif les intérêts non payés accumulés sur ces prêts?

M. Dye: Oui. Elle continue à inscrire les intérêts comme recettes, c'est à dire l'intérêt accumulé sur les prêts consentis aux acheteurs du blé, même s'ils ne sont pas payés. Elle ne touche pas l'argent, mais elle inscrit le montant correspondant à son actif.

M. Wilson: Il n'y a pas de contestation là-dessus. C'est ainsi que se font les choses. La Banque commerciale du Canada ou la Banque Northlands ne fait pas autrement. Bien que les actifs garantissant les prêts aient considérablement diminué en valeur, ces prêts continuaient à être portés à l'actif de la banque selon la valeur du principal plus les intérêts non payés accumulés. La situation est exactement la même, n'est-ce pas?

M. Dye: D'après ce que je sais des règles bancaires, on ne peut continuer à porter à l'actif les intérêts des prêts en souffrance. Je pensais que le problème était que la valeur de la garantie avait diminué. Je ne suis pas absolument certain de cela, mais je sais que les règles bancaires exigent que l'intérêt échu depuis plus de 90 jours cesse d'être porté à l'actif.

M. Wilson: Disons que la banque renégocie le prêt, en prenant la part impayée du principal plus les intérêts impayés, pour en faire l'objet d'un nouveau prêt d'un montant supérieur, comprenant tout—le principal et l'intérêt—qui figurerait alors à l'actif.

M. Dye: C'est juste. La stratégie ici consiste à renégocier ces prêts comme s'ils étaient recouvrables. On a ainsi gonflé l'actif sans que la valeur de la garantie augmente en conséquence.

M. Wilson: Est-ce que la manière dont la Commission du blé comptabilise ses comptes à recevoir n'est pas exactement la même que celle de la Banque commerciale canadienne ou de la Northland?

Je n'étudie pas cela pour critiquer qui que ce soit, je dis simplement que c'est ainsi que l'on procède.

M. Macdonald: Monsieur Wilson, je crois que c'est exact. Je tiens cependant à faire une remarque. La différence entre la banque Northlands et les prêts entre gouvernement, c'est que les gouvernements ne déposent

[Texte]

of business. Perhaps it is fortunate for all of us around the table that this does not happen. But the government's position is that these things are ultimately collectable and that we will value them on the basis of collectability.

Mr. Wilson: I understand that and I think we can reconcile the apparent differences—

Mr. Hovdebo: The banks said that too.

Mr. Wilson: —between your offices as a matter of how you estimate the uncollectability and whose opinion you use. I do not think there is any question of it being hidden. Well, that is my next question: the degree to which this potential liability is hidden.

But first I want to ask about the Wheat Board procedure. Who audits the Wheat Board?

Mr. Dye: Deloitte. . . themselves.

Mr. Wilson: I will just put forward a scenario to you. Say one of the major debtors did default and said, well, we cannot pay it now or ever; will you take 10¢ on the dollar? At that point in time, presumably, it would have to be a reckoning and it would be the Government of Canada that would then pay the Wheat Board. What I want to get at is that it would be the taxpayers of Canada, through the consolidated revenue fund of the government, that would foot the bill for this, not the producers within the Canadian Wheat Board area.

Mr. Macdonald: That is correct.

Mr. Wilson: So in the event of a default of interest, principal, or otherwise, it comes out of the hide of the general public of Canada. It would not in any way be paid out of Wheat Board moneys on hand. To the extent that the Wheat Board had cash on hand. . .

Mr. Macdonald: Presumably they would apply that first, and then the difference would be made up by the federal government.

Mr. Wilson: I guess the bottom line is that there would be a colossal political brouhaha at the time and it would have to be dealt with at that point.

The next question I have relates to how these loans are made up. I have looked in the notes to the Wheat Board's financial statements, and there is a little bit of information, but certainly nothing that tells me which country owes how much. I wonder if there is such a schedule, or whether this is shrouded in secrecy for some reason. Can either of you explain that?

Mr. Macdonald: I have the information here for the countries in difficulty. I have not consulted with the Auditor General—

Mr. Dye: We have a list too.

Mr. Macdonald: —but presumably we could get together and make sure our lists agree. I am, frankly, not

[Traduction]

pas leur bilan. C'est peut-être heureux pour nous tous ici présents. Il reste que la position du gouvernement est que ces prêts peuvent être au bout du compte recouvrables, et nous leur attribuons une valeur sur la base de cette possibilité.

M. Wilson: Je comprends fort bien et je crois que c'est cette manière d'évaluer, à partir d'opinions subjectives, ce qui n'est pas recouvrable. . .

M. Hovdebo: C'est ce que les banques disaient aussi.

M. Wilson: . . . qui explique les différences apparentes entre vos deux bureaux. Il est indubitable que ce passif n'est pas indiqué, et je me demande dans quelle mesure il est caché.

Permettez-moi de vous poser d'abord une question sur les procédures de la Commission du blé. Qui vérifie les comptes de la Commission du blé?

M. Dye: Deloitte. . . son personnel.

M. Wilson: Permettez-moi d'inventer un scénario. Disons qu'un des principaux débiteurs est en défaut de paiement. Il dit à la commission: Nous ne pouvons pas vous payer, et nous ne le pourrions jamais. Etes-vous prêts à accepter 10¢ par dollar? Je suppose qu'à ce moment-là une reconnaissance est conclue et que c'est le gouvernement du Canada qui paie alors la Commission du blé. En fait, et c'est ce que je veux démontrer, ce sont les contribuables canadiens, par l'intermédiaire du Trésor, qui paient cette facture et non les producteurs de la Commission canadienne du blé.

M. Macdonald: C'est exact.

M. Wilson: Donc en cas de défaut de paiement d'intérêts, de remboursement du principal, etc, ce sont les Canadiens qui trinquent. Ce n'est pas la Commission du blé qui paie, à condition qu'elle ait des fonds à sa disposition. . .

M. Macdonald: Si elle en a, ils sont utilisés en premier puis le gouvernement fédéral intervient pour la différence.

M. Wilson: Je suppose que cela créerait un scandale politique colossal, et c'est à ce moment-là qu'il faut intervenir.

Ensuite, il y a la composition de ce portefeuille de prêts. J'ai consulté les notes explicatives des états financiers de la Commission du blé, et elles donnent très peu de renseignements, et en tout cas aucun nom de pays avec la somme due. Je me demande si une telle liste existe ou si c'est un secret pour une raison ou pour une autre. Pouvez-vous, l'un ou l'autre, me répondre?

M. Macdonald: J'ai ici les renseignements pour les pays en difficulté. Je n'ai pas consulté le vérificateur général. . .

M. Dye: Nous avons également une liste.

M. Macdonald: . . . mais je suppose que nous pourrions nous réunir pour nous assurer que nos listes sont

[Text]

aware of the degree of confidentiality associated with this, but I am quite sure it could be made available to this committee for its information.

Mr. Wilson: I would make that request, since the mice have been scurrying in some other departments in relation to my attempts to find out this information. Could I ask that the committee be provided with a list of the indebtedness—

Mr. Macdonald: We have the same list. We will make a copy available to the committee.

Mr. Wilson: My next question has to do with the Export Development Corporation. Again I do not know the extent of the guarantees, but it seems to me that Canadian concerns have a number of contracts with foreign nations that have been guaranteed by the Government of Canada. Is the status of some of those loans on all fours with that of the Wheat Board guarantees?

Mr. Macdonald: I will allow Mr. Dye to respond to that. The nature of EDC guarantees at the moment is about \$1.6 billion in terms of total from the loans to sovereign nations that we have. I am not sure of the number of loans; I do not have that information and I do not believe we have it here.

Mr. Wilson: Mr. Dye, do you have it?

Mr. Macdonald: Mr. Dye has it, I believe. He is the auditor of that corporation. Quite frankly, our involvement with EDC is limited solely to the nature of the transactions between the government and the corporation—transfers of funds and what have you—with the exception of the Canada agreement.

• 0955

Mr. Dye: EDC has not tabled its annual report or my opinion associated with it. But in that report, when it is tabled this week, I think you will find there is about \$4 billion worth of sovereign loans from Canada to other sovereign nations with respect to the activities EDC gets involved in, and there is provision for risk associated with sovereign loans there of I believe \$107 million, which in my view is inadequate.

Mr. Wilson: Nonetheless, there is a provision for risk attached to EDC. Whether it is adequate or not is a matter of opinion, but there is a provision for risk. What is that based on? What are the criteria that would determine whether one of these loans is at risk or not?

Mr. Dye: The EDC have a very sophisticated economic scan of all the countries. They have a great deal of economic data, and they have experts who make individual line-by-line or country-by-country assessments of whether or not they should continue to do business with these countries. I understand they do not use those same people to make a judgment on the risks associated with the loans that have already been granted, so they have a large series of renegotiated loans. Their \$107

[Translation]

concordantes. Maintenant, je ne sais quel degré de secret y est attaché, mais je suis pratiquement sûr qu'elles pourraient être communiquées au Comité pour information.

M. Wilson: Je vous le demande, car de pauvres gens sont en train de courir dans tous les sens dans d'autres ministères pour essayer de trouver pour moi ces renseignements. Pourrais-je demander que soit fournie au Comité une liste de ces pays débiteurs. . .

M. Macdonald: Nous avons la même liste. Nous allons en faire faire une copie pour le Comité.

M. Wilson: Passons à la Société d'expansion des exportations. Encore une fois, je ne connais pas l'étendue de ces garanties, mais il me semble que des entreprises canadiennes ont un certain nombre de contrats avec des nations étrangères, contrats garantis par le gouvernement du Canada. Est-ce que ces garanties sont analogues à celles de la Commission du blé?

M. Macdonald: Je vais laisser à M. Dye le soin de vous répondre. Les garanties actuelles de la SEE se montent à environ 1,6 milliard de dollars pour le total des emprunts consentis à des nations souveraines. Je ne suis pas sûr du nombre de prêts; je n'ai pas ce renseignement et je ne crois pas que nous l'ayons ici.

M. Wilson: Monsieur Dye, l'avez-vous?

M. Macdonald: Monsieur Dye l'a, je crois. Il est le vérificateur de cette société. A franchement parler, nos liens avec la SEE sont uniquement limités à la nature des transactions entre le gouvernement et la société—les transferts de fonds, etc—à l'exception de l'accord canadien.

M. Dye: La SEE n'a pas encore déposé son rapport annuel ou mon opinion qui l'accompagne. Quand il sera déposé cette semaine, vous constaterez qu'il fait état d'environ 4 milliards de dollars de prêts consentis à des pays souverains et que la provision pour risque de perte s'élève, sauf erreur, à 107 millions de dollars, ce qui à mon avis est insuffisant.

M. Wilson: Quoi qu'il en soit, la SEE a prévu une provision pour risque de perte. Qu'elle soit suffisante ou insuffisante est une question d'opinion, mais elle existe. Quels sont les critères utilisés pour déterminer le risque ou l'absence de risque pour ces prêts?

M. Dye: La SEE a en sa possession des études économiques très poussées sur tous ces pays. Elle a à sa disposition énormément de données économiques et elle a des spécialistes qui font des évaluations individuelles ligne de crédit par ligne de crédit ou pays par pays pour déterminer la poursuite ou la cessation des transactions avec ces pays. Je crois comprendre qu'elle n'utilise pas les mêmes personnes pour juger des risques associés aux prêts déjà consentis, ce qui entraîne toute une série de

[Texte]

million is not associated with the ultimate loss, a repudiation. They do not believe that is in the cards. So their \$107 million I believe is associated with the risk of delay.

Of course that is true. There are great costs associated with delay. Every time there is a default—and the countries buying wheat have defaulted many times—they have not repudiated—it is a technical thing—but they have not at the end of the day said, we will not pay you. But the value of the loan, which has been renegotiated through the Paris Club arrangements, keeps going up and up and up, though we never see the money. That is my concern: what is the value of this asset sitting on the books when they do not pay, all they do is go on as never-never?

Mr. Wilson: That is an obvious concern, because not only is the original principal worth less and less as time goes on, as a result of inflation, loss of purchasing power, but to take the unpaid interest and capitalize it in a sense adds insult to injury.

Mr. Dye: May I point out that EDC does not book non-performing loan interest after two years, and if they have one that has been in the two-year category and that is non-performing and they restore it to performing and it does not perform again, I think it is a one-year threshold. So they do not book all the accrued interest as the Wheat Board does.

Mr. Wilson: So you are saying EDC does not, after a certain time, take a non-performing loan and in essence renew it, including the principal plus the unpaid interest.

Mr. Dye: They do it all the time. They are always renegotiating loans. But they do not take into account the interest due. So their legal asset is much greater than their accounting asset, because they have said it is more prudent not to recognize income because they are not getting paid. So their books reflect this hidden asset, if you will, which is the difference between what the books say the principal sum is, plus all the accrued interest they have on a memo account. . . to indicate to the country they are dealing with that they still owe the interest. So the country is expected to pay the whole legal debt. Then there is no performance and they renegotiate it again; and at the end of the day no cash comes in the till, or little cash comes in the till.

Mr. Wilson: Are you then saying about those EDC guarantees that on the books, as they show on the statements, what is being shown is the principal indebtedness; the unpaid interest is not being capitalized and shown as an asset?

Mr. Dye: Generally, if you go back in history, some of the unpaid interest has been capitalized and the corporation does not know how much principal is on the books, or how much interest is on the books, and it is

[Traduction]

renégociations de prêts. Ces 107 millions de dollars ne sont pas associés à une perte définitive, à un refus de remboursement. Elle ne croit pas à cette éventualité. Je crois que ces 107 millions de dollars sont là pour pallier le risque d'arriérés dans les paiements.

C'est évident, bien entendu. Les frais associés à la dette sont grands. Chaque fois qu'il y a défaut de paiement—et les pays acheteurs de blé ont souvent été en défaut de paiement—ils n'ont pas refusé d'honorer leur dette—c'est un détail technique—mais ils n'ont pas dit: Nous ne vous paierons pas. Il reste que la valeur du prêt qui a été renégocié par le biais des ententes du club de Paris, ne cesse d'augmenter même si nous ne voyons jamais la couleur de l'argent. C'est ce qui m'inquiète: Quelle est la valeur de cet élément d'actif figurant dans la comptabilité quand ils ne paient pas et qu'il ne s'agit que de promesses sur papier?

M. Wilson: Je comprends votre inquiétude, car non seulement le principal de départ vaut de moins en moins avec le temps, à cause de l'inflation, de la réduction du pouvoir d'achat, mais prendre l'intérêt couru et le comptabiliser, c'est quand même se moquer du monde.

M. Dye: Permettez-moi de vous signaler que la SEE ne fait plus figurer dans sa comptabilité l'intérêt des prêts ne produisant pas d'intérêts après un délai de deux ans, et si elle rétablit un des prêts de cette catégorie des deux ans dans la catégorie des prêts produisant de l'intérêt et que de nouveau il n'en produit plus, je crois que là le délai est d'un an. Elle ne comptabilise donc pas tout l'intérêt couru comme la Commission du blé.

M. Wilson: Donc, selon vous, la SEE, au bout d'un certain délai, ne prend pas un prêt ne produisant pas d'intérêt et, en fait, ne le renouvelle pas, y compris le principal plus l'intérêt à payer.

M. Dye: Elle le fait tout le temps. Elle est toujours en train de renégocier des prêts. Mais elle ne comptabilise pas l'intérêt dû. Son actif légal est donc beaucoup plus important que son actif comptable, car selon elle, il est plus prudent de ne pas comptabiliser des recettes à recevoir. Dans sa comptabilité, cet élément d'actif caché, si vous voulez, figure, et c'est la différence entre le principal indiqué dans la comptabilité plus tout l'intérêt couru figurant sur un compte mémo. . . pour indiquer au pays débiteur qu'il doit toujours l'intérêt. Elle attend de ce pays qu'il rembourse toute la dette légale. La dette ne produit plus d'intérêt, et il y a de nouveau renégociation. En fin de compte, pas un sou n'est versé dans la tirelire, ou très peu.

M. Wilson: Voulez-vous dire que le sujet de ces garanties de la SEE, que dans cette comptabilité, ce qui figure, c'est la dette principale et que l'intérêt à payer n'est pas comptabilisé et inscrit comme un élément d'actif?

M. Dye: Généralement, et c'est comme cela depuis un certain temps, une partie de cet intérêt à payer est comptabilisée, et la société ne sait pas quel est le montant du principal inscrit en comptabilité, ou quel montant de

[Text]

very difficult to tell by the nature of their agreements, because they will have loans one, two, three, four, and loan seven will clean up loans one, two, and three and capitalize the interest. It gets very complicated to trace back to find out the original. . . Say the original deal was \$100 million. It could well be on the books today at \$500 million, because of these constant renegotiations. But no money is coming in.

• 1000

I take the view that there is significant risk attached to that, which is not recognized in the financial statements, and you will see when they table the details of my reservations. I think it is probably better for them to table their statements before I take you through my technical argument of where I think they are wrong.

The Chairman: There is a convention among the members of the International Monetary Fund, the governments belonging to the IMF, that they do not reveal the indebtedness of other countries. The U.S. Congress cannot get this information either, obviously. I wonder if one of our witnesses this morning could outline for the committee the convention about which I am speaking and the rationale behind it.

Mr. Dye: Mr. Chairman, my understanding is that the Eximbank, which is the U.S. equivalent to our EDC, roughly, does disclose country-by-country debt. Now, that is not IMF, but it is the major organization in the United States.

The Chairman: What is the IMF policy?

Mr. Dye: I am advised that IMF does disclose all the loans but does not disclose the provisions against those loans on a country-by-country basis. So the loans are known; which countries are provided for is not specifically set out, but the total is there. They have a provision for risk with respect to sovereign law in the IMF. I believe it is going to be significantly increased again this year. That is not decided, but I believe it to be the case from speaking to senior officials.

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, in section 7 of the *Public Accounts of Canada* we disclose all loans to developing countries—the interest, principal, receipts and credits and the balance. It is quite detailed. But we do not disclose the nature of evaluation against them should it—

The Chairman: Does that include sovereign loans, as well?

Mr. Dye: Yes, it does, Mr. Chairman.

Mrs. Marleau (Sudbury): My question really relates to the answer which you gave us today on the chairman's question of Tuesday with regard to the Canada-Nova Scotia Development Fund Agreement.

[Translation]

l'intérêt, et c'est très difficile à dire d'après les ententes, car il y a le prêt n° 1, n° 2, n° 3, n° 4 et le prêt n° 7 finit par éliminer les prêts n° 1, n° 2 et n° 3 et capitalise l'intérêt. Il devient très compliqué de retracer l'original! Disons qu'à l'origine le prêt portait sur 100 millions de dollars. Il peut très bien correspondre aujourd'hui dans la comptabilité à 500 millions de dollars à cause de toutes ces renégociations. Mais des versements, jamais.

J'estime que cela comporte un risque important, risque non reconnu dans les états financiers, et vous le verrez bien quand ils déposeront le texte de mes réserves. Je crois qu'il est probablement préférable d'attendre qu'ils aient déposé leurs états financiers avant que je vous explique les raisons techniques pour lesquelles je les critique.

Le président: Il existe une convention entre les membres du Fonds monétaire international, les gouvernements appartenant au FMI, voulant qu'ils ne révèlent pas l'endettement d'autres pays. Il n'est de toute évidence pas possible non plus au Congrès américain d'obtenir ces renseignements. Un des témoins pourrait-il nous parler un peu plus de cette convention et nous en donner les raisons.

M. Dye: Monsieur le président, je crois que l'Eximbank, l'équivalent américain de notre SEE, plus ou moins, divulgue ses chiffres sur l'endettement des pays. Ce n'est pas le FMI, mais c'est quand même la plus grosse organisation des États-Unis.

Le président: Quelle est la politique du FMI?

M. Dye: On m'informe que le FMI divulgue le montant de tous ses prêts, mais ne divulgue pas les provisions équivalentes par pays. Le montant de ces prêts est donc connu, le total est donné, mais il n'est pas indiqué précisément quel pays bénéficie des provisions. Au FMI il y a une provision pour risque de perte pour les prêts consentis à des pays souverains. Je crois qu'elle va être augmentée de manière importante encore cette année. La décision n'a pas encore été prise, mais d'après mes conversations avec certains hauts fonctionnaires, c'est ce qui va se passer.

M. Macdonald: Monsieur le président, dans la partie 7 des *Comptes publics du Canada* nous donnons la liste de tous les prêts consentis aux pays en voie de développement—intérêt principal, recettes, crédits et soldes. C'est très détaillé. Mais nous ne divulguons pas la nature de l'évaluation au cas où. . .

Le président: Est-ce que cela inclut les prêts aux pays souverains?

M. Dye: Oui, monsieur le président.

Mme Marleau (Sudbury): Ma question concerne en réalité la réponse que vous nous avez donnée aujourd'hui à la question que vous a posée mardi le président sur l'accord sur le fonds de développement entre le Canada et la Nouvelle-Écosse.

[Texte]

Mr. Dye, you gave us a very complete definition of what exactly happens in relation to this particular act in your first paragraph. You say at the end that the Minister of Energy, Mines and Resources had the power after the act had been approved by Treasury Board, and so on—

Mr. Wilson: A point of order, Mr. Chairman. What is the stated subject-matter of today's meeting?

Mrs. Marleau: It follows, I would think, the same as on Tuesday, and this was in relation to a question on Tuesday.

The Chairman: Today we are dealing with the main reservations.

Mr. Wilson: Well, are we talking about the reservations to the financial statements? I will tell you my concern, Chairman. I believe that the steering committee booked time to deal with the EMR thing, and I believe we are assembling information. I presume that we will have these gentlemen and their staff in front of us in order to deal with the matter in full.

So I guess my question is whether we are dealing with what we are supposed to be dealing with today, which is the reservations, or whether we are going to go off fishing, talking about Nova Scotia.

I bear in mind what Mr. Bellemare said, that it is a non-political committee. We are all interested in the accounts and all the rest of it, but I wonder if we should not be pursuing our schedule which we agreed upon in the steering committee.

The Chairman: Actually, this morning Mr. Dye put his answer to my question of the last day on the record because it was asked in this forum. But today we are dealing with the main reservations.

Mrs. Marleau: But will I be allowed to ask a question of his answer today?

The Chairman: I would prefer not, because he was simply following up on an answer to my question of the last day, and then dropping it at that and go on to the main reservations today.

Mrs. Marleau: I thought we were all on the same topic both days, and the question was asked on Tuesday and this is just a follow-up. We have the same two witnesses. I do not know if we will have the same two witnesses when we do discuss it further. Then I would like to pursue my line of questioning.

• 1005

Mr. Wilson: I was not here Tuesday. Do you mean you were talking about EMR on Tuesday? I am confused. I thought it was the reservations we were supposed to be talking about both Tuesday and today.

The Chairman: I think we are into what Mr. Bellemare said did not exist in the committee. We are into a debate

[Traduction]

M. Dye vous nous donnez une définition très complète des critères d'application de cette loi dans le premier paragraphe. Vous dites à la fin que le ministre de l'Énergie, des mines et des ressources a été investi de ses pouvoirs une fois la loi adoptée par le Conseil du Trésor, etc. . .

M. Wilson: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Quel est l'objet de notre réunion d'aujourd'hui?

Mme Marleau: Je suppose que c'est le même que pour la réunion de mardi; il s'agit d'une réponse à une question posée mardi.

Le président: Aujourd'hui, ce sont les réserves principales.

M. Wilson: S'agit-il oui ou non des réserves sur les états financiers? Permettez-moi de vous livrer le fond de ma pensée, monsieur le président. Je crois que le comité directeur a prévu une réunion sur la question du EMR et je crois que nous sommes en train de rassembler les documents nécessaires. Je suppose que ces messieurs et leurs collaborateurs seront présents lorsque nous étudierons cette question à fond.

Je me demande donc si nous traitons vraiment des questions réservées pour aujourd'hui, c'est-à-dire des réserves émises par le vérificateur général, ou si la chasse est ouverte, et pourquoi pas parler de la Nouvelle-Écosse.

Je n'oublie pas les propos de M. Bellemare, c'est un comité non politique. Nous nous intéressons tous aux comptes de la nation et à tout le reste, mais je me demande si nous ne devrions pas respecter le programme approuvé par le comité directeur.

Le président: M. Dye a déposé ce matin sa réponse à ma question de l'autre jour conformément à la demande qui lui a été faite. Il est exact qu'aujourd'hui l'objet de notre réunion, ce sont les réserves principales.

Mme Marleau: Oui, mais pourrais-je lui poser une question sur sa réponse d'aujourd'hui?

Le président: Je préférerais que vous vous absteniez, car il n'a fait que répondre à une question que je lui ai posée l'autre jour, puis il est passé à l'objet de notre réunion d'aujourd'hui, les principales réserves.

Mme Marleau: Je croyais que ces deux réunions étaient consacrées aux mêmes sujets, et cette question a été posée mardi, c'est simplement une suite que nous lui donnons. Nos témoins sont les deux mêmes. Je ne sais si nous les aurons plus tard. J'aimerais donc pouvoir continuer avec mes questions.

M. Wilson: J'étais absent mardi. Voulez-vous dire que vous avez parlé du EMR mardi? Je ne comprends plus. Je croyais que nos réunions de mardi et d'aujourd'hui devaient porter sur les réserves.

Le président: J'ai l'impression que nous sommes en train d'examiner ce qui n'existe pas d'après M. Bellemare.

[Text]

here. If we could stick to the main reservations today, I would appreciate it.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, Mr. Wilson is right, and I appreciate what he is doing. However, when we get this from your staff and it says the order of the day is the Public Accounts of Canada for 1987 and they mention the witnesses, I wonder for the next meetings if you would not be more clear about the topic, so when we pick this up and come here we know exactly what the topic is. Did you notice the agenda for today? It is so vague.

Mr. Wilson: Mr. Bellemare, generally the way committees work there is a steering committee, which includes a member of your party, a member of my party, and a member of the other party, and discussions are undertaken, whereby a schedule is laid out as to what the subject-matter will be. Generally there is communication between members of the same party. So I really cannot comment on what has gone on between Mr. Hopkins and yourself. I am simply saying that the topics to be dealt with at this meeting, as agreed upon, were the reservations to the financial statements. If the particular member does not wish to pursue that, I would like to pursue it, because we only have so much time in which to deal with the reservations.

We have set aside time to deal with the EMR matter, and I am looking forward very much to doing that at the appropriate time with the appropriate information and the appropriate officials. But for today I think the time has been allocated—I am sure this is so for the reservations—and if the hon. member is not interested in pursuing that, I am. I have more questions to ask.

The Chairman: I think Mr. Bellemare has a good point. The notices should be more specific and the actual subject-matter spelled out, because you can generalize these things to the extent that you can get almost anything on. I would recommend that in the future, when you speak about reservations, the topics in fact be listed there so we can stay on them.

Mr. Bellemare: I have a point of order, Mr. Chairman. Mr. Wilson, I have had no conversations with the chairman for the last week—

Mr. Wilson: That is your problem.

Mr. Bellemare:—so we have not planned anything like this. I just looked at the agenda. I have no questions on the topic that has been brought up. I pointed out to my colleague that if I look at the order of the day, it is so flexible. I agree with what you are saying, but it should be stated.

The Chairman: I think we have cleared that up. We had better get on with our meeting. Can you zero in on this, Mrs. Marleau?

[Translation]

Nous sommes en plein débat. Si nous pouvions nous en tenir aujourd'hui aux réserves principales, je vous saurais gré.

M. Bellemare: Monsieur le président, M. Wilson a raison, et je comprends ses motifs. Cependant, quand nous recevons cet avis de votre personnel et que comme ordre du jour il mentionne: comptes publics du Canada 1987-1988, avec le nom des témoins, je me demande si pour les prochaines réunions il ne serait pas possible d'être plus précis quant au sujet, si bien que lorsque nous recevrons cet avis nous saurons exactement ce que nous allons discuter. Avez-vous vu l'avis d'aujourd'hui? C'est tellement vague.

M. Wilson: Monsieur Bellemare, généralement les comités ont un comité directeur, comprenant un membre de votre parti, un membre de mon parti et un membre de l'autre parti, qui est chargé d'établir un programme et une liste de sujets d'étude. Généralement il y a communication entre les membres du même parti. Ce n'est pas à moi de commenter ce qui s'est passé entre M. Hopkins et vous. Je dis simplement qu'il a été décidé que pendant cette réunion nous étudierions les réserves sur les états financiers. Le député veut peut-être parler d'autre chose, mais moi je veux parler des réserves, car le temps nous est compté.

Nous avons prévu une réunion sur la question de l'EMR, et c'est avec grand plaisir que j'y participerais au moment opportun, en possession des renseignements nécessaires et avec les fonctionnaires compétents. Aujourd'hui, l'objet de la réunion ce sont les réserves, j'en suis sûr, et si cela n'intéresse pas l'honorable député, moi cela m'intéresse. J'ai encore d'autres questions à poser.

Le président: Je crois que M. Bellemare a raison. Les avis devraient être plus précis et l'objet de la réunion annoncé avec précision, car les possibilités de généralisation sont telles qu'on peut presque parler de tout et de n'importe quoi. Je recommanderai qu'à l'avenir l'objet de la réunion soit indiqué, aujourd'hui les réserves du vérificateur général, afin d'éviter tout malentendu.

M. Bellemare: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Monsieur Wilson, je n'ai pas eu de conversation avec le président depuis une semaine. . .

M. Wilson: C'est votre problème.

M. Bellemare: . . . nous n'avons donc rien pu planifier. J'ai simplement lu l'ordre du jour. Je n'ai pas de questions à poser sur le sujet qui a été abordé. J'ai simplement signalé à ma collègue le côté vague de cet ordre du jour. Je suis d'accord avec vous, mais il faudrait préciser l'objet de la réunion.

Le président: Je crois que l'incident est clos. Nous ferions mieux de revenir à notre réunion. Pouvez-vous le faire, madame Marleau?

[Texte]

Mrs. Marleau: I am going to have to disagree. The Auditor General tabled a statement here this morning before this committee, and you are not going to allow me to ask him a question relating to this statement. If it has nothing to do with what is going on today or last Tuesday, then why was it tabled today?

Mr. Wilson: I do not think that means we change the topic of our meeting, which has been agreed to in the usual manner.

The Chairman: Both points are well taken, and your chairman is in a dilemma as to what to do. I would prefer to stick to the main accounts, if we can, for the next few minutes, because I would like to get this meeting over a little earlier this morning so the committee can sit down and make or suggest recommendations for our next interim report. Mrs. Marleau, in order to settle this dilemma, in view of what has happened, I am going to allow you one question. If you can then go ahead to the next one, in the future I think these things should be spelled out specifically.

Mrs. Marleau: I will continue as part of the preamble to my question. The Minister of Energy, Mines and Resources had the power to approve individual projects proposed by the province, and before doing so the minister was required to ensure that the projects were related to the purposes of the overall agreement. With regard to one of the cases, specifically the Sheet Harbour Highway, are you aware, Mr. Dye, of any study of any kind having to do with the need for the road in relation to offshore gas and oil development?

• 1010

Mr. Dye: I am aware of none at all. Unfortunately Chairman, I do not have my experts on this topic here, but I think I have given the right answer.

Mrs. Marleau: I know Mr. Macdonald is very much aware of my feelings on the sovereign debt issue, and my feelings that he definitely should comply and as quickly as possible.

I asked him on Tuesday, and I want to ask him again today if he is prepared to comply with this request with the next set of financial statements; that is, to include an allowance with regard to Canadian Wheat Board loans.

Mr. Macdonald: In a word, no.

Mrs. Marleau: Let us try again. What do we have to do to convince you that it has to be done?

Mr. Macdonald: As I said at the last meeting, Department of Finance officials who worry about this monitor the international situation carefully. It is the government's view that no action is necessary at this time. If a country defaults, or if things change drastically enough to require revision of that view, it will be done at that time.

[Traduction]

Mme Marleau: Je ne suis pas d'accord. Le vérificateur général a déposé ce matin une déclaration, et vous n'allez pas m'autoriser à poser une question sur cette déclaration? Si elle n'a rien à voir avec la réunion d'aujourd'hui ou celle de mardi dernier, pourquoi l'a-t-il déposée aujourd'hui?

M. Wilson: Je ne pense pas que cela signifie pour autant que nous changeons l'objet de notre réunion qui a été agréé selon la manière habituelle.

Le président: Vous avez tous raison et vous me placez dans un dilemme. Je préférerais que nous nous en tenions aux comptes publics en général, si possible, pendant les prochaines minutes, car j'aimerais que cette réunion se termine un peu plus tôt pour que nous puissions étudier des recommandations à faire figurer dans notre prochain rapport intérimaire. Madame Marleau, afin de régler ce dilemme, compte tenu de ce qui s'est passé, je vais vous autoriser à poser une question. Je vous demanderai ensuite de repasser à notre sujet. Je crois qu'à l'avenir il faudrait que l'ordre du jour soit plus précis.

Mme Marleau: Je poursuis ce qui constituait un préambule à ma question. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources était investi des pouvoirs d'approuver les projets individuels proposés par la province, mais il devait s'assurer auparavant que les projets étaient liés aux objectifs de l'accord. Dans un de ces cas, plus précisément la route de Sheet Harbour, avez-vous connaissance, monsieur Dye, d'une étude quelconque sur la nécessité de cette route dans le cadre de l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole en haute mer?

M. Dye: Pas à ma connaissance. Malheureusement, monsieur le président, mes experts ne sont pas ici mais je pense que ce que j'ai dit est exact.

Mme Marleau: Je sais que M. Macdonald connaît mes sentiments au sujet de la question de la dette à risque souverain. Et je crois aussi qu'il faut accéder à cette demande le plus vite possible.

Je lui ai demandé mardi et vais lui demander encore une fois aujourd'hui s'il est prêt à accéder à cette demande, à faire inclure dans les prochains états financiers une provision pour les prêts accordés par la Commission canadienne du prêt.

M. Macdonald: En un mot, non.

Mme Marleau: Je vais essayer encore une fois. Que faut-il faire pour vous convaincre que cela est nécessaire?

M. Macdonald: Comme j'ai dit à la dernière réunion, les fonctionnaires du ministère des Finances qui s'occupent de cela surveillent la situation internationale de très près. Le gouvernement estime qu'il n'est pas nécessaire d'agir en ce moment. Si un pays fait défaut de paiement ou si la situation évolue de façon radicale nous réviserons nos procédures à ce moment là.

[Text]

Mrs. Marleau: Mr. Chairman, can we recommend that this committee make a very strong point in our report to the House that we strongly demand that the government consider changing their financial statements? Is that in proper form?

The Chairman: That is in the power of the committee if it so wishes. Rather than hold our recommendation meeting now, can you hold that for the latter part of today's meeting?

Mrs. Marleau: Would it be more appropriate to move a motion at this time?

The Chairman: I do not think so, because I would prefer to see the committee sit down and discuss these reservations. If you have recommendations, make them as a group in the committee to see if we can get a consensus on them. If a member is still dissatisfied after that, I think they are then quite in order to move a motion. You can also express a division on the report; that is often done.

Mrs. Marleau: Thank you. Mr. Macdonald, you can see the road we are going to take at this committee, I would venture to say.

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, we review carefully all recommendations of the Public Accounts committee and try to respond responsibly.

M. Fontaine: Merci, monsieur le président.

Je suis d'accord avec vous, monsieur le président, pour dire que si les membres du Comité ont des décisions à prendre que cela se fasse lors d'une réunion formelle prévue pour cela lorsqu'il n'y aura pas de témoins de convoqués pour répondre à nos questions, comme ce matin.

Je me réfère, monsieur le vérificateur général, à votre déclaration d'ouverture. Vous mentionnez à un paragraphe que le Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés est un de vos conseillers importants dans la façon dont vous vérifiez les livres. Étant donné qu'on parle de l'Institut canadien des comptables agréés, cela me reporte à la question que je vous ai posée le 6 juin, à l'avant-dernière séance, concernant la façon dont les vérificateurs de nos grandes banques canadiennes qualifient les sommes à percevoir de la part des pays connus comme étant en difficulté et qui sont au nombre approximatif de 34, du moins selon le surintendant des institutions financières du Canada. Comment est-ce que les comptables agréés qualifient cela lorsqu'on sait que les banques renégocient leurs prêts, créditent leur revenu du montant des intérêts non collectés et souvent non collectables? Comment cela est-il perçu par vos collègues qui vérifient les banques? Cela nous donnerait peut-être une idée des propositions que l'on pourrait vous faire.

Vous m'aviez dit, à la dernière séance, que vous préféreriez y penser et y répondre ce matin. Voilà donc ma question.

[Translation]

Mme Marleau: Monsieur le président pouvons-nous recommander que ce comité fasse clairement savoir dans notre rapport à la Chambre que nous exigeons que le gouvernement considère la possibilité d'apporter des modifications à leurs états financiers? Est-ce recevable?

Le président: Le comité est autorisé de faire de tels recommandations s'il le veut. Mais si vous voulez bien on va discuter des recommandations plus tard dans la séance.

Mme Marleau: Serait-il opportun de proposer une motion maintenant?

Le président: Je pense que non. Je préfère que le comité discute de ces réserves. S'il y a des recommandations il faut les faire en même temps en comité afin d'essayer de parvenir à un consensus. Si un membre n'est toujours pas d'accord on peut alors proposer une motion. On peut aussi exprimer son désaccord au sujet du rapport. Cela se fait souvent.

Mme Marleau: Merci. Monsieur Macdonald, je pense que vous savez comment nous pensons aborder cette question en comité.

M. Macdonald: Monsieur le président nous examinons soigneusement toutes les recommandations faites par le Comité des comptes publics, et nous essayons de réagir de façon responsable.

Mr. Fontaine: Thank you, Mr. Chairman.

I agree with you that if committee members have decisions to make, they should do so at a formal sitting convened for that purpose when there are no witnesses appearing to answer our questions, as is the case this morning.

I would like to refer, Mr. Dye, to your opening statement. In one paragraph you mention that the Canadian Institute of Chartered Accountants' Public Sector Organization Accounting and Auditing Committee was one of your main advisors on the way you audit books. Since we are talking about the Canadian Institute of Chartered Accountants this brings me back to the question I asked you June 6 at our next-to-last sitting. My question was about how the auditors of major Canadian banks go about deciding on what sums of money are to be collected from countries going through a difficult period. There are approximately 34 of these countries, at least according to the Superintendent of Financial Institutions. How do chartered accountants decide on this when we know that banks are renegotiating their loans and crediting to their income interest that has not been collected and is often uncollectible? What do your colleagues think of this when they audit banks? It might give us some idea of the kind of proposals we should make to you.

At our last sitting, you said that you wanted to think about it and that you would answer that question this morning. Well, that is my question.

[Texte]

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not have a lot of bank experience, although I have a lot of financial institution experience. At the last meeting, I was concerned about just how private sector auditors in today's environment are making a judgment about trying to display the risk associated with loans from developing countries. At the time, I think I said to you that they basically follow the rules of the Superintendent of Financial Institution. Michael Mackenzie sets a basket of 38 countries, and the range is between 35% and 45%.

• 1015

Since that time, I have followed up, as I said I would. We have been in touch with major bank auditors in Canada and in the United States. I understand the view of the auditors who sign bank opinions is that the regulator's guidelines provide a reasonable standard to judge the adequacy of loan loss provisions regarding sovereign debt.

Accordingly, compliance with the rules of the Office of the Superintendent of Financial Institution is normally considered sufficient. However, there may be special circumstances that might warrant additional work.

General purpose audit tests on the quality of the loan to portfolio apply to sovereign loans as much as they do to any other type of loan. I believe that when the bank auditors are having these discussions with management, they apply the same type of standards. Basically they are applying the formula, which helps in some way reduce the amount of judgment, if you will, necessary on the loan risk, because there is an independent agency that says they provided an analysis of the risk.

I am sure there are occasions where certain banks, for certain specific situations, might like to say that instead of the 35% to 45% we have a special reason to go to 65%. I think that would be rare. Basically, they are using SOFI rules.

M. Fontaine: C'est assez récent cette façon d'avoir des réserves par rapport aux dettes des pays en difficulté. Antérieurement, il y a quelques années, lorsqu'une banque avait une somme à recevoir de la République X, et si cette somme-là n'était pas honorée après un certain temps, la banque renégociait en collaboration souvent avec le Fonds monétaire international et ils disaient: au lieu de 10 millions de dollars, vous nous devez 11,500,000\$ parce qu'on vient de vous créditer de 1,5 million de dollars d'intérêt. La banque se génère donc des profits fictifs, et s'identifie des actifs plus ou moins fondés. Comment les professionnels de la vérification ont-ils pu faire pour accepter cette addition au revenu des banques, parce que je pense que c'était le cas? Et cela se fait aussi au gouvernement du Canada. Les ministères renégocient une dette et on convient qu'il y a eu des revenus de générés par différents actifs, dans le cas du gouvernement.

[Traduction]

M. Dye: Monsieur le président je n'ai pas beaucoup d'expérience bancaire, mais j'ai une longue expérience des institutions financières. Ce qui me préoccupait, à la dernière séance, était la façon dont les vérificateurs du secteur privé font des jugements dans le climat actuel, et la façon dont il décide des risques liés aux prêts accordés aux pays en voie de développement. Il me semble qu'à l'époque je vous ai dit qu'ils s'en tiennent aux règlements établis par le surintendant des institutions financières. M. Michael Mackenzie dresse une liste de 38 pays. La provision est de 35 à 45 p. 100.

Entre temps j'ai examiné la question, comme j'ai promis de le faire. Nous avons contacté les vérificateurs des grandes banques canadiennes et américaines. Selon les vérificateurs qui émettent des opinions bancaires, les directives établies par l'organisme de réglementation seront suffisantes pour juger des provisions pour pertes sur prêts à risque souverains.

Par conséquent, le respect des règlements du Bureau du surintendant des institutions financières est normalement jugé suffisant. Il se peut, toutefois qu'il y ait des circonstances spéciales qui justifient des démarches supplémentaires.

Les vérification qualitatives du porte-feuille des prêts s'applique aussi aux prêts à risque souverains. Il me semble que lorsque les vérificateurs des banques discutent de ces questions avec la direction ils ont recours aux mêmes genres de normes. Il s'agit, en somme, de la même formule. Cela aide à diminuer les risques liés aux prêts puisqu'il y a un organisme autonome qui a analysé ces risques.

Je suis certain qu'il y a des banques qui, selon les circonstances préféreraient des provisions de 65 p. 100. Mais cela se produirait rarement à mon avis. Pour la plupart, ils s'en tiennent aux règlements du Bureau du surintendant des institutions financières.

Mr. Fontaine: It is only recently that these provisions were introduced for the debts of countries in difficulty. Previously, that is, a few years ago, when a bank was owed a sum of money by a country, and when that sum was not repaid after a certain period of time, the bank renegotiated the loan, often in co-operation with the International Monetary Fund, and they say: instead of \$10 million, you now owe \$11,500,000 because you have just been credited with \$1.5 million. Thus, the bank was able to make paper profits and acquire more or less tangible assets. How is it that these auditing professionals were able to accept this addition to bank income, because that is what it was, I believe? And this is also done within the Canadian government. Departments renegotiate a loan and it is agreed that there will be income generated by various assets as far as the government is concerned.

[Text]

Mr. Dye: Mr. Chairman, my understanding of the banking rules is that if a loan is deemed non-performing they stop booking the interest after 90 days, then they renegotiate. In the scenario you described, when they become performing again interest starts to accrue, and as soon as they stop performing they cut off the recognition of interest under 90 days. The 35% to 45% range that the Superintendent of Financial Institutions uses takes into account the risk associated with the re-negotiated loan not performing.

M. Fontaine: C'est récent, cela; cela ne fait que quelques années qu'il y a une provision de 35 à 40 p. 100. Mais avant cela, c'était un fait que les banques se créditaient des profits, des revenus qui étaient fondés sur une nouvelle négociation d'un prêt en souffrance. Et à ce moment-là, avant que l'intervention de M. Mackenzie ne soit connue et s'applique, les banques traitaient cela comme des revenus réguliers; et je pense que les vérificateurs n'incluaient pas de provision pour cela. C'est cela que je veux savoir. Quelle est votre opinion sur le geste des professionnels de la vérification à ce moment-là, par comparaison à votre position à vous, aujourd'hui?

Je trouve, personnellement, qu'ils étaient peu conservateurs. Mais je veux connaître votre opinion, en tant que professionnel de la vérification.

Mr. Dye: Mr. Chairman, for me to give an off-the-cuff opinion sitting here might be imprudent. I would like to consider the question being put to me carefully, and offer a more thoughtful response, because my view might conflict with the Office of the Superintendent of Financial Institutions, or it might put me in some jeopardy with bank auditors, who have more expertise than I do with respect to banks.

• 1020

I have with me the gentleman who has a great deal of knowledge with respect to financial institutions such as the Export Development Corporation. We, of course, have not been saying that the government is like a bank, or that EDC is like a bank, or the Wheat Board is like a bank. Each institution has different attributes. So we have not just said that the bank rules apply to that type of activity, and when I get into just dealing with chartered banks, for which I am not an auditor, I find myself needing to take advice.

M. Fontaine: Parce que, à la page 4 de votre déclaration d'aujourd'hui, vous répondez d'une certaine façon; mais je constate que c'est votre opinion personnelle que vous donnez et non pas celle du vérificateur. Je cite:

Franchement, j'estime qu'il est aberrant que la Commission...

On parle de la Commission canadienne du blé, mais personnellement je dis que les banques font à peu près la même chose.

... de continuer à comptabiliser des intérêts sur des débiteurs qui ne produisent plus d'intérêt. Il me semble que c'est là créer un actif fictif.

[Translation]

M. Dye: Monsieur le président, il me semble que selon les règlements bancaires, si un prêt est jugé non productif on arrête d'enregistrer les intérêts après 90 jours, puis on le renégocie. D'après votre scénario, lorsque ces prêts redeviennent productifs, ils commencent à générer des intérêts et dès qu'ils redeviennent non productifs on supprime les intérêts générés dans ce délai de 90 jours. Les provisions de 35 à 45 p. 100 qu'utilise le surintendant des institutions financières tiennent compte du risque lié à la possibilité que le prêt devienne non productif.

Mr. Fontaine: This is quite recent. It has only been in the last few years that we have had this 35% to 40% range. But before that, the fact is that the banks credited themselves with the profit and with the income generated from the renegotiation of a delinquent loan. At that time, before Mr. Mackenzie took action, banks dealt with this as if it were regular income; and I do not think that auditors provided any allowance for this. This is what I want to know. What do you think of what professional auditors did at that time, in comparison with your own position today?

Personally, I think that they were a bit conservative. But I would like to know your opinion as a professional auditor.

M. Dye: Monsieur le président il serait imprudent de donner une réponse sans réfléchir. Je voudrais examiner soigneusement cette question afin d'y répondre d'une façon plus réfléchie parce qu'il se peut que mon opinion ne cadre pas avec celle du Bureau du surintendant des institutions financières ou bien qu'elle me compromette auprès des vérificateurs des banques qui ont beaucoup plus d'expérience bancaire que moi.

J'ai ici avec moi un homme qui connaît très bien les institutions financières, institutions comme la Société pour l'expansion des exportations. Nous ne disons pas que le gouvernement est comme une banque ou que la SEE est comme une banque ou que la Commission du blé est comme une banque. Chaque institution a des fonctions différentes. Alors nous n'avons pas dit que les règlements bancaires s'appliquent à ce genre d'activité, mais lorsque je parle des banques à chart—et je ne suis pas vérificateur bancaire—j'ai besoin de conseils.

Mr. Fontaine: Because of the way your answer is given on page 4 of your statement today, I see that you are giving your personal opinion and not your opinion as auditor. I quote:

Frankly, I think it is absurd that the Board...

They are talking about the Canadian Wheat Board, but I am saying that banks do pretty much the same thing.

... this means that they continue to calculate interest on non-performing loans. It seems to me that they are creating paper assets.

[Texte]

Et il me semble que ça s'est fait dans l'entreprise, cette chose-là. Je vous demande de qualifier, non seulement la position que vous nous conseillez de prendre en étant prudent sur nos revenus et leur estimation, et de qualifier également ce qui se fait dans l'entreprise privée. Je vous laisse encore du temps pour que nous puissions en discuter à la prochaine séance puisque vous semblez le souhaiter.

Ma deuxième question est une question d'information. Le Canada est un actionnaire, à toutes fins pratiques, de la Banque mondiale et de ce fait également, du Fonds monétaire international. Ces organismes-là contractent des dettes, si je comprends bien, et dans certains cas ils cautionnent des prêts des gouvernements ou des banques privées vers des pays qui, de temps en temps, sont en difficulté.

Est-ce possible que le gouvernement du Canada soit appelé à faire des déboursés auprès de ces deux organismes-là? Le savez-vous? Est-ce qu'il y en a et quelle est leur ampleur, grosso modo?

M. Macdonald: Monsieur Fontaine, il n'existe rien, à ma connaissance, en ce qui concerne cela. Quand il y a un problème pour un prêt, la Banque mondiale fait les changements qu'il faut faire. Tous les pays qui sont actionnaires doivent fournir les fonds qu'il faut et, de temps en temps, on est obligés de fournir d'autres fonds comme tous les autres pays du monde, pour une telle demande. C'est comme membre du comité qui participe à la Banque mondiale que nous agissons. Mais, en ce moment, je ne peux vous répondre de façon plus complète. Je pourrais vous envoyer cela par écrit, si vous le voulez bien. Selon moi, la réponse est non; mais j'aimerais bien le vérifier avant de le faire.

M. Fontaine: Je l'apprécierais, monsieur le président. Merci.

The Chairman: Mr. Macdonald, as a follow-up to my question about indebtedness of sovereign states, I am looking at the section you referred me to, page 7.33, under "Development of Export Trade", where it mentions, among many other nations, Poland, \$74,560,000. Does any of that indebtedness deal with the Canadian Wheat Board?

Mr. Macdonald: I am advised that has nothing to do with the Wheat Board.

Mrs. Marleau: My question will be on process this time, and it is going to be to Mr. Macdonald.

In your opening statement, which you tabled with us on Tuesday, you mention that the form and content of Public Accounts and financial statements is a joint responsibility between yourself and the Department of Finance. What would happen if somewhere, sometime, you perhaps agreed you would now change and set up some kind of an allowance for doubtful accounts with regard to the reservation of the Auditor General on the Canadian Wheat Board problem? What would you do?

[Traduction]

And it seems that this is being done in business. I would like you to explain not only the cautious approach you are advising us to adopt as far as income and estimates are concerned, but also to explain what is being done within private enterprise. I am giving you enough time so that we will be able to discuss this at our next sitting since this is what you seem to want to do.

I am asking my second question for information purposes. To all intents and purposes, Canada is a shareholder of the world bank, and thus of the International Monetary Fund as well. As I understand it, these organizations contract debts, and in certain cases they stand surety for government bonds or for private bank loans to countries which, from time to time, are in difficulty.

Is it possible that the Canadian government would be called upon to make disbursements to these two organizations? Can you answer this? Have there been any disbursements made, and if so, how much money, roughly, was involved?

Mr. Macdonald: Mr. Fontaine, as far as I know there is nothing dealing with this issue. When there is a problem with a loan, the World Bank makes whatever changes are necessary. All shareholder nations must provide the necessary funding and from time to time must provide other funds, as do all other countries in the world, given such a request. We are involved as a member of a committee working at the World Bank. But at the time being I cannot give you a more complete answer. I might be able to send you something in writing if you wish. My personal opinion is that the answer is no; but I would like to be able to check that first.

Mr. Fontaine: I would appreciate that, Mr. Chairman.

Le président: Monsieur Macdonald, suite à mes question sur les prêts à risque souverain, je lis l'article que vous avez mentionné à la page 7,33, sous la rubrique «Développement du commerce d'exportation». On y parle entre autre de la Pologne qui doit 74 560 000\$. Est-ce que la Commission canadienne du blé a consenti des prêts non remboursés à ces pays?

M. Macdonald: On me dit que non.

Mme Marleau: Ma question suivante concerne la procédure et elle s'adresse à M. Macdonald.

Dans votre déclaration d'ouverture, que vous avez déposée au Comité mardi, vous dites que la responsabilité de la forme et du contenu des comptes publics et des états financiers est partagée par votre bureau et le ministère des Finances. Que se passerait-il si, un beau jour vous conveniez de modifier les choses et si vous prévoyiez une provision pour les comptes douteux étant donné les réserves du Vérificateur général à l'égard de la Commission canadienne du blé? Comment vous y

[Text]

What would the process be to have the changes made to the financial statements?

• 1025

Mr. Macdonald: Perhaps I could respond in an abstract fashion, Mrs. Marleau, rather than on a specific issue, if you will permit me.

Let me backtrack a little bit and say that the responsibility is with the Minister of Finance, not the Department of Finance. He or she—he at the moment—is charged under the Financial Administration Act with that. Prior to 1984 it was the sole responsibility of the Minister of Finance. In 1984 that responsibility was broadened to also include the president of the Treasury Board. So it is a joint responsibility of two ministers.

What that basically means is that officials in each department supporting those two ministers must arrive at a common view on any issue before it is in fact put into effect. Perhaps I could just take a moment to explain how one makes any change in accounting policy.

Before 1985 the changes in accounting policy tended to be made at any time in the year. I think it became a little unnerving for the government to have major changes in accounting policy occur late in the game, unpredicted in the budget. It was not really that things changed, it was just that the accounting changed for it. But it was a somewhat destabilizing force.

Effective in 1985 we reached an agreement with the Department of Finance and the two ministers that henceforth all changes in accounting policy would first be provided in the Minister of Finance's budget. So when the fiscal framework went out and we talked about the deficit, it took into account the fact that we were going to make some accounting change that made some difference. We would restate prior years so we had a consistent display.

That is what we do now. When a decision is made to make an accounting policy, it is first announced in the budget of the Minister of Finance and then followed up in the public accounts in the subsequent year. The timing of budgets being such as they are, in some cases you can announce it in February and implement it for the fiscal year ending March 31st. That is the way it works at the present time.

Mrs. Marleau: Essentially it becomes a political matter, but I would venture to say that if the staff of the ministers involved were very convinced of their argument that they might very well be able to convince the ministers to change the form of the budget. Is that correct?

Mr. Macdonald: Ministers are elected representatives. They are Cabinet ministers. Their decisions are political by de facto. If a minister makes a decision, it is a political decision. The nature of the recommendations officials

[Translation]

prendriez-vous? Quelle serait la démarche à suivre pour apporter ces modifications aux états financiers?

M. Macdonald: Permettez-moi de vous répondre de façon abstraite, Madame Marleau.

Je reviens un peu en arrière et je rappelle que la responsabilité incombe au Ministre des finances et non au Ministère des finances. C'est la loi sur l'administration financière qui lui confie cette responsabilité. Avant 1984, il assumait seul cette responsabilité. A partir de cette année là, il a commencé à la partager avec le président du Conseil du Trésor. Ainsi, il s'agit d'une responsabilité partagée entre deux ministres.

Cela signifie essentiellement que les fonctionnaires de chacun des ministères doivent partager le même point de vue sur une question quelconque avant de faire quoi que ce soit. Permettez-moi de vous expliquer comment on peut procéder à des modifications de la politique concernant la comptabilité.

Avant 1985, ces modifications pouvaient se faire n'importe quand pendant l'année. Le gouvernement a commencé à trouver qu'il était déroutant de devoir procéder à des modifications majeures de sa politique quand l'exercice était avancé, sans en avoir été prévenu par le budget. Ce n'est pas tant que les choses étaient modifiées mais que la comptabilité l'était. Cela avait tendance à déconcerter les gens.

A partir de 1985, nous avons conclu une entente avec le Ministère des finances et les deux ministres. A partir de ce moment-là, toute modification à la politique visant la comptabilité serait d'abord annoncée dans le budget du Ministre des finances. Ainsi, quand le cadre fiscal serait annoncé, quand on annoncerait un déficit, on aurait auparavant tenu compte des modifications de comptabilité sensibles. Ainsi, on referait les calculs pour les années précédentes pour faciliter la comparaison.

Et c'est ce qui se passe maintenant. Quand une décision est prise concernant la politique visant la comptabilité, c'est d'abord annoncé dans le budget par le Ministre des finances et c'est concrétisé l'année suivante dans les comptes publics. Les budgets sont déposés à intervalles et quand ils le sont en février, les modifications peuvent être concrétisées pour l'exercice financier se terminant le 31 mars. C'est ainsi que cela se passe actuellement.

Mme Marleau: Il s'agit donc essentiellement d'une question politique mais je vous dirais que si le personnel des ministres était tout à fait convaincu de leurs opinions, ils réussiraient sans doute à convaincre le ministre de modifier la présentation du budget. Est-ce que je me trompe?

M. Macdonald: Les ministres sont des représentants élus. Ils font partie du Conseil des ministres. Leurs décisions sont forcément politiques. Si un ministre prend une décision, elle est politique. Les

[Texte]

make to ministers provide all the information and options known to provide the best analysis with a recommendation. Ultimately a decision is made by ministers and life continues. I do not put a perjorative interpretation on a political decision in an instance like this.

I think it is also safe to say that as this committee has realized, some of these accounting issues are quite technical. There are nuances and subtleties, and the Auditor General and I do not always agree. We tend to agree more than we disagree, and it falls to this committee to deal with the areas in which we do disagree. But it is a technical area and we try our best to give the best recommendations we can to our respective ministers, the Deputy Minister of Finance and myself, and ultimately try to come up with a decision.

Mrs. Marleau: In other words, the answer is yes.

Mr. Macdonald: If that is your interpretation of my response, Mrs. Marleau, perhaps I will not venture to restate it. But might I suggest that when the blues come out, you have a look at them because I think I said a little more than yes.

Mr. Wilson: I just want to go back and revisit the matter of sovereign loans. In regard to the Wheat Board is there any policy on how often these loans are recycled? They are non-performing, non-paying, and so on.

• 1030

Mr. Dye: My understanding is that it is "as and when". I would think that if we go through this whole exercise, everything is going to stop for a year when nothing happens and negotiations start in Paris. They make a decision, capitalize some interest, and away they go again. Then they do not pay, so they have to remind them again. I do not have it handy, the cycle, but my guess would be about four or five years.

Mr. Wilson: Is there a schedule that indicates when the original principal of these outstanding loans was incurred, by the board in the one case, by the EDC in the other?

Mr. Dye: EDC cannot give you the principal sums. They do not have it in their records anymore. Wheat Board, I do not know if I have the answer.

Mr. Ron Thompson (Assistant Auditor General, Audit Operations): I do not think we have it with us, but we have worked out a schedule.

Mr. Wilson: Just in a general way. How old are these?

Mr. Dye: I think 1980.

[Traduction]

recommandations faites par les fonctionnaires contiennent tout un dossier de renseignements et de possibilités, une analyse exhaustive, suivi de mesures recommandées. En dernier recours, ce sont les ministres qui prennent la décision et les choses suivent leur cours. Ici, notez que je ne dénigre pas les décisions politiques.

Il faut ajouter, et les membres du comité se sont rendu compte que certaines questions de comptabilité sont très techniques. Il y a des nuances et le Vérificateur général et moi-même ne sommes pas toujours d'accord. Nous sommes plus souvent d'accord que pas, et il incombe au Comité des comptes publics de s'occuper des questions sur lesquelles nous ne nous entendons pas. Tout cela est toutefois technique et nous faisons de notre mieux, le Sous-ministre des finances et moi-même, pour donner à nos ministres respectifs les meilleures recommandations afin que cela débouche sur une décision.

Mme Marleau: En d'autres termes, vous me répondez que oui.

M. Macdonald: Si c'est ainsi que vous interprétez ma réponse, Madame Marleau, je n'ajouterai rien de plus. Toutefois, quand vous recevrez le compte rendu de la réunion, regardez-y de plus près et vous constaterez que j'ai dit un peu plus que oui.

M. Wilson: Je voudrais revenir à la question des prêts à risque souverain. Dans le cas de la Commission canadienne du blé existe-t-il une politique sur la fréquence de reconduction de ces prêts? On sait qu'ils sont non productifs, non rentables, etc.

M. Dye: Je pense que rien n'est encore précisé. Si nous nous lançons dans une telle entreprise, ce sera le statu quo pendant un an au cours duquel les négociations commenceront à Paris. Dans ces cas, on prend la décision de transformer une partie de l'intérêt en principal et les choses continuent. Si certains sont en défaut de paiement, on les rappelle à l'ordre une fois de plus. Je ne sais pas exactement de combien de temps il s'agit, mais je suppose que ce serait quatre ou cinq ans.

M. Wilson: Existe-t-il un calendrier de paiements précisant la somme au départ du principal de ces prêts en souffrance? Il y a d'abord celui de la commission canadienne du blé et ensuite celui de la SEE.

M. Dye: La SEE ne peut pas préciser le principal. Cela ne figure plus dans ses livres. Quant à la Commission canadienne du blé, je ne sais pas.

M. Ross Thompson (Vérificateur général adjoint, Vérification): Nous n'avons pas ces renseignements ici mais nous avons fait les calculs.

M. Wilson: Ces prêts remontent à quand?

M. Dye: À 1980, je crois.

[Text]

Mr. Macdonald: I believe a schedule exists for the Canada Wheat Board that goes back to the mid-seventies, but it is not publicly available information.

Mr. Wilson: Since 1980 have there been further guarantees issued by the government in relation to Wheat Board sales?

Mr. Macdonald: Not for the major countries involved.

Mr. Wilson: So these all date back to 1970.

Mr. Dye: I think there are 1981, 1983, 1984, 1985, and 1986 reschedulings.

Mr. Wilson: I am speaking about the original guarantees, the original loans these guarantees supported.

Mr. Macdonald: With the countries in difficulty, further dealings have been on a cash basis.

Mr. Wilson: I am curious about a recognition of the likelihood that some of these loans would never be paid. If there was a decision of the government of today to write those down by \$2 billion, how would this flow through in terms of the government's bookkeeping? Would this recognition of non-payability indicate an increase of an equivalent amount in the annual deficit of the Government of Canada for this year?

Mr. Macdonald: In the case of the Wheat Board, we would recognize the current year's component of the \$1.3 billion. We do retroactive restatement for prior years. The deficit of the current year would increase by some lesser amount. I believe the number was \$200 million, in that range.

If a decision were made, an appropriate evaluation would be established. We would retroactively restate the deficit of prior years, and take the component that relates to the current year-end. I suspect that if the reservation were to disappear suddenly, Poland, Brazil, and Egypt would probably be aware that some accounting adjustment had been made.

Mr. Wilson: I would suggest, Mr. Comptroller General, that you do not want to leave here thinking that the position put by Mrs. Marleau in relation to sovereign loans is shared by all members of the committee. We are aware that these guarantees have been incurred in the case of the Wheat Board in order to support sales to other nations. The farmers of western Canada long ago received this money in the form of initial and final payments. I believe all of this was done in good faith, as were the guarantees by EDC.

[Translation]

M. Macdonald: Je pense qu'il existe des calculs faits pour la Commission canadienne du blé qui remontent au milieu des années 70, mais ce sont des renseignements qui ne sont pas rendus publics.

M. Wilson: Depuis 1980, y a-t-il eu d'autres garanties offertes par le gouvernement dans le cas des ventes de la Commission canadienne du blé?

M. Macdonald: Pas dans le cas des principaux pays concernés.

M. Wilson: Autrement dit, tout cela remonte aux années 70, n'est-ce pas?

M. Dye: Je pense que c'était en 1981, 1983, 1984, 1985, et 1986 qu'on a rééchelonné ces dettes.

M. Wilson: Je parle ici de la première garantie, de celle qui garantissait le prêt au départ.

M. Macdonald: Dans le cas des pays en difficulté, les échanges ont été par la suite réglés en liquide.

M. Wilson: J'aimerais savoir si on se rend compte qu'il est fort possible que certains de ces prêts ne soient jamais remboursés. Si le gouvernement décidait aujourd'hui de radier deux milliards de dollars sur ces prêts là, qu'est ce que cela signifierait pour sa comptabilité? Si l'on reconnaissait que ces prêts constituent une perte sèche, cela se traduirait-il par une somme équivalente qui majorerait le déficit du gouvernement du Canada cette année là?

M. Macdonald: Dans le cas de la Commission canadienne du blé, on ferait le partage nécessaire de ces 1,3 milliard de dollars pour l'exercice financier en cours. Nous refaisons des états financiers de façon rétroactive pour les années précédentes. Ainsi, le déficit de l'exercice en cours serait majoré d'une somme un peu inférieure. Je pense qu'on a parlé d'environ 200 millions de dollars.

Si on prenait cette décision, on ferait une évaluation en règle. On modifierait les chiffres du déficit des années précédentes et pour l'exercice en cours on lui imputerait la somme qui y correspond. Je suppose que si l'on éliminait la provision, la Pologne, le Brésil et l'Égypte se rendraient compte que des rajustements comptables ont été faits.

M. Wilson: Je ne voudrais pas que vous quittiez la réunion en ayant l'impression que la position offerte par M^{me} Marleau concernant les prêts à risque souverain est celle que partage tous les autres membres du comité. Nous comprenons très bien que ces garanties ont été offertes pour que la Commission canadienne du blé puisse faire des ventes à d'autres pays. Les agriculteurs de l'ouest ont touché leur argent il y a longtemps sous forme de paiement initiaux et définitifs. Je pense aussi que cela était fait de bonne foi, comme les garanties offertes par la SEE.

• 1035

I think perhaps the question of whether or not the government of today ought to go through the action of

On peut se demander si le gouvernement actuel doit assumer la responsabilité des garanties offertes par les

[Texte]

having its "deficit" increased as a result of recognizing the non-payability of guarantees incurred by previous administration is really subject to debate. But I am not sure there is a pure and clean and simple answer to this thing, because as Mr. Dye has indicated from time to time in answer to my questions, government "ain't" private enterprise and we ought not to think in any way, as much as I would like to, that we ought to be applying the principles of business bookkeeping and business accountability to an operation like this.

I have a couple of other questions about the African debt. We hear from time to time that certain moneys that have been loaned to nations in Africa have in fact been written off. Announcements were made over the past several years at several summits in that regard. What is the process involved there? Is it similar to what you described in regard to the scenario that, if the Wheat Board guarantees were written down, they would impact on the annual deficit?

Let me try again. I do not think I put that very well. In terms of the announced write-downs of the debt to some of the less-developed countries, how did that write-down specifically impact on the books of the government again? Was it simply an increase in the annual deficit in the year in which that was done?

Mr. Macdonald: Yes. When the decision was made some years ago to value these highly concessionary loans to developing countries, the accounts of Canada were adjusted at that time and the full impact was taken on that current year's deficit and prior years' deficits. But as we indicated earlier, you can provide the valuation of the asset and the loan is still in effect.

I welcome the opportunity to clarify that the amount is \$672 million, not \$600 million, and I can also clarify that there have been no subsequent loans made to those countries that are so affected.

When happens then is that it becomes a process of recognition that we will no longer try to collect the debt. But the hit on the deficit was taken when the decision was made some years ago to provide a valuation for it.

Mr. Hovdebo: I have a couple of short questions, Mr. Chairman, on the issue Mr. Wilson has just been talking about. The bill that is before the House right now does mean the government has been recognizing the possibility that there are uncollectable loans. What I would like to know is... Well, I guess we have had the answer already. Mr. Macdonald, you are treating the loans from the Canadian Wheat Board differently from those government loans in a sense.

Mr. Macdonald: Mr. Hovdebo, the difference is that, although these loans were sovereign loans, they were not issued on commercial terms, which is the nature of the debate we are having with the Canadian Wheat Board and

[Traduction]

gouvernements précédents et majorer son déficit, ce faisant, si les prêts sont en défaut de paiement. Je ne peux pas vous donner de réponse claire et limpide car comme l'a dit M. Dye, à plusieurs reprises en réponse à mes questions, le gouvernement n'est pas une entreprise privée et il ne faut surtout pas, même si c'est ce que je souhaiterais faire, appliquer dans son cas des principes de comptabilité commerciale et de responsabilité commerciale.

Je voudrais vous poser quelques questions concernant la dette des pays d'Afrique. J'entends dire de temps à autre que des sommes qui avaient été prêtées à des pays d'Afrique ont été de fait radiées. On entend de ces choses depuis quelques années à de nombreux sommets économiques. Quelle est la démarche dans ce cas-ci? Est-ce que cela se rapproche de ce que vous avez décrit tout à l'heure, à savoir que si les garanties de la Commission canadienne du blé étaient radiées, cela majorerait le déficit annuel?

Je vais vous dire les choses autrement. Je pense que c'était un peu embrouillé. On a annoncé une diminution de la dette de certains pays en développement. Comment cela s'est-il reflété dans les livres du gouvernement? Est-ce que cela s'est traduit tout simplement par une majoration du déficit annuel pendant l'exercice financier?

M. Macdonald: Oui. Quand il y a quelques années, on a décidé d'estimer la valeur de ces prêts consentis à des taux privilégiés aux pays en voie de développement, les comptes du Canada ont été rajustés à ce moment-là et c'est le déficit de l'année en cours et ceux des années précédentes qui ont été majorés en conséquence. Comme nous l'avons dit, on peut évaluer l'actif tout en maintenant le prêt.

Je suis content de pouvoir préciser qu'il s'agit de 672 millions de dollars et non de 600 millions de dollars. Je voudrais ajouter qu'on n'a pas consenti d'autres prêts par la suite aux pays concernés.

Il se trouve qu'alors, on commence à prendre conscience que nous n'essaierons plus de réclamer le remboursement de la dette. L'impact sur le déficit s'est fait sentir quand la décision a été prise il y a quelques années de procéder à l'évaluation.

M. Hovdebo: J'ai quelques brèves questions à poser concernant ce dont M. Wilson vient de parler. La Chambre est actuellement saisie d'un projet de loi dont les dispositions signifient que le gouvernement reconnaît qu'il est possible que certains prêts ne soient pas remboursés. Je voudrais savoir... Je pense que vous avez déjà répondu à ma question. À certains égards, vous traitez les prêts de la Commission canadienne du blé différemment de ces prêts consentis par le gouvernement, n'est-ce pas?

M. Macdonald: Même s'il s'agissait de prêts à risque souverain, ils n'ont pas été consentis suivant des modalités commerciales et c'est ceux-là qui suscitent nos discussions avec la Commission canadienne du blé et avec la Société

[Text]

spilling over into the Export Development Corporation. The terms we are talking about—and I believe we have a note in the financial statements that discloses it; it is note 8—tend to be 0% interest, a 10-year grace period, and then principal is repaid over the next 40 years. So they are quite different from loans that are made with more commercial terms.

• 1040

Mr. Hovdebo: Just as a matter of interest, has the Paris Club dealt with the loan to Poland? They have not since 1980.

Mr. Macdonald: I think there is an agreement in the process of being initialled right now, Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: I want to go back to the EDC, and I have the answer to this but I want it on the record. The EDC borrows from a commercial bank and so does the Wheat Board. I am asking Mr. Fontaine's question again, I guess: why is there a difference between the EDC and the Canadian Wheat Board in the handling of their accounts? My understanding is that the EDC just puts the interest on for two years and then. . .

Mr. Macdonald: Mr. Hovdebo, I am not sure quite what to say to that. I suppose I could say it is because one has Deloitte as the auditor and the other has the Auditor General.

The Chairman: Mr. Dye, would you like to comment on that?

Mr. Dye: It should not matter who the auditor is. The corporations have a responsibility under the Financial Administration Act to produce a financial statement that shows fair valuation of assets. In the Wheat Board case, the management of the Wheat Board have decided that their asset is good, because they know their liabilities are covered off. In the case of the Export Development Corporation, they have said there is some risk with respect to collection, and they booked \$107 million. I do not think they are really taking as realistic a look as they should on this \$4 billion portfolio of loans, some of which have encouraged significant sovereign risk, in my opinion.

Mr. Macdonald: I should point out, Mr. Chairman, that the sovereign loan principal is the same in both cases.

Mr. Dye: The government takes the position that they will provide for sovereign loans in EDC while saying they do not provide for ultimate loss. They have some sort of a middle position, whereas the Wheat Board says these assets are good assets, because we are going to get paid off. If we cannot pay the bank, the government will pay them for us.

[Translation]

d'expansion des exportations. Vous trouverez à la note 8 dans les états financiers une explication précisant que dans le cas de ces prêts, l'intérêt est de 0 p. 100, avec 10 années de grâce, le principal étant remboursé sur les 40 années suivantes. Vous constatez donc que ces prêts sont différents de ceux qui sont consentis à des conditions commerciales.

M. Hovdebo: À titre indicatif, le club de Paris s'est-il penché sur le prêt à la Pologne? Rien ne s'est passé depuis 1980.

M. Macdonald: Je pense qu'un accord est sur le point d'être paraphé, monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: Je reviens à la SEE et même si je connais la réponse à la question, je souhaite qu'elle figure au compte rendu. La SEE emprunte des banques commerciales tout comme la Commission canadienne du blé. Je vous pose à nouveau la question de M. Fontaine: pourquoi y a-t-il une différence entre la façon dont on traite les comptes de la SEE et ceux de la Commission canadienne du blé? Si j'ai bien compris, la SEE laisse courir les intérêts pour deux ans. . .

M. Macdonald: Monsieur Hovdebo, je ne sais pas très bien quoi vous répondre. Je suppose que dans un cas c'est Deloitte qui fait la vérification et dans l'autre, le vérificateur général.

Le président: Monsieur Dye, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Dye: Le vérificateur ne devrait pas faire de différence. La Loi sur l'administration financière exige que les sociétés préparent des états financiers témoignant d'une évaluation juste de l'actif. Les cadres de la Commission canadienne du blé ont décidé que leur actif était sain parce qu'ils savent que leur passif est garanti. Ceux de la Société pour l'expansion des exportations ont signalé que pour une somme de 107 millions de dollars, le remboursement était compromis. Pour ma part, je pense qu'ils ne sont pas très réalistes face à un portefeuille de quatre milliards de dollars en prêts, dont une grande partie sont des prêts à risque souverain élevé.

M. Macdonald: Je vous signale monsieur le président que le principal des prêts à risque souverain est le même dans les deux cas.

M. Dye: Le gouvernement a annoncé qu'il était prêt à garantir des prêts à risque souverain par l'intermédiaire de la SEE mais il n'est pas prêt à assumer la perte au bout du compte. Le gouvernement assume une position médiane tandis que la Commission canadienne du blé déclare que cet actif est sain parce qu'il sera remboursé. La Commission dit que si elle ne peut pas rembourser la banque, le gouvernement le fera à sa place.

[Texte]

Mr. Hovdebo: Since EDC are paying the interest to the bank and not putting it on assets as being collectable, they show a deficit each year that happens.

Mr. Dye: No, Chairman, the EDC has a historical profit, which is a small number, usually relatively small for the corporation. If you look at the provisions for loan losses, they are increased each year in order that the net result of the corporation be shown as a profit.

Mr. Hovdebo: Where does the provision for loan losses come from?

Mr. Dye: The provision becomes a charge against the operations and a reduction in the valuation of the loans. Of course they are not booking the revenues, so there is a hidden provision of some \$300 million plus.

Mr. Hovdebo: Paragraph .98 of the PSAAC accounting statement says that financial statements should present a comparison of the actual results with the originally forecast and the fiscal plan. Mr. Macdonald, is that something we can expect fairly shortly?

Mr. Macdonald: I think there are certain comparisons that are made now. I think we will be working to provide greater comparisons. They may be in the financial statements. They may be in the budget of the Minister of Finance, which comes out in advance. We will be working to provide greater disclosure of that nature.

Mr. Wilson: I would like to raise a point arising from Mr. Dye's opening statement. I guess for an hour and a half I have been resisting the urge to bite the hook, and now I have succumbed.

• 1045

Your statement about the committee's being misled by the government's financial statements is one that concerns me. Mr. Chairman, I want to revisit it at some time. Clearly we are not going to be able to deal with it this morning, but I think maybe it is an unfortunate wording, "misleading" being to lead astray or to cause to go wrong.

I have some trouble with it. I know there are some who will say that the auditor general has an insatiable appetite for publicity. Whether that terminology is utilized in order to attract media attention, I do not know.

Mr. Bellemare: Do you think that is a fair comment?

Mr. Wilson: I do not know whether it is fair or not, but I am making it, Mr. Bellemare. I guess that is a question I am putting to the Auditor General. I also want a comment from the Comptroller General about it. It troubles me a little bit. It is the sort of thing that one does not like to hear within the Chamber, and I question whether it is really the appropriate expression to be utilized in here. My question, sir, really is whether you wish to clarify it in some way or perhaps rephrase it.

Mr. Dye: Mr. Chairman, in my opinion to the Parliament I do say that the statement of assets and

[Traduction]

M. Hovdebo: Puisque c'est la SEE qui verse l'intérêt à la banque et qu'elle ne le rajoute pas aux actifs à percevoir, cela signifie un déficit pour elle l'année où cela se produit.

M. Dye: Non, car la SEE signale depuis plusieurs années des bénéfices, bien que modestes. Prenez la provision qui est faite pour les pertes sur les prêts, et vous constaterez qu'elle augmente chaque année pour qu'au bout du compte, la société accuse des bénéfices.

M. Hovdebo: D'où tire-t-on cette provision?

M. Dye: C'est une somme imputée à l'exploitation car on réduit l'évaluation des prêts. Bien entendu, on ne comptabilise pas les recettes, et c'est ainsi qu'il existe une provision cachée de plus de 300 millions de dollars.

M. Hovdebo: Le paragraphe .98 du rapport du CCDSP préconise que figure dans les états financiers une comparaison des chiffres concrets et de ceux des prévisions et du plan financier. Peut-on s'attendre à obtenir cela sous peu, monsieur Macdonald?

M. Macdonald: On fait déjà certaines comparaisons et nous allons essayer d'en obtenir davantage. On les trouvera peut-être soit dans les états financiers, soit dans le budget du ministre des Finances, qui paraît avant. Nous allons tâcher d'obtenir plus de renseignements de ce côté-là.

M. Wilson: Je me reporte à l'exposé de M. Dye. Il y a déjà 90 minutes que je résiste à la tentation de mordre à l'hameçon, et maintenant je ne tiens plus.

Vous dites que le comité serait induit en erreur par les états financiers du gouvernement. Cela m'inquiète, monsieur le Président, et je voudrais en reparler. Nous ne pourrions pas épuiser le sujet ce matin et le choix des termes «induire en erreur», qui veut dire tromper, est peut-être malheureux.

Je ne suis pas à mon aise. D'aucuns diront que le vérificateur général a un appétit dévorant de publicité. Je ne sais pas si l'on a utilisé ces termes pour attirer l'attention de la presse.

M. Bellemare: Pensez-vous que c'est une remarque juste?

M. Wilson: Je n'en sais rien mais je la fais M. Bellemare. Je pose la question au vérificateur général. Je veux que le contrôleur général réponde également. Ces termes me mettent mal à l'aise et du reste, ils ne sont pas très prisés à la Chambre. Je me demande si c'est l'expression juste dans le cas qui nous occupe. Monsieur, je vous demande si vous souhaitez préciser votre pensée ou l'exprimer autrement.

M. Dye: Dans le rapport que j'ai envoyé au Parlement, je dis que le passif et l'actif, le manque à gagner fiscal et le

[Text]

liabilities, revenue expenditure and accumulated deficit and transaction do not present fairly. This is a phrase that an auditor would use when he gives an adverse opinion on the financial statements. If you look at the literature surrounding it, in accounting jargon, which is the third language in this meeting, you will find it means that it misleads. "Do not present fairly" is the technical terminology for "misleading", and you will find accounting literature to support that.

I would like to suggest to you, sir, that I do not search for publicity. We get lots. It is because we are trying to give you the information we think you deserve. The media come to us; I do not go to the media.

Mr. Wilson: I guess what troubles me is that you are utilizing the technical terminology in terms of fairness to support a lay sentence or statement. I think you may be shifting from the accounting jargon into the everyday jargon. I do not believe in everyday jargon that the committee is being misled by the financial statements.

Mr. Dye: I do not think they are drawn up to fairly present the realities of the government operations.

Mr. Wilson: What you are saying is that I am being misled by the government's financial statements.

Mr. Dye: That is exactly what I am saying, sir.

Mr. Wilson: I guess I would have to disagree with it in the sense that whether or not there are three reservations attached to the statements, I do not believe it alters my understanding of the financial statements. I harken back to Mr. Bellemare's initial remarks. They are very difficult to go through in any event. What I am suggesting to you is that whether there are notes attached or otherwise means nothing other than to people who are very much skilled in analysing the statements. For the average person, and I suspect the average Member of Parliament, what we are dealing with here is in lay terms irrelevant.

Mr. Dye: May I suggest to the chairman and your committee that the need to know what the deficit is important to every Member of Parliament and every taxpayer in this country. I think you should have that number fairly calculated on an understandable basis. I have done my very best to encourage this committee to seek credible and understandable information.

I think you are not getting the numbers as they should be portrayed to you. You need that information in order to help govern this country.

Mr. Wilson: I completely agree. I think the deficit is the compelling factor in our society today. I believe that our committee ought to be paying considerable attention to it. Indeed, I would like to devote some sessions in here to talking about the debt, the deficit and the servicing problem, which some people try to ignore. But I think it is the reality of today and indeed, as you say, something that is extremely important that we have to deal with. So I

[Translation]

déficit accumulé de même que les transactions ne reflètent par fidèlement la situation réelle. C'est une expression qu'un vérificateur utilise quand il a une divergence d'opinion à propos des états financiers. En jargon de comptabilité, qui est la troisième langue utilisée ici, vous constaterez que pour dire, induire en erreur, on dit souvent de façon technique «ne reflètent pas fidèlement», et il y a beaucoup d'écrits comptables qui l'utilisent.

Rassurez-vous, je ne cherche pas la publicité. J'en ai de toute façon. Nous vous donnons les renseignements que nous estimons que vous méritez. La presse s'adresse à nous et ce n'est pas moi qui m'adresse à elle.

M. Wilson: Ce qui me trouble, c'est que vous utilisez des termes techniques se rapportant à la justesse pour appuyer une déclaration non technique. On pourrait croire que vous passez du jargon de la comptabilité au jargon de tous les jours et je ne pense pas, en jargon de tous les jours, que le comité soit trompé par les états financiers.

M. Dye: A mon avis, les états financiers ne constituent pas une représentation juste de la réalité des activités gouvernementales.

M. Wilson: Vous me dites que je suis trompé par les états financiers du gouvernement.

M. Dye: C'est exactement ce que je dis.

M. Wilson: Je ne suis pas du tout d'accord avec vous et que ces états financiers soient assortis de réserves ou non, cela ne m'empêche pas de les comprendre. Je reviens à la première remarque de M. Bellemare. Les états financiers sont très difficiles à démêler de toute façon. Je veux dire que les notes ou les autres remarques sont inintelligibles pour quiconque sauf pour ceux qui sont capables d'analyser ces états financiers. Pour l'homme de la rue, pour le député moyen, permettez-moi de vous dire tout simplement que tout cela ne signifie rien.

M. Dye: Permettez-moi de vous dire qu'il est important que chaque député et chaque contribuable sache quel est le déficit. Je pense qu'il faut donc préparer les chiffres sous une forme intelligible. J'ai fait de mon mieux pour exhorter les membres du comité à obtenir des renseignements justes et intelligibles.

Je pense que les chiffres que l'on vous donne ne peignent pas vraiment la réalité de la situation. Il vous faut des renseignements qui vous permettent de gouverner le pays.

M. Wilson: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que le déficit est le facteur capital dans notre société d'aujourd'hui. Notre comité devrait s'y attarder le plus possible. J'irais même jusqu'à proposer que nous consacrons un certain nombre de séances à une discussion sur la dette, le déficit et le service de la dette, ce que certains préféreraient oublier. C'est la réalité d'aujourd'hui et, comme vous le dites, quelque chose

[Texte]

agree with you in that regard. I believe the Comptroller General wanted to respond and I assume it relates to some of the matters you and I have been canvassing here.

• 1050

Mr. Macdonald: I simply wanted to say that what we have here are some areas of disagreement in the policies that the government is following in the financial statements. The impacts of those are quantified where they can be, so if there is a non-recording of an actuarial liability then a number is put out that says this is what the number is. We provide a note on the Crown corporations which basically responds to a disagreement as to what is government for financial statement reporting purposes. Is it departments and agencies, or is it departments, agencies, Crowns, and the various kinds of Crowns?

We provide the information so that if a reader chooses to adopt another definition to agree with the Auditor General, or perhaps to adopt a particular definition of choice, then they can construct their own measure of the deficit. Certainly there are enough measures of deficit around, but I want the committee to understand that we in no way are trying to hide anything from the Canadian people. We provide, as best we can, full disclosure of everything. I guess that is why we have a long series of notes, to provide additional information. In those areas where the Auditor General and I disagree, if we have the information we disclose it in a note. So we are not hiding it. I am sympathetic to the view that "misleading" in the popular parlance implies malice aforethought. I do not think the Auditor General is suggesting that, and it certainly is not the case.

Mrs. Marleau: Just in following, you might not like the terminology, but as long as the auditor makes reservations when he audits the financial statements, how can the Canadian people be absolutely certain that this accumulated deficit figure is exactly what it is? That is the problem. So I feel that it is extremely important that we have clean financial statements, period, that is it.

M. Fontaine: Monsieur le président, monsieur le vérificateur général, j'aimerais faire un commentaire.

La première page du document que vous nous présentez ce matin contient la phrase qui fait l'objet de nos discussions. Les réserves que renferment mon opinion signifient que les états financiers du gouvernement vous induisent en erreur. Vous nous dites cela à nous, les députés. Et si on ne prends pas la peine d'avoir lu au préalable les états financiers du gouvernement, on pourrait en conclure que c'est fondé. Lorsqu'on a pris la peine d'avoir lu ça auparavant et d'apprécier l'ensemble de la présentation des états financiers du gouvernement, on réalise, comme plusieurs personnes, qu'il y a des

[Traduction]

d'extrêmement important qu'il nous faut régler. Je suis donc d'accord avec vous à cet égard. Je crois que le contrôleur général voulait répondre et je suppose que cela touche à certaines de questions que vous et moi venons d'invoquer.

M. Macdonald: Je voulais simplement dire qu'il s'agit ici de certains désaccords avec les politiques suivies par le gouvernement dans l'établissement des états financiers. Leur impact est quantifié quand c'est possible si bien que s'il y a un non comptabilisation d'un élément de passif actuariel, nous publions ce chiffre. Nous publions une note sur la société de la Couronne qui pour l'essentiel répond à un désaccord sur ce que on entend par gouvernement en matière d'états financiers. S'agit-il des ministères et des agences, ou s'agit-il des ministères, des agences, des sociétés de la Couronne, des divers sortes de sociétés de la Couronne?

Nous publions ces renseignements afin que le lecteur qui choisit d'adopter une autre définition en accord avec celle du vérificateur général, ou peut-être qui adopte une définition particulière par choix, puisse alors établir sa propre mesure du déficit. Nous avons certes assez de mesures du déficit à notre disposition, mais je veux que le vote comité comprenne que nous n'essayons en aucune manière de cacher quoi que ce soit à la population. Dans la mesure du possible, nous publions tout. Je suppose que c'est la raison pour laquelle nous avons tellement de notes contenant des renseignements complémentaires. Dans les domaines de désaccord entre le vérificateur général et moi-même, si nous avons les renseignements pertinents, nous les publions dans une note. Nous ne cachons donc rien. Je sais que dans le langage populaire « induire en erreur » laisse supposer la préméditation. Je ne pense pas que le vérificateur général suggère cela, et ce n'est certainement pas le cas.

Mme Marleau: Vous n'aimez peut-être pas les termes utilisés, mais tant que le vérificateur émettra des réserves lorsqu'il vérifie les états financiers, comment la population canadienne peut-elle absolument être certaine de l'exactitude de ce chiffre du déficit accumulé? C'est ça le problème. J'estime donc extrêmement important que nous ayons des états financiers sans réserves, un point c'est tout.

Mr. Fontaine: Mr. Chairman. Mr. Dye, I would like to make a comment.

The first page of the statement that you made this morning includes the sentence that is the subject of our discussion. Reservations in my audit opinion mean that you are being misled by the government's financial statements. You are saying that to us, MPs. And if one does not take the time to read beforehand the government's financial statements, one could conclude that it is true. When one has taken the time to read and to consider the whole of the government's financial statements, one realizes, as several people have, that the valuation of some assets could be improved; but I do

[Text]

améliorations à apporter sur l'appréciation de certains actifs; mais je pense que votre affirmation est beaucoup trop forte. En tenant compte de l'importance de votre poste, et en tenant compte aussi du fait que ce que l'on retient est une chose affirmée de cette façon, je pense que si les Canadiens lisent votre phrase, en ayant moins accès que nous à ces états financiers-là, ils pourraient être affolés inutilement. Étant donné la grande crédibilité que l'on attache à vos fonctions, je crois que votre affirmation est beaucoup trop forte.

Cela concerne certaines particularités, je suis d'accord avec vous, mais vous donnez l'impression que c'est une généralité, à savoir que les états financiers du gouvernement induisent les députés et les Canadiens en erreur, et je ne partage pas du tout cette opinion-là. Merci.

Mr. Dye: It does take a knowledgeable reader to read an auditor's opinion where there are reservations, and the point is well taken that there could be some people who would misunderstand them because they do not read them or it is not properly portrayed in the newspapers because it is somewhat technical. So there is a concern.

Of course, what I would like to see is the reservations removed, and then there would not be this anxiety. It can be done; it should be done. This committee had great success on the soft loans. You were talking about the soft loans, and you moved the government—you did—by your reports: they finally recognized that those concessionary loans should be treated in a different way. This committee, I think, was the driving force behind that, and I am encouraging you to continue to improve the accounts so you, as Members of Parliament, and the public generally have an even better set of financial statements for this country.

• 1055

Mr. Hovdebo: I have a question that deals with the same issue—I know that they agree on it, but I do not. If you are making reservations on the side of indication of the debt, why are you not making reservations on the side of income—that whole area of deferred taxes, that whole area of RRSPs, which is money that we know is owed to the government?

Mr. Dye: The revenues are accounted on a cash basis at the moment and that policy does not provide for taking into account taxpayers' lawful deferral of paying tax by applying some law on the tax side.

Mr. Hovdebo: But Mr. Macdonald is saying the policy does not allow the other portion either, the other side.

Mr. Macdonald: As I mentioned the other day, the estimation of tax expenditures is a tricky business. As Mr. Dye pointed out, we are not yet accruing non-tax revenues.

Certainly when we get around to looking at tax revenues the issue of deferrals will come up. But we are

[Translation]

think that your statement is far too strong. In view of the importance of your position, and in view also of the fact that one remembers something that is stated in that fashion, I think that if Canadians were to read that sentence, having less access than we have to those financial statements, they might be needlessly alarmed. Given the high level of credibility of your office, I think that your statement is far too strong.

Your statement relates to specific points. I do agree with you, but you leave the impression that it is general, that the government's financial statements mislead the MPs and Canadians, and I do not share that view at all. Thank you.

M. Dye: Il faut un lecteur savant pour lire l'opinion d'un vérificateur lorsqu'il y a des réserves, et vous avez tout à fait raison de dire que certaines personnes pourraient mal les comprendre parce qu'elles ne les lisent pas ou parce qu'elles sont rapportées de manière erronée par les journaux car c'est assez technique. Il y a donc un danger.

Bien entendu, j'aimerais que ces réserves disparaissent mettant fin à ces inquiétudes. Cela peut être fait, cela devrait être fait. Votre comité a connu un grand succès au sujet des prêts consentis à des conditions de faveur. Vous avez discuté de ces prêts et vous avez incité le gouvernement à agir—c'est évident—avec vos rapports: finalement il a reconnu que ces prêts consentis à des taux privilégiés devraient être traités de manière différente. C'est votre comité, à mon avis, qui est à l'origine de ce changement, et je vous encourage à insister pour que les comptes soient améliorés afin que vous, députés, et le public en général ayez à votre disposition des états financiers du pays encore meilleurs.

M. Hovdebo: J'ai une question sur le même sujet—je sais qu'ils sont d'accord, mais je ne le suis pas. Si vous émettez des réserves quant au montant de la dette, pourquoi ne mettez-vous pas de réserves sur les revenus—toute cette question de report d'impôts, de REER, tout cet argent dont nous savons qu'il est dû au gouvernement?

M. Dye: Les revenus sont comptabilisés pour le moment selon la méthode de la comptabilité de caisse et cette politique ne permet pas de comptabiliser les reports d'impôts qui sont légitimes en vertu de la loi.

M. Hovdebo: Mais M. Macdonald dit que cette politique ne permet pas non plus l'autre partie.

M. Macdonald: Comme je vous l'ai dit l'autre jour, l'évaluation des dépenses fiscales est un exercice délicat. Comme M. Dye vous l'a signalé, nous n'inscrivons pas encore les recettes non fiscales.

Il est certain que lorsque nous étudierons les recettes fiscales la question des reports sera à l'ordre du jour. Mais

[Texte]

in no position at this time to offer any sort of statement to this committee as to when, under what circumstances, and how such an item might be treated. It is very complex.

Mr. Hovdebo: But it would reduce the deficit.

The Chairman: Your chairman has come to a ruthless decision at this stage. As you know, the Public Accounts committee always delivers a unanimous report to the House of Commons. I can assure you if the report is unanimous, your chairman should be given a special honour for diplomatic service.

I am going to call upon Mr. Bellemare. He wants one more question, and then I think we will adjourn. The committee could probably meet for the first half hour of our next meeting to discuss our interim report. We will start the official part of our meeting a half hour late. I hope that is agreeable to the committee. Everybody has obligations at 11 a.m., so we have to be flexible and accommodate this.

The meeting will be held next Monday at 3.30 p.m., so from 3.30 p.m. to 4 p.m. we are going to discuss our interim report and then get on with our other regular business.

Mr. Bellemare, one more question.

M. Bellemare: Monsieur le président, ce n'est pas une question mais bien une assertion. Contrairement à mes éminents collègues Fontaine et Wilson, je suis très satisfait de la définition du mot anglais *misled* telle que présentée par le vérificateur général.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Bellemare.

I want to thank our witnesses for being with us this morning. We have had two very interesting and productive meetings.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de vous dire quand, dans quelles circonstances et comment cette question sera traitée. C'est très complexe.

M. Hovdebo: Mais cela réduirait le déficit.

Le président: Votre président a décidé de prendre une décision cruelle. Comme vous le savez le Comité des comptes publics dépose toujours un rapport unanime à la Chambre des communes. Je peux vous assurer que si ce rapport est unanime, votre président méritera une médaille d'honneur pour sa diplomatie.

Je vais donner la parole à M. Bellemare. Il veut poser encore une question et ensuite que nous ajournerons. Nous pourrions nous réunir pendant la première demi-heure de notre prochaine réunion pour discuter de notre rapport intérimaire. Nous entamerons la partie officielle de notre réunion une demi-heure plus tard. J'espère que cela convient à tous les membres du comité. Tout le monde est occupé à 11 heures et il faut bien en tenir compte et s'adapter en conséquence.

La réunion aura lieu lundi prochain à 15h30, si bien que de 15h30 à 16 heures nous discuterons de notre rapport intérimaire, et puis nous passerons à nos témoins.

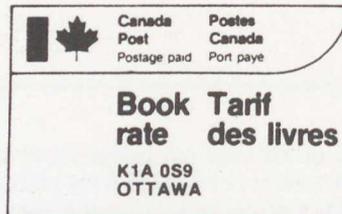
Monsieur Bellemare, encore une question.

Mr. Bellemare: Mister Chairman, it is not a question but a statement. Unlike my distinguished colleagues, Mr Fontaine and Mr Wilson, I am very satisfied with the definition of *mislead* as given by the Auditor General.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bellemare.

Je tiens à remercier nos témoins d'avoir comparu ce matin. Nous avons eu deux réunions très intéressantes et productives.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Auditor General of Canada:

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada.

From the Comptroller General of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

TÉMOINS

Du Vérificateur général du Canada:

Kenneth M. Dye, F.A.C., Vérificateur général du Canada.

Du Contrôleur général du Canada:

J.A. Macdonald, Contrôleur général du Canada.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, June 13, 1989

Chairman: Len Hopkins

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 9

Le mardi 13 juin 1989

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

Public Accounts

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Comptes publics

RESPECTING:

Chapter 8 of the Annual Report of the Auditor
General for the fiscal year ending March 31, 1988

CONCERNANT:

Chapitre 8 du Rapport annuel du vérificateur
général pour l'année financière se terminant le 31
mars 1988

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

TEMOINS

(Voir à l'endos)

WITNESSES

(See back cover)

WITNESSES

From the Auditor General of Canada:

Kenneth M. Dye, F.C.A., Auditor General of Canada.

From the Comptroller General of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

TEMOINS

De l'auditteur général du Canada:

Kenneth M. Dye, F.C.A., Vérificateur général du Canada.

De l'inspecteur général du Canada:

J.A. Macdonald, Inspecteur général du Canada.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 13, 1989

(10)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:04 o'clock a.m. this day in Room 253-D, Centre Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Len Hopkins, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Stan Hovdebo for Sid Parker. Maurice Foster for Diane Marleau. Jean-Luc Joncas for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Auditor General of Canada: D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit Operations; Paul Ward, Assistant Auditor General, Audit Operations. *From the Department of Agriculture:* Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister; Brian Morrissey, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch.

The Committee commenced consideration of Chapter 8 of the Auditor General's Report relating to the Food and Inspection Branch of the Department of Agriculture.

The witnesses answered questions.

At 11:02 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 13 JUIN 1989

(10)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 04, à la pièce 253-D, édifice du Centre, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Len Hopkins, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Stan Hovdebo remplace Sid Parker; Maurice Foster remplace Diane Marleau; Jean-Luc Joncas remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du bureau du Vérificateur général du Canada: D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de vérification; Paul Ward, vérificateur général adjoint, Opérations de vérification. *Du ministère de l'Agriculture:* Jean-Jacques Noreau, sous-ministre; Brian Morrissey, sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments.

Le Comité entreprend l'étude du chapitre 8 du Rapport du Vérificateur général qui porte sur la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture.

Les témoins répondent aux questions.

À 11 h 02, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, June 13, 1989

• 0903

The Chairman: I see a quorum, so we will start our meeting. This morning we want to start consideration of chapter 8 of the Auditor General's report, relating to the Food and Inspection Branch of the Department of Agriculture.

We have with us this morning Mr. Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister of Agriculture; Brian Morrissey, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspections Branch; Larry Meyers, Deputy Auditor General; Paul Ward, Assistant Auditor General; and Trevor Shaw, Principal of Audit Operations.

I wonder if Mr. Meyers and Mr. Noreau have other members of their staff whom they would like to introduce at this time.

• 0905

Mr. Jean-Jacques Noreau (Deputy Minister, Department of Agriculture): Yes, Mr. Chairman. With me are Bill Bulmer of Animal Health; Réal Roy of the Plant Health Directorate; Wayne Ormrod from the Pesticides Directorate; Ian Sutherland from Agri-Food Inspection Strategies; and Peter Saschenbrecker.

Mr. D. Larry Meyers (Deputy Auditor General, Audit Operations, Office of the Auditor General): Mr. Chairman, we have some other members of our staff in the room, but we do not anticipate calling them to the table, so I will not introduce them at this time.

I would like if I could, Mr. Chairman, to take a minute to remember the principal responsible for this audit, Henry DeSouza. Normally, as you know, I would be here or Mr. Dye would be here with the principal responsible for the audit. Henry DeSouza died suddenly last summer just after he had completed this chapter.

He had been the auditor responsible for the Department of Agriculture for the past four years and completed a complete cycle of comprehensive audits. He was a very important chartered accountant to the profession. He was instrumental in the development of comprehensive auditing, particularly the approach to the Department of Agriculture. We will miss him very much.

Today, as you mentioned, I have Paul Ward, the Assistant Auditor General, and Trevor Shaw, who is now our principal and was at the time a director on the audit.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 13 juin 1989

Le président: Je vous que nous avons le quorum, donc nous allons commencer. Ce matin, nous voulons entreprendre l'examen du chapitre 8 du rapport du vérificateur général, concernant la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, du ministère de l'Agriculture.

Nous avons ici, ce matin, M. Jean-Jacques Noreau, sous-ministre de l'Agriculture; M. Brian Morrissey, sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments; M. Larry Meyers, sous-vérificateur général; M. Paul Ward, vérificateur général adjoint; et M. Trevor Shaw, directeur principal des opérations de vérification.

Je me demande si M. Meyers et M. Noreau ont d'autres membres de leur personnel à nous présenter.

M. Jean-Jacques Noreau (sous-ministre, ministère de l'Agriculture): Oui, monsieur le président, je veux vous présenter M. Bill Bulmer, de la Santé des animaux; M. Réal Roy, de la Direction de la défense des végétaux; M. Wayne Ormrod, de la Direction des pesticides; M. Ian Sutherland, des Stratégies d'inspection agro-alimentaires; et M. Peter Saschenbrecker.

M. D. Larry Meyers (sous-vérificateur général, Opérations de vérification, Bureau du vérificateur général): Monsieur le président, d'autres membres de notre personnel sont présents, mais nous ne prévoyons pas qu'ils prendront la parole, de sorte que je ne vous les présenterai pas pour l'instant.

Je voudrais, si vous le permettez, monsieur le président, prendre un minute pour rendre hommage au directeur de cette vérification, le défunt Henry DeSouza. La règle veut généralement que le directeur responsable de la vérification comparaisse avec moi-même ou avec M. Dye. M. Henry DeSouza est décédé subitement l'été dernier, peu de temps après avoir terminé ce chapitre.

En tant que vérificateur responsable du ministère de l'Agriculture depuis quatre ans, il avait fait un cycle complet de vérification intégrée. Il jouissait d'une excellente réputation parmi ses collègues comptables agréés. Il a contribué à l'avancement de la vérification intégrée, notamment à son application au ministère de l'Agriculture. Il nous manquera énormément.

Nous avons avec nous aujourd'hui, comme vous l'avez dit, M. Paul Ward, vérificateur général adjoint, et M. Trevor Shaw, qui est maintenant le directeur responsable

[Texte]

We think we will be able to field any questions you may have among the three of us. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Meyers, for bringing that to our attention. I think out of respect for him and the work he has done on the report this morning, I think this meeting should rise in a moment's silence.

• 0907

• 0908

The Chairman: This morning, to start off, I wonder if either of our chief witnesses today has a brief comment to make before we start the meeting.

Mr. Meyers: We have tabled an opening statement. I have nothing to add to it, other than possibly to thank Mr. Noreau for his kind comments on comprehensive auditing.

Mr. Foster (Algoma): Is the opening statement available for members?

The Chairman: It is in your briefing book, yes.

Statement by D. Larry Meyers: Mr. Chairman, I am pleased to discuss this morning our report on the Food Production and Inspection Branch of the Department of Agriculture, Chapter 8 in the Auditor General's 1988 annual Report to Parliament. I believe we have the opportunity before us to deal with matters of common interest and concern to all Canadians. Providing assurance about safety in the food chain while sustaining and protecting the products of the agriculture industry is a long-standing aim for the Federal Government.

In our audit we sought to determine how reasonable assurance was achieved by the Food Production and Inspection Branch and the ways it was achieving the results intended in its programs.

Our audit was limited to the Food Production and Inspection Branch in the Department and concentrated on its program delivery in Food Safety and Inspection, Animal Health and Plant Health. We looked at these programs in relation to the Branch's statements of expected results. We did not assess the parts played by other Departments or other levels of government.

In summary, we kept the audit focused on what the programs were basically about; that is, prevention, removal, control, eradication of human health threats,

[Traduction]

de ce secteur et qui a participé à la vérification en tant que chef d'équipe. Nous croyons qu'à nous trois nous pourrions répondre à toutes vos questions. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Meyers, de nous avoir fait part du décès de M. DeSouza. Je pense que, par respect pour lui et pour le travail qu'il a accompli relativement au rapport que nous étudions ce matin, nous devrions nous recueillir pendant une minute pour lui rendre hommage.

Le président: Je me demande si l'un ou l'autre de nos principe aux témoins a un exposé à nous présenter en guise de déclaration préliminaire.

M. Meyers: Nous avons déposé notre déclaration préliminaire. Je n'ai rien à y ajouter, sauf peut-être de remercier M. Noreau pour ses observations très aimables sur la vérification intégrée.

M. Foster (Algoma): La déclaration préliminaire est-elle à la disposition des membres du Comité?

Le président: Elle se trouve dans votre cahier d'information.

Déclaration de M. D. Larry Meyers: Monsieur le président, je suis heureux de vous entretenir ce matin, de notre rapport sur la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture, que l'on retrouve au chapitre 8 de mon Rapport annuel de 1988 à la Chambre des communes. Je crois que nous avons là l'occasion d'aborder les questions d'intérêt général qui touchent tous les Canadiens. Le gouvernement fédéral s'efforce depuis longtemps d'assurer l'innocuité des aliments tout en soutenant et en protégeant les produits de l'industrie agricole.

Lors de notre vérification, nous avons essayé de déterminer dans quelle mesure la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments réussissait à fournir cette assurance et de quelle façon elle obtenait les résultats visés par ses programmes.

Notre vérification s'est limitée à la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère et a couvert principalement son exécution des programmes sur l'innocuité et l'inspection des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. La réalisation de ces programmes a été évaluée à la lumière des énoncés de la Direction sur les résultats escomptés. Nous n'avons pas évalué le rôle que jouaient les autres ministères et les administrations des autres niveaux.

Bref, nous avons concentré la vérification sur les objectifs visés par les programmes, c'est-à-dire la prévention, l'élimination et la maîtrise des menaces à la

[Text]

unwanted plant and animal diseases, insects, weeds and other dangerous organisms of plant or animal origin.

In conducting the audit we drew upon the expertise of the Department's officials, academics, industry and consultants, as well as specialized resources in our own Office. The audit was conducted at food plants, ports of entry to Canada, research stations, food terminals, cargo ships, airports, the regional and district offices of the Department, as well as at headquarters.

The aim of the recommendations made in Chapter 8 is to strengthen the practices of the Department in response to new and emerging risks. The Department agreed with the recommendations in the Chapter and has kept us informed through regular reports of the progress made and the target dates to complete the next phase of the work.

The most important recommendations related to Human Health (8.13 to 8.48) focus on:

—the need to ensure that inspection resources are directed to areas of greatest risk after fully determining the relative risks posed by chemical and bacterial hazards associated with food and agricultural products (8.25);

—increased laboratory testing for chemical residues and bacterial contamination of human significance in meat and in fruits and vegetables and a full assessment of the use of rapid diagnostic tests to augment its laboratory testing (8.30);

—completion of its evaluation of the adequacy of Canada's trading partners' programs for controlling chemical and bacterial hazards (8.40);

—review and improvement of its statistical sampling for residues (8.40);

—providing inspectors with training in food sciences (8.43).

Your Committee may wish to ascertain the Department's progress in implementing these recommendations.

In the area of pesticide registration and regulation (8.49 to 8.65), the office raises concerns about the backlog in reassessing products registered when requirements were less stringent (8.53, 8.54, 8.62), the continuing use of temporary registration (8.55, 8.62), and the accumulation of new submissions awaiting registration (8.57, 8.64). We observed that current procedures need strengthening to provide reasonable assurance that pesticides do the job

[Translation]

santé humaine, des maladies animales et végétales, des insectes et des mauvaises herbes et d'autres dangereux organismes d'origine animale ou végétale.

Nous avons fait appel, lors de nos travaux de vérification, aux connaissances d'employés du ministère, d'universitaires, de membres du secteur agricole et de conseillers indépendants ainsi qu'aux spécialistes de notre propre Bureau. Les vérificateurs se sont rendus à des usines de transformation d'aliments, à des postes frontières, à des stations de recherche, à des marchés de produits alimentaires, sur des cargos, à des aéroports, aux bureaux régionaux et aux bureaux de district du ministère ainsi qu'à ses bureaux centraux.

Les recommandations formulées au chapitre 8 ont pour but de renforcer les pratiques du ministère vis-à-vis des nouveaux risques et des risques à venir. Le ministère est d'accord avec ces recommandations et nous a remis régulièrement des rapports qui nous tenaient au courant des progrès accomplis et des délais fixés pour l'étape suivante.

Les recommandations les plus importantes concernant la santé humaine (8.13 à 8.48) portent surtout sur :

—la nécessité de veiller à ce que les ressources consacrées à l'inspection soient orientées vers les secteurs où les risques sont le plus élevés après avoir déterminé clairement la menace relative que constituent les contaminants chimiques et bactériens dans les produits agro-alimentaires (8.25);

—l'augmentation du nombre d'épreuves en laboratoire des résidus chimiques et des contaminants bactériens qui revêtent une importance sanitaire et se trouvent dans les viandes, les fruits et les légumes et l'évaluation complète du potentiel d'application pratique des épreuves de diagnostic rapide pour renforcer les épreuves en laboratoire (8.30);

—l'approfondissement des évaluations de l'efficacité des programmes de lutte contre les risques chimiques et bactériens qu'appliquent les partenaires commerciaux du Canada (8.40);

—la révision et l'amélioration de la méthode d'échantillonnage statistique pour la recherche des résidus (8.40);

—une formation en sciences alimentaires à l'intention des inspecteurs (8.43).

Votre comité voudra peut-être vérifier les progrès accomplis par la Direction dans l'application de ces recommandations.

Dans le domaine de l'homologation et de la réglementation des pesticides (de 8.49 à 8.65), le Bureau soulève des questions au sujet des retards dans la réévaluation de produits homologués à une époque où les critères étaient moins sévères (8.53, 8.54 et 8.62), du renouvellement continu des homologations temporaires (8.55 et 8.62) et de l'arriéré dans l'évaluation des demandes d'homologation (8.57 et 8.64). On a observé

[Texte]

required while posing minimal or no risk to human health and the environment (8.51).

In the section on Animal and Plant Disease, Prevention and Control (8.66 to 8.100), the Department needs to further reduce Canada's vulnerability to the introduction of foreign animal and plant diseases and to develop ways of responding to those now established. Specifically, we recommend that the Department:

—conduct commodity and pest specific assessments to establish their priority and to ensure that technical and inspection resources can handle them (8.85);

—implement the memorandum of understanding with Customs and Excise and monitor their effectiveness in carrying out the delegated functions (8.86);

—update the Plant Quarantine and Animal Disease and Protection Acts and Regulations (8.87);

—ensure domestic plant disease control programs are focused on plant pests of highest risk and significance (8.92);

—formalize the assessment of animal diseases in Canada and clarify the future direction of the program (8.95, 8.96).

We report in the section on export certification (8.101 to 8.110) that the Plant Health program provides the inspection and certification services for the export of agricultural and forest products in accordance with international convention (8.104). We recommend improving policies and procedures for issuing phytosanitary certificates (8.109) and to speed up the communication of import requirements to inspectors in the field (8.110).

We found throughout the Branch hard-working public servants dedicated to the program's objectives, dealing with high work volume, complex problems and often working under difficult conditions.

In closing, Mr. Chairman, I would like to note that our role was not to conclude on food safety but rather to raise with the Department areas for improvement in inspection practices. Your Committee may wish to seek further details on the progress that the Department is making to respond to the recommendations contained in the report.

Statement by Jean-Jacques Noreau: I appreciate this opportunity to respond to the Auditor General's report on Agriculture Canada.

[Traduction]

que les mécanismes actuels doivent être renforcés pour donner une assurance raisonnable que les produits antiparasitaires sont efficaces et ne constituent qu'un risque minimal ou nul pour la santé humaine et l'environnement (8.51).

A la section sur la prévention et la maîtrise des maladies animales et végétales (de 8.66 à 8.100), nous mentionnons que le ministère devrait réduire davantage la vulnérabilité du Canada à l'introduction de maladies animales ou végétales exotiques et trouver des moyens de remédier à celles qui sont maintenant établies. Plus précisément, nous recommandons au ministère :

—de procéder à des évaluations spécifiques, par produits primaire et par ravageur, pour déterminer les risques selon leur importance et de faire en sorte que les ressources techniques et les ressources consacrées à l'inspection permettent d'y faire face (8.85);

—d'appliquer le protocole d'entente avec Douanes et Accise et de surveiller l'efficacité avec laquelle ce ministère s'acquitte des tâches qui lui sont ainsi confiées (8.86);

—de mettre à jour les lois et règlements sur la quarantaine des plantes et sur les maladies et la protection des animaux (8.87);

—de veiller à ce que les programmes nationaux de maîtrise des maladies végétales soient orientés vers les parasites qui présentent les risques les plus élevés et ayant la plus grande importance (8.92);

—d'officialiser l'évaluation des maladies animales au Canada et de clarifier l'orientation du programme (8.95 et 8.96).

Nous signalons, à la section sur la certification des exportations (de 8.101 à 8.110), que les services d'inspection et de certification des produits agricoles et forestiers du Programme de la protection des végétaux sont conformes à la convention internationale (8.104). Nous recommandons d'améliorer les politiques et les méthodes pour délivrer les certificats phytosanitaires (8.109) et d'accélérer la communication aux inspecteurs des exigences relatives aux importations (8.110).

Nous avons trouvé que le personnel de la Direction travaillait fort pour que les objectifs de la Direction soient atteints. Il a un volume de travail élevé, s'occupe de problèmes complexes et travaille souvent dans des conditions difficiles.

J'aimerais terminer, monsieur le président en notant que notre rôle n'était pas de tirer une conclusion sur l'innocuité des aliments, mais plutôt de relever, en collaboration avec le ministère, les pratiques d'inspection qui pourraient être améliorées. Votre comité pourrait vouloir obtenir plus de précisions sur les progrès accomplis par le ministère dans l'application des recommandations formulées dans le rapport.

Déclaration de M. Jean-Jacques Noreau: Je suis heureux de pouvoir commenter le rapport qu'a présenté le Vérificateur général sur Agriculture Canada.

[Text]

We are here today to discuss specifically the department's Food Production and Inspection Branch. Its three main areas of business are animal health, plant health and food inspection.

Animal and plant health activities are concerned with preventing foreign diseases from entering Canada, and controlling those which do gain entrance. Our food inspection activities, as the name implies, involve inspecting agricultural foods to ensure safety and quality.

Our number one priority at this time is working with our colleagues in Health and Welfare in the area of food safety. For this reason, we feel that the key sections of this report are those regarding residues in foods and the registration of pesticides.

Having raised the issue of food inspection, I believe it is fair to say that our country has one of the safest food production, handling and distribution systems in the world. Recent survey data show that consumers have confidence in the food they eat. For example, more than 90 percent of respondents to the Environmental Monitor Poll in February considered fruits, vegetables and grains to be safe or very safe.

The international community also has confidence in Canada's food products as indicated by the dollar value and volume of our exports. This is because our livestock are free of serious diseases and our food inspection system utilizes internationally-accepted food inspection methods. This country's producers, processors and our inspection staff have helped Canada earn an international reputation for safe, high-quality food products. Agricultural foodstuffs are large foreign exchange earners.

We all know how important agricultural trade is to Canada. Agri-food exports contributed almost \$9 billion to our economy last year.

But even though we use internationally-recognized inspection systems, we realize that no system is 100 percent perfect and that ours can be improved upon. That's why the department welcomes the comments and recommendations of the Auditor General.

We are determined to get the most out of this review of our programs. After all, if we were a private company, we

[Translation]

Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du Ministère. Ses trois principaux domaines de responsabilité sont l'hygiène vétérinaire, la protection de végétaux et l'inspection des aliments.

En ce qui concerne les activités associées à l'hygiène vétérinaire et à la protection des végétaux, on s'attache surtout à empêcher l'introduction au Canada de maladies exotiques et à limiter les dégâts de celles qui échappent à ces mesures de contrôle. Comme leurs noms l'indiquent, nos activités d'inspection des aliments touchent la vérification de la salubrité et de la qualité des denrées agro-alimentaires.

Précisons d'abord que notre principale tâche est de garantir, en collaboration avec nos collègues de Santé et Bien-être social Canada, la salubrité des aliments. C'est pourquoi nous croyons que les sections les plus importantes du rapport sont celles qui ont trait aux résidus présents dans les aliments et à l'homologation des pesticides.

Pour poursuivre le sujet de l'inspection des aliments, j'ajouterai qu'il est raisonnable d'affirmer que notre pays exploite l'un des systèmes de production, de manipulation et de distribution des aliments les plus sûrs au monde. Selon les résultats d'une récente enquête, les consommateurs n'ont aucun doute sur la qualité des aliments qu'ils consomment. Par exemple, plus de 90 p. 100 des participants à l'enquête réalisée par Environmental Monitor, en février, sont convaincus que les fruits, les légumes et les céréales sont salubres ou très salubres.

La communauté internationale fait également confiance aux produits alimentaires du Canada, comme en fait foi la valeur monétaire et le volume de nos exportations. Le fait que notre bétail soit exempt de maladies graves et que notre système d'inspection alimentaire adopte des méthodes d'inspection reconnues à l'échelle internationale nourrit cette confiance. Les producteurs et les transformateurs canadiens et nos inspecteurs ont aidé le Canada à acquérir une réputation sur la scène internationale à titre de producteur de produits salubres et de haute qualité. Les denrées agro-alimentaires sont d'importantes sources d'échange avec l'étranger.

Nous savons tous à quel point le commerce agricole est important pour le Canada. L'année dernière, les exportations de produits agro-alimentaires ont constitué un apport de près de 9 milliards de dollars à notre économie.

Cependant, même si nous utilisons des systèmes d'inspection internationalement reconnus, nous nous rendons bien compte qu'aucun système n'est parfait et que le nôtre peut encore être amélioré. C'est pourquoi le Ministère accueille favorablement les remarques et les recommandations du Vérificateur général.

Nous sommes déterminés à retirer le plus d'avantages possible de cet examen de nos programmes. Après tout, si

[Texte]

would pay dearly for a consultant to provide a similar service. In our view, the Auditor General has looked at our "business statements" and advised us how to do better.

You will note in the report that the recommendations include terms such as: "fully determine"... "increase testing"... "complete its evaluation." This indicates that the actions already under way are positive, and that they should be refined and enhanced.

In fact, the report reflects many of the department's own initiatives and priorities.

We've studied the report thoroughly and we are addressing its recommendations. In some areas, we had already undertaken remedial action before the Auditor General made his report.

We have sent the Auditor General reports in February and May to indicate follow-up action taken to date on the recommendations.

For example, the Auditor General urges Agriculture Canada to determine fully the relative risks posed by chemical and bacterial hazards associated with agri-food products. The report recommends these assessments be used to direct existing resources to areas of greatest need.

We agree. We are already working to assess these relative risk levels and respond as necessary to the findings.

The department set up a Food Safety Advisory Board to assess the risks associated with food, to assess the controls in place, and to make recommendations. The board is composed of consumer, processor and producer representatives. It has completed a study on the Meat Hygiene Program.

The Auditor General's Report makes special note of the board's conclusion: "the Meat Hygiene Program is detecting problems and adequately giving assurance that a wholesome meat supply is reaching the Canadian public."

The board also made recommendations and we're acting on them to improve procedures and to allocate our resources to areas where they are most needed, such as residue testing.

Inspection programs for dairy, poultry and eggs are now under similar scrutiny by the advisory board. And in the very near future, the board will turn its attention to fruits and vegetables, honey and maple syrup.

However, we have attempted to be pro-active by increasing testing for chemical residues in meats by 20

[Traduction]

nous étions une entreprise privée, nous payerions cher pour obtenir un service semblable d'un expert-conseil. Selon nous, le Vérificateur général examiné «le rapport sur nos activités» et nous a indiqué les moyens de nous améliorer.

Vous remarquerez dans les recommandations faites par le Vérificateur général des expressions comme «pleinement déterminé», «augmenter la vérification» et «en compléter l'évaluation». Cela indique que les mesures déjà entreprises par le Ministère sont positives et qu'elles devraient être raffinées et améliorées.

En fait, le rapport du Vérificateur général reflète nombre des préoccupations et des priorités du Ministère.

Nous avons étudié à fond le rapport et nous délibérons actuellement sur la suite à donner à ses recommandations. Dans certains cas, nous avons même pris des mesures de redressement avant que le Vérificateur général ne présente son rapport.

En février et en mai, nous vous envoyé au Vérificateur général des rapports sur les mesures de suivi des recommandations qui ont déjà été prises.

Par exemple, le Vérificateur général presse Agriculture Canada d'évaluer entièrement les risques potentiels que présentent les résidus chimiques et les bactéries dans les produits agro-alimentaires. Selon le rapport, ces évaluations devraient nous permettre de diriger les ressources dont nous disposons actuellement vers les secteurs où les besoins sont les plus grands.

Nous sommes d'accord avec cette recommandation. Nous avons déjà commencé à évaluer les risques potentiels et nous nous préparons à prendre les mesures qui s'imposeront selon les résultats obtenus.

Le Ministère a mis sur pied le Conseil consultatif sur la salubrité des aliments, responsable d'évaluer les risques associés aux aliments, ainsi que les mesures de vérification en vigueur, et de formuler des recommandations. Le Conseil est composé de représentants des consommateurs, des transformateurs et des producteurs. Il a terminé une étude sur le Programme de l'hygiène des viandes.

Dans son rapport, le Vérificateur général mentionne spécialement la conclusion du Conseil, à savoir que «le Programme de l'hygiène des viandes détecte les problèmes et garantit de façon adéquate la salubrité de la viande offerte au public canadien».

Le Conseil a également présenté quelques recommandations que nous mettons actuellement en pratique afin d'améliorer nos méthodes et affecter nos ressources là où elles sont le plus nécessaires, par exemple à l'analyse des résidus.

Le Conseil consultatif soumet actuellement à un examen semblable les programmes d'inspection des produits laitiers, de la volaille et des oeufs et il portera très bientôt son attention sur les fruits et les légumes, le miel et le sirop d'érable.

Toutefois, nous vous tenté d'adopter une attitude dynamique et nous avons augmenté de 20 p. 100 par

[Text]

percent a year. And in 1989, we plan to dedicate even more money and human resources to this critical area. From 1985 to 1990, we are increasing tests overall by tenfold, from 12,000 to 120,000.

The Auditor General's report also makes several recommendations concerning pesticides.

As you are aware, the Minister of Agriculture announced in September that the entire pesticide registration process will be subject to a full, open and balanced review over the next year.

The review panel will include representatives of public health, environmental and farm groups, the pesticide industry, and federal government departments.

The review will help Agriculture Canada to respond better to environmental and health concerns and to serve the farm community and the manufacturing sector.

You can be assured that the Auditor General's concerns about pesticides will be addressed during the review.

It will be a lengthy and involved process. But we believe it is an important further step in ensuring the judicious use of pesticides in this country.

While food safety and environmental quality are top priorities for Agriculture Canada, I would stress that these are shared responsibilities.

All partners in the food chain have a role to play. Farmers, processors, shippers, retailers and consumers must all join governments in ensuring that Canada's food supply is safe and wholesome, and that we safeguard our environment.

For our part, Agriculture Canada will continue to take a leadership role in co-ordinating the efforts of the agri-food partners.

Agriculture Canada is also working with other federal departments—Health and Welfare, Environment, Fisheries and Oceans, and Consumer and Corporate Affairs—to deliver a co-ordinated and co-operative inspection system.

Memoranda of understanding have been signed to clarify roles and share the work load. The letter from the Department of Health and Welfare attached to the Auditor General's Report clarifies roles in the area of food inspection. We fully agree with this statement.

[Translation]

année le nombre d'analyses visant la détection des résidus de produits chimiques présents dans les viandes. En 1989, nous comptons même affecter plus de ressources financières et humaines à cette activité d'une importance vitale. De 1985 à 1990, le nombre d'épreuves décuplera, passant de 12,000 à 120,000.

Dans son rapport, le Vérificateur général fait également plusieurs recommandations au sujet des pesticides.

Comme vous le savez, le ministre de l'Agriculture a annoncé en septembre que tout le processus d'homologation des pesticides fera l'objet d'un examen complet, objectif et pondéré au cours de la prochaine année.

Le comité d'examen comprendra des représentants du secteur de la santé publique, des groupements environnementaux et agricoles, du secteur des pesticides et des ministères fédéraux.

Cet examen permettra à Agriculture Canada de mieux répondre aux préoccupations des le domaine de l'environnement et de la santé et de servir la communauté agricole et le secteur manufacturier.

Vous pouvez être assuré que nous nous penchons au cour de cet examen sur les préoccupations qu'a exprimées le Vérificateur général au sujet des pesticides.

Cet examen sera long et complexe, mais nous croyons qu'il s'agit d'une étape importante qu'il nous faut franchir pour que les pesticides soient utilisés judicieusement au Canada.

Bien que la salubrité des aliments et la qualité de l'environnement soient des questions prioritaires pour Agriculture Canada, je tiens à préciser que le Ministère n'en assume pas seul la responsabilité.

En effet, tous les partenaires de la chaîne alimentaire ont un rôle à jouer à cet égard. Les agriculteurs, les transformateurs, les expéditeurs, les détaillants et les consommateurs doivent tous se joindre au gouvernement pour veiller à ce que les disponibilités alimentaires au Canada soient sûres et salubres et à ce que l'environnement soit protégé.

De son côté, Agriculture Canada continuera d'assurer un rôle de chef de file dans la coordination des efforts des partenaires du secteur agro-alimentaire.

Agriculture Canada coopère avec d'autres ministères fédéraux : Santé et Bien-Etre social Canada, Environnement Canada, Pêches et Océans, Consommation et Corporations Canada, pour que le système d'inspection soit appliqué de façon coordonnée et avec la collaboration de tous.

Des protocoles d'entente ont été ratifiés afin de clarifier les rôles et de partager la charge de travail. La lettre du ministère de la Santé et du Bien-être social, jointe au rapport du Vérificateur général, clarifie les rôles en ce qui a trait à l'inspection des aliments. Nous sommes parfaitement d'accord avec cet énoncé.

[Texte]

On the subject of staff training, the department has undertaken several initiatives to provide our inspectors and officials with rigorous training to help them to do the best job possible.

In closing, I am particularly pleased the Auditor General's report makes special mention of the dedication of the men and women who work in our Food Production and Inspection Branch.

Canadians rely on these people to help ensure a healthy food supply and to help protect our environment. The Auditor General's recognition of their important contributions is appreciated.

Agriculture Canada agrees with the Auditor General about the direction in which we should be headed. And as you can see, we are already well down that road.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Noreau: I would just like to add that inasmuch as comprehensive audits may be seen by management as less than desirable annoyances at times, I think in this case, perhaps in part due to the professionalism of Mr. DeSouza and his team and the way that audit was conducted, I find it opportune. The system of food safety assurance is changing. We are witnessing changes in expectations and in technology. I think it is important that observations be made on the way this work is done so that its transparency is increased.

I just want to say that I welcome the report of the Auditor General. I think we will be able to demonstrate to you that we have used it to make further improvements in the system and we will continue to do so.

• 0910

Mr. Foster: I would like to turn to paragraph 8.42 in the report, which advocates the need for improving training and employer-employee relations in the meat inspection branch. I take it from the department's response that this is proposed to improve relationships between the staff and the management of the inspection. I wonder if the Auditor General's staff would explain what they saw in these relationships that they felt was detrimental as far as the safety of food inspection is concerned.

Mr. Paul Ward (Assistant Auditor General, Audit Operations, Office of the Auditor General): We did not observe across the country, we observed on two or three plants. We found there was an unusually high illness rate, a higher utilization of Workers' Compensation rates, and a number of a grievances. All of these indicated to us that

[Traduction]

Pour ce qui est de la formation de son personnel, le Ministère a entrepris plusieurs projets afin d'offrir à ses inspecteurs et à ses représentants une formation rigoureuse qui les aidera à faire le meilleur travail possible.

En terminant, je tiens à dire que je suis particulièrement heureux que le Vérificateur général mentionne expressément dans son rapport le dévouement des hommes et des femmes qui travaillent dans notre Direction générale de la production et de l'inspection des aliments.

Grâce à ces hommes et à ces femmes, les Canadiens peuvent compter sur des disponibilités alimentaires et un environnement sains. Nous apprécions donc que le Vérificateur général reconnaisse leur importante contribution.

Nous sommes d'accord avec le Vérificateur général en ce qui concerne l'orientation que nous devrions prendre. Comme vous pouvez le constater, nous sommes déjà bien engagés dans la voie qui nous est recommandée.

Le président: Merci beaucoup.

M. Noreau: Je tiens tout simplement à ajouter que, même si les gestionnaires ont parfois tendance à considérer les vérifications intégrées comme une source de contrariété, dans le cas présent, et cela est peut-être dû en partie au professionnalisme avec lequel M. DeSouza et son équipe ont fait leur travail, la vérification a été fort utile. Le système du contrôle de l'innocuité des aliments est en évolution constante. Les attentes évoluent et la technologie change. Je crois qu'il est important que des observations soient faites sur la façon dont le travail est accompli de manière à assurer une plus grande transparence.

Je tiens à souligner que nous avons fait bon accueil au rapport du vérificateur général. Je crois que nous allons pouvoir vous montrer que nous nous en sommes servi pour améliorer encore davantage notre système de contrôle et que nous allons continuer à l'améliorer.

M. Foster: Je voudrais que nous passions maintenant au paragraphe 8.42 du rapport, où l'on souligne la nécessité d'une meilleure formation et de meilleures relations de travail à la Direction de l'inspection des viandes. Si je comprends bien, d'après la réponse du ministère, le but visé est d'améliorer les rapports entre le personnel chargé de l'inspection et la direction. Je me demande si les membres du personnel du vérificateur général pourraient nous expliquer quelles lacunes ils ont pu observer qui auraient pu compromettre l'efficacité de l'inspection des aliments.

M. Paul Ward (vérificateur général adjoint, Opérations de vérification, Bureau du vérificateur général): Nos activités de vérification n'ont pas porté sur toutes les entreprises au pays, mais sur deux ou trois seulement. Nous avons constaté que le taux d'absentéisme était plus élevé que la normale et nous avons également noté le

[Text]

there was a need for better employer-employee relations. These are the surface things we normally look at. We also went back into the files and observed the reasons for the grievances and in many cases these seemed to indicate there was a problem between the supervisory staff and those on the line.

Mr. Foster: Did it occur in specific plants or was it generally across the country?

Mr. Ward: I observed it in specific plants. I cannot comment as far as across the country is concerned. We did not do a national review.

Mr. Foster: Was there any move to meet with union officials or employee groups?

Mr. Ward: I think the department is in a better position to reply to that. We did not look at the union negotiation side.

Mr. Foster: What level of loss of time and so on did you observe?

Mr. Ward: On one occasion in the plant where I was, there were 30 or 35 on staff and three cases were off on Workers' Compensation and a number of cases off on sick leave on a nice Friday afternoon. As my colleague points out, there appear to be about 1,400 grievances across the system every year, and that seemed to us to be high.

Mr. Foster: How much higher is it than in comparable occupations? I guess it is very difficult to compare other occupations.

Mr. Ward: I cannot make that comparison. Certainly I come from the health care industry, and that would be very high in our industry.

Mr. Foster: A lot of the press reports in this regard seem to occur in southwestern Ontario. Did you find the difficulty there any higher than in any other part of the country?

Mr. Ward: Our audit concentrated in southwestern Ontario and we did not make comparisons between that region and other regions. I believe, however, that region has the greatest problem.

Mr. Foster: In your auditing did you find it is bad just because of employee-employer relations, or is it just reported in the press more there? Do you have any impression on that?

[Translation]

recours fréquent aux demandes d'indemnisation pour accidents du travail ainsi que le nombre élevé de griefs. Tous ces facteurs nous ont permis de conclure qu'il y avait lieu d'améliorer les relations de travail. Ce sont là les éléments auxquels nous nous arrêtons normalement dans le cadre de notre examen préliminaire. Nous avons également consulté les dossiers pour voir quels étaient les motifs des griefs, et, dans bien des cas, les motifs invoqués semblaient indiquer qu'il y avait un problème entre le personnel de direction et les employés.

M. Foster: Le problème se présentait-il dans des entreprises en particulier ou était-il répandu à l'échelle du pays?

M. Ward: Je l'ai constaté dans des entreprises en particulier. Je ne peux pas vous dire quelle est la situation à l'échelle du pays. Nous n'avons pas fait de vérifications sur l'ensemble des entreprises au pays.

M. Foster: A-t-on cherché à rencontrer les représentants syndicaux ou les groupes d'employés?

M. Ward: Je crois que le ministère serait mieux placé pour répondre à cette question. Nous n'avons pas du tout examiné la situation du point de vue des négociations syndicales.

M. Foster: Quelle était l'ampleur de l'absentéisme et des autres phénomènes que vous avez notés?

M. Ward: Dans une entreprise en particulier où je me suis rendu, et qui comptait de 30 à 35 employés, trois de ces employés étaient absents à la suite d'accidents du travail et plusieurs autres étaient absents pour cause de maladie, par ce bel après-midi du dernier jour de la semaine. Comme l'a dit mon collègue, il semble qu'environ 1,400 griefs sont déposés chaque année pour l'ensemble de la direction, et ce nombre nous a paru anormalement élevé.

M. Foster: Est-il beaucoup plus élevé que pour d'autres occupations comparables? Je suppose qu'il est très difficile de faire ce genre de comparaison avec d'autres occupations.

M. Ward: Je ne peux pas faire une telle comparaison. Mes propres antécédents sont dans le domaine des services de santé, et le nombre serait très élevé comparativement à ce secteur.

M. Foster: Beaucoup des reportages dans la presse à ce sujet semblent concerner le sud-ouest de l'Ontario. Avez-vous constaté que le problème était plus aigu dans cette région que dans les autres régions du pays?

M. Ward: Notre vérification a surtout porté sur le sud-ouest de l'Ontario, et nous n'avons pas cherché à établir des comparaisons entre cette région et les autres régions. J'estime toutefois que c'est dans cette région que le problème est le plus aigu.

M. Foster: Votre vérification vous a-t-elle permis de déterminer si cela tenait seulement à la piètre qualité des relations de travail ou si c'était simplement que la presse y accordait plus d'attention? Avez-vous une opinion à ce sujet?

[Texte]

Mr. Ward: In any place where you get a large concentration of employees you tend to get more grievances. We did not go back to determine the background of the grievances, why in a particular area these grievances occurred in that area rather than other areas. We could not do that sort of audit.

Mr. Foster: Is there any particular nature to the grievances, such as bad equipment or any other factor, that seemed to show up as an ongoing problem? It seems to me that if you have a constant pitched battle between employers and employees in a health care thing, the big loser is going to be the consumer. It seems to me it is extremely undesirable. And the battle seems to be going on year after year. I suppose you are only looking at it from an audit point of view. Does it result in bad inspection or a reduced quality inspection?

• 0915

Mr. Ward: We did not see any evidence that it has led to reduced quality inspection. We saw incidents where inspectors were covering over to make sure the inspections were well carried out. Also, we did not see a pitched battle. When we brought our findings to the attention of management, they said they were already aware of them; and they are responding positively, we believe, to improve the skills of the line managers to avoid grievances and to handle the problems on-site.

Mr. Foster: I wonder if Mr. Noreau or Dr. Morrissey could outline something for me. In this section the government's response is that there is an agreement that there be increased training orientation in food sciences; that the branches encourage supervisory staff to take employer-employee relations training. Is there an ongoing program to reduce the animosity that exists, or is it an individual problem? Can you explain what the department is doing?

Mr. Noreau: First of all, let me clarify that it is true there is a high number of grievances and that a fair concentration of them are found in southwestern Ontario. I would point out that of the total number, some of them are class grievances, which can cover 100 grievances on the same subject, such as the application of one clause of the collective agreement. Because some of them are class grievance, it should be noted that the high number is not necessarily higher than other departments in the same line of business.

Having said that, we recognize there is a difficult relationship there. It is a bit tense. That is why we are increasing our investment, both in technical training for the inspectors and in supervisory skills and inter-personal relationships for supervisors. We are now spending more

[Traduction]

M. Ward: Dès qu'on a une forte concentration d'employés dans une région donnée, le nombre de griefs semble être plus élevé. Nous n'avons pas examiné tous les détails des griefs, pour voir pourquoi ils étaient plus nombreux dans cette région que dans d'autres. Nous ne prenons pas ce genre d'élément en considération dans nos vérifications.

M. Foster: Y a-t-il un motif qui revenait constamment, comme la piètre qualité de l'équipement ou quelque autre facteur, qui semblait indiquer l'existence d'un problème chronique? Il me semble que, si l'employeur et les employés d'un service de santé sont constamment à couteaux tirés, c'est le consommateur qui sera finalement perdant. Pareille situation me paraît totalement inacceptable. Et il semble que la lutte se poursuive d'année en année. Je suppose que vous examinez tout cela uniquement du point de vue de la vérification. La qualité des inspections s'en trouve-t-elle compromise?

M. Ward: Rien de ce que nous avons vu ne nous a permis de conclure que la qualité des inspections était compromise. Nous avons eu l'occasion de voir des inspecteurs qui vérifiaient pour s'assurer que les inspections avaient été bien faites. Par ailleurs, nous n'avons pas constaté que les deux parties étaient à couteaux tirés. Quand nous avons signalé nos conclusions à la direction, celle-ci nous a dit qu'elle en était déjà consciente; elle a d'ailleurs pris des mesures qui, à nos yeux, sont positives en vue de donner aux gestionnaires opérationnels la compétence voulue pour éviter les griefs et régler les problèmes dès qu'ils se présentent.

M. Foster: Je me demande si M. Noreau ou M. Morrissey pourraient m'éclairer. En réponse à ce paragraphe, le gouvernement dit qu'il est d'accord sur la nécessité d'accroître la formation dans le domaine des sciences alimentaires; il dit également que les directions générales encouragent leur personnel de supervision à suivre des cours sur les relations de travail. Y a-t-il un programme qui a été mis en place pour réduire l'animosité, ou s'agit-il plutôt d'un problème individuel? Pouvez-vous me dire ce que fait le ministère à cet égard?

M. Noreau: D'abord, je tiens à dire que le nombre de griefs est effectivement élevé, et qu'une bonne partie de ces griefs sont déposés par des employés du sud-ouest de l'Ontario. Je vous signale, par ailleurs, qu'un certain nombre de ces griefs sont d'ordre collectif, de sorte que vous pouvez avoir 100 griefs qui invoquent le même motif, par exemple l'application d'une clause de la convention collective. Ainsi, compte tenu de ces griefs collectifs, le nombre total n'est peut-être pas plus élevé que dans d'autres ministères qui exercent des activités semblables aux nôtres.

Cela dit, nous reconnaissons que les relations ne sont pas faciles. Elles sont effectivement un peu tendues. C'est pourquoi nous augmentons les fonds consacrés tant à la formation technique des inspecteurs qu'à la formation des superviseurs dans le domaine de la gestion du personnel

[Text]

than \$4 million in training in the Food Production and Inspection Branch, of which \$3.5 million is technical training. So we are trying to address this difficulty.

If I may add a personal observation, I have met with the president of the union. We have had some very good exchanges with respect to the primary products inspectors. One of the difficulties is the supervisor is a veterinarian and the inspector is a technician, and there is no way the supervisee can aspire to taking the supervisor's job. So there is a break in the career progression, and I have not found a way to address that as yet. But I think there is a systemic difficulty. If I work for someone, and if I can aspire to take on the job, it is a different career path I am facing than if I am blocked. So in addition to training and meeting primary products inspectors—we had a meeting two weeks ago—trying to see what the problem is from their point of view, we may have to look at the systemic break in the career path, which I think plays a role in the tension, in addition to the fact it is a job in an environment that is not like working in a clean executive suite on the twenty-first floor.

• 0920

Mr. Foster: You are saying you met with the line inspectors who are unionized. In the past I know there have been overtures from the union to meet with the minister or the deputy minister, and it has always been steadfastly refused. If that is happening, it is probably desirable. It just seems to me that if you have an ongoing grievance of a blockage, you are going to get poor inspection.

Under item 8.63 in the report it says:

Manufacturing plant operations should be inspected to assess the safety of manufacturing conditions and the Act and Regulations should be amended. . .

Surely there is an ongoing inspection by the branch in this regard. Can you tell us what you do to ensure the safety of the food supply with regard to manufacturing plants? I wonder what has been done with regard to the recommendations in this report about the act and regulations and the laboratory aspects.

Mr. Noreau: Mr. Chairman, with respect to the manufacturing plant operations; we agree that we should pursue the assessment of these manufacturing operations. We have begun focusing on lab capabilities in support of product safety in the plants. We will establish criteria and

[Translation]

et des relations interpersonnelles. La Direction générale de la production et de l'inspection des aliments consacre à l'heure actuelle plus de 4 millions de dollars à la formation, dont 3,5 millions pour la formation technique. Nous essayons donc de régler ce problème.

Si vous me permettez d'ajouter une observation personnelle, j'ai rencontré le président du syndicat. Nous avons eu des échanges très fructueux en ce qui concerne les inspecteurs de produits primaires. Un des problèmes vient du fait que le superviseur est un vétérinaire, tandis que l'inspecteur est un technicien, de sorte que l'employé subalterne n'a aucune chance de succéder un jour à son supérieur. Il en résulte donc une rupture sur le plan de l'avancement professionnel, et je n'ai pas encore trouvé de solution à ce problème. Je crois toutefois qu'il s'agit d'un problème d'ordre structurel. Quand on travaille sous quelqu'un, et que l'on peut espérer un jour lui succéder, on n'a pas la même perception de son plan de carrière que quand on sait qu'on ne pourra plus avancer. Ainsi, les mesures prises relativement à la formation et les rencontres avec les inspecteurs des produits primaires—nous avons justement eu une rencontre il y a deux semaines pour essayer de voir comment eux perçoivent le problème—ne suffisent peut-être pas; il faudra peut-être examiner cette rupture sur le plan de l'avancement professionnel, qui contribue grandement à mon avis au climat tendu, sans compter, bien sûr, que le milieu de travail ne se compare guère à celui du dirigeant qui a son beau bureau au vingt et unième étage.

M. Foster: Vous dites que vous avez rencontré les inspecteurs syndiqués. Par le passé, je sais que le syndicat a proposé au ministre ou au sous-ministre de les rencontrer, mais il a continuellement essuyé un refus catégorique. Si ces rencontres ont lieu, tant mieux. À mon avis, la qualité des inspections diminue s'il y a une opposition continue de la part des employés.

Voici ce qu'on peut lire au paragraphe 8.63 du rapport:

Les entreprises de fabrication devraient être inspectées pour évaluer la sécurité des conditions de fabrication. En outre, la Loi et le Règlement devraient être modifiés. . .

La Direction générale effectue certainement des inspections permanentes à cet égard. Pouvez-vous nous dire quelles mesures vous prenez pour garantir l'innocuité des aliments dans les entreprises de fabrication? Je voudrais savoir quelle suite a été donnée aux recommandations contenues dans le rapport au sujet de la Loi et des Règlements et des questions touchant les laboratoires.

M. Noreau: Monsieur le président, en ce qui concerne les entreprises de fabrication, nous reconnaissons que nous devons poursuivre notre inspection des entreprises de fabrication. Nous avons commencé à exercer un contrôle sur les services de laboratoire permettant de

[Texte]

standards to address other aspects of product safety; that is, source and micro-contaminant verification, that sort of thing. When we have those criteria, they will be integrated within the existing laboratory audits.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): First of all, I want to say a few words. As a member of the public accounts committee and the agriculture committee over the last four or five years, I became very dependent on Mr. DeSouza's very specific and definite knowledge of details of the Department of Agriculture, and I miss him greatly. We became friends over a period of time. So I appreciate him as a friend and as a professional. I am very sorry he is not around now.

I want to follow up a little on the inspections, if I may, Mr. Chairman. The tendency or the change in direction as far as the department is concerned in inspection of meats has been particularly to move away from government inspectors and give considerably more responsibility to the plants themselves by reducing the number of inspectors out there and so on. Has the department not gone in that direction?

Mr. Noreau: Subject to verifying the numbers in a moment, Mr. Hovdebo, let me make one distinction. I think there is a distinction to make between food quality and grading and food safety and inspection relating to safety. I think the numbers will support my statement that we have not reduced our intensity of inspection for safety. We have entered into agreements leading to cost recovery or different sharing of responsibilities with industry with respect to quality and grading, and indeed, we have reduced the intensity of our presence there precisely to invest in the safety side where we think the priority is higher.

• 0925

Grading and quality assurance is something that benefits industry. They like to see "Canada approved" or the stamp on it because it makes their trading or their marketing business easier, and we appreciate that. But they are the main beneficiaries of our inspection, grading or quality assurance, whereas safety is another matter.

Dr. Morrissey, perhaps you would confirm that we have not reduced the number of our inspectors, with the numbers.

Mr. Brian Morrissey (Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch, Department of Agriculture): Mr. Hovdebo, that is quite correct. We have in fact increased the number of staff and the dollars being spent in the area of food safety.

[Traduction]

garantir l'innocuité des produits dans les entreprises. Nous établirons des critères et des normes à l'égard d'autres aspects de l'innocuité des produits; autrement dit, pour la vérification de la provenance et des micro-contaminants, entre autres. Une fois établis, ces critères seront intégrés dans les vérifications qu'opèrent actuellement les laboratoires.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Tout d'abord, je voudrais faire une observation. En tant que membre des Comités des comptes publics et de l'agriculture depuis quatre ou cinq ans, j'en suis arrivé à compter énormément sur la parfaite connaissance que M. DeSouza avait des diverses questions relatives au ministère de l'Agriculture, et il me manque vivement. Nous étions devenus amis avec le temps. C'est pourquoi je l'apprécie tant du point de vue personnel que professionnel. Je regrette qu'il ne soit plus là.

Je voudrais revenir sur la question des inspections, si vous le permettez, monsieur le président. La tendance ou le changement d'orientation du ministère en matière d'inspection des viandes a visé précisément à donner beaucoup plus de responsabilités aux entreprises proprement dites, plutôt qu'aux inspecteurs du gouvernement, en diminuant leur nombre, notamment. Le ministère n'a-t-il pas pris ce genre de mesure?

M. Noreau: Sous réserve de vérifier les chiffres dans un instant, M. Hovdebo, j'aimerais faire une distinction qui s'impose: on contrôle la qualité des aliments pour en déterminer la catégorie; on les inspecte pour en assurer l'innocuité. Je soutiens que nous n'avons pas diminué nos inspections destinées à garantir l'innocuité des aliments, et les chiffres le prouveront, je pense. Nous avons conclu des accords en vue de recouvrir les coûts ou de partager les responsabilités avec l'industrie en ce qui a trait à la qualité et au classement, et en fait, nous avons restreint le nombre d'inspecteurs présents dans les entreprises pour nous concentrer sur la sécurité, ce qui est plus prioritaire, à notre avis.

Le classement et la vérification de la qualité profitent à l'industrie. Les entreprises sont heureuses de voir l'inscription «approuvé Canada» ou le sceau sur leurs produits, car cela facilite leur activité de vente et nous en sommes conscients. Toutefois, ce sont les entreprises qui profitent le plus de nos inspections, du classement ou de la garantie de qualité, tandis que la sécurité est une toute autre question.

Docteur Morrissey, pouvez-vous confirmer que nous n'avons pas restreint le nombre d'inspecteurs, en nous citant des chiffres?

M. Brian Morrissey (sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture): C'est exact, monsieur Hovdebo. En fait, nous avons augmenté les ressources humaines et financières consacrées à l'innocuité des aliments.

[Text]

Mr. Hovdebo: If you are increasing the number of dollars spent, are you contracting it? If you say you are increasing staff, that does not show in your Part IIIs. Between 1986 and 1987 you reduced staff by 81 people in animal health, plant health, input assurance, and safety of food. Again, although safety of food decreased by 22 and then increased in this particular one—which means the future—by 10, right now you are at 22 fewer than back in 1986—in fact you are at 40 fewer than in 1985—in the safety of food area, not counting 1988-89 Part IIIs.

Mr. Morrissey: Mr. Hovdebo, if you look at the total number of staff the branch had at the beginning of this decade, we had about 4,300 in rough figures. Today we have almost exactly 4,300. So in terms of the total number of people in the branch, nothing has shifted. What has happened is that about 175 person-years were taken out during the down-sizing exercise of 1984 onwards. However, at the same time we got back from Treasury Board about the same number of people.

What has happened is that we got out of certain pieces of business to meet the down-sizing targets, such as blood typing of livestock, which was privatized. However, the new resources we got went into safety areas. Some went into food safety—for example, we got 50 quite recently for meat hygiene, specifically—and some others went into areas such as pesticides that are related to food safety.

Mr. Hovdebo: Your Part IIIs do not show that. Animal health, for instance, between 1986 and 1987 went down by seven. What happened to the input assurance in the 1988-89 Part IIIs?

Mr. Morrissey: Again, I am not reading from Part IIIs, Chairman, but I can tell you that in input assurance two shifts took place. One section of input assurance is pesticides, and resources in pesticides have gone up very significantly over the last decade, from about 25 or 30 to about 60 in the headquarters area. The other change, which was a counterbalance in inputs, is in the area of livestock feeds and fertilizers. In those cases the numbers of person-years have in fact gone down fairly significantly. Again, we are speaking of small total numbers compared to the 4,500 people in the branch.

[Translation]

M. Hovdebo: Si vos dépenses augmentent, est-ce en raison des contrats que vous signez? Si vous dites que vous augmentez vos effectifs, cela n'apparaît pas dans la Partie III de vos prévisions budgétaires. Entre 1986 et 1987, vous avez réduit vos effectifs de 81 employés dans les secteurs de la santé des animaux, de la protection des végétaux, de l'assurance des facteurs de production et de l'innocuité des aliments. Là encore, même si dans ce dernier secteur, les effectifs ont diminué de 22 personnes pour augmenter ensuite de 10 personnes dans ce secteur donné—qui représente l'avenir—vous comptez actuellement 22 employés de moins qu'en 1986—en fait, il y en a 40 de moins qu'en 1985—dans le secteur de l'innocuité des aliments, sans tenir compte de la Partie III des prévisions de dépenses de 1988-1989.

M. Morrissey: Monsieur Hovdebo, au début de la décennie, la Direction générale comptait environ 4,300 employés. Les effectifs sont à peu près équivalents à l'heure actuelle. En ce qui concerne le nombre total d'employés de la Direction générale, donc, rien n'a changé. Ce qui s'est passé, c'est que près de 175 années-personnes ont été supprimées dans le cadre du programme de compression des effectifs à partir de 1984. Toutefois, en même temps, nous avons récupéré le même nombre d'employés du Conseil du Trésor.

En fait, pour nous conformer aux objectifs en matière de compression des effectifs, nous avons renoncé à certaines activités, comme l'établissement des groupes sanguins du bétail, activité qui a été confiée au secteur privé. Toutefois, les nouvelles ressources que nous avons obtenues ont été consacrées aux secteurs de la sécurité. Une partie d'entre elles ont été affectées à l'innocuité des aliments—par exemple, nous avons obtenu récemment 50 années-personnes précisément pour la section de l'hygiène des viandes—et d'autres ressources ont été consacrées aux pesticides, ce qui est en rapport avec l'innocuité des aliments.

M. Hovdebo: Ces nouvelles ressources ne figurent pas dans la Partie III de vos prévisions de dépenses. Entre 1986 et 1987, par exemple, la division de l'hygiène vétérinaire a perdu 7 employés. Que s'est-il passé dans le secteur de l'assurance des facteurs de production dans la partie III des prévisions de dépenses de 1988-1989?

M. Morrissey: Je le répète, je ne me reporte pas à la Partie III, monsieur le président, mais je peux vous dire qu'il y a eu deux changements à la division de l'assurance des facteurs de production. Une des sections s'occupe des pesticides, et les ressources humaines de cette section ont considérablement augmenté depuis une dizaine d'années, passant de 25 ou 30 employés environ à près de 60 à l'administration centrale. L'autre changement, qui visait à faire contrepoids aux facteurs de production, est survenu dans le secteur des aliments du bétail et des engrais. Cette section a subi une diminution importante d'années-personnes. Là encore, cela représente un tout petit groupe d'employés par rapport aux 4,500 que compte la Direction générale.

[Texte]

Mr. Noreau: Mr. Hovdebo, I could offer to look with you at the table. I have another table here that shows that the food—

Mr. Hovdebo: I am worried that paragraph 8.114 of the Auditor General's report, which is... Also, some information provided in Part III is not correct. It maybe goes further than we recognize at the moment, because the Part IIIs definitely show a decrease in animal safety personnel in the last three years, and in animal health. Plant health stayed about the same, a reduction of maybe three.

• 0930

On input assurance, in your Part IIIs in 1987-88 you said:

... livestock feeds and fertilizer inspected and tested for quality. Pesticide productions are evaluated prior to registration for use in Canada, then monitored after sale. Good quality seed is assured. . .

—and so on. That disappeared from your Part III entirely, and I do not know what happened to them. There was a reduction of 52 in 1987-88, and then it disappeared entirely in 1988-89. There were 350 or 400 people in that particular area. What happened to those 400 people is part of it. I know that does not refer directly to food safety, because it is the control of the inputs into it. Is that where you reduced your maximum number of people?

Mr. Morrissey: First, I think I understand the point being made. The animal health issue is not in our minds associated directly with food health and safety. I realize there is a link and the food inspected as an animal eventually ends up as food on the table. What has happened over the last few years is there has been a reduction over time in the numbers of people in animal health. As tuberculosis and brucellosis have come under control in the country, some of those resources have been moved into meat inspection; in fact, into food inspection. So you see a shift of about 105 or 110 persons out of animal health and into areas such as meat inspection, some into laboratory testing in plant health, and some into pesticides.

On the area of input assurance, that has not disappeared completely. It may not have been presented in the accounting forms in the same way. But that and quality assurance, as Mr. Noreau said, are one of the areas that have been reduced. For example, a lot of the grading work in certification of processed fruits and vegetables for export, which we did hands-on, has been turned over to industry if they wish to do it, or we do it on a cost-recovery basis. So a lot of the grading work industry is now doing, and that has freed up some resources either to pay the down-sizing bill or to use in other areas of work.

[Traduction]

M. Noreau: Monsieur Hovdebo, je pourrais examiner le tableau avec vous. J'en ai un autre sous la main où il est indiqué que les aliments. . .

M. Hovdebo: Ce qui me préoccupe, c'est le paragraphe 8.114 du rapport du vérificateur général, selon lequel. . . En outre, certains renseignements fournis dans la Partie III sont inexacts. Les choses sont sans doute encore plus graves que nous ne le pensons, car d'après la Partie III, depuis trois ans, il y aurait eu une réduction des effectifs chargés des maladies animales, le personnel chargé des maladies végétales n'ayant été réduit que de trois au plus.

En ce qui concerne l'assurance des facteurs de production, vous dites ce qui suit dans la Partie III pour 1987-1988:

Les aliments du bétail et les engrais sont inspectés et leur qualité est vérifiée. Les produits antiparasitaires sont évalués avant les homologations au Canada puis soumis à une surveillance après la vente. Des semences de qualité sont assurées. . .

etc. Or ceci ne figure plus dans la dernière Partie III et je voudrais bien savoir ce qu'il en est advenu. En 1987-1988, il y a eu une réduction de 52 années-personnes, puis ce poste a entièrement disparu en 1988-1989. Où sont passés les 350 ou 400 personnes qui travaillaient dans ce secteur? Je sais que cela ne se rapporte pas directement à l'innocuité des produits alimentaires, vu qu'il s'agit de contrôler les facteurs de production. Est-ce bien sous cette rubrique que les effectifs ont subi les coupures les plus importantes?

M. Morrissey: Je vois où vous voulez en venir. À notre avis il n'existe pas de lien direct entre l'hygiène vétérinaire et l'innocuité des produits alimentaires. Il existe un lien en ce sens que du bétail ayant subi l'inspection vétérinaire se retrouve sous forme de viande sur les tables des consommateurs. Il est vrai que depuis quelques années il y a eu réduction des effectifs chargés de l'hygiène vétérinaire. Depuis que nous avons réussi à maîtriser la tuberculose et la brucellose, une partie du personnel a été transférée à l'inspection de la viande ou à l'inspection des produits alimentaires. Donc 105 à 110 personnes environ sont passées de l'hygiène vétérinaire à l'inspection des viandes, à la défense des végétaux ou aux pesticides.

L'assurance des facteurs de production n'a pas entièrement disparu même si la présentation diffère quelque peu. Ainsi que M. Noreau l'a d'ailleurs expliqué, cette rubrique ainsi que l'assurance de la qualité ont subi des réductions. Ainsi une bonne partie du travail de classement selon les diverses qualités des fruits et légumes conditionnés et destinés à l'exportation que nous faisons par le passé se fait maintenant par l'industrie elle-même, ou si elle ne tient pas à faire ce travail, nous facturons le travail. Donc c'est l'industrie elle-même qui se charge actuellement d'une bonne partie du travail de

[Text]

The Chairman: Are we looking at the same tables, 4—40, in Part III?

Mr. Noreau: I do not know. I do not have it here, Mr. Chairman.

The Chairman: Here under "Animal Health" for 1987-88 you have 1,019. For employees in 1988-89 you have 1,017, and in 1989-90 you have 1,020. Those are very constant. I think you said there was a shift of 105 people there to another area. It does not show that in Part III of your estimates.

Mr. Morrissey: Again, Mr. Chairman, I think what is happening with these figures is the work done by some people in animal health has shifted. For example, a lot of the bacteriology work done for food inspection is in fact done in the animal health laboratories, because that is where a lot of the expertise rests. So people who might have been working in bacteriology related to animal health in the past are now doing more work in bacteriology but related to food residues of a bacterial nature.

Mr. Hovdebo: I have a real concern that the information... for instance, if you check the Part IIIs of 1986-87 and the Part IIIs of 1987-1988 and 1988-89, you will find there is a relationship but there is no consistency in the numbers. For instance, in 1985-86 in animal health, there were 971 people. It was supposed to go down, but in actual fact it went up by almost 100 if you use the figures for 1988-89. If you use the figures for 1987-88, it went down.

It is not only agriculture, it is the Part IIIs of all the departments I have had anything to do with that do not follow. I know there is a comment in here put in by Mr. DeSouza that the Part IIIs are not always correct. It worries me that they are not always correct and maybe there is something the department could be doing about it.

Mr. Noreau: Just a quick point. You are very right; it is not typical of agriculture. In fact what is happening is we are constantly refining, as are other departments, the expression of those objectives and standards and it happens to shift resources. I can understand that it may be confusing for you. Dr. Morrissey, would you like to add a quick comment?

Mr. Morrissey: Mr. Hovdebo, I am pleased that you have raised this issue because I had exactly the same difficulty in tracking main estimates year over year.

[Translation]

classification selon les qualités, ce qui nous a permis de réduire les effectifs ou de les transférer ailleurs.

Le président: Il s'agit bien du tableau 4-40 à la Partie III?

M. Noreau: Je ne sais pas parce que je ne l'ai pas sous les yeux, monsieur le président.

Le président: Sous la rubrique «Hygiène vétérinaire» pour 1987-1988 il y a 1,019 personnes. En 1988-1989, il y avait 1,017 employés et en 1989-1990 il y en a 1,020. Donc il n'y a pratiquement pas de changement. Or vous avez dit que 105 personnes ont été transférées ailleurs, ce qui ne figure pas dans la Partie III de vos prévisions budgétaires.

M. Morrissey: Les personnes chargées de l'hygiène vétérinaire font maintenant du travail différent. Ainsi une bonne partie des études bactériologiques faites dans le cadre de l'inspection des produits alimentaires est en réalité effectuée dans les laboratoires d'hygiène vétérinaire, qui possèdent un nombre important de personnes qualifiées. Donc les personnes qui par le passé faisaient des études bactériologiques se rapportant à l'hygiène vétérinaire continuent à faire des études bactériologiques mais qui actuellement portent sur les résidus bactériologiques présents dans les produits alimentaires.

M. Hovdebo: Ces données ne m'apparaissent pas très fiables. Ainsi si l'on compare la Partie III de 1986-1987 avec celles de 1987-1988 et de 1988-1989, l'on constate qu'il existe bien un lien et que les chiffres ne sont pas cohérents. Par exemple, en 1985-1986, pour la sous-activité de la santé des animaux, il y avait 971 années personnes. Ce nombre devait diminuer, mais en fait il a augmenté de près de 100 personnes si l'on se reporte aux chiffres pour 1988-89. Si l'on se reporte aux chiffres de 1987-88, ce nombre a diminué.

Ce n'est pas seulement pour l'agriculture, c'est le cas en ce qui concerne les parties III de tous les budgets de dépenses des ministères dont j'ai eu connaissance. M. DeSouza a dit que les parties III n'étaient pas toujours exactes. Le fait qu'elles ne soient pas toujours exactes m'inquiète, et le ministère pourrait peut-être faire quelque chose à ce sujet.

M. Noreau: Vous avez tout à fait raison; cela n'est pas propre à l'agriculture. En fait, comme d'autres ministères, nous peaufinons si vous voulez l'expression de ces objectifs et de ces normes, et il se trouve que cela modifie les ressources. Je comprends que cela puisse porter à confusion pour vous. Monsieur Morrissey, aimeriez-vous ajouter un bref commentaire?

M. Morrissey: Monsieur Hovdebo, je suis heureux que vous ayez soulevé cette question car j'ai rencontré exactement le même problème avec le budget principal une année après l'autre.

[Texte]

I discussed this with Henry when he came in to do the audit and we agreed that it would be wiser to try to present in the main estimates the simplest headings possible and the headings which the public would identify with.

Even in the main estimates of this current year, I think you will find we have reduced the headings to three basic pieces of business: animal health, plant health, and food inspection. It is no accident that we have used the terms animal health and plant health. It is to make them easy to understand and retain. They are in fact opposite sides of the same issue.

A lot of the individual budget items that were presented in the past have now been grouped under animal health, plant health and food inspection. For example, going back to the input assurance point that you raised, Mr. Hovdebo, if you now look at animal health, you will find that subordinate pieces of business related to animal health are shown under that heading; for example, race track control.

That is now shown as part of animal health because it deals with the use of drugs and chemicals in race horses. You will find livestock feed control for medicated ingredients. It is an input to the livestock or animal business and that is shown under animal health.

Similarly, in plant health, we have grouped the inputs to plant health—feed, fertilizers and pesticides—under that heading.

The first step was taken last year in making the headings used simpler and more understandable. I think it explains the fact that there are differences in presentation over the last few years.

Mr. Hovdebo: It begins, "The net result is a reduction in the number of people", but it looks as if the people have remained the same. You have taken a whole area out, but you have given them extra work to do.

What you have done is increase the workload of the people you have left, and the people you have left are the same numbers now as they were before in those particular areas.

Mr. Morrissey: As I mentioned earlier, at the beginning of the decade we had about 4,300 people; today we have about 4,300 people. I think it is fair to say that the workload has gone up over that period of time, so there has been an increase in productivity, efficiency or workload. But what we have had is an increase in technology to handle it.

[Traduction]

J'en ai discuté avec Henry lorsqu'il est venu faire la vérification et nous avons convenu qu'il serait plus sage d'essayer de présenter dans le budget principal des dépenses les titres les plus simples possible et avec lesquels la population pourrait s'identifier.

Même dans le budget principal des dépenses de l'année en cours, vous constaterez que nous avons réduit le nombre de titres pour n'en garder que trois principaux: la santé des animaux, la protection des végétaux, et l'innocuité et l'inspection des aliments. Ce n'est pas par hasard que nous avons utilisé les expressions santé des animaux et protection des végétaux. Nous avons voulu des titres faciles à comprendre et à retenir. Il s'agit en fait de la même question examinée selon deux points de vue opposés.

Nous avons réuni sous les titres de la santé des animaux, la protection des végétaux, et l'innocuité et l'inspection des aliments de nombreux postes budgétaires qui étaient présentés séparément par le passé. Par exemple, pour revenir au point que vous avez soulevé, monsieur Hovdebo, concernant l'assurance des facteurs de production, si l'on regarde sous le titre santé des animaux, on s'aperçoit que les sous-activités reliées à la santé des animaux apparaissent sous ce titre, par exemple la surveillance des hippodromes.

On retrouve cette sous-activité sous le titre de la santé des animaux car on y traite de l'administration de médicaments et de produits chimiques aux chevaux de course. On trouve également sous ce titre la surveillance des médicaments qu'on ajoute aux aliments du bétail. Il s'agit d'un facteur qui apparaît sous le titre de la santé des animaux puisque les éleveurs sont concernés par cela.

De la même façon, sous le titre de la protection des végétaux nous avons regroupé des éléments tels que les semences, les engrais et les pesticides.

Nous avons entrepris l'an dernier de simplifier les titres pour en faciliter la compréhension. Cela explique qu'il y ait des différences dans la présentation par rapport aux quelques dernières années.

M. Hovdebo: On dit que le résultat net sera une réduction du nombre de personnes, mais il semble que le nombre d'années-personnes est demeuré le même. Vous avez éliminé toute une activité, mais vous leur avez donné d'autre travail à faire.

Vous avez en fait augmenté la charge de travail des personnes que vous avez gardées, et vous avez gardé le nombre de personnes que vous aviez auparavant pour ces activités.

M. Morrissey: Comme je l'ai dit plus tôt, au début des années 80 nous avons environ 4,300 personnes; aujourd'hui nous en avons environ 4,300. On peut donc dire que la charge de travail a augmenté au cours de cette période, de sorte qu'il y a une augmentation de la productivité, de l'efficacité ou de la charge du travail. Mais cela a été possible grâce à la nouvelle technologie.

[Text]

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): My first point relates to pesticide review and the second avenue I want to pursue is the matter of beef importation, specifically Nicaraguan beef.

With respect to the first point, pesticide review—and I am addressing this to Mr. Noreau—the minister, back in March, announced a pesticide registration review and I want to ascertain specifically whether the registration/de-registration process will be examined in detail.

I am thinking particularly about the problem relating to alachlor and metolachlor in the past Parliament, where we had a set of government health officials looking at one set of data.

I gather these particular data were not made available to the expert panel as a result of the proprietary laws, which would maintain the confidentiality of some of the formulae and ingredients involved. I can understand that, but I also think there has to be some way around it.

• 0940

Specifically, will the pesticide registration review address and examine this particular problem as part of its year-long study?

Mr. Noreau: Yes, the overall purpose of the pesticide registration process review is to make recommendations to the Minister of Agriculture to adapt this process to changing needs and conditions. Specifically, it will look at the whole series of issues, including the access to information supporting pest control product registration, the role of the public in that—and including, I should add, the locus of federal decision-making authority for regulating pesticides. When you go back to the example you quoted, there is a question of who has the ultimate authority to judge when it is not scientifically absolutely 100% sure or there is a grey area, but the review will look at this.

I am pleased to mention here that the chairman of the review, Mr. Leblanc, who was assigned to this job on April 1, will hold the first meeting of his review team at the end of this month, June 26, 27, and 28, which is an important indication that the stakeholders have now agreed to participate in the review process. That is a significant achievement because, as you know, composing a team like this is a difficult task.

Mr. Wilson: I am sure that members on all sides will look forward to the report in due time.

In regard to the importation of the Nicaraguan beef, first of all I am curious about the process. Can someone just walk us through the process by which that beef comes

[Translation]

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): J'aimerais d'abord parler de l'examen des pesticides puis de la question de l'importation de boeuf, plus précisément du boeuf du Nicaragua.

En ce qui concerne l'examen des pesticides, et ma question s'adresse à M. Noreau, en mars dernier le ministre a annoncé que le régime d'homologation des pesticides au Canada fera l'objet d'un examen. J'aimerais savoir exactement si le processus d'homologation ou de déshomologation fera l'objet d'un examen détaillé.

Je pense en particulier au problème que nous avons eu au cours de la dernière session concernant l'alachlor et le métolachlor, et un groupe de fonctionnaires du ministère de la santé ont examiné une série de données à ce sujet.

Je crois comprendre que le groupe d'experts n'a pu consulter ces données car les lois sur les droits de propriété exigent le respect du caractère confidentiel de certaines formules et ingrédients contenus dans ces produits. Je peux comprendre, mais je pense également qu'il doit y avoir un moyen d'avoir accès à ces données.

J'aimerais savoir plus précisément si, dans le cadre de l'examen du régime d'homologation des pesticides au cours du prochain exercice, on se penchera sur ce problème en particulier?

M. Noreau: Oui, l'objectif global de l'examen du régime d'homologation des pesticides est de faire des recommandations au ministre de l'Agriculture afin d'apporter des modifications au processus de façon à mieux répondre aux conditions et aux besoins changeants. On examinera en outre toute une série de questions, y compris l'accès à l'information concernant l'homologation des pesticides, le rôle de la population dans ce processus—et où se trouve le pouvoir décisionnaire du gouvernement fédéral en matière de régulation des pesticides. Pour revenir à l'exemple que vous avez cité, il s'agit de savoir qui a le pouvoir de prendre la décision finale lorsqu'on ne peut être absolument certain du point de vue scientifique qu'un produit est sans danger. L'équipe chargée de cet examen se penchera sur cette question.

Il me fait plaisir de vous mentionner que le président du groupe chargé de l'examen est ici aujourd'hui. Il s'agit de M. Leblanc qui a été nommé à ce poste le 1^{er} avril. La première réunion du groupe d'examen se tiendra à la fin du mois, soit les 26, 27 et 28 juin, ce qui signifie que les parties intéressées ont convenu de participer au processus d'examen. Il s'agit d'une réussite importante, car comme vous le savez, il est difficile de mettre sur pied une équipe de ce genre.

M. Wilson: Je suis certain que tous les députés attendent avec impatience le rapport de ce groupe d'examen.

En ce qui concerne l'importation de boeuf du Nicaragua, d'abord je suis curieux de savoir en quoi consiste le processus. Quelqu'un pourrait-il nous

[Texte]

into Canada? Just in the physical sense, how does it come here and what checkpoints or steps are taken to ensure that it is free of disease, that it has been adequately inspected, that the Canadian consumer is protected?

Mr. Morrissey: For the importation of meat from any country into Canada, about four or five standard steps are followed to ensure that the system of inspection in the third country and the guarantees given are equivalent to what we would have in Canada.

The first step is to review the acts and regulations in the country of origin to make sure that they have equivalent legal power.

Secondly, we visit the country of origin to make sure that their system of inspection is in fact in place to support that legislation and to make sure that they have the powers and ability to control animal diseases in the country of origin; in other words, that they can in fact do what they are reporting to the international organizations, such as the International Office of Epizootics, that gives them their international status of freedom from, in this case, foot-and-mouth disease.

Lastly, we actually visit the country and visit the plants in question and audit them in the same way as we would audit our own plants.

Once they have received approval as meeting all those requirements, they can ship product into Canada. We would normally see the product as it arrives at a port of entry; for example, coming by ship into the Port of Halifax. At the Port of Halifax, a paper check is done to make sure that the product is coming from the country of origin it is meant to come from and that it has the appropriate certification from the Department of Agriculture of the country of origin. We then allow the container of meat to go forward to the plant of destination under customs bond, and it is reinspected in detail at the final point of destination.

Mr. Wilson: In the case of Nicaragua particularly, some of the cattlemen have expressed concerns about the inspection process and the quality control. I guess my question is this: have your people or have Canadian officials had access to the Nicaraguan plants? Have they had a look at them? When was this last done, and what was their report?

• 0945

Mr. Noreau: Mr. Chairman, it was done last week in fact. Six plants were reviewed by our people in Nicaragua. I understand that Dr. Morrissey can add details, but five out of six were considered acceptable or were approved.

Mr. Morrissey: Perhaps I could add, Mr. Chairman and Mr. Wilson, to put it in perspective, that the information I received from the auditor who went to Nicaragua is that

[Traduction]

expliquer le processus par lequel cette viande de boeuf entre au Canada? J'aimerais savoir quelles vérifications sont faites ou quelles mesures sont prises pour veiller à ce que cette viande n'introduit aucune maladie au Canada, qu'elle a été inspectée, et que le consommateur canadien est protégé?

M. Morrissey: En ce qui concerne l'importation de viande en provenance de n'importe quel pays, quatre ou cinq mesures standard sont prises pour veiller à ce que le système d'inspection dans le tiers pays et que les garanties données correspondent aux normes canadiennes.

La première étape consiste à examiner les lois et les règlements du pays d'origine afin d'être bien certain qu'ils correspondent à ce que nous avons ici au Canada.

La deuxième étape consiste à visiter le pays d'origine pour être certain que leur système d'inspection est effectivement en place qu'ils ont les pouvoirs et la capacité de surveiller les maladies animales dans le pays d'origine; en d'autres termes, qu'ils sont effectivement en mesure de faire ce qu'ils se sont engagés à faire devant les organismes internationaux comme l'Office international des épizooties, qui leur donne un certificat international, par exemple pour la fièvre aphteuse.

Enfin, nous nous rendons dans le pays en question pour visiter les établissements et faire les mêmes vérifications que nous ferions dans nos établissements canadiens.

Lorsque nous nous sommes assurés qu'ils répondaient à toutes ces exigences, ils peuvent expédier leurs produits au Canada. Nous vérifions habituellement le produit lorsqu'il arrive au port d'entrée; par exemple, lorsqu'il arrive par navire dans le port d'Halifax. Au port d'Halifax, une vérification sur papier est effectuée pour s'assurer que le produit arrive du pays d'origine dont il doit provenir et qu'il a été homologué comme il se doit par le ministère d'Agriculture du pays d'origine. Nous permettons ensuite l'expédition sous douane du conteneur de viande vers l'établissement auquel il est destiné, et il est inspecté à nouveau au point final de destination.

M. Wilson: Dans le cas du Nicaragua, certains éleveurs de bétail ont exprimé des préoccupations relativement au processus d'inspection et au contrôle de la qualité. Est-ce que vos gens ou des représentants du Canada ont accès aux établissements du Nicaragua? Sont-ils allés sur place pour les voir? Quand l'ont-ils fait pour la dernière fois, et quelles étaient leur conclusions?

M. Noreau: Monsieur le président, une inspection a été effectuée la semaine dernière, en fait. Nos agents sont allés au Nicaragua pour inspecter six établissements. M. Morrissey peut vous donner plus de détails, mais cinq établissements sur six ont été jugés acceptables ou ont été approuvés.

M. Morrissey: Monsieur le président, et monsieur Wilson, d'après les renseignements que j'ai reçus du vérificateur qui est allé au Nicaragua, les cinq

[Text]

the five which were improved equated with the high average of Canadian plants. We rank our plant on a scale of triple A down to F, the bankers' rating. These would have rated towards the top end of the scale that we use.

Mr. Wilson: When was this done?

Mr. Morrissey: About a week ago. We had somebody leave about June 2 or June 3. He has just come back.

Mr. Wilson: Prior to this most recent inspection, when was the last time that a Canadian official looked over these plants?

Mr. Morrissey: Subject to correction, Mr. Chairman, my understanding is it was about five years ago.

Mr. Wilson: Is that an unusual length of time to elapse between inspection of foreign plants where there is a substantial amount of importation?

Mr. Morrissey: We re-inspect foreign countries on a rotating cycle based on volume and perceived safety factors. The usual rotation cycle is somewhere between three and five years, so I would say it is at the longer end of the rotation cycle. However, I could add that we have established a principle that we will visit Nicaragua annually from now on because of the interest in that country.

Mr. Wilson: It is my understanding that certain other countries have banned the importation of beef from that country. Does that embargo or whatever relate to concerns about inspection and safety or are there other factors at play?

Mr. Morrissey: Again, Mr. Chairman, I am reading between the lines, but I understand that we are speaking of one large, specific country. My understanding in that case is that the importation was banned for reasons of public policy as distinct from reasons of public health.

Mr. Wilson: Do you know that to be so?

Mr. Morrissey: No, but that is my understanding. I am relatively sure that is the reason, but I could check and get back to you if you wish, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: I would appreciate that, Dr. Morrissey.

Mr. Morrissey: I would be happy to do that.

Mr. Wilson: Another area that I would like to get into is an area in which my colleague, Mr. Stevenson, is very knowledgeable. To me it is what I might call the sniffing and whiffing aspect of inspection. I am curious about the process in which the Auditor General would arrive and be in a position to comment on the effectiveness of, we will say, the food inspection people to be able to pass on

[Translation]

établissements approuvés rejoignaient la moyenne des établissements canadiens moyens ce qui est excellent. Nous classons nos établissements selon plusieurs catégories qui varient de triple A à F, comme dans le cas des banquiers. Ces établissements se seraient classés dans les catégories supérieures.

M. Wilson: Quand cette inspection a-t-elle été faite?

M. Morrissey: Il y a environ une semaine. Nous avons envoyé un inspecteur vers le 2 ou le 3 juin. Il vient tout juste de revenir.

M. Wilson: Avant cette toute dernière inspection, quand une inspection de ces établissements a-t-elle été faite pour la dernière fois par des représentants canadiens?

M. Morrissey: Je fais peut-être erreur, monsieur le président, mais je crois que la dernière inspection remonte à environ cinq ans.

M. Wilson: Est-il inhabituel de laisser autant de temps s'écouler entre deux inspections d'établissements étrangers d'où on importe une quantité aussi importante de produits?

M. Morrissey: Nous inspectons à nouveau les pays étrangers en faisant une rotation fondée sur le volume et les facteurs de sécurité perçus. Le cycle habituel de rotation varie entre trois et cinq ans, de sorte que cinq ans représentent la période la plus longue entre deux inspections. Quoi qu'il en soit, nous avons décidé que dorénavant nous allons inspecter les établissements du Nicaragua chaque année en raison de la situation qui prévaut dans ce pays.

M. Wilson: Je crois comprendre que certains autres pays ont interdit les importations de boeuf en provenance de ce pays. Cette mesure a-t-elle été prise suite aux préoccupations concernant l'inspection et la sécurité, ou y a-t-il d'autres facteurs en jeu?

M. Morrissey: Encore une fois, monsieur le président, je lis entre les lignes, mais je crois comprendre que nous parlons en fait d'un grand pays en particulier. Je crois comprendre que les importations ont été interdites pour des raisons de politique publique plutôt que pour des raisons de santé publique.

M. Wilson: En êtes-vous certain?

M. Morrissey: Non, mais c'est ce que je crois comprendre. Je suis relativement certain que c'est le cas, mais je pourrais vérifier et vous donner une réponse plus tard, si vous le voulez, monsieur Wilson.

M. Wilson: Je vous en saurais gré, monsieur Morrissey.

M. Morrissey: Je le ferai avec plaisir.

M. Wilson: J'aimerais parler d'un autre domaine que mon collègue, M. Stevenson, connaît bien. Il s'agit de l'inspection sensorielle. Je suis curieux de savoir comment le vérificateur général peut déterminer l'efficacité des inspecteurs d'aliments pour déterminer si un produit en particulier est acceptable. Je crois comprendre qu'il existe divers tests selon lesquels on doit

[Texte]

whether a particular product was suitable. I am given to understand that there are various physical tests which involve smell and texture, things that people in the business are aware of and which the rest of us do not know much about.

How does this happen? I think in a previous meeting there was an indication that the Auditor General does not have a bunch of food inspectors on his staff. Is this more a matter of sitting down with the department and talking about the money that is available, how best to allocate it relative to the priorities? Or is there an actual attempt to get expertise from somewhere and determine whether the inspection itself is being carried out in an adequate way?

Mr. Meyers: I believe the question is addressed to the Auditor General's Office. I think it is both a general and specific question, Mr. Wilson, that you are asking. With regard to comprehensive audits, we do not try to develop program expertise, such as bringing onboard food inspectors or whatever the expertise is in the program. What we do have is expert auditors. That is their skill.

In the case of this audit, most of the people have had at least four, possibly ten years of comprehensive auditing, so they understand the theory of auditing which, as you suggested, is very much based on systems. What is it that management is doing and are they in fact doing it? We do have expertise that we bring in as advisers.

• 0950

For example, in this case we would have had senior people from the meat processing industry as advisers to the team to whom they could go to for advice. Probably more important, we relied a great deal on departmental expertise. They were most co-operative. We do not actually try, if you like, to redo their inspection to develop that level of expertise.

To be more specific, possibly Mr. Ward could talk a little bit about the food inspection procedures themselves and how we approached it.

Mr. Ward: We found when we went into the department that they had taken their legislative base and their objectives and developed a series of result statements. We took those result statements and broke them down into their individual components—the systems, the practices, the procedures. Opposite each of those we developed and agreed with the department on a series of audit criteria, audit guidelines. We then went out and audited those to determine, when we summed them all up, whether the department does have reasonable assurance that it is achieving those results that it had set for itself. This is how we approached it.

When we came down to look at individual activities, we determined whether those activities were there or not, and we reviewed them and discussed them with departmental personnel. Where we had problems, or felt that we needed outside advice, we sought that, basically

[Traduction]

sentir et toucher le produit, mais à l'exception des spécialistes dans ce domaine, peu de gens savent vraiment en quoi consistent ces inspections.

Comment est-ce que cela fonctionne? Au cours d'une réunion précédente, on a indiqué que le vérificateur général n'avait pas toute une série d'inspecteurs à son service. S'agit-il plutôt de discuter avec les gens du ministère au sujet des fonds disponibles et de l'affectation de ces fonds par rapport aux priorités? Ou est-ce qu'on tente vraiment de consulter des experts pour déterminer si l'inspection est effectuée de façon adéquate?

M. Meyers: Je crois comprendre que la question s'adresse au bureau du vérificateur général. La question que vous posez, monsieur Wilson, est à la fois générale et précise. En ce qui concerne les vérifications intégrées, nous n'avons pas recours à des experts, par exemple à des inspecteurs des aliments. Nous avons des experts en vérification. C'est leur spécialité.

Dans le cas d'une telle vérification, la plupart des vérificateurs ont au moins de quatre à dix ans d'expérience dans le domaine de la vérification intégrée, de sorte qu'ils comprennent la théorie de la vérification qui, comme vous l'avez laissé entendre, est en grande partie fondée sur des systèmes. La direction fait-elle le travail qu'elle a à faire? Nous avons effectivement des spécialistes à qui nous confions un rôle de conseillers.

Dans le cas qui nous occupe, nous avons affecté des spécialistes du secteur de la transformation des viandes à l'équipe en question; mais nous avons surtout mis largement à contribution les compétences des fonctionnaires. Ils ont beaucoup collaboré. En tout cas, nous n'essayons pas de repasser derrière eux pour nous spécialiser dans leur domaine.

Si vous voulez en savoir davantage, M. Ward pourra vous parler des procédures d'inspection des aliments et de notre méthode.

M. Ward: L'examen du ministère nous a révélé qu'on s'était servi de textes de loi et des objectifs du ministère pour élaborer une liste de résultats escomptés. Nous les avons subdivisés en systèmes pratiques et procédures. En regard, de concert avec le ministère, nous avons établi une liste de critères de vérification. Nous avons ensuite procédé à la vérification et nous avons compilé les résultats pour voir si le ministère est fondé à croire qu'il obtient bien les résultats qu'il s'est donné pour but d'obtenir. C'est ainsi que nous avons procédé.

Pour l'examen des activités, nous avons d'abord déterminé si on s'y livrait effectivement, auquel cas nous les avons passées en revue avec les fonctionnaires. En cas de désaccord, nous avons consulté des gens de l'extérieur, surtout des universitaires, en grande partie de l'université

[Text]

from academics, many from the University of Guelph. We had also available to us an advisory committee which was representative of academics—the Dean of the University of Guelph, a former deputy minister of the department, and then a representative from the industry.

Mr. Wilson: I am a little bit nervous about this because I think I am hearing more of an accountant's or a bookkeeping approach to the whiffing and the sniffing.

For example, you can increase the number of inspections of something from 1,200 to 120,000, and I guess you could increase the number to a 1,200,000, and to 12 million, and so on.

There is a cost attached to it. The taxpayer is trying to filter out of all of this, (a) is there adequate safety inspection going on, and (b) is it cost-effective, because obviously it is likely to add a one one-hundredth of 1% safety factor, but at triple the budget.

Somewhere there has to be a measure of the value for money, balancing off public safety against the future ability to pay the light bill. How are we achieving this? I am not putting this very well. I am expressing a concern and I want to know how it is being addressed.

Mr. Ward: Mr. Chairman, we had the same concern, and in looking at the result statements, we were always looking to the highest risk. You ask how are you determining what risks are important? How are you determining what is an acceptable tolerance, and then what are the tradeoffs in terms of the way you can do tests for that? Do you use a spot test? Do you use another test to determine that, and determine that you are within those tolerances? It was really, we thought, focusing on the risk syndrome and cost benefit analysis of the approaches to be taken.

Mr. Noreau: Mr. Wilson, you are at the heart of a very fundamental question here. I did not expect that out of that audit the Auditor General would address the kind of questions you raise. How safe is safe, is basically what you are asking, and how much money should we put in there?

From my point of view, sir, there is no single answer to that. There is a series of indicators, or sources of information, or sources of assessment, ranging from an advisory board to a more transparent process, to better interdepartmental work, to better use of technology, to risk assessment, and investment of resources in what appears to be the areas where the risk is higher. All of this only gives a 99.5% pure answer. The last 0.5%, if we double the department size, we probably would not get to 100%, because there is no such thing as a risk-free environment. But it ends up being a question of constantly reviewing the scarce resource allocations to the areas that are the most promising for safety assurance, moving from hands-on—the sniffing or the whiffing—into the residue testing. Moving increasingly in that area

[Translation]

de Guelph. Nous avons aussi pu compter sur un comité consultatif où étaient représentés les universitaires—le doyen de l'université de Guelph, un ancien sous-ministre du ministère et un représentant du secteur.

M. Wilson: Je m'inquiète un peu parce que cela ressemble davantage au travail d'un comptable; ce sont les méninges qui travaillent, pas le nez.

On peut bien porter le nombre d'inspections de 1,200 à 120,000, voire 1,200,000 ou même 12 millions.

Cela coûte quelque chose. Ce que le contribuable veut pouvoir conclure de tout cela c'est s'il se fait suffisamment d'inspections sur l'innocuité et si l'opération est rentable. De toute évidence, il est possible d'améliorer le facteur de sécurité d'un centième p. 100, mais à trois fois le prix.

À un moment donné, il faut mesurer la rentabilité et trouver un équilibre entre la sécurité et le prix à payer. Comment y arrive-t-on? Je m'exprime probablement mal. Sauf que je m'inquiète et que j'aimerais savoir comment on peut calmer cette inquiétude.

M. Ward: Monsieur le président, nous avons eu les mêmes préoccupations, et lorsque nous examinons les résultats escomptés, nous nous attardions toujours sur les activités qui présentaient le plus de risques. Vous me demandez comment on juge de l'importance du risque et comment on établit un seuil de tolérance, puis quelles concessions il faut faire. Faut-il renoncer à des tests? Faire de l'échantillonnage aléatoire? Le faire suivre d'un autre test pour déterminer si on a respecté le seuil de tolérance? Nous avons choisi de faire porter le gros de nos efforts sur les risques et de faire une analyse avantages-coûts dans chaque cas.

M. Noreau: Vous touchez ici le noeud du problème, monsieur Wilson. Je ne m'attendais pas à ce que le vérificateur général évoque le genre de questions que vous soulevez. Essentiellement, vous me demandez jusqu'où doit aller la garantie d'innocuité et à quel prix?

Quant à moi, j'estime qu'il n'y a pas de réponse unique à cette question. Il existe toute une gamme d'indicateurs, de sources de renseignement et d'évaluations, qui vont des recommandations du conseil consultatif jusqu'à l'amélioration de la concertation inter-ministérielle, des procédures, des techniques, des méthodes d'évaluation du risque, en passant par la mobilisation des efforts là où le risque est plus élevé. Avec tous ces moyens, on aboutit à un degré d'innocuité de 99,5 p. 100. Même en doublant la taille du ministère, on ne pourra probablement pas garantir le demi-point de pourcentage qui reste parce que l'innocuité totale, cela n'existe pas. Il s'agit donc de revoir constamment l'affection de nos maigres ressources dans les secteurs les plus à même de garantir l'innocuité, c'est-à-dire délaissier les inspections olfactives pour

[Texte]

allows us to tell you, we think, that we can provide you better assurance, not 100%.

• 0955

The Chairman: Dr. Morrissey, you said you would get an answer to Mr. Wilson's question off to him. I wonder, for the benefit of the whole committee, if you would be prepared to send that through our clerk, so he can get the same answer out to all members of the committee. Or you can put it formally on the record at the beginning of the next meeting. Maybe that would be better. Which would you prefer?

Mr. Morrissey: I am at your service, Mr. Chairman; but perhaps at the next meeting, if that is acceptable to you.

The Chairman: Very good. Thank you.

Mr. Noreau, you mentioned the person-years were indeed rather constant—I think you mentioned 4,300 over the past several years—and you said the improvement of technology was one thing that helped you maintain that constant level. What about contracting out? We hear all kinds of things about reductions in Public Service figures, but they never account for contracting out. Is there any contracting out? Obviously, with health inspection services, I would think not, but is there any way we do that?

Mr. Noreau: There is some contracting out of laboratory testing and activities. We accredit or certify private laboratories and ask them to do some testing for us, which obviously saves us capital costs and the necessity to construct laboratories. I think there are other areas where we farm out work.

Mr. Morrissey: Perhaps I could tie this answer into the little point about the previous question Mr. Wilson raised, about how safe is safe and how much testing should be done. Looking at the whole question of laboratory testing and how much of it should be done, we had an advisory body set up of consumers, producers, processors, the parties of interest in the country, to look at how much testing was being done and whether it was adequate, and to make recommendations for change. They have in fact finished reviewing the meat system, they are just about finished on dairy, and they are moving systematically through the other commodities. The recommendations they have made tend to be for more residue testing in a few targeted areas.

What we have done on the contracting-out question has changed slightly the work our own laboratories are doing. From actually doing a lot of the tests we have either automated that testing ourselves, doing sample preparation during the day, or gone to samplers working all night and printing out the results in the morning; or we have tended to contract out a lot of the testing, either in cases where the methodology is well developed, so it is relatively low technology, or in the case where it is a short-run test but high technology and it is not worth our money gearing up for a short run. So that kind of work

[Traduction]

privilégier les essais destinés à déceler les résidus. Nous pouvons ainsi vous donner des assurances plus fermes, mais pas une garantie à 100 p. 100.

Le président: Monsieur Morrissey, vous avez dit que vous alliez faire parvenir à monsieur Wilson la réponse à sa question. Auriez-vous l'obligeance de la faire parvenir au greffier qui la transmettra à tous les membres du comité? Ou encore, vous pouvez en faire une déclaration publique au début de la prochaine séance. Ce serait peut-être préférable. À votre avis?

M. Morrissey: Comme vous le voudrez, M. le président. Disons à la prochaine séance, si cela vous convient.

Le président: Oui. Merci.

Monsieur Noreau, vous avez dit que le nombre d'années-personnes était assez constant—4,300 ces dernières années avez-vous dit—ce qui s'explique par l'amélioration de la technologie. Faites-vous de l'impartition? On parle abondamment de compressions dans la Fonction publique, mais il n'est jamais question de l'impartition. En faites-vous? Je serais étonné si vous confiez à d'autres les inspections sanitaires, vous arrive-t-il de passer des marchés?

M. Noreau: Nous passons effectivement des marchés pour des essais en laboratoire. Sur accréditation, certains laboratoires privés font des essais pour nous, ce qui nous fait économiser le coût de construction de laboratoires. Des marchés sont passés aussi dans d'autres secteurs.

M. Morrissey: J'aimerais relier ceci à la question posée tout à l'heure par M. Wilson sur le degré d'innocuité et le nombre d'essais à effectuer. Quand il s'agit de déterminer combien d'essais en laboratoire il faut faire, nous demandons à un groupe consultatif formé de consommateurs, de producteurs et de transformateurs—les premiers intéressés—de déterminer combien d'essais sont effectués et de formuler des recommandations au besoin. Le groupe vient d'achever son examen du régime d'inspection des viandes, est sur le point d'en faire autant pour les produits laitiers, et passera en revue toutes les autres denrées de base. Il recommande généralement un plus grand nombre d'essais pour déceler les résidus dans certains secteurs sélectionnés.

Pour ce qui est de l'impartition, nous avons modifié un peu les travaux de nos propres laboratoires. Au lieu de procéder à un grand nombre d'essais nous-mêmes, nous les avons soit automatisés, en préparant les échantillons le jour, soit confiés à des échantillonneurs qui fonctionnent la nuit et impriment les résultats au matin. Nous donnons aussi à contrat beaucoup d'essais lorsque la méthode est bien rodée et qu'ils ne nécessitent pas de techniques de pointe ou, inversement, lorsqu'il s'agit d'un petit essai qui réclame des techniques avancées qu'il n'est pas rentable de financer à même nos fonds. Les travaux de ce genre

[Text]

has been contracted out and is freeing up our own laboratories either to develop methods for new tests or to do controls on the private laboratories, or perhaps most importantly, to develop rapid tests that can be done in the field, in the plant, and give instant feedback.

The Chairman: In item 8.20 of the Auditor General's report you mention the Food Safety Advisory Group. Is that the group that supervises the contracting out?

Mr. Morrissey: No, Mr. Chairman, the Food Safety Advisory Body is a group, as I mentioned, of consumers, processors, producers, and federal and provincial interests who have looked at each of the food segments and asked what are the risks associated with this; what are the safety controls that should be in place; are we, as the public parties of interest, satisfied with them; and what recommendations are we making for change? The whole idea was to get that process into the hands of public parties of interest rather than public servants.

• 1000

M. Bellemare: Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Noreau, le sous-ministre de l'Agriculture.

J'ai lu dans le rapport de M. Dye et de son équipe que votre ministère est généralement d'accord sur les conclusions du vérificateur général, et cela malgré le fait que plusieurs de ses conclusions soient plutôt négatives à l'endroit du ministère et de sa Direction de la production et de l'inspection.

J'aimerais savoir quelles raisons le ministère invoque pour expliquer les nombreux points faibles signalés dans le rapport du vérificateur général.

M. Noreau: Monsieur Bellemare, le Ministère reçoit les commentaires du vérificateur général de la façon suivante. Le libellé et le langage de la plupart de ses recommandations nous indiquent de continuer d'améliorer ceci ou de renforcer la surveillance là. Ce sont des verbes qui, pour moi, expriment un mouvement dans la même direction.

Ce que le vérificateur général nous dit, c'est de faire plus et mieux que ce que nous faisons déjà. C'est comme cela que j'interprète ses commentaires. J'ai tendance à regarder le côté positif alors que vous mentionnez le côté négatif. Une entreprise comme celle-ci, d'une aussi grande complexité technologique et humaine, ne peut pas être parfaite. Tous les deux ou trois ans, nous devons faire notre examen de conscience si on nous aide à le faire et si on nous dit qu'on doit faire plus et mieux, mais dans la même direction. Je perçois cela comme un commentaire stimulant, de nature positive.

M. Bellemare: À plusieurs endroits dans le rapport, on fait mention du manque de compétence des inspecteurs et du manque d'inspecteurs pour assumer un contrôle adéquat des normes de nos importations et exportations

[Translation]

sont donnés à contrat, ce qui libère nos laboratoires à nous soit pour concevoir de nouvelles méthodes d'essai, soit pour contrôler les travaux des laboratoires privés ou encore, chose plus importante, pour créer des essais réalisables sur place rapidement, à l'usine, qui donnent le résultat immédiatement.

Le président: Au paragraphe 8.20 du rapport du vérificateur général, il est question du groupe consultatif national de l'innocuité des aliments. Est-ce là le groupe qui supervise l'impartition?

M. Morrissey: Non, monsieur le président, le groupe consultatif de l'innocuité des aliments est celui qui regroupe les consommateurs, les transformateurs, les producteurs, les représentants fédéraux et provinciaux qui ont étudié toutes les branches du secteur de l'alimentation et qui ont mesuré les risques. Il s'est prononcé sur les mesures de sécurité qui devraient exister et sur notre degré de satisfaction et a formulé des recommandations. L'idée générale était de confier le processus aux parties intéressées au sein du grand public plutôt que de le laisser entre les mains des fonctionnaires.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, my question is for the Deputy Minister of Agriculture, Mr. Noreau.

I noted in the report prepared by Mr. Dye and his team that your department is generally in agreement with the Auditor-General's findings even though several of those findings give a rather negative picture of the department and its production and inspection branch.

I would like to know how the department explains the many shortcomings outlined in the Auditor-General's report.

Mr. Noreau: Mr. Bellemare, the department views the Auditor-General's comments in the following manner. Based on their wording and style, most of the recommendations tell us to continue working on improvements in one area or increase monitoring in another. In my opinion, the verbs used all indicate movement in the same direction.

What the Auditor-General is telling us is to work harder and smarter than we are already doing. That is how I translate his comments. I have a tendency to look at the positive aspect whereas you are referring to the negative aspects. No business as technologically and humanly complex as ours can be perfect. Every two or three years, we have to step back and take a look at ourselves. If someone gives us a hand with this self-examination and tells us that we must do better and work harder along the lines we have already mapped out, I see that as an encouraging, positive comment.

Mr. Bellemare: The report makes several references to inspectors' lack of training and to the fact that there are too few inspectors to ensure adequate monitoring of bacteria in our food product imports and exports.

[Texte]

au niveau du contrôle bactérien de nos produits alimentaires.

Croyez-vous que la santé des Canadiens a pu, à un moment donné, être mise en danger par un manque de ressources humaines ou un manque de ressources au niveau de la recherche en laboratoire?

M. Noreau: C'est une énorme question que vous me posez là. Je vais me référer à d'autres qui ont déjà observé le système d'inspection. En 1985, le groupe de travail ministériel sous la direction du vice-premier ministre, M. Nielsen, a fait une revue en profondeur du programme et a conclu que la confiance des consommateurs dans le système d'inspection et d'assurance de la salubrité des aliments était bien placée. Le vérificateur général confirme que cette confiance-là est bien placée.

Des sondages ont été menés auprès des consommateurs et des citoyens. En 1976, Goldfarb déclarait que 70 p. 100 des gens pensaient que les politiques gouvernementales en matière de salubrité des aliments étaient acceptables, convenables. En 1989, 12 ans plus tard, un autre sondage est fait par une autre firme, Environmental Monitor, je crois. Encore une fois, 66 p. 100 des gens disent qu'ils ont confiance dans le système. Selon les experts en sondages, cette stabilité de l'opinion publique indique que la confiance est bonne.

• 1005

Cela dit, je crois pouvoir dire que les gens ont encore confiance en ce système d'inspection et d'assurance de la salubrité des aliments, mais qu'il ne faudrait pas qu'il y ait beaucoup d'incidents malheureux pour que cette confiance s'érode et se mine. Nous vivons en résidence surveillée, si on peut dire. Il nous faut continuellement renouveler nos efforts, améliorer la technologie, placer nos ressources aux endroits stratégiques, de façon à maintenir ce degré de confiance que les Canadiens semblent avoir dans le système d'inspection des aliments.

M. Bellemare: Est-ce que la photo du compacteur à déchets de l'aéroport Pearson, que vous voyez à la page 28 du volume français et à la page 26 du volume anglais, n'est pas un exemple de l'application inégale des normes de salubrité et de protection de la santé de nos citoyens?

M. Noreau: Vous voulez dire inégale d'un pays à l'autre?

M. Bellemare: Oui.

M. Noreau: Je pense que le compacteur et les mesures de sécurité appliquées à l'aéroport Pearson ou dans les autres aéroports internationaux sont un élément dont les Canadiens devraient être fiers. Même si ces restes d'aliments proviennent de pays où n'existent pas les bactéries dont on essaie d'empêcher l'entrée au pays, tous les aliments provenant de ces avions sont traités de la même façon; ils sont compactés et passés à travers un processus sanitaire.

J'ai tendance à voir cela comme une mesure de sécurité. Je ne veux pas dire qu'on exagère, mais on en

[Traduction]

Do you think that the health of Canadians may have been endangered at any point by a shortage of human resources or a shortage of resources for laboratory research?

Mr. Noreau: That is a big question. Let me refer to others who have already taken a look at the inspection system. In 1985, the ministerial task force headed by the Deputy Prime Minister, Mr. Nielsen, made an in-depth review of the program and found that consumer confidence in the food safety and inspection system was well-founded. This finding was confirmed by the Auditor-General.

Consumer and public surveys were conducted. In 1976, Goldfarb stated that 70% of those surveyed felt that government policies on food safety were acceptable and adequate. In 1989, 12 years later, another survey was carried out by another firm, Environmental Monitor, I believe. Once again, 66% of the people surveyed stated that they trusted the system. According to survey experts, such stability in the public opinion shows that the level of trust is good.

Therefore, I think I can say that the public still trusts the food safety and inspection system, but it would take only a few unfortunate incidents to undermine this trust. We are walking a tightrope, if I can use that expression. We must continually renew our efforts, improve our technology and use our resources strategically in order to maintain this level of trust that Canadians seem to have in the food inspection system.

Mr. Bellemare: Is the photograph of the garbage compactor at Pearson Airport, which appears on page 28 of the French edition and on page 26 of the English edition, an example of the uneven application of safety and health protection standards?

Mr. Noreau: Do you mean uneven from one country to another?

Mr. Bellemare: Yes.

Mr. Noreau: I think that the compactor and the safety measures used at Pearson Airport and at other international airports are something Canadians can be proud of. All food wastes from international flights are handled in the same manner, even those food wastes which come from countries that do not have the bacteria we are trying to keep out of Canada. These wastes are compacted and put through a sanitary process.

I tend to see that as a safety precaution. I do not want to say that we go overboard, but we do more than we have

[Text]

fait plus, parce que certains de ces restes alimentaires viennent de pays voisins dont les normes de salubrité sont les mêmes que les nôtres. Il ne serait pas nécessaire de faire cela, mais on le fait dans tous les cas.

Mr. Morrissey: Monsieur Bellemare, permettez-moi d'ajouter un petit détail supplémentaire. La photo dans le carnet du vérificateur général représente une boîte à pression, à l'aéroport Pearson, qui est sur les pistes mêmes ou près du terminal. Là-dedans, il y a uniquement des choses sèches qui viennent des avions, c'est-à-dire des journaux, des magazines, des caisses, des cartons quelconques. Les aliments qui sont dans l'avion sont emportés dans des boîtes spéciales en aluminium et dans des wagons spécialement conçus et fermés à la cuisine. Là ils sont enfermés dans des boîtes à pression complètement scellées. Ce sont donc deux choses complètement différentes. Ce que vous voyez, ce sont les journaux et les matières sèches.

Mr. Stevenson (Durham): I have a few general questions to start with here. First of all, Mr. Meyers, do you believe Canadian food is safe?

Mr. Meyers: We did not address that question in our audit. As we explained earlier, we looked at the systems and procedures that the inspection branch was using to play its role in ensuring the safety of Canadian foods. There is a much broader community than just the inspection branch. You have the industry, if you like, the Department of Health and Welfare and other departments. What we have done is to recognize some opportunities for improvement—not inspection at all—and lay them out in our report.

Mr. Stevenson: Would you care to express your own personal opinion in answer to my question?

Mr. Meyers: Not as deputy auditor general of Canada; certainly my own personal opinion would not be valid. I think as a Canadian I would probably be aware of the various studies and advisory groups Mr. Noreau has cited. I may well take comfort from their conclusions that it is safe, but as an individual I am just not in a position to comment.

• 1010

The Chairman: Dr. Morrissey, would you care to answer that question?

Mr. Morrissey: Mr. Chairman, if I may, rather than provide a personal opinion, I would prefer to cite third parties who have looked at the system.

In 1975 there was an advisory group to National Health and Welfare, which was mentioned in paragraph 8.19 of the Auditor General's report as concluding that Canada's food supply was generally safe. The ministerial task force in 1985, ten years later, as stated in paragraph 8.20 of the Auditor General's report, said that consumers' confidence

[Translation]

to. Some of the food wastes come from neighbouring countries whose health standards are the same as ours. We could handle those wastes differently, but we handle all wastes in the same manner.

Mr. Morrissey: Mr. Bellemare, I would like to add a little detail. The photograph in the Auditor-General's report shows a compactor located on the runways or near the terminal at Pearson Airport. It is used solely for dry material taken off aircrafts, that is newspapers, magazines, crates and cartons. Food wastes are placed in special aluminum boxes on specially designed carts and closed in the kitchen. There, they are put into sealed compactors. The two things are completely different. What you see there are newspapers and dry material.

Mr. Stevenson (Durham): J'aurais quelques questions de nature générale pour commencer. Tout d'abord, monsieur Meyers, croyez-vous que les aliments canadiens sont sans danger?

Mr. Meyers: Nous ne nous sommes pas penchés sur cette question lors de notre vérification. Comme nous l'avons expliqué plus tôt, nous avons examiné les systèmes et les procédés utilisés par la direction de l'inspection pour assurer la sécurité des aliments canadiens. Il y a un milieu beaucoup plus vaste que celui de la direction de l'inspection. Il y a l'industrie, si vous voulez, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et d'autres ministères. Nous avons tout simplement identifié les améliorations possibles—et non pas l'inspection—et nous les avons soulignées dans notre rapport.

Mr. Stevenson: Accepteriez-vous d'exprimer votre opinion personnelle en réponse à ma question?

Mr. Meyers: En tant que vérificateur général adjoint du Canada, mon opinion personnelle ne serait certainement pas valable. Mais je crois qu'en tant que Canadien, je serais probablement au courant des diverses études et des divers groupes consultatifs dont nous avons parlé M. Noreau. Leurs conclusions sont peut-être réconfortantes, mais il m'est impossible de faire un commentaire personnel à ce sujet.

Le président: Monsieur Morrissey, voulez-vous répondre à cette question?

Mr. Morrissey: Monsieur le président, si vous le permettez, au lieu de vous donner une opinion personnelle, je préfère citer des tierces personnes qui ont examiné le système.

En 1975, un groupe consultatif du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dont il est question au paragraphe 8.19 du rapport du vérificateur général, a conclu que les aliments offerts dans le commerce au Canada sont sains. En 1985, 10 ans plus tard, comme en témoigne le paragraphe 8.20 du rapport du vérificateur

[Texte]

in the safety of food was justified and that Canada has an effective food inspection system.

In 1986 the advisory body on which the Consumer's Association of Canada, the unions, producer-processors, and Health and Welfare sat, as quoted in the Auditor General's report, concluded that the meat hygiene program is detecting problems and is adequately giving assurance that a wholesome meat supply is reaching the Canadian public.

Lastly, paragraph 8.39 of the Auditor General's report again quotes from the advisory body on which the Consumer's Association sat as saying that there is virtually no risk to consumers associated with the present level of residues.

The last item I would quote, Mr. Chairman, if I may, is a public polling on whether foods from the soil, including fruits, vegetables and grains, are safe. Some 89% of the respondents indicated they thought they were, while 9% felt they were not.

The Chairman: I would like to know who that is.

Mr. Morrissey: The source is Environmental Monitor, February 1989.

Mr. Stevenson: I do not quite understand the reluctance of various people in your positions to come out on a personal basis and to be very positive on this issue. Maybe it only is some indication of my own personal bias on the relative safety of our food.

It troubled me considerably in a little different form a couple of weeks ago when I posed the same question to Mr. Leblond and got no answer. I do not understand the reluctance of individuals involved in the process to come out and make a fairly strong statement.

It was referred to earlier that generally the consumers have some reasonable trust in the system, and I think quite rightly so. However, when a particular issue comes along and there is confrontation and crises, we see unfortunately that the credibility of various government spokesmen and officials, I am sure, has in fact dropped over the last couple of decades.

How do you try to address that? How do you try to minimize that problem in your own particular branch?

Mr. Noreau: As a general comment, Dr. Stevenson, I think the credibility issue you are raising here is vital, not to individual scientists or particular divisions of a branch, but to the whole system.

Personally, I think that its credibility and the acceptance of its highest possible safety is a function of its

[Traduction]

général, le groupe de travail ministériel a conclu que la confiance que place le consommateur dans l'innocuité des aliments est justifiée et que le Canada dispose d'un système efficace d'inspection alimentaire.

En 1986, le groupe consultatif composé de représentants de l'Association des consommateurs du Canada, des syndicats, des producteurs et transformateurs et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a conclu, toujours selon le rapport du vérificateur général, que le programme de l'hygiène des viandes permet de déceler les problèmes et donne une bonne assurance que les produits carnés offerts au public canadien sont sains.

Enfin, au paragraphe 8.39, le vérificateur général cite à nouveau le groupe consultatif dont faisait partie l'Association des consommateurs, selon lequel la teneur actuelle en résidus ne présente pratiquement aucun risque pour les consommateurs.

La dernière source que je voudrais citer, monsieur le président, si vous le permettez, est le résultat d'un sondage d'opinion publique sur l'innocuité des produits agricoles, y compris les fruits, les légumes et les céréales. Près de 89 p. 100 des déclarants ont estimé que les produits ne présentaient aucun risque, tandis que 9 p. 100 étaient d'un avis contraire.

Le président: Je voudrais connaître votre source.

M. Morrissey: Il s'agit d'un sondage effectué par Environmental Monitor en février 1989.

M. Stevenson: Je ne comprends pas pourquoi certaines personnes comme vous hésitent à intervenir personnellement pour faire des commentaires très positifs à ce sujet. C'est peut-être parce que pour ma part, je doute quelque peu de l'innocuité relative de nos aliments.

Il y a deux semaines, j'ai posé la même question à M. Leblond et je n'ai obtenu aucune réponse, ce qui m'a beaucoup troublé, quoique de façon différente. Je ne comprends pas la réticence qu'ont les personnes concernées à dire carrément ce qu'il en est.

On a dit plus tôt que, en général, les consommateurs ont une certaine confiance dans le système et à juste titre, d'après moi. Toutefois, lorsqu'un problème précis se pose et qu'il y a un affrontement et des crises, nous constatons malheureusement que la crédibilité des divers porte-parole et représentants du gouvernement a sans nul doute été durement touchée ces dernières années.

Que faites-vous pour remédier à ce problème? Que faites-vous pour minimiser ce risque au sein de votre direction générale?

M. Noreau: En général, monsieur Stevenson, la question de la crédibilité dont vous parlez est cruciale, non pas pour certains scientifiques ou des divisions données d'une direction générale, mais pour l'ensemble du système.

Pour ma part, j'estime que la crédibilité du système et la garantie qu'il est le plus sûr possible sont fonction de sa

[Text]

openness. The more those decisions are made in isolation or in perceived secrecy, I think the credibility will be low and remain low.

• 1015

As you open this process, be it pesticide registration or risk assessment, that kind of thing; two more stakeholders in the system, I think they are in a better position to address the question of how safe is safe and be part of its solution, in a sense, and accept that there are human limits to the ability of a government or any other link in the food chain to provide 100% assurance—but openness, in my view, and mechanisms to ensure this openness are key ingredients of the credibility, maintenance and, I think, improvement.

Mr. Foster: I read in the press that the pesticide Alar had been withdrawn from Canada. I understand it is still accepted by the department for use as a pesticide.

Regardless of whether a pesticide is considered safe by government regulatory agencies, once it is carried in the media that it is not safe or is judged not to be safe or judged to be questionable in some other jurisdiction, for instance, the United States, it really does not matter very much to the individual company because they have to withdraw it in any event. Is this what has happened in the case of Alar?

Mr. Noreau: Before I ask Dr. Morrissey to provide you with a more technical comment, I think what you are pointing out there, Mr. Foster, is the distinction between a safety or a scientifically based decision to accept or to not accept and a marketing decision.

I think the scientific evidence seems to still indicate that Alar is relatively safe to use, but the company has reached a conclusion, which I presume is on marketing or commercial or other grounds, that there is no point in fighting that battle in the public mind.

Mr. Morrissey: Perhaps a word of background on the issue of Alar. My information is that on February 23, 1989, a private body in the United States, the Natural Resources Defence Council, issued public statements indicating they did not have confidence in the safety of the pesticide Alar.

A little time afterwards, about March 4, when people had a chance to study the data put out in February, the American Council on Science and Health took issue with the Natural Resources Defence Council's criticisms of Alar, indicating that the data could not be substantiated.

Since that time, some public papers, such as *The Economist* in the U.K., have used the Natural Resources Defence Council's use of data as an example of a use of data which, in their minds, could not be substantiated. So I think, Mr. Foster, your point is well taken—that there is

[Translation]

transparence. Moins ces décisions seront prises au grand jour, plus la crédibilité du système en pâtira.

Il faut rendre le système plus transparent, qu'il s'agisse de l'homologation des produits antiparasitaires ou de l'évaluation des risques, et autres; je pense que l'on pourra alors mieux résoudre la question du niveau d'innocuité et y trouver une solution, en reconnaissant qu'il y a des limites humaines à la capacité d'un gouvernement ou d'un autre maillon de la chaîne alimentaire de fournir une garantie totale—mais la transparence, à mon avis, et les mécanismes nécessaires à cette fin sont les facteurs essentiels de la crédibilité, du maintien et de l'amélioration du système.

M. Foster: J'ai lu dans la presse que le produit antiparasitaire Alar a été retiré de la vente au Canada. Sauf erreur, le ministère en accepte encore l'utilisation en tant que pesticide.

Même si un produit antiparasitaire est considéré sans danger par les organismes de réglementation du gouvernement, lorsque les médias ont annoncé qu'il présente un danger ou que son innocuité est contestée dans d'autres pays, par exemple les États-Unis, cela importe peu pour la société en cause puisqu'elle doit retirer le produit de toute façon. Est-ce ce qui s'est passé dans le cas de l'Alar?

M. Noreau: Avant de demander au Dr. Morrissey de vous fournir quelques renseignements techniques, la question que vous soulevez, monsieur Foster, est la distinction entre une décision scientifique prise par mesure de prudence en vue d'accepter ou de rejeter un produit, et une décision de commercialisation.

Les preuves scientifiques semblent indiquer que l'Alar est relativement sans danger, mais la société en est arrivée à la conclusion, en se fondant sur des motifs commerciaux ou autres, je suppose, qu'il est inutile d'essayer d'en convaincre le public.

M. Morrissey: Pour dire quelques mots au sujet de l'Alar, d'après mes renseignements, le 23 février dernier, un organisme privé des États-Unis, le Natural Resources Defence Council, a publié des déclarations selon lesquelles il n'avait pas confiance dans l'innocuité du produit antiparasitaire Alar.

Peu de temps après, vers le 4 mars, après que les gens eurent eu l'occasion d'examiner les données publiées en février, le American Council on Science and Health s'est inscrit en faux contre les critiques formulées par le Natural Resources Defence Council à l'égard de l'Alar, en disant qu'il n'existait aucune preuve scientifique à ce sujet.

Depuis lors, certains journaux comme *The Economist* au Royaume-Uni ont parlé d'organismes qui auraient utilisé des données non fondées, en citant comme exemple le Natural Resources Defence Council. C'est pourquoi je pense que votre argument est valable,

[Texte]

a question as to whether the condemnation of Alar is in fact substantiated by the science.

The information we have from Health and Welfare is that the data on the table at this point in time do not indicate that Alar constitutes a threat to public safety. Having said that, my understanding is that the fruit and vegetable industry both in the United States and in Canada have asked Uniroyal, the company which holds the patents on Alar, to withdraw Alar from the market. So I think your point is well taken.

At this point in time, certainly in Canada, it is not a scientific issue. There are further data which are in the wings. However, it is one of public perception and of that particular industry, the apple industry, requesting that the product be taken off the market. As you are aware, Uniroyal indicated about a week ago that it will voluntarily remove Alar from the market in Canada.

• 1020

Mr. Foster: I want to ask about the question of veterinary drugs, for instance the use of Winstrol V for human injection. Have you taken any steps to ensure this veterinary drug is not used in humans since the publicity of the Ben Johnson affair?

Mr. Morrissey: I missed the drug you were using, Mr. Foster.

Mr. Foster: It is called Winstrol V. It is a steroid.

Mr. Morrissey: Is it not stanozonol?

Mr. Foster: Okay, whichever one it is. I am not sure.

Mr. Morrissey: Stanozonol is not permitted for use in food animals. The only use of stanozonol in livestock, which I am aware of, is in race horses for therapeutic treatment of illnesses. But it is not allowed in food-bearing animals.

Mr. Foster: Is the regulation to ensure that it is not used by physicians under the Department of National Health and Welfare? How is the regulation ensured?

Mr. Morrissey: The licencing of all drugs and medicated ingredients is done by the Department of National Health and Welfare. A lot of the monitoring work, subject to the standards set by Health and Welfare, is in fact done by Agriculture Canada in the meat plants.

Mr. Foster: I see. My next question concerns the risk assessment concerning food-borne chemicals or contaminants carried out by a subcommittee. This report was submitted to the minister, I understand, over a year ago. What that report accepted by the department? Has there been any formal decision made by the department

[Traduction]

monsieur Foster, à savoir qu'il y a lieu de se demander si l'interdiction de l'Alar est justifiée par les preuves scientifiques.

D'après les renseignements que nous avons obtenus du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, les données figurant dans ce tableau ne prouvent pas à l'heure actuelle que l'Alar menace la sécurité du public. Cela dit, je crois savoir que les producteurs de fruits et légumes, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont demandé à Uniroyal, société qui détient le brevet de l'Alar, de retirer ce produit du marché. Votre remarque est donc tout à fait pertinente.

Pour le moment, au Canada en tout cas, cette question n'a aucun fondement scientifique. D'autres données sont en cours d'élaboration. Toutefois, c'est une question de perception de la part du public et le produit a été retiré du marché à la demande des pomiculteurs. Comme vous le savez, Uniroyal a annoncé il y a environ une semaine qu'elle va retirer l'Alar du marché au Canada.

M. Foster: Je voudrais poser une question au sujet des médicaments vétérinaires, et notamment l'utilisation chez des humains du Winstrol V. Avez-vous pris des mesures pour vous assurer que ce médicament vétérinaire n'est pas utilisé chez des humains depuis que l'affaire de Ben Johnson a été portée au grand jour?

M. Morrissey: Je n'ai pas compris le nom du médicament que vous avez cité, monsieur Foster.

M. Foster: Il s'agit du Winstrol V. C'est un stéroïde.

M. Morrissey: Il ne s'agit pas de stanozonol?

M. Foster: Oui, l'un ou l'autre. Je n'en suis pas certain.

M. Morrissey: Il est interdit d'utiliser le stanozonol dans des animaux destinés à la consommation. Le seul cas où ce produit est administré aux animaux, à ma connaissance, c'est pour le traitement thérapeutique de maladies des chevaux de course. Toutefois, il est interdit d'en administrer aux animaux destinés à la consommation.

M. Foster: Les règlements qui en interdisent l'utilisation par des médecins relèvent-ils du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social? Comment ce règlement est-il appliqué?

M. Morrissey: L'autorisation de tous les médicaments et produits médicinaux est accordée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Agriculture Canada se charge de la surveillance dans les usines de conditionnement de la viande, en respectant les normes fixées par ce ministère.

M. Foster: Je vois. Ma question suivante porte sur l'évaluation des risques effectuée par un sous-comité relativement aux produits chimiques ou aux contaminants contenus dans les aliments. Ce rapport a été soumis au ministre, sauf erreur, il y a plus d'un an. Le ministère l'a-t-il accepté? A-t-il pris une décision officielle en vue de

[Text]

to implement those recommendations? How many of the recommendations made by the committee have been accepted for implementation?

Mr. Morrissey: The main recommendations of the advisory body on meat inspection—assessing what the safety factors were and what controls we had in place—were around residues, if I can use that term in its broadest sense, meaning chemical residues, antibiotics, and bacterial residues.

We have done a major study internally to round out the work done by Dr. Saschenbrecker. Dr. Saschenbrecker took about 1,300 items that could cause risk in food. He took about the 100 most commonly consumed food commodities and matched the permutations in combinations of possible occurrences between them. Based on that, he picked roughly 15 foods where we most require further information. He designed a testing program, running from the point in time when the study was done out over the next few years, to target our money and laboratory resources to those foods.

If I could perhaps zero in on one or two coming out of the advisory body, the main item was on bacterial residue such as salmonella. We have re-oriented ourselves internally within the whole branch—not just in animal health or food inspection—and in all areas of the food chain from the primary breeder of genetic poultry stock, in this case, right up to the consumer.

We have created 17 independent teams, each looking after one subset, for example, primary breeder of poultry, multiplier flock, hatcheries, abattoir and so on. Each team is trying to determine the statistics regarding bacteria coming into their portion of the operation, what they can do inside to control them, and the level going out, because their output is the input for the next phase. I would say this is the most important recommendation coming out of that report and the area into which we are putting our biggest effort.

M. Jean-Luc Joncas (député de Matapédia—Matane): Aujourd'hui, avec les nouveaux pesticides, les herbicides ou les nouvelles maladies qu'on découvre, croyez-vous que les dangers de contamination alimentaire ont augmenté par rapport à ce qu'ils étaient il y a quelques années? Est-ce que les risques augmentent?

M. Noreau: Je vous donne une opinion personnelle, monsieur Joncas. Je pense que le niveau de préoccupation des citoyens est de plus en plus élevé parce que la nourriture n'est pas une chose qu'ils peuvent contrôler, à partir du sol jusqu'à la consommation. Elle passe par des systèmes de transformation sur lesquels ils n'ont pas de contrôle. Ils sont un peu inquiets et se demandent ce qui

[Translation]

mettre ces recommandations en vigueur? Combien de recommandations formulées par le comité a-t-il acceptées de mettre en vigueur?

M. Morrissey: Les principales recommandations du conseil consultatif sur l'inspection des viandes—en vue d'évaluer le degré d'innocuité et les moyens de contrôle en place—portaient sur les résidus, si je puis utiliser ce terme dans son sens le plus général, c'est-à-dire les résidus chimiques, les antibiotiques et les résidus bactériens.

Nous avons effectué une importante étude interne en vue de compléter les travaux du D^r Saschenbrecker. Ce dernier a examiné environ 1,300 produits susceptibles de contaminer les aliments. Il a examiné les 100 denrées les plus fréquemment consommées et a fait toutes sortes de recoupements entre les contaminants qui s'y trouvaient le plus souvent. En se fondant sur ces résultats, il a désigné environ 15 aliments pour lesquels un complément d'information s'impose. Il a conçu un programme de dépistage, s'appliquant depuis l'époque où l'étude a été entreprise aux quelques années suivantes, en vue de consacrer nos ressources financières et de laboratoire à l'étude de ces aliments.

Si vous le permettez, j'aimerais parler d'une ou deux mesures prises à la suite des recommandations du conseil consultatif, notamment au sujet des résidus bactériens comme la salmonelle. Nous avons réorganisé entièrement notre direction générale—pas simplement la division de l'hygiène vétérinaire ou de l'inspection des aliments—et tous les secteurs de la chaîne alimentaire, depuis l'éleveur de volaille par manipulation génétique, en l'occurrence, jusqu'au consommateur.

Nous avons créé 17 équipes indépendantes, chacune étant chargée d'un secteur d'activité donnée, par exemple, l'aviculteur primaire, l'élevage des volailles en batterie, les couvoirs, les abattoirs et ainsi de suite. Chaque équipe essaie d'établir les données statistiques sur la quantité de bactéries constatées au début et à la fin de son étape de l'opération en faisant ce qui est possible pour les contrôler, car le résultat de ce travail constitue la base pour la phase suivante. Je dirais que c'est la recommandation la plus importante du rapport et c'est là où nous concentrons nos efforts.

Mr. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane): With the new pesticides, herbicides and diseases being discovered today, do you think that the danger of food contamination has increased as compared to several years ago? Is there a greater risk?

Mr. Noreau: I'll give you my personal opinion, Mr. Joncas. It seems to me that people are now more concerned, because food is not something that people are able to control from the time a plant is put in the ground until it comes to their table. Food goes through processing over which they have no control. People are a bit worried and wonder what is taking place during this process and

[Texte]

se passe là derrière, et ils demandent au gouvernement de leur donner l'assurance que cela se fait correctement.

En termes de résultats, avec les systèmes de réfrigération, de conservation, et la technologie de transformation et de détection, à la fin de la journée, les aliments ne sont pas plus menaçants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant. Cependant, c'est un problème plus complexe. Il y a effectivement des produits qui sont utilisés pour la production, la transformation et la conservation et qui peuvent avoir des effets secondaires. Donc, le problème devient plus complexe au point de vue technique, et il faut une intervention technologique beaucoup plus élaborée pour continuer à assurer aux citoyens que ce qu'ils consomment ou achètent est raisonnablement salubre.

M. Joncas: Vous avez un certain nombre d'inspecteurs qui travaillent dans vos laboratoires ou qui sont directement affectés aux épreuves. Comment peut-on s'assurer que ces inspecteurs sont en parfaite santé, ne souffrent pas de maladies contagieuses ou ne peuvent pas contaminer indirectement les aliments?

M. Noreau: Il y a des examens médicaux, n'est-ce pas, docteur Morrissey?

M. Morrissey: Oui. De plus, on a des *Joint Occupational Safety and Health Committees* qui sont sur place et qui sont composés de représentants des syndicats, des employés et de la gestion de chaque laboratoire. Ils élaborent eux-mêmes leurs inquiétudes, les normes et les méthodes de contrôle sur place. Ensuite, à la suite de la vulgarisation des règlements et des lois par le ministère de l'Environnement—on appelle cela le *Whmis Legislation*—on a établi des entrepôts spécialement conçus pour les solvants chimiques dans chaque laboratoire. Le contrôle sur place est, dans une certaine mesure, entre les mains des employés sur place.

M. Joncas: Je vous comprends bien. Vos inspecteurs font des épreuves sur place pour déceler les risques qu'il pourrait y avoir dans les aliments, les viandes, et ils les transmettent ensuite à votre laboratoire. Il s'écoule un certain temps entre ces choses-là. Comment peut-on s'assurer que le public est protégé adéquatement entre-temps?

M. Morrissey: Si je comprends bien, monsieur, vous parlez de l'échantillonnage qui est fait de façon aléatoire dans un premier temps et de l'échantillonnage qui est fait de façon dirigée dans un deuxième temps, quand on a un soupçon. Par exemple, quand une carcasse de porc passant sur la chaîne d'abattage porte une marque de piqûre d'aiguille, on soupçonne qu'il y a peut-être un résidu d'antibiotique. Dans ce cas-là, la carcasse est retenue, les épreuves sont faites et envoyées au laboratoire, et rien ne bouge jusqu'à ce que le résultat soit renvoyé.

• 1030

D'une part, quand on fait un échantillonnage aléatoire, quand on n'a absolument pas de soupçon sur telle ou telle

[Traduction]

whether government can provide them with the necessary assurances.

When it comes to results, with refrigeration and conservation systems along with technology for processing and detection, food products are no more of a risk nowadays than they were previously. However, the problem is more complicated. Certain products used in production, processing and conservation may have secondary effects. So this makes the problem more technically complex and requires more elaborate technological intervention to be able to assure citizens that the food they consume or purchase is reasonably wholesome.

Mr. Joncas: You have a number of inspectors who work in laboratories or who carry out testing. How do you make sure that these inspectors are in perfect health, do not have any contagious diseases or will not indirectly contaminate food?

Mr. Noreau: There are medical check-ups, aren't there, Dr. Morrissey?

Mr. Morrissey: Yes. In addition, we have Joint Occupational Safety and Health Committees with representatives of the unions, the employees and the management of each laboratory. They have their own concerns and are responsible for their own standards and control methods. Following the dissemination of the regulations and acts by the Department of the Environment, we refer to this as the WHMIS Legislation, we set up special storage areas for chemical solvents in each laboratory. To some extent then, employees are able to carry out their spot checks on the spot.

Mr. Joncas: I understand what you mean. Your inspectors carry out tests on the spot to determine the possible hazards contained in food and meat, and send the results to your lab. There is an interval between the two operations. How can we ensure adequate protection of the public in the meantime?

Mr. Morrissey: If I understand correctly, you are referring to the random sampling of the first phase and the second deliberate sampling when we have grounds for suspicion. For example if a hog carcass coming down the production line is seen to have a needle mark, we may then suspect traces of antibiotics. In such a case, tests are done on the carcass and sent to the laboratory and nothing is done until we get the results back.

When random testing is done on a carcass of which we have no reason to be suspicious, the carcass is released,

[Text]

carcasse, la carcasse est relâchée et, si jamais on trouve quelque chose, on fait un sondage et une surveillance spécifique à la ferme. Je vous donne quelques statistiques là-dessus. Il y a un an ou deux, on a fait quelque 7,000 échantillonnages dirigés sur place. On soupçonnait qu'il y avait des antibiotiques. De 1 à 1.5 p. 100 des carcasses se sont révélées positives. Dans tous ces cas-là, la carcasse a été retenue.

D'autre part, on a fait à peu près 4,000 tests rapides, de façon aléatoire, et on n'a absolument rien trouvé.

M. Joncas: On parlait tout à l'heure de l'état de santé des inspecteurs. On fait beaucoup d'inspections visuellement ou par l'odorat. Est-ce qu'on s'assure que les inspecteurs ne sont pas daltoniens ou des choses comme cela?

M. Morrissey: On s'est posé la même question nous-mêmes. Chaque inspecteur des viandes, à la suite du rapport du vérificateur général, subit un examen médical où sa vue est vérifiée. On a trouvé un inspecteur qui avait des problèmes visuels. Il ne faisait pas très nettement la distinction entre les couleurs. On a nous-mêmes fait des essais sur la chaîne d'abattage, sur les pathologies communes qu'on voyait, et on a constaté que cet inspecteur pouvait fonctionner tout à fait normalement. Il y a des questions de nuances dans les couleurs, mais la personne avait la capacité de travailler. On continue de faire subir des examens à tous les employés.

Mr. Hovdebo: On page 4 of your statement, Mr. Noreau, you suggest that your meat inspection is going from 12,000 to 120,000. Does that mean you went from 1 in 1,000 to 1 in 10,000? What is the ratio of the testing to the products that pass on a line?

Mr. Morrissey: I cannot give you the ratio, Mr. Hovdebo, but perhaps I could give you a very quick rundown on the various residues we are looking for and the shift in percentage of them over about five years. I will just pick a few big ones if that would be acceptable. For example, in antibiotics generally, we have gone from 6,000 tests a year in 1987—

Mr. Hovdebo: I am more interest in what proportion of the products, for instance, from a particular plant or in a particular line are tested. What is your proportion to be tested? Is it 1 out of 1,000 or 1 out of 10,000?

Mr. Morrissey: Again, Mr. Chairman, if I may, on sampling plans, the key is not the proportion of total tonnage, for example, of slaughter that is examined. If you look at the performance curves of sampling plans, you start to go off the edge at about 1,200 samples. That does not matter whether it is the Gallup poll testing public opinion or the Food Production and Inspection Branch testing food. After about 1,200 samples in a given population, you start to get into diminishing returns.

[Translation]

and if we do find something, we then do specific monitoring of the farm. I'll give you a few statistics. A year or two ago, we carried out some 7,000 on-site directed samplings expecting to find the presence of antibiotics and between 1 and 1.5% of the carcasses gave positive results. In all these cases the carcass was held back.

We also did about 4,000 quick random samplings and discovered absolutely nothing.

Mr. Joncas: Reference was made to the inspectors' state of health. A lot of inspections are made either visually or using the sense of smell. Is any attempt made to ensure that inspectors are not colour-blind or afflicted with some such condition?

Mr. Morrissey: That too is something we have considered. Following the Auditor-General's report, all meat inspectors undergo a medical check-up including an eye examination. We did find one inspector who was not able to distinguish clearly between certain colours. We carried out tests ourselves on the line relating to common pathologies and we are satisfied that the inspector is able to perform his duties as required. There may have been problems with subtle shades of colour, but the person was able to do the work. We are continuing with our check-ups of all employees.

M. Hovdebo: À la page 4 de votre déclaration, monsieur Noreau, vous dites que le nombre d'épreuves va passer de 12,000 à 120,000. Cela veut-il dire que vous êtes passé de 1 sur 1,000 à 1 sur 10,000? Quel est le rapport entre le nombre d'essais et les carcasses qui passent sur la chaîne d'abattage?

M. Morrissey: Je ne peux pas vous donner un rapport, monsieur Hovdebo, mais je peux vous décrire brièvement les résidus que nous cherchons et l'évolution des chiffres constatés depuis cinq ans. Je vais prendre les cas les plus fréquents. Par exemple, pour les résidus d'antibiotiques, nous sommes passés de 6,000 épreuves annuellement en 1987. . .

M. Hovdebo: Je voudrais savoir la proportion d'épreuves effectuées sur les produits de telle ou telle usine ou chaîne d'abattage. S'agit-il de 1 sur 1,000 ou 1 sur 10,000?

M. Morrissey: Pour ce qui est de l'échantillonnage, monsieur le président, il ne s'agit pas d'une proportion du nombre total de carcasses. Si on examine les courbes de rendement pour les échantillonnages, on constate qu'après 1,200 échantillons les résultats ne deviennent pas plus probants. Peu importe qu'il s'agisse de sondages Gallup pour déterminer l'opinion publique ou d'échantillonnages de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, quand on dépasse 1,200 échantillons dans une population donnée, la loi des rendements décroissants commence à s'appliquer.

[Texte]

The big change that is coming out of Dr. Saschenbrecker's study is to ensure that we are getting as close to the 1,200 mark as we can. Once we get to about 1,200, unless there is something strange, we would stop.

Mr. Hovdebo: You have a great variety in size of abattoirs. Are you testing all plants on a consistent basis, or just the large ones on a consistent basis and the others on a hit-and-miss basis?

Mr. Morrissey: Again, Mr. Chairman, the sampling is stratified or divided first of all by provinces, depending on the percentage of kill that they have, and then within the plants by the percentage of kill that the individual plants have. A computer will take these factors into account and would, for example, give the Mr. Hovdebo plant in Prince Albert a printout that says at 7 o'clock on the fourth day of the seventh month, please take the third hog coming down the line. That is in direct proportion to the percentage of kill that is taking place in your plant.

• 1035

Mr. Hovdebo: I am going to a different area, vocabulary. When you use the term "pesticides", does that include all products used for both plant and animal? Do you use the term "pesticide" as being separate from "herbicide"?

Mr. Noreau: It is a definition which you have in the Pest Control Products Act. So they all—

Mr. Hovdebo:—become pesticides, in a sense?

Mr. Noreau: Yes.

Mr. Hovdebo: In testing for residues of pesticides in food generally, do you have a ratio as to what portion of the products are tested, in any particular series of products?

Mr. Morrissey: Again it is exactly the same principle. We would look at a given series of pesticides, look at the safety factors associated with the pesticide and the volume used, and then we would test to the tolerance established by the Department of Health and Welfare. The critical factor is getting as close to the 95% sample size as possible, and that tends to be around 1,200.

Mr. Hovdebo: The number of pesticides registered in the last 10 years has increased considerably, and the number that have not been registered has increased much more. Do you have a ratio of inspectors or inspections per residue, relative to the number of pesticides that are registered or are possibly leaving residues in food?

Mr. Morrissey: I have two comments, Mr. Chairman. We have plotted out for our own use, as a way of determining what our workload may be, the number of new generic registrations of pesticides per year. We found that it grew very quickly in the years after the war, but in recent years it is a power curve, meaning that it is plateauing. In other words, they are not increasing as quickly as before.

[Traduction]

Le changement important découlant de l'étude de M. Saschenbrecker, c'est que nous essayons autant que possible d'avoir 1,200 échantillons. Et une fois ce chiffre atteint, à moins de trouver des anomalies, nous nous arrêtons.

M. Hovdebo: Les capacités de production des abattoirs sont très différentes. Faites-vous l'inspection régulière de tous les abattoirs ou seulement les plus grands en faisant les autres un peu au hasard?

M. Morrissey: L'échantillonnage est réparti entre les provinces selon la proportion du nombre total d'animaux abattus, et entre les abattoirs selon le même critère. Les données sont entrées dans un ordinateur qui détermine que pour un abattoir donné à Prince Albert, le quatrième jour du septième mois à sept heures, on choisira la troisième carcasse sur la chaîne d'abattage. C'est directement proportionnel au pourcentage d'abattage qui se produit à votre usine.

M. Hovdebo: Je vais passer à un domaine différent, la terminologie. Quand vous parlez de «pesticides», pensez-vous à la fois aux produits utilisés contre les plantes et à ceux qui sont utilisés contre les animaux? Faites-vous une distinction entre «pesticides» et «herbicides»?

M. Noreau: Vous trouverez la définition dans la Loi sur les produits antiparasitaires. Ils sont donc tous. . .

M. Hovdebo: . . . des pesticides, d'une façon?

M. Noreau: Oui.

M. Hovdebo: Pour ce qui est du contrôle des résidus de pesticides dans les aliments, quelle proportion des produits sont évalués pour un groupe donné de produits?

M. Morrissey: C'est le même principe. Pour un groupe donné de pesticides, nous évaluons les facteurs de risques associés aux pesticides et au volume utilisé et nous vérifions si les tolérances établies par le ministère de la Santé et du Bien-être social sont respectées. Il est important d'arriver aussi près que possible du chiffre de 95 p. 100 des échantillons, soit environ 1,200.

M. Hovdebo: Le nombre de pesticides homologués au cours des dix dernières années a augmenté considérablement, et le nombre de pesticides non homologués a encore plus augmenté. Quelle est la proportion des inspecteurs ou des inspections de résidus en fonction du nombre de pesticides homologués ou de pesticides qui peuvent laisser des traces dans les aliments?

M. Morrissey: J'ai deux commentaires à ce sujet, monsieur le président. Pour nos propres besoins, afin de déterminer quelle serait notre charge de travail, nous avons évalué le nombre d'homologations de nouveaux pesticides par année. Nous avons découvert que leur nombre a augmenté rapidement dans les années qui ont suivi la guerre, mais qu'au cours des dernières années, la courbe s'est stabilisée; il y a un plateau. En d'autres

[Text]

In answer to the second comment, we do not have a number of inspectors based on tonnes of pesticide used. It is fair to say that, in response to public concern about the safety of pesticides, we have increased the staff working in pesticides from about, as I said earlier, 25 in headquarters to 60 or 70, and perhaps to something over 100 all together.

We have also put a presence of qualified people in the field across the country. We did not have that in the past because constitutionally the division of power is registration with the federal government, and control over licensing and use by the provinces. But we have put an expert in each province to relate closely to the provinces.

Mr. Stevenson: I would like to ask one or two questions along the lines I raised earlier.

Do you feel you have benefited from the public perception point of view? Do you feel that your branch has benefited from this audit?

Mr. Noreau: I think so. As the Auditor General's office staff indicated, they are not experts in inspection or food safety, per se. They are forcing us to compare what we want to do with what we are doing, the system, the procedures, and the way we achieve the objectives. I believe the first benefit is the force, rigour, and possibly more rationality in the way we say things and in the way we do things. I think that is a benefit.

The other thing is that it keeps us on our toes. If it were not the Auditor General, we would have to find ways to do it for ourselves. I should point out that from an Auditor General's report point of view, it is a bit of a difficult area, because they have audited a segment of the food safety system. Agriculture Canada is only one piece. Health and Welfare has the supreme authority over health issues. Other departments like Fisheries and Consumer and Corporate Affairs are involved as well. But overall, I think, yes, it has been beneficial.

• 1040

Mr. Stevenson: Have you used any particular communication vehicle to try to get the word out that changes have in fact been made as a result of the audit to try to reap any benefits from the audit for public perception?

Mr. Morrissey: I have one or two comments, Mr. Chairman, if I may. In looking at getting the good news out, if I could use that term, Mr. Stevenson, we have tried to tackle it in a few ways. The first was to manage the big issues that are coming up. Over the last few years, as Mr. Noreau said earlier, we have been under public surveillance. We have put in place a system of crisis management or issue management so that when the big issues break, we can at least stay-in control of them.

[Translation]

termes, leur nombre n'augmente pas aussi rapidement qu'avant.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, nous n'avons pas un nombre donné d'inspecteurs par tonne de pesticides utilisés. Il faut dire toutefois qu'en réponse aux inquiétudes croissantes du public au sujet des risques associés aux pesticides, nous avons augmenté le personnel de contrôle des pesticides: comme je l'ai dit plus tôt, à l'administration centrale, il est passé de 25 à 60 ou 70 et, au total, à 100 inspecteurs.

S'y ajoute du personnel compétent sur le terrain, partout au Canada. C'est nouveau. En vertu de la constitution, l'homologation des produits relève du gouvernement fédéral, mais le contrôle des permis et de l'utilisation relève des provinces. Nous avons tout de même un expert dans chaque province qui collabore avec le gouvernement provincial.

M. Stevenson: J'aimerais revenir aux questions que j'ai posées plus tôt.

Croyez-vous que votre image auprès du public s'est améliorée? Croyez-vous que votre division a profité de cette vérification?

M. Noreau: Je crois que oui. Comme les membres du personnel du vérificateur général l'ont déclaré, ils ne sont pas des experts en inspection ou en innocuité des aliments. Mais ils nous ont obligés à comparer ce que nous faisons, nos systèmes, nos procédures, avec ce que nous voulions faire, avec nos objectifs. Nous en avons d'abord tiré plus de rigueur et de rationalité dans notre fonctionnement. Je crois que c'est un avantage.

De plus, la vérification a suscité de la vigilance. Sans le vérificateur général, il aurait fallu trouver une façon de la susciter nous-mêmes. Pour ce qui est du rapport du vérificateur général, la question est complexe, parce qu'ils n'ont vérifié qu'une partie du système d'assurance de l'innocuité des aliments. Agriculture Canada n'en est qu'une partie, en effet. C'est Santé et Bien-être social qui est le grand responsable des questions de santé. D'autres ministères, notamment les Pêches et Consommateurs et Sociétés, partagent également cette responsabilité. Mais somme toute, je crois que oui, c'était une bonne chose.

M. Stevenson: Avez-vous utilisé un moyen de communication particulier pour informer le public des modifications apportées par suite de cette vérification, afin d'améliorer votre image?

M. Morrissey: J'ai un ou deux commentaires à faire, monsieur le président. Pour ce qui est de répandre la bonne nouvelle, si vous me le permettez, nous avons utilisé quelques moyens. Le premier était de prévoir les questions importantes à venir. Depuis quelques années, M. Noreau l'a dit, l'oeil du public est sur nous. Nous avons élaboré un système de gestion des crises ou de gestion des questions particulières afin que, lorsque des crises se produisent, nous puissions réagir sans affolement.

[Texte]

As Mr. Noreau mentioned, we have also started to share the decision-making process with the parties of interest. We are not trying to tell them that food is safe and that we are doing a responsible job. We would like to open the books, and have the advisory body and the pesticide public review become a part of that decision-making process.

I hope the next step—and this is purely speculation; I am thinking out loud at this stage—will be to try to go systematically through the business we are doing, pick out the good things that are being done and try to get them out on the news—in features or the tip sheet that goes out to journalists from Agriculture Canada every week or 10 days. Even if these are not picked up by the press, I hope they will create a track record of competence and responsibility.

Just to go back to one of your earlier points when you mentioned that we collectively had not said that we are confident in the safety of food in this country, I think the reason is that we are in a biased position. We obviously have a biased opinion. But I have no hesitation in saying, having seen other countries and having lived in other countries, that this country, in my opinion, has one of the safest food supplies in the world. I have no hesitation in saying that. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Stevenson: Are you aware of the trends in the data on the incidence of cancer to the digestive tract since, say, 1970? If so, what might be inferred from those particular data relative to health risk?

Mr. Morrissey: Mr. Chairman, perhaps I could quote from *The Ottawa Citizen* of May 2, 1989, I believe quoting Dr. Hotchkiss, a scientist with the U.S. Food and Drug Administration. He says:

Most forms of cancer have gone down since 1950. Diet-related cancer, specifically stomach cancer, has gone down. 99.9% of carcinogens in the diet come from natural sources as distinct from unnatural or synthetic pesticides, for example. . .

I think that last point is important. And lastly, Dr. Hotchkiss says:

Cancer risks in food are related primarily to the type of food—high fat, low fibre.

Mr. Wilson: Dr. Morrissey, I just want to revisit Nicaragua for a moment to clarify an answer you gave earlier. How many plants are there within Nicaragua that process products that ultimately come to Canada?

• 1045

Mr. Morrissey: Mr. Wilson, six plants applied for the right to ship to Canada; one was refused, five were approved.

[Traduction]

Comme l'a mentionné M. Noreau, nous avons également commencé à partager les prises de décisions avec les parties intéressées. Nous n'essayons pas de les convaincre que les aliments sont sûrs et que nous faisons bien notre travail. Nous aimerions ouvrir nos livres et intégrer au processus décisionnel les activités d'un organisme consultatif et la réévaluation des pesticides.

J'espère que la prochaine étape—ce n'est qu'une supposition—sera l'examen de nos activités, afin de déterminer celles qui sont positives. Nous pourrions ensuite les faire connaître aux médias dans des articles spéciaux ou par l'intermédiaire du bulletin distribué par Agriculture Canada aux journalistes chaque semaine ou tous les dix jours. Même si les journalistes ne se servent pas immédiatement de ces informations, elles contribueront à créer une réputation de compétence et de responsabilité.

J'aimerais revenir à vos déclarations précédentes. Vous remarquez que nous ne nous disions pas certains de l'innocuité des aliments au Canada. Je crois que c'est parce que nous ne sommes pas objectifs. Notre opinion n'est évidemment pas impartiale. Mais je n'hésiterais pas à dire, après avoir visité d'autres pays et après y avoir vécu, que le Canada est l'un des pays les plus sûrs pour ce qui est de l'alimentation. Je le dis sans hésitation. Merci, monsieur le président.

M. Stevenson: Connaissez-vous la tendance de l'incidence du cancer du tube digestif depuis 1970? Si oui, quelle conclusion en tirez-vous par rapport au risque que présentent les aliments?

M. Morrissey: Monsieur le président, je pourrais citer le *Citizen* d'Ottawa du 2 mai 1989. On y rapporte les paroles du Dr. Hotchkiss, qui travaille pour la «U.S. Food and Drug Administration»:

L'incidence de la plupart des types de cancers a diminué depuis 1950. Les cancers associés à l'alimentation, particulièrement le cancer de l'estomac, ont régressé. Enfin, 99,9 p. 100 des produits cancérigènes présents dans l'alimentation proviennent de sources naturelles, et non pas de pesticides synthétiques ou de produits non naturels, par exemple. . .

Je crois que cette dernière phrase est importante. À la fin, le D^r Hotchkiss dit ceci:

Les risques de cancer relèvent surtout du type d'alimentation, à forte teneur en gras et faible teneur en fibres.

M. Wilson: Monsieur Morrissey, reparlons du Nicaragua; j'aimerais que vous précisiez une de vos réponses. Combien y a-t-il d'usines au Nicaragua dont nous importons les produits?

M. Morrissey: Monsieur Wilson, six usines ont demandé le droit d'exporter au Canada; une a essuyé un refus et cinq ont été acceptées.

[Text]

Mr. Wilson: Are the standards that apply within Nicaragua the equivalent of what are utilized or apply within Canada?

Mr. Morrissey: Yes, Mr. Chairman. We inspect in Nicaragua to exactly the same standards that we would inspect to in Canada. One point perhaps worth mentioning is that many countries around the world interested in exporting meats have a dual system of inspection in their country. They have one system of highly competent plants which are almost exclusively reserved for the export market. They have a second and quite different system for the domestic market.

Mr. Wilson: Thank you. My second point is probably for Mr. Noreau. I think we have in our material a copy of a letter you sent to the Auditor General in response to his report. In it, I believe, you touched on some jurisdictional matters, one of which we talked about earlier in regard to the number of departments that have a hand in pesticide de-registration. We saw last year that agriculture, health and welfare and environment will be involved, and I think there are other departments involved. In our jurisdictional problems relative to food safety vis-à-vis the provinces, do they have any say? If so, what are the areas and what are the problems?

Mr. Noreau: Essentially, the distribution of responsibilities is that federal jurisdiction applies to movement of meat and other edible products across provincial boundaries. When a processing plant or whatever only does business within the province, then it falls within provincial jurisdiction. However, most of those do obtain dual certification from registration with us as well.

With respect to the distribution of responsibilities between the departments at the federal level, we see this as a unique system with four actors involved in it. In order to make it work, we have a memorandum of understanding that specifies who has authority over what, who is going to monitor whom, and who is going to do what in this and the other circumstance. Dr. Morrissey referred to some of the work we do as the single agent on behalf of other departments. Other departments do the same on our behalf.

In order to keep all this together we have regular, at least quarterly, meetings of the four deputy ministers of those departments, where we review the situation and call for examinations of certain aspects of the system. It is not a single organization, and in that sense, it may have a little bit more fragility to it. However, we are working very hard at trying to tighten the linkages between the various responsibilities. We have noted that there will always be a health department ultimately responsible for public health, and that we will probably continue to be involved at the processing plant level, whatever organizational format is given to the food safety system.

[Translation]

M. Wilson: Les normes nicaraguayennes sont-elles équivalentes aux normes canadiennes?

M. Morrissey: Oui, monsieur le président. Les inspections au Nicaragua se font selon les mêmes normes que les inspections au Canada. Il serait peut-être bon de mentionner que beaucoup de pays qui exportent des viandes ont un système d'inspection double. Ils ont un système très rigoureux pour des usines de qualité dont les produits sont presque exclusivement réservés à l'exportation. Le deuxième système est très différent et réservé au marché national.

M. Wilson: Merci. Ma deuxième question s'adresse à M. Noreau. Nous avons dans notre documentation la copie d'une lettre que vous avez écrite au vérificateur général en réponse à son rapport. Je crois que vous y parlez des compétences des ministères, comme nous en avons parlé plus tôt au sujet de l'abolition de l'homologation de certains pesticides. Nous avons vu l'an dernier que le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Santé et du Bien-être social et le ministère de l'Environnement y participeraient et, je crois, d'autres ministères. Mais pour ce qui est de l'innocuité des aliments, les provinces ont-elles leur mot à dire? Si oui, pour quels domaines, et quels sont les problèmes?

M. Noreau: Essentiellement, le gouvernement fédéral est responsable du commerce des viandes et autres produits alimentaires entre les provinces, tandis que le gouvernement provincial est responsable des produits vendus au sein même de la province. Toutefois, la plupart de ces producteurs veulent recevoir l'autorisation des gouvernements provincial et fédéral.

Pour ce qui est de la répartition des responsabilités entre les ministères fédéraux, nous avons un système particulier à quatre partenaires. Pour éviter la confusion, nous avons un mémoire d'entente qui précise les responsabilités de chacun selon les types de contrôles, les tâches, les circonstances. M. Morrissey a parlé du travail que nous accomplissons en tant que représentant d'autres ministères. D'autres ministères agissent de la même façon en notre nom.

Pour que les choses aillent rondement, les quatre sous-ministres se rencontrent au moins une fois par trimestre. Ils examinent la situation et demandent que soient revus certains aspects du système. Comme il ne s'agit pas d'un organisme unique, l'équilibre est fragile. Nous nous efforçons toutefois de resserrer les liens entre les diverses responsabilités. Il demeure que le ministère de la Santé sera toujours responsable de la santé publique et que nous continuerons à être responsables de la transformation des aliments, quelle que soit la structure du système d'assurance de l'innocuité des aliments.

[Texte]

• 1050

Mr. Wilson: At this point, then, in Canada we do have situations within certain provinces where product is processed for human consumption within that province which is not then subject to any federal inspection. It does not meet any federal standard so if there is a problem with it, it is strictly a matter pertaining to the provincial jurisdiction, the provincial government.

Mr. Noreau: That is correct.

Mr. Wilson: Are steps being taken or is progress being made in trying to achieve a uniform standard of inspection across the country with regard to these various processes, whether they are internal to a province or in fact trans-boundary?

Mr. Morrissey: Mr. Wilson, in the main food areas—I will pick them as examples—in dairy and meats, we meet regularly with the provinces to try to establish minimum common standards.

For example, in dairy, we jointly sat down with the provinces several years ago and drafted the standards together. In fact, we share the workload. It is our computer, our forms, but the actual inspection is done in Ontario and Quebec by provincial staff to avoid duplication of work.

On the meat side, some provinces have their own systems; for example, Ontario, Quebec and Alberta. Other provinces actually contract with the federal government. They contract with us, for example, in Manitoba and Saskatchewan, to do provincial meat inspection for them. So in that context, there is a lot of work going on to come as close as possible to a single standard.

I should also add that in the working group of deputy ministers which has been meeting regularly, one subgroup has been tasked with making sure federal regulations on health and safety do in fact reflect the single standard set by Health and Welfare.

In a second period of time, they go out and formally consult with the provinces to see if they would accept the Health and Welfare standard as the floor. This step has been undertaken and in fact a lot of the work has been done—but I hasten to say, some work still remains to be done.

Mr. Foster: I wanted to follow-up on the work done by Dr. Todd of the Department of National Health and Welfare concerning food-borne diseases. Is it possible to obtain a statement by the department as to which recommendations in the report have been acted upon and which ones have been rejected by the department?

Mr. Morrissey: There are two points to the answer. The first is that Dr. Todd quantified the dollar costs to this country from various disease conditions that could be contracted through food. We all know that those conditions which are reported to the medical authorities

[Traduction]

M. Wilson: Donc, nous avons à ce moment dans certaines provinces des denrées alimentaires qui sont traitées pour consommation humaine sans avoir été soumises à une inspection fédérale. Il n'y a pas de norme fédérale pour ces denrées; donc, s'il y a un problème, il s'agit essentiellement d'un problème de compétence provinciale.

M. Noreau: C'est exact.

M. Wilson: Est-ce que l'on a pris des mesures, ou est-ce que l'on a fait des progrès pour établir un système uniforme d'inspection partout au pays pour ces divers procédés, qu'il s'agisse d'activités provinciales ou interprovinciales?

M. Morrissey: Monsieur Wilson, en ce qui concerne les principales denrées alimentaires, que je choisis comme exemple, comme les produits laitiers et les viandes, nous rencontrons régulièrement les autorités provinciales afin d'établir des normes minimales communes.

Pour les produits laitiers, par exemple, il y a plusieurs années, nous avons collaboré avec les provinces pour élaborer conjointement des normes. En fait, nous partageons la charge de travail. Nous utilisons nos ordinateurs, nos formulaires, mais l'inspection comme telle, en Ontario et au Québec, est faite par le personnel provincial, afin d'éviter le dédoublement des efforts.

Pour les viandes, certaines provinces ont mis en place leur propre système: l'Ontario, le Québec et l'Alberta, par exemple. D'autres provinces signent des contrats avec le gouvernement fédéral pour l'inspection provinciale des viandes; c'est le cas notamment du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans ce contexte, de nombreux efforts sont déployés pour élaborer une norme commune.

Je tiens également à ajouter qu'au sein du groupe de travail des sous-ministres, qui se réunit régulièrement, un sous-groupe a reçu le mandat de s'assurer que les règlements fédéraux d'hygiène et de sécurité soient effectivement conformes à la norme établie par Santé et Bien-être social.

Dans un deuxième temps, les membres du groupe demandent aux provinces si elles accepteraient comme norme minimale celle de Santé et Bien-être social. Nous avons déjà entrepris ces consultations. Nous avons déjà beaucoup accompli en ce domaine, mais je m'empresse d'ajouter qu'il nous reste encore du travail à faire.

M. Foster: Je veux enchaîner sur les travaux effectués par M. Todd, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, concernant les maladies transmises par les aliments. Est-ce que le ministère pourrait nous indiquer par écrit les recommandations du rapport auxquelles il a donné suite et celles qu'il a rejetées?

M. Morrissey: La réponse comporte deux volets. Premièrement, M. Todd a quantifié les coûts qui découleraient des diverses maladies transmises par les aliments. Ces maladies qui sont signalées aux autorités médicales sont en fait toutes connues, mais il existe

[Text]

are in fact known, but there is a proportion of sickness which simply is not reported. Nobody really knows what that factor is—how much is not reported.

The recommendations given to us by Health and Welfare, by Dr. Todd, were to multiply the known cases by 350 to give us an estimate of how many cases occurred, in total, in the country. That is a very conservative estimate.

Researchers at Guelph commented immediately after we published the report that instead of having 1 case reported for every 350 not reported, it is perhaps only 25:1 or perhaps at the outside 100:1.

A researcher in the U.K. has suggested that perhaps it is only 10:1. I think what is important to retain is that those numbers really do not matter at all. What is important is that you rank the risks consistently throughout the system. If you multiply by 10, multiply them consistently and it will give you the same ranking.

The second point is what has been done to implement the recommendations of this particular study. Again, that is largely the work Dr. Saschenbrecker has done to quantify the safety factors, to quantify the commodities that food residues can be found in. Dr. Saschenbrecker has completely redesigned from scratch a testing program which would target the resources to those food commodities where we most need better information. Just to sum that up, we have gone from about 12,000 residue tests to about 120,000. The other big implementation piece coming out of this is the work on salmonella, which I mentioned earlier.

• 1055

Mr. Foster: In the case of salmonella, the advisory group said that it thought the risk assessment estimated by Dr. Todd was low. Do you agree that it was?

Mr. Morrissey: This is the point I made earlier. Whether you assume that you have underreported by 350 not reported to one found, or by 100:1, whereas the U.K. think only 10:1, all those are assumptions. Nobody really knows. I think what is important, as I said earlier, is that you use consistent multiplication factors and then your ranking of risk will be the same, irrespective of the factor you use.

Mr. Foster: This was an advisory group report, representing the industry and Agriculture Canada, Health and Welfare, producers groups, consumers, unions, and so on. They made a number of recommendations in that report. Is it possible to find out which of those recommendations have been accepted by the department and which have not? For instance, with regard to salmonella, they recommended that there be an increased education program to prevent salmonella, both in the

[Translation]

certaines maladies qui ne sont tout simplement pas signalées. Personne ne sait vraiment quelle est la proportion de ces maladies non signalées.

Les recommandations qui nous ont été transmises par Santé et Bien-être social, par M. Todd, nous indiquaient de multiplier les cas connus par 350 pour obtenir une évaluation du nombre total de cas au pays. Il s'agit d'une évaluation très modeste.

Les chercheurs de Guelph ont indiqué immédiatement après la publication de notre rapport qu'au lieu d'avoir un cas signalé pour 350 cas non signalés, le rapport est peut-être uniquement de l'ordre de 25 à un, ou encore au-delà de 100 à un.

Un chercheur du Royaume-Uni a déclaré que ce rapport était peut-être de dix à un. Ces chiffres n'ont pas vraiment une grande importance. Ce qui importe, par contre, c'est d'évaluer les risques de façon uniforme. Si vous utilisez un facteur de multiplication de dix, utilisez le même facteur de façon uniforme, et les résultats seront dans le même ordre.

Deuxièmement, les mesures prises pour mettre en vigueur les recommandations de cette étude. Il s'agit essentiellement des travaux effectués par M. Saschenbrecker pour quantifier les facteurs de sécurité et quantifier les résidus de produits que l'on peut trouver dans les aliments. M. Saschenbrecker a conçu à partir de zéro un programme d'essai qui permettra de concentrer les ressources sur les denrées alimentaires pour lesquelles nous avons besoin d'une meilleure information. Pour résumer, nous sommes passés de 12,000 essais de résidus à environ 120,000. Les travaux sur la salmonelle représentent une autre mesure importante de mise en vigueur, comme je l'ai mentionné plus tôt.

M. Foster: Dans le cas de la salmonelle, le groupe consultatif a indiqué qu'il pensait que l'évaluation du risque faite par M. Todd était peu élevée. Êtes-vous d'accord avec cette opinion?

M. Morrissey: C'est ce que j'ai mentionné plus tôt. Si vous pensez que le taux de non-sigalement est de l'ordre de 350 cas non signalés pour un cas signalé, ou de l'ordre de 100 à 1, ou encore, comme au Royaume-Uni, de l'ordre de 10 à 1, il s'agit là de suppositions. Personne n'a la réponse. Comme je l'ai indiqué plus tôt, il importe d'utiliser uniformément les facteurs de multiplication; l'ordre des risques sera le même, quel que soit le facteur utilisé.

M. Foster: Il s'agit du rapport du groupe consultatif représentant les entreprises, Agriculture Canada, Santé et Bien-être social, les groupes de producteurs, les consommateurs, les syndicats et autres groupes. Le groupe a formulé un certain nombre de recommandations dans son rapport. Est-il possible de savoir quelles recommandations le ministère a acceptées et quelles recommandations ont été rejetées? Par exemple, en ce qui concerne la salmonelle, le groupe a recommandé un

[Texte]

consumer and the food processor sector. They recommend that there be new technologies developed with regard to prevention and control of the disease. With regard to E-coli, they recommend increased emphasis on research and the epidemiology of the disease. With regard to listeriosis, they recommend that new methods be developed for culture control.

Are you saying that the department out of hand does not necessarily accept or reject any of these, that they just go off and do something else? Or is it possible for the department to respond to the recommendations of this advisory group? Maybe they are wrong, but they are a broadly based group. I wonder whether there has been an analysis of the recommendations and an acceptance or rejection of them.

Mr. Noreau: For example, on the education side, this winter we produced a videotape dealing with this. The title of the videotape is *Close Encounters of the Bird Kind*. It is trying to show how certain practices can help reduce the incidence of salmonella.

You referred to a recommendation about improved technology. We are close to being able to detect the incidence of salmonella in poultry. Maybe we could provide you with a more detailed report on our action plans on those recommendations. Dr. Morrissey may want to add to my answer.

Mr. Morrissey: We have accepted the recommendations of the advisory body report, Dr. Foster. In fact, I carry it around with me at all times in résumé form so that it stays front and foremost in my mind.

I raised Dr. Saschenbrecker's study because it was specifically in response to the kinds of recommendations made by the advisory body and the Auditor General. It was to specifically quantify those risks and see what should be done about them. With regard to salmonella, the point you raised, we have done the video for training of our staff, industry staff and the public. We have done procedures binders for our own staff and for industry. We have done posters and résumé sheets to be put up to train our own staff on the site and industry staff—very short captions so that they highlight the specific things to be done, for example, in a plant.

[Traduction]

programme d'éducation amélioré pour prévenir cette maladie, tant auprès des consommateurs que des entreprises de traitement des aliments. Le groupe a recommandé que l'on mette au point de nouvelles techniques pour la prévention et le contrôle de la maladie. Dans le cas de E. coli, le groupe a recommandé que l'on accorde plus d'importance à la recherche et à l'épidémiologie de la maladie. Dans le cas de la listériose, un groupe a recommandé la mise au point de nouvelles méthodes pour le contrôle des cultures.

Est-ce que vous dites que, de façon sommaire, le ministère ne devrait ni accepter ni rejeter ces recommandations, mais passer plutôt à autre chose? Est-ce que le ministère peut répondre aux recommandations de ce groupe consultatif? Le groupe est peut-être dans l'erreur, mais il représente un grand nombre d'intervenants. Je me demande si on a analysé ces recommandations pour les accepter ou les rejeter.

M. Noreau: Par exemple, en ce qui concerne les programmes d'éducation, cet hiver, nous avons réalisé une production vidéo portant sur ce sujet, dont le titre est: *Rencontres aviaires du troisième type*. Cette bande vidéo démontre que certaines méthodes peuvent aider à réduire l'incidence de la salmonelle.

Vous avez fait allusion à une recommandation au sujet de techniques améliorées. Nous sommes sur le point d'être en mesure de détecter l'incidence de la salmonelle chez les volailles. Nous pourrions peut-être vous présenter un rapport plus détaillé sur nos plans d'action suite à ces recommandations. M. Morrissey aimerait peut-être ajouter un complément à ma réponse.

M. Morrissey: Nous avons accepté les recommandations contenues dans le rapport du groupe consultatif. En fait, je garde toujours avec moi un abrégé de ce rapport, de façon à l'avoir toujours présent à l'esprit.

J'ai mentionné l'étude de M. Saschenbrecker parce qu'elle a été précisément faite en réponse aux recommandations formulées par le groupe consultatif et le vérificateur général. Cette étude avait pour objectif de déterminer précisément les risques et de voir quelles mesures pouvaient être prises. Dans le cas de la salmonelle, que vous avez mentionnée, nous avons réalisé la production vidéo pour former notre personnel, le personnel des entreprises et le grand public. Nous avons préparé des cahiers de procédures pour notre propre personnel et celui des entreprises. Nous avons également préparé des affiches et des notes d'information abrégées pour notre propre personnel sur les lieux de travail et pour celui de l'industrie: des légendes concises indiquent les mesures précises à suivre par exemple dans une usine.

• 1100

On the new technology, the rapid tests, we have, as I mentioned earlier, reoriented a lot of our laboratory work to try to get rapid tests; for example, for antibiotics and for sulfonamides. They have just been done. Sulfonamides

Au sujet des nouvelles technologies, des tests rapides, nous avons réorienté nos travaux de laboratoire afin d'essayer de mettre au point des tests rapides; par exemple, pour détecter les antibiotiques et les sulfamides.

[Text]

I has permitted us to go from 6,000 tests this year to 60,000. The salmonella rapid tests we thought two years ago were an impossibility: how can you culture an organism in two hours? But it looks like we may be able to make a breakthrough in the next year or so. If we can do that, it will be in specific response to this recommendation, but it would be a big help in salmonella. On E-coli, it is an intestinal organism, and if we can control salmonella then we will have done a lot to control E-coli. Lastly, listeria: we are working specifically with Health and Welfare on that organism.

The Chairman: That is all the time we have this morning. I was hoping to get Mr. Hovdebo on, but we will not be able to.

I thank Mr. Noreau, Dr. Morrissey, Mr. Meyers, and Mr. Ward for being with us this morning, along with all their officials.

Our next meeting will be on Tuesday of next week at 9 a.m. in room 371, with the same people present.

This meeting stands adjourned.

[Translation]

Nous venons tout juste de les mettre au point. Le test de détection des sulfamides 1 nous a permis de passer de 6,000 tests cette année à 60,000. Il y a deux ans, nous pensions qu'il était impossible de mettre au point un test de détection rapide de la salmonelle: comment pouvez-vous effectuer une culture d'un organisme en deux heures? Il semble que nous soyons probablement en mesure de faire une percée au cours de la prochaine année. Si nous pouvons mettre au point ce genre de test, ce sera en réponse directe à cette recommandation. Ce genre de test nous sera très utile pour la détection de la salmonelle. E. coli est un organisme intestinal; si nous pouvons contrôler la salmonelle, nous aurons accompli un grand pas dans le contrôle de E. coli. En dernier lieu, je tiens à préciser que nous travaillons en collaboration avec Santé et Bien-être social Canada sur le micro-organisme de la listeria.

Le président: C'est tout le temps que nous avons à notre disposition ce matin. Je pensais que nous aurions pu avoir le temps d'entendre M. Hovdebo, mais ce ne sera pas possible.

Je tiens à remercier M. Noreau, M. Morrissey, M. Meyers et M. Ward, ainsi que les fonctionnaires qui les accompagnaient.

Notre prochaine réunion aura lieu mardi prochain, à 9 heures dans la salle 371, et les mêmes témoins comparaitront.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Auditor General of Canada:

D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit Operations;

Paul Ward, Assistant Auditor General, Audit Operations.

From the Department of Agriculture:

Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister;

Brian Morrissey, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch.

TÉMOINS

Du bureau du Vérificateur général du Canada:

D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de vérification;

Paul Ward, vérificateur général adjoint, Opérations de vérification.

Du ministère de l'Agriculture:

Jean-Jacques Noreau, sous-ministre;

Brian Morrissey, sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments.

Issue No. 10

Fascicule n° 10

Tuesday, June 20, 1989

Le mardi 20 juin 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

Minutes of Proceedings and Evidence on the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Chapter 8 of the Annual Report of the Auditor General for the fiscal year ending March 31, 1988

Chapitre 8 du Rapport annuel du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

The Committee resumed consideration of Chapter 8 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report was previously permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3A7).

Mr. Narsau made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 1:00 o'clock p.m. the Committee adjourned at the call of the Chair.

Nino A. Trivella
Clerk of the Commons

The Committee resumed the study of Chapter 8 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report was previously permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3A7).

M. Narsau fait un exposé préliminaire puis avec les autres témoins, répond aux questions.

À 11 heures le Comité s'ajourne sur la convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Trivella

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins
Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins
Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella
Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité
Nino Travella

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 20, 1989

(11)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:05 o'clock a.m. this day in Room 371, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Len Hopkins, Diane Marleau, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Stan Hovdebo for Sid Parker; Monique Tardif for Gabriel Fontaine; Clément Couture for Jean-Guy Guilbault; Jacques Vien for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Department of Agriculture: Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister; Brian Morrissey, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch; Peter Saschenbrecker, Chief, Residue Analysis, Food Production and Inspection Branch. *From the Auditor General of Canada:* D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit Operations; Paul Ward, Assistant Auditor General, Audit Operations; Trevor Shaw, Principal, Audit Operations.

The Committee resumed consideration of Chapter 8 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which reports stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

Mr. Noreau made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

*Clerk of the Committee***PROCÈS-VERBAL**

LE MARDI 20 JUIN 1989

(11)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 05 dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Len Hopkins, Diane Marleau, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Stan Hovdebo remplace Sid Parker; Monique Tardif remplace Gabriel Fontaine; Clément Couture remplace Jean-Guy Guilbault; et Jacques Vien remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du ministère de l'Agriculture: Jean-Jacques Noreau, sous-ministre; Brian Morrissey, sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments; Peter Saschenbrecker, chef, Analyse des résidus, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments. *Du Bureau du vérificateur général du Canada:* D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de vérification; Paul Ward, vérificateur général adjoint, Opérations de vérification; Trevor Shaw, directeur principal, Opérations de vérification.

Le Comité reprend l'étude du Chapitre 8 du Rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988, rapports dont le Comité est saisi en permanence en application de l'alinéa 108(3)f) du Règlement.

M. Noreau fait un exposé préliminaire puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 11 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, June 20, 1989

• 0906

The Chairman: Order. Today we are going to resume consideration of chapter 8 of the Auditor General's report relating to the Food Production and Inspection Branch of the Department of Agriculture. We have with us this morning as witnesses Mr. Jean-Jacques Noreau, the Deputy Minister of Agriculture; Dr. Brian Morrissey, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspections Branch; Mr. Larry Meyers, Deputy Auditor General of Canada; and Mr. Paul Ward, Assistant Auditor General of Audit Operations. I understand Mr. Noreau has a few opening remarks he would like to make.

Mr. Jean-Jacques Noreau (Deputy Minister of the Department of Agriculture): Thank you, Mr. Chairman. I would like to follow up on one item. Dr. Foster, during an appearance of the department in the Standing Committee on Agriculture, asked for a copy of a document entitled "Strategy Paper on Chemical and Biological Testings", which is a consolidated strategy for the assessment of chemical and biological hazards in agri-food commodities. Dr. Foster was given that paper, but I thought I could and I should offer this document to this committee as well, because it does cover a number of the questions you have asked. It is partly in response to the Auditor General's report. It is a document that is going to be updated each year. It assesses the potential and relative health risk associated with over 1,000 agents used on more than 250 commodities. So it is the risk-management process that is at play here. Unfortunately the translation is not finished. We will complete the translation, and I am suggesting that it be tabled, Mr. Chairman, with your permission.

The Chairman: Thank you very much. So be it. We will ask the clerk to make sure it is distributed to other members.

Mr. Noreau: Mr. Chairman, with your permission, there was also a follow-up item on the Nicaragua questions last week. Dr. Morrissey could close the loop on that item as well.

Dr. Brian Morrissey (Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch, Department of Agriculture): Mr. Chairman, I was asked last week if I could find out for certain if in fact the United States had imposed a trade embargo on Nicaragua and if I could provide the committee with some details on that. With your permission, I have for tabling a copy of the executive order by President Reagan dated May 1, 1985, which prohibits all import and export trade between Nicaragua

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 20 juin 1989

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous allons reprendre aujourd'hui l'étude du chapitre 8 du rapport du vérificateur général portant sur la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture. Nous avons avec nous ce matin les témoins suivants: M. Jean-Jacques Noreau, sous-ministre de l'Agriculture; M. Brian Morrissey, sous-ministre adjoint de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments; M. Larry Meyers, sous-vérificateur général du Canada et M. Paul Ward, vérificateur général adjoint des Opérations de vérification. Je crois savoir que M. Noreau voudrait présenter quelques remarques liminaires.

M. Jean-Jacques Noreau (sous-ministre de l'Agriculture): Merci, monsieur le président. Je voudrais revenir sur un point. Lors de la comparution des représentants du ministère au Comité permanent de l'Agriculture, M. Foster a demandé un exemplaire d'un document intitulé *Strategy Paper on Chemical and Biological Testings* qui constitue une stratégie d'ensemble pour l'évaluation des risques chimiques et biologiques dans les produits agro-alimentaires. Ce document a été mis à la disposition de M. Foster, mais j'ai pensé que je devrais le donner aussi aux membres du Comité, car il traite d'un certain nombre des questions que vous avez posées. Il constitue en partie une réponse au rapport du vérificateur général. Ce document va être mis à jour chaque année. Il évalue les risques potentiels et relatifs pour la santé associés à plus de 1,000 agents utilisés sur plus de 250 produits. Par conséquent, c'est le processus de gestion des risques qui est en cause ici. Malheureusement, la traduction n'est pas finie. Nous allons la terminer et je propose de le faire déposer avec votre permission, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Très bien. Nous demanderons au greffier de s'assurer que le document est distribué aux autres membres du Comité.

M. Noreau: Monsieur le président, avec votre permission je voudrais rappeler qu'il y avait aussi quelque chose à ajouter aux questions qui ont été posées la semaine dernière sur le Nicaragua. M. Morrissey pourrait fermer aussi la boucle sur ce point.

M. Brian Morrissey (sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture): Monsieur le président, on m'a demandé la semaine dernière si je pouvais déterminer si les États-Unis ont effectivement imposé un embargo commercial au Nicaragua et si je pouvais donner quelques détails à ce sujet au Comité. Avec votre permission, je voudrais déposer un exemplaire du décret-loi du président Reagan daté du 1^{er} mai 1985 qui interdit toute

[Texte]

and the United States and prohibits the movement of vessels between both countries. A related question is that up to that time, up to the prohibition by President Reagan, the United States Department of Agriculture had in fact gotten meat plants in Nicaragua that were approved for export to the United States and that were actively exporting to that country. So I would like to leave with you a copy of the presidential order of May 1, 1985.

The Chairman: Thank you, Dr. Morrissey, for that follow-up. That is very good co-operation, and the committee appreciates it.

Mr. Noreau, thank you for your follow-up on Dr. Foster's question.

I have two questions I want to pose at the beginning. I want to know for each of the Auditor General's 18 recommendations in chapter 8 of his 1988 report whether the Department of Agriculture will provide the public accounts committee with target dates for the implementation of remedial measures.

• 0910

Mr. Noreau: The answer to that is yes. We have already sent a progress report to the Auditor General, we have shared with the AG office, and our plan is to update the action plan and the deadlines in the target dates twice a year until such time as all the actions are completed.

The Chairman: But I do not think we have received target dates on those, have we?

Mr. Noreau: We would be pleased to provide you with them, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much. Question number two. Earlier, the public accounts committee members received a status report on the Auditor General's recommendations as of April 28, 1989. For our members of the committee, these can be found in your briefing book on pages 75 to 95, inclusive.

Will the department update its progress to date and indicate where dates have been passed, what remedial action has taken place or what remedial action has yet to take place in each of these recommendations?

Dr. Morrissey: Mr. Chairman, are we speaking of the two progress reports that have been sent to date on this particular AG report?

The Chairman: Yes, we are.

Dr. Morrissey: Okay. We have sent two, one in February and one about in May, and if I understand the question correctly, we would be happy to share those and any future ones with the committee.

[Traduction]

importation et exportation entre le Nicaragua et les États-Unis et qui interdit aussi le mouvement de navires entre les deux pays. D'autre part, jusqu'à la date de cette interdiction par le président Reagan, le département de l'Agriculture des États-Unis avait autorisé des entreprises de salaison du Nicaragua à exporter de la viande aux États-Unis, ce qui se faisait de façon très active. Je vais donc vous remettre un exemplaire du décret présidentiel du 1^{er} mai 1985.

Le président: Merci, monsieur Morrissey, de ce supplément d'information. Le Comité vous remercie vivement de cette excellente coopération.

Monsieur Noreau, je vous remercie d'avoir donné suite à la question de M. Foster.

Je voudrais vous poser initialement deux questions. J'aimerais savoir si à propos de chacune des 18 recommandations du vérificateur général qui figurent au chapitre 8 de son rapport de 1988, le ministère de l'Agriculture va remettre au Comité des comptes publics les dates cibles de la mise en vigueur des mesures de redressement.

M. Noreau: Je vous répondrai par l'affirmative. Nous avons déjà envoyé un rapport sur l'état de la question au vérificateur général ainsi qu'au bureau du VG, et nous nous proposons de mettre à jour le plan d'action et l'échéance des dates cibles deux fois par an jusqu'à ce que toutes les mesures soient effectivement prises.

Le président: Mais je ne pense pas que nous ayons reçu les dates cibles à ce sujet; qu'en est-il?

M. Noreau: Nous serions heureux de vous les soumettre, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Voici ma deuxième question: il y a quelque temps, les membres du Comité des comptes publics ont reçu un rapport provisoire sur les recommandations du vérificateur général au 28 avril 1989. J'indiquerais aux membres du comité que ce rapport se trouve aux pages 75 à 95 inclusivement de votre document d'information.

Le ministère va-t-il indiquer à propos de chacun de ces recommandations quelles mesures de redressement ont été prises jusqu'à présent ou lesquelles restent à prendre encore?

M. Morrissey: Monsieur le président, parlons-nous des deux rapports d'étape qui ont été envoyés jusqu'à présent au sujet de ce rapport du VG?

Le président: Oui.

M. Morrissey: Très bien. Nous en avons envoyé deux, un en février et un vers mai, et si je comprends bien la question, nous serions heureux de remettre ces rapports et tout autre rapport ultérieur au Comité.

[Text]

The Chairman: Okay. Thank you very much. There being no further comments from our witnesses as introductory remarks, I will call upon Mrs. Marleau for opening statements.

Mrs. Marleau (Sudbury): Thank you very much, sir. You will excuse me if I am asking questions that were asked at a previous meeting, which I was unable to attend.

The Auditor General stated that there is a need to re-evaluate all the pesticides currently in use, but that it will take 15 years to review even the highest priority and highest volume products.

Can the department explain what can be done to re-evaluate pesticides in use against current standards in a shorter period of time? Fifteen years seems to be a very long time.

Mr. Noreau: Mr. Chairman, we are doing a number of things in this area. First of all, we have ranked the pesticides in their order of risk and usage so as to give us a bit of a priority order as to what needs to be re-evaluated sooner.

Secondly, we also have clarified some guidelines for the use of temporary registration that we are still using in certain cases when further study needs to be done. So it is according to this ranking, as well, and when the manufacturing companies provide us with a new package of data, that also changes the order of precedence in which we are assessing those pesticides.

In addition, as you are aware, this process is cumbersome and lengthy, and the minister has launched recently this review of the pesticide registration process.

We hope that in the next year or so we will find ways, with all the stakeholders in the industry, not only to streamline it but to make it more transparent and more publicly understandable so people can see what is at stake in the assessment of those pesticides. Maybe Dr. Morrissey will want to add something to my general comments here.

Dr. Morrissey: Mr. Chairman, the work planned for the next several years, as Mr. Noreau has indicated, which ranks the pesticides in order of priority for reassessment, will in fact cover about 80% to 90% of the volume by weight of pesticides used, so it will cover the bulk.

• 0915

The second point is that the United States is making a significant effort to re-evaluate the mature pesticides. The interesting point around this is that most of the owners, the companies who are proprietors of the pesticides, are in fact the same in Canada and in the United States. So if they are re-evaluated in the United States, the data becomes available for us here.

[Translation]

Le président: Très bien. Merci beaucoup. Nos témoins ayant terminé leurs remarques liminaires, je cède la parole à M^{me} Marleau, qui sera la première à intervenir.

Mme Marleau (Sudbury): Merci beaucoup, monsieur. Vous m'excuserez de poser des questions qui ont déjà été soulevées lors d'une réunion précédente à laquelle je n'ai pas pu assister.

Selon le vérificateur général, il faut réévaluer tous les pesticides actuellement utilisés, ce qui prendra malheureusement quinze années, même pour les produits les plus prioritaires et ceux qui sont utilisés en très grandes quantités.

Le ministère peut-il nous expliquer ce qu'il est possible de faire pour réévaluer plus rapidement et selon les normes actuelles les pesticides utilisés? Quinze années, cela semble vraiment beaucoup trop long.

M. Noreau: Monsieur le président, nous faisons un certain nombre de choses à cet égard. Tout d'abord, nous avons classé les pesticides selon leur risque et leur utilisation afin de déterminer lesquels nous devons réévaluer de façon prioritaire.

En second lieu, nous avons aussi précisé certaines lignes directrices sur l'utilisation de l'homologation provisoire que nous sommes encore en train d'utiliser dans certains cas lorsque d'autres études doivent être effectuées. C'est donc à partir de ce classement et des nouvelles données que nous remettent les fabricants que nous modifions l'ordre selon lequel nous évaluons ces pesticides.

De plus, comme vous le savez, ce processus est compliqué et exige du temps, et le ministre a récemment amorcé cette étude de l'homologation des pesticides.

Nous espérons qu'au cours de l'année qui vient, avec tous les participants de l'industrie, nous trouverons le moyen non seulement de rationaliser le processus mais de le rendre encore plus clair afin que le public comprenne davantage ce qu'implique l'évaluation de ces pesticides. M. Morrissey voudrait peut-être ajouter autre chose à ce que je viens de dire ici en termes généraux.

M. Morrissey: Monsieur le président, le travail prévu pour les prochaines années, comme l'a dit M. Noreau, impliquant le classement des pesticides selon la priorité de leur réévaluation, portera en fait sur environ 80 à 90 p. 100 du volume des pesticides utilisés, soit près de leur ensemble.

D'autre part, les États-Unis font beaucoup d'efforts pour réévaluer les pesticides utilisés déjà depuis longtemps. Il est intéressant de souligner à ce sujet que la plupart des compagnies qui sont propriétaires des pesticides sont en fait les mêmes au Canada et aux États-Unis. Dans ces conditions, les données sont mises à notre disposition ici lorsque les produits sont réévalués aux États-Unis.

[Texte]

The third point is that under the Canada-U.S. trade agreement we have provisions in the working groups between ourselves and the U.S. to share data, and we are hopeful that over time we will be able to share some data with the U.S.

The last pertinent item is that we have made arrangements with the manufacturing companies that, where several companies are manufacturing the same pesticides, the cost of producing a new piece of datum in the re-evaluation process could be shared between several companies.

Mrs. Marleau: What kind of environmental control is in place with the use of these pesticides, and is that controlled by your department? We have all these environmental problems now, and obviously in your department you also have to consider the effects of pesticides on the environment. Is there some kind of a program to evaluate the use of pesticides in this context?

Mr. Noreau: Both the departments, Health and Welfare and Environment, and maybe others as well, are involved in the process of registration of pesticides. Their input is taken into account and the data packages, the analyses of impact on water or whatever—some of it is done by us, but also it is done by those other departments. That is one of the reasons it takes time: it calls for the involvement of a lot of actors that have to have a say, that want to have a say and look at the data packages and participate in the decision of registering, or not, a given product.

Dr. Morrissey: As you have said, every single pesticide submission goes to Environment Canada so they can provide an evaluation of the environmental impact. In addition, about two years ago we prepared, jointly with Environment Canada, a protocol for environmental fate of pesticides; in other words, what kind of data is required in support of a registration to determine how a pesticide breaks down in the environment and how we should use that data.

Mrs. Marleau: Does that touch on—I guess it would not be called a pesticide—that product? Was it Alar that was taken off the market, first of all in the United States? I believe it enhanced the colour of the fruit. Would that fall into this category? What was your reaction to the use of this product? Had you done some studies on it? I am following it up because I am not sure what category it falls into, but it is obviously a product that is used on agricultural products.

Dr. Morrissey: Alar was a product that was under scrutiny both in the United States by the Environmental Protection Agency and in Canada by ourselves and the Department of National Health and Welfare. The initial studies, which were submitted both in the U.S. and in Canada, raised some questions, but they were inconclusive. Both the Environmental Protection Agency

[Traduction]

En troisième lieu, en vertu de l'accord commercial avec les États-Unis, il est prévu que les groupes de travail canado-américains échangent des données et nous espérons qu'avec le temps nous pourrions en échanger certaines avec les États-Unis.

Le dernier point pertinent est que nous avons conclu des ententes avec les fabricants de sorte que lorsque plusieurs d'entre eux fabriquent les mêmes pesticides, ils peuvent partager le coût de la production de nouvelles données lors du processus de réévaluation.

Mme Marleau: Examine-t-on les répercussions sur l'environnement de l'utilisation de ces pesticides, et votre ministère est-il chargé de ce contrôle? Nous sommes actuellement confrontés à toutes sortes de problèmes environnementaux et il est évident que votre ministère doit aussi se pencher sur les effets des pesticides sur l'environnement. Existe-t-il un programme d'évaluation de l'utilisation des pesticides dans ce contexte?

M. Noreau: Les deux ministères, Santé et Bien-être social et Environnement, et d'autres aussi peut-être, participent à l'homologation des pesticides. Ils interviennent dans le processus, et les ensembles de données, les analyses des répercussions de ces produits sur l'eau, par exemple... Nous nous chargeons de certaines de ces analyses, qu'effectuent aussi ces autres ministères. C'est l'une des raisons pour lesquelles tout cela prend du temps, puisque beaucoup d'intervenants veulent avoir leur mot à dire, examiner les ensembles de données et participer à la décision d'homologuer ou non un produit donné.

M. Morrissey: Comme vous l'avez dit, Environnement Canada est saisi de la moindre soumission sur les pesticides qui sont évalués par rapport à leurs répercussions environnementales. En outre, il y a environ deux ans, nous avons élaboré conjointement avec ce ministère un protocole sur l'aboutissement environnemental des pesticides; il s'agit d'établir le type de données requises pour une homologation afin de déterminer comment un pesticide se décompose dans l'environnement et comment il faudrait que nous utilisions ces données.

Mme Marleau: Est-ce que cela concerne ce produit—je crois qu'il ne faudrait pas le qualifier de pesticide? Est-ce que l'Alar a d'abord été retiré du marché aux États-Unis? Je crois que ce produit intensifiait la couleur des fruits. Se situerait-il dans cette catégorie? Que pensiez-vous de son utilisation? L'aviez-vous examiné? Je vous en parle sans être sûre de la catégorie dans laquelle se situe ce produit, que l'on a effectivement utilisé dans le secteur agricole.

M. Morrissey: L'Alar était un produit examiné aussi bien aux États-Unis par l'Environmental Protection Agency qu'au Canada par nous-mêmes et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les études initiales qui ont été présentées aussi bien aux États-Unis qu'au Canada ont soulevé certaines questions, sans toutefois y apporter de réponse. L'Environmental

[Text]

and ourselves in Canada asked Uniroyal, the manufacturing company, for additional data that might clarify these questions.

We are still waiting for the evaluation of that interim data both in the U.S. and in Canada. In the interim there was a question of public confidence in this particular product, and as a consequence it was taken off the market voluntarily by Uniroyal in the U.S. and voluntarily a very short time afterwards again by Uniroyal here in Canada.

I should say that it was not deregistered; it was simply voluntarily removed from the market.

Mrs. Marleau: What you are saying is that it was registered for use before all these findings were complete.

• 0920

Dr. Morrissey: Yes. It was registered in Canada quite some years back based on data found to be satisfactory at that time. However, it is one of these pesticides that are under review again. There was a call for additional data; as I said, the data were inconclusive. In consequence, there was a request for further clarifying data, and they have not yet been evaluated. That is the point we are at right now.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): I wanted to ask a couple of questions in the same area, if I may. The Auditor General's office points to a large number of registrations that are backlogged, including continued use of temporary registration and accumulation of new new requests for registration. With the staff you have and with the system in place—and I know there is a concern on both the health side and the agricultural side as far as this is concerned—have you gotten rid of or are you getting rid of the temporary registration? What procedures are you using?

Mr. Noreau: We are not getting rid of temporary registration, but we have issued some much more precise and rigorous guidelines for the use of temporary registrations. As you know, these are used when data packages are being finalized and that sort of thing. No, we have not gotten rid of them, but the use of temporary registration is more rigorously managed, if you wish.

Mr. Hovdebo: In a temporary registration, are health and welfare studies also required?

Mr. Noreau: Yes, sir.

Mr. Hovdebo: Do you have a continuing review of the data, since the requirements that health and welfare has put on the levels of residue have changed considerably in the past 15 years? Do you have a continuing updating of the data and modification of the chemicals?

[Translation]

Protection Agency et nous-mêmes au Canada avons demandé à Uniroyal, le fabricant, des données supplémentaires qui pourraient préciser ces questions.

Nous attendons encore l'évaluation de ces données provisoires, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada. Entre temps, le public se méfiant de ce produit, l'Uniroyal l'a retiré volontairement du marché aux États-Unis et, très peu de temps après, ici au Canada.

Je dois ajouter qu'il n'a pas perdu son homologation mais qu'il a simplement été volontairement retiré du marché.

Mme Marleau: Autrement dit, son utilisation avait été homologuée avant que toutes ces études ne soient terminées.

M. Morrissey: Oui. Ce produit a été homologué au Canada il y a quelques années d'après des données jugées satisfaisantes à l'époque. Cependant, c'est l'un des pesticides actuellement réévalués. Des données supplémentaires ont été demandées à son sujet; comme elles n'étaient pas concluantes, d'autres encore ont été demandées, mais elles n'ont pas encore été évaluées. Voilà où nous en sommes actuellement.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Je voulais poser quelques questions à ce même sujet, avec votre permission. Le bureau du vérificateur général indique qu'un grand nombre d'homologations reste en attente, et que l'on continue à utiliser des homologations provisoires et à accumuler de nouvelles demandes d'homologation. Avec le personnel dont vous disposez et le système en place,—et je sais que les préoccupations proviennent aussi bien du côté de la santé que de celui de l'agriculture—vous êtes-vous débarrassés ou êtes-vous en train de vous débarrasser de l'homologation provisoire? Quelle procédure utilisez-vous?

M. Noreau: Nous ne nous débarrassons pas de l'homologation provisoire, mais nous avons émis des directives plus précises et plus rigoureuses quand à son utilisation. Comme vous le savez, les homologations provisoires sont utilisées en attendant que les données soient établies de façon définitive. Encore une fois, nous continuons à utiliser les homologations provisoires que nous administrons de façon plus rigoureuse, si vous voulez.

M. Hovdebo: Les homologations provisoires exigent-elles aussi des études effectuées par le ministère de la Santé et du Bien-être social.

M. Noreau: Oui, monsieur.

M. Hovdebo: Examinez-vous les données de façon constante, étant donné que les critères que Santé et Bien-être social a imposés sur les niveaux de résidu ont considérablement changé ces 15 dernières années? Procédez-vous à une mise à jour continue des données parallèlement à la modification des produits chimiques?

[Texte]

Dr. Morrissey: Perhaps I could go back to temporary registrations and provide a little further information. A temporary registration is a phased approach to registration. A phased approach to registration is used in just about every developed country, including the U.K., the U.S., and the OECD's guidelines. It is not the same registration as a permanent registration and does not give the same rights.

It is phased in in the sense that the what, who, when, where, why and how are all restricted on the pesticide, for example, what it may be used on. It may in fact be permitted only for industrial use and not on crops at all, or it may be allowed only on certain types of crops. As for the when, it may only be allowed in the fall before the growing season or it may only be allowed in early spring so that residues are not found in food.

These kinds of restrictions are systematically placed on a temporary registration. As new data come in that would justify removing some of these restrictions, the temporary registration is phased into a permanent registration.

With regard to the second comment on the changing knowledge base around a pesticide, what has changed primarily is the ability of laboratory equipment to detect residues that could not be detected some 5, 10, 15 or 20 years ago. For example, with the equipment that was available a few years back, the effective tolerance was about 0.1 part per million. That simply was the ability of equipment to detect. In a lot of legislation round the world, one finds zero tolerance. This in fact meant about 0.1 parts per million because that is all that could be detected.

Now, however, with the piece of equipment called the mass spectrometer, one can go down to quantum levels below that, in fact to levels that are so tiny that nobody really knows if they have any significance.

• 0925

What is changed is the ability to detect. What I think will have to change all around the world is the requirement for zero tolerance, because I do not think anybody can live with that. The shift you are seeing right now is the attempt to evaluate what tolerance level is acceptable. Most of the work done around the world to establish those tolerance levels is done by the Codex Alimentarius Commission, a subgroup of the World Health Organization and the FAO, which is within the United Nations family of organizations. Groups of people meet every year and update the tolerances, and we accept them or exceed them here in Canada.

Mr. Noreau: If I may, Mr. Chairman, just to make an additional comment, this discussion of what tolerance is acceptable is one of the key issues that will have to be addressed in the context of the pesticide registration review by the team. It will involve other departments and

[Traduction]

M. Morrissey: Je pourrais peut-être revenir aux homologations provisoires pour vous donner de plus amples renseignements. L'homologation provisoire, procédé qu'utilisent pratiquement tous les pays développés, y compris le Royaume-Uni, les États-Unis et les pays de l'OCDE, constitue une sorte d'étape vers l'homologation définitive. L'homologation provisoire est différente de l'homologation permanente et elle ne confère pas les mêmes droits que cette dernière.

L'homologation provisoire est introduite de façon graduelle car l'utilisation éventuelle du pesticide fait l'objet de toutes sortes de restrictions. En fait, il peut n'être autorisé qu'à des fins industrielles plutôt qu'agricoles ou que sur certains types de récoltes. Il peut aussi n'être utilisé qu'à l'automne, avant les semailles, qu'au début du printemps, pour que des résidus ne se retrouvent pas dans l'alimentation.

Ces types de restrictions s'appliquent systématiquement dans les cas d'homologation provisoire. Au fur et à mesure que de nouvelles données justifient que certaines de ces restrictions soient supprimées, l'homologation provisoire devient graduellement permanente.

Quand à la deuxième remarque, sur l'évolution des connaissances au sujet des pesticides, ce qui a fondamentalement changé, c'est la capacité de l'équipement de laboratoire de détecter des résidus qui ne pouvaient l'être il y a quelque cinq, dix, quinze ou vingt ans. Par exemple, avec l'équipement en place il y a quelques années, la tolérance effective était d'environ 0.1 partie par million. C'est ce que l'équipement était en mesure de détecter. Dans beaucoup de pays, la tolérance légale était de zéro, ce qui signifiait en pratique 0.1 partie par million, la limite du détectable.

Cependant, actuellement grâce au spectromètre de masse, il est possible de détecter des niveaux infiniment plus petits, si petits d'ailleurs que personne ne sait en réalité s'ils sont vraiment pertinents.

Ce sont les possibilités de détection qui ont changé. Il faudra modifier le niveau de tolérance dans le monde entier, car je pense que personne ne peut accepter un niveau de tolérance nul. On cherche plutôt, pour le moment, à évaluer quel serait le niveau de tolérance acceptable. La Commission du Codex Alimentarius, un sous-comité de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, effectue la plupart des travaux visant à établir ces niveaux de tolérance dans le monde entier. Des groupes de gens se réunissent chaque année pour mettre à jour les niveaux de tolérance, qui sont alors acceptés ou surpassés au Canada.

M. Noreau: Si vous le permettez, monsieur le président, j'ajouterai que la question du niveau de tolérance acceptable est l'un des principaux problèmes que l'équipe chargée d'examiner l'homologation des pesticides devra aborder. D'autres ministères que Santé et

[Text]

health and welfare. That is what the various stakeholders in this process have to face and not just allow the equipment to drive the decision-making process, because the more sophisticated the equipment is the more your tolerance level happens to be reduced.

Mr. Hovdebo: On page 851 of the Auditor General's report this comment is made:

We observe that current procedures need strengthening to provide reasonable assurance that pesticides do the job required while posing minimal risk.

Would you comment on that? The implication there is that the processes are not in place or are not as strong as they might be.

Dr. Morrissey: The notation that I have written in the margin, Mr. Chairman, is concerning the point you raised earlier, Mr. Hovdebo, the backlog of submissions waiting to be dealt with. We have instituted a streamlined registration process whereby the vast majority of these submissions are taken out of the system and fast tracked. The vast majority are simply label changes or a change in the usage of an already registered generic pesticide. We have taken those out and we are streamlining them. That allows a much smaller group, the new generic pesticides, to be dealt with.

On the new generic pesticides, we have set up a group of people from the four departments involved in registering pesticides—agriculture, health, fisheries and environment—so that as a new submission comes in, we can each agree on how to proceed in a synchronized way to get that pesticide registered, in other words, so that one department does not hold up the other.

The last thing we have done, Mr. Hovdebo, is to move about 14 new people into that specific function in the current year. They will not show up in the main estimates until next year, but they have in fact gone in, and we started staffing them around Christmas.

Mr. Hovdebo: The concern of the Office of the Auditor General seemed to be that the system is not in place to make sure that when they are brought on there is no risk to humans. Was that the basis of your comment?

Mr. Larry Meyers (Deputy Auditor General of Canada): I will let Mr. Ward reply to that, Mr. Hovdebo.

Mr. Paul Ward (Assistant Auditor General of Audit Operations, Office of the Auditor General): We were concerned about the length of time that it took a new chemical to come on line, which is about 36 or more months, but I think we were equally concerned with the other matters discussed here this morning, the question of

[Translation]

du Bien-être participeront aussi à cette étude. Voilà le problème auquel les divers intervenants doivent faire face. Il ne faut pas laisser la technologie décider, étant donné que plus elle est perfectionnée, plus le niveau de tolérance diminue.

M. Hovdebo: Voici ce que le vérificateur général déclare dans la recommandation 8.51 de son rapport:

Le programme doit renforcer les mécanismes actuels d'homologation et de réglementation des pesticides... afin que tous les produits antiparasitaires soient efficaces et ne constituent qu'un risque minimal ou nul pour la santé humaine et l'environnement.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? Cela laisse entendre que les mécanismes voulus ne sont pas en place ou ne sont pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être.

M. Morrissey: La note que j'ai écrite en marge, monsieur le président, concerne le point que vous avez soulevé tout à l'heure, monsieur Hovdebo, soit l'accumulation de demandes à examiner. Nous avons rationalisé les formalités d'homologation de façon à ce que la majorité des demandes soient examinées rapidement. La plupart consistent en un simple changement d'étiquette ou une modification dans l'utilisation d'un pesticide générique déjà homologué. Nous avons rationalisé l'examen de ce genre de demande. Cela nous permet de nous concentrer sur un groupe beaucoup plus restreint, celui des nouveaux pesticides génériques.

Pour ces pesticides, nous avons constitué un groupe formé de représentants des quatre ministères qui participent à l'homologation des pesticides, soit l'Agriculture, la Santé, les Pêches et l'Environnement. Ainsi, lorsque nous recevons une nouvelle demande, nous pouvons nous mettre d'accord sur la marche à suivre pour homologuer le pesticide en question. Autrement dit, aucun ministère ne retarde les autres.

Enfin, nous avons affecté 14 employés de plus à cette fonction particulière cette année. Cela ne figurera pas dans le Budget principal des dépenses avant l'année prochaine, mais ces postes existent bien et nous avons commencé à les doter vers Noël.

M. Hovdebo: Le Bureau du vérificateur général semblait surtout s'inquiéter de l'absence des mécanismes voulus pour garantir qu'une fois mis sur le marché, ces pesticides ne présentent pas de risque pour la santé humaine. Est-ce bien là ce que vous avez voulu dire?

M. Larry Meyers (vérificateur général adjoint): Je vais laisser M. Ward répondre à cette question, monsieur Hovdebo.

M. Paul Ward (sous-vérificateur général, Opérations de vérification, Bureau du vérificateur général): Nous étions inquiets devant le long délai, d'au moins 36 mois, qui s'écoulait avant qu'un nouveau produit chimique arrive sur le marché, mais nous nous préoccupions également des autres questions abordées ici ce matin, soit celle des

[Texte]

the pesticides that are out in the marketplace today that were valued against data that are not meeting current standards today, and the need to get those.

We are also concerned about the temporary registrations which are re-registered, re-registered and re-registered, almost having the same weight as a full registration but not subject to the same intense testings as those requiring part or full registration.

Mr. Hovdebo: How do you handle emergency registration? There is a request every year or so for a particular chemical that is needed right away. I remember a moth spray that was not available in Canada. It was available in the States, and it turned out to be a little bit of a disaster. How do you handle these requests for emergency registration?

• 0930

Dr. Morrissey: Let us assume that we had the introduction of a foreign plant disease to Canada, a disease we have not had in the past. Let us also assume that for control or treatment of that disease we required a pesticide not registered in this country. Faced with a national threat, there is provision in the legislation that, without the usual testing, would allow us to register a pesticide to protect the national interest.

Mr. Hovdebo: Is that called a temporary registration?

Dr. Morrissey: No, that is called an emergency registration. It is used in a national emergency. It could be used, for example, against an exotic disease for which we have no effective pesticide on the books.

M. Clément Couture (député de Saint-Jean): J'aimerais rester dans le secteur des insecticides, pesticides et herbicides. J'ai eu plusieurs plaintes d'agriculteurs concernant le rendement de leur récolte vis-à-vis l'utilisation d'insecticides, pesticides et herbicides. Ils prétendent que des produits bannis au Canada sont utilisés aux États-Unis, et par la suite les récoltes concernées sont exportées au Canada. Lorsque les produits sont bannis au Canada, est-ce qu'immédiatement les États-Unis sont avisés? Et à part des tests qui peuvent être faits naturellement sur les produits mêmes, est-ce qu'il existe une façon d'avertir les États-Unis que chez nous tels pesticides ou tels herbicides sont bannis?

M. Morrissey: Merci, monsieur le président. Tout d'abord, entre le Canada et les États-Unis, il y a une petite différence de philosophie dans l'homologation des pesticides. Aux États-Unis, surtout depuis les derniers huit ans ou dix ans, ils ont accepté une philosophie où le risque est surtout un risque pour l'utilisateur de pesticides, c'est-à-dire le fermier ou le cultivateur qui l'emploie lui-même. Quand c'est un risque moyen, c'est

[Traduction]

pesticides qui ne répondent plus aux normes actuelles et la nécessité de respecter ces normes.

Nous nous soucions également des homologations temporaires qui sont renouvelées à plusieurs reprises et qui ont pratiquement la même valeur qu'une homologation définitive, même si le produit n'a pas fait l'objet des mêmes tests.

M. Hovdebo: Comment procédez-vous aux homologations d'urgence? Environ une fois par année, on reçoit une demande pour tel ou tel produit chimique dont on a besoin immédiatement. Je me souviens d'un insecticide contre les papillons de nuit qui n'était pas disponible au Canada. Il était disponible aux États-Unis et cela s'est avéré quelque peu désastreux. Comment traitez-vous ces demandes pour l'homologation d'urgence?

M. Morrissey: Admettons qu'une maladie végétale exotique soit entrée au Canada, une maladie que nous n'avons jamais vue par le passé. Admettons également que pour contrôler ou traiter cette maladie, nous avons besoin d'un pesticide qui n'est pas homologué dans ce pays. Si nous sommes aux prises avec une menace nationale, certaines dispositions de la loi nous permettent d'homologuer un pesticide sans les analyses d'usage dans le but de protéger l'intérêt national.

M. Hovdebo: Est-ce qu'on appelle l'homologation temporaire?

M. Morrissey: Non, il s'agit d'une homologation d'urgence. On l'utilise lors d'urgences nationales. Par exemple, cette mesure pourrait être utilisée contre une maladie exotique contre laquelle aucun pesticide homologué n'est efficace.

Mr. Clément Couture (Saint-Jean): I would like to pursue the question of insecticides, pesticides and herbicides. I have received many complaints from farmers about their crop yield and the use of insecticides, pesticides and herbicides. They claim that products that are banned in Canada are used in the United States and that those American crops are then exported to Canada. When we ban products in Canada, do we notify the United States immediately? And apart from the obvious testing of the products themselves, is there a way to notify the United States that such and such a pesticide or herbicide is banned in our country?

Dr. Morrissey: Thank you, Mr. Chairman. First of all, Canada and the United States have a slight difference in philosophy when it comes to pesticide registration. Particularly over the past 8 or 10 years, the United States has accepted a philosophy whereby most of the risk is assumed by the pesticide user, namely the farmer who uses it himself. When there is a medium risk, it is indicated on the label: Be careful, this product involves

[Text]

indiqué sur l'étiquette: Faites attention, il y a certains risques avec ce produit. Tandis qu'au Canada, ce genre de pratique est considéré comme inacceptable.

Donc, il y a certains produits qui sont sur le marché aux États-Unis et qui ne sont pas sur le marché ici. Deuxièmement, comme les États-Unis se trouvent être le plus gros marché pour les pesticides en Amérique du Nord, et peut-être au monde, l'homologation se fait dans un premier temps aux États-Unis. Donc, il y a une période de deux ans, peut-être trois ans entre l'homologation aux États-Unis et l'homologation de tel et tel produit au Canada.

Quand il y a un produit aux États-Unis qui est homologué là, mais pas ici, s'il y a des résidus, et ce n'est pas toujours le cas, mais quand il y a des résidus, dis-je, Santé nationale et Bien-être social fait des tests sur la frontière pour vérifier qu'il y ait une équivalence entre ce qui rentre dans le pays et ce qui est produit dans le pays. Mais il y a certains groupes de pesticides où le risque est surtout pour l'utilisateur et qui ne laissent pas de résidus dans les aliments et, dans ce cas-là, il n'y a rien de différent dans le produit qui rentre au Canada. Donc trois volets: différence de philosophie; des tests faits sur la frontière pour les résidus, où c'est possible d'en trouver; et la question d'herbicides, par exemple, qui ne laissent pas de résidus du tout.

M. Noreau: Et, je pense, monsieur Couture, que cette information-là est bien partagée entre les deux pays; quand vous me demandez s'ils sont avertis, quant à l'état d'avancement de la recherche ou de l'homologation, je dois vous dire que les deux administrations sont en communication là-dessus. C'est bien connu.

• 0935

M. Couture: Est-ce que les agriculteurs ont raison de se plaindre des volumes de rendement face à cette pratique-là ou si ces commentaires sont exagérés? Ils disent que certains produits bannis au Canada sont utilisés aux États-Unis et permettent aux Américains d'obtenir des rendements sensiblement supérieurs, ce qui ne leur permet pas de concurrencer les Américains.

M. Noreau: Il y a probablement un certain fondement dans certains cas. Plus les produits sont puissants, plus ils détruisent les mauvaises herbes, etc. Cependant, les risques pour l'utilisateur sont plus grands et, de plus, il y a les risques de résidus. Je pense qu'il y a aussi derrière cela des questions de prix, de disponibilité à des coûts réduits. À cet égard, évidemment, dans bien des cas, ils ont raison, ne serait-ce qu'en termes de taux d'échange et de choses comme celle-là.

Cependant, avec l'Accord de libre-échange et les comités qui ont été créés pour maximiser l'harmonisation entre la réglementation américaine et la nôtre, on devrait s'acheminer vers une meilleure équivalence et une meilleure disponibilité des deux côtés de la frontière. Étant donné la différence de philosophie, il semble qu'au

[Translation]

some risk. In Canada, however, this type of practice is considered unacceptable.

There are therefore certain products available on the American market that are not available here. Secondly, since the United States is the biggest market for pesticides in North America and perhaps even in the world, registration takes place in the United States first. There is a 2- and sometimes even 3-year lag between registration in the United States and in Canada.

When a product is registered in the United States but not in Canada, if it leaves any residues—I should point out that such is not always the case—Health and Welfare Canada conducts tests near the border to determine whether there is an equivalence between what comes into Canada and what is produced here. However, there are certain groups of pesticides that involve a risk primarily for the user and which do not leave residue in food. In those cases, there is nothing different about the product entering Canada. So there are three aspects involved: a difference in philosophy; residue testing at the border, where it is possible to find some; and the issue of herbicides, for instance, which leave no residue at all.

Mr. Noreau: Moreover, Mr. Couture, I think that both countries share that kind of information; when you ask me whether they are notified regarding the status of research or registration, I must say that both administrations do communicate those facts to each other. That is well known.

Mr. Couture: Are the farmers right to complain about the effect of that practice on their yields, or are those statements exaggerated? They say that certain products that are banned in Canada are used in the United States and allow the Americans to obtain considerably higher yields, which prevents the Canadian farmers from competing with the Americans.

Mr. Noreau: There's probably some basis for that statement in certain cases. The stronger those products are, the more they destroy weeds and so on. However, the risk to the user is greater and, moreover, there is the risk of residue. I think part of the issue is also price, and availability at reduced cost. In this regard, they are right in many cases of course, if only in terms of exchange rate and things like that.

However, with the Free Trade Agreement and the committees that were created to harmonize American and Canadian regulations, we should be heading toward greater equivalence and better availability on both sides of the border. Given the difference in philosophy, it would seem that Canada is more apt to protect the user, not only

[Texte]

Canada, on soit plus porté à protéger l'utilisateur, non seulement en écrivant certaines choses sur l'étiquette, mais aussi en prescrivant des façons d'utiliser le produit.

M. Couture: Dans le secteur des engrais inorganiques, notre gouvernement a aboli le contrôle direct à la ferme mais a laissé le contrôle au mélangeur. Voyez-vous des problèmes majeurs de santé reliés à l'absence de contrôle des engrais inorganiques, mises à part la qualité et la régénérence du sol pour l'agriculteur?

M. Morrissey: Permettez-moi de vous donner une petite précision, monsieur Couture. On n'a pas du tout aboli le contrôle des engrais. On a utilisé les tests faits par l'industrie selon nos exigences et selon les quantités prescrites par l'État fédéral pour mieux viser nos ressources. Si les 400 ou 500 maisons canadiennes qui fabriquent des engrais nous donnent le résultat de leurs échantillonnages et de leurs tests d'année en année, cela nous permet d'axer nos échantillons là où on peut avoir le meilleur résultat. Si certaines maisons sont soupçonnées ou ne nous soumettent pas les résultats, elles sont échantillonnées d'office. Donc, c'est une question de mieux utiliser le savoir qui existe dans les maisons à travers le pays et de le marier avec la surveillance de l'État.

The Chairman: I am going to have to cut this off. Either that or deduct the time from Mr. Stevenson. Do you want to give him the full 10 minutes, Mr. Stevenson? We have already gone seven minutes with one speaker.

Mr. Stevenson (Durham): I want to get back to this area of the risk and allocation of resources and so on.

You have this fairly extensive risk study going on now or finished or about to finish, or something like that. Was that established prior to the Auditor General initiating the audit?

Dr. Morrissey: Mr. Chairman, Dr. Stevenson, the study was done after the Auditor General's report. The sequence was, Auditor General's report and detailed study.

Mr. Stevenson: So the various recommendations and considerations in the Auditor General's report were included in the design of your risk analysis which you are doing in the department.

Dr. Morrissey: A correction if I may, Mr. Chairman. The sequence was the advisory body who studied foods. Out of that came the detailed study done by Dr. Saschenbrecker, and that was about the same time that the Auditor General was doing his work. My apologies.

• 0940

Mr. Stevenson: Again, to get back to my second question, the concerns addressed by the Auditor General will largely have been considered in the study you have just completed.

[Traduction]

by including certain warnings on labels, but also by prescribing methods of using the product.

Mr. Couture: In the area of inorganic fertilizers, our government abolished direct control on the farm and left it to the mixer. Do you foresee any major health problems for farmers related to the absence of control over inorganic fertilizers, other than the issues of soil quality and regeneration?

Dr. Morrissey: If you will allow me to clarify that point, Mr. Couture, I would like to point out that we did not abolish control over fertilizers. We used the tests conducted by industry in accordance with our requirements and using the quantities prescribed by the federal government to better target our resources. If the 400 or 500 Canadian fertilizer manufacturers provide us with their sampling results and their test findings every year, we can target our sampling where we can get the best results. If certain firms are suspect or do not submit their results, they are sampled automatically. Therefore, this is a question of making better use of the knowledge available in firms throughout the country and to link it with government monitoring.

Le président: Je dois vous couper la parole, ou déduire votre temps de celui de M. Stevenson. Monsieur Stevenson, voulez-vous lui accorder les 10 minutes? Nous avons déjà écoulé 7 minutes avec un seul intervenant.

M. Stevenson (Durham): Je voudrais revenir à la question du risque et de l'allocation des ressources, etc.

Vous êtes en train d'achever une analyse de risque assez poussée, ou elle est peut-être même déjà terminée. Est-ce que cette étude fut établie avant que le vérificateur général ne commence la vérification?

M. Morrissey: Monsieur le président, monsieur Stevenson, cette étude fut menée après le rapport du vérificateur général. L'ordre des événements fut le suivant: d'abord le rapport du vérificateur général et ensuite l'étude détaillée.

M. Stevenson: Donc, les recommandations formulées et les questions soulevées dans le rapport du vérificateur général furent incluses dans la conception de l'analyse de risque que votre ministère est en train de faire.

M. Morrissey: Si vous me permettez une petite correction, monsieur le président. D'abord, il y a eu un organisme consultatif qui a étudié les aliments. Cela a donné lieu à l'étude détaillée du Dr. Saschenbrecker, qui eu lieu à peu près au même moment que le vérificateur général faisait son travail. Veuillez m'excuser.

M. Stevenson: Encore une fois, pour revenir à ma deuxième question, la plupart des préoccupations soulevées par le vérificateur général auront été examinées dans l'étude que vous venez d'achever.

[Text]

Dr. Morrissey: The concerns raised by the Auditor General, as I understand him, were that we should identify the risks and target our resources where the greatest risks were, and that is exactly what Dr. Saschenbrecker's study has done. He has identified the risks associated with food, the foods they can be found in and then the combinations of risks and foods on which we needed more information.

Mr. Stevenson: Throughout this, of course, there are recommendations that greater resources, funding and people and so on, are required. To what extent has that been accomplished?

Mr. Noreau: Mr. Chairman, I think it was last year, 1988-89, that we got some additional person-years from Treasury Board—50, I think, is the number I have in mind.

We have also, as I indicated the other day, reallocated internally from a lower priority like grading to a higher priority—safety.

At the moment, we are assessing with the other departments involved in food safety whether or not we think we should go to Treasury Board and ask for additional resources for certain parts of the food safety system.

We want to make sure we have exhausted all the reallocation possibilities and options before going back to the banker but we are assessing that right now because, as you know, the workload is increasing. The amount of meat inspected, for example, is on the increase each year and the resources, as we indicated the other day, are stable.

We are probably coming close to having exhausted the possibilities of reallocation, including the ones we have to put to the testing business and the residue testing and the laboratory work that we think we have to do.

The Chairman: Mr. Stevenson, there is an excellent paragraph on that on the bottom of page 76 in the briefing book. There is a follow-up, too.

Mr. Stevenson: Yes, I am aware of some of that. Is there any concern, I suppose, on your part that in an area which is very charged public opinion-wise, there will be areas where the perceived risk may be greater than actual risk and vice-versa? Do you have any difficulty in handling those sorts of situations from an administrative point of view?

Dr. Morrissey: The information we have, Mr. Chairman, Dr. Stevenson, is that the public perceive chemicals in food as being the greatest risk to the safety of food.

[Translation]

M. Morrissey: Si j'ai bien compris le rapport du vérificateur général, les préoccupations qu'il a soulevées étaient que nous devions identifier les risques et viser les ressources qui comportaient les risques les plus élevés, et c'est exactement ce qu'a accompli l'étude du Dr Saschenbrecker. Il a identifié les risques associés aux aliments, les aliments touchés et les combinaisons de risques et d'aliments sur lesquels nous avons besoin de plus d'information.

M. Stevenson: Bien sûr, on y retrouve un peu partout des recommandations quant à l'accroissement des ressources, du financement, du personnel, et ainsi de suite. Dans quelle mesure est-ce que cela a été réalisé?

M. Noreau: Monsieur le président, je crois que c'était l'an dernier, 1988-1989, que le Conseil du Trésor nous a accordé des années-personnes supplémentaires; je crois qu'on nous en avait accordé 50, du moins c'est le chiffre que je retiens.

Comme je l'ai mentionné l'autre jour, nous avons également procédé à une réaffectation interne des priorités moins élevées, comme la classification, vers les priorités plus élevées, c'est-à-dire, l'hygiène.

De pair avec les autres ministères impliqués dans l'hygiène des aliments, nous sommes actuellement en train de déterminer si nous devrions nous adresser au Conseil du Trésor pour demander des ressources additionnelles dans certains secteurs du système d'hygiène des aliments.

Nous voulons nous assurer que nous avons épuisé toutes les possibilités de réaffectation et les autres options avant de retourner à la banque, mais nous sommes en train d'évaluer cet aspect car, comme vous le savez, notre charge de travail augmente. Par exemple, la quantité de viande à inspecter augmente d'année en année tandis que nos ressources sont stables, comme nous l'avons mentionné l'autre jour.

Nous avons probablement presque épuisé les possibilités de réaffectation, y compris celles que nous avons affectées aux analyses, aux épreuves des résidus et au travail de laboratoire que nous croyons devoir effectuer.

Le président: Monsieur Stevenson, il y a un excellent paragraphe à ce sujet au bas de la page 76 dans le cahier d'information. Il y a également un suivi.

M. Stevenson: Oui, j'étais au courant de certains de ces faits. Vous souciez-vous de la possibilité que dans certains cas le risque perçu sera plus grand que le risque véritable, ou vice-versa, dans un domaine qui suscite quand même des réactions assez fortes de la part du public? Ces situations vous causent-elles des difficultés du point de vue administratif?

M. Morrissey: Monsieur le président, monsieur Stevenson, selon nos informations, le public perçoit les produits chimiques dans les aliments comme étant le facteur qui pose les plus grands risques pour l'hygiène des aliments.

[Texte]

The information that we have, both from the literature published in the EEC and from work done here, is that the risks from chemicals in food are low and are declining, so I think it is a matter of providing the public with accurate information.

For example, on a recent television show, about 30 commodities, both domestic and imported, were tested extensively for chemical residues here in Canada and they were all found to be within tolerance. There was one case of DDT, which has not been allowed here for some years, but DDT is primarily a risk to the applicant and it was in fact within tolerance in the residue. So all the foods were found to be within tolerance.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Je vais me référer au paragraphe 8.78 qui porte sur la promotion du commerce. Ma question s'adresse au vérificateur général.

• 0945

Vous mentionnez certains passe-droits qui ont été permis pour favoriser des échanges commerciaux avec d'autres partenaires commerciaux du Canada. Êtes-vous d'avis que la pression exercée sur le ministère de l'Agriculture et sur la Direction de la production et de l'inspection est telle que, dans certains cas, on a pu être négligent dans le contrôle des marchandises transigées à cause du volume des marchandises ou du manque d'expertise et de normes adéquates?

Mr. Meyers: Mr. Chairman, I will ask Mr. Shaw to answer that question, if I may.

Mr. T. Shaw (Principal, Audit Operations, Office of the Auditor General): Mr. Chairman, there is no question that the program is under pressure in the sense of increasing volumes, changing trade patterns and trade behaviour. They have to cope with a difficult situation. At the same time, we found that sometimes they perhaps rushed a little bit in trying to do that. They did not get adequately around to risk assessment in the situations we did report. We were concerned that in some cases their authority to enter certain of these arrangements was not there. I think that is one of the areas of action they are indicating they will rectify in their corrective actions.

In the matter of competence, they have been attempting to train their people better to accommodate these requests from trade, to attest to certain conditions or processing actions about which the trade partners may want some assurance. This perhaps goes beyond the requirement to assure there are no foreign plant pests that are of concern, etc. in the exported goods.

M. Morrissey: On parle du paragraphe 8.78, n'est-ce pas?

M. Bellemare: Oui.

[Traduction]

Selon les données que nous avons en main, qui proviennent à la fois de documents publiés dans la Communauté européenne et ici, les risques que comportent les produits chimiques dans les aliments sont peu élevés et sont en baisse, donc, je crois qu'il s'agit de procurer une information exacte au public.

Par exemple, lors d'une récente émission télévisée, on a procédé à des analyses approfondies d'environ 30 produits canadiens et importés pour y dépister des résidus chimiques ici au Canada, et les résultats tombaient tous dans les limites acceptables. Il y avait bien un cas de DDT, qui n'a pas été permis ici depuis bon nombre d'années, mais le DDT comporte d'abord un risque pour l'utilisateur et les résidus tombaient quand même dans les limites prescrites. Donc, on a déterminé que tous les aliments rencontraient les normes de tolérance.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): I would like to refer to paragraph 8.78, which deals with trade facilitation. My question is for the Auditor-General.

You mentioned the preferential treatment that was allowed, in certain cases, in order to encourage trade with Canada's other trading partners. Do you feel that the pressure put on the Department of Agriculture and on the Food Production and Inspection Branch is such that there may have been cases of negligence in the monitoring of traded goods because of the volumes involved or because of a lack of expertise and adequate standards?

M. Meyers: Monsieur le président, je vais demander à M. Shaw de répondre à cette question.

M. T. Shaw (vérificateur principal, Direction générale des opérations de vérification, Bureau du vérificateur général): Monsieur le président, il ne fait aucun doute que le personnel qui assure ce programme doit faire face à des volumes de plus en plus importants et à une évolution des tendances commerciales. Il est obligé de s'accommoder d'une situation difficile. En même temps, nous avons constaté que parfois les inspecteurs sont allés un peu trop vite en besogne. Dans les cas dont nous avons fait état, ils n'ont pas évalué les risques de façon adéquate. Nous nous inquiétons du fait qu'ils n'étaient pas autorisés à prendre certaines des dispositions qu'ils ont prises. Il s'agit là d'une situation qu'ils se disent prêts à corriger.

En ce qui concerne la compétence, on essaie de dispenser une meilleure formation aux inspecteurs afin de répondre aux exigences commerciales et de rassurer nos partenaires commerciaux quant au respect de certaines conditions et procédures. Cela va peut-être au-delà de l'obligation de veiller à ce qu'il n'y ait pas de parasites d'origine étrangère dans les marchandises exportées.

Dr. Morrissey: We're talking about Paragraph 8.78, right?

Mr. Bellemare: Yes.

[Text]

M. Morrissey: On parle d'une entente d'importation—*compliance agreement*. Dans ce cas-là, dans le domaine de la protection de végétaux, des importations ont été permises en vertu d'une entente importation ou *compliance agreement*. C'est un document dans lequel les conditions d'importation sont précisées. Je reconnais qu'on n'aurait pas dû faire cela. Normalement, les conditions d'importation devraient être énoncées sur le permis d'importation. Donc, la mauvaise formule a été utilisée et on est en train de corriger cela. C'est la formule utilisée qui est remise en question.

M. Bellemare: Ma deuxième question s'adresse aussi au Bureau du vérificateur général. Je m'excuse, mais je n'ai pas la référence. Ma question a trait à la formation des inspecteurs en général. J'aimerais savoir quels sont les principaux facteurs qui font que la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments n'assume pas complètement ses responsabilités dans des domaines comme la formation des inspecteurs.

Mr. Ward: Mr. Chairman, throughout the chapter there are a number of references to training inspectors. The Department of Agriculture, in wishing to make the best use of its limited resources, is looking to use inspectors, trained in one discipline, in a second discipline.

In the plants they are using veterinary inspectors as food inspectors. There is a need for those veterinary inspectors to learn a good deal more about food science so that they know in a particular process such as, say, the fermentation of sausages, the effect of changes in temperature and the changes in the way foreign sausages are produced.

• 0950

They also need to better understand the implication of adding certain additives at certain times during the process. There is also a need for inspector trainees on the human management side so that there are better relationships between the supervisors and those working on the line. Grievances and problems are handled on the spot and do not rise to a higher level.

Plant inspectors are being cross-trained at border points so they will be looking for insects, pests. Additional training is needed there. The department has responded, and is indicating a number of new training programs being put in place.

M. Bellemare: Je reviens à la question des inspecteurs, des vétérinaires qui sont transformés en inspecteurs de nourriture. J'ai de la difficulté à comprendre la relation. Je vois que vous avez peut-être trop de vétérinaires et que, tout à coup, vous transformez ces gens-là en inspecteurs pour la nourriture. Est-ce que leur formation se fait sur place, *by trial and error*, ou si vous avez des programmes de formation quelconques?

[Translation]

Dr. Morrissey: We're talking about an import agreement—a compliance agreement. In that particular case, where plant protection is concerned, imports have been allowed in accordance with an import or compliance agreement; a document in which the terms under which goods may be imported are spelled out. I acknowledge that this shouldn't have been done. Ordinarily the terms governing imports would be stated on the import permit. Obviously we've gone the wrong way to work, and this is now being corrected. It is the present formula that is now being challenged.

Mr. Bellemare: My second question is also directed to the office of the Auditor-General. I'm sorry, but I don't have the reference. My question has to do with inspector training in general. I would like to know why the Food Production and Inspection Branch is not fully assuming its responsibilities in areas such as inspector training.

M. Ward: Monsieur le président, dans ce chapitre on fait mention plusieurs fois de la formation des inspecteurs. Le ministère de l'Agriculture, qui veut mettre à profit ces ressources limitées, envisage d'employer des inspecteurs, formés dans un domaine, dans un autre domaine.

Dans les usines les inspecteurs vétérinaires travaillent comme inspecteurs d'aliments. Il faut que ces inspecteurs vétérinaires apprennent beaucoup plus de science alimentaire avant de connaître—en ce qui concerne un processus particulier telle que la fermentation des saucisses—l'incidence des changements de température et des différentes façons dont les saucisses étrangères sont produites.

Ils devraient aussi mieux comprendre les conséquences de l'incorporation de certains additifs à diverses étapes du processus. Il faudrait aussi dispenser une formation en gestion de ressources humaines afin que les chefs et les travailleurs s'entendent mieux. Les doléances et les problèmes pourraient être réglés sur le champ.

Les inspecteurs des végétaux reçoivent une formation supplémentaire au point d'entrée frontalier afin d'apprendre à mieux déceler les insectes et les parasites. Le besoin d'une formation supplémentaire dans ce domaine s'est fait sentir. Le ministère a réagi et est en train de mettre à exécution de nouveaux programmes de formation.

Mr. Bellemare: I'd like to get back to the issue of these veterinary inspectors who are working as food inspectors. I can't quite see the connection. You may have too many veterinary inspectors and so, all of a sudden, you turn them into food inspectors. Are they trained on the job, by trial and error, or do you have some sort of training program?

[Texte]

M. Morrissey: Monsieur Bellemare, je crois que vous parlez du paragraphe 8.4(1). Je le cite:

There is a complete and extensive training program to help inspectors detect pathological animal diseases that may pose human health threats, and quality deficiencies, in meats. However, they are not trained to know the dangers to health inherent in some of the substances used in processing or preserving foods, or inappropriate statistical quality control procedures.

Dans le cas de l'inspection des viandes, l'accent a été mis sur les maladies pathogènes de l'animal. Depuis qu'on a éliminé ou contrôlé certaines maladies telles que la tuberculose, l'accent est mis sur des maladies qui sont importantes pour l'homme. Cette formation a toujours été donnée. Pour ce qui est des produits chimiques ou des choses ajoutées lors de la transformation des aliments, c'est un dossier en évolution qui devient de plus en plus important. Donc, il s'agit de donner une formation supplémentaire au personnel.

En ce qui a trait aux statistiques, nous avons rédigé un carnet sur les statistiques pour les inspecteurs, un résumé des textes, et nous sommes en train de préparer un vidéo pour les inspecteurs, pour simplifier le contrôle de la qualité par l'emploi des statistiques.

Dans un deuxième temps, dans le cadre de la formation à l'inspection des aliments, pour la protection de la population humaine, on a préparé 30 modules audio-visuels qui présentent telle et telle section de l'inspection de façon visuelle, de façon auditive et de façon écrite, et il y a un petit examen à la fin. C'est donné sur place, là où on a la mémoire visuelle, auditive et tactile.

De plus, on a élaboré un programme de maîtrise en science alimentaire avec l'Université de Winnipeg pour recycler les inspecteurs, et on a ouvert trois petites écoles de formation pour que les inspecteurs soient formés avant de se présenter sur les lieux de travail. Il y a plusieurs autres cours, mais je vais m'arrêter là.

Un seul autre détail: pour les inspecteurs techniques, nous sommes en train de négocier avec les universités un diplôme de formation formelle qui devrait être présenté d'ici un an, je pense.

Pour ce qui est des relations interpersonnelles, nous avons énoncé une politique selon laquelle chaque personne ayant cinq employés ou plus doit, au cours des quelques prochains mois, suivre un cours de relations interpersonnelles. Ce programme est déjà bien en place au Québec, et nous sommes en train de l'implanter progressivement partout au pays.

• 0955

The Chairman: Dr. Stevenson, were you indicating that you wanted a supplementary or that you wanted another round?

[Traduction]

Dr. Morrissey: Mr. Bellemare, I believe you are referring to Paragraph 8.4(1). I quote:

Il existe un programme de formation complète et poussée conçu pour aider les inspecteurs à déceler dans les viandes les affections pathologiques des animaux qui pourraient constituer des menaces pour la santé humaine et amoindrir la qualité des viandes. Toutefois, on ne leur apprend pas à déceler les dangers sanitaires inhérents à certaines substances utilisées dans la transformation ou la conservation des aliments, comme on ne leur enseigne pas les méthodes appropriées de contrôle statistique de la qualité.

Where meat inspection is concerned, we have stressed the detection of pathological animal diseases. Since we have either eliminated or brought under control certain illnesses such as tuberculosis, we are now stressing serious human diseases. This training has always been provided. As for chemicals or things that are added during food processing, this is a changing area and one that is becoming increasingly important. We therefore need to provide staff with additional training.

As far as statistics are concerned, we have published a statistics notebook for inspectors, an abstract, and we are now making a video for inspectors in order to make quality control and the use of statistics easier.

Secondly, concerning the training of food inspectors, and to protect our human population, we have made 30 audio-visual modules that deal with various areas of inspection in a visual, auditory and written way; and there is a little test at the end. The test is given at work, where the visual, auditory and tactile memory is most receptive.

Furthermore, with the University of Winnipeg, we have set up a master's program in Food Sciences in order to retrain inspectors and we've opened three small training schools so that inspectors can be trained before going to their workplace. There are several other courses, but I'll stop here.

Just one more detail: where technical inspection is concerned, we are now negotiating with universities to set up a formal training diploma program, which should be ready a year from now, I think.

As far as interpersonal relationships are concerned, we have announced policy according to which any person with five or more employees must, over the next few months, follow a course dealing with interpersonal relationships. This program is already underway in Quebec, and we are phasing it in across the country.

Le président: Monsieur Stevenson, voulez-vous poser une question supplémentaire ou voulez-vous qu'il y ait une autre ronde de questions?

[Text]

Mr. Stevenson: Another round.

The Chairman: Okay. Ms Tardiff, and then I will go over to Mr. Hovdebo.

Mme Monique Bernatchez Tardif (députée de Charlesbourg): J'aimerais attirer l'attention des gens du ministère de l'Agriculture sur la section qui s'appelle «Inspection et Certification des exportations agricoles». Ce sont les recommandations 8.101 et suivantes.

Ce qui me frappe, c'est qu'on parle de la certification des produits d'importation et d'exportation des végétaux. Entre autres, on dit dans la recommandation 8.103:

Les inspecteurs de la Protection des végétaux ont délivré quelque 40,000 certificats en 1987, sans lesquels de précieuses exportations de produits agricoles et forestiers n'auraient pas été possibles.

Evidemment, c'est toujours à deux volets: on parle de règlements phytosanitaires d'importation et d'exportation. En lisant cette section, je me rappelais qu'il y a à peu près un mois, à l'occasion des Florales internationales de Nantes, des horticulteurs se plaignaient de la trop grande sévérité du programme de certification au Canada.

Je comprends qu'il faut établir un équilibre et que le producteur qui veut faire plus d'affaires avec le Canada aimerait qu'il y ait le moins possible de normes contraignantes. Au niveau des parasites importés en même temps que les produits, quelle est l'implication du resserrement des normes qu'on semble annoncer spécialement dans la recommandation 8.109, où on dit qu'on est en train de revoir toutes ces normes et qu'elles seront appliquées de façon un peu plus sévère?

M. Noreau: Madame Tardif, je pense qu'on parle d'une clarification et pas nécessairement d'un resserrement. Il faut se rappeler que ces normes existent pour nous protéger et protéger nos clients de certains insectes ou parasites que nous n'avons pas et que nous ne voulons pas avoir. Aux dernières Florales, à Montréal, des plantes qui avaient été acceptées ont introduit au pays des microbes que nous n'avions pas auparavant.

Ce qui est important, c'est que les pays s'entendent clairement sur les exigences des uns et des autres. Il est clair qu'on exerce des pressions pour avoir le moins de normes possible pour celui qui veut faire des affaires. Il est vrai que nous sommes sur une espèce de clôture: nous tentons de protéger le pays, le nôtre et le leur, de ces microbes tout en essayant de faciliter le commerce. C'est quand on s'entend bien sur les règles qu'on peut commercer à l'intérieur d'un corridor phytosanitaire propre.

Mme Bernatchez Tardif: On parle d'un corridor phytosanitaire propre des deux côtés. Vous avez donné tout à l'heure l'exemple des Florales internationales de Montréal et des effets de l'importation de certains produits. Le ministère de l'Agriculture a-t-il été impliqué dans le contrôle des effets de l'infection qui a été amenée à cette occasion-là?

[Translation]

M. Stevenson: Une autre ronde.

Le président: D'accord. Je donne la parole à M^{me} Tardif et ensuite à M. Hovdebo.

Ms Monique Bernatchez Tardif (Charlesbourg): I would like to draw the attention of the people from the Department of Agriculture to the section entitled "Inspecting and Certifying Agricultural Exports". I'm talking about the recommendations beginning with Recommendation 8.101.

What strikes me is that they discuss the certifying of plant imports and exports. Under Recommendation 8.103, we read that:

"Plant Health inspectors issued some 40,000 certificates in 1987, without which valuable exports of Canadian agricultural and forestry commodities would not have been possible."

Obviously, there are always two components: they discuss the plant health regulations governing imports and exports. Reading that section, I was reminded of the fact that about a month ago, during the International Flower Show in Nantes, horticulturalists were complaining about the excessive strictness of Canada's certification program.

I understand that it's necessary to strike a balance and that the producer who wants to do more business with Canada would prefer that there be the fewest possible restrictive standards. As far as foreign pests that enter the country with foreign goods are concerned, what will be the consequences of the tougher standards that seem to be given special attention in Recommendation 8.109, where we read that the standards are being revised and that they will be enforced a bit more strictly?

Mr. Noreau: Ms Tardif, I think we're talking about a clarification and not necessarily tougher standards. We must remember that these standards are there to protect us and to protect our clients from certain insects and pests that we don't have and don't want to have. At the last flower show in Montreal, plants that were accepted at the show brought germs into the country, germs that we didn't have before.

What is important is that countries clearly understand their respective requirements. It is clear that we're trying to have the fewest standards possible for those people who want to do business. It is true that we have two obligations to fulfill: we are trying to protect people, both in our country and in others, from germs, while at the same time trying to encourage trade. Once we are in agreement about rules we can trade within a clean phytosanitary corridor.

Ms Bernatchez Tardif: We're talking about a phytosanitary corridor that is clean on both sides. Just a moment ago you mentioned the example of the Montreal International Flower Show and the effects of having imported certain products. Has the Department of Agriculture been involved in monitoring the effects of the infection which started then?

[Texte]

M. Morrissey: Madame Tardif, les Florales, c'est un peu un milieu spécial en ce sens que c'est un monde fermé. Donc, on a pu permettre l'importation de certains produits et contrôler l'élimination des produits. C'est au moment de ce contrôle que nous avons trouvé des parasites qu'on avait espéré ne pas trouver sur ces plantes. Cela a été contrôlé, mais c'est tout de même un risque. C'est pour cela qu'on a resserré les normes cette année.

• 1000

Mme Bernatchez Tardif: Est-ce que ce resserrement que vous avez effectué va avoir un effet réel sur l'importation des produits?

M. Morrissey: Cela va avoir un effet, mais je ne crois pas qu'il sera insurmontable. Chaque fois qu'on resserre les normes, cela crée un peu plus de difficultés. On veut faire notre possible pour faciliter la tenue des Florales tout en protégeant le pays. Comme M. Noreau l'a dit, c'est un corridor qu'il faut suivre sans trop se pencher, ni vers la gauche ni vers la droite.

Mr. Hovdebo: Following up my earlier questions, you suggest emergency registrations do not become temporary registrations in the sense that they do not have the conditions. However, the Auditor General has pointed out that the temporary registrations are often re-registered year after year and become pseudo-permanent. Have you managed to move some of those into the permanent areas?

Dr. Morrissey: The conditions for temporary registration are legal rather than temporal—in other words, if a given product meets the requirements for safety and usage for a temporary registration, in terms of what is used, where it is used, when it is used, and how it is used. For example, is it a closed system? Must it be used away from rivers?

Mr. Hovdebo: But those conditions are also on permanent registrations.

Dr. Morrissey: They are, but they tend to be less restrictive. There is really a difference between the temporary and the permanent registration. Temporary registration is much more restrictive. The important point is, if it met those requirements a year ago and it still meets those requirements next year, then legally it has met those requirements in both points of time.

Mr. Hovdebo: Do you move certain permanent registrations into temporary when you find that the use is in areas which are less valuable or more dangerous?

Dr. Morrissey: It is possible, Mr. Chairman, but one of the points that is important to make is that we could register all products, feeds, fertilizers, pesticides, vaccines,

[Traduction]

Dr. Morrissey: Ms Tardif, the Flower Show is a rather special milieu in that it is a little world unto itself. Therefore we allowed certain products to be imported and monitored the elimination of these products. It was while monitoring these products that we found the pests that we would rather not have found in these plants. This has been brought under control, but it is nevertheless a risk. This is why we have toughened our standards this year.

Ms Bernatchez Tardif: Are these more stringent standards you have brought in going to have any real effect on the importation of these products?

Dr. Morrissey: It will have an effect, but I do not think that it will be insurmountable. Each time that standards are made more stringent, things become a little bit more difficult. We will do our utmost to help ensure that the Flower Show can be held while at the same time protecting the country. As Mr. Noreau has said, it is a narrow path which we must follow without leaning too far, either to the left or to the right.

M. Hovdebo: Je voudrais maintenant enchaîner sur ma question précédente. Vous semblez nous dire que les homologations d'urgence ne deviennent pas des homologations temporaires puisqu'elles ne correspondent pas aux critères voulus. Or, le vérificateur général a signalé qu'il arrive souvent que les homologations temporaires soient reconduites année après année, devenant ainsi permanentes à toutes fins pratiques. Avez-vous réussi à transformer certaines de ces homologations?

M. Morrissey: Les conditions qui visent l'homologation temporaire sont de nature juridique plutôt que temporelle—autrement dit, tel ou tel produit doit répondre aux exigences de sécurité et d'utilisation pour qu'une homologation temporaire soit accordée selon la nature du produit, le lieu, la période et la période d'utilisation. Par exemple, s'agit-il d'un système fermé? Le produit doit-il être utilisé loin des cours d'eau?

M. Hovdebo: Mais ces conditions visent également les homologations permanentes.

M. Morrissey: En effet, mais ces dernières sont généralement moins restrictives. Il existe vraiment une différence entre l'homologation temporaire et la permanente. L'homologation temporaire est beaucoup plus restrictive. Ce qu'il faut retenir, c'est que si un produit a répondu aux exigences il y a un an et continue toujours de répondre aux mêmes exigences l'année suivante, alors, sur le plan légal, le produit a répondu aux conditions d'homologation à deux moments distincts.

M. Hovdebo: Est-ce que vous transformez certaines homologations permanentes en homologations temporaires lorsque vous constatez qu'un produit est utilisé dans un secteur où la valeur de l'activité est moindre ou bien où l'utilisation est plus dangereuse?

M. Morrissey: La chose est possible, monsieur le président, mais il faut comprendre que nous pourrions homologuer de façon permanente tous les produits, les

[Text]

permanently. Some countries do. Then they deregister them when in fact data come to hand that indicate they no longer meet requirements.

One of the practical difficulties with that is legally it is much more difficult for the Crown to deregister something that is on the books because the burden of proof is on the Crown. If, in fact, you register it for one year, or three years, or five years, then you have a natural life cycle at the end of which the product's registration expires, and if you allow it to expire, then the burden of proof for reregistration is on the private company. That is one reason why a temporary registration is useful.

Mr. Hovdebo: Who controls the registration of the export of pesticides from Canada? Does the Department of Agriculture have anything to do with that? I am talking about pesticides which are produced in Canada and which are exported to other countries.

Dr. Morrissey: There are two requirements generally for the export of any products, pesticide or any other. Generally, to be traded in Canada, they must meet the requirements of this nation. That is the first one. The second one is that we have to be sensitive to the client's needs. If a third country wants something done which meets its requirements, then we try to do that additional thing which it wants.

Mr. Hovdebo: The reason I ask is that pesticides sold in Nigeria, made in Canada, are not allowed in Canada. I was just wondering if the Department of Agriculture had any responsibility for what is sold.

Dr. Morrissey: No. Nigeria is a sovereign state. They would determine their own requirements and we would try to comply with that.

Mr. Hovdebo: I want to go to something we took up the other day, the person-years. Your indication was that you have moved the person-years around. I have an analysis from 1985 to 1989-90. You reduced the total number from 4,355 to 4,297, which is not a large reduction. My point is that your food safety and inspection has gone from 2,360 in 1985-86, which was actual, to 2,337, estimate, in 1989-90, which is a considerable reduction if you say your load is increasing tremendously in food and safety inspection. You are estimating fewer people. I recognize that this is an estimate and your actual might be quite different, but it is an indication from your Part III that you are reducing people in food safety and inspection.

[Translation]

aliments du bétail, les engrais, les pesticides, les vaccins, etc. C'est ce que font certains pays. Puis ils retirent l'homologation lorsqu'il s'avère tel ou tel produit ne répond plus aux exigences.

L'une des difficultés d'ordre pratique qui surgit cependant, c'est qu'il est beaucoup plus difficile sur le plan juridique pour l'État d'annuler une homologation déjà accordée, étant donné que ce sont les pouvoirs publics qui ont alors le fardeau de la preuve. Par contre, en homologuant pour un an, trois ans ou cinq ans, il arrive tout naturellement que l'homologation du produit arrive à expiration à un moment donné et alors c'est la société privée qui a le fardeau de la preuve aux fins du renouvellement de l'homologation. Voilà notamment en quoi les homologations temporaires peuvent être utiles.

M. Hovdebo: Qui régit l'homologation des pesticides exportés du Canada? Est-ce que le ministère de l'Agriculture a son mot à dire là dedans? Je parle de pesticides produits au Canada et exportés vers d'autres pays.

M. Morrissey: Deux exigences s'appliquent généralement à l'exportation de tout produit, qu'il s'agisse d'un pesticide ou de tout autre produit. En général pour être commercialisé au Canada, un produit doit tout d'abord répondre aux exigences canadiennes. Deuxièmement, tout produit doit correspondre aux besoins du client. Si un pays tiers a certains besoins, alors nous tentons d'y répondre.

M. Hovdebo: Si je pose la question, c'est que certains pesticides fabriqués au Canada sont vendus au Nigéria, tout en n'étant pas autorisés au Canada. Je me demandais si le ministère de l'Agriculture avait certaines responsabilités par rapport à la nature des produits vendus.

M. Morrissey: Non. Le Nigéria est un État souverain et détermine ses propres besoins. Nous tentons d'y répondre.

M. Hovdebo: Je voudrais maintenant aborder un aspect qui a été soulevé l'autre jour: les années-personnes. Il ressort de ce que vous avez dit que vous avez déplacé des années-personnes. J'ai ici une analyse pour les années allant de 1985 à 1989-1990. Vous avez réduit les effectifs totaux de 4,355 à 4,297, ce qui n'est pas très considérable. Ce qui m'intéresse cependant c'est que le groupe Innocuité des aliments et Inspections ait passé de 2,360 en 1985-1986, et ce sont les chiffres réels, à 2,337, en chiffres estimatifs, pour 1989-1990, ce qui représente une baisse considérable, compte tenu du fait que vous dites que la charge de travail augmente très considérablement pour cette activité. Vous prévoyez un moins grand nombre de personnes. D'accord, c'est un chiffre estimatif et dans les faits il pourrait en être tout autrement, mais il ressort néanmoins de votre Partie III que vous allez réduire les effectifs à l'Innocuité des aliments et à l'Inspection.

[Texte]

[Traduction]

• 1005

Mr. Noreau: We are working with the same analysis, because your numbers match mine. It is true that the number in 1986-87 was 2,349. It is now 2,337. It is within this 2,337 or 2,349 that the changes are important to note. For example, meat hygiene has moved in 1986-87 from 1,618 to 1,703. In some other areas, like poultry, the numbers have gone from 118 to 98. I use that as an example.

It is within the total that we have allocated more resources to the highest priority area, and meat hygiene is one of those. By the way, this is where the increase in the workload is. I indicated that the amount of meat inspected increased—I believe it is 2% a year—and it is essentially in meat that this occurs. We are trying to allocate where the workload increases and priorities are. We consider that food safety is a higher priority than food quality.

Mr. Stevenson: In section 8.23 the Auditor General refers to the different ratings of meat packing plants and says that the branch does not know whether there is an increase in the rigour of inspections for riskier plants. Has this changed?

Dr. Morrissey: The point being raised is that headquarters did not have documentation to show that those plants were getting the intensive surveillance they required. We are a decentralized organization. The seven regions, provinces, and the Maritimes had been delegated the authority to run this piece of business themselves. Any records that existed were kept between the plant and the regional office. We have accepted the Auditor General's advice that this is an important piece of business, and that we should have access to this information at the headquarters level. A system has been put in place to make sure that headquarters also has this data.

Mr. Stevenson: To what extent do you attempt to force the improvement of these various packing plants and to increase the rating on each plant?

• 1010

Dr. Morrissey: I think the simple fact of having a rating system has resulted each time we have used it—not just in meat plants but in several applications—in an improvement in the general rating year over year. I think it is partly caused by people suddenly realizing where they rank in terms of their peers or their competitors, and pride in their own work has moved the rankings up. I am speaking from memory and subject to correction, but I think the number of meat plants, for example, at the lower end of the scale has been cut in half over the last few years.

M. Noreau: Nous devons nous fier aux mêmes analystes puisque mes chiffres et les vôtres coïncident. C'est vrai que pour 1986-1987 le chiffre a été de 2,349. Il est actuellement de 2,337. C'est l'écart entre les deux chiffres qui précèdent qu'il importe de considérer. Par exemple, les effectifs sont passés de 1,618 à 1,703 pour l'hygiène des viandes en 1986-1987. Dans d'autres secteurs comme les volailles, ils sont passés de 118 à 98. Je cite ces chiffres à titre d'exemple.

Nous avons affecté une plus grande partie des ressources totales aux secteurs prioritaires et celui de l'hygiène des viandes est du nombre. Je vous signale en passant que c'est dans ce secteur que la charge de travail augmente. J'ai dit que la quantité de viande inspectée avait augmenté—de deux p. 100 par année, je crois—et c'est essentiellement dans le secteur des viandes que cela se produit. Nous nous efforçons d'affecter les ressources en fonction des augmentations de charge de travail et de l'ordre de priorité. Selon nous, l'innocuité des aliments a priorité sur la qualité des aliments.

M. Stevenson: À l'article 8.23 de son rapport, le vérificateur général, ce dernier parle des cotes qui sont attribuées aux diverses salaisons et déclare que la direction générale ne sait pas si les installations à risque plus élevé font l'objet d'inspections plus rigoureuses. Y a-t-il eu changement à cet égard?

M. Morrissey: Ce qu'on a pu constater, c'est que l'administration centrale n'avait pas en main les documents qui pouvaient montrer que ces installations faisaient l'objet de la surveillance plus intensive qui était nécessaire. Notre organisation est décentralisée. On a délégué aux sept régions, aux provinces et aux Maritimes le pouvoir de se charger de cette question. Toute documentation existante se trouve au niveau de l'installation et du bureau régional. Nous avons accepté l'avis du vérificateur général selon lequel il s'agit là d'un aspect important de nos activités, sur lequel des renseignements devraient exister à l'administration centrale. Un système a donc été mis en place à cet effet.

M. Stevenson: Quel efforts déployez-vous pour obliger les salaisons à améliorer leurs méthodes et à accroître leur cote?

M. Morrissey: Selon moi, le simple fait d'avoir un système de cotes a débouché, chaque fois que nous l'avons appliqué—non seulement dans la salaison mais dans plusieurs autres activités—sur une amélioration de la cote générale d'une année à l'autre. Je pense que cela est attribuable au fait que les gens se rendent compte tout à coup où ils se situent par rapport à leurs concurrents ou à leurs homologues et que cela les stimule à se dépasser. De mémoire et sans en être tout à fait certain, je crois par exemple que le nombre de salaisons qui se situent au bas de l'échelle a été réduit de moitié au cours des quelques dernières années.

[Text]

There are six rankings, which allow a plant to move progressively up or down the scale over time, so there is no surprise. If a plant ultimately gets down to the fail level, its right to use the meat inspection legend is removed, and it is effectively put out of business. One level above that would be a plant that has something unacceptable, but which can be corrected immediately, for example, a piece of equipment or a room that must be taken out of use. In that case, the plant is put under intensive surveillance until the room taken out of use is permanently taken out, or is repaired and put back into use.

Mr. Stevenson: I have a question that is somewhat an aside. I can recall a few years ago that spokespersons for other countries made some claims about the lack of quality of our processing plants here in Canada. To what extent was that factual, and to what extent were those statements non-tariff barriers to trade? If there was any fact to them, to what extent have we acted to correct those problems?

Dr. Morrissey: Dr. Stevenson, I think we are speaking about the EEC inspections of Canadian plants. The EEC has set standards that are different from Canadian standards. Up to about 10 years, the U.S. set the international meat inspection standard. They were the largest importing country in the world. The EEC now has a market of about 340 million people, and they are becoming one of the world's international standard-setting bodies simply by virtue of their size. I would not say their standards are any better than the U.S. or Canadian standards; they are simply different. In certain cases there are construction requirements that are different from ours.

What is interesting to note is that when we audited EEC plants to EEC standards, we found about the same percentage of plants met those standards as did Canadian plants. I must give a little background on that. International trading in foods tends to take place on the equivalency principle. That means we recognize that other countries have different constitutions from ours, different laws from ours and consequently will have different standards from ours. If the end result is the same, if the safety is equivalent to ours, we accept their system. That means we must audit a country in the EEC to EEC standards. We say that if they meet their own standards, we will accept it as equivalent to ours. We found about the same percentage of EEC plants met their standards, as did ours.

Mr. Stevenson: Throughout the auditor's report there is, of course, concern about sampling from a statistical

[Translation]

Il y a six cotes, ce qui permet à un établissement d'évoluer progressivement à la hausse ou à la baisse sur l'échelle, de sorte qu'il n'y a pas de surprise. Si un établissement atteint la cote d'échec, il perd son droit à la légende d'attestation d'inspection des viandes, ce qui le met ni plus ni moins en faillite. Au cran suivant, il s'agirait d'une installation qui comporte un élément inacceptable mais pouvait être corrigé immédiatement, par exemple, une machine ou une salle à condamner. Dans ce cas, l'établissement fait l'objet d'une surveillance intense jusqu'à ce que les correctifs voulus aient été apportés.

M. Stevenson: J'ai une question qui est en même temps un commentaire en quelque sorte. Je me souviens qu'il y a quelques années de cela, des représentants de pays étrangers ont prétendu que nos salaisons canadiennes étaient déficientes sur le plan de la qualité. Qu'en était-il au juste et dans quelle mesure ces déclarations ne constituaient-elles pas plutôt des obstacles non tarifaires au commerce? Dans la mesure où elles étaient fondées, qu'a-t-on fait pour régler cela?

M. Morrissey: Monsieur Stevenson, je suppose que nous parlons des inspections d'installations canadiennes par des représentants de la CEE. Les normes de la CEE ne sont pas les mêmes que celles du Canada. Avant 1979 environ, c'était les États-Unis qui dictaient la norme internationale en matière d'inspection des viandes. Ils étaient les plus grands importateurs au monde. La CEE a maintenant un marché d'environ 340 millions de consommateurs et elle est en voie de devenir l'un des plus importants agents de normalisation au monde, tout simplement en raison de sa taille. Je ne dirais pas que les normes de la CEE sont supérieures à celles des États-Unis ou du Canada; elles sont tout simplement différentes. Dans certains cas il y a des exigences en matière de construction qui diffèrent des nôtres.

Ce qu'il vaut la peine de souligner, c'est que lorsque nous avons vérifié certaines installations de la CEE en fonction des normes de la CEE, nous avons constaté que le pourcentage des établissements qui répondaient aux normes était à peu près le même qu'au Canada. Je dois vous donner certains éléments de perspective sur cette question. En matière de commerce international des aliments, on a tendance à observer le principe de l'équivalence. Autrement dit, il faut reconnaître que les autres pays ont d'autres normes que les nôtres, tout comme ils ont d'autres constitutions et d'autres lois. Si, en fin de compte, le résultat est le même, c'est-à-dire que le degré de sécurité équivaut au nôtre, nous acceptons leur système. Cela veut dire qu'il nous faut vérifier les pratiques d'un pays de la CEE en fonction des normes de la CEE. S'ils respectent leurs propres normes, nous acceptons que leur système est l'équivalent du nôtre. Or, nous avons constaté que le pourcentage des établissements qui respectaient les normes était à peu près le même pour la CEE que pour le Canada.

M. Stevenson: Il ressort d'une manière générale du rapport du vérificateur certaines inquiétudes au sujet de

[Texte]

point of view and also, I suppose, from what claims can be made from some of that sampling relating to human health. In one situation, the concern is stated that the amount of sampling required to get a meat packing plant, for example, to follow regulations and put out a quality product may require considerably less testing than to give a firm statement that the food coming through the plant actually is in fact safe.

• 1015

How have you been able to address this problem of sampling, and to what extent have you adjusted the numbers to actually be able to meet this challenge of 95% confidence level in food products where there may not be any statistical uniformity in the general population of products you are looking at?

Mr. Noreau: With your permission, Mr. Chairman, I would like Dr. Saschenbrecker to come up and address your question. He is involved directly in this consolidated strategy for the assessments of hazards, and sampling is right at the core of his work.

Dr. Peter Saschenbrecker (Chief, Residue Analysis, Food Production and Inspection Branch, Department of Agriculture): Dr. Stevenson, the first thing I should remark here is that the confidence figure of 95% is very often quoted out of context, and we are as guilty of it as anyone else.

This is precisely what the Auditor General picked us up on—that when we talk about confidence limits, we are talking about something within the confines of statistics. The moment where we leave it and we use it in general terms, it can become misleading.

However, at this time we are doing everything possible to still meet statistical reproduceability and statistically significant sampling. In many instances, this meant we had to increase our volume of sampling and in other instances, it meant we had to follow our schedule of priorities.

As a case in point, we have during this fiscal year increased our testing in the area of meat for sulfonamide residues by a factor of 1,000%. We have gone from approximately 6,000 samples a year to 60,000 samples a year.

We are not doing this by just one massive frontal attack on meat, we are simply doing this through the introduction of more efficient screening techniques that can be conducted right at the plant level, so that only suspect positives go to the lab. In this fashion, it is possible to bring about this tremendous increase in sampling.

[Traduction]

l'échantillonnage, sur le plan de la méthodologie statistique d'une part, mais aussi je suppose sur celui des conclusions tirées des échantillonnages pour ce qui est de la santé humaine. Dans un cas, on s'inquiète du fait que l'importance des échantillonnages qui sont nécessaires pour veiller à ce qu'un établissement se conforme aux règlements et assure une production de bonne qualité peut être beaucoup moindre que celle qu'il faudrait pour pouvoir déclarer que la production alimentaire d'un établissement est sans danger.

Comment avez-vous été en mesure d'aborder ce problème d'échantillonnage et dans quelle mesure avez-vous adapté les chiffres pour pouvoir arriver à répondre à ce défi que constitue le niveau de confiance de 95 p. 100 dans les produits alimentaires, compte tenu de l'absence possible d'uniformité statistique dans la population générale des produits que vous inspectez?

M. Noreau: Si vous le permettez, monsieur le président, je vais demander à M. Saschenbrecker de répondre à votre question. Il participe directement à cette stratégie intégrée d'évaluation des risques et l'échantillonnage est un aspect tout à fait critique de son travail.

M. Peter Saschenbrecker (chef, Analyse des résidus, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture): Monsieur Stevenson, il faut dire d'entrée de jeu que ce niveau de confiance de 95 p. 100 est très souvent cité hors contexte et nous sommes tout aussi fautifs que d'autres à cet égard.

C'est justement là-dessus que le vérificateur nous a relancés—sur le fait que nous parlons d'intervalle de confiance, une notion qui relève du champ de la statistique. Lorsque nous employons ce genre d'expression dans un contexte plus général, le résultat peut être trompeur.

Cependant, à ce stade, nous faisons tout ce qui est possible pour continuer à effectuer un échantillonnage qui soit à la fois reproductible et significatif sur le plan de la statistique. Dans bien des cas, cela veut dire que nous avons dû augmenter le volume d'échantillonnage et, dans d'autres, que nous avons dû respecter notre ordre de priorité.

A titre d'exemple, je peux vous dire qu'au cours de la présente année financière, nous avons augmenté de 1,000 p. 100 les échantillonnages visant à détecter les résidus de sulfonamide dans les viandes. Le nombre d'échantillons est ainsi passé d'environ 6,000 à quelque 60,000 par année.

Nous agissons en ce sens non pas nécessairement par intervention directe mais plutôt en augmentant l'efficacité des techniques de tamisage qui peuvent être appliquées au niveau même de l'établissement, de sorte que seulement les échantillons présumément positifs sont transmis au laboratoire. C'est de cette façon qu'il est possible d'augmenter si considérablement l'échantillonnage.

[Text]

We have similar increases for this fiscal year in the areas identified in the Auditor General's report, such as fruit and vegetable testing, where we do not at this point in time have rapid testing technology but with conventional means, we have increased our sampling by 77%.

We have also shifted a lot of resources towards the statistically significant sampling of imported products coming into Canada in order to adhere to the philosophy that if we want to protect the Canadian consumer in any adequate fashion, we cannot just protect the consumer against locally or Canadian produced food commodities, but we have to be ever vigilant of what is coming into this country.

This has all taken place. You will find the necessary documentation in the strategy paper that was distributed today. Thank you very much.

Mr. Stevenson: One more quick question.

The Chairman: No, I am sorry. You realize that you have gone 10 minutes, and I am going to have to ask the members to please co-operate with the Chair.

I am trying to be fair to all of you. I know your questions are sometimes long and sometimes the answers are longer; there is good material in them that should go on the record. But I am asking members to co-operate with me and not try to go on and on to the next question. Mr. Bellemare is next and then Mr. Hovdebo.

M. Bellemare: Monsieur le président, sans vouloir faire de critique malicieuse, j'ai observé qu'à ce Comité-ci, il y a beaucoup de collaboration et une absence de partisanerie, heureusement. On poursuit toujours le même objectif. Souvent des questions extrêmement intéressantes sont posées. Si le prochain intervenant ne semble pas pressé et semble disposé à continuer à écouter la personne qui pose des questions, est-ce que la discipline ne pourrait pas être un peu relâchée pour ce qui est du temps alloué pour les questions? On pose souvent une question très intéressante, la réponse est encore plus intéressante et, tout à coup, on coupe la parole à la personne qui parle.

• 1020

The Chairman: Mr. Bellemare, I want to say in all decency to your comment that I think the Chair is being very flexible when on second rounds we have allocated by the steering committee of this public accounts committee that people be given five minutes after the first ten-minute round. How much more flexible do you want the Chair to be when he goes ten minutes with Mr. Stevenson because there was some good information coming on the agenda? So I have to say that I think the comment is unfair to the Chair, and you have taken up two minutes of your time

[Translation]

Nous affichons des augmentations du même ordre pour la présente année fiscale dans les secteurs visés par le rapport du vérificateur général comme celui de l'évaluation des fruits et des légumes, pour lequel nous ne disposons pas à l'heure actuelle de techniques d'évaluation rapides mais où l'échantillonnage a été accru de 77 p. 100 par des moyens conventionnels.

Nous avons également déplacé beaucoup de ressources vers les échantillonnages significatifs sur le plan de la statistique de produits importés, en nous inspirant de l'optique selon laquelle la protection du consommateur canadien ne se limite pas à l'évaluation des produits alimentaires locaux ou canadiens mais impliquent aussi une vigilance constante par rapport aux produits qui proviennent de l'étranger.

Voilà donc qui a été fait. Vous trouverez la documentation pertinente dans le document de stratégie qui vous a été diffusé aujourd'hui. Je vous remercie beaucoup.

M. Stevenson: Une dernière petite question.

Le président: Non, je m'excuse. Vous vous rendez compte que vous avez écoulé vos dix minutes, et je vais devoir demander aux membres du Comité de bien vouloir collaborer avec la présidence.

Je tente d'être équitable envers tous et chacun d'entre vous. Je sais fort bien que vos questions sont parfois longues et que les réponses peuvent être encore plus longues; leur contenu est fort intéressant et sera porté au procès-verbal. Cependant, je dois solliciter la collaboration des membres et leur demander de ne pas toujours aller de question en question. M. Bellemare est le suivant et ensuite M. Hovdebo.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, I wish to say without any malicious intent whatsoever that I have observed in this Committee that there is a great deal of co-operation and, fortunately, no partisanship. We are all working towards the same objective. Often very interesting questions are being asked. If the next speaker does not seem to be in a hurry and appears willing to listen to the line of questioning taking place, mightn't it be possible to be a little less strict about the allocation of time for questioning? The question may have been very interesting, the answer even more interesting and suddenly the person speaking may be interrupted.

Le président: Monsieur Bellemare, en réponse à votre commentaire je tiens à dire qu'à mon avis la présidence se montre très souple pour les deuxièmes tours car le Comité directeur du Comité des comptes publics a décidé que les intervenants auraient cinq minutes après le premier tour de dix minutes. Jusqu'où faut-il aller, quand le président a déjà permis à M. Stevenson de prendre dix minutes à cause des informations intéressantes qu'on apprenait? Je pense que votre observation est injuste envers la présidence et vous avez maintenant pris deux de

[Texte]

now and you have three minutes left. The Chair is being very flexible, because even on the first round it was seven and seven instead of five and five. So your Chair is trying to be very fair, but you have to realize that some of the answers are long and that means that fewer questions are on. That is why I am trying to be fair to everybody here. So continue.

M. Bellemare: Monsieur le président, je n'ai pas voulu provoquer la présidence, mais simplement rendre les discussions plus intéressantes.

Pendant les deux minutes et quart qu'il me reste, j'aimerais aborder le paragraphe 8.22 qui a trait à l'évaluation des risques sanitaires; en anglais,

health risk assessment.

On dit que presque trois poulets à griller sur quatre—pensez-y lorsque vous irez chez Steinberg ou IGA—trois poulets à griller sur quatre, dis-je, sont contaminés par des bactéries de type Salmonella. Le ministère a répondu à cette affirmation concernant cette contamination. On dit dans la dernière phrase:

On nous a appris qu'un plan détaillé a été préparé afin de réduire le degré de contamination. . .

Je dis bien «réduire» et non pas «éliminer». Pourquoi ne pas l'éliminer?

. . . par salmonellose et que son application a commencé à la fin de 1987.

Pouvez-vous me dire en quatre secondes ce que vous êtes en train de faire avant que j'aie fait mon épicerie aujourd'hui?

M. Morrissey: Monsieur Bellemare, je vais parler vite et y aller dare-dare. En deux mots, le professeur Richard Lacey de Leeds University, en Angleterre, a indiqué que le taux de contact entre la salmonelle et les poulets à griller était d'environ 50 p. 100 dans le monde. Donc, c'est un phénomène naturel.

La salmonelle est une bactérie qui se trouve presque partout. Il y a des réservoirs, non seulement dans le cheptel de volailles, mais dans les oiseaux et les animaux sauvages. C'est une bactérie qu'il est impossible d'éliminer. Donc, le défi des agences telles que la nôtre est de réduire la charge bactérienne des aliments. À cette fin, nous avons fait des études au cours des sept, huit ou dix dernières années pour déterminer la faisabilité d'un programme de contrôle. Depuis deux ou trois ans, nous en sommes à l'étape de mettre cela en application dans les couvoirs, dans les aliments destinés au bétail et dans les abattoirs.

Comme je l'ai dit la semaine dernière, nous avons divisé le cycle biologique de la salmonelle, entre le troupeau génétique de volaille et la table de cuisine, en 17 petits morceaux. Il y a 17 équipes séparées qui travaillent à chacun des volets de ce dossier.

[Traduction]

vos cinq minutes, il ne vous en reste que trois. La présidence se montre très souple car même pour le premier tour elle permettait deux fois sept minutes au lieu de deux fois cinq minutes. J'essaie d'être tout à fait juste mais il faut comprendre que certaines des réponses prennent longtemps, ce qui réduit le nombre d'intervenants possibles. Je veux être juste envers tout le monde ici. Je vous prie de continuer.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, I didn't want to provoke the Chair but simply make our discussion more interesting.

For the two and quarter minutes left to me, I'd like to discuss Paragraph 8.22 dealing with health risk assessment; in French,

l'évaluation des risques sanitaires.

Three out of four broiler chickens, think about it the next time you go Steinberg's or IGA, are said to be contaminated by salmonella. The Department replied to your comment about this contamination. The last sentence says:

"We have been advised that a detailed plan has now been drafted for reducing the level of salmonella contamination. . ."

Reducing is what it says rather than eliminating. Why not eliminated?

". . . and that its implementation began in late 1987."

Can you describe to me in four seconds what you are doing before I go do my grocery shopping today?

Dr. Morrissey: Mr. Bellemare, I'll speak quickly and try to give my answer double-quick. In a nutshell, Professor Richard Lacey of Leeds University in England has shown that world levels of salmonella contact with broiler chickens are approximately 50%. So it's a natural phenomenon.

Salmonella is a bacterium found almost everywhere. There are breeding grounds, not only in poultry flocks but also in wild animals and birds. It's impossible to eliminate the bacterium. The challenge facing organizations such as ours is to reduce the bacterial level in such food. We've been doing studies over the past 7, 8 or 10 years to determine the feasibility of a control program. For the past 2 or 3 years we have been applying the program to incubators, animal feed and slaughter houses.

As I explained last week, we've broken down the biological cycle of salmonella into 17 separate segments starting from the genetic make-up of the poultry flock until it reaches the kitchen table. There are 17 teams working on each of these segments.

[Text]

[Translation]

• 1025

M. Bellemare: En 1987, presque trois poulets à griller sur quatre étaient contaminés par ce type de salmonelle. En 1989, cette proportion est-elle toujours la même ou est-elle maintenant d'environ deux tiers, par exemple?

M. Morrissey: Le point à retenir, c'est que l'indicateur utile n'est pas: est-ce qu'il y a une seule bactérie sur tel ou tel poulet? C'est plutôt: quelle est la charge totale bactérienne sur tel et tel poulet? C'est cette charge-là qui nous donne une marge de sécurité si le poulet n'a pas été réfrigéré ou gardé à une température propice. Donc, l'indicateur qu'on va utiliser pour l'avenir, c'est la charge bactérienne totale quand le poulet va quitter l'abattoir; on ne se demandera pas s'il est porteur d'une seule bactérie. C'est ce qu'on a mesuré dans le passé, et je crois que c'est trompeur.

M. Bellemare: On nous a parlé récemment de l'irradiation, notamment de l'irradiation du poulet. Ce n'est pas dans le texte. C'est un événement qui s'est produit récemment. Est-ce que le but de l'irradiation est d'éliminer les bactéries ou de prolonger la durée d'entreposage des poulets?

M. Noreau: Ce sont les deux, monsieur Bellemare. L'irradiation a l'effet à la fois de réduire la charge bactérienne et, de ce fait même, de prolonger la vie des produits à l'étalage. Mais, comme vous le savez, les gens sont très inquiets quant à l'utilisation de cette méthode.

M. Bellemare: En effet, les gens sont inquiets à ce sujet-là parce qu'il n'y a pas de données scientifiques assurant aux gens que l'irradiation n'a pas d'effet sur la population, sur la progéniture.

M. Noreau: Monsieur Bellemare, selon l'état actuel des connaissances, la méthode, lorsqu'elle est bien suivie et qu'on applique la charge d'irradiation prescrite, est reconnue comme sécuritaire. Cependant, entre la réalité scientifique, soit la sécurité de l'utilisation de cette méthode, et les craintes et les perceptions des gens, il y a un fossé qui n'est pas encore franchi.

M. Bellemare: Une dernière question sur la perception du consommateur. J'aimerais que vous me donniez votre impression personnelle et non scientifique, votre impression de père de famille. Selon vous, là où on fait l'irradiation du poulet à griller, le gouvernement devrait-il exiger qu'on fasse l'étiquetage de ces poulets? Ainsi, une personne inquiète, qui est prête à risquer l'achat de poulet contaminé par la salmonellose, pourrait aller acheter son poulet là où il n'est pas irradié pour se sentir à l'aise. Elle n'aurait plus à se demander si elle va se faire «zapper» de nucléaire. À votre avis, est-ce qu'on devrait identifier le poulet irradié au moyen d'une étiquette pour permettre au consommateur de faire un choix averti?

M. Noreau: Selon moi, monsieur Bellemare, il est important que le consommateur ait le plus d'information possible sur ce qui est contenu dans la nourriture: les résidus, les bactéries et ainsi de suite. C'est probablement à cela qu'il nous faudra consacrer des ressources au cours

Mr. Bellemare: In 1987 almost 3 out of every 4 broiler chickens were contaminated by this type of salmonella. Is the proportion still the same in 1989 or would it be down to about two-thirds, for example?

Dr. Morrissey: The important point is not so much to determine whether there is a single bacterium in a given chicken, but rather the total bacterial count for a particular chicken. This count may indicate that there is a certain margin of security if the chicken has not been refrigerated or kept at the proper temperature. So the indicator that we will be using in the future is the total bacterial count of the chicken on leaving the processing plant; we will no longer be concerned about whether the chicken contains a single bacterium. This is what we measured in the past and I think it is misleading.

Mr. Bellemare: Recently we heard about irradiation, particularly the irradiation of chicken. There is no reference to it in the document. It's something recent. Is the purpose of irradiation to eliminate the bacteria or to extend the shelf-life of the chicken?

Mr. Noreau: The purpose is twofold, Mr. Bellemare. Irradiation reduces the amount of bacteria and at the same time makes it possible to extend the shelf-life of the products. But as you know, people are very concerned about the use of this method.

Mr. Bellemare: People are indeed concerned about it, because they don't have scientific data demonstrating that irradiation does not have an effect on people or their offspring.

Mr. Noreau: Mr. Bellemare, our present knowledge indicates that the method is safe when it is properly applied and the correct amount of irradiation is given. However, between the actual scientific reality, that is, the recognized safety of the method, and people's fears and perceptions, there is a gap that has not yet been bridged.

Mr. Bellemare: One last question about consumer perception. I'd like you to give me your personal rather than scientific impression, your point of view as a father. In your opinion, should the government require the labelling of any broiler chickens that are irradiated? In this way a person worried about the process, and willing to risk buying a salmonella-contaminated chicken, could be reassured that he is not buying an irradiated chicken. There would be no reason to worry about being zapped by nuclear particles. Do you think that a label should identify irradiated chickens so that the consumer can make an informed choice?

Mr. Noreau: In my opinion, Mr. Bellemare, it is important for the consumer to have as much information as possible about what is in his food, residue, bacteria and so forth. We shall probably have to make resources available for this in the coming decade. Not only will the

[Texte]

de la prochaine décennie. Nous devons non seulement rendre cette information disponible, mais tenter de la disséminer.

On dit que la salubrité des aliments est une responsabilité partagée par tous les liens de la chaîne alimentaire. Il y a des gens, au bout de la chaîne, qui ne s'en occupent pas beaucoup et qui sont un peu négligents. Ils sont aussi responsables de leurs propres problèmes que ne peut l'être l'entreprise, l'abattoir ou l'inspecteur. Cette responsabilité ne se partagera réellement que lorsque des activités d'éducation et de sensibilisation accompagneront l'information scientifique disponible et difficile à déchiffrer.

• 1030

Mr. Hovdebo: I have one more question on PYs just before we leave. I noticed that you have eliminated race-track supervision and it does not appear. Have you netted it out? What happened to the race-track supervision that was there?

Mr. Noreau: It is still there, sir, do not worry.

Dr. Morrissey: After the last meeting we went back and went through the names for some years back to try to put on one page what in fact has happened to the presentation of person-years. The layout that is in the names this year is in fact the same layout that the Auditor General has used in the Auditor General's report.

It is also the layout that the Auditor General recommended in the report of 1987, in which we were asked to try to match the results the Crown asked us to achieve with the resources we had been given. In a word, we have asked: What business is the Crown paying us to deliver on? We thought they were animal health, plant health, and food inspection.

We have regrouped all of the headings that existed, say, in about 1984-85 and 1985-86, under animal health, plant health, and food safety. Under animal health today, there is: animal disease; race track, which is horses; and livestock feeds, which is the input or the nutrition to animal health.

It is the same sort of thing in plant health. There are things that were grouped under input insurance, meaning an input to the agricultural system such as pesticides. Under plant health today, there is: plant disease; pesticides, which is the medication for the plant; seeds, which is the germ plasm; and fertilizers, which is the nutrition. We would be happy to table with this committee. Mr. Chairman, the page that we have prepared specifically for Mr. Hovdebo's attention.

The Chairman: Good.

[Traduction]

information have to be made available but it will also have to be disseminated.

The wholesomeness of food is a responsibility shared by all the links in the food chain. There are people at the end of the chain who pay little attention to the matter and may be a bit negligent. They are just as responsible for what happens as the marketing company, the processing plant or the inspector. The responsibility will be truly shared only when the present hard-to-comprehend scientific information is popularized through education and sensitization programs.

M. Hovdebo: J'ai encore une question sur les années-personnes avant la fin de la réunion. Je remarque qu'il n'est plus question de surveillance des pistes de courses. Avez-vous délégué cette responsabilité à d'autres? Qu'est-ce qui s'est passé?

M. Noreau: Elle y est toujours, monsieur, ne vous en inquiétez pas.

M. Morrissey: Après la dernière réunion nous avons passé en revue les divers postes pour une période de plusieurs années pour résumer sur une seule page l'évolution des années-personnes. La présentation de cette année correspond à celle utilisée par le vérificateur général dans son rapport.

Elle correspond aussi au format recommandé par le vérificateur général en 1987 quand on nous a demandé d'obtenir les mêmes résultats avec les ressources mises à notre disposition. Nous nous sommes posé la question suivante: Quelles sont les responsabilités essentielles qui nous sont confiées? À notre avis, c'étaient l'hygiène vétérinaire, la défense des végétaux et l'inspection des aliments.

Nous avons regroupé tous les éléments de nos programmes de 1984-1985 et 1985-1986 sous les rubriques hygiène vétérinaire, défense des végétaux et salubrité des aliments. Sous l'hygiène vétérinaire nous trouvons aujourd'hui les recherches vétérinaires, les hippodromes, c'est-à-dire les chevaux, et les aliments du bétail, élément essentiel pour l'hygiène vétérinaire.

La même chose s'est passée pour la défense des végétaux. Un certain nombre d'éléments ont été regroupés dans la catégorie des intrants, comme les pesticides. Aujourd'hui la défense des végétaux comprend les maladies végétales, les pesticides, c'est-à-dire les médicaments pour les végétaux, les semences, c'est-à-dire le germe, et les engrais, ce qui correspond à la nutrition. Nous avons le plaisir de vous remettre, monsieur le président, cette feuille que nous avons préparée exprès pour M. Hovdebo.

Le président: Merci.

[Text]

Mr. Hovdebo: I must commend the department on the fact that they have shown action as of February 24 and again of April 28 in most of the items in the recommendation.

I have some concerns, however, about the action. I hope that when you do give us an update on action on those where you did not make an April 28 decision. . . For example, paragraph 8.48 recommends that the branch should ensure that its regulations incorporate tolerance levels specified for chemical bacteria and other human. . .

You have two reports or updates when those regulations will be. . . When you are doing an update, the regulations can be in place but if you do not have the structure in place for them to be carried out. . . can you give us that kind of information on that item as well? What I am looking for in 8.48 and those kind of recommendations where the regulations are being updated is whether the structure is being put in place as well.

Mr. Noreau: Do you mean a structure to impose a regulation?

Mr. Hovdebo: Yes, to enforce those regulations.

Recommendation 8.64 has no time and date there at all. There is a suggestion to develop a standardized label format and so on. When are those decisions and requirements going to be put into effect?

Now, I can go through every one of them and do the same thing. I think this is the kind of information we would want. I must commend the approach because it does give you a recommendation, a response and a further response. If that were done across the board in all departments, we would be kind of happy. It does give you an extra; and that is what I would like to see, if you could do that in your next update.

• 1035

Mr. Noreau: Thank you very much, Mr. Hovdebo, for your good comments. Yes, we will, and as we update those status reports we will move to a greater degree of specificity, clearer targets and accomplishment indicators. We will be pleased to do that. It is as helpful for Dr. Morrissey and me to be specific in the implementation of those changes as it is for you to know we are doing them.

Mr. Hovdebo: Thank you.

The Chairman: On that point, Mr. Noreau, I refer to the action taken from February 24 to April 28, 1989 on recommendation 8.25, where it says:

The advisory board has issued a report on dairy risk assessment. Consultation and finalization of the board is set for May 1989. As a result of the recent concerns and crisis involving food safety, industry representatives on the advisory groups concerned with red meat grading, poultry and egg product grading have focused

[Translation]

M. Hovdebo: Je dois féliciter le ministère d'avoir donné suite à la plupart des recommandations dès le 24 février et le 28 avril.

Il me reste quand même certaines inquiétudes concernant les cas où vous n'avez pas pris de mesure conformément à la décision du 28 avril. . . Par exemple, le paragraphe 8.48 recommande que la direction générale veille à ce que ces règlements comprennent des seuils de tolérance précis pour les contaminants chimiques, bactériens et autres. . .

Il est question de la mise à jour de ces règlements. Le règlement peut bien être en place mais si vous n'avez pas la structure nécessaire pour son application, il ne sera pas suivi d'effet. Pourriez-vous nous donner ce genre de renseignement dans votre mise à jour? Dans le cas du paragraphe 8.48 et des recommandations où les règlements font l'objet d'une mise à jour, j'aimerais savoir si on est également en train de mettre en place les structures nécessaires.

M. Noreau: Voulez-vous dire la structure nécessaire pour l'application du règlement?

M. Hovdebo: Oui.

Pour la recommandation 8.64 il n'y a pas de date ni de calendrier. Il s'agit de la proposition en vue d'établir un système d'étiquetage normalisé. Quand est-ce que ces décisions seront mises en oeuvre?

Je peux poser la même question pour chaque recommandation. C'est le genre de réponse qui nous intéresse. Le format est très utile parce qu'on trouve la recommandation, la réponse et les réponses à suivre. Nous serions comblés si tous les ministères en faisaient autant. Ce serait quelque chose de plus, ce que je souhaite, et vous pourriez peut-être y songer lors de votre prochaine mise à jour.

M. Noreau: Monsieur Hovdebo, merci beaucoup pour une excellente suggestion. En effet, au fur et à mesure que nous mettrons à jour ces rapports d'avancement, nous fournirons plus de détails, des objectifs et des indicateurs de réalisation mieux cernés. Nous le ferons avec enthousiasme. Pour M. Morrissey comme pour moi-même, il est très utile d'être plus précis dans la concrétisation de ces modifications et vous aussi vous y trouverez votre compte.

M. Hovdebo: Merci.

Le président: Monsieur Noreau, je me reporte aux mesures prises entre le 24 février et le 28 avril 1989 à propos de la recommandation 8.25, et je cite:

Le groupe consultatif est en train d'évaluer les risques associés aux produits laitiers et ces consultations comme son rapport définitif sont prévus pour mai 1989. Devant les inquiétudes et la crise connue récemment à propos de l'innocuité des aliments, des représentants des groupes consultatifs venus du secteur

[Texte]

on food safety issues within their commodities. It should be appreciated that the grading activity is subordinate to the food safety activity. As a result higher priority and effort has been assigned to the fruit and vegetable assessment, and the completion dates have been amended accordingly.

We do not have those completion dates you talk about, and those are the ones I was referring to in my original question.

Mr. Noreau: We do not have them here, but after this meeting we will send you a note telling you what the specific plan is you have referred to here.

The Chairman: Mr. Noreau, when you say in the report that consultation and finalization of the board is set for May 1989, has it been done or is it still ongoing?

Mr. Noreau: My understanding is that dairy has been completed.

Dr. Morrissey: The work is completed on dairy. We are at the final stages now of getting clearance on the report before issuing it.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I have a question I would like to put first to Mr. Meyers, and it relates to paragraph 8.21 of the overview where the expression "reasonable assurance" shows up. I am just curious about that terminology, what it means in lay terms and how one would ascertain what reasonable assurance is.

Mr. Meyers: To some extent the expression "reasonable assurance" is not an expression we use. It is not appropriate to expect 100% assurance that food is safe. So you look for reasonable assurance, looking at the cost of providing the assurance as opposed to the assurance you can give. Then you come to the terminology the department uses, which is one of doing risk assessment. What the department is doing has been discussed a lot at this meeting and the last meeting. We have recommended strongly that there should be a risk assessment to determine what the threats are to the food supply, if you like, what the probability is of those threats being present and what the impact on our health or on our economy would be if in fact they were present. Having done that, you come up with a weighting by commodity and by threat, and you allocate your resources to that on a prioritized basis. In effect, you are deploying your resources as efficiently as you can to provide assurance to consumers that the food is in fact safe.

• 1040

Mr. Wilson: You say there is an audit expression "reasonable assurance." What does it mean to an auditor?

Mr. Meyers: The same thing, possibly some of the words would be different. But when we are auditing, we cannot possibly audit every transaction, so we discussed it

[Traduction]

de la classification de la viande rouge, de la volaille et des oeufs se sont penchés sur l'innocuité des diverses denrées. On doit comprendre que la classification vient après l'innocuité des aliments. Ainsi, les efforts et les priorités ont porté surtout sur les fruits et les légumes et les dates limites ont été modifiées à l'avenant.

Nous ne savons pas quelles sont ces dates et c'est ce que je voulais savoir tout à l'heure en vous posant ma première question.

M. Noreau: Nous n'avons pas ces dates ici mais après la réunion je ferai le nécessaire pour vous faire parvenir le calendrier dont il est question ici.

Le président: Monsieur Noreau, quand vous dites que le groupe consultatif doit présenter un rapport de ces consultations en mai 1989, voulez-vous dire que c'est déjà fait ou que c'est incessant?

M. Noreau: Je pense que les produits laitiers sont terminés.

M. Morrissey: Oui, c'est cela. Nous en sommes à la dernière étape, celle de l'approbation du rapport avant qu'il soit diffusé.

Le président: Merci beaucoup.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Ma question s'adresse d'abord à M. Meyers et elle concerne le paragraphe 8.21 du survol où l'on trouve l'expression «assurance raisonnable». Je voudrais savoir quelle réalité cette expression recouvre et comment on peut évaluer ce que représente une assurance raisonnable.

M. Meyers: On ne peut pas dire que nous utilisons cette expression «assurance raisonnable». On ne peut pas s'attendre à ce que l'on garantisse à 100 p. 100 l'innocuité des aliments. Si l'on vise une assurance raisonnable, on analyse d'abord les coûts au regard de cette assurance. C'est alors que le vocabulaire utilisé par le ministère intervient, car nous nous parlons de risques évalués. Les activités du ministère ont été longuement analysées pendant cette séance-ci et la précédente. Nous recommandons vigoureusement que l'on fasse une évaluation des risques pour déterminer les menaces que contiennent les aliments, la probabilité de ces menaces et les conséquences pour la santé ou pour l'économie, le cas échéant. Cela dit, on fait une pondération par denrée et suivant le danger, et on établit un ordre prioritaire pour les ressources. Concrètement, on essaie de déployer les ressources le plus efficacement possible afin de donner aux consommateurs la garantie de l'innocuité des aliments.

M. Wilson: Vous dites que l'expression «assurance raisonnable» a une définition aux fins de vérification. Quelle est-elle?

M. Meyers: Il n'y a pas de différence, si ce n'est une différence sémantique. Quand on fait une vérification, on ne peut pas vérifier chaque transaction et c'est pourquoi

[Text]

in some of these meetings with regard to the public accounts.

We will draw a sample, if you like, of the transactions running through the accounts of Canada. We often use statistical methods to do that and talk in terms of providing a confidence level—possibly 95% or 97% assurance—and we will talk about materiality, the level of the incidence. We will talk in terms of numbers of dollars—possibly \$25 million, if we are talking about the government as a whole.

We would like to provide 95% assurance that the level of error was below a certain amount, say \$25 million. We would say this was reasonable. We could not, on a cost-effective basis, go beyond that.

Mr. Wilson: When you are talking about the books of a company, does that audit expression come into account in the sense of providing a paragraph, an opinion, saying that you give the shareholders, owners, directors, reasonable assurance the books are as laid out? Is this the same thing?

Mr. Meyers: Yes, it is the same thing. It is a common expression. If you look at generally accepted auditing standards, they will talk about reasonable assurance as opposed to 100% assurance, if you like, or complete assurance.

Mr. Wilson: So it is a GAAP type of terminology.

Mr. Meyers: Yes, we would say GAAS, generally accepted auditing standards, as opposed to GAAP, generally accepted accounting principles. I am not really certain whether the department was using the expression before we arrived or not, but it is familiar to me as an auditor.

Mr. Wilson: At the end of the day I guess what people on the street and the taxpayer are concerned with—whether we use the term “reasonable assurance” or whatever—is that there is a certain faith that what we are consuming meets health and safety standards. Obviously, it is not in anyone’s best interests—producer, processor or inspector—to cut corners in these things.

I still have trouble wrapping myself around the way in which the Auditor General passes an opinion on something like food inspection and comes away saying that they think certain practices need to be strengthened in order to provide the reasonable assurance.

Is it a case of accountants basically walking in and saying to the scientists that they are there to look things over and try to determine that objectives a, b and c are met and that there is a proper allocation of resources relative to risk and so on?

Then do they ask the scientists in the department what they would need in order to improve the inspection? The individual is saying they could naturally use another x number of person-years and that would make it better. It

[Translation]

nous avons eu des discussions qui portaient sur les Comptes publics.

On prend un échantillon par exemple des transactions des comptes du Canada. Souvent nous avons recours à des méthodes statistiques et il est question de degré de fiabilité, 95 p. 100 ou 97 p. 100 d'assurance, et nous parlons des conséquences d'une erreur. Nous parlons du coût, et c'est peut-être 25 millions de dollars, en admettant que notre regard embrasse le gouvernement en entier.

Nous voudrions pouvoir garantir à 95 p. 100 que l'erreur était inférieure à une certaine somme, disons 25 millions de dollars. Nous dirions que cela est raisonnable. Du point de vue du coût-efficacité, nous ne pouvons pas faire mieux.

M. Wilson: Quand vous parlez des livres d'une société, cette expression de vérification intervient-elle pour faire l'objet d'une remarque, d'une opinion, et diriez-vous alors aux actionnaires, aux propriétaires ou aux directeurs qu'ils peuvent avoir une assurance raisonnable que les livres reflètent la réalité? Est-ce la même chose?

M. Meyers: Oui, c'est la même chose. C'est une expression courante. Prenez des normes de vérification acceptées couramment et vous constaterez que l'on parle d'assurance raisonnable plutôt que d'assurance à 100 p. 100, ou encore d'assurance totale.

M. Wilson: Il s'agirait donc d'un terme conforme aux principes comptables acceptés couramment, n'est-ce pas?

M. Meyers: Oui, mais nous dirions plutôt des normes de vérification acceptées couramment, plutôt que des principes comptables. Je ne sais pas si le ministère se servait de cette expression avant notre arrivée mais c'est un terme courant en vérification.

M. Wilson: Au bout du compte, l'homme de la rue et le contribuable veulent savoir avant tout s'ils peuvent en toute confiance consommer des aliments qui respectent des normes d'innocuité et d'hygiène et peu importe que l'on se serve de l'expression «assurance raisonnable» ou d'une autre expression, n'est-ce pas? Manifestement, il n'y va pas de l'intérêt du producteur, du transformateur ou de l'inspecteur de rogner là-dessus, n'est-ce pas?

J'ai encore de la difficulté à accepter que le vérificateur général donne une opinion sur l'inspection des aliments en concluant que dans certains cas il faut un peu plus de rigueur afin de donner aux consommateurs une assurance raisonnable.

Peut-on supposer que les experts-comptables se présentent et déclarent aux scientifiques qu'ils viennent faire une inspection afin de déterminer si les objectifs a, b et c sont atteints et si l'on fait une bonne répartition des ressources au regard des risques?

Ensuite, les experts-conseils demandent-ils aux scientifiques du ministère ce qu'il leur faudrait pour améliorer l'inspection? La réponse pourrait être qu'il faudrait des années-personnes supplémentaires pour

[Texte]

always would. Maybe the risk would go from 99.999 to adding another 3 or 4 nines on the end at the cost of x number of person-years.

Somewhere a judgment has to be made. Does your squad basically come in and interact with whichever outfit you are examining and get that sort of feedback, and does that in essence become the basis of the recommendation?

Mr. Meyers: Certainly a large part of it is working with the department. One of the words we have introduced in comprehensive audit is the word "criteria"—what would due regard to economy, efficiency, and effectiveness constitute in this particular program.

One of the first things we try to do when we approach a department is to develop a set of criteria for good management practice that we agree on with the management of the department. Then we audit against that set of criteria. Are they in fact meeting it?

In this case, I think we had complete agreement with the management on all the criteria they were being audited against. You could have a situation where we decide on criteria more stringently than management and then we would have a debate on the criteria themselves.

• 1045

Obviously, part of the concept of due regard to economy and efficiency is the cost-effectiveness of what you are doing. Anything can always be done better. I think what you are suggesting is that the auditor should not push for perfection. That is what we are trying to do with "reasonable assurance". We do not expect perfection, but we do expect a cost-effective deployment of resources to provide assurance to the Canadian people that the food is safe.

Mr. Wilson: You come in to audit a particular department of government. You sit with the people and you ascertain from them that perhaps in an ideal world another 100 person-years would be nice, and let us say that becomes a suggestion or maybe a conclusion. Where along the way is the determination made whether that is how things should be or not? Is it Treasury Board that has a look at this thing and then tries to make the ultimate judgment?

I would maybe ask Mr. Noreau to get involved in this thing, because I am trying to pin down ultimately where that decision comes in. There is a nice juggling act there between the tax burden and the assurance that basically what we are getting is safe and wholesome and all the rest of it.

Mr. Meyers: We would certainly see that as a management responsibility. Before we make any recommendation, we do a rough costing to try to get a feeling for whether or not it is a realistic recommendation to make. But having agreed to a criterion that should be met, and having observed that it is not being met, we

[Traduction]

améliorer les choses. Le calcul du risque passerait peut-être de 99.999 à 99.999999 et que le coût serait majoré d'un nombre x d'années-personnes.

Il faut fixer une limite quelque part. Votre équipe, dans son travail avec un service quelconque obtient-elle ce genre de renseignements, renseignements qui constituent dès lors le fondement d'une recommandation?

M. Meyers: Notre travail se fait en grande partie de concert avec le ministère. Dans la vérification intégrée, nous avons introduit le terme «critères», qui définit ce que l'économie, l'efficacité et l'efficience signifient pour un programme donné.

Quand nous pressentons un ministère, nous commençons par établir un ensemble de critères de bonne pratique de gestion que la maîtrise du ministère accepte. Ensuite, nous procédons à la vérification à partir de ces critères. On essaie de voir si le ministère les respecte.

Dans le cas qui nous occupe, la direction était tout à fait d'accord avec nous sur tous les critères dont nous nous sommes servis pour la vérification. Il se pourrait toutefois que nous fixions dans certains cas des critères beaucoup plus exigeants et que la direction désavouerait, ce qui entraînerait un différend sur les critères mêmes.

De toute évidence, en ce qui concerne l'économie et l'efficacité, l'élément le plus important demeure la rentabilité de vos opérations. Il est toujours possible d'apporter des améliorations. Je pense que vous voulez dire que le vérificateur ne devrait pas demander la perfection. C'est ce que nous essayons de faire lorsque nous parlons «d'assurance raisonnable». Nous ne demandons pas la perfection, mais nous attendons un déploiement rentable des ressources afin de garantir aux Canadiens l'innocuité des aliments.

M. Wilson: Vous faites la vérification d'un ministère donné. Vous consultez les fonctionnaires et vous déterminez avec eux, dans des circonstances idéales, qu'il conviendrait d'ajouter 100 années-personnes supplémentaires, et supposons que cela devienne une suggestion ou une recommandation. À quel moment dans le processus détermine-t-on si cette recommandation devrait être acceptée ou non? Est-ce que le Conseil du Trésor étudie la situation et prend une décision finale?

Je demanderais à M. Noreau de nous donner son opinion, parce qu'en fin de compte j'essaie de déterminer à quel moment cette décision est prise. Il semble avoir un élément mystère entre le fardeau fiscal et l'assurance que nos aliments sont sûrs et sans danger.

M. Meyers: Cela fait partie de nos responsabilités de gestionnaire. Avant de formuler une recommandation, nous effectuons une évaluation sommaire des coûts pour déterminer s'il s'agit d'une recommandation réaliste ou non. Si nous observons qu'un critère, qui a fait l'objet d'un consensus, n'est pas respecté, nous le signalons à

[Text]

would then draw management's attention, and ultimately Parliament's attention, to the fact that that criterion was not being met.

There is going to be a cost to meeting that, and a question of when you meet it. That is the setting of priorities and allocation of resources, and we would see that as a decision management has to make. Management can do it by redeploying resources within the branch. They may well decide it is a higher priority than other things that are not being done and redeploy it within. If not, they may have to go to Treasury Board and say, we are not able to provide this level of assurance that food is safe in this case because we do not have enough inspectors or enough resources; either we reduce the criterion or we get more resources. But it becomes a management and a Treasury Board decision, certainly never an auditor's decision. All we can do is draw it to their attention and ultimately to your attention.

Mr. Stevenson: If time permits, I have three questions here that are somewhat unrelated, just to finish up some questioning areas that have preceded me.

In the sampling of food products, let us say meat and residues in meats, I have sensed that there is a certain seasonality in afflictions of various types of livestock. For example, in spring and fall, with very changeable weather patterns, quite often one finds an increase in the incidence of various diseases in livestock. Is there any seasonality in the residues that show up as a result of that? Are there any alterations in sampling because of that seasonality, or is my impression just incorrect?

Dr. Morrissey: Dr. Stevenson, if you would bear with me for just one moment, I would like to mention to Mr. Wilson that we did in fact get the information on Nicaragua that had been requested and we tabled it earlier in the session.

Disease seasonality: yes, we do see disease seasonality. On residues, I think the key is that the residues we have targeted have systematically declined over the last five or six years, year over year.

On the question of seasonality of residues, I do not know the answer to that. Perhaps I could refer it to Dr. Saschenbrecker.

Dr. Saschenbrecker: We would have to look at the two types of sampling we have in place in Agriculture Canada. First of all is a sampling we call "monitoring", which is a sort of sweeping of the entire sampling population year after year after year. It enables us to determine trouble-spots in time and in locale. A second phase that then moves in is called surveillance. This is a specific type of sampling, a suspect type of sampling, and that type of sampling is very much subject to seasonality and subject to what we are finding.

[Translation]

l'attention de la direction, puis en dernier recours au Parlement.

Le respect de ce critère entraînera certainement des coûts et soulèvera la question des priorités et de la répartition des ressources. Cette décision appartient à la direction qui peut redéployer les ressources au sein d'une même direction. La direction peut également décider qu'il s'agit d'une priorité plus importante et utiliser ses ressources en conséquence. Dans le cas contraire, la direction devrait faire savoir au Conseil du Trésor qu'elle est dans l'impossibilité de fournir ce niveau d'assurance au sujet de l'innocuité des aliments dans un cas précis à cause du manque d'inspecteurs ou de ressources. Il faut alors réduire le critère ou obtenir davantage de ressources. Cette décision appartient à la direction et au Conseil du Trésor, et en aucun cas il n'appartiendra à un vérificateur de trancher. Nous pouvons le porter à l'attention du vérificateur, et en dernier recours à votre attention.

M. Stevenson: Si j'ai assez de temps, j'aimerais vous poser trois questions bien distinctes. Mais d'abord, j'aimerais revenir sur certaines questions qui ont été posées auparavant.

Dans l'échantillonnage des aliments, prenons par exemple la viande et les résidus présents dans la viande, j'ai l'impression qu'il y a un certain facteur saisonnier dans les problèmes qui peuvent toucher les différents types de bétail. Par exemple, au printemps et à l'automne, à chaque changement de température, on retrouve souvent une recrudescence des divers types de maladies animales. Est-ce que le facteur saisonnier a une incidence sur la présence des résidus détectés? Est-ce que l'échantillonnage varie en fonction des saisons, ou est-ce que je me trompe?

M. Morrissey: Monsieur Stevenson, si vous me permettez, j'aimerais mentionner à l'intention de M. Wilson que nous avons bien reçu l'information demandée au sujet du Nicaragua et que nous l'avons déposée plus tôt au cours de la session.

Facteur saisonnier des maladies: Oui, les saisons ont une incidence sur l'apparition des maladies. Les résidus sur lesquels nous travaillons ont systématiquement diminués au cours des cinq ou six dernières années.

Facteur saisonnier et présence des résidus. Je n'ai pas la réponse. Peut-être que M. Saschenbrecker sera en mesure de vous répondre.

M. Saschenbrecker: À Agriculture Canada, nous utilisons deux types d'échantillonnage. Premièrement, nous avons un échantillonnage «régulier» qui porte sur tous les produits à inspecter année après année. Cette méthode nous permet de déterminer les périodes ou les endroits où les problèmes surgissent. Deuxièmement, nous avons un échantillonnage de «surveillance». Il s'agit d'un programme précis d'échantillonnage que nous utilisons quand nous avons certaines doutes. Les résultats de nos tests et les saisons déterminent l'orientation de ce type d'échantillonnage.

[Texte]

[Traduction]

• 1050

To answer your question very specifically, are there patterns throughout, let us say one year, the answer is yes. We have observed it, for instance, in the area of veterinary drug use, such as sulfonamides.

Mr. Stevenson: There have been a number of cases in nursing homes or old-age homes of severe outbreaks of salmonella poisoning. It would appear that in those institutionalized locations or semi-institutionalized locations the age and I suspect the general health level of the people there make them somewhat susceptible. Has there been any action taken to use poultry products that have been irradiated in those sorts of institutions to see how effective it is at reducing that risk?

Dr. Morrissey: Dr. Stevenson, you are quite right. Anybody whose immune system is weak is at greater risk for any disease, salmonella included. The World Health Organization some years back approved irradiation at prescribed dose levels as being quite acceptable to human health.

As Mr. Noreau mentioned a little while back, the resistance to irradiation is consumer resistance; it is not a scientific issue. What is interesting is recent survey results done by the U.S. Food Marketing Institute in 1989 indicated that 37% of people interviewed said that labels indicating that government standards on food irradiation had been met would make these foods less hazardous in the eyes of the public. In other words, good clear labelling, as Mr. Noreau said a little while back, might make irradiation more acceptable to consumers.

There is no irradiation of poultry in Canada or the U.S. at this point in time. It is simply a matter of public resistance; it is not acceptable to the public. But it is known that irradiation is effective in killing all bacteria on poultry.

Mr. Stevenson: How extensive is sensory analysis still used in evaluating the quality of foods? I think my colleague Mr. Wilson referred to it once as the "sniff and whiff" tests—basically odour, colour, and these sorts of things. Where they are used fairly extensively, how do you try to cover public concerns in situations where a problem may arise? If there is a laboratory analysis, of course you have some numbers to hand them. How do you try to cover that when you are talking about a particular inspector's judgment or a group of inspectors' judgment on something that is strictly sensory and relatively objective?

Dr. Morrissey: Mr. Chairman, Dr. Stevenson, perhaps it is worth going back in history to see why we got into food inspection. One of the initial reasons for getting into meat inspection—the first big program in the United

Pour répondre précisément à votre question, à savoir si certains profils se dégagent, pour une période d'un an par exemple, la réponse est oui. Par exemple, nous avons observé certains profils concernant l'utilisation des médicaments vétérinaires, comme les sulfamides.

M. Stevenson: Dans un certain nombre de résidences pour personnes âgées, il y a eu des cas graves d'empoisonnements dus à la salmonelle. Il semble que dans ces établissements, l'âge et peut-être l'état général de santé des personnes les prédisposaient à de tels empoisonnements. Est-ce qu'on a pris des mesures pour que ces établissements puissent se procurer des volailles irradiées afin de déterminer l'efficacité de ce procédé pour réduire ce genre de risque?

M. Morrissey: Monsieur Stevenson, vous avez tout à fait raison. Toute personne dont le système immunitaire est faible court de plus grands risques de contracter une maladie, y compris la salmonellose. Il y a quelques années, l'Organisation mondiale de la santé a approuvé l'irradiation à des niveaux donnés et indiqué que ce risque était acceptable pour la santé humaine.

Comme l'a déjà mentionné M. Noreau, l'opposition à l'irradiation provient des consommateurs; il ne s'agit pas d'une question d'ordre scientifique. Les résultats d'une récente enquête faite par le U.S. Food Marketing Institute en 1989 nous apprennent que 37 p. 100 des gens interrogés ont déclaré que l'utilisation d'étiquettes indiquant que les normes gouvernementales pour l'irradiation des aliments ont été respectés rendaient ces aliments moins dangereux aux yeux du public. En d'autres mots, des étiquettes claires et précises, comme l'a déjà indiqué M. Noreau, peuvent rendre l'irradiation plus acceptable pour les consommateurs.

Présentement, les volailles ne sont pas irradiées ni au Canada ni aux États-Unis. Il s'agit essentiellement d'une question d'opposition de la part du public qui trouve cette technique inacceptable. Mais nous savons que l'irradiation tue toutes les bactéries sur les volailles.

M. Stevenson: Dans quelles mesures utilisez-vous les inspections sensorielles pour déterminer la qualité des aliments? Je pense que mon collègue M. Wilson y a fait allusion un jour en parlant d'essai au «pifomètre», essentiellement l'odeur, la couleur et autres aspects des aliments. Quand vous faites largement appel à ce genre d'inspection, comment essayez-vous de répondre aux préoccupations des consommateurs dans des cas où un problème peut survenir? Dans le cas d'analyses faites en laboratoire, vous pouvez transmettre les résultats. De quelle façon procédez-vous quand ils s'agit du jugement d'un inspecteur ou d'un groupe d'inspecteurs sur des questions strictements sensorielles ou d'une objectivité relative?

M. Morrissey: Monsieur le président, monsieur Stevenson, il serait utile de faire un rappel historique et de voir pourquoi nous avons débuté l'inspection des aliments. Le livre intitulé *The Jungle* écrit par Upton

[Text]

States—was the book entitled *The Jungle* by Upton Sinclair. In 1906 there was a public issue around the visible cleanliness in food plants, particularly in Chicago. So initially the U.S., and we one year later, got into food inspection to ensure that food was visibly clean. I think it is fair to say that consumer expectation is that the food they get continues to be visibly clean.

• 1055

There is a shift in emphasis over the last few years. It now appears that it is a given that food is visibly clean. It simply is not acceptable to have food that does not look clean on a supermarket shelf. You could not get it that far. There is an additional expectation from the consumers' point of view, and that is that food be clean or safe for perceived invisible risks. For example, there could be chemical residues.

My reading is that we continue to have the demand from the consumer that food be visibly clean, but the new and additional demand is that food be safe or clean for risks that could be invisible. So I see one as remaining and the other being an add-on requirement.

Mr. Wilson: I just want to revisit the Nicaraguan matter for a moment. At the last meeting it was indicated that as a result of inspections, one of the six plants there had been considered unacceptable. Do you know the quantity of product that has been shipped from Nicaragua to Canada over the past number of years? This is something where, I gather, volumes are increasing fairly dramatically.

Dr. Morrissey: Just to recap the point you raised last time, there was an executive order by the President of the United States on May 1, 1985, prohibiting all imports and exports between the U.S. and Nicaragua.

Mr. Wilson: I am not asking that, though.

Dr. Morrissey: On the volumes, in 1985 Canada imported 1,989 metric tonnes and in the successive years it went to, in 1986, 2,093 metric tonnes; in 1987, 3,928 metric tonnes; in 1988, 9,287 metric tonnes; and in 1989, 7,789 metric tonnes up to May 1.

Mr. Wilson: Have you any knowledge as to the percentage of importation that came through that particular plant that was considered to be unacceptable?

Dr. Morrissey: About 30% came from that plant.

Mr. Wilson: So about 30% of it was not up to standard. Could you just briefly trace the chain, the process by which that product would come to Canada? What form would it be in, and what would happen upon it reaching Canada's shores?

[Translation]

Sinclair, constitue l'une des premières raisons justifiant l'inspection des viandes (le premier programme d'importance aux États-Unis). En 1906, il y a eu tout un débat public au sujet de la propreté apparente dans les usines de transformation des aliments, particulièrement à Chicago. Les États-Unis, puis le Canada un an plus tard, ont débuté l'inspection des aliments pour en assurer la propreté apparente. Je pense qu'il est juste de dire que le consommateur s'attend à la propreté apparente de ses aliments.

Les priorités ont été modifiées au cours des dernières années. Il semble maintenant acquis que les aliments sont visiblement propres. Il est inacceptable de trouver de la nourriture qui ne paraît pas propre dans un supermarché. Si elle ne l'était pas, elle n'atteindrait d'ailleurs pas les étagères. Les consommateurs s'attendent également à ce que les aliments soient exempts de risques invisibles. Par exemple, on pourrait retrouver des résidus de produits chimiques.

Je pense que le consommateur veut toujours que les aliments soient visiblement propres, mais il veut en outre que ces mêmes aliments ne présentent aucun risque invisible. Il s'agit là de deux responsabilités, une déjà acceptée et une nouvelle qui s'ajoute.

M. Wilson: Je veux revenir pour l'instant sur la question du Nicaragua. Au cours de la dernière réunion, il a été dit que des inspections avaient montré que l'une des six usines ne répondait pas aux normes. Pouvez-vous nous indiquer quelle quantité de denrées ont été importées du Nicaragua au cours des dernières années? Je pense que les quantités augmentent très rapidement.

M. Morrissey: Pour revenir sur le point que vous avez soulevé la dernière fois, je vous dirai que le président des États-Unis a promulgué un décret le 1^{er} mai 1985 interdisant toute importation ou exportation entre les États-Unis et le Nicaragua.

M. Wilson: Ce n'est pas ce que je veux savoir.

M. Morrissey: En ce qui concerne les quantités, le Canada a importé 1,989 tonnes métriques en 1985, 2,093 tonnes métriques en 1986, 3,928 tonnes métriques en 1987, 9,287 tonnes métriques en 1988 et 7,789 tonnes métriques en 1989, en date du 1^{er} mai.

M. Wilson: Pouvez-vous nous indiquer quel pourcentage des importations provenaient de cette usine qui ne répondait pas aux normes?

M. Morrissey: Environ 30 p. 100 des importations provenaient de cette usine.

M. Wilson: Donc, environ 30 p. 100 des importations ne répondaient pas aux normes. Pouvez-vous brièvement nous indiquer le cheminement de ces importations au Canada? Ces importations prenaient quelle forme, que se produisait-il à leur arrivée à la frontière canadienne?

[Texte]

Dr. Morrissey: My understanding is that we are dealing primarily with manufacturing beef. The meat would be shipped from Nicaragua, likely in containers, likely shipped by sea, and likely arriving at a port such as Vancouver or Halifax. At that port we would have an inspection of the documentation accompanying the shipment—country of origin, certification by the agencies in the country of origin. Assuming that the documentation is acceptable, the shipment would be released in customs bond for shipment to its ultimate destination inland, let us say to a packing house in Montreal. At that location we would again open the container, take out the material, and do a sampling inspection both for residues and for general quality and condition before it is released into trade in Canada.

Mr. Wilson: To your knowledge, was any of the Nicaraguan meat so inspected rejected within Canada?

Dr. Morrissey: What I can say is that over the three years from about 1985 to 1988 the average rejection figures, for example, for the United States, were 1.3%—labelling defects, trimming, things like that—whereas for Nicaragua they were 0.8%. Nicaragua, in fact, in the overall scheme of things performed quite well.

Mr. Wilson: I think you mentioned at the last meeting that a one-year cycle had been established for the inspection of plants in Nicaragua—

Dr. Morrissey: Yes, that is quite true.

Mr. Wilson: —but, prior to the action taken just last month, there had not been any inspection for—what?—five—

Dr. Morrissey: Five. Yes, that is right.

Mr. Wilson: Five years. Is this intention now to go on an annual cycle in response to the volume emanating from that country, or is it simply a raising of the standards in general?

• 1100

Dr. Morrissey: No, I think it is fair to say that Nicaragua's track record of quality and safety has been very good. I think it is a matter of public interest in Nicaraguan shipments and ensuring the Canadian public that it is in fact meeting Canadian standards.

The Chairman: I want to thank our officials from the Department of Agriculture and the Office of the Auditor General for being with us this morning. We have heard some very full and complete answers from the Department of Agriculture, and I would like to congratulate you on the information you put on the record in answer to questions in this meeting. I think it has been a very good exercise. Mr. Noreau, did you have a comment to make?

Mr. Noreau: Mr. Chairman, I want to thank you and members of the committee. It was a pleasant duty for us to appear before you. I just want to point out that if we

[Traduction]

M. Morrissey: Je crois comprendre qu'il s'agit essentiellement de viande de boeuf destinée à la fabrication. La viande est expédiée du Nicaragua, fort probablement dans des conteneurs, par bateau, et à destination d'un port comme Vancouver ou Halifax. Au point d'arrivée, nous étudions les documents accompagnant cet envoi—pays d'origine, certificats émis par les organismes dans le pays d'origine. Si les documents ne posent pas de problèmes, la cargaison est dédouanée pour être acheminée vers sa destination finale, par exemple une usine de traitement de Montréal. À cet endroit, nous allons de nouveau ouvrir le conteneur, sortir la marchandise et procéder à un échantillonnage, tant pour déterminer les niveaux de résidus que la qualité générale du produit avant d'autoriser sa mise en marché au Canada.

M. Wilson: Selon vous, est-ce que de la viande nicaraguayenne inspectée au Canada a été rejetée?

M. Morrissey: Ce que je peux vous dire, c'est que pour la période de trois ans allant de 1985 à 1988, le taux moyen de rejet, par exemple, pour les États-Unis, a été de 1,3 p. 100—mauvais étiquetage, mauvaise coupe—tandis que, dans le cas du Nicaragua, ce pourcentage a été de 0,8 p. 100. Dans l'ensemble, les résultats pour le Nicaragua ont été très bons.

M. Wilson: Lors de la dernière réunion, je pense que vous avez mentionné qu'on avait établi un système d'inspections annuelles pour les usines au Nicaragua.

M. Morrissey: Oui, c'est exact.

M. Wilson: Avant les mesures prises le mois dernier, il n'y avait pas eu d'inspections pendant cinq ans.

M. Morrissey: Cinq ans. C'est exact.

M. Wilson: Cinq ans. Est-ce que ce système d'inspections annuelles a été mis sur pied du fait du volume des importations provenant de ce pays, ou s'agit-il de façon générale de hausser les normes?

M. Morrissey: Non, il est juste de dire que l'on n'a absolument rien à reprocher au Nicaragua en matière de qualité et d'hygiène. Je pense que le public s'est intéressé aux importations provenant du Nicaragua, et il faut s'assurer qu'elles respectent bien les normes canadiennes.

Le président: Je désire remercier les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et du Bureau du vérificateur général. Les représentants du ministère de l'Agriculture nous ont donné des réponses très détaillées. Je tiens à vous féliciter pour toute l'information que vous nous avez communiquée lors de cette réunion qui a été très fructueuse. Monsieur Noreau, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Noreau: Monsieur le président, je tiens à vous remercier vous et les membres du Comité. Cela a été un plaisir pour nous de comparaître devant votre Comité. Je

[Text]

have found a way to give you informative answers, in a sense they are the product of 4,300 people who are working and trying to provide the answers and do the work, and I am pleased and I am proud of them. I think I, you, and Canadians rely on them to ensure as safe as possible a food supply, and I hope their work is recognized.

Indeed it was the Auditor General who pointed out deficiencies but also to the great dedication of staff, and I was pleased to read that. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I think we should pay special commendation to Dr. Morrissey, who has certainly given a large number of extended answers to the committee with excellent information, to congratulate him on being such a well-informed public servant of Canada. I think he deserves a lot of merit.

Paul Ward, too, seems to have a good handle on things there on the agriculture side, and I would like to express our appreciation to him in particular, too.

This meeting is now adjourned until Thursday at 9 a.m. The Thursday morning meeting will be a briefing meeting for the committee prior to our hearings next week on the Canada-Nova Scotia agreement on Monday night and Tuesday morning. This meeting is adjourned.

[Translation]

tiens à préciser que si nous avons été en mesure de vous fournir des réponses pertinentes, il s'agit dans une certaine mesure du résultat des efforts de 4,300 personnes. Je suis satisfait de leur travail et très fier d'eux. Je pense que vous, moi et tous les Canadiens comptons sur eux pour maintenir les normes d'hygiène concernant nos aliments. J'espère que l'on reconnaîtra l'importance de leur travail.

En fait, le Bureau du vérificateur général a signalé les faiblesses mais également le grand dévouement de notre personnel. J'ai été content d'en prendre connaissance. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je pense que nous devrions remercier plus particulièrement M. Morrissey, qui a répondu en détail à de très nombreuses questions. Je tiens à le féliciter pour l'excellente connaissance qu'il a de tous ses dossiers.

M. Paul Ward semble également avoir les choses bien en main en ce qui concerne l'agriculture, et je tiens également à le féliciter.

La séance est levée. Le Comité se réunira à nouveau jeudi à 9 heures. Nous tiendrons jeudi matin une réunion d'information avant la comparution des prochains témoins la semaine prochaine—lundi soir et mardi matin—au sujet de l'entente Canada—Nouvelle-Écosse. La séance est levée.



**FIRST PREMIÈRE
CLASS CLASSE**

**K1A 0S9
OTTAWA**

[Text]

have found a way to give you informative answers, in a sense they are the product of 4,300 people who are working and trying to provide the answers and do the work, and I am pleased and I am proud of them. I think I, you, and Canadians rely on them to ensure as safe as possible a food supply, and I hope their work is recognized.

Indeed it was the Auditor General who pointed to deficiencies but also to the great dedication of staff, and I was pleased to read that. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman I think we should pay special commendation to Dr. Morrissey, who has certainly given a large number of excellent answers to the committee with excellent information, to congratulate him on being such a well-informed public servant of Canada. I think he deserves a lot of merit.

Paul Ward, too, seems to have a good handle on things there on the agriculture side, and I would like to express our appreciation to him in particular, too.

This meeting is now adjourned until Thursday at 9 a.m. The Thursday morning meeting will be a briefing meeting for the committee prior to our hearings next week on the Canada-USA trade agreement for Sunday night and Tuesday morning. This meeting is adjourned.

WITNESSES

From the Department of Agriculture:

Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister;
Brian Morrissey, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch;
Peter Saschenbrecker, Chief, Residue Analysis, Food Production and Inspection Branch.

From the Auditor General of Canada:

D. Larry Meyers, Deputy Auditor General, Audit Operations;
Paul Ward, Assistant Auditor General, Audit Operations;
Trevor Shaw, Principal, Audit Operations.

[Translation]

tiens à préciser que si je mesure de vous fournir des réponses, en un sens, elles sont le produit de certaines personnes qui travaillent et essaient de vous fournir des réponses et de faire le travail, et je suis fier et je suis heureux de vous dire que vous, moi, et les Canadiens comptent sur eux pour nous assurer d'une alimentation aussi sûre que possible de leur travail.

En fait, c'est l'auditeur général qui a signalé les faiblesses mais aussi la grande dévouement de notre personnel. J'ai été content d'en prendre connaissance. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président le pense que nous devrions remercier plus particulièrement M. Morrissey, qui a répondu en détail à de très nombreuses questions. Je tiens à le féliciter pour l'excellente connaissance qu'il a de tous ses dossiers.

M. Paul Ward semble également avoir les choses bien en main en ce qui concerne l'agriculture, et je tiens également à le féliciter.

La séance est levée. Le Comité se réunira à nouveau jeudi à 9 heures. Nous tiendrons jeudi matin une réunion d'information avant la comparution des prochains témoins au sujet de l'accord de libre-échange et mardi matin—au sujet de l'entente Canada—Nouvelle-Écosse. La séance est levée.

TÉMOINS

Du ministère de l'Agriculture:

Jean-Jacques Noreau, sous-ministre;
Brian Morrissey, sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments;
Peter Saschenbrecker, chef, Analyse des résidus, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments.

Du Bureau du vérificateur général du Canada:

D. Larry Meyers, sous-vérificateur général, Opérations de vérification;
Paul Ward, vérificateur général adjoint, Opérations de vérification;
Trevor Shaw, directeur principal, Opérations de vérification.

Issue No. 11

Fascicule n° 11

Thursday, June 22, 1989

Le jeudi 22 juin 1989

Monday, June 26, 1989

Le lundi 26 juin 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

Minutes of Proceedings and Evidence on the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Chapter 10 of the Auditor General's Report for the fiscal year ending March 31, 1988—Department of Energy, Mines and Resources—The Management of Federal-Provincial Contribution Programs

Chapitre 10 du Rapport du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988 Ministère de l'énergie, des mines et des ressources—Gestion des programmes de contribution fédéraux-provinciaux

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Members of the Committee present: Eugène Bédard, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guibault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Other Member present: Ross MacDonald.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wilman, Research Officers.

Witnesses: From the Department of Energy, Mines and Resources: Bruce Howe, Deputy Minister, From Canadian Oil and Gas Lease Administration: Don Wilson, Director General, Policy, Maurice Taschereau, Administrator. From the Auditor General of Canada: Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada. From the Treasury Board Secretariat: J.A. MacDonnell, Comptroller General of Canada, Sid Garaberg, Assistant Secretary, Program Branch.

The Committee instructed consideration of Chapter 10 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988.

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Membres du Comité présents: Eugène Bédard, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guibault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

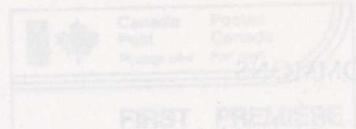
Autre député présent: Ross MacDonald.

Assistants: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wilman, agents de recherche.

Témoins: Du Ministère de l'énergie, des mines et des ressources: Bruce Howe, sous-ministre. De l'Administration des permis de forage des mines au Canada: Don Wilson, directeur général, Politiques. Maurice Taschereau, administrateur. De la Bibliothèque du vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada. De la Secrétariat du Trésor: J.A. MacDonnell, contrôleur général du Canada, Sid Garaberg, secrétaire adjoint, Division des programmes.

Le Comité a instruit l'étude du Chapitre 10 du Rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988.

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989



STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Membres

- Eugène Bellemare
- Gabriel Fontaine
- Jean-Guy Guilbault
- Diane Marleau
- Sid Parker
- Jean-Marc Robitaille
- Ross Stevenson

- Eugène Bellemare
- Gabriel Fontaine
- Jean-Guy Guilbault
- Diane Marleau
- Sid Parker
- Jean-Marc Robitaille
- Ross Stevenson

(Quorum 5)

(Quorum 5)

Nino Travella

Le greffier du Comité

Clerk of the Committee

Nino Travella

WITNESSES

WITNESSES

- (Voir à l'endos)
- From the Department of Agriculture:
 - John ... Deputy Minister
 - Edwin ... Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch
 - Peter ... Chief, Aquatic Animal Health and Production Inspection Branch
 - From the Auditor General of Canada:
 - B. Larry ... Deputy Auditor General, Audit Operations
 - Paul ... Auditor General, Audit Operations
 - David ... Principal, Audit Operations

- (See back cover)
- From the Department of Agriculture:
 - John ... Deputy Minister
 - Edwin ... Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch
 - Peter ... Chief, Aquatic Animal Health and Production Inspection Branch
 - From the Auditor General of Canada:
 - B. Larry ... Deputy Auditor General, Audit Operations
 - Paul ... Auditor General, Audit Operations
 - David ... Principal, Audit Operations

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 22, 1989

(12)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *In camera* at 9:07 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Stan Wilbee for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

It was agreed.—That the Committee sit on Monday, June 26 at 3:15 o'clock p.m. and at 6:30 o'clock p.m., and on Tuesday, June 27 at 9:00 o'clock a.m. to study Chapter 10 of the Auditor General's Report for the fiscal year ending March 31, 1988.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, JUNE 26, 1989

(13)

The Standing Committee on Public Accounts met at 6:50 o'clock p.m. this day in Room 371, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Other Member present: Ron MacDonald.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Department of Energy, Mines and Resources: Bruce Howe, Deputy Minister. *From Canadian Oil and Gas Lands Administration:* Dan Whelan, Director General, Policy; Maurice Taschereau, Administrator. *From the Auditor General of Canada:* Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada. *From the Treasury Board Secretariat:* J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada; Sid Gershberg, Assistant Secretary, Program Branch.

The Committee resumed consideration of Chapter 10 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

Bruce Howe made an opening statement and with the witnesses, answered questions.

At 8:00 o'clock p.m., the sitting was suspended.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 22 JUIN 1989

(12)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à huis clos aujourd'hui à 9h07 dans la salle 307 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membre suppléant présent: Stan Wilbee remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Il est convenu.—Que le Comité se réunisse le lundi 26 juin à 15h15 ainsi qu'à 18h30, et le mardi 27 juin à 9h, pour étudier le Chapitre 10 du Rapport du vérificateur général pour l'exercice clos le 31 mars 1988.

À 11h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 26 JUIN 1989

(13)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 18h50, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Autre député présent: Ron MacDonald.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Ministère de l'énergie, des mines et des ressources: Bruce Howe, sous-ministre. *De l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada:* Dan Whelan, directeur général, Politiques; Maurice Taschereau, administrateur. *Du Bureau du vérificateur général du Canada:* Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada. *Du Secrétariat du Conseil du Trésor:* J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada; Sid Gershberg, secrétaire associé, Division des programmes.

Le Comité poursuit l'étude du Chapitre 10 du Rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988, dont il est saisi d'office conformément à l'alinéa 108(3)f) du Règlement.

Bruce Howe fait un exposé préliminaire et, avec les autres témoins, répond aux questions.

La séance est suspendue à 20h00.

At 8:35 o'clock p.m., the Committee resumed.

Questions resumed.

At 9:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

La séance reprend à 20h35.

L'interrogatoire des témoins se poursuit.

À 21h15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, JUNE 26, 1989

The Standing Committee on Public Accounts met at 8:30 o'clock p.m. in Room 307, West Block, the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario.

Members of the Committee present: Eugene Bellavance, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Gauthier, Len Hopkins, Diane Marston, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

The Committee resumed consideration of Chapter 10 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(b).

Bruce Howe made an opening statement and with the witness, answered questions.

At 8:00 o'clock a.m., the Committee resumed its meeting in Room 307, West Block, the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, JUNE 26, 1989

The Standing Committee on Public Accounts met at 8:30 o'clock p.m. in Room 307, West Block, the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario.

Members of the Committee present: Eugene Bellavance, Gabriel Fontaine, Jean-Guy Gauthier, Len Hopkins, Diane Marston, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

The Committee resumed consideration of Chapter 10 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(b).

Bruce Howe made an opening statement and with the witness, answered questions.

At 8:00 o'clock a.m., the Committee resumed its meeting in Room 307, West Block, the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario.

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Monday, June 26, 1989

• 1853

The Chairman: I see a quorum. I call the meeting to order.

We have with us tonight for the opening meeting on chapter 10 of the Auditor General's Report, Mr. Kenneth Dye, Auditor General of Canada; Mr. Bruce Howe, Deputy Minister of the Department of Energy, Mines and Resources, and Mr. J. A. Macdonald from Treasury Board. Gentlemen, may I ask each one of you to introduce any personnel you have here tonight whom you want to have on the record.

Mr. Kenneth Dye (Auditor General of Canada): Mr. Chairman, let me introduce Bill Woodley, Principal Director, responsible for the Department of Energy, Mines and Resources; and David Marshall, Assistant Auditor General, responsible for Energy, Mines and Resources.

Mr. Bruce Howe (Deputy Minister, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, Pierre Perron is the Associate Deputy Minister of the Department of Energy, Mines and Resources. We will be calling other officials as is necessary.

Mr. M.J.A. Macdonald (Comptroller General of Canada, Treasury Board): Mr. Chairman, I have here Mr. Sid Gershberg from Treasury Board Secretariat, Program Branch.

The Chairman: I should state that the Ministry of Energy, Mines and Resources has already submitted a brief in advance, as has Treasury Board, and the Auditor General.

Statement by Kenneth M. Dye, F.C.A. (Auditor General of Canada): Mr. Chairman, I am pleased to appear before your Committee today to discuss Chapter 10 of my 1988 Report dealing with the Department of Energy, Mines and Resources (EMR). In Chapter 10 we report on three major contribution programs involving a variety of provinces.

A contribution imposes a greater degree of accountability to Parliament than, for example, grants or other types of transfer payments. The objective of our audit was to see if there was sufficient accountability to Parliament for funds spent through such arrangements, and if the terms and conditions of agreements were followed.

In all three programs we found evidence of weak accountability to Parliament. There was little planning by the federal government to ensure that expenditures

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le lundi 26 juin 1989

Le président: Nous avons le quorum. La séance est ouverte.

Nous nous proposons ce soir de commencer à étudier le chapitre 10 du rapport du vérificateur général. Je souhaite la bienvenue à M. Kenneth Dye, vérificateur général du Canada; à M. Bruce Howe, sous-ministre, Énergie, Mines et Ressources, et à M. J.A. Macdonald, du secrétariat du Conseil du Trésor. Messieurs, je vais demander à chacun d'entre vous de présenter les collègues qui vous accompagnent.

M. Kenneth Dye (vérificateur général du Canada): Monsieur le président, je vous présente Bill Woodley, directeur principal, responsable du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; et M. David Marshall, vérificateur général adjoint, responsable du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

M. Bruce Howe (sous-ministre, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, Pierre Perron est le sous-ministre associé du ministère. Nous ferons appel à d'autres fonctionnaires au besoin.

M. M.J.A. Macdonald (contrôleur général du Canada, Conseil du Trésor): Monsieur le président, M. Sid Gershberg, de la Direction des programmes du secrétariat du Conseil du Trésor.

Le président: Je signale que le ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources a déjà présenté un mémoire; le Conseil du Trésor et le Bureau du vérificateur général en ont fait autant.

Déclaration de M. Kenneth M. Dye, F.C.A. (vérificateur général du Canada): Monsieur le président, je suis heureux de vous entretenir aujourd'hui de notre rapport sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (ÉMR), que l'on retrouve au chapitre 10 de mon Rapport annuel de 1988 à la Chambre des communes. Dans ce chapitre, nous traitons de trois importants programmes de contributions qui impliquent plusieurs provinces.

Pour un programme de contributions, l'obligation de rendre compte au Parlement est plus rigoureuse que, par exemple, dans le cas de subventions ou d'autres types de paiements de transfert. Dans notre vérification, nous avons cherché à déterminer si l'obligation de rendre compte au Parlement était à la mesure des fonds dépensés dans le cadre de tels programmes, et si les modalités des ententes avaient été respectées.

Or, les trois programmes présentaient des lacunes en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte. Le gouvernement fédéral a pris peu de mesures pour veiller à

[Text]

addressed the objectives of the programs; and after money was spent, there was little evidence of evaluation to see if the objectives had been met. These findings apply in varying degrees to all three programs we audited, but they are particularly evident in the \$200 million Canada-Nova Scotia Development Fund, which was funded 100 percent by the federal government. Although it was sometimes referred to as a loan or a grant, it has always been a contribution program, initially to be repayable from offshore oil and gas revenues when they were developed, and later made non-repayable. At the time of our audit, over half the money from this Fund had been allocated to projects that do not appear to meet the purposes of the Fund or that violate its specific terms and conditions.

I do not subscribe to the views heard in Nova Scotia recently that it is not the business of my Office to comment on the use of these federal funds in a particular province. A contribution agreement is a deal between two parties. In all the cases we looked at, the Parliament of Canada voted large sums of money and in exchange, provincial governments agreed to do certain things with the money. The funds were not an outright grant. In my view the terms of this deal were not properly respected in the Canada-Nova Scotia Development Fund, where money voted for offshore oil and gas activity was used to build unrelated roads, bridges and traffic light systems.

What concerns me most is that taxpayers everywhere, including Nova Scotia, are not well served in a case like this. The issue is not whether a specific road needed improvement or the City of Halifax needed a new traffic light system; the issue is one of public trust that money voted for a certain purpose is used for that purpose. Admittedly the wording in the Act as to the purpose of the spending was somewhat vague, but even that vaguely-worded purpose was not respected, and the terms and conditions were not followed.

Nor do I agree with the Auditor General of Nova Scotia who certified that projet expenditures complied with the Agreement. The major condition in the Agreement, of course, has to do with the relationship to offshore oil and gas activity. Yet he then said in his Annual Report that he did not have the audit responsibility to express an opinion on whether projects were related to offshore "by whatever criteria one might develop or have available". Now in his most recent letter to me he says that the major infrastructure improvements in the Halifax metropolitan area do meet the indirect infrastructure criteria of the Agreement, with the possible exception of the South Dartmouth sewer project. I am not

[Translation]

ce que les dépenses correspondent aux objectifs des programmes, et, une fois les fonds déboursés, pour évaluer jusqu'à quel point les objectifs avaient été atteints. Nos constatations s'appliquent à divers degrés aux trois programmes examinés, mais plus particulièrement au Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse de 200 millions de dollars, financé entièrement par le gouvernement fédéral. Bien que qualifié parfois de programme de prêts ou de subventions, il s'est toujours agi d'un programme de contributions qui devait initialement être remboursées à même les recettes tirées des redevances pétrolières et gazières et qui sont devenues ultérieurement non remboursables. Au moment de notre vérification, plus de la moitié du Fonds avait été affectée à des initiatives qui ne semblaient pas répondre à ses objectifs ou allaient à l'encontre de ses conditions précises.

Je ne souscris pas aux opinions exprimées récemment en Nouvelle-Écosse, selon lesquelles il n'appartient pas à mon Bureau d'émettre un avis sur l'usage qui est fait de ces contributions fédérales dans une province en particulier. Un accord de contribution est un contrat entre deux parties. Tous les cas que nous avons examinés correspondaient à cette définition, car les gouvernements provinciaux avaient accepté des crédits importants votés par le Parlement du Canada pour des fins déterminées. Il ne s'agissait aucunement de subventions. À mon avis, les conditions de l'Accord régissant l'utilisation du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse n'ont pas été rigoureusement respectées, car les crédits affectés pour la mise en valeur de ressources pétrolières et gazières extracôtières ont servi à la construction de routes, de ponts et de systèmes de feux de circulation, sans lien avec les objectifs convenus.

L'un de mes grands sujets de préoccupation est de voir que les intérêts des contribuables, où que ce soit, y compris en Nouvelle-Écosse, ne sont pas bien desservis par un cas comme celui-ci. La question, ici, n'est pas de déterminer s'il fallait vraiment refaire une route en particulier ou doter la ville d'Halifax d'un nouveau système de feux de circulation, mais de la confiance publique que les crédits alloués à certaines fins seront utilisés à ces fins. Certes, le texte de la Loi sur l'objet des dépenses était quelque peu vague, mais, même ainsi, il n'a pas été respecté tout comme d'ailleurs les conditions prévues.

Je ne suis pas d'accord non plus avec le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse qui a soutenu que les dépenses liées aux projets étaient conformes aux termes de l'Accord. Naturellement, l'Accord posait comme principale condition que les projets soient liés à des activités pétrolières et gazières extracôtières. Pourtant, il déclare dans son rapport annuel qu'il ne lui appartient pas d'exprimer son opinion sur la pertinence des projets, selon des critères déjà définis ou non. Eh bien, dans la dernière lettre qu'il m'a adressée, il déclare que les améliorations importantes apportées à l'infrastructure dans l'agglomération de Halifax répondent aux critères de l'Accord concernant l'infrastructure indirecte, sauf

[Texte]

sure I can follow the twists and turns in Mr. Cormier's opinions, but my own view is plain: it would take a leap of imagination to relate many of the projects to the Act or to the terms of the Agreement.

For many projects in Nova Scotia we could find no logical connection to offshore oil or gas activities. For example Highway 107 on both sides of the East And West Petpeswick bridges is being paid for by a federal-provincial highways agreement, but for some reason the bridges were paid for from the Development Fund. What special relevance do two bridges over a lake have to the offshore when the highway on either side was justified on a different basis?

Surprisingly, we did not find, as one might have expected, an overall federal plan for spending the money in a sensible way so that one could see what the needs were for offshore infrastructure and what projects were useful, or a ranking of projects in terms of their urgency and importance. As a result, most of the money has been allocated to projects, or actually spent, before the long-term infrastructure needs of the Nova Scotia offshore have become clear (see attached graph). Gas prices were in decline from 1982 onward, and gas is the major resource discovered off the Nova Scotia coast so far. We saw no attempt to apply the brakes during the downturn in the oil and gas industry in 1985-86. The money could have been conserved until the need for projects related to offshore oil and gas became more clear.

We also found that agreed conditions had been violated. The terms and conditions approved by the ministers of the federal Treasury Board say that money should not be spent for any cost in respect of the services of regular provincial employees. We found, however, that the costs of regular provincial employees had been paid: for example, a large part of the \$22.7 million for vocational training assistance went to pay teachers' salaries.

I am prepared to talk in much more detail about the projects cited in our Report and the problems we found, but what should be done about this situation? Because many millions of dollars are spent each year on federal-provincial programs, I think it is important to step back and examine possible improvements.

[Traduction]

peut-être le projet d'égoût à Dartmouth-Sud. Je ne suis pas certain de pouvoir suivre les méandres de l'opinion formulée par M. Cormier, mais mon point de vue est clair: il faudrait un grand effort d'imagination pour voir le rapport entre bon nombre des projets et la loi ou l'Accord.

Nous n'avons pu trouver de lien logique entre la mise en valeur des ressources d'hydrocarbures et de gaz extracôtiers et de nombreux projets réalisés en Nouvelle-Écosse. Par exemple, le coût de la construction de la route 107, de chaque côté des ponts de l'Est et de l'Ouest de Petpeswick, est payé par une entente fédérale-provinciale de construction routière, mais, pour une raison que j'ignore, le coût de la construction des ponts a été réglé par le Fonds de développement. Quel rapport existe-t-il entre ces deux ponts au-dessus d'un lac et l'exploitation extracôtière, alors que l'on s'est appuyé sur d'autres raisons pour justifier la construction de l'autoroute qui donne accès à ces ponts.

Fait surprenant, nous n'avons pas trouvé, comme on aurait pu s'y attendre, de plan d'ensemble fédéral prévoyant le déboursé judicieux de fonds qui fasse ressortir le besoin de mettre sur pied une infrastructure extracôtière et qui indique les initiatives valables ou qui les classe par ordre d'urgence ou d'importance. Par conséquent, la majeure partie des fonds a été affectée à des initiatives, ou effectivement dépensée, avant de définir clairement les besoins à long terme d'infrastructure pour la mise en valeur de ressources extracôtières de la Nouvelle-Écosse (voir le graphique ci-joint). Les prix du gaz avaient amorcé une chute à partir de 1982, et jusqu'à maintenant, le gaz est la principale ressource découverte au large de la Nouvelle-Écosse. Nous n'avons constaté aucune tentative pour freiner les dépenses pendant le recul accusé par l'industrie du pétrole et du gaz en 1985-1986. On aurait pu conserver cet argent jusqu'à ce que le besoin d'entreprendre des travaux liés à l'exploitation des ressources extracôtières se fasse plus clair.

Nous avons également constaté une infraction en ce qui a trait aux conditions convenues. Selon les conditions approuvées par les ministres du Conseil du Trésor fédéral, il ne fallait pas utiliser les fonds pour régler le coût de services rendus par des employés provinciaux engagés pour une période indéterminée. Nous nous sommes toutefois rendu compte que c'est ce qui s'était effectivement produit, par exemple: une large tranche des 22,7 millions de dollars prévus pour la formation professionnelle a servi à payer le traitement de professeurs.

Je peux poursuivre plus longuement mon exposé sur les projets mentionnés dans notre rapport et sur les difficultés que nous avons relevées, mais en attendant, que devrait-on faire à la lumière de cette situation? Vu que des millions de dollars sont dépensés tous les ans dans le cadre de programmes fédéraux-provinciaux, je crois qu'il est important de prendre du recul et d'examiner les améliorations qu'il serait possible d'apporter.

[Text]

In the conclusion of our Chapter, we recommended the Treasury Board take certain actions. The lesson we drew from all the agreements we audited was that there is a need to specify realistic objectives for federal-provincial agreements from the start, and for the federal government to take more care in administering them to make sure the rules are followed, and that results are achieved and clearly communicated. These points are discussed in paragraphs 10.60 - 10.77 of my Report.

I hope you will be able to examine the roles both of the Treasury Board and of federal departments such as EMR, and get their views as to what might be improved: in particular, how to improve co-ordination when several federal departments are spending money on related matters.

The Committee might also explore possible improvements to the audit provisions in federal-provincial agreements. One question to consider is whether agreements should include a clear mandate to audit both compliance with authorities and value for money. In my view, when federal money is spent in co-operation with provincial and municipal governments, there is a need for thorough monitoring to ensure taxpayer dollars are being spent cost-effectively, and in compliance with the rules. At the present time, the type and coverage of auditing arrangements in federal-provincial agreements is not consistent, and the agreements generally do not make provision for a value-for-money audit to be done. I believe the wording of agreements and their terms and conditions could be strengthened by specifying these requirements. Moreover, according to Treasury Board policy a "single audit" approach should be adopted wherever appropriate. In most federal-provincial agreements two or more auditors are involved, with different mandates, objectives, and reporting relationships. A requirement for greater co-operation among auditors could also lead to more efficient and effective audit.

The Chairman: Mr. Dye, do you have any opening remarks in addition to that?

Mr. Dye: No, Mr. Chairman, we will go with our opening comments as tabled.

Statement by Bruce Howe (Deputy Minister, Department of Energy, Mines and Resources): When this Department last appeared before this Committee it was to report on a number of initiatives that the department was undertaking partly in response to concerns raised by the Auditor General about operations and management issues in EMR. Mr. Chairman, I understand you are very much interested in finding out to what extent plans and

[Translation]

En conclusion à notre chapitre, nous avons recommandé au Conseil du Trésor de prendre certaines dispositions. Les ententes que nous avons examinées nous ont clairement montré qu'il est indispensable que les ententes fédérales-provinciales comportent, au départ, des objectifs réalistes et que le gouvernement fédéral veille de plus près à les mettre en oeuvre pour s'assurer que les règles sont appliquées et que les résultats sont atteints et clairement communiqués. Ces points sont traités aux paragraphes 10.60 à 10.77 de mon rapport.

J'espère que vous serez en mesure d'étudier tant les rôles du Conseil du Trésor que ceux des ministères fédéraux, comme le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et d'obtenir leur opinion sur les domaines où des améliorations seraient possibles: notamment, comment assurer une meilleure coordination lorsque plusieurs ministères fédéraux consacrent des fonds à des initiatives liées entre elles.

Le Comité pourrait également se pencher sur les améliorations dont pourraient bénéficier les dispositions relatives à la vérification des ententes fédérales-provinciales. Il pourrait, entre autres, envisager si les ententes doivent nettement prévoir tant la vérification du respect des textes réglementaires que de l'optimisation des ressources. À mon avis, lorsque les fonds du gouvernement fédéral sont dépensés en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux, il est indispensable de prévoir une surveillance minutieuse qui garantisse que l'argent du contribuable est dépensé selon un bon rapport coût-efficacité, et conformément aux règles établies. Pour le moment, les ententes fédérales-provinciales ne sont pas unanimes quant au type et à la portée des dispositions relatives à la vérification et elles ne prévoient pas de vérifications de l'optimisation des ressources. Je crois que préciser ces aspects donnerait plus de vigueur au texte des ententes et à leurs conditions. Il faudrait, de plus, conformément à la politique du Conseil du Trésor, et lorsque cela est possible, adopter une méthode d'une «seule vérification». La vérification de la plupart des ententes fédérales-provinciales est toujours confiée à au moins deux vérificateurs, chacun ayant son mandat, ses objectifs et sa filière hiérarchique. Exiger une meilleure collaboration entre eux contribuerait également à rendre la vérification plus efficiente et plus efficace.

Le président: Monsieur Dye, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Dye: Non, monsieur le président, nous nous bornerons à la déclaration déjà déposée.

Déclaration de M. Bruce Howe (sous-ministre, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Lorsque ce ministère s'est présenté à dernière fois devant ce comité, il a fait rapport d'un certain nombre de mesures prises par mon ministère pour donner suite aux questions soulevées par le Vérificateur général au sujet des activités et de la gestion à EMR. M. le Président, je crois comprendre que vous êtes intéressé à savoir dans quelle

[Texte]

commitments are in fact implemented. I do intend to share with the committee the progress made to date.

But before I review this progress, I would like to address an important new area of concern raised in the Auditor General's Report now before you.

In his 1988 Report, Mr. Dye focused on the management of three federal-provincial contribution programs administered by my department: the Canada-Nova Scotia Development Fund, the Canada-Newfoundland Offshore Development Fund, and the Mineral Development Agreements.

He noted that these contribution programs showed three characteristics:

1. weak accountability to Parliament;
2. inadequate plans to guide spending on individual projects; and
3. little provision for objective assessment of program results.

Mr. Dye has touched upon a subject of increasing importance which has seldom been examined from his perspective. As he states "there are several ways federal money can be transferred to the province". I would add that in most cases each transfer or contribution agreement has its own particularities and complexities.

Mr. Dye recognizes the context in which EMR has to manage these agreements when he states:

Because the contribution agreement were conducted on the basis of partnership with provincial governments, a major factor determining their success would seem to be the degree of understanding that exists between the two levels of government.

For the Nova Scotia and Newfoundland Development Funds, strategic planning appears to have been a process of negotiation between elected governments. The output of this process has been a package deal which is presented to Parliament.

Because the Development Funds are significantly different from the Mineral Development Agreements, I will deal with them separately.

Development Funds: I understand committee members were given extracts of the Acts and agreements with respect to the two levels. Because these Funds operate differently from other federal-provincial regional development arrangements, I thought it would be useful to describe in more detail the policy context for project approval and the administration of the Development Funds.

The Policy Context for Project Approval:

Nova Scotia: On March 2, 1982, the Canada-Nova Scotia Agreement on Offshore Oil and Gas Resource

[Traduction]

mesure les plans et les engagements ont été réalisés. Je veux donc faire part au comité des progrès faits jusqu'à maintenant.

Toutefois, j'aimerais tout d'abord aborder une question importante soulevée dans le rapport du Vérificateur général.

Dans son rapport de 1988, M. Dye s'est principalement intéressé à la gestion des trois programmes de contribution fédéraux-provinciaux administrés par mon ministère: le Fonds de développement Canada—Nouvelle-Ecosse, le fonds Canada—Terre-Neuve de développement extracôtier et les Ententes sur l'exploitation minière.

Il a critiqué les aspects suivants des programmes de contribution:

1. l'obligation de rendre compte devant le Parlement est faible;
2. les plans qui donnent des directives sur les sommes à dépenser pour chaque projet sont insuffisants; et
3. il y a peu d'évaluation objective des résultats des programmes.

M. Dye a touché là un sujet d'une importance croissante qui a rarement été examiné de son point de vue. Comme il le souligne, «il y a plusieurs moyens par lesquels l'argent du fédéral peut être transféré aux provinces». J'ajouterais même que, la plupart du temps, les modalités et la complexité des transferts ou des accords de contribution varient dans chaque cas.

M. Dye admet toutefois qu'EMR doit gérer ces ententes dans un contexte particulier:

«Du fait que ces ententes de contribution ont été mises en oeuvre sur une base de coparticipation avec les provinces, un important facteur qui influe sur leur succès semble être le degré de compréhension mutuelle entre les deux paliers de gouvernement».

«Dans le cas du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Ecosse et du Fonds Canada—Terre-Neuve de développement extracôtier, la planification stratégique semble avoir pris la forme de négociations entre des gouvernements élus. Le résultat de cette démarche a été une entente globale présentée au Parlement».

Comme les Fonds de développement diffèrent considérablement des Ententes sur l'exploitation minière, je traiterai donc de ces questions séparément.

Fonds de développement: Je crois savoir que les membres du comité ont reçu des extraits de la Loi et des ententes relatives aux deux fonds. Comme ces fonds sont gérés différemment des autres accords fédéraux-provinciaux de développement régional, j'ai cru utile de décrire plus en détail le contexte politique dans lequel les projets sont administrés et approuvés en vertu des Fonds de développement.

Contexte politique de l'approbation des projets:

Nouvelle-Écosse: Le 2 mars 1982, le Canada et la Nouvelle-Ecosse signaient l'Entente sur la gestion des

[Text]

Management and Revenue Sharing was signed. The Agreement included a \$200 million loan fund to be repaid by Nova Scotia without interest when offshore production commences.

The Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act of 1984 was passed to implement this 1982 Agreement. The Act stipulated that funds could be expended to cover the cost infrastructure projects directly or indirectly related to offshore oil and gas and that a report on the operation of the fund be tabled in Parliament each year. The projects shall be proposed by the Nova Scotia Government.

As authorized by the Act, The Minister of Energy, Mines and Resources and the Nova Scotia Fund Agreement on November 21, 1984. The Agreement established procedures and criteria for approving proposals and making payments as well as the terms and conditions of the payment and repayment of the loan.

The Development Fund Agreement has been amended twice by Ministers. On November 17, 1986, it was amended to provide a 15 percent contingency allowance for approved projects, and on December 15, 1987, to enable the Federal Minister to approve a reduction in the funding allocated to an approved project upon a request from the Nova Scotia Minister.

The first projects under the Canada-Nova Scotia Development Fund were approved by the Federal Minister on November 21, 1984.

The Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord was signed in August, 1986. The Accord contained a provision which waived the repayment of the \$200 million loan provided in the 1982 Agreement. The Development Fund provisions of the Accord and Part V of the 1984 Act were incorporated in the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Act which was passed and received Royal Assent on July 21, 1988. The 1988 Act is yet to be proclaimed.

Newfoundland: The Atlantic Accord signed on February 11, 1985, by Canada and Newfoundland contained a provision for a \$300 million Canada-Newfoundland Offshore Development Fund to be funded on a 75:25 percent basis by the federal and provincial governments. The statutory basis for the fund is provided in Part VI of the Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act of 1987 and Part IV of the Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation (Newfoundland) Act of 1986.

[Translation]

ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes et sur le partage des recettes. Cette Entente prévoyait un prêt de 200 millions de dollars qui devait être remboursé par la Nouvelle-Ecosse, sans intérêt, après la mise en production des ressources extracôticières.

La Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Ecosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières de 1984 a été promulguée dans le but de mettre en oeuvre l'Entente de 1982. La Loi stipulait que des fonds pouvaient être affectés à l'établissement de l'infrastructure directement ou indirectement liée à la mise en valeur du pétrole et du gaz au large des côtes et qu'un rapport sur l'utilisation du Fonds devait être déposé chaque année devant le Parlement. Les projets doivent faire l'objet de propositions de la part du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

Comme la Loi les y autorisait, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre du Développement de la Nouvelle-Ecosse ont signé l'Accord sur le Fonds de développement le 21 novembre 1984. L'Accord définit les mécanismes et les critères d'approbation des propositions et des paiements, de même que les modalités de paiement et de remboursement du prêt.

Les ministres ont modifié à deux reprises l'Accord sur le Fonds de développement. Le 17 novembre 1986, ils le modifiaient de façon à y ajouter une provision pour imprévus de 15 % aux fins des projets approuvés. Le 15 décembre 1987, ils le modifiaient de nouveau de façon à permettre au ministre fédéral d'approuver une réduction des fonds affectés à un projet approuvé, à la demande du ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Les premiers projets à être entrepris en vertu du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Ecosse ont été approuvés par le ministre fédéral le 21 novembre 1984.

L'Accord Canada—Nouvelle-Ecosse sur les ressources pétrolières offshore a été conclu en août 1986. Dans cet Accord, le gouvernement fédéral renonce au remboursement du prêt de 200 millions de dollars prévu dans l'Entente de 1982. Les dispositions de l'Accord relatives au Fonds de développement et la Partie V de la Loi de 1984 ont été intégrées à la Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada—Nouvelle-Ecosse sur les hydrocarbures extracôtiers, qui a reçu la sanction royale le 21 juillet 1988. La Loi de 1988 n'a pas encore été promulguée.

Terre-Neuve: L'Accord Atlantique, conclu le 11 février 1985 entre le Canada et Terre-Neuve, prévoit l'établissement d'un Fonds Canada—Terre-Neuve de développement extracôtier de 300 millions de dollars financé à raison de 75 % par le gouvernement fédéral et de 25 % par le gouvernement provincial. Le Fonds a été établi officiellement en vertu de la Partie VI de la Loi de mise en oeuvre de l'Accord Atlantique Canada—Terre-Neuve de 1987 et de la Partie IV de la Loi de mise en oeuvre de l'Accord Atlantique Canada—Terre-Neuve (Terre-Neuve) de 1986.

[Texte]

Canada and Newfoundland signed the Development Fund Agreement on August 17, 1987. The Canada Newfoundland Offshore Development Fund arrangements are similar to those for the Canada-Nova Scotia Development Fund, except that either may propose projects or the Provincial Minister may propose projects for funding under the Canada-Newfoundland Fund.

The first project under the Canada-Newfoundland Offshore Development Fund was approved-in-principle on September 12, 1985.

Project Approvals: It is important to appreciate that the policy framework for the two Development Funds provides for Minister to be able to propose projects direct to one another. This reflects the desire of the Provinces to have direct access to the Federal Minister approving projects under the Development Funds, rather than having to go through a lengthy screening process by officials. In the case of the Canada-Nova Scotia Agreement, the Nova Scotia Development Minister submits projects for the approval of the Federal Energy Minister. For the Canada-Newfoundland Agreement, both Ministers may propose projects to each other.

Much of the criticism of the administration of these Funds in the Auditor General's 1988 Report relates to the process by which projects were approved.

The administration of the two funds is much different from that of ERDA. Under ERDA, sub-agreements are negotiated with the provinces within a mandate approved by Cabinet and subject to final Cabinet and TB approval. Cabinet approves the broad objectives, programs and spending limits while more detailed program regulations are subject to TB approval. Within these approved terms, a Management Committee of senior federal and provincial officials is responsible for final project approvals. The Management Committees are guided by government specialists and industry advisory committees. This approach reflects Ministers' desire to provide policy direction but not detailed management.

On the other hand the Development Funds were designed to enable proposals to be forwarded direct from Minister to Minister for approval without necessarily being reviewed first by officials. In approving proposals submitted by the Provincial Minister, the Minister has to be satisfied that they meet the criteria in the Development Fund Agreement. The role of the Development Fund Committee is to monitor projects that have already been approved by Ministers rather than acting as a screening process as the ERDA Management Committees do. Many of the criticisms in the Auditor General's Report appear to be aimed at a lack of ERDA-like screening activities by the federal-provincial Development Fund Committees, when in fact that is not their role.

[Traduction]

Le Canada et Terre-Neuve ont signé l'Accord sur le fonds de développement le 17 août 1987. Les dispositions de cet accord sont semblables à celles décrites ci-dessus aux fins du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Ecosse, à l'exception que le ministre fédéral ou le ministre provincial peut proposer la réalisation de certains projets en vertu du Fonds Canada—Terre-Neuve.

Le premier projet entrepris en vertu du Fonds Canada—Terre-Neuve de développement extracôtier a été approuvé le 12 septembre 1985.

Approbation des projets: Il est important de souligner que le cadre politique de ces deux fonds de développement permet aux deux ministres de se proposer directement des projets. Les provinces voulaient en effet avoir directement accès au ministre fédéral chargé de l'approbation des projets en vertu du Fonds de développement, plutôt que d'avoir à se soumettre à un long processus d'approbation par les fonctionnaires. En vertu de l'Accord Canada—Nouvelle-Ecosse, le ministre du Développement de la Nouvelle-Ecosse soumet les projets à l'approbation du ministre fédéral de l'Énergie. Aux fins de l'Accord Canada—Terre-Neuve, les deux ministres peuvent se proposer mutuellement des projets.

La plupart des critiques formulées dans le rapport de 1988 du Vérificateur général au sujet de l'administration de ces fonds ont trait au processus d'approbation des projets.

Le processus d'administration de ces fonds diffère considérablement de celui de l'EDER. En vertu de l'EDER, les ententes auxiliaires sont négociées avec la province selon le mandat approuvé par le Cabinet et sont sujettes à l'approbation finale du Cabinet et du Conseil du Trésor (C.T.). Le Cabinet approuve les objectifs généraux, les programmes et les limites budgétaires. Les modalités détaillées des programmes sont approuvées par le C.T. Le Comité de gestion, composé de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux, est responsable de l'approbation des projets selon les modalités approuvées par le C.T. Les Comités de gestion appuient leurs décisions sur les conseils reçus des spécialistes gouvernementaux et des comités aviseurs de l'industrie. Cette approche répond aux désirs des ministres de fournir la direction en matière de politique et de ne pas s'engager dans la gestion du processus.

Par contre, les Fonds de développement ont été conçus de façon à ce que les propositions soient transmises directement d'un ministre à l'autre; ce dernier peut approuver les projets sans les faire examiner par des fonctionnaires. Pour approuver les propositions présentées par le ministre de la province, le ministre doit être convaincu qu'elles répondent aux critères établis dans l'Accord sur le fonds de développement. Le rôle du comité du fonds de développement consiste donc à surveiller la réalisation des projets déjà approuvés par les ministres, plutôt qu'à examiner les propositions de projets comme le font les Comités de gestion de l'EDER. Dans son rapport, le Vérificateur général semble surtout critiquer le fait que les Comités fédéraux-provinciaux des

[Text]

It has been the policy of this Government to let the Province set the priorities for its own regional development, within the criteria of "infrastructural costs directly or indirectly related to the offshore" as stated in the 1984 Canada-Nova Scotia Oil and Gas Offshore Agreement legislation.

Administration: I would like to take a few minutes to explain in more details the administration of these funds.

Monitoring: A Development Fund Committee composed of two representatives from each of the Federal (COGLA and DIST/ACOA) and Provincial Governments monitors projects already approved by the Minister, administers fund payments and prepares periodic status reports. Operating guidelines, including administrative and financial procedures were approved by Treasury Board on May 9, 1985.

It is important to realize that these guidelines relate to the Development Fund Committee's work in monitoring projects which have already been approved by the Minister. The guidelines do not represent criteria for the approval of projects, since this approval is given by the Minister and not by the Development Fund Committee.

The Development Fund Committee inspects approved projects to verify progress claims, processes quarterly advance payments and prepares project audit reports and project completion reports.

Co-ordination: The Development Fund Agreement contains a provision that requires the Federal Minister to take into account in approving proposals "the relationship of the proposed projects with other federal and provincial initiatives. . .". The Development Fund process also includes co-ordination with other federal departments.

Through an arrangement agreed to by the Federal Ministers of EMR and DRIE, this was done through the participation of the then DRIE Federal Economic Development Co-ordinator (FEDC). The participation of the FEDC's office greatly facilitated federal co-ordination by having direct access to the expertise within DRIE and to other federal departments, when needed, through the normal co-ordinating role of the FEDC's office. This role is now performed by the ACOA office in Nova Scotia. The two Nova Scotia members of the Development Fund Committee are from the Department of Industry, Trade and Technology (formerly known as the Department of Development) which has a similar co-ordination role at the Provincial level.

Auditing: Development Fund project expenditures are audited annually by the Audit Services Bureau (ASB), Department of Supply and Services, on behalf of EMR

[Translation]

Fonds de développement n'examinant pas les projets au préalable, comme le font les Comités de gestion de l'EDER, mais en fait, ce n'est pas là leur rôle.

Le gouvernement veut laisser la province établir ses propres priorités de développement régional, tout en respectant le critère voulant que les fonds soient affectés à l'établissement de l'infrastructure directement ou indirectement reliée à la région extracôtière, comme le précise la Loi de 1984 sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Ecosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières.

Administration: J'aimerais ici vous donner quelques explications sur l'administration de ces fonds.

Surveillance: Un Comité du fonds de développement composé de deux représentants du gouvernement fédéral (APGTC) et MIST/APECA) et de deux représentants des gouvernements provinciaux surveille la réalisation des projets déjà approuvés par le Ministre, administre le paiement des fonds et prépare des rapports périodiques. Le 9 mai 1985, le Conseil du Trésor a approuvé des lignes directrices sur le fonctionnement du Fonds, y compris les mécanismes administratifs et financiers.

Soulignons que ces lignes directrices portent sur la façon dont le Comité du fonds de développement surveille la réalisation de projets déjà approuvés par le Ministre. Elles ne s'appliquent en aucune façon à l'approbation des projets, puisque cette responsabilité revient au Ministre et non pas au Comité du fonds de développement.

Le Comité surveille la réalisation des projets approuvés; il vérifie les réclamations, traite les demandes trimestrielles de paiements anticipés et prépare des rapports de vérification et d'achèvement des projets.

Coordination: En vertu de l'Accord sur le Fonds de développement, le ministre fédéral doit tenir compte, avant d'approuver les propositions, des liens des projets proposés avec d'autres initiatives fédérales ou provinciales. L'Accord prévoit également une certaine coordination avec d'autres ministères fédéraux.

Conformément à un accord conclu entre les ministres d'EMR et du MEIR, cette coordination était alors assurée par le Coordonnateur fédéral du développement économique (CFDE). La participation du CFDE facilitait considérablement la coordination au niveau fédéral, puisqu'elle donne directement accès à l'expertise du MEIR et d'autres ministères fédéraux, au besoin, par l'entremise du bureau du CFDE. Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse assume maintenant cette fonction. Les deux membres du Comité du fonds de développement qui représentent la Nouvelle-Écosse proviennent du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (autrefois, le ministère du Développement), organisme qui assure la coordination des projets au niveau provincial.

Vérification: Les dépenses engagées à l'égard des projets financés en vertu du Fonds de développement font l'objet d'une vérification annuelle par le Bureau des services de

[Texte]

and by the Provincial Auditor General on behalf of the Province. ASB has full access to the Provincial records on the Development Fund projects. ASB has advised us that their annual audits have not found any evidence of misappropriation and that provincial recordkeeping and reporting systems for tracking and reporting fund expenditures are adequate.

Reporting: A report on the financial aspects of the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act, including the Canada-Nova Scotia Development Fund, is submitted annually to Parliament. The 1987-99 Annual Report was tabled in Parliament on April 23, 1989.

The administration, co-ordination and auditing arrangements for the Canada-Newfoundland Offshore Development Fund are essentially the same as the arrangements that I have just described for the Canada-Nova Scotia Development Fund.

We are always open to suggestions as to how the administrative aspects of the Funds can be further improved. Since the tabling of the Auditor General's Report we, in conjunction with Nova Scotia Provincial officials and the Audit Services Bureau, have taken the following steps to streamline the administration of the Fund:

1. Provincial officials have agreed to ensure that project proposals submitted to the Federal Minister for approval will include a detailed breakdown of project costs to distinguish between the eligible and ineligible costs, and will disclose all sources of potential sources of project funding; and

2. The Province has agreed to set up a more formal system for tracking and reporting reimbursements to the Development Fund from several projects.

While the Auditor General may not agree that all of the projects which have been funded are directly or indirectly related to offshore development, it has been the policy of this Government to allow the Provinces to set the priorities for their development, within the broad criteria established in the legislation.

I might mention that, last week, during an appearance before the House of Commons Standing Committee of Energy, Mines and Resources, Minister Epp responded to a series of questions raised by the hon. member from Sudbury (Diane Marleau). He indicated that he would notify the Province of Nova Scotia that he would release to this Committee information on each project approved

[Traduction]

vérification (BSV) du ministère des Approvisionnements et Services, pour le compte d'ÉMR, et par le Vérificateur général de la province, au nom de la province. Le BSV a accès aux dossiers provinciaux sur les projets du Fonds de développement. Il nous a informé que les vérifications annuelles n'ont révélé aucune affectation douteuse et que les systèmes de rapport et de tenue des dossiers des provinces étaient acceptables.

Rapport: Un rapport sur les aspects financiers de la Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières, y compris le Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse, est déposé chaque année devant le Parlement. Le rapport 1987-1988 l'a été le 23 avril 1989.

Les modalités d'administration, de coordination et de vérification du Fonds Canada—Terre-Neuve de développement extracôtier sont essentiellement semblables à celles que je viens de vous décrire concernant le Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse.

Nous accueillons volontiers les suggestions quant à la façon d'améliorer l'administration des Fonds. Depuis le dépôt du rapport du Vérificateur général, nous avons pris les mesures suivantes pour rationaliser davantage l'administration du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse. Ceci s'est fait en collaboration avec les fonctionnaires du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse et le Bureau des services de vérification:

1. Les fonctionnaires provinciaux ont convenu de s'assurer que les propositions de projets présentées au ministre fédéral à des fins d'approbation comprendront une ventilation détaillée des coûts du projet, de façon à pouvoir distinguer les coûts admissibles de ceux qui ne le sont pas, et une liste de toutes les sources réelles ou potentielles de financement du projet; et

2. La province a accepté d'établir un système officiel de surveillance et de présentation de rapports sur les remboursements au Fonds de développement de fonds affectés à plusieurs projets.

Toutefois, il semble que le Vérificateur général soit surtout préoccupé par le processus d'approbation établi en vertu de la législation fédérale-provinciale et des accords sur les Fonds de développement, plutôt que par la façon dont ces fonds sont administrés. Même si le Vérificateur général estime que tous les projets qui ont été financés directement ou indirectement ne sont pas nécessairement reliés au développement extracôtier, le gouvernement a comme politique de laisser la province établir ses priorités de développement, compte tenu des critères fixés par la Loi.

Je peux vous mentionner que, la semaine dernière, lorsque le Ministre Epp s'est présenté devant le comité permanent de la Chambre des communes sur l'énergie, les mines et les ressources, il a répondu à une série de questions soulevées par le député de Sudbury (Diane Marleau). Il a alors expliqué qu'il informerait la province de la Nouvelle-Écosse qu'il donnerait au comité des

[Text]

under the Fund. He also told the Committee that he has asked his officials to re-evaluate the federal approval process. Until this is done, he will not be approving any new projects under the Fund.

Mineral Development Agreements: The Auditor General dealt with Mineral Development Agreements (MDAs) that were in place with Quebec and British Columbia.

Federal-provincial MDAs are in place with all provinces except Alberta. They generally constitute a priority initiative under Economic Regional Development Agreements (ERDAs). I must say that new ERDA negotiations are still continuing and have yet to define the future of MDAs.

In many of these MDAs, EMR has a significant direct program delivery role, although in most of them, we also make financial contributions to provincially delivered programs.

In the Quebec and British Columbia MDAs, EMR's participation is entirely by contributions. These were both \$44 million in Quebec and \$4 million in British Columbia. The Auditor General's main concern is that the Federal Government has not, under the ERDA umbrella, prepared adequate economic development plans on which these agreements could be based. He also stressed the need for useful evaluations.

As part of the 1987-88 Audit Schedule, EMR's Internal audit conducted a review of EMR's management of MDAs. The audit concluded that the management control framework established at the operational level within EMR functions effectively to provide assurance of the best possible use being made of public funds. In my view, the MDA Program is well managed not only with respect to finances, but also to programming. A management committee structure with a technical subcommittee, having equal federal-provincial presentation, has worked well.

In response to the Auditor General's concern, contracts for final evaluations of MDAs have been awarded. These are managed by EMR's Program Evaluation Directorate.

Management of the Department: I would like to conclude my remarks by reporting on certain management initiatives taken since the Department last appeared before this Committee.

Throughout 1988-89, EMR continued its internal restructuring to implement a market-driven approach for some of its programs, to redirect its science and technology activities to better meet the needs of clients and to improve the efficiency and level of service of its administrative functions.

[Translation]

renseignements sur chaque projet approuvé en vertu du Fonds. Il a également déclaré qu'il avait demandé à ses fonctionnaires de réévaluer le processus fédéral d'approbation et que, d'ici là, il n'approuverait aucun nouveau projet.

Ententes sur l'exploitation minière: Le Vérificateur général a examiné les Ententes sur l'exploitation minière (EEM) conclues avec le Québec et la Colombie-Britannique.

Le gouvernement fédéral a conclu ce type d'ententes avec toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta. Il s'agit généralement d'une initiative prioritaire, en vertu des Ententes de développement économique régional (EDER). Comme les négociations des nouvelles EDER se poursuivent, l'avenir des EEM reste donc à définir.

Dans bon nombre de ces ententes, ÉMR joue un rôle direct dans la mise en oeuvre des programmes, mais il contribue souvent financièrement à des programmes mis en oeuvre par les provinces.

Dans les ententes conclues avec le Québec et la Colombie-Britannique, la participation d'ÉMR consiste uniquement en contributions d'une valeur totale de 44 millions de dollars pour le Québec et de 4 millions de dollars pour la Colombie-Britannique. Selon le Vérificateur général, le gouvernement fédéral n'a pas, en vertu des EDER, préparé des plans de développement économique appropriés afin d'établir un cadre de mise en oeuvre des EEM. Le Vérificateur général met l'accent sur la nécessité d'effectuer des évaluations utiles.

Dans le cadre du programme de vérification 1987-1988, la Direction de la vérification interne d'ÉMR a examiné la gestion des EEM. Elle est en arrivée à la conclusion que le cadre de contrôle de la gestion établi au niveau opérationnel d'ÉMR permet d'assurer la meilleure utilisation possible des fonds publics. À mon avis, la gestion du Programme des EEM est efficace, non seulement au point de vue des finances, mais également au point de vue des programmes. Le ministère a obtenu de bons résultats en créant un comité de gestion composé à part égale de représentants du gouvernement fédéral et de représentants des provinces et appuyé par un sous-comité technique.

Suite aux critiques du Vérificateur général, ÉMR a accordé des contrats d'évaluation finale des EEM. Ces contrats sont gérés par la Direction de l'évaluation des programmes d'ÉMR.

Gestion du ministère: J'aimerais conclure mon exposé en vous faisant rapport de certaines initiatives de gestion prises depuis la dernière fois qu'un représentant du Ministère a paru devant ce Comité.

En 1988-1989, ÉMR a poursuivi son programme de restructuration interne visant à adopter une approche axée sur les marchés pour certains de ses programmes, à réorienter ses activités liées à la science et à la technologie dans le but de mieux répondre aux besoins de ses clients et d'améliorer l'efficacité et les niveaux de service de ses fonctions administratives.

[Texte]

We are continuing to improve the quality of information for decision-making and for planning, managing and reporting on activities at the corporate level. We have revised this year the reporting on plans and results in Part III of the Estimates and will be working with the Office of the Comptroller General to further improve the information value of the next Estimates Part III.

I believe we are going in the right direction and our plans for the next year are ambitious.

While we were streamlining and simplifying our managerial system, we embarked upon a major initiative with the Treasury Board Secretariat: the negotiation of a Memorandum of Understanding (MOU) under the "Increased Ministerial Authority and Accountability" (IMAA) regime.

What is the IMAA and what does it mean for management in EMR? For my department, IMAA means more than a three-year MOU to end March 31, 1992. It means an ongoing commitment to better management. It means recognition on both sides that flexibility and adaptability are the cornerstones of managing change.

The Agreement was a gleam in my predecessor's eye last April. The fact that it is now a reality means that EMR and TBS have managed negotiations between them more rapidly than, I believe, any other department.

This was achieved by close regard for detail, by focusing on what was important, by setting ourselves tight deadlines that we worked hard to meet, and by handling the matter from the top down.

Negotiations started with discussions between myself and the Secretary of the Treasury Board, Mr. Veilleux, and our discussions complemented the process, when necessary. In this way we achieved an MOU that enhances and facilitates good management in the Department, improves accountability practices, increases managerial authority and streamlines the previous program-activity structure to better reflect the reality of the Department. The understandings reached under IMAA focus on the management of financial and capital resources. The formal agreement was signed on June 5, 1989, by the Minister of EMR, the President of the Treasury Board, the Secretary of TBS and myself.

In support of the IMAA/MOU initiative, we have developed a new Operational Plan Framework (OPF), which outlines the basic structure the Executive uses to organize EMR's work.

[Traduction]

Nous continuons d'améliorer la qualité des renseignements aux fins de la prise de décisions et de la planification, de la gestion et de la présentation des rapports sur les activités, au niveau du Ministère. Cette année, nous avons révisé les rapports sur les plans et les résultats présentés dans la Partie III du Budget principal des dépenses et nous collaborons avec le Bureau du contrôleur général dans le but d'améliorer la qualité des renseignements qui paraîtront dans la Partie III du prochain Budget des dépenses.

Je crois que nous sommes sur la bonne voie et que nos plans pour l'année prochaine sont ambitieux.

Tout en rationalisant et en simplifiant nos méthodes de gestion, nous nous sommes lancés, avec le concours du Secrétariat du Conseil du Trésor, dans la négociation d'un Protocole d'entente (PE) sur l'accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministérielles (APRM).

Qu'est-ce que l'APRM et qu'est-ce que cela signifie pour la gestion du Ministère? À EMR, l'APRM fait l'objet d'un protocole d'entente d'une durée de trois ans qui se termine le 31 mars 1992. Par ce protocole, nous nous engageons à assurer une meilleure gestion des activités du Ministère; les deux parties reconnaissent que l'amélioration de la gestion repose sur la souplesse et la capacité d'adaptation.

Pour mon prédécesseur, en avril dernier, ce protocole d'entente n'était qu'un projet. Il est maintenant devenu réalité, ce qui prouve qu'EMR et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont su en arriver à une entente beaucoup plus rapidement que bien d'autres ministères.

Nous y sommes arrivés en nous attardant aux détails, en mettant l'accent sur les aspects vraiment importants, en nous fixant des délais très courts que nous avons cherché à respecter par tous les moyens. Le tout a été dirigé par la haute direction du ministère.

J'ai d'abord eu des entretiens avec le Secrétaire du Conseil du Trésor, M. Veilleux, et nous nous sommes rencontrés par la suite, lorsque les négociations l'exigeaient. Nous avons pu ainsi conclure un Protocole d'entente qui assurera une saine gestion des activités du Ministère, améliorera le régime de responsabilités, accroîtra les pouvoirs de gestion et rationalisera la structure des programmes et des activités de façon à mieux tenir compte du fonctionnement du Ministère. Le Protocole d'entente sur l'APRM met l'accent sur la gestion des ressources financières et du budget d'immobilisation. Le ministre d'EMR, le président du Conseil du Trésor, le secrétaire du Secrétariat du Conseil du Trésor et moi-même avons signé le Protocole d'entente officiellement le 5 juin 1989.

Dans le cadre du régime d'accroissement des responsabilités et des pouvoirs ministériels, nous avons élaboré un nouveau Cadre du plan opérationnel (CPO) qui définit la structure fondamentale sur laquelle se fonde le Comité exécutif pour organiser les activités d'EMR.

[Text]

This helps to facilitate the setting and monitoring of agendas, deliverables and budgets. The OPF contains performance summaries and results spectra that were developed for singling out management information that is pertinent to decision-making.

In addition, we have developed a Management Action Plan which outlines a list of projects aimed at strengthening management practices and systems in the Department. It is in part based on issues identified by management and in part based on recent Internal Audit reports and reports by the Auditor General.

We have also streamlined the essentials of our planning and monitoring practices. The Executive Committee meets periodically to scan the horizon, set the agenda and monitor progress. I just signed a memorandum to all managers which set out the policy and management priorities for the foreseeable future. Sectors will now adjust their operational plans accordingly. For the second year now, the Sector Heads and I signed Accountability Accords. These accords confirm the resources allocated to each sector and the major results to be achieved during the years.

Our top priority at EMR for the coming year will be human resources. People are the key to the successful implementation of our policies and programs. We are now launching a major effort to improve our management of people. We will be discussing with central agencies improvements to existing authorities and where possible, pursuing new avenues with the Treasury Board.

Following the recent conferences of all EMR managers, I am convinced that given necessary tools and directions, EMR managers will continue to deliver first class services.

I think Mr. Dye will agree that we have taken his advice in his previous Annual Report to heart. The initiative we have taken and are taking are all geared to ensure efficient and effective use of scarce resources.

Conclusion: The foregoing summary is intended to provide the Committee with a sense of the overall management of the Department, the directions we are going and how we are getting there. I have also tried to respond, from my department's point of view, to the Auditor General's findings on the management of federal-provincial contribution programs in EMR.

I want to emphasize that we have a thorough appreciation of the work the Auditor General is doing. We know what needs to be done. He provides us with a useful benchmark. I believe that in the past year we have moved in the right direction uncommonly fast. We will continue to do so.

Annex to the Opening Statement of the Deputy Minister of Energy, Mines and Resources:

[Translation]

Cela facilite l'établissement et la surveillance des plans, des résultats et des budgets. Le CPO comprend des données sur le rendement et la gamme des résultats qui ont été élaborés de façon à cerner les renseignements de gestion qui sont pertinents aux prises de décision.

En outre, nous avons élaboré un Plan d'action de la gestion qui comprend une liste des projets visant à renforcer les pratiques et les systèmes de gestion au Ministère. Ce plan a été établi en fonction des problèmes soulevés par la gestion, dans les rapports de vérification interne et dans les rapports du Vérificateur général.

Nous cherchons également à rationaliser les pratiques de gestion et de surveillance. Le Comité exécutif se réunit régulièrement pour examiner la situation, établir des plans et surveiller les progrès. Je viens tout juste de transmettre à tous les gestionnaires une note dans laquelle sont précisées les priorités à court terme du Ministère, aux points de vue orientation et gestion. Les Secteurs devront donc modifier leurs plans opérationnels en conséquence. Pour la deuxième année consécutive, j'ai conclu, avec chaque dirigeant des Secteurs, des accords de responsabilités qui confirment les ressources affectées à chaque secteur et les principaux résultats qu'ils doivent obtenir.

Dans la prochaine année, ÉMR accordera la plus haute importance à ses ressources humaines. En effet, le succès des politiques et des programmes repose sur les employés qui en assurent la mise en oeuvre. Nous tâcherons maintenant d'améliorer la gestion des ressources humaines. Nous discuterons avec les organismes centraux la possibilité d'améliorer les pouvoirs existants et nous poursuivrons d'autres questions avec le Conseil du Trésor.

Les résultats de la récente conférence regroupant tous les gestionnaires d'ÉMR m'ont convaincu qu'avec les outils et l'orientation nécessaire, les gestionnaires d'ÉMR continueront d'offrir des services de qualité.

Je pense que M. Dye conviendra avec moi que nous avons suivi les conseils qu'il nous avait donnés dans son dernier rapport annuel. Les mesures déjà adoptées et celles que nous prenons maintenant sont axées sur une utilisation efficace et efficiente de ressources qui se font de plus en plus rares.

Conclusion: Par cet exposé, j'ai voulu donner au Comité une idée de la gestion globale du Ministère, de l'orientation que nous avons prise et de la façon dont nous entendons réaliser nos objectifs. J'ai également tenté de répondre aux conclusions du rapport du Vérificateur général sur la gestion des programmes de contribution fédéraux-provinciaux à ÉMR.

Je veux ici souligner que nous apprécions beaucoup le travail du Vérificateur général. Nous savons ce que nous avons à faire, mais il nous donne des points de repère très utiles. J'estime que l'année dernière, nous avons pris la bonne voie et que nous avons su réagir rapidement. Nous entendons bien continuer ainsi.

Annexe à l'allocation du sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

[Texte]

Canada-Nova Scotia Agreement on Offshore Oil and Gas Resources Management and Revenue Sharing:

The agreement was signed on March 2, 1982. Section 15 (a) of the Agreement provided that:

(a) The parties shall establish a Canada-Nova Scotia Development Fund to defray infrastructure costs related to Venture and other resource activity in the offshore region incurred by the Nova Scotia government in the period before oil and gas production from the offshore commences.

i) The Nova Scotia government shall propose expenditures from the Fund. Such expenditures shall be subject to approval by the parties.

This commitment was incorporated as Part V of the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act of 1984, which was passed to implement the 1982 Agreement.

Part V of the Act:

- appropriated funds “for infrastructural costs directly or indirectly relating to the exploration for or development, production or transportation of oil and gas in the offshore area”;
- authorized the Minister, on approval of the Governor in Council, to enter into an agreement with Nova Scotia to establish procedures and criteria for approving proposals and making payments as well as the terms and conditions of the payment and repayment of the loan;
- required that an annual report to Parliament on the operation of the Fund be tabled within the first fifteen sitting days after the end of the calendar year.

The Canada-Nova Scotia Development Fund Agreement signed on November 21, 1984, set out the following factors which the Federal Minister “should take into account, among others”, in considering any proposals:

- the way in which the proposed expenditures represent the infrastructural costs related to activities in the offshore area;
- the social and economic rationale for the proposal;
- the extent that projects bear on Canada and Nova Scotia benefits issues;
- the relationship of the proposed projects with other provincial or federal initiatives and the existing infrastructures; and
- established a Federal-Provincial committee to monitor approved projects.

[Traduction]

Entente Canada—Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes et sur le partage des recettes

L'Entente a été signée le 2 mars 1982. En vertu du paragraphe 15a) de l'Entente:

a) Les parties établissent un Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse destiné à pourvoir aux coûts engagés par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans l'établissement de l'infrastructure reliée à l'exploitation du champ Venture et des autres ressources de la région offshore, avant le début de la production du pétrole ou du gaz.

i) Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse propose les dépenses à même ce fonds. Ces dépenses doivent être approuvées par les parties.

Ces dispositions ont été intégrées à la Partie V de la Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières de 1984, mettant en oeuvre l'Accord de 1982.

La Partie V de la Loi:

- prévoit l'affectation de fonds «aux coûts de l'infrastructure directement ou indirectement reliée à l'exploration, à la mise en valeur, à la production ou au transport du pétrole et du gaz dans la région offshore»;
- autorise le Ministre, sur approbation du gouverneur en conseil, à conclure une entente avec la Nouvelle-Écosse au sujet des mécanismes et des critères d'approbation des propositions et des paiements, de même que des modalités de paiement et de remboursement du prêt;
- exige qu'un rapport annuel sur l'utilisation du Fonds soit déposé devant le Parlement, dans les quinze premiers jours de séance de la chambre du Parlement suivant la fin de l'année civile.

L'Accord sur le fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse conclu le 21 novembre 1984, définit les facteurs dont le ministre fédéral doit tenir compte, entre autres, dans l'étude de toute proposition:

- dans quelle mesure les dépenses proposées s'appliquent à l'infrastructure reliée aux activités pétrolières et gazières extracôtières;
- la portée sociale et économique du projet;
- les retombées que le projet aura au Canada et en Nouvelle-Écosse;
- les liens entre le projet et d'autres initiatives provinciales ou fédérales; et l'infrastructure existante;
- prévoit la mise sur pied d'un comité fédéral-provincial chargé de surveiller la réalisation des projets approuvés.

[Text]

The Chairman: Thank-you.

Mr. Howe: I have some short comments to make, Mr. Chairman.

First, in the case of the policy context for project approval, I simply want to draw the committee's attention to some dates. On March 2, 1982, the Canada-Nova Scotia agreement on oil and gas resource management and revenue was signed. The Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act of June 29, 1984, was passed to implement the 1982 agreement. The act stipulated that the funds could be expended to cover the cost of infrastructure projects directly or indirectly related to offshore oil and gas and that a report on the operation of the fund would be tabled in Parliament each year. Further agreements were signed on November 21, 1984. The development fund agreement was amended twice, on November 17, 1986, and December 15, 1987, and the first projects were announced by the federal minister on November 21, 1984. The Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord was signed in August 1986.

• 1855

I think it is important to appreciate that the policy framework for the two development funds, the two being the Canada-Newfoundland and the Canada-Nova Scotia Development Funds, provides for ministers to be able to propose projects directly to one another. It reflects the desire of the provinces to have direct access to the federal minister approving projects under the development funds rather than having to go through a screening process by officials.

In the case of the Canada-Nova Scotia agreement, the Nova Scotia development minister submits projects for the approval of the federal energy minister. For the Canada-Newfoundland agreement, either minister can make a proposal. The administration of these funds is, of course, much different from that of the administration of ERDAs. We could, if we wish, review both of those in due course. A development fund committee was established under the two funds. The role of the development fund committee is to monitor projects that have already been approved by ministers rather than acting as a screening process as, for example, happens in the ERDA management committee.

I want to refer to a statement made by my minister before the energy committee on June 20, 1989:

The projects are identified generally by the Minister of Industrial Development in the Province of Nova Scotia

[Translation]

Le président: Merci.

M. Howe: J'ai quelques remarques à faire, monsieur le président.

À propos des circonstances qui ont entouré l'approbation des projets, je souhaite rappeler certaines dates. C'est le 2 mars 1982 que le Canada et la Nouvelle-Écosse signaient l'entente sur la gestion des ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes et sur le partage des recettes. La Loi du 29 juin 1984 sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières a été promulguée dans le but de mettre en oeuvre l'entente de 1982. La loi stipulait que des fonds pouvaient être affectés à l'établissement de l'infrastructure directement ou indirectement liée à la mise en valeur du pétrole et du gaz au large des côtes et qu'un rapport sur l'utilisation du fonds devait être déposé chaque année devant le Parlement. D'autres ententes ont été signées le 21 novembre 1984. L'accord sur le fonds de développement a été modifié à deux reprises, le 17 novembre 1986 et le 15 décembre 1987. Les premiers projets à être entrepris en vertu du fonds de développement ont été annoncés par le ministre fédéral le 21 novembre 1984. L'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les ressources pétrolières extra-côtières a été signé en août 1986.

Je pense qu'il est important de comprendre les circonstances qui ont entouré la création des deux fonds de développement, le Fonds Canada-Terre-Neuve et le Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse, car il est prévu que les ministres peuvent se proposer mutuellement et directement des projets. Les provinces voulaient en effet avoir directement accès au ministre fédéral chargé de l'approbation des projets financés à même le fonds de développement plutôt que d'avoir à se soumettre à un long processus d'approbation par les fonctionnaires.

En vertu de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse, le ministre du développement de la Nouvelle-Écosse soumet les projets à l'approbation du ministre fédéral de l'Énergie. Aux fins de l'Accord Canada-Terre-Neuve, les deux ministres peuvent se proposer mutuellement des projets. L'administration de ces fonds diffère considérablement de celle des EDER. Les modalités d'administration peuvent, si nous le voulons, être révisées au besoin. Les deux accords prévoient la formation d'un comité du fonds de développement. Le rôle de ce comité consiste à surveiller la réalisation des projets déjà approuvés par les ministres plutôt qu'à examiner les propositions de projets comme le font les comités de gestion prévus dans les EDER.

Je voudrais me reporter à une déclaration faite par le ministre de l'Énergie devant le Comité permanent de l'Énergie, le 20 juin 1989:

À l'origine, c'est le ministre du Développement industriel de la Nouvelle-Écosse qui identifie les projets

[Texte]

and are then submitted to the federal Minister of Energy. Officials of the department do not have to monitor that request. It is on the signature of the federal Minister of Energy which those moneys flow. That is the manner in which it has been done.

Now, I want to draw the committee's attention to the report the Department of Energy, Mines and Resources submitted, page 9, because there is an elaboration I want to put in front of the committee. I want to draw the committee's attention to a statement on the guidelines. Here we are referring to the development fund committee's guidelines:

These guidelines do not represent criteria for the approval of projects since this approval is given by the minister and not by the Development Fund Committee.

I want to elaborate on this point because what I have just mentioned is clearly the view of the officials who were managing this program at the time of the report and who are managing it today. I believe it also reflects the view of the ministers responsible for the management of the Canada-Nova Scotia Development Fund at the time.

It was, however, brought to my attention last Friday that this view is not shared by Treasury Board, which considers that the terms and conditions approved on May 9, 1985, apply not only to the work of the development fund committee but also to the approval process under the responsibility of the designated ministers. My minister, Mr. Epp, has already indicated on June 20 in front of the Standing Committee on Energy, Mines and Resources that committees should re-examine the manner in which approval would be given in the future. This review will provide an opportunity for further discussion with Treasury Board, and I think this review should ensure that concerns such as those raised by the Auditor General do not arise again in the future.

By the way, I think the members might be interested that in 1987 Treasury Board approved the terms and conditions for the Canada-Newfoundland Development Fund, which does not prohibit paying the salaries of civil servants.

I thought those elaboration points would be of some use to the committee. The only other comment I would like to add, Mr. Chairman, is on some of the management initiatives that were taken by the department since it last appeared before this committee.

• 1900

Throughout 1988 and 1989 EMR continued its internal restructuring to implement a market-driven approach for some of its programs, to redirect its science and technology activities better to meet the needs of clients, and to improve the efficiency and the level of service of its administrative functions. We are continuing to improve the quality of information for decision-making,

[Traduction]

et qui les présente au ministre fédéral de l'Énergie. Les fonctionnaires du ministère ne contrôlent pas la demande et il suffit de la signature du ministre fédéral de l'Énergie pour que les contributions soient versées. C'est la façon dont nous avons procédé.

Je voudrais attirer l'attention des membres du Comité sur le rapport du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, parce qu'il contient une explication, page 9, dont je voudrais vous faire part. Il s'agit d'une déclaration concernant les lignes directrices qui visent le comité du fonds de développement:

Ces lignes directrices ne constituent pas des critères d'approbation des projets, puisque l'approbation vient du ministre, et non du comité du fonds de développement.

Je tiens à vous donner cette explication parce que cela correspond exactement à l'opinion des fonctionnaires qui administraient ce programme au moment où le rapport a été rédigé, et ces fonctionnaires l'administrent toujours. Je pense que cela correspond également à l'opinion des ministres responsables de l'administration du Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse à l'époque.

Toutefois, vendredi dernier, on m'a appris que le Conseil du Trésor ne partageait pas cette opinion, car il estime que les modalités et conditions approuvées le 9 mai 1985 s'appliquent non seulement au travail du comité du fonds de développement, mais aussi au processus d'approbation qui relève des ministres désignés. M. Epp, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a déjà dit le 20 juin devant le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources que les comités devraient revoir la façon dont on approuvera les projets à l'avenir. Cet examen donnera la possibilité de discuter davantage avec le Conseil du Trésor, et je pense qu'il empêchera que les inquiétudes soulevées par le vérificateur ne surgissent de nouveau à l'avenir.

Je signale en passant que le Conseil du Trésor a approuvé les modalités et conditions du Fonds de développement Canada-Terre-Neuve en 1987, et ces dernières n'interdisent pas le versement du traitement des fonctionnaires.

Je pense que le Comité trouvera utiles ces quelques précisions que je viens d'apporter. Je voudrais en outre signaler certaines mesures de gestion prises par le ministère depuis notre dernière comparution devant le Comité.

En 1988-1989, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a poursuivi son programme de restructuration interne visant à adopter une approche axée sur les marchés pour certains de ses programmes, à réorienter ses activités liées à la science et à la technologie dans le but de mieux répondre aux besoins de ses clients, et à améliorer l'efficacité et le niveau de service de ses

[Text]

for planning-managing and reporting on the activities at the corporate level.

While we were doing this, we embarked upon a major initiative for the Treasury Board Secretariat, the negotiation of a memorandum of understanding under the increased ministerial authority and accountability regime. For my department this means that we have more than a three-year memorandum of agreement which is to end March 31, 1992. It means an ongoing commitment to better management and it means recognition on both sides that flexibility and adaptability are the corner-stones of managing change. The negotiations started with some discussions between the Secretary of the Treasury Board and myself, and we believe we have achieved an MOU that enhances and facilitates good management in the department, improves accountability practices, increases managerial authority, and streamlines the previous program activity structure better to reflect the reality of the department.

The Chairman: Mr. Howe, most of what you are saying is in fact in your opening remarks that you have already submitted to us.

Mr. Howe: Thank you, Mr. Chairman. I have finished.

Statement by Sid Gershberg (Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board Secretariat): My remarks today will explain the roles and responsibilities of the Treasury Board relative to those of program departments in relation to contribution agreements, in particular federal-provincial contribution agreements. These are intended to address the general concerns raised in the 1988 Report to the Auditor General, Chapter 10. Later in these remarks, I will address Mr. Dye's specific concerns regarding the exercise of control over such agreements in order to clear up some of the apparent confusion reflected in his Report.

Each year Parliament approves funds for the payment of grants, contributions and other transfer payments. The policy and procedures to be followed to ensure effective control of these payments and accountability to Parliament are outlined in Chapter 9.4 (Accounting and Control of Expenditures) of the *Guide on Financial Administration*. In general, Parliament is informed about planned contributions within a program through the identification of such contributions in Part II of the Main Estimates or in Supplementary Estimates which the President of the Treasury Board tables in the House. Departments more fully inform Parliament about the objectives, target groups and expected results of contribution programs in Part III of the Estimates.

[Translation]

fonctions administratives. Nous continuons d'améliorer la qualité des renseignements aux fins de la prise de décisions et de la planification, de la gestion et de la présentation des rapports sur les activités.

Tout en rationalisant et en simplifiant nos méthodes de gestion, nous nous sommes lancés, avec le concours du secrétariat du Conseil du Trésor, dans la négociation d'un protocole d'entente sur l'accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministériels. Ce protocole d'entente est d'une durée de trois ans et prendra fin le 31 mars 1992. Ainsi, nous nous engageons à assurer une meilleure gestion des activités du ministère, les deux parties reconnaissant que l'amélioration de la gestion repose sur la souplesse et la capacité d'adaptation. Les négociations ont été entamées sous forme de discussions entre le secrétaire du Conseil du Trésor et moi-même, et nous pensons avoir pu conclure un protocole d'entente qui assurera une saine gestion des activités du ministère, améliorera le régime des responsabilités, accroîtra les pouvoirs de gestion et rationalisera la structure des programmes et des activités de façon à mieux tenir compte du fonctionnement du ministère.

Le président: Monsieur Howe, ce que vous dites maintenant se trouve dans votre mémoire, et nous l'avons déjà annexé, si je ne m'abuse.

M. Howe: Merci, monsieur le président. J'ai terminé.

Déclaration de M. Sid Gershberg (secrétaire adjoint, Direction des programmes, secrétariat du Conseil du Trésor): Je me propose aujourd'hui d'expliquer les rôles et les responsabilités du Conseil du Trésor, par rapport à ceux des ministères chargés d'exécuter les programmes, en ce qui concerne les accords de contribution et, en particulier, les accords de contribution fédéraux-provinciaux, en réponse aux préoccupations générales exprimées dans le Rapport du vérificateur général pour 1988 (chapitre 10). J'aborderai ensuite les préoccupations particulières soulevées par M. Dye relativement à l'exercice d'un contrôle sur ces accords, afin de dissiper certains des doutes que semble laisser planer le rapport à ce sujet.

Chaque année, le Parlement approuve des fonds pour le versement de subventions, de contributions et d'autres types de paiements de transfert. La politique et les procédures à appliquer pour assurer le contrôle efficace de ces paiements et en rendre compte au Parlement sont exposées au chapitre 9,4 (comptabilité et contrôle des dépenses) du *Guide d'administration financière*. En général, le gouvernement informe le Parlement des contributions qui doivent être versées dans le cadre d'un programme en les indiquant dans la Partie II du Budget des dépenses principal ou dans les budgets supplémentaires que le président du Conseil du Trésor dépose en Chambre. Les ministères fournissent des renseignements plus détaillés au Parlement sur les objectifs, les groupes cibles et les résultats attendus des programmes de contribution dans la Partie III du Budget des dépenses.

[Texte]

Within the overall Votes which it approves, Parliament defines the purpose and dollar limits for contributions. The Treasury Board then approves the terms and conditions for all contributions, either to a specific recipient, classes of recipients, or within the context of federal-provincial agreements.

In 1989-90 Main Estimates, transfer payments comprising grants, contributions, subsidies and all other transfer payments made by government for which no goods or services are received totalled over \$57 billion. The range of purpose and type of recipients is extremely broad, covering, for example, subsidies to industry, research grants, scholarships to individuals, contributions to international organizations, social assistance payments, training under federal-provincial agreements, and payments to provinces under Economic Regional Development Agreements.

Transfer payments to provinces themselves cover a wide range of subsidies and include statutory payments under the Constitution Acts, the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal-Post Secondary Education and Health Contribution Acts and other statutes for medicare, hospital insurance, official languages and for the Canada Assistance Plan as well as contributions within the context of Economic Regional Development Agreements or other federal-provincial agreements. Accountability for these transfer payments ranges from block payments where there is virtually no restriction on the application of resources to contributions governed by strict controls in the form of explicit terms and conditions which include regular monitoring, audit and evaluation.

Within the types of transfer payments referred to above, grants are unconditional payments which are not subject to being accounted for or audited and contributions are conditional transfer payments for a specified purpose which are normally subject to being accounted for and audited pursuant to a contribution agreement. The following remarks deal with contribution payments, only, which were the subject of the Auditor General's comments.

In considering terms and conditions, the Treasury Board derives its overall direction or guidance from Cabinet in the case of specified policy approval of a Program, such as an Economic Regional Development Agreement or from provisions in legislation, in cases where Parliament creates a contribution program through

[Traduction]

Le Parlement approuve des crédits qui, en tant que tels, établissent l'objet et les limites financières des contributions. Le Conseil du Trésor approuve ensuite les conditions de toutes les contributions, qu'elles soient versées à un bénéficiaire particulier ou à une catégorie de bénéficiaires, ou encore dans le cadre d'accords fédéraux-provinciaux.

Le Budget des dépenses principal de 1989-1990 prévoit des paiements de transfert de l'ordre de 57 milliards de dollars sous forme de subventions, de contributions et autres types de paiements de transfert pour lesquels le gouvernement ne reçoit ni bien ni service. Ces paiements de transfert sont effectués pour diverses raisons et à différents types de bénéficiaires et comprennent, par exemple, les subventions à l'industrie, les subventions à la recherche, les bourses accordées à des particuliers, les contributions aux organisations internationales, les paiements d'aide sociale, la formation offerte dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales et les paiements effectués aux provinces en vertu d'ententes de développement économique et régional.

Les paiements de transfert aux provinces en tant que tels englobent un large éventail de subventions et comprennent les paiements effectués en vertu des lois constitutionnelles, de la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé et d'autres lois régissant l'assurance maladie, l'assurance hospitalisation, les langues officielles et le Régime d'assistance publique du Canada, ainsi que les contributions versées dans le cadre des ententes de développement économique et régional ou d'autres accords fédéraux-provinciaux. L'obligation de rendre compte de ces paiements de transfert varie considérablement selon qu'il s'agisse de paiements effectués en bloc au sujet desquels il n'existe presque aucune restriction quant à l'affectation des ressources, ou de contributions régies par des contrôles stricts prenant la forme de conditions explicites qui comprennent une surveillance, une vérification et une évaluation périodiques.

Dans les catégories de paiements de transfert que je viens de mentionner figurent les subventions, qui sont des paiements inconditionnels dont on ne rend pas compte et qui ne font pas l'objet d'une vérification, et les contributions, qui sont des paiements de transfert conditionnels versés à des fins particulières dans le cadre d'un accord de contribution, dont on doit habituellement rendre compte et qui font l'objet d'une vérification. Les observations qui vont suivre concernent les paiements de contribution seulement, étant donné que ce sont eux qui sont visés par les commentaires du vérificateur général.

En examinant les conditions des contributions, le Conseil du Trésor se fonde sur l'orientation ou la direction générale émanant du Cabinet lorsqu'il s'agit de donner suite à une approbation particulière donnée à un programme par un comité d'orientation, comme une entente de développement économique et régional, ou sur

[Text]

specific legislation, such as the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act. All contributions are made pursuant to specific or general legislation. When specific legislative provisions are used, even if they are vague, the Treasury Board is reluctant to second-guess the intent of the legislation and the wishes of Parliament. If a program is based on general enabling legislation (such as the legislation establishing a department and providing the Minister general related authorities) the Treasury Board exercises its best judgment in interpreting the legislation and the purpose of the contribution program approved by Cabinet or proposed by departments regarding the overall objectives and intent of the policy and approves terms and conditions accordingly.

The Canada-Nova Scotia Development Fund Program is an example of a contribution program specifically established by legislation. In this case, Part V of the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement expressly provided for the payment of contributions by the federal government to the Province of Nova Scotia for development of infrastructure directly or indirectly related to activities in the offshore area. The legislation further established a mechanism for the selection of such projects, i.e., that they be proposed by the responsible Minister and be subject to the review and approval of the appropriate federal Minister.

In this case it would be appropriate, despite the Auditor General's suggestions, for the Treasury Board to further restrict the purpose of the program via the terms and conditions. I would note that there is a very fine line between interpreting Parliament's intentions and changing the purpose of a program specifically established by Parliament. In this particular case one could argue that there was even less need for such interpretation, as the agreement entered into by the two levels of government specifically provided flexibility in project selection while ensuring that the stated program purpose was respected.

With respect to federal-provincial contribution programs which are not covered by specific legislation, such as the Economic Regional Development Agreements (ERDAs), the Treasury Board takes its overall direction from Cabinet which sets the broad parameters of the policy and financial framework for ERDAs. Cabinet may also provide the overall direction regarding sectors of concentration, delivery mechanisms and costing assumptions and overall resource implications.

[Translation]

les dispositions des lois, lorsqu'il s'agit d'un cas impliquant un programme de contributions mis sur pied par le Parlement par le biais de l'adoption d'une loi particulière comme la Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières. Toutes les contributions sont versées en vertu de lois particulières ou de lois générales. Lorsqu'elles le sont en vertu de dispositions législatives particulières, même vagues, le Conseil du Trésor éprouve une certaine réticence à interpréter l'esprit de la loi et les intentions du Parlement et il hésite à imposer des conditions restrictives qui laisseraient croire qu'il veut contrecarrer les intentions du Parlement. Si le programme se fonde sur une loi d'autorisation générale (comme une loi autorisant l'établissement d'un ministère et conférant au ministre des pouvoirs généraux connexes), le Conseil du Trésor fait preuve de discernement et interprète la loi et le but du programme de contributions approuvé par le Cabinet ou proposé par les ministères en tenant compte des objectifs généraux et de l'esprit de la politique et il approuve les conditions en conséquence.

Le Programme du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse est un exemple d'un programme de contribution établi en vertu d'une loi. Dans ce cas, la Partie V de la Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières prévoyait expressément le paiement de contributions par le gouvernement fédéral à la province de la Nouvelle-Écosse pour la mise en place d'infrastructures liées directement ou indirectement aux activités dans la zone extracôtière. La loi établissait en outre un mécanisme de sélection de ces projets, c'est-à-dire qu'ils devaient être proposés par le ministre provincial responsable et être assujettis à l'examen et à l'approbation du ministre fédéral approprié.

Malgré les suggestions du vérificateur général, il serait inopportun dans ce cas que le Conseil du Trésor limite davantage l'objet du programme au moyen de conditions. J'aimerais souligner qu'il y a une très faible nuance entre interpréter les intentions du Parlement et changer l'objet d'un programme créé expressément par ce dernier. Dans ce cas en particulier, on pourrait soutenir qu'une telle interprétation était encore moins nécessaire, puisque l'accord conclu par les deux paliers de gouvernement prévoyait expressément une certaine marge de manoeuvre quant à la sélection des projets, tout en assurant le respect de l'objet établi du programme.

En ce qui concerne les programmes fédéraux-provinciaux de contribution qui ne sont pas visés par des lois particulières, comme les Ententes de développement économique et régional (EDER), le Conseil du Trésor obtient ses directives générales du Cabinet, qui établit les grands paramètres de la politique et du cadre financier des EDER. Le Cabinet peut aussi convenir d'une orientation générale concernant les secteurs à privilégier, les mécanismes de prestation, les hypothèses de coûts et les répercussions générales sur les ressources.

[Texte]

Following Cabinet approval of the broad framework for ERDAs, the program content of individual ERDA Subsidiary Agreements, such as the Mineral Development Agreements, is developed by Sectoral Ministers for presentation to the Treasury Board which exercises its responsibilities, as follows:

1. The Treasury Board considers a submission from one or several sectoral Ministers seeking authority for the following:

— approval to include funding requirements (\$ and PYs) in Estimates for the implementation of the agreement;

— a recommendation to Governor-in-Council for approval of a federal-provincial agreement; and

— approval in terms and conditions which will govern the implementation, by the sectoral Ministers and their departmental officials, of the agreement.

2. The Treasury Board Secretariat, in making recommendations to the Treasury Board, examines the submission involving terms and conditions proposed by a Minister responsible for the implementation of an ERDA with a view to:

— ascertaining whether the Minister has the authority under general or specific program legislation, and, where appropriate, Cabinet policy and program authority, to proceed with implementation;

— determining that a source of funds exists within the fiscal framework;

— verifying that the contribution agreement and the terms and conditions satisfy the requirements of Chapter 9.4 of the *TB Guide on Financial Administration*, specifically to determine whether the following requirements are generally satisfied:

— clear identification of recipients or definition of the class of recipients;

— explanation of the manner in which the contribution furthers the program objectives;

— effective data, the date of signing, and duration of agreements;

— allowable costs or types or classes of expenditures eligible for reimbursement;

— financial and non-financial conditions including: schedule and basis of payment; provisions for repayment, overpayment and default; maximum amount payable; etc.

— signing/payment authority;

— audit arrangements, even though an audit may not always be undertaken;

— the evaluation criteria to be used to assess the effectiveness of the contribution relative to the program's objectives;

[Traduction]

Le Cabinet ayant approuvé le cadre général des EDER, les ministres sectoriels élaborent le contenu des programmes des ententes auxiliaires particulières des EDER, telles que les ententes sur le développement minéral, en vue de leur présentation au Conseil du Trésor, lequel s'acquitte de ses responsabilités comme suit:

1. Le Conseil du Trésor examine une *présentation d'un ou de plusieurs ministres sectoriels* demandant l'autorisation pour ce qui suit:

— approuver l'inclusion des besoins de financement (\$ et A-P) dans le Budget des dépenses aux fins de la mise en oeuvre de l'entente;

— recommander au gouverneur en conseil d'approuver une entente fédérale-provinciale; et

— approuver les conditions régissant la mise en oeuvre de l'entente par les ministres sectoriels et leurs collaborateurs.

2. Pour présenter ses recommandations au CT, le Secrétariat du Conseil du Trésor examine la présentation comportant des conditions proposées par un ministre chargé de la mise en oeuvre d'une EDER dans le but:

— de s'assurer que le ministre a le pouvoir nécessaire, en vertu des lois générales ou d'une loi particulière au programme, et, s'il y a lieu, l'autorisation du Cabinet relativement à la politique et au programme, pour procéder à la mise en oeuvre;

— de confirmer l'existence d'une source de fonds bien identifiée dans le cadre financier;

— de vérifier que l'accord de contribution et les conditions satisfont aux exigences du chapitre 9.4 du *Guide d'administration financière* du CT, notamment pour déterminer si les exigences qui suivent sont généralement satisfaites:

— une définition claire du bénéficiaire ou de la catégorie de bénéficiaires;

— une explication de la manière dont la contribution favorise la réalisation des objectifs du programme

— la date d'entrée en vigueur, la date de la signature et la durée de l'accord;

— les frais admissibles ou les types ou catégories de dépenses qui peuvent être remboursés;

— les conditions financières et autres, y compris: le calendrier et les modalités de paiement; les dispositions concernant les remboursements, les paiements en trop et les manquements; la somme maximale payable; etc.

— le pouvoir de signature et de paiement;

— les arrangements concernant la vérification, même s'il se peut que cela ne se produise pas;

— les critères à utiliser pour évaluer dans quelle mesure la contribution aide à réaliser les objectifs du programme;

[Text]

- conflict of interest disclosures (since 1987); and
- explanation of any proposed deviations or exceptions to Treasury Board policy on contributions.

3. When Treasury Board considers the merits of a case being proposed, it is standard practice to obtain the concurrence of the Office of the Comptroller General regarding consistency of the terms and conditions with Chapter 9.4.

4. The Treasury Board, in approving the terms and conditions which will govern contributions within a policy/program framework, vests with the responsible Minister the authority to make the contributions and the full responsibility for ensuring that the projects/activities being supported through such contributions are consistent with the terms and conditions and are demonstrably supportive of the overall objectives of the Program or Policy.

5. The Treasury Board does not review specific projects to determine whether they are supportive of the program objectives or whether they are consistent with approved terms and conditions. The general and specific responsibility for this activity, as well as monitoring of progress, payment provisions, audit and evaluation rests with the Minister and the program department that is administering and implementing a particular ERDA Sub-agreement.

6. During the course of implementation of the agreement, the Treasury Board may consider specific submissions or requests within the Multi-Year Operational Plan (MYOP) submission regarding:

- all significant amendments/changes (overall \$ amounts, expiry date, objectives) and modifications to previously approved terms and conditions;
- adjustments to the original cashflow profile of the agreement (reprofiling); and
- transfer of resources between sub-agreements or between program elements within an agreement if limits had been set previously.

The Auditor General's comments raise questions regarding the role and responsibility of the Treasury Board in the development, monitoring and control of contribution programs. While there are suggestions that the Treasury Board should exert a greater controlling responsibility, this concept of central agency control contradicts over twenty years of thinking and developments in this area.

A system of detailed Central Agency controls as a substitute for full accounting from departments and agencies for the powers delegated to them, the resources allocated to them and the efficient and effective achievement of the goals agreed upon would be impractical administratively and would run counter to productive management.

[Translation]

— les déclarations concernant les conflits d'intérêt (depuis 1987); et

— une explication de toute dérogation ou exception aux exigences de la politique du Conseil du Trésor concernant les contributions.

3. Lorsque le Conseil du Trésor examine les mérites d'une proposition, la pratique courante veut que le Secrétaire obtienne au préalable l'accord du Bureau du contrôleur général concernant la conformité des conditions avec le chapitre 9.4.

4. Lorsqu'il approuve les conditions qui régiront les contributions dans le cadre d'une politique ou d'un programme, le Conseil du Trésor confère au ministre responsable le pouvoir de faire des contributions et la pleine responsabilité de s'assurer que les projets et activités appuyés au moyen de ces contributions sont conformes aux conditions et appuient manifestement les objectifs généraux du programme ou de la politique.

5. Le Conseil du Trésor n'examine pas de projets particuliers pour déterminer s'ils appuient les objectifs du programme ou s'ils appuient les conditions approuvées. La responsabilité générale et particulière ayant trait à cette activité, ainsi qu'au contrôle des progrès, aux dispositions relatives aux paiements, à la vérification et à l'évaluation revient au ministre et au ministère chargé d'administrer et de mettre en oeuvre une entente auxiliaire particulière.

6. Au cours de la mise en oeuvre de l'entente, le Conseil du Trésor peut examiner des demandes ou présentations particulières dans le cadre du Plan opérationnel pluriannuel (POP) concernant:

- toutes les modifications et tous les changements importants (montants globaux en dollars, date d'expiration, objectifs et modifications à apporter aux conditions approuvées précédemment);
- les rajustements apportés au profil original des dépenses de l'entente (report);
- le transfert de ressources entre ententes auxiliaires ou entre éléments de programme d'une entente, si des limites avaient été fixées précédemment.

Les observations du vérificateur général suscitent des questions concernant le rôle et les responsabilités du contrôle des programmes de contribution. Même si certains laissent entendre que le Conseil du Trésor devrait assurer un contrôle accru, ce concept de contrôle par les agences centrales est contraire à plus de vingt ans de réflexions et de progrès dans ce domaine.

Les ministères et organismes ont la pleine obligation de rendre compte des pouvoirs délégués, des ressources allouées et de la réalisation des objectifs de façon efficace et rentable. Le remplacement de cette obligation par un système de contrôles détaillés d'un organisme central serait peu pratique, sur le plan administratif, et irait à l'encontre d'une gestion productive.

[Texte]

Any system of detailed central controls gives rise to two significant drawbacks: there is insufficient or inappropriate accountability for authority exercised; and there are too many disincentives to responsible and creative management. The Lambert Report (1979) recognized this and advocated the establishment of an effective accountability regime for departments and agencies and a diminution in the need for detailed controls.

Indeed the current concept of increased delegation to and accountability of Ministers, as codified in IMAA (Increased Ministerial Authority and Accountability) goes in the opposite direction to greater central agency controls. Under this regime, ex-ante controls are over programs by the Treasury Board are being relaxed. In return, Ministerial accountability for program performance and compliance is clearly enhanced, supported by departmental information and control systems and greater emphasis on ex-post auditing of expenditures. Hence individuals portfolio Ministers and program managers, while accepting increases in their authority and the commensurate accountability, have to ensure that the systems, policies and procedures are in place to meet the reporting, control, evaluation and audit requirements that provide the underpinning for the assessment of their performance.

In conclusion, it is our view that the responsibilities of program Ministers and the Ministers of the Treasury Board regarding controls over the contributions process within federal-provincial agreements, are appropriate. We do not see the justification for a major expansion of Treasury Board's responsibilities in this area. As the Auditor General himself noted in his 1986 Report: there "exists a tendency in the public sector to assume that the imposition of controls guarantees accountability" and that "the imposition of largely centralized controls may be counter-productive, consuming line department managers' time and tending to stifle or restrict initiative". Given the legislation based on this program, the oversight, management control and audit processes were an appropriate framework for the agreements in question.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Je m'adresse à M. Dye. Selon un article du *Montreal Daily News* du 27 mai dernier, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, a rejeté la suggestion que son gouvernement devait rendre des comptes sur la façon dont l'argent de programmes de développement fédéraux versé aux provinces était dépensé. J'aimerais que M. Dye nous dise comment il perçoit une telle affirmation face à l'important mandat qui lui a été confié par le Parlement canadien.

[Traduction]

Tout système de contrôles centraux détaillés comporte deux inconvénients importants: l'obligation de rendre compte des pouvoirs exercés est insuffisante ou inappropriée; et il y a trop de facteurs dissuasifs qui nuisent à une gestion responsable et créative. Ces facteurs ont été reconnus dans le rapport Lambert (1979), qui favorisait la mise en place d'un régime efficace d'obligation de rendre compte à l'intention des ministères et organismes ainsi qu'une réduction des contrôles détaillés.

En fait, le concept actuel d'accroissement de la délégation aux ministres et de leur obligation de rendre compte, prévu par l'APRM (Accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministériels), est à l'opposé du principe des contrôles accrus par les organismes centraux. En vertu de ce régime, des contrôles préalables précédemment exercés par le Conseil du Trésor sur les programmes sont maintenant relâchés. Parallèlement, l'obligation de rendre compte des ministres à l'égard du rendement et du respect des programmes est nettement rehaussée et est appuyée par des systèmes ministériels d'information et de contrôle et par un accent accru placé sur les vérifications à postérieur des dépenses. Par conséquent, tout en acceptant l'accroissement de leurs pouvoirs et l'obligation accrue de rendre compte qui s'y rattache, les ministres de portefeuille et les gestionnaires de programmes doivent s'assurer que les systèmes, les politiques et les procédures requises sont en place afin de satisfaire aux exigences en matière de rapports, de contrôle, d'évaluation et de vérification, qui servent de base à l'évaluation de leur rendement.

En conclusion, nous sommes d'avis que les responsabilités des ministres sectoriels et des ministres au Conseil du Trésor en matière de contrôle du processus relatif aux contributions dans le cadre des ententes fédérales-provinciales sont appropriées. Nous ne croyons pas qu'il soit justifié d'accroître de façon considérable les responsabilités du Conseil du Trésor dans ce domaine. Comme le vérificateur général lui-même l'a mentionné dans son Rapport de 1986: «le secteur public a tendance de prendre pour acquis que l'imposition de contrôles garantit l'obligation de rendre des comptes» et «l'exercice de contrôles largement centralisé pourrait s'avérer improductif, faisant perdre son temps au gestionnaire hiérarchique et risquant d'entraver ou restreindre l'initiative». Étant donné le fondement législatif de ce programme, les processus de surveillance, de contrôle de gestion et de vérification constituaient un cadre approprié pour les ententes en question.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): I direct my question to Mr. Dye. According to a newspaper article in the *Montreal Daily News* of May 27 last, the Premier of Nova Scotia, John Buchanan, has rejected the suggestion that his government should account for the money spent by the provinces under the federal development programs. I would like Mr. Dye's opinion on such a statement, given the important mandate he has received from Parliament.

[Text]

M. Dye: Le commentaire de M. Buchanan est un commentaire de M. Buchanan et non de moi. Cela ne m'inquiète pas. Les fonds sont fédéraux, le vérificateur général est fédéral et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est fédéral. Nous faisons la vérification des activités fédérales.

M. Bellemare: Le premier ministre Buchanan a expliqué, et je cite l'article du *Montreal Daily News*

of Saturday, May 27, 1989:

What we do in Nova Scotia is in the interest of Nova Scotians, and if the Auditor General of Canada does not like that then that is unfortunate for him.

M. Buchanan semble avoir une vision très étroite de la mission du gouvernement fédéral. Quand le gouvernement fédéral accorde des fonds, comme dans le cas du programme que nous examinons ici, il le fait dans l'intérêt des gens de la Nouvelle-Écosse ainsi que dans l'intérêt de tous les Canadiens. Je trouve très regrettable que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse adopte une attitude aussi démagogique face à M. Dye et à son mandat.

Ma prochaine question s'adresse à M. Howe. Si j'ai bien compris, monsieur Howe, vous dites que la décision d'accepter ou non un projet ou un autre de la Nouvelle-Écosse n'est pas une décision du Conseil du Trésor, mais du ministre concerné.

Mr. Howe: Projects are proposed from the Province of Nova Scotia, the Minister of Industrial Development, and are then submitted to the federal Minister of Energy. The proposal comes from the Nova Scotia minister, and the federal minister agrees or does not agree, and then the officials have a committee that is designed to monitor and ensure that the projects approved are put into place properly.

• 1905

M. Bellemare: Revenons au mot clé que vous avez mentionné; c'est le mot «projet». Monsieur Howe, c'est bel et bien le ministre de la Nouvelle-Écosse qui fait la demande spécifique en vue d'un projet donné, et il la fait au ministre. Donc, ce n'est pas aux fonctionnaires de décider si le projet est acceptable ou non. Est-ce bien cela?

M. Howe: Oui.

M. Bellemare: Revenons à l'entente Nouvelle-Écosse—Canada. Le gouvernement fédéral a donné 200 millions de dollars à la Nouvelle-Écosse. Dans quel but ces 200 millions de dollars ont-ils été donnés?

Mr. Howe: Mr. Chairman, I will see if I can find the exact words so that I have them quite clearly for you. The act stipulates that:

The funds could be expended to cover the cost of infrastructure projects directly or indirectly related to offshore oil and gas.

[Translation]

Mr. Dye: Mr. Buchanan is the author of that statement and not I. That does not concern me. We are dealing with federal funds, and the responsibilities of the Auditor General are for the way federal money is spent such as by the Department of Energy, Mines and Resources.

Mr. Bellemare: Premier Buchanan went on to say, and I quote from the *Montreal Daily News*

du samedi 27 mai 1989:

La Nouvelle-Écosse prend des mesures dans l'intérêt de la population de la Nouvelle-Écosse, et si cela ne plaît pas au vérificateur général du Canada, c'est bien dommage.

Mr. Buchanan seems to hold a very narrow opinion of what the federal government is all about. When the federal government allocates funds, like it does under the program we are discussing here, it is in the interest of Nova Scotians as well as in the interest of other Canadians. I find unfortunate that the Premier of Nova Scotia would adopt such a demagogical stand with respect to Mr. Dye and his mandate.

My next question is directed to Mr. Howe. Mr. Howe, if I understood what you said, the decision to approve or reject a project in Nova Scotia did not pertain to the Treasury Board, but to the designated minister.

M. Howe: C'est la province de la Nouvelle-Écosse qui propose les projets, en la personne du ministre du Développement industriel, et ils sont ensuite présentés au ministre fédéral de l'Énergie. La proposition émane du ministre de la Nouvelle-Écosse, et le ministre fédéral la retient ou la rejette. Ensuite, les fonctionnaires forment un comité qui est chargé de la surveillance du projet et de la bonne marche de son évolution.

Mr. Bellemare: I would like to come back to the key word you have said, "project". Mr. Howe, it is indeed the provincial Minister in Nova Scotia who makes the request in the case of a given project. His request is made to the federal Minister. Therefore, it is not up to the officials to decide whether the project is to be approved or not, is it?

Mr. Howe: You are right.

Mr. Bellemare: I would like to come back to the Canada-Nova Scotia agreement. The federal government has given \$200 million to Nova Scotia. What do you think it was for?

M. Howe: Monsieur le président, je vais tâcher de trouver le libellé exact de la loi, et je cite:

Le fonds pourrait servir à couvrir les frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement au pétrole et au gaz de la zone extracôtière.

[Texte]

Those are the objectives of the fund.

M. Bellemare: Monsieur Howe, qui décide si le projet a une relation directe ou indirecte avec le but précisé? Est-ce un octroi ou un don?

Mr. Howe: It is a grant.

Mr. Bellemare: A grant.

Mr. Howe: I am sorry; it is a contribution.

M. Bellemare: Vous me mêlez un peu.

Mr. Howe: It is a contribution.

M. Bellemare: Étant donné l'importance des deux mots clés, est-ce en réalité une contribution ou un octroi?

Mr. Howe: It is a contribution. And somewhere in my papers I have the exact difference, which I can read out if you would like.

M. Bellemare: Oui, j'aimerais bien l'entendre.

Mr. Howe: Mr. Chairman, since I am in front of this committee for the first time, reading the definitions that I have, if I misspeak myself, will one of the learned colleagues please correct me.

The definition of a grant:

as an unconditional transfer of payment for which the government will not receive any goods or services and for which an audit is not required.

A contribution is:

a conditional transfer of payment on a performance or advancement for which the government will not receive any goods or services, and for which an audit is required to ensure that reimbursements are in accordance with contribution arrangements and conditions for repayment.

And then there are loans and transfers.

The Chairman: Mr. Howe, I want you to feel free to call on any of your officials if you wish them to take a question. That is quite acceptable.

Mr. Howe: Thank you.

If I could simply also quote my minister, Minister Epp, before the Standing Committee on Energy, Mines and Resources, June 20 of this year:

The projects are identified generally by the Minister of Industrial Development in the Province of Nova Scotia and are then submitted to the federal Minister of Energy. Officials of the department do not have to monitor that request, and it is on the signature of the federal Minister of Energy which those moneys flow. That is the manner in which it has been done.

M. Bellemare: Si je comprends bien, c'est bel et bien une contribution et, selon la définition que vous m'avez vous-même donnée, il y a des conditions. Quelles étaient les conditions de cette contribution de 200 millions de dollars à la Nouvelle-Écosse?

[Traduction]

Ce sont là les objectifs du fonds.

Mr. Bellemare: Mr. Howe, who decides whether a project is directly or indirectly related to the objective? Is it a grant or a gift?

M. Howe: Il s'agit de l'octroi d'une subvention.

M. Bellemare: Une subvention alors.

M. Howe: Excusez-moi, il s'agit d'une contribution.

Mr. Bellemare: You are confusing me.

M. Howe: Il s'agit d'une contribution.

Mr. Bellemare: Given the importance of those two key words, could you tell us whether it is a contribution or a grant?

M. Howe: Il s'agit d'une contribution. Quelque part dans mes notes, j'ai inclus la différence entre les deux, et permettez-moi de vous lire ce que j'ai.

Mr. Bellemare: I would be most interested.

M. Howe: Monsieur le président, c'est la première fois que je comparais devant le Comité, et comme je m'appête à lire des définitions, qu'il soit permis à un de mes collègues de me reprendre si je me trompe.

Voici la définition d'une subvention:

Un transfert de paiement inconditionnel pour lequel le gouvernement ne reçoit ni biens, ni services, et qui n'exige pas de vérification.

Voici la définition d'une contribution:

Un transfert de paiement conditionnel en vue de faire progresser un projet ou de le réaliser en échange duquel le gouvernement ne reçoit ni biens, ni services, mais qui exige une vérification afin de garantir que les remboursements respectent les modalités de la contribution et les conditions de remboursement.

Ensuite, il y a les prêts et les transferts.

Le président: Monsieur Howe, vous êtes tout à fait libre de faire appel à vos collègues si vous le souhaitez. C'est pratique courante.

M. Howe: Merci.

Je voudrais rappeler les propos du ministre Epp, qui comparaisait devant le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources, le 20 juin dernier:

À l'origine, c'est le ministre du Développement industriel de la Nouvelle-Écosse qui identifie les projets et qui les présente au ministre fédéral de l'Énergie. Les fonctionnaires du ministère ne contrôlent pas la demande et il suffit de la signature du ministre fédéral de l'Énergie pour que les contributions soient versées. C'est la façon dont nous avons procédé.

Mr. Bellemare: I gather then that it was a contribution in reality according to the definition that you just gave us and that means that it is conditional. What were the conditions in the case of that contribution of \$200 million to Nova Scotia?

[Text]

Mr. Howe: I am going to ask one of my colleagues, Dan Whelan, if he would answer that question, since I am inevitably not going to be able to find the piece of paper.

• 1910

M. Bellemare: Je vais répéter ma question.

Mr. Dan Whelan (Director General, Policy Analysis and Co-ordination Branch, Canadian Oil and Gas Lands Administration, Department of Energy, Mines and Resources): If I understood it well from where I was sitting, you would like to hear the conditions that were attached to minister's approvals or to the...?

M. Bellemare: À l'entente.

Mr. Whelan: You are referring to the agreement itself. I would have to interpret that as meaning what conditions were applied by Treasury Board to the agreement. Is that the case?

M. Bellemare: Non. Je ne veux pas savoir qui a déterminé les conditions. D'après mon expérience au municipal, lorsqu'un gouvernement conclut une entente avec un organisme quelconque, peu importe qui en a pris l'initiative, il y a un document écrit et signé par des partenaires. J'emploie le mot «partenaires» au sens large. Dans l'entente, on dit ce qu'on va donner, ce qu'on va recevoir ou ce qu'on va faire. Mais il y a toujours des conditions.

Je ne parle pas des conditions qui sont dans la tête d'un ministre, d'un parti politique ou d'un premier ministre d'une province qui semble interpréter les choses de la façon dont il le juge bon ce jour-là, mais des conditions inscrites dans le document écrit et signé.

Mr. Whelan: I would say my answer would be in two parts. In the first case the legislation adopted by Parliament to establish the development fund mentions really only one condition, and the deputy has already referred to that. It states in its definition of the amounts to be expended for the development fund that these amounts should be either directly or indirectly related to the offshore. In terms of the actual agreement between the province and the Government of Canada—

Mr. Bellemare: I wonder if you could be a little more explicit. You said for the development of the offshore. The development of what exactly? Offshore of what? If you do not mind really dotting the i's and crossing the t's...

Mr. Whelan: There are no i's to dot and t's to cross in the legislation, Mr. Chairman. As far as the legislation goes, it simply refers to amounts to be expended directly or indirectly related to the offshore.

M. Bellemare: Est-ce que j'interprète bien?

The Chairman: We are going to have to bring this to a close. You are going to have to tighten it up, because we are going on and on and on with this one.

[Translation]

M. Howe: Je vais demander à mon collègue, Dan Whelan, de répondre à cette question, puisque, forcément, je ne pourrai pas trouver le document que je cherche.

Mr. Bellemare: I will repeat my question.

M. Dan Whelan (directeur général, Direction de la coordination et de l'analyse des politiques, Administration canadienne des gisements de pétrole et de gaz, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Si j'ai bien compris votre question, vous voudriez que l'on vous donne les conditions dont étaient assorties les approbations du ministre ou...?

Mr. Bellemare: That were attached to the agreement.

M. Whelan: Vous parlez de l'entente elle-même. Il faut que j'interprète cela comme signifiant les conditions dont le Conseil du Trésor a assorti l'entente. C'est bien cela, n'est-ce pas?

Mr. Bellemare: No. I do not want to know what determined the conditions. I have a certain experience at the municipal level, and when a government concludes an agreement with an agency, regardless of who took the initiative, there has to be a written document signed by both partners. I am using the word "partners" in an extended way. The agreement contains what will be granted, what will be received or what will be accomplished. But in each case, there are conditions.

I am not talking about the conditions that could be dreamt by a minister, a political party or a premier who could interpret those according to his mood, but I am referring to written conditions as per a written and signed document.

M. Whelan: Je vais vous répondre en deux temps. D'une part, le Parlement a adopté une loi qui établit un fonds de développement et qui ne précise qu'une seule condition, dont le sous-ministre a déjà parlé. En effet, la loi dispose que les sommes pourront servir à couvrir les frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la zone extra-côtière. Concrètement, pour ce qui est de l'entente entre la province et le gouvernement du Canada...

M. Bellemare: Pourriez-vous être plus précis? Vous avez parlé de la mise en valeur dans la zone extra-côtière. De quelle mise en valeur s'agit-il? La zone extra-côtière a quoi? Permettez-moi de développer un peu...

M. Whelan: On ne peut rien développer dans le cas d'un texte de loi. La loi dispose tout simplement que les montants serviront à couvrir les frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la zone extra-côtière.

Mr. Bellemare: Am I right in my interpretation?

Le président: Il va falloir mettre un terme à cet échange. Il va vous falloir en venir aux faits, car nous tournons en rond ici.

[Texte]

M. Bellemare: Est-ce pour l'exploration d'énergie comme de l'huile ou du gaz, au milieu de l'Île de Sable?

Mr. Whelan: If I might give the second part of my answer, I was also going to refer to the Canada-Nova Scotia Development Fund Agreement, which provides some more detail on the type of factors the federal minister is to take into account when approving projects, and that is in a little more detail. For example, he is supposed to consider the way in which proposed expenditures represent the infrastructural costs related to activities in the offshore area. He is also supposed to take into account the social and economic rationale for the proposal, the extent that projects bear on Canada and Nova Scotia benefits issues, the relationship of the proposed projects with other provincial or federal initiatives, and the existing infrastructures. But to come back again to your more precise question, there is no further definition of terms such as infrastructure. In terms of the definition of the offshore area, that is simply a geographical definition of the area offshore Nova Scotia.

M. Bellemare: On parle toujours de la recherche d'huile et de gaz, n'est-ce pas?

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I would like to pursue the historical aspect of this in the first round and just go back, if I may, to the 1982 Canada-Nova Scotia Agreement on Offshore Oil and Gas Resource Management and Revenue Sharing, with which I am sure all of you are familiar. I would appreciate if each of you could shed some light for me on the introductory paragraph of the 1982 agreement between the Premier of Nova Scotia and the then Prime Minister of Canada. It says in part:

This political settlement of the issues between the two governments has been reached without prejudice to and notwithstanding their respective legal positions.

• 1915

Of course it refers to the offshore region of Nova Scotia and it talks about an expenditure of \$200 million of federal money.

Perhaps I should first ask Mr. Howe whether he can explain what this political settlement was all about, as he understands it. What were the issues and what was the reason for the agreement entered into between the then government to turn over \$200 million to the Province of Nova Scotia?

Mr. Howe: Mr. Chairman, I do believe the answer to those questions would lie as follows. The period of the early 1980s was characterized by federal-provincial disputes over matters such as the offshore jurisdiction. I think quite clearly the 1982 Canada-Nova Scotia agreement was an attempt to change the situation and to reduce the general level of conflict.

In 1984 two of the then government's priorities were to improve federal-provincial relations and promote national reconciliation. The negotiations with both Newfoundland

[Traduction]

Mr. Bellemare: Was it intended for the exploration of petroleum and gas in the middle of Sable Island?

M. Whelan: Permettez-moi d'en venir au deuxième volet de ma réponse. J'allais me reporter à l'accord conclu entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le fonds de développement, où sont arrêtés en détail les facteurs que le ministre fédéral doit prendre en compte avant d'approuver un projet, et cela est très circonstancié. Par exemple, il doit se demander si les dépenses envisagées serviront à couvrir les frais d'infrastructure se rapportant à des activités dans la zone extra-côtière. Il doit aussi tenir compte de considérations sociales et économiques, des avantages que le Canada et la Nouvelle-Écosse peuvent tirer du projet, du rapport entre le projet et d'autres initiatives provinciales ou fédérales, et il doit tenir compte aussi des infrastructures existantes. Pour revenir à votre question, on ne trouve nulle part ailleurs de définition de ce qu'est l'infrastructure. Quand à la définition de la zone extra-côtière, cela englobe tout simplement la région qui s'étend au large des côtes de la Nouvelle-Écosse.

Mr. Bellemare: But we are still talking about exploration for petroleum and gas, are we not?

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Avec ma première question, j'aimerais faire un peu l'historique de la question et revenir à l'accord Canada-Nouvelle-Écosse de 1982, qui porte sur la gestion des ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes et sur le partage des recettes, accord que vous connaissez sans doute tous très bien. Je voudrais que chacun d'entre vous m'explique le paragraphe d'introduction de l'accord de 1982 conclu entre le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et le premier ministre du Canada. Je cite:

Cet accord politique portant sur des questions intéressant les deux gouvernements a été conclu nonobstant leur position juridique respective et sans préjudice de ces positions.

Bien entendu, il s'agit de la zone extra-côtière au large de la Nouvelle-Écosse et d'une dépense de 200 millions de dollars en deniers fédéraux.

M. Howe pourrait-il nous expliquer ce que cet accord politique signifiait selon lui? Quels étaient les enjeux? Pourquoi le gouvernement de l'époque a-t-il consenti à verser 200 millions de dollars à la province de la Nouvelle-Écosse?

M. Howe: Monsieur le président, voici la réponse à ces questions. Au début des années 80, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral avaient des différends concernant le droit de regard sur les ressources extra-côtières. Il est assez évident que l'accord Canada-Nouvelle-Écosse de 1982 était une tentative de règlement de la situation afin d'apaiser le conflit en général.

En 1984, le gouvernement avait deux priorités, c'est-à-dire améliorer les relations fédérales-provinciales et promouvoir la réconciliation nationale. J'en veux pour

[Text]

and Nova Scotia, I believe reflected those priorities. But I think in the period to which the question refers, the agreement is an attempt to change the situation of federal-provincial disputes over matters such as the offshore jurisdiction.

Mr. Wilson: Any comment regarding this expression from either the Auditor General or from Treasury Board?

Mr. Dye: No thank you, Mr. Chairman.

Mr. Wilson: This 1982 agreement of course calls for contributions to the fund being advanced by the federal government in the amount of \$200 million in four installments of \$50 million each from 1984 through 1987. The agreement talks, among other things, in terms of the fund being established to defray infrastructure costs related to venture and other resource activity in the offshore region incurred by the Nova Scotia government in the period before oil and gas production from the offshore commences.

I raise that because it would appear there is an injection of a time limit in a sense. One is the injection of several time limits, it seems to me; second there is some reference to the possibility of changing the agreement on three years' notice contained somewhere else, and then of course thirdly the simple fact of life that conditions change and priorities change. Therefore it seems to me that phraseology injects a timeframe that would lead towards the early spending of those funds if at all possible.

Would any of the witnesses take issue with my suggestion that those items I have outlined would inject a desire to spend money sooner rather than later?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I am only speculating because I was not involved in these affairs, but I would imagine that if it were found during the time of negotiations that the potential of the oil fields was not sufficient to demand assistance with infrastructure, if they knew at the time or just before they signed that conditions had vastly changed, then I do not think there would be all this hurry to pay out well in advance if there was really no potential and that would be dependent on the potential of the field and the prices for the product.

• 1920

Mr. Wilson: I wonder if I might have a comment on that from the other witnesses. I assume there might be some other comment on that.

Mr. Howe: I can only comment by telling you of the chronology. The Venture gas field was discovered in June 1979. As late as January 1984 Mobil tabled a preliminary development plan for the field.

All through 1985 and 1986 the governments of Canada and Nova Scotia were expecting to receive a final development plan application from Mobil. Of course the subsequent events in the oil price clearly showed that it has gone down.

[Translation]

preuve les négociations avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, l'accord conclu vise à résoudre les différends fédéraux-provinciaux portant sur la compétence pour ce qui est des ressources extra-côtières.

M. Wilson: Le vérificateur général ou le représentant du Conseil du Trésor ont-ils quelque chose à ajouter?

M. Dye: Non, monsieur le président.

M. Wilson: Cet accord de 1982 prévoit manifestement des contributions fédérales de l'ordre de 200 millions de dollars en quatre versements de 50 millions de dollars, chacun échelonné entre 1984 et 1987. L'accord prévoit notamment la constitution d'un fonds pour couvrir les frais d'infrastructure se rapportant à des entreprises ou à des activités dans la zone extra-côtière dont le gouvernement de la Nouvelle-Écosse prendrait l'initiative avant que ne commence l'étape de la production de pétrole et de gaz.

Si je soulève cette question, c'est qu'il semble qu'il y ait eu un délai imposé. En effet, il y aurait eu plusieurs délais, à mon avis. Ensuite, il est précisé par ailleurs qu'il serait possible de modifier l'entente avec un préavis de trois ans. Puis il faut se dire que, naturellement, la situation change et les priorités changent aussi. Par conséquent, le libellé, à mon avis, aurait été choisi pour que les dépenses puissent être faites dans les plus brefs délais.

Est-ce que les témoins ont quelque chose à redire ici? Ai-je raison de croire que le libellé suggère la nécessité de dépenser l'argent dans les plus brefs délais?

M. Dye: Monsieur le président, je ne peux que conjecturer, car je n'ai pas participé à la conclusion de cette entente. Toutefois, je serais porté à croire que si, au moment des négociations, on s'était rendu compte que le potentiel des gisements de pétrole ne justifiait pas des contributions à l'infrastructure, que si on savait à ce moment-là, ou juste avant la signature, que la situation avait changé du tout au tout, l'urgence de verser l'argent d'avance, en l'absence d'un véritable potentiel, aurait cessé d'exister, puisque tout était lié au potentiel du gisement et aux prix du produit extrait.

M. Wilson: Je me demande si les autres témoins auraient quelque chose à ajouter à ce sujet. Je suppose qu'ils peuvent nous fournir d'autres explications.

M. Howe: Je pourrais seulement vous retracer la chronologie des événements. Le gisement de gaz Venture a été découvert en juin 1979. En janvier 1984, Mobil a déposé son plan provisoire de mise en valeur de ce gisement.

Les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont attendu, en 1985-1986, que Mobil leur présente son plan définitif. Comme chacun le sait, entre temps, le prix du pétrole a baissé.

[Texte]

The majority of the projects were approved in 1985 and 1986 at a time when the drilling activity was still ongoing even though at a reduced level compared to the unusually high one of 1984. Even though the price of gas may have been dropping, Mobil had announced agreements with pipelines companies to export gas, and it had also made an application to the National Energy Board. As late as 1987 Shell and Mobil were discussing the possibilities of a joint development of these gas discoveries.

Mr. Wilson: There was a question I think Mr. Bellemare posed that related to the area covered by the agreement. What was meant by the offshore region? Since we are talking about the 1982 agreement, there is in Schedule I the definition of the area covered by the agreement and a map.

I wonder if there is any argument about whether the area covered by the agreement is adequately described in Schedule 1 to the 1982 agreement and the map that is appended to the material.

Mr. Howe: Is that correct, Dan?

Mr. Whelan: Mr. Chairman, yes, that is the Nova Scotia offshore. The question was whether there was any question about that. At some point there may be some question between the governments of Nova Scotia and Newfoundland concerning the boundary between their respective offshores, but there are provisions in both the accord acts for that to be settled by the provinces.

Mr. Wilson: For purposes of the Canada-Nova Scotia offshore agreement the description that is appended to the 1982 agreement and the accompanying map in fact constitutes the offshore region. It runs from something in the order of from 51 degrees to 66 degrees in longitude and from 47 degrees down to 38 degrees in latitude.

Mr. Whelan: There would be a slight change, in that the 1982 agreement was prior to the settlement by the world court of the U.S.-Canada dispute over the Georges Bank. In fact there would be a slight re-alignment of that. Other than that change, the basic offshore area described there is correct.

Mr. Wilson: I want to move to 1984, because I believe at that time an act was passed, the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act, which formalized the 1982 agreement that we have been talking about and provided for the establishment of the fund that is the subject of our hearings today.

This act was passed—surprise, surprise—at the end of June 1984. Among other things it sets out that the moneys are for infrastructural costs directly or indirectly relating to exploration for development, production or transportation of oil or gas in the offshore area, the offshore area again being as described.

Again reference is made to that time period, but only amounts incurred are specified and made prior to a day that is the earliest of the day in which production of oil

[Traduction]

La majorité des projets ont été approuvés en 1985 et 1986, à une époque où les forages se poursuivaient, sur une plus petite échelle, toutefois, comparativement à 1984, qui avait été une année exceptionnelle. Même si le prix du gaz avait baissé, Mobil avait conclu des contrats d'exportation avec des compagnies de gazoducs et avait également présenté une demande à l'Office national de l'énergie. En 1987, Shell et Mobil envisageaient toujours la possibilité de s'associer pour mettre en valeur ces gisements de gaz.

M. Wilson: Je pense que M. Bellemare a posé une question concernant la région sur laquelle portait l'accord. Qu'entendait-on par région extra-côtière? Étant donné qu'il est question de l'accord de 1982, à l'annexe I figurent la définition du secteur couvert par l'accord, de même qu'une carte.

J'aimerais savoir si la description de la région visée par l'accord donnée dans l'annexe I de l'accord de 1982 et la carte qui y est annexée prêtent ou non à contestation.

M. Howe: Vous pouvez répondre à cela, Dan?

M. Whelan: Oui, monsieur le président, il s'agit de la zone extra-côtière de la Nouvelle-Écosse. Vous m'avez demandé si cela prêtait à contestation. Il se peut que la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve contestent, à un moment donné, la limite établie entre leurs zones extra-côtières respectives, mais les deux accords prévoient des dispositions pour le règlement de ce genre de différend entre les provinces.

M. Wilson: En ce qui concerne l'accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extra-côtières, la description et la carte annexées à l'accord de 1982 représentent la zone extra-côtière visée. Elle s'étend entre 51 degrés et 66 degrés de longitude et entre 47 degrés et 38 degrés de latitude.

M. Whelan: Il y a un léger changement, en ce sens que l'accord de 1982 précédait le règlement du litige concernant le banc Georges porté par les États-Unis et le Canada devant la Cour internationale de justice. À part ce léger changement, la zone extra-côtière décrite reste la même.

M. Wilson: C'est en 1984, je crois, qu'a été adoptée la Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières, qui officialisait l'accord de 1982 dont nous avons parlé et qui prévoyait l'établissement du fonds dont il est question aujourd'hui.

Fait surprenant, cette loi a été adoptée à la fin de juin 1984. Elle détermine notamment les montants affectés directement à l'infrastructure ou, indirectement, à l'exploration en vue de la mise en valeur, de la production ou du transport de pétrole ou de gaz dans la région extra-côtière, laquelle est de nouveau décrite.

Il y est, une nouvelle fois, question de cette période, mais seules les dépenses faites avant le jour où commence la production de pétrole et de gaz sont spécifiées, ce qui

[Text]

and gas commences and so on is entered in there, which I suggest again would create an urge on the part of those participating to utilize that fund, indeed to access it before certain things happened.

Mr. Howe, I did not catch your comments on my previous question to that effect. Do you have an observation to make relative to the matter of those deadlines, the three-year in the first agreement, the fact of the production in both agreements and the fact of life of governments changing, priorities changing and so on?

• 1925

Mr. Howe: Mr. Chairman, I suppose I should not comment on the last point. The date for the sunset fund is the day on which offshore production commences and, Dan, unless I am incorrect, the three-year review was there as I stated.

Mr. Whelan: I would make one correction, Mr. Chairman. The way the question was posed, it is actually the later of, not the earlier of those two dates. It is the later of the date in 1993, or the commencement of offshore production.

Mr. Wilson: Could you just describe what those two dates are? I had a quick glance at it. Section 86.2 talks about the day on which the production of oil or gas commences in the offshore and/or the day on which the cumulative volume of production has reached an amount equal to one billion cubic metres of gas. It seems to me that either way there is the imposition of a time which relates to the production of the oil or gas.

Mr. Whelan: Which section are you looking at?

Mr. Wilson: I am looking at section 86.2—

Mr. Whelan: Of the agreement?

Mr. Wilson: No, of the act, chapter 29. But it is also in the 1982 agreement.

Mr. Whelan: Mr. Chairman, I stand corrected. I was referring to the Newfoundland agreement which says "later". So you are quite right, there is more of an imposition of a time constraint on Nova Scotia than there is on Newfoundland.

Mr. Parker (Kootenay East): First of all I would like to address a question to Mr. Howe. On November 21, 1984, the Minister of Energy, Pat Carney, released a press release in conjunction with the Minister of Mines from the Province of Nova Scotia. In that she said up to \$200 million would be available to help fund projects to create an infrastructure enabling the development of the petroleum resources off the coast of Nova Scotia.

Mr. Matheson, who is the Minister of Mines for Nova Scotia, noted that approval of these projects was positive evidence of the Government of Canada's commitments to offshore developments off Nova Scotia. He added that this

[Translation]

risque d'inciter les intéressés à utiliser ce fonds prématurément.

Monsieur Howe, je n'ai pas très bien compris ce que vous avez dit en réponse à ma question précédente. Auriez-vous une observation à faire au sujet de ces délais, des trois années prévues dans le premier accord, des dispositions des deux accords relatives à l'entrée en production, et du fait que les gouvernements changent, de même que les priorités?

M. Howe: Monsieur le président, je suppose que le dernier point se passe de commentaires. Le fonds peut être utilisé à compter du jour de l'entrée en production du gisement extra-côtier et, à moins que je ne me trompe, l'accord prévoyait un examen au bout de trois ans.

M. Whelan: Je dois apporter une rectification à la question posée, monsieur le président. En fait, il s'agit de 1993, ou de l'entrée en production du gisement extra-côtier, selon la plus tardive de ces deux dates.

M. Wilson: Pourriez-vous me dire quelles sont ces deux dates? J'examinais brièvement la question. L'article 86.2 parle du jour de l'entrée en production du gisement extra-côtier de pétrole ou de gaz, ou du jour où la production accumulée a atteint un volume équivalent à un milliard de mètres cubes de gaz. À mon avis, d'une façon ou d'une autre, la date est fonction de la production de pétrole ou de gaz.

M. Whelan: À quel article faites-vous allusion?

M. Wilson: L'article 86.2.

M. Whelan: De l'accord?

M. Wilson: Non, du chapitre 29 de la loi. Mais cela figure également dans l'accord de 1982.

M. Whelan: Monsieur le président, j'ai fait erreur. Je parlais de l'accord conclu avec Terre-Neuve, où il est question de la plus tardive des deux dates. Par conséquent, vous avez raison, l'accord impose une limite de temps plus stricte à la Nouvelle-Écosse qu'à Terre-Neuve.

M. Parker (Kootenay-Est): Je voudrais d'abord poser une question à M. Howe. Le 21 novembre 1984, le ministre de l'Énergie, Pat Carney, a publié un communiqué en collaboration avec le ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse. Dans ce communiqué, elle déclarait qu'une somme allant jusqu'à 200 millions de dollars serait mise à la disposition de la Nouvelle-Écosse pour financer des projets visant à créer une infrastructure pour la mise en valeur des ressources pétrolières au large des côtes de la province.

M. Matheson, ministre des Mines de la Nouvelle-Écosse, a fait remarquer qu'en approuvant ces projets, le gouvernement canadien s'engageait à mettre en valeur les hydrocarbures extra-côtiers de sa province. Il a

[Texte]

fund was in effect an interest-free loan which, by the terms of the agreement, would be repaid by the province only from revenues derived from future oil and gas productions. He said this arrangement demonstrated the confidence of the federal government in the development of the Scotian shelf.

What we have here is the Minister of Energy for the Canadian government stating very clearly where this money... Would you say in all sincerity that the guidelines have been followed?

Mr. Howe: As outlined, Mr. Chairman, in the act, they have been. There was a subsequent change—I do not have the exact date, but Dan will help me out—where it was changed from a loan fund to a contribution.

Mr. Parker: That, I understand, has not had final approval yet.

Mr. Whelan: If I may, Mr. Chairman, that occurred when the new 1986 Nova Scotia accord was signed by the Prime Minister and the Premier in August 1986. That has since been incorporated into a new Canada-Nova Scotia accord implementation act to which Parliament has given its assent. It has not been proclaimed, but both Parliaments have passed that legislation.

Mr. Parker: I will not pursue that. I will go to what the minister said in your report here. This is the Minister of Mines for the Canadian government. He also told the committee that he has asked his officials to re-evaluate the federal approval process, and until this is done he will not be approving any new projects under the fund. Right?

Mr. Howe: Yes.

Mr. Parker: It is quite obvious from the Auditor General's report that funds from the offshore development fund were used for non-related purposes. I think one of the main tasks of this committee should be to identify why guidelines on the use of public funds were not followed, and what proposals we as a committee can put forward to prevent the misuse of tax dollars in the future. Simply put, the Auditor General has answered the "what" and "when" questions; it is up to all of us now to pursue the "why" and "who" questions. I would like to start addressing these questions by looking at the case of the Sheet Harbour Highway and Industrial Park project. A number of points need to be made in the way of background before I direct any questions to the Auditor General.

• 1930

I will be tabling four documents I was faxed today: a press release from Scott Worldwide Inc., a county-by-county breakdown of land ownership along the Sheet Harbour Highway, and two Government of Canada press releases. Unfortunately, Mr. Chairman, all of these documents are in English so I leave it up to the

[Traduction]

ajouté que ce fonds était, en fait, un prêt sans intérêt que le gouvernement provincial rembourserait uniquement grâce aux recettes futures de la production pétrolière et gazière, selon les modalités de l'accord. Il a déclaré que cette entente montrait que le gouvernement fédéral était prêt à miser sur l'exploitation des ressources sous-marines de ce secteur.

Le ministre de l'Énergie du gouvernement canadien a déclaré sans équivoque que cet argent... Pouvez-vous dire en toute sincérité que les lignes directrices ont bien été suivies?

M. Howe: Elles ont été suivies telles qu'énoncées dans la loi, monsieur le président. Il y a eu des changements par la suite—je n'ai pas la date exacte, mais Dan va me la rappeler—lorsque ce fonds prêté a été changé en contribution.

M. Parker: Cette mesure n'a pas encore été approuvée de façon définitive, si j'ai bien compris.

M. Whelan: Si vous le permettez, monsieur le président, cela a été fait lorsque le premier ministre du Canada et le premier ministre de la province ont signé le nouvel accord avec la Nouvelle-Écosse en août 1986. Depuis, il a été inclus dans une nouvelle loi de mise en oeuvre de l'accord Canada-Nouvelle-Écosse que le Parlement a adoptée. Cette loi n'a pas été proclamée, mais les deux Parlements l'ont adoptée.

M. Parker: Je vais passer à autre chose. Prenons ce que le ministre a déclaré dans votre rapport. Il s'agit du ministre des Mines du gouvernement canadien. Il a également dit au Comité qu'il avait demandé à ses adjoints de réévaluer les formalités d'approbation du gouvernement fédéral et qu'il attendrait que ce soit fait pour approuver de nouveaux projets. Est-ce exact?

M. Howe: Oui.

M. Parker: Il ressort du rapport du vérificateur général que l'argent du fonds de développement a servi à d'autres fins. L'une des principales responsabilités de notre Comité consiste, selon moi, à établir pourquoi les directives concernant l'usage des fonds publics n'ont pas été suivies et quelles suggestions nous pouvons formuler pour prévenir ce genre de choses à l'avenir. Autrement dit, le vérificateur général a dit ce qui s'était passé, et quand; il nous revient d'établir pourquoi et qui est fautif. Je commencerai par la route de Sheet Harbour et le projet de parc industriel. J'ai plusieurs points à signaler afin de placer les choses dans leur contexte avant de poser des questions au vérificateur général.

Je vais déposer quatre documents qui m'ont été envoyés aujourd'hui par télécopieur: un communiqué de Scott Worldwide Inc., une liste, comté par comté, des terrains se trouvant le long de la route de Sheet Harbour et deux communiqués du gouvernement canadien. Malheureusement, monsieur le président, tous ces

[Text]

committee members as to whether they accept or deny them. I must add that I think they are all very important to the understanding of the issues we are dealing with.

Chapter 10, paragraph 23, of the Auditor General's report points out that the project was approved despite the fact that the project proposal and press release put out by the federal government did not mention oil and gas development. Nova Scotia MP Elmer MacKay said in the August 26, 1986, release that this highway offered great potential to the province in terms of tourism and resource development. The press release said that MacKay was representing the then energy minister, Marcel Masse. If two ministers of the Crown do not take the fund's mandate seriously, it is hard for me to become upset at the Government of Nova Scotia or public servants. The leadership of this fiasco has clearly come from the top.

Mr. Dye, would you agree with that? I know I am putting you in a very difficult situation, but we have two ministers who have identified that it is tourism.

Mr. Dye: Chairman, to answer what is Mr. Parker's difficult question for me—but there is an answer to it—we are talking here about public accountability of funds that have been raised from taxpayers and given out as Parliament does. They reallocate funds for purposes, and it is our view that the purposes are reasonably clear. Yes, it can be interpreted, but the wording "direct and indirect" can be defined and you can set up criteria to determine whether or not things are direct or indirect. It is our view that decisions were taken that paid federal funds out for projects that in our view were not directly or indirectly related or contravened the rules, the guidance set out by Treasury Board when they instructed the minister on how to go about handling the \$200 million of federal funds being transferred to Nova Scotia.

Mr. Parker: Mr. Chairman, I would also like to refer to the next question with regard to the \$9.2 million approved for the Sheet Harbour Industrial Park, despite the fact that existing facilities were not being used anywhere near full capacity.

Again it must be asked: Who made the decision to okay the project when a minimum of research would have shown it to be not only contrary to the parameters of the agreement but contrary to any person's concept of sound economic development or sound management? Again I would like to ask Mr. Howe how this became approved.

Mr. Howe: Mr. Chairman, at the risk of sounding like a broken record, the project was proposed by the Nova Scotia minister, was disposed by the federal minister, and was proceeded with. The development committee ensured that the decision that was made was carried out.

[Translation]

documents sont en anglais, et je dois donc demander aux membres du Comité s'ils les acceptent ou les refusent. J'ajouterais qu'ils sont tous très importants pour bien comprendre les questions que nous examinons.

Au chapitre 10, paragraphe 23, de son rapport, le vérificateur général signale que le projet a été approuvé même si la proposition et le communiqué du gouvernement fédéral ne mentionnaient pas la mise en valeur de gisements de pétrole et de gaz. Le député de la Nouvelle-Écosse, Elmer MacKay, a déclaré dans le communiqué du 26 août 1986 que cette route favoriserait dans une large mesure le développement touristique et la mise en valeur des richesses naturelles de la province. Il était dit dans ce communiqué que MacKay représentait le ministre de l'Énergie de l'époque, Marcel Masse. Si deux ministres fédéraux ne prennent pas au sérieux le rôle de ce fonds, je peux difficilement m'en prendre au gouvernement ou aux fonctionnaires de la Nouvelle-Écosse. C'est aux échelons supérieurs de la hiérarchie que l'on trouvera les responsables de ce fiasco.

Êtes-vous d'accord sur ce point, monsieur Dye? Je sais que je vous place dans une situation très embarrassante, mais nous avons deux ministres qui ont déclaré qu'il s'agissait d'un projet touristique.

M. Dye: Monsieur le président, pour répondre à la question embarrassante de M. Parker, à laquelle je peux néanmoins répondre, nous sommes ici pour examiner la comptabilité des fonds perçus auprès des contribuables et distribués par le Parlement. Ces fonds sont réaffectés à certaines fins, et nous estimons que ces fins sont suffisamment précises. Il est possible d'interpréter les choses différemment, mais vous pouvez définir les mots «directes et indirectes» et établir des critères pour déterminer s'il s'agit de dépenses directes ou indirectes. A notre avis, le gouvernement fédéral a versé des fonds pour des projets qui n'étaient pas directement ou indirectement reliés aux fins prévues, autrement dit, contrairement aux directives établies par le Conseil du Trésor lorsqu'il a indiqué au ministre comment répartir les 200 millions de dollars fonds fédéraux transférés à la Nouvelle-Écosse.

M. Parker: Monsieur le président, je voudrais également parler des 9,2 millions approuvés pour le parc industriel de Sheet Harbour, même si les installations existantes étaient loin d'être utilisées à pleine capacité.

Là encore, je voudrais savoir qui a donné le feu vert à ce projet, alors qu'il aurait suffi d'un minimum de recherche pour voir qu'il était contraire non seulement aux modalités de l'accord, mais également aux principes les plus élémentaires du développement économique ou d'une bonne gestion. Là encore, je voudrais demander à M. Howe comment il se fait que ce projet ait été approuvé.

M. Howe: Monsieur le président, aux risques de me répéter, ce projet a été proposé par le ministre de la Nouvelle-Écosse et approuvé par le ministre fédéral. Le comité de développement a veillé à ce que la décision prise soit exécutée.

[Texte]

Mr. Parker: Okay. Then I will have to go on with the next question, Mr. Chairman.

Critics to the Sheet Harbour Highway have often termed it the highway to nowhere. I guess I would count myself as a critic, but I certainly would not say that it leads to nowhere. The highway links the Scott Paper operations to the new commonly used wharf at Sheet Harbour. Scott Paper admitted as much in a press release in May 1987, in which it was announced that the company was going to begin transporting its products by ocean shipping instead of rail. Instead of calling the road a highway to nowhere, I think a better term would be the highway to Chester, Pennsylvania, where Scott has its finishing mill. The president of Scott Maritimes Limited, Alec Glen, also said that the move to ocean shipping will not impact on the company's work force.

We have a situation here where it has been identified and these are some of the documents that I want to try to place with you, if it is acceptable when the time comes, because they are not in French and I know the rules—

The Chairman: Mr. Parker, I do not like having things tabled that are not bilingual. We have made a very firm rule in this committee.

Mr. Parker: Then I will refer to it here now so that it goes into the record.

• 1935

This is the Sheet Harbour-Trafalgar road, and it shows clearly Guysborough County, Sheet Harbour, Trafalgar, Scott Worldwide Inc.; also Greensborough County, Scott Worldwide Inc., Scott Paper Company; Scott Worldwide Inc. in Halifax County, and Scott Paper in Pictou County.

Clearly, Scott Paper is the big beneficiary of literally millions of dollars in this province. I would like to ask Mr. Howe if he is aware of what they are doing there and what the procedures are that they are following.

Mr. Howe: I would observe that this highway project, when it is completed, certainly is going to facilitate the transportation of personnel and goods between industrial Pictou County and Sheet Harbour. Certainly it will reduce the travel time. There is no requirement in the development fund agreement that proposed projects be designed exclusively to serve the offshore. For example, when any road is put into place, it would serve the province's transportation needs, including those related to offshore oil and gas.

Mr. Parker: If the Sheet Harbour highway has no relationship to offshore development, do you have a feeling for why it was built? Do you fundamentally disagree with what I have found concerning the benefits the road gave to Scott Paper Company?

Mr. Howe: The objects of the funds are to make expenditures on infrastructure projects that are directly and indirectly related to the development of offshore oil

[Traduction]

M. Parker: Très bien. Je vais alors passer à ma question suivante, monsieur le président.

Les détracteurs de la route de Sheet Harbour l'ont souvent baptisée «la route vers nulle part». Je figure sans doute parmi ces détracteurs, mais je ne dirais certainement pas qu'elle ne mène nulle part. Elle relie les installations de Scott Paper au nouveau quai de Sheet Harbour. Scott Paper l'a reconnu dans un communiqué de mai 1987 où elle annonçait qu'elle transporterait ses produits par bateau plutôt que par chemin de fer. Au lieu de la baptiser la route vers nulle part, je pense qu'il vaudrait mieux l'appeler la route vers Chester, en Pennsylvanie, où Scott a son usine de finition. Le président de Scott Maritimes Limited, Alec Glen, a également déclaré que le transport par mer n'aurait aucune répercussion sur les effectifs de la compagnie.

Voilà une situation qui a été établie et voici certains des documents que je voudrais déposer, si vous êtes d'accord, car ils sont seulement en anglais, et je connais la règle...

Le président: Monsieur Parker, je n'aime pas que l'on dépose des documents qui ne sont pas bilingues. Nous avons établi une règle très stricte à cet égard.

M. Parker: Dans ce cas, je vais les citer afin qu'il en soit fait mention dans le compte rendu.

Voici la route de Sheet Harbour-Trafalgar. On voit bien que dans le comté de Guysborough, Sheet Harbour et Trafalgar nous avons Scott Worldwide Inc., dans le comté de Greensborough, également Scott Worldwide Inc. et Scott Paper Company; Scott Worldwide Inc. dans le comté de d'Halifax, et Scott Paper dans le comté de Pictou.

De toute évidence, Scott Paper est le principal bénéficiaire des millions de dollars investis dans cette province. Je voudrais demander à M. Howe s'il sait ce qui se passe là-bas et quelles sont les mesures prises.

M. Howe: Je ferais remarquer qu'une fois terminé, ce projet routier facilitera certainement le transport du personnel et des marchandises entre le comté industriel de Pictou et Sheet Harbour. Cette route va sans aucun doute permettre de voyager plus rapidement. L'accord sur le fonds de développement n'exige pas que les projets soient conçus exclusivement pour desservir les gisements extra-côtiers. Par exemple, lorsqu'une route est construite, elle répond aux besoins de transport de la province, qu'ils soient reliés ou non aux hydrocarbures extra-côtiers.

M. Parker: Si la route de Sheet Harbour n'a rien à voir avec la mise en valeur des hydrocarbures extra-côtiers, savez-vous pourquoi elle a été construite? N'êtes-vous pas d'accord avec mes constatations quant aux avantages que cette route confère à Scott Paper?

M. Howe: Ce fonds vise à financer des projets d'infrastructures reliés directement ou indirectement à la mise en valeur des hydrocarbures extra-côtiers, et il me

[Text]

and gas, and it would seem a road in Nova Scotia could come under the indirect definition.

Mr. Stevenson (Durham): I would like to go back to the historical development of this development fund again and ask all three groups, Mr. Dye, EMR, and Treasury Board, whether it is quite common that agreements like this are drawn up in advance with a sort of set timetable, or more or less set timetable, for expenditures of sums of money of this size.

Mr. Dye: I would suggest you ask the Treasury Board people. They are involved in that process a lot more than I am.

Mr. Howe: I cannot answer the question.

Mr. Sid Gershberg (Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board Secretariat): It is true that many agreements with the provinces, for example the ERDA subagreements or ERDA agreements, do have defined expenditure frameworks. Normally they are five-year agreements and the moneys would be dispensed over that period of time. That is not uncommon.

Mr. Stevenson: So we have here an agreement that in a sense came to light in 1982, at a time when the government of the day, and I guess many other people, were looking at potential oil prices, for example, possibly hitting \$60 a barrel. In fact, I suspect that was a fairly commonly accepted figure at that time. Clearly there was some hope and I suppose some sense of urgency that there would be development on the offshore.

In light of the way the discussions had progressed, would it have been easy to alter that agreement significantly come, say, June 1984?

Mr. Howe: It is my understanding that the answer is it would not have been easy and it would have required the agreement of Nova Scotia.

Mr. Stevenson: So when we finally have the agreement signed in November 1984, basically one month after Parliament opened, with a relatively new minister, the agreement signed was basically something that had been developed in advance by staff and other folk who would have been involved. It was to a significant extent signed by the minister of the day as drawn up and agreed upon in advance of his taking that particular office.

• 1940

Mr. Howe: I cannot answer the question, Mr. Chairman. I do not know. Dan, can you comment?

Mr. Whelan: I was not involved in the negotiations so I cannot comment except to say that it is clear on the record that when the minister obtained Order in Council approval to enter into that agreement, and when both governments were ready to sign it, which was in November 1984, there had to have been a series of meetings between officials, at least, to flesh out the text of

[Translation]

semble que la construction d'une route en Nouvelle-Écosse entre dans cette définition.

M. Stevenson (Durham): Je voudrais en revenir à l'historique de ce fonds de développement et demander aux trois groupes, à M. Dye, au ministère de l'Énergie et au Conseil du Trésor, s'il arrive souvent que l'on établisse à l'avance ce genre d'entente en fixant des délais plus ou moins définitifs pour dépenser des sommes de cette importance.

M. Dye: Je vous suggère de poser la question aux représentants du Conseil du Trésor. Ils sont plus au courant que moi.

M. Howe: Je ne peux pas répondre à cette question.

M. Sid Gershberg (secrétaire adjoint, Direction des programmes, secrétariat du Conseil du Trésor): Il est vrai que de nombreuses ententes conclues avec les provinces, par exemple les ententes auxiliaires ou les ententes EDER, prévoient des cadres de dépenses bien précis. Il s'agit normalement d'ententes quinquennales, et les fonds sont distribués au cours de cette période. C'est assez fréquent.

M. Stevenson: Par conséquent, voilà un accord qui a été conclu en 1982, à l'époque où le gouvernement de l'heure et bien d'autres gens pensaient que le prix du pétrole pourrait atteindre 60\$ le baril. Il s'agissait là d'un chiffre sur lequel la plupart des gens s'entendaient à l'époque. On espérait que les gisements extra-côtiers seraient mis en valeur, et cela semblait assez urgent.

Étant donné la façon dont les discussions ont progressé, aurait-il été facile de modifier cet accord dans une large mesure en juin 1984, par exemple?

M. Howe: Je crois que cela n'aurait pas été facile et qu'il aurait fallu que la Nouvelle-Écosse l'accepte.

M. Stevenson: Par conséquent, l'accord conclu en novembre 1984, un mois après l'ouverture du Parlement, par un ministre relativement nouveau, est celui qui avait été élaboré par son prédécesseur et les autres participants. Dans une large mesure, l'accord signé par le ministre avait déjà été établi et accepté à l'avance.

M. Howe: Je ne peux pas répondre à cette question, monsieur le président. Je l'ignore. Dan, pouvez-vous y répondre?

M. Whelan: Comme je n'ai pas participé aux négociations, je ne peux pas répondre, si ce n'est pour dire que, de toute évidence, quand le ministre a obtenu le décret du conseil l'autorisant à conclure cet accord et lorsque les deux gouvernements étaient prêts à le signer, en novembre 1984, les fonctionnaires des deux gouvernements s'étaient déjà réunis à plusieurs reprises

[Texte]

the act. I do not want to speculate on precisely when that took place.

Mr. Stevenson: When one talks about direct and indirect relation to the development of the oil and gas sector offshore, I would assume in those discussions, whatever may have occurred or whenever they may have occurred, that the whole socio-economic aspect of that potential development was considered. Therefore things such as certainly transportation, health care, training, and all aspects of that potential development would have been discussed and considered.

Mr. Howe: Yes, Mr. Chairman, there is a statement to the effect that the socio-economic aspects had to be considered. Is that not correct, Dan?

Mr. Whelan: In terms of what the federal minister is asked to look at in terms of the approvals, yes, those are the types of factors the minister has to take into account.

I am not sure if your question related to federal-provincial discussion of all those matters. That certainly was not the case. There was no requirement for it between officials prior to the minister's receiving the proposal.

Mr. Stevenson: I would like to change the line of questioning slightly here, so I will pass and pick it up later.

Mr. MacDonald (Dartmouth): As the only Nova Scotian around the table, you can appreciate that I have some very pertinent and poignant questions to ask of all the gentlemen seated at the table.

I know quite a bit about the offshore development fund in Nova Scotia because I was working on Parliament Hill at the time it was negotiated. I know what the purpose was and I know that the purposes that were laid out in the original piece of legislation, in my view, have not been followed.

I just want to very quickly take you through it. People seem to be getting hung up in here on a few little definitions of what is and what is not. In actual fact, I think we should be discussing in this committee is accountability to Parliament and whether or not the Auditor General should have access to these records. The Premier of Nova Scotia, on one or two occasions, said that he had no right. Since his flip-flop, he said it is federal money and he can do what he wants with it. This was just recently, in the last 10 days.

The other question that has to be asked is whether or not the federal government was negligent in the way it allowed federal moneys to be spent. These are federal moneys, no matter how you cut it.

Initially, first of all, back to the bill, I will do this very quickly so we lay the groundwork. Section 83 says:

In this part, amount means, except in section 87, an amount of money for infrastructural costs directly or indirectly relating to the exploration for, or

[Traduction]

pour mettre au point le texte de la loi. Je ne pourrais pas dire exactement quand cela s'est passé.

M. Stevenson: A propos du rapport direct ou indirect avec la mise en valeur des hydrocarbures extra-côtiers, je suppose qu'au cours de ces discussions, on a dû examiner tout l'aspect socio-économique de cette mise en valeur éventuelle. Par conséquent, on aura tenu compte du transport, de la santé, de la formation et de toutes les questions de ce genre.

M. Howe: Oui, monsieur le président, les aspects socio-économiques devaient être examinés. Est-ce bien exact, Dan?

M. Whelan: Le ministre fédéral doit donner son approbation, en tenant compte de tous ces facteurs, en effet.

Je n'ai pas bien compris si votre question portait sur l'examen de ces divers aspects au niveau fédéral-provincial. Ce genre de discussion n'a pas eu lieu. Il n'était pas nécessaire que les fonctionnaires en discutent avant d'obtenir le feu vert du ministre.

M. Stevenson: Je voudrais faire une légère digression, et je reviendrai plus tard sur cette question.

M. MacDonald (Dartmouth): Étant le seul Néo-Écossais à cette table, vous comprendrez que j'ai des questions très importantes à poser à tous ces messieurs.

Je suis au courant du fonds de développement des hydrocarbures extra-côtiers de la Nouvelle-Écosse, étant donné que je travaillais sur la colline du Parlement lorsqu'il a été négocié. Je sais à quoi il devait servir, et j'estime qu'il n'a pas été utilisé aux fins prévues dans la loi initiale.

Je serai bref. Tout le monde ici semble attacher trop d'importance à quelques définitions. En fait, nous devrions parler de comptes à rendre au Parlement et établir si le vérificateur général doit avoir ou non accès à ces dossiers. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a déclaré, à une ou deux reprises, qu'il n'en avait pas le droit. Depuis sa volte-face, il déclare que cet argent lui vient du gouvernement fédéral et qu'il peut en faire ce qu'il veut. Cette déclaration remonte à dix jours.

D'autre part, nous devons nous demander si le gouvernement fédéral a fait preuve ou non de négligence en octroyant cet argent. Chose certaine, il s'agit de fonds fédéraux.

Je vais d'abord me reporter brièvement au projet de loi, pour bien situer les choses dans leur contexte. À l'article 83, il est dit ceci:

«montant» Sauf pour l'article 87, frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la

[Text]

development, production or transportation of oil or gas in the offshore.

Now, I have listened to some of the witnesses and they seem to justify the expenditures that were made by always hanging off the word "indirectly." I would submit first of all that "indirectly" is fairly restrictive, if you read the entire section 83: "indirectly relating to offshore oil and gas development, production or transportation. . .".

In the agreement that was signed—I believe it was in November 1984—it says in subsection 3.(2), which will establish a little bit of accountability:

The Federal Minister shall, without unreasonable delay, consider

—not "approve", but "consider"—

any proposal and in doing so shall take into account, among other things, the following factors. . .

First is the way in which the proposed expenditure represents the infrastructural costs related to activities in the offshore area.

• 1945

Indeed, in the annual report last year, it said on page 3 that the Minister of Energy, Mines and Resources, in considering proposals, must take into account factors such as the way in which the proposed expenditures represent infrastructural costs directly or indirectly related to the activities of the offshore.

I think the purpose of the fund was fairly clear. The \$200 million was put there, basically, as a trust for Nova Scotians. It was put there so that when offshore oil and gas did come ashore, Nova Scotia taxpayers would not be unduly hit with the high cost of infrastructure related to that type of development. That was the purpose of the act. If anybody wants to go back and read some of the debates in Parliament, you will find out that it was the purpose of the act.

The ministerial accountability, I think, was firmly stated if you read the act, the subsequent agreement and the subsequent annual reports.

When the Auditor General reviewed these projects, he had something to say. I quote him, and I think it is in paragraph 10:63. He said:

Often, the federal Minister's approval of Nova Scotia projects seems to have been given in light of an interpretation of the Agreement that was different from the legislated purpose as passed in an Act of Parliament.

So we have all these agreements. We have all these projects that were funded.

My first question is—and I think I will ask Mr. Short this—what exactly was the approval process? What was the mechanism? When these projects came up, who got to look at them? Who advised the minister as to their applicability? Was there any formal process in place? We

[Translation]

production et au transport de pétrole et de gaz dans la zone extra-côtière.

Certains témoins semblent vouloir justifier les dépenses en se raccrochant constamment au mot «indirectement». Je tiens d'abord à dire que «indirectement» a un sens assez restrictif si vous lisez la totalité de l'article 83: «se rapportant. . . indirectement à la mise en valeur, à la production et au transport. . .».

Dans l'accord signé—en novembre 1984, je crois—le paragraphe 3.(2) stipule ceci:

Le ministre fédéral doit, sans retard injustifiable, étudier

—non pas «approuver», mais «étudier». . .

toute proposition en tenant compte, entre autres, des éléments suivants. . .

Vient d'abord la correspondance entre les dépenses proposées et les coûts de l'infrastructure nécessaire aux activités de mise en valeur de la zone extra-côtière.

En fait, dans le rapport annuel de l'année dernière, nous pouvons lire à la page 3 que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources doit étudier les propositions en tenant compte de facteurs tels que la correspondance entre les dépenses proposées et les coûts de l'infrastructure reliée directement ou indirectement aux activités de mise en valeur de la zone extra-côtière.

Le but de ce fonds était suffisamment clair, selon moi. Ces 200 millions ont été mis à la disposition de la Nouvelle-Écosse pour que les contribuables de la province n'aient pas à faire les frais du coût élevé de l'infrastructure requise lorsque les gisements d'hydrocarbures extra-côtières entreraient en production. Tel était le but de la loi. Si quelqu'un se donne la peine de lire les débats du Parlement, vous constaterez que tel était bien son objectif.

L'imputabilité ministérielle est bien établie, selon moi, si vous lisez la loi, l'accord qui en a résulté, de même que les rapports annuels ultérieurs.

Lorsque le vérificateur général a examiné ces projets, il a fait certains commentaires. Je cite ses remarques, qui figurent au paragraphe 10.63:

Souvent, l'approbation, par le ministre fédéral, des projets de la Nouvelle-Écosse semble avoir été donnée du fait d'une interprétation de l'accord différente de celle du but visé par la législation adoptée dans une loi du Parlement.

Par conséquent, tous ces accords ont été conclus et tous ces projets ont été financés.

Ma première question est la suivante, et je pense que je vais l'adresser à M. Short: en quoi consistait exactement le processus d'approbation? Quel mécanisme a-t-on utilisé? Qui a examiné les propositions? Qui a conseillé le ministre quant à leur admissibilité? Y avait-il une

[Texte]

are talking about \$200 million of taxpayers' money for a very specific purpose, and the Auditor General referred to that in his report. It is for infrastructure costs related to the development of the offshore. We have seen bridges that do not connect anywhere. We have seen a sewer project approved with over \$2 million of federal taxpayers' money.

I therefore want to know from Mr. Howe if perhaps he can tell me what was the assessment procedure on these applications. What happened when the request came in?

Mr. Howe: Well, it depended, Mr. Chairman. If the proposal went from minister to minister, the process could be that the minister would agree, he could seek advice and he could make a decision.

Mr. MacDonald: That was it. So we would have a request come on a piece of paper without any background information necessarily being attached. Although the act is very clear in stating that those particular projects must meet some eligibility, it is up to the minister to consider.

You are telling me, in essence, that there was no background information sought for these projects, and there was no assessment procedure in place. Probably the only procedure that had to be followed is that the Conservative minister in Nova Scotia and the Conservative minister in Ottawa sat down and said they needed a few bucks for a road here, it was politically expedient, and that is how the money was spent. Would you agree with that?

Mr. Howe: Mr. Chairman, I am not saying that.

I remind this committee that the funds are to be expended for infrastructure projects directly and indirectly related to offshore oil and gas development, exploration and production. I would remind this committee, first of all, that offshore is some considerable distance offshore. Secondly, the timeframe of discovery, exploration, development and production is very long and probably made longer now because the price of gas has fallen. You have very long timeframes between the discovery of any offshore oil and gas and bringing it onto production. Thirdly, the development committee that monitored the implementation of the decisions made by the two governments did ensure that the decisions were carried out and that the projects were properly done.

I also remind the committee that, as far as I would interpret it, from the beginning this was an attempt to reduce the tensions between the federal government and the provincial government with respect to the jurisdiction offshore. The fund was designed to give the province, who presumably knew what was best for infrastructure, the right to propose, and the federal minister to dispose.

[Traduction]

procédure d'approbation officielle? Comme le vérificateur général l'a dit dans son rapport, il est question ici d'environ 200 millions de dollars destinés à des fins bien précises. Cet argent devait financer l'infrastructure reliée à la mise en valeur des hydrocarbures extra-côtiers. On a construit des ponts qui ne mènent nulle part. On a approuvé un projet d'égout coûtant plus de 2 millions de dollars.

M. Howe pourrait-il me dire comment ces propositions ont été évaluées? Quelle filière chaque demande suivait-elle?

M. Howe: Cela dépendait, monsieur le président. Si le ministre recevait directement la proposition d'un autre ministre, le ministre pouvait donner son accord, demander conseil et prendre une décision.

M. MacDonald: Par conséquent, on pouvait recevoir une demande non accompagnée de renseignements complémentaires. Même si la loi précise bien que ces propositions doivent satisfaire à certains critères d'admissibilité, c'est le ministre qui les examine.

Autrement dit, aucun renseignement n'était exigé à l'égard de ces projets, et il n'y avait aucune procédure d'évaluation en place. Sans doute suffisait-il que le ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse rencontre le ministre conservateur d'Ottawa et lui dise qu'il avait besoin de quelques dollars pour construire une route, et que ce serait bon du point de vue politique. Est-ce bien ce que vous voulez dire?

M. Howe: Non, monsieur le président.

Je rappelle au Comité que les fonds doivent être consacrés à des projets d'infrastructures reliés directement ou indirectement à la mise en valeur, à la prospection et à la production d'hydrocarbures extra-côtiers. Je lui rappellerai également que les gisements se trouvent à une très grande distance des côtes. Deuxièmement, la découverte, la prospection, la mise en valeur et la production prennent énormément de temps, et sans doute d'autant plus maintenant que le prix du gaz a baissé. Il s'écoule beaucoup de temps entre la découverte d'un gisement d'hydrocarbures extra-côtiers et son entrée en production. Troisièmement, le comité de développement qui a surveillé l'application des décisions prises par les deux gouvernements a veillé à ce que ces décisions soient exécutées et à ce que les projets soient entrepris comme il faut.

Je rappelle également au Comité que cette initiative visait, depuis le début, à réduire des tensions entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial en ce qui concerne la juridiction sur les gisements extra-côtiers. Le fonds avait été conçu pour donner à la province, qui était sans doute la mieux placée pour savoir quels étaient ses besoins en infrastructures, le droit de faire des propositions, et au ministre fédéral le droit de prendre des décisions.

[Text]

• 1950

Mr. MacDonald: So it appears it was a political fund, a slush fund.

The Chairman: Mr. Howe, you mentioned that the Canada-Newfoundland agreement provided for the payment of public servants at the provincial level. That is what I understood you to say in the beginning in your remarks.

Mr. Howe: I am sorry, Mr. Chairman; what I said was that it did not prohibit the payment.

The Chairman: Okay. In his report the Auditor General says that this particular agreement did not provide for the payment of public service employees of the Nova Scotian government. I would like to put the question to both you and Mr. Dye in order to clarify that point, because if the Newfoundland agreement did not prohibit it, that does not necessarily mean that the provisions of the Nova Scotian-federal and the Newfoundland-federal agreements were the same. Could you clarify that point for us?

Mr. Howe: The point I was trying to ensure was clear—and obviously I did a lousy job of it—was that there was a difference of opinion in the interpretation of how those guidelines applied. I introduced the Newfoundland agreement simply to point out that subsequently to one agreement that said one thing, a second agreement was struck that was silent on the same issue.

Mr. Dye: The agreement with Nova Scotia and the terms and conditions set out by the Treasury Board specifically prohibited payment for provincial salaries. Some \$20 million was paid, I believe, in error on authorization of the minister. It is my view that the Government of Canada should ask for the money back, plus interest.

Mr. Wilson: I assume that we are going to return after the vote. I wonder if we could work towards some agreement that members might be allocated a little more time to pursue a line. It is a shame that Mr. MacDonald... I realize we agreed to this, but some leeway might be given back and forth so we can develop a line a little better.

Mr. Stevenson: I want to refer again to the map we have here. The Sable Island area of course has been the main target area for development, or at least explorations. To what extent has there been examination in other parts of the offshore? The boundaries as outlined in the map of course cut through the Bay of Fundy and through the Northumberland Strait and well to the south and east of Nova Scotia.

Mr. Howe: The significant finds are certainly around the Sable area, and I assume there are a number of sad dry wells out there.

Would you comment on the exploration elsewhere?

Mr. Whelan: In terms of other areas, some wells have been drilled in deeper waters on the actual slope of the

[Translation]

M. MacDonald: C'était donc un fonds politique, un fonds occulte.

Le président: Vous avez indiqué, monsieur Howe, que l'entente entre le Canada et Terre-Neuve prévoyait la rémunération de fonctionnaires provinciaux. Du moins, c'est ce que j'ai compris.

M. Howe: Je regrette, monsieur le président, mais ce que j'ai dit, c'est que l'entente ne l'interdisait pas.

Le président: Très bien. Dans son rapport, le vérificateur général estime que cette entente-ci ne prévoyait pas la rémunération de fonctionnaires du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Je vous pose la question, à vous et M. Dye, afin de préciser ce point. L'entente avec Terre-Neuve ne l'interdisait pas, mais les dispositions de l'entente avec Terre-Neuve et de l'entente avec la Nouvelle-Écosse n'étaient pas nécessairement les mêmes.

M. Howe: Je faisais simplement remarquer—il semble que je n'ai pas été très bien compris—qu'il y avait une divergence d'opinions quant à la façon dont les directives devaient s'appliquer. Je donnais l'exemple de l'entente avec Terre-Neuve simplement pour indiquer que si une entente disait une chose, une autre pouvait passer la même chose sous silence.

M. Dye: L'entente avec la Nouvelle-Écosse, de même que les conditions établies par le Conseil du Trésor, interdisaient précisément le paiement de salaires provinciaux. Quelque 20 millions de dollars ont été versés à ce titre avec l'autorisation du ministre, par erreur, selon moi. Le gouvernement canadien, à mon avis, devrait exiger le remboursement de cet argent, avec les intérêts.

M. Wilson: Je suppose que nous allons revenir après le vote. Je ne sais pas si nous ne pourrions pas nous entendre pour avoir un peu plus de temps pour pouvoir poser une série de questions sur le même sujet. Il est malheureux que M. MacDonald... Je sais que nous nous étions entendus d'avance, mais il me semble que nous devrions avoir un peu plus de marge de manoeuvre pour poser nos questions.

M. Stevenson: Je reviens à la carte qui se trouve ici. C'est la région de l'île de Sable, qui doit être le centre du développement, ou du moins de la prospection. Dans quelle mesure d'autres régions au large ont-elles été examinées? Les tracés sur la carte passent par la baie de Fundy, le détroit de Northumberland, ainsi que le sud et l'est de la Nouvelle-Écosse.

M. Howe: Les principales découvertes ont été faites près de l'île de Sable; il doit y avoir là également un certain nombre de puits secs.

Qu'en est-il de la prospection ailleurs?

M. Whelan: Pour ce qui est des autres régions, il y a des puits qui ont été forés en eaux plus profondes sur le

[Texte]

Nova Scotia shelf. There was a great deal of interest in the Georges Bank area near the Canada-U.S.A. border, to which I referred. There has been drilling on the U.S. side of that line but not on the Canadian side because in the new Canada-Nova Scotia legislation that area has been put under moratorium.

• 1955

So you are correct in saying that the activity, the interest and the development prospects all centre on the Sable Island area at present.

Mr. Stevenson: When the applications for various infrastructure improvements from around Nova Scotia came in, how concentrated was the knowledge at that time that the best chance for success was in the Sable Island area? How did the allocation of funding to various projects fall in line with the successes of the exploration around Sable Island?

Mr. Howe: The Venture gas field was discovered in 1979. The other fields in that area—I do not have the dates offhand, but I can get them for you. The primary focus of the exploration activities was almost certainly concentrated in the area around Sable Island.

Mr. Chairman, I would also remind the committee that there was a period of time in there when the halcyon years of oil and gas were under way and the prices were going to go up. There was a lot of activity in a number of parts of the world, but certainly, the concentration on offshore Nova Scotia was in the Sable Island area.

Mr. Whelan: May I add something to that. I think I see that what you are trying to elicit from us is whether we are talking about a pinpoint of activity. It is important to realize that when talking about the finds around the Sable area, both the Mobil and the Shell gas finds, what people were talking about was a pipeline coming onshore to Nova Scotia and then going across both Nova Scotia and New Brunswick to the United States to take gas to markets.

When Nova Scotia was looking at offshore development, they were looking at pipeline construction throughout the province. They had hopes, as well, to develop industrial centres in a variety of areas in the province that could provide goods and services for both exploration production and a pipeline project.

Mr. Stevenson: I assume the province was hoping that this secondary development would occur in a number of areas of the province, so that not just one would benefit from the secondary jobs.

Mr. Whelan: That is correct.

The Chairman: I think we will cut it off there and come back after the vote, which is at 8.10 p.m. We have another one at 1 a.m. We will try to get out of here before the one at 1 a.m.

[Traduction]

versant du plateau néo-écossais. Il y a eu également beaucoup d'intérêt pour la région du banc Georges, près de la frontière canado-américaine. J'en ai déjà parlé. Le forage s'est déroulé du côté américain plutôt que du côté canadien. La loi sur l'accord conclu entre le Canada et la Nouvelle-Écosse impose un moratoire à cet endroit.

Donc, le point de mire de l'activité, de l'intérêt, des perspectives de développement, est surtout l'île de Sable actuellement.

M. Stevenson: Lorsqu'on a commencé à recevoir les propositions d'amélioration de l'infrastructure d'un peu partout en Nouvelle-Écosse, dans quelle mesure savait-on que les meilleures chances de succès étaient dans la région de l'île de Sable? À quel point la distribution de l'argent pour les divers projets reflète-t-elle les succès de l'exploration autour de l'île de Sable?

M. Howe: Le gisement gazifère Venture a été découvert en 1979. Pour ce qui est des autres gisements dans cette région, je ne me souviens plus des dates exactes, mais je puis les trouver pour vous. Le gros de l'activité de prospection était certainement concentré dans la région de l'île de Sable.

Je rappelle au Comité, monsieur le président, que c'était l'époque de l'euphorie pour le pétrole et le gaz et que les prix étaient censés atteindre de nouveaux sommets. Il y avait beaucoup d'activité un peu partout dans le monde, mais en Nouvelle-Écosse, la prospection en haute mer se faisait surtout autour de l'île de Sable.

M. Whelan: J'aimerais ajouter quelque chose, si vous le permettez. Je crois comprendre que vous essayez de savoir de nous si nous avons pu déterminer un centre quelconque d'activité. Il convient de se rappeler au sujet des découvertes de gaz faites autour de l'île de Sable, tant celles de Mobil que de Shell, qu'on envisageait à ce moment-là un gazoduc qui traverserait la Nouvelle-Écosse, ainsi que le Nouveau-Brunswick, pour aller rejoindre les marchés gaziers américains.

Donc, l'exploitation des ressources sous-marines de la Nouvelle-Écosse supposait la construction d'un gazoduc de part en part de la province. Par la même occasion, on espérait établir des centres industriels à divers endroits dans la province pour fournir les biens et les services nécessaires aux activités de prospection, de production et de construction du gazoduc.

M. Stevenson: Je suppose que la province espérait que ce développement secondaire surviendrait à un certain nombre d'endroits dans la province, de façon à ce que les avantages de ces activités soient bien répartis.

M. Whelan: En effet.

Le président: Nous allons nous arrêter là et reprendre après le vote de 20h10. Il y en a un autre à 1 heure du matin. Nous essayerons d'en finir avant ce deuxième vote.

[Text]

I think when we come back, seriously, I do not think we will stay much beyond 9 p.m. We will adjourn this meeting for the time being and everybody will be back right after the vote.

• 1959

• 2034

The Chairman: We will continue our meeting, not necessarily from where we left off, because we do not have our questioner here, but I believe Mr. Parker is the first one on.

• 2035

Mr. Parker: Mr. Chairman, I would like to address my first question to Mr. Howe, and it relates to the statement made by our Auditor General with regard to spending on salaries of employees in the province and its agencies:

Of the funds provided for the Vocational Training Assistance Program, \$22.7 million has been spent on support for technical and vocational training given, for the most part, by employees of the province and its agencies.

This is under section 10.25 of your report, Mr. Auditor General.

What I want to ask Mr. Howe is: do you agree with the statement made by the Auditor General with regard to the use of these moneys for employees?

Mr. Howe: Mr. Chairman, before I answer the question, perhaps I could introduce Mr. Maurice Taschereau, who is the administrator of COGLA and has experience covering the span of time since 1982 with the Canada-Nova Scotia offshore. I thought having him here might facilitate ensuring that the committee had the answers they desired in the fullest possible form from me, Mr. Taschereau and Dan Whelan.

The Chairman: I apologize for not having you introduce them at the reconvening of our meeting.

Mr. Howe: Thank you, Mr. Chairman. It seems to me the question that has to be asked is whether or not the guidelines that were attached represented criteria for approval of the projects. As I said earlier in my opening comments, it was clearly the view of officials at the time this program was managed and, indeed, until today that it was appropriate for the ministers to make the decision to do what they did in terms of paying the salaries and that it was the function of the management development committee to ensure that the decision was carried out. It was brought to my attention, as I said, last Friday that this view was not shared by Treasury Board, which considers

[Translation]

Sérieusement, nous devrions essayer de terminer pour 21 heures, lorsque nous reviendrons. Nous suspendons donc nos travaux. Nous serons de retour tout de suite après le vote.

Le président: Nous continuons la séance. Nous ne reprendrons pas nécessairement là où nous en étions, puisque la personne qui posait les questions à ce moment-là n'est pas ici. Je crois que M. Parker est le premier sur la liste.

M. Parker: Monsieur le président, je voudrais poser ma première question à M. Howe. Je renvoie à ce qu'a déclaré le vérificateur général au sujet des dépenses relatives aux salaires des employés de la province ou des organismes qui relèvent de sa compétence:

À même les fonds prévus pour le Programme d'aide à la formation professionnelle, une somme de 22,7 millions de dollars a été consacrée à la formation technique et professionnelle donnée pour la majeure partie par des employés de la province ou d'organismes qui relèvent de la compétence de cette dernière.

Ce passage est tiré du paragraphe 10.25 de votre rapport, monsieur le vérificateur général.

Je pose donc à M. Howe la question suivante: êtes-vous d'accord avec cette déclaration du vérificateur général en ce qui concerne l'utilisation de cet argent pour les salaires des employés?

M. Howe: Monsieur le président, avant de répondre à la question, je pourrais peut-être présenter M. Maurice Taschereau, qui est l'administrateur de l'APGTC et qui a beaucoup d'expérience en la matière, étant associé depuis 1982 à l'accord Canada-Nouvelle-Écosse sur le pétrole extra-côtier. J'ai pensé que sa présence permettrait aux membres du Comité d'obtenir des réponses aussi complètes que possible à leurs questions de moi-même, de M. Taschereau et de Dan Whelan.

Le président: Je m'excuse de ne pas vous avoir invité à les présenter lorsque nous avons repris la séance.

M. Howe: Merci, monsieur le président. Il me semble que la question qu'il faut se poser, c'est de savoir si les lignes directrices représentaient des critères pour l'approbation des projets. Comme je l'ai dit dans mes observations préliminaires, les fonctionnaires étaient clairement d'avis, à l'époque où ce programme était mis en oeuvre, et ils sont d'ailleurs encore d'avis aujourd'hui que les ministres étaient habilités à prendre la décision qu'ils ont prise en ce qui concerne le paiement des salaires et que c'était le rôle du comité de gestion du fonds de développement de veiller à ce que la décision soit appliquée. Je répète qu'on m'a signalé vendredi dernier

[Texte]

the terms and conditions approved on May 9 to apply not only to the work of the development fund committee but also to the approval process under the responsibility of the designated ministers.

So, Mr. Chairman, we have a rather complex situation where there are differences of opinion honestly held as to whether or not this was appropriate. It was our view and certainly the view of the department until this was brought to our attention that it was appropriate that this so happened. Mr. Epp has already indicated on June 20 in front of the Standing Committee on Energy, Mines and Resources that officials should re-examine the manner in which the approvals would be given in the future, which would provide an opportunity for future discussion with Treasury Board. In this regard, we hope this review will ensure that the concerns the Auditor General has raised do not arise again in the future.

Mr. Parker: He has also indicated with regard to that, Mr. Chairman, that he is not approving any new projects under the fund until some new process is put in place. Is that correct?

Mr. Howe: He has indicated that until the review has been done he will not be making any new decisions.

The Chairman: Mr. Parker, I wonder if Mr. Macdonald would comment on that.

Mr. Macdonald: Mr. Chairman, I believe Mr. Howe has fairly stated the position of Treasury Board, and I have nothing further to add at this time.

Mr. Parker: I would like to go to the Auditor General now, if I may. During your May 9 testimony, I asked you about what you expected when you appeared before the Nova Scotia public accounts committee. In your answer you stated that apparently that report is very embarrassing to the Government of Nova Scotia. Given the fact that Pat Carney, Elmer MacKay and Marcel Masse have all publicly endorsed projects that your report identifies with misused tax dollars, do you agree that the federal government, which has the ultimate responsibility for releasing funds, should bear ultimate responsibility for these projects? In other words, do you agree that, if we are going to prevent such abuse of taxpayers' money in the future, it is important that procedures for approving federal funds clearly identify the individual bearing ultimate responsibility?

Mr. Dye: Chairman, my understanding of the Westminster system is that ministers bear responsibility, and I have reported to Parliament the facts as I understand them. In this case ministers approved

[Traduction]

que le Conseil du Trésor ne partageait pas ce point de vue, étant plutôt d'avis que les modalités et conditions approuvées le 9 mai s'appliquaient non seulement au travail du comité du fonds de développement, mais également au processus d'approbation, sous la responsabilité des ministres compétents.

Donc, monsieur le président, nous sommes en présence d'une situation assez complexe, où il y a des divergences d'opinions légitimes quant à savoir si c'était approprié ou non. Notre opinion, qui était certainement partagée par le ministère, du moins jusqu'à ce que la question soit portée à notre attention, notre opinion était donc que ce qui s'est passé était tout à fait régulier. M. Epp a déjà laissé savoir le 20 juin, devant le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources, que les fonctionnaires devraient réexaminer la façon dont les approbations seraient accordées à l'avenir, ce qui donnerait l'occasion d'entamer de nouvelles discussions avec le Conseil du Trésor. À cet égard, nous espérons que cet examen permettra de faire en sorte que les inquiétudes soulevées par le vérificateur général n'aient plus de raison d'être à l'avenir.

M. Parker: Il a également dit à ce sujet, monsieur le président, qu'il n'approuvera aucun nouveau projet aux termes de ce fonds tant qu'on n'aura pas mis en place un nouveau mécanisme quelconque. Est-ce exact?

M. Howe: Il a dit qu'il ne prendra aucune décision tant que l'examen n'aura pas été complété.

Le président: Monsieur Parker, je me demande si M. Macdonald voudrait nous faire part de ses vues à ce sujet.

M. Macdonald: Monsieur le président, je crois que M. Howe a énoncé avec justesse la position du Conseil du Trésor, et je n'ai rien à ajouter pour le moment.

M. Parker: Je voudrais maintenant m'adresser au vérificateur général. Pendant votre comparution du 9 mai, je vous ai demandé à quoi vous vous attendiez quand vous avez comparu devant le Comité des comptes publics de la Nouvelle-Écosse. Vous avez répondu qu'apparemment, ce rapport est très embarrassant pour le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Compte tenu du fait que Pat Carney, Elmer MacKay et Marcel Masse ont tous souscrit publiquement aux projets dont votre rapport dit qu'il s'agissait d'une mauvaise utilisation des deniers publics, êtes-vous d'accord pour dire que le gouvernement fédéral, qui assume la responsabilité ultime pour ce qui est de l'octroi des fonds, devrait également assumer la responsabilité ultime de ces projets? Autrement dit, diriez-vous que si nous voulons empêcher pareil gaspillage de l'argent des contribuables à l'avenir, il est important de mettre en place des mécanismes pour l'approbation des octrois de fonds fédéraux qui permettent d'identifier clairement la personne qui assume la responsabilité ultime?

M. Dye: Monsieur le président, il me semble que dans le système de Westminster, ce sont les ministres qui assument la responsabilité et, dans mon rapport au Parlement, j'ai signalé les faits tels que je les perçois. Dans

[Text]

transactions that I do not believe accord with the law, which said direct and indirect or the terms and conditions of the agreement set out by the government's own Treasury Board. Therefore, as to who is responsible ultimately in our system, I suspect it is the minister.

• 2040

Mr. Parker: I would like to follow it up again with the Auditor General, if I may.

What did your audit find about the decision-making involved in the approval of these projects? Who was involved in the consultations leading up to the decision to approve the projects?

Mr. Dye: Mr. Chairman, there are quite a lot of people involved, both provincially and federally, according to our audit files.

I do not believe it was ever the situation where one minister spoke directly to another and there were no staff involved on either side. I think it is common and I think in this case that ministers took advice. The agreement in fact called for the committee to discuss informally the project definitions as they were being prepared in order to assist in the expeditious review by ministers.

Certainly the committee in the middle, the development fund committee, was involved. I would believe if the government behaves as it usually does, they would seek consultation not only in the Department of Energy, Mines and Resources but also with DRIE and other departments of government. That is their usual process. I am sure ministers on both sides were well advised.

Mr. Parker: Could I just ask the deputy if he agrees with that, too.

Mr. Howe: Mr. Chairman, I would make one comment and ask Mr. Taschereau to add a comment.

When asked, the department most certainly gave advice to ministers and they may well have sought advice from others. But my understanding of the role of this committee, to which the Auditor General refers as being in the middle, is to implement the decisions that were taken.

Mr. Maurice Taschereau (Administrator, Canadian Oil and Gas Lands Administration, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, the committee—and one of the members was from my organization in Nova Scotia at that time and another was from the FEDC's office—was clearly there to carry out the projects that were approved by the minister. They were not there as an advisory committee at all.

It is possible that somebody from COGLA, it is possible that even our member on that committee might have been asked for advice. I do not remember it happening in any specific manner in all instances. From

[Translation]

le présent cas, les ministres ont approuvé des transactions qui, à mon avis, ne concordent ni avec la loi, qui exige un lien direct ou indirect, ni avec les modalités de l'entente signée par le Conseil du Trésor. Donc, pour ce qui est de la responsabilité ultime dans notre système, je crois qu'elle revient au ministre.

M. Parker: Si vous le permettez, j'aimerais poursuivre cette question auprès du vérificateur général.

Qu'est-ce que votre vérification a révélé au sujet du processus d'approbation de projets? Qui a participé aux consultations qui ont mené à la décision d'approuver les projets?

M. Dye: Monsieur le président, selon nos dossiers de vérification, bon nombre de personnes ont participé tant au niveau provincial que fédéral.

A mon avis, ce ne fut jamais le cas d'un ministre qui communique directement avec un autre à l'insu de leur personnel respectif. Les ministres reçoivent couramment des conseils et je ne crois pas qu'il y ait eu exception dans ce cas. De fait, l'entente prévoyait la discussion officielle des définitions de projets par le comité lors de leur élaboration afin d'en faciliter l'étude par les ministres.

Il y a certainement eu participation du Comité du fonds de développement. J'ose croire que si le gouvernement a agi comme il le fait habituellement, il a consulté non seulement le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais également le MEIR et d'autres ministères. C'est le processus habituel. Je suis convaincu que les ministres ont été bien conseillés, tant d'un côté que de l'autre.

M. Parker: Pourrais-je demander au sous-ministre s'il est également d'accord avec ce point?

M. Howe: Monsieur le président, j'aimerais faire un commentaire et demander à M. Taschereau d'en faire autant.

Le ministère a très certainement conseillé les ministres qui en ont fait la demande et ces derniers ont pu également consulter d'autres personnes. Mais j'ai toujours cru que le rôle de ce comité, que le vérificateur général qualifie de mitoyen, consistait à mettre en oeuvre les décisions qui étaient prises.

M. Maurice Taschereau (Directeur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, il est clair que le comité, dont un des membres venait de mon organisme en Nouvelle-Écosse à l'époque et un autre du Bureau du CFDE, a été mis sur pied pour mettre en oeuvre les projets approuvés par le ministre. Il n'avait pas du tout le rôle d'un comité consultatif.

Il est possible que l'on ait approché l'APGTC et même notre représentant au sein du comité pour des conseils. Je ne me souviens pas si cela s'est produit d'une façon particulière dans chacun des cas. Nous avons

[Texte]

time to time yes, we did give advice to the minister, but there was no requirement to do so.

I would disagree with the Auditor General in some sense, that sometimes officials to the best of my knowledge were not consulted at all before a project came to the minister. There were some instances that I can remember very clearly where the project came directly from minister to minister; and federal civil servants to the best of my knowledge, any of those with whom I was associated, had no knowledge of the project before it arrived on the minister's desk.

M. Bellemare: Je vais poursuivre dans la même ligne que M. Taschereau, à savoir que les ministres—deux ou trois—n'ont pas demandé d'avis, à certains moments. D'après vous, ils ont consulté?

M. Taschereau: Pas toujours, mais à plusieurs reprises, oui, ils l'ont fait.

M. Bellemare: Vous savez donc quand ils ont consulté et quand ils ne l'ont pas fait?

M. Taschereau: Je le sais à peu près, de mémoire.

M. Bellemare: Cela va être intéressant, monsieur le président.

Dans le journal *The Ottawa Citizen* du 14 décembre 1988, il est dit: \$2 million for new traffic light system in Halifax-Dartmouth were approved. Savez-vous si le ministre a été consulté? J'imagine que c'est le ministre qui a reconnu qu'il était nécessaire, pour poursuivre la recherche sur l'huile, le gaz ou le pétrole à l'Île de Sable, d'avoir les feux de signalisation, étant donné qu'il pourrait y avoir, un jour, un immense trafic d'huile?

• 2045

Mr. Howe: Mr. Chairman, I think I should comment, if you wish. On the question of the traffic lights, I do want to return the members to the period of time we are talking about, when the discovery of gas off Nova Scotia and indeed the discovery of oil off Newfoundland was part of a glorious potential development for those parts of the world.

There were major projects and infrastructure; the Venture gas field, which is the largest one, was going to be brought onshore by a gas pipeline, which would then find its way to New England. As I related in some of the dates that I mentioned, even as late as 1984-85, the operator was talking about contracts that had been signed and applications made to the National Energy Board.

I say that, Mr. Chairman, because there was the anticipation of heavy movement of traffic. There were drill rigs in the harbour of Halifax and there was that anticipation of a wonderful new world of a lot more economic activity in that part of the world.

As to the specific question on the traffic lights and the approval, Mr. Taschereau, you might want to comment.

M. Bellemare: Pour me servir de votre citation,

[Traduction]

effectivement conseillé le ministre à l'occasion, mais nous n'étions pas tenus de le faire.

Contrairement à ce que dit le vérificateur général, je crois que dans certains cas il n'y a eu aucune consultation avec les hauts fonctionnaires avant que le projet soit présenté au ministre. Je me souviens même très clairement de certains cas où le projet a été présenté directement d'un ministre à l'autre et où les fonctionnaires fédéraux, autant que je sache, du moins ceux à qui j'avais affaire, n'avaient jamais entendu parler du projet avant qu'il n'arrive sur le bureau du ministre.

Mr. Bellemare: I would like to continue in the direction taken by Mr. Taschereau, that is, that the Ministers—two or three of them—did not seek advice at certain times. According to you, did they do so?

Mr. Taschereau: Not always, but, yes they did, several times.

Mr. Bellemare: So you know when they did and when they did not?

Mr. Taschereau: Yes, more or less, from memory.

Mr. Bellemare: That will be interesting, Mr. Chairman.

The «Ottawa Citizen» of 14 December 1988 reads, and I quote: \$ 2 million for new traffic light system in Halifax-Dartmouth were approved. Do you know if the Minister was consulted? I imagine that it was the Minister who decided that the traffic lights were necessary for oil or gas exploration on Sable Island because there might one day be a heavy traffic of oil?

M. Howe: Monsieur le président, si vous permettez, j'aimerais faire un commentaire. Pour ce qui est des feux de circulation, j'aimerais revenir à l'époque en question, où la découverte de gaz au large de la Nouvelle-Écosse et du pétrole au large de Terre-Neuve faisait partie des merveilleuses possibilités de développement de ces régions.

Il y avait une infrastructure et des projets importants. Le gaz provenant du champ Venture, le champ le plus important, devait être acheminé sur le continent par gazoduc pour ensuite être acheminé vers la Nouvelle-Angleterre. Selon l'historique que je vous ai tracé plus tôt, et même jusqu'en 1984-1985, l'entrepreneur parlait de contrats qui avaient été signés et de demandes faites à l'Office national de l'énergie.

Je reviens sur ce point, monsieur le président, parce qu'on s'attendait à une augmentation importante de la circulation. Il y avait des plates-formes de forage dans le port de Halifax et on s'attendait à un merveilleux boum économique dans cette région.

M. Taschereau voudra peut-être commenter sur le projet des feux de circulation et son approbation.

Mr. Bellemare: To quote your own words:

[Text]

as long as it was to pay infrastructures directly or indirectly related to the offshore exploration of oil, that was the agreement.

Par conséquent, si je comprends bien, ils s'attendaient à une circulation d'huile si importante que l'on devait peut-être installer des feux de circulation. Dans la municipalité où j'étais, on aurait aimé pouvoir installer beaucoup de feux de circulation avant que la population n'arrive, avant qu'ils ne commencent à nous dire qu'il devrait y en avoir.

J'ai remarqué que vous avez une imagination assez fertile, pour être poli. Voulez-vous me dire qu'on s'attendait à ce que la plupart des gens qui travailleraient sur les *oil rigs* manqueraient de dents, étant donné que vous avez dépensé une certaine somme d'argent pour la formation de techniciens dans la formation ou la fabrication de dentiers?

Mr. Howe: Mr. Chairman, I think it would be fair to observe that workers offshore have dental problems too.

M. Bellemare: C'est toujours dans la même veine de votre imagination.

The Chairman: Last question, Mr. Bellemare. Tighten it up a bit.

M. Bellemare: Trouvez-vous une bonne chose que la compagnie *Marine Atlantic* ait reçu des avances financières tellement longtemps à l'avance qu'elle a pu amasser, au début, 4.25 millions de dollars en intérêts après avoir investi dans les titres boursiers à court terme des paiements remboursables qui lui ont été versés prématurément? Cette somme atteignait peut-être 6 millions de dollars. Est-ce qu'ils jouaient à la bourse avec la possibilité de trouver de l'huile?

Mr. Howe: I am sorry; I cannot answer that question. Do you know the details of that?

Mr. Taschereau: No, I am not aware of that one.

Mr. Howe: I am sorry; I cannot help you.

M. Bellemare: La citation vient du journal *Le Soleil* du 14 décembre 1988, qui titre: *Des horreurs financières contenues dans le rapport*. Je vais revenir au prochain tour.

Mr. Howe: I am sorry; I do not know anything about it.

Mr. Wilson: I would like to ask some questions relating to the pricing or perhaps I should say the projections of the pricing of oil and gas, say, from 1980 on. It is my recollection that there were some that in retrospect seem like wildly optimistic prices. They were, I think, the foundation of a considerable amount of federal government policy during those years relative to hiring, to the incurring of additional programs, the deficit, the debt, the whole business. The whole policy was predicated on some prices which unfortunately never did materialize. Projections, estimates, forecasts, educated guesses,

[Translation]

à condition que cela serve à défrayer les infrastructures liées directement ou indirectement à l'exploration pétrolière au large des côtes, tel que stipulé dans l'accord.

So, if I understand correctly, they expected so much oil traffic that traffic lights were needed. In the municipality where I were, we would have liked to install many traffic lights ahead of time, before people started telling us they were needed.

I note that you have a fairly fertile imagination, to be polite. Are you going to tell me that most of the people who were to work on the oil rigs were expected to lose their teeth because you spent a certain amount of money to train technicians to make dentures?

M. Howe: Monsieur le président, je crois qu'il serait juste de souligner que les ouvriers qui travaillent au large des côtes ont également des problèmes dentaires.

Mr. Bellemare: That is in keeping with your imagination.

Le président: Dernière question, monsieur Bellemare, je vous demanderais d'être bref.

Mr. Bellemare: Do you feel it was a good thing that *Marine Atlantic* received advances so long ahead of time that it was able to collect \$ 4.25 million in interest on short-term investments in the stock market? The company may even have made up to \$ 6 million. Did they gamble on the stock market in the hope of finding oil?

M. Howe: Je regrette, mais je ne puis répondre à votre question. Est-ce que vous êtes au courant de cette histoire?

M. Taschereau: Non, je ne la connais pas.

M. Howe: Je regrette; je ne puis vous aider.

Mr. Bellemare: There was also a headline in *Le Soleil* of 14 December 1988, which read: Report contains financial horror story. I will come back to that on my next turn.

M. Howe: Je regrette, je ne suis pas au courant de cette histoire.

M. Wilson: Je voudrais vous poser des questions sur l'établissement des prix ou devrais-je dire les projections d'établissement des prix du pétrole et du gaz à partir de, disons, 1980. Si je me souviens bien, certains des prix m'apparaissent, en rétrospective, avoir été exagérément optimistes. À l'époque, ces prix étaient, je crois, à la base d'un bon nombre de politiques fédérales sur l'embauche, la mise sur pied de programmes supplémentaires, le déficit, la dette, bref, le tout. Toute la politique était fondée sur des prix qui, malheureusement, ne se sont jamais matérialisés. On a fait des projections, des

[Texte]

whatever—these things were all made, and there was a lot of optimism. I am wondering if Mr. Howe or his officials can just trace their recollection of the pricing during those years, because it seems to me there was general agreement that they were headed straight upwards. There was a lot of optimism, and many, many programs were predicated on the continuing rise in the price of oil and, in a commensurate way, gas. Can you enlighten the committee at all in that way?

• 2050

Mr. Howe: Yes. I will make some general comments and ask Mr. Taschereau to review the process and what he knows about it from the actual Canada-Nova Scotia aspect. I remind everybody on the committee that basically one is talking about natural gas offshore in Nova Scotia. There are two small oil fields of 14 million and 15 million barrels, which may or may not be exploitable in the near term.

Let me take one step back, Mr. Chairman. With the clarity of hindsight nobody was able to predict what was going to happen to the price of oil, for which you can read some relationship to the price of gas. Major operators, for example in the case of Mobil, both in offshore Newfoundland and offshore Nova Scotia, predicted major projects. In the case of offshore Nova Scotia, the subsequent facts now seen clearly of what happened to the gas price showed that their forecasts retrospectively had been at least partially wrong. There were forecasts floating around in the early 1980s that prices would be escalating up into the \$80 and \$90 range. But perhaps Mr. Taschereau could comment on the projections that were floating around in terms of the Canada-Nova Scotia aspect.

Mr. Taschereau: Yes. I am chairman of the Canada-Nova Scotia Offshore Oil and Gas Board and have been since 1982. It was not formed officially until 1984, but we acted as an unofficial board in 1982. So I have lived all the way through it. I have been through some pretty big mining projects in my day too, and they have come and gone. But in 1983, 1984 and 1985 the enthusiasm offshore Nova Scotia was just about out of this world. It was very, very serious.

We received a formal development plan from Mobil. We held full EARP hearings, which you are aware of—Environmental Assessment Review Process hearings—throughout the province of Nova Scotia. There is a full EARP report on what would have to be done to allow development to proceed. There was a full benefits process hearing that went around to several of the little

[Traduction]

estimations, des prévisions, des suppositions éclairées, peu importe le terme qu'on veut employer, on a fait tout cela et il y avait beaucoup d'optimisme. Je me demande si M. Howe ou ses collaborateurs pourraient se remémorer l'évolution des prix pendant cette période, car il me semble qu'on s'entendait généralement pour dire que les prix continueraient de monter en flèche. Il y avait donc beaucoup d'optimisme et une foule de programmes étaient mis sur pied en se fondant sur l'hypothèse d'une hausse soutenue du prix du pétrole et aussi, proportionnellement, du gaz. Pouvez-vous rafraîchir la mémoire des membres du Comité à cet égard?

M. Howe: Oui. Je vais faire des observations générales et je demanderais ensuite à M. Taschereau de nous en parler plus précisément sous l'angle de l'accord Canada-Nouvelle-Écosse. Je rappelle à tous les membres du Comité qu'en ce qui concerne les hydrocarbures extracôtiers de Nouvelle-Écosse, il s'agit essentiellement de gaz naturel. Il y a deux gisements de pétrole restreints, de 14 et 15 millions de barils, qui sont peut-être exploitables à court terme.

Je voudrais faire un retour en arrière, monsieur le président. À l'époque, personne n'était en mesure de prédire quelle serait l'évolution du prix du pétrole, à partir duquel on peut conjecturer le prix du gaz. Les grandes entreprises, par exemple la compagnie Mobil, ont mis en chantier de grands projets au large des côtes de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse. Dans le cas des hydrocarbures extracôtiers de Nouvelle-Écosse, les événements ultérieurs nous permettent maintenant de voir clairement qu'en ce qui concerne le prix du gaz, leurs prévisions étaient erronées, au moins en partie. Au début des années 80, on lançait à gauche et à droite des prévisions selon lesquelles les prix monteraient en flèche pour atteindre 80\$ ou 90\$ dollars le baril. Mais peut-être M. Taschereau voudrait-il nous en dire plus long sur les projections que l'on faisait à l'époque en ce qui concerne l'accord Canada-Nouvelle-Écosse.

M. Taschereau: Oui. Je suis président de la Commission Canada-Nouvelle-Écosse du pétrole et du gaz extracôtier; j'occupe ce poste depuis 1982. Cet organisme n'a été créé officiellement qu'en 1984, mais nous existions déjà officieusement dès 1982. J'ai donc vécu toute l'affaire depuis le début. J'ai aussi participé à des projets miniers d'assez grande envergure auparavant, et ces projets ont disparu aussi rapidement qu'ils étaient apparus. Mais en 1983, 1984 et 1985, l'enthousiasme était à son comble à l'égard des activités extracôtrières en Nouvelle-Écosse. C'était une affaire extrêmement sérieuse.

La compagnie Mobil nous a fait parvenir un plan officiel de mise en valeur. Nous avons tenu d'un bout à l'autre de la province de Nouvelle-Écosse des audiences pour évaluer les répercussions environnementales du projet. Il y a un rapport complet à ce sujet dans lequel on énonce tout ce qu'il fallait faire pour permettre la mise en valeur de ces gisements. Un comité sur les retombées

[Text]

communities—not all, but a heck of a lot of them—asking what kind of effect this was going to have on Nova Scotia and so on.

Back in those days it looked as if Venture was going to go. There was a question about where the pipeline would come ashore. It could have come ashore at three or four different spots along the coast. These were all studied. All these little communities were quite interested of course in having it come ashore where they were. The gas processing plant, the facilities, the pipeline across the province all built up a heck of a lot of enthusiasm. It was in that context that the development fund was rolling along, and Nova Scotia was proposing and, as Mr. Howe said, the feds were disposing. We basically relied on Nova Scotia to tell us what they thought they needed to bring the offshore on stream rather than the feds telling them.

That was the whole mentality, the whole context of went on at that time. In hindsight one can look back and ridicule any one of these projects, but at the time they seemed to make sense to most people. Certainly Nova Scotia proposed them, and we felt they should know what was required. That was the mentality that existed at the time.

• 2055

Mr. Wilson: Just to state the obvious, Mr. Chairman, if indeed the projections had been met, and if Venture had developed and there was a thriving offshore and all the things people had hoped would happen had happened, this would of course be academic. Indeed, the people in 1982 would seem clairvoyant and be vindicated and all the rest of it.

What we are talking about, then, is the matter of forecasting and of making estimates and trying to plan ahead. I guess if it is housing in the city of Toronto we can say that people ought to have planned better than they have in a forward way. We can go to other communities in the country where development has not proceeded and we can be critical and say that they ought not to have laid all that infrastructure out, invested in unused pipes, paving and so on. The country is filled with this sort of stuff, and it is easy to criticize with hindsight in either direction.

I cannot help but wonder what the comments would be if in fact no moneys were expended, if indeed notice had been served in 1985 and the Canada-Nova Scotia offshore came to an end.

I am very concerned about the implications being put out. Just so the record is clear, there is no suggestion in

[Translation]

économiques s'est rendu dans plusieurs petites localités, pas toutes mais une foule d'entre elles, pour savoir quelles seraient les répercussions de ce projet pour la Nouvelle-Écosse.

A cette époque, il semblait que le champ Venture allait commencer à produire. On se demandait à quel endroit le gazoduc aboutirait sur la terre ferme. Il y avait trois ou quatre emplacements différents possibles. On a étudié tout cela. Toutes ces petites localités étaient naturellement intéressées à voir le tracé du gazoduc passer dans leur région. L'usine de transformation du gaz, les installations, le gazoduc devant traverser toute la province, tout cela a soulevé énormément d'enthousiasme. C'est dans ce contexte que le fonds de développement a été mis sur pied. Comme M. Howe l'a dit, la Nouvelle-Écosse proposait et le gouvernement fédéral décidait. Essentiellement, on comptait sur la Nouvelle-Écosse pour nous dire ce qu'il fallait faire, à son avis, pour mener à bien ce projet de mise en valeur des hydrocarbures extracôtiers, au lieu de laisser les autorités fédérales mener la barque.

Voilà donc la mentalité, le contexte de ce qui se passait à cette époque. En rétrospective, on peut tourner en ridicule n'importe lequel de ces projets, mais à l'époque, la plupart des gens les trouvaient fort raisonnables. Il est certain que la Nouvelle-Écosse en proposait la réalisation et nous étions d'avis qu'il fallait établir tous les paramètres. C'était l'attitude qui était répandue à cette époque.

M. Wilson: Il va sans dire, monsieur le président, que si les projections s'étaient effectivement réalisées, si le champ Venture avait été mis en valeur, si nous avions aujourd'hui un secteur extracôtier florissant et si tous les espoirs avaient été comblés, cette discussion serait bien sûr purement abstraite. En fait, on donnerait raison aujourd'hui à ceux qui avaient travaillé sur le dossier en 1982, on les jugerait clairvoyants.

Par conséquent, tout le débat tourne autour de la faculté de prévoir, de faire des prévisions, de tirer des plans pour l'avenir. Si l'on regarde la situation du logement dans la ville de Toronto, on peut dire que les responsables auraient dû planifier mieux qu'ils ne l'ont fait. Dans d'autres villes du pays, qui n'ont pas connu l'essor escompté, on peut critiquer et dire que les responsables n'auraient pas dû investir autant dans l'infrastructure, installer des canalisations aujourd'hui inutilisées, paver des rues, etc. Les exemples de ce genre sont légion d'un bout à l'autre du pays et il est facile de critiquer dans un sens ou dans l'autre après coup.

Je ne peux m'empêcher de me demander ce que l'on dirait aujourd'hui si l'on n'avait pas dépensé un sou, si l'on avait donné préavis en 1985 et fermé tout le dossier de l'activité extracôtière Canada-Nouvelle-Écosse.

Je trouve que l'on fait des insinuations très inquiétantes. Je veux qu'il soit bien clair que personne ne

[Texte]

any of this of fraud, criminal wrongdoing, or misspending of funds. I want it correctly understood that what we are talking about here is a matter of judgment that funds have been spent.

Whether they are in accordance with certain terms and conditions appears to be a matter for the obvious debate going on. Is there any suggestion that the highway did not cost x number of dollars or that the traffic signals we are talking about cost more than they ought to have, anything like that?

Mr. Dye: Mr. Chairman, with respect to your first two points that before you had misspending, you had criminal intent, I do not think there are fraudulent payments. I do not think there is criminal intent here. When you come to misspending, the law said that these payments should be directly or indirectly related to the offshore for production transportation development. On the misspending, you could have a pretty good debate as to whether the moneys were properly spent in accordance with the law or the terms and conditions set out.

My view is that nothing was unlawful. I do not think it is a situation where the police should be brought in to charge somebody. On the other hand, I do not think the money was spent in accordance with the information given to Parliament at the time Parliament was asked to give \$200 million in funds related directly or indirectly to the offshore.

When you go to the question of whether funds were exactly spent as intended, there is a diversity of claims. When you get into the minor details—and I am not particularly interested in the minor details because I think we are talking about a bigger issue, the public accountability for funds—you do find the records change over time. Claims are made and then claims are changed after they have been audited, so there are questions of overpayments and underpayments. They are not significant in terms of the total.

The Chairman: I note a paragraph in the Auditor General's report where it is obvious that Mr. Taschereau and Mr. Dye are in disagreement. It is paragraph 10.22 and case number two that reads:

Although these projects were based partly on an expectation of population growth in the Halifax-Dartmouth area related to oil and gas development, in fact the main Venture project itself was expected to

[Traduction]

laisse entendre qu'il y a eu fraude, acte criminel ou gaspillage d'argent. Je tiens à ce que l'on comprenne bien que ce dont il est question dans toute cette affaire, c'est une question de jugement quant à la destination des fonds qui ont été dépensés.

Quant à savoir s'ils ont été dépensés en conformité de certaines conditions et modalités, il semble que ce soit matière à débat et c'est précisément le débat que nous tenons actuellement. A-t-on laissé entendre que la route qui a été construite n'a pas coûté le montant qui est indiqué, ou encore que les feux de circulation qui ont été installés ont coûté plus cher qu'ils n'auraient dû, y a-t-il eu des insinuations de ce genre?

M. Dye: Monsieur le président, en ce qui concerne vos deux premiers points, à savoir que l'utilisation à mauvais escient de l'argent a été précédée d'une intention criminelle, je ne crois pas qu'il y ait eu de dépenses frauduleuses. Je ne crois pas qu'il y ait intention criminelle dans cette affaire. Pour ce qui est de dépenses à mauvais escient, la loi précise que ces paiements doivent être liés directement ou indirectement à la production, ou au transport ou à la mise en valeur des hydrocarbures extracôtiers. Pour ce qui est du gaspillage de l'argent, on pourrait discuter assez longuement de la question de savoir si l'argent a été dépensé à bon escient et en conformité de la loi ou des modalités et conditions énoncées.

Je suis d'avis que l'on n'a pas posé de geste illégal. Je ne pense pas que la police devrait être invitée à faire enquête et à porter des accusations. Par contre, je ne crois pas que l'argent a été dépensé en conformité des renseignements que l'on a fournis au Parlement lorsque l'on a demandé au Parlement d'engager 200 millions de dollars pour des dépenses liées directement ou indirectement à l'activité extracôtière.

Pour ce qui est de la question de savoir si les fonds ont été dépensés exactement comme prévu, on entend des arguments contradictoires. Si l'on va dans les détails de l'affaire—et je ne m'intéresse pas particulièrement aux menus détails, car je crois que nous discutons d'une question plus vaste, à savoir l'obligation de rendre compte publiquement des fonds dépensés—on constate effectivement que l'on a apporté des modifications aux documents pertinents. Des réclamations ont été faites et des modifications ont été apportées à ces réclamations après que la vérification ait eu lieu, de sorte qu'il y a des problèmes de paiements en trop ou en moins. Les sommes en cause ne sont pas très importantes compte tenu du total.

Le président: Je remarque dans le rapport du vérificateur général un paragraphe qui démontre à l'évidence que M. Taschereau et M. Dye ne sont pas d'accord. Il s'agit du paragraphe 10.22 qui porte sur le deuxième cas étudié. Je cite:

Ces projets étaient fondés en partie sur l'attente d'un accroissement de la population dans la région de Halifax-Dartmouth en rapport avec l'exploitation pétrolière et gazière, mais le fait demeure qu'on

[Text]

cause an average increase of only 220 persons a year into the area. Overall, we are not convinced that there was a valid need to spend the money on these projects at this time, for offshore oil and gas development.

• 2100

I would like to have Mr. Taschereau comment on that and have Mr. Dye defend it.

Mr. Taschereau: That was the auditor's view, and in hindsight, he is 100% correct. That is all I can say, sir.

Mr. Dye: We got that information from, I think it was Mobil Oil, the Venture people. That was their projection at that time, and of course it was a time when gas prices were falling, from 1982 onwards.

Mr. Howe: I would like to comment on that.

One has to remember that offshore Nova Scotia is not simply the Venture field. The Venture field is the one that is closest and was then closest to the commercial size. There are other gas finds out there, none of which has yet been developed to commercial size, and two small oil fields which may in fact be commercial. So there is a larger picture out there that I think the committee should take into consideration.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Marleau (Sudbury): I would like to know what kind of rationale was used on the part of the people making the application for the projects. Did they try in any way, shape, or form to relate the projects directly or indirectly to offshore oil or gas development? Was there any kind of study, anything at all that came with these 52 agreements that tries to relate these projects to the offshore development?

Was there at any time any agreement that was denied because it did not relate, or were they just all agreed to, regardless of what was in them?

Mr. Howe: I am going to ask Mr. Taschereau to comment. I know that at least one was partially turned down and there may be others.

Mr. Taschereau: Some were delayed and modified. I must say off the top of my head, I do not know whether any were actually turned down. Do you remember, Dan?

Mr. Whelan: Throughout the life of this agreement there has obviously been a great deal of correspondence back and forth between ministers. I think you will find that on a number of occasions the minister said yes. On other occasions the minister said no.

[Translation]

s'attendait que le projet principal Venture n'attire en moyenne que 220 personnes par année dans ce secteur. Nous ne sommes surtout pas convaincus qu'il était justifié pour le moment de financer ces projets en vue du développement du secteur pétrolier et gazier extracôtier.

Je voudrais entendre les observations de M. Taschereau à ce sujet, après quoi M. Dye pourrait défendre son point de vue.

M. Taschereau: C'était l'opinion du vérificateur; en rétrospective, il a raison sur toute la ligne. C'est tout ce que je puis dire, monsieur.

M. Dye: Je crois que c'est la Mobil Oil, les gens du projet Venture, qui nous ont communiqué ce renseignement. Telles étaient leurs prévisions à l'époque et il s'agissait bien sûr d'une époque où le prix du gaz chutait, à partir de 1982.

M. Howe: Je voudrais ajouter quelque chose là-dessus.

Il faut se rappeler que l'activité extracôtière de Nouvelle-Écosse ne se limite pas au champ gazier Venture. Le gisement Venture est le plus rapproché des côtes et était alors celui qui se rapprochait le plus de l'ampleur nécessaire pour une exploitation commerciale. On a fait d'autres découvertes de gaz dans ce secteur dont aucun n'a encore atteint l'ampleur voulue pour l'exploitation commerciale, ainsi que deux petits gisements pétroliers qui peuvent effectivement être exploitables. Je pense donc que le Comité devrait tenir compte de l'ensemble de la situation dans ce secteur.

Le président: Merci.

Mme Marleau (Sudbury): Je voudrais savoir sur quoi se fondaient les promoteurs de ces projets. A-t-on essayé d'une façon ou d'une autre d'établir un lien direct ou indirect entre ces projets et la mise en valeur effective des gisements pétroliers ou gaziers extracôtiers? A-t-on fait des études ou une analyse quelconque avant de conclure ces 52 ententes visant à lier ces projets à la mise en valeur des hydrocarbures extracôtiers?

Est-il arrivé qu'une entente soit refusée faute d'avoir établi un tel lien, ou bien les a-t-on simplement toutes acceptées, peu importe leur teneur?

M. Howe: Je vais demander à M. Taschereau de répondre. Je sais qu'au moins l'une d'entre elles a été partiellement rejetée et il y en a peut-être d'autres.

M. Taschereau: Certaines ont été retardées et modifiées. Je dois dire que je ne sais pas par coeur s'il y en a qui ont été effectivement rejetées. Est-ce que vous vous en rappelez, Dan?

M. Whelan: Tout au long de la durée de cet accord, il y a évidemment eu une abondante correspondance entre les ministres. Je pense que vous constaterez qu'en bon nombre d'occasions, le ministre a dit oui. D'autres fois, il a dit non.

[Texte]

Mrs. Marleau: It would be nice to know what exactly they turned down. Would they have turned down something from an area they did not like, or an area that did not have a minister of the right colour, or something?

Mr. Whelan: What we have reported on, in compliance with the act, have been the projects that have been approved and implemented under the agreement. There has been no inclination to go into a history of what projects the two ministers have not agreed on.

Mrs. Marleau: The other question I have is directed to my chairman. I was at Energy, Mines and Resources on Thursday and I again asked the minister when he would release the 52 agreements to our committee. He again said that he would release the agreements to the committee—he had already said that two days before. I believe a member of your staff—and I am not sure, you can correct me—said we have not received any official demand for them—

The Chairman: Yes, we have them. They arrived today.

Mrs. Marleau: Oh, they did arrive. So the demand was made then, officially.

The Chairman: Yes.

Mrs. Marleau: Thank you.

Mr. MacDonald: I am a little shocked by some of the answers. It is very clear by the legislation that the department and the minister had a responsibility to ensure that every project that came up from the minister in Nova Scotia met the criteria and the law. With all due respect to the witnesses, I see them using double standards in their terminology. I hear this gentlemen over here from COGLA say everything they did was in compliance with the act.

You are asked a specific question about whether or not any projects had been turned down by the federal minister. Now, I know how these things work; I worked in government before I was elected. Many times the minister will put something forward from the province and then change his mind. That is not what we are talking about.

• 2105

I want to know whether there is any evidence that a project was turned down by the federal government, or whether there is any evidence that a project was delayed considerably—and I am talking about under the act for about a year—until the provincial government withdrew it. That is my first question.

The second thing I find particularly upsetting. With all due respect to Mr. Howe, it is not funny when money is misappropriated from a \$200 million fund. The money should not have gone to training of dental technicians,

[Traduction]

Mme Marleau: Il serait intéressant de savoir exactement qu'est-ce qui a été rejeté. Est-ce qu'on aurait refusé un projet provenant d'une région qui n'avait pas la faveur des autorités, ou d'une région dont le ministre n'avait pas la bonne étiquette politique, ou quelque chose du genre?

M. Whelan: Nous avons fait rapport, conformément à la loi, sur les projets qui ont été approuvés et mis en vigueur aux termes de l'accord. Il n'a pas été question de fouiller dans les projets que les deux ministres n'ont pas acceptés.

Mme Marleau: Mon autre question s'adresse au président. Jeudi dernier, j'étais au Comité de l'énergie, des mines et des ressources et j'ai encore une fois demandé au ministre quand il comptait communiquer à notre Comité les 52 ententes. Il s'est contenté de répéter qu'il remettrait au Comité le texte de ces ententes; il l'avait déjà dit deux jours auparavant. Je crois que l'un de vos collaborateurs—je n'en suis pas certaine, vous me reprendrai si j'ai tort—a dit que l'on n'a pas encore reçu de demande officielle pour ces documents. . .

Le président: Oui, nous les avons. Nous les avons reçus aujourd'hui.

Mme Marleau: Oh, on les a reçus. La demande a donc été faite officiellement.

Le président: Oui.

Mme Marleau: Merci.

M. MacDonald: J'entends des réponses que je trouve quelques peu troublantes. La loi dit très clairement que le ministère et le ministre ont la responsabilité de veiller à ce que chaque projet proposé par le ministre de la Nouvelle-Écosse réponde aux critères et respecte la loi. Je ne voudrais pas offusquer nos témoins, mais je constate qu'ils tiennent un double langage. J'entends ce monsieur là-bas, qui est de l'APGTC, dire que tout ce qu'ils ont fait était conforme à la loi.

On vous pose une question précise, à savoir si le ministre fédéral a rejeté des projets ou non. Or, je sais comment fonctionne ce genre de chose; avant d'être élu, j'étais fonctionnaire. Il arrive souvent que le ministre propose quelque chose au nom de la province et qu'il change d'idée ensuite. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit en l'occurrence.

Je veux savoir si, à votre connaissance, un projet a été rejeté par le gouvernement fédéral, ou s'il est arrivé, à votre connaissance, qu'un projet soit retardé considérablement—et je veux dire aux termes de la loi pendant environ un an—jusqu'à ce que le gouvernement provincial retire le projet en question. C'est ma première question.

J'ai un deuxième point que je trouve particulièrement irritant. Malgré ce qu'en dit M. Howe, quand on dépense à mauvais escient de l'argent tiré d'un fonds de 200 millions de dollars, cela n'a rien de drôle. L'argent

[Text]

and I think it is about time that the departmental officials said they made a mistake. Many things are referred to in the Auditor General's report which were very serious matters. But I heard here from Mr. Taschereau, who is on the federal-provincial board that should have been set up. . . These are the key people; you guys should have been the experts as to whether or not the projects fitted the act.

Mr. Taschereau: We were not consulted.

Mr. MacDonald: Here we have a case, Mr. Chairman, where we had a \$200 million fund, a board set up under the legislation, and they were not consulted. That is what Mr. Taschereau said: there was no consultation.

Mr. Taschereau: With the board.

Mr. MacDonald: I ask Mr. Howe again: Mr. Howe, why were they not consulted during the process? Why were they cut out, while the minister and the minister from Nova Scotia were in the back room cutting up the cash? This is a very, very serious matter. What kind of consultations took place? What kind of assessments took place? Obviously, the board that was set up under the act was not consulted.

Mr. Taschereau: No. The board was set up to regulate the offshore. . .

Mr. MacDonald: But you were not consulted.

Mr. Taschereau: No. We were not set up to have anything to do with the development fund.

Mr. MacDonald: Do you think you should have been?

Mr. Taschereau: No.

Mr. MacDonald: You do not think you should have had any input?

Mr. Taschereau: No. The board was there to regulate the offshore, the safety and the environmental. . .

Mr. MacDonald: Back over to Mr. Howe. Specifically, we are looking at all of these agreements. You fall back and say they are all related to offshore oil and gas development and that things looked very well at that time.

I am a Nova Scotian. I know a considerable amount about the offshore oil and gas industry. When a lot of these projects were being approved, all of the projections were that the industry was going down. The projection by Mobil, which was given to COGLA and given to the government, as the Auditor General said in his report, about the number of jobs created in Nova Scotia per year

[Translation]

n'aurait pas dû être consacré à la formation de techniciens dentaires, et je pense qu'il est grand temps que les fonctionnaires du ministère reconnaissent qu'ils ont commis une erreur. Dans le rapport du vérificateur général, on signale bien des choses qui sont très graves. Mais j'ai entendu ici M. Taschereau, qui fait partie d'une commission fédérale-provinciale qui aurait dû être mise sur pied. . . Ce sont eux les personnes compétentes; c'est vous qui auriez dû être les experts pour décider si un projet correspondait aux termes de la loi.

M. Taschereau: Nous n'avons pas été consultés.

M. MacDonald: L'affaire est flagrante, monsieur le président. On a créé un fonds de 200 millions de dollars, on a mis sur pied une commission aux termes de la loi, et les membres de ladite Commission n'ont pas été consultés. C'est ce que M. Taschereau a dit: il n'y a pas eu de consultation.

M. Taschereau: On n'a pas consulté la Commission.

M. MacDonald: Je pose de nouveau la question à M. Howe, pourquoi ces gens-là n'ont-ils pas été consultés? Pourquoi ont-ils été tenus à l'écart pendant que le ministre fédéral et le ministre de la Nouvelle Écosse s'affairaient dans les coulisses à couper le gâteau en tranches? C'est une affaire extrêmement grave. Quelles sortes de consultations ont été faites? A-t-on fait une évaluation quelconque? De toute évidence, la commission qui a été établie aux termes de la loi n'a pas été consultée.

M. Taschereau: Non. La Commission a été créée pour réglementer l'activité extracôtière. . .

M. MacDonald: Mais vous n'avez pas été consultés.

M. Taschereau: Non. Nous n'avions pas le mandat de nous occuper d'une façon ou d'une autre du fonds de développement.

M. MacDonald: À votre avis, est-ce que vous auriez dû avoir ce mandat?

M. Taschereau: Non.

M. MacDonald: Vous ne pensez pas que vous auriez dû avoir votre mot à dire?

M. Taschereau: Non. La Commission avait pour but de réglementer l'activité extracôtière, de veiller à la sécurité et à la protection de l'environnement.

M. MacDonald: J'en reviens à M. Howe. Nous examinons précisément toutes ces ententes. Vous vous défendez en disant que tout cela avait trait à la mise en valeur du pétrole et du gaz extracôtiers et que tout semblait très prometteur à l'époque.

Je suis de Nouvelle-Écosse. J'en connais un bon bout sur l'industrie du pétrole et du gaz extracôtiers. Quand une foule de ces projets ont été approuvés, toutes les projections indiquaient que ce secteur connaîtrait une baisse. D'après la projection établie par Mobil, le nombre des emplois qui seraient créés chaque année en Nouvelle-Écosse devait être minime, et cette projection a été

[Texte]

was a low number. Yet every one of these projects were approved.

I want to ask two final questions, and I am going to go right around the table. First for Mr. Howe: Does he believe his department and his minister were in complete compliance with the act? I want to ask the Auditor General as a final: Does he believe the minister and the department were in compliance with the legislation, and if they were not in compliance with the legislation, did they break their own law, in your opinion? I will start over here with the gentlemen from COGLA.

Mr. Whelan: Mr. Chairman, let me begin my answer with a slight correction. What I said when I was referring to compliance with the act was in terms of our reporting to Parliament. I think you will see I was not referring to the approval process at that point, and what I said was "in compliance with the act, we have faithfully reported to Parliament those acts which have been approved". We have not reported, and I do not think it would be appropriate for us to report proposals that were turned down and/or delayed. However, I will answer your question directly and say yes, there were projects that were turned down and yes, there were projects that were delayed.

Mr. Howe: Mr. Chairman, I want to assure the committee that I was making no light of the seriousness of either this discussion or the question that was being asked.

To restate the obvious, the act, which was drawn up in 1982 and promulgated in June of 1984, and put into activity in November of 1984 and subsequently, said what its purpose was. It said very clearly that its purpose was to promote through the investment and infrastructure projects the development of offshore oil and gas exploration, the development and discovery and production directly or indirectly, and including the transportation.

I want to remind the committee what I earlier quoted my minister, Mr. Epp, saying in speaking to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources a few days ago, on June 20. I quote again:

The projects are generally identified by the Minister of Industrial Development in the Province of Nova Scotia and are then submitted to the federal Minister of Energy. Officials of the department do not have to monitor that request, and it is on the signature of the federal Minister of Energy which those moneys flow. This is the manner in which it has been done.

I also wish to remind the committee that the province proposed, on the basis that the province would be able, as was earlier discussed, to bring forward projects that complied with the objectives of the fund, to achieve those objectives in the most efficient manner. They so did, and the federal minister agreed or disagreed, as the case may

[Traduction]

transmise à l'APGTC et au gouvernement, comme le vérificateur général l'affirme dans son rapport. Pourtant, tous ces projets ont été approuvés sans exception.

Je vais poser deux autres questions et je les pose à tous nos témoins. Je m'adresse premièrement à M. Howe: est-ce qu'il croit que son ministère et son ministre respectaient scrupuleusement la loi? Et enfin, je m'adresse au vérificateur général: croit-il que le ministre et le ministère respectaient la loi? Dans la négative, ont-ils enfreint leur propre loi, à votre avis? Je vais commencer par le représentant de l'APGTC.

M. Whelan: Monsieur le président, je voudrais tout d'abord apporter une petite précision. Quand j'ai fait allusion au respect de la loi, je parlais de nos rapports au Parlement. Je pense que vous constaterez que je ne faisais nullement allusion au processus d'approbation à ce moment-là. Voici ce que j'ai dit: «conformément à la Loi, nous avons scrupuleusement fait rapport au Parlement de tout ce qui a été approuvé». Nous n'avons pas fait rapport, et je ne pense pas qu'il conviendrait que nous le fassions, au sujet des propositions qui ont été rejetées ou retardées. Quoi qu'il en soit, je vais répondre directement à votre question; oui, il y a des projets qui ont été rejetés et oui, il y a des projets qui ont été retardés.

M. Howe: Monsieur le président, je tiens à assurer aux membres du Comité que je ne mettais nullement en doute le sérieux de la discussion ou de la question que l'on a posée.

Puisqu'il faut redire l'évidence, je dirai que la loi a été rédigée en 1982, promulguée en juin 1984 et mise en vigueur en novembre 1984; par la suite, on en a énoncé l'objectif. Elle disait très clairement qu'elle avait pour but de promouvoir, par des investissements et par la construction d'infrastructures, l'essor des activités extracôtières, c'est-à-dire la prospection pétrolière et gazière, la mise en valeur et la production, directement ou indirectement, et cela comprenait le transport des hydrocarbures.

Je voudrais rappeler encore une fois aux membres du Comité ce que mon ministre, M. Epp, a dit il y a quelques jours, le 20 juin, devant le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources. J'ai cité ce passage tout à l'heure et je le cite de nouveau:

À l'origine, c'est le ministre du Développement industriel de la Nouvelle-Écosse qui identifie les projets et qui les présente au ministre fédéral de l'Énergie. Les fonctionnaires du ministère ne contrôlent pas la demande et il suffit de la signature du ministre fédéral de l'Énergie pour que les contributions soient versées. C'est la façon dont nous avons procédé.

Je voudrais aussi rappeler aux membres du Comité que les autorités provinciales ont proposé, en se fondant sur l'hypothèse que la province serait en mesure, comme on l'a dit tout à l'heure, de présenter des projets qui seraient conformes aux objectifs du fonds, de réaliser ces objectifs le plus efficacement possible. Elles l'ont fait et le ministre

[Text]

be, took advice from wherever he or she wished to take it, and made the decision.

• 2110

Mr. Dye: Mr. Chairman, with respect to the question of whether or not the minister broke the law, that would depend on whether or not these projects are directly or indirectly related to the offshore. I think it takes a great leap of imagination to relate a large number of them—about \$100 million worth of them—to the offshore. But I am not judge. I think courts decide whether things are lawful or unlawful. It is not up to me to say. I just cannot bring them together.

With respect to the agreement, we have just heard testimony to assure us that ministers only discuss this matter, and that the development fund committee was not there. That was in the agreement. It is just more evidence to show that the ministers did not follow their government's Treasury Board terms and conditions.

Mr. MacDonald: It was mentioned earlier that the minister said he is not going to approve any more projects out of the fund. My recollection tells me that there was \$200 million in the fund. How much money is left in the fund?

Mr. Whelan: There is approximately \$14 million that has not been committed to projects. There is a provision for a 15% cost overrun for each project, so that if all the projects committed now were to go to that 15% overrun you would be very, very, very close to the \$200 million figure. But assuming that the projects come in roughly at their projected costs, that would leave \$14 million worth of additional commitments that ministers could make.

Mr. MacDonald: So the barn door was closed after the horse got out.

The Chairman: I do not have anyone else on my list here for tonight, so if there is nobody else we will cut the meeting off at this stage.

Mr. Wilson: Mr. Chairman, is the intention, then, to carry on at 9 a.m. with the same witnesses?

The Chairman: Yes, it is our intention to continue in the morning. I would like to call a steering committee meeting for my office at 8.30 in the morning and then we will come to room 269 for 9 a.m.

The meeting is adjourned.

[Translation]

fédéral a donné son accord ou non, selon le cas, prenant la décision après avoir demandé conseil s'il le voulait.

M. Dye: Monsieur le président, pour déterminer si le ministre a enfreint la loi, il faut savoir si ces projets sont directement ou indirectement reliés au développement extracôtier. Je pense qu'il faut faire un énorme effort d'imagination pour trouver un rapport entre un grand nombre d'entre eux, c'est-à-dire des projets d'une centaine de millions de dollars, et le développement extracôtier. Je ne suis cependant pas juge. Je pense que les tribunaux décideront ce qui est légal ou illégal. Ce n'est pas à moi de le dire. Je ne peux tout simplement pas faire le rapport.

En ce qui concerne l'entente, nous venons d'entendre un témoignage nous assurant que seuls les ministres discutent de cette question et que les membres du Comité du fonds de développement n'étaient pas là. C'était inclus dans l'entente. C'est une preuve de plus que les ministres n'ont pas respecté les conditions stipulées par le Conseil du Trésor.

M. MacDonald: On a mentionné plus tôt que le ministre a dit qu'il n'approuvera pas d'autres projets ainsi financés. Si ma mémoire est bonne, le fonds contenait 200 millions de dollars. Combien y reste-t-il?

M. Whelan: Il y a environ 14 millions de dollars qui n'ont pas été engagés pour des projets. Pour chaque projet, une réserve de 15 p. 100 est prévue en cas de dépassement de coûts, de sorte que si tous les projets engagés actuellement devaient entraîner un dépassement de coûts de 15 p. 100, on arriverait extrêmement près du chiffre de 200 millions de dollars. Si l'on suppose cependant que les projets seront terminés presque sans dépassement de coûts, il resterait encore 14 millions de dollars à la disposition des ministres.

M. MacDonald: On ferme donc l'enclos une fois que le cheval s'est échappé.

Le président: Je n'ai pas d'autre nom sur ma liste ce soir, aussi allons-nous ajourner la séance maintenant si personne d'autre ne veut prendre la parole.

M. Wilson: Monsieur le président, est-ce que nous devons poursuivre avec les mêmes témoins demain à 09h00?

Le président: Oui, nous avons l'intention de poursuivre demain matin. Il y aura une réunion du comité directeur dans mon bureau à 08h30 et nous viendrons ensuite à la pièce 269 avant 09h00.

La séance est levée.



... look advice from wherever he or she wished to take it, and made the decision.

Mr. Dye: Mr. Chairman, with respect to the question of whether or not the minister broke the law, that would depend on whether or not these projects are directly or indirectly related to the offshore. I think it takes a great leap of imagination to relate a large number of them—about \$100 million worth of them—to the offshore. But I am not judge. I think courts decide whether things are related or unrelated. It is not up to me to say. I just cannot bring them together.

In the respect to the agreement, we have just heard testimony to assure us that ministers used discuss law matter, and that the development fund committee was not false. That was in the agreement. It is just those evidence to show that the ministers did not follow their government's Treasury Board terms and conditions.

Mr. MacDonald: It was mentioned earlier that the minister said he is not going to approve any more projects out of the fund. My recollection tells me that there was \$200 million in the fund. How much money is left in the fund?

Mr. Whelan: There is approximately \$20 million that has not been committed to projects. There is a provision for a 15% cost overrun for the projects, so that if all the projects committed to the fund...

WITNESSES

- From the Department of Energy, Mines and Resources:*
Bruce Howe, Deputy Minister;
Dan Whelan, Director General, Policy, Canada Oil and Gas Lands Administration;
Maurice Taschereau, Administrator, Canada Oil and Gas Lands Administration.
- From the Auditor General of Canada:*
Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada.
- From the Treasury Board Secretariat:*
Sid Gershberg, Assistant Secretary, Program Branch;
J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada.

... la décision app...

... M. Dye: M. le Président, à l'égard de la question de savoir si le ministre a enfreint la loi, cela dépend de savoir si ces projets sont directement ou indirectement liés à l'offshore. Je pense qu'il faut un grand saut d'imagination pour relier un grand nombre d'entre eux—environ 100 millions de dollars—à l'offshore. Mais je ne suis pas juge. Je pense que les tribunaux décident de savoir si les choses sont liées ou non liées. Je ne puis pas les réunir.

En ce qui concerne l'accord, nous venons d'entendre des témoignages pour nous assurer que les ministres ont discuté de questions de droit, et que le comité de développement n'a pas menti. C'était dans l'accord. Il s'agit de ces preuves qui montrent que les ministres n'ont pas suivi les conditions du conseil du Trésor.

M. MacDonald: Il a été mentionné plus tôt que le ministre a dit qu'il n'approuverait plus de projets tirés du fonds. Mon souvenir me dit qu'il y avait 200 millions de dollars dans le fonds. Combien d'argent reste-t-il dans le fonds?

M. Whelan: Il y a environ 20 millions de dollars qui n'ont pas été engagés pour des projets. Il y a une disposition pour un dépassement de 15% des coûts des projets, de sorte que si tous les projets engagés dans le fonds...

TÉMOINS

- Du Ministère de l'énergie, des mines et des ressources:*
Bruce Howe, sous-ministre;
Dan Whelan, directeur général, Politiques, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada;
Maurice Taschereau, administrateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada.
- Du Bureau de vérificateur général du Canada:*
Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada.
- Du Secrétariat du Conseil du Trésor:*
Sid Gershberg, secrétaire associé, Division des programmes;
J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 12

Tuesday, June 27, 1989

Chairman: Len Hopkins

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 12

Le mardi 27 juin 1989

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

Public Accounts

RESPECTING:

Chapter 10 of the Auditor General's Report for the fiscal year ending March 31, 1988—Department of Energy, Mines and Resources—The Management of Federal-Provincial Contribution Programs

WITNESSES:

(See back cover)

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Comptes publics

CONCERNANT:

Chapitre 10 du Rapport du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988—Ministère de l'énergie, des mines et des ressources—Gestion des programmes de contribution fédéraux-provinciaux

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

WITNESSES

From the Department of Energy, Mines and Resources:
Bruce Howe, Deputy Minister;
Dan Whelan, Director General, Policy, Canada Oil and
Gas Lands Administration;
Maurice Tschersanu, Administrator, Canada Oil and
Gas Lands Administration.
From the Auditor General of Canada:
Kenneth M. Dye, PCA, Auditor General of Canada.
From the Treasury Board Secretariat:
Sid Gerchberg, Assistant Secretary, Program Branch;
J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada.

TÉMOINS

Du Ministère de l'énergie, des mines et des ressources:
Bruce Howe, sous-ministre;
Dan Whelan, directeur général, politique, Canada
Oil and Gas Lands Administration;
Maurice Tschersanu, administrateur, Administration
Canada Oil and Gas Lands Administration.
Du Bureau de vérification générale du Canada:
Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada.
Du Secrétariat du Conseil du Trésor:
Sid Gerchberg, secrétaire adjoint, Division des
programmes;
J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 27, 1989

(14)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:12 o'clock a.m. this day in Room 269, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Other Member present: Ron MacDonald.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Auditor General of Canada: Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada; Bill Woodley, Principal, Audit Operations. *From the Department of Energy, Mines and Resources:* Bruce Howe, Deputy Minister; Dan Whelan, Director General, Policy and Maurice Taschereau, Administrator, Canadian Oil and Gas Lands Administration; *From the Treasury Board Secretariat:* J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada; Sid Gershberg, Assistant Secretary, Program Branch.

The Committee resumed consideration of Chapter 10 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

Kenneth Dye made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 10:37 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 27 JUIN 1989

(14)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9h12, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Sid Parker, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Autre député présent: Ron MacDonald.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada; Bill Woodley, directeur principal, Opérations de vérification. *Du Ministère de l'énergie, des mines et des ressources:* Bruce Howe, sous-ministre; Dan Whelan, directeur général, Politiques et Maurice Taschereau, administrateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada. *Du Secrétariat du Conseil du Trésor:* J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada; Sid Gershberg, secrétaire associé, Division des programmes.

Le Comité poursuit l'étude du Chapitre 10 du Rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988, dont il est saisi d'office conformément à l'alinéa 108(3)f) du Règlement.

Kenneth Dye fait un exposé préliminaire et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 10h37, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, June 27, 1989

• 0911

The Chairman: I see a quorum, so we will open our meeting. We are resuming consideration of chapter 10 of the Auditor General's report, Department of Energy, Mines and Resources, dealing with the management of federal-provincial contribution programs.

Our witnesses this morning—and I will ask each one of you afterwards to add any other personnel that you wish to mention—are Mr. Kenneth Dye, Auditor General of Canada; from Energy, Mines and Resources, Mr. Bruce Howe, the Deputy Minister; Dr. Pierre Perron, Associate Deputy Minister; Jocelyne Bourgon, Assistant Deputy Minister, Corporate Policy and Communications Sector; and Marcel Gibeault, Director, Internal Audit. From Treasury Board, Mr. Sid Gershberg, Assistant Secretary, Program Branch; Mr. J.A. MacDonald, Comptroller General; and Mr. Taschereau is back with us again this morning with Mr. Howe and Mr. Dan Whelan.

This morning, I have notice of a point of privilege that Mr. Bellemare wishes to raise at the beginning of the meeting. Would you proceed, Mr. Bellemare.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Monsieur le président, j'aimerais soulever une question de privilège, pour apporter une précision quant à un de mes commentaires faits hier soir. Quand j'ai fait référence à un article du journal *Le Soleil*, du 14 décembre dernier, j'ai mentionné que la compagnie Marine Atlantic pourrait avoir amassé plus de 6 millions de dollars en intérêts sur des avances du fonds du gouvernement fédéral. Je voudrais préciser que le programme auquel je faisais allusion était un programme du ministère du Développement industriel régional et non un projet du fonds de développement Canada—Nouvelle-Ecosse. Les deux cas sont similaires et concernent la même région, mais le second n'était donné qu'à titre d'exemple; ces cas se répètent dans plusieurs ministères. C'était la précision que je voulais apporter, monsieur le président. Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Bellemare. Mr. Dye, I understand you have a comment that you wish to make at the opening of the meeting.

Mr. Kenneth Dye (Auditor General of Canada): Thank you, Mr. Chairman. Let me first reintroduce Bill Woodley and David Marshall, who have been closely associated with this project.

I think I made my position very clear with respect to the Nova Scotia fund. It does not matter what the histories are, the projections, the optimism or the pessimism. There is no relationship of these projects to the fund's

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 27 juin 1989

Le président: Je vois que nous avons notre quorum; je déclare donc la séance ouverte. Nous reprenons l'étude du chapitre 10 du rapport du vérificateur général consacré au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il s'agit de la gestion des programmes de contribution fédéraux-provinciaux.

Nos témoins ce matin—et je demanderai à chacun d'entre vous de présenter éventuellement les personnes qui vous accompagnent—sont M. Kenneth Dye, vérificateur général du Canada; d'Énergie, Mines et Ressources, M. Bruce Howe, le sous-ministre; M. Pierre Perron, sous-ministre adjoint; Jocelyne Bourgon, secteur de la politique globale et des communications, et Marcel Gibeault, directeur de la vérification interne. Du Conseil du Trésor, M. Sid Gershberg, secrétaire-adjoint de la Direction des programmes; M. J.A. MacDonald, contrôleur-général; et M. Taschereau est revenu ce matin en compagnie de M. Howe et de M. Dan Whelan.

M. Bellemare m'a prévenu qu'il souhaitait soulever une question de privilège en début de séance. Monsieur Bellemare, nous vous écoutons.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Mr. Chairman, I'd like to raise a question of privilege in order to clarify the comments I made last night. When I referred to an article published in "Le Soleil" on December 14th of last year, I said that Marine Atlantic could have obtained over \$ 6 million in interest on monies advanced by the federal government. I would like to specify that the program which I mentioned is run by the Department of Regional Industrial Development, and not by the Canada-Nova Scotia development fund. Both cases are similar and deal with the same region, but the latter was only cited as an example; this is happening in several departments. That is the distinction I wanted to bring forward, Mr. Chairman. Thank you very much.

Le président: Merci, monsieur Bellemare. Monsieur Dye, je crois savoir que vous avez une déclaration à nous faire.

M. Kenneth Dye (Vérificateur général du Canada): Merci, monsieur le président. Je vais tout d'abord vous présenter Bill Woodley et David Marshall, qui ont travaillé activement sur ce projet.

Je pense avoir expliqué très clairement mon opinion concernant le fonds de la Nouvelle-Ecosse. En dépit de ce qu'on a pu entendre, des prévisions optimistes ou pessimistes, ces projets sont sans rapport avec la

[Texte]

intentions, and that is my point, really: there is a lack of relationship.

So today I was hoping that the committee perhaps could deal with accountability in the future. The Treasury Board has not responded to the recommendations before we published. They do have their opening statement here, and I believe they are saying that the current system is okay. But I think this committee has witnessed quite a significant breakdown where one group says the minister is responsible to follow the Treasury Board guides and another says, no, we are not. Somebody has to be responsible for looking after public funds.

• 0915

I do think the Treasury Board could offer specific comments on how to improve the future system so we have clear objectives, we have more specific plans, we have independent program evaluation, perhaps cost-sharing, certainly better co-ordination. I would be very interested in learning how we could go forward from this situation to improve federal-provincial cost-sharing.

The Chairman: Thank you very much. I agree with you the end result should be the main aim of this committee.

Mrs. Marleau (Sudbury): How can you have more accountability in this system when you have decisions taken within a Cabinet that are made in a very political fashion? They are the ones who have to be accountable, and only public pressure can do that. Perhaps only after this kind of an inquiry can we suggest to this group of people that they take more steps in assuring themselves that when they do set up a program, for one thing they abide by its guidelines, and if they do not want to abide by its guidelines, they change the program; because in effect that is their job. They are the ones who set the guidelines and they are the ones who follow them. They are also the ones who can change their minds about what is in the guidelines.

What do you think about something like that? Is that too political?

Mr. Dye: I do not think that is political at all. We are talking about accountability, which can be a non-political topic. The rules are set down. In this case an agreement was reached. Both sides agreed to this. This was Nova Scotia and Canada agreeing to the terms and conditions; and then they were not followed. It seems to me if they did not follow them, they should have. If they did not, perhaps somebody should be at blame. My concern is not so much to blame somebody as to make sure systems work and we do not have breakdowns like that again.

I would like to see the proper accountability, proper following of the agreement. If a mistake was made, or indeed if it is merely rationalization of something that has happened and has turned out to be an error and now we

[Traduction]

destination du fonds, et c'est essentiellement ce que j'ai à dire. Il n'y a pas de rapport entre les projets et le fonds.

J'espérais donc que le Comité pourrait traiter aujourd'hui de la question de l'imputabilité future. Le Conseil du Trésor n'a pas répondu à nos recommandations avant leurs publications. Ces représentants veulent faire une déclaration, et je crois savoir qu'à leur avis, le système actuel est satisfaisant. Mais je pense que le Comité a recueilli des points de vue très différents. Certains estiment que le ministre est tenu de suivre les directives du Conseil du Trésor, d'autres qu'il n'a pas à le faire. Il faut bien que quelqu'un soit chargé des fonds publics.

Les gens du Conseil du Trésor auraient indiqué comment améliorer le système pour mieux préciser les plans et les objectifs, évaluer les programmes de façon indépendante, et éventuellement partager les coûts et mieux coordonner le tout. J'aimerais qu'on nous dise ce qu'on peut faire, en partant de la situation présente, pour améliorer le fonctionnement des programmes à frais partagés fédéraux-provinciaux.

Le président: Je vous remercie beaucoup. En effet, c'est indiscutablement l'objectif principal de notre comité.

Mme Marleau (Sudbury): Comment peut-on espérer un plus grand degré d'imputabilité quand les décisions sont prises par le Cabinet à partir de considérations politiques? C'est la classe politique qui devrait rendre des comptes et seule la population pourra l'y contraindre en exerçant des pressions. A l'issue de notre enquête, nous pourrions leur demander de prendre d'avantage de précautions lorsqu'ils élaborent un programme, et notamment de s'engager à en respecter les lignes directrices, à défaut de quoi ils devront modifier le programme, car c'est cela qu'ils sont censés faire. Ce sont eux qui fixent les lignes directrices et qui doivent s'y conformer. Ce sont également eux qui changent d'avis quant au contenu des lignes directrices.

Qu'en pensez-vous? Tout cela n'est-il pas terriblement politisé?

M. Dye: Je ne pense pas que ce soit politisé; pas du tout. Nous parlons de l'imputabilité, qui peut être non politisé. Des règles ont été fixées. Dans le cas présent, un accord a été conclu par les deux partis. La Nouvelle-Écosse et le Canada en ont accepté les conditions, mais celles-ci n'ont pas été observées, alors qu'elles auraient dû l'être. Et c'est bien de la faute de quelqu'un. Il importe moins de trouver ce «quelqu'un» que de faire en sorte que le système soit viable, et que ce genre d'incident ne se reproduise plus.

J'aimerais que l'on respecte le principe de l'imputabilité et que l'on s'en tienne à l'accord. S'il y a eu erreur, ou si l'on peut simplement rationaliser une erreur qui s'est produite, on pourrait redresser la situation

[Text]

have a great rationalization of why it happened, perhaps things could be made right and we could go forward. I am not really interested in trying to cast blame.

Mrs. Marleau: Perhaps the gentleman from the Treasury Board would like to add to this. He is instrumental in seeing that these guidelines are kept.

Mr. J.A. MacDonald (Comptroller General of Canada): Mrs. Marleau, I think the accountability is quite clearly vested with ministers in an agreement such as this. It was authority delegated from the Treasury Board to the Minister of Energy to administer this particular agreement according to the terms and conditions specified by Treasury Board and according to the objectives established in the act. At any given time there are all sorts of agreements between provinces and the federal government, and from time to time when a situation like this arises the auditor on an after-the-fact basis comes in and says that exercise of delegated authority, in his opinion, was not appropriately discharged.

I would simply like to caution the committee that although from time to time such instances may arise, in our view this is the way the system works. One delegates certain powers to a minister, and the minister is therefore accountable for the discharge of the particular authority delegated to him or to her, as the case may be. In this particular instance, after the fact, the legislative auditor comes along, audits against the particular terms and conditions, and in his opinion finds a problem. That is the way the process is intended to work. I think it would be counter-productive to come up with recommendations that would somehow insert Treasury Board in an oversight position on a pre-approval basis, simply because I think that would make it an even more cumbersome process than it is right now.

• 0920

So when Mr. Dye says that we appear to be saying the process is working as it should, what I am saying is that the process was established to be delegated to a particular group and then audited after the fact to see if that delegation was appropriately discharged.

Mrs. Marleau: What you are saying then is that the only check in this whole system is the audit check, because in this case you are saying it was the minister's responsibility, so obviously decisions were made minister to minister. The only way that anyone can hold them accountable is by having an audit.

Mr. J. MacDonald: Ultimately it is the minister, but within the terms and conditions there are, and within general Treasury Board policy, there are charges laid against program management for establishing eligibility and so on. There are audit and evaluation provisions that go along with any contribution arrangement of this kind, and of course they remain in place.

[Translation]

et aller de l'avant. Mon objectif n'est pas de trouver des coupables.

Mme Marleau: Le représentant du conseil du Trésor a peut-être quelque chose à ajouter. C'est au Conseil de Trésor de veiller à ce que les lignes directrices soient respectées.

M. J.A. MacDonald (contrôleur général du Canada): Madame Marleau, ce sont manifestement les ministres qui sont responsables d'un tel accord. Le conseil du Trésor a délégué des pouvoirs au ministre de l'Énergie qui était chargé d'administrer cet accord conformément aux conditions imposées par le Conseil du Trésor et conformément aux objectifs fixés dans la loi. Il y a toujours toutes sortes d'accords entre les provinces et le gouvernement fédéral et lorsqu'une situation comme celle-ci se présente, le vérificateur doit intervenir après coup et dire qu'à son avis, les pouvoirs délégués n'ont pas été exercés correctement.

Je tiens à faire une mise en garde: même si ce genre d'incident se produit de temps en temps, nous estimons que c'est tout de même le mode de fonctionnement normal du système. Un ministre reçoit une délégation de pouvoirs, et il doit donc rendre compte de l'exercice des pouvoirs qui lui ont été délégués. En l'occurrence un vérificateur, représentant le pouvoir législatif, intervient après coup pour vérifier si les conditions de la délégation de pouvoirs ont été respectées. C'est comme cela que les choses doivent se passer. On aurait tort de recommander que le Conseil du Trésor ait un rôle de surveillance et d'approbation préalable, car cela alourdirait encore le processus administratif.

M. Dye dit que selon nous, le système fonctionnerait normalement, mais ce que je tiens à dire que des pouvoirs ont été délégués à un groupe particulier, puis une vérification *posteriori* de l'exercice de ces pouvoirs a été effectuée.

Mme Marleau: Vous voulez donc dire que le seul élément de contrôle prévu par le système, c'est la vérification, car vous dites que dans le cas présent, c'est la responsabilité du ministre qui est en jeu, par conséquent les décisions ont été prises de ministre à ministre. La seule façon d'exiger des comptes est de procéder à une vérification.

M. J. MacDonald: En dernière analyse, c'est le ministre qui est responsable, mais les conditions fixées et la politique générale du Conseil du Trésor prévoient la possibilité de blâmer les gestionnaires du programme quant à l'application des règles d'admissibilité, etc. Toute entente de contribution de ce genre comporte des dispositions de vérification et d'évaluation, qui restent naturellement en vigueur.

[Texte]

Ultimately, what I am saying is that it is an *ex poste facto** type of accountability for the major components of whether or not the delegation was complied with.

Mrs. Marleau: We know in one instance, the Woodside industrial park and ferry, that after having spent \$9 million they decided to stop it because there had been a couple of studies—and I believe the studies had been made before the original agreement was entered into—saying that they had plenty of industrial park space. Obviously there is something in place. I believe they just did not use it. In this particular case, I guess it was just so blatant that they discontinued the project, but they had already spent \$9 million on it.

How did that come about? How did they suddenly decide that this project—you know, they suddenly found out that they had two federal studies on this industrial park?

Mr. J. MacDonald: I would have to defer to the Deputy Minister of Energy, Mines and Resources for that.

Mr. Bruce Howe (Deputy Minister, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, I think there are two things that have to be examined. One is that it was the intention of the government in 1982 and the government in 1984 to put some oil on the troubled waters of federal-provincial relations in establishing this act. Indeed they did set it up so that the provincial minister proposed and the federal minister disposed. In that sense, it was specifically designed to achieve the ends, and indeed, it was carried out that way.

In looking to the industrial park, amongst other things, as the price of energy finally fell through the floor the government of Nova Scotia decided there was adequate or more than adequate space, and stopped spending until things turned.

Keep in mind the gas is out there. The oil is out there. The discoveries were made in 1979. In the question of offshore development, it would seem to me the issue is one of price. There is nothing better than 20-20 hindsight to see that in 1986 the price went down. It is not at all clear when the price is going to go up, and when it does, the gas will be brought on shore.

Mrs. Marleau: You keep relating back to gas and oil and say there should have been some and there is some. It does not change the fact that these projects did not relate to the gas and oil at all. Let us face it, some of these did not at all. So what is this agreement? Was it just a \$200-million fund to buy off the Province of Nova Scotia because they were not happy with the federal government? Is that in effect what this ended up being? If it was, why did they not just say so?

Mr. Howe: The object of the fund was to promote, to make investments in offshore infrastructure that really directly and indirectly—

Mrs. Marleau: But they did not.

[Traduction]

Ce que je veux dire, en définitive, c'est que pour les principaux éléments, on vérifie *A posteriori* si les pouvoirs délégués ont été exercés correctement.

Mme Marleau: Dans le cas du parc industriel et du traversier de Woodside, on a décidé, après avoir dépensé 9 millions de dollars, d'interrompre le projet à cause de diverses études entreprises, je crois, avant la conclusion de l'entente, et d'après lesquelles il y avait encore de la place dans les parcs industriels existants. De toute évidence, des parcs industriels existent déjà, et ils ne sont pas utilisés. Dans ce cas particulier, la situation était si flagrante qu'on a interrompu le projet, mais après y avoir déjà consacré 9 millions de dollars.

Comment cela a-t-il pu se produire? Comment se fait-il qu'on ait soudain constaté l'existence de ces deux études fédérales sur le parc industriel?

M. J. MacDonald: Je vais demander au Sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de répondre à cette question.

M. Bruce Howe (sous-ministre, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, je pense qu'il y a deux questions en cause. La première, c'est que le gouvernement a éprouvé le besoin, en 1982 et en 1984, d'améliorer des relations assez tendues avec les provinces. Il a donc adopté cette loi, qui est conçue de telle sorte que les ministre provinciaux proposent, tandis que le ministre fédéral dispose. C'est donc ainsi que la loi est conçue et qu'elle a été appliquée.

Dans le cas du parc industriel, au moment où les prix des produits énergétiques se sont effondrés, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a décidé qu'il y avait suffisamment d'espace disponible dans les parcs industriels de la région, et il a interrompu le financement du projet en attendant que la situation évolue.

Il ne faut pas oublier que les réserves de gaz et de pétrole existent. Elle ont été découvertes en 1979. Dans la question de l'exploitation des ressources au large, l'élément essentiel est celui du prix. Il suffit de se tourner vers le passé pour constater que les prix ont baissés en 1986. On ne sait pas quand ils vont remonter mais ce jour-là, le gaz sera exploité.

Mme Marleau: Vous faites sans cesse référence au gaz et au pétrole en disant qu'on aurait dû faire ceci ou cela. Il reste que ces projets n'ont aucun rapport avec le gaz et le pétrole. Il faut bien l'admettre, dans certains cas, il n'y a aucun rapport. Quelle est donc la nature de cette entente? S'agit-il d'un versement de 200 millions de dollars visant à réconcilier la province de Nouvelle-Écosse avec le gouvernement fédéral? Est-ce que c'est tout? Dans ce cas, pourquoi ne l'a-t-on pas dit?

M. Howe: Le fonds visait à favoriser les investissements dans l'infrastructure au large, pour que directement et indirectement...

Mme Marleau: Mais il n'y a pas eu d'investissements.

[Text]

Mr. Howe: Yes they did.

Mr. MacDonald (Dartmouth): The Director General says otherwise.

Mr. Howe: They will when the gas comes onshore. There are 3 trillion cubic feet of gas at the Venture field, there are 10 and 15 million of barrels of oil in two small fields, and as the gas and oil comes onshore, the infrastructure will be required.

Mrs. Marleau: It does not explain why they paid, for instance, provincial salaries. In the agreement it says they are not to do that. How do you relate that to gas and oil?

• 0925

Mr. Maurice Tacheleau (Administrator, Canada Oil and Gas Lands Administration): I may be able to help you a little on this one. I visited the North Sea, went to Britain and Norway, with Mr. Chrétien in 1983. I visited the offshore in Holland and Aberdeen, Scotland, with Mr. Matheson, who is also my boss as Chairman of the Canada-Nova Scotia Board. Miss Carney went over with my people to visit the North Sea, Aberdeen, Stavanger, Bergen and so on. I was kind of surprised at the time. I thought these people would be interested in the offshore, the big structures; but they were not. They were interested, sure, but the primary focus of their visit all the way through was talking to the local mayors and the local people, asking how the offshore affected the onshore in Aberdeen, in Stavanger, in Bergen, in Holland. Holland was strictly gas—a good correlation with what would happen in Nova Scotia.

I can only take from it that the ministers got a good feel for the kinds of things those people told them were going to affect the onshore. Whether somebody told them that they were going to run short of dentists, I do not know.

All I know is that ministers formed their own views as to what sort of things could affect the offshore, from those visits, and from their own studies or what have you. But they did visit the offshore, and that is what they focused on, the socio-economic implications of a major boom in the offshore. That is what they were examining at the time.

It is important to put it in the context of that moment.

Mrs. Marleau: You can explain away anything if you really want to.

Mr. Parker (Kootenay East): I would like to pursue this further, because I think we are getting into the real issue of how we are going to improve the system.

[Translation]

M. Howe: Si, il y en a eu.

M. MacDonald (Dartmouth): Ce n'est pas l'avis du directeur général.

M. Howe: Cette infrastructure sera indispensable lorsque le gaz atteindra la côte. Il y a trois billions de pieds³ de gaz à l'île Sable, ainsi que 10 et 15 millions de barils de pétrole dans deux petits gisements, et lorsque ce gaz et ce pétrole seront transportés jusqu'à la côte, l'infrastructure sera indispensable.

Mme Marleau: Mais ça ne justifie pas le versement de salaires provinciaux par exemple. L'entente précise qu'on ne devait pas procéder ainsi. Quel rapport y a-t-il entre ces salaires et le pétrole et le gaz?

M. Maurice Taschereau (administrateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada): Je vais peut-être pouvoir vous aider un peu pour cette question. En 1983, j'ai participé avec M. Chrétien à un voyage en Mer du Nord, en Grande-Bretagne et en Norvège. J'ai visité les installations au large des Pays-Bas et d'Aberdeen, en Écosse, avec M. Matheson, qui est également mon patron en tant que président de l'Office Canada-Nouvelle-Écosse. M^{me} Carney s'est rendue en Mer du Nord, à Aberdeen, à Stavanger, à Bergen, etc., en compagnie de fonctionnaires de mon service. À l'époque j'ai été très surpris. Je pensais que tous ces gens s'intéresseraient à l'exploitation au large et à tout l'équipement, mais non. Ils s'y sont intéressés, naturellement, mais leur visite avait essentiellement pour but de s'entretenir avec les autorités locales, et de les interroger sur les conséquences de l'exploitation au large sur l'économie du littoral à Aberdeen, à Stavanger, à Bergen et aux Pays-Bas. Il s'agit dans tous ces cas d'exploitations de gaz, et c'est donc un bon exemple de ce qui pourrait se passer en Nouvelle-Écosse.

Je veux simplement dire que les ministres ont pu à cette occasion se faire une idée des conséquences pour la côte de l'exploitation au large. Je ne sais pas si on leur a dit qu'on risquait de manquer de dentistes.

Grâce à ces visites et à leurs propres recherches, les ministres se sont fait une opinion sur les conséquences de l'exploitation au large, ils se sont surtout intéressés aux conséquences socio-économiques de cette exploitation. C'est ce qu'ils ont étudié à l'époque.

Il me semble important de situer le problème actuel dans le contexte de cette époque.

Mme Marleau: Vous pouvez bien donner toutes les explications que vous voulez.

M. Parker (Kootenay-Est): Je reviens sur ce sujet, car il permet d'envisager une solution pour améliorer le système.

[Texte]

I was the mayor of Revelstoke when a major project came in there with B.C. Hydro, the B.C. Hydro dam, and I want to tell you as the mayor of Revelstoke that we fought long and hard for socio-economic benefits. We did not get any \$22 million paid out to provincial employees, or school teachers and so on. We did not get the kind of infrastructures there with the Crown corporation. That corporation made sure it was related to what it was bringing in and how it was coming about.

The Auditor General has shown literally where over \$100 million out of the \$200 million, in other words, over 50% of it, does not really relate to the project. Whether it is the ministers, whether it is the Treasury Board, or whoever it is, someone, somewhere has to be accountable for what is going on with the expenditure of the moneys.

I think we are starting into the process here. There is no question about it. The ministers have given the authority. It says here that \$22 million was used—and I am using this as an example because it is the front—for salaries of teachers and so on, and training people in the province. Clearly, it is not related.

No matter what you say about the price of gas or whatever, it is not related. What I am saying here is that even if it was to be a gift to the province, if that was the case, then the minister had the responsibility to come back to the House and change the definition of that piece of legislation, because that piece of legislation was defined very clearly.

I want to ask you point-blank whether you are satisfied that the Treasury Board, your department, you as the deputy minister, and the people behind the project are satisfied in your own minds that this is how it is done. If that is being done here, is that happening across Canada with every type of agreement we are getting into when it comes to approval of these projects?

If that is the case, it is no wonder we have the kind of deficit we do in this country. We are talking about \$200 million for a specific project, and if this is the process where the ministers come out and make decisions without approval, through other methods that conform to the legislation, then we are in very, very serious trouble.

I want to ask you point-blank whether you as the deputy minister, and the Treasury Board, as the people responsible for the moneys being processed, are satisfied that this process is in order and should be carried on in the manner in which it is being carried on? If not, how can we change this process?

• 0930

Mr. Howe: Mr. Chairman, let me make a couple of comments. The Parliament of Canada passed an act. It is not up to the bureaucrats to put their own spin on it, but it is the duty of the bureaucrats to carry out the will of the Government of Canada. I remind the committee,

[Traduction]

J'étais maire de Revelstoke lorsque l'Hydro de Colombie-Britannique a entrepris d'y construire un barrage et je peux vous dire que je me suis efforcé de tirer de ce projet des avantages socio-économiques. Il n'était pas question d'obtenir des montants de 22 millions sous forme de rémunération pour les employés provinciaux ou les enseignants. Pas d'infrastructures de société de la Couronne non plus. La société responsable du projet a toujours veillé à ce que les dépenses correspondent bien aux objectifs du projet.

Le vérificateur général a établi que sur les 200 millions de ce projet, plus de 100 millions—soit plus de 50 p. 100—n'avaient aucun rapport avec le projet. Il faut bien que quelqu'un rende compte de la façon dont l'argent est dépensé, que ce soit les ministres, le Conseil du Trésor ou quelqu'un d'autre.

Je pense que nous arrivons au coeur du problème. Cela ne fait aucun doute. Les ministres ont autorisé certaines dépenses. On constate que 22 millions de dollars ont servi—et je prends cet exemple parce qu'il saute aux yeux—à verser des salaires à des professeurs et à donner des cours de formation dans la province. De toute évidence, ça n'a aucun rapport avec le projet.

Quoi qu'on puisse dire au sujet du prix du gaz ou d'autre chose, ça n'a aucun rapport. Même si on voulait faire un cadeau à la province, le ministre aurait dû revenir devant la Chambre et faire modifier la législation, car au départ elle était très claire.

Je vous demande franchement si à votre avis, en tant que sous-ministre, et pour vos fonctionnaires, ceux du Conseil du Trésor et les responsables du projet, c'était la bonne façon de procéder. Si les choses se sont passées de cette façon dans le cas qui nous occupe, est-ce que ce n'est pas la même chose dans toutes les provinces et pour toutes les ententes quand il est question d'approuver ces projets?

Dans ce cas, le déficit ne devrait surprendre personne. On parle d'un budget d'environ 200 millions de dollars pour un seul projet; eh bien si c'est la façon normale, pour les ministres de prendre des décisions sans obtenir d'approbation préalable ou sans se conformer à la loi, nous sommes dans de beaux draps.

Est-ce que pour vous, en tant que sous-ministre, et pour les fonctionnaires du Conseil du Trésor et les responsables de ces dépenses, il s'agit d'un processus normal appliqué de façon normale? Dans la négative, quelles modifications pourrait-on envisager?

M. Howe: Une ou deux observations, monsieur le président. Le Parlement a adopté une loi. Ce n'est pas aux bureaucrates de l'interpréter à leur manière, mais ils ont le devoir d'exécuter la volonté du gouvernement du Canada. Je rappelle aux membres du comité—et ils

[Text]

probably not for the last time, that the objectives of this fund were for indirect and direct investments in infrastructure relating to the exploration, the development and the production of offshore oil and gas. None of that oil and gas has yet moved on shore. I will come to the issue of the payment of civil servants in a second.

Infrastructure is related not only to the hard things like bridges, roads, industrial parks and steel and so forth but also to intellectual infrastructure, if that decision is made. With large oil and gas fields, you are going to have, if they come into production, very significant onshore activity. You want to have people who are adequately trained.

With respect to the payment of public servants, I explained yesterday that it was the opinion of the people in the Department of Energy, Mines and Resources then and is now—and until Friday there was no apparent difference of opinion—that if the ministers decided to do that, it was the duty of the public servants to carry it out. The Treasury Board has put a different interpretation on it. My minister has asked us to review and look at these issues with the direct object of getting recommendations that would require, if carried out, the agreement of Nova Scotia.

We certainly are looking at what will come in the future. There is an honest difference of opinion here. While the Auditor General has said that 100 million are not related, the definition of "direct and indirect" is the one that he is using and is not the one that the ministers use.

Mr. Parker: Mr. Chairman, just to follow up on that on the socio-economic effects, this project in Revelstoke was somewhere in the neighbourhood of close to \$1 billion; it was a hydro project right within 150 feet of city boundaries. As I recall it, socio-economic benefits were somewhere in the neighbourhood of about \$12 million or \$13 million to the City of Revelstoke. In relationship, 2,000 men were working in that work camp. You can see the socio-economic effects that it had. This went through hearings. It went through brochures and so on to reach that kind. . .

I want to say that we fought long and hard to be able to identify the socio-economic effects the project was going to have: a five-year project, laid on right within 150 feet, 2,000 men and so on. This is where I am saying that the rationale that has gone on here is far beyond any realm of any socio-economic effects that this project was bringing onstream.

I am saying there has been some very blatant processing of how the socio-economic effects affected this project. It does not matter how you spell it out; whether it be in the education part of it, the industrial parks or the highways that were processed or whatever avenue you follow, the process collapsed. I think it is wrong that

[Translation]

l'entendront sûrement de nouveau—que ce fonds devait servir à amener des investissements directs et indirects dans l'infrastructure nécessaire à la prospection, à la mise en valeur et à la production du pétrole et du gaz sous-marins. Pas la moindre parcelle de ce pétrole ou de ce gaz n'a encore été ramenée à terre. Je reviendrai sur la question de la rémunération des fonctionnaires dans quelques minutes.

Si la décision est prise, l'infrastructure ne représente pas uniquement des objets matériels comme des ponts, des routes, des parcs industriels et de l'acier, mais également une certaine infrastructure intellectuelle. Si de grands champs pétrolifères et gaziers en viennent au stade de la production, l'activité à terre risque d'être très importante. Il faut qu'il y ait des gens suffisamment qualifiés pour s'en occuper.

Quant à la rémunération des fonctionnaires, j'ai expliqué hier que de l'avis des gens du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à l'époque et maintenant—jusqu'à vendredi il ne semble pas y avoir de divergence d'opinions à ce sujet—la décision appartenait aux ministres. Le Conseil du Trésor a donné une interprétation différente. Notre ministre nous a demandé de réexaminer la situation en vue de recommandations nécessitant éventuellement l'accord de la Nouvelle-Écosse.

Nous essayons de prévoir ce qui pourrait se passer maintenant. Nous sommes en présence d'une honnête divergence d'opinions. Le vérificateur général prétend que selon la définition «d'investissements directs et indirects», 100 millions de dollars de dépenses ne sont pas liés au projet, mais ce n'est pas la définition que les ministres eux-mêmes utilisent.

M. Parker: Toujours dans le contexte des répercussions socio-économiques, monsieur le président, le projet de Revelstoke représentait près de 1 milliard de dollars; et il commençait à 150 pieds des limites de la ville. Si je me souviens bien, les retombées socio-économiques avaient une valeur d'environ 12 ou 13 millions de dollars pour la ville de Revelstoke. Le chantier donnait du travail à 2 000 hommes. Vous pouvez juger de l'impact socio-économique que ce projet pouvait avoir. Avant d'en arriver là, on avait organisé des audiences, des brochures avaient été publiées, etc.

Nous avons fait de nombreux efforts pour parvenir à identifier l'impact socio-économique de ce projet qui devait durer cinq ans et employer 2 000 hommes à 150 pieds des limites de la ville. C'est à la lumière de cette expérience que je dis que l'impact socio-économique est loin d'être la seule considération.

On a donc discuté très ouvertement de l'impact socio-économique de ce projet. Quoi qu'on dise maintenant qu'il s'agisse de l'éducation, des parcs industriels, des routes ou du reste, le processus n'a pas fonctionné. Et maintenant que le vérificateur général intervient après coup, on n'est même pas prêt à admettre

[Texte]

when the Auditor General comes in after the project is over, we are not prepared to accept the fact that there were some serious problems within Treasury Board, within the process and within the process of the ministers.

I am saying it very loud and clear and I am asking you point-blank whether you are satisfied as a Treasury Board or the deputy minister's process—you people in the background are supposed to be advising the minister—and whether you are satisfied that you gave him proper advice when you were contacted for advice. I would like also to have a remark from Ken Dye about this process.

Mr. Howe: Mr. Chairman, I am certainly satisfied that the department played the appropriate role, gave the appropriate advice when asked and—to the best of my ability to answer the question—discharged the will of the government in carrying out the objectives of the act.

• 0935

Mr. Dye: I do not think it was just the political interpretation that counted here. Bureaucrats were involved. It was the bureaucrats who I think added the salary restriction. They advised ministers. The Treasury Board accepted it. If Treasury Board accepts that this is an acceptable process, puts in rules to prohibit the payment and then sits here and says they agree with this, something is awfully wrong in the accountability process. If they themselves say you should not do it, and then they accept it, somehow it seems to me they should be after the minister who authorized the payment to get the money back.

Mr. Taschereau: Could I just comment on that, Mr. Chairman, because I was one of those bureaucrats, and I feel I am being pointed out here. If you go back to the beginning of the fund, as I mentioned yesterday, we had a representative from our office on the Development Fund Committee. The senior federal bureaucrat in Nova Scotia, Mr. Doug Love, was the other representative of this committee at that time with two members from Nova Scotia. Those four people drew up guidelines for the Development Fund Committee in terms of how they would operate within their own field. It was very clear at that time. I am talking about when there were no Treasury Board guidelines yet. They came out about a year later. The development fund committee was clearly to monitor projects that had been approved. It had no responsibility or authority at all in approving or making recommendations on the project. The Development FUND Committee was set up to make sure the money was spent for whatever the project was, once a project was approved.

Treasury Board came out with guidelines later. I guess they probably asked us if we had guidelines for our Development Fund Committee, and we gave them to them. Those guidelines were to make sure no provincial or federal bureaucrats for that matter had their salaries paid out of a project. When a project is committed, let us say for Woodside Industrial Park or Sydney, the bureaucrat working on this project does not get his salary

[Traduction]

qu'il y a de graves problèmes au Conseil du Trésor, au niveau du processus et au niveau des ministres.

Je n'hésite pas à l'affirmer, et je vous demande, à vous directement, si vous êtes satisfait de ce qui se passe au Conseil du Trésor ou chez les sous-ministres—que vous êtes censé conseiller—si vous êtes satisfait des avis que vous avez donnés aux ministres lorsqu'ils ont fait appel à vos services. J'aimerais également que M. Dye nous dise ce qu'il pense du processus à ce niveau.

M. Howe: J'estime certainement que le ministère a joué un rôle approprié, a donné des avis appropriés lorsqu'il a été consulté et—à ma connaissance—a respecté la volonté du gouvernement dans la réalisation des objectifs de la loi.

M. Dye: Il n'y avait pas que l'interprétation politique qui compte. Il y a également les bureaucrates. Ce sont eux, par exemple, qui avaient prévu les restrictions de salaire. Ils devaient conseiller les ministres. Le Conseil du Trésor avait accepté. Le Conseil du Trésor avait approuvé le processus, et les règles qui interdisaient le paiement des salaires. Maintenant il vient ici et se dit d'accord avec ce qui a été fait. Il y a quelque chose qui ne va pas dans le processus d'imputabilité. Les salaires ont été payés malgré une décision antérieure. Il me semble que le Conseil du Trésor devrait exiger que le ministre responsable rembourse l'argent.

M. Taschereau: Puis-je dire quelque chose à ce sujet, monsieur le président? Je suis l'un de ces bureaucrates et je me sens visé. Comme je l'ai dit hier, au stade initial nous avions un représentant au Comité du fonds de développement. Le principal bureaucrate fédéral en Nouvelle-Écosse, M. Doug Love, en faisait également partie avec deux délégués de Nouvelle-Écosse. Ce sont les quatre personnes qui ont établi les directives en vue de l'application du programme. Les choses étaient claires à ce moment-là. Le Conseil du Trésor n'avait pas encore émis ses propres directives. Elles sont sorties un an après. C'est le Comité du fonds de développement qui devait évidemment surveiller l'application des projets qui avaient été approuvés. Mais il n'avait ni le pouvoir ni le devoir d'approuver les projets eux-mêmes ou de faire des recommandations. Le Comité du fonds de développement avait été créé pour veiller à ce que les fonds qui devaient être dépensés dans le cadre des divers projets le soient vraiment.

Le Conseil du Trésor a émis ses propres directives plus tard. Il nous a probablement demandé si le Comité du fonds de développement avait les siennes et nous les lui avons exposées. Ces directives voulaient que les salaires des bureaucrates provinciaux et fédéraux ne soient pas payés à partir des fonds prévus pour les projets. Dans le cadre d'un projet en particulier, le parc industriel Woodside ou le projet de Sydney, les bureaucrates

[Text]

paid. Those were the guidelines these guys were going to use.

Never in the whole history of the thing did we ever feel that the guidelines these fellows drew up themselves to look at projects meant the minister could not approve a project that said you shall pay teachers or bureaucrats or you shall do this or that. The Development Fund Committee thought this was perfectly normal. It was the name of the game. The minister approved the project. If there was no specific reference to paying a salary of a bureaucrat, then we made sure no bureaucrats' salaries were added by Nova Scotia. But if the project said "thou shalt pay teachers", then that was okay. That is the way our committee operated. It was the mandate we thought we had.

As we say now, with Treasury Board and EM&R looking at that and saying they do not think that was quite the way it should be interpreted, I guess I would say we still disagree with Treasury Board, and they no doubt disagree with us. This is what we have to sort out for the future, to have that very, very clear, so this never happens again. I guess that is what Mr. Dye is aiming at, and I agree with that. Let us make sure this never happens again.

Mr. Parker: Mr. Chairman, this brings about a very short question with respect to that. When a specific project is approved, what you are saying is that Treasury Board and yourselves are prepared to let as much as 50% of it go out for socio-economic effects. I do not know of any business anywhere that could operate that way going into an industry, coming into any kind of a development and allowing over 50% of it to have socio-economic effects that could be affected by the development of that project. Using that as a guideline, I think there have been some very serious implications laid out here that are very dangerous, and I think we have to find a way of making sure it does not happen. .0940

Mr. Dye: Mr. Chairman, for clarification, our audit evidence indicates that Treasury Board imposed its terms and conditions before any money was spent. They did not come along later, as has been suggested; it was all done beforehand. This business of prohibition of provincial salaries was in place long before any money was spent.

I think the terms and conditions were being developed in the fall or early winter of 1984. There was a stiffening up of the deal after a change of administration, and ultimately it was all approved in May 1985. The thing did not flow as it had been conceived earlier. It did change when a new administration came along, and that is where the terms and conditions came from.

Mr. J. MacDonald: Mr. Chairman, I would like to respond to a number of points Mr. Parker has raised regarding the role of Treasury Board in all this. First of

[Translation]

impliqués ne devaient pas être payés à partir des fonds prévus pour le projet. Telles étaient les directives.

Cependant, à aucun moment nous n'avons pensé que ces directives, qui devaient s'appliquer aux fonctionnaires chargés d'examiner les projets, signifiaient que les ministres ne pouvaient pas approuver les projets qui prévoyaient la rémunération d'enseignants ou de bureaucrates pour des tâches précises. Pour le Comité du fonds de développement, c'était tout à fait normal. Tel était le système. Le ministre approuvait un projet. S'il n'y était pas question directement de la rémunération des bureaucrate, le comité veillait à ce qu'aucune rémunération de bureaucrate ne soit ajoutée par la Nouvelle-Écosse. Cependant, si un projet précisait que «des enseignants devaient être rémunérés», le comité était d'accord. C'était la façon dont fonctionnait le comité. C'était son mandat.

Si le Conseil du Trésor et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources estiment maintenant que ce n'est pas la façon dont les directives auraient dû être interprétées, nous ne sommes pas d'accord avec eux, pas plus qu'ils ne le sont avec nous. Voilà le problème que nous devons essayer de régler maintenant. Nous devons mettre les choses parfaitement au clair pour que cette situation ne se représente plus. C'est ce que souhaite M. Dye, et nous le souhaitons aussi. Essayons d'éviter que la même situation ne se reproduise.

M. Parker: J'ai encore une très brève question à ce sujet, monsieur le président. Vous voulez dire que lorsqu'un projet est approuvé, le Conseil du Trésor et vous-même êtes prêts à accepter que jusqu'à 50 p. 100 de ce projet soit consacré aux retombées socio-économiques. À ma connaissance, aucune entreprise privée ne fonctionne de cette façon, et ne serait prête à allouer 50 p. 100 et plus d'un projet aux retombées socio-économiques. C'est un précédent qui pourrait avoir des répercussions très graves. Nous devons l'éviter à tout prix.

M. Dye: Monsieur le président, notre vérification indique que le Conseil du Trésor a imposé ses conditions financières et autres avant qu'on ait dépensé quoi que ce soit. Ce n'est pas quelque chose qui est survenu après coup, comme il a été indiqué. L'interdiction de payer des salaires provinciaux existait bien avant que les fonds ne commencent à être dépensés.

Si je ne m'abuse, les conditions financières et autres ont été établies au début de l'hiver 1984 ou un peu avant. Elles ont été resserrées quelque peu avec le changement d'administration et approuvées dans leur forme finale en mai 1985. Les choses ne se sont pas passées comme on l'a dit un peu plus tôt. Il y a eu un changement avec l'arrivée de la nouvelle administration, mais c'est ainsi que les conditions financières et autres ont été établies.

M. J. MacDonald: J'aimerais revenir sur un certain nombre de points soulevés par M. Parker quant au rôle du Conseil du Trésor dans toute cette affaire. J'aimerais

[Texte]

all, I would like to say that agreements of this nature are atypical. There was specific legislation, and incidently it specified the nature of the purposes to which these moneys should be spent.

By and large, I think most agreements are done where there is a considerably larger involvement of the bureaucratic review process, where the whole economic and regional development agreement structure is in place, which is more the norm. I would like to assure the committee that the particularities of this agreement are somewhat unusual in that they started out with a specific piece of legislation.

Secondly, I would just like to caution the committee against trying to draw too many inferences from how much economic benefit gets spun-off from a major capital project. Remember that the moneys the federal government put up to support this indirectly or directly were not the capital costs of the facility being constructed. I think it is an inappropriate statistic to say that 50% of the benefits are going for indirect support, Mr. Parker, when the program was in fact designed to support directly and indirectly the development of this infrastructure.

I think it is safe to say that there was a misunderstanding between the department and Treasury Board insofar as Treasury Board was concerned when the terms and conditions were approved. In the view of Treasury Board, the Development Fund Committee Operating Guidelines, which contained the specific reference to the prohibition against salary of provincial government employees, became part of the terms and conditions guiding the overall conduct and approval of these projects. Obviously, we will have to sit down with the department and go through the procedures.

The Chairman: Mr. Wilson is next, but first I would like to draw Mr. Taschereau's attention to a document dated February 20, 1985 with his name attached and that of Mr. Love, provincial co-chair. In the eligibility for funding costs on that, it says in the final sentence not to include any cost in respect of the services of any regular employee of the province or its agencies. I understood you to say that there was flexibility in this, that if the ministers wanted to include it, they had the right to do so. Yet this is a signed agreement.

Mr. Taschereau: Yes, when the Development Fund Committee is looking at a project, they look at it to make sure. . . and I am not exactly sure what document you are referring to.

The Chairman: Just the guidelines.

Mr. Taschereau: Our understanding of the development fund committee is that they just monitored projects that were approved. If the project clearly stated that salaries were to be included, then this was ignored. Most projects did not have any bureaucrats attached to them at all.

We did not want the provincial government adding in things like they have a bureaucrat working on this

[Traduction]

d'abord dire que les ententes de ce genre ne sont pas typiques. Dans ce cas-ci, une loi précise s'appliquait, et soit dit en passant elle précisait la nature et le but des dépenses qui devaient être effectuées.

De façon générale, le processus d'examen administratif est particulièrement exhaustif pour les ententes de ce genre; toute la structure des ententes de développement économiques et régionales s'applique à ce moment-là. Donc, je précise qu'il s'agissait d'un cas exceptionnel en ce sens qu'une loi précise s'appliquait.

Deuxièmement, je mets en garde le comité contre le danger d'exagérer les avantages économiques qui peuvent dériver de grands projets d'immobilisations. Dans ce cas-ci, l'argent fourni directement ou indirectement par le gouvernement fédéral n'était pas de l'argent destiné à défrayer le coût des immobilisations comme telle. Il est donc faux de prétendre que 50 p. 100 des avantages étaient sous la forme d'un appui indirect, monsieur Parker, parce que le projet était destiné à favoriser directement ou indirectement le développement d'une infrastructure.

Il n'est sûrement pas faux de dire qu'il y a eu mésentente entre le ministère et le Conseil du Trésor sur les conditions financières et autres qui ont été approuvés. Pour le Conseil du Trésor, les directives administratives du comité de gestion du fonds de développement, qui interdisaient de façon précise la rémunération des employés du gouvernement provincial, sont devenues partie intégrante des conditions financières qui régissaient l'approbation des projets. De toute évidence il va falloir discuter avec le ministère et revoir nos façons de procéder.

Le président: Monsieur Wilson est le suivant, mais j'aimerais attirer l'attention de M. Taschereau sur le document en date du 20 février 1985, qui porte son nom et celui de M. Love, en tant que co-président provincial. En ce qui concerne les frais admissibles, la dernière phrase indique que les services fournis par les employés réguliers de la provinces ou de ces agences ne doivent pas être inclus. Si je vous ai bien compris, vous avez déclaré que cette règle n'était pas inflexible, que les ministres avaient le loisir d'inclure ces frais s'ils le désiraient. Il reste que ce document est une entente signée.

M. Taschereau: Lorsque le comité du fond de développement examine un projet, il le fait pour s'assurer. . . je dois vous avouer que je ne sais trop à quel document vous faites allusion.

Le président: Il s'agit des directives.

M. Taschereau: Le comité du fond de développement ne fait que surveiller la réalisation des projets approuvés. Si un projet indique clairement que les salaires doivent être inclus, cette indication est déterminante. De toute façon, la plupart des projets n'impliquaient pas la participation de bureaucrates.

Nous avons voulu éviter que le gouvernement provincial exige la participation d'un bureaucrate par

[Text]

project, which they probably do. He is studying the economic effects or maybe just pushing the paper through the system. We did not want that charged against the project. That was the reason for those guidelines to the Development Fund Committee. If the minister said that we are going to pay, and this fund is for vocational training and that obviously includes teachers, then it did not apply.

In other words, the Development Fund Committee had guidelines for looking at projects to make sure that bureaucrats were not paid out of it, but if the minister said thou shalt pay, that is the way it was. That is the way we interpreted it all the way through the piece. And that is our difference of view with Treasury Board at this point, the one we have to sort out. We took these as guidelines for a Development Fund Committee, as against a Treasury Board directive, as I guess you would call it. So there was a difference of interpretation as to that role.

• 0945

The Chairman: That is the problem I see in this. When you were talking about this, this particular sentence stared out in front of me, that if you are going to have guidelines and then all of a sudden the ministers decide they are not going to follow them, what is the purpose of guidelines? I think this is where we got into difficulty in this whole program here. Are guidelines there to follow or are they not? I think that is a valid question for this committee.

Mr. Bill Woodley (Principal, Audit Operations, Auditor General of Canada): Mr. Chairman, I just wanted to comment on that particular project for which the salaries were paid. It is one of great interest to us because the project description for that particular project was very vague. It is one we have gone over very carefully, and I just wanted to say we cannot find the word "salaries" anywhere in that project description. So I do not see that it gives specific authorization to bureaucrats to pay salaries for regular provincial employees. It talks about courses, but it does not talk specifically about salaries.

On the point about whether the department knew salaries were being paid, I would just point out that their own auditors, the Audit Services Bureau, did do an audit of this particular project and pointed out in one of their audit reports that salaries were being paid. It was brought to management's attention that salaries were being paid as a comment by the auditors, and they brought it into question at that point.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I just want to recap things at this point. With respect, I think history is of some significance here; you have to judge anything against the background. I think too the pricing of gas and oil and the projections for it are of

[Translation]

exemple, quoi que ce soit probablement le cas. Il peut s'agir de quelqu'un qui étudie les retombées économiques d'un projet ou qui se contente de transmettre les documents pertinents. Nous n'avons pas voulu que ce genre de travail soit rémunéré à partir des fonds pour un projet. C'est la raison pour laquelle nous avons imposé ces directives au comité du fonds de développement. Cependant, le ministre pouvait décider que le fonds servirait à défrayer la formation professionnelle, par exemple, ce qui comprend de toute évidence le salaire des enseignants.

En d'autres termes, le comité du fonds de développement avait des directives à observer pour l'examen des projets. On s'assurait, entre autre, que les bureaucrates n'étaient pas payés sur les fonds destinés aux projets, mais si le ministre était d'avis contraire, c'est lui qui l'emportait. C'est ainsi que nous avons interprété les directives tout au long du processus. Et c'est là que nous avons une divergence d'opinion avec le Conseil du Trésor, divergence que nous devons essayer de résoudre pour l'avenir. Nous avons suivi ces directives pour le comité du fonds de développement, plutôt que les directives du Conseil du Trésor, ce qui a donné lieu à une interprétation différente.

Le président: Voilà justement le hic. Je regardais cette phrase au moment où vous parliez. Je me demandais quelle était l'utilité de directives si les ministres décidaient de passer outre. Tout le problème est là. Et les directives doivent-elles être suivies ou non? Le Comité peut se poser la question.

M. Bill Woodley (directeur principal, Opérations de vérification, Vérificateur général du Canada): Je voulais dire un mot au sujet du projet dans le cadre duquel des salaires ont été payés. Il présentait un intérêt particulier pour nous parce que sa description était très vague. Nous l'avons examiné avec le plus grand soin, mais nous n'avons pas pu trouver le mot «salaires». Donc, en ce qui nous concerne, il ne pouvait pas être considéré comme une autorisation de payer des salaires aux employés provinciaux réguliers. Il y était question de cours, mais non pas de salaires comme tels.

Quand à savoir si le ministère était au courant que des salaires étaient payés, il faut faire remarquer que ses propres vérificateurs, au Bureau des services de vérification, lors de leur vérification de ce projet ont fait remarquer dans un de leurs rapports que des salaires étaient bien payés. L'attention de la direction était attirée par les vérificateurs sur le fait que des salaires étaient payés.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Je voudrais essayer de récapituler la situation. Je pense d'abord qu'il faut essayer de tenir compte du contexte historique. A cet égard, les prix du pétrole et du gaz qui étaient prévus à une certaine époque ont leur importance.

[Texte]

utmost significance too, because after all, they were a justification for many things, not the least of which was the National Energy Policy. There is no use going back through all that to decide whether it was ill-conceived or whether it was proper and all the rest of it.

We have a situation where I think Mr. Woodley said to the committee last Thursday that Venture had the potential of a Hibernia, and many things were done with that expectation. It is evident also that in 1982 there was a political settlement of issues between the Province of Nova Scotia and the Government of Canada that contemplated four \$50 million disbursements to the Province of Nova Scotia from the years 1984 through 1987 for infrastructure directly or indirectly.

The question then becomes, how do governments deliver a political settlement calling for \$200 million? I do not think we can pass by the fact that the enabling legislation came on June 29, 1984. It is a pretty significant date. I do not think what was fine in June or July 1984 suddenly became an awful thing in September or October 1984. I think we have the continuation of a political settlement that was reached between these two levels of government.

A time imperative was injected into the framework as a result of things we touched on yesterday, one of which was the cancellation provision, the second that moneys had to be disbursed, or at least drawn on, prior to production occurring. Of course, the third time factor was simply what happens with the passage of time. Someone suggested that the funds were a trust; they should be kept for the future for the province, if and when there was development. Well, I think with the greatest respect that the province would be completely crazy to sit back in that scenario.

• 0950

We have here a political settlement, an agreement which called for the federal government to disperse \$200 million, in essence at the request of the Province of Nova Scotia. If that were not done, I cannot imagine what the political ramifications of that would be. I have not heard a thing from Members of Parliament, Nova Scotia—either side—relative to this. I assume they were content with the progress of things. I have not heard from the members from Cape Breton that they thought this was some travesty that was going on. Presumably the Government of Nova Scotia is satisfied. They are the ones who are drawing the funds. The Government of Canada I think was obliged under this political settlement to make good on that agreement.

I do not know what comes out of all this. We can talk about the future. In one sense it may be that the lesson for the future is that if there are going to be "political settlements", then it would be wise to have as little terminology, as little verbiage, as possible attaching to them. One question I have is on the lesson for the future, because I think we would be foolish to think there will

[Traduction]

Ils ont servi de justification à un grand nombre de chose, dont la moindre n'était certainement pas la politique énergétique nationale. Inutile de rouvrir la discussion à savoir si elle était mal avisée ou indiquée dans les circonstances.

Dans ce cas-ci, comme le disait M. Woodley jeudi dernier, Venture était censé offrir les mêmes possibilités qu'Hibernia et dans cette hypothèse beaucoup de choses devaient être possibles. De même, en 1982, il y avait une entente politique entre la province de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada qui prévoyait quatre déboursés de 50 millions de dollars à la province de la Nouvelle-Écosse de 1984 à 1987 en vue de l'instauration de l'infrastructure directement ou indirectement.

Ce qu'il faut savoir, donc, c'est comment les gouvernements impliqués ont appliqué une entente politique qui prévoyait des dépenses de l'ordre de 200 millions de dollars. Nous ne devons pas oublier que la loi habilitante a été adoptée le 29 juin 1984. C'est une date très importante. Ce qui était une bonne affaire en juin ou juillet 1984, ne pouvait pas être considéré comme un désastre en septembre ou octobre 1984. Nous avons ici la poursuite d'une entente politique conclue à l'époque.

Les délais étaient également un facteur, comme il a été indiqué hier, puisqu'il y avait une disposition d'annulation et que les fonds devaient être dépensés ou du moins engagés avant le stade de la production. Le troisième facteur était le facteur temps. Quelqu'un a fait valoir que le fonds devait être considéré comme un fonds de fiducie, qu'il devait être gardé pour assurer l'avenir de la province, au moment où les choses décolleraient. J'estime pour ma part que la province aurait été mal avisée de suivre ce scénario et de ne rien faire.

Nous sommes en présence ici d'une entente politique dans le cadre de laquelle le gouvernement fédéral est appelé à dépenser 200 millions de dollars, essentiellement à la demande de la province de la Nouvelle-Écosse. Si rien n'avait bougé, je me demande quelles auraient pu être les répercussions politiques. Je n'ai entendu aucune plainte des députés de la Nouvelle-Écosse—d'un côté ou de l'autre—à ce sujet. Je suppose qu'ils sont satisfaits du déroulement des événements. Je n'ai entendu aucun député du Cap Breton prétendre que le processus avait été une farce. De même, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse semble satisfait. C'est lui qui est le bénéficiaire des fonds. Le gouvernement du Canada, je pense, était obligé de procéder comme il l'a fait dans le cadre de l'entente politique qui avait été conclue.

Maintenant, je ne sais pas quelles en sont les répercussions pour l'avenir. Nous pouvons en parler. La leçon que nous pouvons appliquer à l'avenir est que s'il doit y avoir «des ententes politiques», elles ont intérêt à être les moins explicites possibles. J'aurais une question à poser à ce sujet, c'est-à-dire ce qu'il convient de faire pour l'avenir, parce que je suis certain qu'il y aura d'autres

[Text]

not be "political settlements" of this nature ever again within Canada. So if there are going to be political settlements and there are going to be funds paid over from one jurisdiction to another in settlement of issues outstanding between two levels of government, what are the criteria?

The final question I want to pose is in regard to the future, saying that it would be nice in a pure world to get rid of the grants and contributions altogether. There would be disagreement around this table. I happen to cleave to the thought that we should get rid of them all. We would be a whole lot better off to have a heck of a lot less government. But there are those who would not share that viewpoint. If we are going to have these kinds of programs, what is the best practical way of ensuring the so-called accountability? Is cost-sharing the best practical example? And I am thinking here about the future. Surely if the other level of government, the other partner, is obliged to contribute matching funds, is this not as a practical matter the best way to ensure that the funds are presumably going to go towards the purpose for which they are intended. I wonder if I could have some comment from each of the parties at the table in respect to this suggestion.

Mr. Dye: I would agree with Mr. Wilson's suggestion. I think this brings in more accountability, because you are using funds from a more local budget and it becomes shared; people then join together in the accountability. If for example Newfoundland was in a similar situation and construed to be a political settlement, there was sharing of funds. If you look at all the projects, they are all clearly tied into their offshore. It has seemed to work quite well. Now, what is different between Newfoundland and Nova Scotia? If it was a political settlement, how come one seemed to work better in terms of clarity of the projects being associated with the objective of the legislation and the deal? Perhaps it was the cost-sharing. I think Mr. Wilson has a good point.

Mr. Howe: Mr. Chairman, I would concur. The government in the Newfoundland-Canada offshore agreement did just that. The rules and comments that have caused the trouble, the difference of opinion, in Nova Scotia do not exist in the Newfoundland agreement. If one looks to what one would do in the future, the department might well have said, we have this difference, what do we do, and then take it from there.

So in that sense I think this discussion and the point of the Auditor General has served us well to ensure that we do not get trapped, because the purpose of the development committee is absolutely clear on the same piece of paper that you were talking about. It was to monitor and review approved projects at the beginning. When an instruction at the end comes out, we are in a tangle, so I do concur with the comments of the Auditor General.

[Translation]

«ententes politiques» de ce genre qui surviendront. Lorsqu'il y en aura, lorsque des fonds d'une entité politique devront être versés à une autre dans le cadre d'un règlement entre les deux, quels devront être les critères?

Je pose également cette question dans le même contexte. Dans un monde idéal, il serait bon de mettre fin à toutes les subventions et contributions, du moins, je suis de cet avis. Je ne sais pas si tout le monde autour de la table est nécessairement d'accord. En ce qui me concerne, moins le gouvernement intervient, mieux c'est. Toutefois, certains ne partagent pas ce point de vue. Si nous devons avoir des programmes semblables à l'avenir, quelle est la meilleure façon pour nous du point de vue pratique de nous assurer qu'il y ait imputabilité? Les programmes à frais partagés sont-ils le meilleur exemple à suivre? Je songe à l'avenir. Je me demande si la formule d'appariement n'est pas la meilleure façon de nous assurer que les fonds soient dépensés aux fins pour lesquelles ils ont été prévus. J'aimerais avoir l'avis de chacune des parties représentées autour de cette table.

M. Dye: Je serais d'accord avec la suggestion de M. Wilson. Je pense qu'elle serait une façon d'améliorer l'imputabilité: les fonds prévus pour des réalisations locales viendraient de deux sources de sorte que la responsabilité serait double. Terre-Neuve s'est retrouvée dans la même situation avec une entente politique. Les fonds ont vraiment été partagés à cet endroit. Si vous examinez tous les projets, vous pourrez vous rendre compte qu'ils sont clairement reliés aux ressources sous-marines. Le système a semblé fonctionner assez bien dans ce cas. Quelle a été la différence entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse? S'il y a eu entente politique dans les deux cas, comment se fait que dans un seulement les projets ont pu être considérés comme répondant clairement à l'objectif prévu dans la loi et l'entente? La différence a pu être dans le partage des frais. M. Wilson soulève un point intéressant.

M. Howe: Je serais d'accord, monsieur le président. C'est ainsi qu'a procédé le gouvernement dans le cadre de l'entente sur les ressources sous-marines entre Terre-Neuve et le Canada. Les problèmes qui se sont posés dans l'entente avec la Nouvelle-Écosse ont été absents dans l'entente avec Terre-Neuve. Le ministère n'a qu'à s'inspirer de cette expérience pour l'avenir.

A cet égard, cette discussion, de même que les observations du vérificateur général, nous aideront à éviter le piège dorénavant. Le but du Comité de développement était clair dans les documents. Il devait examiner et surveiller les projets approuvés au stade initial. S'il recevait d'autres instructions par la suite, il était en difficulté. J'appuie donc ce que dit le vérificateur général.

[Texte]

• 0955

Mr. Dan Whelan (Director General, Policy, Canadian Oil and Gas Lands Administration, Energy, Mines and Resources): Just for clarity, Mr. Chairman, in terms of the similar type of arrangement for the Newfoundland Development Fund, after the passage of a couple of years to make sure it was clear that ministers had the ability to approve whatever projects they wanted, you will find that in the Newfoundland Development Fund Agreement provision is made that where there is a listing of costs that cannot be expended there is the additional phrase "unless ministers expressly approve them".

So specific provision is given in the Newfoundland fund for ministers to approve provincial salaries, federal salaries; whatever, just to make sure there was no confusion, as has arisen in the case of the Nova Scotia Development Fund.

People do not have concerns about the way the Newfoundland fund is being handled, but in terms of this issue of whatever terms and conditions might have been adopted by committees and might have been imposed by Treasury Board, those terms and conditions do not apply in the case of Newfoundland.

Mr. Sid Gershberg (Assistant Secretary, Program Branch, Treasury Board Secretariat): Mr. Chairman, on the issue of cost-sharing, I think we would agree that in general it does introduce a degree of discipline into the system.

It should be pointed out, I think, that on the whole most federal-provincial agreements do include a degree of cost-sharing. I refer, for example, to economic and regional development agreements, of which there are a whole host across the country involving many sectoral departments, and virtually all of them do include degrees of cost-sharing. It may be 55:50, 60:40, 70:30, depending on the economic circumstances in different regions, but they virtually all include degrees of cost-sharing.

In the end, I guess is fundamentally a political decision; it is a decision that ministers, in looking at the policies in any particular circumstance, decide whether or not cost-sharing should be part of an agreement. As I say, the vast majority do include cost-sharing. In some sense, I would not say it is the only situation, but certainly it is one of the few where it would include 100% federal funding, I think.

Mr. Wilson: I guess I see some difference between Newfoundland and Nova Scotia in the sense of the degree to which there is development. I think Hibernia is an ongoing thing, whereas it is evident that—for now, anyway—Venture is on the back burner.

The 1982 agreement was executed by the Premier of Nova Scotia, Mr. Buchanan, and the then Prime Minister of Canada, Pierre Trudeau, and it talks about a political settlement of issues. It commits to the federal government paying \$200 million over the period 1984 to 1987, \$50

[Traduction]

M. Dan Whelan (directeur général, Politiques, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, Énergie, Mines et Ressources): J'aimerais préciser un point, monsieur le président, pour ce qui est de la comparaison avec l'entente similaire mettant en cause le fonds de développement de Terre-Neuve. Après un délai de deux ans établissant que les ministres peuvent approuver tous les projets qu'ils désirent, il y a une disposition dans l'entente sur le fonds de développement de Terre-Neuve qui précise, après la liste des frais inadmissibles, «à moins que les ministres ne les approuvent expressément».

Donc, dans le cadre de l'entente sur le fonds de développement de Terre-Neuve, les ministres peuvent approuver le paiement de salaires provinciaux ou de salaires fédéraux; c'est pour être sûr qu'il n'y ait pas de confusion, comme dans le cas de l'entente sur le fonds de développement de la Nouvelle-Écosse.

Les gens ne semblent pas avoir de préoccupation au sujet de la façon dont le fonds de Terre-Neuve est administré, mais les conditions financières et autres qui ont été adoptées par les comités ou qui ont pu être imposées par le Conseil du Trésor ne sont pas les mêmes.

M. Sid Gershberg (secrétaire adjoint, direction des programmes, Secrétariat du Conseil du Trésor): Pour ce qui est de la formule du partage des frais, monsieur le président, nous convenons que de façon générale, elle introduit un certain élément de discipline dans le système.

De toute façon, la plupart des ententes fédérales-provinciales font appel en partie au partage des frais. Je songe, par exemple, aux ententes de développement économique et régional, qui sont nombreuses et qui impliquent plusieurs ministères sectoriels. Presque toutes incluent une forme quelconque de partage des frais. C'est 50/50, 60/40, 70/30, selon les circonstances et selon les régions, mais il y a presque toujours un partage quelconque des frais.

En définitive, la décision est toujours politique; à la lumière des circonstances, ce sont toujours les ministres qui déterminent s'il doit y avoir partage des frais ou non dans le cadre d'une entente. Comme je le disais, la grande majorité des ententes font appel au partage des frais. Ce cas-ci n'est pas unique, mais il est un des rares où le financement est fédéral à 100 p. 100.

M. Wilson: Je puis voir une différence entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse pour ce qui est du degré de développement. Le projet Hibernia est en cours, tandis que le projet Venture—pour l'instant, du moins—est en attente.

L'entente de 1982 a été conclue par le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Buchanan, et par le Premier ministre du Canada à l'époque, Pierre Trudeau, et elle fait état du règlement politique d'un certain nombre de questions. Elle oblige le gouvernement fédéral

[Text]

million a year for those four years without any contribution by the province.

I guess the question is: how does one talk about cost-sharing in the context of a political settlement that was executed between the two levels of government? I mean, clearly, cost-sharing is not on. This was a political settlement of issues between the then-governments.

I want to just spend a bit of time talking about what might have been: the suggestion that, well, somehow this should have been banked and put away until such time as Venture was going full bore. That sort of flies in the face, it seems to me, of some of the conditions attached to payment. But I am wondering if the accountants at the table can tell me what \$200 million will buy in 1995 or in 2010 or 2020, based on some reasonable inflation levels, where there could possibly be any incentive for the Province of Nova Scotia to not wish advancing of the funds as soon as possible in order to invest in infrastructure.

• 1000

The question specifically is—and I think the gentlemen at the table have the ability to do it—if \$200 million is available in 1984 and not spent, what will that same \$200 million buy in 1994, in 2004, and in 2014? I think it is an important point.

Mr. Dye: I think the answer to the question depends on whether we have inflation or deflation. If there is deflation, then you can buy considerably more. I would like to put on the record section 87, part II.

Mr. Wilson: Before we dodge away from that one. I think it is a legitimate question and I think I am entitled to an answer. We have had inflation in the area of anywhere from 4% to 15% to 16% over the past number of years. We are certainly not going to get into a period of deflation. I believe money would double every 12 years, so it is fair to assume that the purchasing power will be cut in half every 12 years under a 6% scenario. If you were at a 12% scenario, it would be cut in half every six years, is this basically correct?

Mr. Dye: I agree with Mr. Wilson's arithmetic. Approximately he is correct, at 6% inflation that would be so. But that does not mean the money had to be spent on projects that were not related to the original project.

Mr. Wilson: But that, Mr. Dye—

Mr. Dye: There is no need to spend the money, sir.

Mr. Wilson: —with the greatest respect, is a matter of opinion.

Mr. Dye: That is right.

Mr. Wilson: You stated your opinion and you have the forum from which to do it, but there are other responsible people within this country who believe that

[Translation]

à verser 200 millions de dollars, 50 millions de dollars par année de 1984 à 1987, sans contribution aucune de la part de la province.

La question est de savoir comment la formule du partage des frais peut être introduite dans le contexte d'une entente politique qui survient entre deux paliers de gouvernement? Dans ce cas-ci, il n'était nullement question du partage des frais. L'entente entre les deux gouvernements était politique.

Je voudrais revenir sur la suggestion après coup, voulant que l'argent aurait dû être placé en attendant que le projet Venture prenne vraiment son essor. Il me semble que la chose n'aurait pas été possible, compte tenu de certaines conditions touchant le versement. Et s'il y a des comptables autour de la table, j'aimerais bien qu'ils me disent ce que 200 millions de dollars pourront acheter en 1995, 2010 ou 2020, en supposant des taux d'inflation raisonnables d'ici là. J'aimerais bien qu'ils me disent si la province de la Nouvelle-Écosse pouvait avoir un avantage quelconque à retarder le versement de ces fonds pour l'instauration d'une infrastructure.

La question est de savoir—et je pense que les gens qui sont ici peuvent le déterminer—si 200 millions étaient disponibles en 1984 et n'ont pas été dépensés, ce que ces mêmes 200 millions de dollars permettraient d'acheter en 1994, en 2004 et en 2014. Je pense que c'est important.

M. Dye: Tout dépend si nous avons de l'inflation ou de la déflation. En cas de déflation, votre pouvoir d'achat augmente considérablement. Je vous signale le paragraphe 2 de l'article 87.

M. Wilson: Avant de nous écarter de cela, je crois qu'il y a là une question légitime à laquelle je pense pouvoir répondre. Depuis un certain nombre d'années, nous avons un taux d'inflation de 4 à 15 ou 16 p. 100. Nous ne nous orientons manifestement pas vers une déflation. Je pense que l'argent double tous les 12 ans, par conséquent on peut considérer que le pouvoir d'achat diminue de moitié tous les 12 ans dans le cadre d'un scénario à 6 p. 100. Si vous prenez 12 p. 100, il va diminuer de moitié tous les six ans, n'est-ce pas?

M. Dye: M. Wilson a raison. C'est effectivement ce qui se passerait avec un taux d'inflation de 6 p. 100. Cela ne signifie toutefois pas qu'il faille affecter cet argent à des projets sans rapports avec le projet initial.

M. Wilson: Mais, monsieur Dye. . .

M. Dye: Il n'est pas nécessaire de dépenser cet argent.

M. Wilson: . . . Permettez-moi très respectueusement de vous faire remarquer que c'est une question de point de vue.

M. Dye: C'est juste.

M. Wilson: Vous avez donné le vôtre et vous avez une tribune pour le faire, mais il y a d'autres gens responsables au Canada qui estiment que ces projets sont

[Texte]

these projects do relate. It may be that some of them are very thin, there may be a slender threat, but it is a political settlement. We are not in a pure world here and I suggest to you that it may well be that there is justification. It may not be enough for you, but it is apparently enough for the Government of Nova Scotia to perfectly well justify the projects.

The funds have been advanced. Indeed, they have been spent on projects. I am not hearing that there is not value for money. I am not hearing that the money was thrown away. I am not hearing that it was stolen. I am simply hearing a suggestion that it was not spent in accordance with the wording which was attached to this thing. But perhaps the real question is, what should the wording be? I am sure there will be political settlements in the future. I suspect the message that is going to come out of this is: be very thin with the wording in the future.

Mr. Dye: There was a need to spend the money in accordance with the act. The testimony suggests that it had to be spent in a short timeframe. There is a section of the act that said, notwithstanding section 30 of the Financial Administration Act, any portion of the amount appropriated under this section may be expended in subsequent fiscal years. So there was no hurry to spend the money, other than the point that Mr. Wilson makes, that you probably had greater purchasing power earlier in inflationary times. So I am not convinced that the money had to be spent on projects. In my view the linkage is somewhat tenuous.

As to fraud and waste and criminal intent, yesterday I probably gave you too much assurance as to whether or not there were fraudulent activities. I touched on some minor problems with sloppy bookkeeping, but I am not in a position to give you assurance that there was no fraud. I have not audited for fraud and all of these things, nor am I in the position to give Parliament assurance there was no waste. I am concerned that perhaps I gave you too much assurance yesterday, in that we have not audited this whole thing nor were we seeking fraud. There may well be some in there. We have not stumbled over it. We have not reported any.

Mr. Howe: I simply want to comment that the department head has and had internal audit, because one of the things that we were mandated to do was to make sure that these projects were properly put into place. Mr. Taschereau, I will ask you to comment, because I do not want the impression left that, in consequence of what the Auditor General has said, nobody is concerned. We are and have been.

Mr. Taschereau: You are probably aware that in the federal government there is what is called the Audit Service Bureau. It has nothing to do with the Auditor General at all. This is an Audit Service Bureau under the Department of Supply and Services.

[Traduction]

liés. Peut-être que dans certains cas le fil qui les relie est très ténu, mais c'est une question de règlement politique. Nous ne sommes pas dans un monde idyllique, et j'estime personnellement qu'il y a peut-être une justification. Elle ne vous paraît peut-être pas suffisante, mais au yeux du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, elle peut l'être largement.

Les crédits ont été avancés. En fait, on les a affectés à des projets. Je n'ai entendu personne dire que cet argent avait été mal dépensé, qu'il avait été gaspillé ou qu'il avait été volé. J'entends simplement dire qu'il n'a pas été dépensé conformément à la lettre du texte. Peut-être en fait devrait-on se demander si le texte avait été correctement rédigé. Je suis certain qu'il va y avoir des règlements politiques à l'avenir. Et je crois que désormais la consigne sera rédiger un texte aussi peu limitatif que possible.

M. Dye: La loi n'exigeait pas que cet argent soit dépensé. D'après le témoignage, il devait l'être très rapidement. Or, il y a dans la loi un article qui stipule: Nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, toute fraction des montants affectés en vertu du présent article peut être dépensée au cours des exercices subséquents. Par conséquent, il n'y avait aucune nécessité de dépenser rapidement cet argent, et cela ne se justifiait que pour la raison avancée par M. Wilson, à savoir qu'en période inflationniste on dispose d'un pouvoir d'achat plus élevé si on dépense l'argent plus rapidement. Je ne suis donc pas certain qu'il fallait utiliser de cette façon cet argent. À mon avis, le lien est plutôt ténu.

Pour ce qui est des questions de fraude, de gaspillage ou d'intention criminelle, je me suis probablement trop avancé hier à propos d'activités frauduleuses. J'ai mentionné quelques petits problèmes de comptabilité fantaisiste, mais je ne suis pas en mesure de vous affirmer qu'il n'y a pas eu de fraude. Je n'ai pas établi ma comptabilité dans une optique de recherche de fraude ou de ce genre de chose, et je ne suis pas en mesure d'affirmer au Parlement qu'il n'y a pas eu de gaspillage. Je pense simplement avoir été peut-être un peu trop catégorique hier, dans la mesure où nous n'avons pas vérifié tout cela et où ne cherchions pas à déterminer s'il y avait eu fraude. Ce n'est pas impossible. Simplement, nous n'en avons pas constaté ni par conséquent signalé.

M. Howe: J'aimerais préciser que le ministère a fait effectuer une vérification interne, car l'une de nos responsabilités consistait à vérifier la conformité de ces projets. Monsieur Taschereau, je vous demanderais de préciser, car je ne voudrais pas qu'on ait l'impression, à la suite du témoignage du vérificateur général, que personne ne s'en préoccupait. Nous nous en préoccupons et nous continuons.

M. Taschereau: Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe au gouvernement fédéral un bureau des services de vérification. Il n'a rien à voir avec le vérificateur général. Il relève du ministère des Approvisionnements et Services.

[Text]

• 1005

We have hired them as auditors to go in and audit these projects for us for that reason exactly—to make sure the detailed money, the track record. . . that everything is in place. They do this once a year, at the end of a fiscal year. They did it last year in August for the previous fiscal year, and they will be going in again this August, I believe, and they will be doing the last fiscal year, which is up until the end of March 1989. And they will do it again every year.

So far those audits have shown nothing out of the ordinary. As Mr. Dye says, we cannot guarantee that there will not be something out of the ordinary in the future. There could be fraud or something; that is always possible. But we do a very detailed audit with an outside audit service, and so far everything is fine. But we cannot guarantee that, either, until the audits are finished.

Mr. Dye: The Audit Services Bureau report for the Canada-Nova Scotia Development Fund agreement, audit comments up to December 31, 1985, brought to the attention—I am just responding on nothing being out of the ordinary—of the readers of this report that the Development Fund Committee operating guidelines dated February 20, 1985, however, state that costs in respect to the services of provincial employees are not eligible. There was something out of the ordinary in that report. But I do not think ASB looked for fraud.

Mr. Techeleau: No, that would not be fraud.

Mr. Bellemare: I would like to take up on some comments made by Mr. Wilson. He refers to the pricing—

The Chairman: No, Mr. Bellemare, would you address the witnesses, please.

Mr. Bellemare: Gladly, Mr. Chairman.

The Chairman: We do not want cross-fire here. We want the witnesses as the witnesses.

Mr. Bellemare: I will address my question to Mr. Dye. It was mentioned during the deliberation that perhaps we should be looking at the history of the world, or Canada, or the oil pricing in Nova Scotia or in Canada, but I personally do not find that these are really the points. The points are not on which Prime Minister had an original idea, but rather on who applied, who signed the contracts and in what manner the money was spent. Do you agree with that?

Mr. Dye: Yes, I agree with that. A deal was finalized in late 1984 or early 1985, and I think actually signed in May of 1985, if my memory serves me well.

Mr. Bellemare: In other words, you would agree with me that it is the person who receives the money, the person who gives the money, and the manner in which the money is spent that are really at stake.

[Translation]

Nous avons engagé des spécialistes de ce bureau pour vérifier pour nous ces projets précisément pour cette raison, pour nous assurer de la conformité de l'utilisation de l'argent, des procédures, etc. Ils le font une fois par an à la fin de l'année financière. Ils l'ont fait l'an dernier en août pour l'exercice précédent, et ils vont de nouveau le faire cette année en août, je crois, pour l'exercice de l'an dernier qui se terminait fin mars 1989. Et ils vont continuer comme cela tous les ans.

Jusqu'à présent ces vérifications n'ont rien révélé d'anormal. Comme l'a dit M. Dye, nous ne pouvons pas affirmer qu'il en sera toujours ainsi. Il peut toujours y avoir des cas de fraude ou autre. Mais nous faisons faire une vérification très détaillée par un service de vérification extérieur, et jusqu'à présent tout va bien. Mais nous ne pouvons rien garantir, évidemment, tant que la vérification n'est pas terminée.

M. Dye: Dans les commentaires de vérification du rapport du bureau des services de vérification sur l'entente sur le fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse jusqu'au 31 décembre 1985, on signale—et je le mentionne puisqu'on vient de dire qu'il n'y avait rien d'anormal—au lecteur que les lignes directrices du Comité du fonds de développement en date du 20 février 1985 stipulent que les frais liés aux services d'employés provinciaux ne sont pas admissibles. Il y avait donc quelque chose d'anormal. Je ne pense pas toutefois que le DSV ait cherché à établir s'il y avait eu fraude.

M. Techeleau: Ce ne serait pas de la fraude.

M. Bellemare: J'aimerais revenir sur certaines remarques de M. Wilson. Il parle de l'établissement du prix. . .

Le président: Monsieur Bellemare, pourriez-vous vous adresser aux témoins.

M. Bellemare: Bien sûr, monsieur le président.

Le président: Nous ne sommes pas là pour avoir une bataille rangée, mais pour interroger des témoins.

M. Bellemare: Je vais donc poser ma question à M. Dye. Au cours de la discussion, on a dit qu'il faudrait peut-être reprendre l'histoire du monde, ou du Canada, ou de l'établissement du prix du pétrole en Nouvelle-Écosse ou au Canada, mais personnellement je ne crois pas que ce soit vraiment le problème. Ma véritable question n'est pas de savoir quel premier ministre a eu une idée originale, mais plutôt qui l'a mise en application, qui a signé les contrats et comment l'argent a été dépensé. Vous êtes d'accord?

M. Dye: Oui. Une entente a été conclue fin 1984 ou début 1985, et je pense qu'elle a été effectivement signée en mai 1985, si ma mémoire est bonne.

M. Bellemare: Autrement dit, vous convenez que ce qui compte ici, c'est la personne qui reçoit l'argent, celle qui donne l'argent et la façon dont cet argent est dépensé.

[Texte]

Mr. Dye: We are going into the thing I like to talk about most, which is the accountability model. We have he who gives the money and he who receives it, and who accounts to whom.

Mr. Bellemare: Would you agree that what is really at stake here is the accountability of the minister responsible for this project? Would you not agree that what is at stake here is the reporting of the Auditor General, what is at stake here is the relationship between the provinces and the federal government? What is at stake here, would you not agree, is the looseness of interpretations of how hard-earned tax dollars can be spent? Would you not agree that what is at stake here is the control of how federal funds are spent? And are you not concerned, Mr. Dye, that there might be some deputy ministers who elasticize definitions of Shakespeare's language?

• 1010

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would like to avoid responses to all these "would I not agree" things because I will probably wind up agreeing to something that I probably should not.

The theme of being concerned about Parliament getting assurance that when they allocate money for a purpose, the money was spent for that purpose, I think, is part of my role. In this case, I brought a report to Parliament that I think clearly demonstrates that the money was spent for purposes that were not intended at the time by Parliament or indeed by the two signing parties to the agreement who set out terms and conditions they both signed. They had a deal and then it apparently was not followed.

To what degree is "indirect"? I think there has been some considerable stretching of the notion of what is indirect in this case.

Mr. Bellemare: My question now is addressed to the deputy minister. You did state yesterday that the intent was to pay for infrastructures directly or indirectly related to the offshore oil and gas exploration agreements. What I have been hearing from you since is that you have been interpreting these words, and these are not the words that I have learned as my second language. I know that my English professors would be very upset with you because you do not follow the Oxford definitions and there is a lot of elasticity. You are defending reluctantly—with a smile, mind you, but reluctantly—your ministers. I suggest that your ministers approve things, despite possibly some negative recommendations you made. The problem here is not only what has happened two governments ago but also one government ago and how money is spent and how people are trying to gag the Auditor General.

Do you agree, Mr. Deputy Minister, that if the federal government gives money out for specific projects—not

[Traduction]

M. Dye: Nous en arrivons à ce qui m'intéresse le plus, le modèle de responsabilité. Il y a celui qui verse l'argent, celui qui le reçoit et la question de savoir qui rend des comptes à qui.

M. Bellemare: Vous convenez que ce qui est vraiment en jeu, c'est la responsabilité du ministre dont relève le projet? Vous reconnaissez que ce qui est en jeu, c'est le rapport du vérificateur général, ce qui est en jeu, c'est le rapport entre les provinces et le gouvernement fédéral? Vous reconnaissez que ce qui est en jeu, c'est un certain laxisme d'interprétation de la façon dont peuvent être dépensées des recettes fiscales durement acquises? Ne reconnaissez-vous pas que ce qui est en jeu, c'est le contrôle de la façon dont sont dépensés les crédits fédéraux? Et ne trouvez-vous pas inquiétant, monsieur Dye, que certains sous-ministres aient tendance à prendre certaines libertés avec les définitions de la langue de Molière?

M. Dye: Monsieur le président, j'hésite à convenir de tout cela, car je risquerais d'avouer des choses que je ne pense pas.

Je pense qu'il m'appartient effectivement en partie de veiller à ce que le Parlement s'assure, quand il affecte des crédits à quelque chose, qu'ils sont effectivement dépensés conformément à ce qui a été fixé. Dans le cas présent, j'ai soumis au Parlement un rapport qui montre à mon avis clairement que cet argent a été dépensé à des fins qui n'avaient pas été prévues initialement par le Parlement ou en fait, par les deux parties signataires de l'entente qui en avaient fixé les conditions. Elles s'étaient entendues sur des modalités qui n'ont pas été respectées.

Qu'entend-on par «indirect»? Dans ce cas-ci, je crois qu'on a pris beaucoup de liberté avec cette notion.

M. Bellemare: Ma question s'adresse maintenant au sous-ministre. Vous avez dit hier que l'idée était de financer des infrastructures directement ou indirectement liées aux ententes d'explorations pétrolières et gazières au large. Depuis, vous nous dites que vous avez interprété ces mots, des mots qui font partie de ma langue maternelle. Croyez-moi, les libertés que vous prenez avec le dictionnaire auraient fait bondir mes professeurs de langue. Vous prenez la défense de vos ministres à contrecœur, avec le sourire, certes, mais à contrecœur quand même. Je pense que vos ministres ont approuvé certaines choses bien que vous ayez peut-être recommandé de ne pas le faire. Le problème n'est pas seulement de savoir ce qui s'est passé il y a deux gouvernements, mais aussi sous le précédent gouvernement et de savoir comment on dépense l'argent et comment on essaie de baillonner le vérificateur général.

Reconnaissez-vous, monsieur le sous-ministre, que si le gouvernement fédéral débloque des crédits pour des

[Text]

transfer payments, but specific projects—and they come under the wording “contributions”, the moneys should be spent for the project intended? If not, if the project becomes obsolete, perhaps the money should be at least frozen or even returned to the federal government.

Mr. Howe: Mr. Chairman, the interpretation of infrastructure investments directly and indirectly related to exploration, development, production in transportation, without being disrespectful to Shakespeare, permitted ministers to make decisions about projects concerning the development of offshore oil and gas in Nova Scotia that would relate directly or indirectly to the potential development. These decisions were made at a time when it was urgent to bring on oil and gas, when the finding of oil and gas offshore Newfoundland and offshore Nova Scotia was going to bring to those provinces a richness they had never had. There was enormous enthusiasm.

The markets for those products are still there. I would draw to the committee's attention an article in *Fortune* magazine that talks about getting ready for power brown-outs. In the northeast of the United States, a market for Venture Gas, ultimately the forecast is that the brown-outs will start this summer, depending upon the weather.

Starting back in the early 1980s, the finds were there. There are more than three trillion cubic feet in the Venture field and the other small finds. There was an enormous enthusiasm for moving forward, for bringing on production, for Nova Scotia and indeed Newfoundland participating in the riches. The collapse of the price was one issue but the markets are still there and the oil and gas is still there. At some stage of the game, unknown to any of us. . . One thing that is perfectly clear, on price particularly, is that there is not anybody who can make an accurate forecast for the future.

• 1015

I am satisfied that the decisions were made within the objectives of the fund directly or indirectly related to exploration, to development, to production and to transportation.

Mr. Stevenson (Durham): I think a whole line of questioning we have not really pursued relates to how the actual procedure of accountability and internal responsibility should function in a situation such as the very rapidly changing marketplace as this particular development agreement unfolded, in the light of the increased ministerial authority and accountability. I expect we are not going to have time to get through this line of questioning, but we can start.

I suppose one could say the marketplace went sour because of pricing and it happened relatively quickly and certainly was not foreseen by the people who initially started the discussions on this. But we can draw another

[Translation]

projets précis—pas des paiements de transfert, mais des projets bien précis—et qu'il les inscrit sous la rubrique «contributions», ces crédits doivent être effectivement affectés à ces projets? Sinon, si ces projets sont abandonnés, il faudrait peut-être au moins geler cet argent ou même le restituer au gouvernement fédéral.

M. Howe: Monsieur le président, sauf le respect que je dois à Molière, l'interprétation de la notion d'investissement d'infrastructure directement ou indirectement liée à la prospection, la mise en valeur, la production et le transport a permis au ministre de prendre des décisions sur des projets concernant la mise en valeur de pétrole et de gaz au large de la Nouvelle-Écosse ayant un rapport direct ou indirect avec cette mise en valeur potentielle. Ces décisions ont été prises à une époque où il y avait un besoin urgent de pétrole et de gaz, et où les découvertes de pétrole et de gaz au large de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse étaient porteuses d'une promesse de richesse sans précédent pour ces provinces. L'enthousiasme a été énorme.

Les marchés de ces produits existent toujours. Je signale au comité un article de la revue *Fortune* où l'on dit qu'il faut se préparer à des pénuries d'énergie. Dans le nord-est des États-Unis, qui est un marché de *Venture Gas*, on dit que ces pénuries pourraient débiter dès cet été si la météo est au rendez-vous.

Au début des années 1980, on a fait des découvertes. Il y a plus de trois milliards de pieds cubes dans le gisement de Venture et dans d'autres petits gisements. En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, il y a eu un immense mouvement d'enthousiasme pour la mise en exploitation de ces gisements. L'effondrement des cours a été une chose, mais les marchés sont toujours là et le pétrole et le gaz sont toujours là. Tôt ou tard, et personne ne sait quand. . . une chose est certaine, en matière de cours en particulier, personne ne peut prévoir l'avenir avec certitude.

Je suis convaincu que les décisions qui ont été prises étaient conformes aux objectifs du fonds et directement ou indirectement liées à la prospection, à la mise en valeur, à la production et au transport.

M. Stevenson (Durham): Il y a tout un domaine de questions que nous n'avons pas abordées: la façon dont doit fonctionner toute la procédure de reddition de comptes, la notion de responsabilité interne dans une conjoncture d'évolution très rapide du marché comme cela a été le cas pour cette entente de mise en valeur, compte tenu de l'accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministérielles. Je pense que nous n'aurons pas le temps d'aller au fond des choses mais nous pouvons commencer.

J'imagine qu'on peut dire que le marché a périclité à cause de l'effondrement des cours, qui s'est produit relativement vite et que les gens qui ont lancé cette discussion n'avaient pas prévu. Mais on peut aussi

[Texte]

example quite easily over the same period of time when an energy policy area went exactly the opposite. In the province of Ontario in 1981 and 1982 all sorts of studies suggested that we had far too many facilities in place for electrical generating power. In fact, I think one study said that even without Darlington coming on stream we had enough facilities constructed to provide power for the province till the year 2025 and certainly well past the year 2000. This year, even with Darlington starting up we are in fact talking about brown-outs in the early 1990s. These things can change very, very quickly, and not just in oil and gas and certainly not just in Nova Scotia.

I would like to ask the Auditor General to respond specifically to this particular fund in front of us or more generally, because in essence the report from the committee will be making recommendations, I would imagine, on a more general basis than just on this fund. How exactly do you think the internal responsibility and accountability between staff working with the particular fund and the minister should unfold? Where are the checks and balances? Where should they work? Was part of the problem here the fact that the fund was written up in the form of an act rather than a more conventional format?

Mr. Dye: Chairman, perhaps I could start with the Treasury Board. It seems to me they took some care to think ahead of how they would like the deal to unfold and then they took no care whatsoever to monitor and enforce it. It seems to me they either should not have put in those conditions, and then they would not have me criticizing them for not following up, or if they put them in, they should either monitor themselves or, through IMAA, delegate the responsibility through to the ministry.

• 1020

I have no problem with delegation, as long as people understand who is responsible for what. If Treasury Board presents the deal and says to the energy minister to follow through and delegate it, that is fine with me. There is no problem with that at all, as long as somebody takes responsibility for the follow-up on monitoring.

I am not trying to create a great big industry of more bureaucrats following up and following up. I quite like the concepts of IMAA. Whether it will work or not, is something we are going to watch with much interest.

At the moment, if they are going to delegate they have to delegate clearly so that the people who have responsibilities delegated to them understand what their responsibilities are. In this case, I think the Treasury Board said it is the department's responsibility. If it is the department's responsibility to follow the deal, then why did the department not have that conflict on the

[Traduction]

prendre pour la même période un autre exemple d'évolution complètement opposé de la politique énergétique. En Ontario, en 1981 et 1982, toutes sortes d'études concluaient que nous avions un énorme excédent de capacité de production électrique. En fait, je crois que dans une de ces études on affirmait que, même sans mettre en activité la centrale Darlington, nous aurions eu une capacité suffisante pour alimenter la province jusqu'à l'an 2025 ou en tout cas bien après l'an 2000. Cete année, malgré l'entrée en activité Darlington, nous en sommes à envisager des pénuries pour le début des années 90. Les choses peuvent donc changer très rapidement, et pas seulement pour le pétrole et le gaz ni pour la Nouvelle-Ecosse.

J'aimerais demander au vérificateur général de nous donner un point de vue précis sur ce fonds en particulier et sur la situation plus généralement, car dans notre rapport nous allons formuler des recommandations qui ne se limiteront pas à ce fonds. Pouvez-vous me dire précisément comment à votre avis la responsabilité interne et les responsabilités du personnel concerné par ce fonds particulier et du ministre doivent s'organiser? Où sont les contrôles? Où doivent-ils intervenir? Le problème dans ce cas précis est-il venu du fait que le fonds se présentait sous forme de loi plutôt que sous une forme plus traditionnelle?

M. Dye: Monsieur le président, je devrais peut-être commencer par le Conseil du Trésor. Les autorités du Conseil du Trésor ont soigneusement réfléchi à la façon dont devait se dérouler cette entente, mais ne se sont absolument préoccupées d'en contrôler le respect. Ou bien ces responsables n'auraient pas dû prescrire ces conditions et je ne les accuserais pas maintenant de ne pas les avoir respectées, ou ils auraient dû prévoir d'en assurer eux-mêmes le contrôle ou de déléguer cette responsabilité au ministère dans le cadre du régime d'accroissement de l'autorité et des responsabilités ministérielles.

Je n'ai rien contre la délégation de pouvoir à condition qu'on sache qui est responsable de quoi. Si le Conseil du Trésor présente l'entente et dit au ministre de l'Énergie de la suivre et de se charger des délégations de pouvoir, pas de problème. Je n'ai aucune objection à condition que quelqu'un ait la responsabilité du contrôle de suivi.

Je ne suis pas en train d'essayer de mettre sur pied toute une industrie administrative du suivi. J'aime bien l'idée du régime d'accroissement des pouvoirs et des responsabilités des ministères. Je suis curieux de voir si cela va marcher.

Pour l'instant, si l'on délègue quelque chose, il faut le faire clairement pour que les gens à qui l'on délègue des responsabilités sachent exactement à quoi s'en tenir. Dans le cas qui nous intéresse, je pense que le Conseil du Trésor a dit que c'était la responsabilité du ministère. Si c'est au ministère d'assurer le suivi, pourquoi celui-ci n'a-t-il pas mis fin à la controverse sur les traitements

[Text]

provincial salaries stopped, or if it was paid out, why did they not get it back?

Where there are terms and conditions, they should be followed. They should be monitored. Where problems occur, we should try to correct the problems and not make them a second time.

Mr. Stevenson: Please state for the committee what your understanding of IMAA is and what sort of flexibility that gives, particularly in a situation where you are managing in an area of significant change.

Mr. Dye: I am probably not the best person here to describe IMAA to your committee, in that it is a creature of Treasury Board and involves departments as they sign memoranda of agreement. Here you have one signed a few weeks ago by energy with the Treasury Board.

IMAA does not come into play with respect to Nova Scotia, but it could—and should, I think—come into play on future arrangements, and there you have to have clear delegation of responsibility. When they set up a memorandum, both sides should understand the implications of what it says. Certainly in terms of performance indicators, IMAA is transferring a lot of responsibility, or delegating it. In turn they are getting back performance indicators, so that the centre can know what is going on without having to interfere themselves.

One of my concerns with IMAA is that in those agreements that I am familiar with, they say the performance indicators will be developed in the future. I am a little worried that the future may take too long and there will not be any accountability, because the performance indicators will not exist, because the underlying systems do not exist today and take a long time to put into place.

The Chairman: Mr. Stevenson, I have to cut you off there in order to give the others time.

I just want to say to Mr. Howe, to get my pitch in here while the climate is right, that if you make the right decision on atomic energy this summer, you will not worry about brown-outs in Canada.

Mr. Parker: For the record, the opposition party in Nova Scotia did object to much of the spending that went on there. They saw it as a propping up of the government in Nova Scotia.

I would like to direct my question to the Treasury Board. The Treasury Board refers to:

increased ministerial authority and accountability as a framework for increased delegation to Ministers

—as they indicated on page 6 of your opening statement. What reporting mechanism is in place under IMAA to ensure appropriate accountability?

[Translation]

provinciaux et n'a-t-il par récupéré cet argent s'il avait été versé?

Quand on stipule un certain nombre de règles, il faut les respecter et il faut en contrôler le respect. S'il y a des problèmes, il faut essayer de les rectifier et non recommencer la même chose.

M. Stevenson: Pouvez-vous dire au Comité comment vous voyez cette notion d'accroissement de l'autorité et de l'imputabilité ministérielles et quelle souplesse elle apporte en particulier dans une conjoncture qui évolue considérablement.

M. Dye: Je ne suis probablement pas le mieux placé pour vous décrire l'accroissement de l'autorité et de l'imputabilité ministérielles, puisque c'est une création du Conseil du Trésor qui concerne les ministères qui signent des protocoles d'entente. En voici un qui a été signé il y a quelques semaines par l'Énergie avec le Conseil du Trésor.

L'AAIM n'intervient pas pour la Nouvelle-Écosse, mais pourrait—et devrait je crois—intervenir dans des ententes futures, et l'on aurait alors une délégation très claire des responsabilités. En cas de signature d'un protocole, les deux parties doivent parfaitement savoir à quoi elles s'engagent. Pour ce qui est des indices d'activités, il est certain que l'AAIM transfère ou délègue une bonne partie des responsabilités. En échange, ce service reçoit des indices d'activités, de sorte que le centre sait ce qui se passe sans devoir intervenir directement.

Ce qui m'inquiète avec l'AAIM, c'est que pour les ententes que je connais bien, on dit qu'on va élaborer à l'avenir des indices d'activités. J'ai peur que cet avenir ne soit un peu lointain et qu'il n'y ait aucune responsabilité parce qu'il n'y aura pas d'indices d'activités, étant donné que les structures sous-jacentes n'existent pas encore et ne seront pas mises sur pied du jour au lendemain.

Le président: Monsieur Stevenson, je dois vous interrompre pour laisser la parole aux autres.

Je voulais simplement dire à M. Howe, pour battre le fer pendant qu'il est chaud, que s'il prend la bonne décision cet été à propos d'énergie atomique, le Canada n'aura pas à craindre de pénurie d'énergie.

M. Parker: Je tiens à souligner que le parti d'Opposition de la Nouvelle-Écosse a critiqué beaucoup de ces dépenses, en disant qu'elles servaient à consolider le gouvernement.

J'ai une question pour les représentants du Conseil du Trésor.

Vous parlez, à la page six de votre déclaration d'ouverture, d'accroissement de l'autorité et de l'imputabilité ministérielles servant de cadre à un accroissement de la délégation de pouvoirs au ministre.

—Quels sont les mécanismes de rapport prévus pour rendre correctement des comptes?

[Texte]

Mr. J. MacDonald: There is actually quite a bit in place. Let me say that the whole IMAA initiative is designed to get Treasury Board and central agencies generally, including my office, out of the way of departments to allow them to manage more freely and to be more accountable for their actions.

We have policy responsibility for certain areas, financial, administration, resource allocation, and personnel. We in Treasury Board are the general management of the government. We require certain information from departments as to how well they are exercising the authority.

What we are trying to do here is to strike an appropriate balance between asking for information that we need as bureaucrats in order to ensure Treasury Board ministers that the policies are being discharged, while at the same time not over-burdening departments with so many reports that they really would have been better had they not asked for the increased delegation. xxx We ask for a brief annual report from the deputy minister on the major items that have transpired during the course of that year that relate to the items identified in the Memorandum of Understanding. This could be on an exception basis. For example, if we were to delegate increased contracting authority, the deputy might say he has discharged it in accordance with the delegations provided to you and everything is okay.

• 1025

We use internal audit extensively, because internal audit over a fixed cycle of time looks at all major areas of a department. So one of the major tools we and the deputy minister have for ensuring that the delegated authorities are being discharged is through internal audit. They go in after the fact and assess whether or not the particular authorities have been discharged as appropriate. The internal audit would advise the deputy. The deputy would in turn advise us. Basically it is a question of greater delegation to the minister and, through that, to the department, and then on an annual basis having a report back indicating how that authority was discharged. At the end of the memorandum's term of agreement, which usually is three years, we would renegotiate another one and have a more complete report.

Mr. Parker: Have you any comment to make on that, Mr. Dye?

Mr. Dye: No, other than I am waiting to see these things work, and I am most interested in the performance indicators, which I think there is a great lack of across government generally.

Mr. Parker: We reached a point where the minister had to step in, and he has now said he has put a lid on the spending there. This is after the fact, really. If we had this put in place we would not be faced with the situation we are faced with at the present time.

[Traduction]

M. J. MacDonald: Il y a en fait beaucoup de choses. Je précise que l'AAIM a évité au Conseil du Trésor et aux organismes centraux, y compris mon bureau, d'entraver les activités des ministères en leur laissant une plus grande liberté de manoeuvre et une plus grande responsabilité de leurs actes.

Nous avons une responsabilité en matière de politique dans certains domaines, les finances, l'administration, l'attribution des ressources et le personnel. Au Conseil du Trésor, nous nous occupons de la gestion générale du gouvernement. Nous exigeons des ministères certains renseignements sur la façon dont ils exercent leur pouvoir.

Nous essayons en fait d'avoir une attitude équilibrée, c'est-à-dire de demander les informations dont nous avons besoin pour confirmer aux dirigeants du Conseil du Trésor que les politiques sont correctement appliquées sans écraser les ministères sous une foule de rapports et leur faire regretter d'avoir demandé cette délégation accrue de pouvoir. Nous demandons au sous-ministre de présenter un rapport annuel succinct sur les principaux événements survenus en cours d'exercice et qui concernent les sujets abordés dans le protocole d'entente. Ce sont généralement des interventions exceptionnelles. Par exemple, s'il y a eu extension des pouvoirs délégués en matière contractuelle, le sous-ministre peut répondre qu'il a exercé ses pouvoirs conformément aux conditions dont ils étaient assortis et que tout s'est bien passé.

Nous utilisons beaucoup la vérification interne, car sur un exercice donné, elle fait le tour de tous les grands secteurs d'un ministère. C'est donc l'un de nos principaux outils pour vérifier l'exercice des pouvoirs délégués. On intervient après coup pour voir si des pouvoirs délégués ont été exercés correctement. Le service de vérification interne communique avec le sous-ministre, qui communique lui-même avec nous. Il s'agit essentiellement d'une question de délégation de pouvoirs au ministre et, par son intermédiaire, au ministère, puis il doit y avoir un rapport annuel indiquant les modalités de l'exercice de ces pouvoirs délégués. A la date d'échéance du protocole d'entente, généralement au bout de trois ans, on renégocie et on présente un rapport plus complet.

M. Parker: Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet, M. Dye?

M. Dye: Non, sinon que j'attends de voir ces principes en application, et je m'intéresse beaucoup aux indices d'activité qui, à mon avis, font grandement défaut dans l'ensemble de l'administration publique.

M. Parker: Nous en sommes rendus à l'étape où le ministre doit intervenir, et il a demandé qu'on arrête les dépenses. Il intervient après coup. Si des précautions avaient été prises, nous n'aurions pas ce problème.

[Text]

Mr. J. MacDonald: Mr. Parker, I think it is important to recognize that the process I described would be the process that would come into play had this particular issue come to bear with an MOU in force. There was an audit. In this case it was the external auditor who undertook the information. It may or may not have come to bear during the course of an IMMOU that one project out of the thousands out there would have been detected by the internal audit and reported.

I do want to emphasize the fact that it is the view of Treasury Board that we are not dealing with a particularly flawed process here. The Auditor General did raise certain issues. We are here before the public accounts committee. That is an element of accountability, gentlemen and ladies, I believe, and were that not so we probably would not be here. We would be back in our offices doing something else. So the fact that the Auditor General said in his opinion certain things were not followed and Treasury Board and the department are here is an indication that the process we have in place functions.

Mr. Parker: I guess I ought to follow that up. How is accountability to Parliament ensured through this process?

Mr. J. MacDonald: Mr. Parker, you are parliamentarians. This is a committee of Parliament, and we are here. The minister is accountable in the House daily. All our ministers are.

Mrs. Marleau: We have heard all the reasons. This is a political thing, and you are right that it is a political decision made by ministers, and there is an accountability process with the Auditor General. What has to come out of this, though, is how the people of Canada can trust that it will not happen again. These decisions are made behind closed doors, and if the Auditor General does not happen to pick the particular projects, there is no guarantee that whatever fund is set up by the government. . . There is no guarantee that it is not happening all over the place and there is not an agreement made up here in this spot. All of a sudden the minister decides he has said something publicly, so everybody in Canada loves him, but he is going to do whatever he wants for his own benefit or his friends' benefit. That is what this is all about. This is what it boils down to.

• 1030

In this particular deal we know there was a highway built through a minister's riding. He happens to own a whole bunch of land there. It could be something that just happened. It does not mean it was necessarily done because of him. But it is sort of "iffy" looking when you realize that it is not really related to offshore development. That is the kind of thing the people of Canada want to know. In the future, are we protected against that? Can we believe that this government, when it signs an agreement, will follow the rules it makes for itself?

[Translation]

M. J. MacDonald: M. Parker, je pense qu'il est important de reconnaître que le même processus se serait appliqué dans le cas d'un protocole d'entente. Il y a eu une vérification. En l'occurrence, c'est le vérificateur externe qui a recueilli les renseignements. Il n'est pas garanti qu'au cours d'une vérification, le service de vérification interne parvienne à détecter un projet parmi des milliers, et à le signaler.

Je veux insister sur le fait que de l'avis du Conseil du Trésor, nous n'avons pas ici à faire à un processus particulièrement mauvais. Le vérificateur général a soulevé certaines questions. Nous sommes ici devant le Comité des comptes publics. Cela fait partie de l'obligation de rendre compte, car dans le cas contraire, nous ne serions pas ici, mais dans nos bureaux, à faire autre chose. Le bon fonctionnement du processus est attesté par le fait que le vérificateur a indiqué qu'à son avis, certaines règles n'ont pas été respectées, et par le fait que le Conseil du Trésor et le ministère sont ici pour en parler.

M. Parker: Restons sur le même sujet. En quoi ce processus peut-il garantir le respect du principe de la responsabilité devant le Parlement?

M. J. MacDonald: M. Parker, vous êtes un parlementaire. Vous faites partie d'un comité du Parlement, et nous sommes ici. Le ministre rend compte quotidiennement devant la Chambre, comme tous nos ministres.

Mme Marleau: Vous nous avez présenté tous vos arguments. Il s'agit là d'une question politique, et comme vous le dites, c'est une décision politique qui a été prise par les ministres, et le principe de la responsabilité est garanti par le vérificateur général. Il reste néanmoins à se demander comment la population du Canada peut espérer que ce genre de chose ne se reproduira plus. Voilà des décisions qui sont prises en secret, et si le vérificateur ne détecte pas les projets litigieux, rien ne garantit que les fonds fournis par le gouvernement. . . Rien ne prouve que ce n'est pas ce qui se passe partout, ni que vous ne vous soyiez pas entendus entre vous. Le ministre décide soudain de faire une déclaration publique, et tous les Canadiens l'applaudissent, mais il va faire ce qu'il veut dans son intérêt et dans celui de ses amis. Voilà à quoi se résume tout le problème.

Nous savons que dans cette affaire, on a fait construire une route dans la circonscription d'un ministre, qui possède beaucoup de terrain à cet endroit. C'est peut-être un hasard, et la route n'a peut-être pas été construite à cause de lui, mais c'est quand même bien curieux lorsqu'on considère que ces travaux n'ont aucun rapport avec l'exploitation des gisements sous-marins. Voilà ce que les Canadiens veulent savoir. Pouvons-nous espérer que cela ne se reproduira plus, et que lorsque le gouvernement signera un accord, il s'engagera à suivre les règles qu'il a lui-même fixées?

[Texte]

Mr. J. MacDonald: Mr. Chairman, Ms Marleau, certainly it is the view of Treasury Board that when agreements are made we are accountable for their discharge.

Mr. Dye: Chairman, part of that accountability would include evaluation, and there has not yet been an evaluation of the Nova Scotia project or the Newfoundland project. I would offer that one of the things still to be done in the accountability loop is to have an evaluation done.

Mrs. Marleau: You are talking about evaluating the projects afterwards in terms of its value.

Mr. Dye: Yes.

Mrs. Marleau: Perhaps that would be a good thing to suggest, yes. Will it be done?

Mr. Howe: The answer is that there is every intention of doing an evaluation and it will be done. There is a very interesting question as to when it should be done. That would seem to me open for question. When you are dealing with very long-term large projects, the time horizon is extremely long and the timing of it is very much open to question.

The Chairman: But when the guidelines are laid down in the beginning, as these were, then they are there to be followed. I think that should be the end result of this discussion. Guidelines are there to be followed, not to be ignored.

Mr. Wilson: Probably the essence of the discussion is that a political agreement was entered into in 1982 between the then federal government and the province that called for a one-way street in the sense of dollars departing Ottawa and arriving in Nova Scotia. Of course, it is pretty obvious that in the lead-up to the 1984 election... I think June 29, 1984, was the date the enabling legislation was passed. So you have a \$200 million election cookie laid out by the government for Nova Scotia. One cannot help but wonder, in the context of Canadian politics, how a successor government copes with that sort of legislation that has been passed within the Parliament of the country.

An hon. member: Where are the members from Nova Scotia?

The Chairman: Order, please.

Mr. Wilson: I have not heard a word from the Nova Scotia Members of Parliament on either side about this. I have not heard a word of criticism of the projects from the members from Cape Breton, the industrial parks and so on. It seems to me we are talking about the wording of some guidelines. It is pretty clear that there was a political intention—indeed, a political agreement, a political settlement—to deliver moneys to Nova Scotia. Whether one agrees with that or not, it was certainly done six or seven years ago, and I think we would all agree it would be extremely difficult to depart from that course once it was entered into; indeed, it would be suicidal. I think that is fair to say.

[Traduction]

M. J. MacDonald: Monsieur le président, M^{me} Marleau, le Conseil du Trésor estime que lorsqu'un accord est signé, nous sommes responsables de son exécution.

M. Dye: Monsieur le président, cette responsabilité comporte une part d'évaluation, alors que les projets de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve n'ont pas encore été évalués. J'estime qu'au nom du principe de la responsabilité, il faut tout d'abord procéder à cette évaluation.

Mme Marleau: Vous parlez de la détermination de la valeur de ces projets après coûts.

M. Dye: Oui.

Mme Marleau: Ce serait sans doute une bonne chose à faire. Est-ce que ce sera fait?

M. Howe: Nous avons l'intention d'en faire une, et nous en ferons une. Reste à savoir quand. On peut se poser la question. Dans ce genre de projet à très long terme, les délais sont très lointains, et on peut donc s'interroger sur la meilleure date pour procéder à cette évaluation.

Le président: Mais lorsque des lignes directrices sont fixées dès le départ, comme dans le cas présent, elles doivent être respectées. Je pense que ça devrait être l'élément ultime de cette discussion. Les lignes directrices doivent absolument être respectées.

M. Wilson: En définitive, le gouvernement fédéral et la province ont conclu en 1982 un accord prévoyant un paiement à sens unique d'Ottawa à la Nouvelle-Écosse. Il est naturellement évident qu'à la veille de l'élection de 1984... Je crois que la loi habilitante a été adoptée le 29 juin 1984. Le gouvernement a donc fait un cadeau électoral de 200 millions de dollars à la Nouvelle-Écosse. Dans le contexte de la politique canadienne, il convient donc de se demander comment un gouvernement nouvellement élu peut faire face à ce genre de mesure législative adoptée par le Parlement du pays.

Une voix: Où sont les députés de Nouvelle-Écosse?

Le président: A l'ordre, s'il-vous-plaît.

M. Wilson: Je n'ai pas entendu la moindre intervention des parlementaires de Nouvelle-Écosse, qu'ils soient de l'opposition ou du Parti ministériel. Les députés du Cap Breton n'ont formulé aucune critique contre ces projets, que ce soit pour les parcs industriels ou pour autre chose. J'ai l'impression que nous parlons de la formulation de certaines lignes directrices. Il semble assez évident qu'on a conclu un accord politique visant à verser de l'argent à la Nouvelle-Écosse. Qu'on l'accepte ou non, c'est ce qui a dû se passer il y a six ou sept ans, et vous reconnaîtrez sans doute qu'il aurait été très difficile de revenir en arrière une fois le mouvement amorcé; en fait, ç'aurait été suicidaire, il faut bien le reconnaître.

[Text]

The problem I think we have, once we are into that, is in the definitional aspect of it. We see it not only here, Auditor General and Comptroller General, but I suggest we see it in the accessing of so many of these government programs, whether they are grants, contributions or whatever you want to call them. In the grant-getting aspect of things, what employs the professional "troughers" is the crossing of the t's and the dotting of the i's in order to adhere to some esoteric criteria in order to access funds.

In the end, it seems to me that quite often it matters not whether anything comes out of it, whether anyone is employed or whether anything good happens. As long as the criteria are met and the grants are forthcoming, this becomes the obsession. In other words, it is meeting those regulations and guidelines that is first and foremost, and it almost

• 1035

I have concerns coming out of this thing on the assumption that history is not going to halt at this time, that there will be, under various administrations, from time to time, political settlements. How indeed does one deal with those, other than through the political process? The ultimate accountability with a political settlement, it seems to me, is the ballot box. If this is so wrong, surely Members of Parliament in Nova Scotia, indeed the people of Nova Scotia, will be the ultimate judges of the matter. So I am curious whether any approach has been made on the part of Members of Parliament in Nova Scotia on either side criticizing this process in any way, and I wonder if anyone has any comments on how one deals with political settlements other than in a political way.

The Chairman: Mr. Howe.

Mr. Howe: I have no comment I can usefully make, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Dye.

Mr. Dye: In this particular case I do not think any of the i's were dotted and I do not think the objectives were achieved, political settlement or not. We audit against the rules set up by the political people. We have reported, and it seems to me this could have been much better handled through an ERDA kind of thing, where everybody understands the rules.

The Chairman: We will have to bring the meeting to a close. I want to thank our witnesses for being with us last night and today. Personally, I think it has been a very informative discussion. There has been a very good response and these were two very valuable meetings. It is certainly a pleasure to sit in on a meeting where you get this kind of questioning and answering back and forth. So we appreciate your patience and your presence very much.

The meeting is adjourned.

[Translation]

A partir de là, il convient de s'intéresser au problème des définitions. On le voit dans les activités du vérificateur général et du contrôleur général, mais également, à mon avis, dans les conditions d'admissibilité à une foule de programmes gouvernementaux, qu'il s'agisse de subventions, de contributions, ou d'autre chose. Lorsqu'il est question d'accorder des subventions, on s'efforce de mettre les points sur les i pour appliquer des critères fort complexes.

En définitive, peu importe que l'opération donne des résultats, que l'on crée de l'emploi ou que l'on obtienne quelque chose de positif. Les responsables des projets sont obsédés par le respect des critères et l'obtention des subventions. Autrement dit, l'essentiel est de se conformer aux règlements et aux lignes directrices.

Tout cela m'inquiète, car on peut supposer que l'histoire ne s'arrêtera pas là et qu'il va encore y avoir périodiquement des ententes politiques sous différents gouvernements. A quel contrôle peut-on les soumettre, sinon à un contrôle de nature politique? La responsabilité ultime des ententes politiques se trouve, à mon avis, dans les urnes. Si l'affaire est si grave, elle sera jugée en dernier recours par la population de Nouvelle-Écosse. C'est pourquoi j'aimerais savoir si des députés de Nouvelle-Écosse ont critiqué ce processus, indépendamment de leur appartenance politique, et s'ils ont des propositions à faire concernant la façon de contrôler les ententes politiques autrement que sur le plan politique.

Le président: M. Howe.

M. Howe: Je n'ai rien de particulier à dire, monsieur le président.

Le président: M. Dye.

M. Dye: Dans ce cas particulier, je ne pense pas qu'on ait vraiment mis les points sur les i, ni qu'on ait atteint les objectifs visés, indépendamment de l'entente politique. Nous effectuons nos vérifications à partir de règles fixées par la classe politique. Nous avons présenté notre rapport, et il me semble qu'il aurait été bien préférable de recourir à une formule comme celle des EDER, dont tout le monde comprend les règles.

Le président: Nous devons mettre un terme à cette séance. Je tiens à remercier nos témoins d'avoir été des nôtres hier soir et aujourd'hui. Personnellement, j'ai trouvé le débat très intéressant. Il a permis d'obtenir de bonnes réponses, et ces deux séances m'ont semblé très utiles. C'est toujours un plaisir de participer à des séances où les échanges sont aussi animés. Nous avons beaucoup apprécié votre présence et votre patience.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
 Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
 retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
 Centre d'édition du gouvernement du Canada,
 Approvisionnement et Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

The problem I think we have, once we are told that, is in the definitional aspect of it. We see it not only here, Auditor General and Comptroller General, but I suggest we see it in the accessing of so many of these government programs, whether they are grants, contributions or whatever you want to call them. In the grant-giving aspect of things, what employs the professional "brouhahas" is the crossing of the T's and the dotting of the I's in order to adhere to some esoteric criteria in order to access funds.

In the end, it seems to me that quite often it matters not whether anything comes out of it, whether anyone is employed or whether anything good happens. As long as the criteria are met and the grants are forthcoming, this becomes the objective. In other words, it is meeting those regulations and guidelines that is first and foremost, and it almost

A partir de là, il est difficile de définir le problème des définitions. In le cas de programmes d'investissement général et du public, nous voyons souvent, à mon avis, dans les programmes de subventions et de contributions, ce qui est en question est la complexité de nature les procédures et les exigences sont très compliquées.

En définitive, je pense que l'opération soignée des résultats, que l'on crée de l'emploi ou que l'on souhaite quelque chose de positif. Les responsables des projets sont onédes par le respect des traités et l'attribution des subventions. Autrement dit, l'essentiel est de se conformer aux règlements et aux lignes directrices.

Tout cela est possible, car on peut supposer que l'histoire ne s'écrit pas là et qu'il va encore y avoir périodiquement des ententes politiques sous différents gouvernements. À quel contrôle peut-on les soumettre, sinon à un contrôle de nature politique? La responsabilité ultime des ententes politiques se trouve, à mon avis, dans

Members of Parliament in Nova Scotia, indeed the people of Nova Scotia, will be the ultimate judges of the matter. So I am curious whether much has been made on the part of Members of Parliament in Nova Scotia on

WITNESSES

From the Auditor General of Canada:

- Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada;
- Bill Woodley, Principal, Audit Operations.

From Energy, Mines and Resources:

- Bruce Howe, Deputy Minister;
- Dan Whelan, Director General, Policy Canada Oil and Gas Lands Administration;
- Maurice Taschereau, Administrator, Canada Oil and Gas Lands Administration.

From the Treasury Board Secretariat:

- J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada;
- Sid Gershberg, Assistant Secretary, Program Branch.

I think I want to thank our witnesses for being with us last week and today. Personally, I think it has been a very informative discussion. There has been a very good response and these were the very valuable meetings. It is certainly a pleasure to sit in on a meeting where you get the kind of questioning and answering back and forth. So we appreciate your patience and your presence very much.

The meeting is adjourned.

TÉMOINS

Du Bureau du vérificateur général du Canada:

- Kenneth M. Dye, FCA, vérificateur général du Canada;
- Bill Woodley, directeur principal, Opérations de vérification.

Du Ministère de l'énergie, des mines et des ressources:

- Bruce Howe, sous-ministre;
- Dan Whelan, directeur général, Politiques, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada;
- Maurice Taschereau, administrateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada.

Du Secrétariat du Conseil du Trésor:

- J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada;
- Sid Gershberg, secrétaire associé, Division des programmes.

Je tiens tout d'abord à remercier nos témoins d'avoir été des heures hier soir et aujourd'hui. Personnellement, j'ai trouvé le débat très intéressant. Il y a eu un échange de bonnes réponses et les deux côtés m'ont semblés très ouverts. C'est toujours un plaisir de participer à des séances où les échanges ont lieu. Nous vous remercions beaucoup d'avoir été présents et de votre présence.

La séance est levée.

Minutes of Proceedings and Evidence on the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Chapter 21 of the Auditor General's Report for the fiscal year ending March 31, 1988—Organization and Programs of the Office of the Auditor General which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)

Chapitre 21 du Rapport du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988—Organisation et programmes du Bureau du vérificateur général, lequel est déferé en permanence au Comité selon le règlement 108(3)

Consideration of Draft Report on the Audited Financial Statements of the Government of Canada

Étude d'un projet de rapport sur les états financiers vérifiés du gouvernement

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugene Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

Membres

Eugene Bellemare
Gabriel Fontaine
Jean-Guy Guilbault
Diane Marleau
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

WITNESSES

From the Auditor General of Canada
Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada
Bill Woodley, Principal Audit Officer
From Energy, Mines and Resources
Bruce Howe, Deputy Minister
Don Warkun, Director General, Policy Canada Oil and
Gas Land Administration
From the Treasury Board Secretariat
J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada
Sid Garbner, Secretary General

WITNESS

From the Auditor General of Canada
Kenneth M. Dye, FCA, Auditor General of Canada
Bill Woodley, principal, Operations de
l'audit
From Energy, Mines et Ressources
Bruce Howe, sous-ministre
Don Warkun, directeur général, Politiques,
Canada
From the Treasury Board Secretariat
J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada
Sid Garbner, secrétaire général

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

1989

1-7004

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 5, 1989

(16)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:35 o'clock a.m. this day in Room 269, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson.

Acting Member present: Stan Hovdebo for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witness: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

The Chairman presented the Sixth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure which is as follows:

The Sub-committee agreed to recommend the following to the Standing Committee:

- That on Tuesday mornings at 9:30 a.m., the Committee have an *in camera* briefing by its Staff Researchers, or, where necessary, a Steering Committee meeting.
- That on Thursday mornings the full Committee meet from 9:30 a.m. to 12:00 noon, enabling the Committee to hear several witnesses during the one full morning.
- That on October 5th, the Committee meet with the Auditor General of Canada from 9:30 a.m. to 10:30 a.m. on Chapter 21—Organization and Program of the Office of the Auditor General—contained in his 1987-88 Annual Report and at 11:00 a.m., the Committee consider *in-camera* a draft report on the Audited Financial Statements of the Government of Canada.
- That on Thursday, October 12th, the Committee have a briefing on Transfer Payments between the Federal and Provincial Governments contained in Section 7, Volume II, Part I of the Public Accounts of Canada for 1987-88.
- That the Committee authorize the payment of \$191.90 for expenses incurred on July 9, 1989 when the Committee hosted a business breakfast for Members of the Australian Committee on Public Accounts.

On motion of Eugene Bellemare, the Sixth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure was concurred in.

On motion of Diane Marleau, it was agreed,—That the document entitled "Opening Statement of Kenneth M. Dye, F.C.A. Auditor General of Canada to the Standing Committee on Public Accounts Hearing on the 1989-90

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 5 OCTOBRE 1989

(16)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 35 dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Diane Marleau, Jean-Marc Robitaille, Ross Stevenson.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoin: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada.

Le président présente le Sixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont la teneur suit:

Le sous-comité convient de faire les recommandations suivantes au Comité permanent:

- Que le mardi matin à 9 h 30, les attachés de recherche informent le Comité à huis clos ou, selon le cas, que le comité de sélection se réunisse.
- Que le Comité se réunisse de 9 h 30 à midi le jeudi afin d'entendre plusieurs témoins dans la matinée.
- Que le 5 octobre, de 9 h 30 à 10 h 30, le Comité entende le vérificateur général du Canada au sujet du Chapitre 21—Organisation et programmes du Bureau du vérificateur général, du Rapport annuel 1987-1988; et qu'à compter de 11 heures, le Comité étudie à huis clos un projet de rapport sur les états financiers vérifiés du gouvernement.
- Que le jeudi 12 octobre, le Comité reçoive un exposé sur les Paiements de transfert entre le gouvernement fédéral et les provinces, Partie I, Volume II, Section 7 des Comptes publics du Canada pour 1987-1988.
- Que le Comité autorise le paiement d'un montant de 191,90\$, soit les frais d'un déjeuner d'affaires tenu le 9 juillet 1989, avec les membres du Comité des comptes publics d'Australie.

Sur motion d'Eugène Bellemare, le Sixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

Sur motion de Diane Marleau, il est convenu,—Que le document intitulé «Commentaires d'introduction de Kenneth M. Dye, F.C.A., vérificateur général du Canada, en vue de l'audience du Comité permanent des comptes

Estimates of the Office of the Auditor General of Canada 18 May 1989" be printed as an Appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (See Appendix "PUBL-1").

The Committee commenced consideration of Chapter 21 contained in the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3).

Kenneth M. Dye made an opening statement and answered questions.

At 10:50 o'clock a.m. by unanimous consent, the Committee proceeded to sit *in camera*.

It was agreed,—that the meeting be transcribed and the Clerk be authorized to keep a copy of the Transcript for a period up to 3 months.

The Committee commenced consideration of its Draft Report on the Audited Financial Statements of the Government of Canada contained in the 1987-88 Public Accounts of Canada.

It was agreed,—That the Draft Report be concurred in.

Ordered—That the Chairman present the Second Report of the Committee to the House.

At 11:05 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

publics sur le budget des dépenses du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'exercice 1989-1990, le 18 mai 1989, soit imprimé en annexe aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui (voir appendice «PUBL-1»).

Le Comité étudie le Chapitre 21 du Rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988, rapport dont le Comité est saisi d'office en conformité du paragraphe 108(3) du Règlement.

Kenneth M. Dye fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 50, du consentement unanime, la séance se poursuit à huis clos.

Il est convenu,—Que le compte rendu de la séance soit transcrit et que le greffier soit autorisé à en conserver une copie pour une période de trois mois.

Le Comité examine un projet de rapport sur les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada, Comptes publics du Canada 1987-1988.

Il est convenu,—Que le projet de rapport soit adopté.

Il est ordonné,—Que le président présente le Deuxième rapport du Comité à la Chambre.

À 11 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, October 5, 1989

• 0935

The Chairman: I call the meeting to order.

We do not have a quorum, so that means we cannot have any votes, but we should be able to proceed if there are any questions, in the best interests of time. We are five minutes late now, and I understand Mr. Stevenson will be along a little later. So if everybody is in agreement, we can do that.

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): Mr. Chairman, I have a point of order.

J'aimerais féliciter M. Kenneth Dye pour l'excellente présentation qu'il a faite à Halifax cet été. Il a été d'une politesse et d'une affabilité remarquables. Comme député, j'étais fier de voir le vérificateur général du Canada se comporter en gentilhomme et de façon très professionnelle. Malheureusement, je ne peux pas en dire autant des hôtes de la Nouvelle-Écosse.

The Chairman: Mr. Bellemare, I think we will leave it at that because we are into another jurisdiction here. I think your remarks are appreciated and taken in the right context of good intentions, but I think we had better get on with our own committee meeting at this time. Thank you for your comments.

This morning, ladies and gentlemen, our meeting was called for the purpose of consideration of chapter 21 of the Auditor General's report for the fiscal year ending March 31, 1988, entitled "Organization and Programs of the Office of the Auditor General". First of all, we will go to our Subcommittee on Agenda and Procedure report, which you have before you.

Your subcommittee agreed to recommend the following to the standing committee. We met for about an hour and 40 minutes. As background to this, during the latter part of April, May and June while we were meeting last spring, we had major meetings on Tuesday mornings and on Thursday mornings. In addition to that, we had steering committee meetings and briefings for the committee as well. This put quite a load on committee members because many of them were serving other committees. It put a strain on them in relation to their duties in the House of Commons.

We are therefore going to try a new approach starting out this session. We will reserve one of those mornings a week for our briefings or for steering committee to plan our agenda and also to discuss reports to go to the House. Our meetings would start at 9.30 a.m. on Tuesdays and Fridays instead of 9 a.m., because it is normal that committees around here start at 9.30 a.m. We are trying this on an experimental basis, but on the mornings for

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 5 octobre 1989

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Nous n'avons pas le quorum et donc il nous est impossible de voter, mais nous pouvons certainement, afin de gagner du temps passer aux questions. Nous avons déjà cinq minutes de retard. Si j'ai bien compris, M. Stevenson va venir un peu plus tard. Si vous en convenez, nous pourrions donc commencer.

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

I would like to congratulate Mr. Kenneth Dye for the excellent presentation he made in Halifax this summer. He was very friendly and polite. As an M.P. I was very proud to see the auditor general of Canada behave in such a gentlemanly and very professional manner. Unfortunately, I cannot say the same of the counterparts in Nova Scotia.

Le président: Monsieur Bellemare, je pense que nous allons en rester là, puisqu'il s'agit d'une autre juridiction. Je pense que vos remarques ont été bien accueillies et qu'elles révèlent d'excellentes intentions, mais il vaudrait mieux que nous nous en tenions à nos travaux pour l'instant. Merci de vos remarques.

Ce matin, mesdames et messieurs, nous nous réunissons pour examiner le rapport du vérificateur général pour l'année se terminant le 31 mars 1988, chapitre 21 «Organisation et Programme du bureau du vérificateur général». Avant d'aller plus loin, nous allons aborder le rapport du sous-comité du programme et de la procédure que vous avez devant vous.

Le sous-comité recommande ce qui suit au Comité permanent des comptes publics: Nous nous sommes réunis pendant environ une heure et 40 minutes. Pour votre gouverne, j'aimerais préciser qu'à la fin du mois d'avril, au mois de mai et au mois de juin, nous tenions nos réunions principales les mardis et jeudis matin. En outre, il y avait des réunions du sous-comité et des séances d'information. Pour les membres du comité et plus particulièrement pour plusieurs qui faisaient partie d'autres comités, cela signifiait un emploi du temps très chargé. Cela hypothéquait également le temps qu'ils pouvaient consacrer à leurs fonctions en Chambre.

Nous allons donc essayer d'adopter une nouvelle approche cette session-ci. Nous allons réserver une matinée par semaine à nos séances d'information ou aux réunions du sous-comité du programme ou à des réunions pour discuter de nos rapports à la Chambre. Les mardis et jeudis, nous siégerons à 9h30 plutôt qu'à 9h00, puisque c'est la pratique habituelle de siéger à 9h30. C'est à titre d'essai, mais les matins où nous prévoyons une réunion,

[Text]

which we do have meetings slotted, we will have probably more than one witness appear, and instead of cutting the meeting off at 11 a.m. we would go say from 9.30 a.m. to 12 p.m., or a little later if necessary to look after the witnesses assigned to that meeting.

• 0940

All this would help us to plan our work ahead of time, providing we can get agreement on the committee to doing so, and I think it would take some of the real pressures off members in their hectic life in dealing with other committees and dealing with the House of Commons on other items that come up before them.

This morning it was decided that we would have the Auditor General back on his own estimates and on chapter 21, which we are calling, which discuss the organization and program of the office of the Auditor General. This may go on until 11 a.m. or it may not. Actually, I would like it to last for about one hour, and then finally we would go on to discuss one of our reports on the Public Accounts in Canada in camera to prepare it for presentation to the House of Commons.

On October 12 it was thought that if we are going to talk in depth in the future about federal-provincial programs, which I think we must and should, it would be a good idea to have a briefing on transfer payments between the federal and provincial governments, contained in section 7, volume 2, part 1 of the Public Accounts of Canada.

We hope to line up someone from the Department of Finance to come in and give us a briefing on federal-provincial agreements and transfer payments, as we have had Treasury Board or the Comptroller General in before to brief us on other matters. It is very important that the committee understand the overall picture and not just the immediate one before us.

Those are the basic elements that are in your subcommittee report this morning.

Finally when we were out in Edmonton from July 9 to July 12, where all the public accounts committees met from the various provinces and the two territories of Canada along with our own committee and our own Auditor General at the federal level and all the Auditors General at the provincial and territorial levels, we also had a delegation there from Australia from the Australian Parliament from their public accounts committee.

We hosted them while they were there. You will see that the final item on the bottom of your subcommittee report is to cover the cost of a room and breakfast meeting for them, and that will be included in the main motion for this morning.

We have six present now. Could I have a motion for the adoption of this Subcommittee Report on Agenda and Procedure?

[Translation]

nous entendrons probablement plus d'un témoin, c'est-à-dire qu'au lieu de nos arrêter à 11h00, nous irons de 9h30 à 12h00 ou même un peu plus tard si nécessaire.

Nous pourrions ainsi planifier nos travaux à l'avance, à condition que nous puissions nous entendre entre nous. Je pense que ce nouveau régime facilitera la vie des députés qui doivent notamment faire partie d'autres comités et remplir des fonctions à la Chambre des communes.

Ce matin, nous avons décidé de faire revenir le vérificateur général pour discuter de son propre budget des dépenses et du chapitre 21 de son rapport où il est question de l'organisation et des programmes du bureau du vérificateur général. Et ce sujet sera à l'ordre du jour jusqu'à 11h00, plus ou moins. J'aimerais enfin que nous y consacrons environ une heure pour ensuite discuter, à huis clos, de la présentation en Chambre de nos rapports sur les comptes publics du Canada.

Nous avons pensé que si nous voulions discuter en toute connaissance de cause des programmes fédéraux-provinciaux comme il se doit, à mon avis, il serait judicieux de prévoir une séance d'information le 12 octobre afin de nous faire expliquer les paiements de transfert entre le gouvernement fédéral et les provinces dont il est question à la section 7, volume 2, partie 1 des comptes publics du Canada.

Nous espérons trouver quelqu'un du ministère des Finances pour venir nous renseigner en ce qui concerne les ententes fédérales-provinciales et les paiements de transfert comme nous l'avons fait lorsque nous avons fait venir quelqu'un du Conseil du Trésor ou de chez le contrôleur général. Il est extrêmement important que les membres du Comité aient une compréhension globale de la situation.

Voilà essentiellement ce qui apparaît dans le rapport du sous-comité que vous avez en main ce matin.

Enfin, lorsque nous sommes allés à Edmonton du 9 au 12 juillet, à la réunion des comités des comptes publics des provinces, des deux territoires et du Canada, réunion à laquelle participaient le vérificateur général fédéral et tous les vérificateurs généraux provinciaux et territoriaux, une délégation du comité des comptes publics du Parlement australien assistait également.

Vous vous rappellerez que nous les avons reçus au petit déjeuner. Vous verrez au bas du rapport du sous-comité que nous demandons le paiement nécessaire pour défrayer la salle et le petit-déjeuner que nous avons offert à cette délégation.

Nous sommes maintenant six. Est-ce que quelqu'un veut proposer l'adoption du rapport du sous-comité du Programme et de la Procédure?

[Texte]

Mr. Bellemare: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Dye has brought to my attention a copy of his opening statement to this Standing Committee on Public Accounts on the 1989-90 estimates of the Auditor General of Canada, which he delivered before this committee on May 18. In view of the fact that we are discussing his estimates and Chapter 21 of the Auditor General's report this morning, he would like us to append these to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Could I have a motion to that effect?

Mrs. Marleau (Sudbury): I so move

• 0945

Motion agreed to

The Chairman: Okay. The housekeeping matters are out of the way. With that, I would ask the Auditor General, Mr. Dye, to introduce the people who are with him this morning and make his opening remarks.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Thank you, Mr. Chairman. I would like to re-introduce to you two of my deputy auditors general, Larry Meyers and Ron Warne. Larry is responsible in part for the operations of our auditing signs and Ron takes care of our administrative issues. Among the three of us we hope to have answers for you. If we get stuck we have one, two, maybe three other experts to help us up.

Mr. Chairman, I am very pleased your committee is interested in extracting accountability from the Office of the Auditor General. Our business is interested in accountability, and I think it is only right that we too have an oversight committee take an interest in our affairs.

Since we last talked about our office requirements and our office activities we have had a very busy summer. I have just signed the Public Accounts. I expect the government will be tabling them prior to October 24 or on that date. I have my own report at the printer's. We are virtually certain we will be tabling on October 24. That will be our tabling day. It is a Tuesday. We will be asking you, Mr. Chairman, if you would arrange a briefing session for your colleagues in Parliament. We would be happy to assist you with that. Mark Hill will probably be in touch with your staff on that.

This is the time of year when we go through a lot of planning way in advance. You will get the estimates tabled probably in February or so, but the reality is those numbers get locked up now by agencies of government and departments, so you are doing a lot of guessing on what your requirements will be in the future. I am sure I told you in my testimony before you last spring that our

[Traduction]

M. Bellemare: Je le propose.

La motion est adoptée.

Le président: Merci beaucoup.

M. Dye m'a remis un exemplaire de la déclaration qu'il avait faite le 18 mai devant le Comité permanent de comptes publics sur ses prévisions budgétaires pour 1989-1990. Puisque ce matin nous examinons ces prévisions budgétaires et le chapitre 21 de son rapport, il m'a demandé que ces documents soient annexés au *procès-verbal et délibérations* d'aujourd'hui.

Est-ce que quelqu'un souhaite le proposer?

Mme Marleau (Sudbury): Je le propose.

La motion est adoptée.

Le président: Très bien. Voilà pour les questions de régie interne. Maintenant, j'aimerais demander au vérificateur général, M. Dye, de nous présenter les collaborateurs qui l'accompagnent. Je l'invite également à nous faire son exposé.

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous représenter mes deux sous-vérificateurs généraux, Larry Meyers et Ron Warne. Larry est responsable des opérations de vérification et Ron s'occupe des services administratifs. A nous trois, nous espérons pouvoir répondre à vos questions. Si ce n'était pas le cas, nous avons un, deux ou peut-être trois autres spécialistes pour nous aider.

Monsieur le président, je suis très heureux de constater que les membres de votre Comité tiennent à ce que le bureau du vérificateur général rende des comptes. Justement il est dans nos habitudes d'exiger des comptes des autres et je pense qu'il est tout à fait approprié qu'un comité de surveillance s'intéresse à nos affaires.

Depuis nos derniers entretiens sur les besoins de notre bureau et nos activités, nous avons connu un été très occupé. Je viens tout juste de certifier les comptes publics. Je m'attends à ce que le gouvernement les dépose avant ou au 24 octobre. Mon rapport à moi est chez l'imprimeur. Nous sommes presque assurés de le déposer en Chambre le 24 octobre. Ce sera notre journée pour déposer nos documents. Il s'agit d'un mardi. Nous allons vous demander, monsieur le président, si vous voulez bien organiser des séances d'information à l'intention de vos collègues du Parlement. Nous serions heureux de vous y aider. Mark Hill communiquera probablement avec un membre de votre personnel à ce sujet.

Nous en sommes à l'époque de l'année où nous planifions bien à l'avance. Comme vous le savez, c'est en février en général que le budget principal des dépenses est déposé, mais en réalité, c'est à cette époque-ci que les organismes et ministères gouvernementaux mettent la dernière main à leurs chiffres et donc c'est l'époque des prévisions sur les besoins futurs. Je vous ai certainement

[Text]

financial situation was a problem to us, in that we had more and more new clients and no more new money. We had gone for five years without inflation adjustments. It was getting pretty tight.

I have had to ask the government for some help on that. For the first time in my time, and I suspect it may be the first time in history, our office has had to seek supplemental estimates. There is a request in with the government for \$2.3 million. It is basically to cover off the requirements to do all these new audits we have. If we do not get the money, we do not get the audits done. It is that simple. So we will be seeing how we can manage our way through that.

What is happening is that the attest auditing is taking a greater and greater proportion of our work. While those are obligatory, you have only so many dollars, and every time you spend an attest dollar you lose a value-for-money dollar, in terms of auditing. We are crowding out our value-for-money work.

When we come to you next year you will see we will be looking for increased estimates. I believe it is all justified on the increased workload. It is not a very good time for us to be asking for more money, when the government keeps talking about restraint, but we keep getting more and more responsibilities. You can go only so far with the resources you have. We are quite efficient at it, but we are concerned, and I would like you to take note of that. This is not the meeting to discuss next year's estimates, but we are working very hard at managing our resources intelligently.

One of the things we are seriously considering putting in our estimates for next year is funding for a hot line. I raised that with this committee some time ago. You will know government bureaucrats are not in favour. I asked, I think last time I discussed it with you, for some opinion on the utility of it. I have had a wide range of public support for it in letters from taxpayers. My executive committee is convinced that it has a lot of merit. We think it will get back many more dollars for every dollar we spend, so it is a good investment. The problem is that perhaps it is a political problem. We can justify it easily in terms of a good investment for the taxpayer.

[Translation]

dit lors de mon témoignage ici le printemps dernier que notre situation financière était difficile en ce sens que le nombre de nos clients augmente sans cesse, sans que notre budget soit majoré. Nous n'avons eu aucun rajustement pour inflation depuis cinq ans. La situation devenait extrêmement précaire.

J'ai dû demander au gouvernement de nous aider. Pour la première fois depuis que je suis en poste, et c'est peut-être la première fois que cela s'est vu, nous avons dû demander l'autorisation de présenter un budget des dépenses supplémentaires. Nous demandons 2,3 millions de dollars au gouvernement. Il s'agit essentiellement de pouvoir payer toutes les nouvelles vérifications qu'on nous a confiées. Si nous n'obtenons pas cet argent, nous ne pourrions pas effectuer les vérifications. C'est très simple. Nous allons voir comment nous allons nous en sortir.

En fait, les vérifications d'attestation accaparent de plus en plus de notre temps. Bien qu'elles soient obligatoires, lorsque le budget est limité, il faut bien dire qu'à chaque fois que vous consacrez un dollar aux vérifications d'attestation, vous perdez un dollar pour celles qui portent sur l'optimisation des ressources. Or, nous avons beaucoup de mal à faire ce travail de vérification d'optimisation des ressources à cause de nos autres engagements.

Lorsque nous reviendrons l'an prochain, vous constaterez que nous demandons une augmentation de notre budget. A mon avis, cette augmentation se justifie par l'augmentation de la charge de travail. Ce n'est pas le meilleur moment pour demander plus d'argent lorsque le gouvernement parle de restrictions budgétaires, mais on ne cesse de nous confier de plus en plus de responsabilités. Il y a une limite à ce que nous pouvons faire avec les ressources dont nous disposons. Jusqu'à présent nous nous sommes montrés très efficaces mais la situation nous préoccupe et je tiens à le signaler. Nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour discuter du budget des dépenses de l'an prochain, mais je tiens à signaler que nous travaillons très ferme en vue de gérer nos ressources de façon intelligente.

Un article que nous songeons très sérieusement à inclure dans nos prévisions budgétaires pour l'an prochain, c'est le financement d'une ligne téléphonique ouverte. J'ai déjà soulevé cette question avec les membres du Comité il y a quelque temps. Nous savons que les fonctionnaires s'y opposent. Je pense que la dernière fois que j'en avais discuté avec vous, je vous avais demandé si vous pensiez que ce serait utile. Les contribuables m'ont adressé de nombreuses lettres d'appui à ce sujet. Mes directeurs estiment que l'idée a beaucoup de mérite. Nous pensons pouvoir ainsi récupérer beaucoup plus qu'il en coûtera et par conséquent c'est un bon investissement. La difficulté est peut-être d'ordre politique. Mais nous pouvons démontrer que pour le contribuable, c'est un bon investissement.

[Texte]

[Traduction]

• 0950

Very likely we will have that in our estimates, although we do not have it in yet. The document is not finished. But it is likely that we will be proposing to establish a hot line, because the government does not want to and I think it would pay off. I still think it would be best done by government, but they do not seem to have any interest in it. That is a contentious issue and I do not like putting your committee in a position of having a contentious item in the estimates. You want to pass the estimates without having the whole blue book collapse on you.

The Chairman: It is not a new idea that members should have contentious issues before them, Mr. Dye.

Mr. Dye: I do not like my office to cause your committee anxiety, sir.

I think that is about all I wanted to say. We are in the midst of forward planning and we are just at the end of our usual annual cycle of getting the majority of our work into public print. So it is a very busy time in the office, with lots of overtime. Thank you, Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Dye, for those opening remarks. I welcome your officials here again today on behalf of the committee.

Mrs. Marleau: By the way, it is nice to see you here again this morning. You mentioned something about a \$2.5 million supplementary that you are requesting now, and is that on this year's estimates? Is it for this fiscal year that you are asking additional funds or for next year?

Mr. Dye: Chairman, in answer to Mrs. Marleau's question, yes, it is for April 1, 1989, to March 31, 1990, and it is actually not \$2.5 million, but \$2.3 million. I think it is \$2,269,000 that we need to get the work done this year. The problem is that the estimates are made up a year in advance, and suddenly there is a whole new workload to do and we do not have the money to do it. It is not in the plan.

Mrs. Marleau: We have not finished approving your estimates yet and you are telling us that, even if we approve them, you are going to ask us for more money, or you are already asking for more money.

Mr. Dye: I think you should know that, and even though you have not approved it, I have been paying my staff; they get their pay cheques. We are carrying on business.

Mrs. Marleau: Can you tell us where in this process there has been a breakdown? Obviously your estimates

Cet article figurera donc dans nos prévisions budgétaires bien qu'il n'y soit pas encore. Nous n'avons pas terminé de préparer le document. Nous proposerons fort probablement l'établissement d'une ligne ouverte puisque le gouvernement ne semble pas vouloir le faire lui-même et que j'estime que ce serait rentable. Je pense toujours qu'il serait préférable que le gouvernement le fasse, mais celui-ci ne semble pas du tout s'y intéresser. Il s'agit au fond d'une question litigieuse. Il s'agit d'un article litigieux et je n'aime pas du tout inclure ce genre d'article dans les prévisions budgétaires qui sont présentées à votre Comité. Il est préférable que vous puissiez adopter les prévisions budgétaires sans que tout vous tombe sur la tête.

Le président: Il n'y a rien de nouveau dans l'idée de présenter des questions litigieuses à des députés, monsieur Dye.

M. Dye: Je n'aime pas l'idée que mon bureau puisse créer des moments difficiles pour votre Comité, monsieur.

Je pense que c'est tout ce que je voulais dire. Nous sommes en train de planifier l'avenir et nous venons tout juste de terminer le cycle annuel habituel; presque tout notre travail est rendu chez l'imprimeur. Nous sommes très occupés au bureau, nous faisons beaucoup d'heures supplémentaires. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Dye de ces remarques. Au nom du Comité, j'aimerais souhaiter la bienvenue à vos collaborateurs.

Mme Marleau: En passant, je suis heureuse de vous voir ici encore une fois. Vous avez parlé de 2,5 millions de dollars de budget supplémentaire; cette somme apparaît-elle dans le budget des dépenses de cette année? Est-ce pour l'année financière en cours que vous demandez cette somme ou est-ce pour l'an prochain?

M. Dye: Monsieur le président, en réponse à la question de Mme Marleau, oui, nous demandons pour l'année financière du 1^{er} avril 1989 au 31 mars 1990, non pas 2,5 millions de dollars mais bien 2,3 millions de dollars. En fait, il s'agit je pense de 2,269,000\$ qu'il nous faut pour effectuer notre travail cette année. La difficulté c'est que le budget des dépenses est préparé un an à l'avance et que tout à coup lorsqu'il y a un nouveau travail à entreprendre, on n'a pas l'argent nécessaire. Ce n'était pas prévu.

Mme Marleau: Nous n'avons pas encore autorisé votre budget des dépenses que vous nous dites que même si nous l'autorisons, vous allez revenir nous demander encore de l'argent ou que vous l'avez déjà fait.

M. Dye: Je pense que vous savez que même si vous n'avez pas encore autorisé mon budget, je continue à rémunérer mon personnel. Mes employés touchent leur paie. Les affaires continuent.

Mme Marleau: Pouvez-vous nous expliquer ce que vous n'avez pas vu venir? Manifestement, il y a quelque chose

[Text]

did not foresee some things or something. Can you point them out to us?

Mr. Dye: Chairman, I would not call it a breakdown. What happens is that the process of getting paper through the government starts a long time in advance. So you are looking at putting the numbers and the pieces of paper together in the summer of the year ahead that Parliament deals with the documents. As a consequence, you have things happen after the papers are filed, having them go through all the Treasury Board procedures, the Minister of Finance looking at them, and then finally there is probably some political involvement, and at the end of the day the estimates are tabled, usually in the spring, in February.

We are in a situation where we have a lot of new appointments, and those appointments did not exist when the documents went through. We have the Department of Agriculture asking us to do many tripartite agreements. These are agreements with farmers—so it is a private sector thing—with provincial governments and federal government, and the approach is to audit these tripartite agreements. There are quite a few of them; nine, I think. Anyway, there are quite a few, and they range from pork bellies to apples and all kinds of farming products. Each of those audits costs a lot of money and travel is involved, and those are being requested of us.

We have more work going on in the territorial governments. We are the auditors of the Northwest Territories and the Yukon Territories. They are slower than the federal government but they now are requesting value-for-money audits, and so a lot of those are happening in the territories.

We have new Crown corporations: VIA Rail, the Federal Business Development Bank, Cape Breton Development Bank, Enterprise Cape Breton—I do not think Enterprise Cape Breton was even incorporated at this time last year—Marine Atlantic, Canada Mortgage and Housing. If I recall correctly, we did not have any of those appointments when the estimates went in last year, and now we have to do the work. You are looking at \$200,000, \$300,000, \$400,000 audits. These are not just little exercises. So that is part of the story. Western Economic Diversification and Atlantic Canada Opportunities were not included in last year's appropriation. It looks like we need \$173,000 for that. On top of that there are some minor things—office furniture and that type of thing. We moved in Edmonton. But those are nickels and dimes.

• 0955

Mrs. Marleau: How many additional audit hours are you going to be using? You had projected a certain number of audit hours. You must have a whole new projection of the actual audit hours you are going to need.

[Translation]

que vous n'aviez pas prévu dans vos prévisions. Pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit?

M. Dye: Monsieur le président, je ne dirais pas que nous n'avons pas vu venir. La difficulté, c'est qu'il faut commencer très longtemps à l'avance la préparation d'un budget. Il faut donc préparer les chiffres et la documentation au cours de l'été de l'année qui précède celle où le Parlement se penchera sur la question. Par conséquent, il peut arriver toutes sortes de choses après la présentation des documents, leur étude au Conseil du Trésor, leur examen par le ministre des Finances et enfin un éventuel intérêt politique et le dépôt du budget des dépenses en général le printemps, au mois de février.

Nous nous retrouvons actuellement dans une situation où nous avons de nombreux nouveaux engagements, inconnus lors de l'examen de nos documents budgétaires. Le ministère de l'Agriculture nous a demandé de vérifier de nombreuses ententes tripartites. Il s'agit d'ententes avec les agriculteurs—donc avec le secteur privé—les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Il y a plusieurs ententes de ce genre, neuf, je pense. Quoi qu'il en soit, il y en a plusieurs qui touchent à tout, des flancs de porcs, aux pommes et à toutes sortes de denrées agricoles. Toutes ces vérifications coûtent cher, comportent des déplacements, mais c'est ce qu'on nous demande.

Nous avons du travail à faire pour les gouvernements territoriaux. Nous sommes les vérificateurs des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et de celui du Yukon. Ces deux gouvernements accusent un peu de retard par rapport au gouvernement fédéral, mais demandent maintenant des vérifications d'optimisation des ressources.

On nous a confié de nouvelles sociétés d'État: VIA Rail, la Banque fédérale de développement, la Banque de développement du Cap-Breton, Entreprise Cap-Breton—je ne pense pas qu'Entreprise Cap-Breton ait même été incorporée à cette époque l'an dernier—Marine atlantique et la Société canadienne d'Hypothèques et de logements. Si je me rappelle bien, nous n'avions pas toutes ces charges lorsque le budget des dépenses de l'an dernier a été adopté. Nous parlons de vérifications de l'ordre de 200,000\$, 300,000\$ et 400,000\$. Il s'agit-là de vérifications importantes. Il faut en tenir compte. Les agences de diversification de l'économie de l'ouest et de promotion économique du Canada atlantique ne faisaient pas partie des crédits de l'an dernier. A ce chapitre, nous avons besoin de 173,000\$. En plus de tout cela, nous devons également tenir compte d'autres petits détails—l'ameublement de bureau, etc. etc. Nous avons déménagé à Edmonton. Mais il s'agit-là de petites sommes.

Mme Marleau: De combien d'heures supplémentaires de vérification allez-vous avoir besoin? Vous aviez prévu un certain nombre d'heures de vérification. Vous devez maintenant disposer de nouvelles prévisions à ce sujet.

[Texte]

Mr. Dye: Chairman, I do not think I have the answer to that in hours. In fact, I am not sure we know what they are. It is very hard to predict what the hours will be on assignments we have not started yet. We can make some predictions, but I do not think we have that pinned down.

Mr. D. Larry Meyers (Deputy Auditor General, Audit Operations, Office of the Auditor General of Canada): We built up an estimate in dollars based on hours, but we built it up sort of entity by entity, audit by audit. We know the hours by audit that we estimate it is going to be, but I do not have it as a summary of the hours.

Mrs. Marleau: You use the dollars rather than the hours, but it would not be that difficult to do, because obviously you take a guess as to—

Mr. Meyers: We have the figures. I just do not have a summary figure in front of me.

Mrs. Marleau: I was just wondering how many additional hours. I remember your speaking on the VIA Rail question, I think last spring, mentioning that you were now doing the audit there where it had been done by private audit firms in the past.

Mr. Dye: Just to give you a broad guess, I think you are probably talking about 15,000 to 20,000 hours of expensive time.

Mrs. Marleau: It just surprises me all of a sudden to get this additional request. I can understand it, but the way things are going you may not need all the extra hours two or three years from now.

Mr. Dye: We will then reduce them if we do not need them.

My bigger concern is not getting the attest audits done. We can do those. But every time we commit resources to that we take away another audit of value-for-money work, which I think is what Parliament really gets the benefit out of.

Normally the attest audits tell you that things are all right; that the books are reasonably drawn up and the statements are fair. That is fine, but it seems to me that the members of your committee, Chairman, would prefer to have information about the management of government. I like to balance the office out about 50:50—50% attest and 50% value for money—with compliance in both segments. That is what I am aiming for. I think that is probably what you might want. If you do not want us to balance it that way, I would be very grateful to have your advice. The Americans go 95% value for money and 5%

[Traduction]

M. Dye: Monsieur le président, je ne pense pas être en mesure de répondre à cette question en terme d'heures. En fait, je ne pense pas que nous disposions de ces données. Il est très difficile de prévoir puisque le travail n'a pas encore débuté. Nous ne pouvons donc être précis.

M. D. Larry Meyers (vérificateur général adjoint, opérations de vérification, bureau du vérificateur général du Canada): Nos prévisions tiennent compte du nombre d'heures de travail prévues, mais nous procédons organisme par organisme, ou vérification par vérification. Selon notre évaluation, nous connaissons le nombre d'heures requis pour une vérification, mais je ne dispose pas d'un sommaire présentant le nombre total d'heures requises.

Mme Marleau: Vous établissez vos prévisions en dollars plutôt qu'en nombre d'heures; mais, il ne serait pas tellement difficile d'apporter un changement pour tenir compte du nombre d'heures, car, de toute évidence vous essayer de deviner. . .

M. Meyers: Nous avons compilé ces données. Je n'ai tout simplement pas de sommaire récapitulatif avec moi.

Mme Marleau: Je me demandais tout simplement quel serait le nombre d'heures supplémentaires. Si ma mémoire m'est fidèle, lorsque vous avez parlé de VIA Rail le printemps dernier, vous avez indiqué que vous faisiez maintenant la vérification des états financiers de cet organisme qui auparavant était faite par des entreprises privées.

M. Dye: Simplement pour vous donner un ordre de grandeur, je pense qu'il s'agit probablement de 15,000 à 20,000 heures de travail très dispendieux.

Mme Marleau: Cette demande subite de fonds supplémentaires m'étonne. Je comprends la situation, mais, si l'on tient compte de la tendance actuelle, vous n'aurez peut-être pas besoin de toutes ces heures supplémentaires dans deux ou trois ans.

M. Dye: Nous en réduirons simplement le nombre si nous n'avons pas besoin de ces heures supplémentaires.

Ma plus grande préoccupation ne porte pas sur les vérifications d'attestation. Nous pouvons très bien effectuer ce genre de vérifications. Cependant, chaque fois que nous consacrons des ressources à ce type de vérifications, nous devons réduire les ressources consacrées aux vérifications d'optimisation des ressources, dont le Parlement profite grandement.

Normalement, les vérifications d'attestation indiquent que tout va bien du point de vue finances; que les livres sont assez bien tenus et que les états financiers sont fidèles à la réalité. Tout ça est très bien, mais il me semble, monsieur le président, que les membres de votre Comité préféreraient obtenir de l'information au sujet de la gestion du gouvernement. J'aimerais répartir le travail de mon bureau environ moitié-moitié: 50 p. 100 de vérifications d'attestation et 50 p. 100 de vérifications d'optimisation des ressources—avec vérification de l'observation des règlements dans les deux cas. Voilà mon

[Text]

attest, so I think 50:50 is not bad. That would give your committee lots of information, and I think it would be good accountability to Parliament.

Mrs. Marleau: I think it is important that you continue doing as much value-for-money audits as possible, because that is the kind of responsibility we have. We also do not want to see fraud, and we want to make sure that the money is being spent according to the way it has been passed. But the value-for-money audits are very important.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I now have the answer to the question that was asked. It is 31,402 hours. So these things are added to our responsibilities, and the other responsibilities do not go away. We have not lost any activities. What is happening is the audit office is getting bigger. There are more people.

Sorry, I said we did not lose any activities, but we did lose, going back two years, Teleglobe—that was privatized—and German army training. We had a deal on behalf of the Government of Canada to audit—the Germans have a very big operation in Canada. They have more tanks in Canada than our armed forces. It is in Manitoba. We were auditing that. That takes us time. We were billing them too. If I send a bill, I do not get the money. It goes into the Consolidated Revenue Fund. All I get is the expense. I never get the revenue.

• 1000

We have the Northwest Atlantic Fisheries Organization. It is very small. We did that by contractors. We have lost that. The Northern Canada Power Commission was sold but while it was sold, it became two other entities, one in the Northwest Territories and one in the Yukon. We got both of those, so what went down actually got bigger. That accounts for 5,000 of our reduction.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Thank you, Mr. Chairman. Just to go back over your requirements for last year, you increased your staff requirements by 112,000 hours, about 70 person-years or a little more than that, actually. The amount that shows in your request is

[Translation]

objectif. Je pense que c'est peut-être ce que vous voulez obtenir. Si vous ne voulez pas que nous répartissions ainsi nos efforts, je vous serais reconnaissant de nous éclairer. Les Américains consacrent 95 p. 100 de leurs efforts aux vérifications d'optimisation des ressources et 5 p. 100 aux vérifications d'attestation, donc je pense qu'une répartition de moitié-moitié n'est pas trop mauvaise. Cela nous permettrait ainsi de fournir à votre Comité beaucoup d'information, et je pense que nous nous acquitterions ainsi très bien de nos responsabilités envers le Parlement.

Mme Marleau: Je pense qu'il est important que vous continuiez à faire le plus possible de vérifications d'optimisation des ressources, car il s'agit du genre de responsabilité qui nous est confiée. Nous ne voulons pas être témoins de fraude, et nous voulons également nous assurer que l'argent est dépensé conformément au mandat confié. Mais il est certain que les vérifications d'optimisation des ressources sont très importantes.

M. Dye: Monsieur le président, on vient de m'apporter la réponse à la question qui a été posée. Il s'agit de 31,402 heures. Donc, tout cela est ajouté à nos responsabilités, sans que notre charge de travail diminue. Nous n'avons abandonné aucune autre activité. Le bureau des vérifications continue à prendre de l'expansion et compte de plus en plus d'employés.

Je m'excuse, je viens d'indiquer que nous n'avons abandonné aucune activité, mais nous avons en effet abandonné certaines activités il y a deux ans: Téléglobe—qui a été privatisé et la formation militaire de l'armée allemande. Nous avons une entente au nom du gouvernement du Canada pour effectuer les vérifications—les Allemands ont beaucoup d'activités au Canada. Ils comptent en effet plus de chars d'assaut au Canada que nos propres Forces armées. Ils sont basés au Manitoba, là où nous effectuons les vérifications de leurs activités. Il nous faut du temps pour effectuer tous ces travaux que nous facturons d'ailleurs, mais dont le paiement est versé au Trésor. Pour nous, il s'agit donc d'une dépense, non de recettes.

Nous effectuons la vérification pour la l'OPANO. Il s'agissait d'un très petit organisme. La vérification était faite par l'entremise de sous-traitants. Nous ne nous en occupons plus. La Commission d'énergie du Nord canadien a été vendue, mais, au cours de la transaction, elle a été scindée en deux entités, l'une située dans les Territoires du Nord-Ouest et l'autre au Yukon. Nous effectuons maintenant la vérification des états financiers de ces deux organismes. Donc, cette diminution d'activité a été suivie par une augmentation. Ceci correspond à une réduction de 5,000 heures.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Je vous remercie, monsieur le président. Pour revenir à vos besoins de l'an dernier, vous avez augmenté vos besoins en personnel de 112,000 heures, environ 70 années-personnes ou un peu plus. Le chiffre indiqué dans votre

[Texte]

112,000 hours, which I divided by 1,600 hours, which is 70 person-years. Why were these needed—for the extra audits you are taking on?

Mr. Dye: Mr. Chairman, my recollection was we asked for 619 person-years the last two years. Previous to that it had been 659, and there was a reduction of 40. I am not quite following your numbers, Mr. Hovdebo. Are you referring to one of my documents or one of yours?

Mr. Hovdebo: On May 30, 1980, the Auditor referred to the total of 607 audit project hours in—

Mr. Dye: It was 607,000.

Mr. Hovdebo: —719,000 hours in 1989-90. That is an increase of 112,000 hours, which is 70 person-years.

Mr. Dye: I know where I can find that. Since that time, we had this question of person-years and then actual people. We asked for funding for 619 and as of last month, it looked as though we were going to have 625. I think it was, going through the system. That 625 person-years actually has quite a different. . .

When the record shows 625 person-years—that is what it looks as though it is going to turn out to be for the year—we asked for funding for 619. In fact at the end of August, there were 682 people on staff. There are 6 people in executive interchange, 15 temporary agency personnel, 15 people on contract, and 11 fellows from other countries. So we have 729 people.

That is why I was trying to suggest to you last year that in terms of knowing what is going on in my office, the thing to control is hours. The person-year thing just leads you astray. You get into great debates on what a person-year is.

The Chairman: Mr. Dye, could you give us the page or the area in your documents, sir, where you are taking those figures from?

Mr. Dye: This is my internal monthly financial statement. I get information from my staff every month on all new people coming in, the people retired, the transfers between branches and so on.

The Chairman: I wonder if you could allow us to photostat that and give copies of the information to the members of the committee.

Mr. Dye: Do you want the entire report or just the summary?

[Traduction]

demande est de 112,000 heures, que j'ai divisées par 1,600 heures, ce qui représentent 70 années-personnes. Pourquoi avez-vous besoin de ces années-personnes—pour les nouveaux travaux de vérification que vous acceptez de faire?

M. Dye: Monsieur le président, si je me rappelle bien, nous avons demandé 619 années-personnes au cours des deux dernières années. Auparavant, nous demandions 659 années-personnes, il y a donc eu une réduction de 40. Je ne comprends pas tout à fait les chiffres que vous venez de citer, monsieur Hovdebo. Faites-vous allusion à l'un de mes documents ou à un autre document dont vous disposez?

M. Hovdebo: Le 30 mai 1980, le vérificateur a mentionné le total de 607 heures de vérification dans. . .

M. Dye: Il s'agissait de 607,000 heures.

M. Hovdebo: . . . 719,000 heures en 1989-1990. Il s'agit d'une augmentation de 112,000 heures, ce qui correspond à 70 années-personnes.

M. Dye: Je sais maintenant où je peux retrouver ces données. Depuis cette époque, nous avons eu cette question au sujet des années-personnes et du nombre véritable d'employés. Nous avons demandé un financement pour 619 années-personnes et en date du mois dernier, il semblait que nous allions obtenir 625 années-personnes, je pense qu'il s'agit là du résultat de tous les calculs effectués. Ce chiffre de 625 années-personnes prend en fait une signification bien différente que. . .

Lorsqu'on indique officiellement 625 années-personnes, il s'agit plutôt là du nombre que nous obtiendrons à la fin de l'année—nous avons demandé 619 années-personnes. En fait, à la fin du mois d'août, nous comptons 682 employés: six personnes dans les échanges de cadres, 15 employés temporaires d'agence, 15 personnes à contrat et 11 employés provenant d'autres pays, pour un total de 729 personnes.

C'est un peu ce que j'essayais de vous dire l'an dernier, pour savoir ce qui se passe dans mon bureau, il faut vérifier le nombre d'heures. Le terme «année-personne» induit en erreur, car il ne signifie pas la même chose pour tout le monde.

Le président: Monsieur Dye, pourriez-vous nous indiquer la page ou la section dans vos documents d'où proviennent ces données?

M. Dye: Il s'agit d'un relevé financier mensuel interne. Mon personnel me fournit à tous les mois des informations sur les nouveaux venus, les employés qui prennent leur retraite, les mutations d'une direction à l'autre et ainsi de suite.

Le président: Nous permettriez-vous de photocopier ce document et d'en remettre des exemplaires aux membres du Comité?

M. Dye: Voulez-vous une photocopie de tout le rapport ou simplement du résumé?

[Text]

The Chairman: No, just the ones relating to this question.

Mr. Dye: Certainly. It is only in English.

The Chairman: We will get it translated and circulated, if that is all right with the members of the committee.

Mr. Hovdebo: Mr. Chairman, that still does not explain the increase of 70 person-years or 112,000 hours.

Mr. Dye: Can you tell us where you got that from? We are trying to find it.

Mr. Hovdebo: I do not have it; it was in the May 30. . .

• 1005

The Chairman: Maybe I can help you out here. In the *Minutes of Proceedings and Evidence* for our May 30 hearing of this committee, Mr. Dye says:

The total was 607,000 audit project hours.

This was in response to a question from Mr. Stevenson.

Mr. Dye: Surely I can find you total audit hours. That is not a problem for me.

The Chairman: Making history again.

Mr. Dye: While we are still searching for your answer, Mr. Hovdebo, these numbers are rising. I would think our direct hours would be well over 700,000 this year. It looks like we are going to hit 719,000 audit hours this year.

Mr. Hovdebo: The figure I gave you of 112,000 hours is the difference between what you said you had last year and what you are asking for this year.

Mr. Dye: Some of it results from transfers of our people to contractors and using our own people in terms of your PY calculation there.

Mr. Hovdebo: I transferred the hours to PY, but there is still about a 15% increase showing up there. If you transfer that into PYs, it becomes 70 people. Do you have a breakdown of what your staff is? How many of them are auditors? How many of them are support staff? Why do you have this increase there? You say you have taken on all these extra. . . and that you are asking for only 20 more people to take on all these extras. Last year, without these extras, you asked for 70 more.

Mr. Dye: I did not.

Mr. Hovdebo: I should not say 70 more people; it was 112,000 more hours.

[Translation]

Le président: Non, uniquement les pages touchant cette question.

M. Dye: Aucun problème. Ce rapport est rédigé en anglais.

Le président: Nous le ferons traduire et nous le distribuerons, si cela convient à tous les membres du Comité.

M. Hovdebo: Monsieur le président, cela n'explique toujours pas l'augmentation de 70 années-personnes ou de 112,000 heures.

M. Dye: Pouvez-vous nous dire d'où vous tirez ces chiffres? Nous essayons de trouver d'où ils proviennent.

M. Hovdebo: Je n'ai pas la source. c'était le 30 mai. . .

Le président: Je suis peut-être en mesure de vous aider. Dans les *procès-verbaux et témoignages* du 30 mai de ce Comité, M. Dye déclare:

«Au total, 607,000 heures pour les projets de vérification.»

Il s'agissait là d'une réponse à une question posée par M. Stevenson.

M. Dye: Je peux bien sûr vous trouver le nombre total d'heures de vérification. Il ne s'agit pas là d'un problème.

Le président: Nous entrons à nouveau dans l'histoire.

M. Dye: Pendant que nous cherchons la réponse à votre question, monsieur Hovdebo, je vous signale que ces chiffres sont à la hausse. Cette année, je pense que le nombre d'heures directes sera supérieur à 700,000. Il semble que nous allons franchir la barre des 719,000 heures de vérification cette année.

M. Hovdebo: Le chiffre de 112,00 heures que j'ai indiqué représente la différence entre ce que vous avez indiqué l'an dernier et vos demandes cette année.

M. Dye: Une partie de cette différence s'explique par le transfert à des sous-traitants; nos propres employés figurent dans les années-personnes.

M. Hovdebo: J'ai converti les heures en années-personnes, mais je retrouve toujours une augmentation de 15 p. 100. Ce nombre d'heures correspond à 70 années-personnes. Est-ce que vous avez une répartition de votre personnel? Combien y a-t-il de vérificateurs? Combien de personnel de soutien? Pourquoi y a-t-il cette augmentation? Vous dites que vous avez accepté toutes ces activités supplémentaires. . . et que vous ne demandez que 20 années-personnes supplémentaires pour toutes ces nouvelles activités. L'an dernier, sans ces activités supplémentaires, vous avez demandé 70 années-personnes additionnelles.

M. Dye: Je ne l'ai pas fait.

M. Hovdebo: Je ne devrais pas dire 70 années-personnes supplémentaires; il s'agissait de 112,000 heures additionnelles.

[Texte]

Mr. Dye: I think where a lot of that is coming from is that we asked for the same number of people and about the same amount of contract money. We are trying to squeeze more and more auditing out of the total staff, and so you are getting an improved efficiency. Productivity has moved up from 77; I think it is running 83 at the moment. This is probably a little too high because a lot of people are getting really tired, and we have some burn-outs this year. Part of it is internally generated efficiency. This is where those additional audit hours are coming from. We are converting indirect hours to direct audit hours internally.

I think I have presented to your committee... and partly in answer to Mr. Hovdebo's question. He asked for an analysis of who is doing the auditing and so on. I sent a letter to you in August, showing you how the office is broken down in terms of hours so that you can have a feel for what is going on. In it, we showed that my personal staff in the Auditor General's group gets 2,000 audit hours out of 10,000 hours available. In our program evaluation internal audit group, there are 7,000 hours available, and we do not get any direct auditing out of that. In the administrative services group, there are 219,000 hours available, and we get 18,000 audit hours out of there.

Mr. Hovdebo: Do you have a cost-per-hour figure including support staff as far as auditing is concerned?

Mr. Dye: Yes, I do. I will be happy to share it with you, because it moves every month, and we have a plan. We expected our cost per hour overall—and this is all costs included, including imputed rent—would come out to \$83.92 an hour on average. In fact, it is at \$74.90 right now. It is so much less because we are getting more and more auditing done and less of these other things—other things that should be done, such as training. We are sacrificing important things there.

Mr. Hovdebo: I know that your support staff has to be extra. What is the average that you pay the contractor coming in?

Mr. Dye: About the same. Our costs run about the same as those in the private sector. If you are going to contract out an audit—

Mr. Hovdebo: Are you supplying them with the support staff?

Mr. Dye: Not necessarily. We might contract out quite a lot of work to an audit firm and they would have their own support staff. If they were doing financial attest

[Traduction]

M. Dye: Je pense que cela s'explique par le fait que nous avons demandé environ le même nombre d'années-personnes et environ les mêmes sommes pour la sous-traitance. Nous essayons d'obtenir un plus grand nombre de vérifications de notre personnel, donc, nous obtenons une meilleure efficacité. La productivité a augmenté comparativement à ce qu'elle était, c'est-à-dire 77; je pense qu'elle se situe présentement à 83. Il s'agit probablement d'un niveau un peu trop élevé parce que plusieurs employés sont très fatigués, et nous comptons quelques cas d'épuisement professionnel cette année. Cette efficacité est en partie due à l'ambiance qui règne chez nous. Voilà d'où proviennent ces heures additionnelles de vérification. Nous convertissons à des heures indirectes en heures directes de vérification.

Je pense que j'ai déjà expliqué à votre Comité... et pour répondre en partie à la question de M. Hovdebo. Il demandait une ventilation du personnel de vérification et ainsi de suite. Au mois d'août, je vous ai envoyé une lettre indiquant la répartition des heures de sorte que vous puissiez vous faire une bonne idée du travail accompli. Dans cette lettre, nous indiquions que le personnel du groupe des vérificateurs généraux réalisait 2,000 heures de vérification sur un total de 10,000 heures. Dans notre groupe d'évaluation de programmes et de contrôles internes, nous disposons de 7,000 heures, et de ce total, nous n'obtenons aucune heure directe de vérification. Dans le groupe des services administratifs, nous comptons 219,000 heures, dont nous tirons 118,000 heures de vérification.

M. Hovdebo: Pouvez-vous me donner le coût horaire de la vérification en incluant le personnel de soutien?

M. Dye: Oui, bien sûr. Il me fera plaisir de vous transmettre cette information, car elle varie chaque mois, d'ailleurs nous avons un plan à ce sujet. Nous prévoyons que notre coût horaire global serait en moyenne de 83,92\$—et cela comprend tous les coûts, y compris les coûts ventilés de location. En fait, notre taux horaire se situe présentement à 74,90\$. Il se situe à un tel niveau parce que nous faisons de plus en plus de vérifications et beaucoup moins d'autres tâches connexes—que nous devrions d'ailleurs faire, comme la formation. Nous laissons tomber des activités importantes.

M. Hovdebo: Je sais que votre personnel de soutien doit faire preuve de qualités extraordinaires. Quel est le tarif moyen que vous versez à un sous-traitant?

M. Dye: À peu près le même tarif que le nôtre. Nos coûts sont à peu près les mêmes que ceux du secteur privé. Si on doit confier une vérification à un sous-traitant...

M. Hovdebo: Est-ce que vous fournissez le personnel de soutien aux sous-traitants?

M. Dye: Pas nécessairement. Beaucoup de travaux sont confiés à des cabinets de vérification qui ont leur personnel de soutien. Dans le cas de vérifications

[Text]

auditing, it might average out between \$55 and \$60 an hour. If they are doing value-for-money work, it will probably average out between \$90 and \$110 an hour. It depends on the nature of the work, the experience of the personnel, the time of the contract, and so on. It is the same in our office. We can do attest auditing probably for \$50 to \$60 an hour on average. When you get into value-for-money auditing, you are looking at \$100 an hour.

Mr. Hovdebo: I am still trying to follow up on this 112 hours. You are saying that it is—

Mr. Dye: I did not quite finish the answer.

Mr. Hovdebo: —a difference in audit hours.

Mr. Dye: Can I just finish the answer? I was giving you the pieces of my office.

The big one is audit operations. There are 671,000 hours available in there, and we have 552,000 hours of auditing coming out of audit operations. In the regional operations I have 145,000 hours available from staff, and we get 118,000 hours of audit work done there. Then I have professional services—that is all our training, methodology, and that type of thing—where I have 146,000 hours available and we get 29,000. When all that sums up, we have available 1,198,000 hours and we get 719,000 hours of auditing out of that. That is what we expect to get this year. Right now it looks like it is going to be a little more.

Mr. Hovdebo: I guess the problem I am finding is that you are indicating it in hours. Can you transfer contractual work and non-audit hours into actual PYs? We have a figure of 619 PYs and then a contractual job. Can you transfer that so we can look at it as PYs? Audit hours do not mean anything if you do not put in the support staff.

Mr. Dye: Exactly. I am quite prepared to show you how many PYs we have, but every time we contract out for something that is not a PY and then I still spend the same amount.

Mr. Hovdebo: I know that it is not a PY in there, but can you transfer it into PYs?

Mr. Dye: To give you an equivalency?

Mr. Hovdebo: Yes.

Mr. Dye: My office is roughly 700 people; it might be 725 by the time you take in all the contracting out that we do. With a lot of the contractors we just get their contracting talent and they do not bring overheads with them; with others. . . Some of our contracting out is for a telephone operator. That person sits there all year long and does a job, and yet is not a PY. That is why it gets so

[Translation]

d'attestation financière, le taux moyen horaire se situe entre 55\$ et 60\$. Pour les vérifications d'optimisation des ressources, ce taux se situe probablement entre 90\$ et 110\$. Le taux est fonction de la nature du travail, de l'expérience du personnel, de la période où le contrat est accordé, et ainsi de suite. Nous devons tenir compte des mêmes facteurs dans nos bureaux. Nous pouvons probablement effectuer des vérifications d'attestation pour un taux horaire moyen allant de 50\$ à 60\$. Lorsqu'il s'agit des vérifications d'optimisation des ressources, le tarif horaire se situe autour de 100\$.

M. Hovdebo: J'essaie toujours d'éclaircir cette question des heures. Vous dites qu'il s'agit. . .

M. Dye: Je n'ai pas terminé ma réponse.

M. Hovdebo: . . . d'une différence dans le nombre d'heures de vérification.

M. Dye: Est-ce que je puis terminer ma réponse? Je vous parlais des différentes composantes de mon bureau.

Les opérations de vérification occupent la part du lion. Cette direction dispose de 671,000 heures, dont 552,000 heures de vérification. Pour la direction des opérations régionales, avec un personnel en place, je dispose de 145,000 heures, dont 118,000 heures de vérification. Pour la direction des services professionnels—c'est-à-dire la formation, la méthodologie etc.. je dispose de 146,000 heures, dont 29,000 heures de vérification. Soit un total de 1,198,000 heures, dont 719,000 heures de vérification. Voilà le nombre d'heures de vérification que nous comptons obtenir cette année. Présentement, il semble que le résultat final sera légèrement plus élevé.

M. Hovdebo: Ce qui me cause un problème, c'est que vous présentez toutes ces données en heures. Pouvez-vous convertir la sous-traitance et les heures qui ne seront pas affectées à la vérification en années-personnes? On nous présente un chiffre de 619,000 années-personnes puis de la sous-traitance. Pouvez-vous transposer ces données de sorte que nous disposions d'années-personnes? Sans le personnel de soutien, les heures de vérification n'ont pas leur pleine signification.

M. Dye: Tout à fait. Je suis prêt à vous indiquer la nombre d'années-personnes dont nous disposons, mais chaque fois que nous confions des travaux à un sous-traitant, cela ne compte pas comme une année-personne, mais nous devons tout de même déboursier.

M. Hovdebo: Je sais qu'il ne s'agit pas d'une année-personne, mais pourriez-vous convertir ces données en années-personnes?

M. Dye: Pour vous donner une équivalence?

M. Hovdebo: Oui.

M. Dye: Mon bureau compte approximativement 700 personnes; ce chiffre peut s'élever à 725 si l'on tient compte de toute la sous-traitance. Bon nombre de sous-traitants ne nous facturent pas tous les frais d'administration; d'autres. . . Nous engageons par exemple un téléphoniste à contrat. Cette personne occupe son poste toute l'année mais cependant il ne s'agit pas d'une

[Texte]

confusing to give you a clear explanation of why we have PYs. I prefer hours because I think that is how you can best hold us accountable as to what we do. I am quite prepared to give you all the hours I contract out for and have internally in terms of administrative support, and I think I did provide that to you in the summer.

Did you get a letter, Mr. Chairman, from me—

The Chairman: You wrote a letter to me on August 21, 1989, and that letter was circulated to all members of the committee.

Mr. Dye: I intend to change our Part IIIs to get away from PYs, which give you meaningless information, and go to hours and dollars, which is much better for you in terms of informative information so you can understand what my office is doing.

Mr. Stevenson (Durham): Just a few questions here in two or three different areas. I notice that in one section here, the international scene, a number of different topics are covered, and one of them is the Sino-Canadian Auditor Training Project. How much time has been involved in that and what is the extent of that involvement? Where does it appear to be going at this particular moment?

• 1015

Mr. Dye: The whole project has been stopped. We were at the end of a three-year \$3.5 million activity on behalf of CIDA to train 400 Chinese audit officers. Their office has gone from several hundred people five or six years ago to over 50,000 people today. They are moving it up to 200,000 people.

We had a program of delivering 14 courses to them. Over the period of three years I had something like 34 of my staff there. One was living in China full time. Others were there for several weeks, six weeks maybe. We spent about \$3.5 million of CIDA's money delivering this program.

It was called phase one and was completed this spring. At the time of the Tiananmen Square incident, all my staff had been returned to Canada. But we had two people from that program in Canada: one working in my office; and one at the University of Waterloo, which was all part of the funding of this program.

We were just about to engage in another program on behalf of CIDA—CIDA thinks we have done this very well. The Chinese government is very happy with it. So we were going into phase 2, which was planned to be five years, \$5 million, and a change in emphasis. Instead of teaching them to develop audit practices, particularly on the value-for-money side, we are going to assist the

[Traduction]

année-personne. Quant on parle «d'année-personne», cela induit en erreur. Je préfère utiliser les heures, car selon moi il s'agit de la meilleure façon de juger de notre efficacité. Je suis disposé à vous fournir les chiffres pour le travail de soutien administratif à contrat; je pense d'ailleurs vous avoir fourni ces données cet été.

Monsieur le président, est-ce que vous avez reçu ma lettre. . .

Le président: Vous m'avez écrit le 21 août 1989 et des copies de cette lettre ont été distribuées à tous les membres du Comité.

M. Dye: J'ai l'intention d'abandonner les années-personnes, qui représentent une information vide de sens dans les sections III et de les remplacer par des heures et des montants, qui donnent une meilleure idée des activités de mon bureau.

M. Stevenson (Durham): J'aimerais vous poser quelques questions touchant à deux ou trois domaines différents. Je remarque que dans la section qui porte sur la scène internationale, bon nombre de sujets différents sont traités, et l'un d'eux porte sur le projet sino-canadien de formation en vérification. Combien de temps avez-vous consacré à ce projet et dans quelle mesure y avez-vous participé? Où en est le projet à l'heure actuelle?

M. Dye: Nous avons tout arrêté. Nous arrivions à la fin de ce projet de trois ans et de 3,5 millions de dollars que nous avions entrepris au nom de l'ACDI pour former 400 vérificateurs chinois. Les effectifs du bureau du vérificateur général de la Chine sont passés de quelques centaines de personnes il y a cinq ou six ans à plus de 50,000 aujourd'hui, et leur nombre devrait bientôt atteindre 200,000.

Le programme prévoyait la prestation de 14 cours. Quelque 34 personnes de mon bureau y ont participé pendant les trois ans qu'a duré le projet. L'une d'elle était installée de façon permanente en Chine, tandis que les autres étaient là pour quelques semaines, peut-être six semaines à la fois. Nous avons dépensé environ 3,5 millions de dollars de fonds de l'ACDI pour la prestation de ce programme.

Il s'agissait de la phase un qui a été terminée le printemps dernier. Au moment de la crise de la place Tiananmen, tous les membres de mon personnel sont rentrés au Canada. Deux participants au programme se trouvaient cependant au Canada, l'un à mon bureau et l'autre à l'université de Waterloo. Leur séjour était financé à même le programme.

Nous étions sur le point d'entreprendre un autre projet au nom de l'ACDI—qui estime d'ailleurs que nous avons fait un excellent travail. Le gouvernement de la Chine est aussi très content de ce que nous avons fait. Nous allons donc entamer la phase 2 qui devait s'échelonner sur cinq ans et coûter 5 millions de dollars. L'accent devait toutefois être différent: au lieu de les former aux pratiques

[Text]

Chinese in developing their own accounting and auditing methodology, more on the attest side.

That plan was all put in place. Negotiations were going on and suddenly there was the Tiananmen Square incident. As soon as I heard about that I told my staff to put down tools and see how things play out.

About a months later, The Secretary of State for External Affairs, Mr. Clark, indicated that program would cease. It has. We are doing absolutely nothing on it in my office right now.

Mr. Hovdebo: Do the costs for those people show in your estimates? Did you get extra funds to do it?

Mr. Dye: The money from CIDA was paid partly to us. Any additional money above what we would normally spend—for instance, travelling costs—was paid by CIDA.

There was work, though. With the internal costing system that we have every hour is applied to something. With our internal costing rates, which account for all overheads and so on, \$433,000 of our time last year was spent on the China project.

The three people who were most involved have been transferred out of the training group to audit operations. They are working as auditors now. So their costs will show up in audit operations this year instead of in our professional development.

Mr. Hovdebo: In other words, \$400,000 of your expenditures last year were not on Canadian audits.

Mr. Dye: That is correct.

Mr. Stevenson: I see that the International Organization of Supreme Audit Institutions and the INTOSAI Development Initiative are officed in Canada and that the Auditor General is the president of the IDI board. To what extent is your office involved in that? How long is that going to continue? How long will you be president of the board?

• 1020

Mr. Dye: Mr. Chairman, INTOSAI is the International Organization of Supreme Audit Institutions. The word "Supreme" I think comes from South American presidents of their courts of audit. They have a very supreme view of their importance, I guess. So the world-wide name of the auditor general club, if you will, is INTOSAI.

[Translation]

de la vérification, notamment de vérification d'optimisation, nous devons aider les Chinois à mettre au point leur propre méthode de comptabilité et de vérification, notamment pour la vérification d'attestation.

Les grandes lignes avaient donc été établies et les négociations étaient en cours, lorsqu'est survenue la crise de Tiananmen. J'ai aussitôt dit à mon personnel de tout interrompre et d'attendre le déroulement des événements.

Environ un mois plus tard, le secrétaire d'état aux Affaires Extérieures, M. Clark, a fait savoir que le programme allait cesser. C'est ce qui s'est produit. Nous avons tout cessé, et personne de mon bureau ne travaille à ce projet maintenant.

M. Hovdebo: Vos prévisions budgétaires font-elles état des coûts engagés à cet égard? Avez-vous obtenu des fonds supplémentaires à cette fin?

M. Dye: Les fonds accordés par l'ACDI nous ont été versés en partie. Toutes les dépenses engagées en sus de nos dépenses habituelles—pour les frais de déplacement par exemple—ont été payées par l'ACDI.

Nous avons cependant contribué de notre temps. Selon notre système d'établissement des coûts, chaque heure de travail doit être comptabilisée. Nous avons ainsi calculé que, compte tenu de nos frais d'administration généraux, nous avons consacré pour 433,000 dollars d'heures de travail au projet sino-canadien.

Les trois personnes principalement chargées du projet sont passées de la division du perfectionnement à celle des opérations de vérification. Elles travaillent maintenant comme vérificateurs. Cette année donc, les frais engagés pour ces personnes figureront au budget des opérations de vérification et non pas à celui du perfectionnement professionnel.

M. Hovdebo: Autrement dit, vous avez dépensé 400,000 dollars l'an dernier pour des activités non liées à la vérification au Canada.

M. Dye: C'est juste.

M. Stevenson: Je vois que l'Organisation internationale des institutions suprêmes de contrôle des finances publiques et l'Initiative de développement de l'INTOSAI ont leur siège au Canada et que le vérificateur général est président du Conseil d'administration de l'IDI. Dans quelle mesure votre bureau participe-t-il à ces organisations? Combien de temps continuera-t-il à le faire? Combien de temps allez-vous continuer à présider le Conseil d'administration?

M. Dye: Monsieur le président, l'INTOSAI est l'Organisation internationale des institutions suprêmes de contrôle des Finances publiques. Je crois que le mot «suprême» nous est venu des présidents des cours de vérification de l'Amérique du sud. Ces derniers ont sans doute une perception très exaltée de leur importance. L'Association internationale qui regroupe les vérificateurs généraux se somme donc INTOSAI.

[Texte]

INTOSAI has a number of activities. It has an accounting standard, an auditing standard, management processes committees. It has a journal. It also has the INTOSAI Development Initiative.

IDI, the INTOSAI Development Initiative, is an exercise where Auditors General are helping less fortunate Auditors General in the world by using aid funds to direct training to developing countries in audit offices. We have funding from Canada. CIDA is generous. . . approximately \$300,000, I think. UNDP is about \$300,000. The Finns give I think \$60,000. These numbers are U.S., by the way. The Norwegians give \$60,000. The Dutch have just given 250,000 guilders. That would be \$120,000, I think. We have \$300,000 from the Asian Development Bank to assist in a program for SPACI. SPACI is a regional group of INTOSAI in the South Pacific islands; Micronesia, mostly. We have funding that I believe is now in place, has been for the last few days, from the Inter-American Development Bank to assist ILACIF. ILACIF is the acronym for the South American regional group of INTOSAI.

Accordingly, there is over \$1 million a year in a fund held by an organization called the INTOSAI Development Initiative, which is incorporated under the Societies Act of Ontario, and we have this little organization with \$1 million coming in and \$1 million of training going out actually operating out of my office.

One of our staffers has been transferred out of our office to IDI and is paid for by IDI. We have a contractor who is an administrative type, and she has an assistant. That is the full-time staff of IDI. In addition, my director of training, Yvan Gaudette. . . I will hazard a guess—I could get the exact number for you—but probably between 25% and 35% of his time is spent involved in raising money, directing, controlling, administering IDI. I would spend personally maybe 15 to 20 hours a year on it. Ed Rowe, one of my deputies, would spend perhaps a little more time.

IDI itself is just a very little organization, but it has a directory of all the training courses available in the world now, so the Auditor General of Nepal can say, there is a course I need to improve accountability so I can receive Canadian aid better, and the Swedish have the course I need and IDI has the funding. And we can put those two things together.

[Traduction]

L'INTOSAI exerce un certain nombre d'activités. Elle compte notamment un comité des normes de comptabilité, un comité des normes de vérification et un comité des procédures de gestion. Elle publie aussi une revue et assure la mise en oeuvre de l'initiative de développement de l'INTOSAI.

L'IDI, initiative de développement de l'INTOSAI, est le mécanisme en vertu duquel les vérificateurs généraux viennent en aide à leurs homologues des pays moins fortunés par des cours de formation en vérification financés à même les programmes d'aide au développement. Le Canada contribue à cette initiative. L'ACDI est d'ailleurs très généreuse, fournissant environ 300,000\$. Le PNUD fournit environ 300,000\$ tandis que la Finlande donne 60,000\$, si je ne m'abuse. Tous ces montants, soit dit en passant, sont cités en dollars U.S.. La Norvège contribue pour 60,000\$, tandis que la Hollande vient de donner 250,000 florins, soit l'équivalent de 120,000\$. Nous avons reçu 300,000\$ de la Banque asiatique de développement pour le financement d'un programme à l'intention du SPACI. Le SPACI est une section régionale de l'INTOSAI regroupant les pays des îles du Pacifique sud, surtout de la Micronésie. Nous avons également obtenu il y a quelques jours à peine une participation financière de la Banque interaméricaine de développement pour venir en aide à l'ILACIF. L'ILACIF est la section régionale de l'INTOSAI en Amérique du sud.

Nous disposons donc de plus d'un million de dollars par an dans la caisse de l'initiative de développement de l'INTOSAI, organisme constitué en société en vertu de la Loi sur les sociétés de l'Ontario. Ainsi, ce petit organisme reçoit un million de dollars, lequel montant sert à financer les cours de formation dispensés par mon bureau.

Un des membres de mon personnel a été prêté à l'IDI, qui lui verse son salaire. L'IDI a également une personne qui exerce des fonctions d'administration sous contrat et qui est secondée par une autre. Ces trois personnes composent l'effectif à plein temps de l'IDI. En outre, le directeur de la formation à mon bureau, Yvan Gaudette—je vous donne ici un chiffre approximatif, mais je pourrais vous obtenir le chiffre exact—consacre de 25 p. 100 à 35 p. 100 de son temps à des fonctions de cueillette de fonds, de direction, de contrôle et d'administration pour l'IDI. Moi-même, j'y consacre peut-être de 15 à 20 heures par an. Un de mes adjoints, Ed Rowe, y consacre sans doute un peu plus de temps.

L'IDI n'est qu'un petit organisme, mais il dispose d'un répertoire de tous les cours de formation actuellement dispensés dans les divers pays du monde, de sorte que le vérificateur général du Nepal qui aurait besoin, mettons, d'un cours de formation en comptabilité pour améliorer ses chances de recevoir de l'aide du Canada peut savoir que la Suède offre le cours dont il a besoin et que l'IDI a les fonds nécessaires à cette fin. Notre rôle consiste à mettre les diverses parties en contact.

[Text]

Most of the work is done regionally. We run about 10 sessions a year around the world; usually 2 in each regional area around the world. It has been, I would say, successful.

Every three years the Auditors General have a meeting. It was in Berlin this year. IDI got all kinds of rave remarks.

It was started three years ago. I have offered that my office would run it for three additional years and then it perhaps will be run by some other office. I guess I will be president of it until I retire, in 18 months.

Mr. Stevenson: I would like to check on this audit trainee program. Can you give us a few more details? I notice here you train 20 students, I believe it is, each summer. Are those students who come in on their own, or are they transferred in from or suggested by auditing firms? How exactly does that function?

Mr. Dye: Mr. Chairman, our training program is designed to bring along students in three accounting bodies, the Canadian Institute of Chartered Accountants, the Society of Management Accountants, and the Certified General Accountants' Association. I think the majority of them are on the CA program. We would have, I think, in the order of 55 students, in varying stages of progress. This would be after graduating with one or two degrees from university. It is about a two-year program, and they eventually qualify as professional accountants.

• 1025

We are authorized to run this program on behalf of the CAs. Several of the provincial Auditors General also are able to train CAs, so we are treated like a private sector CA firm.

It takes a great deal of effort to train a person. Also they get a fair amount of time off from work in order to write their exams and study, and we have a mentoring system in the office so that the senior people bring along the junior people.

It is a costly program in that we have a training staff, the professional development group of 22, 23, 24 people. Much of their effort is directed to recruiting young professional accountants and taking them through their training program to professional standards.

Mr. Stevenson: Is the pay scale for these students competitive with the private sector?

Mr. Dye: It depends on which city. In Ottawa it is about equal. I think we are starting at about \$21,000, \$22,000, and up to \$25,000 to start for a Masters program.

[Translation]

La plupart du travail se fait sur une base régionale. Nous offrons chaque année un dizaine de sessions dans divers pays du monde, généralement deux dans chaque région. À mon avis, les résultats ont été très satisfaisants.

Tous les trois ans, les vérificateurs généraux se réunissent. Cette année, ils se sont réunis à Berlin et n'ont pas manqué de faire l'éloge de l'IDI.

L'IDI a été mis sur pied il y a trois ans. J'ai proposé que mon bureau s'en occupe encore pendant trois ans, puis que l'administration en soit assurée par quelque autre bureau. Je continuerai sans doute à jouer le rôle de président jusqu'à ce que je prenne ma retraite dans 18 mois.

M. Stevenson: Je veux obtenir des précisions sur ce programme de stagiaires en vérification. D'après ce que je vois ici, vous formez chaque été 20 étudiants. Ces étudiants participent-ils à la formation à titre personnel ou sont-ils envoyés par des cabinets de vérificateurs ou leur nom est-il proposé par de tels cabinets? Comment la sélection se fait-elle au juste?

M. Dye: Monsieur le président, notre programme de formation est conçu pour accueillir des étudiants de trois associations de comptables: L'institut canadien des comptables agréés, la Société des comptables en management et l'Association des comptables généraux licenciés. Je crois que la majorité d'entre eux participent au programme des comptables agréés. Je crois que nous avons environ 55 étudiants, dont le niveau de formation varie. En général, ils ont un ou deux diplômes universitaires, et le programme d'environ deux ans leur permet de devenir comptables agréés.

Nous sommes autorisés à administrer ce programme au nom des comptables agréés. Plusieurs des vérificateurs généraux des provinces sont aussi en mesure d'offrir une formation aux comptables agréés, de sorte que nous sommes considérés au même titre qu'une entreprise de comptables agréés du secteur privé.

La formation d'un vérificateur exige beaucoup d'efforts. Les stagiaires sont assez souvent libérés de leur travail pour pouvoir étudier et écrire leurs examens, et nous avons en outre une formule de mentorat au bureau de sorte que les plus anciens aident les nouveaux.

Le coût du programme est assez élevé puisque le groupe du perfectionnement professionnel compte 22, 23 ou 24 personnes. Ces gens consacrent beaucoup de leur temps au recrutement et à la formation des jeunes comptables professionnels pour leur permettre de répondre aux normes de la profession.

M. Stevenson: La rémunération que reçoivent ces stagiaires est-elle comparable à ce qu'ils recevraient dans le secteur privé?

M. Dye: Tout dépend de la localité. À Ottawa, la rémunération est comparable. Je crois que le salaire de base est d'environ 21,000\$ ou 22,000\$ et peut aller jusqu'à

[Texte]

These would all be students who stood high in their class. We are trying to get the cream of the crop. Then in two years they would go through into the low \$30,000s as they graduate as professional accountants. In times of good economic activity it is behind behind the private sector, and it is very hard to recruit. If there is a recession, suddenly we look good. Right now it is tough to recruit and it is tough to keep staff. The private sector will soak up anybody they can get, and the good ones in particular are very mobile. We have been quite fortunate. We do have turnover, but I think the last statistic I saw showed we had a retention rate of 57% of our students over a ten-year period.

Mr. Stevenson: When you say a retention rate, does that mean you hire them as staff after they have finished?

Mr. Dye: No. They are staff when they come on. They are a person-year the day they start.

Mr. Stevenson: Oh, I see.

Mr. Dye: You also asked about summer students. We have quite a few summer students come in on a government program which provides most of the funding for that. I cannot remember how many, but it is in excess of 50 university students for summer jobs. It is good training, and it is a good recruiting project for us if we can select the right people into that. When we see them in their second or third year of university we might be able to encourage them into a position in the Public Service, and particularly into our audit business.

Mr. Stevenson: Of the people going through the CA trainee program, what is their success rate in attaining a CA at the end of that?

Mr. Dye: Ultimately, because some people take more than one try, I would say it is probably 80%. The pass rate for CAs nationally is something like 50%, 51%. It depends on when they write. If they are associated with the Quebec order, the institute in Quebec, they write early; they finish university and write then, and get their experience afterwards. In Ontario they will get their Bachelor of Commerce, or MBA, and come in and write two years later. It is a different approach to training.

Our averages in our office are ahead of the national averages. Two fails and they are out. Two misses and then they are fired.

Mr. Stevenson: How do you justify this expenditure? You say it is an expensive program. What is the justification for carrying it on?

[Traduction]

25,000\$ pour celui qui détient une maîtrise. Tous ces stagiaires étaient parmi les meilleurs de leur promotion. Nous essayons de ne recruter que les meilleurs éléments. Puis, quand ils obtiennent leur diplôme de comptables professionnels au bout de deux ans, leur salaire se situe un peu au-dessus de 30,000\$. En période de prospérité économique, ce salaire est inférieur à ce qu'offre le secteur privé, et il est très difficile de recruter des comptables. En période de récession, par contre, nous offrons un salaire très alléchant. À l'heure actuelle, il est difficile non seulement de recruter des gens mais de garder ceux que nous avons. Le secteur privé cherche à attirer tous ceux qu'il peut, et les meilleurs sont particulièrement mobiles. Nous tenons quand même bien le coup. Il y en a beaucoup qui partent, mais d'après les dernières données que j'ai vues, il semble que le taux de rétention de nos stagiaires sur dix ans est de 57 p. 100.

M. Stevenson: Quand vous parlez de taux de rétention, cela veut-il dire que vous les embauchez après qu'ils ont terminé leur formation?

M. Dye: Non. Ils font partie de notre personnel dès qu'ils commencent la formation et ils occupent une année-personne.

M. Stevenson: Bon, je vois.

M. Dye: Vous m'avez également interrogé au sujet de nos stagiaires d'été. Nous accueillons beaucoup d'étudiants l'été en vertu d'un programme du gouvernement qui prévoit des fonds à cette fin. Je ne me souviens pas du nombre exact, mais plus de 50 étudiants d'université trouvent un emploi d'été chez nous. Ce programme assure aux étudiants une bonne formation et c'est pour nous un excellent outil de recrutement. Quand nous les accueillons après leur deuxième ou leur troisième année d'université, nous pouvons les encourager à postuler un emploi dans la Fonction publique, notamment dans notre service de vérification.

M. Stevenson: Quel est le taux de réussite de ceux qui suivent ce programme de formation pour comptables agréés?

M. Dye: Compte tenu du fait que certains subissent l'examen plus d'une fois, je dirais que le taux de réussite est d'environ 80 p. 100. À l'échelle nationale, il est de 50 p. 100 ou 51 p. 100 si je ne m'abuse. Tout dépend du moment auquel ils subissent l'examen. Au Québec, l'ordre des comptables administre l'examen aussitôt après la fin des études universitaires, de sorte que les stagiaires acquièrent leur expérience après. En Ontario, ils obtiennent leur baccalauréat en commerce ou leur maîtrise en administration des affaires, puis viennent subir l'examen deux ans plus tard. La formation est abordée de façon différente selon la province.

Les moyennes de nos stagiaires sont supérieures aux moyennes nationales. Après deux échecs, on les met à la porte.

M. Stevenson: Comment justifiez-vous pareilles dépenses? Vous dites que le coût du programme est élevé. Comment pouvez-vous justifier de continuer à l'offrir?

[Text]

Mr. Dye: Well, it is a long-time tradition of the office, for starters. Why do we carry it on? I personally believe as a chartered accountant I have an obligation to the profession to bring along young people in my profession, and so that is what I do. I try to encourage young people to learn about my profession.

One could make a strong argument to stop the program and we could just try to get them out of the private sector, and let the private sector train them. Then you would lose the advantage of having those people who understand the public sector, and it is a different auditing entity.

• 1030

I have strongly argued in favour of the retention of the program, recognizing that it is not for free. You get less work out of the students because they are studying. You may not keep them after they graduate, although I think our retention rate is pretty good.

M. Jean-Marc Robitaille (député de Terrebonne): Monsieur Dye, cela me fait plaisir de vous revoir. On s'est tous cet été, et ce fut une rencontre agréable. Je pense que tous les gens ont été agréables sans exception.

J'écoutais tout à l'heure votre exposé, monsieur Dye. Vous parliez de la possibilité de demander bientôt un budget supplémentaire étant donné l'augmentation des coûts de vérification et les demandes de vérifications supplémentaires de plus en plus fréquentes de la part du gouvernement. Est-ce que j'ai bien compris?

Vous savez, il y a un petit point qui me tracasse. On en a déjà parlé un peu dans le passé, mais pas suffisamment. Au moment où j'en parlais, je n'étais peut-être pas tout à fait dans le sujet. Il semble que je le sois un peu plus aujourd'hui.

C'est au sujet des fameuses lignes téléphoniques, les *hotlines*. Je me pose quelques petites questions. Vous nous dites que vous serez obligé de demander un budget supplémentaire et que vous serez probablement obligé de demander une augmentation de votre budget l'année prochaine étant donné l'augmentation des coûts de la vérification et vos responsabilités accrues.

Également, vous dites, dans un texte qui est dans ce document-ci, qu'il y a beaucoup à faire. Je suis d'accord avec vous qu'il y a beaucoup à faire dans tous les domaines. Vous dites aussi que vous discutez avec le gouvernement d'une idée qui recèle un potentiel extraordinaire. Il s'agit d'une ligne téléphonique ouverte au public pour signaler les fraudes, le gaspillage et les excès. Vous dites:

Même si j'ai toutes les raisons de croire que ce projet ne tarderait pas à porter fruits, il semble que, parmi les entités du gouvernement, seul mon Bureau est prêt à passer à l'action.

[Translation]

M. Dye: Eh bien, tout d'abord, c'est une tradition bien établie au bureau. Pourquoi continuons-nous à l'offrir? Pour ma part, j'estime qu'en tant que comptable agréé j'ai le devoir d'assurer le renouvellement de la profession. J'essaie d'encourager les jeunes à mieux connaître ma profession.

Bien sûr, on pourrait présenter de bons arguments pour mettre fin au programme et laisser au secteur privé le soin de former les jeunes comptables. Mais on perdrait l'avantage qu'il y a à avoir des gens qui comprennent le fonctionnement du secteur public, car la vérification des finances publiques est un domaine à part.

Je suis fermement en faveur du maintien du programme, malgré son coût élevé. Certes, la productivité des stagiaires est moindre parce qu'ils doivent prendre le temps d'étudier, et on n'est pas sûrs non plus de pouvoir les garder une fois qu'ils deviennent comptables-agrégés, mais j'estime que notre taux de rétention est fort acceptable.

Mr. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Mr. Dye, I am pleased to see you again. Our meeting this summer was most pleasant, and congeniality seems to have been the order of the day.

I was listening to the statement you made earlier, Mr. Dye. You mentioned that you might soon be looking for supplementary funds, page 2, because of higher auditing costs and increased demand on the part of government for supplementary audits. Did I understand you correctly?

You know, there is an item that is of some concern to me. We have already discussed this in the past, but not in sufficient depth. I was perhaps not fully cognizant of the subject when I spoke about it then. I think I understand it a bit better now.

My concern is with the so-called hot-lines. I have a few questions about that. You said that you would have to ask for additional funds and that you would probably have to request an increase in your budget next year because of higher auditing costs and increased responsibilities.

Also, you said in this document that there is much to do. I agree with you that there is much to do in all areas. You also mentioned that you were discussing with government a project that would have tremendous potential benefits. The project involved setting up a public hot-line to identify fraud, waste and extravagance. You said:

While I have every reason to believe this project would have a very short pay-back period, it seems that among government organizations, only my office is prepared to pick up the ball and pursue it.

[Texte]

Ma question est très simple. Pourquoi avez-vous des raisons de croire que ce projet-là ne tarderait pas à porter fruits, et pourquoi croyez-vous que seul votre Bureau est prêt à passer à l'action? Si les autres entités du gouvernement ne semblent pas prêtes à passer à l'action, il doit y avoir une raison. Pouvez-vous nous expliquer ces raisons-là?

M. Dye: Monsieur le président, la question des *hotlines* est une bonne question. L'expérience aux États-Unis est très, très satisfaisante. On récupère 40\$ pour chaque dollar dépensé. C'est incroyable. Est-ce que la situation serait la même au Canada? Je n'en suis pas sûr.

Nous vous conseillons de former un petit groupe de quatre spécialistes, peut-être, qui pourraient répondre aux appels des contribuables et des autres citoyens qui s'inquiètent d'un problème de gaspillage, d'efficacité ou de fraude. Nous croyons qu'une ligne devrait être disponible pour ce genre d'appels. Des postes sont maintenant disponibles, mais c'est parfois difficile pour une personne de téléphoner. Nous vous conseillons

• 1035

to have anonymity for the callers. And we have a concept that links in the RCMP where it is an item that we should not be handling and should go directly to the police.

This all came from two things. One was our audit of potential frauds; and we know that the government does not know the extent of fraud. They have no way of making an estimate. While they do have fraud that they have dealt with, they do not know how much exists. I, as auditor, believe management should know the extent of potential fraud in terms of the risks that government has out there.

The other pressure upon us, I guess, or other push coming at us, is from the Canadian Institute of Chartered Accountants. They did a study on the expectation gap of the public and what auditors do. There is a difference of what auditors think they do and what the public think they do. The public thinks it is much higher. Part of it is the public thinks that auditors are seeking fraud. They do not seek fraud. If they stumble over fraud, they report it, but they do not go out and seek it.

As a response to that we have two things. We are working very hard and are seeking additional funds next year for our Fraud Awareness Program. We think that will pay off in terms of better auditing and reduced fraud and more awareness by the public. We have a fraud awareness concept that we will be initiating, I hope, and on top of that we have the fraud hotline that we are considering. The two together come to some \$750,000, of which I think the hotline part would about \$400,000. I think it is a good investment.

[Traduction]

My question is a simple one. Why do you have reason to believe that the project would have a very short pay-back period, and why do you think that only your office is prepared to pick up the ball and pursue it? If other government organizations are not prepared to act, they must have their reasons. Could you tell us about those reasons?

Mr. Dye: Mr. Chairman, the public hot-line concept is a good one. The United States' experience with these hot-lines has been most conclusive. It seems that an incredible \$40 is recovered for every dollar spent. Would the same apply to Canada? I cannot say for sure.

We advise you to set up a team of four experts perhaps, who could answer calls from taxpayers and other citizens who are concerned about incidents of fraud, waste and extravagance. We think that such a line should be available for this type of call. There are lines available at the present time, but it is not always easy for people to get through. We advise you

de permettre aux gens d'appeler anonymement. Et nous avons prévu de faire appel à la GRC lorsque c'est une question dont on ne devrait pas s'occuper et dont devrait s'occuper directement la police.

Nous en sommes venus à cela pour deux raisons. Il y avait d'une part la vérification des fraudes éventuelles et nous savons que le gouvernement ignore l'ampleur de la fraude et ne sait pas comment faire son calcul. Le gouvernement a dû traiter de cas de fraudes mais ignore dans quelle mesure les abus sont courants. Personnellement, en tant que vérificateur, je pense que les gestionnaires devraient être au courant de l'importance des fraudes possibles eu égard aux risques que cela représente pour le gouvernement.

L'autre raison qui nous y a poussés, ce sont probablement les pressions exercées auprès de nous par l'Institut canadien des comptables agréés qui a fait faire une étude sur l'écart entre ce qu'attend le public et ce que les vérificateurs font effectivement. Les vérificateurs n'ont pas la même perception de leurs activités que le public. Le public en attend beaucoup plus d'eux, en partie parce que les gens s'imaginent que les auditeurs sont à l'affût de la fraude. Or, ce n'est pas le cas. S'ils découvrent un cas de fraude, ils le signalent, mais ils ne font pas un effort spécial pour les déceler.

Nous avons deux solutions à vous proposer. Nous travaillons très fort pour obtenir des fonds supplémentaires l'an prochain pour créer notre propre programme de sensibilisation au problème de la fraude. Nous savons que c'est un programme rentable qui permet d'effectuer de meilleures vérifications, de réduire l'incidence de fraude et d'en rendre la population plus consciente. Nous espérons donc pouvoir mettre en oeuvre un programme de ce genre et nous pensons également à créer une ligne ouverte. Les deux projets coûteraient

[Text]

I have not had a welcome reception speaking to the Comptroller General, or the Treasury Board. The Comptroller General says he does not have the money or the time and it is a low priority. The Treasury Board people think it might cause a morale problem in the Public Service, and there is a concern about morale in the Public Service.

The police, I think, would probably think this is useful. But the problem with the police is they only deal in fraud, and we are dealing in matters of efficiency and due regard to economy as opposed to fraudulent activities. We are not necessarily looking at criminal things. We are looking at a lack of good management issues.

I am getting a negative response from bureaucrats. I have not had a political response; I have had no response politically. I have had a very positive response from the public—lots of letters—saying: That is a very good idea, Auditor General, we hope you go about doing it.

That is where I am. I am seriously considering putting in a request for the money for seed. The government is not going to do it. They do not want to do it. I think it should be done. I think it would be good for the taxpayers.

M. Robitaille: Je suis d'accord avec vous pour dire que le public a intérêt à ce que, de part et d'autre, on cherche à éliminer le plus possible les pertes financières attribuables à des fraudes ou à des méthodes comptables plus ou moins adéquates. Je ne vous contredirai pas là-dessus. Je pense que vous êtes sincère et que tout le monde l'est. Cependant, est-ce que le public est au courant qu'il existe plusieurs cadres au Canada?

Vous parliez des États-Unis. On cherche souvent à comparer le Canada aux États-Unis, mais c'est un pays quand même différent du Canada. On en a assez parlé durant la dernière campagne électorale. Il existe peut-être certaines structures, certains cadres ici, au Canada, qui permettent aux gens de téléphoner pour rapporter des fraudes possibles ou des choses inadmissibles. Ne pensez-vous pas qu'il serait plus adéquat de faire de la publicité sur les structures existantes plutôt que d'essayer de créer une autre structure? Vous venez de nous confirmer d'une certaine façon que cela n'est pas nécessairement le rôle du vérificateur, mais je me rends compte aujourd'hui que vous êtes prêt à vous donner cette mission.

• 1040

Je pense qu'il serait intéressant d'approfondir un peu les choses avant de se lancer plus avant dans cette entreprise. Vous parlez de 50,000\$ et de 40\$ récupérés pour chaque dollar dépensé. Est-ce que ce serait la même chose au Canada? Vous n'en êtes pas sûr; vous n'êtes pas

[Translation]

environ 750,000\$, la ligne ouverte représentant environ 400,000\$ de dépenses. Je pense que c'est là un bon investissement.

Ni le contrôleur général ni le conseil du Trésor n'ont accueilli mes suggestions avec enthousiasme. Le contrôleur général a déclaré qu'il n'avait ni de temps ni d'argent à consacrer à ce qu'il est loin de considérer comme une priorité. Les gens du conseil du Trésor craignent les répercussions que cela aurait sur le moral des fonctionnaires et on a des raisons de s'inquiéter du moral des gens qui travaillent dans la Fonction publique.

La police elle trouverait cela probablement utile, j'imagine. Le problème, c'est que la police ne s'occupe que de cas de fraudes, et nous traitons ici de questions d'efficacité et d'économie et pas d'activités frauduleuses. Nous ne nous intéressons pas nécessairement à des activités criminelles. Ce qui nous intéresse, c'est l'incurie.

Les bureaucrates ont donc réagi négativement à mes propositions. Les hommes politiques n'ont pas réagi car je ne relève pas d'eux. Par contre, le public a réagi très positivement et j'ai reçu des tas de lettres qui me disaient: Monsieur le Vérificateur général, quelle excellente idée, nous espérons que vous y donnerez suite.

Et voilà où j'en suis. J'envisage sérieusement de présenter une demande de fonds de mise en route. Le gouvernement n'a pas l'intention d'entreprendre cette tâche qui à mon avis devrait pourtant être faite. Je pense que les contribuables en profiteront.

Mr. Robitaille: I agree with you to say that it is in the public's interest that we try here and there to eliminate as much as possible financial losses due to fraud or borderline accounting procedures. I do not disagree with you on that. I believe you are sincere and that everybody else is sincere. However, is the public aware of the presence in Canada of several frameworks?

You were talking about the United States. Canada is often compared to the United States, but it is still a country that is different from ours. There was enough talk about that during the last election campaign. There may be some structures, some frameworks here in Canada, which enable people to phone to report potential frauds or unacceptable things. Do you not believe it would be preferable to make people aware of the existing structures rather than to create a new one? You have just more or less confirmed that this is a not a role for the auditor, but today you are ready to tackle the mission yourself.

I believe that it would be wise to look a little further into things before going ahead with this venture. You mentioned \$50,000 and \$40 back for each dollar invested. Would this be the same in Canada? You are not sure of it. In your text, you stated: I have every reason to believe. . . ?

[Texte]

affirmatif. Dans votre déclaration, vous dites: «J'ai toutes les raisons de croire...». Cependant, vous nous dites aujourd'hui que vous ne savez pas si ce serait la même chose ici.

Comme vous, je suis intéressé à trouver toutes sortes de façons de réaliser des économies au pays. À d'autres séances, j'ai eu l'occasion de vous poser des questions, mais je n'ai pas vraiment obtenu les réponses que j'aurais aimé obtenir. Avant d'aller plus loin dans cette direction, on doit avoir des renseignements plus précis là-dessus. Est-ce que vous êtes en mesure de produire une étude plus précise là-dessus? Votre proposition est un peu vague, et je sens qu'il y a certaines contradictions dans vos propos.

M. Dye: Notre groupe peut vous offrir une présentation sur les *hotlines* si vous le voulez.

Nous avons une planification, un budget et une approche. Nous avons l'expérience des États-Unis et celle des *Crime Stoppers*. C'est le même modèle que *Crime Stoppers*.

M. Robitaille: J'ai posé une première question.

M. Dye: Vous désirez qu'on vous fasse une présentation?

Mr. Robitaille: No, I asked the first question and they do not answer the first question.

The Chairman: I am going to move over to Mr. Hovdebo:

Mr. Hovdebo: The question I was going to ask was exactly the comment that was made there. Have you some statistics as far as the effectiveness of the *Crime Stoppers*?

Mr. Dye: Yes, I do. I do not have them with me, but it is impressive. These things seem to work and they have certainly had a good experience in the United States. I cannot give you evidence that it will have the same success rate in Canada. It is \$40 for one in the United States. If we achieve \$10 for one, you still make a very significant contribution to improved management of government and reduced costs for taxpayers.

I cannot give you any guarantees. It may produce nothing. On the other hand, I do get a lot of brown envelopes; letters come in every day from taxpayers who have a concern and we put those issues into our audit program. I think there is a fair opportunity to improve management through this hot-line exercise. I am the last one to argue it should be in my office. I think management should have this. I have tried to convince government of the merits of it and they are not hearing me.

I am reminded that Transport Canada set up a hot-line recently for air safety. They are encouraging the public to speak to a telephone number. I think it is a 1-800 type of thing on safety regulations. The concept of hot-line does exist in the government. I wish the Comptroller General

[Traduction]

However, you are telling us today that you are not sure that the same would happen here.

Just like you, I am interested in finding any kind of solution in order to save money in our country. At other meetings, I have had the opportunity of asking you a question, but I never really got the answers I wanted. Before going any further in this direction, we need more specific information. Will you be able to make a more specific study of the subject? Your proposal is rather vague and I sense some contradiction in your statements.

Mr. Dye: If you are interested, our group can organize a presentation on hot-lines.

We have settled on a planning method, a budget and an approach. We have the experience of the United States and that of the *Crime Stoppers* program. We would be following the same model as *Crime Stoppers*.

Mr. Robitaille: I did ask you a first question.

Mr. Dye: Are you interested in us giving you a presentation?

M. Robitaille: Non, j'ai posé ma première question et on n'y a pas répondu.

Le président: Il va falloir que je donne la parole à M. Hovdebo.

M. Hovdebo: J'allais précisément poser la même question que celle qui vient d'être posée. Avez-vous des statistiques sur l'efficacité du programme Échec au crime?

M. Dye: Certainement. Je n'ai pas ces statistiques avec moi, mais elles sont impressionnantes. C'est le genre de programme qui semble marcher et l'expérience américaine a certainement été très bonne. Je ne peux pas vous prouver que l'on connaîtra le même succès au Canada mais aux États-Unis chaque dollar investi permet d'en économiser 40. Même si on économisait seulement 10\$ par dollar investi, cela permettrait certainement d'améliorer l'administration gouvernementale et de réduire les coûts pour les contribuables.

Mais je ne peux vous donner aucune garantie. Ces programmes ne donneront peut-être rien. D'autre part, je reçois toutes sortes d'enveloppes brunes, des lettres anonymes que m'envoient des contribuables et auxquelles on donne suite sous forme de vérification. Je pense que l'idée d'une ligne ouverte permettrait d'améliorer la gestion. Je serais le dernier à demander qu'on confie cette tâche à mon bureau. Je pense que les gestionnaires devraient s'en occuper. J'essaie simplement de convaincre les gouvernements du mérite de ces programmes, mais on fait la sourde oreille.

Ça me fait penser au fait que Transports Canada a récemment adopté une ligne ouverte pour la sécurité aérienne. Ce ministère encourage le public à téléphoner sans frais sur l'application des règlements relatifs à la sécurité. Cette idée de ligne ouverte n'est pas nouvelle

[Text]

would run with this idea and save the taxpayers some money.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Monsieur le vérificateur général, je vous remercie de comparaître devant nous. Je tiens à vous féliciter pour vos réponses qui sont toujours très adéquates.

Tout à l'heure, dans votre discours d'ouverture, vous avez dit que vous aviez besoin de sommes additionnelles pour faire de la vérification en agriculture, à la Commission canadienne du lait et à la Commission canadienne du blé peut-être. J'aimerais que vous élaboriez là-dessus.

• 1045

Vous savez que les agriculteurs font la pluie et le beau temps ces temps-ici, avec ce qui se passe en agriculture partout dans le monde. Je parle de la pluie et du beau temps, mais je ne voudrais pas qu'on vous rende responsable de la pluie ou du vent quand il y en a. Qu'est-ce qui vous incite à faire davantage de vérifications dans le secteur de l'agriculture?

M. Dye: Le travail additionnel dans le secteur de l'agriculture découle des accords tripartites entre le secteur privé, ou le secteur primaire, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Je pense qu'il y a neuf nouveaux accords:

pork bellies, beef, hogs, lambs, sugar beets, apples, beans, onions and honey.

Il semble qu'il y aura d'autres accords, et le groupe préfère que son vérificateur soit le Bureau du vérificateur général.

M. Guilbault: Ce sont de nouvelles structures. J'imagine que vous ferez ces vérifications l'année prochaine. Demanderez-vous des budgets pour l'année prochaine ou pour cette année?

Mr. Dye: If I have the money. I cannot afford to do it right now.

Mr. Guilbault: For next year?

Mr. Dye: We are doing them now, but I am getting the money, I hope, out of the Department of Agriculture. We simply do not have the money to do what we are being asked to do.

M. Guilbault: Vous ne répondez pas tout à fait à ma question. Faites-vous aussi une vérification approfondie à la Société du crédit agricole du Canada?

M. Dye: Oui. Nous sommes le vérificateur de la Société du crédit agricole du Canada et du ministère de l'Agriculture, mais pas de la Commission canadienne du blé. Deloitte, Haskins & Sells sont les vérificateurs à Winnipeg.

[Translation]

pour le gouvernement. J'aimerais bien que le contrôleur général l'adopte, car cela permettrait d'épargner l'argent des contribuables.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): I thank the Auditor General for appearing before us. I must congratulate you on your answers, which have been consistently very cogent.

A while ago, in your opening statement, you mentioned that you needed additional amounts to audit the agricultural sector, the Canadian Dairy Commission and maybe the Canadian Wheat Board. I would like you to elaborate.

You know, with what is going on in agriculture all around the world, the sun rises and sets with the farmers. I am talking about sunrise and sunset, but I would not want you to be blamed for the rain or the wind also. Why do you need more auditing in the agricultural sector?

Mr. Dye: The extra work in the agricultural sector is due to the tripartite agreement signed between the private sector, or primary sector, the provincial government and the federal government. I think that nine new agreements have been ratified:

flancs de porc, boeuf, porc, agneau, betteraves sucrières, pommes, haricots, oignons et miel.

Apparently new agreements are to be signed and the group prefers to be audited by the office of the Auditor General.

Mr. Guilbault: Those are new structures. I suppose that you will carry out the auditing next year. Will you be requesting estimates for the next year or for this year?

M. Dye: Je ne peux rien me permettre pour l'instant. Il faudrait que j'aie les fonds nécessaires.

M. Guilbault: Vous demanderiez l'argent pour l'année prochaine?

M. Dye: On fait les vérifications en ce moment et j'espère que le ministère de l'Agriculture me donnera les fonds voulus. Nous n'avons pas l'argent nécessaire pour faire la tâche qu'on nous a confiée.

Mr. Guilbault: You are not answering my question. Are you also doing an in-depth audit of the Farm Credit Corporation?

Mr. Dye: Yes, we are the auditor for the Farm Credit Corporation and for the Department of Agriculture, but not for the Canadian Wheat Board. Their auditor is Deloitte, Haskins & Sells from Winnipeg.

[Texte]

M. Guilbault: Pour quelle raison n'êtes-vous pas le vérificateur de la Commission canadienne du blé? Est-ce qu'ils sont subventionnés par le gouvernement du Canada?

M. Dye: C'est une raison politique. Le gouvernement préfère que ce soit Deloitte, Haskins & Sells.

M. Guilbault: Parlons de la présentation sur bande vidéo de certains chapitres de vos rapports annuels. À un moment donné, à mon bureau, je ne réussissais pas à avoir cela sur mes terminaux. Est-ce que tout est à point maintenant?

M. Dye: Je n'en suis pas sûr. Nous avons le vidéo, mais qu'est-ce qui ne fonctionnait pas à votre bureau?

M. Guilbault: Les bandes ne pouvaient pas être intégrées par mon commutateur.

M. Dye: Ah oui? J'espère qu'il est possible de réserver... Nous avons le vidéo dans le système du Parlement et le système pour les maisons, le VHS.

Pour cette année, nous avons un vidéo. C'est un vidéo sur le Chapitre 1 de mon rapport annuel. Il est disponible dans les deux langues. Il dure environ 16 minutes. L'autre durait sept ou huit minutes. C'est le double. Le coût est de 22,000\$

out of pocket, but there is staff time. We hope to market the video in much the same way to encourage Members of Parliament and their staff to watch the video, to get a feeling for what is in the Auditor General's report. We are very interested in feedback from Members of Parliament. It is developed for you, but the audience is much wider-ranging. Universities, departments and particularly the news media use these clips.

accuracy and fairness of the • 1050

I would be very interested in knowing whether you feel this is a good way for us to communicate. We give you the big written report and the little summary, the computerized version, the disc with the full text search capability for your researchers, and we give you video. We are very interested in knowing if our message is being presented in a way you as Members of Parliament like.

M. Guilbault: Il est très avantageux pour les députés de la Chambre des communes d'avoir les trois. Je traîne le rapport sommaire à la Chambre des communes. Il nous permet de répondre à des questions assez facilement, et il est très bien condensé, tout comme le vidéo. Je voudrais savoir si l'ancien vidéo a été populaire auprès des députés. Avez-vous reçu beaucoup de demandes? C'est peut-être à vous de le populariser si...

Mr. Dye: We are disappointed, but we are not sure how many MPs have watched it because we cannot count in the first week. It is on continuously and we do not know. But after that there is a count, and the count is low. So I think we need a greater viewership for getting our message across. I am trying to communicate our audit work to parliamentarians.

[Traduction]

Mr. Guilbault: Why are you not auditing the Canadian Wheat Board? Is the Board not subsidized by the Canadian government?

Mr. Dye: For political reasons, the government prefers they be audited by Deloitte, Haskins and Sells.

Mr. Guilbault: Let us talk about the presentation of some chapters of the annual reports on video tapes. I did try to get them on my terminals in my own office. Is everything set now?

Mr. Dye: I am not sure. We have them on video, but what was wrong at your office?

Mr. Guilbault: I could not play the tapes on my machine.

Mr. Dye: Oh? I hope that we can put aside... We have a video system for Parliament and one for home, the VHS.

So this year we had a video made on chapter 1 of my annual report. It is available in both languages and lasts roughly 16 minutes. The other video lasted 7 or 8 minutes. This is twice as long and it cost \$22,000,

sans parler du temps des employés. Nous espérons le commercialiser et parallèlement encourager les députés et leur personnel à le regarder pour qu'ils se fassent une idée de ce que contient le rapport du Vérificateur général. Nous voulons avoir la réaction des députés fédéraux. C'est une bande qui a été mise au point à votre intention, mais il y a bien d'autres gens qui s'y intéressent, en particulier les universités, les autres ministères et les médias.

Ce serait intéressant de savoir ce que vous en pensez comme moyen de communication. On vous a fourni un volumineux rapport écrit avec un bref résumé, et la version informatique—une disquette dans laquelle vos chercheurs pourront facilement tout repérer, sans parler de la bande vidéo. Nous aimerions savoir si les députés aiment la façon dont notre message est présenté.

Mr. Guilbault: It is quite handy for the members of the House of Commons to have access to the three of them. I take the summary report with me to the House. It is useful to answer questions readily and it is quite well summarized, just like the video. I would like to know if the previous video was welcomed by the members. Did you receive many requests for it? It may be up to you to make it popular...

M. Dye: Les résultats sont décevants jusqu'à présent, mais nous ignorons combien de députés l'ont regardé parce que nous ne pourrions pas faire le total la première semaine. Il est en ondes continuellement et nous ne savons pas combien le regardent. Mais quand on fait le total, le résultat n'est pas fameux. Si l'on veut que notre message passe, il faut que plus de gens le regardent. Je

would be covered during the "life of a parliament".

[Text]

We were wondering if it would be of any use to Members of Parliament in their constituencies; if people in your constituencies are interested in that aspect of your work, whether it is something you would perhaps play at a constituency meeting, to explain your role as a member of the public accounts committee; that type of thing.

The Chairman: Thank you, Mr. Dye, and I would also like to express our appreciation to your officials.

I would now like to bring this meeting to a close and get on as quickly as possible with our next meeting, which will be an in camera one to consider one of our financial reports.

This meeting is adjourned.

[Translation]

veux que les parlementaires sachent ce qu'on a fait comme vérification.

Nous nous sommes demandé si cette bande vidéo pourrait servir également aux députés dans leurs comtés; si vos commettants s'intéressent à cet aspect de votre travail, vous pourriez peut-être la passer lors d'une réunion de comté et expliquer le rôle que vous jouez en tant que membre du Comité des Comptes publics, par exemple.

Le président: Merci, monsieur Dye. J'aimerais également remercier vos coéquipiers.

Nous allons maintenant lever la séance et aborder aussi rapidement que possible la nouvelle réunion, qui se fera à huis clos et qui portera sur l'étude de l'un de nos rapports financiers.

La séance est levée.

APPENDIX "PUBL-1"

OPENING STATEMENT OF KENNETH M. DYE, F.C.A.

AUDITOR GENERAL OF CANADA

TO THE STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

HEARING ON THE 1989-90 ESTIMATES OF THE

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL OF CANADA

18 May 1989

You have before you my Estimates for 1989-90 totalling \$51 million. To start, I would like to deal with what I think are some of the main points in these Estimates. I would then be pleased to answer questions you may have.

The auditing that my Office does falls into one of two general types: attest and value-for-money, with both types including a focus on compliance with authority.

Attest auditing means giving an opinion on the probity, accuracy and fairness of the financial statements for which I am the appointed auditor. This includes not only the public accounts of Canada, but also 100 other Crown corporations and entities. This is a non-discretionary responsibility of mine and all resources at my disposal must therefore first address this responsibility.

The amount that is left is used to meet my value-for-money mandate and administer my Office.

When the Auditor General Act came into force in 1977, my predecessor, Mr. J.J. MacDonell, had a vision of performing value-for-money audits, on average, over a 4 year cycle. That is, at least once every 4 years, all major programs of government would be covered during the "life of a parliament".

Two things have changed during the intervening years. The first is that we have accumulated an inventory of experience in value-for-money auditing. We now know that despite the most optimistic intentions, the original goal was not entirely realistic. Nonetheless a goal had to be set or we wouldn't be where we are today.

The second thing that happened is that my Office's financial audit universe has grown by 165%. This is illustrated on page 19 of the Part III.

Of course, these things are not something we have suddenly discovered. In the last few years we have modified our audit plans to fit a more realistic audit cycle on a department-by-department basis - while still achieving our mandate. This plan has been somewhat exacerbated by limited funding. For example, not only did we reduce our person-year complement by 40 last year but, we have also had no inflationary provision for our non-salary costs since 1984-85. In addition, since 1985-86 I have voluntarily contributed, annually on a permanent basis, \$2.4 million to the governments restraint programs. I will try to put this into perspective with an example.

I rely on short-term professional services contracts - particularly in the value-for-money area. I do so quite simply because it is less expensive. It is less expensive to contract out 200 hours of specialized work, albeit at a premium, than it is to hire a permanent staff member who may only be utilized in this specialty area 50% of the time. In 1984-85 I purchased 73,000 hours of this time. Our budget will allow us to purchase only about 50,000 hours in 1989-90.

I have done these things because I believed, as I continue to believe, in restraint; particularly in view of Canada's ballooning deficit. Accordingly, the unit cost of auditing has shown a consistent and steady decline since I was appointed Auditor General. This is illustrated on page 19.

It is my professional opinion that there has to be a more balanced use of resources between the two areas of attest and value-for-money. But there sits a conundrum: the funding available to meet my value-for-money mandate continues to erode. The revised audit cycles I previously mentioned have had even further slippage. They are precariously close to a magnitude of slippage, which, I believe, the tax-paying public would find unacceptable in view of the potential payoff for their audit dollar. For example, in six organizations alone, my Office has quantified potential savings of some \$302 million. The government has indicated these numbers to be much larger and has taken credit for them as indeed it should. I would like to think however, that my Office's value-for-money work in these programs provided, if not the major impetus, then the major catalyst in initiating these savings.

I would now like to move away from the audit function and direct your attention to professional support.

On page 14 of the Part III we explain that we have identified more training needs. The environment in which we audit necessitates change in the approaches we must use. This change is continuous. We must adapt, and we do. We must develop our people and we try to. We must accelerate our training which is difficult because of financial restraint.

As a result, a study on the training in my Office, found that many of my professional staff have not come through what would be considered by my private sector counterparts, to be mandatory training.

In order to maintain vibrant up-to-date professional skills more training is mandatory. It is akin to what the medical and legal professions must do to maintain a competent practice. To ensure this is done, my Professional Development group has developed what we call a basic core curriculum approach. Unfortunately, because of resource demands, we are not satisfied that this critical program will proceed much beyond its infancy.

I would now like to turn to two initiatives that I announced in my 1988-89 Part III, a year ago.

The first one has to do with savings realized due to technology. You might now ask if technology has resulted in significant savings, why am I concerned with my current resource level. Good question.

The fact is that we have indeed realized substantial savings due to technology which has reduced much administrative paperwork. For example in 1983-84, my Administrative Services Branch had an authorized person-year level of 139. For 1989-90 it is 105. In our computer audit group we have avoided an additional \$1.6 million annual increase in our Estimates due to technology advancements in data extractions for auditing.

Overall, had it not been for savings like these, I can assure you that my present Estimates would be substantially greater. If we had kept pace with the growth in my audit universe for example, I would today be asking for \$67 million instead of \$51 million.

The second initiative in my 1988-89 Part III deals with my desire to assume the additional Crown corporation audit work required of my Office, after January 1, 1989, with no increase in resources. For the reasons I have previously mentioned, I am reluctant to allow any further slippage in my value-for-money audit work. I last reported on the RCMP in 1981. I will not report again until 1990. DPW, which was last reported in 1984 will not have a chapter in our Report again until 1991.

To shore up value-for-money work in departments and agencies, I may have to move resources I had hoped to use on new Crown corporations, to value-for-money auditing. Yet, the Financial Administration Act requires me to do Special Examinations in these new Crown corporations. A conundrum indeed.

There is much to do. There is also, unfortunately, much which I will never be able to do. In the former case, I would be remiss if I did not tell you that I believe there to be tremendous potential benefit in a project I am discussing with government. It is a public hot-line concept to identify fraud, waste and extravagance. While I have every reason to believe this project would have a very short payback period, it seems that among government organizations, only my Office is prepared to "pick-up the ball" and pursue it.

I have outlined the above because I believe it is important to put it on the record prior to a review of my 1989-90 Estimates. This is particularly so as it affects my future resources levels. I fear I will not be able to maintain the same level of coverage and service to Parliament and the taxpayers.

The new sales tax alone, for example, will put a considerable strain on our ability to sustain adequate audit coverage if there is not an increase in the budget base a year from now. I expect, therefore, that I may be asking you to consider a larger budget next year.

To date we have succeeded in managing around restrained resources. While I have not yet panicked, I would impress upon this Committee that I am deeply troubled.

Examinations in these new Crown corporations... indeed. In 1988-89 Part III, a year ago.

There is much to do. There is also... I have outlined the above because I believe it is important to put it on the record prior to a review of my 1988-89 Estimates. This is particularly so as it affects my future resources levels. I fear I will not be able to maintain the same level of coverage and service to Parliament and the taxpayers... million 65 for which a total of 10 million...

APPENDICE «PUBL-1»

COMMENTAIRE D'INTRODUCTION DE KENNETH M. DYE, F.C.A.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA,

EN VUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

SUR LE BUDGET DES DÉPENSES

DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

POUR L'EXERCICE 1989-1990

LE 18 MAI 1989

Vous avez devant vous le Budget des dépenses du Bureau du vérificateur général, pour 1989-1990, lequel s'élève à 51 millions de dollars. J'aimerais d'abord traiter de ce que j'estime être parmi les points les plus importants de ce Budget des dépenses. Je serai heureux de répondre ensuite à vos questions.

Les activités de vérification de mon Bureau se divisent en deux catégories générales : les vérifications d'attestation et la vérification de l'optimisation des ressources, les deux étant également axées sur la conformité aux textes réglementaires.

Une vérification d'attestation vise à donner une opinion sur la probité, l'exactitude et la fidélité des états financiers dont je suis le vérificateur attitré. Ces états financiers comprennent non seulement les comptes publics du Canada, mais aussi les états financiers de 100 sociétés d'État et d'autres entités. Cette responsabilité n'étant pas discrétionnaire, toutes les ressources dont je dispose doivent d'abord m'aider à m'en acquitter.

Les fonds qui restent sont consacrés à la vérification de l'optimisation des ressources, qui fait aussi partie de mon mandat, et à l'administration du Bureau.

Lorsque la Loi sur le vérificateur général est entrée en vigueur en 1977, mon prédécesseur, M. J.J. MacDonell, rêvait d'effectuer des vérifications de l'optimisation des ressources, en moyenne, sur un cycle de quatre ans, c'est-à-dire de vérifier tous les grands programmes du gouvernement "pendant la durée d'un parlement".

Deux choses ont changé au cours des années qui ont suivi. D'abord, nous avons acquis et accru une vaste expérience dans le domaine de la vérification de l'optimisation des ressources. Nous savons maintenant que, malgré les meilleures intentions du monde, l'objectif initial n'était pas tout à fait réaliste. Néanmoins, il fallait fixer un objectif, autrement nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui.

Ensuite, mon Bureau a vu son champ de vérification financière s'élargir de 165 p. 100. Vous trouverez plus de détails à ce sujet à la page 22 de la partie III.

Évidemment, ces changements ne sont pas survenus tout d'un coup. Au cours des dernières années, nous avons modifié nos plans de vérification pour les adapter à un cycle de vérification par ministère plus réaliste, tout en nous acquittant de notre mandat. Ce plan a été quelque peu ébranlé par la limitation des fonds. Par exemple, non seulement avons-nous réduit notre effectif de 40 années-personnes l'année dernière, mais encore nos frais non salariaux n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'inflation, depuis 1984-1985. En outre, depuis 1985-1986, j'ai contribué volontairement aux programmes de restriction du gouvernement, à raison de 2,4 millions de dollars par année, sur une base permanente. Je vais essayer de vous donner un aperçu de ce que cela représente à l'aide d'un exemple.

J'ai recours à des contrats de services spécialisés à court terme, surtout pour la vérification de l'optimisation des ressources. Je procède de cette façon tout simplement parce que c'est plus économique. Il en coûte moins cher de donner à un contrat 200 heures de travail spécialisé, même à un tarif plus élevé, que d'embaucher un employé permanent qui ne travaillerait dans son domaine de spécialité que la moitié du temps. En 1984-1985, j'ai acheté 73 000 heures de travail spécialisé. En 1989-1990, notre budget ne nous permettra d'en acheter que 50 000.

J'ai procédé ainsi parce que j'étais partisan - et je le suis toujours - des restrictions, surtout en raison de l'escalade du déficit national. Par conséquent, le coût unitaire de la vérification a baissé de façon régulière et constante depuis ma nomination. Ce fait est illustré à la page 22.

En qualité de professionnel, je suis d'avis que l'utilisation des ressources dans les deux domaines de la vérification, c'est-à-dire la vérification d'attestation et la vérification de l'optimisation des ressources, devrait être mieux équilibrée. Mais il y a là un dilemme : les fonds pour me permettre de remplir mon mandat relatif à la vérification de l'optimisation des ressources continuent de s'amenuiser. Les cycles de vérification que j'ai mentionnés précédemment ont encore été rallongés. Les reports sont sur le point d'atteindre une ampleur que les contribuables, je crois, trouveraient inacceptable, si l'on tient compte des résultats qui pourraient être obtenus avec les fonds publics consacrés à la vérification. Par exemple, dans six organisations seulement, mon Bureau a estimé qu'il était possible d'économiser quelque 302 millions de dollars. Le gouvernement a indiqué que ces économies étaient beaucoup plus élevées et s'en est attribué le mérite, comme il se doit. Il me plairait toutefois de penser que les travaux de

vérification de l'optimisation des ressources de ces programmes qu'a effectués mon Bureau, à défaut d'avoir donné l'impulsion majeure qui a entraîné ces économies, ont du moins été le principal catalyseur.

Permettez-moi de délaissier le sujet de la vérification pour attirer votre attention sur le soutien professionnel.

Aux pages 15 et 16 de la partie III, nous expliquons que nous avons relevé un besoin accru de formation. Le milieu dans lequel nous effectuons des vérifications nous oblige à modifier constamment les méthodes que nous devons utiliser. Nous devons nous adapter, et nous le faisons. Nous devons perfectionner nos employés, et c'est ce que nous tentons de faire. Nous devons accélérer notre formation, ce qui n'est pas chose facile en raison des contraintes financières.

En conséquence, une étude sur la formation au BVG a révélé que bon nombre des employés professionnels n'ont pas reçu ce que leurs collègues du secteur privé considèrent comme la formation obligatoire.

Si nous voulons maintenir les compétences professionnelles à la fine pointe, une intensification de la formation s'impose. Cela est semblable à ce que la profession médicale et les hommes et femmes de loi doivent faire pour rester compétents. À cette fin, ma Direction du perfectionnement a conçu ce que nous appelons un programme de formation de base. Malheureusement, en raison des besoins en ressources, nous ne sommes pas convaincus que cet important programme dépassera le stade embryonnaire.

J'aimerais maintenant aborder deux initiatives que j'ai annoncées à la partie III du Budget des dépenses de 1988-1989, il y a un an.

La première concerne les économies réalisées grâce à la technologie. Vous pourriez me demander maintenant pourquoi je me préoccupe du niveau de mes ressources si la technologie m'a permis de faire des économies substantielles. Bonne question.

Il est vrai que nous avons réalisé des économies substantielles grâce à la technologie, qui a réduit énormément la paperasserie administrative. Par exemple, en 1983-1984, l'effectif autorisé de ma Direction générale des services administratifs était de 139 années-personnes. Pour 1989-1990, il est de 105. Dans notre équipe de vérification informatique, nous avons évité une augmentation annuelle supplémentaire de 1,6 million de dollars du Budget des dépenses, grâce à des progrès technologiques dans le domaine de l'extraction des données pour la vérification.

Somme toute, à défaut d'économies comme celles-là, je peux vous assurer que le Budget des dépenses du BVG que je présente aujourd'hui aurait été considérablement plus élevé. Si nous étions allés de pair avec la croissance du champ de vérification du Bureau, par exemple, je demanderais aujourd'hui 67 millions de dollars plutôt que 51 millions de dollars.

La deuxième initiative de la partie III pour 1988-1989, qui concerne le Bureau, se rapporte à mon souhait d'assumer, sans accroître les ressources, la vérification de nouvelles sociétés d'État dont mon Bureau est chargé depuis le 1er janvier 1989. Pour les raisons que j'ai déjà mentionnées, je suis peu disposé à que des travaux de vérification de l'optimisation des ressources soient encore reportés. Mon dernier rapport sur la GRC remonte à 1981. Il n'y aura pas d'autre rapport à son sujet avant 1990. Le dernier rapport sur Travaux publics Canada a été présenté en 1984. Cette entité ne figurera pas dans notre rapport avant 1991.

Pour renforcer les travaux de vérification de l'optimisation des ressources dans les ministères et organismes, je devrai peut-être y consacrer des ressources que j'espérais utiliser pour la vérification des nouvelles sociétés d'État. Il reste qu'aux termes de la Loi sur la gestion des finances publiques, je dois effectuer des examens spéciaux dans ces sociétés d'État. Que faire?...

Il y a tant à faire. Malheureusement, il y a beaucoup que je ne pourrai jamais faire. Par exemple, il serait négligent de ma part de ne pas mentionner que, selon moi, un projet dont je discute actuellement avec le gouvernement recèle un potentiel extraordinaire. Il s'agit d'une ligne téléphonique ouverte au public pour signaler les fraudes, le gaspillage et les excès. Même si j'ai toutes les raisons de croire que ce projet ne tarderait pas à porter fruit, il semble que, parmi les entités du gouvernement, seul mon Bureau est prêt à passer à l'action.

Je vous ai parlé de ce projet parce que j'estime qu'il est important de le prendre en considération avant d'examiner le Budget des dépenses du BVG pour 1989-1990, d'autant plus que mes ressources futures sont en jeu. Je crains de ne pouvoir maintenir l'étendue des travaux et le service fourni au Parlement et aux contribuables. La nouvelle taxe de vente à elle seule, par exemple, nuira énormément à notre capacité d'assurer un éventail satisfaisant de vérifications, s'il n'y a pas d'augmentation de la base budgétaire dans un an. Par conséquent, il est possible que je vous demande d'examiner un budget plus important encore l'année prochaine.

Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à nous débrouiller avec des ressources restreintes. Je ne m'alarme pas encore; j'aimerais toutefois faire comprendre à ce comité mes inquiétudes.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Il y a tant à faire. Malheureusement, il y a beaucoup que je ne pourrai jamais faire. Par exemple, il serait négligent de ma part de ne pas mentionner que, selon moi, un projet dont je discute actuellement avec le gouvernement recèle un potentiel extraordinaire. Il s'agit d'une ligne téléphonique ouverte au public pour signaler les fraudes, le gaspillage et les excès.

WITNESS

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

TÉMOIN

Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada.

Je vous ai parlé de ce projet parce que j'estime qu'il est important de le prendre en considération avant d'examiner le budget des dépenses du BGC pour 1989-1990, d'autant plus que nos ressources futures sont en jeu. Je crains de ne pouvoir maintenir l'étendue des travaux et le service fourni au Parlement et aux contribuables. La nouvelle taxe de vente à elle seule, par exemple, nuira énormément à notre capacité d'assurer un éventail satisfaisant de vérifications, s'il n'y a pas augmentation de la base budgétaire dans un an. Par conséquent, il est possible que je vous demande d'examiner un budget plus important encore l'année prochaine.

Même à maintenant, nous avons réussi à nous débrouiller avec des ressources restreintes. Je ne m'aime pas encore; j'aimerais toutefois faire comprendre à ce comité des réalités.

Issue No. 14

Fascicule n° 14

Thursday, October 12, 1989

Le jeudi 12 octobre 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

Election of Vice-Chairman

Section 7—Transfer Payments—Volume II, Part II
of the Public Accounts of Canada 1987-88**CONCERNANT:**

Élection du vice-président

Section 7—Paiements de Transfert—Volume II,
Partie II des Comptes publics du Canada 1987-1988**WITNESS:**

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

- That on Tuesday, October 17, 1989, the Sub-Committee on Agenda and Procedure met to consider a draft report on the Department of Agriculture and an outline of a draft report on Chapter 21—of the Auditor General's Annual Report 1987-88.
- That on Thursday, October 19, 1989, from 9:00 o'clock a.m. to 10:00 a.m. the Committee consider in camera the draft report on the Department of Agriculture and at 10:00 o'clock a.m., the Committee invite the Honourable Arthur Jacob Epp, Minister of Energy, Mines and Resources, to appear on Chapter 10 of the 1987-88 Auditor General's report, entitled "The Management of Federal-Provincial Contribution Programs".
- That on Tuesday, October 24, 1989, the Committee hold an in camera meeting from 12:00 noon to 1:00 p.m., to be briefed by The Auditor General on his Annual Report for the fiscal year ending March 31, 1989.

- Que le mardi 17 octobre 1989, le Comité a étudié le projet de rapport sur le Ministère de l'Agriculture et le projet de rapport sur le Chapitre 21 de l'Annuaire du Vérificateur général.
- Que le jeudi 19 octobre 1989, de 9 h à 10 h, le Comité a étudié le projet de rapport sur le Ministère de l'Agriculture et, à 10 h, il a invité l'honorable Arthur Jacob Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à apparaître au chapitre 10 de son rapport de l'Annuaire du Vérificateur général.
- Que le mardi 24 octobre 1989, le Comité a tenu une séance en chambre de 12 h à 1 h, afin d'être briefé par le Vérificateur général sur son rapport de l'Annuaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989.

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 104(1)(a)

On Friday, October 6, 1989:

Gilbert Chartrand replaced Gabriel Fontaine;

Bob Speller replaced Diane Marleau.

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Membres

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

Conformément à l'article 104(1)(a)

Le vendredi 6 octobre 1989:

Gilbert Chartrand remplace Gabriel Fontaine;

Bob Speller remplace Diane Marleau.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 12, 1989

(16)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:40 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gilbert Chartrand, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Acting Member present: Stan Hovdebo replaced Sid Parker.

Witness: From the Department of Finance: Frank Gregg, Assistant Director, Federal-Provincial Relations Division.

The Committee proceeded to the election of a Vice-Chairman.

On motion of Jean-Marc Robitaille, Geoff Wilson was elected Vice-Chairman of the Committee.

The Chairman presented the Seventh Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on October 12, 1989 and agreed to recommend the following:

- That on Tuesday, October 17, 1989, the Sub-Committee on Agenda and Procedure meet to consider a draft report on the Department of Agriculture and an outline of a draft report on Chapter 21—of the Auditor General's Annual Report 1987-88.
- That on Thursday, October 19, 1989, from 9:00 o'clock a.m. to 10:00 a.m., the Committee consider *in camera* the draft report on the Department of Agriculture and at 10:00 o'clock a.m., the Committee invite the Honourable Arthur Jacob Epp, Minister of Energy, Mines and Resources, to appear on Chapter 10 of the 1987-88 Auditor General's report, entitled "The Management of Federal-Provincial Contribution Programs".
- That on Tuesday, October 24, 1989, the Committee hold an *in camera* meeting from 12:00 noon to 1:30 p.m., to be briefed by the Auditor General on his Annual Report for the Fiscal Year ending March 31, 1989.

On motion of Eugene Bellemare, the Seventh Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure was adopted.

The Committee continued the study of *Transfer Payments* found in Section 7 of Volume II, Part II of the 1987-88 Public Accounts of Canada.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 12 OCTOBRE 1989

(16)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à 9 h 40 aujourd'hui, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Témoin: Du ministère des Finances: Frank Gregg, directeur adjoint, Direction des relations fédérales-provinciales.

Le Comité élit un vice-président.

Sur motion de Jean-Marc Robitaille, Geoff Wilson est élu vice-président du Comité.

Le président présente le septième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont la teneur suit:

Le Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le 12 octobre 1989 et a convenu de recommander ce qui suit:

- Que le mardi 17 octobre 1989, le Sous-comité du programme et de la procédure se réunisse pour examiner un projet de rapport sur le ministère de l'Agriculture et un avant-projet de rapport sur le Chapitre 21 du Rapport annuel de 1987-1988 du Vérificateur général.
- Que le jeudi 19 octobre 1989, de 9 h à 10 h, le Comité étudie à huis clos le projet de rapport sur le ministère de l'Agriculture, et qu'à compter de 10 h, il entend l'honorable Arthur Jacob Epp, ministre de l'Énergie, des mines et des ressources, témoigner sur le Chapitre 10 du Rapport de 1987-1988 du Vérificateur général: «Gestion des programmes de contribution fédéraux-provinciaux».
- Que le mardi 24 octobre 1989, le Comité se réunisse à huis clos de midi à 13 h 30, pour entendre le Vérificateur général commenter son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 1989.

Sur motion d'Eugène Bellemare, le septième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

Le Comité reprend l'étude des paiements de transfert, section 7 du volume II, partie II des Comptes publics du Canada de 1987-1988.

Frank Gregg made an opening statement and answered questions.

At 10:25 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

Frank Gregg fait un exposé et répond aux questions.

A 10 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, October 12, 1989

• 0939

The Chairman: I call the meeting to order.

• 0940

Your steering committee has been meeting since approximately 9 a.m. We apologize for being a few minutes late getting in here to you. This has not happened before.

This morning, just as a general run-down, I want to say that next Tuesday morning we will be meeting in camera as a Committee of the Whole to discuss our report on the agricultural section of the Auditor General's report, and then to report back to the House on those points. We will also be discussing chapter 21 of the Auditor General's estimates in that Committee of the Whole for our report to the House.

On Thursday the agricultural report will be ready from this committee, hopefully, to be passed by the entire committee as its first item of business on Thursday. That will be at 9.30 a.m. At 10 a.m. we will have the Hon. Jake Epp before us, as Minister of Energy, Mines and Resources, on the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Accord. If we do not complete the agricultural report to the House by that time, we will complete it after the minister leaves. But we do want to have a definite time of 10 a.m. for the minister so that we do not hold him up.

This morning we have another item of business. We have to elect a vice-chairman. I must say it is my first time in 26 years of municipal and federal politics that I have ever had an acclamation. The chairman of committees, as you will have noted on the striking committee report to the House the other day, does not have to be re-elected at this time, so I am saved. We do, however, have to elect our vice-chairman again. I suspect that the proper homework has been done to proceed with this item.

In accordance with Standing Order 106.(2), the committee will now proceed with the election of a vice-chairman. Does someone have a motion ready for us?

Mr. Robitaille.

M. Jean-Marc Robitaille (député, de Terrebonne): Merci, monsieur le président.

J'aimerais proposer à titre de vice-président du Comité permanent des comptes publics du Canada, M. Geoff Wilson. Je crois que M. Wilson, de par sa grande expérience et la qualité de son travail au sein du Comité, est en mesure de pouvoir remplir la tâche de vice-président de façon efficace; c'est pour ces raisons je propose M. Geoff Wilson.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 12 octobre 1989

Le président: La séance est ouverte.

Votre comité directeur siégeait depuis environ 9h ce matin. Nous nous excusons donc d'être en retard de quelques minutes. C'est la première fois que cela se produit.

Je voudrais d'abord parler de notre programme général. Mardi prochain, le matin, le Comité plénier se réunira à huis-clos pour discuter de notre rapport sur la section de l'agriculture du rapport du Vérificateur général que nous devons présenter à la Chambre. Nous discuterons aussi du chapitre 21 des prévisions budgétaires du Vérificateur général pour pouvoir en faire rapport à la Chambre.

Jeudi, nous espérons que le rapport sur l'agriculture sera prêt à être adopté par le Comité au complet. Ce sera le premier article à l'ordre du jour jeudi à 9h30. À 10h, nous accueillerons le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'hon. Jake Epp, qui nous parlera de l'accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur les gisements de pétrole sous-marins. Si nous n'en avons pas encore terminé avec le rapport sur l'agriculture, nous y reviendrons après le départ du ministre, mais nous tenons à fixer une heure précise pour entendre le ministre afin de ne pas le retarder. Ce sera donc à 10h.

Nous avons une question à régler ce matin. Nous devons élire un vice-président. Je dois dire que c'est la première fois en 26 ans de politique municipale et fédérale que je suis élu par acclamation. Comme vous l'aurez peut-être constaté dans le rapport du comité de sélection à la chambre l'autre jour, les présidents de comités n'ont pas besoin d'être réélus et je suis donc sauvé. Nous devons cependant élire un vice-président. J'imagine que des membres du Comité ont déjà fait le nécessaire pour se préparer à cette élection.

En conformité du paragraphe 106.(2) du Règlement, le Comité passe maintenant à l'élection d'un vice-président. Quelqu'un a-t-il une motion à présenter?

M. Robitaille.

Mr. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to propose Mr. Geoff Wilson as vice-chairman of the Standing Committee on Public Accounts. In view of his great experience and his fine work on this committee, I believe that Mr. Wilson will be able to fulfil the duties of vice-chairman efficiently. It is for these reasons that I propose Mr. Geoff Wilson.

[Text]

The Chairman: It has been moved by Mr. Robitaille that Mr. Geoff Wilson be elected vice-chairman of this committee.

Motion agreed to

The Chairman: I declare Mr. Wilson duly elected as vice-chairman of this committee.

Congratulations, Mr. Wilson. Do you have any comments to make?

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Just a couple of thoughts. First, Mr. Chairman, it is a dirty job, but someone has to do it. But seriously, I appreciate the confidence shown by my colleagues; and I certainly look forward to working again with you as chairman, Mr. Hopkins. I am sure we will have a successful year.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Wilson.

We will go on to Orders of the Day for this committee. We want to continue the study of transfer payments, which are found in section 7 of Volume II, Part II, of the 1987-88 Public Accounts of Canada. This morning we are having a briefing on federal-provincial transfer payments by officials of the Department of Finance.

• 0945

Our research staff have placed some documents on the table for the information of the committee members. They include: An extract from the 1987-88 Public Accounts, Section 7 of Part II, Volume II, which provides a definition of a transfer payment; a Treasury Board news release, fact sheet No. 4, dated April 28, 1989, which provides a brief outline of federal transfers to provinces, territories, and municipalities; an opening statement by Sid Gershberg to our committee on June 26; and a descriptive inventory of federal-provincial payments and activities.

The subject of federal-provincial transfer payments is a very complex one and it is not easy to have any one central agency give an overview, so on short notice we have invited officials of the Department of Finance to brief us on these perspectives. We may need to invite them back at a later date if there is more interest in the subject and if we want to examine transfer payments in greater detail.

In the meantime, we would like to ask Mr. Frank Gregg of the Department of Finance to brief us on equalization payments and established programs financing.

I would also like to welcome a new member to our committee. Mr. Bob Speller is replacing Mrs. Marleau beginning today. Mr. Chartrand is replacing Mr. Fontaine.

[Translation]

Le président: M. Robitaille a proposé que M. Geoff Wilson soit élu vice-président du Comité.

La motion est adoptée

Le président: Je déclare M. Wilson dûement élu vice-président du Comité.

Félicitations, monsieur Wilson. Avez-vous quelque chose à dire?

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Quelques mots seulement. D'abord, monsieur le président, c'est un sale travail, mais quelqu'un doit le faire. Toute blague à part, je remercie mes collègues de leur témoignage de confiance et je serai certainement heureux de collaborer encore une fois avec vous comme président, monsieur Hopkins. Je suis certain que nous aurons une bonne année.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Wilson.

Nous passons maintenant à l'ordre du jour. Nous voulons poursuivre à l'étude des paiements de transfert qui figurent à la section 4 du Volume II, Partie II, des Comptes publics du Canada, pour 1987-1988. Les hauts fonctionnaires du ministère des Finances nous donneront ce matin une séance d'information sur les paiements de transfert fédéraux-provinciaux.

Notre personnel de recherche a déposé quelques documents à l'intention des membres du Comité. Nous avons donc un extrait de la Section 7, Partie II, Volume II des comptes publics pour 1987-1988 qui donne la définition d'un paiement de transfert; un communiqué du Conseil du trésor, feuille No. 4, daté du 28 avril 1989, qui donne un résumé des transferts fédéraux aux provinces, aux territoires et aux municipalités; une déclaration faite par Sid Gershberg à notre Comité le 26 juin et une liste descriptive des paiements et activités fédéraux-provinciaux.

La question des paiements de transfert fédéraux-provinciaux est très complexe et ce n'est pas facile d'obtenir une vue d'ensemble de ce sujet d'un seul organisme central. À bref préavis, nous avons donc invité les hauts fonctionnaires du ministère des Finances à nous fournir quelques renseignements là-dessus. Nous aurons peut-être besoin de les réinviter plus tard si les membres du Comité s'intéressent énormément à la question et veulent examiner les paiements de transfert de façon plus approfondie.

Entretemps, j'invite M. Frank Gregg du ministère des Finances à nous renseigner sur les paiements de péréquations et le financement des programmes établis.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à un nouveau membre du Comité. À compter d'aujourd'hui, M. Bob Speller remplace M^{me} Marleau. En outre, M. Chartrand remplace M. Fontaine.

[Texte]

Mr. Frank Gregg (Assistant Director, Federal-Provincial Relations Division, Department of Finance): I have been asked to provide the committee with a general background briefing on transfers to provinces which fall under the responsibility of the Minister of Finance.

In total, transfers to provinces involve approximately \$34 billion for the current fiscal year. There are 100 or more programs which take many forms and vary widely in nature. Some are for specific purposes, some are general purpose, some involve agreements, others do not involve agreements.

Transfers to provinces fall within the areas of responsibility of many ministers. The number of programs involving transfers to provinces amounts to over 90% of the total of the \$34 billion. Three major programs are involved: established programs, financing or EPF, totalling just over \$19 billion this year; equalization, which totals \$7 billion this year; and the Canada Assistance Plan or CAP, which involves about \$5 billion. For the remainder of the transfer programs the residual of the 90%, about 9% to 10% in total dollar value, takes place through many, many smaller programs. I have referred to three large programs. There are upwards of nearly 100 others that constitute the remaining 10% of the total.

• 0950

I believe members have in front of them some material which describes the authority in the operation of the two largest programs involving transfers to provinces which fall under the responsibility of the Minister of Finance, EPF, established programs financing, and equalization.

In addition to these major federal-provincial transfer programs for which the Minister of Finance has responsibility, there are several smaller programs such as public utilities, income tax transfer, and statutory subsidies. In addition, the income tax collection agreements, while not a transfer program, are important in the context of federal-provincial fiscal relations.

Mr. Chairman, with your permission I could run through the highlights of the material on EPF and equalization. In addition, if it is necessary, I could explain the main features of the other smaller transfer payment programs for which the Minister of Finance has responsibility. That, Mr. Chairman, concludes my remarks.

Mr. Speller (Haldimand—Norfolk): Mr. Chairman, are any of these programs constitutionally required? Where is the authority for these programs? Are these original agreements that took place and they are just following on, or is there some constitutional aspect?

[Traduction]

M. Frank Gregg (directeur adjoint, division des relations fédérales-provinciales, ministère des Finances): On m'a demandé de fournir au Comité des renseignements d'ordre général sur les transferts aux provinces qui relèvent du ministre des Finances.

Pour l'exercice financier en cours, les paiements de transfert aux provinces s'élèvent à environ 34 milliards de dollars et visent une centaine de programmes ou même davantage de divers genres et de nature très variée. Certains de ces programmes ont un objectif précis, d'autres un objectif général, certains visent des ententes, et d'autres non.

Les transferts aux provinces relèvent de la compétence d'un grand nombre de ministres. Les programmes nécessitant un transfert aux provinces représentent plus de 90 p. 100 des 34 milliards de dollars. Les trois principaux programmes à cet égard sont le financement des programmes établis ou FPE, qui représentent un peu plus de 19 milliards de dollars cette année, le programme de péréquation, qui représente 7 milliards de dollars cette année, et le régime d'assistance publique du Canada, ou RAPC, qui représente quelque 5 milliards. Les 9 à 10 p. 100 des fonds qui restent sont transférés aux provinces dans le cadre d'une multitude de programmes moins importants. J'ai déjà nommé les trois principaux programmes qui représentent 90 p. 100 des paiements de transfert. Il y en a près de 100 autres qui représentent les autres 10 p. 100 des paiements.

Les membres du Comité ont reçu, je pense, des feuilles qui donnent la source d'autorisation et qui expliquent le fonctionnement des deux plus importants programmes de transfert aux provinces, qui relèvent du ministre des Finances, soit le FPE, le Financement des programmes établis, et le Programme de péréquation.

Outre ces principaux programmes de transfert fédéral-provincial qui relèvent du ministre des Finances, il y en a plusieurs autres moins importants, comme les services publics, le transfert d'impôt sur le revenu et les subventions statutaires. Enfin, les ententes sur la perception de l'impôt sur le revenu, qui ne constituent pas un programme de transfert, sont néanmoins un élément important des relations financières fédérales-provinciales.

Monsieur le président, avec votre permission, je voudrais expliquer les points saillants de la documentation sur le FPE et la péréquation. Je pourrais aussi expliquer au besoin les principaux éléments des autres programmes moins importants de paiements de transfert qui relèvent du ministre des Finances. C'est tout ce que je voulais dire, monsieur le président.

M. Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le président, certains de ces programmes sont-ils statutaires? Par quoi sont-ils autorisés? Sont-ils visés par d'anciennes ententes qui sont maintenant reconduites ou ont-ils un aspect constitutionnel quelconque?

[Text]

Mr. Gregg: As I mentioned, I have distributed some material on EPF and equalization and that material does cover the question of authority and so on. If you like I could speak to these two pieces in front of you, or would you—

The Chairman: Mr. Gregg, in view of the fact that the committee members have just received the material, it is unfair to them to expect them to know that. I think if you respond individually to the questions this morning and give clarification, it would be better. Please proceed to answer verbally regardless of the material.

Mr. Gregg: Well, of the two programs which I can speak about, established programs financing and equalization, the equalization program is a statutory program. The authority for the program is in the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education Contributions Act, and regulations under that act.

In 1982, with the constitutional amendments, Parliament's commitment to the principle of equalization was entrenched in the Constitution. There is a reference in the Constitution to Parliament's commitment. If you like, I could quote that. I have a reference. It is rather short. It says:

Parliament and the government of Canada are committed to the principle of making equalization payments to ensure that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation.

That is subsection 36(2).

In terms of the established program financing arrangements, again these arrangements are a statutory program. The authority for those arrangements, those transfers, is found in Part V of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Acts, and regulations.

I should note that both of those, equalization and EPF, are statutory. The authority is the same piece of legislation. In the case of both of the programs there are no agreements involved. They are authorized solely by federal legislation and involve no agreements.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Monsieur le président, je ne sais pas si on peut avoir un débit moins rapide, parce que la traductrice a beaucoup de difficulté à suivre, et nous aussi d'ailleurs.

• 0955

The Chairman: Very good. Thank you, Mr. Guilbault. Mr. Gregg will duly take note of it.

Mr. Speller, did you have a further question?

[Translation]

M. Gregg: Comme je l'ai dit, j'ai remis aux membres du Comité de la documentation sur le FPE et la péréquation et les mesures d'autorisation sont mentionnées dans cette documentation. Si vous le voulez, je pourrais me reporter aux deux textes que vous avez devant vous, ou bien. . .

Le président: Vu que les membres du Comité viennent de recevoir cette documentation, monsieur Gregg, vous ne pouvez pas vraiment leur demander de savoir tout cela. Ce serait sans doute préférable que vous répondiez aux questions que nous vous poserons ce matin et que vous nous fournissiez des explications. Je vous prierai donc de répondre aux questions sans vous occuper de la documentation.

M. Gregg: Des deux programmes que j'ai mentionnés, soit le Financement des programmes établis et le Programme de péréquation, le deuxième est un programme statutaire, il est autorisé par la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et par son règlement d'application.

En 1982, quand la Constitution a été modifiée, l'engagement du Parlement envers le principe de la péréquation a été constitutionnalisé. La Constitution mentionne cet engagement du Parlement. Si vous êtes d'accord, je peux lire cet article. Il est relativement bref. Le voici:

Le Parlement et le gouvernement du Canada prennent l'engagement de principe de faire des paiements de péréquation propres à donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable.

Il s'agit du paragraphe 36(2) de la Constitution.

Quant aux arrangements pour le financement des programmes établis, ils sont aussi statutaires. Ces transferts sont autorisés par la Partie V de la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé et son règlement d'application.

Donc, le Programme de péréquation et le Financement des programmes établis sont deux programmes statutaires qui sont autorisés par la même loi. Il n'y a pas d'entente fédérale-provinciale à l'égard de ces programmes qui sont autorisés uniquement par une loi fédérale.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Mr. Chairman, I wonder if the speaker could go a bit slower because the interpreter is finding it difficult to keep up with him and so are we.

Le président: Très bien. Merci, monsieur Guilbault. Je suis certain que M. Gregg en tiendra compte.

Avez-vous une autre question, monsieur Speller?

[Texte]

Mr. Speller: No, I am fine.

The Chairman: If not, Mr. Chartrand indicated that he had a question.

M. Gilbert Chartrand (député de Verdun—Saint-Paul): Merci, monsieur le président.

De quelle manière calculez-vous les montants de la péréquation pour distribuer l'argent aux différentes provinces ou territoires?

Mr. Gregg: Equalization entitlements are calculated by a formula set out in the legislation that compares provinces' abilities to raise revenues from all revenue sources. What that formula does is it establishes a tax base—that is, the category of things upon which a tax is levied—for each revenue source used by the provinces. It then calculates how much revenue each province could derive from each base if it levied a national average tax rate. This is all done on a per capita basis.

Just before I proceed with that, the examples of the revenue sources used in determining equalization include personal income taxes, corporate income taxes, sales taxes—all categories, but those are some of the larger categories of revenues.

I mentioned that we calculate how much revenue each province could derive from each base if it levied a national average tax rate, and that is done on a per capita basis. Any province whose total per capita revenue as calculated by the formula is below the average per capita revenue capacity of the standard provinces is entitled to a payment. This payment then equals the per capital shortfall multiplied by the receiving province's population.

I mentioned the standard provinces. The standard provinces are Quebec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, and British Columbia; that is, Alberta and the Atlantic Provinces are not included in the standard. Alberta, as you are all aware, has the highest revenue-raising capacities, and the Atlantic provinces have the lowest, and they are excluded from the standard. Is that satisfactory?

M. Chartrand: Est-ce que vous avez pu signer des ententes avec la province de Québec au sujet des différends qui existaient? Ils ne recevaient pas leur juste part de la péréquation, disaient-ils.

Mr. Gregg: As I mentioned earlier, the authority for equalization is contained solely in the legislation. No agreements are required or specified. There are no agreements. It is solely Parliament's decision to enter into an equalization program and provide the money.

M. Chartrand: Une dernière question. Pour les programmes qui sont donnés aux provinces, est-ce que le gouvernement fédéral a des contrôles au plan de l'argent attribué? Est-ce qu'on a le droit de forcer une province à dépenser l'argent qui leur est envoyé pour des

[Traduction]

M. Speller: Non, merci.

Le président: Sinon, M. Chartrand a signalé qu'il voulait poser une question.

Mr. Gilbert Chartrand (Verdun—Saint-Paul): Thank you, Mr. Chairman.

How do you determine the amount of the equalization payments which will be given to the various provinces or territories?

M. Gregg: Les paiements de péréquation sont établis selon une formule donnée dans la loi qui compare la capacité des provinces d'obtenir des recettes de toutes les sources. Cette formule établit une assiette d'imposition, c'est-à-dire l'objet de l'impôt, pour chaque source de revenu utilisée par les provinces. Elle permet ensuite de calculer les recettes que chaque province retirerait de chaque assiette si elle percevait ces recettes à un taux national moyen d'impôt. Ce calcul est effectué par habitant.

Avant d'aller plus loin, je signale que les sources de revenu utilisées pour le calcul des paiements de péréquation comprennent les impôts des particuliers, les impôts des sociétés et les taxes de vente de tous genres. Ce ne sont que quelques-unes des catégories les plus importantes de recettes.

J'ai signalé que nous déterminons combien de recettes chaque province tirerait de chaque assiette d'imposition si elle percevait ces recettes à un taux national moyen d'imposition et que le calcul était effectué par habitant. Toute province dont les recettes totales par habitant, calculées selon la formule, sont inférieures à la capacité fiscale moyenne par habitant des provinces faisant partie de la norme reçoit un paiement. Ce paiement équivaut au manque à gagner par habitant multiplié par la population de la province bénéficiaire.

J'ai parlé des provinces qui font partie de la norme. Il s'agit du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-britannique. L'Alberta et les provinces de l'Atlantique, qui ont les capacités fiscales les plus élevées et les plus faibles respectivement, ne font pas partie de la norme. Est-ce que cela répond à votre question?

Mr. Chartrand: Have you been able to sign agreements with Quebec to settle the differences of opinion which had arisen. They claimed they had not received their fair share of equalization payments?

M. Gregg: Comme je l'ai dit tantôt, les paiements de péréquation sont autorisés uniquement par la loi. Aucune entente n'est nécessaire à cet égard. Il n'y en a pas. C'est uniquement le Parlement qui décide de mettre sur pied un programme de péréquation et de verser le paiement aux provinces.

Mr. Chartrand: One last question. Can the federal government monitor the allocations to the provinces? Is the federal government entitled to force a province to spend the money it receives on a specific program, such as health, post-secondary education or something else?

[Text]

programmes spécifiques, que ce soit pour la santé, l'enseignement postsecondaire ou autres? Est-ce que le gouvernement fédéral peut forcer une province à dépenser son argent dans les milieux concernés par lesdits programmes?

Mr. Gregg: I can speak for the EPF and equalization arrangements for which the Minister of Finance is responsible. Those equalization transfers are totally unconditional. There are no requirements in the legislation on how the money is spent. The Established Program Financing payments are general-purpose payments. Criteria are set out under the legislation that authorizes their calculation and determination of the entitlement for each province. There are no conditions or criteria. However, under the Canada Health Act, which falls under the responsibility of the Minister of Health, criteria are set out in the act that must be satisfied in order for a full payment to be met.

Just one further remark: they are not cost-sharing arrangements. There is no link to provincial spending. That is not to say there are not requirements for many of the other programs that involve transfers to provinces. As I indicated in my opening remarks, there are many, many smaller specific-purpose programs for which there are conditions. But I am not familiar enough to speak to those.

• 1000

The Chairman: Mr. Gregg, there was a time when conditions were put on established financing programs, was there not?

Mr. Gregg: No, not other than those that are present today. Before the advent of the Established Program Financing arrangements in 1977 there were cost-sharing arrangements in which the federal government shared a percentage of costs of provincial expenditures. But the same program criteria as applied in those days still apply. In addition, when the Canada Health Act was brought in, additional conditions applied to extra-billing and user charges.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): La question de M. Chartrand était très intéressante.

Dans la définition en anglais vous avez:

“to ensure that provincial governments have sufficient revenues”. Who decides if a province has sufficient revenues? Is it a question of the federal government having a feeling or making a decision unilaterally and saying this is what you are going to get? Or do the provinces have a right to say, look, we do not have enough money and we need. . . this much?

Mr. Gregg: No, the entitlements under the equalization program are determined by a formula set out in

[Translation]

Can the federal government force a province to spend its money in areas related to a specific program?

M. Gregg: Je ne peux parler que du FPE et du programme de péréquation qui relèvent du ministre des Finances. Il n'existe absolument aucune condition pour les paiements de péréquation. La loi ne contient aucune stipulation sur la façon de dépenser l'argent. Le financement des programmes établis vise des paiements à des fins générales. La loi établit les critères pour calculer le montant auquel chaque province a droit. Il n'y a pas d'autres conditions. Par ailleurs, pour obtenir le plein montant de la contribution fédérale à l'égard de la santé, une province doit respecter les critères établis par la Loi canadienne sur la santé, qui relève de la compétence du ministre de la Santé.

Un dernier mot: il n'existe pas d'entente de partage des frais pour ces programmes et les paiements ne sont pas reliés aux dépenses de la province. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conditions d'octroi pour bon nombre des autres programmes visés par un paiement de transfert. Comme je l'ai dit au début, il y a une multitude de programmes moins importants dont l'objectif est très précis et pour lequel il existe des conditions d'octroi. Je ne les connais cependant pas suffisamment pour en parler.

Le président: À une certaine époque, il y avait des conditions que les provinces devaient respecter relativement aux programmes établis, n'est-ce pas, monsieur Gregg?

M. Gregg: Non, sauf pour les conditions qui existent encore. Avant l'adoption des arrangements pour le financement des programmes établis en 1977, il y avait des arrangements de partage des frais selon lesquels le gouvernement fédéral assumait un certain pourcentage des frais des provinces, mais les mêmes critères pour les programmes continuent de s'appliquer. En outre, quand la Loi canadienne sur la santé a été adoptée, de nouvelles conditions d'octroi relatives à la surfacturation et au ticket modérateur ont été établies.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): The question asked by Mr. Chartrand was very interesting.

In the English definition, you say:

«donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants». Qui décide si une province a des revenus suffisants? Est-ce le gouvernement fédéral qui décide unilatéralement combien chaque province recevra ou est-ce que les provinces ont le droit de dire: nous n'avons pas assez d'argent et nous avons besoin de temps?

M. Gregg: Non, les montants versés selon le programme de péréquation sont calculés selon une

[Texte]

considerable detail in the legislation. I gave an explanation of the formula, which I must assure you is very brief. There are several pages in the legislation that describe how the entitlements are to be calculated, how you measure the present or the pre-equalization fiscal capacity of each province, and how you determine the amount of money necessary to bring the province up to the standard set out in the legislation. It is a result determined by the formula set out in the legislation.

Mr. Bellemare: When you talk of "standard", are you referring to the standard level of the capacity of raising funds or of providing specific programs?

Mr. Gregg: No, it is simply related to the capacity to raise revenues. There is no reference to expenditure levels in the formula. The purpose of the program is to make it possible for provinces to have sufficient revenues to provide comparable levels of public service. There is no measurement afterwards of whether provinces use the... In other words, provinces are free to use those funds to raise their levels of public service or to lower levels of taxation. It is totally unconditional.

Mr. Bellemare: So if I understand correctly, Province X wants to provide basic services to its community and it does not have the funds; it looks at other provinces and see these programs being given to other provinces or being established under the provinces and it wants to do the same thing, or it wants to keep a program that is... Let us say Province X is a poor province. So this formula calculates... here is a gift from the national coffers to compensate so you can provide these programs that we, the federal government, figure need to be provided.

Mr. Gregg: Not quite. It is an automatic system. In other words, there is no application by the province involved. There is a system in place under which the formula is calculated regularly, several times a year, to measure each province's capacity to raise revenues. That is all it does. It simply looks at the capacity to raise revenues if there is a shortfall in a particular province's per capita capacity to raise revenues compared to the average capacity of the five standard provinces.

• 1005

Mr. Bellemare: You usually want to raise revenues to provide services. However, if a province is poor and does not provide the same quality of services or even services that are given in other provinces, but they set a budget and they cannot really get the taxes for that—they need more—who decides that they should be getting more? You talk about a formula. Assuming they do not provide the service—they cut, cut, cut—but they want more money so that they can charge less tax to their own communities, do they still get funds?

[Traduction]

formule décrite de façon très détaillée dans la loi. Je vous ai déjà expliqué la formule d'une façon qui, je vous l'assure est très concise. La loi contient plusieurs pages sur la façon de calculer le montant auquel chaque province a droit, sur la façon de mesurer la capacité fiscale de chaque province avant les paiements de péréquation et la façon de déterminer combien d'argent il faut verser à la province pour relever ces recettes pour qu'elles atteignent la norme établie dans la loi. Le paiement est calculé selon la formule établie dans la loi.

M. Bellemare: Quand vous parlez de normes, voulez-vous parler de la capacité moyenne de prélever des recettes ou celle d'assurer des programmes précis?

M. Gregg: Il s'agit uniquement de la capacité de prélever des recettes. La formule ne tient pas compte du niveau de dépenses. Le programme vise uniquement à permettre à chaque province d'avoir suffisamment de recettes pour assurer les services publics à un niveau comparable. On ne calcule pas par la suite si les provinces utilisent cet argent à bon escient. Autrement dit, les provinces sont libres d'utiliser les fonds pour relever le niveau de leurs services publics ou bien pour abaisser leur niveau d'impôt. Il n'existe aucune condition pour ces paiements.

M. Bellemare: Si j'ai bien compris, la province X veut fournir des services élémentaires à ses habitants et n'a pas les fonds nécessaires; elle voit les programmes qui existent dans d'autres provinces et veut faire la même chose ou veut maintenir un certain programme. S'il s'agit d'une province pauvre, la formule permet de déterminer combien d'argent on peut puiser dans le Trésor national pour permettre à cette province de fournir les programmes que le gouvernement fédéral juge nécessaires.

M. Gregg: Pas tout à fait. Le programme est automatique. Autrement dit, la province ne présente pas de demande. On fait le calcul régulièrement et plusieurs fois par année pour déterminer la capacité de prélever des recettes de chaque province. C'est tout. Il s'agit simplement d'examiner la capacité fiscale de la province, de déterminer si cette capacité de prélever des recettes est inférieure à la capacité moyenne des cinq provinces qui composent la norme.

M. Bellemare: Normalement, on cherche à prélever des recettes afin d'offrir des services. Cependant, si une province est pauvre et n'offre pas des services de la même qualité que les autres provinces, ou en offre moins, mais établit néanmoins un budget et ne peut en fait obtenir les recettes fiscales nécessaires—elle a besoin de ressources supplémentaires—qui décide si elle devrait obtenir ces ressources? Vous parlez d'une formule. Dans le cas où une province n'offre pas le service—où elle n'arrête pas de le retrancher—mais veut obtenir des fonds supplémentaires afin de réduire les taxes qu'elle impose elle-même, obtiendra-t-elle ces fonds?

[Text]

Mr. Gregg: If their revenue-raising capacity is below the standards set out in the legislation, yes. There is no requirement that they provide a specific level of service; it is simply a program which provides them with the capacity, the ability, if they wish, to provide the services for which they, as provincial governments, are responsible.

Mr. Bellemare: Did I hear you correctly? You said that once they receive the funds they may spend them in the manner they feel is best.

Mr. Gregg: Yes.

M. Guilbault: Dans votre discours d'ouverture, tout à l'heure, vous nous avez dit que 90 p. 100 ou 34 milliards de dollars visaient les programmes qui étaient établis. Il reste tout de même 3 milliards de dollars pour des programmes qui ne sont pas établis.

Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les programmes qui ne sont pas établis? Est-ce que les ministres peuvent établir des programmes et donner des montants de péréquation à chaque province ou comme ils veulent?

Mr. Gregg: Perhaps I was speaking too quickly. The total of transfers to the provinces in 1989-90 is about \$34 billion. Of that total about 90% flows through three programs—Established Program Financing, equalization, and the Canada Assistance Plan. The remainder, some 9% to 10% of \$34 billion, about \$3 billion, flows through a whole range of other programs, upwards perhaps of a hundred different programs. These are described in some detail in the document produced by the Federal-Provincial Relations Office that I believe you all have in front of you. Those programs have a variety of authorities—some are statutory, some are agreements, some operate through annual appropriation. They are outside my area of expertise, but in general terms I think that is the situation.

Mr. Wilson: I think the reason the committee has scheduled this meeting and asked for officials from finance and Treasury Board is the overall issue of accountability. This committee attempts to account to the public of Canada for the expenditures of the federal government. It is fair to say also that what peaked the interest of the committee was an examination of the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Accord and also the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Accord. Of course literally billions of dollars were being transferred from the federal government by way of these various programs. The definition of a transfer payment is:

a grant, contribution or other payment for which no goods or services are received and which is made for the purpose of furthering program objectives.

I think what the committee is really interested in is the accountability aspect. The major portion of the funds turned over to the provinces are set out in EPF,

[Translation]

M. Gregg: Si sa capacité fiscale est inférieure à la norme prévue par la loi, oui. Il n'existe aucune stipulation selon laquelle elle doit offrir un niveau quelconque de service; le programme a simplement pour objectif de donner à toute province la capacité de fournir, si elle le veut, les services qui relèvent de sa compétence.

M. Bellemare: Est-ce que j'ai bien compris? Vous avez dit que lorsqu'elles reçoivent les fonds, elles peuvent les dépenser comme elles le veulent.

M. Gregg: oui.

Mr. Guilbault: In your opening remarks, you said that 90% or \$34 billion were allocated to established programs. That leaves \$3 billion for programs that are not established.

Could you explain what these non-established programs are? Can ministers set up programs and hand out equalization payments to provinces as they wish?

M. Gregg: Peut-être que je parlais trop vite. Pour l'année 1989-1990, le montant total des paiements de transfert aux provinces est d'environ 34 milliards de dollars. À peu près 90 p. 100 de ce montant est affecté à trois programmes: le Financement des programmes établis, la péréquation et le Régime d'assistance publique du Canada. Le reste, 9 ou 10 p. 100 du 34 milliards de dollars, c'est-à-dire environ 3 milliards, est affecté à tout un éventail d'autres programmes, au-delà d'une centaine. Ces programmes sont décrits en détail dans le document publié par le Bureau des relations fédérales-provinciales, qui vous a été distribué. Certains de ces programmes sont prévus par la loi, d'autres relèvent d'ententes, d'autres dépendent de crédits votés annuellement. Ce n'est pas vraiment mon domaine, mais, en général, je pense que la situation est telle que je vous l'ai décrite.

M. Wilson: Je pense que si le Comité a demandé aux fonctionnaires du ministère des Finances et du Conseil du Trésor de leur adresser la parole, c'est parce qu'il se préoccupe de la question de l'imputabilité. Ce Comité cherche à expliquer à la population canadienne les dépenses du gouvernement fédéral. Il faut dire aussi que l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers et l'Accord Canada-Terre-Neuve sur les hydrocarbures extracôtiers ont suscité l'intérêt du Comité. Ces divers programmes permettaient le transfert de milliards de dollars du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux. Le paiement de transfert se définit comme suit:

Une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué sans qu'il y ait d'échange de bien ou de service et qui vise à promouvoir les objectifs d'un programme.

Je crois que c'est surtout l'imputabilité qui intéresse le Comité. La plupart des fonds transférés aux provinces le sont par l'intermédiaire du Financement des programmes

[Texte]

equalization and CAP. In essence, those are areas of provincial jurisdiction, constitutionally, and through prior agreement the federal government collects the money and turns it back to the provinces. I think that is a fair summation of the background to those major programs, is it not?

• 1010

Mr. Gregg: Provincial or shared jurisdiction in some cases.

Mr. Wilson: Really, there are no particular strings attached to them other than some criteria under the Canada Health Act in regard to the EPF programming. I guess what the committee should direct its attention to is the remaining 10%, and we are curious about the conditions that are attached to these various programs or lack of them. I have not had an opportunity to go through this descriptive inventory of the federal-provincial programs and activities. Can you tell me if the criteria and the conditions for each of these programs are listed within this document? Does it specifically say under program A that the criteria are this, this and this, or that indeed that there are no particular requirements?

Mr. Gregg: I cannot answer that question. The document is produced by the Federal-Provincial Relations Office, part of the Privy Council Office. They have made a compilation of programs which fall under the responsibility of many ministers and many departments. However, I cannot give you any assurance that each of the programs listed therein will have a description of the authorities and the criteria or conditions which may apply. I think you will certainly find that true about some of them, but I cannot tell you that it is comprehensive.

Mr. Wilson: I think the committee's attention should be directed towards the criteria and the establishment of criteria; in other words, whether in fact the requirements are being met in each case. How, in an expeditious way, could the committee secure that information? There are perhaps 100 or more programs, and I think what we are really interested in is which ones have criteria, which ones are outright grants. Mention is made here of "a grant contribution or other payment". What does "other" encompass?

Mr. Gregg: The definition I guess comes from the public accounts, and I am not familiar enough with it to tell you what the other payments might encompass.

Mr. Wilson: That is not a problem at this point. I simply raise it and flag my interest and what I think should be the interest of the committee. I wonder whether the officials present could bear that in mind and possibly think about ways to acquaint the committee with the desired information. Then the committee might follow up to determine whether the criteria are being lived up to, and indeed whether there is a requirement that it should be done.

[Traduction]

établis, de la péréquation ou du RAPC. Essentiellement, ce sont-là des domaines de compétence provinciale en vertu de la constitution, et des ententes ont été conclues pour que le gouvernement fédéral prélève des recettes et les rende aux provinces. Je crois que cela résume bien ces principaux programmes, n'est-ce pas?

M. Gregg: De compétence provinciale ou, dans certains cas de compétence partagée.

M. Wilson: En fait, il n'y a pas de conditions, à part les critères qu'impose la Loi canadienne sur la santé dans le cadre du FPÉ. Donc, le Comité devra concentrer son attention sur les 10 p. 100 qui restent, et nous nous intéressons aux conditions qui s'attachent à ces programmes, ou plutôt au manque de conditions. Je n'ai pas eu l'occasion de dépouiller cet inventaire descriptif des programmes et activités fédéral-provinciaux. Pouvez-vous me dire si ce document comprend les critères et conditions qui s'imposent à chacun de ces programmes? Par exemple, si on cherche un programme A, trouvera-t-on ou bien une liste de critères, ou bien une indication qu'il n'existe pas d'exigences particulières?

M. Gregg: Je ne peux pas répondre à votre question. Ce document est publié par le Bureau des relations fédérale-provinciales, qui fait partie du Bureau du Conseil privé. Ils ont dressé un inventaire des programmes, qui relèvent d'un grand nombre de ministres et de ministères. Cependant, je ne peux pas vous assurer que cet inventaire comprend une description des autorités et critères de chacun des programmes. Je m'attendrais certainement à ce que certains des programmes soient ainsi décrits, mais je ne peux pas vous assurer que la description soit aussi complète dans tous les cas.

M. Wilson: Je crois que le Comité devrait se préoccuper des critères et de l'établissement des critères; en d'autres termes, nous devons nous assurer que les exigences sont satisfaites dans chaque cas. Comment le Comité pourrait-il obtenir rapidement ces renseignements? Il existe au moins une centaine de programmes, et nous tenons tout particulièrement à savoir lesquels doivent répondre à certains critères et lesquels sont des subventions inconditionnelles. On parle ici d'une subvention, d'une contribution ou d'un autre paiement. Quels sont ces autres paiements?

M. Gregg: Je suppose que cette définition est tirée des comptes publics, et je ne m'y connais pas assez pour vous dire quels seraient ces autres paiements.

M. Wilson: Ce n'est pas vraiment là le problème. Je tenais simplement à soulever cette question et à signaler que nous devrions nous y intéresser. Je me demande si les fonctionnaires qui sont ici aujourd'hui pourraient réfléchir aux moyens de fournir les renseignements voulus au Comité. Nous pourrions alors déterminer si, oui ou non, les critères sont satisfaites, et si en fait un tel examen est nécessaire.

[Text]

That is all I want to say at this point. I wanted to raise the broad objectives of our exercise here and let the officials know what we are up to.

The Chairman: I think some of those questions can be posed next week again. They are ones that relate to specific departments, as Mr. Gregg has indicated.

Mr. Speller: Actually those were my exact questions. I really see nothing when I glance through them. This seems to be 10% of the budget. There are many different departments, many different authorities for them. I am just wondering if there has been an overall explanation of the authorities of these, how these are drawn up. Can they be stopped at any time by the federal government? Where does the authority for these come from?

Mr. Gregg: Excuse me, the authority for . . . ?

Mr. Speller: For the 10%. Are they just different agreements within your office?

• 1015

Mr. Gregg: Yes. As I mentioned, my understanding is that the authorities are varied. Some would be statutory, some would be annual appropriation. There may be agreements involved. There are agreements involved in some of them. But I am not aware of any overall descriptive piece which has been done specifically on authorities.

Mr. Speller: That may be something then, Mr. Chairman, that we would bring out when we meet these individual groups. As far as the other goes, the EPF and equalization and CAP, it is pretty clearcut, so I have no further questions there.

The Chairman: Thank you, Mr. Speller.

Mr. Gregg, on many of these particular programs, where they really emanate from and are administered by departments, does the Department of Finance have any sort of policing controls that they want to see those departments put in place? Do you liaise with the department on the management of these, or are they left pretty well to the sole judgment of the department as to how they are administered?

Mr. Gregg: Mr. Chairman, I believe that would more appropriately fall under the responsibility of the Treasury Board.

The Chairman: Okay. Do we have any further questions for Mr. Gregg?

M. Bellemare: Monsieur le président, lors du dernier Budget, si ma mémoire est bonne, il m'a semblé que 2 p. 100 avaient été coupés par M. Wilson et que les provinces avaient déclaré, surtout la province de l'Ontario, que cela allait affecter certains programmes. Encore une fois, si je me souviens bien, on avait parlé dans les journaux des

[Translation]

C'est tout ce que j'avais à dire. Je voulais simplement souligner les grands objectifs de nos délibérations pour que les fonctionnaires comprennent ce que nous cherchons à faire.

Le président: Nous pourrions encore poser certaines de ces questions la semaine prochaine. Il s'agit de questions ayant trait à des ministères particuliers, comme l'a indiqué M. Gregg.

M. Speller: Ce sont justement les questions que j'allais poser. Je ne trouve pas de réponses. Il semble qu'il s'agisse de 10 p. 100 du budget. Les programmes relèvent de divers ministères et de diverses autorités. Je me demande si il existe une explication générale de ces autorités. Le gouvernement fédéral peut-il éliminer un programme à n'importe quel moment? D'où vient l'autorité?

M. Gregg: Pardon, l'autorité pour . . . ?

M. Speller: Pour les 10 p. 100. S'agit-il simplement d'ententes conclues par votre bureau?

M. Gregg: Oui. Comme je l'ai dit auparavant, il existe un grand nombre d'autorités différentes. Certains programmes sont prévus par la loi, d'autres dépendent de crédits votés annuellement. Il se peut qu'il y ait des ententes. Cela arrive dans certains cas. Cependant, il n'y a pas, à ma connaissance, de document précisant en particulier les autorités.

M. Speller: Nous pourrions donc demander ce genre de renseignements aux groupes qui comparaitront. Pour ce qui est du FPÉ, de la péréquation, et du RAPC, c'est assez clair, donc je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Merci, monsieur Speller.

Monsieur Gregg, pour ce qui est des programmes élaborés et administrés par les ministères, le ministère des Finances exige-t-il que ces autres ministères mettent en place certains contrôles? Y a-t-il des liens entre vous et les autres ministères pour la gestion de ces programmes, ou bien laissez-vous au ministère en question l'entière liberté d'administrer le programme à sa guise?

M. Gregg: Monsieur le président, je crois que cela relèverait plutôt de la compétence du Conseil du Trésor.

Le président: D'accord. Y a-t-il d'autres questions pour M. Gregg?

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, if I remember correctly, it seems to me that in the last budget, Mr. Wilson cut 2%, and the provinces, particularly Ontario, said that that would affect certain programs. Again, if memory serves, there had been mention in the newspapers of health and education programs, among others. Does the same

[Texte]

programmes en matière de santé, d'éducation, etc. Est-ce bien vrai qu'un certain pourcentage de cet ordre soit en jeu dans les paiements des transferts de péréquation?

Mr. Gregg: Mr. Chairman, in the last budget there was mention of the fact that the rate of growth of the Established Program Financing arrangements would be reduced by one percentage point, effective with the 1990-91 fiscal year. A bill is before the House right now, Bill C-33, which has not yet proceeded to second reading, that provides for that. As I say, that bill would reduce the rate of growth of the Established Program Financing transfer by one percentage point.

Mr. Bellemare: I have a question that would follow that answer. Is it the federal government, whichever party is in power, that now decides it is going to cut 1%, 2% or 3%? What happens to the formula? I thought at the beginning you answered that there was a formula that you could all, you know. . .

Sitting here, I figure that maybe that 90% of the \$34 billion we do not need to worry about so much because it is in the Constitution. It is a formula, therefore people and provinces are going to get what they need and deserve according to formula. Now if you go back and say there is a bill, Bill C-33, which is going to cut approximately 1%, does this mean that the provinces are becoming richer and we are deciding that we will cut this?

Mr. Gregg: No. Bill C-33 applies only to the Established Program Financing component of the \$34 billion. It does not apply to and has no impact on equalization. Bill C-33 applies only to the flow of funds under established program financing. There is a formula in the legislation for established program financing and that bill would amend the formula to produce a result one percent less in growth. It is not a reduction, it is one percent less growth in the total entitlement. That was a fiscal measure presented as part of the government's overall measures to reduce the deficit and control expenditures.

• 1020

Mr. Bellemare: Assuming a province would get \$10 million in established program financing this year, would they be expecting \$11 million next year? Does this mean one percent would be taken off the \$11 million or one percent off the \$10 million?

Mr. Gregg: In the case you have cited, I believe that is a 10% increase, \$1 million more on \$10 million. Instead of getting \$11 million they would get \$10.9 million. There would be a reduction of one percent. It would come off the \$11 million.

[Traduction]

percentage apply in the case of transfer and equalization payments?

M. Gregg: Monsieur le président, lors du dernier budget, on a mentionné que le taux de croissance des arrangements de Financement des programmes établis serait réduit d'un point de pourcentage dès l'exercice 1990-1991. La Chambre est maintenant saisie d'un projet de loi à cet effet, le Bill C-33, qui n'est pas encore à l'étape de la deuxième lecture. Ainsi, ce projet de loi réduirait d'un point de pourcentage la croissance des paiements de transfert en vertu du Financement des programmes établis.

M. Bellemare: Je voudrais poser une question qui fait suite à votre réponse. Appartient-il au gouvernement fédéral, au parti au pouvoir, de décider qu'il y aura réduction de 1 p. 100, de 2 p. 100, de 3 p. 100? Qu'en est-il de la formule? J'avais cru comprendre qu'il y avait une formule qu'on pouvait tous. . .

Je me dis que peut-être nous n'avons pas à nous soucier du 90 p. 100 des 34 milliards de dollars, puisque c'est prévu par la Constitution. C'est une formule, donc, le public, les provinces, vont obtenir ce dont ils ont besoin et ce qu'ils méritent, selon la formule. Cependant, si vous nous dites qu'il y a un projet de loi, le Bill C-33, qui va réduire ce montant de 1 p. 100, est-ce que cela veut dire que les provinces s'enrichissent et que nous avons donc décidé de réduire les paiements de transfert?

M. Gregg: Non. Le projet de loi C-33 ne s'applique qu'au volet Financement des programmes établis des 34 milliards de dollars. Il ne s'applique pas à la péréquation, et n'aura aucune incidence sur le programme-là. Le projet de loi C-33 ne s'applique qu'aux paiements en vertu du financement des programmes établis. La loi prévoit une formule de financement et le projet de loi modifierait cette formule afin de réduire la croissance de 1 p. 100. Il ne s'agit pas d'une réduction, il s'agit d'une réduction de la croissance du paiement total. C'est une mesure fiscale qui s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour réduire le déficit et contrôler les dépenses.

M. Bellemare: Si une province reçoit 10 millions de dollars cette année pour le financement des programmes établis, pourrait-elle s'attendre à recevoir 11 millions l'année prochaine? Est-ce que cette mesure aurait pour effet d'enlever 1 p. 100 aux 11 millions ou 1 p. 100 aux 10 millions?

M. Gregg: Dans le cas que vous venez de me présenter, cela représente une croissance de 10 p. 100, c'est-à-dire 1 million de plus sur 10 millions. Plutôt que de recevoir 11 millions de dollars, la province recevrait 10 millions de dollars. Il y aurait une réduction de 1 p. 100. Cela serait soustrait des 11 millions.

[Text]

Mr. Bellemare: Thank you.

The Chairman: Mr. Wilson, did I see you giving me a signal a minute ago?

Mr. Wilson: No, other than just to alert Mr. Gregg and his department that the committee may be requesting some further information about these various programs. I think at this point we should reserve judgment on that. The thrust of our interest is the accountability aspect, the criteria that attach to the programs, and whether those criteria are being adhered to.

The Chairman: Yes. Our meeting will now come to a close because we do not have Treasury Board with us. There were other questions that would have applied to them. Hopefully we will be able to put those question to them in the near future.

Mr. Gregg, thank you for appearing before us this morning and giving us an outline, and also for the information provided through yourself and our researchers. You did come on very short notice and we appreciate that.

Thank you very much. This meeting is adjourned to the call of the Chair.

[Translation]

M. Bellemare: Merci.

Le président: Monsieur Wilson, m'avez-vous fait signe?

M. Wilson: Non, mais je tenais à signaler à M. Gregg et à son ministère que le Comité demandera peut-être des renseignements supplémentaires au sujet de ces divers programmes. Je pense que pour le moment, nous devrions réserver notre jugement. C'est surtout l'imputabilité qui nous intéresse, les critères associés aux programmes, et le respect de ces critères.

Le président: Oui. Nous concluons maintenant notre réunion, puisque nous n'avons pas de représentant du Conseil du Trésor. Il y avait d'autres questions auxquelles ils auraient pu répondre. Espérons que nous aurons bientôt l'occasion de les leur poser.

Monsieur Gregg, je vous remercie d'être venu ce matin pour nous présenter votre exposé et je vous remercie aussi des renseignements que vous avez fournis en collaboration avec nos assistants de recherche. Vous êtes venu dans un très bref délai et nous vous en sommes très reconnaissants.

Merci beaucoup. La séance est levée.



[Text]
Mr. Bellemare: Thank you.

The Chairman: Mr. Wilson, did I see you giving me a signal a minute ago?

Mr. Wilson: No, other than just to alert Mr. Gregg and his department that the committee may be requesting some further information about these various programs. I think at this point we should reserve judgment on that. The thrust of our interest is the accountability aspect, the criteria that attach to the programs, and whether those criteria are being adhered to.

The Chairman: Yes. Our meeting will now come to a close because we do not have Treasury Board with us. There were other questions that would have applied to them. Hopefully we will be able to put those question to them in the near future.

Mr. Gregg, thank you for appearing before us this morning and giving us an outline, and also for the information provided through yourself and our researchers. You did come on very short notice and we appreciate that.

Thank you very much. This meeting is adjourned in the call of the Chair.

[Translation]
M. Bellemare: Merci.

Le président: Monsieur Wilson, ai-je vu un signal que vous m'avez fait signe?

M. Wilson: Non, autre que juste pour avertir M. Gregg et à son ministère que le comité peut-être des renseignements sur ces divers programmes. Je pense à ce stade que nous devrions réserver notre jugement, surtout l'imputabilité des programmes, et le respect de ces critères.

Le président: Oui. Nous concluons maintenant notre réunion, puisque nous n'avons pas de représentant du Conseil du Trésor. Il y avait d'autres questions auxquelles ils auraient pu répondre. Espérons que nous aurons bientôt l'occasion de les leur poser.

Monsieur Gregg, je vous remercie d'être venu ce matin pour nous présenter votre exposé et je vous remercie aussi des renseignements que vous avez fournis en collaboration avec nos assistants de recherche. Vous êtes venu dans un très bref délai et nous vous en soumettrons très reconnaissants.

Merci beaucoup. La séance est levée.

WITNESS

From the Department of Finance:

Frank Gregg, Assistant Director, Federal-Provincial Relations Division.

TÉMOIN

Du ministère des Finances:

Frank Gregg, directeur adjoint, Direction des relations fédérales-provinciales.

Issue No. 15

Fascicule n° 15

Thursday, October 19, 1989

Le jeudi 19 octobre 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

Consideration of Draft Report on the Department
of Agriculture

Chapter 10 of the Auditor General's Report for the
fiscal year ending March 31, 1988—Department of
Energy, Mines and Resources

CONCERNANT:

Étude d'une ébauche de rapport sur le ministère de
l'Agriculture

Chapitre 10 du Rapport du Vérificateur général
pour l'année financière se terminant le 31 mars
1988—Ministère de l'énergie, des mines et des
ressources

APPEARING:

The Honourable Arthur Jacob Epp,
Minister of Energy, Mines and Resources

COMPARAÎT:

L'honorable Arthur Jacob Epp,
Ministre de l'énergie, des mines
et des ressources

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

ERRATUM

Evidence

Issue No. 13

Page 13:24, in left column, line 3 from the bottom
"mentioned \$50,000" should read: "mentioned \$750,000."

ERRATA

Témoignages

Fascicule n° 13

À la page 13:24, dans la colonne de gauche, à la troisième
ligne du bas: «Vous parlez de \$50,000» devrait être
remplacé par \$750,000.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 19, 1989

(15)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 9:32 o'clock a.m. this day in Room 308, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gilbert Chartrand, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Acting Member present: Mary Clancy replaced Bob Speller.

Appearing: The Honourable Arthur Jacob Epp, Minister of Energy, Mines and Resources.

Witnesses: From the Department of Energy, Mines and Resources: Maurice Taschereau, Administrator, Dan Whelan, Director General, Policy Analysis and Coordination, Canada Oil and Gas Lands Administration; T.A.L. Clark, Assistant Director, Regional and Inter-Governmental Branch, Mineral Policy Sector.

The Chairman presented the Eighth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-Committee on Agenda and Procedure met on Tuesday, October 17, 1989 and considered the tabling of the Auditor General's Annual Report for 1989 planned on Tuesday, October 24 at 2:00 p.m. and agreed to recommend:

- That on Tuesday, October 24, 1989, the Committee invite all Members of Parliament to preview the Auditor General's Annual Report 1989, on a Confidential basis from 10:00 a.m. to 12:00 noon and that they be also invited to attend an *in camera* briefing for the Committee by the Auditor General from 12:00 o'clock noon to 1:30 p.m.;
- That on Wednesday, October 25, 1989, at 8:15 a.m., a meeting of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be held;
- That on Thursday, October 26, 1989, at 9:30 a.m., a public meeting be held on the Auditor General's Report for 1989 and that Kenneth M. Dye, the Auditor General of Canada, be invited as a witness.

On motion of Geoff Wilson, the Eighth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure was concurred in.

The Committee commenced consideration of a Draft Report on the Department of Agriculture.

On motion of Gilbert Chartrand,—The Draft Report was adopted.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 OCTOBRE 1989

(15)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à huis clos à 9 h 32 aujourd'hui, dans la pièce 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Membre suppléant présent: Mary Clancy remplace Bob Speller.

Comparait: L'honorable Arthur Jacob Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Témoins: Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: Maurice Taschereau, administrateur, et Dan Whelan, directeur général, Analyse et coordination de la politique, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada; T.A.L. Clark, directeur adjoint, Division des affaires régionales et intergouvernementales, Secteur de la politique minérale.

Le président présente le huitième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont le texte suit:

Le Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le mardi 17 octobre 1989 en anticipation du dépôt du rapport annuel du vérificateur général prévu pour le mardi 24 octobre, à 14 heures, et a convenu de recommander ce qui suit:

- Que le mardi 24 octobre, de 10 h à midi, le Comité invite tous les députés à une prédivulgence (confidentielle) du rapport annuel de 1989 du Vérificateur général, et qu'il les convie également, de midi à 13 h 30, à une séance d'information à huis clos à laquelle le Vérificateur sera présent;
- Que le Sous-comité du programme et de la procédure se réunisse le mercredi 25 octobre, à 8 h 15;
- Que le jeudi 26 octobre 1989, à 9 h 30, le Comité étudie en séance publique le rapport de 1989 du Vérificateur général et que M. Kenneth M. Dye soit le témoin invité.

Sur motion de Geoff Wilson, le huitième rapport du Sous-comité est adopté.

Le Comité étudie un projet de rapport sur le ministère de l'Agriculture.

Sur motion de Gilbert Chartrand,—Le projet de rapport est adopté.

Ordered,—That the Chairman present the Third Report to the House.

At 10:05 o'clock a.m., the Committee resumed in public.

The Committee resumed consideration of Chapter 10 of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(f).

The Minister read an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 11:45 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Il est ordonné,—Que le président présente le troisième rapport à la Chambre.

À 10 h 05, le Comité met fin au huis clos.

Le Comité poursuit l'étude du Chapitre 10 du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988, rapport dont le Comité est saisi d'office en conformité de l'alinéa 108(3)f).

Le ministre lit une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions.

À 11 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Le sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le mardi 17 octobre 1989 en anticipation du dépôt du rapport annuel du vérificateur général prévu pour le mardi 24 octobre à 14 heures, et a convenu de recommander ce qui suit:

— Que le mardi 24 octobre, de 10 h à midi, le Comité invite tous les députés à une présentation (confidentielle) du rapport annuel de 1989 du Vérificateur général, et que les copies également de midi à 13 h 30, à une séance d'information à huis-clos à laquelle le Vérificateur sera présent.

— Que le sous-comité du programme et de la procédure se réunisse le mercredi 25 octobre, à 9 h 15.

— Que le jeudi 26 octobre 1989, à 9 h 30, le Comité étudie en séance publique le rapport de 1989 du Vérificateur général et que M. Kenneth M. Day, son témoin invité.

Sur motion de Geoff Wilson, le bulletin rapport du sous-comité est adopté.

Le Comité étudie un projet de rapport sur le ministère de l'Agriculture.

Sur motion de l'honorable M. Kenneth M. Day, le rapport est adopté.

Your sub-Committee on Agenda and Procedure met on Tuesday, October 17, 1989 and considered the timing of the Auditor General's Annual Report for 1989 planned on Tuesday, October 24 at 2:00 p.m. and agreed to recommend:

— That on Tuesday, October 24, 1989, the Committee invite all Members of Parliament to preview the Auditor General's Annual Report 1989, on a Confidential basis from 10:00 a.m. to 12:00 noon and that they be also invited to attend an in camera briefing for the Committee by the Auditor General from 12:00 o'clock noon to 1:30 p.m.

— That on Wednesday, October 25, 1989, at 9:15 a.m., a meeting of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be held.

— That on Thursday, October 26, 1989, at 9:30 a.m., a public meeting be held on the Auditor General's Report for 1989 and that Kenneth M. Day, the Auditor General of Canada, be invited as a witness.

On motion of Geoff Wilson, the Eighth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure was concurred in.

The Committee commenced consideration of a Draft Report on the Department of Agriculture.

On motion of the Honourable M. Kenneth M. Day, the Report was adopted.

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, October 19, 1989

• 1008

The Chairman: I call this meeting to order.

I welcome this morning the Hon. Jake Epp, Minister of Energy, Mines and Resources, and the officials with him.

This morning the committee resumes consideration of chapter 10 of the Auditor General's Report for the fiscal year ending March 31, 1988, the Department of Energy, Mines and Resources.

• 1010

I wonder if the minister would like to introduce his officials.

Hon. Arthur Jacob Epp (Minister of Energy, Mines and Resources): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Maurice Taschereau is the Administrator of the Canadian Oil and Gas Lands Administration, or COGLA, as we call it; and I am sure some people know it more by its acronym than by its full title. Mr. Dan Whelan is the Director General, Policy Analysis and Co-ordination, also of COGLA. And I have other officials in the room. So we hope we can address the questions that will be asked of us to the fullest extent possible.

If I might, and if it is of interest to the committee, I have a short statement.

Mr. Chairman and members of the committee, I am not going to spend any time today in going back over the ground I know the committee has already been over, namely the issue relating to the Canada-Nova Scotia offshore agreement or the development fund. Obviously there will be questions, but let me get right to the point.

I know the comments in the Auditor General's 1988 report to Parliament on a number of the projects approved under the Canada-Nova Scotia Development Fund have not only been of interest to this committee but have taken a lot of your time. When my deputy, Mr. Bruce Howe, appeared before the committee on June 26 and 27, 1989, he appeared to address questions about the development fund. He also indicated that I had asked the Department of Energy, Mines and Resources to provide me with recommendations on how we might tighten up the project approval process. That was in response both to the Auditor General's report and to the testimony within this committee.

I would like to inform the committee today of the actions I have taken after considering this advice. Before

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 19 octobre 1989

Le président: La séance est ouverte.

Je désire ce matin souhaiter la bienvenue à l'honorable Jake Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi qu'aux fonctionnaires qui l'accompagnent.

Ce matin le comité reprend l'étude du chapitre 10 du Rapport du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988: ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Je demanderais au ministre de bien vouloir présenter les fonctionnaires qui l'accompagnent.

L'honorable Arthur Jacob Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je vous remercie, monsieur le président. M. Maurice Taschereau est l'administrateur de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, en abrégé ou APGTC; et je suis sûr que certaines personnes connaissent mieux cet organisme par son sigle que son nom au complet. M. Dan Whelan est le directeur général de l'Analyse de la politique et de la Coordination, également à l'APGTC. D'autres fonctionnaires de mon ministère sont également présents dans la salle. Nous espérons donc être en mesure de fournir des réponses très complètes aux questions qui nous seront posées.

Si vous me le permettez, et il y va de l'intérêt du comité, j'aimerais faire une courte déclaration.

Monsieur le président, membres du comité, je ne vais pas revenir aujourd'hui sur les points que le comité a déjà étudiés, c'est-à-dire la question touchant l'entente Canada-Nouvelle-Écosse sur l'exploitation au large des côtes ou le fonds de développement. De toute évidence, des questions seront posées sur ces sujets, mais permettez-moi plutôt de passer à l'essentiel.

Je sais que le comité s'intéresse tout spécialement, et a consacré beaucoup de temps, aux observations faites par le Vérificateur général dans son rapport de 1988 au Parlement au sujet de certains projets financés par le Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse. Lorsque le sous-ministre d'ÉMR, M. Bruce Howe, a comparu devant ce comité les 26 et 27 juin 1989, pour parler de sujets touchant ce fonds de développement, il a déclaré que j'avais demandé au Ministère de me faire ses recommandations au sujet d'un resserrement de la démarche d'approbation des projets. Tout cela faisait suite au rapport du Vérificateur général et aux témoignages entendus par votre comité.

Je tiens à vous mettre au courant aujourd'hui des mesures que j'ai prises après avoir étudié les conseils

[Text]

doing so, let me briefly summarize the current project approval process. I am sure most members know that process, but I think it is important that we have it clearly affixed in our minds, as against the process I have now instituted.

As members will recall, under the provisions of the Canada-Nova Scotia Development Fund Agreement, signed on November 21, 1984, the provincial minister—this is the way it works in Nova Scotia, and the same thing in Newfoundland—submits proposals directly to the Minister of Energy, Mines and Resources for approval with “such information as may reasonably be required in order to assist him in making a decision”.

The agreement provides that in approving proposals the EMR minister shall take into account, among others, the following factors: first, the way in which the proposed expenditures represent the infrastructural costs related to activities in the offshore area—what do we need to bring the projects on stream—second, the social and economic rationale for the proposal; third, the extent that projects bear on both Canada and Nova Scotia benefit issues; and fourth, the relationship of the proposed projects to other provincial or federal initiatives as well as relating them to the existing infrastructure that is already in place.

• 1015

Following project approval, a joint Federal-Provincial Development Fund Committee, composed of two representatives from each of the federal and provincial governments, monitors approved projects, processes quarterly advance payments, inspects approved projects to verify progress claims and prepares periodic project audit and project completion reports.

Since the development fund began operations, Nova Scotia has sent project proposals directly to the Minister of Energy, Mines and Resources. Advice to the minister on project approvals has been prepared by officials from EMR/COGLA, who have consulted with officials from a number of federal departments in preparing their advice.

After reviewing the department's recommendations, I propose or taken the following actions with a view to strengthen the current project approval process.

A Federal Interdepartmental Advisory Committee committee with senior representatives from Energy, Mines and Resources, COGLA and ACOA is being established to review all project proposals received from the province. The committee is mandated to provide me with advice on whether project proposals meet the Development Fund criteria before I consider project approval.

[Translation]

reçus. Avant cela, permettez-moi de vous donner un bref aperçu de la démarche actuellement en vigueur. Je suis persuadé que la plupart des députés connaissent cette démarche, mais je pense qu'il est important que nous l'ayons bien en tête pour pouvoir la comparer à celle que j'ai maintenant fait adopter.

Vous savez déjà qu'en vertu de l'Entente sur le Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse conclue le 21 novembre 1984, le ministre provincial—l'entente fonctionne de cette façon en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve—présente ses propositions directement au ministre d'Énergie, Mines et Ressources pour son approbation. Ces propositions doivent être accompagnées de «toute information jugée raisonnablement nécessaire afin d'aider ce dernier à prendre une décision».

L'entente prévoit que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, lorsqu'il approuve un projet, doit, entre autres, tenir compte des facteurs suivants: premièrement, la façon dont les dépenses proposées reflètent les coûts d'infrastructure liés aux activités extracôtières—de quoi avons-nous besoins, pour mettre en oeuvre les projets—deuxièmement, les raisons d'être économiques et sociales de la proposition; troisièmement, la mesure dans laquelle le projet comporte des retombées pour le Canada et la Nouvelle-Écosse et, quatrièmement, la relation entre le projet proposé et les autres initiatives fédérales ou provinciales ainsi que l'infrastructure déjà en place.

Une fois les projets approuvés, un comité fédéral-provincial du Fonds de développement, composé de représentants des deux gouvernements en cause, en assure le suivi, veille aux versements trimestriels, inspecte les projets approuvés pour en vérifier l'avancement tel que déclaré et prépare des vérifications périodiques des projets ainsi que des rapports d'achèvement.

Depuis l'instauration du Fonds de développement, la Nouvelle-Écosse envoie ses propositions directement au ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources. Ce dernier obtient conseil au sujet de l'approbation des projets auprès du personnel de son ministère et de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, qui ont eux-mêmes consulté divers autres ministères fédéraux à cette fin.

Ayant étudié les recommandations de mon ministère, j'ai décidé de prendre certaines mesures pour renforcer la démarche actuelle d'approbation des projets.

On veille actuellement à l'établissement d'un comité consultatif interministériel fédéral composé de cadres d'Énergie, Mines et Ressources, de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada et de l'APÉCA, dont le rôle sera d'examiner toutes les propositions reçues de la province. Ce comité me conseillera sur le respect des critères d'approbation établis pour le Fonds de développement avant que je ne songe à approuver un projet.

[Texte]

Regarding project proposals, the province is being informed that in order to be considered from now on all project proposals must provide a clear indication of the proposals' relationship to offshore development as well as full disclosure of all project information required under the Development Fund Agreement and the guidelines established by the Federal-Provincial Development Fund Committee. It is my hope these two additional steps will allow both a flexibility and an accountability of the funds.

If I may say in conclusion, Mr. Chairman, whether we look at Nova Scotia's development fund or any other, for example, Newfoundland's, a minister has both the responsibility and the obligation to weigh a project proposal and what the Auditor General refers to as value for the expenditure against the possibility of the project's coming on stream.

For example, I think every member around this table would hope that we can develop the offshore, whether in Nova Scotia or in Newfoundland. In order for those projects to come on stream, there has to be infrastructure to maximize Canadian benefits and to maximize benefits for the particular province and/or region. For example, we have projects in Newfoundland that would give Newfoundland, we would think and hope, the infrastructural capacity to maximize the benefits if the Hibernia agreement can be concluded.

It is in this area of judgment, on the one hand, where I take full responsibility for accountability as minister for expenditures of taxpayers' money and for the need to develop infrastructure, if the project can be finalized and brought on stream, that we can maximize the benefits for the region.

• 1020

It is in this area where I have tried to be both flexible and also accountable in terms of the additional steps we have taken. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister, for that very good introduction to a very broad subject. I am sure members of the committee concur with you that it is very important that federal-provincial agreements be administered in a very credible manner because they are very important to regional development across Canada and absolutely necessary to federal-provincial relations now and in the future.

Before we start on questions, I would like to compliment our researchers, Tom Wileman and Eric Adams, who have been very, very hard workers for this committee and have produced a lot of documentation for us, meeting after meeting. I do not think we have ever taken a moment out to say "thank you" and tell them how much we appreciate their dedicated work, because they have virtually put hours in and their time is ours;

[Traduction]

On fait savoir à la province que toute proposition doit dorénavant comporter l'information suivante afin d'être prise en considération: une manifestation claire du rapport entre le projet et le développement extracôtier ainsi qu'un énoncé complet de l'information sur le projet voulue par l'entente sur le Fonds de développement et requise par les lignes directrices dressées par le Comité fédéral-provincial du Fonds de développement. J'espère que ces deux mesures supplémentaires permettront de faire preuve de souplesse et de responsabilité dans la gestion du Fonds.

En guise de conclusion, monsieur le président, qu'il s'agisse du fonds de développement de la Nouvelle-Écosse ou d'autres fonds, par exemple, celui de Terre-Neuve, le ministre a la responsabilité et le devoir d'évaluer une proposition et, ce que le vérificateur général appelle la rentabilité du projet, tout en tenant compte de la possibilité de le réaliser.

Par exemple, chaque député ici présent espère que nous serons en mesure de mettre en valeur les ressources extracôtières, soit en Nouvelle-Écosse ou à Terre-Neuve. Pour que ces projets puissent voir le jour, nous devons disposer d'une infrastructure permettant d'assurer le maximum de retombées pour le Canada et la province ou région concernée. Par exemple, nous avons des projets à Terre-Neuve qui, je pense et j'espère, doteront cette province de l'infrastructure nécessaire lui permettant de tirer le maximum d'avantages si l'entente au sujet du projet Hibernia était conclue.

C'est en étudiant les projets dans cette optique, à titre de ministre responsable des dépenses de deniers publics et également de l'élaboration de l'infrastructure—si un projet peut être mis en oeuvre—que nous pourrions en tirer le maximum d'avantages pour la région.

Voilà où j'ai essayé de faire preuve de souplesse et de responsabilité en adoptant ces mesures supplémentaires. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre, pour cette excellente introduction à un si vaste sujet. Je suis persuadé que les membres du Comité conviennent avec vous qu'il est très important que les ententes fédérales-provinciales soient appliquées de façon sérieuse, car elles sont très importantes pour le développement régional partout au pays et absolument nécessaires aux relations fédérales-provinciales tant pour le présent que pour l'avenir.

Avant de passer aux questions, j'aimerais féliciter nos attachés de recherche, Tom Wileman et Eric Adams, qui ont travaillé très fort pour le Comité et qui ont préparé beaucoup de documentation à notre intention, réunion après réunion. Je ne pense pas que nous nous soyons arrêtés pour les remercier et leur dire à quel point nous apprécions leur travail ardu, car ils y ont consacré un très grand nombre d'heures et ils sont à notre entière

[Text]

that is the way they operate. Also, thanks to our clerk, who communicates extremely well.

Mrs. Clancy (Halifax): Thank you very much, Mr. Chairman, and thank you, Mr. Minister, for your opening statement.

Mr. Minister, in remarks that you made previously to the energy committee, you stated that you had personally approved one of the Nova Scotia projects, but said that you did not give acquiescence to the request, but said certain parts could go forward and not others. Could you elaborate as to which of the projects that was?

Mr. Epp: Mr. Chairman, my information on the Canada-Nova Scotia Development Fund Agreement is that I have approved none. That could be relating to Newfoundland, Ms Clancy.

We will check, but my information is that I have not approved any projects of the fund since the Auditor General has reported to Parliament.

On occasion I have asked the province to provide additional information regarding requests for supplementary funding for approved projects and am awaiting those responses, but that is my information on the Canada-Nova Scotia fund. I have officials here who will double-check it. I think it was in reference to Newfoundland, but I will check.

Mrs. Clancy: With regard to Nova Scotia project case number 2, the Woodside Industrial Park and Ferry, in paragraph 10.22 of the report the Auditor General found that \$9 million of an approved \$14 million had been spent on an industrial park in Dartmouth when an excess capacity of serviced industrial land existed both in the industrial park and in the Halifax-Dartmouth area. I am wondering if you or your officials could explain what use was made of the two federal studies of the industrial park cited by the Auditor General which found excess capacity in the Woodside Industrial Park.

Mr. Epp: Ms Clancy, my information is that the request for the industrial park was made by the province through the regular channels that existed for the Canada-Nova Scotia Development Fund and was accepted on the basis of a provincial proposal. We do not have evidence that it was compared to available land, as the Auditor General's report indicated.

Mrs. Clancy: So again the federal study that had stated that since 1984 there was excess capacity would not have entered into the decision to fund the Woodside Industrial Park and Ferry at all.

[Translation]

disposition; voilà la façon dont ces deux personnes travaillent. Je tiens également à remercier notre greffier, qui communique très bien avec nous.

Mme Clancy (Halifax): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie également le ministre de sa déclaration préliminaire.

Monsieur le ministre, dans les commentaires que vous avez formulés précédemment devant le Comité sur l'énergie, vous avez déclaré que vous aviez personnellement approuvé l'un des projets de Nouvelle-Écosse, mais vous avez dit que vous n'aviez pas donné votre consentement à la demande; cependant, vous avez ajouté que certaines sections de la proposition pouvaient aller de l'avant, mais pas d'autres. Pouvez-vous nous dire de quels projets il s'agissait?

M. Epp: Monsieur le président, à ce que je sache, je n'ai approuvé aucune proposition concernant le Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse. Il peut s'agir d'une proposition concernant Terre-Neuve, madame Clancy.

Nous allons vérifier mais selon mes sources je n'ai approuvé aucun projet pour ce fonds depuis le dépôt au Parlement du rapport du vérificateur général.

A l'occasion, j'ai demandé à la province de fournir de l'information supplémentaire concernant des demandes de fonds supplémentaires pour des projets approuvés et j'attends toujours ces réponses, voilà ce que je sais au sujet du Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse. Les fonctionnaires ici présents feront des contrevérifications. Je pense qu'il s'agissait d'une proposition touchant Terre-Neuve, mais je vérifierai.

Mme Clancy: Au sujet du deuxième projet pour la Nouvelle-Écosse, le parc industriel et le traversier de Woodside, on indique au paragraphe 10.22 du rapport du vérificateur général que 9 des 14 millions de dollars affectés à ce projet avaient été consacrés à l'aménagement d'un parc industriel à Dartmouth, alors qu'il y avait une capacité excédentaire de terrain industriel viabilisé tant dans le parc industriel que dans la région Halifax-Dartmouth. Pourriez-vous, vous-même ou vos collaborateurs nous expliquer de quelle façon on a utilisé les deux études fédérales portant sur le parc industriel dont il est fait mention par le vérificateur général et qui faisaient état d'une surcapacité dans le parc industriel Woodside.

M. Epp: Madame Clancy, à ce que je sache, la demande pour le parc industriel a été présentée par la province par les voies régulières de communication utilisées pour le Fonds de développement Canada—Nouvelle-Écosse, et elle a été acceptée telle qu'elle était proposée par la province. Rien ne nous indique que cette proposition a été comparée aux disponibilités de terrain, comme l'indiquait le rapport du vérificateur général.

Mme Clancy: Donc, je le répète, l'étude fédérale faisant état d'une surcapacité depuis 1984 n'a absolument pas été utilisée lorsqu'on a décidé de financer le parc industriel et le traversier de Woodside.

[Texte]

Mr. Epp: To my knowledge, no.

• 1025

Mrs. Clancy: What about the question of the \$2.5 million spent on the sewer, which is noted in project outline 48 in Dartmouth? Were Energy, Mines and Resources officials aware that this sewer facility had no relation to the industrial park project for which the funds had been approved?

Mr. Dan Whelan (Director General, Policy Analysis and Co-ordination, Canada Oil and Gas Lands Administration): This involves the details of the particular proposal. The project description provided by the province specifies that the project was a combination of both preparing the industrial site and providing for the building of the sewer adjacent to it.

Mrs. Clancy: Does it say it was connected to it?

Mr. Whelan: In terms of the project proposal, it is clear it does not imply incorrectly that it was connected; that is, it is clear it was not connected to the industrial site.

Mrs. Clancy: In other words, from the beginning it was known it had nothing to do with the industrial park.

Mr. Whelan: That is right. It was known from the beginning.

Mrs. Clancy: Could you comment, Mr. Minister or your officials, on the sewer and ferry projects cited by the Auditor General in paragraph 10.22 where the Auditor General said:

... we are not convinced there was a valid need to spend the money on these projects.

Mr. Epp: Mr. Chairman, obviously I take the Auditor General's reports very seriously as I came into looking at the Canada-Nova Scotia Development Fund. As I understand it, the Auditor General comes at the point as to whether or not the industrial park, the water sewer, the Sheet Harbour Highway—

Mrs. Clancy: That is next.

Mr. Epp: —or anything on the list of projects was needed for bringing on offshore energy. The development fund was structured and created for the purpose of positioning the Province of Nova Scotia from an infrastructural point of view so that it could maximize the advantages when those projects would come on stream.

As I understand the Auditor General's report, he is evaluating whether or not those projects were needed and still get offshore development completed. I think I have that correct in terms of where the differences come.

[Traduction]

M. Epp: Non, pas à ma connaissance.

Mme Clancy: Qu'en est-il des 2,5 millions de dollars dépensés pour des travaux d'égouts, dont il est question dans le résumé de projet n° 48 à Dartmouth? Est-ce que les responsables d'Énergie, Mines et Ressources savaient que ce réseau d'égouts n'avait aucun rapport avec le projet de parc industriel pour lequel les fonds ont été affectés.

M. Dan Whelan (directeur général, Analyse de la politique et coordonnateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada): Il faut examiner l'information détaillée touchant cette proposition. La description de projet fournie par la province précise que ce projet avait pour double objectif de préparer le terrain pour le parc industriel et de construire le réseau d'égouts adjacent.

Mme Clancy: Est-ce qu'on indique que le réseau est connecté au parc industriel?

M. Whelan: Dans la proposition, on n'induit personne en erreur en prétendant qu'il est connecté, en fait il est clair qu'il ne l'est pas.

Mme Clancy: En d'autres termes, on savait dès le départ qu'il n'avait rien à faire avec le parc industriel.

M. Whelan: C'est exact. On le savait depuis le tout début.

Mme Clancy: Est-ce que le ministre ou ses collaborateurs pourraient faire des observations au sujet des projets de réseau d'égouts et de traversier dont il est fait mention au paragraphe 10.22 du rapport du vérificateur général, où on lit:

... Nous ne sommes surtout pas convaincus qu'il était justifié pour le moment de financer ces projets.

M. Epp: Monsieur le président, de toute évidence, quand j'ai d'abord étudié le fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse j'ai accordé beaucoup de sérieux aux rapports du vérificateur général. D'après ce que je comprends, le vérificateur général se demande si le parc industriel, le réseau d'égouts, la route de Sheet Harbour...

Mme Clancy: Il s'agit du prochain cas.

M. Epp: ... ou les autres projets figurant sur la liste étaient nécessaires pour mettre en valeur l'énergie extra-côtière. Le fonds de développement a été mis sur pied pour doter la province de la Nouvelle-Écosse des infrastructures nécessaires, pour que cette province puisse retirer le maximum d'avantages lorsque ces projets seront mis en oeuvre.

Le vérificateur général, si je comprends bien son rapport, cherche à savoir si ces projets étaient nécessaires pour la mise en valeur des ressources extra-côtières. Je pense maintenant bien saisir la situation et les différences de point de vue.

[Text]

The political judgment comes into focus where the fund was used upon request by the province submitting information that these projects would enhance the ability of the province to have development for the offshore. Where the difference comes, as I understand it, is in the evaluation as to whether or not they were needed, as against the province's request and a final approval that they were necessary.

I know it puts the whole issue. . . it has been at this committee, it has been in the Nova Scotia legislature, and it is here. I was asked very pointedly whether I would appear before the committee. I said yes. I have nothing to hide and I will come and try to explain that where we can tighten it up, we will.

I want to maintain a critical balance between the ability to have development and the responsibility of accountability. I appreciate that in the timeframe until we have development—that is, until we bring in offshore energy, whether gas or oil, in Nova Scotia—I am sure debate is going to be part of the public record. I am sure it is the hope of those who approved the projects that the projects would be of such significant benefit and size that the infrastructure is needed. Obviously, till that development takes place, the argument can be made, as has been made by the Auditor General and I am sure by other agencies, that the proof of the necessity will be absent till such a time as the projects come on stream.

• 1030

Mrs. Clancy: In relation to your comments, Mr. Minister, and in looking at the project proposals on page 6 of your opening statement, "The Province is being informed that in order to be considered, from now on all projects must provide", and I refer to your first position, "a clear indication of the proposals' relationship to offshore development", with particular regard to the sewer and the ferry aspects of the project that we were speaking of—and believe me, as a Haligonian and a Maritimer I understand the need for infrastructure—would you say at this point that perhaps the more tenuous the connection of these projects to the offshore the less likely they would be approved under this particular guideline?

Mr. Epp: That is my hope, and obviously that is my commitment. I do not like to spend money unless there is value for money and it is going to be used. I think government is replete with examples where this was not the case. You know them; I know them. We both know them whether we were in opposition or in government. That is why the tightening up.

I also appreciate, though, what you are saying as a Haligonian, how do you develop the capacity to take

[Translation]

Le jugement politique entre en jeu lorsque le fonds est utilisé à la demande de la province qui indique que ces projets amélioreraient ses capacités de mise en valeur des ressources extra-côtières. Selon ce que je comprends, entre la demande de la province et la décision finale, il faut juger de la nécessité du projet, et c'est là que se produisent les différences d'évaluation.

C'est toujours la même question. . . qui a été débattu au Comité, à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, et qui l'est encore ici. On m'a demandé avec insistance si j'allais me présenter devant le Comité. J'ai répondu: oui, je n'ai rien à cacher et je me présenterai pour essayer d'expliquer que là où nous pourrions resserrer le processus, nous le ferons.

Je désire maintenir un équilibre critique entre, d'une part, la capacité de développement et, de l'autre, la rigueur de l'imputabilité. Le débat va se poursuivre, et j'en suis heureux, jusqu'au jour où nous mettrons en valeur ces ressources—c'est-à-dire, jusqu'au jour où nous pourrions exploiter l'énergie extra-côtière, qu'il s'agisse du gaz ou du pétrole en Nouvelle-Écosse. Je suis persuadé que ceux qui ont donné l'approbation espèrent que les avantages tirés de ces projets justifieront l'infrastructure. De toute évidence, d'ici à ce que la mise en valeur des ressources ait lieu, on peut prétendre, comme l'ont fait le Vérificateur général ainsi que d'autres organismes, que nous n'aurons pas la preuve que ces projets sont nécessaires tant qu'ils n'auront pas été mis en oeuvre.

Mme Clancy: Au sujet de vos observations, monsieur le ministre, plus précisément la partie portant sur les propositions, à la page 6 de votre allocution d'ouverture où vous dites: «l'on fait savoir à la Province que toute proposition doit dorénavant comporter l'information suivante afin d'être prise en considération»; je me reporte à votre première demande qui dit «une manifestation claire du rapport entre le projet et le développement extra-côtier», en ce qui concerne plus particulièrement les composantes du réseau d'égouts et du traversier de ce projet dont nous parlions—et croyez-moi, à titre de résidente de Halifax et des Maritimes, je comprends le besoin d'infrastructure—irez-vous maintenant jusqu'à dire que plus le lien est étroit entre ces projets et les ressources extra-côtières, moins ces projets ont de chance d'être approuvés en vertu de cette directive particulière?

M. Epp: Je l'espère et il s'agit là en fait d'un engagement que j'ai pris. Je n'aime pas dépenser des sommes sans optimiser les ressources et sans m'assurer qu'elles seront utilisées. Je pense que le gouvernement regorge d'exemples où ce ne fut pas le cas. Vous les connaissez très bien et moi aussi. Nous connaissons tous deux très bien ces exemples, que nous siégeons à l'époque dans l'opposition ou au pouvoir. Voilà pourquoi nous resserrons ce processus.

J'apprécie vos commentaires à titre de résidente de Halifax, mais de quelle façon peut-on mettre en place une

[Texte]

advantage of an opportunity which we hope we can move from a potential opportunity to reality?

Mrs. Clancy: Just to jump, since you brought it up, to the Sheet Harbour highway—

Mr. Epp: I thought you would never ask.

Mrs. Clancy: Given that oil and gas activity is supposedly centred around Sable Island, could you tell us how the Venture Gas project is related to the Sheet Harbour highway project?

Mr. Whelan: There are a couple of ways in which there would be a relationship. The first one is that until we have a formal development plan proposal for the Venture project—until the company has completed all its studies and makes its final plans—it is not yet clear where the pipeline that would be required for the Venture project because it is a natural gas project, would be coming ashore.

Mrs. Clancy: If it comes to Sheet Harbour, we are ready.

Mr. Whelan: You may be ready in a number of locations in Nova Scotia.

Part of the rationale the province provided for that highway was of course the ability to connect the coastline adjacent to the offshore development with other industrial areas in the province, and their argument was that this would allow them to make use of the industrial capacity throughout Nova Scotia.

Mrs. Clancy: I am stopping. Are you aware of the distance between Sheet Harbour and Sable?

Mr. Epp: In this case we are talking about, approximately 90 kilometres of a two-lane paved highway.

The Chairman: By way of clarification, Mr. Minister, you said that you had not approved a project since becoming minister. In an Energy, Mines and Resources Standing Committee on June 20, in answer to a question from Mrs. Marleau, you said:

I believe there has been one that I have done. I did not give full acquiescence to the request but said certain parts could go forward and not others.

Could you give us an explanation on that?

• 1035

Mr. Epp: We are trying to get that information. I was told it would take about 10 or 15 minutes. Before I leave I intend to have the information available.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I do not have a lot of specific questions because we have been over and over this matter in this committee. However, I do have some observations, and I would ask that either you or your officials comment.

[Traduction]

infrastructure pour être en mesure de profiter d'une occasion que nous espérons pouvoir concrétiser?

Mme Clancy: Puisque vous avez soulevé le sujet, venons-en à la route de Sheet Harbour. . .

M. Epp: Je m'attendais bien à cette question.

Mme Clancy: Étant donné que, normalement, l'Île-de-Sable doit être le pivot des activités pétrolières et gazières, pourriez-vous nous dire quel est le rapport entre le projet gazier Venture et le projet de la route de Sheet Harbour?

M. Whelan: Différents facteurs permettent d'établir ici un rapport. D'abord, tant que nous n'aurons pas de proposition pour un plan officiel de mise en valeur du projet Venture—tant que l'entreprise n'aura pas terminé toutes ses études et établi ses plans définitifs—il n'est pas encore déterminé où le pipeline, nécessaire dans le cadre du projet Venture car il s'agit d'un projet de gaz naturel, touchera la terre ferme.

Mme Clancy: Si le pipeline arrive à Sheet Harbour, nous sommes prêts pour l'accueillir.

M. Whelan: D'autres endroits en Nouvelle-Ecosse sont peut-être dans le même cas.

La province a entre autres fait valoir, pour justifier cette route, qu'il fallait relier la côte située tout près du projet de mise en valeur des ressources extra-côtières aux autres régions industrielles de la province; la province a prétendu également qu'une telle route permettrait d'utiliser l'infrastructure industrielle dans toute la Nouvelle-Ecosse.

Mme Clancy: Je vous arrête. Savez-vous quelle est la distance entre Sheet Harbour et Sable?

M. Epp: Nous parlons en l'occurrence d'une route pavée à deux voies d'environ 90 kilomètres.

Le président: Une petite précision, monsieur le ministre. Vous avez dit que vous n'avez approuvé aucun projet depuis que vous avez été nommé. Lors d'une réunion du Comité permanent de l'Énergie, des Mines et des Ressources, tenue le 20 juin dernier, en réponse à une question de M^{me} Marleau, vous avez déclaré ceci:

Je pense que je n'ai autorisé qu'une seule contribution. D'ailleurs je n'ai pas tout à fait donné suite à la demande, mais uniquement à certains aspects de celle-ci et non à d'autres points.

Pourriez-vous nous donner une explication là-dessus?

M. Epp: Nous essayons d'obtenir ce renseignement. On m'a dit qu'il faudrait 10 ou 15 minutes. J'ai l'intention de fournir ce renseignement avant de partir.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Je n'ai pas tellement de questions précises à poser puisque nous avons discuté de cette question à de nombreuses reprises au Comité. J'ai cependant quelques observations à faire, après quoi je vous demanderai, à vous-même ou à vos collaborateurs de commenter mes propos.

[Text]

I think what we are trying to do in this committee is ensure that there is value for money, that the taxpayers of the country are seeing something in return for the large amount of moneys they send here. Secondly, I think it is the duty of our committee to ensure that there is accountability for the money spent.

It seems to me what we have here is a design problem, if I can call it that, and I would just like to briefly trace the history of this project. It goes back some years.

In 1982, there was a Canada-Nova Scotia Agreement, the preamble of which—this was back in 1982 and it was executed by the then Prime Minister, Mr. Trudeau, and by the Premier of Nova Scotia. It said:

This political settlement of the issues between the two governments has been reached without prejudice to, and notwithstanding the respect of legal positions.

It goes on to set out some objectives in regard to the development of offshore. Paragraph 15.(a) says in effect that moneys spent have to be paid out in the period before oil and gas production commences in the offshore. Paragraph 23.(b) further states:

Either party may give notice of termination of this agreement effective three years after the date upon which such notice is given.

I point these things out only because back in 1982, when we had the genesis of this thing, there was the clear intention to settle things politically between Canada and Nova Scotia. The clauses I quoted appear to give some urgency to the matter, in the sense that it suggests that whatever is done under the program must be done before production commences, and that there is provision for cancellation.

Those signals would tell me, as a provincial government, to get cracking and get proposals in. For heaven's sake, let us strike while the iron is hot. It would be remiss to fumble around waiting for the year 2010. An additional point that would cause some urgency is a simple factor, the present value of money. It is better to get that \$200 million now, rather than 10, 15 or 20 years from now when it is going to buy a whole lot less. It seems to me that it is important as part of the background to this thing.

On June 29, 1984, an act—Chapter 29—put into law the terms of the 1982 agreement. Again, there is mention of moneys being spent directly or indirectly, the setting out of time lines, and the qualification that projects would have to be approved before production. We have that sort of time line, and I think we are talking about the Venture Field, which I gather would be gas. I think it involves a certain amount of forecasting and a certain amount of risk-taking.

[Translation]

Je crois que ce que notre Comité essaie de faire, c'est de veiller à l'optimisation des ressources, à ce que les contribuables canadiens obtiennent quelque chose en retour des sommes énormes qu'ils dépensent à ce chapitre. Deuxièmement, je crois qu'il est du devoir du Comité de s'assurer que l'on rende compte des sommes dépensées.

Il me semble que le problème, c'est que le programme a été mal conçu et je voudrais en retracer brièvement l'historique. Il remonte à quelques années.

En 1982, l'entente Canada-Nouvelle-Écosse a été conclue par le Premier ministre de l'époque, M. Trudeau, et le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Voici le préambule de l'entente:

Cet accord politique portant sur des questions intéressant les deux gouvernements a été conclu nonobstant leur position juridique respective et sans préjudice de ces positions.

On énumère ensuite une série d'objectifs pour la mise en valeur du pétrole et du gaz *off-shore*. Le paragraphe 15a) dit essentiellement que l'argent doit être versé avant le début de la production du pétrole ou du gaz extra-côtier. Au paragraphe 23b), on donne la précision suivante:

L'une ou l'autre des parties peut décider de mettre fin à cette entente, et dans un tel cas, la date d'expiration se situe trois ans après la date à laquelle l'avis d'y mettre fin a été donné.

Si je signale tout cela, c'est parce qu'en 1982, à l'origine de toute cette affaire, on avait manifestement l'intention de régler les choses sur le plan politique entre le Canada et la Nouvelle-Écosse. Les articles que j'ai cités semblent vouloir imprimer une certaine urgence au dossier; en effet, on précise que toute activité entreprise aux termes du programme doit être terminée avant que la production proprement dite ne commence, et il y a par ailleurs une disposition pour l'annulation de l'entente.

Si j'étais au gouvernement provincial, je verrais là des indices m'incitant à me mettre au boulot, à me dépêcher de présenter des projets. Je me dirais qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il ne faut pas se trainer les pieds jusqu'en l'an 2010. Par ailleurs, il y a un autre facteur très simple qui inciterait à agir très vite, à savoir la valeur de l'argent en dollars courants. Il serait préférable d'investir tout de suite ces 200 millions de dollars, plutôt que d'attendre 10, 15 ou 20 ans, alors que la même somme aura perdu beaucoup de son pouvoir d'achat. Il me semble que c'est là un point important qui permet de replacer cette affaire dans son contexte.

Le 29 juin 1984, on a inscrit dans la Loi—il s'agit du chapitre 29—les termes de l'entente de 1982. Encore une fois, il y est question d'argent dépensé directement ou indirectement, on y fixe des échéances et l'on précise que les projets doivent être approuvés avant la production proprement dite. Il y a donc une échéance, et je crois que nous parlons ici du gisement Venture de gaz naturel. Il fallait donc faire des prévisions, il fallait prendre un risque.

[Texte]

[Traduction]

• 1040

If I could relate it to a municipal level, you have situations where there is rapid development. Municipal governments are criticized for not assembling land for housing, for example, or for industry. So municipal governments respond, perhaps the development does not proceed as planned, other factors intervene, the land is there vacant with all sorts of infrastructure in the ground, lots of taxpayers' money tied up and then severe criticism directed towards the provincial authorities for acting precipitously and all the rest of it.

I guess what I am trying to say is that hindsight, of course, is the judge. We sit here in government at any level saying, based upon our best guesses, this is what is going to happen. It is pretty clear there was focus and emphasis on the offshore, that money should be spent for the infrastructure. I would suggest, Mr. Minister, that had Venture proceeded in the manner everyone hoped, if activity was booming there, there would not be the slightest bit of controversy about this offshore fund. Would you care to comment on that?

Mr. Epp: Mr. Chairman, Mr. Wilson puts into focus the reality. Some people might call it a dilemma, but it is the reality. That is, how do we develop the infrastructure? If I may just be specific, it is I think virtually impossible for a federal minister in the nature of federal-provincial agreements and the responsibility of the provinces and municipalities for infrastructure for the federal government to judge the validity of an infrastructure project like water and sewer. We have a responsibility because there is federal taxpayers' money involved, so I do not remove the responsibility. But I think most of us around this table would argue, or at least understand, that at both the official level and at the day-to-day working level is where the decisions generally are made.

Mr. Wilson and I know, for example, in our experience from where we come, PFRA. We have had PFRA in our areas take development projects to put in water water projects with the idea that a particular community would grow. We have taken that responsibility. We did that in the rural areas. We also know the urbanization that has taken place from where we come. So those, Mr. Chairman, are the kind of judgments.

I want to get back to what Mr. Wilson has said. The answer is yes. If we had projects right now and Venture was going, we would be even moving in with Cohasset

Je pourrais faire la comparaison avec l'administration municipale où il faut parfois prendre des décisions rapidement. Les conseils municipaux se font critiquer parce qu'ils n'ont pas prévu de terrains pour les lotissements domiciliaires, par exemple, ou pour le secteur industriel. Les municipalités prennent donc des mesures et il arrive parfois que les choses ne se déroulent pas comme prévu, que d'autres facteurs interviennent, de sorte que les terrains demeurent vacants avec toute l'infrastructure enfouie dans le sol, l'argent des contribuables est immobilisé et les autorités provinciales se font sévèrement critiquer pour avoir agi précipitamment, etc.

Ce que j'essaie de démontrer, c'est qu'il est bien sûr facile de juger après coup. Tous les élus, à quelque niveau de gouvernement, doivent prendre des décisions en se fondant sur leur évaluation de l'évolution future des choses. Il est assez évident que l'on a accordé beaucoup d'importance au secteur extra-côtier et l'on a décidé de dépenser de l'argent pour l'infrastructure de ce secteur. Il me semble, monsieur le ministre, que si le projet Venture était entré en production comme tous l'espéraient à l'époque, si l'activité de cette région était aujourd'hui florissante, il n'y aurait pas la moindre controverse au sujet de ce fond de développement extra-côtier. Voudriez-vous répondre à cela?

M. Epp: Monsieur le président, ce que M. Wilson vient de décrire, c'est la réalité. Certains pourraient dire que c'est un dilemme, mais c'est la pure réalité. Sur quoi devons-nous nous guider pour construire l'infrastructure? Pour donner un exemple précis, je pense qu'il est à peu près impossible pour un ministre fédéral, compte tenu de la nature des ententes fédérales-provinciales et de la responsabilité des provinces et des municipalités en matière d'infrastructure, il est quasi impossible donc pour un ministre fédéral de juger de la valeur d'un projet d'infrastructure comme un réseau d'aqueducs ou d'égouts. Nous avons une certaine responsabilité parce que les deniers publics fédéraux sont en cause et je ne veux nullement me dérober à cette responsabilité. Mais je pense que la plupart d'entre nous autour de cette table reconnaissons, ou du moins nous comprenons que les décisions sont généralement prises au jour le jour par les fonctionnaires.

M. Wilson et moi-même avons par exemple l'expérience du programme ARAP. Dans nos régions, l'ARAP avait financé des projets d'aqueducs parce que l'on escomptait une certaine croissance de la localité en question. Nous avons assumé cette responsabilité. Nous l'avons fait dans les régions rurales. Nous savons également qu'il y a eu une poussée d'urbanisation dans notre région. Ce sont donc des jugements qu'il faut faire à un moment donné, monsieur le président.

Je voudrais revenir à ce que M. Wilson a dit. La réponse est oui. Si nous avions actuellement des projets en voie de réalisation, si le gisement Venture devait entrer

[Text]

and Panuke. But I think the evaluation of the money spent today on infrastructure would be different.

Mr. Wilson: Mr. Minister, just to follow up on your remarks, I think it is fair to say that there were some very generous predictions of oil and gas prices back in the 1970s. It is evident that the whole thrust and policy of the then government, wrongly as it turns out with the advantage of hindsight, was to build based on what now appear to be incredible expectations, the \$60 or \$70 barrel oil. The National Energy Policy, the incredible spending binge, the proliferation of programs, cause problems today. But the fact is that there was reason at that time to believe in that kind of pricing structure. I think perhaps rather than rehash the past it is better that we look at the present and the future.

Mr. Chairman, in regard to the accountability aspect of this committee, you know that we are examining not just the Canada-Nova Scotia Agreement in a narrow sense but also looking at the entire area of payments from the federal government to the provinces. We are looking at the EPF and at contribution agreements and various grants.

I also want to flag something else at this time, and that is the matter of loan guarantees. I think I will ask the researchers to add that to the list because it has occurred to me that there is federal exposure in many areas there. I think of projects like the Husky upgrader in Regina and the Lloydminster project. These are projects of vision. They have been criticized in many circles. There is a risk attached to them. They involve loan guarantees. Again, history will be the judge. It may be that in 5 or 10 or 15 years we are all going to look like geniuses here, or maybe not. Maybe it will be another Venture thing. Who knows?

• 1045

As you have stated, Mr. Minister, there is a critical balance to be maintained there, and judgments have to be made. It is really easy for the Auditor General to ride on his horse after the fact, get his video camera out and be critical. But in fairness, I think there were people in place back in those years, the Prime Minister of the day in 1982 and others, who had some redeeming features, and I am sure they had the best interests of Nova Scotia and of Canada at heart when they made these forecasts. I have extreme difficulty being too harsh in regard to some of these matters.

However, I do think we have to ensure that there is a contribution on both parts, not perhaps a one-ended or a one-sided agreement where all of the money is coming

[Translation]

en production, nous nous occuperions même de mettre en production les gisements Cohasset et Panuke. Mais je crois que l'on verrait d'un oeil tout à fait différent les fonds consacrés à l'infrastructure.

M. Wilson: Monsieur le ministre, pour faire suite à vos observations, je crois qu'il est juste de dire que l'on faisait dans les années 70 des prévisions extrêmement optimistes quant au prix du pétrole et du gaz. Il est évident aujourd'hui que toute la politique du gouvernement de l'époque était fondée, à tort, comme on le sait aujourd'hui avec le recul, sur des prévisions qui nous apparaissent maintenant invraisemblables; on espérait que le prix du baril de pétrole atteindrait 60\$ ou 70\$. La Politique énergétique nationale, l'incroyable orgie de dépenses à laquelle on s'est livré, la prolifération des programmes, tout cela nous cause aujourd'hui des problèmes. Mais il n'en reste pas moins qu'il y avait à l'époque des raisons de croire que ces prévisions de prix étaient fondées. Je pense qu'au lieu de ruminer le passé, il serait peut-être préférable de nous pencher sur le présent et l'avenir.

Monsieur le président, pour ce qui est du mandat de notre Comité, qui est de veiller à ce que l'on rende des comptes, vous savez que nous n'examinons pas seulement l'Entente Canada—Nouvelle-Ecosse, mais aussi de façon plus générale, tout le dossier des paiements du gouvernement fédéral aux provinces. Nous examinons le financement des programmes établis, les ententes de contribution et diverses formes de subventions.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur un autre point, celui des garanties de prêts. Je pense que je vais demander aux chercheurs d'ajouter cela à la liste, car je me suis rendu compte qu'il y a un risque pour le gouvernement fédéral à cet égard. Je songe à des projets comme celui de l'usine de valorisation de Husky, à Regina, et aussi le projet de Lloydminster. Ce sont des projets axés sur l'avenir, que bien des gens ont critiqués. Ils comportent une part de risque. Ils exigent des garanties de prêts. Encore une fois, l'histoire en jugera. Peut-être dans que cinq, dix ou quinze ans, nous allons tous passer pour des petits génies. Peut-être que ce sera un autre projet Venture. Qui sait?

Comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, il faut faire la part des choses, il faut porter des jugements et c'est un exercice difficile. Il est relativement facile pour le Vérificateur général de venir faire des critiques après coup. Mais en toute justice, je crois qu'il y avait parmi les gens en place à cette époque, notamment celui qui était Premier ministre en 1982 et d'autres encore, des gens qui ne manquaient pas de qualités et qui, j'en suis sûr, avaient à coeur les intérêts de la Nouvelle-Ecosse et du Canada quand ils ont fait ces prévisions. Je trouve extrêmement difficile de me montrer trop sévère dans des cas comme celui-là.

Par contre, je crois que nous devons veiller à maintenir un certain équilibre dans des dossiers de ce genre. Peut-être qu'il faut éviter les accords à sens unique,

[Texte]

from one end, and the request and the approval are coming from the other. Perhaps the lesson for the future is that there be a sharing or a contribution in regard to these matters. I wonder, Mr. Minister, if you would agree that perhaps that will be one of the key safeguards for the future, whether it is in relation to this particular agreement or, indeed, any others.

Mr. Epp: Mr. Chairman, on the last question the answer is yes. As minister I have a number of responsibilities. Principally I have two. One is to make sure that we have energy supplies in Canada at the present time. My second responsibility is to put into place energy projects so that we will have energy for the future. There are others, but those are principally the responsibilities I have.

Take a look at oil production in Canada quite apart from the National Energy Program, and I do not want to get into past history either. Some people have criticized me, saying that we are not visible enough, not interventionist. We are always going to have this balance where people say: Look, you should do more in terms of driving that objective, and people on the other hand saying: The marketplace is your better engine to use. If you take a look, the United States at the present time has about 50% of its oil and gas usage that is domestic. The rest is imported. We are still a net exporter.

Take a look at the last quarter's oil production in Canada. Gas is doing well, gas is expanding. But if you take a look at oil, I think most people around these tables before we were here said that in the western sedimentary basin we should have an advanced, enhanced recovery program for light oils. We did that. I was familiar with the territory well before I became Energy Minister, Mr. Wilson, so you and I can talk about the heavy oils in your area and we know the price relative to the traditional western sedimentary basin.

I remember in 1979 when I was Indian Affairs and Northern Development Minister. We were working on Cold Lake at the time. We were getting agreements with the native people and the kind of infrastructure I thought we needed, that I needed as Indian Affairs Minister, to enhance the life and the benefits of the native people around Cold Lake. All of it was predicated, that we were going to develop a resource, we were going to have a greater oil supply, and the people in the area were going to benefit. I do not think anyone around this table would argue if we could bring benefits to the native people whatever the region—in that case, Cold Lake—that it was not a valid public agenda.

[Traduction]

c'est-à-dire où l'une des parties fournit la totalité de l'argent et l'autre s'occupe de présenter les demandes et de les approuver. Peut-être que la leçon à tirer pour l'avenir est qu'il doit y avoir partage des responsabilités. Je me demande, monsieur le ministre, si vous conviendrez que ce serait peut-être là une sauvegarde essentielle pour l'avenir, qu'il s'agisse de cet accord précis ou de n'importe quel autre.

M. Epp: Monsieur le président, la réponse à la dernière question est oui. En tant que ministre, j'ai un certain nombre de responsabilités. J'ai deux tâches principales. La première est de m'assurer que le Canada est approvisionné en énergie à l'heure actuelle. Ma deuxième responsabilité consiste à mettre en place des projets de mise en valeur de l'énergie afin que nous soyons approvisionnés en énergie à l'avenir. Il y en a d'autres, mais ce sont mes deux principales attributions.

Examinons la production pétrolière au Canada, sans tenir compte du Programme énergétique national, car je ne veux pas non plus rabâcher le passé. Certains m'ont critiqué en disant que nous ne sommes pas suffisamment interventionnistes. Il y aura toujours des gens pour dire que nous devrions faire davantage pour atteindre cet objectif et d'autres pour dire que les forces du marché sont notre meilleur allié. Mais si l'on examine la situation, on constate qu'à l'heure actuelle, les États-Unis tirent environ 50 p. 100 de leur pétrole et de leur gaz de la production intérieure. Le reste est importé. Quant à notre pays, il est encore exportateur net.

Voyons quelle a été la production d'hydrocarbures pour le dernier trimestre. Dans le secteur du gaz, la situation est bonne, la production augmente. Mais qu'en est-il du pétrole? Je pense que la plupart des intervenants avant nous ont dit qu'il nous fallait, dans le bassin sédimentaire de l'Ouest, un programme avancé de récupération assistée du pétrole léger. Nous l'avons fait. Je connaissais bien ce dossier avant même de devenir ministre de l'Énergie, monsieur Wilson; vous et moi pouvons discuter de la production de pétrole lourd dans votre région, dont nous connaissons le prix par rapport à celui du pétrole classique dans le bassin sédimentaire de l'Ouest.

En 1979, j'étais ministre des Affaires indiennes et du Nord. Nous travaillions à l'époque sur le dossier de Cold Lake. Nous avons conclu des ententes avec les autochtones et nous avons mis en place l'infrastructure que nous estimions nécessaire, que je jugeais nécessaire à titre de ministre des Affaires indiennes, afin d'optimiser les avantages pour les autochtones de la région. Tous les éléments du dossier étaient en place; on allait mettre en valeur une ressource, augmenter nos approvisionnements en pétrole et veiller à ce que les gens de la région en bénéficient. Quand il s'agit de faire en sorte que les autochtones de la région, en l'occurrence Cold Lake, en tirent le maximum d'avantages, je pense qu'aucun d'entre vous ne soutiendrait qu'il ne s'agit pas d'un objectif valable.

[Text]

• 1050

Having said that, if you take a look at oil production in the last quarter in Canada, with enhanced recovery we were able to maintain a relatively level playing field. We are now seeing production of oil in Canada dropping. We are seeing the demand for energy going up. So we have seen a drop of about 2.5% in the last quarter and approximately a 3% to 4% demand increase. Now you are going to come to the Minister of Energy, as you should and have a right to. You now say, okay, what are you doing about OSLO, where you have a 10-year lead time, give or take, to get a major project like that in place? Lloydminster we are into the ground on.

We know what we did with heavy oil in the part of the country you come from. We know what we did, for example, with NewGrade in Regina. There were some real difficulties, but we were trying to get oil from sources that we knew would cost us more money. Why? Because we wanted to maintain our oil production and we knew that our traditional fields were starting to decline. So we have these gaps. So we now say, offshore. We are also subject, obviously, to world price.

So here for us as Canadians, in my mind, is the imperative: how do we bring on these projects and maintain what others will argue is another imperative, and that is energy self-sufficiency? And because these projects are more expensive, in so doing how do we relate that either to net-backs, if we are looking at, let us say, gas, or that there is an opportunity to invest by the private sector because those projects make sense economically? Because they have to have a bottom line.

This takes me to infrastructure, which takes me to these two development funds. I hear in the House of Commons constantly, and justifiably so from our Atlantic colleagues, the need to have projects and industrial benefits that will reduce the unemployment factor in those regions.

What are the options? The fishery? I will not get into that; I will let my colleagues discuss that one. Services? Development of oil and gas? How do we develop oil and gas, and how do we maximize the benefits without the infrastructure?

For example, how do I tell Newfoundlanders that I believe we can get a GBS and the change at the top sides, bring the project down to a reasonable figure, and yet have the project come on stream in order that our exposure, both for the federal taxpayer, the provincial taxpayer, and the companies... that the project is "doable", without moving into some kind of infrastructure enhancement in order that Newfoundlanders can maximize the benefit? How do I do that and balance off,

[Translation]

Cela dit, si l'on jette un coup d'oeil sur la production de pétrole pour le trimestre au Canada, grâce à la récupération assistée, nous avons pu maintenir une position relativement équilibrée. Or, on constate que la production de pétrole au Canada est à la baisse actuellement, tandis que la demande d'énergie est à la hausse. Donc, il y a eu une baisse d'environ 2,5 p. 100 au cours du dernier trimestre et une augmentation de la demande d'environ 3 p. 100 ou 4 p. 100. On se tourne alors vers le ministre de l'Énergie, comme on a le droit et le devoir de le faire. On lui demande, par exemple, ce que nous faisons au sujet du projet OSLO. Il faut à peu près 10 ans pour lancer un projet de cette envergure. Le projet de Lloydminster est déjà en voie de réalisation.

On sait ce que nous avons fait au sujet du pétrole lourd dans la région du pays d'où vous venez. On sait ce que nous avons fait par exemple dans le cas de l'usine *NewGrade* à Régina. Il y avait des obstacles de taille, mais nous tentions d'obtenir du pétrole à partir de sources que nous savions peu coûteuses. Pourquoi? Parce que nous voulions maintenir notre production de pétrole et nous savions que nos gisements traditionnels commençaient à s'épuiser. Il y a donc des périodes creuses. Nous nous tournons maintenant vers les hydrocarbures extra-côtiers. Évidemment, nous sommes également soumis aux aléas du cours mondial.

Voilà donc la question que les Canadiens, à mon avis, doivent impérativement se poser: comment réaliser ces projets tout en respectant une condition que d'autres jugent tout aussi impérative, à savoir l'autosuffisance énergétique? Étant donné que ces projets sont plus coûteux, en les réalisant, il faut tenir compte du revenu net, par exemple, dans le cas du gaz naturel, ou encore inciter le secteur privé à investir dans le projet en s'assurant qu'il soit économiquement rentable. Car, en fin de compte, il faut bien tenir compte du coût total.

Ce qui m'amène à l'infrastructure et à ces deux fonds de mise en valeur. Les députés me répètent constamment à la Chambre des communes, notamment mes collègues de l'Atlantique qui ont bien raison de le faire, qu'il faut des projets et des retombées industrielles afin de réduire le chômage dans ces régions.

Quelles options s'offrent à nous? La pêche? Je n'ai pas l'intention d'en parler; je laisse ce soin à mes collègues. Les services? La mise en valeur du pétrole et du gaz? Mais comment mettre en valeur les gisements pétrolier et gaziers et comment en maximiser les avantages s'il n'y a pas d'infrastructure?

Par exemple, comment pourrais-je dire aux Terre-Neuviens qu'à mon avis, on pourrait réduire l'ampleur du projet pour le ramener à un chiffre raisonnable, tout en faisant en sorte que le projet se réalise, afin que le risque couru par les contribuables fédéraux et provinciaux et aussi par les entreprises privées... Enfin, que le projet soit faisable, sans améliorer d'une façon ou d'une autre l'infrastructure pour que les Terre-Neuviens en tirent le maximum d'avantages? Comment pourrais-je faire cela et

[Texte]

for example, with my colleagues from Quebec, who also have shipyards and also want some of the benefits because of the fact that this is also "a Canadian project"? These are the balances I have to try to reconcile.

Quite frankly, I do not want to spend money simply because I am project driven. I am not. But I have to have, I guess, a bit of the view of leadership, and that is the ability to intersect the future with the decisions of today.

I believe we are going to have oil and gas off the east coast of Canada, and I am going to put whatever effort I have to so at least people cannot accuse either our government or this minister that I did not have enough foresight to maximize the benefits.

The bottom line is going to be whether or not there is the financial ability to bring those projects on stream. But I will negotiate with the companies. I will negotiate with them hard, and if the numbers are not there, fine. Then let us have the numbers that show we can do it. But if the numbers are correct, and if I have to bring energy supplies on in Canada, I will do it, and I will be as prudent as I can on these project costs.

But I think it is very easy to say you did not need project A, B, or C—and I am not talking about the opposition at all—because you still have not brought on oil and gas. How long have we been in the Beaufort? In 1979 I was up in the Beaufort as Indian Affairs and Northern Development Minister. In the nine months we were in office I approved one mine, on little Cornwallis Island. I forget when exactly it was when the last mine had been approved in that part of the country. I know the application had been before the government for over seven years. I also know we put in a system where the Inuit people of Canada could become workers in that mine. Today it is one of the best mines we have; not because Jake Epp did it but because we were willing to take some risks.

I hear every day in the House of Commons that unemployment is going up, mines are closing down, that we are not bringing on these projects. I am saying, yes, let us absolutely evaluate the cost of these projects. Let us be prudent and careful with the taxpayers' money. But let us not also restrict our vision to what makes us in Canada the envy of others: energy self-sufficiency. That one I will fight for.

[Traduction]

contenter en même temps mes collègues du Québec, qui réclament également des retombées pour leur chantier naval puisqu'il s'agit en fait d'un «projet canadien»? Voilà tous les éléments disparates que je dois tenter de concilier.

En toute franchise, je ne tiens pas à dépenser de l'argent simplement parce que je suis obnubilé par les grands projets. Ce n'est pas vrai. Mais je suppose que je sens le besoin d'exercer un certain leadership, qui consiste à prendre aujourd'hui des décisions qui auront des répercussions favorables à l'avenir.

Je crois que nous allons produire du pétrole et du gaz au large de la côte est du Canada et je ne ménagerai aucun effort en ce sens, afin que les gens ne puissent pas accuser notre gouvernement ou moi-même de ne pas avoir eu suffisamment de prévoyance pour en maximiser les avantages.

En fin de compte, la question est de savoir si l'on aura les ressources financières voulues pour réaliser ces projets. Mais je vais négocier avec les entreprises. Je serai un négociateur implacable et si l'on me prouve, chiffres à l'appui, que le projet ne peut être réalisé, alors très bien, que l'on me montre à quel prix on peut le faire. Mais si les chiffres sont bons, et si je dois augmenter l'approvisionnement en énergie du Canada, je le ferai et je ferai preuve de la plus grande prudence pour ce qui est du coût de ces projets.

• 1055

Je pense toutefois qu'il est très facile de dire que l'on n'avait pas besoin du projet X, Y ou Z—et je ne fais pas du tout allusion à l'opposition—en arguant que ces projets n'ont toujours produit ni pétrole ni gaz. Depuis combien de temps travaillons-nous dans la mer de Beaufort? En 1979, je me suis rendu dans cette région à titre de ministre des Affaires indiennes et du Nord. Au cours des neuf mois de notre mandat, j'ai approuvé le lancement d'une mine dans la petite île de Cornwallis. Je ne me rappelle plus exactement depuis quand on n'avait pas approuvé de projet dans cette région du pays. Je sais en tout cas que le gouvernement était saisi d'une demande en ce sens depuis plus de sept ans. Je sais également que nous avons mis en place un système permettant aux Inuit canadiens de travailler dans cette mine. Aujourd'hui, c'est l'une des meilleures mines que nous ayons; non pas parce que c'est Jake Epp qui en est responsable, mais parce que nous étions prêts à courir certains risques.

J'entends tous les jours dire à la Chambre des communes que le chômage augmente, que les mines ferment, que nous ne réalisons pas de projets. Alors je dis oui, absolument, voyons quel serait le coût de ces projets. Soyons prudents, faisons un usage judicieux de l'argent des contribuables. Mais n'oublions pas non plus que le Canada fait l'envie de beaucoup d'autres pays parce qu'il a réalisé l'autosuffisance énergétique. Je suis prêt à me battre pour préserver cet acquis.

[Text]

By the way, Mr. Chairman, if you want the information on the project approval, we have that information too.

The Chairman: Would you like to give it to us now?

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): Point of order, Mr. Chairman. I understand you are going to limit time. I will come back to a question I presented before. Will the time limitation apply to the questioners or will it apply to the witness? Mr. Stevenson or any other person, including myself, could ask a question that lasts 30 seconds. We could have a 30-minute speech going from shore to shore. Who are you going to limit? Is it going to be the witness or the questioner? I would like to be able to ask, if I have five minutes, five minutes of questions, notwithstanding the fact that the answers may last an hour.

The Chairman: Mr. Bellemare, it is a very good point. Your chairman is simply going to say this. I am not new to this chair or any other chair. I have gone through this performance before, and I would suggest you leave it with your chairman to introduce an element of fairness here. Because one person goes on long and gets additional time, there is no question in my mind that I am going to put a balance into this. So if you would be good enough to leave that judgment to the Chair, I will perform the best I can. This is a continuing problem in committees. You get into it every day. I think the Chair has to handle it in the best way he can.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Je fais partie de ce Comité depuis cinq ans. Je pense que vous soulevez un fait nouveau quant au temps que vous accordez aux députés pour poser des questions.

Le Comité des comptes publics est un comité apolitique. C'est un comité qui n'est pas comme les autres comités de la Chambre des communes. C'est un comité qui travaille au mieux-être des contribuables. Dans le meilleur intérêt du Comité, même si les questions sont plus longues, il faut prendre le temps qu'il faut pour écouter nos témoins qui se sont déplacés pour nous donner des réponses.

• 1100

Aujourd'hui, le mal est déjà fait. Il faut avoir les réponses nécessaires pour pouvoir corriger les choses à l'avenir et prendre des mesures concrètes pour éviter que des choses semblables se reproduisent au sein du gouvernement.

The Chairman: Thank you, Mr. Guilbault. I certainly do intend to limit any questions and answers to the reference before the committee from here on. As I said, I will be evening up the time for both sides of the table. I do not want another point of order later on wondering

[Translation]

Je signale en passant, monsieur le président, que nous avons maintenant le renseignement que l'on a demandé au sujet de l'approbation du projet.

Le président: Voudriez-vous nous en faire part maintenant?

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Si je comprends bien, vous allez limiter le temps. Je reviens à une question que j'ai déjà posée. La limite de temps s'appliquera-t-elle à ceux qui posent les questions ou seulement au témoin? M. Stevenson ou quelqu'un d'autre, moi-même y compris, pourrions poser une question de 30 secondes, à laquelle on pourrait répondre par un discours de 30 minutes décrivant la situation d'un océan à l'autre. À qui voulez-vous imposer une limite? Au témoin ou au député? Si je dispose de cinq minutes, je voudrais être en mesure de poser des questions pendant cinq minutes, même si la réponse peut durer une heure.

Le président: Monsieur Bellemare, c'est un point très valable. À titre de président, je me contenterai de dire que ce n'est pas un argument nouveau, ni pour moi-même, ni pour d'autres présidents de comité. J'ai déjà assisté à des performances de ce genre, et je vous invite à vous en remettre à votre président pour introduire un élément de justice. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que si quelqu'un parle longtemps et dépasse le temps qui lui est imparti, je vais en tenir compte par la suite. Donc, si vous voulez bien avoir l'amabilité de vous en remettre au jugement de la présidence, je ferai de mon mieux. C'est un problème qui se pose constamment dans les comités. Cela arrive tous les jours. Je pense que la présidence doit faire de son mieux pour être équitable.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): I have been a member of this committee for the past five years. I believe you are raising something new concerning the time you will allow members to put questions.

The Public Accounts Committee is a non-political committee. It is not like other committees of the House of Commons. It is a committee that is working in the interests of taxpayers. In the best interest of the committee, even though questions may be longer, we must listen to our witnesses who took the trouble of coming here to give us answers, however long their answers may be.

It is too late for today, we went wrong already. We must have the necessary answers in order to correct the situation in the future and take concrete steps in order to avoid such things happening again within the government.

Le président: Merci, monsieur Guilbault. J'ai assurément l'intention de faire en sorte qu'à partir de maintenant, toute question ou réponse s'en tienne au mandat du comité. Comme je l'ai dit, je vais répartir équitablement le temps accordé aux députés de part et

[Texte]

why I gave somebody else a couple of minutes extra. Let us get on with the business of the day.

Mr. Stevenson (Durham): My questions basically relate to the form in which—

The Chairman: Just a minute. I was side-tracked there by Mr. Guilbault's point of order. Could we have the information now on contract approval we asked about a while ago?

Mr. Whelan: Mr. Chairman, let me address it because the confusion that has been associated with this issue is the fault of the officials, not of the minister.

First of all, for the record, Mr. Epp has not approved any new projects under the Canada-Nova Scotia Development Fund. At the time it was discussed in the earlier committees, I think the confusion entered in when officials were recalling the fact that there has been some correspondence between the minister and his Nova Scotia colleague on enhancements to a project that was already approved under the fund.

What we recalled at the time was that in asking about these enhancements to the project, the minister had looked at some components of it and said he did not think they were appropriate. He had indicated he would be willing to consider one component of it if the province could demonstrate quite clearly the link the component had with the offshore. Even then he was indicating to the province a view on approval that was very consistent with the statement he has tabled today. It was not a formal project approval; it was just some exchanges between the offices about an existing project. There has been no formal resolution to the proposal yet.

The Chairman: We understand that all good officials protect the minister and the minister is responsible for his officials.

Mrs. Clancy: On a point of order, Mr. Chairman, I want to thank the minister and his officials for the clarification. However, part of the question was: Which project? I wonder if we know.

Mr. Whelan: The answer is that no project has been approved.

Mrs. Clancy: Which project were you referring to?

Mr. Whelan: I would not like to indicate which project we are referring to for the simple reason that it is still being discussed between the two ministers's offices. There has not been a decision made on it.

Mrs. Clancy: I will have to go home and weep into my pillow because you are not going to answer me, right?

Mr. Whelan: Yes.

[Traduction]

d'autre de la table. Je ne veux pas qu'on m'interrompe encore plus tard pour demander pourquoi j'ai accordé quelques minutes supplémentaires à quelqu'un. Poursuivons nos travaux.

M. Stevenson (député de Durham): Mes questions portent essentiellement sur la forme. . .

Le président: Un instant. J'ai été distrait par le recours au Règlement de M. Guilbault. Pourrions-nous obtenir maintenant le renseignement que nous avons demandé tout à l'heure au sujet de l'approbation du contrat?

M. Whelan: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à cette question, car s'il y a eu confusion à ce sujet, c'est la faute des fonctionnaires et non pas celle du ministre.

Premièrement, M. Epp n'a approuvé aucun nouveau projet aux termes du Fonds Canada-Nouvelle-Ecosse de développement extra-côtier. Je crois que la confusion tient au fait que lorsque l'on en a discuté auparavant au comité, les fonctionnaires ont fait allusion à l'échange de lettre qui a eu lieu entre le ministre et son homologue de Nouvelle-Ecosse au sujet d'améliorations à apporter à un projet qui avait déjà été approuvé au termes du Fonds.

Nous avons signalé à ce moment-là que le ministre avait examiné ces améliorations au projet et qu'il avait estimé que certaines d'entre elles n'étaient pas pertinentes. Il avait dit qu'il était disposé à envisager d'accepter l'une des composantes du projet si la province pouvait prouver sans l'ombre d'un doute qu'il y avait un lien entre ce que l'on proposait et la mise en valeur des hydrocarbures extra-côtiers. Même alors, le point de vue qu'il a exprimé à la province pour ce qui est de l'approbation était tout à fait conforme avec la déclaration qu'il a déposée aujourd'hui. Il ne s'agissait pas d'une approbation officielle; il s'agissait simplement d'un échange de lettre entre les bureaux au sujet d'un projet déjà en cours. La question n'a pas encore été officiellement résolue.

Le président: Nous savons que tout bon fonctionnaire protège son ministre et que le ministre est responsable des actes de ses fonctionnaires.

Mme Clancy: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre et ses collaborateurs d'avoir apporté ces précisions. Pourtant, on avait également demandé de quel projet il s'agissait. Je me demande si nous pourrions le savoir.

M. Whelan: La réponse est qu'aucun projet n'a été approuvé.

Mme Clancy: Mais à quel projet faites-vous allusion?

M. Whelan: Je préfère ne pas préciser de quel projet il s'agit pour la simple raison que les discussions se poursuivent entre les cabinets des deux ministres. Aucune décision n'a encore été prise.

Mme Clancy: Si je comprends bien, je devrai rentrer chez moi en restant sur ma faim, puisque vous n'avez aucunement l'intention de me répondre, n'est-ce pas?

M. Whelan: Exact.

[Text]

Mr. Stevenson: There are a number of ways in which the federal government can fund projects in provinces, and this one happens to have been done through an act of Parliament. Could you give me some idea of other mechanisms of funding and indicate whether or not they might have been more advantageous or less advantageous, as far as flexibility in a process like this one, where the reality of the marketplace or at least the immediate marketplace has changed quite a bit during the last five or ten years? Would it have been easier to make some adjustments in this process had it been handled through some other mechanism other than an act of Parliament?

Mr. Epp: Mr. Chairman, I will try to be specific and to the point.

The Chairman: Thank you very much. You make my job easier, Mr. Minister.

Mr. Epp: I always try to.

I cannot be specific as to whether an approach other than an act of Parliament would have made things easier or clearer. If it is any help at all, let me give you a practical experience.

• 1105

In my own province, as any other province, where we have federal-provincial programs and where there is even a tripartite system—municipal, provincial, and federal—there is an approval system. But in each one of those so-called ERDAs, if I can call it that—I know I am expanding the definition of the word—in each one of either the projects or the funds there is designated which government has responsibility for administration and initiating the request through the system. This is not dissimilar in that respect. I can only really answer it that way, Mr. Chairman.

Mr. Stevenson: In trying to ensure accountability in future projects, it then really is most important how the project is defined and how responsibilities are defined within the project, as opposed to necessarily how the program is created, I suppose. So it really is internal definition that needs to be clarified in all these projects to ensure accountability.

Mr. Epp: I think that is correct.

Coming back to what we are discussing here, how far beyond the immediate needs onshore for offshore development can projects be justified for increased industrial activity prior to that offshore project coming on stream? I think that is, quite frankly, the conundrum we find ourselves in.

Mr. Stevenson: Mr. Wilson touched on the issue of joint funding. To further that a little bit, would you see advantage in future projects of joint funding so the other level of government might keep the development projects a little closer to the current date and not be looking quite so far ahead while spending other people's money?

[Translation]

M. Stevenson: Il y a un certain nombre de moyens pour le gouvernement fédéral de financer des projets dans les provinces. En l'occurrence, le Parlement a adopté une loi. Pourriez-vous me donner une idée des autres mécanismes de financement et m'indiquer s'ils auraient été plus ou moins avantageux, du point de vue souplesse dans un cas comme celui-ci, alors que la conjoncture ou tout au moins le marché pour le produit en cause a changé passablement depuis cinq ou dix ans? Aurait-il été plus facile d'apporter des modifications au processus si l'on avait eu recours à un autre mécanisme qu'une loi du Parlement?

M. Epp: Monsieur le président, je vais essayer de répondre directement et sans détour.

Le président: Merci beaucoup. Vous me facilitez la tâche, monsieur le ministre.

M. Epp: Je m'y efforce toujours.

Je ne peux pas dire exactement si une méthode autre qu'une loi du Parlement aurait rendu les choses plus faciles ou plus claires. Si cela peut vous être utile, je peux vous citer un exemple concret.

Dans ma propre province, comme dans toutes les autres, il existe un système d'approbation pour les programmes fédéraux-provinciaux et même pour les programmes tripartites des autorités municipales, provinciales et fédérales. Dans le cadre de chacune de ces EDER, si je puis employer ce terme générique, on précise quel échelon gouvernemental se charge de l'administration des projets et des fonds et de la présentation de la demande. C'est un peu la même chose ici. C'est la seule réponse que je puisse donner, Monsieur le président.

M. Stevenson: Pour garantir l'imputabilité à l'égard des projets futurs, la façon dont le projet lui-même et les attributions des échelons gouvernementaux sont définis est donc extrêmement importante, plus, j'imagine, que la façon dont le programme est conçu. Il faut donc une définition très claire pour tous les projets pour garantir l'imputabilité.

M. Epp: Je pense que c'est exact.

Pour revenir à ce que nous disions quant à la question de savoir dans quelle mesure les besoins immédiats sur le continent peuvent justifier une activité industrielle accrue avant que les projets de mise en valeur des gisements sous-marins ne commencent à produire, je dois dire que c'est justement le dilemme qui se pose.

M. Stevenson: M. Wilson a parlé de la question du financement conjoint. À cet égard, pensez-vous qu'il serait utile à l'avenir de financer les projets conjointement pour que l'autre échelon gouvernemental s'en tienne davantage à des projets immédiats au lieu de dépenser l'argent d'un autre échelon gouvernemental pour des projets à très long terme?

[Texte]

Mr. Epp: I know what Mr. Stevenson is saying. That is a very tough call. In major projects like this there can be slippage and there are market forces. I have yet to find either a minister or a Member of Parliament who can pre-determine what they will be.

Mr. Bellemare: I will go quickly to the opening statement by the Hon. Jake Epp, presented this morning. I appreciate receiving your speech. I would have appreciated it even more if I had received it yesterday. But before the meeting is, I suppose, ample time, depending on who is—

Mr. Epp: I would have, too.

Mr. Bellemare: But your speech, when you went coast to coast on your ideals about Canada and your responsibilities, gave me a chance to read through your presentation, after listening to it.

As I go through it with you, I wonder if I could get some short answers and short comments, Mr. Minister. You say on page 1:

I had asked the Department to provide me with recommendations on how to tighten up the project approval process.

To me, as a former municipal councillor, I would say, tighten up, which would suggest that there was something loose before. Reading your own writing, my interpretation would be that you have interpreted that there was something loose before.

• 1110

On page 2 you say that the provincial minister submits proposals directly to you, the minister, and you are given information to assist you in making a decision. Then you say the minister shall take into account—this is at the bottom of page 3—“the relationship of the proposed projects with other provincial or federal initiatives”.

I have two short questions on that. What does this mean exactly: “the relationship of the proposed projects with other provincial or federal initiatives”? What does this mean, taking into account the objectives of the Nova Scotia offshore development?

Mr. Epp: My friend, obviously you and I have our training in municipal councils, and accountability there was important, as it is here. When I used the words “tighten up the project approval process”, I meant it. I am not couching those words in any other way. It also comes from the Auditor General's report and, with respect, the work this committee has been doing.

With respect to page 3, there are various other projects or agencies in the area. We can relate to ACOA, Transport, and other line departments that would have responsibility as well, and what kind of work they might be doing with the province as against the kinds of requests we are getting from the offshore fund.

[Traduction]

M. Epp: Je sais où M. Stevenson veut en venir. C'est très difficile à dire. Il y a toute sorte d'imprévus et de forces du marché qui entrent en ligne de compte dans les projets d'une telle envergure. Je ne connais aucun ministre ou député qui peut le prédire d'avance.

M. Bellemare: Je voudrais me reporter à la déclaration faite ce matin par l'honorable Jake Epp. Je vous sais gré de nous avoir fait parvenir votre discours, mais j'aurais préféré l'avoir reçu hier. J'imagine cependant que le fait de l'avoir reçu avant la réunion nous donne amplement de temps. . .

M. Epp: C'est ce que j'aurais préféré aussi.

M. Bellemare: De toute façon, cela m'a permis non seulement d'écouter, mais aussi de lire votre discours où vous nous parlez de ce que vous voulez pour le Canada et de vos attributions.

Si vous êtes d'accord, Monsieur le ministre, je voudrais obtenir quelques brèves réponses et commentaires au sujet de ce discours. Vous dites à la page 1:

. . . J'avais demandé au ministère de me faire ses recommandations au sujet d'un resserrement de la démarche d'approbation des projets.

À titre d'ancien conseiller municipal, il me semble que, lorsqu'on resserre quelque chose, c'est qu'il y avait un certain relâchement auparavant. Donc, d'après vos propres paroles, j'ai l'impression qu'il y avait un certain relâchement dans l'approbation des projets.

Vous dites ensuite à la page 2 que le ministre provincial vous présente ses propositions directement en même temps que des renseignements pour vous aider à prendre des décisions. Vous dites ensuite, au bas de la page 3, que le ministre doit tenir compte de «la relation entre le projet proposé et les autres initiatives fédérales ou provinciales».

J'ai deux brèves questions à ce sujet. Qu'entendez-vous exactement par «la relation entre le projet proposé et les autres initiatives fédérales ou provinciales»? Qu'est-ce que cela veut dire, compte tenu des objectifs de mise en valeur des gisements sous-marins de la Nouvelle-Ecosse?

M. Epp: De toute évidence, mon ami, vus et moi avons fait nos classes au sein de conseils municipaux, où la question de l'imputabilité est très importante, comme elle l'est ici. Quand j'ai parlé de resserrer la démarche d'approbation des projets, c'est exactement ce que je voulais dire. Je n'ai pas l'intention de changer quoi que ce soit à cette déclaration. Cela reflète le rapport du Vérificateur général, de même que le travail effectué par votre comité.

Pour ce qui est des facteurs mentionnés à la page 3, je signale qu'il existe toutes sortes d'autres projets et d'organismes dans la région. Il faut donc tenir compte des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, des Transports et des autres grands ministères et comparer les projets mis sur pied par ces

[Text]

Mr. Bellemare: The second question follows from that. What relationship does this have with the objective of the Nova Scotia offshore development agreement? You would be making comparisons with what is happening in other provinces.

Mr. Epp: No, what is happening in Nova Scotia. That is from the original agreement. I am sorry, I mean other initiatives in that province, not other provinces in terms of initiatives.

Mr. Bellemare: Always Nova Scotia.

Mr. Epp: Precisely.

Mr. Bellemare: You make mention of a committee that processes the projects quarterly in order to see if you are going to give them an advance or not. So there is an inspection of the approved projects; in other words, what we call progress claims, and you use that expression here.

Two projects in particular strike my mind. One is that there were two bridges built. Again, I understand that as a former municipal alderman or councillor you will appreciate that I would find it very strange on city council to see a bridge being built for millions of dollars when there are no roads going to it or leading. . . I mean roads; I do not mean someone who has. . .

Mr. Epp: Are you talking about access roads?

Mr. Bellemare: A real access road with pavement and so on, a planned road and a real road. I would find it odd that at the municipal level a bridge has gone up. . . I used to find it odd when I was a youth to hear about Mr. Duplessis, the former Premier of Quebec, building a bridge where there was no river. Now, why would we build two bridges to nowhere? What relation would it have either directly or indirectly, immediately or in the future, with the development of offshore oil?

Mr. Epp: I asked that same question one time in Manitoba about a bridge north of Selkirk that the former government had built, but I will not go back to Manitoba any more than that. Obviously, my good friend, as a former councillor I understand that we need access roads. I understand that the roads were held up because of environmental considerations.

Mr. Bellemare: Are they being built now?

Mr. Epp: They are going ahead or being built. You want to find out exactly? Do you mind then, Mr. Chairman, if we give the exact information?

The Chairman: That is fine.

[Translation]

organismes de concert avec la province et les demandes que nous recevons relativement au fonds de développement.

M. Bellemare: Ma deuxième question découle de la première. Quel rapport y a-t-il avec l'objectif de l'entente de mise en valeur des gisements sous-marins de la Nouvelle-Ecosse? Il faudrait établir des comparaisons avec ce qui se passe dans d'autres provinces.

M. Epp: Non, seulement avec ce qui se passe en Nouvelle-Ecosse. C'est ce que dit l'entente d'origine. Je veux parler d'autres programmes en vigueur dans la province et non dans d'autres provinces.

M. Bellemare: Uniquement en Nouvelle-Ecosse.

M. Epp: Exactement.

M. Bellemare: Vous mentionnez un comité qui examine les projets tous les trois mois pour voir si l'avance doit être versée. Il y a donc une inspection des projets approuvés pour en vérifier l'avancement, comme vous le dites dans votre déclaration.

Deux projets me viennent à l'esprit. Le premier concernait la construction de deux ponts. A titre d'ancien conseiller municipal, vous comprendrez que je trouverais cela très curieux si un conseil municipal approuvait la construction d'un pont pour des millions de dollars lorsqu'il n'y a aucune route pour se rendre à ce pont. Je parle bien de route et non de quelqu'un qui a . . .

M. Epp: Voulez-vous parler de voies d'accès?

M. Bellemare: Une véritable voie d'accès avec une chaussée, une route planifiée et une route réelle. Je trouverais fort curieux à l'échelon municipal que l'on construise un pont. . . Cela m'étonnait, dans ma jeunesse, d'entendre dire que M. Duplessis, l'ancien premier ministre du Québec, avait construit un pont là où il n'y avait pas de rivière. Dans ce cas-ci, pourquoi construire deux ponts qui ne mènent nulle part? Quelle relation y aurait-il directement ou indirectement, dans l'immédiat ou dans l'avenir, avec l'exploitation des gisements sous-marins?

M. Epp: J'ai posé la même question au Manitoba au sujet d'un pont au nord de Selkirk que l'ancien gouvernement avait construit. C'est tout ce que je dirai à propos du Manitoba. Bien entendu, mon ami, à titre d'ancien conseiller municipal, je comprends que nous avons besoin de voies d'accès. Je crois savoir que la construction de ces routes a été retardée pour des raisons environnementales.

M. Bellemare: Est-on en train de les construire maintenant?

M. Epp: On compte aller de l'avant avec la construction ou bien on l'a déjà commencée. Vous voulez une réponse plus précise? Nous permettez-vous d'obtenir des renseignements plus précis, monsieur le président?

Le président: C'est très bien.

[Texte]

• 1115

[Traduction]

Mr. Whelan: I just checked with one of our officials who was just down there on a tour of facilities, and am advised that those access roads are currently under construction.

Mr. Bellemare: That is good news.

I believe payments were made to community schools and that the money was spent to pay teachers' salaries. Is that correct?

Mr. Epp: Correct.

Mr. Bellemare: What relationship would that have to offshore development of oil or gas?

The Chairman: I think you mean vocational schools, which are mentioned in the Auditor General's report.

Mr. Epp: Vocational schools, training for work in the offshore or related to the offshore.

Mr. Bellemare: That would seem reasonable. However, I am told that some of the instructors or teachers taught dental work. Their specialty was dentistry. Is that correct?

Mr. Epp: The answer is yes.

Mr. Bellemare: What is the relationship between drilling one's tooth and drilling for gas in offshore Nova Scotia? Do you not find it a little far-fetched that some of the moneys would go to providing people with expertise in drilling teeth?

Mr. Maurice Taschereau (Administrator, Canada Oil and Gas Lands Administration): I can only assume that in these visits to Aberdeen, Scotland, in the British North Sea, and to Stavanger, Norway, in the Norwegian North Sea, Mr. Mathiessen, a minister from Norway—and I visited those places with him—talked to local mayors, local government officials, and municipal councillors and it could be that on some of those visits they were told that the rigs even ran short of dental technicians.

Mr. Bellemare: What does that have to do with Nova Scotia?

Mr. Taschereau: When offshore development hits those communities they run short of all sorts of things. I do not know why this type of vocational training, in this particular instance, but in those communities involved in the development of the North Sea, those ministers were exposed to key shortages of things you think are not related to the offshore. I know they ran short of secretaries. I was there when the ministers were told that. The prices of secretaries shot through the roof and people in the town could not hire a secretary.

It is my understanding that with each one of these agreements the rationale had to be in the agreement itself.

M. Whelan: Je viens de poser la question à l'un de nos fonctionnaires qui a visité récemment les installations et il me dit que l'on a commencé la construction des routes d'accès.

M. Bellemare: Voilà une bonne nouvelle.

Si je ne m'abuse, on a alloué des fonds à des écoles communautaires et ces fonds ont été dépensés pour payer les enseignants. Est-ce exact?

M. Epp: C'est exact.

M. Bellemare: Quel rapport y a-t-il avec la mise en valeur des gisements de pétrole ou de gaz sous-marins?

Le président: Je pense que vous voulez parler des écoles de formation professionnelle qui sont mentionnées dans le Rapport du vérificateur général.

M. Epp: Ces écoles offrent une formation pour le travail au large des côtes ou relié aux gisements sous-marins.

M. Bellemare: Cela semble raisonnable. On me dit cependant que certains des enseignants donnaient des cours de soins dentaires et se spécialisaient en dentisterie. Est-ce exact?

M. Epp: C'est exact.

M. Bellemare: Quel rapport y a-t-il entre forer dans une dent et forer pour découvrir du gaz au large de la Nouvelle-Écosse? Ne trouvez-vous pas qu'on est allé un peu loin en utilisant une partie de l'argent pour enseigner l'art du fraisage des dents?

M. Maurice Taschereau (administrateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada): Je suppose que, lors de ces visites à Aberdeen, en Écosse, dans la Mer du nord britannique, et à Stavanger, en Norvège, dans la Mer de Norvège, M. Mathiessen, un ministre de la Norvège—et j'ai d'ailleurs visité ces endroits avec lui—s'est entretenu avec les maires, les fonctionnaires et les conseillers municipaux de ces localités, lesquels lui ont dit qu'on manquait même de techniciens dentaires sur les plates-formes de forage.

M. Bellemare: Quel rapport cela a-t-il avec la Nouvelle-Écosse?

M. Taschereau: Quand un projet de mise en valeur des gisements sous-marins est mis sur pied, ces localités manquent de toutes sortes de services. J'ignore pourquoi on avait financé ce genre de formation professionnelle en l'occurrence, mais dans les villes touchées par l'exploitation des gisements de la Mer du Nord, on a constaté des pénuries de main-d'oeuvre dans des secteurs que l'on ne penserait pas reliés à l'exploitation des gisements. Je sais qu'on a manqué de secrétaires. J'étais là quand on en a informé le ministre. Les salaires des secrétaires avaient monté en flèche et les gens de la ville ne pouvaient plus en embaucher.

Il me semble qu'il faut chercher dans l'entente elle-même pour obtenir des explications dans chacun de ces

[Text]

So I want to bring you back to the agreement between Nova Scotia and the federal government and to the rationale in that particular agreement. It is a very valid point but, with the reference before the committee this morning, we should be referring to that evidence, not to some international event.

I can only say that Mr. Matheson, Mr. Chrétien, and Ms Carney, who are the ministers who visited offshore sites, came back with certain ideas of items that were missing. I can only assume in this case that is what happened here. Vocational training and all these things were something they should take care of... and make sure the same thing did not happen offshore Nova Scotia. I can only assume that. That rationale was not in writing, Mr. Chairman.

• 1120

Mr. Bellemare: With all due respect, sir, I do not appreciate the answer, because I think you are stretching...

Another question. The Minister of EMR, through consultation, makes decisions. He or she is the one making decisions, not staff.

Mr. Epp: I take responsibility for the decisions of my department.

Mr. Bellemare: Could you tell me whether you were the minister or not—being a new member, I am not sure what you did before, I only know what you do now—

Mr. Epp: I asked questions in opposition.

Mr. Bellemare: Were some projects turned down, or was the recommendation no, we should not be doing that, but the minister to the contrary approved them anyway?

Mr. Epp: I am sorry, Mr. Chairman; I am not trying to be obtuse, but I am not sure whether the question relates to the period prior to my becoming Minister of EMR or after.

Mr. Bellemare: Both periods.

Mr. Epp: Since my becoming minister, just as has been given in evidence today, I have not approved any. I have been saying, look, I want them addressed to the offshore. Prior to that... I can only give you, again, the rationale Mr. Taschereau gave.

I remember when we were looking at northern development one of the points every community made to us was to make sure we have social services and infrastructure in place before we have a project, because of the social impact these major projects have on our communities.

[Translation]

cas. Il faut donc dans ce cas-ci revenir aux motifs de l'entente entre la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral. Ce que vous dites est tout à fait valable, mais vu la question que le Comité doit examiner ce matin, nous devrions nous en tenir à ce qui touche le Canada au lieu de parler de ce qui a pu se passer à l'étranger.

Tout ce que je peux dire, c'est que M. Matheson, M. Chrétien et M^{me} Carney, qui ont visité ces localités étrangères, ont eu l'impression qu'il y avait eu des pénuries de main-d'oeuvre dans certains domaines. Je ne peux que supposer que c'est ce qui s'est produit dans ce cas-là. Il fallait s'occuper de formation professionnelle et de toutes ces autres questions pour éviter que la même chose se produise pour les gisements sous marins de la Nouvelle-Écosse. C'est ce que je suppose. La raison de cette décision n'était pas expliquée par écrit, monsieur le président.

M. Bellemare: En toute déférence, M. Taschereau, je n'aime pas vraiment cette réponse parce qu'elle me semble tirée par les cheveux.

Autre chose. Le ministre de l'Énergie, des mines et des ressources prend des décisions après consultation. C'est lui qui prend les décisions, ce n'est pas son personnel.

M. Epp: J'assume la responsabilité des décisions prises par mon ministère.

M. Bellemare: Que vous ayez été ministre ou non à l'époque—comme je suis un nouveau député, je ne suis pas certain de ce que vous faisiez avant et je connais seulement vos attributions actuelles.

M. Epp: Je faisais partie de l'opposition et je posais des questions.

M. Bellemare: Le ministre avait-il approuvé des projets qui avaient été refusés ou dont on n'avait pas recommandé la mise en oeuvre?

M. Epp: Je m'excuse, monsieur le président. Je n'essaie pas de faire des difficultés, mais je ne sais pas si la question porte sur la période antérieure ou postérieure à ma nomination au poste de ministre de l'Énergie, des mines et des ressources.

M. Bellemare: Les deux.

M. Epp: Comme on a pu le voir aujourd'hui, je n'en ai approuvé aucun depuis que j'ai été nommé ministre. J'ai insisté pour qu'il y ait un rapport avec l'exploitation des gisements sous-marins. Pour ce qui est de la période antérieure, je ne peux que répéter la réponse de M. Taschereau.

Je me rappelle que, quand nous avons examiné l'exploitation des gisements du nord, dans toutes les localités on nous disait qu'il fallait à tout prix avoir les services sociaux et l'infrastructure nécessaires avant d'entreprendre un projet de mise en valeur parce que les projets d'une telle envergure ont d'énormes conséquences sociales sur les localités.

[Texte]

Mr. Bellemare: Perhaps your assistant, Mr. Taschereau, could answer. Were recommendations made to the minister on specific projects, recommendations not to go ahead with them, and the minister went ahead anyway?

Mr. Epp: Mr. Chairman, with respect, I do not think that is the responsibility of a public servant. It is my responsibility as a minister; and I cannot answer further than I have.

The Chairman: I think we have just run into one of the frustrations we have had with this report, the Auditor General's report, versus the agreement itself and the agreements between Ottawa and Nova Scotia, and that is the admission we have had here that there was no written rationale on this particular item.

That is very key, I think, to the findings of this committee, because we have before us today the guidelines drawn up by Treasury Board for these agreements, and they specifically call for the rationale for each project to be included in the project itself. This means if that was not done the guidelines of Treasury Board were not followed. This discussion came before our committee when we had I believe the Comptroller and Treasury Board representatives before us. I think this is one thing the committee wanted to zero in on and why it was very necessary to have an additional hearing on it.

So certainly one of our recommendations should be that this rationale in fact be followed in the future. I think the minister made reference to that in his remarks this morning. It is very important that this be done in order to protect all future federal-provincial agreements, because as I said at the outset, these agreements are very, very important to regional development in Canada and we do not want to see them downgraded in any way.

Mr. Epp: I have no difficulty with what you have said, but so none of you operate from incorrect information. . .

• 1125

What Mr. Taschereau said was that the rationale relative to that specific point on dental assistance was not in the proposal. There was a rationale for the overall expenditure on vocational training, and I just want to make sure that nobody operates under wrong information.

Mr. Chairman, obviously I cannot direct the committee, nor do I have any intention of doing so, but how do all of us as Members of Parliament address the question of rationales given in negotiations between the federal and provincial governments, in this case Canada and Nova Scotia, on any projects? I believe that information does not come to this committee.

I believe that is correct. I think that is general practice, and I guess that is what also puts you into limbo somewhat in terms of what information base you can

[Traduction]

M. Bellemare: Votre adjoint, M. Taschereau, pourra peut-être me répondre. Un ministre a-t-il déjà approuvé des projets quelconques alors que l'on avait recommandé de les laisser tomber?

M. Epp: Je signale en toute déférence, monsieur le président, que je ne pense pas que cela fasse partie du rôle d'un fonctionnaire de répondre à de telles questions. C'est le rôle des ministres. Je ne peux rien dire de plus.

Le président: Je pense que nous venons de constater l'un des problèmes que pose le rapport du Vérificateur général relativement à l'entente elle-même et aux accords entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse, en l'occurrence l'absence de justification écrite à ce sujet.

Selon moi, c'est un facteur clé dont le Comité doit tenir compte dans ses conclusions. Nous avons sous les yeux les lignes directrices établies par le Conseil du Trésor pour les ententes de ce genre, et l'on dit clairement que la justification de chaque projet doit être indiquée dans le projet lui-même. Si cela n'a pas été fait dans ce cas-ci, les lignes directrices du Conseil du Trésor n'ont pas été respectées. Le Comité en avait discuté à l'occasion du témoignage du Contrôleur et les représentants du Conseil du Trésor. C'est une chose sur laquelle le Comité tenait à se pencher et c'est pour cela qu'il était essentiel de tenir une audience supplémentaire à ce sujet.

Nous devrions donc recommander notamment que l'on respecte ces lignes directrices à l'avenir. Je pense que le ministre l'a mentionné dans sa déclaration ce matin. C'est très important qu'on le fasse pour protéger toutes les ententes fédérales-provinciales à l'avenir parce que, je le répète, ces ententes sont extrêmement importantes pour l'expansion régionale au Canada et que nous ne voulons pas qu'elles perdent de leur utilité.

M. Epp: Je n'ai rien à redire à cela, mais pour éviter tout malentendu. . .

M. Taschereau a dit qu'il n'y avait pas de justification dans la proposition se rapportant précisément à cette question d'aide en matière de soins dentaires. Il y avait une justification pour les dépenses générales relatives à la formation professionnelle, et je voulais tout simplement éviter tout malentendu à ce sujet.

Monsieur le président, je comprends que je ne peux dicter l'orientation de ce Comité, ce que je n'oserais faire, mais comment pouvons-nous, en tant que députés, discuter de la justification de projets faisant partie de négociations entre les gouvernements fédéral et provincial, en l'occurrence entre le Canada et la Nouvelle-Écosse? Je ne crois pas que le Comité dispose de ces renseignements.

Je ne pense pas faire erreur. C'est d'usage, je pense, même s'il s'ensuit que vous n'avez pas tous les renseignements voulus. Et c'est précisément cette

[Text]

work from, what gaps you have, and it is those gaps that can also create questions as to whether or not the money was spent wisely.

The Chairman: Does the Auditor General have that information?

Mr. Epp: We will check, Mr. Chairman. I cannot give you that answer. I do not know.

M. Gilbert Chartrand (député de Verdun—Saint-Paul): Monsieur le ministre, comme vous le savez, il peut y avoir plusieurs théories sur ce qui s'est passé au niveau du programme entre Ottawa et la Nouvelle-Écosse. Cependant, je pense que ce n'est pas à nous de juger de cela point par point. C'est surtout à votre ministère de le faire, ce que vous avez accepté.

Quand vous êtes arrivé au ministère, vous étiez nouveau et vous n'aviez participé à aucune des décisions. Quand les fonctionnaires vous ont fait part de certaines des décisions qui avaient été prises, est-ce que quelques-unes d'entre elles vous ont étonné?

Mr. Epp: Mr. Chartrand, it is very difficult for me to answer because, keep in mind, with the Auditor General's report and the public information, obviously I was aware of both.

M. Chartrand: Il y a aussi certains programmes en matière d'éducation, par exemple. Est-ce que les fonctionnaires de votre ministère ont demandé au Conseil du Trésor si l'argent pouvait venir d'un autre ministère ou d'un fonds autre que le vôtre?

Mr. Epp: I believe so, but Mr. Taschereau will reply.

Mr. Taschereau: Yes, that was the the whole idea. We had to interface with all other departments, and CEIC does a fair amount of training. A lot of funds come out of CEIC, so we had to interface very closely with CEIC, with Transport, with several departments, to make sure that we were not paying for something that was already being paid for by another department—to make sure it fitted together.

M. Chartrand: Comme j'ai de l'expérience au niveau municipal, je sais que, très souvent, on se sert de programmes pour se payer des services que ni la ville ni la province n'ont les moyens de se payer. Croyez-vous qu'il y a eu collusion dans le cas de certains projets, pas tous, mais pour certains, dont les égouts de Dartmouth, les traversiers ou certains ponts? Je parle surtout d'infrastructures dont aucune ville ou province ne veut prendre la charge et ne peut se payer à moins d'avoir recours à certains moyens pour aller chercher l'argent à Ottawa. Croyez-vous qu'il y aurait pu avoir collusion entre les municipalités de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement provincial pour créer un projet qui, selon les critères du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, entrait dans le cadre du programme et que

[Translation]

situation qui vous amène à poser des questions sur l'opportunité des dépenses.

Le président: Le Vérificateur général dispose-t-il de ces renseignements?

M. Epp: Nous allons vérifier, monsieur le président. Je ne peux pas vous répondre, car je n'en sais rien.

Mr. Gilbert Chartrand (Verdun—Saint-Paul): Mr. Minister, there may be, as you are well aware, several theories on what happened between Ottawa and Nova Scotia regarding this program. However, I do not think it is up to us to review the program point by point. That job falls mainly to the department you have agreed to head.

When you became Minister, you were new to the Department and had not taken part in any of the decisions. When your officials told you about some of the decisions that had been made, did any of them surprise you?

M. Epp: Monsieur Chartrand, il est très difficile pour moi de répondre à votre question puisqu'il faut se rappeler que j'étais au courant du rapport du Vérificateur général et des renseignements qui avaient été rendus publics.

Mr. Chartrand: There were also other programs, in the area of education, for example. Did the officials from your Department ask Treasury Board if the money could come from another department or another fund?

M. Epp: Je crois que oui, mais je vais laisser à monsieur Taschereau le soin de répondre à votre question.

M. Taschereau: Oui, c'était l'objectif général. Il nous fallait travailler avec tous les autres ministères, y compris la CEIC qui s'occupe beaucoup de formation. D'importantes sommes ont été versées par la CEIC, de sorte qu'il nous a fallu travailler très étroitement avec ce ministère, avec Transports Canada et avec plusieurs autres ministères, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de chevauchement du financement, que tout concordait.

Mr. Chartrand: I have municipal experience and know that, very often, programs are used to pay for services that neither the city nor the province can afford. Do you believe that there was collusion on some projects, not all, but on some like the Dartmouth sewers, the ferries, or certain bridges? I am referring mainly to infrastructures that no town or province wants to pay for or can afford without having some means to obtain funding from Ottawa. Do you believe there may have been collusion between the municipalities in Nova Scotia and the provincial government to create a project that would meet with the program criteria of the federal Department of Energy, Mines and Resources, a project you could not reject even though you knew full well that you would be paying for infrastructures specific to a certain area? If that

[Texte]

vous ne pouviez refuser, alors que vous saviez très bien que vous payiez pour des infrastructures spécifiques à une certaine région? Si cela s'est réellement produit, croyez-vous que c'est juste vis-à-vis des neuf autres provinces du Canada?

Mr. Epp: Mr. Chairman, I cannot answer the first question as to motivation other than what I know from Nova Scotia and the particular municipalities, namely, that the fund was there and they were addressing it to the rationale of offshore development. I believe that the jury will remain out on the validity of some of these projects as measured against the objectives, namely, offshore development and the infrastructure needed for offshore development, until offshore development is in place and it will be assessed against the activity then generated.

• 1130

Mr. Chartrand: Just a small last question. Right now are you looking much more severely at these projects than before?

Mr. Epp: I cannot answer the "before" and I am not trying to be cute about it. I can only take the responsibility from the time I became minister. I do not know what type of ministerial evaluation took place before. Obviously from how I have been doing it, I am not on any basis of a pro forma approval because there is a request, saying that I will approve it. I want to be convinced that it is offshore, directly related to the offshore.

Mrs. Clancy: Mr. Minister, I want to thank you for your earlier and most eloquent statement on the need for infrastructure. I always knew there was a number of things we agreed on and I am sure we will come back to some of those particular points later. I understand your answer to my colleague with regard to matters that took place before you became the Minister of Energy Mines and Resources, however I guess what I am asking you—and again I am coming back, I am not going to the road in Pictou or—

Mr. Epp: Sheet Harbour.

Mrs. Clancy:—Sheet Harbour, sorry, where the bridge is. But I am coming back to the Woodside Industrial Park, the sewer and the ferry, because you said earlier the jury is out; well, the jury is restless in Halifax-Dartmouth about these projects, there is no question, and I guess maybe they have already voted too.

At any rate, the question I would ask you would relates to your current position, which seems a lot stronger, at least in light of what we have seen from the Auditor General's report. With projects of this nature, do you take into account the fact that when projects would be applied for that the Halifax-Dartmouth area, in spite of being in the centre of one of our poorest if not our poorest region, is the regional centre, is economically stronger than the

[Traduction]

is what truly happened, do you believe that it was fair to the nine other provinces in Canada?

M. Epp: Monsieur le président, en réponse à la première question, je ne peux me prononcer sur le motif si ce n'est pour dire que la Nouvelle-Écosse et les municipalités en question étaient au courant de l'existence du fonds et ont invoqué le développement extra-côtier pour justifier leur demande. A mon avis, pour déterminer si certains de ces projets ont atteint les objectifs fixés pour le développement des gisements extra-côtiers et l'établissement de l'infrastructure nécessaire, il faudra attendre que l'activité soit produite une fois que les projets se seront réalisés.

M. Chartrand: Une dernière petite question. Est-ce que vous examinez maintenant ces projets beaucoup plus rigoureusement qu'auparavant?

M. Epp: Je ne peux pas parler de ce qui se passait auparavant et je n'essaie nullement d'éviter la question. Je ne peux assumer la responsabilité que pour ce qui s'est passé depuis que je suis ministre. J'ignore quel genre d'évaluation ministérielle on faisait auparavant. Pour ma part, je n'approuve de toute évidence pas automatiquement toutes les demandes qui me sont présentées. Je tiens à être convaincu que le projet est directement relié au développement des gisements extra-côtiers.

Mme Clancy: Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de la déclaration très éloquente que vous avez faite plus au sujet des besoins d'infrastructure. J'ai toujours su que nous étions d'accord sur plusieurs choses et nous reviendrons certainement là-dessus plus tard. Je comprends ce que vous avez répondu à mon collègue au sujet de ce qui s'est passé avant que vous ne soyez nommé ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais ce que je veux savoir, et je ne reviens pas sur la question de la route de Pictou ou . . .

M. Epp: De Sheet Harbour.

Mme Clancy: . . . De Sheet Harbour, où se trouve le pont. Je reviens cependant à la question du parc industriel de Woodside, de l'égout et du traversier parce que vous avez dit tantôt qu'il fallait attendre pour juger. Eh bien, les habitants de Halifax-Dartmouth en ont certainement assez d'attendre pour juger l'utilité de ces projets et leur opinion est peut-être déjà faite.

De toute façon, la question a trait à votre position actuelle, qui semble beaucoup plus ferme qu'auparavant, compte tenu de ce que dit le rapport du Vérificateur général. Pour les projets de ce genre, lorsqu'on propose un projet pour le secteur de Halifax-Dartmouth, tenez-vous compte du fait que, même si cette région est l'une des plus pauvres, sinon la plus pauvre du pays, la partie centrale est plus forte du point de vue économique que le

[Text]

rest of the region? Not that I want to see anything taken away from my particular area—we have lost enough as it is—but it is a place that is home to five universities, at least three government-supported regional vocational training centres, various and sundry other trade schools, and so on and so on.

I know that as the MP for Halifax, frequently within my own regional caucus I am. . . I will not go so far as to say shunned but it is hard when I deal with my colleagues who represent areas that are a whole lot harder done by, if you will. But does that come into the equation, or will it come into the equation in looking at future questions, even with the great need for infrastructure? I mean, is the infrastructure need in your opinion the same in Pictou County, or in Cape Breton County, or in Yarmouth County, as it might be in metropolitan Halifax-Dartmouth.

Mr. Epp: Again, I am not trying to go too far afield and forgive me, Mr. Chairman, I am not trying to waste time either. I think all of us as Members of Parliament, especially those of us who come from rural areas, are desperately trying to find programs whereby we can have infrastructure in order to attract industry, economic activity so our people can stay in our regions. All of us recognize that there is a rural to urban shift. It has been there before, but it is accelerating. I am not trying to point to any other area—I will get to Nova Scotia in a minute. If you take a look at my own province where over 60% of the people of the province live in one city and where some of us in some of our rural areas are still growing, there is a massive depopulation.

• 1135

Let me go back to Atlantic Canada. When I take a look at the themes of *Going Down the Road*, which have been part of your life, which have been part of Canadian life, and we see the magnets, whether they are to Halifax or to the other cities, we have a real responsibility as Members of Parliament. What is valid to maintain a modicum of service and opportunity outside of our urban areas?

Resource development, generally, relates to those areas. When you look at oil and gas, generally that is the case. I appreciate that people here around this committee table are trying to evaluate the programs directly—does it help the offshore? That is my job too.

I will tighten those controls, but I hope we also recognize that every one of us as Members of Parliament accesses government, public servants, almost on a daily basis for projects in our areas. If you do (a) or (b), I might have the attractiveness of a factory being located in my area. Every one of us does that every day. Our job, as Members of Parliament, is to attract economic activity to

[Translation]

reste de la région? Je ne veux certes pas qu'on enlève quoi que ce soit à ma région qui a déjà assez perdu sans cela, mais nous comptons cinq universités, au moins trois centres de formation professionnelle financés par le gouvernement, quelques autres écoles professionnelles, et ainsi de suite.

A titre de député de Halifax, à mon propre caucus régional, il m'arrive souvent, non pas d'être laissé pour compte, mais d'avoir du mal à obtenir des concessions de mes collègues qui représentent des régions beaucoup plus défavorisées que la mienne. Est-ce qu'on tient compte de ce facteur ou est-ce que l'on en tiendra compte à l'avenir en dépit du grand besoin d'infrastructure dans la région? Selon vous, est-ce que le besoin d'infrastructure est le même dans le comté de Pictou, le comté du Cap-Breton ou le comté de Yarmouth que dans la région métropolitaine de Halifax-Dartmouth?

M. Epp: Je n'essaie pas de m'éloigner du sujet et je n'essaie pas non plus, monsieur le président, de faire perdre son temps au comité. Je pense que tous les députés, surtout ceux qui représentent une région rurale, essaient désespérément de trouver des programmes qui permettront de créer une infrastructure pour attirer l'industrie et l'activité économique afin que nous puissions garder les gens de nos régions. Nous reconnaissons tous que nous assistons à un phénomène d'urbanisation. La tendance va en s'accroissant. Je n'essaie pas de parler de ce qui se passe ailleurs dans le pays et je reviendrai à la Nouvelle-Écosse dans un instant. Dans ma propre province, où plus de 60 p. 100 des habitants demeurent dans une seule ville et où certaines régions rurales sont encore en pleine croissance, il y a un dépeuplement massif des campagnes.

Revenons-en à la région de l'Atlantique. Quand je pense au thème de *Going Down the Road* je me rends compte à quel point cela reflète la réalité dans votre région et dans tout le Canada où les habitants des campagnes sont attirés par les villes, que ce soit Halifax ou une autre ville. Selon moi, les députés ont une véritable obligation à cet égard. Il nous incombe de voir ce que nous pouvons faire pour maintenir un minimum de services et de possibilités à l'extérieur de nos régions urbaines.

Généralement, l'exploitation de nos richesses naturelles se fait dans ces régions. C'est normalement le cas des industries pétrolières et gazières. Je sais que les membres du Comité essaient d'évaluer directement les programmes et de voir s'ils favorisent l'exploitation des gisements sous-marins. C'est aussi mon rôle.

Je vais resserrer les mécanismes de contrôle, mais nous ne devons pas oublier que tous les députés proposent tous les jours divers projets au gouvernement et aux fonctionnaires pour leur région. Si l'on fait telle ou telle chose, on peut obtenir qu'une usine soit construite dans sa région. Nous le faisons tous les jours. Notre rôle de député consiste à favoriser l'activité économique dans

[Texte]

our area. I have no doubt, Mr. Chairman, this is a debate—and we have it also, I can say bluntly, within Cabinet—of how we ensure in terms of economic development that the opportunities are at least there, that the rural base is not fractured more.

Take a look at Cape Breton. We came out with a new Cape Breton Development Fund, right? We stopped heavy water—AECL. There were hits there, apart from the natural economic, or lack of economic activity now already in Cape Breton. I speak to my colleagues from Cape Breton who do not happen to be on my side of the House. They come to me and ask me to consider this or that, and I do. Mr. Chairman, yes, I am responsible for the fund; I take responsibility and will tighten up the manner in which approvals are given. But I hope the committee also recognizes that every one of us has a responsibility to see what we can do, what we can put into place to maintain a certain quality of life beyond the urban areas. I hope that lesson is not lost on us.

Mrs. Clancy: I thank you. Mr. Minister, in effect you did answer my question, particularly in your reference to Cape Breton Island. You may not be aware, but the six Liberal MPs from my province are all Cape Breton born, so we all have an emotional attachment to that place.

If I could just zero in again on the question of the continued administration of these moneys, does it make a difference? Would you say that there now is a policy in place that the actual, current, in-place infrastructure will be taken into account, when these projects are approved?

Mr. Epp: The answer is, yes, I will take that question back to evaluate it even further in my own circumstances.

The Chairman: Mr. Minister, I have a couple of projects I would like to approach you on, too; you can tighten them up as much as you like as long as you do it.

I want to ask one question that has received a lot of publicity and has also been commented on by the Premier of Nova Scotia. I am referring to item 10.26 in the chapter on the Department of Energy, Mines and Resources in the Auditor General's report, which comments about provincial employees being paid out of the fund at a time when, according to page 3 of the "Development Fund Committee Operating Guidelines" put out by Treasury Board, in the final paragraph it says:

The funds do not include any cost in respect of the services of any regular employee of the province or its agencies.

• 1140

[Traduction]

notre région. Je suis convaincu, monsieur le président, que le débat, et, soit dit en passant, le cabinet n'est pas à l'abri de ce débat non plus, porte sur la façon de garantir qu'il existe encore des possibilités de développement économique dans les régions rurales, pour que la base de l'économie rurale ne soit pas davantage réduite.

Voyez ce qui se passe au Cap-Breton. Nous avons créé un nouveau fonds de développement du Cap-Breton. Nous avons supprimé l'usine d'eau lourde de L'ÉACL. Outre les conséquences économiques directes de ces décisions, cela a eu d'autres retombées sur l'économie déjà faible de la région. Je parle souvent à mes collègues du Cap-Breton qui ne siègent pas du même côté que moi à la Chambre. Ils viennent me voir et me demandent d'examiner tel ou tel projet et je le fais. Je suis en effet chargé du fonds, monsieur le président, et j'ai l'intention d'assumer mes responsabilités et de resserrer la démarche d'approbation des projets. J'espère cependant que le Comité reconnaît que nous avons tous l'obligation de voir ce que nous pouvons faire pour conserver une certaine qualité de vie ailleurs que dans les villes. J'espère que nous n'oublierons pas.

Mme Clancy: Je vous remercie. Vous avez effectivement répondu à ma question, monsieur le ministre, surtout quand vous avez parlé de l'île du Cap-Breton. Vous ne le saviez peut-être pas, mais les six députés libéraux de ma province sont tous originaires du Cap-Breton; nous sommes donc très attachés à la région.

Si je peux revenir à la façon dont ces fonds sont administrés, est-ce que cela fait une différence? Selon vous, a-t-on maintenant pour politique de tenir compte de l'infrastructure actuelle lorsqu'on approuve ces projets?

M. Epp: Oui, j'examinerai ce facteur de façon encore plus approfondie pour ma propre évaluation.

Le président: Monsieur le ministre, je voudrais vous proposer quelques projets moi aussi et vous pouvez resserrer le processus d'approbation autant que vous le voulez tant que vous finissez par les approuver.

Je voudrais poser une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et dont le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a parlé. Il s'agit de l'article 10.26 du chapitre sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, dans le rapport du Vérificateur général, où l'on signale qu'une partie des fonds a été consacrée aux salaires de certains employés provinciaux, alors que l'on peut lire ceci au dernier paragraphe, à la page 3, des «modalités de fonctionnement du Comité du fonds de développement» établi par le Conseil du Trésor:

Toutefois, sont exclus les coûts engagés en regard de la prestation des services par des fonctionnaires ou des organismes du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

C'est controversé, monsieur le ministre. Pouvez-vous nous dire si les fonds seront remboursés au Trésor

This has been a controversy, Mr. Minister. I wonder if you can comment on whether or not that money is going

[Text]

to be returned to the federal treasury in view of the fact that it does not flow with the guidelines put out by Treasury Board.

Mr. Epp: You are referring to the \$22 million that the Auditor General had identified?

The Chairman: Yes. That is in part, of course.

Mr. Epp: Yes, I understand.

Under the provisions of section 83 of the Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act, 1984, the development fund is to be used to cover:

... infrastructural costs directly or indirectly relating to the exploration for development, production or transportation of oil or gas in the offshore area.

We talked about the training projects earlier today. The training projects funded were identified by the province and were designed to respond to the direct and indirect requirements for training people that would arise on offshore development proceeds. It is on that basis that the \$22 million was declared eligible for expenditure of the fund, so I cannot give you an answer directly to the question you asked me as to whether there would be recovery.

The Chairman: You cannot answer that now?

Mr. Epp: I do not have any mechanism that I know of to evaluate that the recovery should take place and, if so, that there would be recovery.

M. Guilbault: Vous avez dit dans votre déclaration d'ouverture que vous aviez pris des mesures pour qu'un programme fédéral-provincial fonctionne bien. Vous avez dit aussi qu'il fallait faire preuve de leadership et de responsabilité et que vous aviez mis en place une infrastructure qui permet de garder un équilibre quant à l'évaluation et au fonctionnement d'un projet semblable à celui du Canada et de la Nouvelle-Écosse.

Le Fonds de développement Nouvelle-Écosse—Canada a causé des problèmes surtout parce que le prix de l'huile a chuté dramatiquement. Vous ne parlez pas de la façon dont vous allez évaluer périodiquement l'efficacité et l'efficacité d'un projet de développement semblable quant aux dépenses de fonds afin de voir s'il faut fermer le robinet à un moment donné.

Mr. Epp: The price of oil has not dropped depending on where you start. If one takes a look at the projections of the National Energy Program, then obviously we never realized some of the moneys or some of the prices that were projected. But I want to tell you, Mr. Guilbault, this is an inexact science. If you look at this year, I think most financial houses were telling the industry to look at the price of oil WTI at about between \$15.50 and \$16 a barrel. We have been probably averaging around \$19.50, give or take, and if you look at what has happened, even over the last period of time, we are probably at \$20, give or take, at present.

[Translation]

puisque les lignes directrices émises par le Conseil du trésor n'ont pas été respectées.

M. Epp: Parlez-vous des 22 millions de dollars dont fait état le Vérificateur général?

Le président: Oui, en partie, évidemment.

M. Epp: Oui, je comprends.

Selon l'article 83 de la Loi de 1984 sur l'Accord entre le gouvernement et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières de 1984, le fonds de développement doit servir à payer:

... les frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production et au transport de pétrole et de gaz dans la zone extra-côtière.

Nous avons parlé plutôt de projets de formation. Les projets de formation qui ont reçu un appui financier avaient été identifiés par la province et visaient à répondre aux besoins de formation directe et indirecte résultant de la mise en valeur des ressources extra-côtières. C'est à cette fin que nous avons autorisé le versement des 22 millions de dollars; je ne puis donc vous donner une réponse directe à votre question sur la possibilité de remboursement de cette somme.

Le président: Vous ne pouvez pas y répondre maintenant?

M. Epp: Il m'est impossible de savoir si cette somme devrait être remboursée ou si le recouvrement serait possible, le cas échéant.

Mr. Guilbault: You said in your opening remarks that you had taken steps to ensure proper implementation of Federal-Provincial programs. You also said that leadership and accountability were required and that you had set up an infrastructure designed to maintain a balance between assessment and implementation of a project similar to the one undertaken by Canada and Nova Scotia.

The Canada-Nova Scotia Development Fund led to problems mainly because the price of oil dropped dramatically. You did not say how you planned to periodically assess the effectiveness and efficiency of expenditures for similar development projects in order to shut off the flow of funds if need be.

M. Epp: Selon la date envisagée le prix du pétrole n'a pas chuté. Nous n'avons jamais réalisé les profits ou atteint les prix prévus dans le Programme énergétique national. La prévision une science inexacte, monsieur Guilbault. Prenons l'année en cours. Selon les prévisions de la plupart des institutions financières, le prix du pétrole à l'indice WTI devait atteindre de 15,50\$ à 16\$ le baril. La moyenne s'est chiffrée à environ 19,50\$ et le prix serait même à 20\$ à l'heure actuelle en raison des récents événements.

[Texte]

That obviously enhances the efficacy of the program. I cannot give you a figure in terms of what we need to factor in these costs for either offshore oil or gas. We factor that in when we approve a project; I am not talking about these projects, but for instance an oil and gas project. For instance, if we take a Hibernia or a Terra Nova or a Venture, we would project, obviously, what the costs are and also what the price of either gas or oil would have to be in order to get either a net-back or a return on money.

M. Guilbault: Au paragraphe 10.47 de son rapport, le vérificateur général s'inquiète du fait qu'il n'y a pas d'entente de développement minéral et que le gouvernement fédéral n'a pas établi un plan de développement économique approprié sur lequel on pourrait fonder les ententes, notamment dans le cas du projet avec Terre-Neuve. Quelles mesures entendez-vous prendre à ce sujet?

• 1145

Mr. Epp: Excuse me, Mr. Chairman, Mr. Guilbault talked about a mineral development. Is he talking about MDAs, or specifically now relating to the offshore fund?

M. Guilbault: Je parle des ententes de développement minéral.

The Chairman: Mr. Guilbault, are you talking about the \$63 million mineral development agreements starting under 10.48?

Mr. Guilbault: Yes, I am talking about 10.47, 10.48.

Mr. Epp: Excuse me, Mr. Chairman, I cannot answer Mr. Guilbault.

Mr. Al Clark (Assistant Director, Regional and Intergovernmental Bureau, Mineral Policy Sector): I deal with the mineral development agreements in the department. I wonder if you could repeat the last part of the question.

M. Guilbault: Le vérificateur général s'inquiète du fait que le gouvernement fédéral n'a pas établi de plan de développement économique approprié sur lequel le ministère pourrait fonder ces ententes de développement minéral. Que faites-vous en réaction à cette remarque du vérificateur général?

Mr. Clark: We are now in the process of discussing with the provinces, in Newfoundland and Nova Scotia, a new round of mineral development agreements. ACOA has laid out some basic principles for these agreements. We are ensuring that the mineral development agreements will be definitely in line with the objectives that ACOA has outlined. In fact, the co-sharing ratios are determined on the basis of how much the mineral development agreements, or the various subagreements, will be in line with the objectives. In the case of both Newfoundland and Nova Scotia we are talking about over 50% federal funding. The basis for it being more than

[Traduction]

Il va sans dire que cela augmente l'efficacité du programme. Je ne saurais ventiler les coûts de la mise en valeur des ressources extra-côtières, tant pétrolières que gazières. Nous faisons ces calculs lorsque nous approuvons un projet. Je ne parle pas de projets comme ceux dont il est question aujourd'hui, mais de projets de mise en valeur de ressources pétrolières et gazières, par exemple. Dans le cas d'un projet comme Hibernia, Terra Nova ou Venture, nous faisons des prévisions quant aux coûts et aux prix que doit atteindre le gaz ou le pétrole pour assurer la rentabilité du projet.

Mr. Guilbault: In section 10.47 of his report, the Auditor General expresses concern about the fact that there was no mineral development agreement and that the Federal Government had not set up an appropriate economic development plan on which to base the agreements, particularly in the case of the project with Newfoundland. What action do you plan to take in that regard?

M. Epp: Pardon, monsieur le président. M. Guilbault a parlé de développement minéral. Parle-t-ils des EDM ou du cas précis du fonds de développement extra-côtier?

Mr. Guilbault: I am talking about mineral development agreements.

Le président: Monsieur Guilbault, parlez-vous des ententes de développement minéral de 63,000,000\$ décrites au paragraphe 10.48?

M. Guilbault: Oui, je parle des paragraphe 10.47 et 10.48.

M. Epp: Je regrette, monsieur le président, je ne puis répondre à la question de M. Guilbault.

M. Al Clark (Directeur adjoint, Bureau régional et intergouvernemental, secteur de la politique minérale): Je m'occupe des ententes de développement minéral au ministère. Pourriez-vous répéter la dernière partie de votre question?

Mr. Guilbault: The Auditor General is concerned about the fact that the federal government has not set up an appropriate economic development plan to be used by the department as a basis for its mineral development agreements. How would you respond to this comment by the Auditor General?

M. Clark: Nous négocions actuellement une nouvelle série d'ententes de développement minéral avec les provinces de Terre-Neuve et de Nouvelle-Ecosse. L'APECA nous a donné quelques principes de base et nous voulons nous assurer que les ententes de développement minéral répondent bien aux objectifs énoncés par l'Agence. De fait, les rapports de partage des coûts doivent refléter la mesure dans laquelle les ententes de développement minéral ou les diverses ententes auxiliaires répondent aux objectifs. Dans le cas de Terre-Neuve comme dans celui de la Nouvelle-Ecosse, le gouvernement fédéral assume plus de 50 p. 100 des coûts

[Text]

50% is because we are in line with the broader ACOA objectives.

In the last mineral agreements there was some question about whether we were falling in line with the objectives. The problem was not within the agreements themselves, but within the broader objectives that were given to us by the central agencies.

The Chairman: I want to thank the minister for his presence here this morning, for his exchange of information and his comments, and I also extend our appreciation to his officials. I think we have had a good airing of the situation. We certainly hope we will have you back at some future date on other interesting matters, Mr. Minister.

This meeting is adjourned.

[Translation]

parce que les ententes répondent aux objectifs généraux de l'APECA.

Dans le cas des dernières ententes de développement minéral, nous nous sommes demandés si elles étaient conformes aux objectifs. Le problème n'était pas au niveau des ententes elles-mêmes, mais plutôt des objectifs généraux qui nous ont été dictés par les organismes centraux.

Le président: Je voudrais remercier le ministre pour les renseignements qu'il nous a donnés ce matin ainsi que pour ses commentaires. Je voudrais également remercier ses collaborateurs. Je crois que la discussion a été bonne. J'espère, monsieur le ministre, que vous reviendrez nous parler d'autres questions tout aussi intéressantes.

La séance est levée.



Chairman: Les Hopkins

Minutes of the Standing Committee on Public Accounts

Public Accounts

RESPECTING:

Report of the Auditor General of Canada for the year 1989 which report shall permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(e)

INCLUDING:

Second Report to the House (1987-88 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Third Report to the House (1988-89 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Third Report to the House (1988-89 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Third Report to the House (1988-89 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Third Report to the House (1988-89 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Third Report to the House (1988-89 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Président: Les Hopkins

Procès-verbaux et minutes du Comité permanent des

Comptes publics

CONCERNANT:

Rapport annuel du Vérificateur général du Canada pour l'année financière 1989 révisé et adopté en permanence au Comité conformément au Règlement 108(3)(e)

Y COMPRIS:

Deuxième rapport à la Chambre (1987-88 États financiers du gouvernement du Canada)

Troisième rapport à la Chambre (1988-89 États financiers du gouvernement du Canada)

Troisième rapport à la Chambre (1988-89 États financiers du gouvernement du Canada)

Troisième rapport à la Chambre (1988-89 États financiers du gouvernement du Canada)

Troisième rapport à la Chambre (1988-89 États financiers du gouvernement du Canada)

Deuxième session de la trentième-quatrième législature, 1989

[Text] 30% is because we are in line with the broader AGOA objectives.

In the last mineral agreements there was some question about whether we were falling in line with the objectives. The problem was not within the agreements themselves, but within the broader objectives that were given to us by the central agencies.

The Chairman: I want to thank the minister for his presence here this morning, for his exchange of information and his comments, and I also extend our appreciation to his officials. I think we have had a good airing of the situation. We certainly hope we will have you back at some future date on other interesting matters, Mr. Minister.

This meeting is adjourned.

[Text] parce que les ventes de l'APECA.

Dans le cas minéral, nous conformes aux objectifs généraux que nous avons fixés centraux.

Le président: Je tiens tout d'abord à remercier le ministre pour sa présence ce matin ainsi que pour ses commentaires. Je voudrais également remercier ses collaborateurs. Je crois que la discussion a été bonne. J'espère, monsieur le ministre, que vous reviendrez nous parler d'autres questions tout aussi intéressantes.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to: Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Energy, Mines and Resources:

- Maurice Taschereau, Administrator, Canada Oil and Gas Lands Administration;
- Dan Whelan, Director General, Policy Analysis & Coordination, Canada Oil and Gas Lands Administration;
- T.A.L. Clark, Assistant Director, Regional and Inter-Governmental Branch, Mineral Policy Sector.

TÉMOINS

Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

- Maurice Taschereau, administrateur, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada;
- Dan Whelan, directeur général, Analyse et coordination de la politique, Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada;
- T.A.L. Clark, directeur adjoint, Division des affaires régionales et intergouvernementales, Secteur de la politique minérale.

Issue No. 16

Fascicule n° 16

Tuesday, October 24, 1989
Thursday, October 26, 1989

Le mardi 24 octobre 1989
Le jeudi 26 octobre 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Report of the Auditor General of Canada for the year 1989 which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(e)

Rapport annuel du Vérificateur général du Canada pour l'année financière 1989 réputé déferé en permanence au Comité conformément au Règlement 108(3)e

INCLUDING:

Y COMPRIS:

Second Report to the House (1987-88 Audited Financial Statements of the Government of Canada)

Deuxième Rapport à la Chambre (1987-1988 États financiers vérifiés du Gouvernement du Canada)

Third Report to the House (Food Production and Inspection Branch of the Department of Agriculture)

Troisième Rapport à la Chambre (Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture)

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Membres

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

REPORT TO THE HOUSE

Tuesday, October 10, 1989

The Standing Committee on Public Accounts has the honour to present its

SECOND REPORT

1. In accordance with its permanent Order of Reference contained in Standing Order 108(3)(f), your Committee has considered Volume 1, Section 2, Audited Financial Statements of the Government of Canada, in the 1987-88 Public Accounts of Canada and the Auditor General's observations contained in Chapter 2 of his Annual Report for the fiscal year ending March 31, 1988.

Previous Reports

2. Your Committee has considered and reported to the House with respect to the audited financial statements of the Government on several occasions since the mandate to audit these financial statements was first included in the Auditor General Act in 1977. In every case, the Auditor General expressed at least two reservations on these financial statements in his audit Opinions. Each of your Committee's reports have addressed these reservations and sought their removal, to enable a "clean" Opinion, without any reservations.

3. In the Thirteenth Report, tabled March 22, 1982 (1st Session, 32nd Parliament), your Committee noted the differences between the accounting policies followed by the Government and generally accepted accounting principles developed by the accounting profession for use in the private sector. Principles developed in the private sector may not be suitable for the public sector. Consequently, your Committee recognized the establishment at that time of the Public Sector Accounting and Auditing Committee (PSAAC) of the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA), a group devoted to the establishment in governments of sound accounting and auditing standards and practices. Both the Office of the Comptroller General, which is responsible for the Government's response to the audit Opinion, and the Office of the Auditor General are involved in the ongoing work of PSAAC.

4. In the most recent report on this subject, the Eighth Report, tabled June 30, 1987 (2nd Session, 33rd Parliament), your Committee endorsed the work of PSAAC, notably the issuance of a statement on "General Standards of Financial Statement Presentation for Governments" (in November 1986). In addition, in order to move towards a "clean" Opinion, your Committee recommended that the Government invite the CICA to examine those accounting policies of the Government that

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mardi 10 octobre 1989

Le Comité permanent des comptes publics a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

1. Conformément à son ordre de renvoi permanent énoncé à l'article 108(3)f du Règlement, le Comité a étudié le volume 1, section 2 (États financiers vérifiés du gouvernement du Canada) des comptes publics du Canada 1987-1988 ainsi que les observations du vérificateur général qui figurent au chapitre 2 de son rapport annuel pour l'exercice financier clos le 31 mars 1988.

Rapports précédents

2. Le Comité a étudié les états financiers vérifiés du gouvernement et en a fait rapport à la Chambre à maintes reprises depuis que le mandat de vérifier ces états financiers a été inclus dans la Loi sur le vérificateur général en 1977. Dans chacune de ses opinions de vérification, le vérificateur général a émis au moins deux réserves à l'égard de ces états financiers. Le Comité a toujours, dans chacun de ses rapports, examiné ces réserves et cherché le moyen de les éliminer afin que le gouvernement obtienne une opinion «claire et nette», sans aucune réserve.

3. Dans le treizième rapport, déposé le 22 mars 1982 (1^{ère} session, 32^e législature), le Comité avait constaté les disparités qui existaient entre les conventions comptables adoptées par le gouvernement et les principes comptables généralement reconnus qui guident les comptables professionnels du secteur privé. Cependant les principes qui orientent ce secteur ne conviennent peut-être pas au secteur public. Le Comité avait, en conséquence, reconnu l'institution du Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public (CCVOSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), groupe voué à l'établissement, au sein des gouvernements, de normes et de pratiques saines en matière de comptabilité et de vérification. Tant le Bureau du contrôleur général, chargé de répondre à l'opinion de vérification au nom du gouvernement, que le Bureau du vérificateur général collaborent avec le CCVOSP.

4. Dans son huitième rapport, le plus récent à ce sujet, qui a été déposé le 30 juin 1987 (2^e session, 33^e législature), le Comité s'est déclaré satisfait du travail accompli par le CCVOSP, notamment en ce qui concerne l'énoncé de position que celui-ci a publié en novembre 1986 sur les «Normes générales de présentation des états financiers des gouvernements». De plus, en vue d'obtenir une opinion «claire et nette», le Comité a recommandé au gouvernement d'inviter l'ICCA à examiner les

cause concern to the Auditor General or do not fully conform to CICA standards. In particular, your Committee recommended that the Government obtain an independent professional opinion from the CICA on the reporting of sovereign loans where the risk of loss to the Government of Canada is significant. The CICA declined to play such a role. There continues to be a fundamental disagreement between the Government and the Auditor General on the reporting of sovereign loans in the Government's financial statements, as expressed in the Auditor General's Reservation 1 on the 1987-88 financial statements (Failure to Provide for Crown Corporation Borrowings). Your Committee is of the view that this matter requires further study.

Progress in Government Accounting

5. Your Committee notes that PSAAC has made further important progress. Recent pronouncements, in November 1988, have dealt with the reporting entity issue, how governments will report on the full range of their activities—including Crown corporations—in their financial statements and the pension liabilities issue, how governments will account for and disclose liabilities arising from employee pensions. Both the reporting entity and pension issues are the subject of longstanding reservations of the Auditor General.

6. Over the last eight or nine years, largely as a result of the work of the CICA, the basic framework for generally accepted accounting principles for governments has been developed. A series of pronouncements, issued by PSAAC, benefit both auditors and governments by establishing ground rules for improving financial reporting by governments and avoiding audit reservations.

7. Your Committee noted that the Comptroller General is working towards the implementation of PSAAC recommendations. The Auditor General has stated that compliance with PSAAC pronouncements would eliminate two existing reservations and help avoid new reservations. Your Committee is encouraged by these developments.

8. Your Committee also noted that accounting policy changes would be required to eliminate the reservations from the Auditor General's Opinion, and that such changes are announced in the annual Budget of the Minister of Finance.

9. Your Committee received strong commitments from both the Auditor General and the Comptroller General that their common objective and priority was the removal of the reservations from the Auditor General's Opinion on the financial statements of the Government.

conventions comptables du gouvernement que le vérificateur général juge inappropriées ou qui ne sont pas absolument conformes aux normes de l'ICCA. Plus particulièrement, le Comité a recommandé au gouvernement de demander une opinion professionnelle indépendante à l'ICCA sur la comptabilisation des prêts-pays lorsque le risque de perte pour le gouvernement du Canada est élevé. L'ICCA a refusé de jouer ce rôle. Une divergence d'opinion fondamentale persiste toujours entre le gouvernement et le vérificateur général au sujet de cette comptabilisation dans les états financiers du gouvernement, comme l'indique la première réserve du vérificateur général à l'égard des états financiers 1987-1988 (Défaut d'établir une provision pour les emprunts de sociétés d'État). Le Comité est d'avis que cette question exige une étude plus approfondie.

Améliorations des conventions comptables du gouvernement

5. Le Comité remarque que le CCVOSP a réalisé d'autres progrès importants. Les prises de position rendues publiques en novembre 1988 portaient sur l'entité comptable (la façon dont les gouvernements doivent rendre compte de toutes leurs activités, y compris celles des sociétés d'État, dans leurs états financiers) et sur les obligations découlant des régimes de pension (la façon dont les gouvernements doivent rendre compte et faire part de ces obligations). Ces questions font depuis très longtemps l'objet de réserves de la part du vérificateur général.

6. Au cours des huit ou neuf dernières années, grâce en grande partie au travail accompli par l'ICCA, un cadre a été élaboré pour que les gouvernements adoptent des conventions comptables généralement reconnues. Une série d'énoncés de position, publiés par le CCVOSP, ont profité tant aux vérificateurs qu'aux gouvernements, car ils ont permis d'établir des règles de base pour améliorer les états financiers des pouvoirs publics et éviter les remarques de vérification.

7. Le Comité remarque que le contrôleur général s'efforce de faire appliquer les recommandations du CCVOSP. Le vérificateur général a, pour sa part, déclaré que l'adoption des énoncés de position du CCVOSP contribuerait à éviter de nouvelles réserves. Le Comité est encouragé par ces progrès.

8. Le Comité note également qu'il faudrait apporter des modifications aux conventions comptables pour faire disparaître les réserves contenues dans les opinions du vérificateur général et que ces modifications figurent dans le budget annuel du ministre des Finances.

9. Le vérificateur général et le contrôleur général ont tous deux confirmé au Comité qu'ils désiraient, prioritairement, éliminer les réserves que fait le vérificateur général dans son opinion à l'égard des états financiers du gouvernement.

Failure to Consolidate the Financial Statements of Crown Corporations

10. The reservation with respect to the failure to consolidate the financial statements of Crown corporations has appeared almost every year since the first audit Opinion on the 1977-78 financial statements. A resolution to this issue has been proposed by the CICA's recent accounting recommendations. Your Committee noted that the Comptroller General is closely examining the CICA (PSAAC) recommendations and will be putting forward a course of action to Ministers. The Comptroller General underlined the complexity of harmonizing the different accounting policies of Crown corporations, but stated a willingness to overcome these difficulties.

11. Your Committee concludes that the activities of Crown corporations should be included in the 1989-90 Audited Financial Statements of the Government of Canada in the manner recommended by PSAAC.

Unrecorded Liabilities

12. Your Committee noted that the other longstanding reservation, regarding the unrecorded actuarial liability for the indexed portion of government employees' pensions, was addressed in proposed legislation in the last Parliament. In Bill C-33, which died on the Order Paper, the Government committed itself to the recognition of an appropriate actuarial liability. The Comptroller General agreed with the Auditor General that the pension liability could be booked using the authority provided by Section 63 of the *Financial Administration Act*.

13. Your Committee concludes that the Government should act on this matter and book an appropriate liability in the 1989-90 Audited Financial Statements of the Government of Canada in the manner recommended by PSAAC.

Recommendations

14. Your Committee recommends that:

- (a) the Comptroller General and the Deputy Minister of Finance resolve the issues raised by the reservations of the Auditor General in his Opinion on the Government's Audited Financial Statements;
- (b) the Minister of Finance introduce accounting policy changes in his 1990 Budget for implementation in the 1989-90 Public Accounts that would permit the Auditor General to remove the reservations in his Opinion on the Government's Audited Financial Statements; and
- (c) the Minister of Finance and the President of the Treasury Board report jointly in writing to your Committee on recommendations (a) and (b) above by March 31, 1990.

Défaut de consolider les états financiers des Sociétés d'État

10. La réserve relative au défaut de consolidation des états financiers des sociétés d'État a été émise presque chaque année depuis la première opinion de vérification formulée pour les états financiers 1977-1978. L'ICCA a proposé une solution à ce problème dans les recommandations qu'il a faites récemment. Le Comité remarque que le contrôleur général examine attentivement les recommandations du CCVOSP et qu'il recommandera bientôt des mesures appropriées aux ministres. Le contrôleur général a souligné à quel point il était difficile de concilier les différentes conventions comptables des sociétés d'État, mais il a ajouté qu'il était prêt à surmonter ces difficultés.

11. Le Comité estime qu'il faudrait intégrer les activités des sociétés d'État dans les états financiers vérifiés 1989-1990 du gouvernement du Canada de la manière recommandée par le CCVOSP.

Passif non comptabilisé

12. Le Comité remarque que l'autre réserve longtemps formulée au sujet de la non-comptabilisation du passif actuariel découlant de l'indexation des régimes de pension des employés du gouvernement, avait fait l'objet d'un projet de loi durant la dernière législature. Le gouvernement s'était engagé, dans le projet de loi C-33 mort au feuillet, à reconnaître une obligation actuarielle appropriée. Le contrôleur général a admis, comme le vérificateur général, que ces éléments de passif pourraient être comptabilisés en vertu de l'article 63 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

13. Le Comité conclut que le gouvernement devrait comptabiliser un passif approprié dans les états financiers vérifiés 1989-1990 du gouvernement du Canada de la manière recommandée par le CCVOSP.

Recommandation

14. Le Comité recommande que:

- a) le contrôleur général et le sous-ministre des Finances règlent les questions que soulèvent les réserves du vérificateur général dans son opinion sur les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada;
- b) le ministre des Finances prévoie dans son budget de 1990, à l'égard des comptes publics de 1989-1990, des modifications des conventions comptables qui permettraient au vérificateur général de supprimer les réserves contenues dans son opinion sur les états financiers vérifiés du gouvernement;
- c) le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor fournissent au Comité par écrit un rapport sur les recommandations a) et b) ci-dessus d'ici au 31 mars 1990.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues 7, 8 and 13 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

The Standing Committee on Public Accounts has the honour to present its

THIRD REPORT

1. In accordance with its permanent Order of Reference contained in Standing Order 108(3)(e), your Committee has considered the Annual Report of the Auditor General for the fiscal year ended March 31, 1988, and, in particular, Chapter 8, the comprehensive audit of the Food Production and Inspection Branch of the Department of Agriculture.
2. The co-operation of the witnesses who appeared before your Committee is acknowledged and appreciated.
3. Your Committee noted the positive response of the Department to the Auditor General's recommendations. In many cases remedial measures are underway and three progress reports updating action taken to date have been provided to your Committee and to the Auditor General.

Food Safety

4. Maintaining and improving the safety of the food production, handling and distribution systems is an important responsibility of the Department. Your Committee noted that Canadian consumers have expressed confidence in the safety of the food supply.
5. The Auditor General called upon the Department to strengthen food inspection practices. The theme of his audit findings was the need to assess risks to human health and safety and allocate resources to the highest risk areas. The Department has undertaken to implement the Auditor General's recommendations and has received reports from advisory bodies, which include industry and consumer group representatives, on risks in the meat hygiene and dairy programs. Additional resources have been assigned to meat inspection, while other advisory reports, in areas such as poultry, fruit and vegetables, are due before the end of 1990. Your Committee has also received an update from the Department regarding the completion of a strategy for assigning resources to

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages correspondants (*fascicules n^{os} 7, 8 et 13, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le Comité permanent des comptes publics a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

1. Conformément à l'ordre de renvoi permanent énoncé à l'article 108(3)e) du Règlement, votre Comité s'est penché sur le Rapport annuel du Vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988 et en particulier sur le chapitre 8, qui porte sur la vérification intégrée de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture.
2. Nous savons gré aux témoins qui ont comparu devant votre Comité de leur collaboration et les en remercions.
3. Votre Comité a pu constater la réaction positive du ministère aux recommandations du Vérificateur général. Dans bien des cas, des mesures correctrices ont été amorcées et trois rapports sur les progrès réalisés et les mesures prises à ce jour ont été transmis à votre Comité et au Vérificateur général.

Innocuité des aliments

4. Une des responsabilités majeures du ministère est de veiller à la salubrité des systèmes de production, de manutention et de distribution des aliments et de les améliorer. Votre Comité a noté la confiance que les consommateurs canadiens ont exprimé en l'hygiène alimentaire.
5. Le Vérificateur général demandait au ministère de renforcer ses pratiques d'inspection alimentaire. La nécessité d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité de la population et d'affecter les ressources là où les risques sont les plus grands formait le thème de ses constatations. Le ministère a entrepris de donner suite aux recommandations du Vérificateur général et a reçu d'organismes consultatifs, et notamment de représentants du secteur industriel en cause et des consommateurs, des rapports sur les risques sanitaires que comportent la viande et les produits laitiers. De nouvelles ressources ont été affectées à l'inspection des viandes, et d'autres rapports de groupes consultatifs, sur des domaines comme la volaille, les fruits et les légumes sont attendus d'ici à la fin

food testing over the 1989-93 period. Your Committee is encouraged by the Department's progress and looks to the Auditor General's follow-up audit for confirmation of results achieved.

Pesticide Regulation

6. Your Committee is concerned by backlogs in pesticide testing which may pose a threat to human health and the environment. Your Committee heard that many pesticides already registered by the Department require re-testing to meet higher current standards, while new pesticides take three years or more to be registered. In addition, temporary registrations, which are not subject to the same level of testing as permanent ones, are renewed year after year.
7. The Department informed your Committee that it agreed in principle with the Auditor General's recommendations and had taken preliminary action, but that further action would await the completion of a review of pesticide registration announced by the Minister of Agriculture in March 1989. This review is expected to take 18 months to complete.
8. Your Committee concludes that there is a need for continued progress in addressing backlogs in pesticide testing, notwithstanding the Minister's review, and requests the Auditor General to follow up on the results of the review.

Information for Parliament

9. Since the early 1980s, when the process of reforming the Estimates began with the introduction of Part IIIs for each department and agency, your Committee has expressed concerns about the quality and usefulness to Parliamentarians of the Estimates documents. In the 12th Report (tabled December 17, 1981, 1st Session, 32nd Parliament), which was concurred in by the House, your Committee noted "the need to provide procedures to ensure that the integrity, accuracy and consistency of information (in the Part IIIs) are preserved and maintained." In the same Report, your Committee recognized the role of the Comptroller General in responding to your Committee's concerns in the areas within his mandate.

de 1990. Le ministère a également mis votre Comité au courant de la stratégie mise au point pour affecter des ressources aux examens alimentaires d'ici à 1993. Votre Comité considère les progrès du ministère encourageants et attend du suivi effectué par le Vérificateur général la confirmation des résultats obtenus.

Règlement sur les pesticides

6. Votre Comité est préoccupé par les retards accumulés à l'égard de l'évaluation de pesticides qui pourraient menacer la santé humaine et l'environnement. D'après les témoignages reçus, nombre de pesticides déjà homologués par le ministère doivent être réévalués en fonction de normes actuelles plus rigoureuses, alors que l'homologation de nouveaux pesticides demande trois ans de travail ou même davantage. D'autre part, les homologations temporaires, qui n'exigent pas une évaluation aussi rigoureuse que les homologations permanentes, sont renouvelées d'année en année.
7. Le ministère a informé votre Comité qu'il accepte en principe les recommandations du Vérificateur général et a pris des dispositions préliminaires, mais doit attendre la fin d'une étude de l'homologation des pesticides annoncée par le ministre de l'Agriculture en mars 1989 avant de prendre de nouvelles mesures. On prévoit que cette étude prendra 18 mois.
8. Votre Comité arrive à la conclusion que, nonobstant l'étude du Ministre, un redressement constant de la situation s'impose à l'égard des retards accumulés dans l'évaluation des pesticides et demande au Vérificateur général d'assurer le suivi des résultats de l'étude.

Information destinée au Parlement

9. Depuis le début de la décennie, lorsque le processus de réforme du Budget des dépenses a été amorcé par l'ajout d'une Partie III pour chaque ministère et organisme, votre Comité s'est inquiété de la qualité des documents budgétaires et de leur utilité pour les parlementaires. Dans son douzième rapport (déposé le 17 décembre 1981, pendant la 1^{ère} session de la 32^e législature), que la Chambre des communes a adopté, votre Comité faisait observer «la nécessité d'établir des mécanismes destinés à assurer le maintien de l'intégrité, de l'exactitude et de la cohérence des renseignements contenus dans (la Partie III du budget des ministères)». Dans le même rapport, votre Comité reconnaissait au Contrôleur général un rôle pour ce qui est de répondre aux préoccupations de votre Comité dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

10. When the Department informed your Committee that more resources had been allocated to the highest priority areas, notably the meat hygiene program, in keeping with the Auditor General's recommendations, your Committee turned to the Department's Part III for details. For such a shift in resources, clear, consistent data on expenditures and person-years, together with an appropriate explanation in the text, might be expected in the Part III. However, the Part IIIs for fiscal years 1987-88, 1988-89 and 1989-90 yielded inconsistent data and an incomplete explanation. For example, an activity identified in one fiscal year disappeared without explanation in the next and a claimed reduction of 105 person-years was not shown. Furthermore, the Auditor General found other examples of inaccurate, ambiguous and incomplete information in his audit of the 1987-88 and 1988-89 Part IIIs of the Department.

Recommendations

11. Your Committee recommends that:

- (a) the Department ensure that the 1990-91 and future Part IIIs of the Estimates contain accurate, clear, consistent, and complete information, notably in relation to resource allocation and program results;
- (b) the Department provide your Committee and the Auditor General with a written progress report regarding improvements in the Part IIIs by March 31, 1990;
- (c) the Comptroller General respond in writing, by March 31, 1990, to the concerns raised by your Committee and the Auditor General with regards to Part III of the Estimates; and
- (d) the Auditor General assess the responses to recommendations (b) and (c) above and report his findings to your Committee.

Control of Animal and Plant Diseases

12. The Auditor General reported an urgent need to amend legislation and regulations governing importation of plant material and animal products. In some cases, in order to facilitate trade, the Department was allowing importation of such goods without the import permits and health certificates required by law. Your Committee is concerned by the threat posed by such practices in terms of the spread of animal and plant diseases. The Department informed your Committee that draft legislation and regulations were in preparation.

10. Lorsque le ministère l'a informé que de nouvelles ressources avaient été affectées aux domaines prioritaires, notamment le programme de l'hygiène des viandes, conformément aux recommandations du Vérificateur général, votre Comité a consulté la Partie III du ministère pour avoir plus de détails. On pourrait, pour un tel réaménagement des ressources, s'attendre à trouver dans la Partie III des données claires et cohérentes sur les dépenses et les années-personnes, ainsi qu'une explication narrative appropriée. Or, les Parties III pour les années financières 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990 ne renfermaient que des données incohérentes et une explication incomplète. Une activité dont il est fait état une année, par exemple, disparaît sans explication l'année suivante et une prétendue coupure de 105 années-personnes ne paraît nulle part. Le Vérificateur général a en outre détecté, en examinant les Parties III du ministère pour 1987-1988 et 1988-1989, d'autres inexactitudes, ambiguïtés et lacunes.

Recommandations

11. Votre Comité recommande que :

- a) le ministère veille à ce que la Partie III du budget de 1990-1991 et des années subséquentes renferme des informations précises, claires, cohérentes et complètes, notamment à l'égard de l'affectation des ressources et des résultats des programmes;
- b) le ministère transmette à votre Comité et au Vérificateur général par écrit, d'ici au 31 mars 1990, un rapport d'étape concernant les améliorations apportées à la Partie III;
- c) le Contrôleur général réponde par écrit, d'ici au 31 mars 1990, aux préoccupations soulevées par votre Comité et le Vérificateur général concernant la Partie III du Budget des dépenses; et
- d) le Vérificateur général fasse une évaluation des mesures prises en réponse aux recommandations b) et c) qui précèdent et transmette ses constatations à votre Comité.

Maîtrise des maladies animales et végétales

12. Le Vérificateur général signalait un besoin urgent de modifier la loi et les règlements régissant l'importation de matériel végétal et de produits animaux. Dans certains cas, pour faciliter le commerce, le ministère permettait l'importation de ces produits sans les permis d'importation et certificats sanitaires exigés par la loi. Votre Comité s'inquiète de la menace que de telles pratiques présentent pour la propagation de maladies animales et végétales. Le ministère a informé votre Comité que des projets de loi et de réglementation sont en préparation.

Recommendations

13. Your Committee recommends that the Government:
- (a) give early consideration to the introduction of amendments to the import control provisions of the Plant Quarantine and Animal Disease and Protection Acts;
 - (b) amend the necessary regulations; and
 - (c) provide your Committee with a response to recommendations 13(a) and (b) above in accordance with Standing Order 109.

Labour Relations and Training of Inspectors

14. Your Committee was concerned by the Auditor General's findings on employer-employee relations in the food inspection branch. There were unusually high illness rates, a higher utilization of Workers' Compensation and a larger than usual number of grievances in specific plants.
15. Your Committee also noted a need to improve training of food inspectors and plant inspectors at border points. For example, the Auditor General found that veterinary technical inspectors were not provided with in-depth training in food sciences.
16. The Department informed your Committee that increased resources were being devoted to technical training for inspectors and in supervisory skills and interpersonal relations for supervisors. Your Committee will be interested in the findings of the Auditor General's follow-up audit on these matters.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue Nos. 9, 10 and 15 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

LEN HOPKINS,

Chairman.

Recommandations

13. Votre Comité recommande que le gouvernement :
- a) envisage sans tarder la possibilité de modifier les dispositions de la Loi sur la mise en quarantaine des plantes et la Loi sur les maladies et la protection des animaux;
 - b) modifie les règlements nécessaires; et
 - c) communique à votre Comité, conformément à l'article 109 du Règlement, une réponse aux recommandations a) et b) qui précèdent.

Relations de travail et formation des inspecteurs

14. Votre Comité était préoccupé par les constatations du Vérificateur général au sujet de l'état des relations ouvrières au sein de la Direction générale de l'inspection des aliments. Un niveau inhabituel d'absentéisme pour cause de maladie, de demandes d'indemnisation d'accidents du travail et de griefs a été relevé dans des centres donnés.
15. Votre Comité a également noté la nécessité d'améliorer la formation des inspecteurs des aliments et des plantes aux postes de frontière. Le Vérificateur général a découvert, par exemple, que les techniciens vétérinaires qui font les inspections ne reçoivent pas une formation poussée en sciences alimentaires.
16. Le ministère a informé votre Comité qu'il consacre des ressources accrues à la formation technique des inspecteurs et au perfectionnement des superviseurs en techniques de surveillance et en relations humaines. Votre Comité s'intéressera à ce dont le Vérificateur général fera état dans son rapport de suivi à cet égard.

Nous déposons un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules 9, 10 et 15 qui renferme le présent rapport*).

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 24, 1989

(18)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 10:05 o'clock a.m. this day in Room 112-N, Centre Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Stan Hovdebo, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Acting Member present: Stan Hovdebo replaced Steve Parker.

Other Members present: Edna Anderson, Bill Attewell, Don Boudria, Doug Fee, Louise Feltham, Mac Harb, Ross Harvey, Ken James, Joy Langan, Nick Leblanc, Ron MacDonald, Fernand Robichaud, John Rodriguez, Stanley Wilbee.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada, Raymond M. Dubois and D. Larry Meyers, Deputy Auditor General.

The Committee commenced consideration of the Report on the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1989, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(e).

Ken Dye made an opening statement and with the witnesses, answered questions.

At 11:30 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:50 o'clock a.m., the sitting resumed.

Questions resumed.

At 12:28 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, OCTOBER 26, 1989

(19)

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:32 o'clock a.m. this day in Room 307, West Block, the Chairman, Len Hopkins presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Member present: Stan Hovdebo replaced Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Witness: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 24 OCTOBRE 1989

(18)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à huis clos à 10 h 05 aujourd'hui, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Stan Hovdebo, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Autres députés présents: Edna Anderson, Bill Attewell, Don Boudria, Doug Fee, Louise Feltham, Mac Harb, Ross Harvey, Ken James, Joy Langan, Nick Leblanc, Ron MacDonald, Fernand Robichaud, John Rodriguez, Stanley Wilbee.

Témoins: Du Bureau du vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, Vérificateur général; Raymond M. Dubois et D. Larry Meyers, sous-vérificateurs généraux.

Le Comité entreprend l'étude du rapport du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1989, rapport dont le Comité est saisi en permanence en conformité de l'alinéa 108(3)(f) du Règlement.

Ken Dye fait un exposé et, avec les autres témoins, répond aux questions.

A 11 h 30, la séance est suspendue.

A 11 h 50, la séance reprend.

Les témoins sont de nouveau interrogés.

A 12 h 28, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 26 OCTOBRE 1989

(19)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à 9 h 32 aujourd'hui, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams, Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoin: Kenneth M. Dye, Vérificateur général du Canada.

The Chairman presented the Ninth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on Wednesday, October 25, 1989 and agreed to recommend the following:

- That on Thursday, October 26, 1989, at 9:30 a.m., the Committee meet with the Auditor General of Canada on his Annual Report for 1989.
- That on Tuesday, October 31, 1989, the Committee meet *in camera* with Senior Officials from the Office of the Auditor General from 9:30 a.m. to 10:30 a.m. on Chapter 21—Organization and Program of the Office of the Auditor General, contained in his Annual Report of 1988.

Following that meeting, the Sub-committee on Agenda and Procedure will meet.

- That on Thursday, November 2, at 9:30 o'clock a.m., the Committee meet with Senior Officials of the Comptroller General's Office and the Privy Council Office on Chapter 6 of the Auditor General's Annual Report—"Denial of Information Required to Audit Ministers' Travel Expenses".
- That on Tuesday, November 7, the Committee Researchers brief the Committee *in camera* on paragraphs 4.71 to 4.79—Department of Finance—contained in the Auditor General's Annual Report for 1989.
- That on Thursday, November 9, 1989, the Committee meet on the above topic (Paragraph 4.71 to 4.79) with the Senior Officials of the Department of Finance.

On motion of Geoff Wilson, the Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure was concurred in.

The Committee commenced consideration of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1989, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(e).

Kenneth M. Dye made an opening statement and answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella
Clerk of the Committee

Le président présente le neuvième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont le texte suit:

Le Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le mercredi 25 octobre et a convenu de ce qui suit:

- Que le jeudi 26 octobre, à 9 h 30, le Vérificateur général du Canada entretienne le Comité de son rapport annuel de 1989.
- Que le mardi 31 octobre, le Comité reçoive à huis clos, de 9 h 30 à 10 h 30, des hauts fonctionnaires du Bureau du Vérificateur général du Canada. Objet: Chapitre 21—Organisation et programme du Bureau du Vérificateur général, Rapport annuel de 1988.

Le Sous-comité se réunira à la suite de cet entretien.

- Que le jeudi 2 novembre, le Comité reçoive des hauts fonctionnaires du Bureau du contrôleur général et du Bureau du conseil privé. Objet: Chapitre 6 du rapport de 1989—Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres.
- Que le mardi 7 novembre, le Comité tienne à huis clos une séance d'information avec ses recherchistes. Objet: Articles 4.71 à 4.79—Ministère des Finances—du Rapport annuel de 1989.
- Que le jeudi 9 novembre, le Comité reprenne le même sujet en compagnie de hauts fonctionnaires des Finances.

Sur motion de Geoff Wilson, le rapport du Sous-Comité est adopté.

Le Comité poursuit l'étude du rapport du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1989, rapport dont le Comité est saisi en permanence en conformité de l'alinéa 108(3)(f) du Règlement.

Kenneth M. Dye fait un exposé et répond aux questions.

A 11 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Nino A. Travella

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, October 26, 1989

• 0934

The Chairman: I call the meeting to order. I see a quorum.

First of all this morning, I would like to put in a request on behalf of this committee. Because of the importance of this committee and the business we are discussing right now, as well as the interest in it, I think it is time we were given consideration for better quarters than we have this morning. This is unfair to officials. These are cramped quarters. I would like to instruct our clerk to go back and say that the committee is very unhappy with this situation and that if we are going to have witnesses, the media, and the members in here on an ongoing basis then we should have a room big enough to house people in a comfortable way. Thank you.

• 0935

Your steering committee meeting took place yesterday morning. It was supposed to take place at 8.15 a.m., but your chairman went to Chalk River the night before to welcome 200 international scientists from 44 countries to AECL, where they were having a symposium on reactor safety. Yesterday morning your chairman was in the fog. Now, it is not very often your chairman is in the fog, but he certainly was yesterday morning.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Now, that is a matter of opinion.

The Chairman: After I did get here, we met and discussed the report in some detail. I think we should have a follow-up on that steering committee, review it again, and look at the long-term as well. The report of your Subcommittee on Agenda and Procedure from yesterday morning's meeting is as follows:

[See *Minutes of Proceedings*]

Will someone move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be concurred in?

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): I have a question. This "Information for Parliament - Audit of the Estimates Document, Chapter Five", what document is that?

The Chairman: That should be the Estimates of the Auditor General.

Mr. Wilson: Could we please have a copy of what you are reading? I do not think any members have it here.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 26 octobre 1989

Le président: Je déclare la séance ouverte. Nous avons le quorum.

Tout d'abord ce matin je voudrais présenter une demande au nom du Comité. En raison de l'importance de ce comité et des questions à l'étude en ce moment, de même que l'intérêt qu'elles suscitent, j'estime que le moment est venu d'exiger de meilleurs locaux que ceux que nous avons ce matin. La situation est injuste pour les fonctionnaires. Nous sommes à l'étroit dans ces locaux. Je vais demander à notre greffier de dire à qui de droit que le Comité est très insatisfait de la situation. Les témoins, les médias et les députés vont participer régulièrement à nos réunions et nous devrions avoir une salle qui puisse loger tous ces gens confortablement. Je vous remercie.

La réunion de votre comité directeur a eu lieu hier matin. Elle devait avoir lieu à 8h15, mais votre président était allé la veille à Chalk River pour souhaiter la bienvenue à 200 scientifiques de 44 pays qui venaient assister à un symposium de l'EACL sur la sécurité des réacteurs nucléaires. Hier matin donc, votre président était dans le brouillard. C'est une chose qui ne lui arrive pas très souvent, mais c'était certainement le cas hier matin.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Chacun a droit à son opinion sur cette question.

Le président: Lorsque je suis finalement arrivé ici, nous nous sommes réunis et nous avons discuté du rapport de façon assez détaillée. J'estime que ce comité de direction doit donner lieu à un suivi; il faut revenir sur la question et envisager aussi les perspectives à long terme. Voici le rapport de la réunion d'hier matin de votre Sous-comité du programme et de la procédure:

[Voir le procès-verbal des délibérations]

Quelqu'un peut-il proposer l'adoption du rapport du Sous-comité du programme et de la procédure?

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): J'ai une question. On parle de «Information destinée au Parlement—Vérification du document des prévisions budgétaires, chapitre 5». De quel document s'agit-il?

Le président: Il s'agit je pense des prévisions budgétaires du vérificateur général.

M. Wilson: Puis-je avoir un exemplaire de ce que vous êtes en train de lire? Aucun député n'en a un, il me semble.

[Texte]

• 0940

The Chairman: The one question, Mr. Hovdebo, should be chapter 21 on the Auditor General's estimates and the organization of his department.

Mr. Hovdebo: I am sorry; where is this?

The Chairman: That was Tuesday, October 31.

Mr. Hovdebo: So chapter 5 should be chapter 21?

The Chairman: Yes, Organizations and programs of the Office of the Auditor General, with specific reference to his estimates.

Mr. Speller (Haldimand—Norfolk): That is in camera, is it not?

The Chairman: Yes.

Mr. Speller: Why is that in camera?

The Chairman: There have been a couple of public discussions on this. The committee feels it has not received enough information on it so we have allocated some meetings on Tuesday morning for briefings and information to the committee. We are going to have an in-depth briefing of the committee that morning as follow-up, where the officials will be able to speak more freely to us, and then if a further public meeting is needed after that, the steering committee will decide. We will be having an in camera meeting on that with the officials of the Auditor General's office.

Mr. Dye, I see a question written all over your face.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Chairman, I think you have said you want to review the estimates of my office. I thought they had been approved. We are happy to meet with you publically or privately to discuss the work of the office, but what is it you would like to know?

The Chairman: I can see your question. It is a question of how your estimates are put together. You will remember that discussion.

Mr. Dye: Sure. I would be happy to disclose that in any kind of forum you wish.

The Chairman: Does that clarify it? Okay.

Mr. Wilson has moved the adoption of the report, seconded by Mr. Bellemare.

Motion agreed to

[See *Minutes of Proceedings*]

The Chairman: Now we will start the consideration of the Auditor General's annual report for 1989. We have Mr. Kenneth Dye, the Auditor General of Canada, with us, and his officials. Do you want to introduce your officials and make your opening statement, Mr. Dye.

[Traduction]

Le président: La seule question, monsieur Hovdebo, doit porter sur le chapitre 21, au sujet des prévisions budgétaires du vérificateur général et de l'organisation de son service.

M. Hovdebo: Je m'excuse; où voyez-vous cela?

Le président: Il s'agit du jeudi 31 octobre.

M. Hovdebo: Donc, au lieu de chapitre 5, on devrait lire chapitre 21?

Le président: En effet. Il s'agit de l'organisation et des programmes du bureau du vérificateur général, et notamment du budget des dépenses de ce bureau.

M. Speller (député de Haldimand—Norfolk): Il s'agit d'une séance à huis clos, n'est-ce pas?

Le président: Oui.

M. Speller: Pourquoi la séance est-elle à huis clos?

Le président: Quelques discussions publiques ont déjà eu lieu. Le Comité estime qu'il n'a pas reçu assez d'informations sur la question, de sorte que nous avons prévu des séances d'information pour le Comité mardi matin. Le Comité va donc avoir, ce matin-là, une séance d'information en profondeur, à titre de suivi. Les fonctionnaires pourront nous parler plus librement et le comité directeur décidera par la suite si une autre réunion publique est nécessaire. Nous allons tenir une rencontre à huis clos sur cette question avec les fonctionnaires du bureau du vérificateur général.

Monsieur Dye, de toute évidence vous avez une question à poser.

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Monsieur le président, je crois avoir compris que vous souhaitez revoir les prévisions budgétaires de mon bureau. Je croyais qu'elles avaient été approuvées. Nous sommes toujours heureux de vous rencontrer en public ou en privé pour discuter du travail du bureau, mais que voulez-vous savoir au juste?

Le président: Je comprends votre question. Il s'agit de savoir comment vos prévisions budgétaires sont préparées. Vous vous souviendrez de la discussion à ce sujet.

M. Dye: Certainement. Je me ferai un plaisir d'en parler, en public ou en privé.

Le président: Est-ce clair maintenant? D'accord.

M. Wilson a proposé l'adoption du rapport, et M. Bellemare l'appuie.

La motion est adoptée.

[Voir *Procès-verbal des délibérations*]

Le président: Nous allons maintenant passer à l'examen du rapport annuel du vérificateur général pour l'année 1989. Nous avons avec nous M. Kenneth Dye, le vérificateur général du Canada, et ses fonctionnaires. Voulez-vous présenter vos fonctionnaires et faire une déclaration préliminaire, monsieur Dye.

[Text]

Mr. Dye: Chairman, your committee by now should be familiar with the two people with me because they have been with us for better than 12 to 15 years, and they have been my deputies since I arrived eight and a half years ago—Larry Meyers, Deputy Auditor General, and Raymond Dubois, Deputy Auditor General, both of whom are the management of our audit operations and they are here to assist me should I get stuck on an in-depth question, sir.

Chairman, I was under the impression that you were going to take, as an opening statement today, our videotape. I see there is no video set up, and as a consequence, if you will permit me, I will try to touch on the main issues in chapter 1, and maybe that will be a basis for discussion for your committee to set out their vision of priorities arising from this year's report.

Before I take you through that, though, I have one concern. As you know, there is a great deal of press surrounding the annual report. The first bit of press I saw was *The Globe and Mail* which arrived in my front door at 3 a.m. I saw it at 6 a.m. The headline says something of the order of "Federal Tax Increase Is Not Necessary, says Ken Dye".

I have never said anything like that, and I do not know how the reporters got that sort of spin-out of all the written material or any spoken material, so it is another one of these situations where the person who writes the story has nothing to do with the person who writes the headlines, and the headline, in my view, had nothing to do with the story. I do not know how it happened, and I have no control over headlines on anybody's system, so if members were wondering what it was I was saying, I was not even close to that type of commentary.

The Chairman: Has any statement been issued by your office to correct that?

Mr. Dye: No.

• 0945

The Chairman: Continue.

Mr. Dye: Well, let me just touch on the report. I will try to point out the paragraph numbers as I go by. The "1" is for chapter 1 and anything after the decimal point—is it a *virgule* in French?—*une virgule, oui*—is the paragraph number. So 1.7 is the theme of this report and you will see this arise in many chapters.

We are talking about managing public funds in an era of restraint, and that is the theme of our ninth report. If you go over to paragraph 1.20, we start talking about the issues of control and accountability in Crown corporations.

[Translation]

M. Dye: Monsieur le président, votre Comité connaît certainement déjà les deux personnes qui m'accompagnent, puisqu'elles sont avec nous depuis au moins 12 à 15 ans et qu'ils sont mes adjoints depuis mon entrée en fonction, il y a de cela huit ans et demi. Il s'agit de Larry Meyers, vérificateur général adjoint et de Raymond Dubois, vérificateur général adjoint. Ils sont tous deux responsables de l'administration de nos activités de vérification et ils m'accompagnent pour me venir en aide si jamais il m'arrivait de m'empêtrer dans une question approfondie.

Monsieur le président, j'avais l'impression que c'était notre bande vidéo qui allait servir de déclaration préliminaire ici aujourd'hui. Je constate que l'appareil n'est pas installé et donc, si vous me le permettez, je vais tenter d'aborder les principales questions du chapitre 1, ce qui pourra peut-être servir au Comité à établir l'ordre de priorité des sujets du rapport de cette année.

Il y a cependant une question que j'aimerais aborder avant de passer à cela. Comme vous le savez, le rapport annuel fait couler beaucoup d'encre. La première manchette dont j'ai eu connaissance, à 6 heures ce matin, c'est celle du *Globe and Mail* qui avait été livré à ma porte à 3 heures. Selon cette manchette, le vérificateur général aurait déclaré qu'il n'était pas nécessaire d'augmenter l'impôt fédéral.

Or, je n'ai jamais rien dit de semblable et je n'arrive pas à comprendre comment les journalistes ont pu tirer ce genre de conclusion à partir de ce qui a été écrit ou de ce qui a été dit. Encore une fois donc, c'est un de ces cas où la personne qui rédige l'article n'a rien à voir avec celle qui rédige la manchette. Selon moi, la manchette n'a rien à voir avec le contenu de l'article. Je ne sais pas comment la chose est arrivée. Ceux qui composent les manchettes des journaux ne me demandent pas mon avis. Donc, si les députés se demandaient ce que j'avais dit au juste, je peux leur dire que mes propos ne s'apparentaient en rien au contenu de cette manchette.

Le président: Votre bureau a-t-il publié un rectificatif?

M. Dye: Non.

Le président: Continuez.

M. Dye: Bon, eh bien laissez-moi parler du rapport. Je vais m'efforcer de vous signaler les numéros de paragraphe au passage. Le chiffre à gauche de la décimale représente le chapitre et celui de droite représente le paragraphe. Le paragraphe 1.7 contient le thème du rapport et il s'agit d'une question qui reviendra dans bon nombre de chapitres.

Il est question de gestion des deniers publics en période d'austérité. Voilà le thème de notre neuvième rapport annuel. Si vous passez maintenant au paragraphe 1.20, vous verrez que nous y abordons le contrôle et l'obligation de rendre compte dans les sociétés d'État.

[Texte]

Some of you will remember the amendments made to the Financial Administration Act back in 1984, which have now had some time to operate. We have been through the whole cycle, pretty much, of the special examinations, which was a significant new feature of what was then Part XII, now Part X of the Financial Administration Act.

My impression is that accountability is being well served in the Crown corporations, which is a very significant improvement. It seems to be legislation that is passing the test of time and we are satisfied with it.

There is one question that was left untouched back in 1984 with respect to the control over exempt corporations—all the cultural corporations, so you had CBC, the National Arts Centre, Canada Council; that type of organization.

They felt at the time and argued persuasively that they should not be under the same regime of accountability that other commercial Crown corporations should be under because of the unique character of those corporations.

Consequently, the government decided to exempt I think it was eight corporations—also included was the Bank of Canada, which is not a cultural corporation—from the accountability regime.

Now, I do not want to suggest to you that exactly the same formula applied to the commercial Crown corporations should be applied to the cultural corporations, but it seems to me there is merit in finishing off the job; that one part with those eight corporations have been left untouched.

I am told that in the provisions of the new Canadian Broadcasting Corporation Act—I think it has had first reading, but I may be wrong—I think they have built in similar-type accountability provisions in there for setting out the responsibilities of directors for internal audit, special examination, that type of activity. That leaves seven that probably should be looked at by Parliament.

When we did the project last year—you might remember it as the Nova Scotia energy, mines and resources chapter—it was actually four provinces, but only one got highlighted in the media.

The question was asked, are we auditing “smart” enough in that we have provincial auditors, we have federal auditors, we have all kinds of people who are auditing on behalf of those who have a stake in good accountability somewhere in the chain in events.

[Traduction]

Certains d'entre vous se souviendront des modifications apportées à la Loi sur la gestion des finances publiques en 1984. Les changements en question sont en vigueur depuis un certain temps déjà. Le régime des examens spéciaux, qui constituait l'une des nouvelles caractéristiques importantes de la partie XII de l'ancienne de la Loi sur l'administration financière, qui est désormais la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques, a été appliquée durant un cycle complet, à toutes fins pratiques.

J'ai l'impression que les nouvelles mesures ont favorisé l'obligation de rendre compte dans les sociétés d'État, ce qui constitue une amélioration très considérable. À l'usage, la mesure législative s'avère pertinente et nous en sommes satisfaits.

En 1984, cependant, rien n'avait été fait au sujet du contrôle de l'ensemble des sociétés culturelles et je pense à Radio-Canada, au Centre national des Arts, au Conseil des Arts du Canada, et aux autres organismes du genre.

Les représentants de ces sociétés ont fait valoir à l'époque, de façon fort convaincante, qu'elles ne devraient pas être assujetties aux mêmes règles d'imputabilité que les autres sociétés d'État commerciales, en raison de la nature particulière de leurs activités.

Par conséquent, le gouvernement a décidé d'exempter du régime d'imputabilité quelque huit sociétés—et ce groupe englobait également la Banque du Canada, qui n'est pas un organisme à caractère culturel.

Je ne prétendrai pas qu'il faille appliquer exactement la même formule aux sociétés culturelles que celle qui a été appliquée aux sociétés commerciales, mais il me semble qu'il vaudrait la peine de terminer la tâche pour englober ces huit sociétés qui n'ont pas été touchées.

Selon les renseignements dont je dispose, le nouveau projet de loi sur la Société Radio-Canada—qui a été adopté en première lecture, à moins que je ne me trompe—contient des dispositions analogues en matière d'imputabilité, qui définissent les responsabilités des membres du conseil en matière de vérification interne, d'examen spéciaux et d'activités du genre. Il reste donc sept sociétés sur lesquelles le Parlement devrait peut-être se pencher.

Nous avons effectué l'an dernier un projet de vérification—dont vous vous souviendrez peut-être comme étant le chapitre touchant le secteur de l'énergie, des mines et des ressources de la Nouvelle-Écosse—qui, de fait, portait sur quatre provinces, même si une seule d'entre elles a attiré l'attention des médias.

Or, dans le cadre de ce projet, on nous a demandé si nos méthodes de vérification étaient assez raffinées. Nous avons des vérificateurs provinciaux, des vérificateurs fédéraux, toutes sortes de gens qui font des vérifications pour le compte de ceux qui ont intérêt à ce que l'obligation de rendre compte soit respectée.

[Text]

I suggested to you last year that we should consider looking at different concepts of auditing; having auditors rely on one another more to reduce the cost of auditing, and yet at the same time ensure that stakeholders up and down the chain of the local government or the federal government or the provincial government should co-ordinate their activity.

I am not saying that the perfect system is to have only one auditor do this work, and maybe it could be the provincial auditor, but I think more co-operation is possible. I would like to see some more consideration of the notion of a single audit. I think it would meet the needs of stakeholders, give you better audit coverage and cost less.

I am on paragraph 1.37. I have not heard yet the response from the House of Commons or the Senate and then ultimately, the Library—which we would propose to sweep in—to an audit of Parliament, but based on preliminary discussions and good staff work on both sides, my understanding is that we will be proceeding. I do not have official confirmation yet.

• 0950

When you move to paragraph 1.51, we talk about the Department of National Revenue. There is a whole chapter on that, chapter 19. We think if the government wishes to, it has an opportunity to collect substantially more taxes owing to the government by putting more assessors on the job.

There is a remarkable leverage. If you pay a tax assessor \$40,000, say, plus his benefits, he is probably costing the government \$45,000 to \$50,000. It is likely, based on available statistical information, that one additional assessor will generate something over \$700,000 of revenue. You are getting a pretty good investment return of perhaps 20 times.

I think it is worth it. It is a matter of political sensitivity, of how oppressive the government is seen to be: whether the tax collectors are being too eager to collect tax. There would of course be the resulting feedback that all Members of Parliament would get.

Paragraph 1.53 takes some comments resulting from our audit of the federal sales tax, the existing manufacturers' sales tax over in the excise tax department. The full story is told in chapter 4, I think it is. We see two problems there.

One is a decision to allow leakage, if that is a fair term, of some \$350 million a year by not plugging a loophole. I am told the reason for that was that burdensome red tape would need to be in place and the government felt that to put it in place for such a short time would not be worth the irritation of tax filers or the extra effort by the

[Translation]

L'an dernier, je vous avais proposé qu'il serait utile pour nous d'envisager diverses formules de vérification; il serait avantageux par exemple que les vérificateurs se fient davantage l'un à l'autre pour réduire les coûts de vérification, tout en veillant à ce que tous les intéressés, au niveau local, au niveau provincial et au niveau fédéral, coordonnent leurs activités.

Je ne veux pas laisser entendre par là qu'il serait préférable de confier ce travail à un seul vérificateur—il pourrait s'agir du vérificateur provincial—, mais j'estime qu'il est possible de collaborer davantage. Je souhaite que nous nous intéressions davantage à la notion de vérification combinée. Ce genre de vérification correspond aux besoins des intéressés, améliore la couverture de la vérification et coûte moins cher.

J'en suis maintenant au paragraphe 1.37. La Chambre des Communes, le Sénat et aussi la Bibliothèque du Parlement—que je propose d'englober dans la même initiative—n'ont pas encore réagi à ma proposition d'une vérification du Parlement. Cependant, compte tenu des discussions et des travaux préliminaires entrepris de part et d'autre, je crois comprendre que le projet ira de l'avant. Je n'en ai pas encore de confirmation officielle.

Au paragraphe 1.51, nous abordons le ministère du Revenu national. Nous y consacrons tout le chapitre 19. Nous pensons que si le gouvernement le souhaite, il pourrait percevoir des recettes supplémentaires en faisant appel à un plus grand nombre de vérificateurs.

Le coefficient d'accroissement est tout à fait remarquable. Si le gouvernement verse disons 40,000\$ plus avantages à un vérificateur, il lui en coûtera probablement de 45,000\$ à 50,000\$. D'après les données statistiques disponibles, on peut dire que fort probablement ce vérificateur supplémentaire ira chercher plus de 700,000\$ de recettes. C'est là un coefficient de peut-être 20, un excellent rendement sur l'investissement.

Je pense que cela vaut la peine. C'est une question délicate sur le plan politique, jusqu'à quel point le gouvernement apparaît-il oppressif: les percepteurs d'impôt font-ils preuve de trop de zèle. Évidemment, tous les députés en entendraient parler si c'était le cas.

Au paragraphe 1.53, vous trouverez quelques commentaires consécutifs à notre vérification au ministère du Revenu national, Douanes et accises, de la perception de la taxe de vente fédérale, soit l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants. Les détails sont donnés au chapitre 4, je pense. Nous avons relevé deux problèmes.

Il y a d'abord la décision de permettre la—comment dire?—disparition de quelque 350 millions de dollars par année de recettes fiscales en ne faisant pas échec à une échappatoire. On m'a expliqué cette situation en disant qu'il serait très compliqué d'y mettre fin et donc le gouvernement estimait qu'il ne valait la peine ni

[Texte]

government. As a consequence, there is a significant loss of revenue to the government.

While we were auditing in the excise branch and auditing the federal sales tax, we have, in chapter 18, commented about implications for the goods and services tax. I think we advised Parliament of the potential administrative problems. We think, without trying to in any way indicate a political dimension to this thing—we think in terms of straight public administration—the department is going to have a formidable challenge to be operating with people in place, trained to do their task, on day one. We are talking here of \$2 billion a month coming in. We cannot afford the leakage, to have a sloppy start.

There is also a concern of winding down the old tax. The federal sales tax will be generating something like \$15 billion to \$17 billion in its final year, so you are looking at \$1.5 billion a month coming in. That must close off correctly. We cannot afford any leakage on the old tax, either. Each of these dollars is required.

I think it is in keeping with the directions from this committee to be timely in our comments, so we have indicated to you some of the concerns that we see creating a formidable challenge for the excise people as they go into a new regime.

In paragraph 1.67 we touch on accountability and this concept of improved ministerial authority and accountability, IMAA. I am sure you will hear more of this as we go on. Our concern is that the initiative is now maturing, and yet there are very few departments that are opting into IMAA. I have told this committee before that it looks good on paper and I will have to wait and see how it works out, but not enough departments are signing up fast enough. I think we have a need here to have leadership in order to implement this concept.

• 0955

I have mentioned to your committee before, Chairman, the concerns I have about having meaningful cost and performance data. In our view, this still is a very significant problem. The data bases are not being built. The information is not going to exist. The whole concept is founded on good management data, good costing data and good accounting information. The systems are not in place yet or even soon to be in place in order to give management the information they need to manage

[Traduction]

d'encourir la colère des contribuables ni de faire un effort particulier vu le peu de temps que durera cette situation. Par conséquent, le gouvernement perd des recettes considérables.

Dans le cadre de la vérification de la Direction de l'accise, nous avons effectué une vérification de la perception de la taxe fédérale de vente et au chapitre 18, nous abordons l'incidence du travail de cette direction sur la perception de la taxe sur les produits et services. Je pense que nous avons déjà prévenu le Parlement des éventuels problèmes administratifs. Sans vouloir porter de jugement politique, nous pensons, uniquement sur le plan de l'administration publique, que le ministère aura bien du pain sur la planche s'il souhaite avoir du personnel compétent en place à compter du premier jour. Il s'agit de recettes fiscales de deux milliards de dollars par mois. Nous ne saurions nous offrir le luxe de démarrer sur un pied chancelant.

Nous nous préoccupons également du fait qu'il faudra cesser de percevoir l'ancienne taxe. En effet, la taxe de vente fédérale, au cours de sa dernière année, permettra d'aller chercher quelque 15 à 17 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de dollars par mois. Il faut fermer les livres correctement. Nous ne pouvons pas non plus nous permettre de ne pas toucher toutes les recettes dues en vertu de l'ancienne taxe. Nous avons besoin de tout cet argent.

Dans le but de suivre le conseil que ce Comité nous a donné de formuler des commentaires pertinents, nous vous avons mentionné quelques-unes de nos préoccupations face au défi considérable que devra relever le personnel de la Direction de l'accise au début de ce nouveau régime.

Au paragraphe 1.67 où nous abordons la nécessité de rendre des comptes et le concept de l'accroissement des pouvoirs et responsabilités ministériels (APRM). D'ailleurs, il en sera question plus tard. Nous nous inquiétons de constater que maintenant que cette initiative s'est concrétisée, il y a toujours très peu de ministères qui l'ont adoptée. J'ai déjà dit aux membres de ce Comité que l'APRM semblait intéressant sur papier mais qu'il me faudrait attendre pour en juger. Or un nombre insuffisant de ministères l'adoptent, et trop lentement. Il faudrait, je pense, un chef de file afin de mettre en oeuvre cette idée.

Monsieur le président, j'ai déjà parlé devant votre comité de nos préoccupations au sujet de notre accès à de bonnes données sur les coûts et les rendements. D'après nous, cela constitue toujours un problème très important. On ne constitue pas de banques de données. Ces renseignements n'existeront pas. Tout le concept est fondé sur de bonnes données sur la gestion, les coûts et la comptabilité. Les systèmes qui fourniraient les renseignements dont a besoin la direction afin de bien

[Text]

intelligently. I think this is going to be a very serious problem for the successful implementaton of IMAA.

In paragraph 1.74 and following, I touch on the whole Petrofina story going back to 1981 and how it turned out ultimately, with the Supreme Court of Canada telling us that we were knocking on the wrong door. We ought not to try to force our opportunity to have access to information as given to us by section 13 of our act. The courts have told us to use section 7 and not to try to enforce our rights of access, just report to Parliament. They said the court is not the place to ask; we should take our case to Parliament.

We had already done that in the Petrofina case and then wound up in court at the recommendation of the Prime Minister. This whole exercise, in my view, is now closed. I have no intention of finishing the audit of Petrofina because it is a stale story now. Much of the relevant information is in the public domain. I do not feel it is a good use of public funds, nor do I feel there is any political support to proceed. I would be interested if there were political support, but I have not heard of any.

This leads us to another situation I touch on in paragraph 1.01, namely, the problem of being denied information on travel expenses by ministers. This is not a bureaucratic stately dance. This is a political decision, and it has been much in the papers.

This is the second such denial, and I view this as a very serious situation. If indeed this office is to assist Members of Parliament to hold the government of the day accountable, we play an important role in the democratic process. I must say I view the denial with very extreme seriousness. If we are going to have more of this, this office will have to take appropriate action, part of which will be an immensely angry Auditor General, whether it be me or my successor.

The courts pointed out quite adroitly, I think, that the reporting under section 7 had its own impacts. I am sure governments of the future will be mindful of the power to report to a democratic Parliament. I certainly do not like being denied, especially when we are dealing with what in my view is merely normal expenses paid out of departmental funds. This office will not take the next occasion lying down by being pleasant about it.

In paragraph 1.110, I remind Members of Parliament that I am concerned about the quality of information you receive. I do not think you do get all the information you need when it comes to the Canada Assistance Program, the foreign exchange operations or the financial statements of Canada. We could do better. I understand on the Health and Welfare side the minister has already to

[Translation]

gérer, ne sont pas encore en place et ne le seront pas dans une proche avenir. J'estime que cela va compromettre la mise en application de l'APRM.

Aux alinéas 1.74 et suivants, je commence à discuter de toute l'affaire Petrofina depuis 1981 et de son dénouement, à savoir le fait que la Cour suprême du Canada nous a dit que nous frappions à la mauvaise porte. On nous a dit aussi que nous ne devons pas tenter de trop profiter du droit d'avoir accès à l'information que nous garantissait l'article 13 de notre loi. Les tribunaux nous ont dit de nous prévaloir de l'article 7 et de ne pas essayer de faire respecter nos droits d'accès, mais de simplement faire rapport au Parlement. Ils ont dit que ce ne sont pas les tribunaux mais plutôt le Parlement qui devraient être saisis de ce dossier.

C'est ce que nous avons déjà fait dans l'affaire Petrofina pour ensuite nous retrouver devant les tribunaux sur la recommandation du premier ministre. Selon moi, tout ce processus est maintenant terminé. Je n'ai pas l'intention de compléter la vérification des comptes de Petrofina parce que cela n'intéresse plus personne. Beaucoup des renseignements pertinents ont été rendus publics. Il ne constituerait pas une saine gestion des fonds publics que de procéder; et il n'y a pas d'appui politique pour une telle démarche. S'il y avait de l'appui politique cela m'intéresserait de continuer, mais rien ne semble indiquer que ce soit le cas.

Cela nous amène à une autre situation que je décris à l'alinéa 1.01, à savoir le problème de se voir refuser des renseignements sur les frais de déplacement des ministres. Il ne s'agit pas d'un petit jeu bureaucratique. Il s'agit plutôt d'une décision politique qui a fait couler beaucoup d'encre récemment.

C'est le deuxième refus de ce genre, et je considère que cela constitue une situation très grave. Si nous sommes en effet chargés d'aider les députés à exiger que le gouvernement réponde de ses actes, nous jouons un rôle important dans le processus démocratique. Je considère que ce refus est extrêmement grave. Si ce genre de chose se répète, ce bureau sera obligé d'adopter des mesures adéquates; si cela se répète, cela va attirer les foudres du vérificateur général, que ce soit moi ou mon successeur.

Les tribunaux ont signalé, avec justesse selon moi, que les rapports stipulés dans l'article 7 avaient leur propre incidence. Je suis certain que des gouvernements futurs respecteront ce pouvoir de faire rapport à un Parlement démocratique. Je n'admets pas du tout qu'on me refuse des renseignements, surtout lorsqu'il est question de ce qui, d'après moi, n'est que des frais courants payés à même les fonds ministériels. Si cela se reproduit nous n'allons pas encaisser sans broncher.

À l'alinéa 1.110, je rappelle aux députés que je suis préoccupé par la qualité des renseignements qui vous sont fournis. J'estime que lorsqu'il est question du Programme d'aide du Canada, des opérations de change ou des états financiers du Canada, vous ne recevez pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Un redressement s'impose. Pour ce qui est du ministère de la Santé

[Texte]

committed to upgrade the information and to bring it to you. He is required to by law; they have failed to. I think this is a very constructive, positive response.

The Public Accounts of Canada were tabled recently—the day before we tabled, I think. In there you have my audit opinion on the Public Accounts. Again, they are qualified. This committee has encouraged us to seek ways to eliminate the reservations. I have done my best to suggest ways to the government to eliminate reservations. We still have three significant problems in the Public Accounts of Canada, and I discuss those in chapter 2.

• 1000

One question that I think is pressing and may be of interest to your committee, Mr. Chairman, is that of sovereign loans. EDC, in my view, has insufficient recognition of the risk associated with sovereign loans. I have qualified their financial statements, and I brought it to your attention in this report.

We also have sovereign loans in the Canadian Wheat Board, and there as well I am concerned that there is insufficient recognition. I think we say that approximately \$1.5 billion should be added to the accumulated deficit to recognize the diminution in value of the Polish wheat loans. The Canada account within the government itself has sovereign loans. I think the policies of the government are out of step with reality. There is risk, in my view, associated with sovereign loans. Major institutions have come to recognize that.

The Public Accounts Committee in Great Britain were concerned about the response of their Auditor General to their ECGD, which is a body similar to our Export Development Corporation, although it is a department there rather than a crown corporation. You followed up as the British did and recommended more study. Your Public Accounts committee has recommended more study. I would like to see that happen, because I do not like qualifying; I do not like misleading statements. This can be corrected. The World Bank is making significant provisions. The IMF is making significant provisions. The British have changed. Canada used to be a leader; we are slipping behind. This is an important area. It can be fixed, and I would recommend that your committee take another look at it. You have already indicated interest in further support and I thank you for that. But we have to get on with this and get rid of that question.

We also have reservations on not consolidating the Crown corporations. The government says it recognizes all

[Traduction]

nationale et du Bien-Être social, le ministre s'est déjà engagé je pense à vous fournir des renseignements plus pertinents. La loi exige qu'il le fasse; le ministère ne l'a pas fait. Je pense qu'il s'agit là d'une réaction positive.

Les Comptes publics du Canada ont été déposés récemment—la veille du dépôt de notre rapport, il me semble. Dans ce rapport vous trouverez mon opinion en tant que vérificateur des Comptes publics. Mais là encore, il y a des réserves. Ce comité nous a encouragés à chercher des moyens pour éliminer ces réserves. J'ai fait de mon mieux pour recommander au gouvernement des moyens de les éliminer. Nous avons toujours à faire face à trois problèmes importants concernant les Comptes publics du Canada; je traite de ces problèmes dans le deuxième chapitre.

Une question qui est urgente à mon avis et qui intéressera peut-être votre Comité, monsieur le président, est celui des prêts aux pays souverains. J'estime que la SEE a une comptabilisation insatisfaisante des risques représentés par les prêts aux pays souverains. J'ai exprimé une réserve dans leurs états financiers, et j'ai signalé ce fait dans le rapport.

La Commission canadienne du blé, a également consenti des prêts à des pays souverains et là encore je pense que la comptabilisation est insatisfaisante. Nous disons qu'il faudrait ajouter environ 1,5 milliard de dollars au déficit accumulé pour tenir compte de la diminution de la valeur des prêts consentis à la Pologne pour l'achat du blé. Le compte du Canada du gouvernement lui-même contient des prêts à des pays souverains. À mon avis, les politiques du gouvernement sont en porte-à-faux avec la réalité. À mon avis, les prêts aux pays souverains présentent un risque. Plusieurs grands organismes ont reconnu ce fait.

Le Comité des comptes publics de la Grande-Bretagne s'est préoccupé du rapport de son vérificateur général concernant l'ECGD, qui est un organisme semblable à notre Société pour l'expansion des exportations, même si c'est un ministère plutôt qu'une société de la Couronne. Votre Comité des comptes publics, tout comme celui de la Grande-Bretagne, a recommandé d'autres études. J'espère que cela se fera, car je n'aime pas exprimer des réserves, et je n'aime pas les états financiers qui induisent en erreur. On peut corriger cette situation. La Banque mondiale prévoit des réserves importantes, tout comme le Fonds monétaire international. On a changé les pratiques au Royaume-Uni. Par le passé, le Canada était un chef de file, mais maintenant nous prenons du retard. C'est un domaine important. On peut corriger ce problème, et je recommande que votre Comité réexamine cette question. Vous avez déjà indiqué un certain intérêt pour cette question, et je vous en remercie. Mais il faut qu'on fasse quelque chose pour résoudre ce problème.

Nous avons également des réserves parce que le gouvernement n'inclut pas les sociétés d'État dans l'entité

[Text]

liabilities and then fails to recognize pension liabilities for the indexed portion of the Public Service pension plan.

When we go to the paragraphs following 1.153, you see a series of calls for greater efficiency throughout the government. There are opportunities for the government to take advantage of technology and better management. I urge the government to do that in order to save considerable sums of money. We have brought to your attention, in chapter 7 about telecommunications, the opportunity to manage the data communications smarter. There is an opportunity to save \$45 million almost immediately, just by changing the way we contract with utilities. And \$45 million is a big chunk of money that we could avoid spending just by managing smarter.

We have done a study on the Canadian Coast Guard. We think there is a potential for major savings in the \$183 million of operating costs and \$2.5 billion worth of replacement costs. We demonstrate that by better managing the unions, the staff, and the utilization of ships you could get along at the same level of service with five fewer ships. That is a very significant saving.

In paragraph 1.59 I bring to your attention my concerns about poor quality assurance. The Department of Supply and Services attempts to ensure that we get good quality in the goods and services that we purchase. On the goods, they have succeeded in the low-tech area by inspecting goods that are simple. It is easy to tell whether a pencil or a paper clip is functioning properly. When you get into the more complex things that government buys today, such as computers or F-18s, you cannot just make a final inspection and say you have a good product. What is required is good quality assurance built into the manufacturing all through the process.

The government in 1979 shut down the quality assurance group, and I think that has had implications for the quality of goods that taxpayers buy to operate the government. It also has a very significant effect on the quality of manufacturing in this country and our international competitiveness. We are not building-in the same style of quality assurance that our competitors in Japan and in Europe accept as normal in their manufacturing processes.

• 1005

I cannot put dollars and cents on this, but I believe it to be a serious problem in the manufacturing sector and in our purchasing processes for goods for public consumption.

[Translation]

comptable du gouvernement. Le gouvernement prétend comptabiliser tout le passif, mais ne comptabilise pas le passif attribuable aux dispositions d'indexation dans les régimes de pension de la Fonction publique.

Dans les paragraphes qui suivent le paragraphe 1.153, on demande une plus grande efficacité dans toutes les activités du gouvernement. Il y a des possibilités pour le gouvernement de profiter de la technologie et d'une meilleure gestion. J'encourage le gouvernement à ce faire afin de réaliser des économies importantes. Dans le chapitre 7, concernant les télécommunications, on signale la possibilité de mieux gérer la téléinformatique. On pourrait épargner 45 millions de dollars presque immédiatement, simplement en modifiant la façon de conclure des contrats avec les services publics. Il s'agit d'une somme importante qu'on pourrait économiser simplement en ayant des pratiques de gestion plus intelligentes.

Nous avons fait une étude sur la Garde côtière canadienne. Nous pensons qu'il serait possible de réaliser des économies considérables sur les coûts de fonctionnement de 183 millions de dollars et sur les coûts de remplacement de 2,5 milliards de dollars. Nous démontrons qu'avec une meilleure gestion des syndicats, du personnel et de l'utilisation des navires, la Garde côtière pourrait offrir le même niveau de service avec cinq navires de moins. C'est une économie très importante.

Dans le paragraphe 1.59, je signale mes préoccupations concernant les pratiques déficientes d'assurance de la qualité. Le ministère des Approvisionnements et des Services cherche à s'assurer que les biens et services que nous achetons sont de bonne qualité. Le ministère a atteint cet objectif dans le cas de produits peu complexes grâce à ses services d'inspection. Il est facile de déterminer si un crayon ou un trombone fonctionne correctement. Cependant lorsqu'il s'agit de produits plus complexes, par exemple d'ordinateurs ou de F-18, on ne peut pas se contenter d'une inspection finale pour déclarer que le produit est bon. Il faut avoir de bonnes pratiques d'assurance de la qualité dans tout le processus de fabrication.

En 1979, le gouvernement a éliminé le groupe d'assurance de la qualité, et je pense que ce geste est lourd de conséquences en ce qui concerne la qualité des biens qu'achètent les contribuables pour faire fonctionner le gouvernement. Cette mesure a également une incidence très importante sur la qualité de la fabrication au pays et sur notre compétitivité internationale. Nous n'avons pas les mêmes pratiques d'assurance de la qualité que nos concurrents au Japon et en Europe acceptent comme étant partie intégrante du processus de fabrication.

Je ne peux pas attribuer de chiffres à ce problème, mais je pense qu'il représente une grave difficulté dans le secteur manufacturier et dans les achats de biens du gouvernement.

[Texte]

I close the chapter calling for a need for better management. We have some good management techniques in place, such as incentive programs, but the government is not using them intelligently and is not encouraging them. There are great opportunities for improved management and all of us have a stake in better public administration. These are not difficult things to achieve. Existing policies could be followed up with more vigour.

When you look at countries such as the United Kingdom, Australia, Sweden and New Zealand, you see very significant changes in how public administration is carried out. They are so significant that some would call them radical, but they seem to be working and my impression is that the governments are becoming more efficient. They are delivering their programs at less cost and there is a very significant benefit to the country as the cost of government descends.

That will take radical reform. It means going back and looking at the whole process, rather than working at the margins of existing legislation; it means going back and looking at the whole process. We have a difficult problem in the federal public service with very burdensome, archaic legislation making it very difficult for managers to manage intelligently.

Public servants are, I think, doing a good job of trying to deliver more with fewer resources. The government has received a good response in the last four or five years, as the cuts are really beginning to bite. But they cannot go on forever, and I think the real answer is in getting the formula right in the first place. So I encourage the government to take serious action to achieve more productive management. The time to act is now. You can create a better environment, save money, and have happier people. There are so many benefits to be derived from the opportunities that present themselves. Unfortunately, successive governments have talked about these things and talked about them some more. It is time to do something.

That takes you through chapter 1 and I would be happy to answer any questions.

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): My first question is on auditing of artistic activities of organizations such as the NAC. What type of auditing would you have in mind? Would it be value-for-money accounting, such as you have been presenting to us? Or would it cover the correctness of their accounting, of their books?

M. Dye: Il y a deux processus. Il y a d'abord la vérification des états financiers qui se fait chaque année. Pour l'optimisation des ressources, il serait nécessaire d'avoir un nouveau régime. Il faut demander ce même type de vérification, ces mêmes examens spéciaux pour les autres sociétés de la Couronne. Nous avons terminé la

[Traduction]

Je termine le chapitre en signalant notre besoin d'une meilleure gestion. Nous avons de bonnes techniques de gestion, par exemple les programmes d'incitation, mais le gouvernement ne s'en sert pas de façon intelligente et ne les favorise pas. Bien des secteurs invitent à une meilleure gestion, et nous avons tous intérêt à ce que l'administration publique soit assainie. Ce ne sont pas des objectifs qui sont difficiles à atteindre. Les politiques actuelles pourraient être appliquées avec davantage de vigueur.

Des pays comme le Royaume-Uni, l'Australie, la Suède et la Nouvelle-Zélande ont fait des changements importants dans le fonctionnement de leur administration publique. Certains des changements sont tellement importants que certains les qualifieraient de radicaux, mais ils semblent donner de bons résultats et j'ai l'impression que les gouvernements deviennent plus efficaces. Les programmes coûtent moins cher, et le pays bénéficie de façon considérable de cette baisse des coûts du gouvernement.

Cela nécessite une réforme radicale. Il faut réexaminer tout le processus, plutôt que d'apporter des modifications mineures aux lois actuelles. La fonction publique fait face à un problème majeur à cause de lois très archaïques qui font qu'il est difficile pour les gestionnaires de travailler de façon intelligente.

À mon avis, les fonctionnaires réussissent bien dans leurs efforts pour faire davantage avec moins de ressources. La réaction depuis quatre ou cinq ans a été bonne, mais maintenant les compressions budgétaires commencent à se faire sentir. Comme la situation ne peut pas durer indéfiniment, cependant, je pense que la solution est de commencer avec de bons principes. Donc j'encourage le gouvernement à prendre des mesures sérieuses pour avoir une gestion plus productive. C'est le moment d'agir. Le gouvernement peut créer un meilleur climat, économiser de l'argent et avoir des employés plus épanouis. Il y a donc énormément d'avantages à tirer des possibilités qui se présentent. Malheureusement, différents gouvernements se sont contentés de parler de ces problèmes puis d'en reparler. Le temps est venu de passer aux actes.

Ceci met fin à mon résumé du chapitre 1. Je serai heureux de répondre à vos questions.

M. Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Ma première question porte sur la vérification des activités artistiques d'organismes tel que le CNA. De quelle sorte de vérification s'agit-il? S'agit-il de l'optimisation des ressources, dont vous nous avez parlé? Ou s'agirait-il d'une vérification de l'exactitude des comptes?

Mr. Dye: There are two processes. First, there is the annual audit of financial statements. A value-for-money audit would require a new system. This same type of audit, these same special studies would have to be requested for other Crown corporations. We have concluded our value-for-money audit of the Canadian

[Text]

vérification d'optimisation des ressources pour Radio-Canada et pour la majorité des autres sociétés, mais nous ne sommes pas le vérificateur de la Banque du Canada.

M. Bellemare: En faisant cela, ne deviendriez-vous pas par le fait même un critique? Si vous avez une aversion pour le néo-classicisme, allez-vous commencer à dire que la banque des arts, par exemple, ne devrait pas se lancer dans le néo-clacissisme parce que c'est dépassé? Ou encore, si vous n'aimez pas la musique orchestrale, allez-vous dire que le Centre national des arts devrait plutôt présenter le *World of Wrestling*? Bien sûr, j'exagère.

• 1010

En allant au-delà des chiffres, au-delà de la tricherie et de la fraude, et en vous mêlant des décisions artistiques, ne courez-vous pas le risque de créer une polémique nationale?

M. Dye: Je pense que ce n'est pas un risque trop grand. Nous avons fini la majorité des groupes culturels et les vérifications d'optimisation des ressources de toutes les agences et de tous les ministères du gouvernement, ainsi que de la majorité des sociétés de la Couronne, sans préjugés.

Le secret est d'avoir des critères objectifs et de vérifier en fonction des critères. Je pense avoir éliminé tous les préjugés. Le résultat est une vérification et un rapport très objectifs, sans préjugés.

M. Bellemare: La réponse est réconfortante.

Vous avez dit que vous n'aviez pas l'appui politique nécessaire pour poursuivre vos vérifications à Pétro-Canada ou Petrofina. Vous semblez passer de Pétro-Canada à Petrofina assez vite. C'est sûrement la même chose au bout de la ligne.

Vous avez dit que vous n'aviez pas d'appui politique. Ne vouliez-vous pas plutôt parler de l'appui parlementaire? À mes fines oreilles, «politique» veut dire les conservateurs, les néo-démocrates, les libéraux, tandis que «parlementaire» veut dire tout le monde ensemble.

M. Dye: Permettez-moi de vous donner une précision. Le sujet de vérification serait l'acquisition des sociétés de Petrofina par Pétro-Canada. Je parlais de tous les parlementaires en général, et non de chaque parti.

M. Bellemare: Alors, il s'agit de l'appui parlementaire?

M. Dye: Le groupe ensemble. Le Parlement ne m'a pas laissé entendre qu'il était nécessaire que le vérificateur général vérifie les acquisitions.

M. Bellemare: Je vous aime bien, et je ne veux pas que les conservateurs pensent que vous faites cela pour l'opposition. C'est pour votre rapport.

M. Dye: Je parlais aussi de l'opposition, puisque je parlais de tout le Parlement.

M. Bellemare: Vous avez parlé des *sovereign loans*. Vous mentionnez souvent la Pologne. Est-ce qu'il y a

[Translation]

Broadcasting Corporation and for most other Crown corporations, but we are not the auditor of the Bank of Canada.

Mr. Bellemare: By auditing such institutions, do you not become a sort of critic? If you have an aversion to neo-classicism, say, are you going to tell the Art Bank not to purchase neo-classical works because the style is out of fashion? Or if you do not like orchestral music, are you going to tell the National Arts Centre to present the "World of Wrestling" instead? Obviously, I am overstating to make my point.

By going beyond figures, beyond issues of cheating and fraud, and by getting involved in artistic decisions, are not you running the risk of causing a national controversy?

Mr. Dye: I do not think there is much danger of that. We have finished auditing most of the cultural groups and we have completed the value-for-money audits of all government departments and agencies, and most of the Crown corporations, without introducing any bias of our own.

The secret is to have objective criteria and to audit on the basis of these criteria. I think I have eliminated all the biases. The result is that we have a very objective, unbiased audit and report.

Mr. Bellemare: Your answer is comforting.

You said that you did not have the political support required to pursue your audit of Petro-Canada or Petrofina. You seem to move from Petro-Canada to Petrofina rather quickly. I am sure it comes to the same thing in the end.

You said that you did not have the political support. Did you not mean to refer to the support of Parliament? To me, the word "political" refers to the Conservatives, New Democrats and Liberals, while the word "parliamentary" refers to everyone together.

Mr. Dye: Let me clarify one point. The subject of the audit was the acquisition of Petrofina by Petro-Canada. I was referring to parliamentarians generally, and not to individual parties.

Mr. Bellemare: So you were referring to the support of Parliament?

Mr. Dye: To the group as a whole. Parliament did not give me the impression that it was necessary for the Auditor-General to audit acquisitions.

Mr. Bellemare: I like you, and I do not want the Conservatives to think that you are working for the opposition. You do it for your report.

Mr. Dye: I was also referring to the opposition, because I was referring to Parliament generally.

Mr. Bellemare: You talked about sovereign loans and referred to Poland quite often. Are there other countries

[Texte]

d'autres pays? On peut sympathiser avec la Pologne ces jours-ci, parce qu'il y a là un renouveau.

M. Dye: On parle de 39 pays qui présentent une faiblesse financière.

M. Bellemare: Il y a des pays pour lesquels on a de la sympathie, comme la Pologne qui veut se développer. Il y a d'autres pays qui ne sont peut-être pas aussi sympathiques parce qu'ils sont dirigés par des gens qui ressemblent drôlement à des criminels ou qui sont habillés comme les membres de l'ancienne gestapo et qui gardent tout l'argent qu'on leur donne.

Est-ce que vous avez fait une distinction entre les pays qui essaient de se développer, comme la Pologne, et les autres pays dirigés par un dictateur qu'on soupçonne de placer l'argent à des fins personnelles, peut-être en Suisse?

• 1015

Est-ce que vous avez établi des catégories pour ces 39 pays?

Mr. Dye: No, we auditors have not made a distinction. Perhaps the distinction is made by various lenders, such as the policy people in Finance and over at EDC. Our distinction is based only on their ability to pay.

M. Bellemare: J'ai un peu de difficulté à accepter votre réponse. Vous faites une distinction seulement en ce qui concerne la capacité de payer. Voulez-vous dire que la morale n'existe plus tout à coup? Vous prêtez à un gangster parce qu'il peut vous rembourser, mais vous ne prêtez pas à un pauvre parce qu'il ne peut pas vous rendre l'argent.

The Chairman: Mr. Bellemare, I think you are getting off the subject here. Stick to the subject of sovereign loans on a nation-to-nation basis. If we get into the philosophical thing, we will be here all day.

M. Bellemare: Vous avez parlé de 45 millions de dollars dans le cas des services d'utilité publique. Pouvez-vous nous expliquer brièvement comment on pourrait épargner 45 millions de dollars?

M. Dye: En ce moment, il y a un arrangement unique avec Bell, B.C. Tel et ainsi de suite pour les communications. Pour la communication de la voix, il y a un arrangement entre le gouvernement et les sociétés en général; pour la transmission des données, c'est individuel. Je pense qu'il y a là une bonne occasion d'utiliser le pouvoir d'achat global du gouvernement pour acheter les services.

Mr. Hovdebo: Mr. Dye, I want to follow up to some extent what was started here and also to explore what you consider is your mandate and the parameters of it. We start out with an issue I have brought up before. Is good management in the government so unusual that you consider it significant? I am talking about your mandate.

[Traduction]

involved? We may feel sympathetic toward Poland these days, because of the renewal that is taking place there.

Mr. Dye: There are 39 countries listed whose financial situation is weak.

Mr. Bellemare: We may be sympathetic to some of the countries, such as Poland, which is trying to develop. We may be less sympathetic to other countries, because they are run by people who look a lot like criminals or who are dressed like members of the Gestapo, and who keep all the money the country receives for themselves.

Did you make any distinctions between countries, such as Poland, that are trying to develop, and other countries run by dictators who are suspected of investing the money for their own personal use, perhaps in Switzerland?

Have you established categories for these 39 countries?

M. Dye: Non, nous, c'est-à-dire les vérificateurs, n'avons pas fait de distinction. Peut-être que cette distinction est faite par différents prêteurs, comme par exemple les responsables des politiques au ministère des Finances et à la Société pour l'expansion des exportations. La distinction que nous nous faisons ne s'appuie que sur la capacité de ces pays de payer.

Mr. Bellemare: I am having some difficulty accepting your answer. The only distinction you make is based solely on their ability to pay. Do you mean by that that there are no more moral values all of a sudden? You lend money to a gangster because he is solvent, but you do not lend money to someone who is living in poverty because he will not be able to pay you back?

Le président: Monsieur Bellemare, je pense que vous vous éloignez un petit peu de la question qui nous occupe ici. Tenez-vous-en, je vous prie, à la question des prêts souverains entre États. Si nous nous lançons dans un débat philosophique, nous y passerons la journée.

Mr. Bellemare: You mentioned \$45 million in the case of public utilities. Could you explain briefly how we could save \$45 million?

Mr. Dye: At the present time, there is an umbrella agreement with Bell, B.C. Tel, etc. for communications. For voice communication, there is an agreement between the government and the various utilities. For the transmission of data, it is done on an individual basis. I believe this would be a good opportunity to use the overall purchasing power of the government to buy services.

M. Hovdebo: Monsieur Dye, j'aimerais poursuivre, dans le même ordre d'idées, et examiner un peu la façon dont vous percevez votre mandat et les paramètres le définissant. J'aimerais commencer par une question dont nous avons déjà discuté. La bonne gestion est-elle une chose si rare au gouvernement que vous jugez opportun

[Text]

It says you report anything significant and then the other ten items are very specific non-... I mean things you are supposed to watch for. I notice again that you have reported a number of what you felt were significant good moves on the part of bureaucrats and departments.

Mr. Dye: Chairman, my mandate is set out in the Auditor General Act, 1977, which is at the back of the annual report. It does require me to comment on matters of significance. I have to make choices as to what I think is significant. I think those choices range from the opportunity to save \$100,000 to the larger question of whether the Public Service is being managed well.

I think it is a very broad mandate. I would hope that parliamentarians find everything we have reported to be of significance to Parliament. If the report contains issues that are insignificant, I would be very happy to hear that view from Parliament, because we are always seeking information from parliamentarians about what they think is significant. It is a difficult matter for us to determine what is and what is not significant.

I believe that nowhere in this report have we stepped beyond our mandate and that everything we have reported is significant.

Mr. Hovdebo: I think many of us, most parliamentarians, think that following up any taxpayer's money is part of your mandate. I would like you to be fairly specific. Can you give us any listing of areas where you are unable to follow up taxpayers' money? I know you listed quite a number in here.

Mr. Dye: The two that come quickly to mind would be following up on the \$1.7 billion expenditure of public funds on Petrofina. We did not get the information we needed to follow up the taxpayers' money there. You will know that I reported that it was way beyond \$1.7 billion—it was \$2.3 billion or \$2.4 billion—and I am unable to finish the job to give assurance to Parliament that \$1.7 billion was the cost.

The second one that comes to mind is the one I reminded this committee of this morning—the ministerial travel. These are not large dollars. I do not know exactly what the taxpayers' dollars involved are because the costing system is so poor: charging nothing for three categories, charging twice first-class fare for ministers' activities, and charging a rate that is wrong. They are charging \$2,451 an hour when the rate should be \$5,000

[Translation]

de la souligner lorsque vous en constatez la présence? Je parle ici de votre mandat. Celui-ci prévoit que vous releviez toutes les choses importantes, il y a dix autres rubriques qui sont très précisément... enfin, ce sont des choses que vous êtes censé guetter. J'ai deux nouveaux relevés que vous avez fait état d'un certain nombre de bonnes initiatives prises par des bureaucrates et par des ministères et que vous avez jugé importantes.

M. Dye: Monsieur le président, mon mandat est énoncé dans la Loi de 1977 sur le vérificateur général, qui se trouve à l'arrière du rapport annuel. Je suis tenu, en vertu de ce mandat, de me prononcer sur des questions d'importance. Il me faut faire des choix et décider de ce qui revêt de l'importance. Cela peut aller de la possibilité d'économiser 100,000\$ jusqu'à la question plus générale de savoir si la Fonction publique est bien gérée ou non.

Je pense que le mandat est très vaste. J'ose espérer que les députés trouveront que tout ce sur quoi nous nous sommes prononcés revêt de l'importance pour le Parlement. Si le rapport fait état de questions qui sont insignifiantes, j'aimerais bien que les députés me le disent, car nous cherchons toujours à savoir ce qui revêt de l'importance pour les députés. Il est difficile pour nous de déterminer ce qui est significatif et ce qui ne l'est pas.

Je pense que nous n'avons nulle part dans le rapport débordé de notre mandat et que tout ce sur quoi nous nous y prononçons est important.

M. Hovdebo: Je pense qu'un grand nombre d'entre nous, la plupart des parlementaires sans doute, pensent que la vérification de la façon dont l'argent des contribuables a été dépensé relève de votre mandat. Je vous demanderais d'être précis. Pourriez-vous nous donner une liste de domaines pour lesquels il vous a été impossible de vérifier la façon dont l'argent des contribuables a été dépensé? Je sais que vous en énumérez plusieurs ici.

M. Dye : Il y en a deux qui me viennent tout de suite à l'esprit, et d'abord les 1.7 milliard de dollars qui ont été dépensés sur Petrofina. Pour ce qui est de ce dossier, nous n'avons pas pu obtenir les données nécessaires pour vérifier la façon dont ces fonds avaient été dépensés. Vous devez savoir que j'ai dit qu'on y avait consacré bien plus que 1.7 milliard de dollars—c'était plutôt de l'ordre de 2.3 ou de 2.4 milliards de dollars—et que je me suis trouvé dans l'impossibilité de terminer mon travail et de garantir au Parlement que le coût total s'est élevé à 1.7 milliard de dollars.

Le deuxième exemple qui me vient à l'esprit est celui que j'ai rappelé au comité ce matin, et je songe ici aux voyages des ministres. Il ne s'agit pas d'un montant d'argent très important. J'ignore combien d'argent a été dépensé, car le système d'établissement des coûts laisse vraiment beaucoup à désirer : pour trois catégories, l'on n'a rien imputé, pour certaines activités de ministres l'on a inscrit dans les livres deux fois le tarif de première

[Texte]

or \$6,000 an hour. Then of course those costs get into the public account and provide misleading information. Just recently in the paper you saw which minister spent what on travel. All those numbers are wrong. I believe that you Members of Parliament should have correct information.

Those are the two that come quickly to mind. Those are ones we have been denied.

Mr. Hovdebo: What about categories?

Mr. Dye: Going into broad categories, such as interprovincial payments, large block funds are transferred from the feds to the provinces and cascade down to the municipalities and sub-agencies. I do not know that I have not been able to do this. We have not done a great deal on following money beyond the federal-provincial border, if there is such a thing, of the ultimate use of that taxpayer's dollar to its ultimate destination. That is one we have not tested. My suggestion for dealing with a proper audit of these public funds would be to find a concept of single audit regime.

Mr. Hovdebo: What does that mean?

Mr. Dye: Single audit has not really been defined. There is a definition in the United States, where they pick one auditor who meets the requirement of everybody in the accountability chain. So if you had a British Columbia diking district that was receiving federal funds, one auditor would meet the needs of the commissioners of the diking district, the parliamentarians in the provincial house, and the parliamentarians and the government in the federal scene. There is no sense having three auditors taking a look at one thing. I think we could do a better job by either having auditors rely on one another so that their activities are separated and coordinated or having one auditor do the entire job.

There is a very big area there that is yet to be fully explored, and that would be the federal-provincial payments area.

Mr. Hovdebo: A considerable amount of federal money is given out not only in tax expenditures—and I want to talk about that a little later—but in so-called grants to individuals or to governments or to organizations to do something. I can think of one that went wrong: the scientific research funding. Do you think your office has a responsibility for following up those kinds of moneys to

[Traduction]

classe, et l'on a appliqué à un Compte le mauvais tarif. Ils inscrivent dans les livres 2,451\$ de l'heure alors que le tarif devrait être de 5,000\$ ou de 6,000\$ de l'heure. Ces coûts se retrouvent dans les comptes publics, et induisent les gens en erreur. Vous avez pu voir, tout récemment, dans les journaux, ce que différents ministres ont consacré à des voyages. Tous ces chiffres sont faux. Et je pense que les députés devraient se voir fournir des renseignements justes.

Voilà donc les deux exemples qui me viennent tout de suite à l'esprit. Il s'agit là de deux dossiers pour lesquels on ne nous a pas fourni les renseignements nécessaires.

M. Hovdebo : Qu'en est-il des catégories?

M. Dye : Si vous voulez parler de catégories plus vastes, comme par exemple les versements interprovinciaux, de gros blocs de fonds sont transférés des coffres fédéraux aux provinces, puis il y a une distribution en cascade jusqu'aux municipalités et aux sous-organismes. Que je sache, nous ne nous sommes pas trouvés dans l'impossibilité de faire des vérifications dans ce domaine. Cependant, nous n'avons pas fait d'efforts particuliers pour vérifier ce qu'il est advenu de l'argent au-delà de la frontière fédérale-provinciale, si je peux m'exprimer ainsi. C'est là un domaine où nous ne sommes pas allés plus loin. Je pense quant à moi que pour faire une bonne vérification de l'utilisation qui a été faite de ces deniers publics, il faudrait trouver un régime de vérification unique.

M. Hovdebo : Que voulez-vous dire par là?

M. Dye : L'on n'a pas encore vraiment clairement défini la notion de vérification unique. Il existe une définition aux États-Unis. Là-bas, ils choisissent un seul vérificateur qui satisfait aux besoins de tout le monde dans toute la chaîne de comptabilité. S'il y avait par exemple une administration locale des digues en Colombie-Britannique qui recevait des fonds fédéraux, un seul vérificateur satisferait les besoins des administrateurs, des députés à l'assemblée provinciale, des députés au Parlement et du gouvernement fédéral. Il ne sert à rien d'avoir trois vérificateurs qui examinent la même chose. Je pense que nous pourrions faire un meilleur travail si plusieurs vérificateurs comptaient les uns sur les autres, de sorte que leurs activités soient distinctes et coordonnées, ou bien si un seul vérificateur s'occupait de faire tout le travail.

Il y a tout un domaine qui exigerait qu'on s'y penche plus à fond: celui des paiements fédéraux—provinciaux.

M. Hovdebo : Le gouvernement fédéral distribue beaucoup d'argent sous forme de dépenses fiscales—et j'aimerais revenir là-dessus un petit peu plus tard—mais également sous forme de subventions versées à des particuliers, à des gouvernements ou à des organismes qui veulent entreprendre quelque chose. Je connais un exemple où les choses ont mal tourné : le financement de

[Text]

make sure they are spent for the purposes for which they were given?

Mr. Dye: In the area of tax expenditure, I do think we should. It is just another form of departmental expenditure. Not receiving a dollar that might have been taxable because of a government program has the same effect on the bottom line as paying out a dollar. As a consequence you have seen us audit tax expenditures. We did a chapter on tax expenditures and we certainly gave the SRTC situation an examination just after the legislation was enacted.

• 1025

Mr. Hovdebo: If I get \$100,000 from the government to build a factory, do you think you have the responsibility to make sure I build that factory?

Mr. Dye: I think our responsibilities would extend to fraudulent use of public funds where somebody had received a grant, federal money, to pursue some enterprise that was not pursued and we were auditing that grant thing. In fact, I think we have brought some of those to your attention through the DIPP program in defence. Over time, I think we have brought comments to Parliament on problems where funds are going out and they have not hit the target intended.

Mr. Hovdebo: Do you do this as a matter of course?

Mr. Dye: Yes.

Mr. Hovdebo: To go back to areas where you are not able to, or you do not have the mandate to follow up, you speak of certain corporations. Do you think that is right or wrong? Do you think you should have this authority?

Mr. Dye: Chairman, I think Mr. Hovdebo is referring to the cultural group, is that it?

Mr. Hovdebo: That is one of them.

Mr. Dye: Should I have the authority to do value-for-money work in those corporations? I think it would be a benefit to Parliament to know these agencies are being managed in a manner which Parliament intended when they created the corporation. So, yes, I think that would be a helpful extension of the responsibilities of the office.

It would not be a big thing; in fact, we have done this for most of them. The CBC has had what amounts to a special examination. Most of them have asked us in and we have agreed to perform the work. I am told by Mr. Dubois that in fact we have done all the cultural agencies

[Translation]

la recherche scientifique. Pensez-vous que votre bureau ait pour responsabilité de vérifier que ces fonds ont été dépensés aux fins prévues?

M. Dye : Dans le domaine des dépenses fiscales, je dirais que oui. Il ne s'agit que d'une autre forme de dépense ministérielle. Le fait de ne pas recevoir un certain montant d'argent qui aurait été taxable, ce à cause d'un programme du gouvernement, revient à déboursier cet argent. C'est pourquoi vous avez pu constater que nous vérifions des dépenses fiscales. Nous avons fait un chapitre sur les dépenses fiscales et nous avons étudié la situation des crédits d'impôt à la recherche scientifique suite à l'adoption du projet de loi.

M. Hovdebo: Si j'obtiens 100,000\$ auprès du gouvernement pour construire une usine, pensez-vous qu'il vous revienne de veiller à ce que je construisse cette usine?

M. Dye: Je pense qu'il nous revient dans le cadre de nos responsabilités de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'utilisation frauduleuse des deniers publics, à ce que quelqu'un qui a reçu une subvention du gouvernement fédéral et qui s'en sert à des fins autres que celles prévues soit tenu de rendre des comptes. D'ailleurs, il me semble que nous avons porté à votre attention certains cas du genre, et je songe notamment au Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense. Il me semble que nous avons au fil des ans renseigné le Parlement sur des cas où des fonds étaient distribués mais où l'on s'en servait à des fins autres que celles prévues.

M. Hovdebo: Le faites-vous régulièrement, en temps normal?

M. Dye: Oui.

M. Hovdebo: J'aimerais maintenant revenir aux dossiers que vous n'avez pas pu vérifier ou pour lesquels votre mandat ne vous permettait pas de faire de suivi. Vous avez parlé de certaines sociétés. Pensez-vous que ce soit une bonne ou une mauvaise chose? Pensez-vous que vous devriez avoir ce pouvoir?

M. Dye: Monsieur le président, il me semble que M. Hovdebo veut parler du groupe culturel. Est-ce bien cela?

M. Hovdebo: C'en est un.

M. Dye: Devrais-je être autorisé à vérifier que les principes de l'optimisation des ressources ont été suivis dans ces sociétés? Je pense qu'il serait bon que le Parlement sache que ces organismes sont gérés conformément aux principes établis lors de leur création par le Parlement. Pour répondre à votre question, donc, je pense qu'il serait bon d'élargir en ce sens les responsabilités du Bureau du vérificateur général.

Ce ne serait pas quelque chose d'énorme; d'ailleurs, nous avons fait ce travail pour la plupart de ces organismes. Nous avons soumis la Société Radio-Canada à ce que l'on pourrait appeler un examen spécial. La plupart de ces organismes nous ont invités à venir

[Texte]

at the request of the agencies, and we have reported to their boards of directors.

Mr. Hovdebo: One of the concerns you mention is the excise tax one, and I am going to go back to it. The loophole is there; you have suggested that it should be filled.

Who is the responsible body for making sure that the loophole is, first of all, recognized? Is it the Office of the Auditor General, or is it the Department of Finance, or is it the Office of the Comptroller General, or is it a Parliamentary responsibility?

Mr. Dye: Chairman, I think the first line would be the responsibilities of the Department of Finance who control tax policy and from them, the government in its legislation that they present to Parliament.

Mr. Hovdebo: You are an Officer of Parliament. Do you feel it is your duty to explore every piece of legislation that effects the spending of money?

Mr. Dye: We do not approach the question on: do we explore all existing legislation? When we are doing our work in departments and agencies, we then explore the legislation affecting the line of audit inquiry. We have never, to my knowledge, sat down and looked across all legislation in Parliament and from that created a line of inquiry to see whether all the legislation is being fulfilled, but certainly, when we are in a specific area, we look at all the relevant legislation.

Mr. Hovdebo: One more question. Who does it for Parliament, then, if you do not do it?

Mr. Dye: I have talked about the audit cycle, and you were informed. . . you might have been there, Mr. Hovdebo, when my predecessor said he would cover the entire government activity every five years.

I have reported to you that because of funding shortages we are not able to maintain a five-year cycle. In some departments, I think we have told you, there is a 17-year rotation. Let us say the average is maybe 7 or 8. In those seven or eight years we would look at all the legislation affecting financing, and I think it is our responsibility to assist Parliament in that regard. Certainly we do it and we believe we should be doing it. We probably are your audit eyes on behalf of Parliament on the financial-type legislation.

[Traduction]

examiner leurs livres, et nous avons accepté de faire le travail. M. Dubois me fait savoir que nous avons examiné tous les organismes à vocation culturelle à leur demande, et nous avons rendu compte de notre travail au Conseil d'administration des organismes concernés.

M. Hovdebo: L'une des préoccupations que vous avez exprimées portait sur la taxe d'accise, et j'aimerais revenir là-dessus. Il existe une échappatoire et vous avez proposé que l'on l'élimine.

Tout d'abord, quel organe est censé veiller à ce que l'existence de l'échappatoire soit reconnue? Cela relève-t-il du Bureau du vérificateur général, le ministère des Finances ou du Bureau du contrôleur général, ou encore du Parlement?

M. Dye: Monsieur le président, je pense que les premiers à intervenir devraient être les gens du ministère des Finances, qui contrôlent la politique fiscale, après quoi ce serait au tour du gouvernement de régler le problème dans le cadre de projets de loi déposés auprès du Parlement.

M. Hovdebo: Vous êtes un haut fonctionnaire du Parlement. Pensez-vous qu'il vous incombe d'examiner chaque projet de loi susceptible d'avoir des conséquences sur la façon dont l'argent dont dispose le gouvernement est dépensé?

M. Dye: Notre approche n'est pas de nous demander si nous devons examiner toutes les lois existantes. Lorsque nous faisons notre travail dans les différents ministères et organismes, nous examinons les lois touchant la piste de vérification qui nous intéresse. À ma connaissance, nous ne nous sommes jamais réunis pour passer en revue toutes les lois pour déterminer, à partir de là, une piste de vérification, pour voir si toutes les lois ont été respectées, mais il est certain que lorsque nous examinons un domaine particulier, nous examinons toutes les lois pertinentes.

M. Hovdebo: J'aimerais poser encore une question. Qui le fait, pour le Parlement, si ce n'est pas vous?

M. Dye: J'ai parlé du cycle de vérification, et on vous a dit. . . vous étiez peut-être là, monsieur Hovdebo, lorsque mon prédécesseur a dit qu'il couvrirait toutes les activités gouvernementales tous les cinq ans.

Ce que je vous ai dit, c'est que faute de fonds, nous n'avons pas pu maintenir un cycle quinquennal. D'ailleurs, je pense vous avoir dit que pour certains ministères, il y a un roulement aux dix-sept ans. Disons qu'en moyenne, c'est tous les sept ou huit ans. Pendant ces sept ou huit ans, nous examinons toutes les lois touchant le financement, et je pense qu'il est de notre devoir d'aider le Parlement sur ce plan. En tous cas, nous le faisons, et nous pensons que cela est normal. Pour ce qui est des lois de type financier, nous sommes sans doute les yeux du Parlement.

[Text]

• 1030

Mr. Wilson: I would like to begin by congratulating the Auditor General and his people on their report. I can hardly argue with the pursuit of efficiency, and I think it is essential we try to achieve some savings through better management and certainly by better use of personnel. I think members on all sides will applaud that. I am certainly speaking for our side, and I am sure if we think there is no question the opposition will feel that way as well.

But I must say I am distressed, to say the least, by a couple of references in your first chapter. I did flag the problem with you on Tuesday. I will not say anything more than that, because it was an in camera exercise. What I predicted, of course, came true in the headline in *The Globe and Mail* you referred to in your opening statement. Of course, what I am referring to is, I think, references in paragraph 1.47, repeated again in 1.138 and 1.139:

When a government encounters degrees of deficit and debt that threaten its very ability to govern, it must act.

That is a very important statement. That is good:

If it wishes to maintain approximately the same level of programs and services, it has only two options. It can increase taxes. Or it can attempt to deliver the same level of programs and services—but more efficiently.

And again it is repeated.

I think what I find troubling—perhaps appalling would be a better word—is the thought that you would make that oversight in your report, because it seems to suggest there is a quick fix to this problem. We are running a deficit of approximately \$30 billion this year. There is a national debt approaching \$350 billion. Indeed, you may say it could be a little more than that. That is fair ball. But I am afraid your remarks left the field wide open for those who want to grab onto an easy strategy and suggest there is a quick fix out there.

I think I would like you to respond at this time. I would like to hear what you have to say in the light of what you see happening.

Mr. Dye: Chairman, that particular phrase—and we follow up; we link the chapter together on those thoughts—got much discussion. When it was first written, I thought the matter should be put in a different way, really, actually talking about about three options, as opposed to two. So I took advice from several of our senior people on this one, and I finally crafted that sentence in its present form.

[Translation]

M. Wilson: J'aimerais tout d'abord féliciter le vérificateur général et son équipe pour leur rapport. J'applaudis à la poursuite de l'efficacité, et je pense qu'il est essentiel que nous essayions de faire certaines économies grâce à une meilleure gestion et à une meilleure utilisation du personnel. Je pense que les députés de tous les partis politiques applaudiraient à cela. Je parle bien sûr au nom des députés assis de mon côté, mais je suis certain que les députés de l'opposition pensent de même.

Je dois avouer que je suis troublé, c'est le moins qu'on puisse dire, par certaines des remarques qui sont faites dans le premier chapitre. J'ai d'ailleurs porté le problème à votre attention mardi. Je ne vais cependant rien ajouter de plus, car cela s'est fait à huis clos. Ce que j'avais prédit, cependant, s'est réalisé, et je songe ici au gros titre du *Globe and Mail* dont vous avez fait état dans votre déclaration liminaire. Je me reporte ici, bien sûr, à ce que vous dites au paragraphe 1.47, qui est ensuite repris au paragraphe 1.138 et 1.139, et je cite:

Lorsqu'un gouvernement se trouve placé devant un déficit et une dette dont le degré constitue une menace à sa capacité même de gouverner, il doit agir.

Il s'agit là d'une déclaration fort importante. C'est bien. Et je poursuis ma lecture du texte:

S'il désire maintenir à peu près le même niveau de programmes et de services, il n'a que deux possibilités. Il peut augmenter les impôts et les taxes ou encore il peut essayer de fournir les mêmes programmes et services, mais de façon plus efficiente.

Et cela est répété plus loin.

Ce que je trouve troublant—mais peut-être que le mot navrant serait plus approprié—c'est qu'il y ait cette omission dans votre rapport, car vous semblez dire qu'il y a une solution toute simple au problème. Cette année, nous accusons un déficit de près de 30 milliards de dollars. Et la dette nationale frôle les 350 milliards de dollars. Vous dites d'ailleurs qu'elle pourrait être un petit peu plus élevée encore. C'est votre prérogative. Mais je crains que vos remarques n'aient ouvert grand la porte à ceux qui voudront s'accrocher à une stratégie facile et dire qu'il y a une solution toute simple au problème.

J'aimerais bien savoir ce que vous avez à dire, étant donné ce que vous constatez autour de vous.

M. Dye: Monsieur le président, ce bout de phrase—et nous poursuivons la question plus loin, car le chapitre a tout un fil conducteur—a fait l'objet de beaucoup de discussions. Lors de la première ébauche, j'avais pensé que l'on formulerait les choses différemment et que l'on parlerait en vérité de trois possibilités au lieu de deux. J'ai écouté les conseils de certains des membres les plus chevronnés de l'équipe, et j'en suis arrivé à formuler ce que vous avez devant les yeux.

[Texte]

I believe the words mean what they say. I think they are true. Perhaps somebody would take inferences from them. Certainly somebody trying to sell newspapers got the wrong drift, and I was astonished at how they could come to that set of words based on what they read in our report. But I think we did intend to say what we said. It was not done lightly. We thought this one through quite carefully.

Mr. Wilson: The problem is that when this thing is presented to me, in the first three minutes of a quick read the immediate inference I drew from that was, look, here is the Auditor General saying it is an "or" proposition: you can either raise taxes or—or—you can just get rid of a few public servants, run things more efficiently, and it is just no problem at all. It is not "or", it is "and".

I do not disagree with what you say about efficiency. In fact, I applaud it. I will say that again. I like the suggestion about the \$45 million in telecommunications. If that is achievable, it is great. In my calculation that figure is approximately one-tenth of 1% of this year's deficit. To save it, if greater efficiency is the answer, is terribly misleading, and I am surprised you and your officials, who have carefully crafted 600 odd pages of material here, would leave that open.

It is quite evident to me, and it must be evident to you after seeing this, that all sorts of inferences can be drawn from it. I think it is simplistic, I think it is misleading, and I think it is perfect fodder to say it is the deficit, it is nothing, it is not a concern: you do not have to raise taxes, you do not have to cut programs; all you have to do is just tune things up a little bit, do not waste money on a few give-away programs, and everything is going to be fine. I am saying to you that it is a whole lot more serious than that.

I have been accused of having a fixation, or perhaps an obsession with the deficit—well, I guess I do. I see it as being the problem. It is the backdrop against which we operate. It constrains and handcuffs everything we do. It is the reason why there are reductions. It is the reason there has to be tax increases. It is not something that is going to go away and it seems to me that what you have done is throw some gasoline on the fire. I am very disappointed.

Mr. Dye: Chairman, although I was trying to avoid throwing gasoline on the fire, I seem to have achieved it. We considered using "and/or" and then I thought if I used "and" I would be immediately into policy area and be accused of recommending increases in tax. I really wanted to avoid the whole policy area, but it looks as if that newspaper headline, quite unintentionally, links me right into it.

[Traduction]

Je pense que la phrase signifie ce qu'elle dit. Je pense que c'est vrai. Il y en a peut-être certains qui en tireraient des conclusions. En tout cas, quelqu'un qui a voulu vendre son journal a mal interprété mes propos, et j'ai été abasourdi de constater ce qu'on a pu dire à partir du rapport. Quoi qu'il en soit, nous voulions dire ce qui est dit ici. Nous n'avons pas fait cela à la légère. Nous avons mûrement réfléchi à la chose.

M. Wilson: Le problème, c'est que si je parcours rapidement ce passage, j'en déduis tout de suite ce qui suit: le vérificateur général vient de dire qu'il y a un choix à faire, qu'il faut soit augmenter les taxes, soit mettre à pied quelques fonctionnaires et gérer les choses de façon plus efficace, auquel cas il n'y a aucun problème. Il s'agit de choisir entre ceci et cela, et non pas de faire ceci et cela.

Je ne conteste pas ce que vous dites au sujet de l'efficacité. D'ailleurs, j'applaudis à cela, et je l'ai déjà dit. J'aime votre suggestion quant aux 45 millions de dollars dans le domaine des télécommunications. Si cela est réalisable, alors c'est fantastique. D'après mes calculs, ce chiffre correspond à près d'un dixième p. 100 du déficit de cette année. Si la solution, c'est une meilleure efficacité, ce que vous dites induit en erreur, et cela m'étonne que vous et votre équipe, qui avez soigneusement préparé quelque 600 pages de texte, ayez laissé cette porte grande ouverte.

À mes yeux, et aux vôtres aussi, après avoir vu cela, il est tout à fait évident que l'on peut en tirer toutes sortes de conclusions. Je trouve cela simpliste et trompeur, et je pense qu'il est tout à fait ridicule de dire que c'est le déficit, que ce n'est rien, que ce n'est pas un problème, qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taxes, qu'il n'est pas nécessaire de réduire les programmes, que tout ce qu'il faut faire, c'est apporter quelques petites modifications, ne pas gaspiller d'argent dans le cadre de certains programmes de distribution, et que tout ira bien. Je vous dis que c'est beaucoup plus sérieux que cela.

On m'a déjà accusé d'être obsédé par le déficit, et c'est peut-être vrai. J'y vois un problème. C'est la toile de fond derrière tout ce que nous faisons. Elle limite notre marge de manoeuvre. C'est la raison pour laquelle il y a des réductions. C'est la raison pour laquelle il y a eu augmentation des taxes. Ce n'est pas quelque chose qui va disparaître tout seul, et il me semble que ce que vous avez fait ici, c'est jeter de l'essence sur le feu, et je suis très déçu.

M. Dye: Monsieur le président, il semble que bien que j'aie essayé d'éviter de jeter de l'essence sur le feu, c'est précisément ce que j'ai fait. Nous avons envisagé d'utiliser la formule «et(ou)», puis je me suis dit que si j'utilisais le mot «et», on me reprocherait de m'immiscer dans des questions de politique et on m'accuserait de recommander une augmentation des taxes. En vérité, j'avais voulu éviter toutes les questions de politique, mais il semblerait que ces gros titres dans les journaux m'aient

[Text]

So we have a situation where the words "and" or "or", out of the hundreds of thousands of words chosen for this report—and they are chosen carefully and there is a great deal of thought put into it—are all that is being challenged. We thought we had achieved a theme that would work. A member of this committee is dissatisfied with our choice and all I can say is that we think through the implications and then the report goes to print.

Mr. Wilson: Given the care with which the report seems to be put together, the error is compounded because it is a grossly misleading sort of thing to say. I applaud your calls for greater efficiency, improved management and all of the rest of it. It is admirable, it is supportable, and this is what we want to achieve.

But if we were able to achieve all of those things, they probably would not account for 10% of the shortfall between revenues and expenditures. Given the importance of the matter, would you consider some sort of clarification? It seems to me there may be four ways. You can spend less, i.e. cut programs, or you can spend less by better management and eliminating waste. You can tax more and through genuine job creation and productivity. . . I think four avenues can be worked on. Obviously, the job-creation thing is being worked on. The elimination of waste is being worked on and it is, I think, the job of government to pursue vigorously the suggestions you made. The two I have mentioned will not do it, we know that, so we are into spending less and taxing more. I think the third option of elimination of waste, while admirable, just will not do it. It is going to require serious amounts of spending less and taxing more to deal with the problem.

I am sure you agree with that, Auditor General; to me it is just inescapable. I do not think we can just say there is a quick fix to this thing. It is something that has built up for years and it impedes the activity of any government. No government can work with a mountain of debt like that. People obviously pay a lot of attention to your report, and it seems to say here that all you have to do is work out some efficiencies and some better management. That just is not so.

Yes, it is a step in the right direction, but it is not even 10% of the problem. I am wondering if there might be some way to clarify that to say it is not the sole answer—it

[Translation]

mis en plein dedans, alors que cela n'était pas du tout mon intention.

Nous avons donc ici une situation où les mots «et» et «ou», parmi les centaines de milliers de mots que nous avons utilisés dans le rapport—et on les a choisis bien soigneusement, après mûre réflexion—sont les seuls éléments que les gens contestent. Nous avons pensé trouver un thème qui donnerait de bons résultats. Or, voici qu'un membre du Comité est mécontent de notre choix, et tout ce que je puis dire, c'est que nous réfléchissons bien à toutes les ramifications possibles avant d'envoyer le rapport à l'imprimerie.

M. Wilson: Étant donné le soin que vous avez apporté à la rédaction du rapport, l'erreur n'est que multipliée, car c'est très trompeur de faire pareille affirmation. J'applaudis à vos demandes visant l'amélioration de l'efficacité, de la gestion, et de tout le reste. Cela est admirable, et mérite notre appui, et c'est ce que nous aimerions voir réaliser.

Mais même si nous parvenions à réaliser toutes ces choses, elles ne compteraient sans doute pas pour 10 p. 100 de l'écart qu'il y a entre les recettes et les dépenses. Étant donné l'importance de la question, envisageriez-vous de fournir des éclaircissements? Il semble qu'il y a quatre solutions envisageables. On peut dépenser moins, c'est-à-dire réduire les programmes, ou bien on peut dépenser moins en assurant une meilleure gestion et en éliminant le gaspillage. On peut également augmenter les taxes et, grâce à une création d'emplois et à une productivité améliorées. . . Je pense qu'il serait possible de travailler sur quatre fronts. Évidemment, on fait déjà des efforts du côté de la création d'emplois. Pour ce qui est de l'élimination du gaspillage, on y travaille, et je pense qu'il est du devoir du gouvernement de poursuivre vigoureusement les suggestions que vous faites. Les deux solutions que j'ai mentionnées ne suffiront pas, nous le savons. C'est pourquoi il s'agit de dépenser moins et d'augmenter les taxes. Je pense que la troisième solution, celle de supprimer le gaspillage, bien que ce soit une idée fort louable, ne résoudra pas le problème. Il s'agira de dépenser beaucoup moins et d'augmenter de beaucoup les taxes.

Je suis certain que vous êtes d'accord avec moi là-dessus, monsieur le vérificateur général. À mon sens, c'est inéluctable. Je ne pense pas que l'on puisse dire qu'il y a une solution toute simple au problème. Il s'agit de quelque chose qui a grossi au fil des ans et qui entrave le gouvernement dans son travail. Aucun gouvernement ne peut fonctionner sous le poids d'une dette de cette envergure. Les gens prêtent manifestement une grande attention à votre rapport, et vous semblez y dire que tout ce qu'il faut faire, c'est trouver quelques petites formules pour rendre les choses plus efficaces et améliorer la gestion. Or, ce n'est pas le cas.

Oui, ce sera un pas dans la bonne direction, mais cela ne compte même pas pour 10 p. 100 du problème. N'y aurait-il pas moyen d'éclaircir les choses et de dire que ce

[Texte]

is one of them—but it is certainly not the sole one and it is not the major one.

• 1040

Mr. Dye: I think your comment about there being two choices is simplistic. I share with you that operating a government is a very complex and sensitive activity and there are no quick fixes. I recognize that.

What I was trying to introduce into the chapter was the theme of efficiency, and I thought I was achieving that. I do not think I am foolish enough to believe life is simple in the public service, but I do think it is worth attacking these opportunities for improved public administration. I do not think anybody would really disagree with me. However, I also recognize that is not going to eliminate the deficit. Much of the fat has been cut out of government operations.

You go to the next thing and that is policy matters, which I have done my very best to avoid. So in chapter 1 I cannot get into talking about eliminating programs or discussing controversial subjects like universality and some of the underlying concepts that create cash outflows in government.

I am caught either way I go. If I stay on matters of efficiency and economy, I am squarely on my mandate. If I venture out into a policy matter, I am going to be criticized, and rightly so.

Mr. Wilson: With all due respect, I do not think that is quite good enough. I have said here, three or four times, that we applaud the pursuit of efficiency, better management, and all the rest of it.

We congratulate you on your report. We encourage government to pursue it. This committee will try to ensure that government pursues it. The suggestions are good, but it is only a tiny part of the problem. We have an enormous debt out there. The servicing charges and the interest that has to be paid on it are killing us. They constrain that which any government could do, of any stripe—I do not care which political party.

So against that backdrop, it is distressing, at the very least, to see such a simplistic and I think fundamentally misleading, statement to be in your otherwise commendable report.

I do not think you have addressed my question; that is, to try to get something out there to clarify the situation. I do not think you are treading in the field of policy if you point out something as simple as the fact that spending less and taxing more are the only real ways that the problem is going to be addressed. Over and above the

[Traduction]

n'est pas là la seule réponse au problème, mais un seul élément de la réponse... que ce n'est pas la seule solution, et que ce n'est pas non plus le gros de la solution.

M. Dye: Je pense que votre commentaire sur le fait qu'il y ait deux choix est assez simpliste. Je conviens que le fonctionnement d'un gouvernement est une chose fort complexe et délicate, et qu'il n'existe pas de solution rapide. Je reconnais cela.

Ce que j'ai essayé d'intégrer dans ce chapitre, c'était le thème de l'efficacité, et je pensais y être arrivé. Je ne suis pas naïf au point de penser que la vie est simple à la fonction publique, mais je pense que cela vaut la peine de saisir ces possibilités pour améliorer l'administration publique. Je ne connais personne qui me contesterait là-dessus. Cependant, je reconnais également que cela ne suffira pas pour éliminer le déficit. On a déjà enlevé beaucoup de gras dans les activités gouvernementales.

On passe à l'étape suivante aux questions de politique, et j'ai fait de mon mieux pour les éviter. Par conséquent, dans le chapitre 1, je ne peux pas parler d'éliminer certains programmes ou discuter de questions controversées, comme par exemple le principe de l'universalité et certains des concepts qui sous-tendent les différents programmes et qui font l'objet de dépenses gouvernementales.

Je suis coincé des deux côtés. Si je me cantonne à des questions d'efficacité et d'économie, cela correspond clairement à mon mandat. Cependant, si je me hasarde à me prononcer sur une question de politique, on va me faire des reproches, et cela à juste titre.

M. Wilson: Sauf le respect que je vous dois, cela ne me suffit pas. J'ai déjà dit, à trois ou quatre reprises, que nous applaudissons à la poursuite de l'efficacité, d'une meilleure gestion, et tout le reste.

Nous vous félicitons de votre rapport et nous encourageons le gouvernement à mettre en oeuvre les recommandations que vous y faites. Le Comité fera de son mieux dans ce sens. Vos suggestions sont bonnes, mais ce n'est là qu'une toute petite partie du problème. Nous avons une dette énorme. Le service de la dette est en train de nous tuer. Le service d'une dette de cette envergure limite la marge de manoeuvre d'un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique. Peu importe quel est le parti au pouvoir.

Avec pareille toile de fond, il est affligeant, c'est le moins qu'on puisse dire, de relever dans votre rapport, qui sans cela serait formidable, une déclaration aussi simpliste et aussi trompeuse à mon sens.

Je ne pense pas que vous ayez répondu à ma question. Je vous demande de produire quelque chose pour tirer la situation au clair. Je ne pense pas que vous vous immisiez dans le domaine des politiques si vous dites quelque chose d'aussi simple que réduire les dépenses et augmenter les impôts sont les seuls moyens de résoudre le problème.

[Text]

efficiencies that you have mentioned—the latter is a tiny part of the problem, less than 10%, I suggest to you.

Mr. Dye: I mentioned earlier that I had three options that I wanted to deal with and that I was worried about getting into sensitive areas. So you see the two options set up there with a little phrase in there saying “without curtailing programs”—we are talking about the same level of program.

I cannot, as your auditor and treating all members equally, get into the debate regarding curtailing of programs, because it is a question of political policy. So I am in a very difficult area. I apologize if I have made life seem to be simplistic. I know it is not. I am grateful that the government of this day believes there are opportunities to pursue some of the items we have raised. I know, the government knows, that this is not going to be a cure-all for some of the big financial problems that this country is tackling.

Mr. Wilson: You are ducking again. Granted, you have said that for a government to maintain the same level of services, either you effect these efficiencies or it can increase taxes.

Well, surely increasing taxes is a policy matter, so you got into it. I am not criticizing that in any way, shape or form. You should. I think to use the word “or” is appalling. It says to the average person, the taxpayer, that this is not a problem. All the government has to do is run things a little better and it will go away. It will not. You know that if we are going to maintain services, if we are going to maintain the same level of programs, it cannot be done by the simple mechanism of improving efficiency and having less waste. There also has to be a large measure of tax increase. You have to admit that.

Mr. Dye: It is the government's choice whether to raise taxes or borrow.

Mr. Wilson: It is the same thing.

Mr. Dye: They have done both in recent time.

Mr. Wilson: I think that is very unsatisfactory, Auditor General. I am very disappointed in the pretty weak response to what I feel is the most serious problem the government is facing. I am not satisfied, Mr. Chairman.

• 1045

Mr. Chartrand (Verdun—Saint-Paul): Mr. Dye, it is a pleasure for me to see you. I would like to say thank you to your office, because it is the first time I have received a

[Translation]

Outre les problèmes d'efficacité que vous avez cités... et je pense que cela ne correspond qu'à une partie infime du problème, moins de 10 p. 100.

M. Dye: J'ai dit tout à l'heure avoir envisagé trois solutions, et que je craignais de me hasarder dans des questions trop délicates. Je parle dans ce paragraphe de deux possibilités, et vous lirez également les mots «maintenir à peu près le même niveau de programmes et de services».

En tant que vérificateur général, et si je dois traiter tous les députés de la même façon, je ne peux pas me lancer dans un débat sur le rétrécissement des programmes, car il s'agit là d'une question de politique. C'est un domaine très délicat. Je m'excuse si j'ai donné l'impression que les choses étaient simples, car je sais que ce n'est pas le cas. Je suis par ailleurs reconnaissant à l'actuel gouvernement de reconnaître qu'il y a moyen de poursuivre certaines des initiatives que nous mentionnons. Je sais et le gouvernement sait que ce ne sera pas une panacée pour certains des gros problèmes financiers auxquels se trouve confronté le pays.

M. Wilson: Vous essayez à nouveau de vous esquiver. Vous avez bel et bien dit que pour qu'un gouvernement maintienne à peu près le même niveau de services, il lui faut soit rendre les choses plus efficaces, soit augmenter les taxes.

L'augmentation des taxes relève du domaine des politiques, et vous vous y êtes donc bel et bien immiscé, mais ce n'est pas du tout un reproche que je vous fais. Je pense que vous devriez agir de la sorte. Ce qui m'ennuie, c'est que vous ayez utilisé le mot «ou». Le simple citoyen, le contribuable moyen, va en déduire qu'il n'y a pas de véritable problème, qu'il faut tout simplement que le gouvernement gère un peu mieux les choses et que tout ira bien. Or, ce n'est pas le cas. Vous savez très bien que si le gouvernement maintient les mêmes services et le même niveau de programmes, il ne lui suffit pas d'améliorer un peu l'efficacité et de veiller à ce qu'il y ait moins de gaspillage. Il faut également que les taxes soient augmentées, et de beaucoup. Vous reconnaîtrez cela, tout de même.

M. Dye: C'est au gouvernement qu'il revient de décider s'il veut augmenter les taxes ou emprunter de l'argent.

M. Wilson: C'est la même chose.

M. Dye: Ces derniers temps, le gouvernement a fait les deux.

M. Wilson: Monsieur le vérificateur général, je trouve votre réponse tout à fait insatisfaisante. Je suis très déçu par la réponse que vous proposez pour le problème le plus grave auquel le gouvernement se trouve confronté. Je ne suis pas du tout satisfait, monsieur le président.

M. Chartrand (Verdun—Saint-Paul): Monsieur Dye, je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui. J'aimerais remercier les gens de votre bureau, car c'est la première

[Texte]

letter of welcome as part of a committee. It was from your own office, saying that you will give me all the help I need. That is really appreciated.

I have only a few questions after going through the book. I have not had time to read everything, but there are a few things I would like to ask you to comment on.

First of all, when you talk about unemployment insurance, when you say they do not follow up enough on the overpayments or the people who really use the money, how did you come to the idea that they do not take care to look at where the money is going?

Mr. Dye: We have looked at the unemployment insurance program for many years now. The first report to Parliament that I recall was in 1978 or 1979. Conditions have not changed a great deal. There are significant overpayments and there are significant underpayments as well. There is a process of following up so that recoveries can be made, but the department is not particularly aggressive on follow-up and they are slow. So money that has been overpaid tends not to be recovered, and that is a problem because it creates large expenditures of funds that employees and employers eventually fund, one way or the other, through premiums.

Mr. Chartrand: Do you think it is mostly because they are understaffed or is it mostly their internal system that does not work too good?

Mr. Dye: Part of it is motivation to get money back. I think there is a perceived political will to push the money out as fast as possible—I am not saying that is one administration or another; it has been going on for years and years—so that people in need get their money fast, with perhaps not all the documentation squarely in place. There is a problem with the employer's not providing the proper forms on the exit of an employee from an organization. There is a problem with some people who cheat, who make false claims. I think there is a problem with the department in not having adequate technology fast enough so that, when a claimant shows up in Vancouver, instantaneously on the screen they could find out he made his first claims out in Halifax. If he cheated there, it is likely he may cheat here. Now, they are getting that kind of technology in place, but it has taken a long time.

There is a smarter way to do it. They are working towards it. Certainly when they are dealing with people who have a previous record of filing fraudulent claims, they can at least be forewarned that there is perhaps more risk with this individual than the honest individual.

Mr. Chartrand: When you come to all these really precise decisions, how do you do your audit to come to some statement that is really...? Sometimes you do not give only the problem, but you go to a way of doing it

[Traduction]

fois que je reçois un accusé de réception aussi accueillant en tant que membre d'un comité. Votre bureau m'a en effet offert toute l'aide dont j'avais besoin. Je vous en suis très reconnaissant.

J'ai seulement quelques questions à poser après avoir parcouru votre document. Je n'ai pas eu le temps de le lire en entier, mais j'aimerais quand même vous interroger sur quelques points.

D'abord, au sujet de l'assurance-chômage, vous affirmez qu'il n'y a pas suffisamment de suivi des paiements en trop ou de l'utilisation qu'on fait des prestations; comment en êtes-vous arrivés à la conclusion qu'on ne suit pas l'utilisation qu'on fait des prestations?

M. Dye : Cela fait bon nombre d'années déjà que nous étudions le programme d'assurance-chômage. Le premier rapport que nous avons présenté au Parlement là-dessus remonte à 1978 ou 1979. Depuis lors, les conditions n'ont pas beaucoup évolué. Il y a un nombre élevé de cas de trop-payés, ainsi qu'un nombre important de cas de sous-paiements. Bien sûr, il existe un suivi conçu afin qu'on puisse récupérer les sommes payées en trop, mais le ministère n'est pas particulièrement zélé à cet égard; je dirais même qu'il est lent. On a donc tendance à ne pas récupérer l'argent payé en trop, et il s'ensuit que ce sont finalement les employés et les employeurs qui doivent tout rembourser, au moyen des primes.

M. Chartrand : Est-ce ainsi surtout parce qu'on manque de personnel ou parce que le régime en vigueur ne fonctionne pas très bien?

M. Dye : Je crois que cela tient en partie à l'absence de motivation lorsqu'il s'agit de recouvrer l'argent. Je crois qu'on perçoit qu'il y a une volonté politique de verser les prestations le plus rapidement possible—et je n'accuse ici aucun gouvernement en particulier, car cela dure depuis des années—afin que les personnes dans le besoin reçoivent leur argent le plus vite possible, même si on ne possède peut-être pas encore toute la documentation voulue. Il y a aussi l'employeur qui ne fournit pas les formules nécessaires au moment d'une cessation d'emploi. Il y a encore le problème de la fraude, de ceux qui font des déclarations frauduleuses. Enfin, je crois que le ministère ne dispose pas d'une technologie suffisamment évoluée, qui lui permettrait de savoir instantanément que tel prestataire de Vancouver a fait sa première demande à Halifax. Or, si ce dernier a triché à Halifax, il se pourrait qu'il triche de nouveau à Vancouver. J'admets que le ministère est en train d'installer cette nouvelle technologie, mais cela lui a pris du temps.

Il faut donc prendre de meilleurs moyens, et le ministère se dirige dans cette voie. Je pense que lorsqu'on sait que quelqu'un a déjà présenté des demandes frauduleuses, on est au moins averti qu'il peut présenter davantage de risques qu'une personne honnête.

M. Chartrand : Lorsque vous en arrivez à des décisions aussi précises, comment vous y prenez-vous pour choisir un libellé, j'entends... Parfois, vous ne vous contentez pas de souligner le problème, mais vous proposez une

[Text]

better. How can you come to so perfect a situation? I have to say that sometimes I am not always on your side, but at other times it is fun to read and say that what you are saying is right. How can you come to that kind of decision?

Mr. Dye: Chairman, we do not claim perfection. We resist being prescriptive, to give an answer to a department, saying: this is how you should manage. You will find we will often step back one step and say the department should take a look at this process and see if they can do it better. We identify the problems. We usually do not provide a prescriptive solution, except where it is so obvious that not to say what to do would not be doing the right thing for Parliament. Then you will find several hundred recommendations in our report, with the departmental response.

Mr. Chartrand: We never hear about the Senate. Is it your job to audit all the money the Senate spends?

Mr. Dye: The Senate has not been heard from in terms of auditing because it is a relatively small organization, given the vast government we have. I have approached them and given them a proposal for proceeding with a value-for-money audit. We do audit the Senate every year for the financial statements and for compliance with regulations, but we have never done a value-for-money audit regarding the way the Senate is administered and managed.

• 1050

Getting into senators' management of their own personal areas of responsibility or the things senators do, such as their tendencies, are the policy and political-type things that we would avoid. I am hoping to proceed shortly, if I get the concurrence of the Senate. There is some question as to our right to audit the Senate in that I report to the House of Commons and I do not report to the Senate.

This is curious. I think it is probably an error in the legislation in the first place. In most countries, you report to the entire Parliament, including a monarch, if you have a monarch in your system. In our case, I am restricted to reporting to the House of Commons.

The senators have quite appropriately indicated to me that they would like to have a report to them, not to have a report on the other place to the House of Commons. The constitutional issue here is vague. I am hoping we can get by it by reporting to the Senate itself, rather than report to the House of Commons on the administration of the Senate.

Mr. Chartrand: When you speak of the money we lend to a sovereign country, I think you are completely right in saying that if they say they are going to be paid completely, we have to look only at the second market rate. I am saying that if we buy the Polish debt right now,

[Translation]

solution. Comment y arrivez-vous? Je dois avouer ne pas toujours être d'accord avec vous, mais à d'autres occasions, je trouve très agréable de vous donner raison. Quoi qu'il en soit, comment arrivez-vous à ce genre de décision?

M. Dye : Monsieur le président, nous ne prétendons pas être parfaits. Nous essayons d'éviter d'être contraignants, c'est-à-dire de dire à un ministère que c'est ainsi qu'il doit effectuer sa gestion. Vous vous rendez compte que souvent, nous nous contentons de dire au ministère d'examiner le processus en vigueur afin de voir s'il ne peut pas l'améliorer. Nous cernons les problèmes. En règle générale, nous ne donnons pas de solutions obligatoires, sauf lorsqu'il est très évident que s'abstenir serait contraire à l'intérêt du Parlement. Vous trouverez alors des centaines de recommandations dans notre rapport, ainsi qu'un texte sur le suivi donné par le ministère visé.

M. Chartrand : Nous n'entendons jamais parler du Sénat. Vous a-t-on confié le mandat de vérifier la gestion de ses dépenses?

M. Dye : Si on n'a pas entendu parler du Sénat sur le plan de la vérification, c'est parce que c'est un organisme relativement petit, étant donné l'ampleur de notre appareil gouvernemental. J'ai cependant proposé au Sénat de vérifier l'optimisation de ses ressources. Nous vérifions ses états financiers tous les ans, et nous voyons s'il respecte les règlements, mais nous n'avons jamais vérifié l'optimisation de ses ressources, c'est-à-dire sa gestion et son administration.

Nous éviterions cependant de nous pencher sur la gestion des domaines relevant en propre des sénateurs ou sur leurs initiatives, c'est-à-dire l'aspect politique de leurs travaux. J'espère que nous pourrions effectuer cette vérification très bientôt, si j'obtiens l'autorisation du Sénat. On se demande en effet si j'ai le droit de procéder à cette vérification de la Chambre haute, puisque je fais rapport à la Chambre des communes, et non au Sénat.

C'est curieux. Cela tient probablement à une lacune dans la loi. Dans la plupart des pays, on fait rapport au Parlement tout entier, y compris le souverain dans le cas d'une monarchie. Chez nous, toutefois, je dois me limiter à présenter mon rapport à la Chambre des communes.

À bon escient, les sénateurs m'ont laissé savoir qu'ils aimeraient me voir présenter au Sénat mon rapport sur le Sénat, et non à la Chambre des communes. La question constitutionnelle est nébuleuse ici. J'espère que nous pourrions nous en sortir en présentant au Sénat plutôt qu'à la Chambre des communes notre rapport sur l'administration du Sénat.

M. Chartrand : Lorsque vous parlez de l'argent que nous prêtons à un pays souverain, à mon avis, vous avez tout à fait raison de dire que si ce dernier s'est engagé à rembourser sa dette au complet, nous n'avons qu'à tenir compte du taux du marché secondaire. Ainsi par exemple,

[Texte]

you can buy it at practically 35¢ on the dollar and that of Brazil at 20¢ on the dollar. Did you look at how much we should put on the deficit, compared with what we lent to the country and what we can receive if we ever ask them to pay their debt completely.

Mr. Dye: The government's position is that they will not provide an allowance to recognize the the reduction in value to any sovereign loan unless the loan has been repudiated. We have not seen repudiation of debt since the Russians and, I think, the Greeks way back in history.

There are realities out there that the sovereign governments are having problems in meeting the conditions of repayment of the debt. These are non-performing loans for a variety of reasons, mostly poor economies in the countries. I believe the Government of Canada should stop having its head in the sand on its policy to recognize risk associated with sovereign debt. They should review their policy. I think they should change their policy in order to provide reality in terms in devaluation of sovereign loans in the Public Accounts of Canada.

Mr. Chartrand: Do other countries add a certain amount of money onto their budgets or deficits at the end of the year?

Mr. Dye: Yes, the United Kingdom does. Remember that most countries do not have balance sheets. We are one of those unique countries that does. I am led to believe that the departmental financial statements of the ECGD, a department that lends money for export purposes in the United Kingdom, do make a provision. It really was forced into it by their Public Accounts Committee, who believe that their values placed on the principal sums owing to the United Kingdom were misleading and that provision for potential loss was required.

We have the Canadian Wheat Board, Export Development Corporation and the government itself. All of these affect the Public Accounts of Canada. I think this policy should be reviewed immediately.

Mr. Chartrand: None of them add anything onto their deficits.

Mr. Dye: The Export Development Corporation does provide \$107 million in last year's accounts against a portfolio of \$4.7 billion, a sum sufficient in their view to recognize the risk associated with the collection of debt on sovereign loans. They also do not accrue interest on non-performing loans after a certain period. First they stop accruing after two years; this is the first trigger. In countries where they have had trouble before, they stop accruing interest after one year. Interest is owing to the Export Development Corporation in the order of about \$300 million.

[Traduction]

si nous rachetons la dette polonaise en ce moment, on peut l'acheter à pratiquement 35 cents le dollar, et celle du Brésil, à 20 cents le dollar. Avez-vous aussi une idée de la proportion que nous devrions consacrer au déficit, par rapport à ce que nous prêtons au pays étranger, et de ce que nous pourrions recevoir si nous insistions auprès de ce dernier pour qu'il rembourse sa dette au complet?

M. Dye : Le gouvernement ne fournira pas de provision pour reconnaître la réduction en valeur de la créance d'un pays étranger, à moins que cette dette n'ait été radiée. Or, cela ne s'est pas produit depuis les Russes, et même les Grecs, il y a fort longtemps.

Cependant, il est vrai que les gouvernements de pays étrangers ont de la difficulté à rembourser leurs dettes. Il s'agit donc de créances improductives pour diverses raisons, dont surtout une économie en difficulté. Je crois que le gouvernement du Canada devrait cesser de se leurrer et reconnaître les risques inhérents à ces créances de pays étrangers. Il devrait donc réexaminer sa politique et la modifier de façon à tenir compte de la dévaluation réelle dans les comptes publics du Canada des prêts qu'il accorde à des pays étrangers.

M. Chartrand : Est-ce que d'autres pays ajoutent de l'argent à leur budget ou à leur déficit à la fin de l'année?

M. Dye : Oui, le Royaume-Uni. N'oublions pas que la plupart des pays n'ont pas de bilan. Nous sommes l'un des seuls à en avoir. Je crois savoir que les états financiers du ministère britannique, l'*Export Credit Guarantee Department*, qui s'occupe des prêts à l'exportation prévoient une provision. C'est d'ailleurs le Comité des comptes publics du Royaume-Uni qui l'a forcé à agir ainsi, car celui-ci croyait que l'évaluation des créances du Royaume-Uni à l'étranger n'était pas exacte et qu'il fallait donc avoir une provision pour pertes éventuelles.

Ici, il y a la Commission canadienne du blé, la Société pour l'expansion des exportations et le gouvernement lui-même. Or, tout cela a des répercussions sur les comptes publics du Canada. J'estime donc que la politique est à revoir immédiatement.

M. Chartrand : Aucun de ces organismes n'ajoute quoi que ce soit à son déficit pour tenir compte de cette réalité.

M. Dye : La Société pour l'expansion des exportations a inclus 107 millions de dollars dans ses comptes de l'année dernière par rapport à un portefeuille de 4,7 milliards de dollars, ce qui, à ses yeux, devait suffire pour tenir compte du risque associé au recouvrement de ces créances étrangères. Elle ne laisse pas non plus s'accumuler les intérêts de ses prêts improductifs après un certain temps. Elle ne les laisse plus s'accroître après deux ans, dans une première étape. Dans les pays où on a eu des problèmes auparavant, la société va même jusqu'à ne plus comptabiliser les intérêts après un an seulement. Rappelons que la Société pour l'expansion des

[Text]

[Translation]

exportations a des créances en intérêts de quelque 300 millions de dollars.

Mr. Chartrand: You say none of this is enough.

M. Chartrand : Vous affirmez cependant que cela ne suffit pas.

Mr. Dye: I do not think it is. Nothing is provided for the Canadian Wheat Board. It says the accrued interest booked as due from Poland is indeed a receivable, and the farmers get credit for it. Then the farmers are charged in effect by the interest being paid to the banks.

M. Dye : Justement, cela ne suffit pas. La Commission canadienne du blé ne prévoit rien. Dans ses comptes, il est dit que l'intérêt accumulé de la dette de la Pologne est à percevoir, et les agriculteurs reçoivent un crédit correspondant. Ensuite, ceux-ci doivent assumer l'intérêt payé aux banques.

• 1055

I think there is a lot of work to be done on this matter and the policy needs review and until it is fixed the financial statements of Canada will be misleading in public terms.

Je crois qu'une étude approfondie de cette question et de la politique qui la régit s'impose, et d'ici à ce qu'on trouve une solution satisfaisante, les états financiers du Canada nous induiront en erreur.

The Chairman: Mr. Dye, a while ago you stated that the figures that are being given by the government in the House on ministerial travel are not accurate, I gather, because you are saying they do not include the receipts for other expenses in addition to. Much of the information that has been given in the House can be taken from the log book of the Department of the National Defence and so on. Can you enlarge on that statement that the figures given in the House do not include all the expenses?

Le président: Monsieur Dye, il y a quelque temps, vous avez affirmé que les chiffres fournis par le gouvernement à la Chambre au sujet des voyages de ministres ne sont pas exacts; si je ne m'abuse, ce serait parce qu'ils ne tiennent pas compte des reçus correspondant aux autres dépenses. Bon nombre des renseignements communiqués à la Chambre peuvent être obtenus dans le journal de marche du ministère de la Défense nationale, etc. Cela dit, pouvez-vous développer quelque peu votre pensée sur le côté incomplet de ces données?

Mr. Dye: Chairman, I was referring not to the receipts that we have been seeking and not got, I was referring to the charging rate by the Department of National Defence to other departments for use of the Challenger jet fleet.

M. Dye: Monsieur le président, je ne parlais pas des reçus que nous avons demandés, mais pas obtenus; je parlais du tarif demandé par le ministère de la Défense nationale aux autres ministères pour l'utilisation de sa flotte d'appareils Challenger.

There are three pricing ranges, the first price is zero, the second price is double first class, the third price is \$2,451 per hour of use. I do not know the exact rate or cost for operating a Challenger with its crew aboard and the fuel consumption and everything that goes with it, depreciation on the aircraft, but we believe it is somewhere between \$5,000 and \$6,000 an hour. So the charges you see are maybe \$2,000 for a flight that costs \$30,000 or \$60,000, and so the numbers at the end of the year are accumulated under the section called Ministerial Travel Costs; it is in volume II, I think, of the Public Accounts.

Il y a trois fourchettes de prix, la première étant zéro, la deuxième la double première classe et la troisième correspondant à 2,451\$ par heure d'utilisation. J'ignore quel est le tarif exact ou le coût exact du fonctionnement d'un Challenger en incluant son équipage, sa consommation de carburant, l'amortissement, et tout le reste, mais nous estimons qu'il oscille entre 5,000\$ et 6,000\$ l'heure. Toutefois, le tarif exigé est peut-être de 2,000\$ pour un vol qui coûte 3,000\$ ou 60,000\$ et les chiffres figurent à la fin de l'année sous la rubrique coût des voyages ministériels, je crois, au volume II des comptes publics.

I saw in the paper the other day that, you know, this minister was the top spender and so on. Those numbers are wrong because they simply do not include all the costs associated with a VIP fleet. All the costs are not charged to the departments, therefore they are not charged as ministerial travel costs. Therefore, the costs that you see to be ministerial travel costs, if any of them have included charges for travelling on a Challenger jet—and I suspect all ministers use Challengers—they are too low, they do not reflect reality.

L'autre jour, j'ai lu dans le journal ce tel ministre était le plus dépensier, et le reste. Or, ces chiffres sont inexacts tout simplement parce qu'ils n'englobent pas tous les coûts liés au fonctionnement d'une flotte d'appareils mis à la disposition des haut fonctionnaires et autres dignitaires. Les coûts ne sont pas tous assumés par les ministères qui louent les appareils; ils ne figurent donc pas dans les coûts ministériels. En conséquence, ces coûts ministériels figurant sous la rubrique voyages ministériels sont trop faibles et ne tiennent pas compte de la réalité, et je crois que dans la réalité, les ministres se servent des Challenger.

[Texte]

I do not know what the number should be, the total mis-statement, but it would be in the low millions.

The Chairman: I wanted to ask a question about the GST which is planned to come into effect on January 1, 1991. You have stated in your report that the government will not have the machinery in place to collect the tax efficiently at that particular time. That is a little over a year away. What you are saying is, given the timeframe from now to January 1, 1991, you are convinced that they will not have the facilities in place to collect the tax effectively. Is that what you are saying?

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that I said that it will be a formidable challenge to get all the people in place, properly trained, in order to avoid any leakage if the new sales tax is implemented on January 1, 1991.

M. Jean-Marc Robitaille (député de Terrebonne): Monsieur Dye, vous parlez d'un défi énorme. Cela veut dire que ce n'est pas dans le domaine de l'impossible.

M. Dye: Bien sûr, c'est un grand défi, mais ce n'est pas impossible.

M. Robitaille: Pas impossible! Merci.

Mr. Hovdebo: I just wanted to follow up on the question that the chairman asked. This misinformation as far as travel costs are concerned is not specific to this particular problem, is it? There are lots of other charges made to departments on a general basis, a value is put that not necessarily bears any resemblance to the cost of operation.

• 1100

I am thinking, for instance, of rent. Quite often the rent costs must be major costs that are not charged to the department but are retained by Public Works, just as this has been maintained by Defence. So accuracy is a problem throughout the charge-back structure of the government, is it not?

Mr. Dye: That is true. We have been very critical of government departments—Department of Public Works, for example—that talk about cost recovery without a clue of what their costs were. How can you recover numbers if you do not know what they are? For example, they set arbitrary rates—they call them market rates—for rent. And they say that is the charge that would be imputed against a department. Curiously, you never know because departments cannot get out and negotiate in the marketplace for a deal to meet their requirements. You see this in the chapter on statistics. They are setting prices for their products, and we do not think that they are necessarily related to their underlying costs. There is no rationale for their charge. Your point is well taken, Mr. Hovdebo.

[Traduction]

J'ignore dans quelle mesure il faut corriger ces chiffres, mais je crois qu'il y a une erreur de quelques millions de dollars.

Le président: J'aimerais vous interroger au sujet de la TPS qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1991. Selon votre rapport, le gouvernement ne disposera pas des mécanismes nécessaires pour percevoir cette taxe de façon efficace le moment venu. Cette affirmation remonte à il y a un peu plus d'un an. Est-ce à dire que selon vous, étant donné l'échéance prévue, le gouvernement n'aura pas eu le temps de mettre en place toute l'infrastructure nécessaire?

M. Dye: Monsieur le président, je ne crois pas avoir dit que cette infrastructure ne sera pas en place. Je crois avoir dit que ce sera un formidable défi que de recruter tous les fonctionnaires nécessaires, de bien les former, afin de pouvoir éviter tout problème si la nouvelle taxe entre en vigueur le 1^{er} janvier 1991.

Mr. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Mr. Dye, you speak of a formidable challenge. However, this means that it is not in the realm of the impossible.

Mr. Dye: Of course, it is a great challenge, but it is not impossible.

Mr. Robitaille: Not impossible! Thank you.

M. Hovdebo: J'aimerais reprendre sur la lancée des propos du président. Le problème des renseignements inexacts que vous avez évoqué au sujet des frais de déplacement déborde ce domaine, n'est-ce pas? Il y a beaucoup d'autres services offerts par les ministères pour lesquels la valeur indiquée ne tient pas compte du coût réel du service.

Il y a par exemple la question du loyer. Le coût du loyer est très souvent un coût important, qui n'est pas imputé au ministère, mais qui est assumé par Travaux publics Canada, comme l'a soutenu le ministère de la Défense. Donc, l'inexactitude est un problème qui se manifeste tout au long du processus d'imputation des coûts du gouvernement, n'est-ce pas?

M. Dye: C'est exact. Nous avons eu des critiques sévères de certains ministères—le ministère des Travaux publics, par exemple—qui parlent de récupération des coûts sans avoir la moindre idée de l'importance de ces coûts. Comment peut-on recouvrer des coûts si on n'a pas les chiffres? Par exemple, ils établissent des taux arbitraires—ils les appellent des taux du marché—pour le loyer. Et ils disent que cela représente le coût qui serait imputé à un ministère. Chose curieuse, on ne peut pas vérifier, parce que les ministères ne peuvent pas aller négocier, sur le marché, le contrat qui répondrait le mieux à leurs exigences. On constate cela dans le chapitre sur les statistiques. Ils établissent des prix pour leurs produits, et nous pensons qu'ils ne sont pas forcément liés aux coûts sous-jacents. Les coûts qu'ils imputent ne s'expliquent pas de façon logique. Je comprends ce que vous vouliez dire, monsieur Hovdebo.

[Text]

The Chairman: Our time is up. Thank you very much, Mr. Dye. I thank your officials for being with you this morning.

We will now adjourn to until the call to the Chair.

[Translation]

Le président: Il ne nous reste plus de temps. Monsieur Dye, je vous remercie beaucoup, ainsi que vos fonctionnaires qui vous ont accompagné ici ce matin.

La séance est levée

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.

Mr. Dye: Chairman, I do not think I said they will not be in place. I think that it will be a fortunate change to get all the people in place properly. In order to avoid any delay in the few cases that are implemented on January 1, 1991, the transfer will be implemented on January 1, 1991.



[Text]

The Chairman: Our time is up. Thank you very much, Mr. Dye. I thank your officials for being with you this morning.

[Translation]

Le président: Il ne nous reste plus qu'à remercier vos fonctionnaires pour leur présence ce matin.

If undelivered, return COVER ONLY to: Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Office of the Auditor General:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

TÉMOIN

Du Bureau du Vérificateur général:

Kenneth M. Dye, Vérificateur général du Canada.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 17

Fascicule n° 17

Tuesday, October 31, 1989

Le mardi 31 octobre 1989

Tuesday, November 7, 1989

Le mardi 7 novembre 1989

Thursday, November 9, 1989

Le jeudi 9 novembre 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Auditor General's Report for 1988—Chapter 21—
Organization and Program of the Office of the
Auditor General

Rapport annuel du Vérificateur général du Canada
pour 1988—Chapitre 21—Organisation et
programme du Bureau du Vérificateur général

Auditor General's Report for the fiscal year ended
31 March 1989—Chapter 6—Denial of Information
Required to Audit Minister's Travel Expenses

Rapport annuel du Vérificateur général pour
l'année financière se terminant le 31 mars 1989—
Chapitre 6—Refus d'accès à l'information
nécessaire pour la vérification des frais de
déplacement des ministres

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Members

- Eugène Bellemare
- Gilbert Chartrand
- Jean-Guy Guilbault
- Sid Parker
- Jean-Marc Robitaille
- Bob Speller
- Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Membres

- Eugène Bellemare
- Gilbert Chartrand
- Jean-Guy Guilbault
- Sid Parker
- Jean-Marc Robitaille
- Bob Speller
- Ross Stevenson

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

From the Office of the Auditor General:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada
(Voir à l'endroit)

Du Bureau de l'inspecteur général:

Kenneth M. Dye, Vérificateur général
(See back cover)

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 31, 1989

(20)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 9:32 o'clock a.m. this day in Room 269 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller and Geoff Wilson.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams, Tom Wileman, Research Officers.

Acting Member present: Stan Hovdebo replaced Sid Parker.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada; Michael M. McLaughlin, Principal, Planning and Coordination.

The Committee resumed consideration of Chapter 21 of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(e).

Michael J. McLaughlin and Kenneth M. Dye made opening statements and answered questions.

At 10:45 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, NOVEMBER 7, 1989

(21)

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 9:37 o'clock a.m. this day, in room 371 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille and Ross Stevenson.

Acting Members present: Brian White for Geoff Wilson; Ron MacDonald for Bob Speller; Stan Hovdebo for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams and Tom Wileman, Research Officers.

The Committee resumed consideration of Chapter 6—Denial of Information Required to Audit Ministers' Travel Expenses—contained in the Auditor General's Report for the fiscal year ended 31 March 1989.

At 11:06 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 31 OCTOBRE 1989

(20)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 32, dans la pièce 269 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller et Geoff Wilson.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada; Michael M. McLaughlin, directeur principal, Planification et coordination.

Le Comité poursuit son examen du chapitre 21 du Rapport annuel du Vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988, lequel est déferé en permanence au Comité conformément à l'alinéa 108(3)e du Règlement.

Michael J. McLaughlin et Kenneth M. Dye font un exposé et répondent aux questions.

À 10 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 7 NOVEMBRE 1989

(21)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 37, dans la pièce 371 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille et Ross Stevenson.

Membres suppléants présents: Brian White remplace Geoff Wilson; Ron MacDonald remplace Bob Speller; Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Le Comité poursuit son examen du chapitre 6—Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres—du Rapport annuel du Vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989.

À 11 h 06, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

THURSDAY, NOVEMBER 9, 1989
(22)

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:30 o'clock a.m. this day, in room 269 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Bob Speller, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Howard Crosby for Gilbert Chartrand and Stan Hovbebo for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams and Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General, Audit Operations; Alan Gilmore, Principal Director, Audit Operations. *From the Privy Council Office:* Paul M. Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet. *From Treasury Board of Canada:* J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

The Committee considered its future business.

The Committee resumed consideration of Chapter 21 of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1988, which report stands permanently referred to the Committee in accordance with Standing Order 108(3)(e).

Raymond M. Dubois made an opening statement, and, with the other witnesses, answered questions.

Bob Speller moved,—That the witnesses from today's meeting be invited to reappear before the Committee on the same issue.

After debate, the motion, by unanimous consent, was withdrawn.

Bob Speller moved,—That the Steering Committee consider inviting today's witnesses to reappear before the Committee in the near future.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

At 11:02 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Russell
Clerk of the Committee

LE JEUDI 9 NOVEMBRE 1989
(22)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la pièce 269 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Bob Speller, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Howard Crosby remplace Gilbert Chartrand et Stan Hovbebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général: Raymond M. Dubois, sous-vérificateur général, Opérations de vérification; Alan Gilmore, directeur principal, Opérations de vérification. *Du Bureau du Conseil privé:* Paul M. Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. *Du Conseil du Trésor du Canada:* J.A. Macdonald, contrôleur général du Canada.

Le Comité discute de ses travaux futurs.

Le Comité reprend l'examen du chapitre 21 du Rapport annuel du Vérificateur général du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988, lequel est déferé en permanence au Comité conformément à l'alinéa 108(3)e du Règlement.

Raymond M. Dubois fait une déclaration préliminaire et, avec les autres témoins, répond aux questions.

Bob Speller propose,—Que les témoins ici présents soient invités à comparaître de nouveau devant le Comité pour discuter de la même question.

Après débat, par consentement unanime, la motion est retirée.

Bob Speller propose,—Que le Comité de direction envisage d'inviter les témoins ici présents à comparaître de nouveau devant le Comité dans un proche avenir.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 02, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité
Patricia Russell

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, November 9, 1989

• 0931

The Chairman: I call the meeting to order. We have a member of each party here, which is a good balance.

First of all, I would like to welcome our witnesses this morning. We will recognize them individually in a couple of minutes as soon as we get through our Subcommittee on Agenda and Procedure report.

Your subcommittee met on Tuesday, October 31, and on November 9. It was decided there and in the next couple of days afterwards that the senior officials of the Comptroller General's Office and the Privy Council Office—on chapter 6 of the Auditor General's report, which is on denial of information required to audit ministers' travel expenses—would be heard before the committee meeting today. Then on Tuesday November 21 we are going to have our committee researchers brief us in camera on paragraphs 4.71 to 4.79 on the Department of Finance in the Auditor General's report for 1989-90.

There may be some change there, because your chairman is going to have some fun with wisdom teeth at that time and has been told it will be at least a two-day piece of business. So I am suggesting to the steering committee—you can think of this during the meeting—that we have that November 21 briefing by our researchers early in the morning on November 23 on those paragraphs 4.71 to 4.79. That would be on the Thursday, and we will see how that works out.

Then on Tuesday, November 28, because of the NDP convention the House is going to rise from November 29 to December 5, so that throws our November 30 meeting out. So if we need a second meeting as a result of this morning's meeting, we could possibly slot it in on Tuesday, November 28, because further briefings will be needed.

The meeting slotted for November 30 would have to go down beyond December 7 because there is no other place for it, and that will be up to the steering committee to decide. Then at the December 5, 1989, meeting the committee researchers will brief the committee in camera on the Auditor General's report, chapter 23, on the Canadian Coast Guard. The other one that is firm is the December 7 meeting. Having given you that, I am not going to ask for the adoption of what is virtually a non-report. I will leave it with you to mull over in your minds and we can come to a firm decision on it.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 9 novembre 1989

Le président: La séance est ouverte. Nous avons un membre de chaque parti, c'est donc une représentation équilibrée.

Je vais tout d'abord souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous allons leur donner la parole individuellement dans quelques instants dès que nous en aurons terminé avec le rapport de notre sous-comité du programme et de la procédure.

Votre sous-comité s'est réuni le mardi 31 octobre et le 9 novembre. A cette occasion et dans les quelques jours qui ont suivi, il a été décidé que notre Comité entendrait aujourd'hui les hauts fonctionnaires du Bureau du contrôleur général et du Bureau du Conseil privé sur le chapitre 6 du rapport du vérificateur général, qui concerne le refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres. Le mardi 21 novembre, nos attachés de recherche nous informeront à huis clos sur les paragraphes 4.71 à 4.79 du rapport du vérificateur général pour 1989-90, qui sont consacrés au ministère des Finances.

Il risque d'y avoir un changement, car votre président doit avoir à la même date une petite partie de plaisir avec une dent de sagesse, et on lui a dit que cela risquait de prendre deux jours. Je suggérerais donc au comité de direction, et vous pouvez y réfléchir pendant notre réunion, de reporter au matin du 23 novembre cette séance d'information sur les paragraphes 4.71 au 4.79 prévue pour le 21 novembre. Elle serait donc reportée au jeudi, et nous allons voir si c'est possible.

Ensuite, le mardi 28 novembre, la Chambre va s'ajourner jusqu'au 5 décembre en raison du congrès du NPD, donc notre réunion du 30 novembre tombe. Si nous décidons que nous voulons une autre réunion à la suite de celle de ce matin, nous pourrions peut-être la prévoir pour le mardi 28 novembre, car nous aurons besoin d'autres séances d'information.

La réunion prévue pour le 30 novembre devrait être reportée après le 7 décembre car il n'y a pas d'autre possibilité, et c'est au comité de direction de décider. Ensuite, lors de la réunion du 5 décembre 1989, les attachés de recherche du comité nous informeront à huis clos sur le chapitre 23 du rapport du vérificateur général consacré à la garde côtière canadienne. L'autre réunion ferme est celle du 7 décembre. Cela dit, je ne vais pas vous demander d'adopter quelque chose qui n'a pratiquement rien d'un rapport. Je vous laisse à vos réflexions et nous déciderons plus tard.

[Text]

• 0935

This morning our item of business is chapter 6 of the Auditor General's report 1989-90 on the denial of information required to audit ministers' travel expenses. I am pleased to welcome before us this morning Mr. Raymond M. Dubois from the Auditor General's Office. I would ask him to introduce the officials with him this morning.

Mr. Raymond M. Dubois (Deputy Auditor General, Audit Operations, Office of the Auditor General): Mr. Chairman, I would like to introduce Mr. Alan Gilmore, a principal in our office, who is responsible for the main body of the work on this particular chapter.

The Chairman: Thank you. Our other key witness this morning is Mr. Paul Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet. Mr. Tellier, perhaps you would like to introduce the people who are with you this morning.

Mr. Paul M. Tellier (Clerk of the Privy Council, Secretary to the Cabinet): With pleasure, Mr. Chairman. I have with me today Ward Elcock, Associate Clerk of the Privy Council and Senior Counsel for the Privy Council Office; and Andy Macdonald who is, as you know, the Comptroller General of Canada.

The Chairman: This is the first meeting of the public accounts committee here in Parliament to study denial of information to the Auditor General. It has been raised before but was never actually taken up with the committee. Historically it is the first time, I gather, that the Clerk of the Privy Council has appeared before this committee in Parliament. Mr. Tellier, you are cutting new ice and beginning a new course of history today. We welcome all of you here to this committee meeting this morning.

I will then call upon the Auditor General's Office, Mr. Dubois, to make his opening statement.

Mr. Dubois: To begin with I would like to tell you that the Auditor General has asked me to express his regrets to the committee for his not being able to be here today. He views the matters in chapter 6 as serious and had hoped to discuss them personally with your committee. On his behalf I will now read his opening statement.

Denial of access to information to my office by the government is a serious matter. Without information my office cannot fulfil its responsibilities under the Auditor General Act. I am therefore disappointed and very concerned that it was necessary to report to the House of Commons that in carrying out the work of my office I did not receive all the information and explanations I required to fulfil my responsibilities. Specifically I am reporting to you that I plan to conduct a government-wide audit of expenses claimed by ministers for travelling on government business, including expenses claimed by

[Translation]

Nous abordons ce matin le chapitre 6 du rapport du vérificateur général pour 1989-1990, intitulé: Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres. Je suis heureux d'accueillir M. Raymond M. Dubois, du Bureau du vérificateur général, et je vais lui demander de nous présenter les hauts fonctionnaires qui l'accompagnent.

M. Raymond M. Dubois (sous-vérificateur général, Direction générale des opérations de vérification, Bureau du vérificateur général): Monsieur le président, permettez-moi de vous présenter M. Alan Gilmore, l'un de nos directeurs principaux, responsable de la plus grande partie du travail sur ce chapitre.

Le président: Merci. Notre autre témoin-clé de ce matin est M. Paul Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. Monsieur Tellier, pourriez-vous nous présenter vos collaborateurs?

M. Paul M. Tellier (greffier du Conseil privé, secrétaire du Cabinet): Avec plaisir, monsieur le président. Je suis accompagné de Ward Elcock, greffier adjoint du Conseil privé et conseiller supérieur du Bureau du Conseil privé, et d'Andy Macdonald qui est, comme vous le savez, contrôleur général du Canada.

Le président: C'est la première fois que le Comité des comptes publics se penche sur un refus d'accès à l'information, opposé au Vérificateur général. La question s'est déjà posée, mais le comité ne l'avait jamais abordé. Je crois que c'est la première fois de l'histoire que le greffier du Conseil privé comparait devant notre Comité. Monsieur Tellier, vous allez établir un précédent historique. Je vous souhaite la bienvenue.

Je vais maintenant demander au représentant du Bureau du vérificateur général, M. Dubois, de faire une déclaration d'introduction.

M. Dubois: Je dois commencer par vous dire que le vérificateur général m'a demandé de vous transmettre ses regrets de ne pouvoir être présent aujourd'hui. Il considère que les faits reprochés au chapitre 6 sont graves et il aurait aimé pouvoir en discuter personnellement avec votre comité. Je vais maintenant vous donner lecture en son nom de sa déclaration liminaire.

Le refus du gouvernement de donner à mon bureau l'accès à des informations est grave. Sans information, mon bureau ne peut s'acquitter des responsabilités qu'il tient de la Loi sur le vérificateur général. Je suis donc déçu et très inquiet d'avoir dû signaler à la Chambre des communes que je n'avais pas pu obtenir toutes les informations et toutes les explications nécessaires pour m'acquitter des responsabilités qui me sont dévolues. Je vous précise que j'ai l'intention de procéder à une vérification générale de tous les frais de déplacement réclamés par les ministres lors de missions effectuées pour

[Texte]

accompanying exempt staff and public servants, and the charges for the use of the VIP fleet.

The objective of the audit was to assure the House of Commons that the systems for financial control and reporting of ministerial office travel are satisfactory, that information reported in the public accounts on ministerial travel is complete and that the charges for the use of the VIP fleet are in accordance with government policy and are appropriate.

Le chapitre 6 de mon rapport annuel de 1989 vise à préciser l'information réclamée et refusée, à expliquer comment les ministres obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et la raison pour laquelle l'information refusée était nécessaire, et à signaler les raisons données par le gouvernement pour me refuser l'accès à l'information.

• 0940

Il convient de préciser que mon bureau n'a pas effectué de vérification. Comme je ne possédais pas la documentation nécessaire, j'ai décidé de ne pas faire de vérification pour le moment. Les données sur les coûts qui vous ont été fournies sont toutes fondées sur les données du ministère de la Défense nationale. Mon bureau n'a pas vérifié pour le moment l'exactitude de ces données.

Toutes les dépenses que nous comptons vérifier sont effectuées au titre des budgets ministériels et sont donc soumises aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques qui s'applique à tous les fonds des ministères. Ces dispositions, jointes à la vérification que je souhaitais effectuer, ont pour but d'assurer le contrôle du Parlement sur les deniers publics.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you. Before formally getting under way with questions, I would remind the committee that today in House of Commons terms is Friday, not Thursday, and we are on Friday's hours. So I anticipate going through to 11 a.m. and then adjourning. Question Period will be at 11 a.m., and indeed the House itself will open at 10 a.m. Those are my plans in the beginning.

I recognize Mr. Bellemare for the first question.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Ma question s'adresse à M. Tellier. Dans la lettre qu'on vient de recevoir ce matin, monsieur Tellier, le vérificateur général dit:

denial of access to information to my office by the government is a serious matter. Without information,

[Traduction]

le gouvernement, y compris les notes de frais du personnel et des fonctionnaires qui les accompagnaient et les frais d'utilisation de la flotte d'avions réservé aux personnalités officielles.

L'objectif de cette vérification était de donner à la Chambre des communes l'assurance que les dispositifs de contrôle et de rapport financiers sur les voyages ministériels étaient satisfaisants, que les renseignements fournis dans les comptes publics sur les voyages ministériels étaient complets et que les frais d'utilisation de la flotte d'avions réservé aux personnalités officielles étaient conformes à la politique gouvernementale et correct.

The purpose of chapter 6 of my annual report for 1989 is to specify which information was claimed and denied, to explain how ministers get a refund for their travel expenses and why the denied information was required, and to report on the motives invoked by the government to deny this access to information.

I have to mention at this stage that my office did not carry out any audit. Since I was denied the necessary information, I decided to postpone that audit. The cost information provided is entirely derived from National Defence data. My office has not yet checked those figures out for accuracy.

All the expenses that we had planned to audit are incurred under departmental budgets and are therefore subject to the provisions of the Financial Administration Act which applies to all departmental funds. Those provisions, together with the audit which I intended to carry out, are intended to ensure parliamentary control over public money.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je rappelle au comité que la journée d'aujourd'hui à la Chambre des communes est considérée comme un vendredi, et non un jeudi, et que nous avons donc l'horaire du vendredi. Nous allons donc lever la séance à 11 heures. La période des questions commencera à ce moment-là, et la chambre commence d'ailleurs sa séance à 10 heures du matin. Je voulais simplement vous le préciser.

Je donne la parole à M. Bellemare pour la première question.

Mr. Eugène Bellemare (M.P., Carleton—Gloucester): My question is for Mr. Tellier. Mr. Tellier, in a letter circulated this morning to the members of this committee, the Auditor General writes:

Le refus du gouvernement de donner à mon bureau l'accès à des informations est grave. Sans information,

[Text]

my office cannot fulfil its responsibilities under the Auditor General's Act.

Pouvez-vous faire un commentaire là-dessus?

M. Tellier: Certainement, monsieur le président. En ce qui concerne l'accès à l'information, comme vous le savez, dans son rapport annuel, le vérificateur général déclare d'une façon plus spécifique, à la page 26, que de façon générale, l'accès à l'information ne constitue pas un problème pour lui et pour ses collègues de son bureau. Donc, essentiellement, il s'agit d'un cas unique où le gouvernement et le vérificateur général sont en désaccord.

Essentiellement, la position du gouvernement est la suivante. Depuis décembre 1963, donc depuis 26 ans, il y a en place un régime en vertu duquel les ministres n'ont pas à détailler leurs comptes de dépenses; ils n'ont qu'à produire un certificat indiquant le montant dépensé, la période couverte et ainsi de suite. La position du gouvernement sur cette question-là, que je ne fais que vous présenter ce matin, est que les ministres, dans le système politique canadien, ne sont pas imputables—*accountable*—à leurs fonctionnaires. Ils sont imputables à vous, les députés à la Chambre des communes et, d'une façon plus globale, au public. Par conséquent, au nom du gouvernement, le Bureau du Conseil privé a communiqué cette lettre à laquelle vous vous référez, monsieur Bellemare, disant que, comme il n'est pas nécessaire pour les ministres de produire des comptes de dépenses détaillés, il n'y a pas lieu que le vérificateur général fasse une vérification.

En quelques mots, c'est la position du gouvernement sur cette question-là.

M. Bellemare: Je vais laisser de côté mes autres questions pour le moment. Vous dites que, depuis 1963, c'est un système politique. Vous n'avez pas dit si c'était un bon système ou un mauvais système. Vous dites que c'est un système. On pourrait se demander où est la moralité dans cela et se demander aussi ce qu'on veut dire par «système» exactement. Nous ne sommes plus en 1963 ou en 1964, mais bel et bien en 1989.

• 0945

Vous dites que les ministres ne sont pas imputables aux fonctionnaires. Considérez-vous le vérificateur général comme un simple fonctionnaire?

M. Tellier: Évidemment pas, monsieur le président. Le vérificateur général ne travaille pas pour le gouvernement. Le vérificateur général est un agent du Parlement et travaille de très près avec ce comité-ci, le Comité des comptes publics.

Le principe que j'énonce est essentiellement celui-ci. On dit que les ministres de la Couronne, dans le système politique canadien, sont imputables de leurs actions d'abord et avant tout à la Chambre des communes et au public en général. Donc, dans ce sens-là ils ne sont imputables ni à leurs fonctionnaires à l'intérieur des ministères ni au vérificateur général. Donc, si tel ministre

[Translation]

mon bureau ne peut pas s'acquitter des responsabilités qu'il tient de la Loi sur le vérificateur général.

Could you elaborate on that statement?

Mr. Tellier: Yes indeed, Mr. Chairman. In terms of access to information, the Auditor General states specifically at page 26 that access is not an ongoing problem for him or his office. Basically, we are dealing with a unique case of disagreement between the government and the Auditor General.

In a nutshell, this is what the government's position is. Since December 1963, for the past 26 years, a system has been in force under which ministers are not required to submit detailed documentation on their travel claims. They just file a general claim stating the amount of the expenses and the duration of the trip and so on. The position of the government on that matter, which I am just reporting to you this morning, is that ministers in the Canadian political system are not accountable to departmental officials. They are accountable to you, the members of the House of Commons, and more generally to the Canadian public. As a consequence, the Privy Council Office, on behalf of the government, circulated this letter which you just mentioned, Mr. Bellemare, saying that, since ministers are not required to file detailed expense accounts, auditing by the Auditor General was not required.

This sums up the government's position on that question.

Mr. Bellemare: Let me keep the other questions aside for a while. You say that it has been our political system since 1963. You did not say whether it was a good or a bad system. You say that it is our system. We might wonder about the morality of that system and in fact question the meaning of that word "system". We are no longer in 1963 or 1964, but indeed in 1989.

You say that ministers are not accountable to civil servants. Do you consider the Auditor General to be merely a civil servant?

Mr. Tellier: Of course not, Mr. Chairman. The Auditor General does not work for the government but is an agent of Parliament and works in close collaboration with this committee, the Public Accounts Committee.

The basic principle in the Canadian system is that ministers of the Crown are first and foremost answerable to the House of Commons and to the public in general. So in this respect they are not accountable either to departmental officials or the Auditor General. So requiring a minister to provide a detailed account of his travelling expenses would amount to making him

[Texte]

qui voyage devait produire des comptes de dépenses détaillés, il deviendrait ainsi imputable aux fonctionnaires de son ministère qui recevraient les pièces justificatives de ses déplacements.

M. Bellemare: J'accepte le fait que les ministres ne soient pas obligés de se justifier à leurs adjoints, à leurs secrétaires ou aux fonctionnaires de leur ministère ou d'autres ministères. Cependant, vous avez dit, et ce sont vos paroles, qu'il doit se justifier, lorsqu'il y a un besoin ou une demande—ces deux derniers mots sont les miens—, au Parlement ou au Comité.

La personne désignée pour faire la vérification pour le compte de ce Comité-ci est bel et bien le vérificateur général. Le vérificateur général, dans ce sens-là, n'est pas un fonctionnaire ordinaire. Il est la personne désignée, avec son groupe, pour faire la vérification de tout ce qui se passe au Parlement et au gouvernement, dans les ministères et dans les sociétés de la Couronne. Il effectue cette vérification au nom du Comité des comptes publics. Le vérificateur a tout de même une certaine indépendance. Il décide lui-même où il va aller; on ne lui dicte pas où aller. Donc, de son propre chef, il a demandé des pièces justificatives.

On a donné la directive de conserver les pièces justificatives au cas où il y aurait une vérification. Le mot «vérification» implique automatiquement le mot «vérificateur». Qui fait la vérification si ce n'est le vérificateur général?

Il y a là une contradiction. Pour faire sa déclaration d'impôt, il faut des pièces justificatives. On n'a pas à présenter nos pièces justificatives à tous nos cousins, cousines et amis et aux gens qui travaillent à notre bureau. Cependant, on doit les donner aux gens de l'impôt.

Dans ce cas-ci, ce n'est pas une question d'impôt, mais une question de vérification. Qui vérifie? Vous m'avez raconté ce qui se passe depuis 1963. Je regrette, mais je n'accepte pas cela comme réponse. Lorsqu'on parle de politique, de politique de parti, on peut jouer à toutes sortes de jeux, mais on parle ici de vérification.

Revenons au principe de vérification et au vérificateur. Il y a quelqu'un, chez vous ou au bureau de M. Macdonald, qui a donné une directive: Il faut des pièces justificatives; gardez-les dans vos dossiers; vous n'êtes pas obligés d'en parler au grand public, mais ce sera vérifié un jour.

Donc, il y a une contradiction dans ce que vous me racontez. Je me sens un peu offensé. Je fais partie d'un comité et je veux savoir ce qui se passe, car c'est mon travail. Tout à coup, le vérificateur général arrive et dit: Je ne peux pas vous répondre ou je ne peux pas vous donner de détails parce qu'on m'a empêché de fouiller; on ne m'a donné aucune pièce justificative et on m'a quasiment demandé de prendre la porte. Cela a l'air quasiment cachottier. Quand on voit des cachotteries comme celle-là,

[Traduction]

accountable to the departmental officials responsible for examining the vouchers.

Mr. Bellemare: I realize that ministers are not required to account for themselves to their assistants, their secretaries or officials from their department or another department. However you did say he is answerable to Parliament and, I maintain, to the committee.

The person designated to do this work for the committee is the Auditor General. In this respect, the Auditor General is not an ordinary public servant but rather the person responsible for auditing the various activities of Parliament and government in the departments and Crown corporations. This audit is done on behalf of the Public Accounts Committee. The auditor enjoys a certain degree of independence. He himself decides on how to conduct his investigation, he is not told what to examine. He decided on his own initiative to ask for vouchers.

Instructions were given to keep receipts and vouchers in case required for an audit. The term audit makes one immediately think of the auditor. Who is responsible for the audit, if not the Auditor General?

There is a contradiction. Receipts are necessary for income tax purposes. We do not have to show our claims to all our cousins, friends and office workers, but it is necessary when filing our tax return.

Here we are not talking about a tax return but an audit. Who is conducting the audit? You told me what the practice has been in effect since 1963. I am sorry but I cannot accept such an answer. When we talk about party politics, we can play all sorts of games but here we are talking about an audit.

Let us return to the subject of auditing and the Auditor General. Someone in your office or Mr. Macdonald's office gave instructions saying that vouchers would be necessary and must be kept and although there was no need for such things to become public knowledge, they would be subject to audit.

So there is a contradiction in what you are saying. I am rather offended. I am a member of the committee and I want to know what is happening, it is my duty to find out. The Auditor General is unable to provide me with the information I am seeking because he was prevented from looking into the matter, he was not given any receipts and was told in so many words to mind his own business. This strikes me as being rather secretive. This type of behaviour makes one imagine that everything may not be

[Text]

on sent qu'il y a peut-être quelque chose qui n'est pas correct, et cela attire l'attention du Comité. Pourquoi faites-vous cela?

• 0950

Vous dites que, depuis 1963, on dit aux gens de se mêler de leurs affaires. N'oubliez pas que c'est notre affaire ici. Vous ne pouvez pas nous dire à nous de nous mêler de nos affaires. Vous ne pouvez pas dire au vérificateur de se mêler de ses affaires parce qu'il nous représente et qu'il représente le Parlement. C'est l'agent du Parlement. Il rend compte au Comité, lui. Cet exposé, qui est un peu une question, est peut-être aussi un genre d'accusation envers vous. Voulez-vous faire des commentaires?

M. Tellier: Je pense qu'il ne s'agit pas de m'accuser ou non. Il s'agit de la politique du gouvernement, et je suis ici pour vous expliquer la position du gouvernement, un point, c'est tout. Il ne s'agit pas de porter d'accusations contre moi comme fonctionnaire.

Vous utilisez le mot «système». Essentiellement, je peux vous dire, monsieur Bellemare, qu'en 1963, le Cabinet de M. Trudeau. . .

M. Bellemare: Je ne m'intéresse pas à 1963.

M. Tellier: Je pense que c'est important.

M. Bellemare: Je ne m'intéresse pas à M. Trudeau, pas plus que je ne m'intéresse à M. Macdonald—je ne parle pas de celui qui est devant nous—, à M. St-Laurent ou à M. Diefenbaker. Je suis député présentement, en 1989. Au début, j'ai demandé au vérificateur général ce qu'il faisait dans la vie. À qui rendez-vous compte? Qui vous vérifie, vous? À qui parlez-vous? La réponse était toujours: le Comité des comptes publics. Je suis membre de ce Comité-là, et le vérificateur arrive devant moi sans avoir tous les détails qu'il lui faudrait pour faire son travail.

M. Tellier: Je vous réponds, monsieur Bellemare, qu'il y a là-dessus une divergence d'opinions, qui est légitime, entre le gouvernement et le vérificateur général. Le vérificateur général dit: De façon générale, j'ai accès à toute l'information dont j'ai besoin pour faire mon travail. C'est ce qu'il dit à la page 26. Dans ce cas-ci, le gouvernement dit: On poursuit la politique. C'est pour cela que je vous dis que 1963 est pertinent dans cette discussion. Une procédure a été mise en place en 1963 et elle est suivie depuis. Le gouvernement dit que les ministres de la Couronne sont chaque jour imputables. Les députés peuvent interroger chacun des ministres de la Couronne sur leurs dépenses de voyage, soit à la période des questions, soit aux comités parlementaires. Le certificat qu'un ministre produit lorsqu'il vient de faire un voyage est accessible en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Donc, il y a vraiment imputabilité.

Je ne suis pas en désaccord avec vous. Vous dites que le compte de dépenses détaillé n'est pas accessible pour fins

[Translation]

above board and attracts the committee's attention. Why do you act that way?

You say that since 1963 people have been told to mind their own business. Do not forget that this is our business. You cannot give that kind of answer to us. You cannot tell the Auditor General to mind his own business because he represents us and Parliament. He is the agent of Parliament. He is the one who informs the committee. This statement, along with the question it contains, may be seen as a charge against you. Do you have any comments to make?

Mr. Tellier: I do not think it has anything to do with accusing me or not. It is a matter of government policy and I am here to explain to you what government policy is, that is all. It is not a matter of making a charge against me as a public servant.

You refer to the system. The point is, Mr. Bellemare, that in 1963 Mr. Trudeau's Cabinet. . .

Mr. Bellemare: I am not interested in 1963.

Mr. Tellier: I think it is important.

Mr. Bellemare: I am not interested in Mr. Trudeau anymore than I am interested in Mr. Macdonald—I am not referring to the one who is appearing before us—or Mr. St. Laurent or Mr. Diefenbaker. I am a Member of Parliament living in the present in 1989. At the outset I asked the Auditor General what the procedure was and to whom he was accountable. I wanted to know who audited him and to whom he reported. The answer was always the same, the Public Accounts Committee. I am a member of the committee and when the Auditor General appears before us without the information or details necessary for the accomplishment of his task.

Mr. Tellier: My answer, Mr. Bellemare, is that there is a legitimate difference of opinion here between the government and the Auditor General. The Auditor General claims that generally speaking he has access to all the information required to do his job. That is what he says on page 26. In this particular case, the government says that the policy is being maintained. That is why I say that 1963 is a relevant point in this discussion. A procedure was set up in 1963 and has been followed since then. The government maintains that ministers of the Crown are accountable every day. Members of Parliament may question any minister on his or her travelling expenses either during Question Period or in parliamentary committees. The form filled out by a minister after a trip is accessible under the Access to Information Act. So there is no lack of accountability.

I do not disagree with you. You say that a detailed account of expenses is not available for audit purposes.

[Texte]

de vérification. Vous avez parfaitement raison. Je ne fais que vous transmettre la position du gouvernement là-dessus.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): It seems to me that the objective of this committee always is the matter of accountability and to try to ensure the taxpayers' money is being spent as prudently as possible. I suppose what is of interest to the public is whether there are or have been in the past abuses of ministerial travel. I wonder if it would be possible to dissect a theoretical ministerial trip in understandable, plain language, something the public would understand.

I wonder, Mr. Dubois, if we could discuss what I assume to be a typical ministerial trip. I would like to know what work the Auditor General would propose to do in regard to a typical ministerial trip and what information would be required. Can you outline in plain language what the Auditor General would want in relation to a trip by a minister to British Columbia, for example?

• 0955

Mr. Dubois: I will start off with some generic comments.

We had planned to audit the adequacy of the systems for financial control and reporting of ministerial office travel. This automatically includes more than the minister himself; those who go with him on the trip. If the minister uses the VIP fleet, then it adds that dimension to that particular trip.

In a case like that we would try to establish all those who travelled on that particular trip to try to identify all the costs related to the trip. The reason why we go beyond the minister himself and include exempt staff and ministerial staff is to try to get our "heads" on which costs go where, from an auditor's point of view, because on these trips the expenses are not always paid by the person incurring the expenses. Traditionally there will be transfers of invoices from one person to the other, depending on who is responsible for what during the trip. That is why we would have to enlarge on the coverage.

As far as the VIP fleet is concerned, we would first of all look at the original request for the VIP fleet in order to establish the reason for travelling. The intent here is not to second-guess the minister. It is to establish why he is travelling and where, because there is a link between that and the cost under the current system—the cost that would be charged for the VIP airplane.

We wanted to have access to the receipts because the certificate the minister will bring back from the trip is very generic and does not give any details. We wanted to have access to the receipts in order to establish that the expenses charged are reasonable not in the sense of extent but in the sense of the nature of the expenses to support the claim for that particular trip. At the same time we would examine everybody who went on the trip with the

[Traduction]

You are quite right. I am only explaining to you the government's position on the matter.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Il me semble que l'objectif de ce comité est de faire respecter le principe de la responsabilité et de veiller à ce que l'argent des contribuables soit dépensé avec prudence. Je suppose que cela pourrait nous intéresser de savoir s'il y a eu des cas d'abus en matière de voyages effectués par les ministres. On pourrait peut-être examiner en détail ce qui se passe lors d'un voyage ministériel pour que la procédure soit compréhensible à tout le monde.

Pourrait-on parler d'un voyage ministériel typique, monsieur Dubois. Comment le vérificateur général s'y prendrait-il et quels renseignements lui faudrait-il? Pouvez-vous nous dire les renseignements que voudrait le vérificateur général au sujet d'un voyage effectué par un ministre en Colombie-Britannique, par exemple?

M. Dubois: Je vais commencer par des observations d'ordre général.

Nous avons prévu une vérification des systèmes de contrôle financier et de rapport des déplacements de fonction ministériel. Automatiquement, cela comprend tout le personnel qui accompagne le ministre en déplacement. Si le ministre utilise un appareil VIP pour un voyage, c'est un élément de plus.

Pour essayer de déterminer tous les coûts liés à un déplacement donné, nous essayons de dresser une liste exhaustive de tous ceux qui voyagent. En effet, le vérificateur ne se contente pas du ministre, il veut aussi une liste du personnel ministériel pour se faire une idée des coûts parce que dans ce genre de déplacement, ce n'est pas toujours la personne qui est responsable des dépenses qui les défraie. Très souvent, il y a des transferts de factures d'une personne à une autre, selon que telle ou telle personne est responsable de tel aspect du voyage. Pour cette raison, nous ne nous contentons pas des frais du ministre.

Quant aux appareils VIP, nous commençons par nous référer à la demande d'un appareil VIP pour déterminer la raison du déplacement. Ce faisant, nous n'essayons pas de deviner les intentions du ministre, mais bien d'établir pourquoi il se déplace, et où il va. En effet, dans le système actuel, il existe un lien entre ces éléments et le prix exigé pour l'utilisation de l'appareil VIP.

Nous avons donc cherché à voir les reçus parce que le certificat que le ministre ramène d'un voyage est très général et n'entre pas dans les détails. Nous avons voulu voir les reçus pour établir que les dépenses déclarées étaient raisonnables, c'est-à-dire que la nature de ces dépenses justifiait la note de frais présentée pour ce voyage. Par la même occasion, nous étudions le cas de tous ceux qui ont participé au voyage avec le ministre, et

[Text]

minister and perhaps identify where expenses that were charged under a person's travel expenses maybe should have been charged under the ministerial travel expense. It is just a question of accounting for where the expense should be charged to.

That about covers the first one. I am sure you have many questions on that.

Mr. Wilson: I do. Rest assured, I do. So many come to mind I have difficulty separating them out, quite frankly.

What sorts of audits are done? I guess I need to know something about the accounting terminology, because we keep hearing about value-for-money auditing. Are you talking here about doing a value-for-money audit on this whole area of ministerial travel? What does "value for money" mean, first of all? And is that what you are getting at here?

Mr. Dubois: The answer to that is not simple. For one thing, value for money has to do with due regard for efficiency and effectiveness in spending public funds and, naturally, economy in spending public funds. In this case we are talking more about an attest and authority audit than a full value-for-money audit, in the sense that the intent here is not to second-guess the honour system that exists. We accept that as a fact. We want to go in to see if the system is actually working. We want to establish the adequacy of the financial controls behind the system.

• 1000

We look for the nature of an expense more than the extent of an expense. For example, if we look at the receipts for accommodation, we would not second guess the quality of the hotel or anything of that nature. If there is a receipt for accommodation, we take it for granted. As far as we are concerned, from an audit point of view, as long as there is proof of a particular expenditure that is of a nature that fits with the trip, that is fine. If we look at the receipts and run across a dining room set, as a far-fetched example, I do not think that would fit quite well in the context of the particular situation. Then we are dealing with an authority issue. It is a very simple audit; it is nothing very complex.

Mr. Wilson: It may or may not be. You are saying that if minister X made a trip to British Columbia, you would want to know why he went out there. You would want to know when he went there, who travelled with him, how many meals, where he stayed, and at the end of it you would say it is an honour system; you accept that. What I am trying to get at is the purpose of it. I think I can understand loud and clear the need to ensure that there is not abuse, that there are not those who are gallivanting around the world at the expense of the public on some personal itinerary.

[Translation]

nous cherchons à déterminer si certaines dépenses déclarées comme des dépenses personnelles n'auraient pas dû être déclarées comme des dépenses ministérielles. C'est une simple question de comptabilité et d'imputation des dépenses.

Voilà pour le premier élément. Je suis sûr que vous aurez beaucoup de questions à ce sujet.

M. Wilson: Effectivement. Ne vous inquiétez pas, j'en aurai. En fait, il y en a tant que j'ai du mal à les distinguer, je dois le reconnaître.

Quels genres de vérifications faites-vous? En fait, j'aimerais que vous me parliez un peu de la terminologie de la comptabilité et en particulier d'une expression qui revient souvent, la vérification qui vise l'optimisation des ressources. Est-ce que c'est cela que vous cherchez dans ce secteur des voyages ministériels, l'optimisation des ressources? Et pour commencer, que signifie «optimisation des ressources»? Qu'est-ce que vous entendez par là?

M. Dubois: La réponse n'est pas si simple. Pour commencer, l'optimisation des ressources, c'est la méthode de dépenser les fonds publics à bon escient, d'une façon économique et profitable. Dans le cas présent, il s'agit plus d'une vérification du pouvoir de dépense que d'une vérification visant l'optimisation des ressources. En effet, notre système est fondé sur la confiance, et nous ne contestons pas cela. Par contre, nous voulons nous assurer qu'il fonctionne comme il le devrait. Nous voulons établir que les contrôles financiers qui étaient le système fonctionnent bien.

Nous nous intéressons plus à la nature de la dépense qu'à la somme en cause. Par exemple, devant une note d'hôtel, nous n'essayons pas de deviner la qualité de l'hôtel ou ce genre de choses. Si nous avons un reçu d'hôtel, nous acceptons le reste. Aux fins de notre vérification, du moment que nous avons une preuve du déboursé et du moment que cette dépense entre dans le cadre du voyage, nous sommes satisfaits. Si par contre nous trouvons un reçu pour une table de salle à manger, pour prendre un exemple extrême, ça ne s'intégrerait pas très bien dans ce genre de situation et dans ce cas, c'est le pouvoir de dépense qui en cause. En fait, c'est une vérification très simple, cela n'a rien de complexe.

M. Wilson: Peut-être que oui, peut-être que non. Vous dites que lorsqu'un ministre X se rend en Colombie-Britannique, vous voulez savoir pourquoi il s'y rend. Vous voulez savoir quand il y va, avec qui il voyage, combien de repas il prend, où il descend, et en fin de compte, vous reconnaissez que le système est fondé sur la confiance et vous trouvez cela très bien. Pour ma part, j'aimerais m'assurer de l'utilité du voyage. Je comprends fort bien la nécessité d'éviter des abus, d'éviter ces petites expéditions privées aux frais du contribuable.

[Texte]

I am wondering whether the information Mr. de Cotret indicated would be made available would satisfy the Auditor General, and I think that was the travel expense, the number of times the aircraft was used, the date of the itinerary, the names of all the passengers, the reason and the cost. Is that what the Auditor General feels is necessary in order to do what you call an attest audit?

Mr. Dubois: What Mr. de Cotret said about the VIP fleet and the intent of the government to report and be accountable for the VIP fleet, we do not know the details of how that system will work. However, from what he said at the outset it is certainly an improvement, and it looks good, as long as the aggregation of the information on the VIP fleet is not at a point where everything disappears. For that reason, the only reservation we have is that naturally as auditors we would want to wait and see how the system works and audit the system. From a first view, it seems that it may certainly be good enough and may be what we have been looking for, but we do not know until we have seen it happen and seen it work and have audited it.

On the basis of the travel expenses of each minister, what Mr. de Cotret mentioned was the total travel expenses of each minister, which is already in the public accounts. As far as we are concerned, that is not good enough for us as auditors to give assurance to Parliament that the system is working. We feel we must have access to the receipts in that case.

The Chairman: I would say to the members around the table this morning who will be ministers at some future date that this meeting has some very great political implications. Because of the system changes to actual cost of ministerial flights from the present schedule of costs, you are going to be accused of greatly increasing ministerial expenses on the record, as a result of the actual costs of those airplanes. I just throw that in as a political comment which I am sure will arise down the road if it happens.

• 1005

I have one question that I would like to put to both Mr. Tellier and Mr. Dubois this morning, taking into consideration the statements in 6.9 and 6.10 of the Auditor General's report, where the Auditor General says that he has a clear statutory authority to audit ministers' travel expenses, and then 6.11 gives a different response from the Privy Council office.

I wonder, Mr. Tellier, if I could call on you first to give a comment on what is an obvious conflict between 6.9 and 6.10, and that of 6.11, which is separated from the other two.

It seems to me the real gist of this question this morning so far has been this: Does the Auditor General

[Traduction]

M. de Cotret a annoncé qu'il communiquerait certaines informations: dépenses, nombre d'appareils utilisés, date du voyage, noms de tous les passagers, raison et coût; est-ce que le vérificateur général se contentera de ces renseignements? C'est ce qu'il lui faut pour effectuer ce que vous appelez une vérification d'attestation.

M. Dubois: M. de Cotret a effectivement parlé des avions VIP et annoncé que le gouvernement avait l'intention de fournir un rapport chaque fois que ses membres utiliseraient un appareil VIP; cela dit, nous ne connaissons pas les détails de ce système et nous ne savons pas comment cela fonctionnerait. Mais d'après ce qu'il a dit, ce serait certainement une amélioration et cela pourrait être satisfaisant à condition que les informations sur les appareils VIP ne soient pas rassemblées pour être reléguées immédiatement aux oubliettes. Cela nous semble donc très bien, mais en tant que vérificateurs, nous voulons d'abord voir comment le système fonctionne pour pouvoir le vérifier et nous former une opinion. À première vue, cela pourrait être un excellent système, mais nous n'en serons certains que lorsque nous l'aurons vu fonctionner.

Quant aux frais de déplacement de chacun des ministres, M. de Cotret a cité les dépenses globales de chaque ministre, et ces chiffres-là existent déjà dans les comptes publics. Or, ces renseignements ne sont pas suffisants pour permettre au vérificateur d'assurer au Parlement que le système fonctionne bien. Dans ce cas particulier, nous avons besoin des reçus.

Le président: Pour ceux d'entre nous qui pourraient un jour devenir ministres, voilà une réunion qui a des implications politiques considérables. En effet, on risque de vous accuser d'avoir beaucoup augmenté les dépenses ministérielles, simplement à cause des modifications apportées au barème des coûts pour les avions utilisés par les ministres. C'est un simple petit aparté politique car je suis sûr qu'on y reviendra si cela se produit.

J'ai une question à poser à M. Tellier et à M. Dubois, compte tenu des affirmations des paragraphes 6.9 et 6.10 du rapport du vérificateur général, où il dit qu'il a toute l'autorité voulue pour effectuer la vérification des frais de déplacement des ministres, et de la réponse du Bureau du Conseil privé mentionnée au paragraphe 6.11.

Monsieur Tellier, que pensez-vous du conflit manifeste entre ces paragraphes 6.9 et 6.10 d'un côté, et 6.11 de l'autre?

Tout notre débat ce matin revient en fait à savoir si le vérificateur général a le pouvoir ou non de procéder à

[Text]

in fact have the authority to do the audit to begin with? I wonder, on the basis of these three sections, if you could zero in on that.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, as I was trying to explain to Mr. Bellemare, the position of the government is that ministers are accountable to the House of Commons and ministers are accountable to the public, and ministers do not have anything to hide or conceal, and as a matter of fact ministers can be questioned and cross-examined on their expense accounts day in and day out.

But I think Mr. Wilson's question is the fundamental issue here, underlying this question of principle. If the Minister of Agriculture, for instance, takes a trip to go to meet the Canadian Grains Council, in our system of government, is it for the Auditor General to question whether that trip should have been three hours, as opposed to a full day or two; whether it was necessary for the Minister of Agriculture to stay overnight in city X; was it in the public interest for the Minister of Agriculture to bring along this person or that person from his staff, and so on? That is basically the issue. The issue is not whether the Minister of Agriculture, if I stick to my example, is trying to conceal anything. The Minister of Agriculture is ready to stand up in Question Period or before committees of the House and account, as he does, for everything he does as Minister of Agriculture, and the accountability system is there.

But it is argued by the government, and I am just presenting the position of the government, that Ministers of the Crown in our system of government are accountable to the House of Commons and to the public, and therefore it is not for the Auditor General to audit either whether there is effectiveness, whether, for instance, that trip taken by the Minister of Agriculture, if I use my example, to meet with the Canadian Grains Council, achieved the objectives for which it was set up, whether it was efficient in the sense that whether the meeting, for instance, was conducted as briefly as it should, and whether it was as economical as it should be.

I think Mr. Wilson has really put his finger on the fundamental principle underlying the position of the government, and I am just stating that position here, Mr. Chairman.

The Chairman: But my question dealt with the underlying legal question. In your opinion does the Auditor General in fact have the legal right to do an audit, regardless of the follow-up?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I repeat, the government takes the position that ministers are not accountable to their public servants within their departments.

It is not, for instance, up to the people in the financial section Department of Agriculture to ask whether, for instance, Mr. Mazankowski was entitled or not to take a trip to go and meet with the members of the Canadian Grains Council. I use this as a theoretical example.

[Translation]

cette vérification. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez en vous concentrant sur ces trois paragraphes?

M. Tellier: Monsieur le président, ce que j'ai essayé d'expliquer à M. Bellemare, c'est que le gouvernement estime que les ministres n'ont des comptes à rendre qu'à la Chambre des communes et au public, qu'ils n'ont rien à cacher, et qu'on peut les interroger à tout moment sur leur compte de dépenses.

Mais je pense que la question fondamentale, par-delà la question de principe, c'est celle qui a été posée par M. Wilson. Si par exemple le ministre de l'Agriculture fait un voyage pour aller rencontrer le Conseil canadien des grains, est-ce au vérificateur général de se demander si ce voyage n'aurait pas dû durer seulement trois heures au lieu d'une journée entière ou de deux jours; si le ministre de l'Agriculture devait vraiment passer la nuit dans telle ou telle ville; s'il était dans l'intérêt public qu'il se fasse accompagner par tel ou tel représentant de son personnel, etc.? C'est cela la véritable question, non pas celle de savoir si le ministre de l'Agriculture, pour poursuivre mon exemple, a quelque chose à cacher. Le ministre de l'Agriculture est prêt à rendre des comptes à la Chambre des communes durant la période des questions, et à justifier comme il le fait toutes ses activités car le système l'y oblige.

Mais le gouvernement affirme, et je me contente de vous répéter sa thèse, que les ministres n'ont des comptes à rendre qu'à la Chambre des communes et au public et que par conséquent, le vérificateur général n'a pas à se demander si leurs réponses sont justifiées, et si par exemple notre fameux voyage du ministre de l'Agriculture pour aller rencontrer le Conseil canadien des grains a été conforme à ce qui a été prévu, s'il a été efficace, c'est-à-dire s'il a été le plus bref possible et s'il a été aussi économique que possible.

Je pense que M. Wilson a vraiment posé la question de principe fondamentale sur laquelle repose toute la position du gouvernement, et c'est cette position que je viens de vous expliquer, monsieur le président.

Le président: Mais ma question avait trait au problème juridique que cela pose. A votre avis, le vérificateur général a-t-il légalement le droit de procéder à une vérification quelles que puissent en être les conséquences?

M. Tellier: Monsieur le président, je vous le répète, le gouvernement considère que les ministres n'ont pas de comptes à rendre aux fonctionnaires de leur ministère.

Les responsables de la section financière du ministre de l'Agriculture par exemple n'ont donc pas à se demander si M. Mazankowski avait ou non raison de faire tel ou tel voyage pour aller rencontrer les représentants du Conseil canadien des grains. C'est un simple exemple théorique.

[Texte]

• 1010

It is basically for you and your colleagues in the House of Commons to question the Minister of Agriculture, and my experience, having served four Prime Ministers, is that Ministers of the Crown of whatever party live in a fishbowl, and they are accountable day in and day out for what they do, and that is the position of the government.

Mr. Dubois: Naturally, our office believes we have the very clear statutory authority since ministers' travel expenses are—

Mr. Crosby (Halifax West): Excuse me. He asked you if you had the legal right, not the statutory authority. Correct, Mr. Chairman?

The Chairman: What is the difference?

Mr. Crosby: There is a world of difference. A right has to be enforceable to be effective, and that is what the Supreme Court of Canada has already told the Auditor General. There is a vast difference.

Mr. Dubois: The Supreme Court of Canada did not tell the Auditor General if he had access to information or not. It said if we are refused access then we report to Parliament, and that is what we have done in this case.

We believe that everybody should be accountable. We do not intend to second-guess ministers as to the reasons for travelling, with whom they travel, when. . . The need for looking at receipts is that we want to establish if money was spent and what the money was spent for and to report back to Parliament that the system is working the way it should work.

There is no intention—and there never was—to second-guess ministers as to why they travel and the objectives of the travel. However, if we can establish that the information that is given to Parliament through the public accounts is complete and accurate, then Members of Parliament can use that information to question as they wish. We do not question the validity of the honour system.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): I think there is a need to explore a number of areas. If Mr. Tellier is here only to explain the government position, we know that. So we need to explore the thinking behind it; we need to explore the accuracy of the accounts; and we need to explore who makes sure that those accounts are accurate and who has responsibility.

I disagree with what Mr. Tellier suggests in the sense that the minister is responsible or will be accountable to the House of Commons. There is no way—and Mr. Tellier is a person who knows this—that in the House of Commons we can take the time or make the time to question every expenditure in the sense of whether or not it is a worthwhile expenditure, and so on. So we use the

[Traduction]

Au fond, il vous appartient à vous et à vos collègues de la Chambre des Communes d'interroger le ministre de l'Agriculture. D'après l'expérience que j'ai acquise au service de quatre premiers ministres, les ministres de la Couronne, à quelque parti qu'ils appartiennent, vivent au grand jour et ils sont responsables à tout instant de ce qu'ils font, et tel est le point de vue du gouvernement.

M. Dubois: Naturellement, nous sommes convaincus, à notre bureau, que nous possédons un pouvoir légal très clair puisque les dépenses de voyage des ministres sont. . .

M. Crosby (Halifax-Ouest): Excusez-moi. Il vous a demandé si vous aviez le droit légal, non pas le pouvoir légal. C'est exact, monsieur le président?

Le président: Quelle différence y a-t-il entre les deux?

M. Crosby: Toute la différence du monde. Un droit doit être exécutoire pour être efficace et c'est ce que la Cour suprême du Canada a déjà dit au vérificateur général. Il y a une différence énorme.

M. Dubois: La Cour suprême du Canada n'a pas dit au Vérificateur général s'il a accès ou non à l'information. Elle a statué que, si on nous refuse l'accès, nous faisons alors rapport au Parlement et c'est ce que nous avons fait dans le cas présent.

Nous estimons que tout le monde devrait répondre de ses actes. Nous n'avons pas l'intention de contester ce que disent les ministres quant aux raisons de leurs voyages, aux personnes avec lesquelles ils voyagent, au moment. . . S'il faut examiner les reçus, c'est que nous voulons établir si l'argent a été dépensé, à quoi il a servi et revenir faire rapport au Parlement pour dire que le système fonctionne comme il devrait.

Nous n'avons aucunement l'intention—nous ne l'avons jamais eue—de contester les voyages effectués par les ministres, les objectifs qu'ils veulent réaliser. Cependant, si nous pouvons établir que les renseignements communiqués au Parlement par les comptes publics sont complets et exacts, les députés peuvent alors utiliser ces renseignements pour poser les questions qu'ils veulent. Nous ne contestons pas la validité du système fondé sur l'honneur.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Je crois qu'il y a ici plusieurs questions à explorer. Si M. Tellier n'est ici que pour expliquer la position du gouvernement, nous connaissons déjà cette position. Il nous faut donc explorer les principes qui sous-tendent cette politique; il nous faut explorer l'exactitude des comptes; il nous faut explorer pour savoir qui s'assure de l'exactitude de ces comptes et qui possède cette responsabilité.

Je suis en désaccord avec M. Tellier s'il veut dire que le ministre est responsable ou qu'il répondra de ses actes devant la Chambre des communes. Il est impossible, et M. Tellier le sait très bien, de prendre le temps de la Chambre des communes pour contester chaque dépense pour savoir si elle se justifie ou non. Nous utilisons donc le Bureau du vérificateur général pour faire le tri. Ce qui

[Text]

Auditor General's office as a screen. If it gets through the screen, we do not look at it very much. If it does not get through the screen, we look at. This did not get through the screen, and therefore we are looking at it, and we need to explore the thinking that goes on here.

I am going to ask this of all three of you: are the public accounts of ministerial travel accurate? Mr. Tellier?

Mr. Tellier: I am in no position to answer this question, for the simple reason that I was trying to describe the system that is in place, and when a minister travels, when he comes back he signs a certificate saying that he has spent so much money, so much on transportation and so much on other expenses, for the following period of time, and then he certifies that these expenditures have been made in the context of transacting business. This certificate is accessible under the access to information legislation. So I have to use the phrase described by the Auditor General in his report: it is an honour system.

But once a minister has taken that trip, there is nothing that prevents you, Mr. Chairman, or any of your colleagues on the floor of the House of Commons, from questioning the judgment of the minister in taking that trip, or the amount of money spent, or what have you.

• 1015

So it is very important to underline: ministers of this government have nothing to hide in terms of their travel expenses. They are just saying, it is not for the Auditor General to pass a judgment in terms of the effectiveness, the efficiency or the economy of the trip.

Mr. Hovdebo: We have heard that three times already; it is not what we are here for. We are here to find out what the thinking is, and why. In your mind, would the 1963 position be acceptable today? There was an honour structure put in place. In other words, you do not have to put out up anything, you just say that you spent it. Is that good enough?

Mr. Tellier: It is not for me to pass judgment on government policy.

Mr. Hovdebo: Okay, that is fine, that is the answer I wanted. I want to know whether you think the public accounts are accurate?

Mr. Dubois: Mr. Chairman, again I have to answer the same way as Mr. Tellier. I do not know whether they are, because we have not audited. The certificates are available to us, but what we wanted to do was go in the back of the certificates and establish the accuracy and completeness of these certificates. That is why we wanted to do the audit, and then we would have been in a position to answer your question. At this present time we cannot answer the question. We do not know.

[Translation]

est accepté, nous n'y regardons pas de très près. Ce qui n'est pas accepté, nous l'examinons. Cette affaire-ci a échoué lors du tri et c'est pourquoi nous l'examinons. Il nous faut voir quels sont les principes qui sont ici à l'oeuvre.

Je vais vous demander ceci à tous les trois: Les comptes publics des voyages des ministres sont-ils exacts? Monsieur Tellier?

M. Tellier: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question, pour la bonne raison que j'ai essayé de décrire le système en place. Lorsqu'un ministre voyage, il signe au retour un certificat attestant qu'il a dépensé telle ou telle somme, que telle somme a été consacrée au transport, telle autre aux autres dépenses, pour telle ou telle période de temps, puis il certifie que ces dépenses ont été faites dans le cadre de sa mission officielle. Ce certificat peut être obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Je dois donc reprendre l'expression que le vérificateur général a utilisée dans son rapport: C'est un système fondé sur l'honneur.

Mais après que le ministre a fait ce voyage, rien ne vous empêche vous, monsieur le président, ou n'importe lequel de vos collègues de la Chambre des Communes, de contester le jugement dont le ministre a cru faire preuve en faisant ce voyage ou la somme d'argent qu'il a dépensée, etc.

Il est donc très important d'insister là-dessus: les ministres du gouvernement en place n'ont rien à cacher pour ce qui est de leurs dépenses de voyage. Tout ce qu'ils disent, c'est qu'il n'appartient pas au vérificateur général de juger de l'efficacité, de l'efficience ou de l'économie du voyage.

M. Hovdebo: C'est la troisième fois que nous entendons cela; ce n'est pas pour cela que nous sommes ici. Ce que nous voulons savoir, ce sont les principes de base et les raisons de ces principes. D'après vous, la politique de 1963 vaut-elle toujours? On a mis en place une structure fondée sur l'honneur. En d'autres termes, il n'est nécessaire de rien justifier, il suffit de dire ce que l'on a dépensé. Cela suffit-il?

M. Tellier: Je n'ai pas à juger de la politique du gouvernement.

M. Hovdebo: D'accord. C'est la réponse que je voulais entendre. J'aimerais savoir si, d'après vous, les comptes publics sont exacts.

M. Dubois: Monsieur le président, je dois répondre de la même manière que M. Tellier. Je ne sais pas s'ils le sont, car nous ne les avons pas vérifiés. Nous pouvons obtenir les attestations, mais ce que nous voulions faire, c'était aller au-delà et établir l'exactitude et l'intégralité de ces attestations. C'est pourquoi nous voulions procéder à la vérification. Nous aurions alors été en mesure de répondre à votre question. Pour le moment, nous ne le pouvons pas. Nous ne le savons pas.

[Texte]

Mr. Hovdebo: So what we are talking about here is the inability to prove that those accounts are accurate.

Mr. Dubois: As far as the travel expenses of ministers, we need the audit to establish if they are accurate. In the case of the VIP fleet, the preliminary survey that we did indicates that the costs are not complete. To what extent, we do not know, because we have not done the full audit.

Mr. Hovdebo: I think you have already answered the other question I had which was: do you think that the 1963 system is good enough today?

Mr. Dubois: I cannot answer that because we cannot second guess policy. We have to accept the policy as it is.

Mr. Hovdebo: I will go on to explore the accuracy a little bit. These were DND planes. What is the role of the DND in establishing the costs of those planes?

Mr. Dubois: I believe under the present system DND is responsible for establishing the costs of running the airplanes; however, I do not believe DND is responsible for establishing the system for costing out to departments the way it exists at the present time.

Mr. Hovdebo: In the DND records, does it show the cost of operation of a plane, the amount of return, and the actual cost of the operation?

Mr. Alan Gilmore (Principal Director, Audit Operations, Office of the Auditor General): The DND records show the cost charged to the department for the trip. It shows what the charge would have been if it were charged at a different rate, if it had been charged at the general government rate, which is double the first-class fare. It shows what it would have been charged if it had been charged at the departmental rate, and there are other data sitting in other sections of the DND which show what the total charge would have been if you had included costs which are not included in the departmental rate. So you can get that from various parts of DND.

Mr. Hovdebo: So they just acquiesce to the minister's requests and requirements.

Mr. Gilmore: We were told that the minister requesting the use of the plane specifies what the category will be; that is, whether it will be for general government purposes or for departmental purposes. If it is for general government purposes, it is double the first-class flight, commercial plane fare. If it is for departmental purposes, it is about \$2,450 per hour, if it is a Challenger.

Mr. Hovdebo: I want to get back to Mr. Wilson's question. If the DND does not do it, who does assure anybody that the aircraft is being used for official business, according to the guidelines of the Treasury Board, and that the charges are of double zero, first class or \$2,461 an hour are appropriate charges?

[Traduction]

M. Hovdebo: En somme, il est impossible de prouver que ces comptes sont exacts.

M. Dubois: En ce qui concerne les dépenses de voyage des ministres, nous avons besoin de la vérification pour établir si elles sont exactes. Dans le cas des avions officiels, l'enquête préliminaire que nous avons faite montre que les coûts ne sont pas complets. Dans quelle mesure, nous ne le savons pas, car nous n'avons pas effectué la vérification au complet.

M. Hovdebo: Je crois que vous avez déjà répondu à mon autre question, qui était la suivante: croyez-vous que le système de 1963 vaut toujours?

M. Dubois: Je ne peux pas répondre à cela car nous ne pouvons pas contester une politique. Nous devons accepter la politique telle qu'elle est.

M. Hovdebo: J'aimerais pousser un peu plus loin la question de l'exactitude. Il s'agit d'avions du MDN. Quel est le rôle du MDN lorsqu'il s'agit d'établir les coûts de ces avions?

M. Dubois: Je crois que dans le système actuel, le MDN est chargé d'établir ce que cela coûte pour utiliser les avions; mais je ne crois pas que le MDN soit chargé d'établir le système d'imputation des frais entre les ministères tel qu'il existe à l'heure actuelle.

M. Hovdebo: Les dossiers du MDN montrent-ils les frais d'utilisation d'un avion, la valeur du rendement et le coût effectif de l'utilisation?

M. Alan Gilmore (directeur principal, opérations de vérification, Bureau du vérificateur général): Les dossiers du MDN révèlent les frais imputés au ministère pour le voyage. Ils révèlent ce qu'auraient été les frais si ceux-ci avaient été imputés à un taux différent, s'ils avaient été imputés au taux général du gouvernement, qui est le double du tarif de première classe. Ils montrent quels auraient été les frais si ceux-ci avaient été imputés au taux des ministères et il y a d'autres données qu'on trouve dans d'autres parties du MDN et qui montrent quel aurait été le total des frais si l'on avait englobé les frais qui ne sont pas compris dans le taux ministériel. On peut donc obtenir cela de divers éléments du MDN.

M. Hovdebo: On ne fait donc qu'acquiescer aux demandes et aux exigences du ministre.

M. Gilmore: On nous a dit que le ministre qui demande à utiliser l'avion précise quelle catégorie ce sera; en d'autres termes, si ce sera à des fins gouvernementales générales ou bien à des fins ministérielles. Si c'est à des fins gouvernementales générales, c'est le double du tarif de première classe, le tarif des avions commerciaux. Si c'est à des fins ministérielles, c'est environ 2,450\$ l'heure, dans le cas d'un Challenger.

M. Hovdebo: J'aimerais revenir à la question de M. Wilson. Si le MDN ne le fait pas, qui est-ce qui assure à qui que ce soit que l'avion sert bien à des fins officielles, en conformité des directives du Conseil du Trésor et que les frais doubles, de première classe ou de 2,461\$ l'heure sont les frais voulus?

[Text]

• 1020

Mr. Dubois: Mr. Chairman, it is only the requesting minister. Nobody else does.

The Chairman: I would remind the committee that the Comptroller General, Mr. Macdonald, is responsible for putting the public accounts together, so maybe some of the questions that are being put to these other gentlemen should go to him as well.

Mr. Crosby: I am not concerned about who answers the question, but I would think Mr. Dubois is primarily the person to answer this question.

First of all, I want to apologize for being legalistic about this matter, because the Auditor General is basing his claims entirely upon the laws of Canada. There is nothing outside the written law of Canada to give any authority to the Auditor General. There is no magic in the position. There is no time-honoured status to it. We are not talking about the Crown or anything of an historical or constitutional nature. The Auditor General rises and falls with the provisions of the Auditor General Act. Do you agree with that, Mr. Dubois?

Mr. Dubois: I am not a legal person, so it is not a legal opinion. My opinion is, yes, we work under the Auditor General Act.

Mr. Crosby: There seems to be a misunderstanding about the role of the Auditor General in the whole frame of our constitutional system. The Auditor General is not an officer of the Parliament of Canada or the House of Commons. The officers of the House of Commons are listed in the legislation pertaining to the House of Commons and include people such as the Clerk and the Sergeant-at-Arms. They do not include the Auditor General. I think the confusion arises from the fact that the Auditor General reports to the House of Commons.

You are going to get a powerful argument in the Auditor General's office when you go to the Senate. Nowhere in the Auditor General's Act is there any mention of the Senate in terms of the relationship of the Auditor General to the Senate.

What I want you to answer for me is: do you think there are limitations on your access to parliamentary material, including the Senate and the House of Commons, or do you think you have a full and complete power to delve into all matters? I am looking at section 13 of the Auditor General Act, which clearly provides for restrictions on the Auditor General's right of access. It says "except as provided by any other Act of Parliament" you have access.

Mr. Dubois: I have trouble answering that question, Mr. Chairman. The only base we have is really the Auditor General Act. The Auditor General Act relates to the duties of the Auditor General, and we use that as a base to ask for information when we feel it is required to

[Translation]

M. Dubois: C'est le ministre qui en a fait la demande. Personne d'autre.

Le président: Je rappelle au comité que le contrôleur général, M. Macdonald, est chargé de la compilation des comptes publics. Par conséquent, certaines questions qui sont posées à ces autres messieurs pourraient sans doute être dirigées vers lui aussi.

M. Crosby: Au fond, peu importe qui répondra à ma question. Toutefois, c'est peut-être M. Dubois qui devrait le faire.

Tout d'abord, je m'excuse d'adopter un point de vue quelque peu juridique. C'est que le vérificateur général fonde ses prétentions uniquement sur les lois du Canada. Il n'existe rien, à part la loi écrite du Canada, qui donne quelque autorité que ce soit au vérificateur général. Ce poste ne comporte aucun pouvoir magique. Il ne comporte pas non plus un statut confirmé par le temps. Il ne s'agit pas ici de la Couronne ni de quoi que ce soit de nature historique ou constitutionnelle. Le vérificateur général dépend entièrement de la Loi sur le vérificateur général. Acceptez-vous cet énoncé, M. Dubois?

M. Dubois: Je ne suis pas avocat. Je n'ai donc pas d'opinion juridique. Mais, selon moi, effectivement, nous fonctionnons conformément à la Loi sur le vérificateur général.

M. Crosby: On semble se méprendre sur le rôle du vérificateur général dans l'ensemble de notre système constitutionnel. Le vérificateur général n'est pas un fonctionnaire du Parlement du Canada ni de la Chambre des communes. Les fonctionnaires de la Chambre des communes sont désignés dans la législation relative à la Chambre des communes et comprennent, par exemple, le greffier et le sergent d'armes. On n'y trouve pas le vérificateur général. À mon avis, la confusion tient à ce que le vérificateur général fait rapport à la Chambre des communes.

Vous allez faire l'objet de vives contestations, au bureau du vérificateur général, lorsque vous allez vous présenter devant le Sénat. Nulle part dans la Loi sur le vérificateur général il n'est question des relations entre le vérificateur général et le Sénat.

J'aimerais que vous répondiez à la question suivante: croyez-vous qu'il existe des limites à votre accès aux documents parlementaires, à la fois ceux du Sénat et ceux de la Chambre des communes, ou bien croyez-vous que vous avez le pouvoir illimité de tout examiner? J'ai sous les yeux l'article 13 de la Loi sur le vérificateur général, qui limite clairement le droit d'accès du vérificateur général. On peut y lire «sous réserve des dispositions d'une autre loi du Parlement».

M. Dubois: J'ai du mal à répondre à cette question, monsieur le président. Notre seul fondement est en réalité la Loi sur le vérificateur général. Cette loi décrit les fonctions du vérificateur général et nous nous fondons là-dessus pour demander des renseignements dont nous

[Texte]

do our job. In this case, because the Auditor General is definitely the auditor of the accounts of Canada and these expenses are part of that, we feel we have an obligation to audit.

Mr. Crosby: Let me explain something in this way. You are acting under an act of the Parliament of Canada. Under our system, the House of Commons responds to the majority within the House of Commons. That is our system. The Prime Minister and the Cabinet represent the majority in the House of Commons and have the ability to direct the House of Commons.

You, under the Auditor General Act, have the power to report any concerns you have to the House of Commons. In my mind, the matter is very simple. If you are concerned about not receiving access, you report to the House of Commons, and the House of Commons acts upon that report by deciding what to do. Now, if the Prime Minister and the Cabinet have made a rule governing their activity, they are simply going to ask the House of Commons to confirm the rule that was made and that will be the end of the matter. That is why your power is to report to the House of Commons. You do not have any authority beyond the Auditor General Act. You do not have any authority beyond what the House of Commons gives you from time to time. I really do not see why there is a problem.

• 1025

You have decided that you are not getting information; you report to the House of Commons; the House of Commons can act. Somebody can introduce a resolution in the House of Commons demanding that the government provide you with the information. If that person commands a majority in the House of Commons, the resolution will pass. I do not see where the Auditor General has any concern or complaint.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, I do not have any problem with everything you have said.

Mr. Crosby: Let us go home then.

Mr. Dubois: In fact, in our duties as auditors, we feel we should audit all expenses that flow through the accounts of Canada. In the plans we have, we decided it was time to audit ministers' travel expenses and we felt we had a right to audit this. We were denied, so we have now followed the advice of the Supreme Court and have reported to Parliament that we have had a denial. We are not second-guessing the honour system. We will now wait to see Parliament's reaction to this denial. If, as you say, Parliament officially reaffirms the position, we will do

[Traduction]

croyons avoir besoin pour nous acquitter de notre travail. Dans le cas présent, puisque le vérificateur général est manifestement le vérificateur des comptes du Canada et que les dépenses en question en font partie, nous nous croyons l'obligation de vérifier.

M. Crosby: Permettez-moi de vous expliquer ceci. Vous agissez en vertu d'une loi du Parlement du Canada. Selon notre système, la Chambre des communes répond de ses actes devant la majorité de la Chambre des communes. Tel est notre système. Le premier ministre et le Cabinet représentent la majorité de la Chambre des communes et ils possèdent le pouvoir de diriger la Chambre des communes.

Vous, en vertu de la Loi sur le vérificateur général, possédez le pouvoir de faire rapport de n'importe laquelle de vos préoccupations devant la Chambre des communes. D'après moi, c'est très clair. Si vous n'êtes pas satisfaits de l'accès qui, selon vous, devrait vous être accordé, vous en faites rapport devant la Chambre des communes et la Chambre des communes donne suite à ce rapport en décidant comment elle veut agir. Or, si le premier ministre et le Cabinet ont pris une décision au sujet de ce qu'ils vont faire, ils demandent tout simplement à la Chambre des communes de confirmer cette décision et c'est tout. Voilà pourquoi votre pouvoir est celui de faire rapport à la Chambre des communes. Vous n'avez aucun autre pouvoir que celui que vous décerne la Loi sur le vérificateur général. Vous n'avez aucun autre pouvoir que ceux que la Chambre des communes peut vous accorder de temps à autre. Je ne vois pas en quoi réside le problème.

Vous avez décidé qu'il y a des renseignements que vous ne recevez pas; vous faites rapport à la Chambre des communes; la Chambre des communes peut agir. Quelqu'un peut présenter à la Chambre des communes une résolution demandant que le gouvernement vous fournisse les renseignements en question. Si cette personne obtient l'assentiment de la majorité à la Chambre des communes, la résolution est adoptée. Je ne vois pas de quoi le vérificateur général pourrait s'inquiéter ou se plaindre.

M. Dubois: Monsieur le président, je n'ai rien à opposer à ce qui vient d'être dit.

M. Crosby: Dans ce cas, allons-nous-en.

M. Dubois: En réalité, pour l'exercice de nos fonctions de vérificateur, nous croyons que nous devrions vérifier toutes les dépenses qui passent par les comptes du Canada. Dans nos projets, nous avons décidé que le temps était venu de vérifier les dépenses de voyage des ministres, et nous croyons avoir le droit de procéder à cette vérification. Cela nous a été refusé, ce qui fait que nous suivons maintenant le conseil de la Cour suprême, et nous faisons savoir au Parlement que nous avons essayé un refus. Nous ne contestons pas le système fondé sur

[Text]

other things. I agree with you. I do not see much of a problem.

Mr. Crosby: Except that in your opinion it is a denial. I could with equal force state that you did not have the mandate to do it in the first place. What is the purpose of it anyway? If you grant absolute discretion to a Minister of the Crown to spend money within certain limits, what is the purpose of the audit? What you are really saying is that you want ministers to disclose these expenses. Is that part of your audit process?

Mr. Dubois: That was not the intent. The audit was to assure—

Mr. Crosby: Does the Auditor General think there ought to be disclosure of ministerial expenses?

Mr. Dubois: That, I believe, is a policy question. If the system is to be an honour system, they do not have to disclose publicly. As auditors, if we are to assure Parliament that the system is working well, we have to go in and have access to the information. If we do not have access to information, we cannot audit. This is what we have reported. We are just telling Parliament that under the current system we cannot audit. If that is fine with Parliament, that is the way it will be.

Mr. Crosby: I think you would agree that the quarrelsome part is whether the honour system is working. I do not understand that language at all, in terms of the Auditor General Act. That is not legal language. That is not auditing.

Mr. Dubois: From my point of view, it is a very simple audit issue. We can only audit if we have access to information. If we do not, we cannot conclude on an audit, so there is no value in doing the audit. This is what we have decided at this point in time.

Mr. Speller (Haldimand—Norfolk): I want to thank you, gentlemen, for coming today. I would suggest to my colleagues across the way that even though the Auditor General is not an office of the House of Commons, surely it is an arm of the House of Commons. It is something that this committee and opposition members use to gain access to information within the government.

The Auditor General suggests, and you suggest, that you have authority to audit, whether it be legislative or in legalistic terms some other form of authority. I would suggest that Mr. Tellier agreed with you that you have authority to audit in certain areas. You are just suggesting that he should not have access to certain information, and that it is the government's police per se that this actual

[Translation]

l'honneur. Nous allons maintenant attendre la réaction du Parlement à ce refus. Si, comme vous le dites, le Parlement confirme officiellement cette prise de position, nous ferons autre chose. Je suis d'accord avec vous. Je ne vois pas qu'il y ait un problème.

M. Crosby: Sauf que selon vous, il s'agit d'un refus. Je pourrais affirmer aussi catégoriquement que vous n'aviez pas le mandat de le faire à l'origine. De toute façon, quel est le but recherché? Si l'on accorde à un ministre de la Couronne la liberté absolue de dépenser de l'argent dans certaines limites, quel est le but de la vérification? Ce que vous voulez, en fin de compte, c'est que les ministres divulguent ces dépenses. Cela fait-il partie de votre processus de vérification?

M. Dubois: Tel n'est pas le but recherché. La vérification visait à assurer. . .

M. Crosby: Le vérificateur général est-il d'avis qu'il devrait y avoir divulgation des dépenses des ministres?

M. Dubois: Il s'agit là, à mon avis, d'une question de politique. Si le système se fonde sur l'honneur, ils n'ont pas besoin de les divulguer. À titre de vérificateurs, si nous voulons assurer au Parlement que le système fonctionne bien, il nous faut avoir accès aux documents. Si nous n'avons pas accès aux documents, nous ne pouvons pas vérifier. C'est là-dessus que nous avons fait rapport. Nous disons tout simplement au Parlement que, en vertu du système actuel, nous ne pouvons pas procéder à une vérification. Si c'est cela que veut le Parlement, les choses en resteront là.

M. Crosby: Vous conviendrez, je pense, que la question litigieuse est celle de savoir si le système fondé sur l'honneur fonctionne bien. Je ne comprends pas du tout cette formulation au point de vue de la Loi sur le vérificateur général. Ce n'est pas une formulation juridique. Ce n'est pas de la vérification.

M. Dubois: À mon point de vue, c'est une question bien simple de vérification. Nous ne pouvons pas vérifier si nous n'avons pas accès aux documents. Nous ne pouvons pas, dans ce cas, en arriver à la conclusion d'une vérification. Par conséquent, la vérification est inutile. Nous avons jugé que telle est la situation actuelle.

M. Speller (Haldimand—Norfolk): Je désire vous remercier, messieurs, d'être venus témoigner aujourd'hui. J'aimerais dire à mes collègues d'en face que, s'il est vrai que le vérificateur général n'est pas un fonctionnaire de la Chambre des communes, il est sûrement, à mon avis, un représentant de la Chambre des communes. Il est un moyen que notre Comité et les membres de l'opposition utilisent pour avoir accès à des documents du gouvernement.

Le vérificateur général affirme et vous affirmez vous aussi que vous avez le pouvoir de vérifier, que ce soit en vertu d'une loi ou, en termes juridiques, en vertu d'une autre forme de pouvoir. À mon avis, M. Tellier a convenu que vous avez le pouvoir de vérifier dans certains domaines. Vous venez tout juste de dire, semble-t-il, qu'il ne devrait pas avoir accès à certains documents et que le

[Texte]

information should not be made available not to the Auditor General but to Parliament, so Parliament should not have access to certain information. I would like to know who made this policy, when it was made, and who authorized it.

• 1030

You go on to suggest that under Access to Information you can actually gain a lot of this information that Parliament is requesting. You suggest a certificate is available that will give the Auditor General some information, but the Auditor General comes back and says, well, no, that is very generic, there are no details, and they really have an inability to prove that the public accounts are accurate without this information. I would suggest that, as an opposition member or even just a normal back-bench Member of Parliament, in order to do my job of making sure government is accountable, I use the arm of the Auditor General to gain that information.

That I see as essentially what has gone on so far in the meeting. Specific information I would like to know—and it goes back to the guidelines for ministers. . . I am looking at the recent one, for September 1989, where it suggests booking procedures. It goes through all this information. Is this information available under Access to Information? If it is available under Access to Information, what other information does the Auditor General actually require to do what it says, which is to make sure the system is working and there are adequate financial controls on the system?

Mr. Dubois: In the case of the VIP fleet, everything is available to us except the purpose for the trip.

Mr. Speller: So it is the purpose of the trip you are looking for.

Mr. Tellier: Yes, and Mr. de Cotret, as is indicated in the report of the Auditor General. . . we told the Auditor General the government would be ready to make this available. It was not made available in time for the publication of this report. Since then Mr. de Cotret has gone on public record to the effect that the reasons for these trips in the future will be made public.

Mr. Speller: So the purpose and the reason will be made public.

Mr. Tellier: Yes. So on this issue of Access to Information in relation to the use of the fleet, Mr. Speller, my understanding is that everything the Auditor General wanted to have access to Mr. de Cotret has already said in the House would be made available.

Mr. Speller: Going back to these guidelines for ministers, I was flipping through these the other day and noticed there had been a major change from November 1988 to September 1989. I am just wondering what the sequence of events was. We know at some point the

[Traduction]

gouvernement a pour politique que ces documents ne soient pas communiqués, pas seulement au vérificateur général, mais pas même au Parlement, et, en somme, que le Parlement n'ait pas accès à certains documents. J'aimerais savoir qui a établi cette politique, à quel moment elle l'a été et qui l'a autorisée.

Vous dites ensuite qu'en vertu de l'Accès aux documents, on peut effectivement obtenir beaucoup de ces renseignements que le Parlement demande. Vous dites qu'on peut obtenir un certificat qui fournira au vérificateur général certains renseignements, mais le vérificateur général revient dire que ce sont des renseignements trop généraux, sans détails, et qu'il est impossible de prouver que les comptes publics sont exacts en l'absence de ces renseignements. Je vous dis quant à moi que, à titre de membre de l'opposition, ou même de simple député de l'arrière-ban, pour m'acquitter de mon travail, qui consiste à m'assurer que le gouvernement répond de ses actes, j'utilise le moyen que représente le vérificateur général pour obtenir ces renseignements.

À mon avis, tel est l'essentiel de ce qui s'est passé jusqu'à présent à la réunion. J'aimerais obtenir des renseignements précis. Et je me reporte aux directives énoncées à l'intention des ministres. . . l'édition la plus récente, celle de septembre 1989, là où il est question de la procédure de réservation. Tous les renseignements sont là. Peut-on les obtenir en vertu de l'Accès aux documents? Si tel est le cas, quels sont les autres renseignements dont le vérificateur général a effectivement besoin pour réaliser l'objectif qui y est mentionné, c'est-à-dire s'assurer que le système fonctionne et qu'il fait l'objet d'un contrôle financier suffisant?

M. Dubois: Dans le cas des avions officiels, nous avons accès à tout, sauf au but du voyage.

M. Speller: C'est donc le but du voyage que vous recherchez.

M. Tellier: Oui, et, comme on peut le lire dans le rapport du vérificateur général, M. de Cotret a dit au vérificateur général que le gouvernement serait disposé à communiquer ces renseignements. La communication ne s'est pas faite à temps pour la publication de ce rapport. Depuis lors, M. de Cotret a dit publiquement qu'on divulguera désormais les motifs de ces voyages.

M. Speller: L'objet et le motif seront donc divulgués.

M. Tellier: Oui. Sur cette question de l'accès aux documents par rapport à l'utilisation des avions, monsieur Speller, si je comprends bien, M. de Cotret a déjà dit à la Chambre que tout ce que le vérificateur général voulait obtenir lui serait communiqué.

M. Speller: En ce qui concerne les directives aux ministres, je feuilletais ce document dernièrement, et j'ai constaté qu'un changement important était survenu entre novembre 1988 et septembre 1989. J'aimerais savoir ce qui s'est passé au juste. Nous savons qu'à un certain

[Text]

Auditor General's office asked for this information from the government and we see on page 114 of the guidelines, under "Account Verification", for the year 1988 it says—and this is this whole question of verification—supporting documents should nevertheless be retained in ministers' offices for possible verification, for example by the Auditor General of Canada. Then we see in 1989 that last sentence is mysteriously left out.

I am reading back in these letters you two groups sent back together. Why was that decision made? Who made that decision? Then, to get back to my original question, where is this all coming from? Who is authorizing this policy? Where is the bottom line? Where does the buck stop?

Mr. Tellier: Let me answer the first part of the question, and then perhaps Mr. Macdonald, who is responsible for the implementation of these guidelines, could deal with the second part.

• 1035

As to where this policy comes from, in 1963, under Mr. Trudeau's government, there was a discussion and a decision was taken, not by public servants but basically by Cabinet, that the honour system that is still in place would be the one that would govern ministerial travel expenses. This is where this is coming from, and there has been no significant change to that system over the last 26 years.

In terms of the actual way that process works, from time to time the Treasury Board Secretariat and, more recently over the last 10 years since the creation of the Office of the Comptroller General, the Comptroller General's office basically issues directives on the administration of that process.

The Chairman: Before Mr. Macdonald starts, I would just like to bring to your attention, Mr. Tellier, that you said under Mr. Trudeau in 1963. I am sure you meant Mr. Pearson, right?

Mr. Tellier: I apologize, Mr. Chairman, you are right.

Mr. J. A. Macdonald (Office of the Privy Council): Mr. Speller and Mr. Chairman, there is no great mystery about what we did in November of 1988. A year before an attempt was made to improve the ministerial practice of general administration within ministers' offices and we undertook to extract, from a couple of yards of Treasury Board administrative practice manuals, a very slim document that could guide the administration of ministers' offices. The first edition came out in November of 1988.

As you can understand, when one puts together a document like that for the first time, there are things that are not correct and are subsequently amended. What happened during the summer of 1989 when it came to our attention that this section on account verification, as

[Translation]

moment, le Bureau du vérificateur général a demandé ce renseignement auprès du gouvernement, et nous voyons à la page 114 des directives, sous la rubrique «vérification des comptes»—et c'est toute la question de la vérification—que les documents d'appui doivent néanmoins être conservés dans les bureaux des ministres en vue d'une vérification possible, par exemple de la part du vérificateur général du Canada. Puis, en 1989, cette dernière phrase est mystérieusement disparue.

Je relis les lettres que vos deux groupes ont envoyées conjointement. Pourquoi cette décision a-t-elle été prise? Qui l'a prise? Puis, pour en revenir à ma première question, d'où vient tout cela? Qui autorise cette politique? Où cela s'arrête-t-il? Quel est le responsable?

M. Tellier: Je vais répondre tout d'abord à la première partie de la question, après quoi M. Macdonald, qui est chargé de l'application de ces directives, pourra sans doute répondre à la deuxième partie.

Quant à savoir d'où vient cette politique, en 1963, sous le régime de M. Trudeau, un débat a eu lieu, non pas entre fonctionnaires, mais essentiellement au Cabinet, à la suite de quoi on a conclu que le système fondé sur l'honneur qui existe toujours guiderait les dépenses de voyage des ministres. Voilà d'où cela vient, et il n'y a pas eu de changement important à ce système au cours des 26 dernières années.

Quant au fonctionnement effectif du système, de temps à autre, le secrétariat du Conseil du Trésor et, plus récemment, depuis 10 ans—c'est-à-dire depuis la création du Bureau du contrôleur général—le Bureau du contrôleur général publie des directives sur l'administration de ce processus.

Le président: Avant que M. Macdonald ne prenne la parole, j'aimerais vous signaler, monsieur Tellier, que vous avez parlé du régime de M. Trudeau en 1963. Vous vouliez sans doute dire M. Pearson?

M. Tellier: Je m'excuse, monsieur le président, vous avez raison.

M. J.A. Macdonald (Bureau du Conseil privé): Monsieur Speller et monsieur le président, il n'y a rien de bien mystérieux à ce que nous avons fait en novembre 1988. Un an plus tôt, nous avons entrepris d'améliorer la pratique ministérielle de l'administration générale dans les bureaux des ministres et nous avons entrepris d'extraire à partir des nombreux et longs manuels des pratiques administratives du Conseil du Trésor, un document très mince qui pourrait guider l'administration des bureaux des ministres. La première édition est sortie en novembre 1988.

Comme vous pouvez le comprendre, lorsqu'on crée un document de ce genre, il y a des choses qui sont inexactes et qui sont corrigées plus tard. Au cours de l'été 1989, nous avons constaté la présence de cette partie portant sur la vérification des comptes où il était question, comme

[Texte]

you indicated, had in it possible verification by, for example, the Auditor General of Canada—when we realized that was in fact there, it was clearly incorrect and it was slated for amendment, along with 44 other changes to the guidelines which were subsequently issued this fall. They covered financial control, a number of personnel salaries and benefits, security contracting, and a variety of administrative policies for which Treasury Board has responsibility.

Mr. Speller: So then what you are saying is that after after the Auditor General's request for this information, which obviously indicated that this line was in there, possible verification by the Auditor General, which suggested that these documents would be available to the Auditor General, you decided to pull that section out.

Mr. Macdonald: Mr. Speller, I would not say it was pulling it out. When the Auditor General brought this to our attention we realized it was an incorrect representation of policy, and it was amended along with routine amendments.

Mr. Speller: When was that policy made, is my question, and who made it? Was that you who actually said this is... or was that made in Cabinet, or was that made in...?

Mr. Macdonald: The original account verification would be an extract from the guide on financial administration that is generally applicable to the departmental expenditures of government. But I can assure you, Mr. Speller, when the amendments were made it was in the full knowledge that it would be apparent to everyone that these sections had been amended. I mean, there was no attempt to hide. It was simply a routine amendment that took place this summer. It was the first amendment of a document that was created in November of 1988.

M. Bellemare: Tout à l'heure, monsieur Tellier, vous avez dit que les ministres n'avaient pas de comptes à rendre aux fonctionnaires, surtout à leurs propres fonctionnaires. La directive semble indiquer que les ministres doivent tout de même garder les pièces justificatives de leurs dépenses de voyage. Est-ce bien exact?

M. Tellier: Monsieur le président, il était suggéré dans la directive qu'il pouvait être prudent pour un ministre de garder les pièces justificatives, parce que n'importe quel député à la Chambre peut se lever demain matin et poser une question, écrite ou orale, concernant tel ou tel voyage, ou telle ou telle dépense de voyage de tel ou tel ministre.

• 1040

Donc, il est exact qu'il a été conseillé aux ministres, pour des raisons de prudence, pour qu'ils puissent se rafraîchir la mémoire si la question est posée six mois ou

[Traduction]

vous l'avez dit, de la possibilité d'une vérification, par exemple, par le vérificateur général du Canada. Nous nous sommes alors rendu compte que cela était manifestement inexact et nous avons décidé d'effectuer cette modification, en même temps que les 44 autres que comportent les directives publiées cet automne. Il y était question de contrôle financier, de rémunération et d'avantages sociaux du personnel, de contrats ayant trait à la sécurité et d'une foule de politiques administratives dont est chargé le Conseil du Trésor.

M. Speller: En somme, après que le vérificateur général eut demandé ce renseignement, ce qui indiquait manifestement la présence de cette ligne où il était question de la possibilité d'une vérification par le vérificateur général, par quoi on pouvait comprendre que ce document pourrait être obtenu par le vérificateur général, vous avez décidé de faire disparaître cette partie.

M. Macdonald: Monsieur Speller, je ne dirais pas que nous l'avons fait disparaître. Lorsque le vérificateur général nous a signalé cela, nous nous sommes rendu compte que c'était une description incorrecte de la politique, et cette modification a été faite en même temps que les modifications ordinaires.

M. Speller: À quel moment cette politique a-t-elle été adoptée, et qui l'a prise? Voilà ma question. Est-ce vous-mêmes qui avez dit cela, ou est-ce que cela a été fait au Cabinet, ou est-ce que...?

M. Macdonald: La partie traitant de la vérification des comptes serait extraite du guide d'administration financière qui s'applique habituellement aux dépenses des ministères. Je puis vous assurer, monsieur Speller, que lorsque les modifications ont été faites, nous savions très bien que n'importe qui pourrait constater que ces parties-là du document avaient été modifiées. Cela n'a pas été fait en cachette. C'est tout simplement une modification courante, qui a eu lieu cet été. C'était la première modification d'un document qui avait été créé en novembre 1988.

Mr. Bellemare: A minute ago, Mr. Tellier, you said that ministers were not responsible to public servants, much less to their own public servants. The guidelines seem to indicate that ministers must still keep the bills for their travel expenses. Is that correct?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, the guidelines suggested that a minister would act wisely in keeping the bills, because any Member of Parliament may rise tomorrow morning to ask a verbal or written question about such and such trip or such and such travel expense made by such and such minister.

It is correct that ministers were advised, as a matter of prudence, to keep supporting documents so that they could refresh their memory if a question were asked five

[Text]

cinq ans après un voyage, de garder les pièces justificatives. Ils n'ont aucune obligation de le faire. On leur suggère simplement de le faire par prudence.

M. Bellemare: Donc, un député peut poser des questions sur les pièces justificatives à la Chambre.

M. Tellier: Les députés peuvent poser des questions à la Chambre sur les dépenses de voyage, d'une façon globale, de tel ou tel ministre, que ce voyage ait été fait la veille ou un an plus tôt.

M. Bellemare: Ces questions doivent-elles être des questions orales ou si elles peuvent être des questions au *Feuilleton*?

M. Tellier: Je ne veux pas m'aventurer trop avant, étant donné que je n'ai aucune autorité dans le domaine de la procédure parlementaire. Je ne peux dire si cela doit être une question écrite ou orale.

M. Bellemare: Monsieur le président, qu'est-ce qui pourrait m'empêcher de demander au vérificateur général, au nom du Comité, de nous soumettre toutes les questions imaginables qu'il trouverait intéressantes pour faire sa vérification, et d'inscrire ces questions au *Feuilleton*? Nous attendrions simplement les réponses.

The Chairman: I would suggest you put that question to the Auditor General.

M. Bellemare: Très bien.

M. Dubois: Monsieur le président, j'aimerais certes avoir le chance de consulter le Président de la Chambre avant de répondre. De façon générale, notre bureau a un mandat selon sa loi, et on doit faire très attention de ne pas travailler pour le compte d'un député d'un parti ou l'autre de la Chambre. Nous devons être neutres et faire notre travail de façon indépendante.

M. Bellemare: Il faut toujours faire les choses correctement. Le Bureau du vérificateur général a tenu certains propos. Il a posé des questions concernant la vérification des livres de certains bureaux de ministres. On en discute ici. Moi, je ne suis pas satisfait des réponses. Je ne suis pas satisfait du fait que M. Dubois ne puisse pas nous fournir des questions.

Monsieur le président, nous sommes le Comité. Je n'agis pas ici à titre de . . .

The Chairman: Mr. Bellemare, I think Mr. Dubois made a point when he said the Auditor General's office could not be seen to be providing questions for individual political parties. Knowing your imaginative expertise and your originality, I am quite sure you would be able to compose your own questions for the purpose of the *Order Paper*. If you want to proceed to question the Auditor General on the information, that is fine, but I do not think we should expect the Auditor General to provide questions for the *Order Paper* in the House.

M. Bellemare: Bien dit, monsieur le président. J'accepte votre correction. Mes compliments.

[Translation]

or six months after the trip. There is no requirement to do so. It is simply suggested as a matter of prudence.

Mr. Bellemare: So a Member of Parliament can ask questions about supporting documents in the House.

Mr. Tellier: Members may ask questions in the House about the general travelling expenses of a particular minister concerning a trip which was just completed or one that took place a year ago.

Mr. Bellemare: Must such questions be oral or can they be put on the *Order Paper*?

Mr. Tellier: I would rather not venture an answer, since I am not an authority in the field of parliamentary procedure. I am not in a position to say whether it should be a verbal or written question.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, what could prevent me from asking the Auditor General, on behalf of the committee, to submit us with a list of all the possible questions he might find interesting in conducting his audit and having these questions put down on the *Order Paper*? Then it would just be a matter of waiting for the answers.

Le président: Je vous suggère de poser la question au vérificateur général.

Mr. Bellemare: Very good.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, I would like to be able to consult the Speaker of the House before answering. Generally speaking, the mandate of our office is clear, and we must be careful not to give the appearance of working for a member of a particular party of the House. We must remain neutral and do our job independently.

Mr. Bellemare: The proper procedure must be followed. A number of remarks were made by the Office of the Auditor General. The Auditor raised some questions about the audit of the accounts of certain ministers' offices. This is what we are discussing. I am not satisfied with the answers. Nor am I satisfied to learn that Mr. Dubois is unable to provide us with the questions.

Mr. Chairman, we constitute the committee. I am not acting here in my capacity as . . .

Le président: Monsieur Bellemare, je crois que M. Dubois a fait une observation valable en signalant que le Bureau du vérificateur général ne pouvait pas donner l'impression de préparer des questions pour des partis politiques particuliers. Connaissant votre imagination et votre originalité, je suis sûr que vous pourriez formuler des questions à inscrire au *Feuilleton*. Si vous voulez que le vérificateur général vous donne des renseignements à ce sujet, c'est très bien, mais à mon avis, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il nous prépare des questions pour le *Feuilleton* de la Chambre.

Mr. Bellemare: Well said, Mr. Chairman. I accept your point and compliment you on it.

[Texte]

Je vais mettre la Chambre des communes de côté pour un instant et revenir au Comité. En tant que membre du Comité, ai-je le droit de demander au vérificateur général, par votre intermédiaire, monsieur le président, de nous donner les questions qu'il aurait aimé poser? Je parle du Comité et non de la Chambre des communes.

• 1045

[Traduction]

Setting aside the House of Commons for the time being, I would like to return to the committee. As a committee member, do I have the right to ask the Auditor General, through you, Mr. Chairman, to provide us with the questions he would have liked to have elucidated? I am referring to the committee and not the House of Commons.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, if the Committee on Public Accounts, as a committee, wishes to ask us to explain a situation to it, to give it the detail of questions it would like to ask, it is quite free to do so. I believe we would then do our best to answer its request. One of our functions is to help the Committee on Public Accounts in its work.

Mr. Bellemare: Consequently, in order to be able to do my work correctly within the committee, I ask that those questions be submitted to the committee.

Le président: Je devrai vous interrompre.

Mr. Bellemare: Did I receive an answer to my question? Are they going to do it?

Le président: Pour l'instant, je veux prendre la question en délibéré.

M. Hovdebo: J'aimerais formuler quelques commentaires, puis poser quelques questions. Malheureusement, M. Crosby est absent, mais il s'est dit d'avis qu'il y a des limites quant à savoir jusqu'où le vérificateur général peut suivre l'argent. A titre de membre du Comité, j'ai toujours pensé que le vérificateur général a le droit de suivre l'argent des contribuables partout où lui-même, ou son bureau, croit que des questions se posent, tout comme j'ai le droit de le faire à titre de député. A mon avis, j'ai le droit de suivre l'argent partout où il va. A mon avis, les limites qui sont imposées ici par les ministres ou par ce refus empiètent vraiment sur les privilèges que je possède à titre de député.

J'aimerais parler des endroits où l'information peut être obtenue. La liberté d'information existe. Beaucoup de renseignements peuvent être obtenus—ce qui n'est pas nié en l'occurrence—en vertu de la liberté d'information. Nous savons, parce que plusieurs enquêtes ont été faites par la GRC, que la GRC peut obtenir ces renseignements, qui deviennent ensuite publics. Nous pouvons les obtenir, nous dit-on, si nous inscrivons notre demande au *Feuilleton*. Pourquoi, dans ce cas, le vérificateur général ne peut-il pas les obtenir, ces renseignements? Le vérificateur général et son bureau ont eu le champ libre dans le passé dans une foule de domaines; par exemple au sujet des dépenses pour la défense, renseignements qui pourraient compromettre la défense nationale ou l'intérêt national. Ils doivent garder ces renseignements secrets. En quoi la présente situation est-elle différente, monsieur Tellier?

Mr. Tellier: Because Ministers of the Crown in the system of government in this country are accountable to the House of Commons and the public. Therefore, you

M. Tellier: C'est que les ministres de la Couronne, selon le système de gouvernement de notre pays, répondent de leurs actions devant la Chambre des

M. Bellemare: Donc, afin de pouvoir faire mon travail correctement au sein du Comité, je demande que ces questions-là soient soumises au Comité.

The Chairman: I will have to cut you off.

M. Bellemare: Est-ce que j'ai eu une réponse à ma question? Est-ce qu'ils vont le faire?

The Chairman: I will take that under advisement for the moment.

Mr. Hovdebo: I have a couple of comments and then a couple of questions. Unfortunately Mr. Crosby is not here at the moment, but he suggested there were limitations as far as the Auditor General being able to follow money. As a member of this committee, I have always believed that the Auditor General has the right to follow taxpayers' money wherever it goes if he or the office feel there is some concern, as I do as a member. I feel I have the right to follow money wherever it is. I feel the limitations being put here by the ministers or by this denial are a real abrogation of my privileges as a member of Parliament.

I want to talk about where the information is available. There is freedom of information. A lot of information can be received—which is not being denied in this particular case—under freedom of information. We know, because of a number of investigations that have been made by the RCMP, that the RCMP is able to get this information, and it eventually becomes public. We can get it, we are told, if we put it on the *Order Paper*. Why then is it not available to the Auditor General? The Auditor General and his office have had the integrity in the past in a lot of areas; for example, defence expenditures, which are sensitive to national defence or the national interest. They are required to keep that to themselves. Why is this particular situation different, Mr. Tellier?

[Text]

have to ask yourself why the Auditor General wants to have access to these pieces of paper that it is suggested ministers should make available to the Auditor General. Obviously the answer is to conduct an audit. The next question is the question Mr. Wilson, your colleague, was asking a few minutes ago; an audit for what purpose? Why did the expense occur? Is it a question of efficiency? Did the expense occur in such a way that it was as efficient as possible? Is it a question of economy? Did the minister get value for money?

The government is saying that government ministers have nothing to conceal, but it is not for the Auditor General to question whether the Minister of Agriculture took a trip to Calgary or Winnipeg to talk to the members of the Canadian Wheat Board or the Canada Grains Council. The Minister of Agriculture is accountable to the House of Commons for that purpose, and it is your right as a member of Parliament to question him on this.

Mr. Hovdebo: But the Auditor General Act says the Auditor General is responsible, regardless of what Mr. Crosby says, for finding out how the money is spent and whether it was spent for the purposes for which it was given. He cannot do that if the information is not available to him. What you are really saying is that for this particular concern, this particular area—ministerial travel—the government is going to make it as difficult as possible for the public and for the Members of Parliament. Regardless of what Mr. Crosby says, the Auditor General is our eyes on public accounts. Because you are going to make it as difficult as possible for the public, for parliamentarians, and for the Auditor General to get this information, we will have to go other routes—Freedom of Information, the *Order Paper*, even the RCMP. We could make a charge, saying that this guy spent this money wrongly and we want you to investigate it. Would it not be much better for the government to say, yes, but these things are confidential unless they are required for some particular thing?

• 1050

Mr. Tellier: Again, Mr. Chairman, it is for a minister to decide, a member of the government, how he is going to use his or her time, and therefore it is not for the Auditor General of Canada to pass judgment on whether it is time well spent for the Minister of Agriculture to go to Winnipeg or for the Minister of Communications to go to Toronto to meet with a cultural group or what have you. It is for the House of Commons to pass judgment and the public in general. The difference between this and an audit of the Department of National Defence is that when the Auditor General and the members of this committee review the audit you are looking at transactions, purchases, and so on and so forth, you are not questioning the effectiveness or efficiency of a given minister. The position of the government is that every

[Translation]

communes et devant le public. Par conséquent, il nous faut nous demander pourquoi le vérificateur général désire avoir accès à ces documents dont on dit que les ministres devraient les mettre à la disposition du vérificateur général. La réponse, de toute évidence, est: afin d'effectuer une vérification. La question suivante est celle que M. Wilson, votre collègue, a posée il y a quelques minutes; une vérification à quelle fin? Pourquoi la dépense a-t-elle été faite? Est-ce une question d'efficacité? La dépense est-elle survenue d'une manière qui la rende la plus efficace possible? Est-ce une question d'économie? Le ministre en a-t-il eu pour son argent?

Le point de vue du gouvernement, c'est que les ministres du gouvernement n'ont rien à cacher, mais qu'il n'appartient pas au vérificateur général de demander si le ministre de l'Agriculture s'est rendu à Calgary ou à Winnipeg pour s'entretenir avec les membres de la Commission canadienne du blé ou du Conseil des grains du Canada. Le ministre de l'Agriculture répond de cela devant la Chambre des communes, et c'est votre droit, en tant que député, de l'interroger à ce sujet.

M. Hovdebo: Mais la Loi sur le vérificateur général statue que le vérificateur général est chargé, quoi qu'en dise M. Crosby, de vérifier comment l'argent est dépensé et s'il a été dépensé pour les fins invoquées. Il ne peut pas le faire s'il ne possède pas les renseignements voulus. Vous voulez dire, en somme, que pour ce problème particulier, ce secteur particulier—celui des voyages des ministres—le gouvernement va rendre la vie la plus dure possible au public et aux députés. Malgré ce qu'a dit M. Crosby, le vérificateur général constitue nos yeux à l'égard des comptes publics. Parce que vous allez faire la vie la plus difficile possible au public, aux députés et au vérificateur général en ce qui concerne l'obtention de ces renseignements, nous allons devoir nous y prendre autrement—liberté d'information, *Feuilleton*, la GRC au besoin. Nous pourrions lancer une accusation, affirmer qu'un tel a mal dépensé cet argent et que nous voulons faire enquête. Ne serait-il pas préférable que le gouvernement dise: d'accord, mais ces renseignements sont confidentiels, à moins qu'ils ne soient nécessaires en vue d'un objectif particulier?

M. Tellier: Encore une fois, monsieur le président, il appartient à chaque ministre, à chaque membre du gouvernement, de décider comment il utilise son temps, et c'est pourquoi il n'appartient pas au vérificateur général du Canada de juger si le ministre de l'Agriculture utilise bien son temps en se rendant à Winnipeg ou si le ministre des Communications utilise bien le sien s'il va à Toronto rencontrer une association culturelle, ou quelque autre groupe. C'est à la Chambre des communes qu'il appartient de juger, et au public en général. La différence qu'il y a entre le cas présent et une vérification du ministre de la Défense nationale, c'est que, lorsque le vérificateur général et les membres de votre Comité examinent la vérification, on s'intéresse à des transactions, à des achats, et le reste: on ne conteste pas l'efficacité ni

[Texte]

four or five years there is an election in this country and the people of Canada have the opportunity then to pass judgment on whether ministers have done their jobs properly. That is called political accountability.

Mr. Hovdebo: Except you cannot make that judgment if you do not know the facts. We have examples in this particular government—and I am sure in every other government—where the minister's expenditures have come into question, where the RCMP have questioned them, where they have been shown to be wrong. You cannot judge a minister until you have those facts. You cannot judge a government until you have those facts. The way of getting those facts is through the method we have before us—the Auditor General's report, this public accounts committee. You are suggesting that you are going to cut this off in one particular. . . . And so we have to go through these other routes of Freedom of Information, the *Order Paper*, the RCMP, and other ways to get this information, and that bothers me.

If, as you say, the government says this is their position, this is the decision of the government in the Cabinet's rulings, what we are going to have to do. . . . For instance, let us take just one item. We can take the total cost of the operation of the DND fleet, the VIP fleet, and we can get from DND how much of that is actually necessary for keeping that fleet in place for DND purposes, then subtract the necessary part from the total cost to get the cost for ministerial travel. If we end up with \$10,000 an hour or \$20,000 an hour, then the ministers will quickly give us the information we want, because then they will say, that it is not \$20,000 an hour, it is only this amount. Why not make that information available so they are not suspected? I know it is not your decision; I accept that, Paul.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I like to believe that as a result of the position of the government, as expressed by Mr. de Cotret, there is no longer any disagreement between the government and the Auditor General and, therefore, this committee in terms of access of information in relation to the use of the fleet. Mr. de Cotret is on record that the reasons for a trip, why the use of the executive fleet as opposed to a commercial flight, the list of passengers, the purpose of the trip, the length of the trip, and so on, are going to be made available on a regular basis, that it will be accessible.

• 1055

Mr. Hovdebo: Maybe it is not your place to answer this, but I am going to ask this question anyway. Will ministerial travel be auditable by the Auditor General in the future, after this information is. . . ?

[Traduction]

l'efficience d'un ministre en particulier. Le point de vue du gouvernement, c'est que tous les quatre ou cinq ans, il y a des élections dans notre pays, et les Canadiens ont l'occasion à ce moment-là de juger si les ministres ont bien fait leur travail. C'est ce qu'on appelle la responsabilité politique.

M. Hovdebo: Sauf qu'on ne peut pas juger lorsqu'on ne connaît pas les faits. Nous avons dans le gouvernement actuel—et dans n'importe quel autre, j'en suis sûr—des exemples de dépenses de ministres qui ont été contestées, des cas où la GRC a fait enquête, où il a été établi qu'on avait mal agi. On ne peut pas juger un ministre si on ne connaît pas ces faits-là. On ne peut pas juger un gouvernement si on ne connaît pas ces faits. Le moyen de connaître ces faits, c'est la méthode qui se trouve devant nous—le rapport du vérificateur général, et le Comité des comptes publics. Vous nous donnez à entendre que vous allez y mettre fin dans un secteur particulier. Il nous faut donc recourir à ces autres moyens—liberté d'information, *Feuilleton*, GRC, etc.—pour obtenir ces renseignements, et cela m'ennuie.

Si, comme vous le dites, le gouvernement affirme que telle est sa position, que telle est la décision que le gouvernement a prise par la voie d'un règlement du Cabinet, nous devons alors. . . . Prenons un seul article comme exemple. Nous pouvons prendre le coût total de l'utilisation des avions officiels du MDN, nous pouvons savoir auprès du MDN quelle partie de cette somme est effectivement nécessaire pour le maintien de ces avions en bon état de fonctionnement aux fins du MDN, puis soustraire cette partie nécessaire du coût total pour obtenir le coût des voyages des ministres. Si nous aboutissons à 10,000\$ l'heure ou 20,000\$ l'heure, les ministres vont bien vite nous communiquer les renseignements que nous voulons, car ils voudront dire alors: ce n'est pas 20,000\$ l'heure, c'est seulement le montant que voici. Pourquoi ne pas communiquer ces renseignements et ainsi éviter d'être soupçonnés? Je sais que ce n'est pas vous qui prenez une telle décision; j'admets cela, Paul.

M. Tellier: Monsieur le président, j'ose croire qu'à la suite de la position prise par le gouvernement et exprimée par M. de Cotret, il n'y a plus de désaccord entre le gouvernement et le vérificateur général et, par conséquent, votre Comité, pour ce qui est de l'accès aux documents concernant l'utilisation des avions officiels. M. de Cotret a déjà annoncé que les raisons d'un voyage, les raisons de l'utilisation d'un avion officiel par opposition à un vol commercial, la liste des passagers, le but du voyage, sa durée, etc., vont être communiqués périodiquement; on pourra y avoir accès.

M. Hovdebo: Ce n'est peut-être pas vous qui devriez répondre à cela, mais je vais poser ma question de toute façon. Les voyages des ministres pourront-ils faire l'objet d'une vérification de la part du vérificateur général à l'avenir, après que ces renseignements auront été. . . ?

[Text]

Mr. Tellier: At this point in time I can only assume that the policy is not going to be changed, and if the policy is not being changed, no. In terms of the ministerial travel expenses, for the reasons I have tried to state as clearly as possible, that audit is not going to take place unless the government decides to change its policy. But I have no indication whatsoever of this.

Mr. Speller: I actually have a few questions, and unfortunately, after I asked my last round of questions I realized my questions were not really answered, so I will have to go back and ask some of those questions.

Before I do that, Mr. Tellier, I am really trying to understand what you are saying here. I think you are suggesting that the Auditor General wants to question ministers of the Crown who travel wherever in Canada. He wants to question the reason for the trip, whether or not they are taking a trip and whether or not that trip, by audit standards, is efficient and economic and all that. I heard Mr. Dubois say that is not true. Is it correct, Mr. Dubois, that you do not want to ask the reasons for a minister's trip?

The Chairman: I have to apologize to Mr. Dubois. He signalled me a few minutes ago that he wanted to get on the record, and I apologize.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, it was exactly on that point. The intent of the audit is attest and authority; it is not a value-for-money audit. There is no intention of second-guessing ministers on why they travel. If they state something, we take it for granted.

Mr. Speller: That is my role, really, and the role of all of us here. Well, maybe not for my friends on the government side, but it is my role as an opposition member to question that, and I am glad to see you recognize that it is not your role.

We are rising at 11 a.m., are we?

The Chairman: Yes, we are.

Mr. Speller: Will we have the chance to have Mr. Tellier come back?

The Chairman: If it is the wish of the committee, our steering committee will be meeting very early next week—Mr. Hovdebo, Mr. Wilson and me—to discuss that, but it would be interesting to have a reading from the committee.

Mr. Wilson: Let me make a suggestion. Question Period proper does not begin until a quarter after, and I am sure in order to accommodate Mr. Speller we would be happy to remain until, say, 10 minutes after the hour.

Mr. Speller: We have Standing Order 31.

[Translation]

M. Tellier: Pour l'instant, je ne peux que supposer que la politique ne sera pas modifiée et, si elle ne l'est pas, la réponse est non. En ce qui concerne les dépenses de voyage des ministres, pour les raisons que j'ai essayé d'exposer le plus clairement possible, cette vérification n'aura pas lieu, à moins que le gouvernement ne décide de modifier sa politique. Mais rien, pour l'instant, ne me laisse croire que tel sera le cas.

M. Speller: J'ai effectivement quelques questions à poser et, malheureusement, après les dernières que j'ai déjà posées, je me suis rendu compte qu'on n'y avait pas répondu, de sorte que je vais devoir poser de nouveau quelques-unes d'entre elles.

Auparavant, monsieur Tellier, je vais essayer vraiment de comprendre ce que vous voulez nous dire. Vous semblez croire que le vérificateur général désire interroger les ministres de la Couronne qui voyagent où que ce soit au Canada. Il veut connaître la raison du voyage, savoir s'ils voyagent ou non, et si le voyage est efficace et économique, etc., selon les normes d'une bonne vérification. J'ai entendu M. Dubois dire que tel n'était pas le cas. Est-ce exact, monsieur Dubois, que vous ne voulez pas demander pour quelles raisons un ministre fait un voyage?

Le président: Je dois m'excuser auprès de M. Dubois. Il m'a indiqué il y a quelques minutes qu'il avait quelque chose à dire, et je m'excuse.

M. Dubois: Monsieur le président, c'était exactement au sujet de cette question-là. La vérification a pour objet l'attestation et les pouvoirs; il ne s'agit pas d'une vérification de la valeur obtenue pour l'argent dépensé. Nous n'avons pas l'intention de contester les raisons alléguées par les ministres pour justifier leurs voyages. Nous acceptons les raisons qu'ils invoquent.

M. Speller: Cela, en réalité, c'est mon rôle à moi, et notre rôle à nous tous ici. Peut-être pas pour mes amis du parti gouvernemental, mais c'est mon rôle en tant que député de l'opposition de contester cela, et je suis heureux de constater que ce n'est pas votre rôle à vous, selon votre propre aveu.

La séance se termine à 11 heures, n'est-ce pas?

Le président: Oui.

M. Speller: Aurons-nous l'occasion de faire revenir M. Tellier?

Le président: Si tel est le désir du Comité, notre comité de direction se réunira très tôt la semaine prochaine—M. Hovdebo, M. Wilson et moi-même—pour en discuter, mais j'aimerais savoir ce qu'en pense le Comité.

M. Wilson: J'ai une suggestion à faire. La période des questions proprement dite commence seulement un quart d'heure plus tard, et je suis sûr que, pour donner satisfaction à M. Speller, nous serions heureux de continuer jusqu'à 11h10, par exemple.

M. Speller: Il y a l'article 31 du Règlement.

[Texte]

The Chairman: Yes, I said at the beginning that we would cut it off at 11 a.m.

Mr. Speller: I then put a motion forward that this committee asks Mr. Tellier and Mr. Dubois to come back some time after we rise over the next week so we can finish these questions.

Mr. Wilson: I think it is a matter for the steering committee, as the chairman indicated.

Mr. Speller: Why do we not make a motion now?

The Chairman: We have a formal motion. Is there any discussion on the motion?

Mr. Wilson: Are you in charge of the committee or not, Chairman? I guess that is really the question here.

The Chairman: We have a motion before the committee. I have no choice but to ask for discussion on it.

Mr. Wilson: I thought you said, Chairman, we would be meeting on November 21, I think it was.

Mr. Speller: What I will suggest is that the steering committee make arrangements for these gentlemen to come back.

The Chairman: I think that is better. The steering committee can meet and do it, but—

Mr. Speller: So I move that the steering committee make arrangements for these gentlemen to come back so we have more time to talk to them about this issue.

• 1100

The Chairman: Now we are into another motion.

Mr. Speller: Well, no, it is—

The Chairman: You are expressing a desire to have them back? Is that what you are doing?

Mr. Speller: Or make a motion so the steering committee knows that this committee feels that way.

The Chairman: If you are going to make a motion for the steering committee's direction then you will have to withdraw your first motion.

Motion withdrawn

Mr. Speller: So I stand on my second motion, that this committee recommend that the steering committee request that these gentlemen come back to speak on this very important issue.

Mr. Wilson: What is the point of the steering committee, Mr. Chairman? I am confused by all of this.

Mr. Hovdebo: I accept the motion. It is a recommendation to the steering committee, and I think that is quite fine. I have no problem with that.

Motion agreed to

[Traduction]

Le président: Oui, et j'ai dit dès le début que nous terminerions à 11 heures.

M. Speller: Je pourrais présenter une motion pour que le Comité demande à M. Tellier et à M. Dubois de revenir après la semaine prochaine, pour que nous puissions terminer ces questions.

M. Wilson: Je pense que cela revient au comité de direction, comme l'a dit le président.

M. Speller: Pourquoi pas une motion dès maintenant?

Le président: Nous avons une motion officielle. Voulons-nous en discuter?

M. Wilson: Monsieur le président, c'est vous qui dirigez le Comité ou non? Voilà la vraie question.

Le président: Une motion a été présentée au Comité. Je n'ai pas le choix: Je dois demander si nous voulons en discuter.

M. Wilson: Je croyais vous avoir entendu dire, monsieur le président, que nous allions nous réunir, je crois, le 21 novembre.

M. Speller: Ce que je suggère, c'est que le comité de direction prenne des dispositions pour que ces messieurs reviennent.

Le président: Voilà qui est mieux. Le comité de direction peut se réunir et le faire, mais. . .

M. Speller: Je propose donc que le comité de direction prenne des dispositions pour que ces messieurs reviennent et que nous ayons plus de temps pour nous entretenir avec eux de ces questions.

Le président: C'est encore une autre motion.

M. Speller: Eh bien, non, c'est. . .

Le président: Vous exprimez le désir qu'ils reviennent? Est-ce cela?

M. Speller: Ou encore, je présente une motion pour que le comité de direction sache que tel est le désir du Comité.

Le président: Si vous voulez présenter une motion pour guider le comité de direction, vous devez alors retirer votre première motion.

La motion est retirée

M. Speller: Je m'en tiens donc à ma deuxième motion: que ce Comité recommande que le comité de direction demande à ces messieurs de revenir nous parler de cette très importante question.

M. Wilson: Pourquoi le comité de direction, monsieur le président? Tout cela engendre la confusion.

M. Hovdebo: J'accepte la motion. C'est une recommandation au comité de direction et je pense que c'est très bien. Je ne m'oppose pas à cela.

La motion est adoptée

[Text]

The Chairman: I thank our witnesses for being with us this morning. It has been an innovative session, to say the least, on a discussion such as this. You have conducted yourselves very well, and committee members have stayed in order reasonably well on this, too. We hope that we will see you again.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, if I may, I just want to take advantage of this occasion to congratulate you on the anniversary you were celebrating yesterday in the House of Commons.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Tellier.
This meeting stands adjourned.

[Translation]

Le président: Je remercie nos témoins de leur présence ce matin. Ce fut une séance novatrice; c'est le moins qu'on puisse dire sur un débat comme celui-là. Vous vous êtes très bien conduits, et les membres du Comité n'ont pas trop pris de tangentes, eux non plus. Nous espérons vous revoir.

M. Tellier: Monsieur le président, si vous me le permettez, je veux profiter de cette occasion pour vous féliciter de l'anniversaire que vous avez célébré hier aux Communes.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Tellier.
La séance est levée.



[Text]

The Chairman: I thank our witnesses for being with us this morning. It has been an innovative session, to say the least, on a discussion such as this. You have conducted yourselves very well, and committee members have stayed in order reasonably well on this too. We hope that we will see you again.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, if I may, I just want to take advantage of this occasion to congratulate you on the anniversary you were celebrating yesterday in the House of Commons.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Tellier.

This meeting stands adjourned.

[Translation]

Le président: Je remercie nos témoins pour leur présence ce matin. Ce fut une session innovatrice, et les témoins ont tenu très bien l'ordre de la séance. Nous espérons vous revoir.

M. Tellier: M. le Président, si je puis, je tiens à profiter de cette occasion pour féliciter le Président de l'Assemblée des Communes.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Tellier.

La séance est levée.

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Office of the Auditor General:

Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General, Audit Operations;

Alan Gilmore, Principal Director, Audit Operations.

From the Privy Council Office:

Paul M. Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet.

From Treasury Board of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

TÉMOINS

Du Bureau du Vérificateur général du Canada:

Raymond M. Dubois, sous-vérificateur général, Opérations de vérification;

Alan Gilmore, directeur principal, Opérations de vérification.

Du Bureau du Conseil privé:

Paul M. Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet.

Du Conseil du Trésor du Canada:

J.A. Macdonald, contrôleur général du Canada.

Minutes of Proceedings and Evidence on the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

Auditor General's Report for the fiscal year ended 31 March 1989—Paragraphs 4.71 to 4.79—
Department of Finance

CONCERNANT:

Rapport annuel du Vérificateur général du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989—Paragraphes 4.71 à 4.79—Ministère des Finances

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

WITNESSES

From the Office of the Auditor General:

Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General, Audit Operations

Alan Gilmore, Principal Director, Audit Operations

From the Privy Council Office:

Paul M. Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet

From Treasury Board of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada

TEMOINS

Du Bureau du Vérificateur général du Canada:

Raymond M. Dubois, sous-vérificateur général, Opérations de vérification

Alan Gilmore, directeur principal, Opérations de vérification

Du Bureau du Conseil privé:

Paul M. Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

Du Conseil du Trésor du Canada:

J.A. Macdonald, contrôleur général du Canada

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 23, 1989
(23)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 9:05 o'clock a.m. this day in Room 307 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Bob Speller and Geoff Wilson.

Acting Members present: Stan Hovdebo replaced Sid Parker and Murray Dorin replaced Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams and Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada. *From the Department of Finance:* David Dodge, Assistant Deputy Minister; B. Willis, Assistant Director, Federal Sales Tax.

The Committee commenced consideration of the Report of the Auditor General of Canada for the fiscal year ended March 31, 1989—Paragraphs 4.71 to 4.79—Department of Finance.

At 9:55 o'clock a.m., the meeting was suspended.

At 10:05 o'clock a.m., the Committee resumed sitting in public.

David Dodge made a statement and, with B. Willis, answered questions.

Kenneth Dye made a statement and answered questions.

At 11:25 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher
Committee Clerk

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 23 NOVEMBRE 1989
(23)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 05, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugene Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Bob Speller et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Stan Hovdebo remplace Sid Parker; Murray Dorin remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada. *Du Ministère des Finances:* David Dodge, sous-ministre adjoint principal; B. Willis, directeur adjoint, Groupe de la taxe de vente fédérale.

Le Comité poursuit l'examen du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1989—Paragraphes 4.71 à 4.79—Ministère des Finances.

À 9 h 55, la séance est suspendue.

À 10 h 05, le Comité met fin au huis clos.

David Dodge fait un exposé et, avec B. Willis, répond aux questions.

Kenneth Dye fait un exposé et répond aux questions.

À 11 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de Comité
Christine Fisher

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, November 23, 1989

• 1008

The Chairman: I call the meeting to order. This morning we welcome a number of witnesses before our committee to study paragraphs 4.71 to 4.79, dealing with the Department of Finance, under the Auditor General's report ending March 31, 1989. I want to thank our researchers for the work they have done in preparation for it, for briefing the committee and also for other preparatory material.

We have with us this morning Mr. Kenneth Dye, the Auditor General of Canada; Mr. David Dodge, Assistant Deputy Minister of Finance; Mr. B. Willis, Assistant Director, Federal Sales Tax; Mr. Sewell; and Mr. Barry Elkin, who is a principal from the Auditor General's Office.

• 1010

I will now call upon Mr. Dodge, if he has an opening statement to deliver to the committee this morning.

Mr. David Dodge (Assistant Deputy Minister, Department of Finance): Thank you very much, Mr. Chairman. It is a pleasure to be here this morning.

As hon. members know, we have been working away at the problem of the federal sales tax, with all its deficiencies, for a number of years. Indeed, the first reports on the problems go all the way back to 1940, with the Rowell-Sirois report. We had the Carter commission report. Then, starting in 1975, the department did a study we put out in 1981. Mr. MacEachen proposed a number of changes to the system to rectify some of the faults. As everybody knows, those were not universally well accepted. So we went back to the drawing board.

The particular problem raised by Mr. Dye in his report about the related marketing companies is one that has been inherent in the system for years. But with the court decision of 1986 it became very much clearer there were possibilities to operate in a way whereby domestic manufacturers could avoid some of the tax they had previously been paying. The department then moved very quickly in the summer of 1987 with the white paper to make some proposals to try to rectify that in the short run, pending the overhaul of the tax as proposed in the white paper.

That particular proposal was debated at some length by the Standing Committee on Finance, and their recommendation was that it was not a terribly satisfactory proposal. So we brought forward a new proposal in the February 1988 budget to try to deal with the problem. That was studied at great length by the Finance Committee. They recommended unanimously that rather

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 23 novembre 1989

Le président: La séance est ouverte. Notre Comité reçoit ce matin des témoins pour étudier les paragraphes 4.71 à 4.79 du rapport annuel du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989. Ces paragraphes portent sur le ministère des Finances. Je remercie nos chercheurs pour le travail de préparation qu'ils ont fait pour nous, notamment pour la séance d'information.

Les témoins ce matin sont M. Kenneth Dye, vérificateur général du Canada, M. David Dodge, sous-ministre adjoint au ministère des Finances, M. B. Willis, directeur-adjoint, taxes de vente fédérales, M. Sewell et M. Barry Elkin, qui est directeur principal au bureau du vérificateur général.

Je vais maintenant donner la parole à M. Dodge qui a préparé une déclaration liminaire.

M. David Dodge (sous-ministre adjoint, ministère des Finances): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici ce matin.

Comme les membres du Comité le savent, nous essayons depuis de nombreuses années de combler les multiples lacunes de la taxe de vente fédérale. En effet, le premier rapport signalant ces problèmes, le rapport Rowell-Sirois, remonte à 1940. Il y a eu ensuite le rapport de la Commission Carter. Le ministère a également commencé en 1975 une étude dont a résulté le rapport de 1981. M. MacEachen a proposé des modifications pour remédier à certaines lacunes. Comme chacun sait, ces mesures n'ont pas été unanimement acceptées. Il a fallu recommencer le travail.

Le problème particulier souligné par M. Dye, au sujet des sociétés de commercialisation, existe depuis des années. Mais, depuis le jugement de 1986, il était clair qu'il y avait moyen pour les fabricants d'adopter une structure qui leur permette d'éviter de payer leur quote-part de taxes. Le ministère a réagi rapidement en présentant dans le Livre blanc de l'été 1987 des propositions visant à corriger le problème à court terme, en attendant la réforme de la taxe que proposait le Livre blanc.

Le Comité permanent des finances a discuté longtemps de cette suggestion et a conclu qu'il ne s'agissait pas d'une proposition satisfaisante. Nous avons donc fait de nouvelles propositions dans le budget de février 1988. Le Comité des finances a bien étudié cette solution. Il a ensuite recommandé unanimement le rejet de cette proposition en faveur d'une surtaxe sous la forme d'une

[Texte]

than proceeding with that proposal we just apply some sort of surtax to raise the rate to make up for the lost revenues.

In the recent budget we concurred with that. We did take some steps to plug the worst abuse, if you will. But pending the introduction of total reform, it did not seem to make a lot of sense to put taxpayers through what would have been really quite a massive change in order to solve the particular problem highlighted by Mr. Dye. As members know, what we did was in the rates of tax, while we increased rates of tax across the board by 1%, we raised the standard rate by 1.5%, the additional 0.5% in some sense being to offset the revenue loss, which we estimated to be in the order of \$300 million to \$500 million because of the avoidance problem.

• 1015

Finally, Mr. Chairman, I would like to say is that after years and years of study of this tax, really the only way to deal with it is to bring in a completely new tax. As members well know, this is what is proposed with the GST proposals, as laid out in the technical paper of August 8.

The Chairman: Thank you, Mr. Dodge.

With the consent of the committee, we will take Mr. Dye's written statement as read.

Some hon. members: Agreed.

Statement by Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): A basic principle of Canadian tax law is that a taxpayer is entitled to arrange his or her affairs to attract the minimum amount of tax. This right is subject, however, to specific and general anti-avoidance rules. Section 58 of the Excise Tax Act is an anti-avoidance rule. It is intended to discourage taxpayers from entering into non-arm's length transactions solely to gain a tax advantage.

A 1986 Federal Court of Canada decision ruled that section 58 is ineffective in preventing manufacturers from avoiding tax by establishing related marketing companies. Taxpayers are thus able to avoid tax in a way that was not intended. Although amendments to section 58 were made in 1988 to ensure that taxpayers are not able to set artificially low transfer prices to related marketing companies, the government estimates that the avoidance mechanism is still costing between \$300 million and \$350 million annually in lost revenue.

In the June 1987 White Paper on Tax Reform, the government presented a proposal to deal with the problem. The proposal was withdrawn in the February 1988 Budget and at that time the government presented a second proposal. Ultimately, in the April 1989 Budget the

[Traduction]

hausse du taux de taxation qui compenserait les pertes de revenus.

Nous nous sommes conformés à cette recommandation dans le dernier budget. Nous avons pris des mesures pour remédier aux échappatoires les plus flagrantes. En attendant la réforme complète de la fiscalité, il ne semblait pas raisonnable de demander aux contribuables de subir des bouleversements du système simplement pour supprimer le problème présenté par M. Dye. Comme les membres du Comité le savent, nous avons modifié le barème de taxation en majorant tous les taux de 1 p. 100 et le taux régulier de 1,5 p. 100. La fraction supplémentaire de 0,5 p. 100 devait compenser les pertes attribuables à cette échappatoire évaluées à entre 300 millions de dollars et 500 millions de dollars.

Finalement, monsieur le président, il faut dire qu'après avoir étudié la taxe actuelle pendant des années, nous savons que la seule façon de remédier aux problèmes, c'est de créer une nouvelle taxe. Comme vous le savez, c'est justement ce que nous faisons avec la TPS décrite dans le document technique du 8 août.

Le président: Merci, monsieur Dodge.

Avec la permission du Comité, les déclarations de M. Dye sont réputées avoir été lues.

Des voix: D'accord.

Déclaration de M. Kenneth M. Dye (Vérificateur général du Canada): Un des principes de base du Régime fiscal canadien est que le contribuable a le droit d'organiser ses activités de manière à être imposé le moins possible. Ce droit est toutefois limité par des règles anti-évitement particulières ou générales. L'article 58 de la Loi sur la taxe d'accise est une règle anti-évitement. Il vise à dissuader les contribuables d'effectuer des opérations entre sociétés apparentées dans le seul but d'obtenir un avantage fiscal.

Une décision de la Cour fédérale du Canada, rendue en 1986, a confirmé l'inefficacité de l'article 58 lorsqu'il s'agit d'empêcher des fabricants d'éviter leurs obligations fiscales par l'établissement de sociétés de commercialisation apparentées. Les contribuables ont donc la possibilité d'éviter leurs charges fiscales d'une manière qui n'était pas prévue. Des modifications ont été apportées à l'article 58, en 1988, de manière à s'assurer que les contribuables ne sont pas en mesure de fixer à la baisse, de façon artificielle, des prix de transfert aux sociétés de commercialisation qui leur sont apparentées, mais le gouvernement estime que le mécanisme d'évitement fait toujours perdre entre 300 et 350 millions de dollars par année en recettes.

Dans son Livre blanc du mois de juin 1987 sur la réforme fiscale, le gouvernement a présenté une proposition pour régler ce problème. Il a retiré cette proposition dans le Budget de février 1988, et a alors présenté une seconde proposition. En fin de compte, le

[Text]

government withdrew the second proposal and announced that it would not close the loophole.

I am concerned that the government failed to correct a tax avoidance mechanism that they identified. I am also concerned because tax avoidance schemes have a negative effect on the equity and integrity of the tax system and on attitudes to voluntary compliance.

In my 1986 Report I dealt with income tax expenditures. I discussed taxpayer-induced avoidance mechanisms and described how the use of limited partnerships to convert a company's unused tax losses into cash by selling them to passive investors resulted in the tax system providing an unintentional benefit. By also describing the mechanism that came to be known as the "Little Egypt Bump" I pointed out an example of how taxpayers combined unrelated provisions of the Income Tax Act to produce results that were not envisaged by the legislative drafters. In that Report I recommended that the government act in a timely manner to eliminate taxpayer-induced avoidance mechanisms when they are identified.

In your Committee's Report on the Scientific Research and Development Tax Credit Program you made two recommendations that my present concerns mirror. You recommended "urgent action to ensure that adequate controls are in place in order to safeguard public funds in any future tax expenditure program" and you further recommended that the Minister of Finance "develop a mechanism to alter quickly a tax expenditure program where significant problems have been encountered".

It is both legitimate and advisable for taxpayers to seek expert advice to ensure that they minimize their tax costs. While this kind of advice may create tax savings, it may also greatly reduce the effectiveness of taxation provisions.

Your committee may wish to seek a government commitment to quickly alter tax provisions where significant problems have been encountered.

Presentation to the Public Accounts Committee on Paragraphs 4.71 of Chapter 4 of the Auditor General's Report for 1988-89

This presentation relates to paragraphs 4.71 to 4.79 of Chapter 4 of the Auditor General's Annual Report for 1988-89 on the subject of the federal sales tax. This Audit Note expresses concerns about the failure of the Minister of Finance to address the problem of the erosion of the sales tax base caused by manufacturers establishing related marketing companies. However, the Audit Note does not give a full account of the actions taken by the Minister to address the related marketing company problem and it is

[Translation]

gouvernement a annoncé dans le Budget du mois d'avril 1989 qu'il ne supprimerait pas cette échappatoire.

Je m'inquiète de ce que le gouvernement n'ait pas corrigé un problème connu d'évitement fiscal. Je m'inquiète aussi du fait que les mécanismes d'évitement fiscal amoindrissent l'équité et l'intégrité du régime et, de ce fait, la volonté de s'y conformer spontanément.

Dans mon Rapport annuel de 1986, j'avais traité des dépenses fiscales. J'avais parlé des stratagèmes d'évitement fiscal conçus par les contribuables et j'avais décrit comment le recours aux sociétés en commandite, pour convertir en espèces les pertes fiscales inutilisées par une société en les vendant à des investisseurs passifs, donnaient lieu à un avantage fiscal non voulu. En décrivant aussi le stratagème qu'on appelle en anglais le «Little Egypt Bump», je faisais remarquer comment les contribuables pouvaient combiner des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu qui n'ont aucun rapport entre elles pour obtenir des résultats qui n'avaient pas été envisagés par les rédacteurs de la Loi. Dans ce rapport, je recommandais que le gouvernement agisse avec célérité pour éliminer, dès qu'ils sont connus, les stratagèmes d'évitement fiscal conçus par les contribuables.

Dans votre rapport sur le Programme des crédits d'impôt à la recherche et au développement scientifiques, votre comité a fait deux recommandations qui reflètent mes inquiétudes actuelles. Vous avez recommandé «que des dispositions soient immédiatement prises pour s'assurer que des mesures de contrôle efficaces sont en place pour rationaliser dans l'avenir l'utilisation des fonds publics affectés à d'autres programmes de dépenses fiscales» et vous avez recommandé en outre que le ministre des Finances «mette au point un mécanisme par lequel il sera possible de modifier rapidement un programme de dépenses fiscales en difficulté».

Il est à la fois légitime et recommandé que le contribuable fasse appel à des spécialistes pour s'assurer de payer un minimum d'impôt. Or, bien que les conseils de ce genre puissent donner lieu à des économies d'impôt, ils peuvent aussi réduire considérablement l'efficacité des dispositions fiscales.

Votre comité souhaitera peut-être obtenir du gouvernement l'engagement qu'il modifiera rapidement les dispositions fiscales des programmes qui suscitent de sérieux problèmes.

Présentation devant le Comité des comptes publics sur les paragraphes 4.71 à 4.79 du chapitre 4 du rapport du Vérificateur général pour 1988-89

Cette présentation traite des paragraphes 4.71 à 4.79 du chapitre 4 du Rapport annuel 1988-1989 du Vérificateur général concernant la taxe fédérale de vente. Cette note de vérification énonce des préoccupations à l'égard de l'impossibilité du ministre des finances de régler le problème de l'érosion de l'assiette de la taxe de vente découlant de l'établissement de sociétés de commercialisation liées à un fabricant. Cependant, la note de vérification ne tient pas compte de toutes les mesures

[Texte]

therefore necessary to present a brief outline of the measures that have been taken to address this issue.

For a number of years, the federal sales tax system has been widely recognized as being seriously flawed. The tax impedes Canada's ability to compete internationally; it biases the choices of consumers and the decisions of producers; and it has become an increasingly unstable source of revenue. Over the years, measures have been introduced to address some of the erosion of the tax base. These measures included the introduction in 1981 of the marginal manufacturing rules which require the inclusion in the tax base of the value of assembly, blending and packaging when performed by persons other than the manufacturer of goods and the shifting of the tax point from the manufacturer's to the wholesale trade level for certain goods, including cosmetics in 1979, and pre-recorded video tapes in 1985.

Concerns about the ability of taxpayers to shift as many costs as possible beyond the tax point to minimize their tax liability were heightened as a result of a Federal Court decision in 1986 which cast doubt on the Minister of National Revenue's authority to specify a fair price for sales tax calculation purposes in the case of transactions between related companies. This decision reinforced the government's belief that the only truly satisfactory way of addressing the increasing instability of the sales tax base as well as the other serious deficiencies of the tax system was to replace it with a multi-stage sales tax. Accordingly, the June 1987 White Paper on Tax Reform proposed a comprehensive reform of the sales tax system. To address the marketing company problem in the interim, the White Paper also proposed three measures to stem the erosion to the tax base and correct some of the most serious inequalities of the existing system. These measures included the application of federal sales tax to sales by marketing companies related to the manufacturer, a shift in the application of federal sales tax from the manufacturer's to the wholesale level for a range of goods, and amendments to the Excise Tax Act to apply the tax on the fair market value of goods sold to non-arm's length persons.

The White Paper proposals were referred to the House of Commons Standing Committee on Finance and Economic Affairs. The Committee concurred with a number of the concerns outlined in the White Paper regarding the current federal sales tax system, but concluded that the proposals relating to marketing companies and the shift of the tax to the wholesale level

[Traduction]

adoptées par le ministre pour régler le problème des sociétés de commercialisation liées à un fabricant; en conséquence, il est nécessaire d'exposer brièvement ces mesures.

Depuis un certain nombre d'années, il est largement reconnu que le régime de la taxe fédérale de vente comporte de graves lacunes. Cette taxe entrave la capacité du Canada d'être concurrentiel à l'échelle internationale; elle fausse les choix des consommateurs et les décisions des producteurs; et elle représente une source de revenu de plus en plus instable. Au fil des ans, des mesures ont été adoptées pour corriger les inégalités les plus flagrantes découlant de cette taxe et arrêter l'érosion de l'assiette de la taxe. Parmi ces mesures, mentionnons l'imposition, en 1981, de règles relatives à la fabrication marginale, qui exigent la prise en compte, dans l'assiette de la taxe, de la valeur des opérations d'assemblage, de mélange et d'emballage lorsque ces dernières sont exécutées par des personnes autres que le fabricant des marchandises, ainsi que le transfert du point d'application de la taxe du niveau du fabricant à celui du gros dans le cas de certaines marchandises, notamment les cosmétiques, en 1979, et les vidéocassettes préenregistrées, en 1985.

Les préoccupations relatives à la capacité des contribuables de transférer autant de frais que possible au-delà du point d'imposition afin de minimiser la taxe à payer ont été intensifiées par une décision rendue par la Cour fédérale en 1986 qui mettait en doute le pouvoir du ministre du Revenu national de déterminer un juste prix aux fins du calcul de la taxe de vente dans le cas des opérations entre des sociétés liées. Cette décision a amené le gouvernement à raffermir sa position, à savoir que la seule façon de régler le problème de l'instabilité croissante de l'assiette de la taxe de vente de même que les autres graves lacunes du régime de la taxe consiste à remplacer ce dernier par une taxe de vente multi-stades. Par conséquent, le Livre blanc de juin 1987 sur la réforme fiscale proposait une refonte en profondeur du régime de la taxe de vente. Pour régler le problème des sociétés de commercialisation dans l'intervalle, il a également été proposé dans le Livre blanc de mettre en oeuvre trois mesures visant à arrêter l'érosion de l'assiette de la taxe et de corriger certaines des inégalités les plus graves du régime en vigueur. Ces mesures comprenaient l'application de la taxe fédérale aux ventes des sociétés de commercialisation liées à un fabricant, le transfert de l'application de la taxe fédérale de vente du niveau du fabricant à celui du gros pour une série de marchandises, et des modifications à la Loi sur la taxe d'accise dans le but d'appliquer la taxe sur la juste valeur marchande des marchandises vendues à un acheteur avec lequel le fabricant a un lien de dépendance.

Les propositions contenues dans le Livre blanc ont été soumises à l'examen du Comité permanent de la Chambre des communes chargé des Finances et des Affaires économiques. Le Comité a donné son appui à un certain nombre de préoccupations énoncées dans le Livre blanc au sujet du régime actuel de la taxe fédérale de vente, mais en est venu à la conclusion que les propositions

[Text]

for some goods would create major new inequities in the market place and should therefore not proceed. The Committee recommended that in their place a temporary federal sales tax surcharge of three percent of taxes payable be introduced and that a specific anti-avoidance rule with respect to related marketing companies be enacted.

In response, the government indicated, in documents accompanying the tabling of the Notice of Ways and Means Motion implementing income tax reform in December 1987, that the surtax would not have offset the anticipated revenue losses and that an anti-avoidance rule would only provide a partial solution. The government intended to proceed with the two proposals to prevent severe erosion of sales tax revenues in the near future. It did acknowledge, however, that further refinement of the proposals was required to minimize possible distortions.

The fair market value provisions were implemented effective January 1, 1988 as originally announced. However, further consultations with the business community on the other interim measures resulted in government dropping the proposals regarding the related marketing company and the shift of the tax to the wholesale trade level for a range of goods. The February 10, 1988 budget announced a proposed new marketing and distribution cost measure scheduled to be effective November 1, 1988, which would tax all goods taxable at the standard rate at the manufacturer's trade level on their manufacturing cost plus profit. This would be accomplished by allowing the deduction from the manufacturer's selling price of either actual marketing and distribution costs or a standard deduction, and adjusting the resulting value upward by 25 percent to maintain sales tax revenues.

The government recognized that the marketing and distribution cost measure entailed significant compliance and administration costs but considered that the benefits associated with this measure in terms of improving the equity of the tax treatment of all taxpayers and protecting sales tax revenues outweighed these costs. Moreover, no other options that would address the difficult problems raised would have corrected the serious inequities that existed without causing a significant revenue loss.

There was never any pretence that this measure was a perfect solution to the problems that plague the current sales tax system. Only the complete replacement of the federal sales tax by a broad-based multi-stage tax could remedy these problems. The marketing and distribution cost measure was at best an interim solution at a time

[Translation]

relatives aux sociétés de commercialisation et au déplacement de la taxe au niveau du gros pour certaines marchandises engendreraient d'importantes inégalités sur le marché et que, par conséquent, elles ne devraient pas être mises en oeuvre. Le Comité a plutôt recommandé d'appliquer sur les ventes une surtaxe fédérale temporaire équivalant à 3 p. 100 des taxes exigibles et l'instauration d'une disposition anti-évitement s'appliquant aux sociétés de commercialisation liées.

Dans sa réponse, le gouvernement a indiqué, dans les documents qui accompagnaient la présentation de l'Avis de motions des voies et moyens mettant en oeuvre la réforme fiscale en décembre 1987, que la surtaxe ne permettrait pas de compenser les pertes de recettes anticipées et que la disposition anti-évitement ne résoudrait que partiellement le problème. Le gouvernement avait l'intention de mettre en oeuvre les deux propositions et ce, pour éviter une détérioration du produit de la taxe dans un avenir proche. Il a toutefois reconnu qu'il convenait d'apporter certaines mises au point aux propositions afin de réduire au minimum les distorsions susceptibles d'en résulter.

Les dispositions relatives à la juste valeur marchande ont été mises en oeuvre comme prévu, le 1^{er} janvier 1988. Toutefois, de plus amples consultations auprès des milieux d'affaires à l'égard des autres mesures provisoires ont débouché sur l'abandon par le gouvernement des propositions relatives aux sociétés de commercialisation liées et au déplacement de la taxe au niveau du gros pour certaines marchandises. Le budget du 10 février 1988 a annoncé une nouvelle mesure relative aux frais de commercialisation et de distribution qui devait entrer en vigueur le 1^{er} novembre 1988 et qui visait à appliquer la taxe à toutes les marchandises assujetties au taux général, au niveau du fabricant, sur leurs coûts de fabrication augmentés du bénéfice. On parviendrait à ces résultats en permettant de déduire du prix de vente du fabricant soit les frais effectifs de commercialisation et de distribution, soit une déduction forfaitaire, et la valeur ainsi obtenue serait rajustée de 25 p. 100 à la hausse pour maintenir les recettes découlant de la taxe de vente.

Bien que le gouvernement reconnaissait que la mesure visant les frais de commercialisation et de distribution entraînait d'importants frais d'observation et d'administration, il a conclu que les avantages découlant de cette mesure sur le plan de l'accroissement de l'équité du traitement fiscal de tous les contribuables et de l'augmentation des recettes tirées de la taxe de vente dépassaient ces frais. En outre, aucune autre option permettant de régler les problèmes soulevés n'aurait permis de combler les graves iniquités existantes sans entraîner d'importantes pertes de recettes.

On n'a jamais prétendu que cette mesure était une solution parfaite aux problèmes de l'actuel régime de la taxe de vente. Seul le remplacement pur et simple de la taxe fédérale de vente par une taxe multi-stades d'application générale permettrait de corriger cette situation. La mesure relative aux frais de

[Texte]

when the implementation date for sales tax reform was unknown.

Following the announcement of the marketing and distribution cost proposal in the 1988 budget, extensive consultations were held with the business community and as a result of this process the Minister of Finance announced in August 1988 that the interim measure would be modified to make it simpler and more equitable and that its implementation would be modified to make it simpler and more equitable and that its implementation would be postponed until April 1, 1989.

However, the government's decision earlier this year to introduce the Goods and Services Tax on January 1, 1991, raised serious doubt about the merits of proceeding with the marketing and distribution cost measure in the interim. In particular, the measure's significant administrative and compliance costs, both for Revenue Canada and taxpayers, would have been difficult to justify given that the measure would have been in place for less than two years.

The introduction of the proposed measure would have entailed a significant shift in the concept of value for tax for goods taxable at the standard sales tax rate. Instead of applying the tax to the manufacturer's selling price, sales tax would have been calculated on the basis of a compound value equal to sale price less marketing and distribution costs. Under the measure, taxpayers would have been required to determine deductible marketing and distribution costs, such as discounts and allowances, advertising expenses and warehousing beyond manufacturing premises. An allocation of costs between sales and taxable goods subject to the measure and all other sales would have been required. Furthermore, in instances where taxpayers could not establish their actual marketing and distribution costs on an on-going basis, they would have had to use estimates based on experience during taxpayers' preceding fiscal years, with adjustments being made at year-end. For Revenue Canada, given the increased likelihood of taxpayer error, audit surveillance would have had to be increased and these audits would have been more complex. As well, a significant restructuring of refund procedures would have been necessary.

As a result, the Minister announced, in the April budget, that the interim measures relating to marketing and distribution costs would not be implemented. In order to compensate for the resulting revenue loss—estimated in the 1989 budget at \$325 million in 1989 and \$350 million in 1990—the standard federal sales tax rate was increased by 1.5 percentage points compared to the flat 1 percentage point increase in the other sales tax rates.

[Traduction]

commercialisation et de distribution constituait au mieux une solution provisoire que pouvait adopter le gouvernement compte tenu du fait que la date de mise en oeuvre de la réforme de la taxe de vente n'était pas encore connue.

À la suite de l'annonce de la proposition relative aux frais de commercialisation et de distribution dans le budget de 1988, de vastes consultations ont été tenues auprès des milieux d'affaires. À la suite de ce processus, le ministre des Finances a annoncé, en août 1988, que la mesure provisoire serait modifiée de manière à la simplifier et à la rendre plus équitable, et que sa mise en oeuvre serait reportée au 1^{er} avril 1989.

Cependant, la décision rendue au début de l'année par le gouvernement à l'égard de l'instauration de la Taxe sur les produits et services, le 1^{er} janvier 1991, a suscité d'importants doutes au sujet du bien-fondé de la mise en oeuvre, dans l'entre-temps, de la mesure relative aux frais de commercialisation et de distribution. Plus particulièrement, il aurait été difficile de justifier auprès de Revenue Canada et des contribuables les importants frais d'observation et d'administration engendrés par cette mesure, car cette dernière n'aurait été en vigueur que pour une période de moins de deux ans.

L'introduction de cette proposition aurait entraîné un important changement dans le concept de la valeur taxable des marchandises assujetties à la taxe de vente au taux général. Plutôt que d'appliquer la taxe au prix de vente du fabricant, la taxe de vente aurait été calculée à partir d'une valeur estimée égale au prix de vente moins les frais de commercialisation et de distribution. En vertu de cette mesure, les contribuables auraient été tenus de déterminer leur frais de commercialisation et de distribution déductibles, tels que les rabais et remises, les frais de publicité et l'entreposage au-delà des locaux du fabricant. Une répartition de frais entre les ventes de marchandises taxables assujetties à la mesure et toutes les autres ventes aurait été nécessaire. De plus, dans les cas où les contribuables n'auraient pas été en mesure d'établir de façon continue leurs frais de commercialisation et de distribution, un système d'estimation fondé sur l'expérience des contribuables dans les années précédentes aurait dû être utilisé, avec des ajustements à la fin de l'exercice. Étant donné la probabilité accrue d'erreurs de la part des contribuables, le nombre de vérifications effectuées par Revenu Canada aurait augmenté, et ces vérifications seraient devenues plus complexes. En outre, une importante refonte du système de remboursements aurait été nécessaire.

Par conséquent, dans le budget d'avril, le ministre a annoncé que les mesures relatives aux frais de commercialisation et de distribution ne seraient pas mises en oeuvre. Pour compenser la perte de recettes découlant de cette décision (selon les estimations dans le budget de 1989, 325 millions de dollars en 1989 et 350 millions de dollars en 1990), le taux général de la taxe fédérale de vente a été majoré de 1,5 point de pourcentage

[Text]

This rate increase is not expected to seriously compound the problems associated with the current system because of the brief time during which it will apply. Moreover, the relatively short period of time that the system will remain in place will significantly reduce the incentives for businesses to undertake major reorganization of their affairs to reduce federal sales tax paid.

This brief overview of the actions taken to address the related marketing company problem clearly indicates the government's commitment to correcting the serious deficiencies of the federal sales tax system. At this time the replacement as quickly as possible of the current tax by the more modern and fairer Goods and Services Tax will be the most effective way of achieving this.

Finally, the government's actions with respect to the issue of related marketing companies reflect attention to two factors that have been of concern to this Committee or the Auditor General in the past—an appropriate consultation process with respect to new legislation; and attention to administrative and compliance costs of such legislation.

First, substantial effort was made to obtain comments and suggestions on the related marketing company proposals in the extensive consultation process which has been outlined above. The Standing Committee on Finance and Economic Affairs was directly and extensively involved in this process and it is surprising to see no mention in the Audit Note of the Committee's role in this respect. Further, this consultation process as followed in tax reform was accorded specific approval in the Eleventh Report of the Public Accounts Committee issued on November 2, 1987. The Report noted in para. 11 that, "The department pointed out that tax reform has been accompanied by widespread consultation with the public and with Parliament. . . . It is to be hoped that all future tax expenditure measures are subjected to an equally open process, with ample opportunity for Parliamentary review."

Turning to the information costs of legislation, the Auditor General observed in paragraph 12.5 of his Annual Report for 1987 that:

... the management of information burden in our tax system is a matter of significance, and that the impact of this burden on taxpayers and others is an issue worthy of consideration in the design of new tax measures.

As indicated above, when the decision was taken in early 1989 to introduce the Goods and Services Tax, principal reasons for not proceeding with the interim marketing and distribution cost measures were that the administrative and compliance costs that would have been incurred by Revenue Canada and taxpayers for a period of less than two years were considered excessive relative to benefits, especially during a period when business and

[Translation]

comparativement à l'augmentation forfaitaire d'un point de pourcentage applicable aux autres taux de la taxe de vente. Cette hausse de taux ne devrait pas sérieusement aggraver les problèmes liés au régime actuel vu qu'elle ne sera en vigueur que pendant une brève période. En outre, la période relativement courte pendant laquelle le système restera en place diminuera sensiblement l'incitation qu'ont les entreprises d'entreprendre de grandes restructurations en vue de réduire la taxe de vente payée.

Ce bref aperçu des mesures adoptées afin de régler le problème des sociétés de commercialisation liées à un fabricant énonce bien l'engagement du gouvernement à corriger les graves lacunes du régime de la taxe fédérale de vente. À ce moment-ci, le remplacement, dans les plus brefs délais, de l'actuelle taxe par une Taxe sur les produits et services plus moderne et plus juste constitue la façon la plus efficace de respecter cet engagement.

Finalement, les mesures adoptées par le gouvernement à l'égard du problème des sociétés de commercialisation liées reflète l'attention portée à deux questions qui ont préoccupé soit ce Comité soit le Vérificateur général dans le passé—un processus de consultation approprié pour toute nouvelle législation; et les coûts d'observation et d'administration de cette législation.

D'abord, un effort significatif a été entrepris pour obtenir des commentaires et des suggestions sur les propositions relatives aux sociétés de commercialisation liées durant les consultations approfondies décrites ci-haut. Le Comité permanent des Finances et des Affaires économiques a été directement impliqué dans ce processus de consultations et il est surprenant que la note de vérification ne fasse pas mention du rôle joué par le Comité à cet égard. D'ailleurs, ce processus de consultation tel que suivi pour la réforme fiscale a reçu l'approbation explicite du Comité des comptes publics dans son onzième Rapport publié le 2 novembre 1987.

En ce qui a trait au fardeau de l'information fiscale, le vérificateur général a fait observer au paragraphe 12.5 de son Rapport annuel pour 1987-88 que:

«la gestion du fardeau de l'information fiscale est une question importante et que l'incidence de ce fardeau sur les contribuables et les autres intervenants mérite d'être prise en considération lorsque l'on conçoit de nouvelles mesures fiscales».

Comme indiqué ci-haut, quand la décision a été prise au début de 1989 de mettre en oeuvre la Taxe sur les produits et services, les principales raisons pour ne pas procéder avec les mesures temporaires relatives aux frais de commercialisation et de distribution étaient que les coûts d'observation et d'administration qui auraient été encourus par Revenu Canada et par les contribuables pour une période de moins de deux ans étaient considérés

[Texte]

government were preparing for the introduction of the GST.

The Chairman: Mr. Dye, do you have anything further to add before we get down to questioning?

Mr. Dye: I just wanted to remind the committee that we think this is a serious matter. I know the government is well aware of the problem. The estimate is \$300 million to \$350 million worth of leakage a year. If you go back to 1981, through to the time it may be fixed, you are looking at something like \$2.5 billion. It is a great sum of money. If we cannot fix this one, we would certainly like to see the future take note of these problems earlier.

Certainly the Standing Committee on Finance has considered this matter. They recommended that the government remove the tax advantage of sales through related marketing companies. They specifically said in their report that an anti-avoidance rule should be enacted that applies to both the existing and new related marketing companies that effectively stop the tax-motivated creation of new companies. With this hiatus, you are going to see, I suspect, a fair amount of activity, because the corporations will now know, for the next 20 months or so, that there is a period of peace and certainty.

Thank you, Chairman.

Mr. Bellemare (Carleton—Gloucester): Mr. Chairman, the comments by the Auditor General that there has been a loss of approximately \$2.5 billion in revenues for Canada over a certain period of time is certainly a point we have to address. I am surprised the ministry did not address it, even though it would take some time, but at least address it and bring rules forward in the House.

From June to November 1987, the House of Commons Finance Committee held, I understand, extensive hearings and reported its findings in its eleventh report to the House. It was tabled on November 3, 1987, the second session of the 33rd Parliament, Mr. Chairman. The Finance Committee concluded that the white paper proposals would not remedy the flaws in the federal sales tax. The marketing companies' proposal would merely change the nature of the distortion. The committee recommended the enactment of a specific anti-avoidance rule with respect to related marketing companies.

I have three parts to my question to the Finance Department representative, Mr. David Dodge. Will the Department of Finance, Mr. Dodge, explain why an anti-avoidance measure of the nature recommended by the Finance Committee was not proceeded with around December 1987?

Mr. Dodge: You said you had three questions. Would you like me to deal with them one by one?

[Traduction]

excessifs par rapport aux avantages, particulièrement au cours d'une période où les entreprises et le gouvernement se préparent à la mise en oeuvre de la Taxe sur les produits et services.

Le président: Monsieur Dye, avez-vous quelque chose à dire avant que nous passions aux questions?

M. Dye: Je vais simplement rappeler au Comité qu'il s'agit d'une grave question. Je sais que le gouvernement est conscient du problème. On évalue les pertes annuelles à entre 300 millions de dollars et 350 millions de dollars. Si on fait le calcul à partir de 1981 et jusqu'à ce que l'erreur soit corrigée, il s'agit de 2,5 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Il est trop tard pour y remédier mais nous aimerions qu'à l'avenir on prenne conscience de ce genre de problème plus tôt.

Le Comité permanent des Finances a certainement bien étudié la question. Il a recommandé au gouvernement d'éliminer l'avantage fiscal associé aux ventes par l'intermédiaire de sociétés de commercialisation. Dans son rapport, le Comité recommandait précisément de créer une règle anti-évitement qui toucherait à la fois les sociétés de commercialisation existantes et les nouvelles afin de freiner la création de sociétés pour des raisons fiscales. Comme le gouvernement fermera les yeux au cours des 20 prochains mois, on peut s'attendre à un regain d'activité des entreprises qui savent qu'elles pourront utiliser cette échappatoire en tout impunité.

Merci, monsieur le président.

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le président, comme l'a souligné le Vérificateur général, les pertes de recettes pour le gouvernement s'élèveront à 2,5 milliards de dollars. C'est donc une question qu'il faut absolument régler. Je suis étonné que le ministère n'en n'ait rien fait, même s'il fallait pour cela y mettre du temps; on aurait pu au moins présenter des règlements en Chambre.

De juin à novembre 1987, le Comité des finances de la Chambre des communes a tenu de nombreuses audiences dont a découlé le onzième rapport du Comité, déposé le 3 novembre 1987, à la deuxième session de la trentetroisième législature. Dans ses conclusions, le Comité des finances disait que les propositions du Livre blanc ne combleraient pas les lacunes de la taxe de vente fédérale. La proposition relative aux sociétés de commercialisation ne ferait que changer la nature du problème. Le Comité recommandait la création d'un règlement anti-évitement précis portant sur les sociétés de commercialisation apparentées.

Ma question au représentant du ministère des Finances, M. David Dodge, a trois volets. Monsieur Dodge, le ministère des Finances peut-il expliquer pourquoi il n'a pas mis en oeuvre une mesure anti-évitement en décembre 1987, comme le proposait le Comité des finances?

M. Dodge: Vous dites que vous avez trois questions. Voulez-vous que j'en prenne une à la fois?

[Text]

Mr. Bellemare: Yes. I think it would be unfair to throw three questions at you at once.

Mr. Dodge: First of all, members should recognize that while the problem had been there as a potential problem for a great period of time, until we had the court decision in the Vanguard Coatings case, there was terrific uncertainty on the part of the business community as to what actually might or might not pass muster. Indeed, over the years there were various attempts to construct these marketing companies, which indeed the courts did not support as being reasonable and indeed supported the minister's powers to deal with that. It was only with the Vanguard case in 1986 that it became clear that this particular section of the act was deficient. So in terms of any large-scale avoidance activity of this sort, it really dates from 1986 rather than the earlier period because of the terrific uncertainty that was there in jurisprudential terms about what actually could and could not be done.

• 1020

So we moved, as I said, quickly in the summer of 1987 to propose a remedy for this. The question that was raised was why not a specific anti-avoidance rule. We have a certain experience with anti-avoidance rules, as those members who dealt with the Income Tax Act know. Indeed, we looked very carefully at the potential for an anti-avoidance rule to deal with this specific problem. There are very real difficulties, as we found when we consulted with the legal community, in constructing an anti-avoidance rule that would deal with this particular problem without going back to the nature of the particular provision, the deeming rule, that had been in the act prior to that.

We looked very carefully at the potential for a specific anti-avoidance rule and found that we could not discover, nor did anyone suggest to us, how this could be drafted in a way that was effective but not over-effective in the sense that it would end in catching a lot of business that was unintended.

It is a very, very difficult issue to deal with by means of an anti-avoidance rule. After a lot of consultations with the legal community we determined that we needed a specific rule for fixing price rather than what would be thought of as an anti-avoidance rule, and that of course is what was proposed in the summer of 1987, not without difficulty.

M. Bellemare: Avant de passer à la suite de ma question, j'aimerais demander à M. Kenneth Dye s'il a des commentaires à formuler au sujet de la réponse de M. Dodge?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I understand what Mr. Dodge is saying. I guess I am taking a different perspective on this matter. The Vanguard case started in 1981 and by

[Translation]

M. Bellemare: Oui. Je crois qu'il serait injuste de vous les poser toutes en même temps.

M. Dodge: D'abord, il faut reconnaître que pendant longtemps, il s'agissait d'un problème virtuel. Jusqu'au jugement de la cause Vanguard Coatings, les gens d'affaires ne savaient pas avec certitude s'il s'agissait d'une façon de faire acceptable. D'ailleurs, il y avait eu diverses tentatives d'établissement de sociétés de commercialisation qui n'ont pas été jugées raisonnables par les tribunaux qui, en fait, attribuaient le pouvoir décisionnel au ministre. Ce n'est qu'en 1986, avec le jugement Vanguard, qu'il est devenu évident que cette partie de la loi comportait des lacunes. Ainsi, l'activité d'évitement fiscal à grande échelle dont nous parlons ne correspond pas à la période antérieure mais existe plutôt depuis 1986, année à partir de laquelle les insuffisances de la jurisprudence ont causé beaucoup d'incertitude.

Donc, comme je l'ai dit, nous avons agi rapidement au cours de l'été de 1987 pour résoudre le problème. Pourquoi ne pas avoir prévu une disposition anti-évitement précise? Comme le savent les députés qui ont étudié la Loi de l'impôt sur le revenu, nous avons déjà une certaine expérience de ce genre de dispositions. De fait, nous avons étudié très attentivement la possibilité d'une disposition anti-évitement pour résoudre le problème. Or, comme nous l'avons constaté en consultant les milieux juridiques, il est très difficile de formuler une disposition anti-évitement qui soit adaptée aux problèmes à résoudre sans tenir compte de la disposition particulière, la règle de présomption, déjà contenue dans la loi.

Nous nous sommes donc penchés très attentivement sur la possibilité d'une disposition anti-évitement mais nous avons constaté qu'il ne nous était pas possible d'en rédiger une qui soit efficace mais sans l'être trop, c'est-à-dire une disposition qui ne finirait pas par englober un grand nombre de transactions qui n'étaient pas visées.

Ainsi, la question est extrêmement difficile à résoudre par le biais d'une disposition anti-évitement. Après avoir consulté abondamment les milieux juridiques, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il nous fallait une disposition précise de détermination du prix au lieu d'une disposition anti-évitement. C'est donc ce que nous avons proposé, non sans peine, à l'été de 1987.

Mr. Bellemare: Before following up on my question, I would like to ask Mr. Kenneth Dye whether he has any comments to make on Mr. Dodge's response.

M. Dye: Monsieur le président, je comprends ce que M. Dodge est en train de dire. J'envisage la question d'une autre façon, je suppose. L'affaire Vanguard remonte à

[Texte]

1986 there was a decision which I am sure caused the department considerable trouble.

During that time you are looking at, let us estimate, several hundred million dollars a year of leakage, and it escalates. To get from the time the judgment came out until 1990, when perhaps there will be a different form of tax, you are looking at maybe four more years of perhaps \$300 million a year. That is where my \$2.4 billion came from. It is not a precise number but it gives you some sense of the magnitude of what we are dealing with here. I am sure it is very complicated, but it is also a great deal of taxpayers' money.

M. Bellemare: Merci beaucoup. La deuxième partie de ma question, monsieur le président, s'adresse encore à M. Dodge.

Why was an anti-avoidance rule seen as only a partial solution? I would like to refer Mr. Dodge to the department's opening statements.

Mr. Dodge: Right.

Mr. Bellemare: The government indicated that the surtax would not have offset the anticipated revenue losses and that an anti-avoidance rule would only provide a partial solution.

The government intended to proceed with the two proposals to prevent severe erosion of sales tax revenues in the near future. It did not acknowledge, however, the further refinement of the proposal that was required to minimize possible distortions.

Mr. Dodge: You are really asking for the second part of the complete answer I ought to have given under the anti-avoidance rule.

The problem that we face, that Canadian taxpayers face, is really quite a difficult one in this sense that a foreign producer pays tax at the border so that all of the marketing and distribution costs he may incur within Canada are clearly not subject to tax.

• 1025

For good business reasons, some Canadian companies had organized themselves in such a way as they had a manufacturing concern in one part, either their own or bought through contract manufacturing, and distributed through another company. A number of companies had set up that way, as I said, for good business reasons, not for tax avoidance reasons. But companies in both of those situations clearly were subject to less tax than a traditionally organized, if you will, company where one company did both the manufacturing and the marketing and distribution. That situation at rates of tax of 9% or 10%, and clearly more so at rates of tax of 12%, was very deleterious to the Canadian producer.

[Traduction]

1981. Une décision a été rendue en 1986 et je suis convaincu qu'elle a causé de nombreuses difficultés au ministère.

Pour la période, on peut parler de fuite fiscale de plusieurs centaines de millions de dollars par année, dont l'importance augmente chaque année. Quatre autres années auront passé entre la date de la décision et l'année 1990, à partir de laquelle un nouveau régime fiscal sera peut-être en vigueur. C'est ce qui explique les 2,4 milliards de dollars dont je parlais. Le chiffre n'est pas précis mais il donne une idée de l'importance de l'échappatoire dont nous parlons ici. La question est fort complexe mais elle vise des recettes fiscales très considérables.

Mr. Bellemare: Thank you very much. The second part of my question is also for Mr. Dodge, Mr. Chairman.

Pourquoi n'envisageait-on la disposition anti-évitement fiscal que comme une solution partielle? Je renvoie M. Dodge aux déclarations d'ouverture du ministère.

M. Dodge: D'accord.

M. Bellemare: Le gouvernement a déclaré que la surtaxe n'aurait pas compensé les pertes de recettes prévues et qu'une disposition anti-évitement n'apporterait qu'une solution partielle au problème.

Le gouvernement avait l'intention d'appliquer les deux solutions proposées pour éviter une érosion grave des recettes de la taxe de vente à brève échéance. Il n'a pas reconnu, toutefois, qu'il restait à mieux adapter les mesures pour réduire au minimum toute répercussion non souhaitée.

M. Dodge: Ce que vous voulez, en réalité, c'est le second volet de la réponse complète que j'aurais dû donner en parlant de la disposition anti-évitement.

Le problème posé aux contribuables canadiens est assez difficile, du fait que le producteur étranger paie la taxe à la frontière, de sorte que tous ses coûts de commercialisation et de distribution au Canada ne sont pas assujettis à la taxe.

Pour des raisons pratiques valables, certaines sociétés canadiennes s'étaient organisées de telle sorte que les activités de fabrication relevaient d'une entité qui leur appartenait ou qui était liée à elles par contrat et que les activités de distribution relevaient d'une autre entité encore. Beaucoup de sociétés étaient organisées de la sorte pour des raisons d'ordre organisationnel et non pas pour éviter l'impôt. Cependant, dans les deux cas, ces sociétés avaient moins d'impôts à payer qu'une société structurée de façon classique, qui exerce aussi bien les activités de fabrication que de commercialisation et de distribution. La situation était très désavantageuse pour le producteur canadien vu les taux de 9 p. 100 ou 10 p. 100, et encore plus à un taux de 12 p. 100.

[Text]

So if we had constructed an anti-avoidance rule that was tough and would do the job, what we would have done in fact is to catch all the Canadian producers in such a way that they would end paying significantly more tax than their offshore counterparts. So while an anti-avoidance rule, per se, with difficulties could have been constructed and would probably have been either too strong or too weak, the effect of that would have been permanently to penalize the Canadian domestic producer vis-à-vis the foreign producer.

So the set of rules, which we had proposed to do in two different ways, one in the summer of 1987 and the other in the February 1988 budget, were designed so that players would be at a level rate of tax and it would not matter whether you were a foreign producer, whether you were a domestic producer who was distributing through your own company, or whether you were a domestic producer who was distributing through somebody else. They were designed, in fact, to keep that playing field level.

Now, they were complicated—in fact, the judgment of the Finance Committee was that they were excessively complicated—but they were designed to equalize the tax burden so that similar goods distributed in different ways would bear exactly the same amount of tax.

Mr. Bellemare: Will the department explain the amendments to section 58 that were made on January 1, 1988, respecting fair value of goods cited by the Auditor General in his paragraph 4.75? Were these measures related to the loopholes, by the way?

Mr. Dodge: I will ask Brian Willis to reply to that.

Mr. Brian Willis (Assistant Director, Federal Sales Tax, Department of Finance): The previous section had a phrase in it that talked about fair sale price. Fair sale price, as interpreted by the Minister of National Revenue, had been a concept where in a non-arm's-length transaction between a manufacturer and his related marketing company the minister sought to establish the value for tax as being the sale price by the marketing company. In other words, he sought to incorporate all the functions performed by the marketing company in the sale price by the manufacturer for sales tax purposes, and that was the concept of fair sale price.

The rules that replaced those concepts in section 58 are reasonable sale price or fair market value rules of a more conventional type that exist in many jurisdictions. They are used for income tax purposes, by OECD countries, by the United States, and so on. That concept is to look at what the reasonable sale price of the goods would be between the manufacturer and a marketing company had they been dealing at arm's length. They seek to include in the value for tax the cost of manufacturing the goods by the manufacturer and a reasonable profit on that cost and all functions performed by him. They do not seek to

[Translation]

Ainsi, si nous avons instauré une disposition anti-évitement assez rigoureuse et efficace, nous aurions de fait pris au piège tous les producteurs canadiens qui, en définitive, auraient payé plus d'impôts que leurs homologues étrangers. Une disposition anti-évitement aurait donc pu être mise au point. Elle aurait vraisemblablement été de portée insuffisante ou excessive et elle aurait eu pour effet de causer un désavantage permanent aux producteurs canadiens du marché intérieur par rapport aux producteurs étrangers.

Par conséquent, les deux mesures distinctes que nous avions proposées, l'une à l'été de 1987 et l'autre dans le budget de février 1988, étaient conçues de manière à égaliser le taux d'imposition. Ces dispositions visaient à mettre sur un pied d'égalité tous les producteurs, qu'il s'agisse de producteurs étrangers, de producteurs canadiens ayant des activités de distribution ou de producteurs canadiens la distribution à une autre société.

Les dispositions étaient complexes—et elles l'étaient même excessivement, selon le Comité des finances—mais elles étaient conçues de manière à uniformiser le fardeau fiscal par l'application du même taux d'imposition à tous les produits similaires, quel que soit le mode de distribution.

M. Bellemare: Le ministère pourrait-il expliquer les modifications qui ont été faites à l'article 58 le 1^{er} janvier 1988 au sujet de la juste valeur des biens et dont le Vérificateur général a parlé dans l'article 4.75 de son rapport? Pouvez-vous nous dire du même coup si ces mesures étaient liées aux échappatoires?

M. Dodge: Je vais demander à Brian Willis de répondre.

M. Brian Willis (directeur adjoint, Taxe de vente fédérale, ministère des Finances): Auparavant, l'article contenait la notion de prix de vente équitable. Selon l'interprétation du ministre national du Revenu, la valeur imposable correspond au prix de vente qu'applique la société de commercialisation lorsqu'il y a lien de dépendance entre le fabricant et la société de commercialisation. Autrement dit, le ministre visait à intégrer au prix de vente du fabricant, aux fins de l'impôt, toutes les fonctions exercées par la société de commercialisation. Voilà en quoi consistait cette notion de prix de vente équitable.

Les dispositions qui ont remplacé ces notions dans l'article 58 sont des dispositions relatives au prix raisonnable ou à la juste valeur marchande de type plus classique. Ce sont des dispositions fiscales qui ont cours dans les pays de l'OCDE, aux États-Unis, et ailleurs. Dans l'optique du prix de vente raisonnable, on cherche à déterminer à quel prix le fabricant vendrait le produit à la société de commercialisation s'il n'y avait pas de lien de dépendance entre les deux sociétés. On veut ainsi englober dans la valeur imposable le coût de la fabrication du produit ainsi que tout bénéfice raisonnable à

[Texte]

include the value and the profit on functions that are performed by the independent marketing company.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I want to make some comments first, and then I have three questions I would like to pose.

• 1030

I guess my first observation is that what we are talking about goes right to the heart of the policy, and I say that because I think we are seeing before us one of the fundamental reasons for sales tax reform, why there has to be a goods and services tax to replace an archaic, worn out, flawed, and broken federal manufacturers' sales tax, which most experts say is unworkable. All three parties are on record as acknowledging and saying that it should be replaced; 75,000 remitters, 22,000 different legal rulings determining when the tax might be applied along the process.

I think the beauty of the GST, if I may make a commercial, is that we get away from this nonsense. Production is not taxed. The tax on inputs is remitted every step of the way. The flaws in the existing federal manufacturers' sales tax are such that it is just impossible to paper over. You cannot put on any more band-aids because the thing is creaking and falling apart, and it has no application in a modern society.

I think the manufacturers are only seeking a level playing field, Mr. Dodge has alluded to that, in order for them to overcome the biases that are inherent in the existing FMST in favour of imports. It is only natural that they would adopt measures to narrow the base and otherwise reduce the applicability of the FMST to their products.

Clearly, the earlier in the process that happens the better—i.e., before assembly, before packaging, before marketing, before distribution, before shipping, before advertising, and all the rest of it.

The existing system is one which lends itself to loophole after loophole. It is incapable of being fixed. It has been a problem for 40 years. I think 40 years ago Wolfe Goodman was in front of committees here pointing out the problems, and it is shame that it was not dealt with previously. But finally I guess it reaches the point where it cannot be ignored any longer.

It seems to me that there was a policy judgment taken, which has been outlined in the material, as to what to do about it. It is an example of, in a sense, being between a rock and a hard place. But what it does do is illustrate the need to completely reform the sales tax area, to shift away from penalizing production towards taxing consumption, the policy decision to fundamentally reform the sales system. In so doing, the government followed the

[Traduction]

l'avantage du fabricant pouvant s'appliquer à ce coût et à toutes les fonctions qu'il exerce. On ne cherche pas à englober la valeur et les bénéfices qui s'appliquent à des fonctions exercées par une société de commercialisation indépendante.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): J'ai tout d'abord quelques commentaires à faire, après quoi je voudrais poser trois questions.

Je dirais tout d'abord que ce dont il est question ici, c'est de la substance même de la politique. En effet, nous parlons de l'une des raisons fondamentales qui justifient la réforme de la taxe de vente, qui expliquent pourquoi il faut une taxe sur les produits et services pour remplacer une taxe fédérale de vente archaïque, désuète, boiteuse, que la plupart des experts jugent inapplicable. Les trois parties ont reconnu la chose publiquement et ont prôné son remplacement. Pour déterminer si la taxe devait s'appliquer ou non dans tel ou tel cas, 75,000 auteurs de versements ont obtenu 22,000 décisions distinctes.

Le grand attrait de la TPS, si vous me permettez d'en vanter les mérites, c'est qu'elle nous épargne toute une série de tracas qui ont fini par caractériser la TVF. La production n'est pas taxée. La taxe qui s'applique aux intrants est remise à chaque étape. Les insuffisances de la taxe de vente actuelle à la fabrication sont telles qu'elle est devenue irrécupérable. Les cataplasmes ne suffisent plus puisque c'est un édifice qui craque de toute part et qui s'effondre, une structure qui n'a plus sa place dans la société d'aujourd'hui.

Selon moi, les fabricants cherchent simplement à voir les mêmes règles s'appliquer à tous, comme M. Dodge l'a souligné, de manière à pouvoir surmonter les désavantages de la taxe de vente actuelle, qui favorise les importations. Comment s'étonner de les voir adopter des mesures pour éviter que cette taxe s'applique à leurs produits?

Évidemment, le plus tôt en amont du processus la taxe s'appliquera, le mieux ce sera—en amont de l'assemblage, de l'emballage, de la commercialisation, de la distribution, de l'expédition, de la publicité, et ainsi de suite.

Plus le régime actuel se perpétue, plus les échappatoires deviennent nombreuses. Il est irrécupérable. Les problèmes existent depuis 40 ans. Il me semble que Wolfe Goodman les signalait devant le Comité il y a 40 ans et c'est bien dommage qu'ils ne soient pas déjà réglés. À un moment donné, la situation ne peut plus durer.

Pour ce qui est la solution à apporter, il me semble qu'une décision d'ordre politique a été prise, dont les détails sont contenus dans les documents. Les décisions de ce genre ne sont pas faciles. Le gouvernement a décidé qu'une réforme fondamentale de la taxe de vente était nécessaire et que c'était désormais sur la consommation et non plus sur la production que devrait porter le fardeau fiscal. La décision du gouvernement correspond aux

[Text]

unanimous recommendations of the Finance Committee. The Finance Committee studied the thing to death over the past four years.

I think with the Vanguard Coatings case in 1986, this particular problem arose. Again, this is one of countless rulings involving a relatively small number of remitters. The emphasis has always been to try to shift the incidence of the tax downward in the system. Rather than double taxing production, it is pretty clear that we have to tax consumption. So the matter has finally been addressed.

Now, Mr. Dodge, in answering Mr. Bellemare, got into the justification portion of it. Why not do something in the interim? How difficult would it have been to make an interim plug in this thing? Would it have caused other distortions and other costs? In fact, could the plugging measures in turn have been found wanting by the courts? I recognize that when you have something that is fundamentally wrong and fundamentally in conflict with modern society, it is going to cause problem after problem. So if the system is broke, how long can you keep papering it over?

Mr. Dodge: Mr. Chairman, as Mr. Wilson has said, the current system is broken in many ways. This particular problem with which we are dealing today, and which was raised by Mr. Dye in his report, really is only one of many. In fact, there is no way the existing system can, if you will, be patched or pasted in such a way that it provides a level playing field for Canadian producers vis-à-vis foreign producers and provides a level playing field across Canadian producers.

• 1035

I think we are all quite familiar with the statistics that, roughly speaking, Canadian producers pay about a third more tax than foreign producers. That is very serious and rather silly. But beyond that, under the current system, if you look across domestic producers, the range of tax paid as a fraction of final selling price will be such that one producer may pay twice as much as the lowest-taxed producer because of the way business is organized.

I stress that this is not organization to defeat the tax; these are different forms of organization that businesses have looked at as being sensible ways to deal with their product. What we have is a system that, no matter how we try to patch or paste it, is going to have distortion distort good business decisions. Either it will distort the whole distribution chain, which is what happens when we try to move the level of the tax up to the wholesale level. . . As members will remember, that was the proposal of Mr. MacEachen in 1981. The big problem with that is that it gives terrific advantage to the integrated wholesaler,

[Translation]

recommandations unanimes du Comité des finances, qui a étudié la question à fond au cours des quatre dernières années.

Le problème dont nous parlons s'est posé dans l'affaire Vanguard Coatings en 1986. Il s'agit encore de l'une de ces innombrables décisions visant un nombre relativement restreint d'auteurs de versements. On a toujours eu tendance à tenter de transférer l'incidence de la taxe vers l'aval. Au lieu de taxer deux fois la production, il semble évident qu'il nous faille taxer la consommation. On s'est enfin penché sérieusement sur la question.

Dans sa réponse à M. Bellemare, M. Dodge a formulé certaines justifications. Or, pourquoi ne pas envisager des mesures de transition? Aurait-il été difficile de prévoir des mesures provisoires? Ces mesures auraient-elles eu des répercussions défavorables? Quels auraient été les coûts de ces répercussions? Les mesures provisoires auraient-elles été critiquées par les tribunaux? Il ne faut pas s'étonner qu'une structure fondamentalement inadéquate et inadaptée aux réalités de la société moderne soit la cause de problèmes interminables. Durant combien de temps peut-on se permettre de rafistoler sans cesse un système irréparable?

M. Dodge: Monsieur le président, comme l'a dit M. Wilson, le régime actuel prend l'eau de bien des façons. Le problème particulier dont il est question aujourd'hui et que M. Dye a soulevé dans son rapport ne représente, de fait, qu'une fissure parmi bien d'autres. De fait, il n'y a tout simplement pas moyen de radouber la vieille coque vermoulue du régime actuel, ni pour permettre aux producteurs canadiens d'être sur un pied d'égalité avec leurs homologues étrangers, ni pour leur permettre d'être sur un pied d'égalité entre eux.

Nous sommes tous au courant il me semble du fait que, en règle générale, les producteurs canadiens paient environ un tiers d'impôt de plus que les producteurs étrangers. La chose est très grave et plutôt ridicule. Mais, il y a plus. Dans le cadre du régime actuel, si on compare entre eux les producteurs canadiens, on constate un tel écart dans la taxe versée comme pourcentage du prix de vente que certains producteurs paient jusqu'à deux fois plus que le producteur le moins taxé, à cause du mode d'organisation de l'entreprise.

Il ne s'agit pas, je le répète de modes d'organisation des activités en fonction de l'évitement fiscal mais de modes d'organisation dictés par les caractéristiques du produit. Nous aurons beau tenter de rapiécer le régime, il va continuer d'avoir une incidence néfaste sur les décisions d'affaires. L'incidence pourra se faire sentir tout le long de la chaîne de distribution; c'est ce qui se passe lorsque nous tentons de déplacer la taxe vers le grossiste. . . Les députés se souviendront que c'est ce qu'avait proposé M. MacEachen en 1981. Malheureusement, cette solution donne un avantage très considérable aux entreprises où les

[Texte]

retailer, distributor or the house brander as compared to the conventional manufacturer.

The only other way we could go at it was to take everything back, if you will, to the lowest common denominator, which is essentially bare manufacturing costs plus profit. But then we get into the terrific difficulties of trying to put together a piece of law that really defines that in a way that will hold up over time.

As a last point, what I would say is that our proposal of February 1988, while we thought it would probably hold together over a period of two years or thereabouts until a new tax could be brought in, was clearly not a proposal that could endure over the very long run because of the complications and the potential legal problems that would occur over time, as people picked away at the definitions contained in that proposal. Indeed, as Mr. Dorin will attest, that was one of the very strong reasons why the committee recommended that we not proceed with that particular proposal.

Mr. Wilson: Finally, then, I will put the two questions into one because I suspect that the sand is running out. Will the GST solve this problem? Second, I think the Auditor General mentioned a loss of taxpayers' money, and what I read from the material is that the department, after the Vanguard decision, is well aware of the problem, well aware of the cost, and in fact, as a matter of policy, designed the system so that an equivalent amount of money was gathered by the federal manufacturers sales tax. First, will the GST solve the problem we are talking about; and second, was the rate adjusted to ensure that an equivalent amount of revenue was gathered?

Mr. Dodge: As for the first question, the answer is yes, it solves the problem absolutely, and it solves the problem in a way in which most countries around the world have solved the problem. A lot of countries had taxes not dissimilar in concept to our current federal sales tax and have replaced them.

In terms of the revenue loss, I think in fairness one must say one can never be quite sure exactly what the revenue loss is. As I said, there are very good and legitimate reasons why companies organize themselves in a particular way, and they do not do it solely for sales tax purposes, although sales tax is clearly one thing they take into account.

Our estimates were that over a period of time—and it is very difficult to be precise as to exactly what that period would be—we had as much as \$1 billion to \$1.5 billion of revenues that could be eroded if companies chose to organize themselves in a different way. So the problem was serious.

• 1040

On the other hand, it does mean that companies have to undergo very real economic costs to make that reorganization and for relatively short periods clearly

[Traduction]

activités de gros, de détail et de distribution sont intégrées ou aux vendeurs de marque de distributeur comparativement au fabricant classique.

La seule solution consistait à tout ramener, si vous voulez, au plus petit dénominateur commun, soit essentiellement les coûts de fabrication et les bénéfices, rien d'autre. Mais ensuite, il restait le tour de force de tenter de formuler une mesure législative qui définirait assez bien ce qui précède pour résister à l'usure du temps.

Je dois vous dire, comme dernière observation, que nous jugions valable notre proposition de février 1988 pour une période de deux ans environ, soit le délai d'entrée en vigueur d'une nouvelle taxe, mais que nous ne l'a considérons pas du tout comme une proposition valable à très long terme, compte tenu des difficultés et des problèmes d'ordre juridique qui n'auraient pas manquer de subvenir à la suite de contestations diverses. De fait, comme M. Dorin pourra vous le confirmer, c'est justement pour cette raison que le comité a recommandé que cette proposition ne soit pas retenue.

M. Wilson: En fin de compte, je vais ramener deux de mes questions à une seule, compte tenu du temps qui me reste. Est-ce que la TPS va résoudre le problème? Deuxièmement, le Vérificateur général a parlé de perte de recettes fiscales. Or, d'après ce que j'ai compris de la documentation, le ministère, depuis la décision dans l'affaires Vanguard, est bien conscient du problème et des coûts. De fait, il a conçu le régime de telle sorte que les recettes compensent les pertes dont il est question. Donc, je veux savoir si la TPS va résoudre le problème dont nous parlons et, deuxièmement, si le taux a été corrigé pour compenser la perte de recettes.

M. Dodge: La réponse à la première question est oui. Le problème est tout à fait résolu et il l'est de la même manière que dans bons nombres d'autres pays du monde. Un grand nombre de pays qui avaient des régimes de taxe de vente assez semblables à notre régime de taxe de vente fédérale actuel les ont remplacés.

Pour ce qui est des pertes de recettes, je crois qu'il faut dire en toute honnêteté que leur importance ne peut jamais être déterminée avec exactitude. J'ai déjà dit qu'il existe des raisons très valables et très légitimes pour une société de s'organiser selon un mode donné et qu'elle ne le fait pas seulement pour des raisons d'ordre fiscal, bien que les considérations fiscales entrent évidemment en ligne de compte.

Selon nos estimations, et sans pouvoir parler avec exactitude de la période visée, les pertes de recettes fiscales auraient pu se chiffrer à entre un milliard de dollars et 1,5 milliard de dollars si les sociétés avaient choisi d'autres modes d'organisation. Il s'agissait donc d'un problème grave.

Par contre, la réorganisation dont il est question aurait coûté très cher aux sociétés et il est évident qu'elles auraient été réticentes à l'entreprendre pour des périodes

[Text]

were unwilling to do so. So our sense was, and as I said we can never be absolutely accurate, that we were probably for the current year and next year losing somewhere in the order of \$300 million to \$500 million a year that might otherwise have been collected. The additional half point on the 13% will very roughly compensate in revenue terms for that, although of course it does not necessarily hit or only hit what one might say would be the offending parties.

Mr. Wilson: In closing, I just want to say that I am glad to see Canada moving from being the only country that is double taxing its production to being one of 48 that taxes consumption instead. Thank you.

The Chairman: What about broadening the base on this, Mr. Dodge? Could you comment on that?

Mr. Dodge: Broadening the base, Mr. Chairman, could have two meanings. One is to broaden the base, let us say, to include under the existing tax structure more items, say clothing and footwear, for example. That is one way the base could be broadened. The other way would be to move the level of the tax up from the manufacturers' level to the wholesalers' level. The latter, of course, has been done on an industry by industry basis—for example, the automobile industry. The trouble is that in a number of industries where we have different distribution patterns, it really makes a big competitive difference out there in the marketplace.

As members will recall, we had a very good example of this on one relatively small item where we have had some problems—microwave ovens—and we moved that to the wholesale level. Basically we had Canadian Tire, which is structured as a wholesaler, paying very much more tax, let us say, than a Sears or an Eaton's and essentially putting that whole type of distribution—Home Hardware, Canadian Tire—at a very severe disadvantage vis-à-vis the large retailer. It was a very, very real problem. That problem would multiply as one brought more goods to the wholesale level. So that really is not a satisfactory way. Clearly, rather than increasing the rate, the base could have been broadened, for example, to clothing and footwear. That in a sense does not solve the problem. All it does is spread the burden of the tax out to more items rather than having a bit of a higher rate on fewer items.

The Chairman: I want to recognize Mr. Dye. I would like him to comment on the broader base question too.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I wanted to clarify an impression that I must have left with Mr. Wilson. I think he quoted me quite correctly, but I think the impression I left with him was that the treasury of the country was lowered by \$350 million. The impression I intended to leave was that some taxpayers wound up paying more, and

[Translation]

si brèves. Nous avons donc pu évaluer, avec une exactitude toute relative, que les pertes pour l'année en cours et l'année suivante, seront de l'ordre de 300 millions à 500 millions de dollars par année en recettes non perçues. Le demi point de pourcentage qui vient s'ajouter au 13 p. 100 vient compenser ces pertes de façon très approximative. Mais, bien entendu, il ne vise ni nécessairement, ni exclusivement, ceux qu'on pourrait qualifier de contrevenants.

M. Wilson: Je tiens tout simplement à dire en terminant que je suis heureux de voir que le Canada va cesser d'être le seul pays où une double imposition s'applique à la production, pour devenir désormais l'un des 48 pays qui préfèrent appliquer une taxe à la consommation. Merci.

Le président: Et pour ce qui est de l'élargissement de l'assiette, monsieur Dodge? Pouvez-vous commenter cet aspect?

M. Dodge: Dans le contexte qui nous intéresse, monsieur le président, l'idée d'élargir l'assiette pourrait être interprétée de deux façons. On pourrait d'une part élargir l'assiette en englobant un plus grand nombre d'articles dans la structure fiscale actuelle: Les vêtements et les chaussures, par exemple. Ce serait là une façon d'élargir l'assiette. D'autre part, on pourrait déplacer la taxe du fabricant au grossiste, comme on l'a déjà fait d'ailleurs de façon sélective, dans le secteur de l'automobile par exemple. Malheureusement, dans certains secteurs où les circuits de distribution sont distincts, l'effet sur la compétitivité est très considérable.

Les députés se souviendront d'un excellent exemple de ce phénomène. Il s'agit des fours à micro-ondes, un article d'importance relativement faible, pour lequel il a été décidé d'appliquer la taxe au niveau du grossiste en raison de certains problèmes. La société Canadian Tire, dont la structure est celle d'un grossiste, versait beaucoup plus d'impôt que, disons, Sears ou Eaton's. Ainsi, les réseaux de distribution du type Home Hardware, Canadian Tire, étaient très désavantagés par rapport aux grands détaillants. Le problème était réel et il était considérable. Il prendrait des proportions encore plus considérables si un plus grand nombre de produits étaient taxés au niveau du grossiste. La solution n'est donc pas satisfaisante. Évidemment, au lieu d'augmenter le taux, on aurait pu élargir la base en englobant, par exemple, les vêtements et les chaussures. Mais ce n'est pas vraiment une solution. On répartit simplement le fardeau de la taxe sur un plus grand nombre d'articles au lieu d'appliquer un taux plus élevé à un nombre d'articles plus petit.

Le président: Je vais donner la parole à M. Dye. J'aimerais entendre ses commentaires également sur la question de l'élargissement de l'assiette.

M. Dye: Monsieur le président, je voudrais corriger un malentendu. M. Wilson m'a bien cité mais je crois lui avoir donné l'impression que les recettes fiscales allaient baisser de 350 millions de dollars. Ce que je voulais dire, c'est que certains contribuables allaient payer davantage, tandis que d'autres allaient économiser

[Texte]

others who were able to use the avoidance technique saved that sum. Perhaps I did not say what I meant to say clearly.

You have asked me to comment on the question of broadening the base. Mr. Chairman, I think that is probably a matter of policy on which I should not have a view. If you do not mind, I would like to avoid commenting on it.

Mr. Dorin (Edmonton Northwest): It never stopped you before.

Mr. Dye: Oh, I do not talk about that, sir.

The Chairman: Thank you, Mr. Dye.

Mr. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): I would like to get the discussion away from the propaganda on GST and back to the loss, which is what we are here for. We are facing a loss; we have faced it in the past, and we are going to continue to face it. It is rather arrogant of the government to suggest that the GST, which is a major change in taxation, is there to solve this problem, because that is taking a sledge-hammer to a peanut in this particular case. It is a problem, but the GST is such a major tax change that it obviously was not put in place to solve this particular situation.

• 1045

I know Mr. Wilson, the Minister of Finance, when he made this decision... or when the Department of Finance made this decision, they knew they had alternatives that would fix it or plug the loophole. They said so at the time. They made the choice to wait, not plug the loophole, and go to GST, to wait for that to come in. There is no guarantee GST is going to be in place on January 1, 1990 or 1991 or 1992. So as I say, we are looking at the loss and whether it was a good idea to have plugged the loophole or not.

Because the Department of Finance did have a way of plugging the loophole, what was it going to cost them to do that? The suggestion in your statement and in the minister's statement in the tax reform paper was that the cost was such that it was not worth while doing it. What was the cost to rectify it going to be?

Mr. Dodge: There are two elements here in terms of cost, and I think quite correctly the Finance Committee in its unanimous report focused on the biggest one. The biggest one is the cost for businesses to try to deal with the problem. That, it was determined I think both in the hearings of the Finance Committee and clearly in the consultations we carried out, would have meant for those taxpayers a very significant investment in essentially cost-accounting types of procedures in order for them to be able to determine reasonably the allocation of their costs. Some clearly could do it more easily than others.

[Traduction]

proportionnellement grâce à l'évitement. Je ne me suis peut-être pas exprimé assez clairement.

Vous m'avez demandé de formuler un commentaire sur la question de l'élargissement de l'assiette. Monsieur le président, j'estime qu'il s'agit probablement d'une question d'ordre politique que je devrais m'abstenir de commenter. Je préférerais donc ne pas faire de commentaires.

M. Dorin (Edmonton Nord-Ouest): Vous ne vous êtes pourtant pas gêné jusqu'à maintenant.

M. Dye: Oh, il s'agissait d'un autre contexte, monsieur.

Le président: Je vous remercie, monsieur Dye.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Je voudrais que nous cessions de discuter de toute la propagande qui entoure la TPS pour plutôt nous intéresser au manque à percevoir. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Il y a la perspective d'un manque à percevoir. Cette perspective existait par le passé et elle continue d'exister. Le gouvernement est quelque peu arrogant de prétendre que la TPS, qui représente un changement important au régime fiscal, vise à résoudre ce problème, ce qui équivaut à écraser une mouche avec un marteau-pilon. C'est effectivement un problème, mais la TPS représente un changement fiscal tellement important que, de toute évidence, elle n'a pas été instaurée pour remédier à cette situation-ci.

Quand le ministre des Finances, M. Wilson, ou le ministère des Finances ont pris cette décision, ils savaient qu'il existait d'autres moyens de résoudre le problème ou d'éliminer l'échappatoire. Ils l'ont dit à l'époque. Ils ont décidé d'attendre l'instauration de la TPS et de ne pas éliminer l'échappatoire. Rien ne nous garantit que la TPS sera instaurée le 1^{er} janvier 1990, 1991 ou 1992. Par conséquent, vu la perte que cela représente, nous nous demandons s'il n'aurait pas fallu éliminer l'échappatoire.

Puisque le ministère des Finances était en mesure de le faire, qu'est-ce que cela leur aurait coûté? Vous dites dans votre déclaration et le ministre dit dans son document sur la réforme fiscale que, vu le coût, le jeu n'en valait pas la chandelle. Qu'est-ce que cela aurait coûté pour rectifier la situation?

M. Dodge: Il y a deux facteurs en jeu relativement au coût et je pense que le Comité des finances a très bien fait de se concentrer sur le plus important dans son rapport unanime. Le plus important a trait à ce que cela coûte au milieu des affaires pour s'attaquer au problème. Comme on l'a établi aux audiences du Comité des finances et aussi dans nos consultations, les contribuables en cause auraient dû investir un montant considérable pour faire la comptabilité de leurs coûts afin d'en déterminer la répartition. De toute évidence, certaines entreprises peuvent le faire plus facilement que d'autres.

[Text]

Secondly, it left us and the taxpayers open to a fairly high degree of uncertainty, or it would have left them open to a fairly high degree of uncertainty, because by its nature we would have to have written that law in fairly general terms, and the problems, of course, always apply in very specific cases.

Now, it is very difficult to quantify precisely the costs of that uncertainty. It was quite clear from the testimony that the actual administrative costs would have been higher than the \$10 million or \$20 million we had anticipated, probably by an order of magnitude higher for the one-time cost of getting organized—not on an ongoing basis.

Mr. Hovdebo: So you decided to give up the \$300 million a year for a \$10 million or \$15 million cost of administration of a new tax avoidance law?

Mr. Dodge: No, that is not what I said. I think it is very important that what I said—

Mr. Hovdebo: What was the cost of an avoidance law being administered? I do not want all this garbage about what you could or would not do.

Mr. Dodge: There was a one-time cost that, coming out of the hearings, looked as if it was going to be an order of magnitude; that is, not a \$10 million but probably closer to a \$100 million one-time cost of companies organizing and ourselves organizing to do this. That is not an ongoing cost, but since it would only apply for 18 months to 2 years a very heavy cost. But secondly—and this is very difficult to quantify—because of the uncertainties that would have surrounded that law, inevitably businesses would have been reluctant to do things, to make production decisions, because they might—

• 1050

Mr. Hovdebo: Those companies that had to make that change, it was because they were using that avoidance loophole. The cost of getting out of that, I would say they deserved it. They made money on saving that as they went along.

You keep saying unanimous financial report to the Finance Committee. It was unanimous about the solution that was there. But it was not unanimous to bring forth GST, which is what is being implied here. I am sure that when the report comes down tomorrow on GST it is not going to be unanimous. Mr. Chairman, I dislike the idea of people saying that it was a unanimous report. Maybe it was then. But the implication is that the solution the government is picking is unanimous, which it certainly is not.

The way you decided to keep the revenue up was to penalize those people who were using the traditional method, by putting on them an extra point five. What is

[Translation]

Deuxièmement, cela a causé pas mal d'incertitude chez les contribuables et chez nous ou cela en aurait certainement causé, parce que la loi aurait dû être rédigée de façon relativement générale vu sa nature et que les problèmes s'appliquent toujours à des cas très précis.

Il est très difficile d'évaluer de façon précise le coût de cette incertitude. D'après les témoignages, il est clair que les coûts administratifs auraient été plus élevés que les 10 ou 20 millions de dollars que nous avions prévus, du moins pour établir le système au départ, et non de façon permanente.

M. Hovdebo: Vous avez donc décidé d'abandonner les 300 millions de dollars par année à cause des 10 à 15 millions de dollars requis pour administrer une nouvelle loi d'évitement fiscal?

M. Dodge: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. Je pense qu'il est très important de comprendre que ce que j'ai dit. . .

M. Hovdebo: Quel aurait été le coût d'administration d'une loi contre l'évitement fiscal? Je ne veux pas entendre tous ces détails inutiles au sujet de ce que vous auriez pû ou n'auriez pas voulu faire.

M. Dodge: Il y aurait eu un coût d'organisation qui, d'après ce qu'on a dit aux audiences, aurait été très élevé, et c'est-à-dire qu'il n'aurait pas été de 10 millions de dollars, mais sans doute de près de 100 millions de dollars pour les compagnies et pour nous-mêmes. Il ne s'agit pas d'un coût permanent, mais comme il n'aurait visé qu'une période de 18 mois ou de deux ans, cela représente un coût très élevé. Deuxièmement, et c'est très difficile à quantifier, à cause de l'incertitude qui aurait régné autour de la loi, les entreprises auraient hésité à faire certaines choses, à prendre certaines décisions relativement à leur production, parce qu'elles auraient pu. . .

M. Hovdebo: Ces compagnies auraient dû apporter ces changements parce qu'elles se servaient de l'échappatoire. Il me semble donc qu'elles méritaient de payer pour cela vu que l'échappatoire leur avait fait réaliser certaines économies.

Vous parlez constamment du rapport unanime du Comité des finances. Le rapport était unanime relativement à la solution proposée, mais pas pour la mise en oeuvre de la TPS, comme vous le laissez entendre. Je suis certain que le rapport sur la TPS qui sera présenté demain ne sera pas unanime. Monsieur le président, je n'aime pas que des gens disent que le rapport était unanime. Il l'était peut-être à l'époque, mais cela laisse entendre que la solution que le gouvernement a choisie était approuvée à l'unanimité, ce qui n'est certes pas le cas.

Vous avez décidé de maintenir les recettes au même niveau en pénalisant les gens qui avaient recours à la méthode traditionnelle en leur imposant 0,5 p. 100 de

[Texte]

the cost to those companies of that point five that are using the traditional, relative to the cost of that point five on those companies that are not using it?

Mr. Dodge: I am not quite sure of—

Mr. Hovdebo: You put point five across the board just to pick up the revenue loss. That point five goes on those companies that are using the traditional method, which is where they are paying the tax on the cost of production plus the distribution cost and the sales costs and so on. They are paying point five on that amount. The company that is using the avoidance and using the marketing system is paying the point five on a much lower price, because they are moving it to the marketing company to do so. What is the difference? Do you know what the differences are in the amount of money you are getting from them?

My next question is, are you going to rebate those people who are being over-taxed because of this point five extra that you put on? Or should they be applying for it?

Mr. Dodge: The answer is no. We are surely not going to do that.

Mr. Hovdebo: They might think so. If they took you to court on it, they might just win, because you are taxing them on a different base than you are taxing the fellow who is using the marketing company.

Mr. Dodge: This is precisely the problem with the existing tax. Business is organized for good reasons in various ways. One form of organization, if you will, the traditional form of organization, is for a company to produce its own branded products and to market those through its production company. However, over time, and not because of the tax, Mr. Chairman, but over time, what has happened more and more is that because it is more efficient to concentrate manufacturing and get longer runs we are seeing a number of contract manufacturers—and you can go across industries and look at them—who, in order to become efficient, not only manufacture for themselves with their own label, but manufacture for a lot of other people. . . for house brands of retailers or for what we have known as name brands for a long time.

Mr. Hovdebo: Have you considered moving it back to that point?

Mr. Dodge: That, of course, was precisely the proposal—

Mr. Hovdebo: And what would the cost of that be?

Mr. Dodge:—of February 1988, which was to move the point of tax back to bare manufacturing cost plus reasonable profit. That was precisely the proposal that was on the table.

[Traduction]

plus. Qu'est-ce que cette hausse de pourcentage coûte aux entreprises qui utilisent la méthode traditionnelle par opposition à celles qui ne l'utilisent pas?

M. Dodge: Je ne suis pas bien certain. . .

M. Hovdebo: Vous avez relevé le taux de 0,5 p. 100 simplement pour compenser la perte de recettes. Cette hausse s'applique aux entreprises qui utilisent la méthode traditionnelle et qui paient le taxe sur le coût de production plus le coût de distribution, les coûts de vente, et ainsi de suite. Ces entreprises paient 0,5 p. 100 sur ces coûts. L'entreprise qui se sert de l'échappatoire et du système de commercialisation paie le taux de 0,5 p. 100 sur un prix beaucoup plus faible parce que c'est l'entreprise de mise en marché qui s'en occupe. Quelle est la différence? Savez-vous quelle est la différence entre les montants que vous recevez de ces deux genres d'entreprises?

Deuxièmement, allez-vous donner un remboursement à ceux qui paient une taxe trop élevée à cause de cette hausse de 0,5 p. 100? Devraient-ils demander un remboursement?

M. Dodge: La réponse est non. Nous n'allons certainement pas le faire.

M. Hovdebo: Ils pourraient penser le contraire. S'ils intentaient des poursuites à ce sujet, ils pourraient avoir gain de cause parce que la taxe qu'ils doivent verser est calculée de façon différente que celle que paiera l'entreprise qui a recours à une compagnie de mise en marché.

M. Dodge: C'est justement le problème de la taxe actuelle. Les entreprises s'organisent de diverses façons pour de bonnes raisons. La façon traditionnelle pour une entreprise de s'organiser consiste à produire ses propres produits et à les mettre en marché par l'entremise de sa compagnie de production. Par ailleurs, avec le temps, et ce n'est pas à cause de la taxe, monsieur le président, ce qui s'est produit de plus en plus souvent, c'est que, comme il est plus efficace de se concentrer sur la fabrication et de produire en plus grande série, bon nombre de fabricants à contrat—et vous pourrez vérifier qu'il y en a dans toutes les industries—pour devenir plus efficaces, fabriquent non seulement leurs propres produits avec leur propre étiquette, mais fabriquent aussi des produits pour bien d'autres compagnies, notamment pour des détaillants qui vendent ces produits sous leur propre marque de commerce ou même pour des marques de commerce connues depuis longtemps.

M. Hovdebo: Avez-vous songé à retourner à cette situation?

M. Dodge: Bien entendu, c'était exactement ce qu'on avait proposé. . .

M. Hovdebo: Et qu'est-ce que cela coûterait?

M. Dodge: . . . en février 1988, en l'occurrence de percevoir la taxe sur le simple coût de fabrication plus un profit raisonnable. C'est exactement ce qu'on avait proposé à l'époque.

[Text]

Mr. Hovdebo: And that is the one you decided not to do.

Mr. Dodge: That is the one we were strongly advised not to do because of the complexities inherent in it, the uncertainties it would leave, and—

Mr. Hovdebo: But it would not have cost the company money if it was already doing it. It would have only cost the company that had chosen the other alternative. Or is it the other way around, that it would have cost the company that had been paying at the traditional level and it would not have cost the company that paid?

Mr. Dorin: It would cost everybody.

Mr. Hovdebo: One of them would have been paying the same. The fellow who was paying for the manufacturing only, not the distribution cost, would have gone on paying at that level. The fellow who was paying at the higher level would have had to change his bookkeeping to pay at the lower level.

• 1055

Mr. Willis: Yes, you are right. That is where the big problem is. The guy with the marketing company—

Mr. Hovdebo: The wrong guy was getting penalized when you did that.

Mr. Willis: Penalized in the sense of the costs he would have had to incur to establish what his marketing and distribution costs were, not penalized in the sense that then his tax base would have been more comparable to that of his competitors. But yes, you are quite correct, because the person with the marketing company has already established what those marketing costs are by splitting the two out. So all he would have to do is alter the rate on his base. Definitely the compliance cost issue was quite substantial.

Mr. Hovdebo: Mr. Chairman, I have to be in the House at 11 a.m. and I am going to read with interest the rest of the proceedings. I am sorry I have to go.

The Chairman: Mr. Dodge, we have the tax avoidance question here and then we have an increase in tax to try to make up the difference. Specifically, in a nutshell, what has the department done to try to make up that difference at the manufacturers level as opposed to passing it on to somebody else; for example, the marketing companies?

Mr. Dodge: Mr. Chairman, the decision that was made not to proceed with any of the interim measures means that those domestic firms that are organized as

[Translation]

M. Hovdebo: Et c'est ce que vous avez décidé de ne pas faire.

M. Dodge: C'est ce qu'on nous a fortement conseillé de ne pas faire à cause de la complexité d'un tel système, des incertitudes qu'il créerait et. . .

M. Hovdebo: Mais cela n'aurait rien coûté de plus à l'entreprise si c'était déjà ce qu'elle faisait. Cela aurait coûté quelque chose uniquement à l'entreprise qui avait choisi l'autre moyen. Ou est-ce le contraire? Est-ce que cela aurait coûté quelque chose à la compagnie qui avait payé de la façon traditionnelle et rien coûté à la compagnie qui payait de l'autre façon?

M. Dorin: Cela aurait coûté quelque chose à tout le monde.

M. Hovdebo: L'un des deux genres de compagnie aurait payé la même chose qu'auparavant. Celui qui payait pour la fabrication seulement et non pour le coût de distribution aurait continué de payer la même chose. Celui qui payait au niveau plus élevé aurait dû modifier son système de comptabilité pour payer au niveau moins élevé.

M. Willis: Oui, vous avez raison. C'est précisément là où se trouve le problème. L'entreprise qui passe par la compagnie de distribution.

M. Hovdebo: Et finalement ce n'était pas celui que vous visiez qui se trouve pénalisé.

M. Willis: Pénalisé, si cela veut dire qu'il va être obligé de faire exactement le calcul de ce que représentent ces coûts de commercialisation et de distribution, mais en réalité il n'est pas pénalisé, puisque cela consiste à mettre son assiette fiscale au même niveau que celui de ses concurrents. Mais vous avez raison, la personne qui passe par une compagnie de distribution sait déjà exactement quels sont ses coûts de commercialisation, puisqu'il s'agit de deux opérations bien distinctes. Celui-ci n'a qu'un pourcentage d'imposition différent à appliquer, à ce moment-là. Il est donc vrai qu'on s'est heurté à un problème de travail de comptabilité, et de ce que coûterait l'application d'un nouveau système.

M. Hovdebo: Monsieur le président, je dois être à la Chambre à 11h, je lirai avec beaucoup d'intérêt le compte-rendu du reste des débats. Excusez-moi, je suis obligé de partir.

Le président: Monsieur Dodge, il y a d'un côté ce manque à percevoir, et de l'autre le relèvement du taux d'imposition comme moyen de rattraper la différence. Pouvez-vous résumer ce que le ministère a fait pour essayer de combler ce manque à gagner, en s'attaquant au niveau de la fabrication elle-même, au lieu d'en faire subir les conséquences à un autre palier, celui de la distribution par exemple?

M. Dodge: Monsieur le président, la raison pour laquelle on a décidé de ne pas appliquer ces mesures provisoires, tient au fait que les sociétés nationales qui

[Texte]

manufacturers and then marketers and distributors, like foreign producers, face one level of effective tax; and those domestic companies that are organized in the more traditional way are paying the higher rate of tax on the total base. So clearly it is not a long-term acceptable solution; it perpetuates a problem that is there.

The only solution over the long term to get rid of the problem is to move to some form of multi-stage tax. That is the only way you can get rid of the problem. Either you move to a multi-stage tax that gets rid of the problem in its entirety, or you move to a retail sales tax that gets rid of part, but not all, of the problem. Those are the only solutions to fix the problem in the longer run. In the interim we are living with an imperfect solution.

Mr. Dorin: I must say that for at least three years I have been involved with this problem and have studied it to death. I find it somewhat surprising that we are here today doing this.

First of all, I am going to direct my questions Mr. Dye. What Mr. Dye has put in his report surrounds... Essentially, he brings this thing forward, and unfortunately it has the impact of what I believe is misleading the public. The report comes out, and the press reads: tax loss loophole, millions of dollars not being collected. We get the impression that somehow something has been uncovered and discovered, when in fact, since at least 1940 with the Rowell-Sirois commission, as was earlier pointed out, people have been aware of these various problems. Certainly since 1986, with the Vanguard Coatings case when the courts very much established that this was a problem, everyone has been aware of it. So there was no news.

What I am wondering from Mr. Dye is why he would choose to focus on this when everyone is aware of this. He is not really telling us anything we did not already know and were not trying to find a solution to. We have heard over the course of time here—for the last two or three years we have sought to do something on an interim basis—that frankly none of them worked. We always knew none of them would work in the long run; that is a simple fact.

• 1100

The game has been to continue to throw out these various interim measures, or suggestions of interim measures—threats, if you like, of interim measures—to keep the system sufficiently off balance to prevent companies from organizing their affairs to set up these marketing companies, etc., because it is not worth while for them to organize their affairs for a period of six

[Traduction]

procèdent à une distinction des différentes étapes, la fabrication, la mise en marché et la distribution, comme les fabricants étrangers, sont imposées d'une certaine manière alors que les autres sociétés qui sont organisées de façon plus traditionnelle sont imposées à un taux plus élevé sur l'ensemble de leur volume d'affaires. De toute évidence sur ce n'est pas une solution acceptable à long terme, elle ne fait que perpétuer un problème qui existe déjà.

La seule solution de long terme qui permettrait de régler définitivement le problème, serait de passer à une autre forme de taxe multi-stades. C'est la seule façon de le débarrasser de ce problème. Ou vous passez à une forme d'imposition multi-stades, qui coupe court à toute cette problématique, ou vous imposez une taxe de vente au détail qui résout le problème en partie mais pas complètement. Voilà les seules solutions possibles, à long terme. En attendant, nous sommes obligés de nous contenter d'une solution imparfaite.

M. Dorin: Voilà au moins trois ans que je discute de ce problème, et que je le retourne dans tous les sens, si bien que je suis surpris de voir que nous en soyons encore là aujourd'hui.

Tout d'abord, je vais poser mes questions à monsieur Dye. Ce qu'il indique dans son rapport, concerne... il porte cette difficulté à notre connaissance, mais malheureusement cela a pour conséquence à mon avis d'induire quelque peu le public en erreur. Le rapport publié, la presse évidemment imprime de gros titres: Manque à gagner fiscal, des millions de dollars ne sont pas perçus par le gouvernement. On a l'impression que quelque chose vient d'être découvert et mis au jour, alors qu'en fait, depuis au moins 1940, avec la Commission Rowell-Sirois, comme on l'a déjà dit, tout le monde sait exactement ce qu'il en est. On peut dire que depuis au moins 1986, et l'affaire *Vanguard Coatings* qui a permis aux tribunaux de reconnaître qu'il y avait effectivement un problème, tout le monde en est conscient. Ce n'était donc nouveau pour personne.

J'aimerais donc savoir pourquoi monsieur Dye a choisi d'attirer plus particulièrement l'attention sur ce point, alors que tout le monde en a pleinement conscience. Il ne nous dit rien que nous ne sachions déjà, et à quoi nous n'ayons pas décidé d'apporter remède. Depuis deux ou trois ans que nous essayons de réfléchir à des solutions de rechange provisoire, nous nous sommes aperçus qu'aucune n'y suffirait. Nous avons toujours su qu'aucune de ces solutions ne serait satisfaisante, à la longue, c'est aussi simple que cela.

Et l'on a quand même continué à discuter de ces diverses mesures provisoires qui pourraient être envisagées—il s'agissait plutôt, si vous voulez, de menaces—et il s'agissait surtout d'empêcher les choses de se stabiliser, et d'empêcher les compagnies de s'organiser en créant les compagnies de distribution et de mise en marché en question, etc., puisque bien entendu il n'est

[Text]

months or a year if they are going to get something else coming along the way. So the whole game that has been going on is to throw out these things knowing that they could never work in the long run, and they could never be held together in the long run, and knowing, frankly—although I do not think Mr. Dodge would probably want to admit this—that you are probably never going to do them anyway, but it keeps the system sufficiently off balance that companies then do not reorganize their affairs but they just kind of continue to pay and put up with the existing system for a while.

We talk about the \$300 million a year that Mr. Dye mentions. The fact of the matter is—and Mr. Wilson, the Minister of Finance, I think has said this several times—their estimate is that there is right now probably about \$2 billion at stake. If we were just to decide not to proceed—live with our existing sales tax and not proceed to the GST—there is about \$2 billion a year, and that is a number that has been around. I have used it many times in my speeches.

So it is not as if somebody is unaware of the problem, but what we have not been able to do is find any kind of a solution short of a multi-stage sales tax. So I am asking Mr. Dye why he would pursue this, create this, if you like, environment, have us all here. If you want to talk about wasting taxpayers' money, we are chasing this mouse here that you can never catch. I just wonder what would cause you to think this was of sufficient importance and was not being addressed, or being attempted to be addressed, by the government that you would raise this as one of the major issues in your report, or at least one of the ones that got most of the attention?

Mr. Dye: Mr. Dorin has suggested that we have raised this as if nobody knew about it. If you look at paragraphs 4.76 and 4.77, you will see that we acknowledged that the government was fully aware of this.

The suggestion is that this is a minor matter, some mouse that cannot get caught. My suggestion to the public accounts committee—and I am here at the invitation of the public accounts committee; I am not here because I called a meeting—

Mr. Dorin: I realize that.

Mr. Dye: You called the meeting, sir, and the reason I am here is to bring to Parliament's attention—and I have done it through my report—that we are talking about a large leakage.

Now, I understand the government's position that they do not want to move on it. They are governing; that is their choice. The point is that Parliament broadly, members on all sides, I think should be fully possessed of the significance of what we are talking about here.

I did not realize it was \$2 billion; I thought it was \$300 million. But \$300 million and \$2 billion are both very

[Translation]

pas rentable pour une société de réorganiser ses affaires pour six mois ou un an, en attendant le prochain train de mesures. Il semble donc que tout le petit jeu ait consisté à lancer ces idées de mesure dont on savait bien qu'à long terme elles ne pouvaient pas donner de bons résultats, sachant pertinemment—mais je pense que M. Dodge ne serait pas prêt à le reconnaître—que vous ne les appliqueriez de toute façon pas, ce qui permettait tout de même d'empêcher les choses de se réorganiser, si bien que les sociétés continuaient à payer et à accepter le système en vigueur.

Nous sommes en train de discuter de ces 300 millions de dollars par an dont parle M. Dye. En fait—et M. Wilson, le ministre des Finances, l'a dit à plusieurs reprises, je crois—ce qui est en jeu maintenant est plutôt de l'ordre de 2 milliards de dollars. Si nous décidions de ne rien faire—c'est-à-dire de nous contenter de la taxe de vente en vigueur, sans passer à la TPS—c'est deux milliards de dollars par an que nous perdrons, voilà le chiffre qui a souvent été cité. J'y ai fait allusion à plusieurs reprises dans mes discours.

Ce n'est donc pas que personne n'ait eu conscience du problème, mais plutôt que l'on n'ait trouvé aucune autre solution que cette taxe de vente multi-stades. J'aimerais donc savoir ce qui pousse M. Dye, si vous voulez, à créer l'événement, et à nous réunir tous ici. Et si vous voulez parler des deniers des contribuables qui sont gaspillés, j'ai précisément l'impression que nous sommes en train d'essayer de poursuivre des fantômes. J'aimerais savoir ce qui vous a amené à croire que le gouvernement ne s'intéressait pas à la question, ou qu'il n'essayait pas de remédier au problème, à tel point que vous ayiez jugé bon d'en faire un des points importants de votre rapport, du moins l'un de ceux qui a attiré le plus l'attention du public?

M. Dye: M. Dorin laisse entendre que nous en avons parlé comme si personne ne le savait. Aux paragraphes 4.76 et 4.77 de notre rapport nous reconnaissons que le gouvernement en avait pleinement connaissance.

On me dit qu'on est en train de poursuivre des fantômes. Je dirais simplement au Comité des comptes publics, et je suis ici à l'invitation de ce comité, ça n'est pas moi qui ait convoqué la réunion. . .

M. Dorin: Je le sais très bien.

M. Dye: C'est vous qui avez demandé cette réunion, et je suis ici pour attirer l'attention du Parlement—ce que j'ai déjà fait dans mon rapport—sur le fait qu'il s'agit d'une somme non perçue importante.

Ce que je constate par ailleurs c'est que le gouvernement ne veut pas prendre de décision là-dessus. C'est lui qui gouverne, c'est à lui de choisir. Par ailleurs le Parlement de façon générale, les députés de tous les parties, devraient être à mon avis tout à fait conscients de l'importante de ce dont il s'agit ici.

Je n'avais pas compris qu'il s'agissait de deux milliards de dollars, j'avais plutôt pensé à 300 millions de dollars.

[Texte]

large numbers, and out there are people who are worried about how the financial situation of the government turns out. With all political beliefs—and I am not trying to do this politically at all—I just think it is important that Parliament knows the significance of this decision, and I think Parliament is now possessed of that. Perhaps they were before, but I do not think I really felt I knew that as a reader of the newspaper. Now I think Parliament and the public are aware of the issue.

It takes up ten paragraphs or so—less than that—of my report. I do not think it is a major issue in my report. There are thousands of paragraphs, and the nine paragraphs I do not think cause an imbalance in the reporting of our report to over-focus on this issue.

Mr. Dorin: I guess what I am asking you is, given that at least some part of Parliament probably was aware of this and had tried to find a way to deal with it, do you have any suggestion as to how it should have been dealt with? Any of these interim measures... have you any draft law you could show us that we could try to use?

The Chairman: I am sorry, Mr. Dorin; that is a matter of policy you are suggesting there and I would have to rule that comment out of order.

Mr. Dorin: I am sorry, but this whole issue is a matter of policy. We either are going to deal with it or not, and I would like to know—

The Chairman: No, Mr. Dorin, this committee is not a policy-making committee, nor is the Auditor General. The policies are before us. We question their effectiveness and in this case the leakage of funds, but we should not be putting any official before this committee in the position of suggesting government policy.

• 1105

Mr. Dorin: Mr. Chairman, in this there is somehow an implication that the government is failing to act, or acting improperly, or the department is not doing what it could do, and as a result we are not getting \$350 million. So what I would like to know is what on earth could be done so this would not be occurring.

Mr. Dye: I do not want to tell the Department of Finance how to run their business. They are very competent people over there, with lots of bright ideas. They have been able to stop other loopholes successfully for a long time. On the income tax side they do have the general anti-avoidance rules. That may be inappropriate in this circumstance, but at least in that circumstance it puts a barrier in there in terms of the mind-set of the

[Traduction]

Trois cent millions de dollars ou deux milliards de dollars, c'est de tout façon beaucoup d'argent, et il y a suffisamment de Canadiens qui s'inquiètent de l'état de nos finances. Quelles que soient les allégeances politiques des uns et des autres—je ne suis pas en train d'essayer de faire de la politique ici—je pense qu'il était important d'attirer l'attention du Parlement sur l'étendue du problème, et je crois que c'est maintenant chose faite. Peut être que le Parlement en avait déjà conscience par le passé, ça n'est en tout cas pas l'impression que je pouvais retirer de mes lectures de la presse. Je pense donc maintenant que le Parlement, et le public, ont pleinement conscience de l'importance de la question.

Cela a prix dix paragraphes—moins que cela—, dans mon rapport. Je ne pense donc pas que l'on puisse dire que j'en fasse un point essentiel de ce rapport. Celui-ci compte des milliers de paragraphes, et je ne pense pas que ces neuf paragraphes en question déséquilibrent l'ensemble de notre analyse, ni que nous y donnions trop d'importance.

M. Dorin: Étant donné que le Parlement, en partie du moins, avait pleinement conscience de l'étendue du problème, et qu'il a essayé d'y remédier, avez-vous vous des propositions à faire à ce sujet? Toutes ces mesures provisoires... avez-vous une ébauche de réglementation que vous pourriez nous soumettre?

Le président: Excusez-moi, monsieur Dorin, vous entrez ici dans des considérations de politique, je dois les déclarer irrecevables.

M. Dorin: Excusez-moi, toute cette question effectivement est une question de politique. Où nous allons trouver une solution, et j'aimerais alors savoir... .

Le président: Non, monsieur Dorin, ce comité n'est pas saisi des questions de politique, ni d'ailleurs le Vérificateur général. Les politiques en vigueur ont été arrêtées. Nous pouvons mettre en cause leur efficacité, et dans ce cas-ci il s'agit des sommes non perçues par le fisc, mais nous ne pouvons pas demander aux hauts fonctionnaires qui comparaissent de faire des propositions de politique au gouvernement.

M. Dorin: Monsieur le président, cela laisse entendre implicitement que le gouvernement n'agit pas, alors qu'il le devrait, n'agit pas comme il le faut, ou que le gouvernement ne fait pas de son mieux, ce qui entraîne une perte de 350 millions de dollars de recettes. Pour ma part, je voudrais savoir ce que l'on pourrait bien faire pour remédier à cette situation.

M. Dye: Je n'ai pas de conseils à donner au ministère des Finances. Il y a là des fonctionnaires très compétents bardés d'idées brillantes. Ils ont pu supprimer d'autres échappatoires et ce n'est pas d'hier. Pour l'impôt sur le revenu, ils ont imposé des règles anti-évasion. Elles ne donnent peut-être pas les résultats escomptés dans le cas qui nous occupe mais en l'occurrence, elles constituent pour le contribuable un empêchement si bien qu'il n'est

[Text]

taxpayer not to run around and create a bunch of companies and go through all the hassle of structuring in such a way as to avoid tax. I am not saying that is the solution, but it strikes me that with the talent available to government in the Department of Finance there probably is a solution there. It is a matter of the will to impose a solution.

Mr. Dorin: Well, then, how come since 1940 at least no one has been able to find one? I can tell you in just one other committee we have had all the best tax lawyers, accountants, the Canadian Institute of Chartered Accountants, the Canadian Bar, Mr. Wolfe Goodman, who headed a commission in 1982, by this. Nobody has been able to give us one. I guess you are suggesting there is still some genius in Finance who could have one. Or maybe you have one in your shop over there you could lend us for a while.

The Chairman: We are really here this morning to discuss the loss of revenue. Again, we are not here to talk about geniuses or policy, but where there is a loss of revenue reported in the Auditor General's report. That is the topic now before the committee.

M. Bellemare: Monsieur le président, je vois un membre du gouvernement qui siège au sein du Comité des finances où on est supposé établir des politiques, des lignes de conduite. Je dis «supposé» parce que je ne suis pas membre de ce comité. Je n'ai assisté qu'à deux réunions.

Il semble confondre les règles du jeu qui sont de «vérifier». Le vérificateur fait son travail. Depuis que je suis élu, j'ai appris que le vérificateur général fait bel et bien son travail. Il vérifie. Il n'invente pas des histoires. Il vérifie. Il vérifie les histoires inventées par les autres. C'est son travail.

Il est malheureux que M. Wilson soit parti parce que je voudrais dire une chose à propos de quoi il a fait allusion. Bref! Je touche au propos de M. Dodge. Tout à l'heure, M. Wilson a fait allusion à la TPS. Il a battu du tambour. M. Dodge a tout de suite sauté dans la chorale et a commencé à chanter les éloges de la TPS. J'ai trouvé ses propos très intéressants. J'ai l'impression que M. Dodge est très impliqué dans la TPS, c'est peut-être lui qui a pondu l'idée. Je ne veux pas comparer M. Dodge à une poule, mais l'idée semble venir de lui.

Vous semblez très fier, et, jusqu'à un certain point, je trouvais cela très intéressant. Vous avez mentionné que les manufacturiers n'avaient pas un «terrain nivelé» pour se servir d'une expression du Parti libéral. Vous vous êtes servi de cette expression pour dire que les manufacturiers canadiens étaient pénalisés comparativement aux manufacturiers de l'extérieur qui payaient moins de taxe à cause de toutes sortes de choses.

Vous n'avez pas mentionné qu'il y avait des échappatoires. Vous vous êtes esquivé sur ce point. Au

[Translation]

pas tenté de créer toute une gamme de sociétés et de se donner le mal de les structurer de façon à éviter l'impôt. Sans prétendre qu'il s'agit de la solution, j'ai l'impression qu'étant donné la compétence du ministère des Finances, on pourrait peut-être chercher de ce côté-là. Il suffit de vouloir trouver une solution.

M. Dorin: Comment expliquez-vous alors qu'on n'ait pas réussi à en trouver une depuis 1940? A l'occasion des délibérations de notre Comité, nous avons entendu de nombreux témoins, notamment les meilleurs avocats spécialistes des questions fiscales, des experts-conseils, l'Institut canadien des comptables agréés, le Barreau canadien et M. Wolfe Goodman, qui a dirigé la Commission en 1982. Aucun d'entre eux n'a pu nous proposer une solution. Quant à vous, vous supposez qu'il y a au ministère des Finances un génie qui pourrait en trouver une. Si vous avez notre homme, chez vous, vous pourriez peut-être nous l'envoyer.

Le président: Nous sommes réunis ce matin à vrai dire pour discuter du manque à percevoir. Qu'on cesse donc de parler de génies ou de politiques et penchons-nous sur le manque à percevoir signalé dans le rapport du Vérificateur général car c'est la question dont le Comité est saisi.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, I see present here today a government member who sits on the finance committee where policies and guidelines are supposed to be established. I say "supposed" because I am not a member of that committee. I attended only two meetings.

The members seem to be confusing the rules of the game concerning "auditing". The Auditor does his job. I have been able to verify that clearly in the time I have been on the Hill. He audits. He does not make up stories. He audits. He audits stories made up by others. That is his work.

I find it regrettable that Mr. Wilson is no longer here because I would like to make a comment on something he referred to. It deals with Mr. Dodge's comment. Mr. Wilson referred to the GST earlier on. That was a call for Mr. Dodge to jump on the bandwagon and start praising the GST. I found his remarks interesting and I suspect that Mr. Dodge is so involved with the GST that he might very well be the creator of the idea. I do not want to compare Mr. Dodge to God but the idea seems to come from him.

You seem very proud of it and to a certain extent, I find it interesting. You mentioned that the manufacturers did not benefit from a "level playing field" and I am quoting here an expression used by the Liberals. You used it yourself in order to explain how Canadian manufacturers were penalized compared to foreign manufacturers who are subjected to less tax for various reasons.

You never mentioned that there were some loopholes. You got around that one. Instead of solving the problem,

[Texte]

lieu d'essayer de régler le problème, vous dites qu'on passe à une nouvelle méthode, un nouveau procédé, et qu'on devrait taxer tous les producteurs de la même façon.

Je peux me permettre de vous poser la question étant donné que je crois que vous n'êtes pas seulement un financier, mais aussi un économiste. Si je peux, non pas comme un économiste, mais simplement comme une personne élue pour représenter la population, il est évident...

• 1110

The Chairman: Get to the question, monsieur Bellemare.

M. Bellemare: J'ai une question, mais je dois faire un préambule avant d'y arriver. Un certain montant d'argent est disponible. Vous voulez toutes les bébelles imaginables à vendre. Mais partout au monde, comme au Canada, il n'y a qu'un certain montant d'argent de disponible chez les consommateurs. Vous semblez avoir réglé le problème du prix de vente chez les manufacturiers pour accéder aux marchés. Cependant, vous avez compliqué la vie des acheteurs et vous les avez pénalisés, selon moi.

Tout à l'heure, vous vous êtes vanté de la TPS, vous avez dit que tout était parfait, égal et juste. Je ne peux pas comprendre comment vous pouvez la trouver juste alors que vous taxez les services, par exemple, de la personne qui devient veuve et à qui on taxe le corbillard et ses coupes de cheveux. Je ne sais pas comment vous trouvez cela juste! N'est-ce pas plutôt pour accommoder les manufacturiers de corbillards plutôt que le consommateur? Le consommateur se fait taper dessus, deux fois: une première fois émotionnellement et une deuxième fois dans le portefeuille. Ce que je trouve absolument injuste. Je trouve injuste de vous entendre dire que la TPS règle le problème discuté aujourd'hui. La question, aujourd'hui, c'est pourquoi, lors d'une noyade, vous n'avez pas envoyé quelqu'un à la rescousse? Pourquoi avez-vous plutôt pensé qu'on devrait peut-être donner des cours en natation pour ensuite s'occuper des noyades possibles?

M. Dye nous dit qu'on perd de l'argent à tel endroit. Trois cent millions de dollars par année qui se perdent! Mais vous ne vous êtes pas arrêtés à cela, ne serait-ce que pour dix minutes, dix jours ou dix mois. Arrêtons cette perte d'argent et accrochons tout ce qu'on peut!

Est-ce que le montant que vous auriez pu épargner n'aurait pas pu être dépensé pour vos études? Vous auriez balancé vos livres au lieu de perdre votre temps à penser à de nouvelles idées pour perdre de l'argent.

Mr. Dodge: Mr. Chairman, that was a rather long preamble to the question. There is one part I would like to go back to because I think it is absolutely fundamental.

You said that there is only a certain amount of money available to consumers and that is what we have to tax, but that statement is absolutely not correct. The problem with the existing tax is because of its inefficiencies, the

[Traduction]

you suggest a new method, a new process, and that all producers be taxed in the same fashion.

I am taking the liberty of asking you the question since you are an economist as well as a financial expert. Allow me, not as an economist but as a representative of my constituents, to say that it is clear. . .

Le président: Monsieur Bellemare, venez-en aux faits.

Mr. Bellemare: I do have a question to ask but I need to put it in the right context. There is a purchasing power but you are trying to sell anything and everything. In other countries, as well as in Canada, the consumer can count only on a limited amount of money. You seem to want to solve the problem at the manufacturer's sales price level in order to get access to markets. In doing so, I think you complicate things for purchasers and you penalize them.

Earlier on, referring to the GST, you implied that everything was perfect, fair and equal. I fail to understand how you can call that a just tax when services are taxed such as the rental of a hearse by a widow or her haircuts for that matter. How could you call it a just tax! Is it not benefitting more the hearse manufacturers than the consumers? The consumer is hit twice: first in his emotions and second in his pocketbook. I find that totally unjust. I find it unjust to hear you say that the GST will solve the problem we are discussing today. The question we are dealing with today is why when somebody was drowning, nothing was sent to the rescue? Why have you thought it better to give swimming lessons before helping people actually drowning?

Mr. Dye is pointing out where we are losing money. There are \$300 million lost in revenue annually! Why have you not stopped to think about it, even for 10 minutes, 10 days or 10 months. Let us control that loss in revenue and grab all we can!

If that money had not been lost, it might have been used to prepare your studies. Your books would have been balanced and you would not have wasted your time in coming up with new ideas that further the loss.

M. Dodge: Monsieur le président, le préambule était plutôt long. Je voudrais en reprendre un élément qui m'apparaît absolument fondamental.

Vous avez dit que les consommateurs ne disposaient que d'un montant limité sur lequel nous imposons la taxe. Mais cette affirmation est tout à fait fautive. La taxe actuelle a des lacunes; nous avons parlé de certaines

[Text]

ones we have discussed this morning, and many others. In fact what it does is cause Canadian total output and Canadian income to be lower than it otherwise would have been. Our estimate is that we are losing roughly \$9 billion a year of domestic Canadian output because of the structure of the tax. That means, if you will, that the private sector consumers and producers have to give up \$1.50 worth of goods for every \$1 the government collects in taxes.

That is the real inefficiency, the real cost of the existing system. That is not a distributional element about somebody paying too much and somebody else paying too little. That is a real loss. It is a real loss for Canadian wage earners because certain industries, in order to be competitive, then have to pay lower wages. It is a loss to Canadian households in the sense that they get paid lower wages and they produce less, and it is a loss to the—

M. Bellemare: Permettez-moi de vous interrompre!

Mr. Dodge: Be careful, because it is very important. If the major premise is wrong, one has to understand that. So the fundamental reason for the reform that is being proposed is to get rid of this very large economic loss, get rid of a tax, if you will, that is costing us over \$1.50 of lost output for every \$1 that we collect.

• 1115

The problem Mr. Dye has alluded to is a problem which is inherent in the existing system. In part it accounts for that loss, but in part it also accounts, if you will, for the distributional loss that occurs, which is that the government ends up collecting a little bit more from some taxpayers and a little bit less from others, relative to the price of their final product. That \$350 million loss, which we think is there or could grow to something between \$1.5 billion and \$2 billion if all traditional companies switch to a marketing type of distribution, is a different distribution of the existing tax. But the fundamental problem is the \$9 billion worth of lost output that we have because of the structure of the tax. That is, if you will, the big fish we are going after in the second stage of tax reform.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Ce ne sera pas long, monsieur le président. Accordez-moi seulement une question.

Je vous remercie monsieur Dodge et monsieur le vérificateur de comparaître devant nous. Dans votre discours d'ouverture, monsieur Dodge, vous nous avez dit que vous connaissiez le problème du ministère des Finances depuis très longtemps. Je ne comprends pas qu'en 1981, lors de l'affaire Vanguard qui, comme de raison, a pris beaucoup de temps à se régler en cour, vous n'ayez pas pu vous arranger pour passer à côté.

Ma question considère le consommateur, le petit payeur de taxes ceux qui payent les frais de 350 millions

[Translation]

d'entre elles ce matin mais il y en a d'autres. Ainsi, à cause d'elle, la production totale et le revenu total des Canadiens sont inférieurs à ce qu'ils pourraient être. Nous avons évalué que nous perdions quelque 9 milliards de dollars par année en produits canadiens internes à cause de cette taxe. Autrement dit, les consommateurs et les producteurs du secteur privé doivent renoncer à 1,50 \$ pour chaque dollar que le gouvernement perçoit.

C'est totalement inefficace et cela représente le véritable coût du régime actuel. Ce n'est absolument pas une question de répartition, les uns versant trop et les autres trop peu. C'est une perte sèche. C'est une perte sèche pour les salariés canadiens parce que, pour être compétitifs, certains secteurs versent des salaires inférieurs. C'est une perte pour les ménages canadiens qui touchent moins en salaire et la production est inférieure, ce qui représente une perte. . .

Mr. Bellemare: Allow me to interrupt you.

M. Dodge: Réfléchissez car c'est très important. Si la principale hypothèse de départ est fautive, il faut s'en rendre compte. La raison fondamentale de la réforme qui est proposée est donc d'éliminer cette perte économique très considérable, de supprimer une taxe qui représente des pertes de production de plus de 1.50\$ pour chaque dollar que nous percevons.

Par ailleurs, le problème auquel M. Dye a fait allusion est un problème inhérent au système actuel. Ce problème explique le manque à percevoir et les pertes associées à la distribution qui se produisent lorsque le gouvernement perçoit un peu plus d'argent auprès d'un certain contribuable et un peu moins auprès de certains autres, par rapport au prix de leur produit final. Ces pertes que nous évaluons à l'heure actuelle à 350 millions de dollars et qui pourraient atteindre de 1.5 à 2 milliards de dollars si toutes les sociétés traditionnelles confiaient à d'autres la commercialisation de leurs produits, tiennent à une distribution différente de la taxe actuelle. Mais le problème fondamental, ce sont les pertes de l'ordre de 9 milliards de dollars liés à la production qui sont attribuables à la structure de la taxe. Ce sera notre objectif dans la deuxième phase de la réforme fiscale.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): I will not be long, Mr. Chairman. Please allow me one question.

Mr. Dodge and Mr. Auditor General, I thank you for appearing before us. In your opening statement, Mr. Dodge, you said that you have known about the Finance Department's problem for a long time. I find it hard to understand why, in 1981, in the wake of the Vanguard case, which, as expected, was resolved in court after a lengthy delay, you could not have avoided that.

My question addresses the situation of the consumer, of the small taxpayer who pays up to \$350 million a year. I

[Texte]

de dollars par année. Je voudrais savoir jusqu'à quel point un petit détaillant peut avoir été démuni face aux grosses entreprises qui ont pu se payer un système d'opération et qui pouvaient, du même coup, éviter de payer des taxes.

Mr. Willis: Going back to the 1981 issue, the problems existed back into the 1940s, 1950s, 1960s, and 1981 was not really a watershed in terms of this particular problem. It was 1986 with the court case, because up to that point the conventional understanding was that the rules that existed in section 34 limited a company's ability to split into a marketing company and a manufacturing operation. Consequently, while some companies had done this for good business reasons, they were not really deriving a substantial tax advantage from it. There were problems still with private brands and other things that are fundamental to this tax, but this particular problem was not one in 1981. It was really 1986, and since 1986 the problem has really grown, in the sense that companies realized then that all they needed to do was transfer at a reasonable sale price.

M. Guilbault: Mais quand vous avez vu, en 1986 ou en 1988, que le problème existait puis s'amplifiait, qu'est-ce vous avez fait au ministère? Quels outils avez-vous pour que cela ne se produise plus?

Mr. Willis: In the tax reform white paper of June 1987, that was the first proposal that was brought forward, and that was essentially about as quickly as you could respond to a court case that came down in the latter part of 1986, if I remember correctly. I think it was November of 1986, and that proposal essentially sought to re-establish the rules that previously existed. If implemented, it would have shifted the tax forward to the level of sale by a related marketing company. Where a manufacturer, whether foreign or domestic, had a marketing company that was related to him and was selling his products, that measure proposed to apply the manufacturers sales tax on the sale by that marketing company.

In the study of the Finance Committee and in our independent consultations, the conclusion was that this measure would have been highly effective in most situations. Domestically there was no question that it would have solved the problem. But what turned up, something we did not realize at the time we proposed it, was that for certain offshore companies it was possible to restructure their affairs in such a way that we would not be able to catch them. We would catch most of them if they exported directly. For example, a Japanese company that had a wholly owned subsidiary in Canada we could catch. But if the Japanese company structured itself to sell through a Japanese trading company that was independent from it, as was commonly done in Japan, and that trading company then sold to the third party, the wholly owned company in Canada, we could not get it, because the sale went through an independent party. And

[Traduction]

would like to know to what extent a small retailer can be put at a disadvantage by comparison with big businesses who have enough money to find ways to avoid taxes.

M. Willis: Pour en revenir à 1981, il convient de dire que les problèmes remontent aux années 40, 50 et 60. En fait, l'année 1981 n'a pas été un point tournant pour ce qui est de ce problème en particulier. En fait, c'est en 1986, avec la décision des tribunaux, que tout a changé. En effet, jusqu'alors, on croyait qu'en vertu de l'article 34, une société ne pouvait pas diviser ses opérations de commercialisation et de fabrication. En conséquence, certaines compagnies avaient opté pour cette formule pour des motifs strictement liés à une bonne gestion des affaires, mais elles n'en tiraient pas d'avantage fiscal considérable. La question des marques privées et d'autres éléments causaient d'autres difficultés fondamentales sur le plan de la taxe, mais ce problème particulier n'existait pas en 1981. Ce n'est véritablement qu'en 1986 que le problème a pris de l'ampleur, en ce sens que les sociétés ont compris que tout ce qu'elles avaient à faire, c'est d'opérer un transfert à un prix de vente raisonnable.

Mr. Guilbault: But when you realized in 1986 or 1988 that there was a problem and that this problem was growing, what did the department do? What mechanism did you put forward to put a stop to it?

M. Willis: Dans le Livre blanc de juin 1987 sur la réforme fiscale, on retrouve une première proposition pour régler ce problème. En fait, on aurait guère pu réagir plus rapidement à cette décision des tribunaux qui a été rendue à la fin de 1986, si je ne m'abuse. Je pense que c'était en novembre 1986. Notre proposition visait essentiellement à rétablir les règles qui existaient auparavant. Si elle avait été adoptée, la taxe se serait appliquée aux ventes de la compagnie de distribution associée. Dans le cas de tout fabricant, canadien ou étranger qui est associé à une société de commercialisation qui vend ses produits, on proposait d'appliquer la taxe sur les ventes des fabricants aux ventes de la société de commercialisation.

Après avoir mené des consultations indépendantes, nous sommes arrivés à la même conclusion que le Comité des finances, soit que cette mesure aurait été très efficace dans la plupart des cas. À l'échelle nationale, il ne fait aucun doute qu'elle aurait réglé le problème. Mais il s'est produit une chose que nous n'avions pas prévue, soit que certaines sociétés étrangères pourraient restructurer leurs affaires de façon à échapper à la taxe. Nous pouvions toutefois la percevoir auprès de la plupart des sociétés qui exportent directement. Ainsi, une société japonaise ayant une filiale à 100 p. 100 au Canada était frappée par la taxe. Mais si la société japonaise en question structurait ses opérations de façon à vendre par l'intermédiaire d'une société commerciale japonaise indépendante de la société-mère, comme cela est courant au Japon, et que cette société commerciale traite avec une tierce partie, soit la société possédée en propre au Canada, nous ne

[Text]

that is and was a structure that existed in the Japanese economy. It is not common here.

• 1120

So the findings of the Finance Committee and the independent people we talked to after putting this proposal on the table were that we would get about 90%, but we would miss the 10% or 20% related to imports, and we would again put domestic manufacturers in an uncompetitive position. You have to bear in mind that they were using this related marketing company avenue primarily to get their tax base down to the same level as imports. That was one of the fundamental reasons why we walked away from that proposal and looked for other solutions that would apply equally to all competitors in the economy.

Mr. Dorin: I think I can tell you that after the improvements that are going to be suggested to Mr. Dodge's solution on Monday you are going to be able to have a solution to the problem.

The Chairman: I want to thank the witnesses for coming this morning and for their participation in this meeting.

The meeting is adjourned.

[Translation]

pouvions percevoir la taxe parce que la vente avait été effectuée par l'entremise d'une partie indépendante. Comme je l'ai dit, c'est une structure qui existait et qui existe encore au sein de l'économie japonaise. Ce n'est pas une structure courante ici.

Après avoir pris connaissance de l'étude du comité des Finances et après avoir consulté des experts indépendants, nous avons conclu que nous pourrions taxer environ 90 p. 100 des transactions, mais que 10 p. 100 ou 20 p. 100 des importations nous échapperait. Encore une fois, les fabricants canadiens se retrouveraient dans une position non concurrentielle. Il convient de se rappeler que les sociétés en question se servaient de cette société de commercialisation associée surtout pour ramener leur assiette fiscale au même niveau que les importations. Voilà l'une des raisons fondamentales pour lesquelles nous avons écarté cette option et cherché d'autres solutions qui s'appliqueraient également à tous les intervenants au sein de l'économie.

M. Dorin: Je peux vous dire qu'après les améliorations qui seront proposées à la solution de M. Dodge lundi, le problème sera réglé.

Le président: Je remercie les témoins d'avoir accepté de venir nous rencontrer ce matin pour participer à cette séance.

La séance est levée.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

[Text]

that it and was a structure that existed in the Japanese economy. It is not common here.

[Translation]

possibilité de trouver la structure qui avait été effectuée par l'industrie japonaise. Comme je l'ai dit, ce n'est pas une structure qui existe encore. Ce n'est pas

**FIRST PREMIÈRE
CLASS CLASSE**

**K1A 0S9
OTTAWA**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

So the findings of the Finance Committee and the independent people we talked to after putting this proposal on the table were that we would get about 90%, but we would miss the 10% or 20% related to imports, and we would again put domestic manufacturers in an uncompetitive position. You have to bear in mind that they were using this related marketing company avenue primarily to get their tax base down to the same level as imports. That was one of the fundamental reasons why we walked away from that proposal and looked for other solutions that would apply equally to all competitors in the economy.

Mr. Dodge: I think I can tell you that after the improvements that are going to be suggested to Mr. Dodge's solution on Monday you are going to be able to have a solution to the problem.

Après avoir parlé avec le comité des Finances et les personnes indépendantes, nous avons constaté que nous aurions environ 90 p. 100 des importations nous échapperaient. Encore une fois, les fabricants canadiens se retrouveraient dans une position non concurrentielle. Il convient de se rappeler que les sociétés en question se servaient de cette société de commercialisation associée surtout pour ramener leur assiette fiscale au même niveau que les importations. Voilà l'une des raisons fondamentales pour lesquelles nous avons écarté cette option et cherché d'autres solutions qui s'appliqueraient également à tous les intervenants au sein de l'économie.

M. Dutilleul: Je peux vous dire qu'après les améliorations qui seront proposées à la solution de M. Dodge lundi, le problème sera réglé.

coming this morning and for their participation in this meeting.

de venir nous rencontrer ce matin pour participer à cette séance.

The meeting is adjourned. **WITNESSES**

La séance est levée. **TÉMOINS**

From the Office of the Auditor General:

Du Bureau du Vérificateur général:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada.

From the Department of Finance:

Du Ministère des Finances:

David Dodge, Assistant Deputy Minister;

David Dodge, sous-ministre adjoint principal;

B. Willis, Assistant Director, Federal Sales Tax.

B. Willis, directeur adjoint, Groupe de la taxe de vente fédérale.

Issue No. 19

Fascicule n° 19

Tuesday, December 5, 1989

Le mardi 5 décembre 1989

Thursday, December 7, 1989

Le jeudi 7 décembre 1989

Chairman: Len Hopkins

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

Chapter 6 of the Auditor General's Report for the fiscal year ended 31 March 1989—Denial of information Required to Audit Ministers' Travel Expenses

CONCERNANT:

Chapitre 6 du Rapport annuel du Vérificateur général du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989—Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacements des ministres

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:35 o'clock a.m. this day in room 200 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guibault, Len Hopkins, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Stan Howdesho for Sid Parker, Diane Marceau for Bob Speller and Jacques Vieu for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: Eric Adams and Tom Wilman, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada; Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General. From the Privy Council Office: Paul M. Teller, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet. From Treasury Board of Canada: J.A. MacKenzie, Comptroller General of Canada.

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 35, dans la salle 200 de l'aile de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (président).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guibault, Len Hopkins, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Stan Howdesho remplace Sid Parker; Diane Marceau remplace Bob Speller; Jacques Vieu remplace Jean-Marc Robitaille.

Assistants présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque de Parlement: Eric Adams et Tom Wilman, attachés de recherche.

Témoin: Du Bureau du Vérificateur général: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada; Raymond M. Dubois, sous-vérificateur général. Du Conseil privé: Paul Teller, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. Du Conseil du trésor: J.A. MacKenzie, contrôleur général du Canada.

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Membres

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

From the Office of the Auditor General:
Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada.

From the Department of Finance:
David Dodge, Assistant Deputy Minister;
B. Willis, Assistant Director, Federal Sales Tax.

Du Bureau du Vérificateur général:
Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada.

Du Ministère des Finances:
David Dodge, sous-ministre adjoint principal;
B. Willis, directeur adjoint, Groupe de la taxe de vente fédérale.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 5, 1989

(24)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 9:35 o'clock a.m. this day in room 306 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, and Geoff Wilson.

Acting Member present: Stan Hovdebo for Sid Parker

In attendance: From the Library of Parliament: Eric Adams and Tom Wileman, Research Officers.

The Committee considered its future business.

The Committee resumed consideration of Chapter 6 of the Auditor General's Report for the fiscal year ended March 31, 1989—Denial of Information Required to Audit Ministers Travel Expenses.

At 11:05 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, DECEMBER 7, 1989

(25)

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:35 o'clock a.m. this day in room 200 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Ross Stevenson and Geoff Wilson.

Acting Members present: Stan Hovdebo for Sid Parker, Diane Marleau for Bob Speller and Jacques Vien for Jean-Marc Robitaille.

In attendance: From the Library of Parliament: Eric Adams and Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada; Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General. *From the Privy Council Office:* Paul M. Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet. *From Treasury Board of Canada:* J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada.

The Committee resumed consideration of Chapter 6—Denial of Information Required to Audit Ministers' Travel Expenses—contained in the Auditor General's Report for the fiscal year ended 31 March 1989.

Kenneth Dye made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 5 DÉCEMBRE 1989

(24)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 35, dans la pièce 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille et Geoff Wilson.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Eric Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Le Comité délibère de ses travaux à venir.

Le Comité poursuit l'examen du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1989—Chapitre 6—Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres.

À 11 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 7 DÉCEMBRE 1989

(25)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 35, dans la pièce 200 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Ross Stevenson et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Stan Hovdebo remplace Sid Parker; Diane Marleau remplace Bob Speller; Jacques Vien remplace Jean-Marc Robitaille.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Eric Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général: Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada; Raymond Dubois, sous-vérificateur général. *Du Conseil privé:* Paul Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. *Du Conseil du trésor:* J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

Le Comité poursuit l'examen du Chapitre 6—Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres, du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1989.

Kenneth Dye fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

The Chairman presented the Tenth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on Tuesday, November 28, 89 and agreed to recommend the following:

- That the Committee's Research Officers prepare a draft report on paragraphs 4.71 to 4.79 of the 1989 Auditor General's Report.
- That on Tuesday, December 5, 1989, the Committee meet *in camera* for further discussion on Chapter 6 of the 1989 Auditor General's Annual Report—Denial of Information Required to Audit Ministers' Travel Expenses in preparation for the second appearance of Paul Tellier on Thursday, December 7, 1989.
- That on Tuesday, December 12, 1989, the Committee meet *in camera* to consider a draft report on paragraphs 4.71 to 4.79 of the 1989 Auditor General's Annual Report.
- That on Tuesday, December 19, 1989, the Committee meet *in camera* to consider a draft report on Chapter 6 of the 1989 Auditor General's Report.
- That the invitation extended to Senior Officials of the Department of Transport—Canadian Coast Guard—be postponed until the Coast Guard strike has been resolved.
- That the Committee examine the methodology and criteria governing the several different ways of reporting the deficit.

Your Committee also brings forward the following items recommended at a meeting on Friday, November 10, 1989:

- That the Committee meet with Senior Officials of Emergency Preparedness Canada, contained in Chapter 27—Special Audits—of the Annual Report of the Auditor General for 1989. That the Committee meet the Senior Officials of the Department of Agriculture—Erosion of Accountability and Parliamentary Control found in paragraphs 4.38 and 4.46 of the Annual Report of the Auditor General for 1989 as well as chapters 9 and 18 of the same report.
- That the Committee meet with the Comptroller General of Canada to receive a progress report on the work of his Office.

Your Committee also brings forward the following, as recommended at the *in camera* meeting of December 5, 1989:

- That the Committee invite John Grace, Privacy Commissioner; J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada; and Kenneth M. Dye, Auditor

Le président présente le dixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, dont le texte suit:

Le Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le mardi 28 novembre 1989 et a convenu de recommander ce qui suit:

- Que les recherchistes du Comité prépare un rapport sur les paragraphes 4.71 à 4.79 du rapport de 1989 du Vérificateur général;
- Que le mardi 5 décembre, le Comité se réunisse à huis clos pour délibérer à nouveau du Chapitre 6 du rapport du Vérificateur général en vue du second témoignage de Paul Tellier, le jeudi 7 décembre;
- Que le mardi 12 décembre, le Comité se réunisse à huis clos pour étudier le projet de rapport sur les paragraphes 4.71 à 4.79;
- Que le mardi 19 décembre, le Comité se réunisse à huis clos pour étudier un projet de rapport sur le Chapitre 6;
- Que soit reporté le témoignage des dirigeants de la Garde côtière canadienne (ministère des Transports) en attendant la fin de la grève de la Garde côtière;
- Que le Comité examine les méthodes et les critères utilisés selon les différentes façons de présenter le déficit.

Le Sous-comité rappelle ces deux recommandations faites à la réunion tenue le vendredi 10 novembre 1989:

- Que les hauts fonctionnaires de Protection civile Canada viennent témoigner au sujet du Chapitre 27 (Vérifications spéciales) du rapport annuel de 1989 du Vérificateur général. Aussi, que les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture viennent témoigner au sujet des paragraphes 4.38 à 4.46 (Erosion de l'obligation de rendre compte et du contrôle du Parlement), ainsi qu'au sujet des chapitres 9 et 18.
- Que le Comité invite le Contrôleur général du Canada pour faire le point sur les activités de ses services.

Le Sous-comité rappelle également cette recommandation faite à la réunion du 5 décembre tenue à huis clos:

- Que le Comité convoque, le 12 décembre 1989, John Grace, commissaire à la protection de la vie privée, J.A. MacDonald, contrôleur général du

General of Canada, to examine the establishment of a "hot line" on Tuesday, December 12, 1989.

On motion of Geoff Wilson, the Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure was concurred in.

At 11:15 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Russell
Committee Clerk

Canada, et Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada, pour examiner l'établissement d'une «ligne d'urgence».

Sur motion de Geoff Wilson, le rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

À 11 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de comité
Patricia Russell

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, December 07, 1989

• 0932

The Chairman: I call the meeting to order this morning. Before I call on the witnesses, we have a Subcommittee on Agenda and Procedure to deal with. I gave copies of this to each member of the committee last day. We had only the steering committee here the other day when we went through it. The Subcommittee on Agenda and Procedure for the Standing Committee on Public Accounts reads as follows:

Your Sub-committee on Agenda and Procedure met on Tuesday, November 28, 1989, and agreed to recommend the following:

That the Committee's Research Officers prepare a draft report on paragraphs 4.71 to 4.79 of the 1989 Auditor General's Annual Report.

That on Tuesday December 5, 1989, the Committee meet in camera for further discussion on Chapter 6 of the 1989 Auditor General's Annual Report "Denial of Information Required to Audit Ministers' Travel Expenses" in preparation for the second appearance of Mr. Paul Tellier on Thursday, December 7, 1989.

That on Tuesday, December 12, 1989, the Committee meet. . .

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): On a point of order, do we need five members to be able to vote? If we do, perhaps we should postpone this until another member arrives.

The Chairman: We need three to hear evidence, Mr. Wilson, but yes, we cannot pass this report unless we have five here to do it. Do you want to set this aside for now and get on with the witnesses? I will finish reading it and then we are done with it. We will bring it up for a vote when we have five members here. It continues:

That on Tuesday, December 12, 1989, the Committee meet in camera to consider a draft report on paragraphs 4.71 to 4.79 of the 1989 Auditor General's Annual Report.

That on Tuesday, December 19, 1989, the Committee meeting in camera to consider a draft report on Chapter 6 of the 1989 Auditor General's Annual Report.

That the invitation extended to Senior Officials of the Department of Transport, Canadian Coast Guard, be postponed until the Coast Guard strike has been resolved.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 7 décembre 1989

Le président: La séance est ouverte. Avant de passer aux témoins, nous devrions régler la question de notre Sous-comité du programme et de la procédure. J'ai donné copie du texte à tous les membres du Comité l'autre jour. Seuls les membres du comité de direction étaient là lorsque nous l'avons abordée. Voici le texte rédigé par ce Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent des comptes publics:

Votre Sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni le mardi 28 novembre 1989 et a décidé de faire les recommandations suivantes:

Que les agents de recherche du Comité préparent un projet de rapport sur les paragraphes 4.71 à 4.79 du rapport annuel du vérificateur général de 1989.

Que le mardi 5 décembre 1989, le Comité se réunisse à huis clos pour poursuivre ces discussions sur le chapitre 6 du rapport annuel du vérificateur général de 1989, intitulé «Refus d'accès à l'information nécessaire pour la vérification des frais de déplacement des ministres», en prévision de la seconde comparution de M. Paul Tellier le jeudi 7 décembre 1989.

Que le mardi 12 décembre 1989 le Comité se réunisse. . .

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): J'invoque le règlement. Je crois que nous avons besoin de cinq membres du Comité pour voter? Si c'est le cas, nous devrions peut-être attendre d'avoir une personne de plus.

Le président: Nous devons être trois pour entendre des témoignages, monsieur Wilson, mais effectivement nous ne pouvons pas adopter le rapport si nous ne sommes pas cinq. Voulez-vous que nous laissions cela de côté pour l'instant et que nous passions tout de suite aux témoins? Je vais finir de vous lire le texte, comme cela ce sera fait. Nous pourrons ensuite voter quand nous serons cinq. Je poursuis:

Que le mardi 12 décembre 1989, le Comité se réunisse à huis clos pour étudier un projet de rapport sur les paragraphes 4.71 à 4.79 du rapport annuel du vérificateur général de 1989.

Que le mardi 19 décembre 1989, le Comité se réunisse à huis clos pour étudier un projet de rapport sur le chapitre 6 du rapport annuel du vérificateur général de 1989.

Que l'invitation à comparaître adressée aux hauts fonctionnaires du ministère des Transports responsables de la Garde côtière canadienne soit reportée en attendant le règlement de la grève de la Garde côtière.

[Texte]

That the Committee examine the methodology and criteria governing the several different ways of reporting the deficit.

• 0935

Your committee also brings forward the following items recommended at a meeting on Friday, November 10, 1989:

That the Committee meet with senior officials of Emergency Preparedness Canada, contained in Chapter 27—Special Audits—of the Annual Report of the Auditor General for 1989. That the Committee meet with Senior Officials of the Department of Agriculture—Erosion of Accountability and Parliamentary Control found in paragraphs 4.38 and 4.46 of the Annual Report of the Auditor General for 1989 as well as chapters 9 and 18 of the same report.

That the Committee meet with the Comptroller General of Canada to receive a progress report on the work of his Office.

Your committee also brings forward the following, as recommended at the in camera meeting on December 5, 1989:

That the committee invite John Grace, Privacy Commissioner; J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada; and Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada, to examine the establishment of a "hot line" on Tuesday, December 12, 1989.

We have one member who has not been officially cleared as a member of the committee yet this morning. So I will have to set the report aside, and as soon as someone else comes or we get notice of the clearance, we will put the motion. Thank you for your patience on that one.

Now I would like to welcome all our witnesses to this meeting this morning. Once again, we have Mr. Paul Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary of the Cabinet; Mr. J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada; Mr. Ward Elcock, Deputy Clerk, Security and Intelligence, and Counsel; Mr. Kenneth Dye, Auditor General of Canada, and his officials. Does anyone have an opening statement to give this morning? Mr. Tellier, do you?

Mr. Paul M. Tellier (Clerk of the Privy Council and Secretary of the Cabinet): No, Mr. Chairman.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): I do, Mr. Chairman, if I might. I have with me Alan Gilmore, who is the principal responsible for this audit that was not conducted, and Raymond Dubois, Deputy Auditor General, who has been closely involved with the process.

In your previous hearing on this matter, you heard the views of Mr. Dubois and Mr. Gilmore. I would like to emphasize a few points. As members will know, the

[Traduction]

Que le Comité étudie les méthodes et critères régissant les diverses façons de faire rapport du déficit.

Votre Comité attire aussi votre attention sur les recommandations suivantes décidées le vendredi 10 novembre 1989:

Que le Comité rencontre les hauts fonctionnaires de Protection civile Canada mentionnée au chapitre 27 (vérification spéciale) du rapport annuel du vérificateur général de 1989. Que le Comité rencontre les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture (Érosion de l'obligation de rendre compte et du contrôle parlementaire), mentionné aux paragraphes 4.38 et 4.46 du rapport annuel du vérificateur général de 1989, ainsi qu'aux chapitres 9 et 18 de ce même rapport.

Que votre Comité rencontre le contrôleur général du Canada pour entendre un bilan des activités de son bureau.

Votre Comité vous signale aussi les recommandations suivantes de la réunion à huis clos du 5 décembre:

Que le Comité invite John Grace, commissaire à la Protection de la vie privée; J. A. MacDonald, contrôleur général du Canada; et Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada, à une discussion sur la création d'une ligne téléphonique ouverte le mardi 12 décembre 1989.

Il nous manque encore un membre officiel de notre Comité. Je vais donc laisser ce rapport de côté, et dès qu'un membre normal sera là ou que quelqu'un aura obtenu le feu vert officiel pour être membre, nous passerons au vote.

Je vous remercie de votre patience. Je souhaite maintenant la bienvenue à nos témoins ce matin. Nous recevons de nouveau M. Paul Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet; M. J. A. MacDonald, contrôleur général du Canada; M. Ward Elcock, sous-greffier de la sécurité et du renseignement et avocat; M. Kenneth Dye, vérificateur général du Canada, et ses fonctionnaires. Quelqu'un veut-il faire une déclaration préliminaire? Monsieur Tellier?

M. Paul M. Tellier (greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet): Non, monsieur le président.

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Moi, oui, si vous le permettez, monsieur le président. J'ai avec moi Alan Gilmore, qui est le principal responsable de cette vérification que nous n'avons pas pu effectuer, et Raymond Dubois, sous-vérificateur général, qui a suivi de près cette affaire.

Au cours de votre dernière réunion sur cette question, vous avez entendu M. Dubois et M. Gilmore. J'aimerais insister sur quelques points. Comme les députés le savent,

[Text]

Auditor General Act does provide me with access to the information I need to do my job under section 13, but the Supreme Court of Canada has said that where we have been denied access, the appropriate thing to do is to come to Parliament and report under paragraph 7.1(b). Of course, we have done that.

We are faced here with a unilateral decision by those we should be auditing to exclude expenditures from audit. This is the second time this has happened in my time as Auditor General. I view this as an extremely serious matter, and I am quite concerned as to what might be next. We have made a survey of other jurisdictions and the types of systems that have been used with respect to ministerial travel, trying to determine if there are other honour systems around. We surveyed all the Canadian provinces, the United Kingdom, New Zealand, the United States and Australia. Our findings are that only Ontario, Manitoba and the federal Government of Canada have an honour system. All the other jurisdictions, we believe, those we surveyed, have per diems or receipts required.

In the provincial jurisdictions, we find that their auditor general or provincial auditor has, in the Provinces of Ontario, Manitoba, Nova Scotia, New Brunswick, British Columbia and Alberta, audited ministerial travel. Ontario reported last week. As a result, of that audit by the Ontario provincial auditor, the Province of Ontario has dispensed with the honour system.

In our case we have not done the audit of the ministerial travel or the audit of the VIP jet fleet, and so the information that we have is unaudited, but I am convinced, based on the preliminary work that we have done, that the information in the Public Accounts on travel is incomplete. In fact, it is so incomplete as to be misleading. I am concerned about that.

I do believe that the costs of the VIP fleet are understated and so Members of Parliament, when they have read the Public Accounts with respect to ministerial travel, have been told of costs—they are purported to be costs—my view, which I would like to substantiate by audit, at the moment is that those numbers are significantly understated, and when Canadians read in the newspaper that this minister spent the most, or another spent second-most, that information is probably wrong because it is based on an accounting system which is not accurate and does not include costs as one would calculate a cost.

[Translation]

la Loi sur le vérificateur général me garantit l'accès à toutes les informations nécessaires pour accomplir ma tâche en vertu de l'article 13, mais la Cour suprême du Canada a décrété que si l'on nous refusait cet accès, la marche à suivre consistait à nous tourner vers le Parlement et à faire rapport en vertu de l'alinéa 7.1(b). C'est évidemment ce que nous avons fait.

Nous avons affaire ici à une décision unilatérale de la part de personnes dont nous devrions vérifier les comptes, et qui ont décidé de refuser de nous laisser vérifier ces dépenses. C'est la deuxième fois que cela m'arrive depuis que je suis vérificateur général. J'estime que c'est une question très grave, et je me demande ce qui va suivre. Nous nous sommes renseignés auprès d'autres juridictions sur les procédures utilisées pour la vérification des déplacements ministériels, en essayant de voir si l'on utilisait ailleurs un système reposant sur la confiance. Nous avons effectué une enquête auprès de toutes les provinces du Canada, du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis et de l'Australie. Nous avons constaté que seuls l'Ontario, le Manitoba et le gouvernement fédéral du Canada ont un système reposant sur la confiance. Partout ailleurs, dans les juridictions sur lesquelles a porté notre enquête, il y a un système d'indemnités journalières ou de remboursement sur facture.

Dans les provinces, le vérificateur général ou le vérificateur provincial vérifie les déplacements des ministres en Ontario, au Manitoba, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Colombie Britannique et en Alberta. Le rapport pour l'Ontario a été présenté la semaine dernière. La présentation de cette vérification du vérificateur provincial de l'Ontario montre donc que l'Ontario ne se contente plus du régime de confiance.

Nous n'avons pas pu faire la vérification des déplacements ministériels, ni la vérification des activités de la flotte d'avions destinées aux personnalités officielles et, par conséquent, les informations que nous avons n'ont pas pu être vérifiées, mais je suis convaincu, d'après les travaux préliminaires que nous avons effectués, que les informations des comptes publics sur ces déplacements sont incomplètes. En fait, elles sont tellement incomplètes qu'elles en sont trompeuses. Cela m'inquiète beaucoup.

Je suis persuadé que les frais attribués à la flotte des personnalités officielles sont sous-estimés et que les montants que les députés peuvent lire dans les comptes publics en ce qui concerne les déplacements ministériels - montants qui sont prétendus les coûts réels - sont nettement inférieurs à la réalité. Quand les Canadiens lisent dans le journal que tel ou tel ministre a eu le plus gros compte de dépenses, et que tel autre vient en deuxième position, c'est probablement faux, car ce sont des informations qui ne reposent pas sur un système de comptabilité exact et qui ne reflètent pas la réalité des coûts.

• 0940

[Texte]

Mr. Dubois told you we only wanted to do an attest audit on it. We certainly do not want to be second-guessing ministers as to the reasons for their trips. I think he explained to you the reason for the trips was necessary in order to determine the basis of costing that the government would apply back to the ministries where the ministries were paying for the ministers' travel, and paper clips, and other important things that ministries pay for. We did want to examine the accuracy of the financial controls and determine whether the money was—

The Chairman: May I interrupt you for just a minute, Mr. Dye. Apparently the translation is not coming through well. Is anyone having trouble or any problems? Just continue. We will have someone check it in the interim.

Mr. Dye: Does it work the other way, Mr. Chairman? I will continue in French.

The Chairman: It is coming through in the language of the speaker, so if there is no problem at the moment we will just continue.

Mr. Dye: Well, let me just finish, Mr. Chairman, to let you know I was concerned about comments made by members of your committee that it was their view that I was not an officer of the House of Commons. That came as quite a surprise to me as there is literature, I think going back to 1878, saying that the office that I presently hold is an office of... it is usually described as an office of Parliament, but I do not report to the Senate and I do not report to the Governor General. So I describe myself as an officer of the House of Commons.

But what is the bottom line in all of this? I believe we have been denied important information to which we should be entitled. The dollars are very small. It is a peanuts issue in terms of dollars, but I think in terms of a precedent the issue is big. It is a fundamental challenge to the office for the second time, and I would welcome the assistance of your committee, Mr. Chairman. I see your job as one of the ways in which we maintain a democracy in this country through the oversight of public accounts. That is your role. My role is to help you do that and I do my best to do that, and I think I need your help. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Dye. Are there any other comments prior to starting questioning?

I just want to say this is the first case of denial of access to information reported to Parliament by the Auditor General since the Supreme Court decision earlier this year. The responsibility lies with the Public Accounts Committee, Parliament's audit committee, to hear the arguments on both sides, and then it is our duty to report to the House.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Vos propos tombent sûrement à point. Je trouve malheureux qu'il y ait deux poids et deux mesures. Nous, les simples députés, devons soumettre toutes nos dépenses en détail, ce que je trouve très normal. Moi-même, je travaille constamment à livre ouvert.

[Traduction]

M. Dubois vous a dit que nous voulions simplement faire une vérification d'attestation. Il n'était pas question d'exiger que les ministres justifient les raisons de leurs voyages. Je pense qu'il vous a expliqué qu'il était nécessaire de connaître le motif du voyage pour savoir quel barème le gouvernement devait appliquer au ministère, car ce sont eux qui paient les frais de déplacement du ministre ou d'autres choses importantes. Nous avons voulu vérifier l'exactitude des contrôles financiers pour savoir si cet argent était...

Le président: Permettez-moi de vous interrompre un instant, M. Dye. Je crois que l'interprétation ne passe pas. Quelqu'un a-t-il des problèmes? Poursuivez. Nous allons faire vérifier le système.

M. Dye: Est-ce que cela marche dans l'autre sens, Monsieur le président? Je peux continuer en français.

Le président: On entend seulement l'original, donc si cela ne pose pas de problèmes pour l'instant nous allons continuer comme cela.

M. Dye: Je termine rapidement, monsieur le président. J'étais inquiet d'entendre certains membres de votre Comité dire qu'à leur avis je n'étais pas un agent de la Chambre des communes. Cela m'a surpris, car de nombreux documents remontant, je crois, à 1878 établissent clairement que ma fonction relève du Parlement, mais que je ne rends pas de comptes au Sénat ni au gouverneur général. Je me considère donc comme un agent de la Chambre des communes.

Mais l'essentiel dans tout cela, c'est qu'on nous a refusé des informations importantes dont nous aurions dû pouvoir disposer. Les montants sont infimes. C'est un détail mineur, mais je crois que le précédent est grave. C'est la deuxième fois que mes services se heurtent à un refus fondamental, et je vous demande donc l'aide de votre Comité, monsieur le président. Vous êtes l'un des moyens de préserver la démocratie dans un pays comme le nôtre, grâce à la surveillance des comptes publics. C'est votre rôle. Le mien, c'est de vous aider à le faire, et je fais de mon mieux, mais j'ai besoin de votre aide. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Dye. Y-a-t-il d'autres remarques avant que nous passions aux questions?

Je dois dire que c'est la première fois que le vérificateur général nous parle d'un refus d'accès à l'information depuis la décision rendue au début de l'année par la Cour suprême. Il appartient au Comité des comptes publics, le comité parlementaire de vérification, d'entendre les arguments des deux parties en présence et de faire ensuite rapport à la Chambre.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Your comments are quite appropriate. It is very unfortunate that we have a double standard. We, as ordinary members, have to submit detailed accounts of our expenses, and I consider that quite normal. My own books are always open. Yet I find it rather strange that an elite group, the

[Text]

Cependant, je trouve curieux qu'un groupe d'élite, c'est-à-dire les ministres, puisse faire des voyages et des dépenses sans produire de pièces justificatives.

• 0945

The Chairman: Mr. Bellemare, I am going to have to interrupt you. We are not getting any translation at all.

Mr. Bellemare: Fine, I will switch. Was anything missed from the beginning of my preamble? Okay.

So there are two sets of rules, it would appear. Mr. Dye or anyone, the Comptroller General or the comptroller of the Hill, can verify any Member of Parliament's expenditures, and rightly so, and it should be done. However, this élitist group, the present Cabinet, seem to be going on trips and they are not willing to give details to the proper authority, and I recognize the proper authority as being the Auditor General. All he wants to verify, in my mind, is whether or not the moneys were spent on what it was said to be spent on. If you say you are going to buy a meal, I do not care how expensive or inexpensive the meal is, but that you spend it on a meal and not on something else. I think the Auditor General is looking for items similar to that.

The question, Mr. Chairman, would be to the Clerk of the Privy Council. The Clerk of the Privy Council referred to the denial of access on ministerial travel as a unique case. We got that at the meeting of November 9, 1989, on page 1:78. Mr. Chairman, I wonder what the Clerk of the Privy Council really means by "unique" in this particular case.

Mr. Tellier: What I was saying on November 9, Mr. Bellemare, is that the Auditor General himself, in his latest report, has stated very clearly that there is no ongoing problem of access. As Auditor General, he always has access to whatever he needs. The Auditor General has just said that this is only the second case where access has not been obtained.

On the first one, the Supreme Court of Canada has confirmed that the Government of Canada was within its rights in acting the way it did. So the Government of Canada and the Auditor General may agree to disagree, but the position of the Government of Canada was supported by the Supreme Court of Canada.

In this case—and this is unique in that sense, Mr. Bellemare—the government basically is arguing again. . . The Auditor General may agree or disagree with this, but the government, like the previous governments over the last 26 years, has been arguing that in our system of government there is a difference between a minister and public servants who are not ministers, and that ministers are not accountable to their public servants; they are accountable to you Members of Parliament and to the public in general. Ministers do not have anything to conceal; they do not have anything to hide; and therefore, Mr. de Cotret said on October 24 that the amount of

[Translation]

ministers, can travel and incur expenses without providing any justification.

Le président: Monsieur Bellemare, je dois vous interrompre. L'interprétation ne passe pas.

M. Bellemare: Très bien, je vais changer de langue. Avez-vous raté le début de mon intervention? Bon.

Il y a donc deux poids deux mesures. M. Dye ou quelqu'un d'autre, le contrôleur général ou le contrôleur de la Colline, peut vérifier les dépenses de n'importe quel député, et c'est tout à fait normal. Toutefois, ce groupe d'élite, les membres du Cabinet actuel, fait des voyages, mais refuse de produire des pièces justificatives aux autorités compétentes, et pour moi les autorités compétentes, c'est le vérificateur général. Tout ce qu'il veut vérifier, à mon avis, c'est si l'argent a été dépensé comme on a dit qu'il l'a été. Si vous dites que vous allez vous acheter un repas, peu importe le prix, je veux simplement être sûr que cet argent a servi à vous payer un repas et rien d'autre. Je crois que c'est le genre de chose que vérifie le vérificateur général.

Ma question s'adresse au greffier du Conseil privé. Le greffier du Conseil privé a dit que ce refus d'accès à des informations sur les déplacements de ministres était un cas unique. Il nous l'a dit lors de la réunion du 9 novembre 1989, et cela figure à la page 1:78. Monsieur le président, j'aimerais que le greffier du Conseil privé nous explique ce qu'il entend par «unique» dans ce cas précis.

M. Tellier: Ce que j'ai dit le 9 novembre, monsieur Bellemare, c'est que le vérificateur général lui-même, dans son dernier rapport, a clairement reconnu qu'il n'avait aucun problème d'accès à l'information. Il obtient toujours tout ce qu'il demande. Il a simplement dit que c'était seulement la deuxième fois où il n'avait pas pu obtenir ces informations.

La première fois, la Cour suprême du Canada a confirmé que le gouvernement du Canada avait le droit d'agir comme il le faisait. Par conséquent, le gouvernement du Canada et le vérificateur général sont en droit de rester chacun sur sa position, mais la position du gouvernement du Canada a été confirmée par la Cour suprême du Canada.

Dans ce cas précis, et c'est en ce sens que je parle de cas unique, le gouvernement soutient de nouveau. . . le vérificateur général n'est pas forcément d'accord, mais le gouvernement, comme les précédents gouvernements depuis 26 ans, soutient que, dans notre système, il y a une différence entre un ministre et des fonctionnaires qui ne sont pas des ministres, et que les ministres n'ont pas de comptes à rendre à leurs fonctionnaires; ils rendent des comptes à vous, les députés, et au public en général. Les ministres n'ont rien à cacher; monsieur De Cotret a donc annoncé le 24 octobre que les montants consacrés par les ministres à leurs déplacements etc. seraient divulgués.

[Texte]

money spent by ministers on departmental travel and so on was going to be made available.

So the only question is not whether ministers want to give access or not to their expense accounts. This is not the issue; the issue is whether or not the Auditor General has jurisdiction, and the position of the government is that the Auditor General does not have jurisdiction in this case because ministers are accountable to the public and to you Members of Parliament.

Mr. Bellemare: This answer, Mr. Chairman, is not acceptable. The way Mr. Tellier presents this, it is as if clerk 5B came in and said, hey, Jack, I would like to see your expense accounts. The minister probably said, go to hell, why should I tell you that? This is not the case. You say the ministers have absolutely nothing to conceal and they report to Parliament; they do not report to the officials. I accept that explanation, but Mr. Dye is the Auditor General, and I do not see him as an ordinary *fonctionnaire* working in the office of some ministry. He is the Auditor General, and he reports to Parliament through this committee. It is the parliamentarians of this committee, in other words, who want to report to other parliamentarians that everything is okay, Jack; everyone is spending what they should be spending and no more, and on the correct items. I do not have the time, the capacity, the capabilities, or the knowledge to go see the ministers as a representative if I were appointed by this committee to go to check the books. So we have hired a gentleman and a staff of I do not know how many millions of dollars, and that is their job.

• 0950

When you say the ministers do not need to report to officials, that is one part of the story. But it is not the right part of the story. They are to answer to Parliament. Are they not answerable to Parliament and to parliamentarians, Mr. Tellier?

Mr. Tellier: Of course they are; and you can ask any minister... you can ask the Minister of Agriculture tomorrow morning at your next meeting if you want, Mr. Bellemare.

Mr. Bellemare: You suggested at the last meeting we have to stand up and ask questions. How can I ask questions blindly? Do you want me to go on a fishing expedition every time there is a Question Period?

In other words, you are suggesting, as far as Mr. Dye is concerned, we should tell him to take a walk. Why should we waste our money on him? He is hired to go and do the checking for me. I am not the expert. I am the person elected by the community to come here and ask questions and try to operate as honestly as I can.

[Traduction]

La seule question est donc de savoir si les ministres acceptent ou non de laisser quelqu'un avoir accès à leur compte de dépenses. Ce n'est pas le vrai problème; le vrai problème, c'est de savoir si le vérificateur général a ce pouvoir, et le gouvernement estime que non dans ce cas précis, puisque les ministres rendent des comptes au public et aux députés.

M. Bellemare: Monsieur le président, c'est une réponse parfaitement inacceptable. À entendre M. Tellier, c'est comme si le commis 5B arrivait dans le bureau du ministre en lui disant: «Dites-moi, je voudrais voir votre compte de dépenses». Le ministre lui répondrait probablement d'aller se faire voir, et qu'il n'a pas de comptes à lui rendre. Mais ce n'est pas cela qui se passe. Vous dites que les ministres n'ont absolument rien à cacher et qu'ils font rapport au Parlement, et pas à des fonctionnaires. Je veux bien, mais M. Dye est vérificateur général, et je ne le considère pas comme un simple fonctionnaire à la solde d'un ministère quelconque. Il est vérificateur général, et il fait rapport au Parlement par le biais de notre Comité. Autrement dit, ce sont les députés de ce Comité qui peuvent dire aux autres parlementaires que tout va bien; que chacun dépense ce qu'il doit dépenser et rien de plus, et à bon escient. Je n'ai ni le temps, ni les capacités, ni les connaissances nécessaires pour aller vérifier la comptabilité du ministre si le Comité me demandait de le faire. C'est pour cela que nous avons nommé quelqu'un avec tout un personnel et je ne sais combien de millions de dollars, et c'est son travail.

Quand vous dites que les ministres n'ont pas de comptes à rendre à des fonctionnaires, ce n'est qu'un aspect de la question. Mais ce n'est pas le bon côté de la question. Les ministres doivent rendre des comptes au Parlement. Ils ont des comptes à rendre au Parlement et aux parlementaires, n'est-ce pas monsieur Tellier?

M. Tellier: Bien sûr; et vous pouvez demander à n'importe quel ministre... vous pouvez demander des comptes au ministre de l'Agriculture demain matin lors de votre prochaine réunion si vous voulez, monsieur Bellemare.

M. Bellemare: Vous avez dit lors de la dernière réunion que nous devons nous lever pour poser des questions. Comment voulez-vous que je pose des questions à l'aveuglette? Vous voudriez que je parte à la pêche aux renseignements à chaque période des questions?

Autrement dit, ce que vous nous suggérez, c'est d'envoyer promener M. Dye, et de cesser de gaspiller de l'argent avec quelqu'un comme lui. Mais il est là pour faire les vérifications pour moi. Je ne suis pas l'expert. Je suis simplement un représentant élu par la collectivité pour poser des questions et essayer de fonctionner aussi honnêtement que possible.

[Text]

I think the process you are suggesting is not a honest process. You are using this question of, oh, I am not going to report to my officials, I am not going to report to my secretaries. But Mr. Dye is no ordinary secretary, let me tell you that, if you think he is a secretary.

By the way, Mr. Tellier, I would like you to clear something up for me. When Mr. Dye asked to verify the books, was the request an attest audit or was it a comprehensive audit? Before you answer, I will describe what I think these are, so if I make a mistake, you clarify me and then give the correct answer.

An attest audit I understand to be a financial or compliance. . . compliance, that is, in the sense that you are going to buy a sofa and you say you bought a sofa and you bought a sofa, not a fridge, and that is what you spent the money on. If you went on a trip to Montreal, you did not go on a trip to Winnipeg. The trip was to Montreal and it was by train and not by boat. That, as far as I am concerned, is an attest audit. You spent the money for what you said you were going to spend it on.

A value-for-money audit, to my mind, is a comprehensive audit; and this is what the Auditor General likes to do. In the ministerial travels, my understanding was that he did not ask for a comprehensive audit, but he wanted to do an attest audit.

Now, if my definitions are incorrect, correct me. After skipping, if they are correct, tell me, what did he ask for: an attest audit or a value-for-money audit?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I think the hon. member is asking the question of the wrong person. I think the Auditor General should tell members of this committee what kind of thought he wants to come back with.

Mr. Bellemare: No, I am not asking the wrong person. You are the one responsible for the Privy Council, and you should know what the message was. I will ask him after your answer if that is true. But right now I am going to ask, when you got the message, what was the message?

Mr. Tellier: I am sure the hon. member knows as well as I do that the Auditor General Act provides very extensive powers to the Auditor General, and therefore the Auditor General could one day decide he does an attest audit and the next day he could decide he goes further and audits the efficiency or the effectiveness—

Mr. Bellemare: This is getting very interesting. From your tone, sir, you are suggesting he was going to go for a comprehensive audit.

Mr. Tellier: What I am saying is that the act provides the Auditor General with that kind of extensive powers.

Mr. Bellemare: So what? What do you have to hide over there?

[Translation]

Je crois que la démarche que vous suggérez n'est pas honnête. Vous vous retranchez derrière cet argument: Je n'ai pas de comptes à rendre à mes fonctionnaires, ni à mes secrétaires. Mais M. Dye n'est pas un simple secrétaire, sachez-le bien, au cas où vous le prendriez pour un secrétaire.

À propos, Monsieur Tellier, donnez-moi donc une précision. Quand M. Dye a demandé à vérifier les livres, s'agissait-il d'une vérification d'attestation ou d'une vérification intégrée? Avant de vous laisser répondre, je veux vous dire comment je vois les choses, et vous pourrez me corriger si je me trompe.

Dans une vérification d'attestation, je pense qu'on vérifie le respect. . . autrement dit, si vous dites que vous avez acheté un divan, on s'assure que vous avez effectivement acheté un divan et non un réfrigérateur, et que l'argent a été consacré à ce qui était prévu. Si vous dites que vous allez en voyage à Montréal, vous n'allez pas à Winnipeg. Vous êtes allé à Montréal en train et pas par bateau. C'est en cela que consiste à mon avis une vérification d'attestation. On vérifie que l'argent a été utilisé de la façon annoncée.

Pour moi, une vérification d'optimisation des ressources est une vérification intégrée; c'est ce que le vérificateur général aime bien faire. Mais dans le cas des déplacements ministériels, je crois qu'il n'a pas demandé une vérification intégrée, mais qu'il a simplement voulu procéder à une vérification d'attestation.

Vous pouvez me corriger si je me trompe. Mais sinon, pourriez-vous me dire s'il a effectivement demandé une vérification d'attestation ou une vérification d'optimisation des ressources?

M. Tellier: Monsieur le président, je crois que le député pose la question à la mauvaise personne. Je pense que c'est au vérificateur général de dire aux membres du Comité ce qu'il cherchait à obtenir.

M. Bellemare: Non, je ne me trompe pas de personne. C'est vous qui êtes responsable pour ce qui concerne le Conseil privé, et vous devez savoir en quoi consistait le message. Je vérifierai avec lui ensuite. Mais pour l'instant, ce que je vous demande, c'est ce qu'il vous a demandé lorsqu'il a présenté cette demande.

M. Tellier: Le député sait aussi bien que moi que la Loi sur le vérificateur général accorde des pouvoirs très vastes au vérificateur général, et qu'il peut, par exemple, décider aujourd'hui de faire une vérification d'attestation et demain d'aller plus loin et de vérifier l'efficacité. . .

M. Bellemare: C'est très intéressant. Vous avez l'air de dire qu'il voulait faire une vérification intégrée.

M. Tellier: Ce que je dis, c'est que la Loi lui donne des pouvoirs très vastes.

M. Bellemare: Et alors? Qu'avez-vous à cacher de toute façon?

[Texte]

Mr. Tellier: As I have already said, ministers of this government have nothing to hide.

Mr. Bellemare: Then show the books.

• 0955

Mr. Tellier: Every day of the week, ministers can be called, either in Question Period or before this committee. If it is the wish of this committee, you can call any minister of the Crown and ask them to account for where they have been, for what purpose and so on. I am sure that ministers of this government would be delighted to do that, if it is the wish of this committee.

Mr. Bellemare: No, from the tone of your answer, sir, they would come up with some very long-winded stories about the bogey-man wanting to find out if they had value for money instead of whether they spent the money on what they were supposed to spend it on.

The Chairman: Mr. Bellemare, your time is about up, but I think the key question to Mr. Tellier, which you are trying to get at, is whether he was asked for an attest audit or was asked for a comprehensive audit. I do not think that is yet clear. Do you recall which one you asked for, Mr. Tellier?

Mr. Tellier: My understanding, Mr. Chairman, is that in that exchange of communication that took place among ourselves at Mr. Dye's office, which basically stated the view of the government, it was basically access to documents for audit purposes. I do not think the discussion went into a detailed description of what kind of audit and so on. I stand to be corrected, but to the best of my recollection that point was never clarified.

The Chairman: Could we ask Mr. Dye, then, what he was looking for and, specifically, whether he was looking for an attest audit or for a comprehensive audit.

Mr. Dye: Mr. Chairman, the short answer is an attest, but there is a little preamble that should go with that.

Knowing that this would be a sensitive area, we wanted to make sure we were going to audit the right things. We were not quite sure how the system worked; we felt it important to know whether or not the honour system was functioning as intended and we conducted a pilot in order to try to understand the system.

This was not an audit, this was an exercise of understanding for us, and we were in communication quite frequently with the Privy Council Office. I was not doing this personally, but Raymond Dubois was there and I think he can help us explain to you how this focused down to... The important question, we thought, would be that Parliament would like to have assurance that the honour system was functioning as intended.

[Traduction]

M. Tellier: Encore une fois, les ministres n'ont rien à cacher.

M. Bellemare: Dans ce cas, ouvrez les livres.

M. Tellier: On peut demander des comptes au ministre tous les jours, soit à la période des questions, soit à ce Comité. Si vous le voulez, vous pouvez convoquer n'importe quel ministre et lui demander où il a été, pourquoi faire etc. Je suis sûr que si votre Comité le souhaite, les ministres obtempéreront avec plaisir.

M. Bellemare: Non, d'après le ton de votre réponse, monsieur, il est plus probable qu'ils dénonceront la répression d'un individu acharné à faire une vérification d'optimisation au lieu de vérifier simplement si l'argent a été utilisé de la façon prévue.

Le président: Monsieur Bellemare, votre temps de parole est presque écoulé, mais je pense que la question clé que vous voulez poser à M. Tellier, c'est de savoir si le vérificateur général lui a dit qu'il voulait faire une vérification d'attestation ou une vérification intégrée. Je crois que ce n'est pas encore très clair. Vous rappelez-vous exactement ce qu'on vous a demandé, monsieur Tellier?

M. Tellier: Monsieur le président, je crois qu'au cours des échanges qui ont eu lieu entre nous et le bureau de M. Dye il a été simplement question d'accès à des documents à des fins de vérification. Je ne crois pas qu'il ait été question en détail du type de vérification. Je me trompe peut-être, mais à ma connaissance cela n'a jamais été précisé.

Le président: Dans ce cas, peut-être pourrions-nous demander à M. Dye ce qu'il cherchait et plus précisément s'il voulait procéder à une vérification d'attestation ou à une vérification intégrée.

M. Dye: Monsieur le président, en un mot, c'était une vérification d'attestation, mais je pense qu'il faut ajouter quelques commentaires.

Sachant qu'il s'agissait d'une question assez délicate, nous avons voulu nous assurer que notre vérification porterait sur les bonnes questions. Nous ne savions pas exactement comment fonctionnait le système; nous pensions qu'il était important de vérifier si le régime de la confiance fonctionnait de la façon prévue et nous avons fait une opération pilote pour essayer de comprendre le système.

Ce n'était pas une vérification, mais un simple exercice, et nous avons fréquemment communiqué avec le bureau du Conseil privé. Je ne l'ai pas fait personnellement, mais Raymond Dubois était là et je pense qu'il peut vous expliquer comment nous en sommes arrivés à nous concentrer sur... Nous nous sommes dits que ce qui était important, c'était de pouvoir donner l'assurance au Parlement que le régime reposant sur la confiance fonctionnait bien de la façon prévue.

[Text]

I am therefore going to ask Mr. Dubois to inform you about what the question was which was put to officials at the PCO.

Mr. Raymond Dubois (Deputy Auditor General, Audit Operations, Office of the Auditor General of Canada): Mr. Chairman, we had several conversations with the Privy Council Office on this subject and most of the preliminary discussions were verbal. At that time we were asking for access to documents, as Mr. Tellier has pointed out.

However, on June 13, when we received the first letter from the Privy Council refusing access, we wrote back on July 26, to Mr. Dewar to indicate our position in reaction to the refusal of access, that we would not do the audit. We attached at that point a draft of the text that would be included in the 1989 Auditor General's Report. Paragraph 6.5 of the final report was in that draft and it stated what we had planned to audit: the adequacy of systems of financial control and reporting of ministerial office travel; the adequacy of control over the use of administrative flight services; and the completeness of information on the cost of ministerial travel, provided in the Public Accounts of Canada.

Our understanding of that definition is that it is an attest and authorities type of audit. However, it does not specify in the nature of the report that would come out of such an audit. We very seldom can decide the exact nature of a report until we have done the audit and since, in this case, we did not do the audit, we had to stay with the words of paragraph 6.5.

Mr. Dye: Mr. Chairman, just as a slight supplemental to that, while it is an attest audit looking at accounting systems to see if they are functioning as intended, there is also an element of compliance work with authorities and we do compliance work both on the value-for-money side and on the attest side. In this case, it would be compliance with the government's own internal rules.

• 1000

Mr. Wilson: Rather than revisit the ground we went over at the last meeting, where I sense, based on Mr. Dubois's response, that the position of Mr. de Cotret is satisfactory, I am concerned about accountability. Given the debt and deficit of the country at this point in time, we are asking not just for tax increases but for restraint and expenditure reductions. I think we not only have to do these things but be seen to be doing them as well, and that is where an issue like this is important in terms of optics. No one likes ministerial excesses, whether it is Madam Blais-Grenier's travels or the Otto Lang shuttle to Saskatoon. I think it is imperative that we find ways of

[Translation]

Je vais donc demander à M. Dubois de vous donner des précisions sur la question qui a été posée aux fonctionnaires du bureau du Conseil privé.

M. Raymond Dubois (sous-vérificateur général, opérations de vérification, Bureau du vérificateur général du Canada): Monsieur le président, nous avons eu plusieurs conversations avec le Bureau du Conseil privé à ce sujet et la plupart de nos contacts préliminaires se sont déroulés oralement. Comme M. Tellier l'a dit, nous voulions simplement avoir accès à certains documents.

Toutefois, le 13 juin, quand nous avons reçu une première lettre du Conseil privé nous refusant l'accès à ces informations, nous avons répondu le 26 juillet à M. Dewar que nous ne ferions pas de vérification puisqu'on nous refusait l'accès à cette information. Nous avons annexé à cette lettre un avant-projet du texte que nous avions l'intention d'ajouter au rapport du vérificateur général de 1989. Le paragraphe 6.5 du rapport final figurait dans ce texte et précisait ce que nous voulions vérifier: la pertinence des systèmes de contrôle financier et de compte-rendu sur les déplacements des membres des cabinets des ministres; la pertinence des contrôles s'appliquant à l'utilisation du service des vols d'affaires; et le caractère complet de l'information sur les coûts de déplacements des ministres contenus dans les comptes publics du Canada.

D'après nous, il s'agit donc d'une vérification d'attestation et d'une vérification des pouvoirs. Toutefois, nous ne pouvions pas dire à l'avance quelle serait la nature du rapport auquel aboutirait cette vérification. Il est rare que nous puissions savoir à l'avance en quoi consistera le rapport tant que nous n'avons pas fait la vérification et puisque nous n'avons pas fait la vérification dans ce cas précis, nous avons dû nous en tenir au texte du paragraphe 6.5.

M. Dye: Monsieur le président, je voudrais ajouter à cela que, bien que ce soit une vérification d'attestation portant sur la comptabilité pour voir si elle fonctionne correctement, il y a aussi un élément de vérification du respect des directives par les autorités, et nous faisons ce travail aussi bien en ce qui concerne l'optimisation des ressources qu'en ce qui concerne l'attestation. Dans ce cas, il s'agit du respect par le gouvernement de ses propres règles internes.

M. Wilson: Plutôt que de revenir sur le fond du problème dont il a été question à la dernière séance, où j'ai estimé, d'après la réponse de M. Dubois, que le point de vue de M. de Cotret était acceptable, je me préoccupe en fait de l'obligation de rendre compte. Étant donné l'endettement et le déficit actuels du Canada, nous ne demandons pas uniquement des augmentations d'impôts, mais également des restrictions et des diminutions des dépenses. Voilà ce qu'il faut faire, et il faut également que cela se voie; c'est pourquoi une question comme celle-là est importante au plan de la visibilité. Personne n'approuve les abus de la part des ministres, qu'il s'agisse

[Texte]

demonstrating to the public that their tax moneys are being spent wisely.

I want to get into an area that was not canvassed during the last meeting, and that is the actual costing. I want to try to understand the nuts and bolts of the government aircraft. Can someone tell me how many aircraft we are talking about? I am told there are eight Challengers. What does the fleet consist of?

Mr. J. A. MacDonald (Comptroller General of Canada): Mr. Wilson, Mr. Chairman, my understanding is that the fleet consists of eight Challenger aircraft and a larger aircraft—I think it is a 707—that is used for large bulk movements on a regularly scheduled basis. The nature of the discussion that took place focused on the costing associated with the Challenger aircraft, which are the ones that tend to be used by small numbers of people for non-scheduled flights.

Mr. Wilson: There are other aircraft, it seems to me, that are accessed from time to time. They are military aircraft, I guess, of an older variety. I know the finance committee utilized one. I forget now the name of it. So there are other aircraft.

Mr. MacDonald: That is true. I do not have a detailed list of them. There are a number of other aircraft that tend to be available. I think they are more multi-purpose aircraft.

Mr. Wilson: Are these aircraft, whether the older varieties or the eight Challengers, assets of the Department of National Defence? Under what department are they registered, if I can put it that way?

Mr. MacDonald: It used to be that it was shared between the Department of National Defence and the Department of Transport. Some years ago it was consolidated under the Department of National Defence, under Administrative Flight Services. So it is that department that is accountable for the operation of that fleet.

Mr. Wilson: So each and every one of the government aircraft talked about here that a minister or a committee or royalty might fly on are Department of National Defence aircraft.

Mr. MacDonald: The Department of National Defence is the department one would go to if one wished to arrange such a flight.

Mr. Wilson: The maintenance of these aircraft and the crew and all the rest of it are DND personnel, are they?

Mr. MacDonald: All the operating costs of the aircraft are borne by the Department of National Defence.

[Traduction]

des voyages de M^{me} Blais-Grenier ou de la navette d'Otto Lang à Saskatoon. Il est indispensable que nous réussissions à montrer aux Canadiens que l'argent de leurs impôts est dépensé à bon escient.

Je voudrais revenir à un sujet qui n'a pas été abordé à la dernière réunion, celui de l'établissement des coûts véritables. J'aimerais bien savoir ce qu'il en est exactement du coût des avions du gouvernement. Est-ce que quelqu'un peut me dire combien il y en a? On parle de huit Challengers. Quelle est la composition de cette flotte?

M. J.A. MacDonald (Contrôleur général du Canada): Monsieur Wilson, monsieur le président, pour autant que je sache, cette flotte se compose de huit Challengers et d'un avion plus gros—je crois qu'il s'agit d'un Boeing 707—dont on se sert pour transporter un plus grand nombre de passagers et pour des vols réguliers. Le débat qui s'est instauré porte avant tout sur l'établissement des coûts d'utilisation du Challenger, c'est-à-dire de l'avion utilisé le plus souvent par un petit nombre de personnes et pour des vols exceptionnels.

M. Wilson: Je crois qu'on se sert également, parfois, de certains types plus anciens d'avions militaires, comme celui qu'a pris un jour le Comité des finances. Je ne me souviens plus de son nom, mais on utilise également d'autres types d'avions.

M. MacDonald: C'est exact. Je n'ai pas la liste détaillée de tous les appareils, mais on peut en utiliser d'autres. Je crois qu'il s'agit d'avions à usage multiple.

M. Wilson: Qu'il s'agisse d'avions anciens ou des huit Challengers, est-ce que ces appareils appartiennent au ministère de la Défense nationale? Pour poser la question différemment, au nom de quel ministère sont-ils immatriculés?

M. MacDonald: Autrefois, ils appartenaient conjointement au ministère de la Défense nationale et au ministère des Transports. Il y a quelques années, toute la flotte a été rassemblée sous l'autorité du ministère de la Défense nationale, au Service des vols d'affaires. C'est donc ce ministère qui en assure l'exploitation.

M. Wilson: Par conséquent, tous les avions de l'État dont nous parlons ici et qui peuvent être utilisés par un ministre, un comité ou une personnalité sont des avions du ministère de la Défense nationale.

M. MacDonald: C'est au ministère de la Défense nationale qu'il faut s'adresser si on veut faire organiser ce genre de vols.

M. Wilson: C'est le ministère de la Défense qui assure l'entretien des appareils et qui en fournit l'équipage, n'est-ce pas?

M. MacDonald: C'est le ministère de la Défense nationale qui assume tous les coûts d'exploitation de ces appareils.

[Text]

Mr. Wilson: I am next curious about the methodology that is used in the costing. Obviously, there is a cost to these aircraft, and it must show up in a cumulative way within the Public Accounts. I gather that most of it is under DND. Can you explain the process when one of these aircraft is accessed? I assume that for the few hours it is used it is pulled out of DND and would, under some circumstances, be allocated to a ministerial department. Is this the process?

Mr. MacDonald: Yes. The decision process begins with the minister contacting the office of the Minister of National Defence to inquire whether or not an aircraft is available on a certain date. Decisions are made in the minister's office as to whether or not an aircraft is available. If a decision is made to grant the request, then an order is issued to Administrative Flight Services to arrange such a flight.

• 1005

Mr. Wilson: And how is the costing arrived at? We hear varying figures, some as high as \$5,000 an hour. I assume this is like the railways where you have a fixed cost and a variable cost. Is this how things are allocated. . . ?

Mr. MacDonald: That is precisely why the President of Treasury Board asked me to investigate the costing system employed by the Department of National Defence. We have not completed our investigation, but I can give the committee a general sense as to the components of the cost.

You are quite right, there are fixed costs that do not change irrespective of the number of flights. There are variable costs which are directly attributable to the flight taken, fuel and things like that. Maintenance is pro-rated on a basis of so much per hour of flight time. That tends to be the basis upon which DND's costing system is operated. But, as well, there are costs shared jointly between the various functions of the aircraft. The aircraft are used for ministerial travel, it is true. There are also other uses, so certain aspects of the cost are joint. They are shared between the different functions.

When one comes to talk about cost, there a number of ways of looking at it. You can talk about the incremental cost; that is, what is the direct cost that would not have been incurred had that flight not taken place. There are other costs that are incurred whether or not the flight takes place, but are more a function of whether or not the aircraft are there. To provide an example on a more personal basis, your car has an insurance cost per year. If you drive your car to work, there is an incremental cost associated with property damage and public liability that is related to the fact that you drive to work. There is another component that is not and whether or not your car leaves your driveway, you end up paying for it. If you

[Translation]

M. Wilson: J'aimerais savoir quelle méthode on applique pour l'établissement des coûts de ces vols. Naturellement, l'entretien des avions comporte un coût, qui doit apparaître de façon cumulative dans les comptes publics. Je suppose qu'il apparaît pour l'essentiel à la rubrique du ministère de la Défense nationale. Pouvez-vous nous dire comment cela se passe lorsqu'on utilise un de ces avions? Je suppose que, pendant les quelques heures du vol, l'avion cesse de relever de la Défense nationale et qu'il est attribué d'une façon ou d'une autre au ministère utilisateur. Est-ce bien ainsi qu'on procède?

M. MacDonald: Oui. Le processus décisionnel commence lorsqu'un ministre intervient auprès du bureau du ministre de la Défense nationale pour demander s'il est possible d'obtenir un avion à telle date. Au bureau du ministre, on vérifie s'il reste des avions disponibles. Si l'on décide d'agréer la demande, le Service des vols d'affaires reçoivent l'ordre d'organiser le vol.

M. Wilson: Et comment les coûts sont-ils établis? On nous a avancé différents chiffres, atteignant même 5,000\$ l'heure. Je suppose qu'il existe un coût fixe et un coût variable, comme aux chemin de fer. Est-ce comme cela que l'on fait la répartition. . . ?

M. MacDonald: C'est précisément pour cela que le Président du Conseil du Trésor m'a chargé d'étudier le régime d'établissement des coûts appliqués au ministère de la Défense nationale. Nos recherches ne sont pas terminées, mais je peux donner au Comité un aperçu général des éléments de coût.

Vous avez raison, il existe des coûts fixes, indépendamment du nombre de vols. Quant aux coûts variables, ils correspondent directement aux vols effectués et sont dus au carburant et aux éléments de ce genre. L'entretien est réparti au prorata des heures de vol. Voilà comment on établit les coûts au ministère de la Défense. Mais il existe également des coûts qui sont répartis conjointement selon les différentes fonctions de l'appareil. Les avions sont utilisés pour les déplacements des ministres, c'est vrai. Mais ils servent à d'autres fins, si bien que certains éléments des coûts sont communs et ils sont répartis selon les différentes fonctions.

Lorsqu'il est question de coûts, on peut adopter différents points de vue. On peut parler de suppléments de coût, c'est-à-dire de coûts directs qu'on aurait évités si n'y avait pas eu de vol. Mais il existe d'autres coûts, qu'il faut supporter indépendamment du nombre de vols, et qui sont dus davantage à l'existence même des appareils. Pour vous donner un exemple plus personnel, vous assumez un certain coût annuel pour l'assurance de votre voiture. Si vous vous en servez pour aller travailler, vous devez payer un supplément pour les dommages aux tiers et pour votre responsabilité civile. Quand vous allez travailler, il existe un autre élément de coût obligatoire que vous devez payer même si vous ne vous servez pas de

[Texte]

were to drive it, then you would pro-rate it over the number of miles of use and you would come up with a cost.

So one of the issues we are investigating is whether or not the appropriate cost for these flights is the incremental cost. That is, the cost incurred as a result of that flight taking place that would have not occurred had that flight not taken place. The other one is the full cost which is the total fully allocated cost with all indirect costs.

Mr. Wilson: Rather than use up the whole morning on this, can you provide the committee with some sort of a memorandum outlining how the costing is done. We are talking about eight Challenger aircraft and yet, according to the information on the number of flights, one aircraft would be used less than on a daily basis. In other words, not all eight are operating at any one time. On average, less than one is utilized on a daily basis. So these aircraft, I assume, are being used for—what? Training purposes? Are they being used by DND? What is happening with them the rest of the time? If they are not being otherwise used, maybe we should get rid of some of them. What is going on?

Mr. MacDonald: Mr. Wilson, I have not seen the final report. My understanding though, is that at any given time a couple of aircraft are being serviced, so your fleet is perhaps down to six. They are multi-task: they are available for mercy flights when there is an emergency, they are used for training and there are other uses that our study will be identifying. That is important because it is that sort of issue which determines whether or not the use being made of a particular aircraft is incremental for ministers, or whether it is a key function thereof.

I should also point out that the information you asked for on the costing—that is the nature of the report the President of Treasury Board promised he would table in the House of Commons. That is the subject of my costing report that will be tabled in the House of Commons by the President.

Mr. Wilson: I think it would be of interest to the committee to have complete information about the fleet. I refer to all of the aircraft government officials, ministers, committees, royalty and so on have access to. What happens to these planes when they are not being used in ways we mentioned? What goes on in other countries? Do we have an excessive number of aircraft? Are people flying in this country more than in other countries? I think this is what people are interested in knowing.

• 1010

Mr. MacDonald: Mr. Wilson, the total cost and all that information on utilization of the entire fleet is routinely available within the Department of National Defence to anyone who asks, not just the Challenger aircraft but, to my understanding, all the aircraft that form part of that fleet. It is clear that Administrative Flight Services exists

[Traduction]

votre voiture. Si vous vous en servez, vous répartissez ce coût au prorata du nombre de milles parcourus.

L'une des questions que nous devons nous poser, c'est s'il convient d'utiliser l'élément de coût supplémentaire pour déterminer le coût des vols. Dans ce cas, c'est le coût correspondant au vol, qui n'aurait pas été encouru si le vol n'avait pas eu lieu. L'autre élément, c'est le coût intégral correspondant au coût total entièrement réparti, avec les coûts indirects.

M. Wilson: Plutôt que d'y passer toute la matinée, pourriez-vous faire parvenir au Comité une note de service indiquant la façon de procéder. Il est question de huit Challenger et pourtant, d'après les renseignements concernant le nombre des vols, les avions ne sont pas utilisés tous les jours. Autrement dit, les avions ne volent pas tous en même temps. En moyenne, on en utilise moins d'un par jour. Donc, à quoi servent ces avions? À la formation des pilotes? Est-ce qu'ils sont utilisés pour la défense nationale? Qu'est-ce qu'on en fait le reste du temps? S'ils ne servent à rien d'autre, on devrait peut-être en vendre quelques-uns. Qu'est-ce qui se passe exactement?

M. MacDonald: Monsieur Wilson, je n'ai pas vu le rapport final, mais je crois comprendre qu'il y a toujours un ou deux avions au service d'entretien, ce qui laisse une flotte de six appareils. Ils servent à différentes choses: à des vols de secours dans des situations d'urgence, à des vols de formation, ainsi qu'à d'autres fins que nous allons déterminer dans notre étude. C'est important, car c'est le genre d'élément qui détermine si une utilisation doit être intégrée aux coûts supplémentaires facturés aux ministres, ou s'il s'agit d'une fonction essentielle de l'appareil.

Je voudrais également indiquer que les renseignements que vous avez demandés concernant l'établissement des coûts constitue le sujet central du rapport que le Président du Conseil du Trésor a promis de déposer à la Chambre des communes. C'est le sujet de mon rapport sur l'établissement des coûts que le Président doit déposer à la Chambre des communes.

M. Wilson: Il serait utile de fournir au Comité tous les renseignements concernant la flotte. Je veux parler de tous les appareils auxquels ont accès les fonctionnaires, les ministres, les comités, les personnalités publiques, etc. Que fait-on de ces avions lorsqu'on ne s'en sert pas pour les vols dont nous avons parlé? Qu'est-ce qui se passe à l'étranger? Ces avions ne sont-ils pas trop nombreux? Est-ce qu'on effectue plus de vols ministériels au Canada qu'à l'étranger? Voilà ce que les gens aimeraient savoir.

M. MacDonald: Monsieur Wilson, on peut obtenir sur demande, auprès du ministère de la Défense, le coût total et toute l'information concernant l'utilisation de la flotte, et non pas uniquement des Challenger, mais pour autant que je sache, de tous les avions qui constituent cette flotte. Il est évident que le Service des vols d'affaires n'organise

[Text]

for other than just ministerial travel. It is used for a number of military movements and a number of other things that from time to time it is called upon to do.

In terms of whether or not one travels more or less, I simply cannot answer that at this point. But as you pointed out, the number of flights—I think it was 243 over the last year—suggests that it is somewhat less than one a day. I think you have to take into account geography, and if one were in England or France or Germany, the opportunity to travel to any point in the country is perhaps a lot easier than it is if one is travelling in Canada. So I do not think it would be surprising to find that the priorities of certain ministers might require that they have recourse to this sort of flight more often than their counterparts in Europe. One would have to qualify any comparison of that nature before reaching a conclusion.

Mr. Wilson: In terms of the costing and the variable aspects of it, am I right in assuming that the major item would be fuel that is consumed and the per hour of use?

Mr. MacDonald: There are a number of components. Fuel is an important one. Maintenance is also an important one, although it does not occur after every flight. Aircraft are expensive machines to maintain, and the component of that cost is quite significant. Another cost is the crew cost.

Mr. Wilson: But these are Armed Forces personnel.

Mr. MacDonald: Absolutely, and they are there anyway and they are paid anyway. So in a sense it depends on the nature of what one is trying to find out as to how one treats that issue.

Mr. Wilson: Perhaps I should ask Mr. Dye this question. I think he has been quoted as suggesting a figure of \$5,000 per hour, or a figure like that, of Challenger use. I am just curious as to how that is arrived at. Is that the variable component, or is it a total amount? How do you arrive at a figure like that?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I do not know the exact formula that DND uses. We were quoting the Department of National Defence. They run the fleet, and they have some sort of a costing system. We know the existing costing base does not include salaries, maintenance or depreciation. I believe the basis presently used is misleading, and I would hope the officials advising Mr. de Cotret will include all the proper elements of cost when they advise him. So I am not able to inform the committee of all the details of the DND formula. Perhaps DND would be able to inform your committee by letter, or perhaps it would come out of Mr. MacDonald's report. We did not complete the audit, so I just do not have the information. I am sorry.

[Translation]

pas uniquement des déplacements de ministres. Ces avions servent également à des transports de troupes ainsi qu'à différentes autres missions.

En ce qui concerne la fréquence des vols de ces avions, je ne peux répondre à cette question. Mais comme vous l'avez indiqué, d'après le nombre des vols—je crois qu'il y en a eu 243 l'année dernière—il y aurait moins d'un vol par jour. Il faut tenir compte de la géographie de notre pays, car de toute évidence, il est beaucoup plus facile de se rendre d'un point à un autre du pays lorsqu'on se trouve en Angleterre, en France ou en Allemagne plutôt qu'au Canada. Il ne serait donc pas surprenant de constater que les obligations de certains ministres les amènent à recourir à ces vols plus souvent que nos homologues européens. Il faut pondérer toute comparaison de ce genre avant de pouvoir en tirer des conclusions.

M. Wilson: En ce qui concerne les éléments variables dans l'établissement des coûts, les éléments principaux sont le carburant consommé et le coût d'utilisation horaire, n'est-ce pas?

M. MacDonald: On y trouve un certain nombre d'éléments. Le carburant est un élément important. L'entretien l'est également, encore qu'il n'y ait pas d'opérations d'entretien après chaque vol. L'entretien des avions coûte cher et constitue un poste de coût très important. Le coût de l'équipage est également important.

M. Wilson: Mais il s'agit du personnel des Forces armées.

M. MacDonald: Absolument, l'équipage est rémunéré indépendamment des vols. Donc, en un sens, tout dépend de ce que l'on cherche et de la façon dont on aborde cette question.

M. Wilson: Je voudrais poser la question suivante à M. Dye. Je crois qu'il a parlé d'un chiffre de 5,000\$, à peu de chose près, pour une heure d'utilisation d'un Challenger. Je voudrais savoir comment il a obtenu ce chiffre. S'agit-il de l'élément variable ou du montant total? Comment obtenez-vous ce genre de chiffre?

M. Dye: Monsieur le président, je ne connais pas exactement la formule utilisée par le ministère de la Défense. Il s'agissait d'un chiffre fourni par ce ministère, qui exploite la flotte et qui a son propre système d'établissement des coûts. Nous savons que la base de coûts actuelle ne comprend pas les salaires, l'entretien ni l'amortissement. Je pense que les éléments utilisés actuellement prêtent à confusion, et j'espère que les fonctionnaires qui conseillent M. de Cotret vont y inclure tous les éléments de coûts pertinents. Je ne peux donc pas fournir au Comité tous les détails de la formule du ministère de la Défense. Celui-ci pourrait peut-être vous en informer par courrier; on pourrait aussi faire figurer tous les renseignements dans le rapport de M. MacDonald. Nous n'avons pas terminé la vérification, et je n'ai donc pas cette information. Vous voudrez bien m'en excuser.

[Texte]

Mr. Wilson: Mr. Chairman, as a point of interest, I would like to see our researcher pursue this aspect of things. It is perhaps a bit of a side issue, but I think the dollars are extremely important, and I think we need to know what are the true figures of operating these planes. Are they needed solely for this purpose, or is it simply a usage that is incremental to an already existing DND need? I think it is an important issue.

The Chairman: Yes. I think the actual cost there is important. Mr. Wilson, in view of your request from Mr. MacDonald for a memorandum of understanding on the costing of aircraft, do you still want to pursue that at this time, or do you want to wait until that report comes forward? I think it would be beneficial to the committee if we could have it, but maybe you and Mr. MacDonald could make...

Mr. Wilson: I think we will have to leave it to our researchers to access whatever they can from whatever source.

The Chairman: Okay. Thank you very much. Mr. Dye, you indicated you wanted to say something.

Mr. Dye: Just a small point, Mr. Chairman. Mr. Wilson was speaking of eight aircraft. I would like to suggest that perhaps officials of the OCG, when they do their count, really count the number of aircraft. I believe there are more than eight.

The Chairman: Thank you.

Mr. Hovdebo (Saskatoon-Humboldt): I want to get back to the subject of our discussion here, which is the denial of information. I am also going to take a little sideline issue. Mr. Tellier, is there an internal audit system as far as ministerial travel is concerned? Who makes sure the ministers comply with Treasury Board guidelines?

• 1015

Mr. Tellier: Mr. Hovdebo, basically the system that has been in place for ministerial expense accounts for the last 26 years is one where the minister, when he comes back from a trip—

Mr. Hovdebo: He just supplies a certificate.

Mr. Tellier: That is it, and he basically states: I have been away for three days, I have spent \$600, and I certify that the \$600 has been spent on government business.

Mr. Hovdebo: What you are suggesting is that, as long as that system is in place, the Auditor General does not have the right to question that honour system.

Mr. Tellier: This is correct. This has been the position of governments—that is plural—since that system was put in place 26 years ago.

[Traduction]

M. Wilson: Monsieur le président, comme la question m'intéresse, j'aimerais que notre attaché de recherche l'approfondisse. C'est peut-être une question marginale, mais toutes les questions d'argent sont importantes et il est indispensable que nous sachions exactement ce que coûte l'exploitation de ces avions. Est-ce qu'ils servent uniquement au transport des personnalités, ou s'agit-il simplement d'une utilisation qui s'ajoute aux besoins du ministère de la Défense? La question me semble importante.

Le président: Oui. Il est important d'en connaître le coût réel. Monsieur Wilson, comme vous avez demandé à M. MacDonald une note de service sur le coût des appareils, est-ce que vous voulez une réponse immédiatement, ou pouvez-vous attendre la publication du rapport? Il serait utile, pour le Comité, de l'obtenir tout de suite, mais peut-être que M. MacDonald et vous...

M. Wilson: Nous allons demander à nos attachés de recherche d'obtenir tous les renseignements possibles auprès de différentes sources.

Le président: C'est parfait. Je vous remercie. Monsieur Dye, vous avez demandé la parole.

M. Dye: Juste un détail, monsieur le président. M. Wilson parlait de huit appareils. Je voudrais que les fonctionnaires du bureau du contrôleur général les comptent très précisément. Il me semble qu'il y en a plus de huit.

Le président: Je vous remercie.

M. Hovdebo (Saskatoon-Humboldt): Je voudrais revenir sur le thème principal de ce débat, à savoir le refus d'accès à l'information, et aborder également une question marginale. Monsieur Tellier, est-ce que les déplacements des ministres font l'objet d'une vérification interne? Qui vérifie si les ministres se conforment aux lignes directrices du Conseil du Trésor?

M. Tellier: Monsieur Hovdebo, dans le système de vérification appliqué aux comptes de dépenses des ministres depuis 26 ans, lorsqu'un ministre revient de voyage...

M. Hovdebo: Il présente simplement un certificat.

M. Tellier: C'est cela; il indique, par exemple, que le voyage a duré trois jours, qu'il a dépensé 600 dollars et il certifie que ce montant a été consacré à des activités gouvernementales.

M. Hovdebo: Vous voulez donc dire que, tant que ce système s'appliquera, le vérificateur général ne sera pas habilité à remettre en cause le régime de confiance?

M. Tellier: C'est exact. C'est le point de vue qu'ont toujours adopté les gouvernements depuis l'instauration de ce régime il y a 26 ans.

[Text]

Mr. Hovdebo: The Auditor General Act and the Financial Administration Act, but particularly the Auditor General Act, say that:

The Auditor General shall examine financial statements required by section 64 of the Financial Administration Act. . . and be presented for audit and shall express his opinion as to whether they present fairly information in accordance with stated accounting policies

Here we assume compliance as well in that particular area. You are suggesting that for ministerial travel the Privy Council Office. . . The ministers' offices have an exemption from that particular requirement.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, it is not the Privy Council Office. I am here basically to explain the government's position. It is not I as a public servant or the Privy Council Office as an agency; it is basically the Government of Canada that over the last 26 years in terms of ministers' travel expenses has operated on an honour system where ministers certify the amount of public funds they have used for travel purposes.

Mr. Hovdebo: Which gives them exemption from the requirement for audit under the Financial Administration Act and the Auditor General Act.

Mr. Tellier: No. Mr. Chairman, basically the government's position is that ministers—

Mr. Hovdebo: Exemption from audit.

Mr. Tellier: No, the government's position is that their interpretation of the status of a minister of the Crown under our system of government is that ministers are accountable not to public servants, but to the public and to Members of Parliament.

Mr. Hovdebo: But you know and I know that if that certificate were there and I took the certificate and asked them what made it up, I would not get it. Is that not right?

Mr. Tellier: What you would get is a statement by the minister—

Mr. Hovdebo: Saying that they had spent it.

Mr. Tellier: Yes.

Mr. Hovdebo: Right. That does not give me any indication of how I can judge. I have to know whether they spent it on what they said they were going to spend it on. That is what the Auditor General is supposed to be doing, and you are saying the ministers have exemption from that.

Mr. Tellier: No, Mr. Chairman, I am not saying that ministers—

Mr. Hovdebo: What are you saying if they do not have exemption, and then why are the bills not there?

[Translation]

M. Hovdebo: La Loi sur le vérificateur général et la Loi sur l'administration financière, mais plus particulièrement la Loi sur le vérificateur général, comportent les dispositions suivantes:

Le vérificateur général examine les différents états financiers qui doivent figurer dans les comptes publics en vertu de l'article 64 de la Loi sur l'administration financière. . . Il indique si les états sont présentés fidèlement et conformément aux conventions comptables. . .

En l'occurrence, il faut donc supposer que la loi est respectée. Vous dites qu'au sujet des déplacements des ministres, le Bureau du Conseil privé. . . les bureaux des ministres sont dispensés de cette exigence particulière.

M. Tellier: Monsieur le président, ce n'est pas le Bureau du Conseil privé. Je suis ici pour expliquer le point de vue du gouvernement. Il ne s'agit pas de moi en tant que fonctionnaire ou du Bureau du Conseil privé en tant qu'organisme gouvernemental. C'est essentiellement le gouvernement du Canada qui, depuis 26 ans, applique un régime de confiance aux frais de déplacement des ministres, en vertu duquel les ministres certifient le montant des fonds publics qu'ils utilisent dans leurs déplacements.

M. Hovdebo: Ce qui les dispense des exigences de vérification prévue dans la Loi sur l'administration financière et dans la Loi sur le vérificateur général.

M. Tellier: Non. Monsieur le président, le gouvernement estime essentiellement que les ministres. . .

M. Hovdebo: Sont dispensés de vérification.

M. Tellier: Non, le gouvernement estime que d'après son interprétation du statut de ministre de la Couronne dans notre régime de gouvernement, les ministres doivent rendre compte non pas à des fonctionnaires, mais aux électeurs et à leurs représentants élus.

M. Hovdebo: Mais vous savez comme moi que si j'avais l'un de ces certificats et que je demandais des détails aux ministres concernés, je ne les obtiendrais pas. N'est-ce pas vrai?

M. Tellier: Vous obtiendriez une déclaration du ministre. . .

M. Hovdebo: Qui dirait qu'il a dépensé tel montant.

M. Tellier: Oui.

M. Hovdebo: C'est parfait. Cela ne me permet pas de juger du bien fondé de la dépense. Je ne peux pas vérifier si l'argent a été effectivement consacré aux activités prévues. C'est à cela que sert l'intervention du vérificateur général, mais vous dites que les ministres sont exemptés de sa vérification.

M. Tellier: Non, monsieur le président. Je ne dis pas que les ministres. . .

M. Hovdebo: Qu'est-ce que vous dites, alors, s'il n'y a pas d'exemption, et pourquoi est-ce que les ministres ne produisent pas de factures?

[Texte]

Mr. Tellier: What I am saying, Mr. Chairman, is that the certificate and the statement provided by ministers is in compliance with the provision in the act. This says the—

Mr. Hovdebo: It is not in compliance with the act. The act says the Auditor General is supposed to make sure it is spent on what it is to be spent on.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, it is not only this government; this is the system that was put in place under Mr. Pearson in 1963, and it has been the system ever since. So it is a legitimate disagreement or difference of views between the government of the day and the Auditor General.

The Chairman: Gentlemen, I can understand your enthusiasm on this subject, and Mr. Hovdebo, do not pound the table. I appreciate your enthusiasm; you are making some tremendous points, but you are disturbing the people who have to do the translation here.

• 1020

I sense that we are getting the same replies over and over again. We have also asked for a specific statement from these gentlemen as to whether this is an attest audit or whether it is a comprehensive audit, and I think we are getting some very woolly answers. If we cannot get a straight answer this morning as to precisely what you are after, then we will have no choice but to put that in a report. I just want to say that the repetition is getting a bit annoying. Mr. Hovdebo, will you continue your questioning, please.

Mr. Hovdebo: Were you asking for a value-for-money audit or a straight attest and compliance audit?

Mr. Dye: My view is that it falls on the attest side, with some compliance dimension to it, in that we are determining whether or not ministers are complying with the systems and the procedures in place, which have been in place for a long time.

We have not had a disagreement over this long time. I think the suggestion that we have a disagreement going back many years is wrong. The disagreement has arisen recently, because this is the first time we have ever asked to do an audit of this system. That is not an old thing. That is a new thing. The process has been there for some time. We went to audit the process. I view that as an attest activity, with a compliance dimension to it. I think that is absolutely clear in our minds.

Mr. Hovdebo: The Financial Administration Act gives you the right to do that.

Mr. Dye: Clearly, I think we have the right to do that. There is a part of my act that says... I think it is notwithstanding any other act. There is no other act that says I should not look at expenditures from the Consolidated Revenue Fund. This is clearly public money

[Traduction]

M. Tellier: Ce que je dis, monsieur le président, c'est que le certificat et la déclaration des ministres sont conformes aux dispositions de la loi. Celle-ci exige...

M. Hovdebo: Ça n'est pas conforme à la loi. La loi précise que le vérificateur général doit s'assurer que les fonds ont été consacrés aux activités prévues.

M. Tellier: Monsieur le président, le gouvernement actuel n'est pas le seul en cause. Ce régime a été mis en place du temps de M. Pearson, en 1963, et il est toujours resté en vigueur. Nous sommes donc en présence d'un désaccord légitime ou d'une divergence de vues entre le gouvernement de l'époque et le vérificateur général.

Le président: Messieurs, je comprends votre enthousiasme pour cette question, et je demanderais à M. Hovdebo de ne pas frapper sur la table. Je comprends votre enthousiasme; vos arguments sont très intéressants, mais vous dérangez les gens qui assurent l'interprétation.

J'ai l'impression qu'on nous répond toujours la même chose. Nous avons également demandé à ces messieurs de nous dire exactement s'il s'agit d'une vérification d'attestation ou d'une vérification intégrée, et nous obtenons, à mon sens, des réponses très confuses. Si vous ne nous dites pas exactement ce que vous cherchez, nous n'aurons d'autre possibilité que de l'indiquer dans un rapport. A force d'entendre toujours la même chose, on finit par se lasser. Monsieur Hovdebo, veuillez poursuivre vos questions, s'il vous plait.

M. Hovdebo: Voulez-vous faire une vérification d'optimisation des ressources, une simple vérification d'attestation ou une vérification de conformité?

M. Dye: A mon avis, il s'agissait plutôt d'une vérification d'attestation, comportant néanmoins un élément de conformité, puisque nous voulons déterminer si les ministres se conforment aux régimes et aux procédures applicables, qui sont en vigueur depuis longtemps.

Jusqu'à maintenant, il n'y a jamais eu de problème. Il n'est pas exact de dire que le conflit est vieux de plusieurs années. Il n'est apparu que récemment, car c'est la première fois que nous avons entrepris de vérifier ce régime. Le problème est tout à fait nouveau. Ce régime s'applique depuis longtemps, et nous avons voulu le soumettre à une vérification. Il s'agit, à mon avis, d'une vérification d'attestation avec un élément de conformité. C'est tout à fait clair dans notre esprit.

M. Hovdebo: La Loi sur l'administration financière vous habilite à faire ce genre de vérification.

M. Dye: De toute évidence, nous avons le droit d'intervenir. Une disposition de la loi précise que ces vérifications peuvent être entreprises nonobstant toute autre disposition législative. Aucune autre loi ne m'interdit de vérifier les dépenses de fonds provenant du

[Text]

being spent out of the Consolidated Revenue Fund, and I think I am on very solid ground.

Mr. Hovdebo: Mr. Tellier, you suggest that accountability of ministers is by Parliament and by voters. Do you think Parliament or voters have enough information to make that judgment, for the ministers to be accountable to them?

Mr. Tellier: I think Members of Parliament have a great many opportunities, as a matter of fact on a daily basis when Parliament is in session, to question ministers on the way they spend their money, including departmental travel.

Mr. Hovdebo: In other words, what you are suggesting is that we have no right to question the honour structure as Members of Parliament.

Mr. Tellier: I am not saying that. I am just presenting to you and to members of this committee the position of the government and why the government thinks the honour system that has existed over the years is compatible with our form of ministerial responsibility.

The hon. member of course has the right to agree or to disagree with this, and I do not think anybody is challenging this right that you have.

Mr. Hovdebo: The Auditor General Act states very specifically that the Auditor General shall report money expended other than for purposes for which it was appropriated by Parliament. He is unable to do that unless he sees the receipts.

I guess we have all the answers. The Privy Council Office is saying no one has the rights to the receipts. The honour system is going to be in place and stay in place.

Maybe I should ask that question. Do you think the Auditor General can report to us that the money was expended for the purposes for which it was appropriated by Parliament?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, what I think is completely irrelevant. I am just here, as you know very well, to state the position of the government of the day. This is the third Prime Minister I have worked for and I am just stating here the position of the government of the day.

• 1025

Mr. Vien (Laurentides): My question is for Mr. Dubois. I would like to know how long you have been with the Auditor General.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, I have been with the Office of the Auditor General since July 1975.

Mr. Vien: Have you requested this access before?

[Translation]

Trésor. Il s'agit manifestement de fonds publics provenant du Trésor, donc je me sens tout à fait sûr de mon fait.

M. Hovdebo: Monsieur Tellier, vous estimez que les ministres sont responsables devant le Parlement et devant l'électorat. Pensez-vous que le Parlement ou l'électorat aient suffisamment d'informations pour se faire une opinion et pour que les ministres engagent véritablement leur responsabilité devant eux?

M. Tellier: Je pense que les députés ont maintes occasions d'interroger les ministres sur la façon dont ils emploient leur budget, notamment pour leurs déplacements; les députés peuvent intervenir quotidiennement à ce sujet lorsque le Parlement siège.

M. Hovdebo: Autrement dit, vous dites qu'en tant que députés, nous n'avons pas le droit de contester le régime de confiance.

M. Tellier: Ce n'est pas ce que je dis. Je veux simplement présenter aux membres de ce Comité et à vous-même la position du gouvernement, et dire pourquoi celui-ci estime que le régime de confiance en vigueur depuis des années est compatible avec notre conception de la responsabilité ministérielle.

L'honorable député a naturellement le droit de ne pas être d'accord et personne, à ma connaissance, ne lui conteste ce droit.

M. Hovdebo: La Loi sur le vérificateur général indique spécifiquement que le vérificateur général doit faire rapport de toute dépense non conforme aux objectifs fixés par le Parlement. Mais il ne peut le faire que si on lui remet des factures.

Nous avons toutes les réponses voulues. Le Bureau du conseil privé dit que personne n'a le droit d'exiger ces factures. Le régime de confiance continue et continuera de s'appliquer.

Je vais vous poser une autre question. Pensez-vous que le vérificateur général puisse affirmer dans son rapport que les dépenses sont conformes aux objectifs fixés par le Parlement?

M. Tellier: Monsieur le président, cela n'a rien à voir avec le sujet qui nous occupe. Comme vous le savez, je suis ici pour vous présenter le point de vue du gouvernement en place. Monsieur Mulroney est le troisième premier ministre pour lequel je travaille et je ne fais que vous faire part du point de vue du gouvernement en place.

M. Vien (Laurentides): Je voudrais poser ma question à monsieur Dubois. Je voudrais savoir depuis combien de temps vous travaillez auprès du vérificateur général.

M. Dubois: Monsieur le président, je travaille au Bureau du vérificateur général depuis juillet 1975.

M. Vien: Aviez-vous déjà demandé ce genre de renseignements?

[Texte]

Mr. Dubois: We have not, Mr. Chairman. This is the first time that we have requested access to these particular documents.

Mr. Vien: Then why was it not asked for before?

The Chairman: Mr. Dye.

Mr. Dye: Mr. Chairman, we have a process which your committee is reasonably *au fait* with in terms of the responsibilities we have to provide you with opinions on the public accounts, on various Crown corporations, and on the value-for-money work we do under the various sections of our act. We pick the areas of highest risk first. It is not our view that this is a high risk area. This is a sensitive area. In terms of dollars, I have said I think it is a nit. In terms of political sensitivity and concern by Members of Parliament I think it is of a high order, and one of my responsibilities is to determine what I think is of significance to parliamentarians.

I did come to the view that this was of significance to parliamentarians and we proceeded to do the audit. There are a vast number of things we do not get around to auditing, unfortunately, but we do try to cover the waterfront reasonably.

The Chairman: I was going to add to that, Mr. Vien, that there are certain areas that are emphasized for audit each year. Is that not true? And there is only a certain percentage of actual auditing done. I believe in your first appearance here you talked about a six-year cycle or something of that nature.

Mr. Dye: The cycle approach is taken to the value-for-money audits, and the cycles run as short as five or six to as long as seventeen, depending on the department. That is on the value-for-money auditing, the implementation of government policy. The attest audits are done annually in order to get an opinion for the Public Accounts of Canada. They are done annually in Crown corporations. Compliance responsibilities are done both in attest audits and in value-for-money audits.

Mrs. Marleau (Sudbury): This is my first day with you. I hope I do not repeat any of the questions. According to you, Mr. Tellier, we are told that ministers do not have to submit receipts. They go on an honour system. They file a statement of whatever trip and they are reimbursed. Are there any internal methods of control of this process or are ministers absolutely trusted 100%? I understand you are saying that you do not believe that the Auditor General should have the right to ask for this, but in the department would there be, even between ministers, some method...? In most corporations there is some internal method of checks and balances.

[Traduction]

M. Dubois: Non, monsieur le président. C'est la première fois que nous avons demandé communication de ce document.

M. Vien: Pourquoi ne les avez-vous jamais demandés avant?

Le président: La parole est à monsieur Dye.

M. Dye: Monsieur le président, nous travaillons selon une formule que votre comité connaît bien; nous sommes chargés de vous fournir des avis sur les comptes publics, sur différentes sociétés d'État et sur les vérifications d'optimisation des ressources que nous effectuons conformément aux différentes dispositions de notre loi. Nous choisissons tout d'abord les sujets qui présentent le niveau de risque le plus élevé. À notre avis, le déplacement des ministres ne comporte pas un niveau de risque élevé, mais c'est un sujet délicat. Les montants en cause sont minimes, mais c'est un sujet délicat au plan politique qui préoccupe les députés, et j'ai le devoir d'étudier les questions qui présentent un intérêt pour les parlementaires.

J'ai considéré que ce sujet présentait un intérêt pour les parlementaires, et c'est pourquoi nous avons entrepris une vérification. Il y a bien des choses que nous ne pouvons malheureusement pas vérifier, mais nous essayons de faire face sur tous les fronts.

Le président: J'allais ajouter, monsieur Vien, que la vérification porte en particulier sur un organisme donné chaque année. C'est bien cela, n'est-ce pas? Et il n'y a qu'une partie du secteur public qui fasse l'objet d'une vérification. Lors de votre première comparution devant le comité, vous avez parlé d'un cycle de six ans.

M. Dye: Ce cycle concerne les vérifications d'optimisation des ressources, et il peut aller de cinq ou six ans à dix-sept ans, selon le ministère. Mais cela concerne les vérifications d'optimisation des ressources, c'est-à-dire la mise en oeuvre des décisions gouvernementales. Nous effectuons nos vérifications d'attestation chaque année, de façon à donner notre avis sur les comptes publics du Canada. Nous en faisons chaque année, également, dans les sociétés d'État. Nous vérifions la conformité aussi bien dans les vérifications d'attestation que dans les vérifications d'optimisation des ressources.

Mme Marleau (Sudbury): C'est la première fois que je vous rencontre en comité. J'espère que je ne reviendrai pas sur des questions qui auront été déjà posées. À votre avis, monsieur Tellier, les ministres n'ont pas à produire de factures. Ils appliquent un régime de confiance. Ils remplissent une déclaration des voyages qu'ils ont effectués, et ils obtiennent un remboursement. Est-ce que ces déclarations font l'objet d'un contrôle interne, ou est-ce qu'on fait totalement confiance aux ministres? Vous dites qu'à votre avis, le vérificateur général n'a pas à poser de questions à ce sujet, mais au sein du ministère, ou même entre ministres, existe-t-il un contrôle quelconque? Dans la plupart des organismes, il existe une procédure interne de poids et de contre-poids.

[Text]

Mr. Tellier: Mr. Chairman, no there is none, in the sense that ministers are advised that it is wise for them to keep records so that they could refresh their own memory when they are being asked in the House of Commons, or elsewhere, about their travel expenditures. The reason for this is that it goes really at the root of that position, and again an hon. member around this table could disagree with that position, but basically, if you were compelling ministers every time that they come back from a trip to produce a series of receipts and what have you, for all practical purposes the minister would become accountable to that group of people in the finance section, or what have you, in his or her department, and therefore the government today is saying that in our system of government those ministers should not be accountable. Mr. Mazankowski as Minister of Agriculture should not be accountable to clerks in the finance section of the Department of Agriculture. He should be accountable to you and to your other colleagues as Members of Parliament. That is the line of reasoning.

• 1030

Mrs. Marleau: As a Member of Parliament or as a public accounts committee, we could ask them to submit to us all of their receipts. They would not have them necessarily because they do not have to have them.

Mr. Tellier: In terms of accountability, just to pursue the line of reasoning for a minute, as a Member of Parliament you can this afternoon at 2.15 p.m. ask questions about this trip or that expense or what have you or you can put a question on the *Order Paper* or you could suggest to the chairman and to the members of the steering committee of the public accounts committee that Mr. So-and-So as Minister of Transport or Minister of the Environment or Minister of Agriculture should appear before this committee to be questioned by you and your colleagues. There is accountability.

Mrs. Marleau: There is a form of it. If he does not have any back-up material and does not have to produce it, how do we know? How do we know that there is no abuse? This is what we are talking about: How do we know? We do not know.

Mr. Tellier: How does the hon. member know, when a minister of the Crown stands up at Question Period between 2.15 and 3 p.m. every day, this minister is telling the truth? In our system of government, a minister is accountable to Parliament and to the public in general. The ultimate test of accountability is that every four or every five years, the people of Canada pass a judgment on the quality of these people.

Mrs. Marleau: You just asked how we can know they are telling the truth. To be really honest, it frightens me. I am aware of many times when they are not telling the truth. I think there has to be a better kind of system. If there is no problem, then why should they not submit receipts? If you have nothing to hide, you submit them or you just keep them and then you show them. Maybe you

[Translation]

M. Tellier: Monsieur le président, il n'existe aucun mécanisme de ce genre, mais on recommande aux ministres de conserver leurs pièces justificatives de façon à ne pas être pris au dépourvu si on leur pose une question, à la Chambre des communes ou ailleurs, sur leurs frais de déplacement, car on en revient au fondement du point de vue du gouvernement, même si l'un des députés ici présent le conteste, mais il reste que si on obligeait les ministres à fournir systématiquement une série de factures lorsqu'ils reviennent de voyage, ils seraient pratiquement obligés de rendre des comptes aux fonctionnaires du service financier de leur ministère, et le gouvernement estime que dans notre régime de gouvernement, les ministres ne sont pas soumis à ce genre d'obligation de rendre compte. En tant que ministre de l'Agriculture, monsieur Mazankowski n'a pas de comptes à rendre aux commis du service financier du ministère de l'Agriculture. Il n'a de compte à rendre qu'à vous et à vos collègues députés. Voilà le raisonnement.

Mme Marleau: En tant que députés ou en tant que comité des comptes publics, nous pourrions leur demander de présenter tous leurs reçus. Cependant, ils ne vont pas forcément les avoir, parce qu'ils ne sont pas obligés de les garder.

M. Tellier: Je tiens à dire quelques mots au sujet de la reddition de comptes. En tant que députés, à 14h15 vous pouvez poser des questions au sujet de tel ou tel voyage ou telle ou telle dépense, ou vous pouvez inscrire une question au feuillet, ou vous pouvez demander au président et aux membres du comité directeur du Comité des comptes publics, que M. Untel, ministre des Transports, ou ministre de l'Environnement ou ministre de l'Agriculture devrait comparaître devant le Comité pour répondre à vos questions. la reddition de comptes existe.

Mme Marleau: Il existe une forme d'imputabilité. Si le ministre n'a pas les pièces justificatives, et n'a pas à les présenter, comment peut-on savoir? Comment sait-on qu'il n'y a pas d'abus? Voilà la question? Comment peut-on savoir? Nous ne savons pas.

M. Tellier: Comment le député sait-il lorsqu'un ministre répond pendant la période des questions qu'il dit la vérité? Dans notre régime, le ministre est responsable envers le Parlement et envers le public dans son ensemble. On met la responsabilité financière à l'épreuve ultime tous les quatre ou cinq ans. La population du Canada peut décider de la qualité de ses élus.

Mme Marleau: Vous venez de me demander comment on peut savoir si les ministres nous disent la vérité. Je dois vous dire en toute franchise que la question me fait peur. Je sais qu'à maintes reprises ils ne disent pas la vérité. Je pense qu'il nous faut un meilleur régime. S'il n'y a pas de problèmes, pourquoi les ministres ne devraient-ils pas être obligés de présenter leurs reçus? S'ils n'ont rien à cacher,

[Texte]

do not give them to your staff. You would have some back-up and all back-up as to what you have spent. Everybody else does everywhere else; nobody should be exempt from that.

My next question is to the Auditor General. If you had permission to do this audit and you had gone in, there would have been no receipts. I can just see the statement at the end in your report saying that you do not feel in your judgment that these funds are being accounted for in a proper fashion. Is this the kind of statement you would have made? You would have gone in there, and there would have been no receipts to back up the types of reports that you would look at. In essence you would just make a report to our committee saying that you do not feel that the system in place is proper.

Mr. Dye: Mr. Chairman, in answer to Mrs. Marleau's hypothetical case, we would ask for information. If we found the information was absent and it was part of the process that should be there, we would so report. We would probably be unable to make a judgment, having not seen the evidence as to whether or not the expenditures comply perhaps with internal rules, because we would not have the documentation.

We would be unable really to complete the work. There would be a scope limitation of inability to examine documentation either because it was not provided or because it did not exist.

Mrs. Marleau: We are at the same point: we are saying it is not being done properly. Obviously Public Accounts should consider recommending changes in the accountability procedure within Mr. Tellier's department or within the minister's own offices.

You also made the statement that because of this, Mr. Dye, the information was incomplete or misleading or amounts were perhaps underestimated or undervalued. I have before me here an article that appeared in *The Toronto Star* on December 6. I presume that this information was given to them under the Freedom of Information Act. From what they can see, the cost of ministerial flights was going to be a lot more—even five times more, they are saying—than what was in the budget. Would you say this is perhaps due to the kind of accounting that is in place? Or is it just because sometimes you have to have more travel than you thought you would?

Mr. Dye: Mr. Doyle, the author of that article, would be better able to answer where he got his information. I presume he got it from the Department of National Defence under access rules. I think what he has done is taken information provided under access by DND on

[Traduction]

ils n'ont qu'à présenter leurs reçus ou les garder pour présentation ultérieure. Peut-être qu'ils ne les donnent pas à leur personnel. Il faut que les ministres aient toutes les pièces justificatives concernant leurs dépenses. C'est le cas de tout le monde dans toutes les autres fonctions, il ne devrait pas y avoir d'exception à la règle.

Ma prochaine question s'adresse au vérificateur général. Si on vous avait permis de faire la vérification, vous auriez constaté qu'il n'y avait pas de reçus. J'imagine qu'à la fin de votre rapport vous auriez déclaré qu'à votre avis il n'y avait pas suffisamment de renseignements concernant l'utilisation des fonds en question. Est-ce bien le genre de déclaration que vous auriez faite? Mettons que vous êtes allés faire la vérification et que vous avez constaté qu'il n'y avait pas de reçus ni d'autres pièces justificatives. Vous auriez dit essentiellement dans votre rapport au Comité qu'à votre avis le régime n'est pas adéquat.

M. Dye: Monsieur le président, dans le cas hypothétique mentionné par M^{me} Marleau, nous demanderions des renseignements. Si nous avions constaté qu'il manquait certains renseignements qui devaient être présents, nous indiquerions ce fait dans notre rapport. Nous serions probablement incapables de rendre un jugement, faute de preuves concernant les dépenses.

Nous serions incapables de mener à bien notre travail. L'envergure de la vérification serait limitée parce que nous n'aurions pas pu examiner la documentation, soit parce qu'elle n'a pas été fournie soit parce qu'elle n'existait pas.

Mme Marleau: Mais nous disons tous les deux qu'on ne procède pas comme il faut. Il est évident que le Comité des comptes publics devrait envisager la possibilité de recommander des changements dans la procédure d'imputabilité au sein du ministère dont M. Tellier est responsable ou au sein des cabinets des ministres.

Vous avez mentionné, Monsieur Dye, qu'à cause des renseignements incomplets ou trompeurs, les montants étaient peut-être sous-évalués. J'ai devant moi un article publié dans le *Toronto Star* du 6 décembre. Je suppose que le journal a reçu les renseignements en vertu de la Loi sur l'accès sur l'information. D'après cet article, le coût des vols ministériels serait beaucoup plus élevé—peut-être cinq fois plus élevé—que la somme qui figure dans le budget. À votre avis, l'erreur est-elle attribuable au système de comptabilité qui est en place, ou au fait que parfois les ministres doivent voyager plus que prévu?

M. Dye: C'est l'auteur de l'article, M. Doyle, qui serait mieux en mesure de vous dire d'où il a obtenu ses renseignements. Je tiens pour acquis qu'il les a obtenus du ministère de la Défense nationale en vertu de la Loi sur l'accès sur l'information. Je pense qu'il a utilisé les

[Text]

hours and multiplied by a rate that I think is the rate DND gave us and we reported, and he has come up with these numbers.

Obviously it calls into question the quality of the cost information. I do not think it at all deals with the question of the number of flights planned or the usage of the fleet; and we are not addressing that question either.

Our big question in front of your committee is access. A subset of that is whether Parliament is going to be informed on costs that are really incurred with ministerial travel.

Mr. MacDonald: Mrs. Marleau, I have not talked to Mr. Doyle, but indeed the calculation he did is quite misleading. What he did was he took last year's Public Accounts, which run in the order of \$1.7 million, for total ministerial travel. He then compared those to the fully allocated cost DND provides for all flights, multiplied it by the number of flight hours, and came up with this estimate. You are really comparing apples and oranges. And in fact this is the reason the President of the Treasury Board asked us to go in and have a look at the costing that is there.

It is not a question that the costs are not available. This information is publicly available through DND. The issue at stake here is the appropriateness of what cost one uses when you are seeking to establish what rate is going to be applied to a particular flight.

That being said, the guidelines also provide that in certain instances it is not necessarily the cost that is charged to a particular minister. It could be two times the first-class air fare, it could be three, depending on the nature of the flight. So this is very much an improper comparison Mr. Doyle has undertaken.

Mrs. Marleau: I agree that in this particular case that may be it. But what is really at stake here is the method by which ministers submit their expenses and they do not have to have back-up receipts. There is nothing. They can come before this committee or any other and say they spent \$5,000, and I do not know that anyone is able to make out for sure whether they actually did entertain 10 people for dinner.

This is what we are talking about. We are talking about making sure there is no abuse in the system. That is why we have audits. That is why it is necessary, and that is why it is necessary for our Auditor General to have access to that kind of documentation; and if the documentation is not there, then he would make a report saying he does not feel the documentation being provided is adequate and the rules should be changed so the documentation is adequate and everyone is accountable to somebody, somewhere.

[Translation]

données obtenues du ministère de cette façon concernant les heures et a multiplié par le taux que le ministère nous a donné et que nous mentionnons dans notre rapport, pour en arriver à ces chiffres.

Il va sans dire que les résultats qu'obtient M. Doyle mettent en doute la validité des renseignements concernant les coûts. Que je sache, les chiffres ne portent pas du tout sur le nombre de vols prévus ni sur l'utilisation de la flotte; nous n'examinons pas cette question non plus.

La grande question dont nous voulons saisir le Comité est celle de l'accès. Il y a également la question secondaire de savoir si le Parlement sera informé des coûts réels encourus par les ministres lors de leurs voyages.

M. MacDonald: Je n'ai pas parlé à M. Doyle, madame Marleau, mais ces calculs sont assez trompeurs. Il a pris le chiffre global de l'ordre de 1,7 million de dollars qui figure dans les comptes publics de l'année dernière pour le total des voyages ministériels. Il a ensuite fait la comparaison avec le coût que fournit le ministère de la Défense nationale pour tous les vols, a multiplié par le nombre d'heures de vol, et en est arrivé à cette estimation. Il compare des pommes et les oranges. C'est la raison pour laquelle le président du Conseil du Trésor nous a demandé d'examiner le système d'établissement des coûts au ministère.

Ce n'est pas que les coûts ne soient pas disponibles. Ces renseignements peuvent être obtenus auprès du ministère de la Défense nationale. La question est de savoir si les coûts qu'on utilise pour calculer le taux appliqué à un vol donné sont appropriés.

Cela dit, les lignes directrices prévoient que dans certains cas les coûts ne sont pas forcément ceux qui sont facturés à un ministre donné. Il se peut que la facture soit deux ou trois fois plus élevée que le tarif de première classe, selon la nature du vol. Donc la comparaison faite par M. Doyle est erronée.

Mme Marleau: Je conviens que c'est plausible dans ce cas particulier. Cependant, le cœur de la question concerne la méthode de présentation des dépenses par les ministres et le fait qu'ils ne sont pas obligés d'avoir les reçus. Il n'y a aucune pièce justificative. Les ministres peuvent comparaître devant ce Comité ou tout autre comité et nous dire qu'ils ont dépensé cinq mille dollars. À ma connaissance, personne ne saura au juste s'ils ont plutôt invité dix personnes à dîner.

Nous voulons nous assurer qu'il n'y a pas d'abus. C'est la raison pour laquelle il y a des vérifications. C'est la raison pour laquelle les vérifications sont nécessaires. De plus, il faut que le vérificateur général ait accès à ce genre de documentation. Si la documentation n'existe pas, le vérificateur général dire dans son rapport qu'à son avis la documentation est insuffisante et qu'il faut changer les règles pour qu'il puisse disposer d'une documentation suffisante. Il faut que tout le monde soit responsable d'une façon ou d'une autre.

[Texte]

Mr. MacDonald: Mrs. Marleau, let me simply say the article with which you started this round of questioning deals solely with the issue of the costing of ministerial travel using the administrative flight services.

Mrs. Marleau: That is right.

Mr. MacDonald: What I have said to you is that it is an inappropriate comparison. I would also point out that the fact that this information is available to reporters or to anyone else who asks is in itself indicative that it is not being hidden. Indeed, in the Public Accounts on an annual basis in the second section of volume II there is a table that lays it all out. Part of the overall accountability is that people can read this table on an annual basis and can look at thus-and-such minister and decide whether or not the level of total expenses and travel as reported therein is appropriate.

It seems to me a lot of information made available in the Public Accounts is seldom used. This is one instance where it is used; and I would suggest to you, Mrs. Marleau, that it is used regularly by members of the press, and that in itself is a form of accountability of ministers to the public. If it were not, there would be no newspaper articles.

I can tell you that of the four volumes of Public Accounts we produce annually I am only aware of two parts, perhaps 20 pages out of those four volumes, that attract media attention. One is on the Auditor General's reservations on our financial statements. We have already had discussions before this committee on those. The other one is ministerial travel.

• 1040

Mrs. Marleau: I am not as concerned with media availability or accessibility as I am with the fact that our Auditor General does not have the right to audit the books of the ministers. That is what really concerns me, and that is a serious, serious breach anywhere. I am going to ask any one of you: how can we change the rules? They have to be changed.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I would answer the hon. member that, on the only other case where the Auditor General reported to you, the members of the public accounts committee, a problem of access, this went all the way to the Supreme Court of Canada, and the Supreme Court of Canada supported the Government of Canada, not the Auditor General of Canada. Therefore, it seems to me this committee is presented with a second case, and what we have been saying to you is that there is a legitimate difference of view between the Government of Canada and the Auditor General on that issue.

So you are arguing that the process should be changed. I am not arguing with you about this; the only thing I am saying is that usually there is no problem of access. The Government of Canada opens its books and all the information is available to Mr. Dye and his office, and

[Traduction]

M. MacDonald: Permettez-moi de dire simplement, Madame Marleau, que l'article en question porte sur l'établissement des coûts des voyages des ministres qui utilisent les vols d'affaires.

Mme Marleau: C'est exact.

M. MacDonald: Je vous ai dit que la comparaison n'est pas valable. De plus, le fait que les journalistes ou n'importe qui peut obtenir ces renseignements indique bien qu'on ne les cache pas. Dans la deuxième partie du volume 2 des comptes publics il y a un tableau qui donne tous ces détails sur une base annuelle. N'importe qui peut consulter le tableau chaque année pour décider si les dépenses et les frais de voyage de tel ou tel ministre sont très élevés.

À mon avis, les comptes publics donnent beaucoup de renseignements dont on se sert rarement. En ce cas, on s'en est servi. J'estime, Madame Marleau, que les journalistes se servent de ces renseignements régulièrement, et que ces derniers représentent un sorte de reddition de comptes par les ministres public. Sans ces renseignements, il n'y aurait pas d'articles dans les journaux.

Je peux vous dire que sur les quatre volumes de comptes publics que nous publions chaque année, que je sache, il n'y en a que deux parties, peut-être 20 pages sur les quatre volumes, qui intéressent les médias. Il y d'abord les réserves du vérificateur général sur les états financiers. Nous avons déjà discuté de cette question lors de notre comparution devant les comités. L'autre question est celle des voyages ministériels.

Mme Marleau: L'accès des médias me préoccupe moins que le fait que le vérificateur général n'a pas le droit de vérifier les comptes des ministres. Cela me préoccupe beaucoup, car il s'agit d'une violation très grave. Je vous pose la question suivante: comment peut-on changer les règles du jeu? Il faut qu'on les change.

M. Tellier: Tout ce que je peux dire au député, monsieur le président, c'est que dans le seul autre cas où le vérificateur général a dit au Comité des comptes publics qu'il y avait un problème d'accès, le cas est allé jusqu'à la Cour suprême du Canada, qui a appuyé le gouvernement, et pas le vérificateur général. Le Comité est maintenant saisi d'un deuxième cas. Nous essayons de vous dire qu'il existe une divergence d'opinion légitime entre le gouvernement du Canada et le vérificateur général sur cette question.

Vous prétendez qu'il faut modifier le processus. Je ne conteste pas cela; tout ce que je vous dis c'est que d'habitude il n'y a pas de problème d'accès. Le gouvernement du Canada donne à M. Dye et à son personnel tous les renseignements qu'ils demandent. Nous

[Text]

there is a very good working relationship. We are now faced with a case where there is disagreement of views.

The Chairman: Mr. Tellier, when you said the Supreme Court of Canada supported the government, I think you meant that the Supreme Court of Canada made a decision. They were not supporting anybody; they made an independent decision on this and referred it back to the Parliament of Canada. That is just to get the record straight there.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I would like to comment on the question of support or not from the Supreme Court. My impression was that, after going to court at the Prime Minister's suggestion, we wound up getting to a third court that said we should not have been in court at all. I do not think the court supported a position one way or the other. They said this is non-justiciable; this is a matter for Parliament, not for the courts. There was no decision taken on the denial of access at all, and as a consequence, we do not have a court authority to give us authority to use section 13 to get the information we require. The court says come to Parliament. Here is an example of coming to Parliament.

Mr. Stevenson (Durham): I want to get back a little bit here on some of the comments about reasons for access and so on and really hit on what detail you want of the reasons for use of government aircraft in an audit. Let us say a minister puts in that he has flown to Saskatchewan to meet with a labour organization, and let us say he names a union. Is that good enough?

Mr. Dye: Mr. Chairman, on the need for this information under the present charging basis, the DND charges back to departments, you need the reason in order to determine the price that will be charged. There are three costing bases. If you are royalty, no charge. If you are the Prime Minister, no charge. If you are doing general government work, it is \$2,451 an hour. If it is departmental, it is twice first-class fare. You need to know the reason in order to get the proper charge. If you do not know the reason, you cannot do the arithmetic. I misled you; it is the other way around between departmental and ministerial. But you need to know the reason in order to know whether it is zero, \$2,451 or two times first-class.

Mr. Stevenson: So the reason then comes more in a description of the visit as opposed to whom they saw or necessarily what was discussed there.

Mr. Dye: That is of no interest to us as auditors. What ministers do in their political wisdom is their choice.

[Translation]

avons d'excellents rapports de travail avec le bureau du vérificateur général. Dans ce cas-ci, il y a une divergence d'opinion.

Le président: Vous avez dit, monsieur Tellier, que la Cour suprême du Canada a appuyé le gouvernement. Je pense que vous vouliez dire que la Cour suprême a pris une décision. Elle n'a pas appuyé qui que ce soit; elle a rendu une décision autonome et a renvoyé la question au Parlement du Canada. Je tenais à apporter cette précision.

M. Dye: Monsieur le président, je tiens à faire une remarque sur la même question. Si nous nous sommes adressés aux tribunaux, c'était à la suggestion du premier ministre, mais la troisième Cour a dit que la question ne relevait pas des tribunaux. A mon avis, la Cour suprême n'a pas appuyé l'une ou l'autre des parties. La cour a conclu que la question n'était pas justiciable, qu'elle relevait du Parlement, et non pas des tribunaux. La cour n'a pas tranché sur la question du refus d'accès, et par conséquent, nous n'avons pas la permission de la Cour d'invoquer l'article 13 pour obtenir les renseignements dont nous avons besoin. La Cour nous a dit de nous adresser au Parlement. C'est ce que nous sommes en train de faire ici.

M. Stevenson (Durham): Je veux revenir un peu sur les remarques concernant l'accès etc. et voir les détails que vous voulez obtenir lors d'une vérification concernant l'utilisation d'un avion du gouvernement. Supposons qu'un ministre indique qu'il a pris un avion pour aller en Saskatchewan pour se réunir avec un groupe syndical. Mettons qu'il nomme le syndicat en question. Est-ce que cela vous suffit?

M. Dye: Monsieur le président, d'après le régime de facturation en place, le ministère de la Défense nationale facture les ministères. Il faut indiquer la raison du voyage afin de déterminer le prix qui sera facturé. Il y a trois bases de facturation. Le service est gratuit pour les membres de la famille royale et pour le premier ministre. Pour ceux qui font du travail général pour le gouvernement, le coût est de 2,451\$ l'heure. Dans le cas du travail d'un ministère, le coût est deux fois le tarif de première classe. Il faut connaître la raison du voyage afin d'appliquer le taux voulu. Si on ne connaît pas la raison, on ne peut pas faire les calculs. Je vous ai induit en erreur; j'ai interverti les chiffres pour les deux dernières catégories de voyages. Mais il faut connaître la raison du voyage pour de savoir si le coût à attribuer est zéro, 2 451\$, ou deux fois le tarif de première classe.

M. Stevenson: Quand vous parlez de la raison du voyage, il s'agit plutôt de savoir qui a fait le voyage plutôt que l'objet de la réunion.

M. Dye: Cela ne nous intéresse pas en tant que vérificateurs. C'est aux ministres, dans leur sagesse politique, de décider ce qu'ils vont faire lors de leurs voyages.

[Texte]

• 1045

Mr. Stevenson: So it is of no consequence to you, other than how it is written up. If you do not know whom they are going to see, how are you going to follow up to see whether a meeting was indeed held for the purpose that had been written down?

Mr. Dye: The government's own rules require that ministers provide the purpose of a flight. I do not think we need to follow every line of possible inquiry in an audit. You are entering an area of political sensitivity and I do not need to know what ministers have said. That is not any of my business.

The government has set out a process and it has rules which say that a minister must advise the purpose of a trip. A clerk then takes that purpose and converts it into a charge, which can range from zero to several hundred thousand dollars depending on purpose and distance.

Mr. Stevenson: So you are in a sense moving the honour system one more step down the line.

Mr. Dye: I have not moved it. We are trying to determine whether the government has reported the appropriate costs on ministerial travel, whether they are complying, and whether the honour system is working. That is the question. Part of that honour system is that ministers declare purpose of trip and it is a government rule. It is not my rule and we do not know. It really does affect charging.

If Mr. MacDonald's people put forward advice to the minister that he accepts and that says everybody should pay or be charged an appropriate cost irrespective of who they are or the purpose of the trip, then you do not need to know the purpose for charging in order to come up with a rate. The purpose of the trip should still be on record because ministers are spending public money, the money of taxpayers, so it is reasonable to expect them to justify the reason for expenditure of public funds. But to go into the political dimension of what they talked about and who they met is another question and I am not questioning that aspect.

Mr. Stevenson: Anybody who is involved in the political scene and certainly any taxpayer does not want to see the use of these planes abused. Certainly people on the government side, regardless of whether it is the government of today or one in the future, do not want a lot of hassles about a minister's travel. It is a very sensitive area. In general we can certainly agree that one wants to see abuse minimized for many reasons.

To use some examples of how these things can appear in the headlines, causing considerable concern for members, Mr. Mazankowski's name came up in discussion not long ago. He was to speak in my riding at a Chamber of Commerce dinner. Tickets were sold, everything was lined up and then an unexpected vote was called that night and we were not sure whether we had

[Traduction]

M. Stevenson: Donc l'objet, du voyage ne vous intéresse pas. Cependant, si vous ne savez pas qui le ministre est censé voir, comment pouvez-vous vérifier si l'objet de la réunion était bien celui qui a été indiqué?

M. Dye: Selon les règles du gouvernement lui-même, il faut que les ministres indiquent l'objet du vol. À mon avis, il n'est pas nécessaire de poser absolument toutes les questions lors d'une vérification. Il s'agit d'un domaine politique sensible. Je n'ai pas besoin de savoir ce que les ministres ont dit. Cela ne me regarde pas.

Le gouvernement a prévu des règles selon lesquelles un ministre doit indiquer le but du voyage. Un commis s'en sert pour calculer la facturation, qui varie de 0 à plusieurs centaines de milliers de dollars, selon le but du voyage et la distance.

M. Stevenson: Dans un sens vous déplacez d'un cran le régime de confiance.

M. Dye: Non. Nous essayons de savoir si le gouvernement a comptabilisé correctement le coût des voyages ministériels. Nous essayons de savoir s'il respecte les règles, si le régime de confiance fonctionne bien. Voilà la question. Une partie du régime de confiance suppose que les ministres déclarent le but du voyage. Il s'agit d'une règle du gouvernement. Ce n'est pas une règle que j'ai inventée, et nous ne disposons pas de ces renseignements. Mais le but du voyage a certainement une incidence sur la facturation.

Si le personnel de M. MacDonald convainc le ministre de facturer à tout le monde, sans exception, un montant approprié, quel que soit le but du voyage, il ne sera pas nécessaire de connaître le but du voyage afin de faire la facturation. Il faut quand même que le but du voyage soit indiqué, car les ministres dépensent les deniers publics, l'argent des contribuables. Il est donc raisonnable de s'attendre à ce qu'ils justifient la dépense des fonds publics. Cependant, je ne cherche pas du tout à obtenir des renseignements supplémentaires concernant le détail des discussions, ni le nom des personnes que le ministre a rencontrées. Il s'agit là d'une dimension politique.

M. Stevenson: Aucun politicien et aucun contribuable ne veut que l'utilisation de ces avions fasse l'objet d'abus. Ni le gouvernement actuel ni aucun gouvernement futur ne tiennent à ce que les voyages ministériels fassent l'objet de controverses. Il s'agit d'une question très sensible. En général, on peut s'attendre à ce que chacun tienne à minimiser les abus pour bien des raisons.

Permettez-moi de vous donner certains exemples de cas qui ont fait les manchettes, ce qui a beaucoup inquiété certains députés. Le nom de M. Mazankowski a été mentionné il n'y a pas longtemps. Il devait prononcer un discours dans ma circonscription lors d'un dîner parrainé par la Chambre des Commerce. On a vendu des billets, tout était organisé, et à la dernière minute un vote

[Text]

the numbers to cover the vote. So at 4 p.m. we were still not sure whether we were going to that event at 6.30 p.m.

Needless to say, I was putting a great deal of pressure on to have a government airplane on standby so that we could fly into Oshawa and get to my dinner, as opposed to using the regular flight we had booked to Toronto, because the people who would be attending that dinner would not understand why their local member and the Deputy Prime Minister could not be at the dinner.

We ended up going down on the regular flight and everything was fine. But had we chosen to use a government aircraft, you might have seen a headline to the effect that the Deputy Prime Minister took a special flight to Uxbridge which cost x thousands of dollars. To the rest of Canada that would have looked like a terrible waste of money.

• 1050

I also see situations where ministers on a tight schedule take a regular flight and make two speeches in one day, or they can take a government aircraft and pop around the little airports and make five. So yes, we do not want abuse, but I also understand there is a country to run. There are obligations placed on ministers, particularly high-profile ministers, and there are reasons, as with corporate executives, for them to take airplanes in order to get the job done for the constituency they serve.

Those sorts of things, potentially, are very difficult to explain. I want the system open enough that there is not abuse. I certainly do not think we want, as in days past, people using them regularly to fly their families to and from Ottawa, but I also think in a system... I am concerned that things can get to the point where a minister is going to be justifying whether a trip to Uxbridge was a smart decision or not, and whether he should have even bothered flying to Uxbridge to make a speech. Why not just cancel out, stay in Ottawa, be at the vote and forget these other obligations?

That is a decision for people in politics to make. I think there is also a risk of abuse on the other side. Mr. de Cotret has made an offer for various guidelines and information that we placed on the table. It seems to me that sort of information would be adequate and I will have some difficulty, now and in the future, in recommending anything much further than that.

I come back to what Mr. Tellier was saying. In a number of these things the final determinant is the voter, and as long as the system is open enough to ensure there is not flagrant abuse, it seems to me the offer put forward by Mr. de Cotret is adequate.

Mr. Dye: Just a quick response to Mr. Stevenson's remarks. The Prime Minister's own rules are strict. He

[Translation]

inattendu a été annoncé pour ce soir-là, et nous n'étions pas sûrs d'avoir suffisamment de députés à la Chambre. Donc à 16h., nous ne savions toujours pas si nous allions pouvoir assister au dîner de 18h30.

Il va sans dire que j'ai exercé beaucoup de pressions pour la disponibilité d'un avion du gouvernement pour nous rendre à Oshawa à temps pour le dîner, plutôt que de prendre le vol normal pour Toronto. Les gens qui allaient assister au dîner n'auraient pas compris l'absence de leur député et du vice-premier ministre.

Nous avons fini par prendre le vol régulier et tout s'est bien passé. Mais si nous avions choisi d'utiliser l'avion du gouvernement, on aurait peut-être lu dans les manchettes que le vice-premier ministre avait pris un vol spécial pour se rendre à Uxbridge, à un coût x milliers de dollars. Le reste de la population aurait trouvé que c'était un gaspillage énorme.

Je sais également que les ministres, ayant des horaires très chargés, peuvent faire deux discours dans une journée s'ils prennent des vols ordinaires. Par contre, s'ils utilisent un avion du gouvernement, ils peuvent faire cinq discours dans une journée. Donc on veut éviter des abus, certes, mais je comprends également que les ministres ont du travail à faire. Les ministres, surtout les ministres importants, ont certaines obligations. Comme dans le cas des cadres des sociétés, le recours à des vols spéciaux peut se justifier.

Il est parfois très difficile d'expliquer ce genre de cas. Je veux que le système soit suffisamment ouvert pour qu'il n'y ait pas d'abus. Nous ne voulons pas, comme cela a déjà été le cas, que les ministres se servent de ces avions pour transporter leur famille entre Ottawa et leur circonscription. Cependant, je crois que le régime... je ne veux pas qu'un ministre ait à justifier un voyage à Uxbridge. Je ne veux pas qu'il ait à se demander s'il aurait dû se donner la peine d'aller à Uxbridge pour faire un discours. Il serait peut-être tenté d'annuler sa visite, de rester à Ottawa, participer au vote et laisser tomber ces autres obligations.

C'est une décision que les hommes politiques doivent prendre. Je pense qu'il y a également un danger d'abus de l'autre côté. Monsieur de Cotret a déjà fourni différentes lignes directrices et différents renseignements, que nous avons déjà déposés. Il me semble que ce genre de renseignements seraient suffisants, et j'aurais du mal à recommander que les ministres soient obligés d'en donner plus.

Je reviens à ce que M. Tellier disait. Souvent c'est l'électeur qui décide en fin de compte. Pourvu que le régime soit suffisamment ouvert pour garantir qu'il n'y a pas d'abus flagrant, il me semble que les renseignements offerts par M. de Cotret sont adéquats.

M. Dye: Une réponse rapide aux remarques de M. Stevenson. Les règles du premier ministre sont sévères. Il

[Texte]

requires his ministers to provide reasons—Mr. Tellier can tell us all the details about what the Prime Minister expects. My understanding is that the Prime Minister is strict with his ministers on this point.

With respect to the example you gave, if Mr. Mazankowski were asked to go to a meeting in your constituency as a favour to a Member of Parliament and then returned to Ottawa, my understanding is there would be some question as to whether that is government business as opposed to political business. I think the rules require that he not take a government aircraft for a political speech to the constituents of one party.

It has to be government business and it is up to the minister to make a decision as to how that should be charged. Should it be double the cost of first-class or should it be at full-costed rates? They are not yet full, but perhaps there will be some improvement on that in Mr. de Cotret's statement to Parliament. It is very much a matter of judgment by a minister who is required to follow the Prime Minister's rules.

Mr. Stevenson: This very clearly was not a political event and—

Mr. Dye: The minister has to decide whether it is government business or not.

• 1055

Mr. Stevenson:—hint that that is the case, I very strenuously object to.

The Chairman: I know that was a Chamber of Commerce meeting and regional—

Mr. Stevenson: Some of the leadership of this Chamber of Commerce would also strenuously object, let me assure you.

Mr. Dye: Mr. Chairman, I did not mean Mr. Stevenson's exact case.

Mr. Hovdebo: I recognize that the court decision that dealt with a denial is now before Parliament. It bothers me, Mr. Chairman, that for 25 years Cabinet has overridden an act of Parliament. I think it is time we abandoned the honour system, as most other jurisdictions have done.

My question is to the Auditor General. Does this denial prevent you from discharging your statutory duties of auditing the accounts of Canada?

Mr. Dye: Mr. Chairman, in answer to Mr. Hovdebo, we are able to give our opinion on the overall summary financial statements of Canada. Because this is a small matter, I think we can continue to give you an opinion. But I do think it is a very serious breach of the usual

[Traduction]

exige que ses ministres donnent des raisons—monsieur Tellier vous nous donnez tous les détails concernant les exigences du premier ministre. Je crois savoir que le premier ministre est sévère à cet égard concernant les voyages des ministres.

Quand à l'exemple que vous avez donné, si M. Mazankowski est allé à une réunion dans votre circonscription pour vous rendre service, et ensuite est retourné à Ottawa, je pense qu'il y aurait lieu de savoir s'il s'agissait d'une activité officielle par opposition à une activité politique. Je pense que, d'après les règles, un ministre ne peut pas prendre un avion du gouvernement pour faire un discours politique devant les électeurs d'un seul parti.

Pour utiliser un avion du gouvernement, il faut que les activités soient officielles. Il incombe au ministre de décider comment facturer le voyage. Faut-il imposer le double du tarif première-classe, ou faut-il appliquer le prix de revient complet? On n'applique pas encore le prix de revient complet, mais peut-être M. de Cotret annoncera-t-il des améliorations de ce côté dans sa déclaration au Parlement. Il s'agit d'une question de jugement de la part du ministre, qui est obligé de respecter les règles du premier ministre.

M. Stevenson: Le dîner en question n'était certainement pas une activité politique, et—

M. Dye: C'est au ministre de décider si oui ou non il s'agit d'une activité officielle.

M. Stevenson: . . . croire qu'il en est ainsi, ce à quoi je m'oppose fermement.

Le président: Je sais qu'il s'agissait d'une réunion de la Chambre de commerce et. . .

M. Stevenson: Certains des dirigeants de cette Chambre de commerce protesteraient aussi fermement à cela que moi, je vous l'assure.

M. Dye: Monsieur le président, mon intention n'était pas de prendre pour exemple le cas précis de M. Stevenson.

M. Hovdebo: Je sais que le Parlement est en train d'examiner l'arrêt de la Cour portant justement sur cette question de refus. Ce qui me gêne beaucoup, monsieur le président, c'est que depuis 25 ans le Cabinet passe outre à une loi du Parlement. Je pense qu'il est temps d'abandonner le système de la confiance, comme l'ont déjà fait la plupart des autres juridictions.

Ma question s'adresse au vérificateur général. Ce refus vous empêche-t-il d'opérer, comme la loi vous en charge, la vérification des comptes publics du Canada?

M. Dye: Monsieur le président, je tiens à dire, en réponse à M. Hovdebo, que nous sommes en mesure de nous prononcer sur l'ensemble des comptes publics du Canada. Étant donné qu'il s'agit, en fait, de quelque chose de peu d'importance, je pense pouvoir vous donner une

[Text]

arrangements we have. I am responsible for auditing what I deem to be necessary. I am denied. My bigger concern is not this one, because the reality of this is it is a nit financially, but what is next. This is the second one. What comes next? Eventually you can get to a point where the Cabinet of the day, or perhaps any member of that Cabinet, can, I think, deny accountability and therefore imperil democracy in this country.

Mr. Hovdebo: Mr. Chairman, I think the basis we have to be concerned with here is whether we want to recommend the elimination of the honour system and make it impossible for a Cabinet, as they have done for 25 years, to override at least to some extent an act of Parliament.

Thank you.

The Chairman: I would like to ask Mr. Dye a question. In the case of Mr. Archer, the Auditor General for Ontario, reporting on among other subjects ministerial travel, that was replied to by the Premier. Was that an attest audit or was it a comprehensive audit?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I believe it to be an attest and authorities audit. Mr. Gilmore spoke to the auditor, if that would help you expand that answer, if you wish more.

The Chairman: Before we leave this meeting at 11.10 a.m., I am again going to put the question to both Mr. Tellier and Mr. Dye. Is it an attest audit we are talking about here or is it a comprehensive audit? I still do not think we have a clear reply to that. That was one of the clear guidelines, so give that some thought.

Mr. Wilson: I want to revisit briefly this business of costing. I am having a bit of difficulty wanting to apply the private sector approach to the government operation in trying to understand how there are eight planes, when clearly if you were running a business operation elsewhere you would not have eight planes sitting on the ground when less than one plane is required per day. I have trouble with that. Obviously a commercial airline keeps the equipment in the air. It is on the ground very little. You have to keep the planes up there to make use of them.

The focus on the purpose of this exercise at the end of the day turns into one of cost. Right now what we are talking about really does not matter one iota. The cost of these planes, whether it is ministerial, DND, or anything else is there in the books of Canada. So it is purely a question of how it is allocated, whether you pluck some more out of DND and stick it on to a minister or put it somewhere. That is all we are talking about at the

[Translation]

opinion sur cela. Mais je pense que cela constitue une très sérieuse violation de ce que nous avons convenu. Je suis chargé de vérifier ce qui me semble devoir être vérifié. Or, on me refuse l'accès à certains éléments. Mais ce qui me préoccupe encore plus c'est ce qui pourrait se produire. Nous ne parlons pas, dans le cas présent, de sommes importantes, mais que pourrait-il en être à l'avenir? On pourrait en arriver à ce qu'un jour le Cabinet ou même un membre de ce gouvernement-ci décide simplement qu'il n'a pas de comptes à rendre, ce qui serait grave pour notre démocratie.

M. Hovdebo: Monsieur le président, on devrait peut-être se demander s'il ne conviendrait pas de recommander l'élimination du système de confiance et donc d'interdire au Cabinet de passer outre, dans une certaine mesure, à une loi du parlement comme il le fait depuis 25 ans.

Je vous remercie.

Le président: Permettez-moi de poser à M. Dye une question. Il s'agit de la vérification opérée par M. Archer, le vérificateur général de l'Ontario, qui s'est notamment penché sur la question des voyages effectués par les membres du gouvernement de la province et à laquelle le premier ministre de cette province a réagi. S'agissait-il d'une vérification d'attestation ou d'une vérification intégrée?

M. Dye: Monsieur le président, je pense qu'il s'est agi d'une vérification d'attestation. M. Gilmore s'est entretenu avec le vérificateur, et vous pourriez peut-être vous adresser à lui pour obtenir des précisions supplémentaires.

Le président: Avant que nous levions la séance à 11h10, j'aimerais poser à nouveau la question et à M. Tellier et à M. Dye. S'agit-il d'une vérification d'attestation, ou s'agit-il d'une vérification intégrée? Je ne pense pas avoir reçu de réponse claire sur ce point. Il avait cependant fait l'objet de directives très claires, et cela a son importance.

M. Wilson: J'aimerais revenir rapidement sur la question des coûts. J'éprouve quelque difficulté à appliquer à l'activité gouvernementale les critères en vigueur dans le secteur privé. Comment se fait-il qu'il y ait huit avions alors qu'il est certain qu'une entreprise du secteur privé n'aurait pas huit avions prêts à décoller si un seul est utilisé par jour. Cela me chiffonne un petit peu. Une ligne aérienne veut faire tourner ses avions au maximum, elle ne les garde pas inactifs au sol. Un avion, il faut que ça tourne.

Ce qui compte donc, finalement, c'est la question du coût. Ce dont nous parlons ici n'est en fait guère pertinent. Le coût de ces avions figure dans les comptes publics, qu'il soit imputé au budget du MDN ou de tel ou tel ministère. Il s'agit donc essentiellement d'une question de comptabilité, celle de savoir si on va déduire telle ou telle somme des comptes du MON pour l'attribuer à quelque autre ministre. Pour l'instant, ce n'est que de cela

[Texte]

moment. There is no misstatement in total. It is right there in the Public Accounts; somewhere there is a cost in total. There is no hiding of that. It is all there.

• 1100

Mr. Dye: It is under the total defence budget.

Mr. Wilson: Yes, and it has to be paid for. What I am sort of shifting around to and becoming interested in, Mr. Chairman, is not so much shifting the costs, but can it be reduced? I wonder if there ought not to be some study of ways of perhaps rationalizing the fleet. If we have them, let us use them. If they are being used for other things, that is fine; there is no problem.

The Chairman: Mr. Wilson, I hate to interrupt you in the middle of this. Can you remember where you left off, because before Mr. Bellemare goes—he has to speak in the House—I wonder if I could have a motion to pass this report of ours. Sorry about that.

Mr. Wilson: I so move.

The Chairman: It is moved by Mr. Wilson, seconded by Mr. Hovdebo.

Motion agreed to

The Chairman: Thank you very much. Continue, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Democracy in action. Thank you, Mr. Chairman. I will just try to finish up.

In the interests of the taxpayers in trying to achieve the objectives I think we are all interested in, is it possible to reduce some of these costs? Do we need all these aircraft? It may well be that there is valid military or other reasons for having them. I do not know. But if we are talking about having eight Challengers, for example, to service heads of state, the royal family, emergency situations, do we need them all? The evidence says no, based on the usage figures. Maybe two or three would do. Maybe we could get rid of some of them. I do not know, but I really think, Mr. Chairman, that perhaps that is where the committee's energies might be directed.

As the Auditor General says, it is not a big ticket item, but I think we are at a point where in this country a lot of the small items are real irritants to taxpayers. We cannot ask them to go along with the big ticket stuff if you have some of the small things hanging out there. I think we have to be seen to be effecting economies and reductions everywhere. So I would urge, Mr. Chairman, that we pursue that aspect of this issue. Thank you.

[Traduction]

qu'il s'agit. Il n'y a pas eu d'erreur dans le total. Tout cela se trouve dans les comptes publics. Le coût total y figure et personne ne l'a occulté. Tout est là.

M. Dye: Tout cela est imputé au budget de la défense.

M. Wilson: Oui, mais il faut tout de même régler la note. Mais, monsieur le président, ce qui commence à m'intéresser ce n'est pas tellement la question des coûts mais la manière dont ces coûts pourraient être réduits. Ne pourrait-on pas entreprendre une étude des moyens permettant de rationaliser l'utilisation de ces aéronefs? Puisque nous les avons, utilisons-les. Dans la mesure où ils servent à quelque chose, je ne vois pas vraiment le problème.

Le président: Monsieur Wilson, j'hésite à vous interrompre mais souvenez-vous où vous en étiez resté. Je dis cela car avant que M. Bellemare ne s'en aille—il doit faire un discours à la Chambre—ne pourrions-nous pas mettre aux voix une motion d'adoption de notre rapport? Excusez cette interruption.

M. Wilson: Je fais une proposition dans ce sens.

Le président: M. Wilson a fait une proposition qui est appuyée par M. Hovdebo.

La motion est adoptée

Le président: Je vous remercie. Monsieur Wilson, voulez-vous bien continuer?

M. Wilson: C'est la démocratie même. Monsieur le président, je vous remercie. Il me reste simplement quelques remarques.

Afin d'atteindre les objectifs qui sont à la fois les nôtres et ceux du contribuable, ne serait-il pas possible de réduire un petit peu ces coûts? A-t-on besoin de tous ces avions-là? Peut-être existe-t-il de bonnes raisons, militaires ou autres, de les conserver. Je n'en sais rien. Mais est-il vraiment nécessaire d'avoir ces huit Challengers pour transporter les chefs d'État, les membres de la famille royale, ou répondre à tous les besoins? D'après les chiffres relatifs à leur utilisation, il semblerait que non. Peut-être pourrions-nous nous contenter de deux ou trois de ces avions? Peut-être pourrions-nous en supprimer plusieurs? Je ne sais pas vraiment mais, monsieur le président, je pense que le comité pourrait peut-être se pencher sur cette question.

Comme l'a dit le vérificateur général, il ne s'agit pas vraiment de sommes très importantes, mais je pense qu'à l'heure actuelle un certain nombre de choses qui pourraient, évidemment, paraître sans importance, finissent par indigner les contribuables. On ne peut pas demander au contribuable de consentir des sacrifices s'il a sous les yeux de tels exemples. Il convient je pense de montrer que notre souci d'économie n'épargne rien. C'est pourquoi, monsieur le président, j'aimerais que nous examinions sérieusement la question. Je vous remercie.

[Text]

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. I understand, and just so everybody around the table understands it, our researchers will be in touch with Mr. MacDonald regarding the costing of aircraft. Maybe we should ask Mr. MacDonald if, in view of the report coming up, he deems it possible for the researchers of this committee to get some of the costing of aircraft that Mr. Wilson has asked for.

Mr. MacDonald: Certainly, Mr. Chairman. As I indicated, the nature of the questions that were being asked will form part of our report. But of course I would be pleased to share it with the researchers of the committee.

The Chairman: Thank you very much.

Gentlemen, may I put the question again. This is one thing the steering committee discussed the other morning. I think in order to have a clear understanding between both parties in this debate, meaning you people as witnesses this morning, the committee has to know what they are dealing with here. We have to know whether it was a straight audit, an attest audit, or whether there were other parameters thrown in, because I am sure when we discuss this to get a report back to the House, we are going to have to state whether we as a committee would like to see an attest audit as opposed to a comprehensive audit and so on. I think when we get into a comprehensive audit on this sort of thing, we get into the great realm of politics, and there is usually no end to that.

However, as chairman I would have to say that I do not think this committee would be holding hearings simply on rumours or doubts and so on as to whether any minister is telling the truth. As far as members of Parliament are concerned, on the floor of the House we accept the statements of other members in the House as fact until we know differently. That is a long-standing rule, and it is certainly one that has to be ongoing.

However, the committee is faced with the problem that if you go for a straight attest audit and do not get those receipts, there is always the question hanging out about how you judge this. Mr. Tellier is telling us that, if Mr. Dye had asked for this eight years ago—I believe he is in his ninth year as Auditor General—he would have gotten the same answer that he is getting this morning. So I think the committee has to come to grips with that. What are we going to recommend?

• 1105

Now, in this particular case, Mr. Tellier, what was your understanding? Was it an attest audit or was it not?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I have a couple of points. First, as Mr. Dubois, the Deputy Auditor General, has said, the question was never discussed at some length and

[Translation]

Le président: Monsieur Wilson, merci. Je comprends votre point de vue, et je crois que tous les membres du Comité réunis ici le comprennent. Nos chercheurs vont donc se renseigner auprès de M. MacDonald afin de savoir exactement combien coûte l'entretien de ces avions. Peut-être pourrions-nous demander à MacDonald si, étant donné le rapport qui doit être publié, il pense pouvoir donner aux chercheurs de ce Comité certaines indications touchant le coût d'entretien de ces avions.

M. MacDonald: Bien entendu, monsieur le président. Je rappelle que ces questions-là seront reprises dans le cadre de notre rapport. Je serais, évidemment, heureux de partager ces renseignements-là avec les chercheurs du Comité.

Le président: Je vous remercie.

Messieurs, puis-je reposer la question? Il s'agit de quelque chose que le comité directeur avait examiné l'autre jour. Afin que tout soit clair entre les deux parties à ce débat, c'est-à-dire entre vous, les témoins, il faut que le Comité sache de quoi il retourne vraiment. Nous devons savoir s'il s'agissait d'une vérification ordinaire, d'une vérification d'attestation ou si cette vérification portait sur encore d'autres éléments car, aux fins de notre rapport à la Chambre, nous allons devoir dire si, en tant que comité, nous recommandons que l'on procède à une vérification d'attestation ou à une vérification intégrée. Je pense que lorsqu'on soumet ce genre de question à une vérification intégrée, l'on fait irruption dans le domaine de la politique et l'on n'en finit plus.

Je ne pense pas que notre comité baserait ses travaux sur de simples rumeurs ou des bruits qui courent quant à la véracité de telle ou telle déclaration ministérielle. Au sein de la Chambre, nous prêtons foi aux affirmations de nos collègues jusqu'à preuve contraire. Cette règle est en vigueur depuis longtemps et je pense qu'il convient de s'y conformer.

Mais le comité est bien forcé de résoudre le problème qui se pose à lui car si l'on demande une simple vérification d'attestation et qu'on ne parvient pas à obtenir les pièces justificatives voulues, le doute continuera à planer. D'après M. Tellier, si M. Dye avait demandé cela il y a huit ans—et je crois que M. Dye en est à sa neuvième année en tant que vérificateur général—il aurait reçu exactement la même réponse que celle qu'il a eue ce matin. Il faut bien que le Comité en prenne son parti. Mais quelle forme va prendre notre recommandation?

Monsieur Tellier, pourriez-vous nous dire votre opinion sur ce point? S'agissait-il d'une vérification d'attestation ou non?

M. Tellier: Monsieur le président, j'aimerais répondre sur plusieurs points. D'abord, comme l'a déclaré M. Dubois, le sous-vérificateur général, la question n'avait, en

[Texte]

therefore there was a fair amount of uncertainty in terms of what kind of audit this would be.

Second, there is no doubt in my mind—and I am sure that you would agree with this, Mr. Chairman—that the Auditor General has the powers, according to his interpretation of the act, to do more than an attest audit.

Third, as you just said yourself, a year and a half from now, unfortunately, our friend Ken Dye will no longer be the Auditor General. Therefore, Ken Dye today could assure you and members of this committee that what he is talking about is an attest audit and his successor could very well, 18 months from now, have a different point of view. He could decide, no, it is not an attest audit, it is a comprehensive audit. Then the point raised by Mr. Stevenson is dead on. Why was the minister in this town? For what purpose? Whom did he meet? These questions should be dealt with in terms of public accountability, i.e., answering to the House of Commons.

This is my last point, Mr. Chairman. Mr. Dubois said a few minutes ago that before they started an audit they do not know exactly what direction that audit will take. So it confirms the uncertainty of going down that road. Again I repeat, the government has nothing to conceal or to hide on these subject-matters; it is just a question of making sure that the fundamental principle of our system of government—i.e., accountability to the House of the Commons and to the public—is maintained.

The Chairman: Mr. Tellier, the good Lord willing, I can assure you that in a year and a half I intend to be sitting here and the other members intend to be sitting around this table, unless some catastrophe intervenes. That is why it is very important that we get this point very clear.

Now, we are also fully aware that there are certain guidelines that go along to cover what is in fact an attest audit. It is brought in by the profession itself. There are also very definite guidelines as to what constitutes a comprehensive audit. So I think that, in order to clarify this point in our report to the House, it is going to be necessary for us to lay this out on rather specific lines, if we want to get anywhere with it. This is why I have tried to insist this morning that we try to get it clear in our minds whether this was an attest audit that was required. Or, were there other certain guidelines thrown in that went over the line into a sort of comprehensive audit? I will put that question to Mr. Dye.

Mr. Dye: This is this Auditor General's attempted audit. The government of this day has denied me access and I view that as a very serious matter. I think our approach to this one is clearly rooted in the Auditor General Act, in paragraphs 7.(2)(a), (b) and (c), where I am required to make examinations to determine whether the accounts have been faithfully or properly maintained

[Traduction]

vérité, jamais vraiment été débattue et donc une certaine incertitude demeurerait quant au type de vérification en cause.

Deuxièmement, il ne fait pour moi aucun doute—et je suis persuadé, Monsieur le président, que vous en conviendrez avec moi—que le vérificateur a le pouvoir, d'après la manière dont il interprète la loi, de procéder à autre chose qu'à de simples vérifications d'attestation.

Troisièmement, et comme vous l'avez dit vous-même, dans un an et demi, notre ami Ken Dye ne sera malheureusement plus vérificateur général. M. Dye pourrait donc affirmer aujourd'hui qu'il s'agit d'une vérification d'attestation mais, dans 18 mois, son successeur pourrait très bien soutenir un point de vue différent. Il pourrait décider qu'il ne s'agit pas d'une vérification d'attestation mais d'une vérification approfondie. C'est dire que la question soulevée par M. Stevenson est tout à fait à propos. Quelle est la raison de ce voyage ministériel? Quel était son objet? Qui a-t-il rencontré? Il est clair que ces questions sont pertinentes et qu'elles ont leur place dans une enceinte politique c'est-à-dire à la Chambre des communes.

Et voici, Monsieur le président, ma dernière remarque. Il y a quelques instants, M. Dubois a dit qu'au début d'une vérification, les gens de son service ne savaient pas toujours exactement où cette vérification les mènerait. Cela confirme bien les incertitudes de cette procédure. Je répète que le gouvernement n'a rien à cacher sur ce point; il s'agit simplement d'assurer la sauvegarde du principe de base de notre système c'est-à-dire que le gouvernement est responsable devant la Chambre des communes et devant l'opinion publique.

Le président: Monsieur Tellier, je peux vous dire que si le Bon Dieu me prête vie je serais encore ici dans un an et demi et que les membres du Comité ont également l'intention d'être ici si rien ne s'y oppose. C'est pourquoi je pense qu'il faudrait éclaircir cette question.

Nous savons que les vérifications d'attestation sont soumises à certaines directives formulées par la profession même. On connaît très bien les démarches de la vérification approfondie. Ainsi, afin que nous puissions éclaircir ce point dans le cadre de notre rapport à la Chambre, nous allons devoir exposer tout cela d'une manière assez précise si nous ne voulons pas sombrer dans le flou total. C'est pourquoi, ce matin, j'ai voulu insister pour que nous sachions si c'est d'une vérification d'attestation qu'il s'agissait. Ou la vérification en cause comprenait-elle d'autres éléments susceptibles de la transformer en vérification approfondie? Je vais poser cette question à M. Dye.

M. Dye: Il s'agit de la vérification qu'a essayé d'effectuer le vérificateur général. Le gouvernement en place m'a refusé l'accès aux documents que je lui réclamais et cela me paraît très grave. Notre approche était clairement fondée sur la Loi sur le vérificateur général et, plus précisément, sur les alinéas 7.(2)(a), (b) et (c) selon lesquels je dois m'assurer que les comptes sont

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

[Text]

or public money has not been accounted for or paid, where so required by law, into the Consolidated Revenue Fund. I have to report where essential records have not been maintained or the rules and procedures applied have been insufficient to safeguard and control public property. I have to secure an effective check on the assessment, collection, and proper allocation of revenue, and to assure that expenditures have been made only as authorized.

tenus d'une manière fidèle et régulière, que les deniers publics ont fait l'objet d'un compte rendu complet ou ont été versés au Trésor. Je dois signaler les cas où les registres essentiels n'ont pas été tenus, où les règles et procédures appliquées ont été insuffisantes pour assurer un contrôle efficace des cotisations, des recouvrements ou de la répartition régulière des revenus. Je dois en outre assurer que les dépenses effectuées ont été au préalable autorisées.

• 1110

My further authority is in paragraph 7.(2)(c) of the Auditor General Act, which says that I have to determine whether "money has been expended other than for purposes for which it was appropriated by Parliament". I think this is the foundation of this attest audit, which has a compliance dimension to it. Specifically we asked the PCO to assist us, as stated in paragraph 6.5 of my report last year:

Je me fonde également sur l'alinéa 7.(2)c) de la Loi sur le vérificateur général, selon lequel je dois chercher à savoir si certaines sommes d'argent ont été dépensées à d'autres fins qu'à celles auxquelles le Parlement les avait affectées. Voilà, je pense, les bases de la vérification de l'attestation qui, d'après moi, comportent un certain élément de contrainte. Nous avons demandé au BCP de nous aider à vérifier, comme nous l'indiquions au paragraphe 6.5 du rapport de l'année dernière:

... so that we might determine the adequacy of systems for financial control and reporting on ministerial office travel; the adequacy of controls over the use of administrative flight services (AFS or VIP) Fleet by ministers and staff, cost recovery by the (Department of National Defence) and the reliability and completeness of information on the operating and overhead costs of the Fleet; and the completeness of information on the costs of ministerial travel provided in the Public Accounts of Canada.

... la pertinence des systèmes de contrôle financier et de compte rendu sur les déplacements des membres des cabinets des ministres; la pertinence des contrôles s'appliquant à l'utilisation, par les ministres et leur personnel, du service des vols d'affaires (le transport aérien réservé aux personnalités officielles), le recouvrement des coûts par le ministère de la Défense nationale et la fiabilité et l'exactitude de l'information sur les frais d'exploitation et les frais généraux de la flotte d'avion réservée aux personnalités officielles.

I believe I am squarely rooted in my act. I am dealing with an attest audit with a compliance dimension.

Je pense que tout cela relève clairement des fonctions qui m'incombent en vertu de la Loi. Il s'agit donc d'une vérification d'attestation comportant un certain élément de contrainte.

Mr. Hovdebo: Chapter 6 of your report is based on paragraph 7.(1)(b), is it not?

M. Hovdebo: Le chapitre 6 de votre rapport est bien fondé sur l'alinéa 7.(1)(b)?

Mr. Dye: Because the audit is not done, we are in paragraph 7.(1)(b), which talks about whether or not we are able to carry out the work of our office and receive all the information and explanations we require. We report to Parliament that we have not received all the explanations.

M. Dye: Étant donné que la vérification n'a pas pu avoir lieu, nous nous trouvons dans la situation prévue à l'alinéa 7.(1)(b), touchant justement les situations où nous ne sommes pas en mesure d'exercer les fonctions qui nous sont confiées et d'obtenir tous les renseignements et éclaircissements réclamés. Nous disons donc au Parlement que nous n'avons pas reçu tous les éclaircissements réclamés.

Mr. Hovdebo: Chapter 6 is based on—

M. Hovdebo: Le chapitre 6 est fondé sur. . .

Mr. Dye: You will also find another reference in the front of the annual report about getting all the information we require.

M. Dye: Vous trouverez également, au début du rapport annuel, certains commentaires dans le même sens.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I think your question is very relevant and really goes to the bottom of this issue. The Auditor General has read from a section of the act, which says he can audit on whether "money has been expended other than for purposes for which it was appropriated by Parliament" and whether money has been expended without due record with regard to economy or efficiency.

M. Tellier: Monsieur le président, votre question est tout à fait pertinente et touche au coeur de l'affaire. Le vérificateur général a cité un article de la Loi le chargeant de relever les cas où des sommes d'argent ont été dépensées à d'autres fins que celles auxquelles le Parlement les avait affectées et de signaler les cas où les données publiques ont été dépensées sans tenir suffisamment compte des notions d'économie et d'efficacité.

[Texte]

Mr. Dye: Chairman, I did not read that. Paragraph 7.(2)(d); I said (a), (b) and (c).

Mr. Tellier: Mr. Chairman, this is why I think Mr. Hovdebo's question is very relevant. This Auditor General may decide to put the emphasis on this paragraph of section 7 as opposed to that paragraph. What guarantee is there that Mr. Dye's successor is not going to put the emphasis on another paragraph?

This is the fundamental point raised by Mr. Stevenson: Do we have a system of government where, when the Minister of Agriculture travels to Winnipeg, he has to justify to the Auditor General of Canada whom he has met, for what purpose and whether these meetings have been useful? That is the fundamental principle at stake, I suggest.

Mr. Dye: Chairman, I am looking for help from your committee to allow me to do my job to help you. I need help to do my audit under paragraphs 7.(2)(a),(b) and (c). Let some other Auditor General deal with paragraph (d). I am here now trying to do my job.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. We have heard your representations. Your committee will be deciding this, using the powers listed in the Auditor General Act as our guide because it involves Parliament directly. I believe someone said earlier in this meeting that the Auditor General reports to Parliament through this committee. That is a rather elevated position because the Auditor General really reports to Parliament through Mr. Speaker and we handle the problems.

Thank you very much, gentlemen, for coming out. We appreciate your presence. I am sure we will get something out of the evidence this morning to guide the committee.

This meeting is adjourned to the call of the Chair.

[Traduction]

M. Dye: Monsieur le président, ce n'est pas cette disposition-là que j'ai citée. Je n'ai pas cité l'alinéa 7.(2)d), mais bien les alinéas a), b) et c).

M. Tellier: Monsieur le président, c'est pour cela que la question de M. Hovdebo me paraît pertinente. Le vérificateur général actuel peut décider, peut se fonder sur cet alinéa de l'article 7 plutôt que sur cet autre alinéa, mais rien ne nous assure que son successeur entendra se fonder sur le même alinéa.

Voilà, c'est tout le sens de la question posée par M. Stevenson: Notre système de gouvernement oblige-t-il le ministre de l'Agriculture à dire au vérificateur général du Canada qui il a rencontré, lors d'un déplacement à Winnipeg, quel était l'objet de ce déplacement et quelle était l'utilité des réunions qu'il a eues? D'après moi, c'est là toute la question.

M. Dye: Monsieur le président, je demanderais à votre Comité de m'aider à accomplir ma mission qui est de vous aider. J'ai besoin de votre aide pour pouvoir opérer les vérifications aux alinéas 7.(2)a), b) et c). Laissons à un autre vérificateur général le soin d'invoquer l'alinéa d). J'ai ici une tâche concrète à remplir.

Le président: Messieurs, je vous remercie. Nous avons écouté ce que vous aviez à nous dire et le Comité prendra sa décision concernant les pouvoirs qui vous sont conférés par la Loi sur le vérificateur général, puisque tout cela touche directement aux prérogatives du Parlement. Tout à l'heure, quelqu'un a dit, je pense, que le vérificateur général rend compte au Parlement par l'intermédiaire du Comité. Cela allait un petit peu au-delà de ce que prévoient les textes, étant donné que le vérificateur général rend compte au Parlement par l'intermédiaire du Président de la Chambre. Il est vrai que c'est au Comité qu'il appartient de régler les problèmes qui surviennent.

Messieurs, je vous remercie beaucoup de votre intervention. Je suis sûr que le Comité pourra y puiser de quoi le guider dans ses délibérations.

La séance est levée.



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Office of the Auditor General:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada;
Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General.

From the Privy Council Office:

Paul Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary
to the Cabinet.

From Treasury Board of Canada:

J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada.

TÉMOINS

Du Bureau du Vérificateur général:

Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada;
Raymond Dubois, sous-vérificateur général.

Du Conseil privé:

Paul Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du
Cabinet.

Du Conseil du trésor:

J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

Minutes of Proceedings and Evidence on the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Public Accounts

Comptes publics

RESPECTING:

CONCERNANT:

Chapter 19 of the Auditor General's Report for the fiscal year ended 31 March 1988—Special Audits, Suspected Fraud Reporting Procedures—Paragraphs 19.3 to 19.24, with regard to the "hot-line" proposal

Chapitre 19 du Rapport annuel du Vérificateur général du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988—Vérifications spéciales, Procédure de déclaration des actes présumés de fraude, paragraphes 19.3 à 19.24, par rapport à une ligne téléphonique ouverte

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

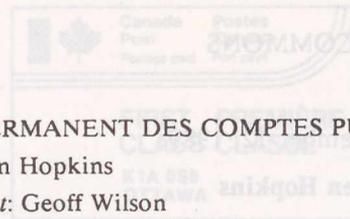
(Voir à l'endos)

Kenneth M. Dyk
John W. Gray
The witnesses
At 11:00 o'clock a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Kenneth M. Dyk
John W. Gray
Les témoins
À 11 h 00, le Comité s'est ajourné jusqu'à la convocation de la prochaine séance.

Nancy Powell
Clerk

Geoffrey de Rouet
Paula Russell



STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
 Gilbert Chartrand
 Jean-Guy Guilbault
 Sid Parker
 Jean-Marc Robitaille
 Bob Speller
 Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
 Gilbert Chartrand
 Jean-Guy Guilbault
 Sid Parker
 Jean-Marc Robitaille
 Bob Speller
 Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella
 Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité
 Nino Travella

TÉMOINS

(Voir à l'enclos)

WITNESSES

From the Office of the Auditor General:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada;
 Raymond M. Dubois, Deputy Auditor General.

From the Privy Council Office:

Paul Tellier, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet.

From Treasury Board of Canada:

J.A. MacDonald, Comptroller General of Canada.

WITNESSES

(see back cover)

TÉMOINS

Du Bureau du Vérificateur général:

Kenneth M. Dye, vérificateur général du Canada;
 Raymond Dubois, sous-vérificateur général.

Du Conseil privé:

Paul Tellier, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet.

Du Comité du trésor:

J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 12, 1989
(26)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:32 o'clock a.m. this day in room 112-N, Centre Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, and Geoff Wilson.

Acting Members present: Mark Harb for Bob Speller, Stan Hovdebo for Sid Parker;

In attendance: From the Library of Parliament: Eric Adams and Tom Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Auditor General: Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada; Alan Gilmore, Principal, Audit Operations and Richard Fadden, Principal—Legal Advisor. *From the Office of the Information and Privacy Commissioners of Canada:* John Grace, Privacy Commissioner; Gerard van Berkel, General Counsel. *From Treasury Board of Canada:* J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

The Committee resumed consideration of Chapter 19 of the Auditor General's Annual Report for the fiscal year ended March 31, 1988—Special Audits, Suspected Fraud Reporting Procedures—Paragraphs 19.3 to 19.24, with regard to the «hot-line» proposal.

Kenneth M. Dye made a statement.

John W. Grace made a statement.

The witnesses answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Russell
Committee Clerk

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 12 DÉCEMBRE 1989
(26)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à 9 h 32, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Jean-Guy Guilbault, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Mark Harb remplace Bob Speller; Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Eric Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, vérificateur général; Allan Gilmore, directeur principal, Opérations de vérification; Richard Fadden, directeur principal-conseiller juridique. *Du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée:* John Grace, commissaire; Gérard van Berkel, avocat général. *Du Conseil du Trésor:* J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

Le Comité poursuit l'examen du chapitre 19 du rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1988—Vérifications spéciales, Procédure de déclaration des actes présumés de fraude, paragraphes 19.3 à 19.24, en fonction du projet de ligne ouverte.

Kenneth M. Dye fait un exposé.

John W. Grace fait un exposé.

Les témoins répondent aux questions.

À 11 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de comité
Patricia Russell

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, December 12, 1989

• 0930

The Chairman: I see a quorum. We will call the meeting to order.

This morning we are meeting for the purposes of studying chapter 19 of the Auditor General's Annual Report for the fiscal year ended March 31, 1988—Special Audits, Suspected Fraud Reporting Procedures—paragraphs 19.3 to 19.24 with regard to the hotline proposal.

I would like to say before we start that we have two presentations this morning, one from the Auditor General and one from Mr. Grace. Mr. MacDonald has indicated that he does not have a presentation. For the benefit of the committee, questions relating to the Public Service per se, from an administration point of view, should be directed to Mr. MacDonald, but others may wish to comment on those as well. We will try to have a spread and I say to any of the witnesses, if they want to comment on any of the statements made by one of the other witnesses, please so indicate to me and we will make sure you are heard.

I have to do some work on a bill that is coming before the House first thing this morning at 11 so this meeting will indeed cease at 11 a.m., and we will have to decide then whether we are going to have further hearings on this particular item or not.

This morning I would like to welcome before our committee the Auditor General of Canada, Kenneth Dye; the Privacy Commissioner for Canada, Mr. John W. Grace, and Mr. J. A. MacDonald, Comptroller General of Canada. Gentlemen, if you have any other people here this morning that each one of you would like to introduce, I will give you an opportunity to do so now.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Mr. Chairman, I would like to introduce to your committee Alan Gilmore. I think your committee has met Alan before. He is the principal responsible for the chapter you have referenced and is indeed very knowledgeable about our proposal for the hotline.

Mr. John Grace (Privacy Commissioner of Canada): Mr. Chairman, I would like to introduce my Executive Director, Alan Leadbeater, and my general counsel, Gerry van Berkel.

Mr. J.A. MacDonald (Comptroller General of Canada): I am all alone, Mr. Chairman.

The Chairman: I will call upon Mr. Dye to open the meeting with his statement.

Mr. Dye: Mr. Chairman, my statement today is more in the line of a presentation in order to explain what we have been talking about, so I do welcome the opportunity

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 12 décembre 1989

Le président: Je vois qu'il y a quorum. Je déclare la séance ouverte.

Nous nous réunissons ce matin afin d'étudier le chapitre 19 du rapport annuel du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988—Vérifications spéciales, Procédure de déclaration des actes présumés de fraude—paragraphes 19.3 à 19.24, concernant le projet de ligne téléphonique ouverte.

Avant de commencer, je voudrais préciser que nous entendrons ce matin deux exposés, l'un du vérificateur général et l'autre de M. Grace. M. MacDonald a fait savoir qu'il ne ferait pas d'exposé. Je signale aux membres du Comité que les questions portant sur la fonction publique même, du point de vue administratif, devraient être posées à M. MacDonald, mais que les autres témoins peuvent également y répondre. Nous allons essayer de répartir les interventions et je précise à tous les témoins que s'ils veulent intervenir au sujet des interventions des autres témoins, ils n'ont qu'à me le faire savoir et je leur accorderai la parole.

J'ai du travail à faire au sujet d'un projet de loi dont la Chambre sera saisie ce matin dès le début de la séance à 11h; notre réunion prendra donc fin à 11h et il nous faudra alors décider si nous voulons tenir d'autres audiences sur cette question.

Nous accueillons donc ce matin devant le Comité le Vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye; le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, M. John W. Grace, et le Contrôleur général du Canada, M. J.A. MacDonald. Messieurs, si l'un ou l'autre a des collaborateurs à nous présenter, je vous donne maintenant l'occasion de le faire.

M. Kenneth M. Dye (Vérificateur général du Canada): Monsieur le président, je voudrais vous présenter M. Alan Gilmore. Je pense que les membres de votre Comité ont déjà rencontré Alan. Il est le principal responsable du chapitre que vous avez mentionné et il est parfaitement au courant de notre projet de ligne téléphonique.

M. John Grace (Commissaire à la protection de la vie privée du Canada): Monsieur le président, je vous présente mon directeur exécutif, Alan Leadbeater, et mon directeur du Contentieux, Gerry van Berkel.

M. J.A. MacDonald (Contrôleur général du Canada): Je suis tout seul, monsieur le président.

Le président: Je donne maintenant la parole à M. Dye qui va faire une déclaration préliminaire.

M. Dye: Monsieur le président, ma déclaration d'aujourd'hui est plutôt un exposé visant à expliquer notre projet. Je me réjouis d'avoir la possibilité de

[Texte]

to discuss the basic issues which the proposal for a hotline is intended to address. I believe you have my text in front of you, if you wish to follow along. There are some slight changes as I have edited it, but they are insignificant.

To date most of the attention has been focused on the technical feasibility and the legality of the hotline. This focus has diverted attention from the matters that the hotline was intended to address. They include: enhanced control over public funds; concerns about the extent of fraud against the government; the adequacy of the government's fraud-reporting procedures; the adequacy of protection afforded to whistle-blowers; the adequacy of protection afforded to those against whom allegations have been made; and the ability of my office to detect fraud, waste and poor management. These issues are complex and there are no easy answers. The hotline is one solution to these problems; not an ideal solution but certainly it is feasible and legal.

• 0935

I would like to deal with the above issues so as to provide a context for a careful review of the hotline idea. The first principle that needs to be clear is that the government bears the primary responsibility for preventing and detecting waste, mismanagement and fraud in government; not my office. In 1983 Parliament's amendments to the Financial Administration Act placed an obligation on the government to prescribe actions to be taken in respect of losses of public money or property, including fraud, however caused. Public servants who have knowledge of a fraud or a violation of the FAA or its regulations are required to report it in writing to any superior. Failure to report is an indictable offence with a possible penalty of a fine of \$5,000 and a prison term of five years.

We audited the government's fraud-reporting practices in 1984. We reported serious deficiencies. We reported these to the President of the Treasury Board. What were those deficiencies? We found, for example, that procedures were inadequate to ensure that ministers, their deputies, the RCMP, the Attorney General and Parliament received reliable reports on fraud against the government. Reports of suspected illegal activity were not always being investigated in an independent, co-ordinated and timely manner. The FAA penalties for failing to report were not balanced by protection from reprisal for whistle-blowers.

[Traduction]

discuter des principales questions à l'origine de la proposition d'une ligne téléphonique spéciale. Je crois qu'on vous a remis le texte de mon exposé. J'y ai apporté quelques modifications, mais elles sont négligeables.

Jusqu'à maintenant, il a surtout été question de la possibilité, sur les plans technique et juridique, de créer cette ligne. Ce débat a détourné l'attention des sujets mêmes qui motivent la proposition d'une ligne téléphonique. Ces sujets comprennent: un meilleur contrôle sur les deniers publics et les préoccupations que suscite l'ampleur des actes de fraude commis au détriment de l'État; le caractère approprié des moyens dont dispose l'État pour que soient dénoncées les fraudes; le caractère approprié de la protection des dénonciateurs de fraudes; le caractère approprié de la protection des accusés et, enfin, la capacité de mon Bureau de déceler les cas de fraude, de gaspillage et de mauvaise gestion. Ces questions sont complexes et n'appellent pas de réponses simples. La ligne téléphonique proposée est l'une des solutions à ces problèmes; une solution qui, à défaut d'être parfaite, est sans contredit applicable et légale.

Je voudrais traiter des questions précédemment mentionnées afin de définir le contexte pour permettre un examen approfondi de ce concept. Il doit d'abord être clair qu'il incombe d'abord et avant tout au gouvernement—et non à mon Bureau—de prévenir et de déceler les cas de gaspillage, de mauvaise gestion et de fraude dans l'administration fédérale. Les modifications apportées en 1983 par le Parlement à la Loi sur l'administration financière (maintenant appelée la Loi sur la gestion des finances publiques) ont mis le gouvernement dans l'obligation de prescrire des mesures à prendre en rapport avec des pertes de deniers et de biens publics subies, y compris les actes de fraude, quelle qu'en soit la cause. Les fonctionnaires qui ont connaissance d'un acte de fraude ou d'une infraction à la Loi sur la gestion des finances publiques ou au règlement y afférent sont tenus d'en informer par écrit tout agent supérieur, à défaut de quoi ils se rendent coupables d'un acte criminel et sont passibles d'une amende de 5,000\$ et d'une peine d'emprisonnement de cinq ans.

En 1984, nous avons vérifié les mécanismes de divulgation des actes de fraude dans la Fonction publique. Nous avons constaté de graves lacunes que nous avons signalées au président du Conseil du Trésor. De quelles lacunes s'agissait-il? Et bien, pour vous donner des exemples, nous avons constaté que les mécanismes en place n'étaient pas suffisants pour garantir que les ministres et les sous-ministres, la GRC, le procureur général et le Parlement reçoivent des rapports fiables sur les actes commis au détriment de l'État. Qu'à la suite de rapports présumés de fraudes, une enquête indépendante et coordonnée n'était pas toujours entreprise dans un court délai. Que les peines prévues dans la LGFP en cas de défaut de signaler les actes de fraude n'étaient pas contrebalancées par une protection contre une représaille vis-à-vis des personnes qui dénoncent ces actes.

[Text]

In 1987 the Treasury Board issued policies on fraud reporting. In 1988 we audited how departments implemented the policy. We found serious gaps in how departments had implemented the policies. For example, cases were not always being referred to the RCMP. Departments continued to express concerns that individuals would be reluctant to report for fear of reprisal. We recommended that the Treasury Board address these problems immediately.

The results of that audit bring me to an important question: is there a problem of fraud against the Canadian government? The 1988-89 public accounts reported significant amounts of fraud involving tax, customs and excise, and UIC programs. Otherwise, the amounts reported are small. Only minor amounts are reported by such major spending and contracting departments as defence, public works, supply and services, and transport. Do you believe these statistics are credible?

In 1986 and 1987, DSS issued some \$8.8 billion in contracts for goods and services. Our 1986-87 audit of DSS found that the extent to which these contracts were audited was deficient and did not provide adequate protection to the government. By comparison, government contract auditing coverage in the United States is much more extensive.

The absence of reports of significant frauds in the Canadian government raises another question. Is it the case that fewer frauds are detected and reported in Canada, or is there actually a lower level of malfeasance in the Canadian government in comparison with that in the U.S. where major frauds are frequently reported? No one seems to know the answer to that question.

The public accounts contains many reports of relatively minor offences; for example, fraudulent use of government telephone systems involving a loss of \$1,196. Are only lower-level employee indiscretions being found and reported?

A recent report of the Canadian Institute of Chartered Accountants, known as the Macdonald commission report, indicated that one of the areas of most concern for auditors is fraud by management, since management is usually in a position to override internal controls against fraud. In such cases the commission concluded that the auditor along with the board of directors is the first line of defence. However, in cases where directors participate in fraud, the auditor may well be the sole line of defence.

At this time I do not have the answers to these questions, nor does the government. One of the objectives

[Translation]

En 1987, le Conseil du Trésor a publié une politique sur la fraude. En 1988, nous avons vérifié comment les ministères appliquaient cette politique. Nous avons constaté de sérieuses failles. Par exemple, les cas n'étaient pas toujours soumis à la GRC. Les ministères craignaient que les personnes hésitent à dénoncer quelqu'un de peur d'être victimes de représailles. Nous avons recommandé au Conseil du Trésor de s'attaquer sur-le-champ à ces problèmes.

Les résultats de la vérification m'amènent à une question importante: Existe-t-il un problème de fraude au détriment de l'État? Les Comptes publics de 1988-1989 font état de fraudes considérables envers l'impôt, les douanes et l'accise ainsi que l'assurance-chômage. Dans les autres domaines, les montants sont peu élevés. Les ministères qui font de fortes dépenses ou passent des contrats onéreux, notamment les ministères de la Défense nationale, des Travaux publics, des Approvisionnements et Services et des Transports, ne signalent que des sommes minimes. Ces statistiques vous paraissent-elles plausibles?

En 1986 et 1987, Approvisionnements et Services a passé des marchés d'achat de biens et de services d'une valeur totale de quelque 8,8 milliards de dollars. La vérification du ministère des Approvisionnements et Services que nous avons effectuée en 1986-1987 a révélé que la vérification des marchés laissait à désirer et ne permettait pas une protection suffisante de l'État. Par comparaison, l'étendue des vérifications des marchés aux États-Unis est beaucoup plus grande.

L'absence de rapports sur des fraudes considérables dans la fonction publique du Canada soulève une autre question. Faut-il en conclure que moins de fraudes sont décelées et signalées au Canada, ou bien y a-t-il moins de méfaits dans la fonction publique du Canada que dans celle des États-Unis, où des actes de fraude graves sont fréquemment signalés? Personne ne semble avoir réponse à cette question.

Les Comptes publics exposent un grand nombre d'infractions relativement peu graves, par exemple, l'utilisation frauduleuse du système téléphonique de la fonction publique, entraînant une perte de 1,196\$. Serait-ce que seules les fautes commises par les employés de niveau inférieur sont découvertes et signalées?

Comme l'indique un rapport récent de l'Institut canadien des comptables agréés, que l'on appelle le rapport de la Commission Macdonald, l'un des domaines qui préoccupe le plus les vérificateurs est celui des actes de fraude qui pourraient être commis par la direction, puisqu'elle est habituellement en mesure de passer outre aux contrôles internes qui visent à empêcher la fraude. La Commission conclut que, dans ces cas, les vérificateurs et les administrateurs sont les premiers à pouvoir contrer ce problème. Toutefois, advenant que les administrateurs soient eux-mêmes mêlés aux actes de fraude, le vérificateur demeure le seul gardien.

À l'heure actuelle, ni moi ni le gouvernement ne possédons les réponses à ces questions. L'un des buts de la

[Texte]

of the hotline is to provide a more effective line of defence against fraud and to provide information to answer the question of extent of fraud against the government. This is an important question and it needs to be discussed.

• 0940

What should be the role of my office in this area? I have carefully reviewed my mandate with legal counsel and I believe that my office has the authority to make examinations and to receive information related to waste, mismanagement and fraud.

In the case of fraud, cases with sufficient evidence are transferred to the RCMP for criminal investigation. However, it is well known that audits have inherent limitations when it comes to the detection of fraud. Normal audit procedures are not particularly good at detecting fraud involving careful concealment and collusion by management or by management and third parties. Most frauds are in general not discovered by audits, but rather by tips or by accident. We receive many brown envelopes, as do the Treasury Board and Members of Parliament. Many of these are not worthy of examination; however, a few are useful to the detection of waste, mismanagement and fraud. Most are anonymous. Thus an unofficial low-tech hotline system already exists and although it may not be officially sanctioned in legislation, it has almost become a Canadian tradition.

I am not sure why we accept and sometimes laud this practice and yet become concerned when a proposal is made that would facilitate the same practice and render information provided subject to strict reliability assessment under audit standards of evidence. The hotline would allow for more effective detection of fraud, waste and mismanagement.

I would like to deal with the tattle-tale criticism of the hotline. Disparaging the tattle-taler is something we all appear to learn in our earliest days in the schoolyard. I find it a little surprising that the criticism comes from someone whose former occupation was one where protecting confidential sources is the norm and where members of that profession defend to the hilt any attempt to force them to identify such sources.

Would the Privacy Commissioner argue that reporters should disclose the names of their confidential sources to allow those affected the right to confront their accusers? I suspect not, because the principle of protecting sources recognizes that a higher public good exists. More to the point, good public administration and law enforcement in a democracy depend in large measure on the principle of assistance and co-operation from the public. This ethic

[Traduction]

ligne téléphonique spéciale est de fournir un moyen de défense plus efficace contre la fraude et de fournir de l'information sur l'étendue des fraudes commises au préjudice de l'État. Voilà une importante dont il faut discuter.

Quel rôle devrait jouer mon Bureau dans ce domaine? J'ai étudié soigneusement mon mandat avec mes conseillers juridiques et j'estime que mon Bureau a le droit d'effectuer des examens et de recevoir de l'information sur le gaspillage, la mauvaise gestion et la fraude.

En ce qui concerne la fraude, la GRC est saisie, aux fins d'enquête, des cas étayés de preuves suffisantes. Toutefois, en matière de détection de la fraude, il est bien connu que les vérifications ont des limites inhérentes. Les procédés habituels de vérification ne permettent pas très bien de déceler les fraudes bien dissimulées ou auxquelles participe la direction ou la direction et des tiers. En général, la plupart des fraudes ne sont pas découvertes au moment de vérifications, mais plutôt par hasard ou à la suite de dénonciations. Nous recevons beaucoup «d'enveloppes brunes», tout comme le Conseil du Trésor et les députés. Une grande partie de l'information ainsi reçue ne justifie pas qu'un examen soit entrepris. Par contre, certains renseignements se révèlent utiles pour déceler le gaspillage, la mauvaise gestion et la fraude. La plupart de ces communications sont anonymes. Ainsi, il existe déjà un système de dénonciation officieux et bien qu'il ne soit pas sanctionné par une loi particulière, il fait presque partie des traditions du Canada.

Je ne suis pas certain de comprendre pourquoi nous acceptons, voire louangeons cette pratique, mais devenons inquiets lorsqu'on propose un moyen d'en faciliter l'application et de soumettre l'information reçue à une évaluation rigoureuse de sa fiabilité, conformément aux normes de la preuve en vérification. J'estime que la ligne téléphonique proposée faciliterait la détection des fraudes, du gaspillage et de la mauvaise gestion.

Je voudrais maintenant répondre aux critiques qui condamnent les «racontars». Il semble que nous apprenons tous dès la tendre enfance, à la petite école, à dénigrer les «commères». Je trouve toutefois quelque peu paradoxal que cette critique soit formulée par une personne qui travaillait auparavant dans un domaine où l'on fait grand cas des indicateurs qui ne veulent pas être identifiés et où l'on résiste obstinément à toute tentative visant à forcer les gens à révéler leurs sources d'information.

Le Commissaire à la protection de la vie privée soutiendrait-il que les journalistes devraient divulguer l'identité de leurs sources confidentielles afin de permettre aux accusés de confronter leurs accusateurs? Je soupçonne que non, parce que le principe de la protection des sources est fondé sur le postulat qu'il existe un bien public supérieur. Il y a un autre argument qui nous touche de plus près. Dans une démocratie, la qualité

[Text]

expresses itself in the disbelief and incomprehension Canadians feel when it becomes known that serious wrongdoing continues to be perpetrated with the knowledge of responsible citizens. The requirements in the Financial Administration Act to report fraud are a good example of this ethical principle.

It takes tremendous courage to report serious wrongdoing. I believe that such people should be protected and assisted. We cannot expect people to come forward when they are subject not only to possible reprisal from powerful institutions but to derision as a tattle-tale. The hotline procedures we propose would fully protect such people by not taking their names and by conducting audits in such a manner that would not allow them to be identified.

As our 1988 audit demonstrated, we are equally concerned about protecting the rights of persons against whom allegations are made. Our audit found that the reputation of persons was at risk due to inadequate attention to the confidentiality of reports made under the government's current fraud-reporting procedure. We believe the proposed hotline procedures would protect the reputation of persons wrongly accused.

In the area of waste and mismanagement, we would not take the names of persons against whom an allegation was made. We do not need this information. There is rarely, if ever, one person in government who is responsible for waste and mismanagement. Moreover we are not auditing individuals. We would audit these matters like any other audit matter, on the basis of expenditure and management controls.

We will take the names of persons against whom allegations of fraud were made. However, we will transfer a file to the RCMP only in those cases in which the information meets our strict criteria for reliability. In the cases not transferred we will hold the information for only the minimum two-year retention period required by the Treasury Board. We will invoke the protections of the Privacy Act to prevent disclosure of this information.

Even if a hotline is not established, the question of adequate protection of whistle-blowers remains. There are clearly doubts as to whether the existing protections are adequate. Perhaps specific legislation protecting the identity of callers is needed.

The next question I would like to address is whether a hotline would be effective. The hotline concept has a reasonable track record indicating that a trial would be

[Translation]

de l'administration publique et de la mise en application de la loi dépend largement de l'aide et de la collaboration de la population. Le sens de l'éthique se manifeste par notre scepticisme et notre incapacité de comprendre lorsque les Canadiens apprennent que de graves méfaits sont perpétrés au vu et au su de citoyens responsables. Les dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques qui obligent à la dénonciation des actes de fraude constituent un bon exemple d'adhésion à ce principe.

Il faut énormément de courage pour signaler des méfaits graves. J'estime que les personnes qui osent le faire devraient être protégées et appuyées. Nous ne pouvons pas nous attendre que des personnes s'exposent d'emblée à des représailles de la part d'institutions influentes ou risquent de passer pour des commères. La ligne téléphonique que nous proposons protégerait ces personnes parce qu'elles n'auraient pas à donner leurs noms et que la vérification serait menée de sorte qu'il serait impossible de les identifier.

Comme l'indique notre vérification de 1988, nous nous soucions également de la protection des droits des personnes qui font l'objet d'allégations. Notre vérification a révélé que des réputations pouvaient être ternies parce que l'on ne se souciait pas suffisamment de la confidentialité des dénonciations de fraude dans le cadre du mécanisme actuel de dénonciation dans l'administration fédérale. Nous estimons que la ligne téléphonique protégera la réputation des personnes accusées à tort.

Pour ce qui est du gaspillage et de la mauvaise gestion, nous ne prendrons pas le nom des personnes contre qui les accusations sont portées. Nous n'avons pas besoin de ce type de renseignement. Il arrive rarement, pour ne pas dire jamais, qu'une seule personne soit responsable du gaspillage et de la mauvaise gestion. Qui plus est, nos vérifications ne portent pas sur des personnes. Nous procéderons de la même manière que pour les autres vérifications, qui consiste à vérifier les contrôles appliqués aux dépenses et à la gestion.

Nous prendrons note du nom des personnes contre lesquelles des accusations de fraudes sont portées. Cependant, nous ne saisisons la GRC que des cas pour lesquels l'information fournie serait jugée fiable selon nos critères. En ce qui concerne les cas non soumis à la GRC, nous ne conserverons l'information que pendant la période minimale de deux ans imposée par le Conseil du Trésor. Nous invoquerons les sauvegardes prévues dans la Loi sur la protection des renseignements personnels pour ne pas divulguer cette information.

Même si une ligne téléphonique n'est pas créée, la question de la protection des dénonciateurs demeure. De toute évidence, on peut demander si la protection actuellement offerte est suffisante. Il faudrait peut-être une disposition législative pour protéger expressément l'identité de ces personnes.

L'autre question que je voudrais aborder concerne l'efficacité d'une ligne téléphonique. Ce type de système a donné suffisamment de bons résultats pour justifier sa

[Texte]

worthwhile. My proposal calls for a two-year trial period with a sunset provision.

• 0945

The United States has an extensive system of hotlines in government and in private industry. The Canadian experience is less visible but it does exist. For example, Crime Stoppers receives anonymous complaints; Customs and Excise pays rewards for information, some of which it gets from Crime Stoppers. Some private companies in Ontario belong to an anonymous hotline service.

We have also found hotlines in the United Kingdom. The United Kingdom Customs and Excise Department runs a hotline. This hotline was endorsed by the United Kingdom Public Accounts Committee. That Public Accounts Committee also recommended that the U.S. Defense Department consider establishing one.

Thus, there is wide acceptance of the concept of a hotline and a recognition that it is a useful tool to detect fraud, waste, and mismanagement.

Finally, questions have been raised about the legality of the hotline system in relation to the Privacy Act. Our lawyers feel that the hotline proposal is legal and consistent with the Privacy Act. We have discussed the matter with the Department of Justice, which has indicated, insofar as the Privacy Act is concerned, that they have no legal objection to our proposal. The legal counsel to the Privacy Commissioner, we believe, agrees that it does not violate the Privacy Act.

In summary, my proposal for a hotline represents a considered solution to some basic questions and is consistent with the principles I have outlined. We have discussions with the Privacy Commissioner. His observations and those of others have made it clear that there is disagreement on the merits of a hotline. However, the problems I outline remain. Are the low levels of reports of the extent to fraud against the government credible? Are the government's procedures to report fraud and violations of the FAA adequate? Are whistleblowers adequately protected and assisted in Canada? Since most frauds are discovered on the basis of tips, how can audits be made more effective as a line of defence against fraud without a system similar in nature to a hotline.

Mr. Chairman, I would welcome the assistance of others in seeking answers to these complex questions. Of course, I would be happy to answer any questions. Thank you.

[Traduction]

mise à l'essai. Je propose une période d'essai de deux ans, suivie d'une évaluation.

Aux États-Unis, il existe un vaste réseau de lignes téléphoniques spéciales tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Au Canada, il existe un système semblable, quoique moins visible. Par exemple, «Échec au crime» reçoit des plaintes anonymes; Douanes et Accise offre des récompenses en échange de renseignements, dont certains sont d'ailleurs fournis par l'organisation «Échec au crime». Certaines entreprises privées de l'Ontario sont membres d'un réseau de ce type.

Nous avons également découvert qu'il existe des services de ce genre au Royaume-Uni. Le ministère britannique des Douanes et de l'Accise est doté d'une ligne spéciale, ligne qu'a sanctionnée le Comité des comptes publics du Royaume-Uni. Ce comité a également recommandé au ministère de la Défense du Royaume-Uni de se doter d'une ligne analogue.

Ce procédé est donc généralement reconnu et considéré comme un moyen utile de faciliter la détection des fraudes, du gaspillage et de la mauvaise gestion.

Enfin, des questions ont été soulevées à propos du caractère légal d'une ligne téléphonique spéciale en rapport avec la Loi sur la protection des renseignements personnels. Nos avocats estiment qu'une telle ligne est légale et conforme à cette loi. Nous en avons discuté avec le ministère de la Justice, qui a indiqué qu'en ce qui concerne la Loi sur la protection des renseignements personnels, il ne s'oppose nullement à cette proposition. Nous croyons que l'avocat du Commissaire à la protection de la vie privée reconnaît qu'elle ne contrevient pas à cette loi.

En résumé, la ligne téléphonique que je propose constitue une solution mûrement réfléchie à des problèmes élémentaires et elle est conforme aux principes que j'ai énoncés. Nous en avons discuté avec le Commissaire à la protection de la vie privée. À la lumière de ses observations et de celles d'autres personnes, il est clair qu'il n'y a pas consensus sur le bien fondé d'une ligne téléphonique spéciale. Toutefois, les problèmes que j'ai exposés demeurent sans réponse. Peut-on croire qu'il y a peu de fraudes au préjudice de l'État parce que peu de cas sont signalés? Les procédés de dénonciation des actes de fraude et des infractions à la LGFP dans la fonction publique sont-ils satisfaisants? Les dénonciateurs sont-ils suffisamment protégés et appuyés au Canada? Comme la plupart des fraudes sont découvertes par suite de dénonciations, comment peut-on faire en sorte que les vérifications facilitent la détection des fraudes en l'absence d'un système comme une ligne téléphonique spéciale?

Monsieur le président, j'apprécierais toute contribution visant à trouver des réponses à ces questions complexes. Je me ferai naturellement un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

[Text]

M. Grace: Monsieur le président, membres du Comité des comptes publics, j'aimerais vous remercier pour votre invitation. Il s'agit d'un Comité très distingué.

The Public Accounts Committee has been known to me from my newspaper days, and that is a long time ago, for its remarkably non-partisan, effective scrutiny of federal spending and as a early model of how a parliamentary committee should function.

I never anticipated being asked to share my views with you. One parliamentary committee, in my case the Justice and Solicitor General committee, has always seemed enough, all that an officer of Parliament would ever want to aspire to for an audience. But perhaps, as Mae West has been reported to have said: "Too much of a good thing can be wonderful".

My opening statement, Mr. Chairman, will provide the context of my intervention into a matter which has arisen out of the Auditor General's laudable efforts to ferret out waste, mismanagement, and fraud.

As you know, I am responsible for defending rights conferred by the Privacy Act. One of those rights is to know what accusations against us are recorded in government files and who has made them. Whether such accusations are true and well intentioned, as some may be, or false and malicious, as others may be, it is fundamental to our notion of justice that accusations not be secret nor accusers faceless.

The Privacy Act is clear. We all have the right to see our personal information held by federal government institutions. Personal information includes opinions or views about us expressed by someone else.

Of course there are exceptions to this general right. Police agencies, such as the Royal Canadian Mounted Police, are not compelled to produce the names of their informers, but the Auditor General, in my view, cannot offer his informers the guarantee of anonymity. There is no blanket exemption in the Privacy Act to protect whistle-blowers, no matter how public spirited and no matter how much we might want them to be protected. Hence, I must be uneasy about the proposal to establish a government-sanctioned, officially encouraged hotline by which individuals may make anonymous allegations of waste, mismanagement or fraud.

• 0950

Therein is the essential difference between the brown envelope and what the Auditor General is proposing. I think there is an essential difference between the casual,

[Translation]

M. Grace: Mr. Chairman, members of the Public Accounts Committee, I would like to thank you for your invitation. This is a very distinguished committee.

Dès l'époque où j'étais journaliste, il y a bien longtemps de cela, j'ai appris à connaître le Comité des comptes publics et de reconnaître la manière remarquablement objective et efficace dont il scrutait les dépenses fédérales et la maîtrise avec laquelle il nous montrait déjà comment devait fonctionner un comité parlementaire.

Je n'avais jamais imaginé être un jour invité à vous faire part de mon point de vue. Un seul comité parlementaire, dans mon cas le Comité permanent de la justice et du Solliciteur général, m'a toujours semblé suffisant; c'est tout ce qu'un mandataire du Parlement aspire à avoir comme auditoire. Mais peut-être peut-on dire, pour reprendre des propos attribués à Mae West, «Trop d'une bonne chose peut être merveilleux».

Monsieur le président, je ferai quelques observations préliminaires pour situer mon intervention relative à une question que le vérificateur général a soulevée dans sa louable tentative pour dénicher les cas de gaspillage, de mauvaise gestion et de fraude.

Comme vous le savez, je suis chargé de défendre les droits conférés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. L'un de ces droits, c'est de savoir quelles accusations sont consignées contre nous dans les dossiers gouvernementaux et qui a porté ces accusations. Que ces accusations soient vraies et bien intentionnées ou fausses et malveillantes, comme cela arrive parfois, il est essentiel, compte tenu de notre notion de la justice, qu'elles ne demeurent pas secrètes et que leurs auteurs ne puissent garder l'anonymat.

La Loi sur la protection des renseignements personnels est claire. Nous avons tous le droit de voir les renseignements que les institutions fédérales conservent à notre sujet. Les opinions ou les vues exprimées à notre sujet par quelqu'un d'autre entrent dans la catégorie des renseignements personnels.

Bien sûr, il y a des exceptions à ce droit général. Les polices telles que la Gendarmerie royale du Canada ne sont pas obligées de produire les noms de leurs indicateurs mais le vérificateur général ne peut, à mon avis, donner à ces indicateurs l'assurance de l'anonymat. Aucune exception générale n'est prévue dans la Loi sur la protection des renseignements personnels pour protéger les dénonciateurs, tout imbus soient-ils d'esprit civique et quel que soit notre désir de les protéger. D'où mon malaise devant la proposition d'établir, avec l'appui et l'encouragement du gouvernement, une ligne directe qui permettrait aux gens de porter, sous le couvert de l'anonymat, des accusations de gaspillage, de mauvaise gestion ou de fraude.

Voilà la principale différence entre l'enveloppe brune et le système que propose le vérificateur général. Personnellement, je vois une grosse différence entre la

[Texte]

informal reporting in an anonymous way on the one hand and this guaranteed institutionalized hotline, which would guarantee anonymity.

The message I felt compelled to share with Mr. Dye and want to leave with this committee is this. It would be unfair, in my view, and perhaps even irresponsible, to give a false sense of security to those who would call the hotline. In light of the Privacy Act's provision, there can be no ironclad guarantee that their identities and what they say about others will be kept confidential. You may want to hear more about my general counsel's view of that issue.

Of course, procedures could be implemented to ensure that not even the Auditor General knows the identity of the hotline callers, and Mr. Dye has alluded to that. For example, each could be assigned a number, and all dealings with the caller could be based on that—no names known and none to be revealed. While such a procedure would protect callers, it would, in my view, undermine the right given by the Privacy Act to know one's accusers. It would amount to an administrative device to attain an end which I believe should only be accomplished by legislation.

This brings us to the difficult public policy issue. Should the Privacy Act be amended to protect the identity of whistle-blowers? Mr. Dye, in fact, seems to have recognized in paragraph 19.16 of his 1988 report, which is before us today, that the Privacy Act unamended could be an impediment to ensuring the confidentiality of all those who report wrongdoing.

There are goods on both sides of this issue, and it is appropriate and entirely healthy that two officers of Parliament have opposing views. A guarantee of anonymity for whistle-blowers may result in savings to the public purse, but such a guarantee could also make second-class citizens of our public officials, union members and management alike. A Kafkaesque system of justice would be theirs on known accusers, on known allegations, never knowing when or why the inquisition would befall them.

This is not the ethos we want to permeate our society. Indeed, we have guarantees against it in our Charter of Rights. Do we love to hate the Public Service so much? Do we distrust it so much that we would allow the ethos to thrive there? Surely not. The price of a few million dollars in unreported waste, mismanagement and fraud to perhaps prevent it—and only perhaps—is, in my view, a bargain.

Parliament has given me the task of ensuring that the Privacy Act is respected. In my view, the proposed hotline would not be in accord with that legislation. More than

[Traduction]

dénonciation anonyme, occasionnelle et cette ligne directe qui garantirait l'anonymat.

Le message que je me suis senti obligé à communiquer à M. Dye et dont je tiens à faire part au Comité est le suivant: Il serait injuste et peut-être même irresponsable de laisser une fausse impression de sécurité à ceux ou à celles qui utiliseraient la ligne directe. Étant donné des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels, rien ne peut donner l'assurance absolue que leur identité et leurs propos au sujet d'autrui demeureront confidentiels. Mon directeur du Contentieux pourra peut-être vous en dire plus à ce sujet, si vous le désirez.

Évidemment, il serait possible de prendre des mesures pour faire en sorte que même le vérificateur général ne connaisse pas l'identité des personnes qui appellent. Il suffirait, par exemple, d'attribuer à chacune un numéro qui servirait à l'identifier, sans qu'il soit nécessaire de connaître son nom. Cette façon de procéder protégerait certes les personnes qui appelleraient, mais elle irait à l'encontre du droit conféré par la Loi sur la protection des renseignements personnels, de connaître ses accusateurs. Elle équivaudrait à un moyen administratif d'atteindre un objectif qui, selon moi, ne devrait être réalisé que par le truchement d'une loi.

Cela nous amène à la difficile question de l'intérêt public. Faudrait-il modifier la Loi sur la protection des renseignements personnels afin de protéger l'identité des dénonciateurs? M. Dye a, de fait, reconnu dans le paragraphe 19.16 de son rapport de 1988—devant nous aujourd'hui—que la Loi sur la protection des renseignements personnels, non modifiée, pourrait être un obstacle à la protection de la confidentialité de ceux qui rapportent des méfaits.

Il y a du bon des deux côtés, et il est bien et tout à fait sain que deux mandataires du Parlement tiennent des opinions contraires. Le fait de garantir l'anonymat des dénonciateurs pourrait faire économiser des fonds publics. Mais une telle garantie ferait aussi de nos fonctionnaires—syndiqués tout autant que gestionnaires—des citoyens de seconde zone. Ils se trouveraient en présence d'un système kafkaïen de justice: des accusateurs anonymes, des accusations inconnues, pas la moindre possibilité de savoir quand ni pourquoi l'inquisition frapperait.

Telle n'est pas la mentalité que nous voudrions voir se répandre dans notre société. Il existe d'ailleurs des garanties contre cela dans notre Charte des droits. Aimons-nous détester à ce point la Fonction publique, nous en méfions-nous au point d'y laisser régner cette mentalité? Certainement pas. Et le prix à payer pour l'empêcher, soit la possibilité—sans plus—de quelque millions de dollars de gaspillage, de mauvaise gestion et de fraude non déclarées, constitue, à mon avis, une aubaine.

Le Parlement m'a chargé de veiller au respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels. J'estime que le projet de ligne directe ne serait pas conforme à ce

[Text]

this, I would urge Parliament not to amend the Privacy Act to permit public officials to be the subject of anonymous complaints, however well intentioned. That would deprive them of a right enjoyed by other Canadians. If stronger laws are required to protect whistle-blowers from retaliation—I think they are—such laws should be enacted. A lesson from history, and not a very distant history, is that governments that encourage their citizens to be faceless informers not only exact but pay a great price.

In the end, of course, it is Parliament's judgment, not mine, whether whistle-blower anonymity is justified in the public interest. It is for Parliament to decide, not the Privacy Commissioner nor the Auditor General, when privacy rights should give way to other values. My plea is that any deprivation of existing rights be done only by legislation and after the most careful balancing of the conflicting goods.

I would like to speak briefly to a point initially made by Mr. Dye. He called attention to the fact that as a former newspaperman I would be particularly sensitive to the newspaperman's credo almost of protecting his or her sources. Let me say that I have never claimed special privilege for a newspaperman or newspaperwoman. I do not think a special category is established between a reporter and a source. I believe that if a judge asked a reporter to divulge a source, I think that reporter must divulge that source or suffer the consequences. If he cannot divulge it, he would go to jail. I would worry about establishing any kind of a privilege there. I also think there is an essential difference between what takes place between a reporter and his or her source and what has been proposed by the Auditor General. So thank you very much, and on with the discussion.

• 0955

The Chairman: Thank you very much, Mr. Grace. It is a pleasure to have a reformed media person before this Public Accounts Committee. I am sure that everybody will take note of your remarks.

M. Eugène Bellemare (député de Carleton—Gloucester): Tout d'abord j'aimerais féliciter le D^r Grace et M. Dye pour leurs excellentes présentations.

Je crois qu'il est nécessaire d'établir, avant la discussion, qui est la personne ou le groupe qui va décider si nous aurons ou non une ligne téléphonique ouverte. Est-ce le Conseil du Trésor, est-ce M. Dye, c'est-à-dire le Bureau du vérificateur général, ou est-ce ce Comité-ci, le Comité des comptes publics? Quelques mois après avoir été élu, j'ai posé une question à M. Dye. Je lui ai demandé qui faisait la vérification du Bureau du vérificateur général et qui prenait les décisions sur certains thèmes. Si ma mémoire est bonne, il m'a bel et bien répondu que c'était ce Comité-ci qui décidait.

[Translation]

texte de loi. Qui plus est, j'exhorterais le Parlement à ne pas modifier la Loi sur la protection des renseignements personnels pour permettre que les fonctionnaires puissent faire l'objet de plaintes anonymes, tout bien intentionnées soient-elles. Cela les priverait des droits dont jouissent les autres Canadiens. S'il faut des lois plus musclées pour protéger les dénonciateurs contre les représailles, adoptons-les. Mais l'histoire—une histoire pas si lointaine—nous apprend que les gouvernements qui encouragent leurs concitoyens à se faire indicateurs anonymes, non seulement exigent mais paient un prix élevé.

En fin de compte, bien sûr, c'est au Parlement, et non pas à moi, de juger si l'intérêt public justifie la protection de l'anonymat des dénonciateurs. C'est au Parlement, et non pas au Commissaire de la vie privée ou au vérificateur général, qu'il incombe de décider quand le droit à la protection des renseignements personnels doit céder la place à d'autres valeurs. Ce que je souhaite, c'est que la suppression de droits existants ne soit effectuée que par voie législative et après avoir soigneusement comparé ce qu'on y gagne avec ce qu'on y perd.

Je voudrais dire quelques mots au sujet d'une question que M. Dye a soulevée. Il a souligné qu'en tant qu'ancien journaliste, je devrais comprendre la nécessité de protéger les sources d'information. Je tiens à préciser que je n'ai jamais revendiqué de privilèges spéciaux pour les journalistes. Je ne pense pas qu'il y ait de relation privilégiée entre un journaliste et sa source d'information. À mon avis, un journaliste à qui un juge demande de divulguer sa source est tenu de le faire ou devra assumer les conséquences de son refus. S'il ne veut pas communiquer sa source, il ira en prison. Il s'agirait de ne pas établir un privilège dans certains cas. J'estime aussi qu'il y a une distinction fondamentale entre la situation d'un journaliste et de son informateur d'une part et la proposition du vérificateur général d'autre part. Alors voilà, on peut poursuivre la discussion.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Grace. C'est un plaisir d'entendre un journaliste réformé au Comité des comptes publics. Je suis sûr que tout le monde prendra note de vos remarques.

Mr. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): First of all, I would like to thank Dr. Grace and Mr. Dye for their excellent presentations.

Before we begin the discussion, I think it is essential to find out which person or group will decide whether or not we will have a hotline. Is it the Treasury Board, Mr. Dye, that is, the Office of the Auditor General, or this committee, the Committee on Public Accounts? A few months after I was elected, I asked Mr. Dye who audited the Office of the Auditor General and who is responsible for decisions on a number of matters. If I remember correctly, he answered that our committee decides.

[Texte]

Je voudrais poser la même question à M. Dye au sujet de la *hotline*. Vous avez pris une initiative au point de vue de l'idée. Vous avez pris l'initiative de proposer au gouvernement de mettre cette idée en oeuvre. Qui doit décider? Est-ce que cette autorité provient de votre bureau ou de ce Comité-ci?

M. Dye: Monsieur le président, il y a là une combinaison de responsabilités et de droits. Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Parlement qui représente les citoyens du Canada. Également, il est nécessaire d'avoir un budget. Il faut donc que le Conseil du Trésor accorde les fonds nécessaires pour gérer une *hotline*.

J'ai un problème au Conseil, parce que je n'ai pas l'appui des fonctionnaires ou des ministres responsables. Donc, M. de Cotret, au Conseil, a dit: Non, merci. La raison du refus de M. de Cotret et des fonctionnaires est l'inquiétude et le moral à la Fonction publique. C'est un point de vue. Nous avons écouté avec prudence. Dans ce cas, l'appui du Parlement m'est nécessaire. Je ne dois pas utiliser les fonds publics contrairement aux vues du gouvernement et du Parlement.

I think it is necessary to have political support in this case because I certainly do not have bureaucratic support, and I think it is very much in this instance the view of this committee that will affect the type of decision.

I have not been arguing that it be my office; I think it should be government. It is government's responsibility to know whether there is waste and mismanagement and fraud. I have a role to play to see that they are doing it. They are not doing it and they are unwilling to do it, I believe, and as a consequence I have tried to promote some insight into this need.

M. MacDonald: Monsieur Bellemare, vous avez posé une bonne question.

• 1000

Mr. Dye mentioned the position of the President of the Treasury Board. I do not think he did it justice. I thought I would just take a minute and present the view of Mr. de Cotret and the government. There is no question that we are concerned about fraud, and I think to suggest that Mr. de Cotret's sole concern for this has to do with the effect on morale is to seriously misrepresent our position.

It is our job to be concerned about fraud. We just do not like the remedy. We think this remedy is corrosive. We think it has strong legal problems—the Department of Justice has confirmed this to us. We do not believe there is generally wide acceptance of this concept. What we are trying to do is to refine the procedures we have in place now to ensure that fraud out there is detected and reported.

I feel the fraud hotline has far more costs than it has benefits. On the other hand, we recognize that the

[Traduction]

I would like to ask Mr. Dye the same question about the hotline. You have taken the initiative of making this proposal to the government. Who is responsible for the decision? Is it your office or our committee?

Mr. Dye: Mr. Chairman, there is a certain degree of overlap. Parliament, as the body representing the citizens of Canada, must give its authorization. Funds are also necessary. If a hotline is to be set up, the Treasury Board will have to make the necessary money available.

I have a problem with the Board since I do not have the support of the officials and ministers responsible. At the Board, Mr. de Cotret turned down the proposal, sharing the view of officials that such a step would cause concern and morale problems in the Public Service. That is one way of looking at it. We listened carefully to their views. I do require the support of Parliament. I cannot use public funds against the wishes of the government and Parliament.

J'estime qu'il est nécessaire de compter sur l'appui des politiciens dans ce cas-ci étant donné l'opposition de la bureaucratie. Donc l'opinion du Comité sera le facteur décisif.

Je ne prétends pas que la décision relève de mon bureau, c'est au gouvernement de la prendre. C'est la responsabilité du gouvernement de se renseigner sur les cas de gaspillage, de mauvaise gestion et de fraude. J'ai aussi un rôle à jouer en veillant à ce que le gouvernement s'acquitte de cette obligation. À mon avis, il ne le fait pas et il n'est pas disposé à le faire et j'essaie donc de vous sensibiliser.

Mr. MacDonald: Mr. Bellemare, you asked a good question.

M. Dye a mentionné la position adoptée par le président du Conseil du Trésor. À mon avis, sa description laisse à désirer. Je voudrais donc prendre quelques minutes pour présenter le point de vue de M. de Cotret et du gouvernement. La fraude est sans aucun doute un sujet de préoccupations pour nous et on ne peut nullement prétendre que les réserves exprimées par M. de Cotret tiennent uniquement au moral de la Fonction publique.

Nous avons le devoir de nous occuper de la fraude. Il se trouve que le remède proposé ne nous plaît pas. À notre avis c'est une solution destructive. Il y a de sérieux problèmes d'ordre juridique, comme nous l'a confirmé le ministère de la Justice. À notre avis, le principe est loin d'être largement accepté. Nous essayons donc d'affiner nos procédures actuelles pour mieux détecter et publier les cas de fraude.

Je suis d'avis que les coûts de cette ligne ouverte dépasseraient les avantages qu'elle peut offrir. Par contre,

[Text]

Auditor General's points about our current fraud policy not working appropriately are correct. Over the last year and a half or so we have been taking a variety of measures to correct it. Indeed, I suspect that when Mr. Dye does his follow-up audit this year on the audit of Supply and Services he will find there is a considerable initiative underway to enhance, for example, the level of audit on contracting, which he has mentioned particularly in his presentation.

In terms of the workability of the policy we have, our policy came apart in two areas. First, we did not have a level of materiality as to when one called in the RCMP. I suppose if you carried it to an extreme, in theory under the current policy one would call the RCMP in to investigate if one were discovered making one illegal photocopy, one page. I think everyone would agree that is an inappropriate application of the policy.

We are now seeking to establish a level of materiality below which the deputy head would be able to deal with this and report the nature of the detected fraud to Treasury Board on an annual summary basis.

The other thing we have concerns about is the very issue that Mr. Grace raised, and that is the nature of the legal relationship between people who report fraud and people who are accused of fraud. The Department of Justice has advised us in a formal legal opinion that it is a very uncertain area. If one were ever to go ahead with this, they said one would be well advised to seek a legal certitude through legislative amendments, which I think is the principle Mr. Grace has been presenting as well.

All this is to say that we are concerned about fraud and we feel it is important we move on it. We simply do not feel that the fraud hotline is the best way to go. It is not a generally accepted principle in parliamentary democracies. It occurs here and there in specific instances. We do not feel it would be appropriate to set this up as a legally-sanctioned operation. We also feel that to have the Auditor General proceed on his own motion, in the presence of our strong objections, would not be in accord with the parliamentary tradition.

M. Bellemare: Je félicite M. Macdonald pour sa présentation. Je suis sûr que tous les membres du Comité, comme tous les autres députés, ne voient pas le Conseil du Trésor comme un endroit où on encourage la fraude. J'accepte bien votre réponse sur la *hotline*.

La réponse de M. Dye me pose de la difficulté. Il m'a donné une longue réponse qui semble dire qu'il faut que les deux décident ensemble. Je n'ai pas su si c'était un groupe plutôt que l'autre. J'ai nettement l'impression, monsieur Dye, et dites-moi si j'ai raison, que la recommandation sur la *hotline* devrait venir uniquement de ce Comité-ci et non d'autres secteurs.

[Translation]

nous reconnaissons la justesse des remarques du vérificateur général sur l'insuffisance de nos pratiques actuelles en matière de détection de la fraude. Depuis 18 mois environ nous prenons diverses mesures afin d'y remédier. M. Dye va sans doute constater lors de sa prochaine vérification du ministère de l'Approvisionnement et des Services, cette année, qu'il y a eu d'importantes initiatives portant, entre autres, sur la vérification des contrats de sous-traitance, question qu'il a soulignée dans son exposé.

Il y avait deux lacunes dans l'application concrète de notre politique. D'abord, nous n'avions pas établi de directive claire concernant le moment où il fallait faire intervenir la GRC. À la limite, je suppose que la politique actuelle pourrait justifier l'intervention de la GRC pour une seule photocopie irrégulière. Tout le monde conviendrait que ce ne serait pas raisonnable.

Nous essayons donc d'établir dans quels cas on peut s'en tenir au sous-ministre qui ferait un rapport annuel au Conseil du Trésor sur les cas de fraude découverts.

L'autre question qui nous préoccupe est celle soulevée par M. Grace, c'est-à-dire le traitement juridique des personnes qui signalent des cas de fraude et les personnes qui font l'objet d'allégations. Le ministère de la Justice nous a informés dans son avis juridique que c'est encore une zone très incertaine. Toujours d'après cet avis, l'instauration de ce système nécessiterait des modifications à nos lois afin d'avoir une plus grande certitude, et je pense que c'est le principe défendu par M. Grace aussi.

Tout cela pour dire que la fraude est effectivement un sujet qui nous intéresse et nous cherchons à faire des progrès. Nous ne pensons pas que la ligne ouverte soit la solution. Ce n'est pas une pratique généralement acceptée dans d'autres démocraties parlementaires. On trouve quelques exemples isolés, mais à notre avis il ne conviendrait pas de légaliser ce genre de système au Canada. Et si le vérificateur général persistait dans cette voie, ce serait, à notre avis, contraire à la tradition parlementaire.

Mr. Bellemare: I would like to congratulate Mr. MacDonald on his presentation. I am sure that committee members, like other members of Parliament, do not consider the Treasury Board to be an institution that encourages fraud. I go along with your answer on the hotline.

I have some difficulty with Mr. Dye's response. He gave a rather long answer, which seem to say that a joint decision must be made. I could not quite gather whether one group was more responsible than the other. I am under the distinct impression, Mr. Dye, and I would appreciate your confirmation, that any recommendation about a hotline must come from this committee alone and not from anyone else.

[Texte]

Votre texte anglais, à la page 4, au quatrième paragraphe, me pose un problème. Vous semblez décrire votre bureau comme une *clearing-house*. Vous dites:

In the area of fraud we will take the names of persons against whom allegations were made. However, only in those cases where the information meets our strict criteria. . .

Je ne sais pas si vous avez établi des *strict criteria* jusqu'à maintenant, ou si vous avez renseigné le Comité au sujet de vos *strict criteria*:

for reliability will we transfer the file to the RCMP. In the cases not transferred, we will only hold the information for the minimum two years' retention.

• 1005

Êtes-vous seulement un transporteur de nouvelles pour la Gendarmerie royale? Selon votre texte, vous êtes une *clearing-house* qui a des opinions et qui ne fait pas de la vérification. Quelqu'un téléphone d'une cabine publique et raconte des histoires au sujet de tel ou de tel organisme et dit qu'il y a là de la malversation. Selon votre jugement ou le jugement de votre personnel, vous allez transmettre ce renseignement à la Gendarmerie royale. Je crois qu'il y a une étape de trop. La personne qui a téléphoné de la cabine publique aurait dû immédiatement téléphoner à la Gendarmerie royale. Autrement, il y a de la mauvaise gestion à votre bureau. En somme, vous êtes à l'écoute d'appels d'étrangers, possiblement d'étranges personnes, qui ne veulent pas se faire connaître et qui portent des accusations, ce qui n'est pas du tout la mentalité canadienne. C'est plutôt la mentalité nazie. Téléphoner pour dire que mon père, ma mère ou mon voisin a peut-être commis une fraude n'est pas du tout notre mentalité. J'ai dépensé 25 cents pour téléphoner à votre bureau, cela pour perdre mon temps parce que vous allez y penser et décider s'il y a lieu de transmettre le message à la Gendarmerie royale.

Votre travail est de vérifier et non de faire des enquêtes criminelles. Les enquêtes criminelles sont le travail des escouades des fraudes des divers corps policiers. J'aimerais entendre votre opinion à ce sujet.

The Chairman: Mr. Bellemare, before I ask Mr. Dye to answer, I just want to clarify one point. This Public Accounts Committee reports to the House of Commons and we make recommendations, but it is the Parliament of Canada that decides on the issue.

M. Dye: Pour ce qui est des critères, je vais demander à Alan Gilmore de vous répondre. Nous avons effectivement des critères. J'espère qu'ils respectent suffisamment les droits des personnes qui appellent.

I am not sure there is a difference between a person who puts 25¢ in a telephone and calls and a person who puts 38¢ on an envelope and sends it. The technology is different but the message is the same.

[Traduction]

I have some trouble with the fourth paragraph on page 4 of the English version of your statement. You seem to be describing your office as a clearing-house. You say:

Au chapitre de la fraude, nous prendrons note du nom des accusés. Cependant, nous ne saisisons la GRC que des cas pour lesquels l'information fournie serait jugée fiable selon nos critères.

I do not know whether you have already established your strict criteria or provided the committee with any information on such criteria.

En ce qui concerne les cas non soumis à la GRC, nous ne conserverons l'information que pendant la période minimale de deux ans.

Do you see yourselves as an RCMP informer? Judging from your statement, you are a sort of clearing-house with opinions rather than an auditor's office. Someone may call in from a phone booth to spill the beans on a particular agency with claims of misbehavior. Depending on how such information is interpreted by you or your staff, it will be conveyed to the RCMP. It seems to me there is one stage too many. The person phoning in from the public booth should be calling the RCMP directly. Any other way of proceeding would amount to mismanagement of your office. It would be giving credence to strangers, no matter how strange, who are unwilling to identify themselves but ready to make accusations and this is not at all in keeping with the Canadian way. It sounds a lot more like the Nazi way. It is not the Canadian way to make a phone call to denounce their father, their mother or their neighbor for supposedly committing fraud. Such a phone call is the waste of 25 cents because you are the ones who will be making the assessment and deciding whether the message should be conveyed to the RCMP.

Your job is to audit and not to do criminal investigations. Criminal investigations are the responsibility of the different police fraud squads. I would like to hear your opinion on the subject.

Le président: Monsieur Bellemare, avant de donner la parole à M. Dye, je tiens à faire une précision. Le Comité des comptes publics fait son rapport à la Chambre des communes en formulant des recommandations mais c'est au Parlement du Canada de prendre une décision sur cette question.

Mr. Dye: I will ask Alan Gilmore to answer you about our criteria. Indeed we do have criteria. I hope that they do give proper consideration to the rights of the callers.

Je ne vois pas très bien la distinction qui existe entre une personne qui dépense 25 cents dans une cabine public et celle qui met un timbre de 38 cents sur une enveloppe pour nous l'envoyer. Le moyen de communication est différent mais le message est le même.

[Text]

Whether it is un-Canadian or not I am not sure. I do not want to participate in something that is un-Canadian. On the other hand, the Government of Canada already has hotlines. The auditor of the Province of Ontario has one. Democracies such as the United States and the United Kingdom operate them. So I do not see that they are quite the bogey that is being posed in an image here.

About criminality, our business is audit, not fraud. Fraud is the business of the Royal Canadian Mounted Police, federally. They are the people I would expect to deal with it, not my office.

We may receive messages that are fraudulent. This happens with brown envelopes and other information we have. Our procedure is to go to the minister responsible and ask him to call his colleague the Attorney General to call in the cops, and they always do. I have never had a problem with a minister showing any lack of responsibility. They have been very good. And there are very few of those that I have participated in.

Now perhaps Alan could give you some assurance that the process we propose to use is sound. It has been tested in other countries and I think would provide the appropriate protections. I think we do have good criteria.

Mr. Alan Gilmore (Principal, Audit Operations, Office of the Auditor General of Canada): We have based the assessment criteria on our experience with brown envelopes and on the U.S. experience in assessing the 20,000 calls a year they get through the various hotlines they operate. Basically they are very straightforward: people have to say where something is occurring, what is being done, and how it is being done, in sufficient detail so we know they are knowledgeable about something that actually has occurred. That gives us an ability to assess whether that kind of event can occur.

• 1010

So it is not something where somebody calls in and gives a name and says this person has done something, go look at it. We would not operate in that way. None of the hotlines we know about operate in that way. There has to be sufficient information to convince us that something has occurred, where it has occurred, how it has occurred, and that it is feasible for it to have occurred that way. Then what we do is discuss that case with the audit principal, the person who knows the department best, and proceed from there—whether it is to go to the RCMP or whether it is to go back to the department and get clarifications.

It is a pretty rigorous process of careful assessment. Nobody runs when somebody calls and says something has happened. It does not happen that way. They are very

[Translation]

Quant à savoir si c'est contraire à la mentalité canadienne, je ne sais pas. Je ne veux pas participer à une initiative contraire à la mentalité canadienne. Par contre, le gouvernement du Canada a déjà des lignes téléphoniques de ce genre. Le vérificateur de la province de l'Ontario en a une. On les trouve aussi dans des démocraties comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Alors ce n'est pas tout à fait l'épouvantail qu'on essaie de nous faire croire.

À propos de la criminalité, notre travail c'est la vérification, pas la détection de la fraude. La fraude relève de la Gendarmerie royale du Canada sur le plan fédéral. C'est donc à elle de s'en occuper, pas mon bureau.

Nous pouvons recevoir de fausses informations par courrier, par lettres anonymes et par d'autres méthodes. Dans ce cas, nous contactons le ministre responsable pour qu'il demande l'intervention de la police par l'entremise du procureur général, et c'est ce qui se passe toujours. À ma connaissance, les ministres ont toujours fait leur devoir et accepté de collaborer. Et j'ai participé à très peu de cas semblables.

Je vais maintenant demander à Alan de vous rassurer au sujet de la procédure que nous voudrions suivre. Elle a déjà fait ses preuves dans d'autres pays et je pense qu'elle offre toute la protection nécessaire. À mon avis, ces critères sont bons.

M. Alan Gilmore (Directeur principal, Direction générale des opérations de vérification, Bureau du Vérificateur général du Canada): Nous avons établi des critères d'évaluation fondés sur notre expérience des enveloppes envoyées anonymement et l'expérience américaine en évaluant les 20,000 appels enregistrés sur les différentes lignes téléphoniques. En fait, c'est assez clair: la personne doit préciser où se produit l'abus et donner suffisamment de détails pour nous assurer qu'elle est au courant d'un cas précis. Cela nous permet de juger si ce genre d'événements pourraient se produire.

Donc, on ne peut pas simplement appeler, donner un nom, et dire que cette personne-là a fait telle chose et que nous devons enquêter. Nous ne fonctionnerions pas de cette façon-là. Aucune des lignes directes que nous avons examinées ne fonctionne de cette façon-là. Il faut que les renseignements fournis soient suffisants pour nous convaincre que quelque chose est arrivé, que l'incident s'est produit de telle façon, à telle place, et qu'il est possible que les choses se soient passées de cette façon-là. Ensuite, nous en discutons avec le vérificateur principal, celui qui connaît le mieux le ministère, et nous prenons les mesures voulues, qu'il s'agisse de passer le dossier à la GRC ou de retourner au ministère pour demander des explications.

Nous évaluons donc soigneusement et rigoureusement la situation. Personne ne se met à courir dès qu'un appel est reçu. Ce n'est pas comme ça que ça se passe. Nous

[Texte]

carefully looked at before an audit or an examination is done.

M. Jean-Marc Robitaille (député de Terrebonne): J'aimerais souhaiter la bienvenue à MM. Dye, Grace et Macdonald.

Monsieur Grace, vous avez déclaré qu'en principe, il fallait obtenir l'autorisation du Parlement pour établir une ligne ouverte. De son côté, M. Dye, le vérificateur général, a répondu qu'à son avis, son bureau y était déjà habilité de par la loi. Pouvez-vous nous expliquer votre point de vue là-dessus, s'il vous plaît?

Mr. Grace: Mr. Robitaille, we are in part in the hands of our legal advisers here. I can only reiterate what I said earlier, that in my view the Privacy Act prohibits any government institution from guaranteeing anonymity to anyone who wants to accuse someone else. The Privacy Act says that individuals have a right to know what others are saying about them if that information is contained in a government institution. The Auditor General is a government institution covered by the Privacy Act, so I do not know how the Auditor General could make good on his laudable effort to protect the whistle-blower. To make good on such a pledge would require an amendment to the Privacy Act which says that in certain circumstances you are not going to be told. Then the Auditor General could not inform someone against whom an accusation has been made.

It is a legal issue; I am not a lawyer, but that is the legal advice I get. Mr. Dye, I think, has other legal advice. So maybe we should hear from lawyers.

M. Robitaille: Si je me fie aux différents renseignements qui m'ont été acheminés, je peux conclure qu'avec l'actuelle Loi sur la protection des renseignements personnels, il est tout à fait faux de dire que la protection des dénonciateurs serait vraiment assurée. Si on créait une ligne ouverte, cela ne serait pas assuré, si j'ai bien compris.

Mr. Grace: Mr. Robitaille, that is my view. That is my understanding.

M. Robitaille: Dans un article du quotidien *Le Droit* du 12 juin dernier, M. Grace déclarait ceci:

Toutefois, les dénonciateurs ne sont pas complètement à l'abri en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur l'accès à l'information. Toute personne qui fait l'objet d'une plainte peut retracer son dénonciateur. Si la plainte n'est pas fondée, celui qui en a été l'objet pourrait intenter une poursuite.

Est-ce que vous partagez cette opinion, monsieur Dye?

M. Dye: Je pense que la citation est exacte.

[Traduction]

examinons la situation de près avant d'effectuer une vérification ou un examen.

Mr. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): I would like to welcome Mr. Dye, Mr. Grace and Mr. MacDonald.

Mr. Grace, you said that in principle, parliamentary authorization was needed to set up a hotline. Mr. Dye, the Auditor General, answered that in his opinion, his office already had the legal authority to go ahead. Could you please explain your point of view?

M. Grace: Monsieur Robitaille, nous sommes en partie entre les mains de nos conseillers juridiques. Je ne peux que répéter ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire qu'à mon avis, la Loi sur la protection des renseignements personnels interdit aux organismes gouvernementaux de garantir l'anonymat à ceux qui portent des accusations. Aux termes de la Loi, les personnes visées ont le droit de savoir ce que les autres disent d'eux, si cette information est retenue par un organisme gouvernemental. Le Bureau du vérificateur général est un organisme gouvernemental régi par la Loi sur la protection des renseignements personnels, donc je ne comprends pas comment le vérificateur général pourrait réussir dans ses efforts louables pour protéger le dénonciateur. Pour que cet engagement soit respecté, il faudrait que la Loi soit modifiée pour prévoir que, dans certaines circonstances, le nom de l'accusateur ne serait pas divulgué. À ce moment-là, le vérificateur général ne divulguerait pas ce renseignement à la personne accusée d'un méfait.

Il s'agit là d'une question d'ordre juridique; je ne suis pas avocat, mais c'est ce que me disent mes conseillers juridiques. Sans doute M. Dye reçoit-il d'autres avis juridiques. Peut-être devrions-nous donc demander aux avocats de nous adresser la parole.

Mr. Robitaille: On the basis of the information I have received, I would conclude that it is altogether false to claim that whistle-blowers are guaranteed protection under the current Privacy Act. If a hotline were set up, there would be no such guarantees, as far as I can see.

M. Grace: Monsieur Robitaille, c'est là mon point de vue. C'est ce que j'ai cru comprendre.

Mr. Robitaille: In an article that appeared in *Le Droit* on June 12 of this year, Mr. Grace made the following statement:

However, whistle-blowers are not fully protected under the Privacy Act and the Access to Information Act. Any individual about whom a complaint has been made can trace the author of the complaint. If the complaint is not founded, the subject could then file suit.

Do you share that opinion, Mr. Dye?

Mr. Dye: I believe the quotation is accurate.

[Text]

M. Robitaille: Donc, je peux conclure que vous avez la même opinion que M. Grace quant à la protection des dénonciateurs.

Deux jours après une réunion du Comité des comptes publics qui s'est déroulée vers le début d'octobre, vous avez déclaré que, pour permettre aux Canadiens de vous renseigner sous le couvert de l'anonymat, vous alliez créer votre propre ligne téléphonique étant donné qu'Ottawa ne paraissait pas très intéressé à votre proposition. Vous disiez que vous étiez déçu des réticences fédérales et que, dans votre prochain budget, vous iriez de l'avant.

• 1015

Vous saviez fort bien que le fait d'établir une telle ligne pouvait créer des problèmes à ceux qui utiliseraient ce système pour dénoncer des cas de fraude ou de quoi que ce soit. Pourtant, vous avez annoncé que vous iriez de l'avant de toute façon. J'aimerais comprendre votre cheminement et votre point de vue là-dessus.

M. Dye: Je pense que nous avons posé tous les gestes appropriés dans les circonstances et suivi toutes les règles.

For example, we talked to all the government agencies that would be directly affected; we talked to the Treasury Board, the Comptroller General, the RCMP, the justice department, and recently to the Privacy Commissioner in response to his concerns. We have been in touch with other international and provincial organizations who have conducted a similar type of activity. So we are not just mindlessly forcing this ahead without seeking advice from you, representing the Parliament, and being sure that what we are doing is not only appropriate but also legal.

I have heard Mr. Grace say today, I think, that what we are doing may contravene the act. I would be very interested in knowing what specific section, if any, we can contravene. I think Mr. Macdonald also mentioned that we may be contravening an act. Our office will not contravene acts of Parliament. We have no intention of trying to contravene acts. I would be most interested to know which, if any, acts are contravened by this proposal. I believe none, and that is the opinion I believe we have from a whole battery of wise legal advisers.

The Chairman: I think at this point it might be useful, since that point has been raised, to ask for a legal opinion so that we can get some specifics here. I wonder, Mr. Grace, if we could have a legal opinion from your people as to what section is being abrogated. Then maybe we could get a comment from Mr. Dye afterwards.

Mr. Gerard van Berkel (General Counsel, Office of the Privacy Commissioner of Canada): The Privacy Act does not specifically mention whistle-blowers, but there is a section of the act that deals with information that can be had by a Canadian citizen. There is an exception that deals with the government's ability to withhold such information if it meets certain criteria. The sections in

[Translation]

Mr. Robitaille: So, I conclude that you share Mr. Grace's opinion concerning the protection of whistle-blowers.

Two days after a meeting of the Public Accounts Committee in early October, you stated that, in order to enable Canadians to provide you with information while remaining anonymous, you were going to set up your hotline, since the government did not seem very interested in your proposal. You said the federal government's reluctance was a disappointment to you and that you would go ahead in your next budget.

You knew very well that establishing a hotline could create problems for those who used the system to blow the whistle on fraud or other wrongdoing. Yet, you announced that you would go ahead anyway. I would like you to explain to us how you reached that decision and what your opinion on that point is.

Mr. Dye: I think we took all the measures that were appropriate under the circumstances and followed all the rules.

Par exemple, nous nous sommes entretenus avec tous les organismes gouvernementaux qui seraient directement touchés; nous avons consulté le Conseil du Trésor, le Contrôleur général, la GRC, le ministère de la Justice et, plus récemment, le Commissaire à la protection de la vie privée, suite aux inquiétudes qu'il a formulées. Nous avons communiqué avec d'autres organismes internationaux et provinciaux qui avaient pris des mesures semblables. Donc, nous n'agissons pas bêtement, sans vous demander votre opinion, en tant que parlementaires, sans nous assurer que les mesures prises sont non seulement voulues mais conformes à la Loi.

Je crois avoir entendu M. Grace dire, aujourd'hui, que nos actions contreviennent peut-être à la Loi. J'aimerais bien savoir quel est l'article en cause. Je pense que M. Macdonald a lui aussi dit que nous contrevenions peut-être à une loi. Notre Bureau n'enfreindra pas les lois adoptées par le Parlement. Nous n'avons aucunement l'intention de le faire. Je serais très curieuse de savoir quelles sont les lois auxquelles nous contrevenons. Je ne crois pas qu'il y en ait, et c'est là l'avis du grand nombre de très sages avocats que nous avons consultés.

Le président: Je crois qu'il serait peut-être utile, étant donné que l'on a soulevé la question, de demander aux conseillers juridiques de nous donner des précisions. Monsieur Grace, peut-être que vos conseillers pourraient nous dire quel article est, à leur avis, violé. Ensuite, nous demanderons à M. Dye de réagir.

M. Gerard van Berkel (directeur du Contentieux, Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada): La Loi sur la protection des renseignements personnels ne traite pas explicitement des dénonciateurs, mais elle renferme un article concernant les renseignements que peut obtenir le citoyen canadien. Cet article prévoit certaines exceptions, permettant au

[Texte]

question are subsections 22.(1) and (2). Subsection 22.(1) deals with agencies like the RCMP and the fraud squad of the income tax department. Those kinds of institutions can withhold information they receive from a confidential source. If you are talking about other institutions of government, the act says this:

22.(1) The head of a government institution may refuse to disclose any personal information requested under section 12.(1)

(b) the disclosure of which could reasonably be expected to be injurious to the enforcement of any law of Canada or a province or the conduct of lawful investigations

It then goes on to give some examples, and one of them is, "(ii) that would reveal the identity of a confidential source of information, and". So there is a possibility that a confidential source could be protected. But in order to do that, you have to get over a couple of things. One, you have to show that it could reasonably be expected to be injurious to the enforcement of any law of Canada, and it could affect the conduct of lawful investigations. It may well be that when a person who is accused asks for the information, Mr. Dye, as the Auditor General, would try to use that particular section. The Privacy Commissioner could take the opposite view or could agree with Mr. Dye that he has met those criteria. That is not the end of the matter. The matter can then go to the Federal Court, if the person does not agree with the findings of the Privacy Commissioner and Mr. Dye in the case I have given you. If the Privacy Commissioner disagrees with Mr. Dye he could go to court and the court would adjudicate upon whether or not the confidential source would be revealed. For anyone to give a guarantee of confidence really cannot be done, because one cannot predict what the courts would do in that particular case.

• 1020

The other problem is a legal one—the way the thing is set up not to take the name of the person calling, to assign them a number and not to reveal this to the person who is accused. The scheme is set up to catch fraudulent people and operations in the government, but in effect the scheme deprives Canadians who stand accused or who are investigated of the right to exercise their right to find out who made the accusation about them. The scheme is set up so that we do not want to have the name of the person, we do not want to get names. By doing so, we are depriving someone of information about their accusers, and that seems to be against the spirit and intent of the act. It is a systematic effect of an otherwise good scheme.

[Traduction]

gouvernement de refuser de divulguer des renseignements s'ils répondent à certains critères. Il s'agit des paragraphes (1) et (2) de l'article 22. Le paragraphe (1) porte sur les organismes tels que la GRC et la section de Revenu Canada-Impôt chargée des enquêtes en cas de fraude. Ces institutions-là peuvent refuser de communiquer des renseignements reçus de source confidentielle. Pour ce qui est des autres institutions fédérales, le texte de loi se lit comme suit:

22.(1) Le responsable d'une institution fédérale peut refuser la communication des renseignements personnels demandés en vertu du paragraphe 12.(1)

b). . . dont la divulgation risquerait vraisemblablement de nuire aux activités destinées à faire respecter les lois fédérales ou provinciales ou au déroulement d'enquêtes licites.

On donne ensuite quelques exemples, y compris «(ii) des renseignements qui permettraient de remonter à une source de renseignements confidentielle». Donc, il serait possible de protéger une source confidentielle. Cependant, pour ce faire, il faut surmonter quelques obstacles. D'abord, il faut démontrer que la divulgation risquerait vraisemblablement de nuire aux activités destinées à faire respecter les lois fédérales ou au déroulement d'enquêtes licites. Il se peut très bien que M. Dye, en tant que vérificateur général, tenterait de se servir de cet article-là lorsqu'une personne accusée demande des renseignements. Le Commissaire à la protection des renseignements personnels pourrait adopter le point de vue opposé, ou bien il pourrait convenir que M. Dye a répondu aux critères. Cela ne finit pas là. L'affaire peut être portée en Cour fédérale, si la personne n'est pas d'accord avec les conclusions du Commissaire à la protection de la vie privée et de M. Dye, dans l'exemple que je vous ai donné. Si le Commissaire est en désaccord avec M. Dye, il peut se pourvoir en justice et c'est le tribunal qui décidera si la source confidentielle doit être révélée ou non. Il n'est pas vraiment possible de donner une garantie de confidentialité à quiconque, car on ne peut prédire ce que les tribunaux décideront dans les cas particuliers.

L'autre problème est d'ordre juridique—le fait de ne pas noter le nom du correspondant, de lui attribuer un numéro et de ne rien révéler de cela à l'accusé. Le mécanisme vise à déceler la fraude dans la Fonction publique, mais dans la pratique il revient à priver les Canadiens accusés ou faisant l'objet d'un enquête du droit de savoir qui est l'accusateur. Le mécanisme est constitué de façon à préserver consciemment l'anonymat de l'accusateur, mais ce faisant, on prive l'accusé de ses droits et cela semble contraire à l'esprit de la loi. C'est un effet systématique d'un mécanisme louable par ailleurs.

[Text]

Mr. Dye: Chairman, I was not sure whether or not we contravened the act with our proposal for no names. Are we obliged to accept names when we do not want to?

The Chairman: Are you asking me?

Mr. Dye: Are you a lawyer? I am merely an accountant.

The Chairman: I would like to remind you that the witnesses are at the other end of the table.

Mr. Dye: I apologize.

The Chairman: I think that is another legal opinion.

Mr. van Berkel: I feel very uncomfortable saying that if someone sets up a scheme not to comply with the spirit of the act they are complying with the act. The intent of the act is to give Canadians access to information about themselves, including other persons' opinions. The setting up of a scheme whereby you do not have to do that, I am uncomfortable with.

Mr. Hovdebo (Saskatoon-Humboldt): I recognize the position you are taking, and I want to compare it with Crimestoppers. You are suggesting that Crimestoppers would be against the Privacy Act if it were in the same field as this. I know we are outside of the field.

Mr. van Berkel: I think the best example of Crimestoppers would be to take a federal government agency.

If Crimestoppers were dealing with the RCMP, Parliament has seen fit to say the RCMP is an investigative body and they are named in the regulations and it says that the head of a government institution can refuse to disclose information obtained or prepared by any government institution that is an investigative body. So they get absolute protection there.

The term is "may"—they could give it out if they wanted to, but as far as the Privacy Act is concerned they do not have to give it out. This does not mean that court could not order them to give it out during the course of a trial before a judicial body, but when you are dealing with Crimestoppers you are dealing with investigative bodies like police forces and they are given protection by the Privacy Act not to reveal their sources.

Mr. Dye: Mr. Chairman, would it be useful for your committee to hear a legal view that we are not contravening any laws of Parliament in our proposal?

The Chairman: I think this is a very appropriate time to have it as we just heard on the other side of the picture.

• 1025

Mr. Richard Fadden (Principal and Legal Adviser, Office of the Auditor General): Mr. Chairman, on commenting on this issue I would like to distinguish two

[Translation]

M. Dye: Monsieur le président, je ne sais pas si l'anonymat serait contraire à la loi. Sommes-nous obligés de noter des noms, si nous ne le voulons pas?

Le président: Est-ce que vous me posez la question?

M. Dye: Êtes-vous juriste? Je ne suis que comptable.

Le président: Je vous rappelle que les témoins sont assis de l'autre côté de la table.

M. Dye: Je vous présente mes excuses.

Le président: C'est là un autre avis juridique.

M. van Berkel: J'aurais beaucoup de mal à dire que si quelqu'un constitue un mécanisme contraire à l'esprit de la loi, il respecte cette loi. Le but de celle-ci est de donner aux Canadiens accès aux renseignements les concernant, y compris les opinions d'autres personnes. J'ai beaucoup de doute concernant un mécanisme conçu pour éviter justement d'avoir à donner cet accès.

M. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Je comprends votre position et je voudrais comparer votre mécanisme à celui d'Échec au crime. Vous dites donc qu'Échec au crime serait contraire à la Loi sur la protection des renseignements personnels si ce mécanisme s'inscrivait dans le même contexte que celui-ci. Je sais évidemment que ce n'est pas le cas.

M. van Berkel: Je pense que le meilleur exemple, si l'on parle d'Échec au crime, serait de prendre un organisme fédéral.

Si Échec au crime traitait avec la GRC, le Parlement a jugé bon de préciser que la GRC est un corps enquêteur nommé expressément dans le règlement, lequel précise que le chef d'une institution gouvernementale peut refuser de divulguer des renseignements obtenus ou rédigés par une institution gouvernementale qui a des pouvoirs d'enquête. Il y a donc là une protection absolue.

Le règlement dit: «peut»—il peut refuser les renseignements s'il veut, si bien que, aux termes de la Loi de la protection des renseignements personnels, il n'y a pas d'obligation ni dans un sens ni dans l'autre. Cela signifie que le tribunal ne pourrait pas lui ordonner de divulguer les renseignements pendant un procès, mais lorsqu'il s'agit d'un mécanisme comme Échec au crime, vous avez affaire à des corps enquêteurs tels que des services de police qui sont habilités à ne pas révéler leurs sources aux termes de la Loi sur la protection de renseignements personnels.

M. Dye: Monsieur le président, serait-il utile pour le Comité d'entendre un avis juridique selon lequel notre proposition ne contrevient à aucune loi fédérale?

Le président: Je pense que ce serait une très bonne chose, vu que nous venons d'entendre l'avis contraire.

M. Richard Fadden (conseiller juridique principal, Bureau du vérificateur général): Monsieur le président, à ce sujet, il faut distinguer entre deux catégories très

[Texte]

very distinct categories, waste and mismanagement on the one hand and fraud on the other.

In the case of waste and mismanagement we argue it is not necessary to capture the name of the individual who might be involved in the waste or mismanagement for us to do our work. We can find nothing in the Privacy Act or in any other legislation that requires us to take the name of the individuals affected.

We have some difficulty understanding the argument of the Privacy Commissioner's officers. We understand the intent of the Privacy Act is to restrict the amount of personal information that floats about government institutions. We do not require the names or the identity of individuals in order to pursue audits about waste and mismanagement. So it seems to us that we are indeed going up the Privacy Commissioner's path when we say we do not want the names.

We have consulted outside counsel. We have talked to officers of the Department of Justice. We have thought about this a great deal ourselves, and we can find nowhere a specific requirement in legislation that we take the names. So it seems to us that in those circumstances the issue of protection or guarantee of anonymity does not arise.

In the case of fraud, clearly we do have to take the name if we are able to pursue the matter. We have had discussions with Mr. Van Berkel and he suggested to us, and I think we agree, that where the fraud case does not meet the criteria we have set out we have to retain it for a certain period, put it in a personal information bank and deal with it in terms of what the Privacy Act requires.

In most instances we will transfer it to the RCMP. It will then become a criminal law investigation. If we understand the law properly, the RCMP would be able to invoke protections of the act, which Mr. Van Berkel referred to earlier.

In those circumstances where the fraud information does not meet the criteria for transfer to the RCMP, I believe we would still be able to invoke the section of the act Mr. Van Berkel referred to, arguing that it would be injurious to the administration of an act of Parliament, the Auditor General Act, and it would be injurious to the individual.

For Mr. Van Berkel to suggest that absolute total protection may not be afforded to the individual may be true, but I do not think the Auditor General or anyone else would argue that it would be inappropriate for the courts to review such matters. We do believe that in the infinitesimally small number of cases where we would have to keep the file and not transfer it to the RCMP, we could nonetheless protect the individuals concerned.

[Traduction]

importantes, les cas de gaspillage d'une part et ceux de fraude, d'autre part.

Dans le cas du gaspillage et de la mauvaise gestion, nous considérons qu'il n'est pas nécessaire de nommer ou consigner le nom de la personne visée par la dénonciation de gaspillage. Nous ne voyons rien dans la Loi sur la protection des renseignements personnels ni dans aucune autre qui exigerait que nous consignions le nom des personnes concernées.

Nous avons quelque difficulté à saisir l'argumentation des fonctionnaires du Commissaire à la protection de la vie privée. À notre sens, l'esprit de la Loi sur la protection des renseignements personnels consiste à limiter la quantité de renseignements personnels circulant au sein des institutions gouvernementales. Nous n'avons pas besoin de connaître les noms ou l'identité de personnes pour procéder à des vérifications comptables ayant pour but de déceler les gaspillages et la mauvaise gestion. Il me semble au contraire que nous abondons dans le sens de la mission du Commissaire en ne consignant pas les noms.

Nous avons consulté des juristes extérieurs. Nous avons parlé à des fonctionnaires du ministère de la Justice. Nous y avons beaucoup réfléchi par nous-mêmes et nous ne voyons nulle exigence expresse de consigner les noms dans cette loi. Il nous semble donc que, dans ces circonstances, la question de la garantie de l'anonymat ne se pose pas.

Dans les cas de fraude, nous devons manifestement noter le nom si nous voulons pouvoir faire enquête. Nous avons eu des entretiens à ce sujet avec M. Van Berkel et son avis, que nous partageons, est que lorsque l'allégation de fraude ne répond pas aux critères que nous avons fixés, il convient de conserver les données pendant une certaine période, de les verser dans une banque de renseignements personnels qui sera traitée conformément aux exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Dans la plupart des cas, nous transmettrions nos renseignements à la GRC. Il s'agira alors d'une enquête en droit pénal. Selon notre lecture de la loi, la GRC pourrait invoquer les dispositions de protection qu'elle renferme et dont M. Van Berkel a parlé tout à l'heure.

Dans les cas où une dénonciation de fraude ne répond pas aux critères voulus pour communication à la GRC, je pense que nous pourrions néanmoins invoquer l'article de la loi que M. Van Berkel a mentionnée, en arguant que la divulgation porterait préjudice à l'administration d'une loi du Parlement, la Loi sur le vérificateur général, ainsi qu'à la personne concernée.

Il est donc peut-être vrai, comme le dit M. Van Berkel, qu'une protection absolue ne peut être garantie, et je ne pense pas que le vérificateur général ni quiconque d'autre arguerait qu'il serait inapproprié qu'un tribunal tranche. Nous pensons que dans le nombre infinitésimal de cas où nous ne transmettrions pas le dossier à la GRC et devrions le garder nous-mêmes, nous pourrions néanmoins protéger les personnes concernées.

[Text]

The principles of the act are one thing, the appropriateness of doing this is another, but we fail to find in the legislation any specific provision that prohibits the Auditor General from not taking the names or that indicates the Auditor General cannot protect the identity of callers.

Mr. Dye: Mr. Chairman, just to round out that bit of testimony, it is all focused on the Auditor General running this hotline. Repeatedly I have said it is the responsibility of government. I think Mr. MacDonald should be running this hotline.

The Chairman: I would just ask our researchers, who are very capable individuals, to monitor these exchanges at this stage and ask them to report to me and the steering committee later which questions have been sort of left hanging or unanswered so that we can clear them up, maybe at the next meeting.

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, I am not a lawyer, but on the advice of the Department of Justice I have a legal opinion in response to a question that was posed as to the constraints and feasibility of my office operating the hotline. They advise me there are serious legal policy considerations regarding any policy initiatives that would be taken in this area and that for certain the legislative amendment would have to be undertaken in order to fully protect the rights of all parties.

The Chairman: Would it be possible, Mr. MacDonald, for the public accounts committee to see that legal opinion?

Mr. MacDonald: I am not at liberty to disclose the opinion itself, Mr. Chairman. It is a Department of Justice legal opinion. I would have to consult with them first. It is normally not done.

The Chairman: Would you do that and report back to us, please?

Mr. MacDonald: Yes, I will.

• 1030

M. Robitaille: Je n'ai jamais vu une question susciter une aussi longue réponse.

Si j'ai bien compris le commentaire du conseiller juridique, on veut essayer de simplifier tout cela, parce que dans le souci de protéger la source d'information, on veut donner la possibilité de mettre un numéro. D'autre part, si jamais une cause se rendait devant les tribunaux, il serait très difficile de monter une preuve avec des numéros. C'est l'ambiguïté qui semble exister en ce moment. De toute façon, on peut en conclure que la Loi sur la protection des renseignements personnels n'offre aucune protection absolue de son identité à la personne utilisant le système préconisé par M. Dye. Il n'y a pas vraiment de garantie.

Mr. Grace: There are no guarantees as such. But there is an enumeration of the person's rights under the Privacy Act, and I think by stating the right, the right to know

[Translation]

Les principes de la loi sont une chose, l'opportunité de faire cela en est une autre, mais nous ne trouvons dans la loi aucune disposition expresse qui interdise au vérificateur général de ne pas consigner les noms ou qui dise que le vérificateur général ne peut protéger l'anonymat des correspondants.

M. Dye: Monsieur le président, à titre de précisions complémentaires, tout ceci tourne autour de l'hypothèse que le vérificateur général administrerait cette ligne téléphonique spéciale. J'ai dit à maintes reprises que cela est plutôt de la responsabilité du gouvernement. Je pense que M. MacDonald devrait administrer cette ligne.

Le président: Je vais demander à nos attachés de recherche, qui sont des gens très capables, de noter tous ces échanges de vues et de m'indiquer, ainsi qu'au comité directeur, ultérieurement, quelles questions restent en suspens ou n'ont pas reçu réponse, afin que nous puissions y revenir, peut-être lors de la prochaine séance.

M. MacDonald: Monsieur le président, je ne suis pas avocat, mais j'ai un avis juridique du ministère de la Justice concernant les contraintes et la viabilité de la gestion de la ligne téléphonique par mon service. On m'indique que toutes initiatives à cet égard comporteraient des répercussions juridiques sérieuses et qu'il faudrait en tout état de cause adopter une modification à la loi afin de protéger pleinement les droits de toutes les parties.

Le président: Pourriez-vous communiquer au Comité des comptes publics le texte de cet avis juridique?

M. MacDonald: Je ne suis pas habilité à communiquer l'avis lui-même, monsieur le président. Il me vient du ministère de la Justice et il faudrait que je lui en demande l'autorisation préalable. Normalement, cela ne se fait pas.

Le président: Voudriez-vous demander et nous donner la réponse, s'il vous plaît?

M. MacDonald: Oui, je le ferai.

Mr. Robitaille: I have never seen any question give rise to such a long answer.

If I understood correctly the views of the legal advisor, we want to try to simplify all this, because we want to assign a number in order to protect the source of information. On the other hand, if ever a case were to go to court, it would be very difficult to give evidence with numbers only. That seems to be the quandary at the present time. At any rate, we can conclude that the Privacy Act does not provide any absolute protection to the caller on Mr. Dye's proposed hotline. There is no absolute guarantee.

M. Grace: Il n'y a pas de garantie en tant que telle, mais il y a une énumération des droits de chacun dans la Loi sur la protection des renseignements personnels, et le

[Texte]

what opinions about an individual are held by a government institution, by giving you the right of access to those opinions. . . that is a right. I do not think it is possible to guarantee anonymity. The Privacy Act does not guarantee anonymity. Quite the contrary, it says individuals should have a right to see their own information.

Mr. van Berkel: I think I said earlier that there is no absolute guarantee of anonymity. There is another problem. It may well be that you give the person a guarantee of anonymity and you then find out he is the key person; he turns out then to be the witness you need to put the lid on the case, whatever it turned out to be. You need that person. You happen to have his name. He says, you can take my name. If you do not take his name, there are problems. So you cannot give the absolute guarantee of anonymity.

If you take the position that it could come out in court, then you would certainly be obligated to tell the person that you cannot give him a guarantee of anonymity because a court may give it out, would you not? I would not give it out, because I am running. . . be it the Auditor General, the Comptroller General; we would not give it out. Treasury Board would not give it out. But we cannot guarantee the courts would not give it out. And about the courts, sometimes they do things we find difficult to understand.

The Chairman: Mr. Dye, would you clear that matter up for us, please?

Mr. Dye: I will try to add some clarity, Mr. Chairman.

If a caller on, say, a question of waste or mismanagement insisted on giving his or her name, I think we would be obliged to warn that caller that his or her name, if they insisted we write it down, might some day become more public through a court case or through some other instrument. We will not be seeking names, but if a caller did insist that it be written down, then this think we would have to take note of the name and then advise the caller of the risks associated with giving us their name.

Mr. Robitaille: Ma dernière question s'adresse aux trois témoins. J'aimerais connaître leur avis. On veut, d'une certaine façon, institutionnaliser un système de délation au sein de la Fonction publique et parmi le public en général. J'aimerais connaître votre avis quant aux effets que cela pourrait avoir au niveau des employés de la Fonction publique et au niveau du public en général. Dans votre exposé, monsieur Grace, vous avez parlé d'une époque pas si lointaine où les gouvernements ont encouragé ce genre de système, avec les résultats qu'on a connus. J'aimerais avoir l'opinion de M. Macdonald, de M. Grace et M. Dye à ce sujet.

[Traduction]

droit de connaître les opinions sur soi détenues par une institution gouvernementale, en donnant le droit d'accès à ces opinions. . . cela est un droit. Je ne pense pas qu'il soit possible de garantir l'anonymat. La Loi sur la protection des renseignements personnels ne garantit pas l'anonymat. Tout au contraire, elle dit que chacun a le droit d'accéder aux renseignements sur soi-même.

M. van Berkel: Je pense avoir dit tout à l'heure qu'il n'y a pas de garantie absolue d'anonymat. Il y a un autre problème. Il pourrait bien arriver que l'on donne à la personne une garantie d'anonymat, pour découvrir ensuite qu'elle est au centre de l'affaire, qu'elle est le témoin clé dont vous avez besoin pour boucler le dossier, d'une façon ou d'une autre. Vous avez besoin de cette personne, il se trouve que vous avez son nom, elle dit qu'on peut le consigner. Si vous ne le faites pas, il y aura des problèmes. Vous ne pouvez donc pas donner de garantie absolue d'anonymat.

Si vous considérez que son nom pourrait être révélé lors d'un procès, vous aurez l'obligation de dire au correspondant que vous ne pouvez lui garantir l'anonymat car un tribunal pourrait révéler son nom, n'est-ce pas? Vous pouvez lui dire que le vérificateur général, le contrôleur général ne révéleront pas son nom, que le Conseil du Trésor ne le révélera pas, mais vous ne pourrez pas garantir que le tribunal ne le fera pas. Et parlant de tribunaux, ils font des choses que nous avons du mal à comprendre.

Le président: Monsieur Dye, pourriez-vous nous éclairer là-dessus, s'il vous plaît?

M. Dye: Je vais essayer de faire un peu de clarté, monsieur le président.

Si un correspondant qui nous parle, mettons, d'une affaire de gaspillage ou de mauvaise gestion, insistait pour nous donner son nom et que nous le consignions, je pense que nous devrions l'avertir qu'il pourrait être divulgué par un tribunal ou par quelque autre mécanisme. Nous ne demanderions pas au correspondant de se nommer, mais s'il insistait lui-même pour que nous notions son nom, je pense qu'il faudrait que nous l'écrivions tout en informant le correspondant des risques associés à cela.

Mr. Robitaille: My last question is directed to all three witnesses. I would like to know their views. It is proposed to institutionalize a kind of system of denunciation within the Public Service and the general public. I would like to have your views on the effects this might have on public servants and the public in general. In your statement, Mr. Grace, you talked about a time not so long ago when governments encouraged this kind of thing, and we all know what the results of that were. I would like to have Mr. MacDonald's, Mr. Grace's and Mr. Dye's opinion on this.

[Text]

• 1035

Mr. Grace: Mr. Robitaille, I think it would have a very chilling effect. I think it would be quickly recognized among public servants that people around here could be informing on me; I would never know who they are, people who I work with or people who perhaps do not like me. I think it would make us all victims of malicious accusers if the name was going to be protected. I think a sense of fear could permeate the Public Service if this became institutionalized. I have alluded to some of these points before, but I think it would have a very chilling effect upon the morale of public servants.

Mr. Dye: The Financial Administration Act currently institutionalizes on pain of fine and jail the responsibility of individuals within the Public Service to speak up if they feel there is a problem appropriate for the information of their superiors. So it is institutionalized. I have had a large number of letters from the public

en général et aussi de fonctionnaires, avec l'appui des syndicats. On dit que cela contribue à l'amélioration de l'administration dans la Fonction publique.

I think it would be very good to improve public administration. Other administrations have tried this. I have recommended only that this be an experiment for two years to see whether it would work. There seems to be a considerable pay-off in money terms. I think there is a pay-off in terms of the frustration of many individuals now who feel they cannot indicate the deliberate waste and mismanagement that perhaps—

M. Robitaille: Je voulais avoir votre opinion sur les effets d'un tel système au sein du public en général et au sein de la Fonction publique, au niveau des individus. Quelles seraient les conséquences de cela? Quels risques courrait-on? Quelles conséquences risquerait-on de subir au niveau des individus? Je comprends et j'admire votre volonté de mettre en oeuvre des systèmes visant à éliminer, dans la mesure du possible, la fraude et la mauvaise administration, et c'est tout à votre honneur. Cependant, ma question portait sur l'effet que cela aurait au niveau des individus. Est-ce que vous avez analysé ces effets-là?

Mr. Dye: Mr. Chairman, I think we have looked at the issue from an individual point of view. I think those who have written to us—and that would include hundreds of people—agree it would be very useful. We have given it a fair assessment from our office and we think it would be beneficial. We have looked at it from the government's point of view, and their view is that it would not be helpful. The advice I get back from those who manage in the Public Service is that they do not like the idea. I think our system, with its built-in anonymity, would provide the outlet that some people in this country—not everybody agrees with me, I know—think would be a constructive thing to improve public administration.

M. Robitaille: Oui, mais pour ce qui est du principe de l'anonymat, on vient de se rendre compte qu'il n'est pas

[Translation]

M. Grace: Monsieur Robitaille, je crois que cela créerait un grand malaise. Chaque fonctionnaire comprendrait très vite que n'importe qui pourrait le dénoncer; il ne saurait jamais de qui il s'agissait, si c'était un collègue, ou quelqu'un avec qui il ne s'entendait pas. Si l'identité du dénonciateur était protégée, nous serions tous à la merci d'accusateurs malicieux. La crainte se répandrait dans la Fonction publique si cette mesure était institutionnalisée. J'ai déjà présenté certains de ces arguments, mais je pense que cette mesure aurait un effet très néfaste sur le moral des fonctionnaires.

M. Dye: La Loi sur la gestion des finances publiques impose aux fonctionnaires, sous peine d'amende et de prison, la responsabilité de signaler à leurs supérieurs les problèmes qui, selon eux, méritent d'être signalés. Donc, c'est institutionnalisé. J'ai reçu un grand nombre de lettres du public

at large and also from public servants, with the support of their unions. They say that this contributes to improved administration within the Public Service.

Je crois qu'il serait très bon d'améliorer l'administration publique. D'autres administrations ont fait cette expérience. J'ai simplement recommandé que ce projet soit adopté sur une base expérimentale pendant deux ans, afin de voir s'il peut marcher. Il me semble qu'il y aura un rendement financier intéressant. Il y aura aussi un rendement en ce sens qu'il réduira la frustration de ceux qui sentent maintenant qu'il leur est impossible de signaler le gaspillage et l'incurie volontaires qui—

Mr. Robitaille: I would like to know your opinion of the effects this system would have on the public in general and within the Public Service, at the individual level. What would be the consequences? What risks would be involved? What consequences might individuals experience? I understand and admire your determination to establish systems designed to reduce fraud and mismanagement, to the extent possible; they do you credit. However, my question had to do with the effects these systems would have on individuals. Have you analyzed those effects?

M. Dye: Monsieur le président, je pense que nous avons étudié la question du point de vue du particulier. Ceux qui nous ont écrit, et il y en a des centaines, conviennent que ce serait très utile. Notre bureau a bien évalué ce projet et nous croyons qu'il serait bénéfique. Nous l'avons étudié du point de vue du gouvernement, et selon eux, il ne le serait pas. Les cadres de la fonction publique me disent qu'ils ne voient pas ce projet d'un oeil favorable. Je pense que le système que nous proposons, qui assure l'anonymat, donnerait à certaines personnes—et je sais que tout le monde n'est pas d'accord avec moi—le débouché dont ils ont besoin pour améliorer l'administration publique.

Mr. Robitaille: Yes, but as far as anonymity is concerned, we just realized that it is only guaranteed up

[Texte]

assuré jusqu'à un certain point. Donc, il n'est pas tout à fait approprié de s'appuyer sur ce principe comme vous venez de le faire. Si ce principe n'est pas garanti, on ne peut pas l'utiliser pour appuyer son argument.

Mr. Macdonald: Mr. Robitaille, in direct response to your question, I think it would create a fair amount of turmoil, the administrative cost of which could well overshadow any benefits. I would just like to say again that we do not institutionalize hotlines in the federal government, but we do have many mechanisms out there.

While I recognize there are people among the public who think it would be an excellent idea and they should be able to write in, we have structures already available for people who want to write in. The Auditor General himself has mentioned the fact he gets brown envelopes, and line departments have investigative units that follow up on requests.

• 1040

Regarding the role of the parliamentarian in receiving information and for following up through the Parliamentary processes that play here, I think back to various action groups who have advised the government on ways to save money. I think we have many sources in there, and quite frankly I think it is the view of the government that this particular one evokes somewhat memories of Tiananmen Square and other similar odious comparisons. We feel it is unnecessary and we question the legality.

Mr. Grace: Mr. Chairman, just to express a little bit of almost moral indignation, because I think of the possibility of a an artifice that would avoid parliamentary approval of whistle-blower anonymity. . . I do not like to think of that. I think that this is an evasion of what parliament has ruled, and I want to express a little moral indignation about it.

Mr. Hovdebo: First of all, I think my education has been sadly lacking; I do not know what Kafkaesque is. You said what the system is, but where does the term come from?

Mr. Grace: Kafka is an author, a Russian- Polish 19th century novelist, who wrote short stories—a great short-story writer. He wrote about situations of authoritarian—

Mr. Hovdebo: Unknown accusers, unknown allegations.

I guess I am concerned because what we are doing here is talking about a procedure, to a great extent, and who should do it. We all accept the idea that if there is fraud, it should be followed up. We should have methods of detecting that fraud. We also recognize that waste and mismanagement should be followed up and should be recognized in some way. The issue here seems to be the protection of the informer to some extent, and the protection of the person informed against. Really that seems to be the key.

[Traduction]

to a certain point. So, it is not altogether appropriate to invoke the principle of anonymity, as you have just done. If the application of that principle is not fully guaranteed, it cannot be used to support an argument.

M. Macdonald: Monsieur Robitaille, pour répondre à votre question, je pense que ce projet créerait beaucoup d'émoi, dont les coûts administratifs pourraient bien surpasser les avantages. Je tiens simplement à répéter que nous n'institutionnalisons pas les lignes directes, au gouvernement fédéral, mais qu'il y a beaucoup d'autres mécanismes en place.

Je reconnais que certains membres du public pensent que ce serait une excellente idée, et ils devraient pouvoir nous écrire, mais des structures sont déjà en place pour ceux qui veulent le faire. Le vérificateur général lui-même a mentionné le fait qu'il reçoit des enveloppes jaunes, et les ministères opérationnels ont des services d'enquête qui peuvent donner suite aux demandes.

En ce qui concerne le rôle des parlementaires, qui reçoivent des renseignements et peuvent donner suite grâce aux mécanismes parlementaires, je songe aux divers groupements d'action qui ont indiqué au gouvernement des moyens de réaliser des économies. Je pense que nous ne manquons pas de sources et, très franchement, cette proposition évoque aux yeux du gouvernement les événements de la place Tiananmen et d'autres comparaisons toutes aussi odieuses. Nous jugeons que cette ligne est inutile et nous en contestons la légalité.

M. Grace: Monsieur le président, je voudrais manifester un peu d'indignation morale, car je crains que l'on ait recours à quelque artifice pour éviter de demander la sanction parlementaire de l'anonymat des délateurs. . . Je pense que ceci revient à contourner la loi édictée par le Parlement et je ne suis pas sans ressentir quelque indignation morale devant cela.

M. Hovdebo: Premièrement, je dois dire que mon instruction laisse à désirer et que je ne sais pas ce que signifie le mot kafkaïen. Vous avez décrit le système, mais quelle est l'origine de ce mot?

M. Grace: Kafka est un écrivain russo-polonais du XIXe siècle, qui a écrit des nouvelles—d'excellentes nouvelles. Il a traité de sujets où des personnages autoritaires. . .

M. Hovdebo: Des accusateurs inconnus, des délations anonymes.

Je m'inquiète un peu car nous parlons ici d'une procédure, dans une large mesure, et de la question de savoir qui devrait l'administrer. Nous admettons tous l'idée que s'il y a fraude, une enquête s'impose. Il faut disposer de méthodes de détection de la fraude. Nous reconnaissons également qu'il faut combattre de la même façon le gaspillage et la mauvaise gestion. Le problème ici semble être la protection de l'informateur, et la protection de la personne visée par l'information. Cela me semble être la clé de tout.

[Text]

My feeling from the presentation made was that the legality would be taken care of if the Privacy Act allowed it to be taken care of, if you made a change that did this. Or it could also be taken care of if the hotline went to the RCMP, because that is the investigative agency, or if the government set up an investigative agency which did that, outside the Auditor General's office.

All of this indignation you are expressing, Mr. Grace, is . . . I think a lot of us recognize that we want to be very careful about it, but you would have to accept the legality of it if it were done in some other way. I just want to make that point, and I think that is the basis of our discussion.

I really do not have any questions to ask on this, but I would like to question Mr. Grace on the difference that was made by—I forget the name—who said—

Mr. Fadden: Fadden

Mr. Hovdebo: Mr. Fadden. I put down McFadden, and I was not sure that was right.

The Chairman: Your education has been further enhanced, Mr. Hovdebo.

• 1045

Mr. Hovdebo: —that there is a differentiation between waste and mismanagement and fraud. If the hotline dealt with waste and mismanagement, would you still have that, which is really an accusation against the government or a department? Would a hotline doing that be acceptable?

Mr. Grace: I think even more so. I think the Auditor General could make a pretty good case for it. He pointed out that the law, under the Financial Administration Act, requires public servants or anybody else who knows about fraud to report it. But someone whose view of management is not somebody's else, who thinks somebody is wasting money, wasting resources, it is even more necessary that the identity of such individuals be made known to the person who is being accused. And you are quite right, my concern is twofold. It is protecting the anonymity of the legitimate whistle-blower. My concern is also with the rights of the accused. I would be just as concerned, even more concerned, in protecting accusations of waste and mismanagement as accusations of fraud.

Mr. Hovdebo: What you are concerned about, waste and mismanagement, that is an accusation against the government.

Mr. Grace: It is an accusation against individuals—

Mr. Hovdebo: —and the government.

Mr. Grace: Yes. You just cannot accuse the government in general. You have to say that John Grace is misusing public funds in the Privacy Commissioner's

[Translation]

Mon impression est que le problème de la légalité serait réglé si l'on modifiait la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ce serait une possibilité. Une autre serait de faire aboutir la ligne téléphonique à la GRC, qui a les pouvoirs de police, ou si le gouvernement créait un organisme enquêteur spécifique, indépendant du vérificateur général.

Toute cette indignation que vous exprimez, monsieur Grace, est . . . Nous avons tous conscience qu'il faut se montrer très prudents mais si on employait un autre mécanisme, il faudrait bien que vous vous fassiez une raison s'il était légal. C'est donc ainsi que je vois le fondement de tout le problème.

Je n'ai pas vraiment de questions à poser, mais j'aimerais que monsieur Grace nous dise quelque chose de la différence qui a été établie par—j'oublie le nom—la personne qui a dit . . .

M. Fadden: Fadden.

M. Hovdebo: M. Fadden. J'ai noté McFadden et je n'étais pas sûr d'avoir bien saisi.

Le président: Vous venez d'apprendre encore quelque chose, monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: . . . la différence entre le gaspillage et la mauvaise gestion et la fraude. Si la ligne téléphonique traitait uniquement des cas de gaspillage et de mauvaise gestion, serait-ce plus acceptable, car l'accusation serait alors lancée contre le gouvernement ou un ministère?

M. Grace: Certainement. Je pense que le vérificateur général pourrait alors faire valoir d'excellents arguments. Il a signalé que la Loi sur la gestion des finances publiques exige que les fonctionnaires ou quiconque d'autre est informé d'un acte de fraude le signalent. Mais quelqu'un qui a des vues particulières sur la gestion, qui pense que quelqu'un d'autre gaspille de l'argent ou des ressources, il est d'autant plus nécessaire, alors, que le nom de l'accusateur soit porté à la connaissance de l'accusé. Et vous avez tout à fait raison, ma préoccupation est double. Il ne s'agit pas seulement de la protection de l'anonymat du dénonciateur légitime, je me soucie également des droits de l'accusé. Je serais tout aussi inquiet de voir protégé l'anonymat des accusations de gaspillage et de mauvaise gestion que les accusations de fraude.

M. Hovdebo: Ce qui vous inquiète, dans les cas de gaspillage et de gabegie, c'est que l'on porte une accusation contre le gouvernement.

M. Grace: C'est une accusation contre des personnes . . .

M. Hovdebo: . . . et le gouvernement.

M. Grace: Oui. On ne peut pas accuser le gouvernement dans l'abstrait. Il faut dire que John Grace du bureau du Commissaire à la protection de la vie privée

[Texte]

office because he is doing certain things. Names have to be attached to make such an accusation useful.

Mr. Hovdebo: How effective would this process be if names were required all the way through?

Mr. Gilmore: We have looked at that. The feeling is the system will not work because the fear of reprisal is there if access to the name is not protected. Unfortunately, the history of people who have blown the whistle in the United States has been one of severe consequences. You either have to protect the name legislatively or you have to not take the name and therefore protect the person totally.

Mr. Hovdebo: Do you think you would not get the people calling if they had to present their names?

Mr. Gilmore: Very much as we found during the audits when we went through the departments on the government's existing fraud reporting procedures, which require under the FAA that it be in writing and that files be kept of the names of both the person who is accused and the person who is making the allegation, I think we would find that people just do not do it.

Mr. Hovdebo: Mr. MacDonald, you said that you think the methods have improved considerably since the 1987 report. How?

Mr. MacDonald: I say we are in the process of improving them in a number of areas. The Financial Administration Act requires anyone who has knowledge of a fraud to report. I agree with Mr. Gilmore that the problem with our fraud policy was it used to be the individual had to report to his or her superior. It is now to any superior officer, and that gets someone out of the very difficult position of going to his superior and saying, you have committed a fraud. We have now opened that up. The problem is that it is difficult to provide a measure of protection, but we are working with Justice on that particular aspect. Also, with the Department of Supply and Services we are in the process of strengthening the contracting. We are reworking the policy we have now.

Mr. C. MacDonald

As I said earlier, there are a number of program-related departments that have units and whose jobs are to deliver financial benefits to the Canadian public, and it is generally known that they accept people who call up and indicate certain instances that should be investigated, and they in fact are investigated.

What we are saying is that unless you get this guarantee of anonymity, this fraud hotline is going to suffer the same consequences as our fraud policy does now. We are still in the process of trying to make that more workable.

• 1050

I would just like to add one other point, and perhaps Mr. Dye and his staff are more knowledgeable about it

[Traduction]

gaspille les fonds publics en faisant ceci et cela. Pour qu'une telle accusation soit utile, il faut lui adjoindre des noms.

M. Hovdebo: Quelle serait l'efficacité de ce processus si les noms devaient être divulgués à toutes les étapes?

M. Gilmore: Nous y avons réfléchi. Nous avons l'impression que le système ne fonctionnerait pas en raison des craintes de représailles si l'anonymat du délateur n'était pas garantie. Malheureusement, tous ceux qui ont dénoncé de tels cas aux États-Unis l'ont payé chèrement. Il faut soit protéger l'anonymat par la loi ou bien ne pas consigner le nom de la personne, ce qui est encore la meilleure protection.

M. Hovdebo: Pensez-vous que les gens n'appelleraient pas s'ils devaient donner leur nom?

M. Gilmore: Ce serait la même chose que lorsque nous opérons nos vérifications dans les ministères. La Loi sur la gestion des finances publiques exige que les déclarations de fraude soient faites par écrit et que les noms de l'accusé et de l'accusateur soient consignés. Et l'on constate que personne ne se risque dans ces conditions.

M. Hovdebo: Monsieur MacDonald, vous avez dit que les méthodes se sont considérablement améliorées depuis le rapport de 1987. En quoi?

M. MacDonald: Nous sommes en train de les améliorer dans divers domaines. La Loi sur la gestion des finances publiques fait obligation à quiconque de déclarer les cas de fraude. Je suis d'accord avec M. Gilmore, le problème est qu'il est difficile à une personne de faire une telle déclaration à son supérieur hiérarchique immédiat. Aujourd'hui, on peut la faire à n'importe quel supérieur, ce qui évite d'avoir à confronter son chef immédiat en l'accusant de fraude. Nous avons donc ouvert la procédure. Le problème est qu'il est difficile d'assurer une protection suffisante, mais nous travaillons avec le ministère de la Justice là-dessus. De même, nous essayons de renforcer les mécanismes d'adjudication des marchés en collaboration avec le ministère des Approvisionnements et Services. Nous sommes en train de revoir la politique actuelle.

Comme je l'ai dit, il existe un certain nombre de ministères opérationnels qui ont pour tâche de distribuer au public canadien les prestations financières, et l'on sait qu'ils acceptent généralement les dénonciations et font enquête.

Ce que nous disons c'est que, à moins d'avoir cette garantie d'anonymat, cette ligne téléphonique spéciale subira le même sort que notre politique sur la fraude. Nous essaierons toujours de faire mieux fonctionner le processus.

J'aimerais ajouter une dernière chose, et peut-être que M. Dye et son personnel sont mieux au courant que moi.

[Text]

than I. My understanding is that the whistle-blowing legislation in the United States does not protect the identity of the whistle-blower but rather protects the whistle-blower from management reprisals. Is that not correct?

Mr. Gilmore: Actually, Mr. MacDonald, you are right. We looked at the whistle-blowing legislation when we did the suspected fraud reporting procedures audit, the legislation that exists in the United States. We looked at the various evaluations that have been done of that whistle-blower protection legislation. The formal title is the Merit Systems Protection Act.

The difficulty there, as we can see from the general accounting office audit of the Merit Systems Protection Board, which is supposed to protect whistle-blowers in the United States, is that it is very difficult to protect whistle-blowers. The problem is that once the whistle-blower is identified, he has to make a complaint that he has been subject to harassment as a result of having reported serious wrongdoing. The board that is supposed to protect them only takes very few cases because they have difficulty proving in law that the reprisal taken, or alleged to have been taken against them by the whistle-blower, actually results from the event of whistle-blowing. So they only take the cases that they can absolutely prove, which are very few.

Most of those who have blown the whistle in the U.S. are totally frustrated with the whistle-blowing protection act. We went through the motion of taking no names and assigning security numbers, because we began to become wary of any absolute guarantee to whistle-blowers or a bureaucracy that would be able to protect them if in fact they were identified.

Mr. MacDonald: This just illustrates some of the difficulties of taking an idea out of one jurisdiction and transplanting it to another. You have an agency of the federal government that oversees employees to ensure there are not appropriate management reprisals taken, and they have difficulty in the cases.

I guess our view, Mr. Hovdebo, is that it would have to be a conscious decision on the part of Parliament to undertake to provide the level of guarantee necessary to work. Our lawyers have advised that in view of the legislative uncertainty it would be unwise for me to undertake this on behalf of the government. I can only surmise that the same conclusion could be drawn regarding the statement by the Auditor General, that if we were unwilling to do so, he would. I think the same caveats applying.

Mr. Harb (Ottawa Centre): It seems to me there is no consensus on the matter, obviously, by looking at the Privacy Commissioner's presentation as well as that of the Auditor General. Have any consultations taken place with

[Translation]

D'après ce que j'ai compris, les lois américaines en matière de dénonciation ne protègent pas l'identité du dénonciateur. Plutôt ils protègent ce dernier contre les représailles de la direction. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Gilmore: Vous avez raison, monsieur MacDonald. Nous avons examiné les lois américaines existantes en matière de dénonciation lorsque nous avons fait notre vérification de la procédure de déclaration des actes de fraude présumés. C'est alors que nous avons épluché les différentes évaluations qui avaient été faites de cette loi visant à protéger les dénonciateurs. D'ailleurs, le titre officiel de cette loi est «*Merit Systems Protection Act*».

D'après la vérification que le bureau de la comptabilité générale a faite des activités du «*Merit Systems Protection Board*», qui est censé protéger les dénonciateurs aux États-Unis, il est en fait extrêmement difficile de protéger ces personnes. Le problème, c'est qu'une fois qu'un dénonciateur a été identifié, il doit, s'il a été victime de harcèlement, déposer une plainte officielle. Le conseil, qui est censé protéger les dénonciateurs, ne donne en fait suite qu'à un nombre très restreint de plaintes, car il est très difficile, en droit, de prouver qu'il y a eu représailles ou du moins que les mesures prises à l'égard du dénonciateur viennent en réaction aux dénonciations qu'il a pu faire. Le conseil ne donne suite qu'aux plaintes qui s'appuient sur des preuves irréfutables, et il y en a très peu.

Donc, la plupart des dénonciateurs aux États-Unis sont très mécontents de cette loi qui est censée les protéger. Nous avons, pour la forme, refusé de prendre des noms, attribuant au contraire des numéros de sécurité aux intéressés, car nous avions quelques doutes quant à la possibilité d'offrir une garantie absolue aux dénonciateurs ou d'établir un système qui les protégerait s'ils étaient identifiés.

M. MacDonald: Cela illustre bien les problèmes qui peuvent exister lorsqu'on veut prendre une idée dans une juridiction pour la transplanter dans une autre. Il y a un organisme du gouvernement fédéral qui veille à ce que la direction n'exerce pas des représailles sur les employés, et des problèmes se posent dans certains cas.

Si j'ai bien compris, monsieur Hovdebo, il faudrait selon vous que cela s'inscrive dans une décision prise sciemment par le Parlement de faire tout son possible pour assurer les garanties nécessaires pour que le système fonctionne. Nos avocats me disent qu'étant donné l'incertitude législative entourant cette question, il ne serait pas sage pour moi de prendre pareil engagement au nom du gouvernement. Je ne peux que présumer que l'on pourrait tirer la même conclusion de la déclaration faite par le vérificateur général, à savoir que si nous ne voulions pas le faire, il le ferait. Je pense que les mêmes conditions s'appliqueraient.

M. Harb (Ottawa-Centre): Si je me fie à l'exposé du Commissaire à la protection de la vie privée et celui du vérificateur général, il me semble qu'il n'y a pas de consensus là-dessus. Y a-t-il eu des consultations avec les

[Texte]

the affected departments, such as the RCMP and other agencies? What are their views vis-à-vis this proposal?

The Auditor General indicated that he was prepared to proceed with it on his own. Can he tell us whether he will be going ahead in 1990-91 with this plan? Can he give us an indication of the cost in terms of the set-up of the program, as well as the annual operating costs?

Mr. Dye: We did consult, I think, with all the affected departments and got a wide range of responses. We have looked into the costs. I think the set-up costs are in the order of \$400,000 and the annual operating costs are about \$300,000.

We do not look at it as a cost. Based on other experience, we think there would be tremendous leverage there. The experience elsewhere is that for every dollar invested you get back between \$20 and \$50, so it is reasonably worthwhile.

• 1055

Mr. Harb: As for the set-up costs and the annual costs, obviously you have responded to both of them.

Mr. Dye: Yes, it is going ahead.

Mr. Harb: It is \$400 plus \$300. When somebody is calling your office, if there is some other person at the other line, he will take that information, write it down and, if the problem is of a serious magnitude, he will pass the information onto the RCMP also in writing. How is it done? Do you tape the caller? What are the mechanics of taking information from a party and relaying it to another party?

Mr. Dye: Chairman, I will ask Alan Gilmore to answer the process question. On the question of whether or not we will follow up, perhaps I can just leave it to my closing comments, if that is acceptable.

Mr. Gilmore: The proposed process would be one where the person would call in and then be asked to provide certain specific information that would be put into a computer file. If the information was not complete, the file would be deleted after a period of time—we propose seven days. Waste and mismanagement would go to our audit teams for further assessment and inclusion in the general audit programs.

The fraud material would be assessed in the same way, but sent over to the RCMP. The actual file would be transferred to them, but we would keep a copy of it. There is a specific form that is supposed to be used under the Privacy Act when you transfer information. We would not be taping the callers.

[Traduction]

ministères touchés, comme par exemple la GRC? Que pensent-ils de ces propositions?

Le vérificateur général a dit qu'il serait prêt à faire cavalier seul là-dessus. Pourrait-il nous dire s'il compte aller de l'avant en 1990-1991? Pourrait-il nous donner une idée de ce que cela coûterait d'établir le programme ainsi que des coûts d'exploitation annuels auxquels il faudrait s'attendre?

M. Dye: Nous avons, je pense, consulté tous les ministères touchés et nous avons recueilli tout un éventail de réponses. Nous nous sommes également penchés sur les coûts. Je pense que les frais initiaux seraient de l'ordre de 400,000\$, les coûts d'exploitation annuels s'élevant quant à eux à 300,000\$.

Mais il ne s'agit pas selon nous uniquement d'un coût. D'après ce que nous avons pu constater ailleurs, il y aurait d'énormes possibilités. En effet, pour chaque dollar investi, l'on pourrait s'attendre à récupérer entre 20\$ à 50\$. Ce serait donc rentable.

M. Harb: Je présume que vous avez évalué les coûts annuels ainsi que les coûts d'établissement de cette ligne téléphonique.

M. Dye: Oui, les évaluations sont en cours.

M. Harb: Il s'agit d'une somme de 400\$ plus 300\$. L'employé de votre Bureau chargé de répondre au téléphone prend note des informations communiquées et, si elles revêtent un caractère important, les transmet par écrit à la GRC. Quel est le mécanisme utilisé? Est-ce qu'on enregistre l'appel? Comment reçoit-on des renseignements d'une personne pour les transmettre ensuite à une autre personne?

M. Dye: Monsieur le président, je demanderais à Alan Gilmore d'expliquer la mécanique utilisée. En ce qui concerne toute décision de donner suite aux appels reçus, je préférerais en parler dans mes observations finales, si vous permettez.

M. Gilmore: Le mécanisme proposé est le suivant: on demande à la personne qui appelle de fournir des informations précises, qui seront par la suite versées dans un fichier informatique. Si des informations complètes n'étaient pas fournies le fichier serait supprimée après une certaine période. Nous proposons une période de sept jours. Les accusations de gaspillage et de mauvaise gestion seraient transmises à nos équipes de vérification qui les étudieraient et les incluraient dans le cadre du programme général de vérification.

Toute accusation de fraude serait évaluée de la même façon mais transmise à la GRC. Le fichier en question serait transféré à la GRC, mais nous en garderions une copie. La Loi sur la protection des renseignements personnels prévoit un formulaire spécial qu'il faut utiliser lors de transferts d'informations. On n'enregistre pas les appels.

[Text]

Mr. Harb: Are the RCMP costs involved in the \$300,000 in terms of operating?

Mr. Gilmore: The investigation costs or the examination costs are not included in the operating costs. The reason is simply that if the information came in any other way, you would still have to look at it and still have to appraise it.

The Chairman: It seems to me there is one question hanging out there, which Mr. Harb broached: are you going to go ahead with the hotline? I do not think you answered it.

Mr. Dye: I am prepared to answer the question as I wind up, Chairman, if that is acceptable, or I will answer it now, which ever you want.

M. Jean-Guy Guilbault (député de Drummond): Je vous remercie, monsieur Dye, monsieur Grace et monsieur MacDonald, de comparaître devant nous.

On ne peut pas reprocher à M. Dye de suivre de près les fonctionnaires qui sont impliqués dans la mise en oeuvre des politiques et des programmes du gouvernement. Par contre, monsieur Dye, j'entends des mots contradictoires. Vous nous dites que les bénéficiaires du *hotline* seront de 20 à 50 fois plus élevés que les coûts. Vous avez déjà dit au Comité que vous n'étiez pas certain que cela pourrait être rentable. Je voudrais avoir votre commentaire là-dessus. Je vous ai entendu faire des affirmations contradictoires à quelques reprises. À un moment donné, j'ai lu dans un journal que vous prendriez 400,000\$ de votre budget pour établir une ligne ouverte, que le Comité des comptes publics le veuille ou non, ou que le gouvernement le veuille ou non. Je voudrais avoir votre commentaire là-dessus.

M. Dye: Le budget de l'année prochaine et ceux des années subséquentes ne sont pas disponibles maintenant, mais nous avons recommandé l'inclusion de 400,000\$ dans le budget de l'année prochaine. Hier, j'ai reçu une lettre du Conseil du Trésor me disant qu'il n'y avait pas de fonds de disponibles pour ce programme.

M. Guilbault: Vous ne répondez pas tout à fait à ma question.

M. MacDonald vous a posé une question tout à l'heure. J'ai ici un article du journal *Le Droit* du 12 juin 1989 où on dit que, si le système fonctionne aux États-Unis, c'est que les ministères ont été exemptés de l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels. M. Dye a demandé d'inscrire dans les lois des mesures de protection supplémentaires, mais apparemment, le Conseil du Trésor voit là un dilemme très difficile à résoudre. Je ne sais pas si cela explique bien ce que M. MacDonald a voulu vous demander tout à l'heure. Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas eu de suivi avant ce matin.

[Translation]

M. Harb: Est-ce que cette somme de 300,000\$ comprend les coûts de la GRC?

M. Gilmore: Les coûts de fonctionnement ne comprennent pas les coûts d'enquête ou d'examen. La raison en est très simple: si l'on obtenait des renseignements d'autres sources, il faudrait toujours les examiner et les évaluer.

Le président: Il me semble qu'il y a une autre question que M. Harb a abordée mais à laquelle vous n'avez pas encore fourni une réponse: allez-vous mettre la ligne téléphonique spéciale en place? Je ne crois pas que vous ayez répondu à cette question.

M. Dye: Si vous permettez, monsieur le président, je peux répondre à cette question dans mes observations finales ou, si vous préférez, je peux y répondre maintenant.

Mr. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Thank you, Mr. Dye, Mr. Grace and Mr. MacDonald, for appearing before our committee.

We cannot blame Mr. Dye for closely following the lead of officials involved in implementing government policies and programs. However, Mr. Dye, I do note some contradictions in what I have heard. You have told us that the returns on the hotline will be 20 to 50 times higher than the cost involved. But you told the committee that you were not sure whether this service would be cost-effective. I would be grateful if you could clarify that. I have heard you make a number of contradictory statements. I read in a newspaper that you were going to take \$400,000 from your budget to set up a hotline, whether the Public Accounts Committee or the government agreed or not. I would like to have your comments on that.

Mr. Dye: The budget for next year and subsequent years is not yet available, but we have recommended earmarking \$400,000 in next year's budget. I received a letter from Treasury Board yesterday informing me that there was no money available for this program.

Mr. Guilbault: You are not really answering my question.

Mr. MacDonald asked you a question earlier. I have here an article from the newspaper *Le Droit* of June 12, 1989. The article points out that the reason why the system works in the United States is that government departments are exempted from their privacy legislation. Mr. Dye asked for extra protection to be included in the legislation but Treasury Board seems to think that this poses a very difficult problem. I do not know whether that clearly explains what Mr. MacDonald wanted to ask you earlier. I do not understand why there has not been any follow-up until this morning.

[Texte]

• 1100

Mr. Dye: Mr. Chairman, perhaps I could let Alan Gilmore handle the sensitivity of risk for an accuser or an accused.

Mr. Gilmore: I think the question you are asking is about the Privacy Act and its ability to protect—who is covered and who is not covered.

We are under the Privacy Act. To be put under the Privacy Act, as you know, is an Order in Council decision or a decision by Cabinet—inclusion in a schedule that is attached to the Privacy Act. For example, I do not think the Privacy Commissioner is under the Privacy Act. The Cabinet has not put the Privacy Commissioner under it. We are under it and we abide by it.

The Ontario Auditor General, who in effect has a low-tech hotline, is not under the Privacy Act of the Ontario government. So the decision as to whether to put us under or take us out of the Privacy Act would be something that would have to be considered by the Governor in Council. It would be one solution.

If I understand the strict problem or the technical problem being the application of the Privacy Act, then removing us from the Privacy Act removes the application of the act to our office. The alternative avenues are to use the security identity code, as we have proposed—we do not take the names, therefore there is no name to give to anyone who might want it or apply for it under a privacy act. Or you may feel the other alternative is legislation that particularly protects whistle-blowers and protects the accused in those kinds of situations. These options are available.

M. Macdonald: Je crois que c'est une question d'équilibre entre les droits des deux parties d'une telle transaction, mais ce n'est pas à moi de décider si c'est telle personne qui aura le droit ou si c'est l'autre. C'est au Parlement de décider. Selon mon expérience, il me semble que ce n'est pas au vérificateur général de prendre lui-même la décision d'agir sans l'approbation de quelqu'un, soit ce Comité-ci, soit le Parlement. Peut-il dire: Si le gouvernement ne veut pas le faire, moi, je vais le faire? Il me semble qu'il y a là une question d'imputabilité.

And I think it is entirely legitimate for the committee to make a recommendation as to whether or not it feels this thing is worth proceeding with. If it does, the normal recommendation would be that the committee would make a recommendation to the House and, if it chose to, could invoke a government response in a certain period of time.

Given the level of debate and the obvious disagreement between the various parties, I frankly do not feel it is

[Traduction]

M. Dye: Monsieur le président, je demanderai à Alan Gilmore d'expliquer le niveau de risques que de tels appels présentent tant pour l'accusateur que pour l'accusé.

M. Gilmore: Je crois que votre question porte sur la Loi sur la protection des renseignements personnels et les organismes assujettis aux dispositions de cette loi.

Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels. En vertu d'un décret, c'est-à-dire d'une décision du Cabinet, notre Bureau est inclus dans l'annexe à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Je ne crois pas que le Commissaire à la protection de la vie privée soit assujéti aux dispositions de cette Loi. Le Cabinet n'a pas décidé d'assujettir le Commissaire à la protection de la vie privée aux dispositions de la Loi mais notre Bureau est tenu de s'y conformer.

Le vérificateur général de l'Ontario, qui dispose d'ailleurs d'une ligne téléphonique spéciale, n'est pas assujéti à la loi ontarienne sur la protection des renseignements personnels. Toute décision de nous soumettre à la Loi sur la protection des renseignements personnels ou de nous en exempter doit être prise par le gouverneur en conseil. Ce serait une solution possible.

Si je comprends bien le problème technique, le fait de retirer notre nom de l'annexe de la Loi sur la protection des renseignements personnels signifierait qu'elle ne s'applique plus à notre Bureau. Une autre possibilité serait d'utiliser le code d'identité, tel que nous l'avons proposé. Puisque nous ne demanderions pas les noms des personnes qui appellent il nous serait impossible de les fournir à quiconque les demanderait en vertu d'une loi destinée à protéger les renseignements personnels. Une autre possibilité serait de prendre des mesures législatives ayant pour objectif de protéger les dénonciateurs ainsi que les accusés. Toutes ces options sont possibles.

Mr. Macdonald: I think we must try to balance the rights of both parties in such a situation, but it is not up to me to decide whether a particular person shall have the right rather than another. That type of decision must be taken by Parliament. In my experience, I do not think the Auditor General should be expected to act without the approval of either this Committee or Parliament. Can he really decide that if the government is not going to do it, then he will? I think there is a whole problem of accountability involved here.

Je crois que le Comité a entièrement le droit de décider s'il faut recommander ou non la mise en place d'un tel système. Si le Comité décide en faveur de l'établissement d'une telle ligne, il doit faire une recommandation en ce sens à la Chambre et, s'il le juge bon, demander au gouvernement d'y répondre avant une certaine date.

Compte tenu du débat et du niveau de désaccord entourant cette question, je ne crois pas que le vérificateur

[Text]

appropriate for the Auditor General to drop it in his estimates and shoot it off to Treasury Board for a decision without having a positive signal from the Public Accounts Committee or Parliament itself. So my view is that the government has been consistent. We have indicated our willingness to address the issue of fraud. We have indicated we have mechanisms in place. We have stated as clearly as we can our concerns regarding the proposition of the Auditor General. I think it is time for this committee to come to a conclusion.

Mr. Dye: I have listened intently to the many legitimate reservations and excellent questions posed respecting this issue of a hotline, and I have assured this committee that my office has no desire whatsoever to promote an activity that is contrary to parliamentary views. We are prepared to take on government bureaucrats, but I think our guidance comes from Parliament in terms of policy.

There will be no budget available for this process and therefore I am in the unhappy position of pushing on a rope. As a consequence, I think I would be wise to take a longer view of this matter. Time is not of essence in this case. We have managed a hundred and something years without a hotline. Perhaps there are better alternatives.

It does leave, however, the very important questions which I opened up with: are we satisfied with the low level of reports of the extent of fraud, whether the government procedures are adequate with respect to the FAA—I do not think they are—whether whistle-blowers and accused are adequately protected in Canada and whether there is a better system that will work and will meet the needs of parliamentarians and of the people who manage government and which would be something that would add to public administration? Those are our objectives.

• 1107

My sense from the conversation—even if I ignore all my learned friends on the bureaucratic side of the business and there are obviously legitimate concerns among your committee, which represent some broadly-held views outside the committee, within their political parties—is that we should pause and reflect on this matter.

Mr. Grace: I appreciate the Auditor General's sensitivity to the discussion.

The Chairman: I will be in touch with the two members of the steering committee to have them indicate to me whether they feel a further meeting is necessary. If so, Thursday morning might tentatively be a good time. If the steering committee decides that we are not going to proceed with another meeting, you will be immediately notified.

[Translation]

général puisse inclure ce service dans les prévisions budgétaires qu'il doit soumettre au Conseil du Trésor, sans avoir reçu l'approbation du Comité des comptes publics ou du Parlement même. J'estime donc que le gouvernement a agi de façon logique. Nous avons dit que nous sommes prêts à étudier le problème des actes de fraude. Nous avons dit que nous avons mis le mécanisme nécessaire en place. Nous avons exprimé aussi clairement que possible nos préoccupations quant aux propositions du vérificateur général. Je pense qu'il est grand temps que le Comité arrive à une conclusion.

M. Dye: J'ai écouté avec beaucoup d'attention les réserves légitimes exprimées ainsi que les excellentes questions que vous avez posées au sujet de la ligne téléphonique spéciale, et je vous ai assurés que mon Bureau ne cherche nullement à promouvoir une activité qui irait à l'encontre du Parlement. Nous sommes prêts à nous en prendre aux bureaucrates gouvernementaux, mais je crois que c'est le Parlement qui décide de la politique de notre Bureau.

Puisqu'il n'y a pas de crédit engagé à ce chapitre, je me trouve malheureusement dans une situation impossible. Par conséquent, je crois qu'il serait plus prudent de prendre une optique à plus long terme. La situation n'est pas urgente. Notre Bureau a fonctionné plus de cent ans sans avoir recours à une ligne téléphonique spéciale. Il y a peut-être de meilleures solutions.

Cependant, les problèmes auxquels j'ai fait référence au début de mon exposé demeurent sans réponse; Peut-on croire qu'il y a peu de fraudes au préjudice de l'État parce que peu de cas sont signalés, que les procédés de dénonciation des infractions à la Loi sur la gestion des finances publiques sont suffisants, et je crois qu'ils ne le sont pas. Les dénonciateurs sont-ils suffisamment protégés et appuyés au Canada? Y a-t-il un meilleur système pratique qui répondrait aux besoins des parlementaires et des hauts fonctionnaires, et qui contribuerait à l'efficacité de la fonction publique? Voilà les objectifs que nous nous sommes fixés.

Même si je ne tiens pas compte des commentaires de mes amis fonctionnaires, je dois quand même conclure que les membres votre Comité ont des inquiétudes justifiées. Beaucoup de membres des différents partis politiques estiment qu'il vaut mieux attendre un peu et réfléchir à cette question.

M. Grace: Je suis content que le vérificateur général soit sensible à l'importance de cette question.

Le président: Je vais me mettre en rapport avec les deux membres du comité directeur pour leur demander s'ils estiment qu'une autre réunion est nécessaire. S'ils croient que oui, je proposerai jeudi matin. Cependant, si les membres du comité directeur estiment qu'une autre réunion n'est pas nécessaire, on vous informera immédiatement de leur décision.

[*Texte*]

I want to thank our witnesses for being with us and for an excellent, very constructive meeting, with a lot of legal opinions on board and with good questions from the committee as a whole.

This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

J'aimerais remercier les témoins d'avoir comparu et d'avoir fait un apport si positif aux délibérations de notre Comité. Les avis juridiques que vous avez donnés en réponse aux très bonnes questions des membres du Comité nous seront d'une très grande utilité.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Office of the Auditor General:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada;
Alan Gilmore, Principal, Audit Operations;

Richard Fadden, Principal—Legal Advisor.

From the Office of the Information and Privacy Commissioners of Canada:

John Grace, Privacy Commissioner;
Gerard van Berkel, General Counsel.

From Treasury Board of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

TÉMOINS

Du Bureau du Vérificateur général du Canada:

Kenneth M. Dye, vérificateur général;
Allan Gilmore, directeur principal, Opérations de
vérification;

Richard Fadden, directeur principal-conseiller
juridique.

Du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée:

John Grace, commissaire;
Gérard van Berkel, avocat général.

Du Conseil du Trésor:

J.A. MacDonald, contrôleur général du Canada.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 21

Tuesday, December 19, 1989

Chairman: Len Hopkins

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 21

Le mardi 19 décembre 1989

Président: Len Hopkins

*Minutes of Proceedings and Evidence on the
Standing Committee on*

Public Accounts

*Procès-verbaux et témoignages du Comité
permanent des*

Comptes publics

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report

INCLUDING:

The Fourth Report to the House (Paragraphs 4.71 to 4.79 of the Auditor General's Report for the fiscal year ended March 31, 1989—Failure to plug a loophole in the *Excise Tax Act*)

CONCERNANT:

Étude d'un projet de rapport

Y COMPRIS:

Le Quatrième Rapport à la Chambre (paragraphes 4.71 à 4.79 du Rapport annuel du Vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989—La non-suppression d'une échappatoire que présente la *Loi sur la taxe d'accise*)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

STANDING COMMITTEE ON PUBLIC ACCOUNTS

Chairman: Len Hopkins

Vice-Chairman: Geoff Wilson

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Président: Len Hopkins

Vice-président: Geoff Wilson

Members

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

Membres

Eugène Bellemare
Gilbert Chartrand
Jean-Guy Guilbault
Sid Parker
Jean-Marc Robitaille
Bob Speller
Ross Stevenson

(Quorum 5)

Nino Travella

Clerk of the Committee

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Nino Travella

WITNESSES

From the Office of the Auditor General:

Kenneth M. Dye, Auditor General of Canada;

Alan Gilmore, Principal, Audit Operations;

Richard Fadden, Principal—Legal Advisor.

From the Office of the Information and Privacy Commissioners of Canada:

John Grace, Privacy Commissioner;

Gérard van Berkel, General Counsel.

From Treasury Board of Canada:

J.A. Macdonald, Comptroller General of Canada.

TÉMOINS

Du Bureau du Vérificateur général du Canada:

Kenneth M. Dye, vérificateur général;

Alan Gilmore, directeur principal, Opérations de vérification;

Richard Fadden, directeur principal-conseiller juridique.

Du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée:

John Grace, commissaire;

Gérard van Berkel, avocat général.

Du Conseil de Trésor:

J.A. Macdonald, contrôleur général du Canada.

REPORT TO THE HOUSE

December 20, 1989

The Standing Committee on Public Accounts has the honour to present its

FOURTH REPORT

1. In accordance with its permanent Order of Reference contained in Standing Order 108(3)(e), your Committee has considered the Annual Report of the Auditor General to the House of Commons for the fiscal year ended March 31, 1989 and, in particular, the audit note contained in Chapter 4, paragraphs 4.71 to 4.79, the Department of Finance—Failure to Plug a Loophole in the *Excise Tax Act* Results in Increased Federal Sales Tax Rates and could have a Negative Effect on the Equity and Integrity of the Tax System.
2. The co-operation of the witnesses who appeared before your Committee is acknowledged and appreciated.
3. Your Committee noted the responsibility of the Auditor General, under the *Auditor General Act*, to call attention to anything that he considers to be of a significance and of a nature that should be brought to the attention of the House of Commons, including any cases in which he has observed that the rules and procedures applied have been insufficient to secure an effective check on the assessment, collection and proper allocation of revenues. The Auditor General is the auditor of the accounts of Canada and is empowered to make such examinations and inquiries as he considers necessary to enable him to report as required under his Act.
4. By reporting significant revenue losses, which he estimated at \$300 to \$350 million per year, arising from certain tax avoidance practices in relation to the federal manufacturers' sales tax, the Auditor General has carried out his statutory responsibilities and informed the House of Commons of a serious matter involving a large sum of public money.
5. Your Committee noted the circumstances surrounding the tax avoidance problem in question. Manufacturers have established marketing companies, in some cases solely to avoid taxes, so that marketing and distribution costs will be absorbed by the marketing company, thus narrowing the base for the application of the federal sales tax. Because the sales tax is levied on the manufacturers' selling price, the tax collected is significantly lower if marketing and distribution costs are excluded from the sale price.

RAPPORT À LA CHAMBRE

le 20 décembre 1989

Le Comité permanent des comptes publics a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

1. Conformément à son ordre de renvoi permanent énoncé à l'alinéa 108(3)e du Règlement, le Comité a examiné le Rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice financier clos le 31 mars 1989 et, en particulier, la note de vérification du chapitre 4, paragraphes 4.71 à 4.79 : Le ministère des Finances—La non-suppression d'une échappatoire que présente la *Loi sur la taxe d'accise* provoque l'augmentation des taux de la taxe fédérale de vente et pourrait amoindrir l'équité et l'intégrité du régime fiscal.
2. Le Comité remercie sincèrement tous ceux qui ont témoigné devant lui de leur coopération.
3. Le Comité note que la *Loi sur le vérificateur général* exige du vérificateur général qu'il signale tout sujet qui, à son avis, est important et doit être porté à l'attention de la Chambre, notamment les cas où il a constaté que les règles et les procédures utilisées ont été insuffisantes pour assurer un contrôle efficace des cotisations, du recouvrement et de la répartition régulière du revenu. Le vérificateur général est le vérificateur des comptes du Canada et, à ce titre, il est habilité à effectuer les examens et les enquêtes qu'il juge nécessaires pour lui permettre de faire rapport comme l'exige la loi qui le régit.
4. En signalant que certaines pratiques d'évitement de la taxe fédérale sur les ventes des fabricants entraînent des pertes de recettes fiscales de 300 à 350 millions de dollars par année, selon son estimation, le vérificateur général s'est acquitté des responsabilités que lui confère la loi et a informé la Chambre des communes d'une affaire grave mettant en cause une somme importante de deniers publics.
5. Le Comité note les circonstances entourant le problème d'évitement fiscal en question. Les fabricants mettent sur pied, parfois dans le seul but d'éviter la taxe, des sociétés de commercialisation à qui ils font supporter leurs frais de commercialisation et de distribution, ce qui a pour effet de rétrécir l'assiette de la taxe fédérale de vente. Comme cette taxe est prélevée sur le prix de vente des fabricants, le rendement est beaucoup moindre si le prix de vente ne comprend pas les frais de commercialisation et de distribution.

6. Leakage from tax avoidance based on marketing companies was estimated by the Auditor General to amount to several hundred million dollars a year in the period leading up to a Federal Court decision in 1986. This court case was a watershed in such avoidance practices. The applicable anti-avoidance rule was confirmed to be ineffective, and considerable uncertainty was created in the business community. The Department of Finance informed your Committee that large scale avoidance activity of this sort, estimated at \$300 to \$500 million per year, dated from the 1986 court case.
7. Your Committee wishes to point out that the leakage of taxes was and is continuing. Developments since the 1986 court decision explain why this is so.
8. Your Committee noted that the Department of Finance developed two proposals to deal with the marketing companies problem. Neither proposal was implemented. First, in 1987, in conjunction with the White Paper on Tax Reform, it was proposed, among other measures, to apply the sales tax to related marketing companies. A consultation process, including deliberations of the House of Commons Standing Committee on Finance and Economic Affairs, found the proposals unworkable and liable to create major new inequities in the market place. The Finance committee recommended the adoption of a specific anti-avoidance measure. The Department informed your Committee that it was unable to draft an effective anti-avoidance rule. Instead, in the 1988 Budget, the Department brought forward a more complex revised proposal involving a formula to add back marketing and distribution costs to the manufacturers' tax base. Consultations and the Finance committee then rejected the second proposal because of its complexity, potential legal problems, high compliance costs and the uncertainties it was likely to create in the business community. The Department of Finance estimated one-time compliance and administrative costs of \$100 million, based on extensive changes in cost accounting that would have been required. In the 1989 Budget, the measures proposed for the marketing companies problem were withdrawn and a 0.5 per cent increase in the rate of the federal sales tax was put in place to compensate for the revenues being lost.
9. The seriousness of the leakage from the use of marketing companies was recognized by the Department of Finance in late 1987. With indications of substantial revenue losses, it was stated that action to deal with the problem was required in order to prevent severe erosion of sales tax revenues in the near future. While your Committee acknowledges the difficulty of patching up the federal sales tax, a tax which has 22,000 special provisions for only 75,000
6. Le vérificateur général estime que le manque à gagner attribuable à cette pratique d'évitement fiscal s'élevait à plusieurs centaines de millions de dollars par année avant la décision rendue par la Cour fédérale de 1986. Cette décision a marqué un tournant en ce qui concerne ces pratiques d'évitement fiscal. En effet, la Cour a confirmé l'inefficacité de la règle anti-évitement en cause et créé beaucoup d'incertitude dans les milieux d'affaires. Le ministère des Finances a informé le Comité que ce moyen d'évitement fiscal a commencé à prendre de l'ampleur après la décision de 1986 et qu'il entraîne un manque à gagner de 300 à 500 millions de dollars par année.
7. Le Comité fait remarquer que le fisc continue d'essayer ces pertes à cause de ce qui s'est passé depuis la décision de 1986.
8. Le Comité note que le ministère des Finances a proposé deux solutions au problème des sociétés de commercialisation. Les deux propositions sont restées lettre morte. Dans son Livre blanc sur la réforme fiscale de 1987, il a proposé, entre autres mesures, d'assujettir les filiales de commercialisation à la taxe de vente. Il est ressorti des consultations ainsi que des délibérations du Comité permanent des finances et des affaires économiques, que la proposition était impraticable et susceptible de créer de nouvelles injustices. Le Comité des finances a recommandé l'adoption d'une règle anti-évitement spéciale. Or, le Ministère a informé le Comité qu'il n'était pas en mesure d'en rédiger une qui soit efficace. Il a donc inclus, dans le budget de 1988, une proposition révisée plus complexe comportant une formule permettant de réintroduire les frais de commercialisation et de distribution dans l'assiette de la taxe sur les ventes des fabricants. Les personnes consultées et le Comité des finances ont rejeté cette seconde proposition à cause de sa complexité, des problèmes juridiques qu'elle pourrait poser, de l'augmentation des frais d'observation qu'elle entraînerait et des incertitudes qu'elle créerait dans les milieux d'affaires. Le ministère des Finances estimait que les frais d'observation et d'administration augmenteraient de 100 millions de dollars par suite des modifications qu'il aurait fallu apporter à la comptabilité des coûts. Dans le budget de 1989, le gouvernement a retiré les solutions proposées au problème des sociétés de commercialisation et augmenté de 0,5 p. 100 la taxe fédérale de vente pour compenser le manque à gagner.
9. Vers la fin de 1987, le ministère des Finances a reconnu l'ampleur du manque à gagner attribuable au recours à des sociétés de commercialisation et déclaré qu'il fallait régler le problème afin d'empêcher à court terme l'érosion du produit de la taxe de vente. Le Comité reconnaît qu'il est difficile de rafistoler une taxe qui comporte 22 000 dispositions spéciales alors qu'elle n'est payée que par 75 000 personnes, mais un pareil manque à gagner

taxpayers, the substantial loss of revenues raises a serious concern about the effectiveness of the measures in place to deal with tax avoidance problems.

10. Your Committee noted that serious tax leakage is endemic to the federal sales tax. Continuation of this tax may result in revenue losses from overall avoidance activity of some \$2 billion a year. In the opinion of the Department of Finance, the only solution to the problems that plague the current federal sales tax system is the replacement of this tax with a broad-based multi-stage tax. In the fall of 1987, the Finance committee recommended that sales tax reform be undertaken. In response, the Minister of Finance stated that the Government would proceed with the development of a multi-stage tax. The Department of Finance informed your Committee that the Goods and Services Tax will solve the tax leakage problem.
 11. Given the very large revenue losses in federal sales tax collection, estimated by the Auditor General to amount to \$2.4 billion over the 1981 to 1990 period, your Committee considers that immediate action is necessary to stop the leakage of public funds and that the marketing companies case raises significant issues for the management of the tax system.
 12. Tax avoidance problems concern your Committee in a number of ways. First of all, the erosion of the tax base calls for timely measures to stop the drain on public revenues. Once revenue losses become significant, the effectiveness of the tax system in raising revenue is placed in doubt. Secondly, the intent of Parliament in passing tax legislation is thwarted if taxpayers can avoid taxes in unforeseen or unintended ways. Then, there are questions of equity and the effects on attitudes towards voluntary compliance. The tax system becomes increasingly unfair as one group is able to benefit from some flaw in the system while others must pay the tax. In short, tax avoidance may call into question the integrity, equity and effectiveness of Canada's tax laws.
 13. Your Committee considers that the system in place to deal with tax leakages needs to be improved. In principle, the Government must act quickly and decisively to deal with an identified tax avoidance problem. The Department of Finance, in coordination with the Department of National Revenue, must ensure that tax avoidance activity is closely monitored and carefully analyzed. There must be a capability in the system to develop effective remedial measures whenever indications of significant revenue loss become apparent. In the design of such remedial measures, compliance and administrative costs should be taken into account so that proposals are workable and do not impose undue burdens on taxpayers.
- remet sérieusement en question l'efficacité des mesures de lutte contre l'évitement fiscal.
10. Le Comité note que la taxe fédérale de vente est fortement sujette au coulage. Si elle est maintenue, les divers moyens qu'on emploie pour l'éviter pourraient entraîner des pertes de recettes de quelque 2 milliards de dollars par année. Selon le ministère des Finances, la seule solution consiste à la remplacer par une taxe multi-stades à assiette large. À l'automne de 1987, le Comité des finances a recommandé que soit entreprise la réforme de la taxe de vente. Le ministre des Finances a alors déclaré que le gouvernement mettrait au point une taxe multi-stades. Le ministère des Finances a informé le Comité que la taxe sur les produits et services réglerait le problème du manque à gagner.
 11. Parce que les pertes de recettes fiscales sont considérables (environ 2,4 milliards de dollars selon le vérificateur général pour la période 1981-1990), le Comité considère qu'il faut agir dès maintenant pour stopper le coulage de deniers publics et que le cas des sociétés de commercialisation soulève de sérieuses questions au sujet de la gestion du régime fiscal.
 12. L'évitement fiscal préoccupe le Comité à plus d'un titre. D'abord, l'érosion de l'assiette fiscale exige que des mesures soient prises en temps utile pour mettre fin à la perte de deniers publics. Lorsque le manque à gagner devient significatif, l'efficacité du régime fiscal est mise en doute. Ensuite, l'objectif que poursuit le Parlement en adoptant des lois fiscales est contrecarré si les contribuables peuvent s'y soustraire de toutes sortes de façons imprévues et involontaires. Enfin, l'évitement fiscal pose des questions d'équité et a des effets sur les attitudes envers l'observation volontaire de l'impôt. Le régime fiscal devient de moins en moins juste lorsqu'un groupe est en mesure de profiter d'une faille du système alors que les autres doivent continuer de payer. Bref, l'évitement fiscal remet en cause l'intégrité, la justice et l'efficacité des lois fiscales canadiennes.
 13. Le Comité considère qu'il faut améliorer le système de lutte contre les pertes de recettes fiscales. En principe, le gouvernement doit agir rapidement et énergiquement lorsqu'il est confronté à un problème d'évitement fiscal. Le ministère des Finances doit s'assurer, en consultation avec le ministère du Revenu national, que les pratiques d'évitement fiscal font l'objet d'une surveillance étroite et d'une analyse serrée. Le système doit être en mesure d'appliquer des correctifs efficaces lorsqu'il devient évident que des recettes fiscales considérables sont perdues. Dans l'élaboration de ces correctifs, il faut tenir compte des frais d'observation et d'administration de manière que les propositions soient praticables et qu'elles n'imposent pas de fardeau indu aux contribuables.

Recommendations

14. Your Committee recommends that:

- (a) the Government act expeditiously to deal with sales tax avoidance problems;
- (b) the Department of Finance ensure that tax avoidance is closely monitored and that proposals are put forward to deal with significant revenue losses as soon as possible after these losses become known;
- (c) the Department of Finance ensure that proposals to deal with tax avoidance are based on an analysis of costs and benefits and do not impose undue compliance costs on taxpayers; and
- (d) the Minister of Finance respond to your Committee in writing by March 31, 1990, with respect to the foregoing recommendations.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 18 and 21, which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

LEN HOPKINS,

Chairman.

Recommandations

14. Le Comité recommande :

- a) que le gouvernement réagisse rapidement aux problèmes d'évitement fiscal relatifs à la taxe de vente;
- b) que le ministère des Finances veille à ce que l'évitement fiscal fasse l'objet d'une étroite surveillance et que des solutions soient proposées aux pertes considérables de recettes fiscales aussitôt que possible après qu'on s'en aperçoit;
- c) que le ministère des Finances veille à ce que les solutions proposées à l'évitement fiscal soient basées sur une analyse des coûts et des avantages et qu'elles n'imposent pas des frais d'observation excessifs aux contribuables; et
- d) que le ministre des Finances fournisse au Comité une réponse écrite aux recommandations ci-dessus d'ici au 31 mars 1990.

Nous déposons un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (fascicules 18 et 21 qui renferme le présent rapport).

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER 19, 1989

(27)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met *in camera* at 9:35 o'clock a.m. this day in room 307 West Block, the Chairman, Len Hopkins, presiding.

Members of the Committee present: Eugene Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller and Geoff Wilson.

Acting Member present: Stan Hovdebo for Sid Parker.

In attendance: From the Library of Parliament: Eric Adams and Tom Wileman, Research Officers.

The Committee commenced consideration of a Draft Report on the subject of paragraphs 4.71 to 4.79 of the Auditor General's Annual Report for the fiscal year ended March 31, 1989—Failure to plug a loophole in the Excise Tax Act.

It was agreed,—That the Draft Report, as amended, be concurred in.

Ordered,—That the Chairman present the Report to the House.

The Committee discussed its future business.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher
Committee Clerk

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 DÉCEMBRE 1989

(27)

[Traduction]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 35, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Len Hopkins (*président*).

Membres du Comité présents: Eugène Bellemare, Gilbert Chartrand, Len Hopkins, Jean-Marc Robitaille, Bob Speller et Geoff Wilson.

Membre suppléant présent: Stan Hovdebo remplace Sid Parker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Eric Adams et Tom Wileman, attachés de recherche.

Le Comité examine un projet de rapport sur les paragraphes 4.71 à 4.79 du rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1989—La non-suppression d'une échappatoire que présente la Loi sur la taxe d'accise.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté.

Il est ordonné,—Que le président présente le rapport à la Chambre.

Le Comité délibère de ses travaux à venir.

À 11 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de Comité
Christine Fisher



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

**FIRST PREMIÈRE
CLASS CLASSE**

**K1A 0S9
OTTAWA**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

10
2



